
U d'/of OTTAWA
39003001188779

COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.



PREMIÈRE SÉRIE.

HISTOIRE POLITIQUE.

Par arrêté du 12 octobre 1862, le Ministre de l'instruction publique, sur la proposition de la section d'histoire du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, a ordonné la publication des *Lettres de Mazarin*, recueillies et annotées par M. Chéruel, membre du Comité.

M. A. de Mofras, membre du Comité, en a suivi l'impression, en qualité de Commissaire responsable.

LETTRES

DU

CARDINAL MAZARIN

PENDANT SON MINISTÈRE,

RECUEILLIES

ET PUBLIÉES PAR M. A. CHÉRUEL.

TOME II.

JUILLET 1644 — DÉCEMBRE 1647.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXIX.

INTRODUCTION.

Ce second volume des lettres de Mazarin embrasse la fin de l'année 1644 et les années 1645, 1646 et 1647. La guerre contre les deux branches de la maison d'Autriche, dont nous avons vu l'origine et les premières luttes[1], domine pendant cette période tous les autres événements du ministère de Mazarin. Elle a toujours pour théâtres les Pays-Bas espagnols, l'Allemagne, l'Italie et la Catalogne. Les négociations, ouvertes à Munster et à Osnabrück, sont en pleine activité. C'est sur les opérations militaires et les intrigues diplomatiques que se concentre l'intérêt de la correspondance du cardinal. A l'intérieur, Mazarin combat les prétentions exorbitantes des maisons d'Orléans et de Condé, ainsi que l'opposition du parlement de Paris à l'enregistrement de quelques édits bursaux; mais ces questions sont d'un bien faible intérêt en comparaison des événements qui préparent la paix de Westphalie, c'est-à-dire l'établissement de l'équilibre européen et la victoire de la France sur la maison d'Autriche.

Pour se rendre compte de la suite des événements militaires et des négociations dont parlent les lettres de Mazarin, il est néces-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, introduction, p. XXI et suiv.

saire de résumer dans un ordre méthodique l'histoire de ces événements, et de signaler les points sur lesquels la correspondance du cardinal jette une lumière nouvelle[1].

I.

Guerre dans les Pays-Bas : prise de Gravelines (1644); conquêtes en Flandres (1645). — Suite des conquêtes et prise de Dunkerque (1646). — Campagne de 1647 : causes qui la rendent moins avantageuse que les précédentes.

La victoire de Rocroy avait assuré à la France la possession de l'Artois et protégé nos frontières menacées, en 1643, par les Espagnols. Dès l'année suivante, la France avait repris l'offensive : la conquête de Gravelines (28 juillet) ouvrit la Flandre aux armes françaises et, à partir de cette époque, elles marchèrent de conquêtes en conquêtes jusqu'au moment où Dunkerque, repaire de pirates qui portaient la désolation sur toutes les côtes de France, tomba au pouvoir du duc d'Enghien. Les opérations militaires de Flandres furent dirigées simultanément, ou successivement, par les ducs d'Orléans et d'Enghien; ils avaient sous leurs ordres quelques-uns des meilleurs capitaines de l'époque, Gassion, Rantzau et La Meilleraye. Gaston d'Orléans, dont les talents militaires étaient loin d'égaler le génie du duc d'Enghien, s'était montré jaloux des brillants succès obtenus par le duc pendant la campagne de Rocroy et de Thionville : il voulut à son tour commander l'armée de Flandres. Mazarin, qui s'efforçait de balancer l'une par l'autre les maisons d'Orléans et de Condé, se hâta de confier à Gaston une armée nombreuse, bien approvisionnée, et lui donna pour auxiliaires les maréchaux de Gassion et de Rantzau, pendant que

[1] Nous devons prévenir le lecteur que, d'après le désir exprimé par le Comité des travaux historiques, plusieurs modifications ont eu lieu dans ce volume : 1° la traduction des lettres italiennes a été supprimée; 2° nous n'avons donné que des extraits d'un grand nombre de dépêches; 3° pour resserrer en un seul volume une période de près de quatre années, il a fallu se borner à analyser beaucoup de lettres du cardinal.

le duc d'Enghien et le maréchal de Gramont étaient chargés de couvrir et de protéger les opérations de l'armée principale contre les attaques des Espagnols. Le duc d'Orléans mit le siége devant Gravelines, et la flotte hollandaise, dont Mazarin s'était assuré le concours, vint fermer le port. La correspondance de Mazarin atteste l'importance qu'il attachait à cette conquête[1]. A peine la ville est-elle au pouvoir des Français, qu'il veut profiter de la terreur des Flandres pour les porter à secouer le joug de l'Espagne[2], comme l'avaient fait antérieurement les Provinces-Unies.

Les Pays-Bas continuèrent, en 1645 et 1646, d'offrir à Gaston d'Orléans l'occasion de succès que Mazarin lui ménageait avec soin : il parvint ainsi à se concilier l'oncle du roi et à opposer son influence à l'ambition de la maison de Condé. Il avait pour correspondant auprès du duc d'Orléans l'abbé de la Rivière[3], dont il stimulait, par des présents et des espérances, l'esprit avide et ambitieux[4]. La France profitait, d'ailleurs, des opérations militaires, que Gassion et Rantzau dirigeaient sous les ordres de Gaston. La Flandre maritime, de Gravelines à Dunkerque, et les places de la Lys, Armentières, Menin, Courtray, tombèrent successivement entre les mains des Français. On trouve dans les lettres de Mazarin la preuve du soin avec lequel il surveillait ces conquêtes[5] et en faisait ressortir l'importance[6].

Cependant lorsqu'il s'agissait de frapper un coup décisif, c'était au duc d'Enghien qu'il s'adressait. Ainsi, pour Dunkerque, dont le siége présentait de grandes difficultés, ce fut le vainqueur de Rocroy qui fut chargé de les surmonter. Il fallait que les assié-

[1] *Lettres de Mazarin,* t. I, p. 756.

[2] *Ibid.* t. II, p. 12.

[3] Lettre à l'abbé de la Rivière, t. II, p. 226 et suiv.

[4] Les Carnets de Mazarin sont remplis de détails sur les vues ambitieuses de cet abbé, qui aspirait au cardinalat, et sur les honneurs et pensions dont il fut comblé.

[5] *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 200, 207, 210, 240, 288.

[6] Voy. entre autres pour Bourbourg, p. 210.

geants établissent leur camp sur des terrains marécageux et au milieu de sables sans cesse agités par la mer. La place était défendue par une nombreuse garnison, sous les ordres du marquis de Leyde : « Cet homme, dit Sarrazin[1], d'une valeur extraordinaire, d'une fidélité éprouvée, d'une prudence exquise, consommé dans l'art de garder les places, ayant rendu son nom immortel par le siége de Maëstricht, se promettoit, avec un succès plus heureux, une plus grande gloire de la défense de Dunkerque. »

Le duc d'Enghien était digne d'un pareil ennemi ; il montra autant de prudence que de valeur dans l'attaque de Dunkerque. Il commença par isoler la place en s'emparant de Bergues-Saint-Vinox et de Furnes, établit solidement son camp au milieu de terrains inondés par les canaux des assiégés et sans cesse battus par la mer; il repoussa toutes les tentatives des ennemis pour jeter des secours dans la place et la pressa vivement du côté de la terre, pendant que l'amiral Tromp bloquait le port à la tête d'une flotte hollandaise. En rendant pleine justice au duc d'Enghien, il ne faut pas oublier avec quel zèle Mazarin contribua au succès. Sa correspondance supplée ici au silence des Mémoires, qui ne parlent que du général chargé de l'expédition et lui en attribuent tout le mérite. On voit, par les lettres de Mazarin au duc d'Enghien[2], qu'il ne cessait de l'avertir des mouvements des Espagnols; il insistait pour que l'on mît les places que les Français occupaient sur la Lys à l'abri d'une attaque subite des ennemis[3]. Le duc d'Enghien suivit son conseil, et cette mesure contribua à assurer la sécurité des assiégeants. Sarrazin le reconnaît, mais il fait honneur de cette prévoyance au génie du prince[4].

Ce fut encore Mazarin qui pressa le prince d'Orange de faire

[1] *Histoire du siége de Dunkerque*, p. 10 des *Œuvres de Sarrazin* (édit. de 1663).

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 314.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 312 et 316.

[4] *Histoire du siége de Dunkerque*, même édit., p. 32-33.

une diversion, pour attirer de son côté une partie des forces espagnoles[1]. Déjà, le maréchal de Gramont avait été envoyé dans ce but au Stathouder hollandais. Sur les instances de Mazarin, le duc d'Enghien chargea Tourville, père de l'amiral, de se rendre auprès du prince d'Orange, et il obtint la promesse d'une diversion dans le Brabant[2]. On ne peut donc méconnaître, en lisant la correspondance de Mazarin, qu'il contribua puissamment à la prise de Dunkerque, qui capitula le 11 octobre 1646. Cette conquête avait une importance capitale : elle affranchissait les côtes de la France de la terreur qu'y jetaient les pirates dunkerquois. Pierre Corneille, dédiant, en 1646, au duc d'Enghien sa tragédie de *Rodogune,* ne manque pas de faire ressortir les résultats de la prise de Dunkerque : « J'épuise toutes les forces de mon imagination, disait-il au prince, et je ne conçois rien qui réponde à la dignité de ce grand ouvrage, qui nous vient d'assurer l'Océan par la prise de cette fameuse retraite de corsaires. Tous nos havres en étoient comme assiégés ; il n'en pouvoit échapper un vaisseau qu'à la merci de leurs brigandages, et nous en avons vu souvent de pillés à la vue des mêmes ports d'où ils venoient de faire voile. Et maintenant, par la conquête d'une seule ville, je vois d'un côté nos mers libres, nos côtes affranchies, notre commerce rétabli, la racine de nos maux coupée ; d'un autre côté, la Flandre ouverte, l'embouchure de ses rivières captive, la porte de son secours fermée, la source de son abondance en notre pouvoir ; et ce que je vois n'est encore rien au prix de ce que je prévois aussitôt que Votre Altesse y reportera la terreur de ses armes. »

A côté des avantages célébrés par Corneille, la prise de Dunkerque eut ses dangers : Les Hollandais ne virent pas sans appréhension les Français devenir leurs voisins, et remplacer une puissance affaiblie comme l'Espagne. Ils craignaient de se trouver en contact

[1] *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 317. — [2] Sarrazin, *ibid.* p. 33-34.

immédiat avec la France victorieuse, puissante et aspirant à de nouvelles conquêtes. Dès 1646, ils manifestaient des inquiétudes pour leur commerce, que menaçait le voisinage de Dunkerque[1]. Ils savaient que Mazarin insistait vivement pour que l'Espagne cédât à la France les Pays-Bas en échange de la Catalogne[2]; on prétendait même que le cardinal avait prêté l'oreille à des projets de mariage qui auraient donné les provinces belges à la France comme dot de l'Infante[3]. Anvers, aux mains des Français, aurait fait une concurrence redoutable au commerce d'Amsterdam, tandis que les Espagnols promettaient aux Provinces-Unies de fermer l'Escaut si elles se détachaient de l'alliance française.

Vainement Mazarin s'efforçait de dissiper les inquiétudes des Hollandais et de stimuler le zèle du prince d'Orange par les lettres qu'il adressait à d'Estrades[4] et à Brasset[5]. Le premier était l'homme de confiance du cardinal auprès du prince d'Orange; le second représentait la France auprès des Provinces-Unies. Leurs efforts furent impuissants. Les marchands hollandais crurent que l'intérêt de leur commerce exigeait qu'ils préférassent l'Espagne à la France, et les considérations d'honneur et de reconnaissance furent sacrifiées aux calculs mercantiles.

Le premier résultat de ces dispositions de la Hollande et des

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 332.

[2] *Ibid.* p. 288-289.

[3] *Ibid.* p. 217, 293 et 299.

[4] *Lettres de Mazarin*, t. II, surtout p. 289 et 291. En 1647, d'Estrades fut nommé commandant des troupes réunies à Piombino et à Porto-Longone, et on le voit figurer dans les campagnes d'Italie (*Lettres de Mazarin, ibid.*, p. 474.)

[5] *Lettres de Mazarin, ibid.* On peut surtout consulter les p. 254, 272, 280, 293, 298, etc. La France avait promis une pension au greffier des États-Généraux des Provinces-Unies (voyez p. 290). Il paraît que la famille de ce personnage était accessible aux présents. On lit dans l'*Itinerarium Batavicum* de Dubuisson-Aubenay (manuscrit de la Bibliothèque Mazarine): «Le principal officier des Estats est le greffier Muz. *Uxor ejus officiis et muneribus serici et horologiorum captanda* (on peut gagner sa femme par des services et des dons de soie et d'horloges).» Les carnets de Mazarin parlent aussi de présents pour le greffier Mus: «Presente di octo mila fiorini al greffier Mus.» (*Carnet*, VIII, p. 30).

négociations que ses députés entamèrent avec les plénipotentiaires espagnols fut de suspendre les hostilités entre ces deux pays en 1647. Tout le poids de la guerre retomba alors sur la France, et la campagne de 1647 fut loin d'être aussi brillante que les précédentes. Dès le mois de mai, les Espagnols vinrent avec des forces considérables assiéger Armentières[1], et malgré la courageuse résistance du marquis du Plessis-Bellière, ils s'en emparèrent[2]. Ils menaçaient «d'engloutir la France», selon l'expression de Mazarin[3]. Après la prise d'Armentières, ils mirent le siége devant Landrecies. Pendant ce temps, l'armée française se réunissait avec une lenteur que déplore le cardinal[4]. Les jeunes officiers qui venaient passer l'hiver à la cour ou dans leurs familles y prolongeaient leur séjour au delà de l'époque fixée pour le rassemblement des troupes. Il fallut que Mazarin, pour stimuler leur apathie, conduisît la cour à Amiens, tout près du théâtre de la guerre. La reine fit arrêter et enfermer dans la citadelle d'Amiens les marquis de la Vieuville et de Vassé[5], ainsi que le comte d'Estrées et d'autres officiers, dont les retards avaient contribué au succès des Espagnols dans les Pays-Bas.

C'est dans les lettres du cardinal qu'il faut chercher la preuve de l'activité qu'il déploya à cette époque. Aux passages que nous venons de rappeler on peut encore ajouter l'extrait suivant d'une lettre qu'il adressait le 14 mai 1647 à Jacques d'Estampes[6], marquis de La Ferté-Imbault, alors lieutenant-général des armées du Roi et dans la suite maréchal de France :

Je me suis tué depuis six semaines, comme vous savez, à prouver que les ennemis seroient plus tost que nous en campagne et que cela leur pouvoit

[1] *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 429, 430, 431, 432, 433, 435, etc.

[2] *Ibid.* p. 439.

[3] *Ibid.* p. 451 et 459.

[4] *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 429.

[5] *Ibid.* p. 434.

[6] *Archives des Affaires étrangères* (Suède), t. VI, f°s 83-85.

donner de l'avantage; mais, quoy que j'aie dit et fait, je n'ai pas esté cru, et l'on me dit encore qu'à present la plus grande partie des officiers ne sont point dans leurs corps.

Lorsqu'enfin l'armée française fut réunie sous les ordres de Gassion et de Rantzau, elle s'empara de Dixmude et de La Bassée[1]. Ainsi les revers et les succès se balançaient. Mazarin avait espéré des résultats plus décisifs : il comptait sur l'armée de Turenne, qui depuis la trêve d'Ulm, signée avec la Bavière en mars 1647, n'était plus retenue en Allemagne. Il pressait ce général de se rendre dans les Pays-Bas[2]; là, réunissant ses forces à celles de Gassion et de Rantzau, il aurait accablé les Espagnols et poussé plus loin les conquêtes de la France. Malheureusement, Turenne fut arrêté dans sa marche par la révolte des vieilles bandes weymariennes[3], qui prétendirent que leur traité avec la France ne les obligeait pas à servir hors de l'Allemagne. Turenne fut obligé de sévir contre les rebelles; il les poursuivit dans leur retraite, à la tête des corps qui lui étaient restés fidèles, mais ces luttes et ces retards firent échouer le plan habilement conçu par Mazarin.

Malgré ce revers, les résultats de la guerre de Flandres, considérés dans leur ensemble, avaient été avantageux : les places maritimes de Gravelines à Dunkerque étaient soumises, et plusieurs des villes de la Lys, entre autres Courtray, étaient au pouvoir des Français. La correspondance de Mazarin nous fait suivre les événements militaires de Flandres et atteste avec quel soin vigilant il avait préparé les conquêtes, réparé les revers, en un mot contribué à la grandeur de la France. Il aurait voulu lui donner tous

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 452, 457, 465. Mazarin se vante dans cette dernière lettre, adressée au prince de Condé en date du 22 juillet 1647, d'avoir fait décider les siéges de Dixmude et de La Bassée contre l'avis des généraux.

[2] *Ibid.* p. 419, 424, 439.

[3] *Ibid.* p. 446.

les Pays-Bas espagnols et reculer la frontière septentrionale du royaume jusqu'à l'Escaut, en même temps qu'il lui assurait, à l'est, la frontière du Rhin[1]. Il n'avait été arrêté, dans ses vastes projets, que par la défection des Provinces-Unies.

II.

Campagnes d'Allemagne : Bataille de Fribourg (août 1644). — Prise de Philipsbourg. — Défaite de Mariendal (mai 1645). — Bataille de Nordlingen (août 1645). — Négociations avec la Bavière. — Trêve d'Ulm (mars 1647). — Rupture de cette trêve. — Nouvelle campagne contre la Bavière (1647-1648).

En Allemagne, la France luttait contre l'Autriche et la Bavière et avait pour principaux alliés la Hesse et la Suède. Mazarin se plaignait, en 1644, de la Suède, qui, au lieu de tourner ses armes contre les États héréditaires de la maison d'Autriche, s'était engagée dans une guerre contre le Danemark. Les lettres du cardinal témoignent de ses efforts pour mettre un terme à la querelle des puissances scandinaves et ramener Torstenson en Allemagne[2], où, depuis la bataille de Dütlingen[3], Turenne résistait avec peine à la tactique savante du général Mercy. Ce Bavarois s'était déjà emparé de plusieurs places que la France possédait au delà du Rhin, et il avait mis le siége devant Fribourg en Brisgau. Ce fut alors que le duc d'Enghien reçut l'ordre de se diriger vers le Rhin, avec l'armée qui avait couvert le siége de Gravelines[4]. Il n'arriva pas à temps pour empêcher Mercy de prendre Fribourg; mais il n'hésita pas à attaquer ce général dans les fortes positions où il s'était retranché, et, secondé par Turenne, il contraignit les Bavarois, à la suite des sanglantes batailles de Fribourg (3, 4 et 9 août 1644), à se retirer au delà des montagnes de la Forêt-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 288, note.
[2] *Ibid.* t. II, p. 8, 16, 17, et aux analyses, p. 624, 630, etc.
[3] Voyez, sur cette bataille, t. I des *Lettres de Mazarin*, p. XLII.
[4] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 8-9.

Noire et à abandonner aux Français la vallée du Rhin. Le fruit de ces victoires fut d'une haute importance; le duc d'Enghien réalisa le plan conçu par le maréchal de Guébriant pour établir solidement la domination française sur ce fleuve[1]. La conquête de Philipsbourg, de Mayence, de Bingen, de Creutznach et de plusieurs autres places du Palatinat assura aux armées françaises la possibilité de se porter rapidement au cœur de l'Allemagne en franchissant le Necker, tout en conservant leurs communications avec Metz, Sierck et Thionville.

Ces conquêtes furent accomplies dans les derniers mois de l'année 1644, à une époque où les Suédois, en lutte avec le Danemark, laissaient leurs alliés supporter tout le poids de la guerre d'Allemagne. Lorsque les négociations de Cognet de la Thuillerie, habilement dirigées par Mazarin, eurent suspendu les hostilités entre la Suède et le Danemark et permis à Torstenson de rentrer en Allemagne, ce général s'avança rapidement vers les pays héréditaires de la maison d'Autriche, envahit la Bohême, remporta sur l'armée impériale la victoire de Jancowitz (mars 1645)[2] et marcha vers le Danube et la capitale de l'Autriche[3].

Pour assurer le succès de ses armes, il avait demandé que la France fît une diversion puissante sur le Rhin. Turenne répondit à cet appel, franchit le Rhin avant que son armée eût reçu les renforts nécessaires pour tenir la campagne[4], et il n'hésita pas à s'avancer avec une poignée de soldats jusqu'au centre de l'Allemagne, en Franconie. Il établit son quartier général à Mariendal ou Mergentheim, en Franconie; cédant trop facilement aux réclamations des chefs des Weymariens, il leur permit de disséminer leurs troupes à une assez grande distance de Mariendal, afin qu'ils trouvassent

[1] Voyez, t. I des *Lettres de Mazarin*, la lettre où le maréchal de Guébriant expose son projet, p. XXXIV et suiv.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 134.

[3] *Ibid.* p. 164.

[4] *Ibid.* p. 283.

plus facilement des vivres et des fourrages. Mercy, qui surveillait tous les mouvements de l'armée française, profita de cette faute, et, tombant à l'improviste sur Turenne, le mit en pleine déroute (5 mai 1645)[1]. Dans ce désastre, Turenne conserva toute sa présence d'esprit, couvrit avec quelques régiments la retraite de sa petite armée, et se retira dans la Hesse, où, soutenu par la Landgrave, fidèle alliée de la France, et par le général suédois Kœnigsmark, il ne tarda pas à reprendre l'offensive et à repousser les Bavarois, qui l'avaient poursuivi jusque dans les États de la Landgrave.

De son côté, Mazarin ne négligea rien pour réparer promptement et sûrement la défaite de Mariendal : encouragements et éloges donnés à Turenne[2], ordres envoyés pour rassembler une nouvelle armée sous le commandement du duc d'Enghien[3], dépêches aux plénipotentiaires français de Munster et aux alliés de la France pour atténuer notre défaite et annoncer les mesures prises pour l'effacer[4], tout prouve avec quelle énergie le cardinal se préparait à relever la fortune de la France. Le duc d'Enghien se montra, comme toujours, digne de la mission périlleuse qui lui était confiée. Il franchit rapidement le Rhin, réunit à son armée les troupes de Turenne, traversa le Necker et s'avança vers le Danube.

Mazarin stimulait vivement le prince[5], et, comme il connaissait son humeur enjouée, il mêlait des anecdotes de cour aux recommandations officielles. Il termine une dépêche, qui doit être datée du 25 mai, par les détails suivants sur Julie d'Angennes et le duc de Montausier[6] :

[1] *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 164, 168, 169, etc., texte et notes.

[2] *Ibid.* p. 170 et surtout p. 175 et 176.

[3] *Ibid.* p. 186, 187 et suiv.

[4] *Ibid.* p. 165, 166, 168.

[5] Voyez, p. 184 et suiv. des lettres imprimées, et, aux analyses p. 654, 658, 659, etc., des extraits de plusieurs dépêches adressées au duc d'Enghien.

[6] Affaires étrangères (SUÈDE), t. VI, f[os] 225-22. — Copie du temps.

J'acheveray cette lettre, vous donnant part comme hyer je donnay un furieux assaut à Mlle de Rambouillet et attendris en quelque façon sa dureté, ayant consenti au mariage du marquis de Montauzier, mais pour le retour de la campagne. Je luy dis que ce n'estoit pas la mode que les places attaquées se rendissent à un terme si long, notamment quand il n'y a aucune esperance de secours, sçachant bien que tous ses parents et ses amis sont contre elle. Je ne sçay pas si elle se fleschira; mais je sçay bien que je n'obmettray rien pour faire que M. de Montauzier puisse au plus tost se rendre auprès de vous entierement satisfaict.

Il est rare de trouver dans la correspondance de Mazarin de ces anecdotes de cour, dont ses carnets sont prodigues. Mais ses dépêches servent souvent à rectifier les assertions des historiens les plus autorisés. Nous en trouvons un exemple dans cette campagne de 1645. Si l'on en croyait un brillant écrivain, dont les études historiques ont contribué à faire mieux connaître les mœurs et la société de cette époque, le duc d'Enghien avait conçu un plan d'une grande hardiesse[1] : il voulait écraser les Bavarois, franchir le Danube, s'emparer de Munich et dicter à l'Empereur la paix dans Vienne. Aucun des documents contemporains ne fait mention de pareils projets, et il est à craindre que l'imagination de M. Victor Cousin, pleine des souvenirs de campagnes plus récentes, ne l'ait égaré. Ni les dépêches de Mazarin au duc d'Enghien, ni les instructions données à ce prince au nom du Roi, ni les mémoires des maréchaux de Turenne et de Gramont, qui commandaient des corps de l'armée française, ne parlent du plan de campagne dont M. Victor Cousin veut faire honneur au vainqueur de Rocroy et de Fribourg. Tous les documents que nous venons de rappeler se bornent à dire que le but de l'expédition

[1] *Jeunesse de Mme de Longueville*, par M. Victor Cousin, 3me édit., p. 295 : «Il (le duc d'Enghien) conçut le plan de campagne que Moreau exécuta en partie et qu'accomplit Napoléon. Il résolut de livrer à Mercy une grande bataille, et, après l'avoir dispersé, de marcher sur Munich et sur Vienne, et de dicter la paix à l'Empereur dans sa capitale.»

était de prendre des quartiers d'hiver en Allemagne, et, s'il était possible, de venger par une victoire l'affront que les armes françaises avaient subi à Mariendal. C'est pour atteindre ce but que le duc d'Enghien chercha plusieurs fois à attirer Mercy à une bataille, que le général bavarois s'efforçait d'éviter en se retranchant dans des postes inattaquables. Enfin, à Nordlingen, malgré la forte situation occupée par l'ennemi, le duc d'Enghien n'hésita pas à lui livrer bataille et remporta une victoire chèrement achetée (3 août 1645). La lettre que Mazarin lui adressa à cette occasion[1] confirme pleinement ce que nous avons dit du but que se proposait le duc d'Enghien. Après avoir parlé des différents bruits qui avaient couru sur la bataille de Nordlingen et rappelé les éloges mérités par le duc d'Enghien et Turenne, Mazarin continue ainsi :

Je suis asseuré que vous aurez faict toutes choses imaginables, après le gain de la bataille, pour en tirer le plus de fruict que vous aurez peu. Le peu d'infanterie que vous avez vous y aura esté un grand obstacle. Pour moy, je persiste tousjours à ce qui est porté dans vostre instruction[2], pour assurer les quartiers

[1] Archives des Affaires étrangères (Suède), t. VI, f[os] 271 et suiv. Copie du temps. Cette dépêche porte la date du 18 août 1645.

[2] Cette instruction se trouve dans le manuscrit français 4171 de la Bibliothèque nationale, f[os] 325 et suivants. Voici le passage auquel Mazarin se réfère : « Estant beaucoup à craindre que l'on ne retombe dans la mesme peine (d'être obligé de fournir en France des quartiers d'hiver à l'armée d'Allemagne), si ce n'est que le voyage de mondict sieur duc produise un establissement asseuré des quartiers au delà du Rhin, Sa Majesté estime que *ce dessein est celuy auquel il se doit principalement appliquer,* et il est veritable que ce sera un des plus grands services qu'il puisse rendre à l'Estat, principalement s'il pouvoit prendre et assurer des quartiers non-seulement pour les troupes du corps ancien de l'armée d'Allemagne (les Weymariens), mais aussy pour celles de l'armée qui le suit..... Il semble que, pour parvenir à l'execution de ce dessin, il faudroit tenter de prendre le chasteau de Menhin (Manheim) et ensuite Heidelberg et Heilbron, et, au cas que les Bavarois voulussent s'y opposer, *il y auroit lieu d'espérer la revanche de l'advantage qu'ils vieunent d'avoir sur ledict sieur mareschal de Turenne.* » La revanche avait été prise à Nordlingen. Il ne restait plus qu'à conquérir des quartiers d'hiver; mais la maladie dangereuse du duc d'Enghien et la réunion des troupes impériales aux Bavarois forcèrent les Français à renoncer à ce projet et à repasser le Rhin.

d'hyver, et crois qu'Heilbron et Heidelberg doivent estre pour cela vos principales visées. Je me persuade que, dans l'estonnement des ennemis, il vous aura esté plus facile d'emporter la premiere que si vous vous estiez resolu, avant que l'attaquer, d'attendre du renfort; mais, comme vous estes sur les lieux et que vous voyez de plus près ce qui est plus favorable et plus utile, on se remet entierement à la resolution que vous prendrez, vous asseurant, de la part de la Reyne, qu'elle sera approuvée et tenue la meilleure.

Un des principaux avantages que Mazarin espérait retirer de la victoire de Nordlingen était de contraindre le duc de Bavière à se séparer de l'Autriche et à conclure un traité particulier. En effet, ce prince, qui avait déjà entamé des négociations[1], suspendues par la défaite de Turenne à Mariendal, les reprit après la bataille de Nordlingen, comme on le voit par une dépêche du 3 septembre 1645, que Mazarin adressait au duc d'Enghien[2]:

Les avances que M. de Baviere faict aujourd'huy pour avoir moyen de s'attascher à cette couronne sont des fruicts que la France commence à tirer de vostre victoire; c'est une confession bien authentique de l'estat où vous l'avez reduict et de l'apprehension qu'il a des suites encore plus fascheuses. Il est constant, comme vous le jugez tres-bien, que la conclusion de ce traité, quand ce sera avec les seuretez requises pour ne pouvoir jamais douter d'une fidele execution, seroit la ruine infaillible de la maison d'Austriche en Allemagne et par consequent ailleurs, si ce n'est que, pour la prevenir, elle condescendist à la paix, qui, en ce cas, s'acheveroit avec tous les advantages que la France et ses alliez pourroient desirer.

Mais d'autant plus que les propositions sont belles et esclatantes, ce prince estant rusé et ayant toute sa vie accommodé ses negociations à ses interests presens, avec d'autant plus de circonspection y doit-on proceder, pour n'estre pas surpris. L'affaire est d'une nature que nous n'y pouvons prendre de resolution qu'aprez l'avoir communiquée à nos alliez et en avoir eu leur consentement, si nous ne voulons nous departir des maximes que nous avons pratiquées jus-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 140 et suivantes.

[2] Archives des Affaires étrangères (Suède), t. VI, f[os] 306 et suiv.

ques icy avec tant d'advantage et de reputation, et, manquant à la foy des traitez que nous avons ensemble, nous exposer à souffrir beaucoup plus de prejudice que nous n'aurions eu d'utilité d'avoir gagné le duc de Baviere.

Quand ce prince depescha, l'hyver dernier, son confesseur en cette cour si secretement, disoit-il, qu'autre qui vive que luy n'en avoit la cognoissance, l'Empereur et les ministres d'Espagne à Bruxelles en avoient eu en mesme tems participation, et ne s'oublierent pas, en descouvrant aussytost la chose en Hollande et aux ministres de Suede, [dans le but] de vouloir donner jalousie que l'on traitoit secretement à Paris, non seulement pour ledict duc, mais pour conclure, separement d'avec eux, une paix avec toute la maison d'Austriche, de sorte que, si nous n'eussions preveu cet artifice et agi avec toute sorte de sincerité, donnant part à nos dicts alliez de tout ce que ledict duc avoit proposé et de la response que l'on avoit faicte à son confesseur, de ne vouloir rien entendre qu'à Munster, les soupçons qu'ils en eussent conceus eussent esté capables de produire de tres-mauvais effects, notamment avec les sollicitations que leur faisoient pour lors l'Empereur et le roy d'Espagne, qui leur offroient toute sorte de partis pour un accord particulier. Par ce moyen le duc de Baviere ne pouvoit que profiter de cette negociation : car, ou il concluoit en France, s'il y eust rencontré son compte, ou, ne le faisant pas, il donnoit moyen à ceux de son party de jeter la division dans le nostre, et peut-estre mesme, si nos alliez eussent esté assez credules ou eussent eu mauvaise intention, ils se fussent prevalus du pretexte de cette negociation secrete pour se separer de nous; ce qui estoit d'autant plus dangereux que les Espagnols n'ont jamais rien oublié pour leur faire comprendre que, dans un accommodement particulier, ils peuvent esperer le double des advantages qu'ils auront en traitant conjoinctement avec nous, et dans la rage où l'Espagne est de se voir si maltraitée, il n'y a rien à quoy elle ne consentist pour pouvoir faire du mal et se venger de la France.

Il eust esté encore à apprehender que, quand mesme ledict duc eust eu et auroit à present, ainsy qu'il y a apparence, une intention tres-sincere de sortir d'embarras et s'asseurer de la protection de cette couronne, comme la necessité plustost que l'inclination luy en eust fait prendre la resolution, il n'eust pas changé, à soixante-dix ans, la conduite qu'il a tenue pendant un si long cours d'années, qui est de se regler sur les conjonctures qui arrivent, et n'eust pas manqué de pretextes pour nous eschapper quand il nous eust veu

sans alliez, et ensuite plustost en estat de chercher des moyens pour nous deffendre que pour assister les autres.

On peut recognoistre s'il est sujet à changer de pensée à mesure que les affaires changent de face : Quand il voit les affaires d'Allemagne en decadence par la victoire remportée à Fribourg, par la cheute de Philipsbourg et par la bataille que M. Torstenson gagna sur les Imperiaux[1], il envoie icy son confesseur pour faire toutes sortes d'offres. On luy respond qu'il faut traiter de cela à Munster; le confesseur, en partant, donne esperance que son maistre y envoyera les mesmes instructions à ses plenipotentiaires. Dans cet entretems, l'armée du Roy reçoit un eschec à Mergentheim[2]; dès lors ledict duc ne parle plus de rien, et ses deputez à Munster ne disent rien de semblable ny d'approchant à ce qu'avoit dict icy le confesseur. Aujourd'huy que son armée est defaicte à Nordlingen, il recommence ses pratiques, et tesmoigne toutes les ardeurs imaginables de conclure.

Tout ce que je dis n'est pas pour mespriser ny rejeter ses propositions; au contraire, je suis tres-persuadé que c'est le plus grand coup de partie que de le detacher d'avec nos ennemis. Je me suis seulement estendu sur sa maniere d'agir, afin que vous cognoissiez avec combien de raison on renvoie à negocier à Munster une chose qui, estant d'ailleurs si advantageuse, sembleroit devoir estre embrassée avec ardeur et conclue avec precipitation.

Les événements donnèrent raison à Mazarin : l'Empereur Ferdinand III envoya des secours au duc de Bavière au moment où le duc d'Enghien tombait dangereusement malade. L'armée française, qui avait entrepris le siége d'Heilbron, fut obligée de le lever et de repasser le Rhin. Le duc de Bavière avait encore une fois rompu les négociations. Il fallut, pour le contraindre à les reprendre, une nouvelle campagne, moins brillante, mais plus décisive que celle de Nordlingen. Turenne et Wrangel réunis envahirent la Bavière à la fin de 1646 et dévastèrent ce pays jusqu'aux portes de Munich. Ce fut alors seulement que le duc de Bavière se décida à signer la trêve d'Ulm (14 mars 1647), par laquelle il

[1] Bataille de Jancowitz, près du mont Thabor. Voy. p. 134 du présent volume.

[2] Ou Mariendal. Voy. p. 164 de ce volume, note 3.

s'engageait à garder la neutralité jusqu'à la conclusion de la paix.

Malgré les désastres qu'il avait essuyés, le duc de Bavière ne resta pas longtemps fidèle à cette convention. Encouragé par la défection des Hollandais, qui s'étaient séparés de la France en 1647, et par la révolte d'une partie de l'armée de Turenne, il rompit la trêve, joignit ses troupes à celles de l'Empereur, força les Suédois de se retirer dans l'Allemagne septentrionale et ravagea le landgraviat de Hesse[1], dont la souveraine n'avait cessé de témoigner à la France le plus courageux dévouement. Les Espagnols répandirent le bruit que les Français étaient d'accord avec le duc de Bavière et voulurent gagner les Suédois par les pratiques artificieuses qui déjà avaient détaché de la France la république des Provinces-Unies. On put craindre un instant que cette tactique des ennemis ne réussît. Mazarin s'en inquiéta, et on voit par ses dépêches à Chanut et à Turenne[2] avec quel empressement il s'efforça de calmer les soupçons des Suédois en rompant avec la Bavière. Il multipliait les lettres au représentant de la France près de Christine; il écrivait à cette princesse elle-même pour attester avec quelle fidélité la France exécutait ses engagements envers la Suède[3]. Il réussit ainsi à prévenir une rupture : les armées réunies de la France et de la Suède envahirent de nouveau la Bavière et contraignirent, l'épée à la main, le vieux duc Maximilien de presser l'Empereur de rendre le repos à l'Allemagne, en signant la paix de Westphalie. La conclusion définitive du traité est d'une époque postérieure (octobre 1648); mais elle avait été préparée par la période qu'embrasse ce volume et que nous venons de rappeler.

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 548, et principalement la note.

[2] *Ibid.* p. 536, p. 541 et suiv., 547, 549 et suiv., spécialement p. 553, 571, 572, 573, etc.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 575-578.

En résumé, la France avait conservé ses anciennes conquêtes des bords du Rhin, et elle en avait ajouté de nouvelles, entre autres l'importante place de Philipsbourg. Malgré quelques revers, son influence s'était accrue en Allemagne, et elle allait bientôt la consacrer par les traités de Munster et d'Osnabrück.

III.

Situation de l'Italie : Élection d'Innocent X (septembre 1644). — Efforts de Mazarin pour gagner le nouveau pape; ils échouent (1645). — La France prend les Barberins sous sa protection. — Plan formé par Mazarin pour enlever à l'Espagne les présides de Toscane et le royaume de Naples. — Expéditions d'Orbitello et de Piombino (1646). — Fontenay-Mareuil ambassadeur à Rome (1647). — Révolte de Naples (juillet 1647). — Le duc de Guise à Naples (novembre 1647-avril 1648). — Politique de Mazarin à son égard.

L'Italie était la contrée à laquelle Mazarin attachait le plus d'importance à cause de ses relations de famille et d'affection. Il voulait y affermir l'autorité de la France en même temps que la sienne, et lorsque le pape Urbain VIII (Barberini) mourut, le 29 juillet 1644, il ne négligea rien pour que le conclave élût un pape qui entrât dans ses vues politiques. Il désigna à Saint-Chamond, ambassadeur de France, le cardinal Sachetti comme le candidat le plus digne de la tiare[1]. En même temps, il recommanda à l'ambassadeur, pour le cas où il ne réussirait pas à faire nommer Sachetti, d'user du droit qu'avaient les principales puissances d'exclure les candidats qu'elles regardaient comme hostiles. L'ambassadeur devait surtout s'opposer à l'élection du cardinal Pamfilio, signalé comme dévoué à l'Espagne. Le parti français, dans le conclave, avait pour chef le cardinal Antonio Barberini, un des trois neveux du dernier pape Urbain VIII; il avait le titre de pro-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 249, note 2. Jules Sachetti, Florentin, avait été nommé cardinal, en 1626, par Urbain VIII. Il mourut à Rome le 28 juillet 1663, à l'âge de soixante-seize ans.

tecteur de France et était, en conséquence, chargé officiellement de défendre les intérêts de ce royaume[1]. Il devait s'entendre, pour toutes les questions relatives à l'élection du pape, avec l'ambassadeur Saint-Chamond et avec le cardinal Bichi, un des partisans les plus dévoués de la France; mais au dernier moment Antonio Barberini, voyant que la majorité penchait en faveur du cardinal Pamfilio, manqua à ses promesses : bien loin de donner l'exclusion à ce candidat, il lui promit son appui, dans l'espoir que par cette conduite il gagnerait les bonnes grâces du nouveau pape. Pamfilio fut élu le 15 septembre 1644 et prit le nom d'Innocent X.

Cette nouvelle affligea et irrita profondément Mazarin. Il s'en prit à l'ambassadeur Saint-Chamond et au cardinal Antoine : le premier fut rappelé et exilé dans ses terres; le second reçut ordre de faire enlever de la façade de son palais les armes de France, qu'il y avait placées comme protecteur du royaume. Un pareil éclat annonçait une rupture ouverte avec le nouveau pape; mais les mesures violentes n'étaient pas dans le caractère de Mazarin : il jugea plus sage de s'efforcer de gagner Innocent X; il lui écrivit, en octobre 1644, une lettre de respectueuse soumission[2]. Peu après, il chargea de M. de Grémonville (Nicolas Bretel), nommé ambassadeur à Venise, de passer par Rome et d'entamer des négociations avec le pape. C'est dans la correspondance de Mazarin[3] et de l'ambassadeur qu'il faut étudier cette lutte diplomatique, dont les mémoires du temps font à peine mention.

Grémonville devait réclamer du pape l'institution canonique d'évêques en Portugal et en Catalogne, contrées qu'Innocent X laissait sans pasteurs pour ne pas déplaire à l'Espagne. Il était aussi

[1] Voy. la lettre que lui adresse Mazarin, p. 25-27 de ce volume.

[2] *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 88-90.

[3] *Lettres, ibid.* p. 132, 148, 159. Les manuscrits des dépêches de Grémonville sont conservés à la Bibliothèque nationale.

chargé de demander l'extradition de Beaupuis, un des complices de Beaufort dans la conjuration tramée contre Mazarin en 1643[1], et surtout d'appuyer la candidature de Michel Mazarin au cardinalat. Ce frère du ministre était moine dominicain et maître du sacré palais; mais son ambition impatiente et son caractère impétueux[2] ne se contentaient pas de cette dignité de la cour pontificale. Il aspirait avec passion au cardinalat; il voulait que son affaire passât avant toutes les autres, et, par sa violence, il compromit le succès de la mission de Grémonville. Si l'on en croit les dépêches de cet ambassadeur, Michel Mazarin se hâta d'annoncer que Grémonville apportait au neveu du pape, Camille Pamfilio, le brevet d'un bénéfice de grand revenu. Dès la première audience qu'il obtint d'Innocent X, Grémonville, vivement pressé par le pape, lui déclara que le Roi donnait à son neveu l'abbaye de Corbie, qui valait trente mille livres de rentes. Après avoir reçu ce riche présent, Innocent X ne tint aucun compte des réclamations de la France et, comme pour la braver, il fit une nombreuse promotion de cardinaux sans y comprendre le frère de Mazarin. Enfin il laissa impuni un attentat commis contre l'évêque de Lamego, qui représentait à Rome les intérêts du Portugal et s'était placé sous la protection de la France. Cet évêque fut attaqué en plein jour par des bandits qu'avait soudoyés l'ambassadeur d'Espagne, et plusieurs de ses gens furent tués ou blessés[3]. Grémonville demanda satisfaction de cette violation du droit des gens, et ne pouvant l'obtenir, il quitta Rome. Pendant deux ans, la France n'eut plus d'ambassadeur auprès d'Innocent X.

Mazarin, convaincu qu'il n'obtiendrait rien du pape par la douceur, prêta l'oreille aux ouvertures que lui faisaient les Barberins. Il avait d'abord repoussé les propositions des neveux d'Urbain VIII,

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 665, note.

[2] *Ibid.* t. II, p. 159-160, fin de la note 2.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 148, note 2.

que persécutait Innocent X; il avait même blâmé son frère de les avoir écoutées[1]; mais lorsqu'il fut décidé à agir énergiquement contre le pape, il se réconcilia avec les Barberins, qui avaient un parti puissant dans Rome, et les prit sous la protection de la France. En même temps, il préparait une expédition navale destinée à occuper un poste important en Italie. De concert avec le cardinal Grimaldi, qui avait été nonce en France et était resté l'ami de Mazarin, il examina de quel point il pourrait s'emparer. Grimaldi avait d'abord proposé d'occuper le port de la Spezzia[2], dans l'État de Gênes. Ce port est devenu de nos jours un des plus considérables du royaume d'Italie, et tous les hommes compétents reconnaissent qu'il présente une situation excellente pour l'établissement d'un arsenal maritime. Mazarin ne l'ignorait pas; il ne fut arrêté que par la crainte de blesser la république de Gênes, alliée de la France. A défaut du port de la Spezzia, il résolut de s'emparer d'une des places que les Espagnols possédaient sur les côtes de Toscane et dans l'île d'Elbe[3], tels qu'Orbitello, Porto-Ercole, San-Stefano, etc. Ces *présides de Toscane*, comme on les appelait alors, étaient des postes considérables. L'Espagne y entretenait une garnison et y avait des arsenaux. C'était le lieu de relâche et d'approvisionnement pour les vaisseaux qui se rendaient dans le royaume de Naples, et, comme les vues du cardinal s'étendaient jusque sur les Deux-Siciles, il importait de s'assurer de quelques-uns de ces ports de Toscane. De concert avec le cardinal Grimaldi, il entretenait depuis longtemps des agents dans les États napolitains et y excitait les esprits à la révolte contre la tyrannie espagnole. Il aurait voulu, après avoir conquis les présides de Toscane, diriger une expédition vers Naples, enlever ce royaume à l'Espagne et lui donner pour roi le prince Thomas de

[1] Voy. *Lettres de Mazarin,* t. II, 98, et principalement p. 102 et suiv.

[2] *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 250.

[3] *Ibid.* p. 267, note 3.

Savoie-Carignan. D'après le projet de traité rédigé par Mazarin[1], le prince Thomas, devenu roi des Deux-Siciles, aurait cédé à la France Gaëte et un autre port situé sur la mer Adriatique; il devait conclure avec elle une alliance offensive et défensive, et dans le cas où ce prince ou ses descendants auraient hérité du Piémont, ils auraient abandonné à la France le duché de Savoie et le comté de Nice, en reconnaissance des secours qu'ils en auraient reçus pour la conquête du royaume de Naples[2].

Ce vaste plan, dont la réalisation aurait solidement établi la prépondérance française en Italie, était subordonné à l'occupation des présides de Toscane, et pour s'en emparer il fallait une flotte. Mazarin, depuis 1643, avait négligé la marine; il fallut acheter des vaisseaux en Hollande, en Portugal, et même en Suède, et se procurer à grands frais tout ce qui était nécessaire pour les équiper[3]. La flotte de l'Océan, commandée par l'amiral de Neuchèse, reçut l'ordre de rejoindre celle de la Méditerranée. Il était d'autant plus important de hâter les préparatifs de l'expédition que l'on avait à redouter les fièvres qu'engendrent en été les maremmes de Toscane. Mazarin espérait que la conquête d'un poste maritime comme San-Stefano serait terminée avant la fin de juin et que l'armée se dirigeant alors vers Naples échapperait à l'air pestilentiel des maremmes[4]. Pour donner une plus vive impulsion aux armements de Toulon, Mazarin envoya dans cette ville son frère, qu'il avait fait nommer, en 1645, archevêque

[1] J'ai publié ce projet de traité dans le tome II, p. 710 et suiv., du *Journal d'Olivier d'Ormesson.*

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, page 304, texte et note; p. 305 et *passim.*

[3] On trouvera aux analyses l'indication d'un grand nombre de dépêches de 1646 relatives aux armements qui se faisaient à Toulon.

[4] Voyez dans le *Mercure* de Vittorio Siri (t. VII, p. 117, de l'édit. de 1667) les instructions données à l'amiral de Brezé: «Et quanto alla cattiva aria delle coste di Toscana, purche avanti il fine de giugno si sia preso il porto di San-Stefano, si potrebbe appresso ben accomodarli.... e andarsene nel regno di Napoli dove l'aria è perfettamente salubre.»

d'Aix. Le caractère impétueux de Michel Mazarin, stimulé par l'ambition de conquérir enfin le chapeau de cardinal, convenait mieux pour une lutte déclarée que pour des négociations. Il était *tout feu* en cette occasion, dit Vittorio Siri [1]. Mais malgré son zèle, malgré les efforts du commandeur de Vincheguerre, de l'intendant de la marine d'Infreville et de l'amiral de Brezé, il fallut plusieurs mois pour achever les préparatifs de l'expédition maritime.

Mazarin fit précéder le départ de la flotte par un manifeste sous forme de lettre adressée au cardinal Grimaldi; il y exposait les griefs de la France contre Innocent X. Voici les principaux passages de cette dépêche, datée du 9 février 1646 [2]:

Si la France ne portoit autre respect au Saint-Siege apostolique que celuy auquel l'obligera l'armement que l'on fait à Rome à cette fin, ainsy que les confidents du pape s'en sont laissé entendre, il se peut dire qu'il en seroit bien mal pour le pauvre Estat ecclesiastique et que le pape le voulant deffendre sans besoin auroit trouvé le vray moyen de sa ruine, puisqu'il n'y auroit rien de plus aisé que de reduire en fumée par mille moyens tous les beaux projects que nos ennemis mettent dans l'esprit de Sa Sainteté et de l'obliger par la force à rendre cette justice que l'on refuse à de simples prieres. Mais au mesme temps que Dieu a permis qu'il y eust tant de duretés en un pere commun envers le fils aisné de l'Eglise, il a aussy pourveu qu'il y eust en Leurs Majestez une surabondance de pieté et de reverence envers le Saint-Siege qui suppleast à cet autre inconvenient, et sans laquelle il est constant qu'il se verroit bientost dans la chrestienté un bouleversement general de toutes choses.

Le pretexte qu'a pris le pape pour s'excuser de rien faire en la cause de Messieurs les Barberins en faveur de la France, que le Conseil estoit divisé là dessus, et que ce n'estoit pas la veritable intention de la Reyne, est offensant et injurieux à l'honneur et à l'autorité de Sa Majesté, qui ne prend jamais que les resolutions qu'il luy plaist, et quand mesme il y auroit eu de differents

[1] Tutto fuoco. *Il Mercurio* de Vittorio Siri, *ibid.*, p. 131.

[2] Archives des Affaires étrangères (Rome), T. XCIII, minute de la main de Lyonne.

advis dans le Conseil (ce qui est absolument faux), Sa Majesté s'estant determinée à un, soit par la pluralité des voix ou autrement, il ne seroit plus question de sçavoir si d'autres ont opiné au contraire, parce que tous seroient esgalement obligez à le soustenir et à en procurer l'execution avec la mesme ferveur.

Mais bien loing qu'en cela le Conseil ayt esté divisé, [particulierement] sur le subject de la personne mesme que le pape croit luy estre plus favorable[1], je diray en toute confiance à Vostre Eminence que m'estant venu voir hyer matin, et parlant ensemble de toutes ces affaires-là et du tort que l'on avoit à Rome de s'attendre à [son appuy], vivant comme ils font avec cette couronne, il me dict positivement que, pour leur en oster une bonne fois la croyance, il avoit resolu de proposer, dans le Conseil du mesme jour, que Sa Majesté envoyast saisir Avignon et tous les revenus du Saint-Siege, et d'autres fois sur le fait de Beaupuy il a proposé publiquement dans le Conseil, aprez me l'avoir dict en particulier en diverses occasions, qu'il falloit faire une protestation là dessus en plein Consistoire, sans que jamais j'aye voulu permettre qu'on discutast une pareille proposition.

Il ne se peut rien adjouster à la prudence et à l'adresse avec laquelle Vostre Eminence s'est conduite dans la derniere audience du pape. Avec tout cela les conseillers de Sa Sainteté sont si disposez à tourner tout en venin et à faire leur profit de tout pour fortifier Sa Sainteté dans la conduite qu'il (*sic*) a prise envers la France que, parce que Vostre Eminence, avec beaucoup de raison et grande sagesse, a representé toutes choses avec moderation pour ne pas desesperer le pape [en lui persuadant] que l'affaire ne fust accommodable, pour vous mesnager aussy afin de pouvoir estre plus utiles dans la suite de la negociation, nous avons sceu qu'ils lui ont persuadé que le Roy avoit fait icy un grand esclat pour imprimer de la terreur, mais que Vostre Eminence avoit

[1] Cette personne est certainement Monsieur le Prince (Henri II de Bourbon, prince de Condé), dont Mazarin se plaignait dans une dépêche du 20 janvier 1646, citée page 279 du présent volume. Quoi qu'en dise Mazarin dans ce manifeste destiné au public, il est certain qu'il était alors en lutte avec le prince de Condé et se plaignait des relations de Henri de Bourbon avec la cour de Rome. Les carnets en fournissent des preuves nombreuses. On lit dans le carnet VII, f° 37 v° : «M. le Prince parla per tutto all' avantagio di Roma,» et dans le carnet VIII, p. 6 : «Avisi di Genova e Milan che il principe di Conde era contrario alla condotta delli Barberini.» Les Barberins étaient alors sous la protection de la France. Les attaquer, c'était attaquer la politique de Mazarin.

ordre d'adoucir et de moderer par ses discours tout ce qui auroit pu deplaire. Vostre Eminence jugera de là s'il y a moyen de rien faire de bon, Sa Sainteté estant environnée de gens qui donnent à tout la couleur et l'interpretation que leur passion leur dicte.

Vostre Eminence me permettra seulement de luy dire avec ma liberté accoustumée que je n'aurois point voulu dire à Sa Sainteté, ce *dato et non concesso,* que toutes ces mesintelligences viennent de ne m'avoir pas obligé en mon particulier, parce qu'il n'y a rien au monde de si faux. Plusieurs personnes icy peuvent tesmoigner avec quelle indifference j'ay tousjours regardé ce cardinalat pour mon frere, et la peine que j'ay eue à donner les mains que la Reyne s'embarquast à cette demande[1], quelque esperance et quelque advance qu'en eust fait faire Sa Sainteté. Personne n'ignore aussy les refus continuels que j'ay faits de la nomination, dont je ne suis pas seulement pressé par la Reyne, mais par Monsieur et par monsieur le Prince, qui dict tout haut assez publiquement que jamais il ne souffrira que monsieur son fils[2] soit nommé avant mon frere; mais preuve demonstrative de cette verité, il n'y a qu'à faire reflexion, si avant qu'on pust dire que cette affaire-là eust manqué. la France ne se plaignoit pas desjà hautement de la partialité que le pape avoit tesmoignée pour nos ennemis dans le mariage de sa niepce, en la promotion du cardinal Gio Carlo[3], dans les affaires de Catalogne et celles de Portugal[4], en l'advancement de tous les prelats qui estoient adherents au parti contraire, et en la depossession de tous ceux que l'on croyoit affectionnez à la France, et generalement en la concession des croisades[5] et de toutes les graces que les Imperiaux et les Espagnols avoient demandées, et

[1] Rien de plus faux que cette indifférence affectée par Mazarin. Il ne cessa au contraire de faire du cardinalat de son frère une des affaires diplomatiques qu'il poursuivit avec le plus d'ardeur. On le lui reprocha publiquement, et, le 22 septembre 1648, le président de Novion dit, en plein parlement, que le chapeau de Michel Mazarin avait coûté douze millions à la France (au moins cinquante millions de monnaie moderne). Omer Talon (*Mémoires*, p. 276, édit. Michaud et Poujoulat) rapporte le fait. L'assertion du président de Novion ne fut pas contredite.

[2] Armand de Bourbon, prince de Conti, second fils du prince de Condé, était destiné à l'état ecclésiastique et aspirait à la dignité de cardinal.

[3] Jean-Charles de Médicis. Voy. la table alphabétique à la fin du volume.

[4] Voy. p. 148, note 2.

[5] *Cruzadas*, ou impôt pour les croisades, que les rois d'Espagne prélevaient sur le clergé avec l'autorisation du pape.

lorsque la seconde promotion se fit on ne fut pas touché icy que mon frere ne s'y trouvast point compris, parce que l'on vit que le pape avoit eu pour but de la composer toute de partisans d'Espagne et de leurs subjects et d'attendre le sieur de Gremonville[1], afin qu'ayant asseurances, de Leurs Majestez, de graces assez considerables pour son neveu[2], il luy fist l'affront plus complet le lendemain de son audience, dont les Espagnols exulterent tant.

Depuis cela on a veu si la France a rien pu obtenir de Sa Sainteté même en la plus rigoureuse justice, et si, au contraire, on n'a pas contre toutes les lois divines et humaines donné protection ou asile à l'assassin d'un cardinal[3], si on n'a pas voulu brouiller ce royaume par la negociation d'Hersent[4], si on a gardé non-seulement aucune bienseance, mais aucune formalité de justice et si on a eu autre but que de plaire aux Espagnols en faisant passer pour crime à ces messieurs (les Barberins) la protection qu'ils avoient receue de cette couronne, les violences et persecutions n'ayant commencé que depuis qu'ils s'en sont declarez serviteurs.

Voilà donc les veritables subjects de ces mesintelligences, et non pas mon interest particulier, qui consisteroit plus tost, pour mille respects[5], que Vostre Eminence peut juger, à tenir le Saint-Siege et la France en tres-estroite union, s'il avoit esté possible. Aussy peut-on voir si ce lasche motif est capable de me toucher et par la façon dont je vis icy, qui est assez publique et avouée d'un chacun et par l'estat que j'ay fait des belles propositions du cardinal Sforce[6] à M. Gueffier, dans lesquelles je ne doute point que ce pretendu cardinalat n'eust esté facilement compris, pour peu de disposition que j'eusse eu à y prester l'oreille. Je ne parle point des discours que l'ambassadeur de Florence a tenus à l'Ondedei et à Rucellaï : que le pape me donneroit le camerlingat[7] et toutes les charges du cardinal Antoine, et de tous autres semblables dont on me faict tous les jours ouverture par diverses voyes. Je vous ay entretenu un peu au

[1] Voy. ci-dessus, p. XIX.

[2] L'abbaye de Corbie avait été donnée au cardinal Pamfilio, comme on l'a vu plus haut, p. XX.

[3] Beaupuis. Voy. t. I, p. 665, note 1.

[4] Voy. sur Hersent et ses négociations avec la cour de Rome, p. 236, note 4, du présent volume.

[5] Ce mot est pris souvent, à cette époque, dans le sens de *considérations*.

[6] Voy. pour ce nom et ceux qui suivent la table alphabétique.

[7] Le cardinal Camerlingue avait la présidence de la Chambre apostolique et une grande autorité pour l'administration temporelle des États pontificaux.

long sur cette matiere; mais je vous confesse aussy que c'est celle qui est la plus capable de me faire sauter aux nues, parce que c'est une pure supposition et que rien n'est si contraire et à mon humeur et à la forme de vivre que je me suis proposée, et je mettrois ma vie que le pape en son ame n'en doute point.

Après avoir énuméré les griefs de la France contre Innocent X, Mazarin, pour se concilier l'opinion publique, offrait la paix et en stipulait les conditions :

« Sa Majesté, disait-il en parlant du roi de France, donnera volontiers au bien public ses ressentiments, oubliera tout le passé, ne prétendra nulle grâce à l'avenir et se tiendra assez satisfaite du Pape, pourveu premièrement :

« Qu'Elle soit considérée à Rome, dans les affaires de Catalogne, comme le seroit le *moindre prince du monde qui la possédât;*

« Que dans celle de Beaupuis, on satisfasse à toutes les lois divines et humaines qui requièrent qu'on le remette pour être châtié;

« Et touchant la maison Barberine, qu'elle ne reçoive point de préjudice pour être (les Barberins) serviteurs de cette couronne, et que tout en voulant faire rendre compte de leur administration, ce soit par les formes accoutumées de la justice et ayant égard à l'équité et à la bonne foi, dans laquelle ils sont sûrs des brefs du feu Pape, qui les exemptoient d'une pareille recherche, et que, du reste, on voie que c'est la raison et non pas la haine et l'animosité qui règle leur poursuite. »

Tout en offrant la paix, Mazarin préparait la guerre, et les voies de conciliation n'ayant pas réussi, la flotte mit à la voile dans les derniers jours d'avril 1646. Elle était sous les ordres de l'amiral de Brezé, déjà célèbre par la victoire de Carthagène.

Mazarin, en donnant avis au prince Thomas du départ de la

flotte dans une dépêche du 5 mai[1], lui rappelait que le but principal de l'armement était l'expédition de Naples :

Si avant qu'y aller, ajoutait-il, on peut s'estre emparé par force de quelque poste des ennemis dans la Toscane, outre l'advantage qu'on en retirera, il fera un autre bon effect dans le royaume de Naples de faire voir aux peuples que l'on est en estat d'entreprendre des choses considerables et que l'on en vient à bout heureusement. On aura, ce pendant, le temps de negocier et de concerter ce qu'il faut, avec les personnes que Vostre Altesse sçait, pour le succez de ce dessein, et j'ay à tous momens de nouvelles occasions de croire que, pour peu que nos efforts soient secondez, dans le commencement, (par) des intelligences dans le pays, qui ont esté le fondement de nostre armement, les peuples voyant, d'ailleurs, qu'on leur veut bailler un maistre[2] pour la personne et la maison duquel ils ont grande (*sic*) amour et grande estime, il y a tout subject de s'en promettre des succez tout à fait advantageux et extraordinaires. Je laisse à juger à Vostre Altesse avec quel ravissement de pareilles nouvelles seroient receues icy et quels transports j'aurois en mon particulier d'avoir esté assez heureux pour contribuer quelque chose à une advanture si esclatante et si glorieuse pour Vostre Altesse.

Je la supplie tres-humblement de se souvenir tousjours de la priere que je luy ay faite de caresser et de traiter favorablement le duc de Brezé et les personnes qu'il ayme. Je m'asseure qu'il en aura satisfaction, et estant de plus mon amy particulier, je prendray une part bien sensible à toutes les graces qu'Elle aura agreable de luy faire.

Vostre Altesse verra de quelle façon on fortifie, dans ce commencement, l'armée navale de nombre de vaisseaux fort bien armez, que l'on fera bientost suivre d'autres de mesme avec de nouvelles troupes, et comme Elle peut estre certaine que l'on n'oubliera rien de ce costé-cy pour donner plus de moyen à Vostre Altesse d'entreprendre quelque chose de grand, Elle doit, s'il lui plaist, agir avec cette entiere asseurance.

Je prie Vostre Altesse, en cas que nous prenions quelque port de Toscane, de s'appliquer à le faire aussytost mettre en bon estat, et, s'il falloit s'en esloi-

[1] Affaires étrangères (Turin), t. XLII; minute de la main de Lyonne. Il n'y a pas de pagination dans ce volume.

[2] Le prince Thomas, auquel la France destinait la couronne de Naples. Voy. ci-dessus, p. XXI-XXII.

gner avant que les fortifications soient achevées, de songer à y laisser quelque ingenieur ou personne bien entendue pour prendre le soin de les faire continuer sans perdre de temps.

La première escadre, dont Mazarin annonçait le départ, avait quitté Toulon le 26 avril. Elle cingla vers le port de Vay, dans le golfe de Gênes, où le prince Thomas s'embarqua avec le corps d'armée qu'il commandait. La flotte se dirigea ensuite vers la côte de Toscane. Arrêtée quelque temps par les vents contraires, elle aborda enfin, le 9 mai, dans la baie qui s'ouvre entre Telamone et Monte-Argentaro. Là se trouvaient groupés les principaux postes occupés par les Espagnols. Après avoir pris possession de San-Stefano, situé au fond de la baie, le prince Thomas résolut de mettre le siége devant Orbitello. Cette place était défendue par une nombreuse garnison que commandait un capitaine renommé, Carlo della Gatta[1]. La situation d'Orbitello en rendait le siége difficile : bâtie sur un lac, cette ville ne communiquait avec la terre ferme que par une chaussée étroite, que les assiégés pouvaient aisément défendre. Maîtres du lac, ils recevaient des vivres et des munitions par Porto-Ercole. Mazarin aurait voulu que, pour priver Orbitello de cette ressource, on s'emparât tout d'abord de Porto-Ercole. Il écrivait au prince Thomas vers le 10 mai[2]:

Depuis la nouvelle de la prise de Porto-San-Stefano, nous n'en avons receu aucune de l'armée. Je les attens avec l'impatience que Vostre Altesse peut s'imaginer, puisqu'il importe au dernier point, pour plusieurs raisons, de venir à bout au plus tost de ces postes et d'en chasser tout à faict les Espagnols avant que les maladies se jettent en nostre armée, comme il est à craindre, la saison s'advançant, (et) ces lieux-là n'estant pas propres aprez le mois de juin pour y faire une grande demeure en bonne santé, outre que l'on perd d'ordi-

[1] *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 303, note 3. — [2] Archives des Affaires étrangères (Turin), t. XLII; minute de la main de Lyonne. (Pas de pagination)

naire plus de monde dans la longueur des sieges qu'en hazardant quelque chose pour les enlever promptement.

Je ne sçay pas s'il est vray, ce que l'on mande de quelques endroits d'Italie, que Vostre Altesse avoit fait attaquer en mesme temps Porto-Hercole[1] et Orbitello, ainsy que portoit l'instruction. A la verité, c'eust été un grand coup, et je ne doute nullement que, s'il y a eu des troupes suffisamment pour faire les deux sieges ensemble, Vostre Altesse ne l'ayt fait.

Elle verra, par le memoire du Roy, que l'on n'oublie rien d'icy pour renforcer l'armée de mer et de terre au delà mesme de ce que l'on avoit esperé et que l'on avoit creu de pouvoir faire, et je ne doute nullement que surpassant, de nostre costé, les expectatives que l'on pouvoit avoir, Vostre Altesse, du sien, ne se contentera pas des devoirs[2] ordinaires, ny M. le duc de Brezé, non plus, en ce qui le regarde.

On a fait donner de nouvelles recreus et des quartiers pour le regiment de Carignan, comme Vostre Altesse a desiré, de façon qu'au commencement du mois qui vient il sera prest à s'embarquer pour aller joindre l'armée. On mande qu'elle grossist extremement de troupes italiennes, qui y accourent, et je suis asseuré qu'elle le sera tousjours de plus en plus[3], si, par la conqueste des postes que nous attaquons, nous relevons la gloire des armes du Roy et que nous nous mettions en estat d'entreprendre de plus grands desseins. Cependant il est bien important de ne rien oublier pour conserver les applaudissemens que toute l'Italie donne à cette armée et pour correspondre à l'attente, que chacun a, qu'elle puisse mettre à fin tout ce qu'elle entreprendra, veu la foiblesse des ennemis, le mescontentement des peuples qui sont sous leur obeissance et le malheur qui les suit.

Aussy, ces considerations estant reelles, fondées sur la verité, elles nous peuvent dispenser de suivre exactement les regles, et nous convient à pousser les affaires vivement dans l'estonnement et le peu de resolution de ceux que nous avons à combattre.

J'avoue à Vostre Altesse que je suis extremement surpris de n'apprendre depuis si longtemps rien de solide de l'affaire de Naples, *qui a esté le principal motif de tout cet armement*. Peut-estre qu'à present toutes choses seront ajus-

[1] Nous avons suivi l'orthographe du manuscrit. On écrit ordinairement *Porto-Ercole*.

[2] Mot douteux.

[3] Il y a ici une ellipse qu'il est facile de suppléer : *que l'armée sera tous les jours de plus en plus forte*.

tées et que, par le premier courrier, je seray delivré de l'inquietude en laquelle je suis sur cette affaire. Il faudra pourtant bien prendre ses mesures, afin que nous ne soyons pas exposez à y recevoir un affront.

Dans une addition à cette lettre, Mazarin insistait plus vivement encore sur la nécessité de s'emparer de Porto-Ercole :

J'adjouste ce mot pour dire à Vostre Altesse que j'espere tousjours qu'Elle aura fait attacquer Porto-Hercole et le fort Philippe en mesme temps qu'Orbitello; mais que, si cela n'avoit pas esté, il importe absolument, et au service du Roy et à la reputation de ses armes, qu'on ne parte point de ces quartiers-là que tout ne soit bien nettoyé, si ce n'est peut-estre pour aller à l'autre dessein [1]; auquel cas mesme il faudroit tousjours avoir intention de revenir achever celuy-cy. Car il vaudroit mieux n'avoir point du tout tenté l'entreprise que de la laisser imparfaite. Vostre Altesse verra ce que Sa Majesté luy en escrit, et je m'estens encore plus sur cette matiere avec M. le duc de Brezé.

Et plus loin :

Je reviens à ce qui est de nettoyer tous ces postes avant que l'armée en parte et [j'] adjouste que, quand la legereté ou la mauvaise humeur de quelques François, ce que je ne crois pas, les porteroit à chercher des pretextes pour avoir occasion de s'en revenir sans tenter autre entreprise que celle d'Orbitello, il n'y a personne qui soit assez hardy pour oser contredire les sentimens ny desobeir aux ordres de Vostre Altesse, quand Elle declarera qu'Elle veut se tenir à l'execution ponctuelle de ceux de Sa Majesté. Je ne sçay si, pour faciliter toutes choses au cas qu'il vint quelque obstacle du costé des vaisseaux, Elle ne jugeroit point à propos d'interesser le comte Doignon [2] par sa gloire en lui donnant quelque attaque à faire où il puisse acquerir de l'honneur.

Cette dépêche prouve que Mazarin voulait que l'on enlevât rapidement les postes de Toscane, et que, sans s'arrêter au siége

[1] L'attaque contre Naples. On voit avec quelle insistance Mazarin revient sur ce projet, dont ne parlent pas les historiens.

[2] Louis Foucault, comte du Daugnon, que Mazarin écrivait Doignon, commandait la flotte sous les ordres du duc de Brezé.

régulier de chaque place, on brusquât les attaques, afin de poursuivre l'entreprise essentielle, l'expédition de Naples. Malheureusement le prince Thomas ne suivit pas les conseils du cardinal. Il s'obstina au siége d'Orbitello, qui, conservant la liberté des communications avec Porto-Ercole, recevait sans cesse des provisions et pouvait opposer une longue résistance. Une dépêche du 9 juin prouve que Mazarin croyait toujours, à cette date, que les places de Toscane devaient être prises et que l'on entreprendrait l'expédition de Naples. Il écrivait à d'Argenson, qui remplissait sur la flotte les fonctions d'intendant [1]:

Quoy que je ne doute point que, si Porto-Hercole n'a pas été attaqué en même temps qu'Orbitello, celui-ci pris, on n'aura perdu un moment de temps pour attaquer l'autre, neantmoins en tout cas, s'il s'y étoit rencontré quelque difficulté qui ne me peut tomber dans l'esprit, je vous prie de faire en sorte que, tout autre respect [2] cessant, on ne manque point à attaquer le dit Porto-Hercole et Fort-Philippe et de nettoyer tous ces endroits-là, si ce n'étoit que le temps presse pour l'execution de l'autre dessein que vous sçavez [3].

Informé des retards qu'éprouvait le siége d'Orbitello, de l'affaiblissement de l'armée et des intentions de retour que manifestaient la plupart des chefs, Mazarin ne cessait de stimuler le prince Thomas. Il lui rappelait dans une dépêche du 11 juin 1646 [4] les ordres formels du roi. On sent, dans le langage du cardinal, au milieu des éloges dont il comble le prince une certaine défiance : le général lui paraît manquer de fermeté. Cependant, comme le prince Thomas avait promis formellement qu'Orbitello serait pris avant la fin de mai, le cardinal compte toujours qu'on entreprendra l'ex-

[1] Archives des Affaires étrangères (Turin), t. XLII; minute de la main de Lyonne.

[2] Dans le sens de *considération*, comme on l'a vu plus haut.

[3] C'est-à-dire l'*expédition de Naples*.

[4] Affaires étrangères (Turin), t. XLII; minute de la main de Lyonne.

pédition de Naples. Il indique les mesures que l'on pourrait adopter pour en assurer le succès, examine les moyens de transport pour les troupes, et expose les précautions prises pour que l'armée ne manque ni de vivres, ni d'argent, ni de munitions; mais en même temps il exprime son étonnement de deux nouvelles qu'il a reçues :

L'une, dit-il, qu'il n'y a dans l'armée que quatre mille hommes; et à la verité, c'est ce que je ne puis comprendre, puisque, sur les extraits des revues de l'embarquement, qui sont assez exacts, il faudroit que les troupes fussent, en douze jours qu'elles ont esté à terre, diminuées ou desbandées de plus de moitié; l'autre que la resolution paroissoit generale, hors en Vostre Altesse, de se retirer aprez la prise d'Orbitello, supposant que Sa Majesté aura assez de satisfaction de ce qui aura esté fait.

Il semble que, quand je depeschay avant-hyer le courrier Maurini[1], j'avois quelque pressentiment de cela, puisque je pris le soin, que Vostre Altesse aura veu, de faire envoyer des ordres bien precis pour faire nettoyer, au moins, les postes de Porto-Hercole et du fort Philippe avant que l'armée quitte ces quartiers-là, si ce n'est que ce fut pour aller à la grande entreprise[2], auquel cas mesme ce devoit estre avec intention d'y revenir, estant certain qu'il vaudroit mieux n'y avoir rien tenté que de laisser l'œuvre imparfaite de la sorte.

Ce seroit bien alors que toute l'Italie diroit avec raison que l'humeur des François les rend incapables de pousser un grand dessein jusqu'au bout, et qu'aprez le premier feu jetté la moindre difficulté les arreste tout court et les fait relascher de tout ce qu'ils avoient determiné de faire, et que leur impatience est si grande, que non-seulement elle leur fait abandonner les entreprises à demy faites, mais mesme quand tout leur rit pour les achever heureusement. Mais je crois qu'on y a pourveu suffisamment par les ordres exprez de Sa Majesté, dont M. Le Tellier adresse encore des duplicata par une autre voye, et je n'estime pas qu'aprez cela il y ayt qui que ce soit, dans l'armée, qui, sous quelque pretexte que ce puisse estre, propose rien au contraire, particulierement quand la fermeté de Vostre Altesse à vouloir executer les intentions du

[1] Probablement le courrier qui avait porté la dépêche du 9 juin à d'Argenson. — [2] Expédition de Naples.

Roy fera cognoistre à un chacun que l'on ne peut y hesiter sans blasme, outre qu'il ne peut y avoir de personne sensée qui ne voye que, si ç'a esté par eslection que l'on a tenté plustost cette entreprise qu'une autre, c'est aujourd'huy une necessité de l'achever.

Je crois tout ce que je vous mande superflu, non-seulement par ce que les termes de la premiere instruction y estoient tous formels et que, par consequent, M. le duc de Brezé et M. d'Argenson n'auroient pas consenti qu'on eust (*sic*) parti de là, laissant l'ouvrage imparfait, que pour une entreprise plus grande.

Quant au dessein de Naples, que je vois estre le principal subject de la depesche, j'ai consideré meurement tout ce que Vostre Altesse m'a fait la faveur de m'en mander, les advis qu'Elle en a et la bonne disposition de toutes choses, et [je] juge qu'il ne faut pas s'attendre, pour les raisons que Vostre Altesse marque, que jamais il se puisse rencontrer une si belle conjoncture pour faire l'entreprise, si tant est que l'on puisse faire un fondement solide sur ce que le pere Theatin a dit à Vostre Altesse : que les principaux chefs à qui les ennemis confient la defense du royaume doivent, à nostre arrivée, se ranger de nostre parti; ce qui est un advantage incomparable dont Vostre Altesse peut mieux que nous examiner la verité par les circonstances [1]. . .

Par les advis que j'ay de Florence et par ce que vous mandez à M. Le Tellier qu'Orbitello aura esté pris dans tout le mois passé [2], il est impossible que l'armée soit demeurée oysive jusqu'à la reception de cette depesche et [que], quand elle vous sera rendue, les armes du Roy ne soient dans Porto-Hercole et le fort Philippe, estant certain que la prise de ces deux postes ne coustera pas tant que celle d'Orbitello, où il y a six cents hommes dedans, et l'abbé Busquet me mande qu'il n'y en a pas trois cens dans les autres.

Il semble donc que l'armée se trouvant à moitié chemin, la plus grande partie des despenses estant faites, les choses estant si bien disposées dans le pays, et nos intelligences si considerables, les ennemys si foibles et si espouvantez, un tel morceau vaut bien qu'on ne laisse pas eschapper une occasion qui vraysemblablement ne peut jamais revenir si favorable ny si belle. Il n'y a que les moyens de l'execution qui me tiennent en suspens; car absolument je ne sçaurois concevoir d'y aller autrement que par mer. Vostre Altesse verra,

[1] Plusieurs mots ont été rognés au bas de la page. Le sens était probablement : *par les circonstances que Vostre Altesse peut cognoistre.*

[2] C'est-à-dire *dans le cours du mois passé* (du mois de mai).

dans le memoire du Roy, les inconveniens que l'on trouve à y mener l'armée par terre, et on les juge si grands, qu'on ne croit point absolument y devoir penser, à moins que l'on [ne] trouvast moyen d'engager le pape avec nous par quelque proposition advantageuse au Saint-Siege, ou à sa maison, à quoy MM. les cardinaux pourroient travailler à Rome, s'ils y voyent quelque disposition, ou que, du moins, Sa Sainteté fermast les yeux et consentist tacitement à nostre passage. Encore faudroit-il avoir bien pris ses seuretez pour la retraite, au cas que l'entreprise n'eust pas un bon succez.

On envoyera continuellement des renforts de troupes, et on a depesché des courriers exprez pour les haster. J'ay seulement beaucoup de desplaisir de voir comme elles se dissipent, et il ne faut rien oublier pour esviter ce desordre. L'armée de mer, au commencement du mois prochain, aprez que l'escadre de Neufcheze l'aura jointe, sera la plus belle, la plus forte et la mieux armée que la France ayt jamais mise à la voile. Si les vaisseaux executent ce qu'ils ont promis, de mettre à terre cent hommes chacun, ce corps seul doit faire prez de quatre mille hommes.

J'escris à M. d'Argenson que, s'il est jugé à propos par Vostre Altesse de fortifier l'armée de troupes italiennes, qui pourront tenir davantage que les autres, ils employent[1], de l'argent qu'ils ont entre les mains, ce qu'il en faudra pour faire les levées, pourveu qu'il y ayt apparence qu'elles reussisent à bien et promptement, et l'abbé Bentivoglio y travaillera aussy de son costé[2].

Je depesche aujourd'huy à l'armée navale, par la voye de Provence, un de mes gentilshommes qui porte à M. d'Argenson deux cent mille francs (*sic*) en lettres de change payables à Florence ou à Livourne, à lettre veue, et outre cela une lettre de credit aux mesmes endroits de cent autres mille livres (*sic*).

J'ay, en outre, donné de tels ordres à Rome, par les moyens de mes amis, que M. d'Argenson, y envoyant, pourra toucher autres deux cent mille livres, voire cent mille escus en [cas de] necessité, outre ce qui a esté ordonné par le Roy pour les travaux et despenses extraordinaires et pour le payement des troupes sur le pied de cinquante hommes par compagnie.

Vostre Altesse inferera, s'il luy plaist, de là, avec quelle passion je souhaite

[1] Le pluriel est bien dans la minute et s'explique parce que d'abord on avait écrit, à la suite de M. d'Argenson, *et à l'abbé Bentivoglio*. Ce dernier nom a été effacé.

[2] Ce membre de phrase a été ajouté pour remplacer le nom de l'abbé Bentivoglio rayé plus haut.

de voir faire quelque chose de grand, et je puis l'asseurer que MM. des finances ne sçavent rien de toutes ces remises d'argent et que j'ay tout trouvé sur mon credit et me suis engagé bien volontiers. Il est vray que ledict sieur d'Argenson a ordre de n'en depenser pas un sol, comme il est juste, sans une absolue necessité et sans que cela serve à faire agir l'armée glorieusement et avec utilité pour le dessein de Naples, ou quelque autre de grande importance. Enfin, Monsieur, voilà pour un besoin les deux cent mille escus dont Vostre Altesse m'a parlé dans sa lettre en passant, quoyque sans faire instance, et certainement, dans le tems où nous sommes, c'est un petit miracle d'avoir donné lieu, en un instant, qu'on puisse faire estat d'une telle somme, et je me resjouis que les difficultez d'aller à l'entreprise de Naples, qui ne consistoient qu'au manque d'argent, soient toutes ostées.

Ces citations suffisent pour prouver combien Mazarin tenait toujours à l'entreprise de Naples. Cependant, en voyant la lenteur du siége d'Orbitello, il commençait à douter de la possibilité de tenter cette expédition lointaine. Dans le cas où il faudrait y renoncer, il engageait le prince Thomas à s'emparer de Piombino et insistait sur l'utilité de cette place :

Elle seroit écrivait-il, d'un advantage incomparable pour les affaires de Rome, parce que la proprieté en appartenant à un neveu du pape[1], Sa Majesté auroit en main de quoy le mettre facilement à la raison, et, au cas que l'on n'aille point à Naples, je prie Vostre Altesse de faire tout ce qui pourra dependre d'Elle, afin qu'on ne revienne point sans avoir nettoyé cet endroit-là de Piombino, si quelque autre chose plus importante n'appelle ailleurs, et Vostre Altesse pourroit mesme, pour faciliter davantage les choses, si elle le juge à propos, selon la conjoncture, en faire faire l'entreprise par M. de Brezé, afin que l'envie d'acquerir cette gloire l'obligeast à surmonter tous obstacles, pendant qu'Elle donnera ordre aux reparations des postes que nous aurons conquis et aux provisions pour le grand dessein.

En terminant, Mazarin avertissait le prince que le Roi avait

[1] Le prince Ludovisio.

appelé le cardinal Grimaldi à prendre part aux conseils qui dirigeaient les opérations de l'armée :

J'ay fait adresser des lettres du Roy audict sieur cardinal Grimaldi pour Vostre Altesse et pour M. le duc de Brezé, par lesquelles est porté que sa Majesté sçachant la grande cognoissance que ledict sieur cardinal a de toutes les affaires de ces quartiers-là et des entreprises qu'on y peut faire, Elle a desiré qu'il se transportast dans l'armée pour assister aux conseils quand on prendra les resolutions[1]. Cependant je luy mande de ne bouger de Rome qu'au cas que Vostre Altesse luy escrive qu'il est necessaire qu'il se transporte en l'armée. Ce que je la prie de faire secretement, si le besoin en arrive. Par ce moyen, comme ledict sieur cardinal est tres-persuadé de toutes les mesmes choses que Vostre Altesse, Elle pourra les porter doucement au point qu'elle desire, et sans quasy qu'Elle paroisse, faisant agir et tenir ferme audict sieur cardinal; mais, comme d'ailleurs sa presence est tres-utile aux affaires du Roy à Rome, je supplie Vostre Altesse de ne l'en tirer que quand Elle ne pourra faire autrement, sans que le service de Sa Majesté en souffre du prejudice dans l'armée.

Il faut bien prendre garde que la personne qui deschiffrera cette depesche, tienne bien secret ce qu'elle contient, dont l'importance se fait cognoistre d'elle-mesme, sans qu'il soit besoin de la recommander.

Malgré tous les efforts de Mazarin pour stimuler le prince Thomas, le siége d'Orbitello n'avançait pas. Le cardinal reconnut enfin que le prince était au-dessous du rôle qu'il lui avait assigné en lui destinant la couronne de Naples. Le billet suivant[2], qu'il adressait, le 15 juin, au duc de Brezé, indique toujours la pensée de tenter la conquête du royaume, mais au profit de la France, dont le prince Thomas ne serait plus qu'un vassal:

Comme l'on est incertain si les Napolitains aymeroient mieux un roy particulier, ou la couronne de France pour maistresse, Sa Majesté desire que l'on s'y conduise en cela selon les dispositions que l'on trouvera en arrivant (à Na-

[1] Voy. la lettre du Roi dans le *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. II, p. 736, note I.

[2] Archives des Affaires étrangères (Turin), XLII; minute de la main de Lyonne.

ples), et que M. le cardinal Grimaldi[1], M. le duc de Brezé et M. d'Argenson resolvent ensemble ce qu'il y aura à faire avec M. le prince Thomas, auquel on pourroit donner le duché de Calabre relevant de la couronne, si tant est que les peuples veuillent avoir le Roy pour leur maistre; sinon, se tenir à ce qui a esté mandé là-dessus à M. d'Argenson[2].

Ce billet était daté du 15 juin; malheureusement, la veille, le duc de Brezé avait été tué dans une bataille navale livrée aux Espagnols. Mazarin en reçut indirectement la nouvelle le 24 juin, comme on le voit par la dépêche suivante qu'il adressait le même jour au prince Thomas[3]:

M. le Prince vient de recevoir une lettre de M. le comte d'Alais, qui luy mande avoir eu advis que M. le duc de Brezé a esté tué dans un combat. Vostre Altesse peut juger quelle douleur j'ay ressentie d'un si funeste accident, tant pour l'estime et l'amitié que j'ay toujours eue pour ledict sieur duc, que pour ne sçavoir de quelle façon la chose est arrivée, si c'est à la terre ou à la mer, de quel costé la victoire sera demeurée, et les suites qu'aura peu avoir cette perte dans les contestations de preseance et de commandement entre les officiers des vaisseaux et des galeres. Sa Majesté, dans ce malheur, a beaucoup de repos d'esprit que Vostre Altesse soit à l'armée, et croit qu'elle aura, par son authorité, donné si bon ordre à tout, que les desseins qu'on avoit projetez ne laisseront pas d'avoir une fin glorieuse, puisque, de ce costé, on observera exactement tout ce qui a esté mandé touchant les rafraischissemens des vivres et les renforts de troupes que l'on doit continuellement envoyer de Provence en l'armée.

Sa Majesté a jugé à propos de faire expedier à M. le comte du Doignon un pouvoir de commander l'armée navale. Je luy escris tout ce dont j'ay peu m'adviser pour l'obliger de bien traiter M. le grand prieur d'Auvergne et M. de Vincheguerre, et vivre en bonne union avec eux et faire cas de leurs conseils, et à ceux-cy d'y correspondre et de preferer le service à toute autre consideration ou interest particulier. Je prie Vostre Altesse d'y tenir la main.

[1] Voy. lettres de Mazarin, t. II, p. 305. Grimaldi avait été admis à tous les conseils, comme on vient de le voir.

[2] C'est-à-dire au projet de traité dont il a été question ci-dessus, p. XXII.

[3] Aff. étrang. (Turin), t. XLII.

Ce fut seulement le 27 juin que Mazarin connut les détails du combat naval d'Orbitello et reçut la confirmation de la mort du duc de Brezé. Il écrivait le même jour au prince Thomas[1] :

Le sieur de Saint-Tropez vient d'arriver, qui nous a rapporté les circonstances du combat naval, la perte que nous y avons faite du pauvre M. le duc de Brezé, et les raisons qui ont obligé les galeres et ensuite les vaisseaux à venir faire une course dans ces costes-cy pour faire de l'eau et pour rabiller (*sic*) cependant quelques-unes des dictes galeres qui ont esté un peu maltraitées.

Vostre Altesse, qui sçait de quelle façon je luy ay parlé et escrit de mon dict sieur le duc, et les raisons que j'avois de l'aymer et de l'estimer, peut juger quelle douleur j'ay ressentie d'un accident si funeste, que certainement je deploreray toute ma vie.

Elle verra les resolutions que l'on a prises pour le commandement de l'armée navale, et sçaura les renforts qu'on y renvoye de vaisseaux et de gens de guerre; Sa Majesté persistant plus que jamais à faire bien executer tout ce qui a esté mandé à Vostre Altesse par le chevalier de Tibaut, ainsi qu'Elle l'apprendra plus particulierement par la depesche de mon frere.

Je la supplie seulement de s'appliquer continuellement à maintenir, par son authorité et son adresse, la bonne union qui doit estre entre les principaux chefs, qui est le fondement de tout bon succez.

Nous attendons avec impatience la nouvelle de la prise d'Orbitello. A la verité, la defense a esté plus longue que nous ne croyons et je ne voudrois pas qu'elle eust empesché qu'on ne se put saisir du Porto-Hercole. Mais je me console dans l'asseurance que Vostre Altesse aura fait tout ce qui aura esté possible, et, au pis-aller, que la chose pourra avoir esté retardée, mais non pas perdue.

Je supplie de nouveau Vostre Altesse de songer plus que jamais à quelque chose de plus grand ou d'un costé ou d'autre, quand l'entreprise des postes [de Toscane] sera achevée, et de tenir correspondance avec M. le duc de Modene, duquel vous recevrez certainement toutes les assistances que vous luy demanderez; et je voudrois bien que l'on pust trouver moyen de luy donner, dans cette campagne, quelque marque de l'affection que Sa Majesté a pour lui et pour toute sa maison.

[1] Affaires étrangères (Turin), t. XLII, minute de la main de Lyonne.

Je n'escris rien à M. d'Argenson ny à personne, parce que le temps me manque, priant Vostre Altesse de luy faire part de tout cecy.

Quoique la bataille navale d'Orbitello, où périt le duc de Brezé, se fût terminée à l'avantage des Français, la mort de l'amiral porta un coup funeste à l'expédition. La flotte française retourna en Provence pour réparer ses avaries. En son absence, la place d'Orbitello reçut des secours par mer, grâce à la facilité des communications avec Porto-Ercole. Un corps d'armée, venu de Naples, traversa les États du pape, s'y grossit des troupes levées par Innocent X, et entra dans la ville assiégée pendant que l'armée du prince Thomas, décimée par les fièvres de la Maremme, était réduite à la dernière extrémité. Il fallut enfin lever le siége en juillet 1646[1].

C'était un grave échec pour Mazarin : on savait que cette guerre avait été entreprise par son influence personnelle, malgré l'opposition d'une partie du Conseil et surtout du prince de Condé[2]. Mais Mazarin ne se laissa pas décourager : comme après la défaite de Dütlingen et de Marienthal, il montra la plus grande énergie pour réparer son échec et venger l'honneur de la France. Dès

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 311. Nous avons insisté particulièrement sur la campagne d'Orbitello, parce que les historiens ne parlent pas des vastes projets formés, à cette époque, par Mazarin, projets que fit échouer la levée du siége d'Orbitello. C'est par la correspondance du cardinal que nous pouvons apprécier l'importance qu'il attachait à cette expédition. La conquête d'Orbitello et des présides de Toscane n'était que le prélude de la conquête de Naples, qu'il appelle toujours dans ses dépêches *la grande entreprise*. La domination espagnole aurait été détruite en Italie et aurait fait place à la prépondérance française. La mort prématurée du duc de Brezé et le peu de capacité dont fit preuve le prince Thomas, entraînèrent la ruine des projets de Mazarin. L'année suivante, lorsque éclata la révolte de Naples (juillet 1647), il montra une circonspection et une hésitation qu'il faut attribuer en partie à l'échec d'Orbitello.

[2] La Barde, *De rebus gallicis*, p. 206. Cet historien, dont nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer l'exactitude, donne le résumé des considérations développées par Henri de Bourbon dans le conseil du Roi, pour combattre les projets de Mazarin.

le 27 juin, avant que le siége fût levé, il écrivait à son frère, l'archevêque d'Aix, qu'il n'y avait rien de plus important que de renvoyer les galères et les vaisseaux sur les côtes de Toscane[1]. Il ne cessa de travailler à réorganiser la flotte et à y faire embarquer de nouvelles troupes sous les ordres des maréchaux de la Meilleraye et du Plessis-Praslin. Le premier était connu par son habileté à diriger les siéges, et le second commandait depuis longtemps un corps d'armée en Italie. Ils mirent à la voile en septembre 1646[2]. Dès le 8 octobre la ville de Piombino tombait entre leurs mains[3], et peu de temps après ils s'emparaient de Porto-Longone, dans l'île d'Elbe[4]. La rapidité avec laquelle la France avait mis en mer une nouvelle flotte, et effacé par de brillants succès l'échec d'Orbitello, frappa d'étonnement l'Italie et surtout la cour de Rome[5]. Piombino touchait aux États du pape, et en une journée les Français pouvaient atteindre sa capitale[6]. A partir de ce moment, Innocent X se montra plus traitable : il rendit aux Barberins, placés sous la protection de la France, leurs biens et leurs dignités, et fit espérer la promotion de Michel Mazarin au cardinalat[7].

De son côté, Mazarin, satisfait de sa victoire et pressé d'en profiter, annonça l'envoi à Rome d'un ambassadeur, et fit choix, pour cette mission, d'un diplomate expérimenté qui avait déjà rempli les mêmes fonctions sous Urbain VIII, Fontenay-Mareuil; ce dernier se rendit à Rome en 1647[8]. Il devait poursuivre un double but : l'affaiblissement de la puissance espagnole en Italie et la promotion de Michel Mazarin à la dignité de cardinal. Le ministre qui dirigeait avec un pouvoir absolu le gouvernement de la France protestait vainement de son désintéressement et de

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 306.

[2] *Ibid.* p. 322.

[3] *Ibid.* p. 330.

[4] *Ibid.* p. 337.

[5] *Ibid.* p. 330-331.

[6] Voyez ci-dessus, p. XXXVI, ce que dit Mazarin de l'importance de la ville de Piombino.

[7] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 466.

[8] *Ibid.* t. II, p. 465-466.

celui de sa famille[1]; il s'occupait de la nomination de son frère au cardinalat avec autant de zèle que des questions qui touchaient à la grandeur de la France. Fontenay-Mareuil obtint d'Innocent la promotion de Michel Mazarin au commencement d'octobre, et on voit éclater, à cette occasion, la joie de la famille Mazarin dans les lettres adressées au cardinal[2]. De Lyonne, admis dans la confidence intime du ministre et dans tous les secrets d'État, était animé des mêmes sentiments :

Je vous advoue, écrivait-il à Fontenay-Mareuil[3], que jamais je n'eus plus de joie que m'en a donné le sujet de cette depesche, qui vous retirera d'un des plus grands embarras du monde, et dont je ne voyois pas comment vous eussiez pu sortir, ou sans desservir monseigneur l'archevesque[4], ou sans contrevenir à des ordres exprez du Roy. Dieu soit loué que la chose a maintenant pris un autre train. Je ne sçaurois vous exprimer le ravissement où je suis depuis ce matin de voir le cardinalat de mondict seigneur en toute seureté. Je ne me donne point l'honneur de luy escrire, le croyant desjà hors de Rome[5], et j'ose me promettre, Monsieur, de vostre bonté que, si, pour quelque accident, il y estoit encore, vous me ferez bien la grace de luy en faire voir mes excuses dans cette lettre.

Le succès ne fut pas aussi complet pour les affaires qui intéressaient plus directement l'honneur et la puissance de la France. On a reproché, non sans raison, à Mazarin, de n'avoir pas su concentrer ses efforts, et d'avoir montré une fâcheuse hésitation dans les affaires d'Italie[6] : il aurait voulu s'emparer du duché de Milan

[1] *Lettres de Mazarin*, II, 132, 133, 159.

[2] *Ibid.* p. 511, note 2.

[3] Archives des Affaires étrangères (Rome) t. CIII, f[os] 98-99; minute de la main de Lyonne. Cette lettre de Lyonne, du 12 septembre 1647, est un peu antérieure à la promotion de Michel Mazarin, mais elle répondait à une dépêche qui en donnait la certitude.

[4] Michel Mazarin, archevêque d'Aix.

[5] Michel Mazarin avait été nommé vice-roi de Catalogne, et de Lyonne supposait qu'il était parti pour cette contrée.

[6] Voyez surtout La Barde (*De rebus gallicis*, p. 289). Cet historien impartial s'exprime ainsi : «Mazarinus more suo quid potissimum in Italia incipiundum esset incertus hærebat.»

avec le concours des princes italiens, achever la conquête des présides de Toscane, enfin enlever Naples et la Sicile à l'Espagne. Sa correspondance est remplie de plans de campagne, où il agite et discute les avantages et les difficultés de chacun de ces projets. Une dépêche du 25 juin 1647, adressée au maréchal du Plessis-Praslin, concerne la conquête du duché de Milan[1]. Il lui écrivait, en parlant de la duchesse de Mantoue :

Ladicte dame a fait faire icy une ouverture par ses ministres à Sa Majesté, qui luy a esté d'autant plus agreable, qu'en luy faisant son compte nous y trouverons peut-estre aussy un advantage present de faire declarer ouvertement ce jeune prince (le duc de Mantoue) contre l'Espagne et luy faire joindre ce qu'il peut mettre de forces sur pied à celles des autres princes d'Italie, qui tesmoignent grande disposition d'attaquer l'Estat de Milan.

La proposition qu'elle fait est fondée sur ce qu'elle a sceu qu'on est desjà convenu à Munster que toutes les conquestes qu'on fera de part et d'autre demeureront sans difficulté à celuy qui s'en trouvera en possession, lorsque les ratifications du traité seront delivrées et que la paix se publiera.

Elle dit que le Roy pourroit s'emparer presentement d'un poste qui le rendroit maistre du passage du Tanaro et brideroit fort Alexandrie[2]; que ce lieu a beaucoup de dependances, et que, comme Sa Majesté a tousjours protesté estre preste de distribuer aux princes d'Italie les conquestes que ses armées feroient dans leur province, Elle pourroit faire don à la maison de Mantoue de ce poste et de ses appartenances pour la desdommager de la lesion qu'elle a soufferte dans le traité de Querasque[3].

Elle adjoute que, pour faciliter dadvantage l'execution de ce projet, elle contribuera volontiers une somme d'argent pour la construction dudict fort et mesme pour le payement de la garnison qu'il y faudra laisser, priant seulement que les choses demeurent secretes jusques à ce que les affaires de son fils

[1] Affaires étrangères (Turin), t. XLII; minute de la main de Lyonne.

[2] Alexandrie de la Paille était chef-lieu de l'Alexandrin, qui dépendait alors du duché de Milan.

[3] Traité signé le 31 mars 1631, à Cherasco ou Quérasque, entre la France et le duc de Savoie. La duchesse se plaignait de ce que ce traité avait enlevé une partie du Montferrat au duché de Mantoue.

soient en estat qu'il puisse prendre la resolution de se declarer et de rompre contre Espagne.

Sa Majesté approuve fort cette ouverture et souhaiteroit extremement que la chose pust reussir, et m'a commandé de vous en escrire de sa part, afin que vous en examiniez les moyens par advance, et que, si vous n'y voyez inconvenient qui vous en empesche, vous executiez la chose dez la premiere conjoncture que vous trouverez favorable pour cela.

Il faudra seulement prendre garde qu'autre que vous ne sçache le secret de ce dessein, et vous jugez bien que, si M. le prince Thomas venoit à le penetrer, quoy qu'il soit fort resigné à toutes les intentions du Roy, cela ne laisseroit pas de luy faire peine et peut-estre en eluderoit-on l'execution sous pretexte d'autres choses qui seroient à faire plus advantageuses.

Les hésitations de Mazarin sont encore plus nettement marquées dans une longue dépêche qu'il adressait, le 26 juillet 1647, au cardinal Grimaldi, lorsque déjà l'insurrection de Naples avait éclaté et semblait devoir appeler vers ce royaume tous les efforts de la France. La pensée du cardinal se porte tout à la fois sur la Catalogne, où le prince de Condé a besoin de secours, sur Milan, Naples et les présides de Toscane :

Premierement, écrivait-il à Grimaldi[1], le succez du siege de Lerida[2], la juste apprehension qu'on doit avoir de quelque fascheuse suite de ce costé-là, si l'on n'y apporte les remedes convenables, tant par les entreprises que l'ennemy pourroit former y estant convié par ce succez, que par la mauvaise satisfaction qu'auroient les Catalans, s'ils voyoient qu'on negligeast leurs advantages et leur conservation pour songer à faire des progrez ailleurs, joint à la consideration d'un premier prince du sang engagé en ce pays-là, enfin toutes

[1] La copie italienne de cette dépêche se trouve aux Archives des Affaires étrangères, dans le t. CIV des *Dépêches de Rome*, f°s 304-320. On en a une traduction française corrigée de la main de Mazarin dans le même dépôt, t. XLII des *Dépêches de Turin*. Les notes autographes ajoutées par le cardinal attestent l'importance qu'il attachait à ce document.

[2] Ce siége avait été levé le 17 juin par le prince de Condé. Le mot *succès* est pris ici, comme il arrive souvent dans les écrivains du XVIIe siècle, dans le sens d'événement heureux ou malheureux.

les raisons et les convenances veulent que l'on s'applique par preference aux besoins de la Catalogne, soit pour sa conservation, ou pour donner moyen à Monsieur le Prince, estant renforcé de nouvelles troupes, de tenter quelque autre entreprise, en laquelle il puisse esperer une meilleure fortune que celle qu'il a eue à Lerida, de sorte que, si peut-estre il demande de nouvelles forces, il faudra luy envoyer l'infanterie de Piombino destinée pour mettre en campagne et quelques regimens que l'on preparoit pour fortifier l'armée de Piedmont.

Mais, si mondict sieur le Prince, ne voyant rien à entreprendre du costé où il est à present, se resolvoit à agir sur le royaume de Naples, aprez avoir recognu que son esloignement de la Catalogne ne prejudicieroit pas au service de Sa Majesté, quand mesme il emmeneroit avec soy deux mille hommes de pied, il sera bon de l'assister de tout ce qui luy sera meilleur pour tenter l'entreprise de Naples. Il est bien vray qu'encore que je lui aye escrit tout ce que je devois en cette matiere, et sur toutes les resolutions qu'il pourroit prendre, sur quoy j'attends sa response au premier jour, neantmoins je ne croy pas, avec tout cela, qu'il se veuille engager à ladicte entreprise de Naples, ny en commandant l'armée de terre, ny en s'embarquant, pour cet effet, sur l'armée navale, bien que je l'aye asseuré que, s'il veut commander ladicte armée de mer, la Reyne en sera fort contente, comme de quelque autre resolution qu'il puisse prendre pour ladicte entreprise de Naples ou celle de Sicile.

Posé qu'il ne faille point envoyer de gens en Catalogne, et que ledict sieur prince n'applique [ses forces] à aucune entreprise en Italie, il faudra que Vostre Eminence, M. le prince Thomas et M. le mareschal du Plessis-Praslin advisent ensemble de delà à ce qui se pourra faire de mieux et qu'on ne perde pas un moment de temps à mettre la main à l'œuvre, et ce que j'escris, aprez, des pensées qu'on peut avoir icy ne se doit recevoir que par forme d'entretien, parce que Leurs Majestez se remettent entierement à vous et à vos decisions de toutes les resolutions et les approuvent dez à present, quelque evenement qu'elles ayent. Que si, par hazard, M. du Plessis-Besançon ou M. d'Estrades se rencontroient auprez de Vostre Eminence, ou de mon dict sieur le prince Thomas et le mareschal du Plessis, on pourra conferer avec eux et entendre leur advis.

On juge icy qu'en cas qu'on ayt pu ou que l'on puisse gagner M. le duc de Modene et le faire resoudre à agir de son costé et à executer ce que luy-mesme

a proposé, cette entreprise seroit la meilleure, la plus aisée et la plus reussible (*sic*), et qui, dans la conjoncture presente, seroit capable de donner plus de reputation et d'advantage aux armes du Roy en Italie [1], et principalement si l'exemple de M. de Modene pouvoit obliger quelque autre [à se joindre à nous], et je ne doute point que Vostre Eminence n'ayt fait son possible pour luy oster de l'esprit toutes les difficultez qu'il a, ainsy que j'ay fait de mon costé par la response que luy porte le courrier qu'il m'avoit depesché, de laquelle j'ay envoyé copie à Vostre Eminence.

Aprez ce dessein, celuy de Naples et de Sicile tient le premier rang. Ce second dessein neantmoins ne peut reussir sans intelligence avec quelqu'un qui se rendist chef des soulevez et sans l'assistance de ceux-cy. C'est pourquoi on a mis en consideration à ceux qui commandent l'armée navale, et particulierement au bailly de Valençay, qui a ordre exprez de conferer de tout avec Vostre Eminence, qu'il seroit bon d'envoyer quelque vaisseau avec un homme bien entendu, comme pourroit estre M. du Plessis-Besançon ou le chevalier Garnier, pour offrir l'assistance auxdicts soulevez et recognoistre leurs sentimens avant que d'engager en ces costez-là toute nostre armée navale, avec ordre de s'entendre là-dessus avec Vostre Eminence, qui leur pourra communiquer ce qu'Elle jugera plus à propos et faire ce pendant tenir prest ledict sieur du Plessis-Besançon pour s'embarquer, quand on l'ira prendre, en cas toutes fois qu'on n'ayt point pris d'autre resolution, ou que le mesme sieur du Plessis ne soit occupé à quelque autre affaire plus importante et plus reussible.

Si l'entreprise de Naples se pouvoit faire avec l'armée navale seule, on la pourroit tenter plus librement, veu que la reputation des armes du Roy n'y seroit pas beaucoup engagée; mais ayant à agir aussy par terre avec une armée entiere, il la faut bien considerer et examiner meurement pour ne s'engager pas en une chose dans laquelle, au lieu d'acquerir de l'honneur, nous vinssions à le perdre, d'autant plus que les conquestes pourroient estre telles et en tel endroit de ce royaume-là qu'elles nous causassent plus d'incommodité, de despense et de dommage pour les conserver qu'il ne nous en reviendroit d'utilité et d'advantage.

Or, en premier lieu, on peut faire estat qu'il y aura dans l'armée navale deux mille hommes à pouvoir mettre à terre.

[1] Il s'agissait de la conquête et du partage du duché de Milan.

M. le prince Thomas, laissant un corps au marquis Ville suffisant pour empescher les ennemis de faire aucun progrez, pourroit tirer cependant trois mille hommes de pied à peu prez avec deux mille chevaux, et deux cens chevaux pour l'artillerie.

Pour ce qui est des chevaux qu'il faudroit en plus des chariots, charrettes et autre attirail necessaire, on s'en pourroit pourvoir en Toscane et aux environs.

Il sera au choix de M. le prince Thomas de commander l'armée navale, ou d'aller par terre avec l'armée quant et quant[1] de M. le mareschal du Plessis, et encore on fera embarquer sur l'armée navale le bailly de Valençay.

Il faudra que toutes les troupes se trouvent ensemble et toutes choses soyent prestes pour la fin d'aoust, afin que, sans faute, on puisse commencer à marcher au premier de septembre, parce qu'en ce temps-là toute l'armée navale pourra se rendre à Porto-Longone, et on ne se doit pas mettre en peine, quand mesme on auroit à agir pendant le mois de novembre, parce que le climat le permet sans aucune incommodité.

Enfin on donnera d'icy toute sorte d'assistance et l'on n'espargnera rien, quelque difficulté que nous ayons à recouvrer de l'argent, pourveu que les choses se fassent avec fondement et apparence de bon succez.

Mais les entreprises de Naples et de Sicile n'estant pas jugées reussibles, il sera tousjours bon de faire agir les troupes de Piombino, et, pour ne pas perdre la grande despense qu'on a faite à les entretenir, les employer à quelques autres desseins, qui pourroient estre, à mon avis, Porto-Hercole, Final, Pontremoli, agissant, de concert avec M. le prince Thomas, pour ces deux dernieres places.

Mazarin, après avoir développé ces projets, déclare que ce sont de simples hypothèses, et laisse toute latitude au cardinal Grimaldi de prendre des résolutions de concert avec le prince Thomas et le maréchal du Plessis-Praslin. Il termine en déclarant que :

Bien que l'execution de ce qui sera ainsy resolu depende des resolutions que prendra M. le Prince, neantmoins Vostre Eminence et ces Messieurs ne

[1] En même temps que M. le maréchal du Plessis.

doivent pas laisser d'aviser absolument tout ce qui sera à faire, parce que, s'il y a quelque obstacle de la part de mondict sieur le Prince, je ne manqueray pas d'en donner aussy bon advis en diligence.

Pendant que Mazarin hésitait et combinait des plans, la révolte de Naples avait fait de rapides progrès. Le peuple, excité et dirigé par un pêcheur, nommé Thomas Aniello ou Mas-Aniello, avait brûlé les bureaux des percepteurs de l'impôt et contraint les Espagnols de se retirer dans les forts qui dominaient la ville[1]. Nous n'avons à retracer ni les péripéties de ces révolutions ni l'expédition du duc de Guise, appelé à Naples pour diriger les insurgés[2]; mais ce qui tient essentiellement à notre sujet, c'est d'examiner, d'après les lettres de Mazarin, quels ont été les mobiles de sa conduite en cette circonstance. On lui a reproché de n'avoir pas su profiter de la révolte de Naples[3]. Faut-il imputer cette faute au ministre ou aux événements? Un premier point reste incontestable, c'est que Mazarin comprenait toute l'importance de la révolution de Naples, qu'il avait contribué à la préparer et qu'il ne cessait d'engager l'ambassadeur à l'entretenir[4]. Devait-il faire plus? mettre le roi de France à la tête de l'émeute napolitaine, ou du moins placer sous son patronage la république de Naples? Cette politique lui parut dangereuse, et il en donne les raisons dans ses dépêches. Il espérait une prompte conclusion de la paix

[1] Arch. des Affaires étrangères (Rome); t. CV, dépêche du 17 juillet 1647.

[2] Voy. *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 485, 505, 506, etc.

[3] *Mémoires de Montglat,* édit. Michaud et Poujoulat, p. 192.

[4] *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 466, 475, 485, 504, 505, etc. Il faut joindre aux dépêches de Mazarin l'importante publication de MM. Loyseleur et Baguenault de Puchesse (*Expédition du duc de Guise à Naples,* Paris, Didier, 1875, in-8°). On y trouve un grand nombre de pièces, qui complètent la correspondance de Mazarin, et entre autres le mémoire du 15 novembre 1647, auquel Mazarin renvoie dans plusieurs de ses dépêches. Les auteurs y ont fait preuve de critique en contestant l'authenticité d'une dépêche publiée par M. le marquis de Pastoret dans son ouvrage intitulé : *Le duc de Guise à Naples,* dépêche sur laquelle nous reviendrons.

avec l'Espagne, et il y travaillait activement depuis longtemps. Il était arrêté par la résistance que les Espagnols opposaient aux articles concernant la Catalogne et le Portugal. Accepter le protectorat de la république napolitaine, c'était élever un nouvel obstacle à la conclusion de la paix[1], et Mazarin s'y refusa formellement.

Le cardinal a résumé lui-même toutes ses vues sur Naples dans une dépêche qu'il adressait, le 22 novembre 1647, à son frère, et où il lui disait[2]:

La substance de toute cette affaire se réduit à trois points principaux :

Le premier est de bien établir les affaires de Naples en s'emparant des châteaux et des îles voisines, et de donner la main à ceux du royaume pour chasser entièrement les Espagnols;

Le second, de travailler avec beaucoup d'adresse à l'union du peuple et de la noblesse, afin d'empêcher que cette dernière ne se joigne aux Espagnols;

Le troisième, de disposer les choses de manière que le peuple accepte un roi, parce que l'état républicain n'est pas praticable[3] et pourrait occasionner des divisions dont les Espagnols profiteroient. La pensée d'établir un roi devra d'autant mieux réussir, que nous ne tenons pas à ce qu'ils choisissent le roi de France.

Mazarin se bornait à demander que ce roi fût désigné par la France. Il vit, avec un déplaisir qu'il ne dissimule pas dans ses lettres intimes, le duc de Guise se mettre sur les rangs pour devenir chef de la république napolitaine. Il espérait d'abord qu'il ne réussirait pas dans son projet[4], et il écrivait à son frère[5], le 17 octobre 1647 :

[1] *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 529.

[2] Affaires étrangères (Rome), t. CIV, p. 555 et suiv.

[3] «Perche lo stato di republica non è praticabile.» (*Ibid.*)

[4] *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 485-486, 506-507, etc.

[5] On disait que Michel Mazarin avait excité le duc de Guise à entreprendre l'expédition de Naples.

Le courrier du duc de Guise vient d'arriver; il m'a remis votre lettre du 18 septembre, et, deux jours après, l'ordinaire m'en a encore apporté une du 16. Il a été répondu au duc de Guise de manière à lui faire connaître le plaisir que prendra Sa Majesté à ses succès, et celui que j'aurai moi-même à lui rendre service dans toutes les occasions qui s'en présenteront. Cependant on lui a exposé les considérations que l'on doit faire dans une circonstance aussi importante, où il est question d'aventurer sa personne et sa réputation, dont le préjudice pourrait retomber sur la France, afin qu'il prenne bien ses mesures et qu'il ne se laisse pas entraîner trop facilement à des résolutions irrévocables. Je crois pourtant que les négociations du duc s'en iront en fumée, parce que, quoique je ne doute pas qu'elles aient été introduites par des personnes bien intentionnées, il me paraît difficile que tout le peuple de Naples s'accorde unanimement à le proclamer, de telle sorte qu'il puisse se résoudre à y aller, d'autant plus que les derniers avis portent que les choses sont plus calmes dans cette ville, où, depuis le dernier serment prêté par le vice-roi, il n'y a plus eu d'innovation [1].

Les prévisions de Mazarin furent trompées. Le duc de Guise fut appelé par le peuple de Naples : il avait de la valeur, de

[1] Archives des Affaires étrangères (Rome), t. CIV, p. 474 v° et suiv., copie du temps. — M. de Pastoret a publié (p. 148 de son ouvrage intitulé *Le duc de Guise à Naples*) une autre lettre, qui aurait été écrite par le cardinal à son frère et datée d'*Amiens*, le 17 octobre 1647. Le cardinal était à Fontainebleau le 17 octobre, et il y a certainement erreur sur la ville d'où il aurait écrit. Du reste, la lettre publiée par M. de Pastoret ne paraît, ni pour le style, ni même pour les idées, conforme aux habitudes de Mazarin. Le lecteur pourra en juger.

Voici le texte donné par M. de Pastoret :

Amiens, 17 octobre 1647.

« Le courrier du duc de Guise m'a rendu votre lettre, en même temps que les ordinaires m'en apportent deux autres. J'avois vu déjà, le mois dernier, un homme à lui, qui m'étoit venu rendre compte, en son nom, du traité qu'il dit avoir avec le peuple, et de l'espérance qu'il a, tout d'abord, d'être élu pour général, ce pourquoi il demandoit l'assentiment de Sa Majesté, promettant de n'agir que pour le bien de son service. M. l'ambassadeur, qui m'en écrivit en même temps, pensoit que M. de Guise pourroit bien se tromper. Pour moi, je pense aussi qu'il se laisse aller trop facilement à son désir, et, dans le fait, il me paroît difficile que tout le peuple de Naples, d'un commun accord, ait appelé M. de Guise en la manière qu'il dit, d'autant plus que les derniers avis portent que les troubles s'étoient apaisés en cette ville; mais il seroit possible, se-

l'ambition, un extérieur brillant, une éloquence facile et séduisante, en un mot les qualités qui entraînent les peuples. Les envoyés napolitains, froidement accueillis par l'ambassadeur de France à Rome, Fontenay-Mareuil, auquel Mazarin avait recom-

lon l'expression de Vagnozzi, que ce fût le calme qui annonce la rechute dans les maladies. On ne peut porter un jugement assuré sur les résolutions d'un peuple extravagant, qui ne sait encore ce qu'il veut, et à qui certes il est malaisé de faire quitter les armes, quand une fois il a goûté les douceurs du libertinage. Qu'il en soit donc ce que M. de Guise voudra ; peut-être aura-t-il un jour quelque peine à se tirer de la position où il va se mettre; mais, à coup sûr, la France ne peut y trouver que des avantages. On auroit pu, en attendant, se faire honneur auprès du pape, et à peu de frais, par une offre que je sais bien qu'il n'acceptera pas, qui est de l'assister des forces de cette couronne en nombre suffisant pour, avec les princes, recouvrer le royaume de Naples, qui appartient à l'Église. J'en écrirai à M. de Fontenay, avec qui vous consulterez sur ce qui se doit faire, au cas que cela puisse avancer la promotion et le chapeau qui vous est promis. Et sur ce je demeure, etc.»

Cette lettre paraît avoir été composée avec des idées empruntées à un certain nombre de dépêches de Mazarin. Mais le style a été modifié par le traducteur au point de ne plus rien conserver de la physionomie du XVII[e] siècle. Comment, d'ailleurs, Mazarin aurait-il parlé à son frère, dans une lettre du 17 octobre, du désir *d'avancer sa promotion au cardinalat?* Cette affaire, comme on l'a vu plus haut (page XLII, texte et note 3), était assurée depuis longtemps. Pour se convaincre que la dépêche publiée par M. de Pastoret n'est pas une traduction exacte de la dépêche de Mazarin, il suffit de la comparer au texte italien que nous ont conservé les archives des Affaires étrangères :

«Arrivo il corriero del sig[r] duca di Guisa, che mi rese le lettere di V. S. Ill[ma] delli 18, e due giorni doppo l'ordinario me ne portò anco delli 16. Si è risposto à S. Ecc.[a] in maniera c'havrà potuto conoscere il piacere che prenderà S. M[ta] ne successi di suo vantaggio, e quello c'havrò io nelle occasioni che mi se presentarano di servirla. Se le sono però rappresentate le considerationi che si sono fatte in un negotio di tanta importanza, ove si tratta di aventurare la sua persona e riputatione, dal cui pregiuditio ne potrebbe anco risultare quello della Francia, accio che S. Ecc. pigli bene le sue misure, e non si lasci portare con troppa facilità à quelle risolutioni che sono inretrattabili. Io però credo che i suoi negotiati siano per svanire, perche, bench'io non dubiti che non sano introdotti seco da qualche persona con buona intentione, mi par però difficile, che tutto il populo di Napoli si accordi unitamente à chiamarlo in modo che egli possa risolversi ad andarvi, tanto più che gl' ultimi avvisi portano, che le cose caminavano più quiete in quella città, ove doppo l' ultimo giuramento del V. Rè[b] non era successa novita alcuna.»

[a] Excellence. — [b] Vice-roi.

mandé une grande circonspection, furent heureux de s'adresser à un prince qui descendait des anciens rois de Naples de la maison d'Anjou, et derrière lequel ils croyaient voir la puissance et les secours de la France. Sur leur rapport, le peuple de Naples proclama le duc de Guise chef de la République. Sans attendre le consentement de la France, qu'il avait sollicité et qui lui avait été refusé en dernier lieu[1], le duc se jeta dans une barque de pêcheur le 13 novembre, vint débarquer le 15 près de Naples, et fut accueilli avec enthousisame par les Napolitains[2].

Il ne tarda pas à reconnaître les difficultés de sa situation : en présence de chefs populaires jaloux de son autorité, d'une foule mobile et capricieuse, et des Espagnols toujours maîtres des forts qui entouraient et dominaient Naples, le duc de Guise ne put réaliser aucune des pensées que Mazarin indiquait à son frère comme devant diriger la politique de la France; il ne put ni chasser les ennemis des châteaux forts, ni réunir le peuple de Naples et la noblesse, ni établir dans cette ville l'ordre et l'autorité. Il se laissait diriger par deux hommes que Mazarin traite avec sévérité, le comte de Modène et Marc Duncan de Cérisantes. Le premier se mêlait d'astrologie, si l'on en croit le cardinal[3], et persuadait au duc de Guise que la couronne de Naples lui était destinée. «Il pourra le porter, ajoutait Mazarin, à pratiquer des moyens, non-seulement de le ruiner, mais de faire perdre à cette couronne les avantages qu'elle pourroit autrement espérer avec raison dans une si favorable conjoncture[4].» Le second était un aventurier, qui, après avoir inutilement cherché fortune en Suède et en Turquie, s'était attaché au duc de Guise, dont l'esprit romanesque le séduisait. «On remarque jusqu'ici dans sa conduite,

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 506-507.
[2] *Ibid.* p. 556, note 2.
[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 526.
[4] *Lettres de Mazarin, ibid.*

écrivait Mazarin, qu'il a plus de vanité que de tête ni de prudence[1]. »

Pour remédier à l'incapacité du duc de Guise et de ses conseillers, Mazarin aurait voulu que Fontenay-Mareuil pût se rendre à Naples. « Ce serait un grand coup, écrivait-il à cet ambassadeur[2], si, sans hasarder la dignité du Roi, vous pouviez aller, sur l'armée navale, faire un tour à Naples, ne doutant point que votre présence ne mît bientôt toutes choses au point que nous pouvons souhaiter, suppléant à ce que M. le duc de Guise n'auroit fait. » A défaut de l'ambassadeur, que sa dignité et des affaires urgentes pouvaient retenir à Rome, Mazarin aurait voulu que l'abbé de Saint-Nicolas, Henri Arnauld, qui résidait depuis longtemps en Italie et avait une connaissance approfondie des affaires, se rendît à Naples[3]. Malheureusement, ni Fontenay-Mareuil ni Henri Arnauld ne purent remplir cette mission, et le duc de Guise fut abandonné à lui-même et aux conseils de Modène et de Cérisantes.

Restait l'espérance de la flotte française, qui s'avançait sous les ordres du jeune duc de Richelieu et du bailli de Valençay. Une lettre de Lyonne à Fontenay-Mareuil atteste avec quelle attention les yeux de Mazarin et de ses confidents étaient alors fixés sur Naples. Lyonne écrivait à l'ambassadeur le 16 décembre 1647[4] :

Voici une saison morte pour les nouvelles, si ce n'est pour celles que vous avez envoyées de Naples, qui sont aujourd'hui la grande affaire et la decisive de la paix et de la guerre, de la ruine entiere ou de quelque salut de la monarchie d'Espagne. L'arrivée de nostre armée navale et ce qu'elle fera sera la crise de la maladie, qui sauvera l'infirme ou l'achevera. Vous pouvez croire, Monsieur, que ce n'est pas sans beaucoup d'impatience que nous at-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 535.

[2] *Ibid.* p. 528.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 528 et 562.

[4] *Aff. étrang.* (Rome), t. CIII f° 280.

tendons les premiers avis qui doivent venir de ce costé-là. Nous calculons les heures et les moments de l'arrivée du courrier, et, sur ce que l'armée a esté veue le 29 du passé au Cap Corse, nous faisons nostre compte que, si elle avoit eu tousjours bon vent, nous pourrions desjà avoir receu l'avis du succez de son voyage.

La flotte française, forte de vingt-six vaisseaux de guerre, parut en vue de Naples le 19 décembre [1]. Les Espagnols furent surpris, et leurs vaisseaux, dispersés à Naples, à Gaëte et Castellamare, auraient pu être détruits par une attaque subite et vigoureuse. C'est, du moins, ce que prétend le duc de Guise [2]. Les chefs de la flotte délibérèrent au lieu de fondre immédiatement sur l'ennemi. La plupart des vaisseaux espagnols eurent le temps de se réfugier sous le canon des forts de Naples. Le succès des Français se borna à brûler quelques galères ennemies à Castellamare. Le duc de Guise, invité à se rendre à bord de la flotte française pour conférer avec l'amiral, s'y refusa, craignant, non sans quelque raison [3], d'être arrêté.

La flotte française s'éloigna alors, et avec elle disparut le dernier espoir du peuple napolitain. Le duc de Guise, entouré de conspirateurs, prit l'habitude de verser le sang et inspira à ses adversaires des haines violentes et la soif de la vengeance. Se sentant entouré d'ennemis, le duc fit plusieurs fois appel à la France; mais Mazarin était mal disposé pour lui, et le duc de Guise achevait de se déconsidérer par la folle passion qu'il nourrissait pour mademoiselle de Pons, une des filles de la Reine. Apprenant qu'Anne d'Autriche avait fait enfermer sa maîtresse dans un couvent, il s'en plaignit amèrement et écrivit à Mazarin : « Ni l'ambition, ni le désir de m'immortaliser par des actions extraordi-

[1] *Lettr. de Mazarin*, t. II, p. 558, note 1.

[2] *Mémoires du duc de Guise*, p. 94 de l'édition Michaud et Poujoulat.

[3] Voy. les dépêches de Brienne, p. 257, texte et note, de l'ouvrage de MM. Loyseleur et Baguenault de Puchesse.

naires, ne m'a embarqué dans un dessein aussi périlleux, mais la seule pensée, faisant quelque chose de glorieux, de mieux mériter les bonnes grâces de mademoiselle de Pons[1]. » Cette lettre, et celle que le duc de Guise adressa à la Reine sur le même sujet, furent promptement répandues par le cardinal, qui écrivait, à ce sujet, à Fontenay-Mareuil : « Chacun fait d'abord une réflexion, savoir si un homme qui écrit de cette sorte peut être capable de conduire une grande affaire. »

La fin de cette expédition romanesque dépasse les limites de ce volume; mais il est nécessaire d'en dire un mot. En apprenant que le duc avait complétement échoué et était tombé entre les mains des Espagnols, Mazarin écrivait à Fontenay-Mareuil, le 30 avril 1648, qu'il n'en était nullement surpris, « ayant toujours cru, comme vous savez, et avant que M. de Guise allât à Naples et depuis qu'il y est, qu'il falloit un continuel miracle pour faire subsister les choses dans la conduite qu'il tenoit. Si on repasse quelque jour la vue sur tout ce que j'ai écrit sur cette matière, on reconnoîtra que je n'y ai eu aucun tort depuis le commencement jusqu'à la fin, et que je n'ai pas été mauvais prophète. »

Sans accepter aveuglément cette apologie de Mazarin, il faut reconnaître que sa correspondance indique des motifs légitimes pour ne pas compromettre la France dans l'aventure du duc de Guise : l'incapacité du prince lui était connue, et il ne voulait pas, en acceptant pour le roi de France le protectorat d'une république capricieuse, se créer de nouveaux obstacles au moment où la paix semblait sur le point d'être conclue avec l'Espagne. D'ailleurs l'échec de Naples ne doit pas faire oublier les avantages réels obtenus en Italie, pendant cette période, par la conquête de Piom-

[1] Cette lettre et plusieurs autres du duc de Guise ont été publiées dans l'*Histoire du soulèvement de Naples*, par le comte de Modène, t. I, p. 167-171 (édit. de 1826).

bino et de Porto-Longone, au centre même de la péninsule, et par l'alliance conclue, en septembre 1647, avec le duc de Modène.

IV.

Guerre en Catalogne. — Succès et revers du comte d'Harcourt (1645-1646). — Le prince de Condé échoue au siége de Lérida (1647). — Affaires intérieures. — Négociations (1644-1647). — Habileté diplomatique de Mazarin. — Ses principaux collaborateurs. — Mazarin répond au reproche d'avoir fait échouer les négociations avec l'Espagne.

La guerre de Catalogne ne présente qu'un intérêt secondaire : il est cependant nécessaire de rappeler sommairement les principaux faits auxquels fait allusion la correspondance de Mazarin. On a vu, dans le tome I[1], que la disgrâce de la Mothe-Houdancourt, à la suite de ses échecs en Catalogne, n'avait pas été le résultat d'une intrigue de cour, comme l'ont prétendu plusieurs historiens. Il eut pour successeur un capitaine célèbre, le comte d'Harcourt, qui s'était illustré en Italie. Le nouveau général obtint d'abord des succès : il s'empara de Roses[2], vainquit les Espagnols à Llorens[3], et leur enleva Balaguer[4]; mais il fut obligé de lever le siége de Lérida[5] (novembre 1646). Pour réparer ce revers, Mazarin eut recours au général le plus renommé de cette époque. Le vainqueur de Rocroy venait, à la suite de la mort de son père, d'échanger le titre de duc d'Enghien pour celui de prince de Condé. Il prit le commandement de l'armée de Catalogne (janvier 1647), mais il échoua, comme le comte d'Harcourt, devant Lérida[6] (juin 1647). La Catalogne, où les Espagnols avaient conservé un parti considérable, commençait à s'agiter; elle accusait

[1] P. LXXXIII-LXXXIV.

[2] *Lettr. de Maz.* t. II, p. 184, 192, etc.

[3] *Ibid.* p. 201.

[4] *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 288.

[5] *Ibid.* p. 340-341 et 352.

[6] *Ibid.* p. 458-459.

Mazarin de vouloir l'abandonner. Il fallait contenir les ennemis de la France et rassurer ses partisans. Mazarin fit nommer vice-roi de cette province son frère, l'archevêque d'Aix, espérant que sa présence serait pour tous les Catalans la preuve de la ferme résolution qu'avait prise la France de les soutenir énergiquement [1]. Michel Mazarin usa le reste de sa vie dans cette périlleuse vice-royauté, et mourut en 1648, lorsque déjà les agitations de la Fronde commençaient à ébranler l'autorité royale et à compromettre la puissance extérieure de la France.

Ces troubles étaient préparés depuis longtemps par l'ambition des grands et l'opposition du parlement de Paris. Nous avons vu [2], en 1643, Mazarin combattre et vaincre la cabale des Importants. De 1644 à 1647, il fut surtout occupé à lutter contre la puissance des maisons d'Orléans et de Condé. Richelieu avait humilié les chefs de ces familles : il avait réduit Gaston d'Orléans à demander sa grâce en trahissant ses amis; Henri de Bourbon, prince de Condé, s'était fait le courtisan du cardinal et avait sollicité, comme un honneur pour son fils, la main de la nièce de Richelieu, Claire-Clémence de Maillé-Brezé. Mazarin n'eut pas cette haute et fière politique à l'égard des princes du sang : il acheta le favori de Gaston d'Orléans, l'abbé de la Rivière [3]; il donna à son maître le commandement d'une armée et lui ménagea des succès à Gravelines, à Bourbourg et à Mardick. Henri de Bourbon avait plus de capacité que Gaston d'Orléans; mais l'avarice gâtait ses qualités. A la suite de la victoire de Rocroy et de la prise de Thionville, Anne d'Autriche avait rendu au prince de Condé une partie des domaines confisqués sur son beau-frère, le duc de Montmorency, décapité à Toulouse en 1632, et entre autres Chantilly et Dammartin. Ce prince avait, en outre, les gouvernements de

[1] *Lettres de Mazarin,* T. II, p. 478.

[2] T. I, p. 337, note 2.

[3] Voyez, aux analyses, deux lettres du 12 et du 20 mai 1646, adressées à d'Émery.

Bourgogne et de Berry, et son fils aîné, celui de Champagne. Lorsque le duc de Brezé fut tué à la bataille navale d'Orbitello (14 juin 1646), il réclama la charge de grand-amiral de France pour le duc d'Enghien, beau-frère de Brezé. Mazarin résista à cette demande et engagea la reine à prendre l'amirauté pour elle-même. L'irritation du prince de Condé éclata alors ouvertement, et par son opposition dans les conseils, et par les discours qu'il tenait en public. Le cardinal, fatigué de ces attaques, s'en plaignait dans une dépêche au duc de Longueville, gendre du prince de Condé[1]. Le cardinal peignait son caractère dans cette lettre; il préférait, disait-il, la douceur à la violence, il temporisait, il biaisait, pour me servir de ses expressions; mais, en cas de nécessité, il saurait montrer autant de fermeté que Richelieu.

Les historiens[2] et les auteurs de mémoires font à peine mention des querelles qui divisèrent la cour à cette époque. Nous ne les connaissons complétement que par les lettres et les carnets de Mazarin. Ce qui inquiéta surtout le cardinal, en 1646, ce fut l'union des maisons d'Orléans et de Condé, qu'il s'était toujours appliqué à diviser. Gaston d'Orléans était alors en Flandres et commandait une armée dans laquelle servait le duc d'Enghien. Mazarin vit avec déplaisir que le duc d'Enghien se rapprochait du duc d'Orléans, et cherchait à exciter son ressentiment en persuadant au prince que Mazarin avait voulu marier à son insu une de ses nièces au duc de Brezé[3].

Au milieu de la licence des camps, on n'épargnait ni le ministre

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 279.

[2] Il faut excepter La Barde (*De rebus gallicis*); mais son ouvrage, écrit dans un style obscur, est très-peu consulté. Il est loin, d'ailleurs, de donner des détails aussi précis que les carnets de Mazarin. Voy. aussi Oliv. d'Ormesson, *Journal*, t. I, p. 357.

[3] «M. d'Elbeuf ha detto... che il duca d'Anghien haveva travagliato grandemente appresso S. A. R..., che io haveva concluso matrimonio d'una mia nepote al duca di Brezè per unir me intieramente al detto duca senza participatione di S. A. R.» (Carnet VIII, p. 50.)

ni même la Reine qui le protégeait. Mazarin, dans une lettre au maréchal de Gramont, qui était alors en Hollande près du stathouder, se plaignait de la conduite du duc d'Enghien, tout en feignant de ne pas croire aux bruits que l'on répandait[1]. Les carnets sont plus explicites; on y voit que le maréchal, s'étant rendu au camp français, confirma la réalité des faits dont se plaignait le cardinal[2]. Dans le même temps, le duc de Nemours, qui servait dans l'armée du duc d'Orléans, écrivait à sa femme, fille du duc de Vendôme, que la Reine, pour résister au parti des princes, serait forcée de tirer de prison le duc de Beaufort. On pouvait craindre de voir se renouveler les scènes de discorde et de violence qui avaient troublé les premières années de la régence d'Anne d'Autriche. Heureusement la sagesse de Mazarin calma le ressentiment de cette princesse : «Il convient de dissimuler dans les circonstances présentes, lui disait-il[3]; il faut préférer le service du Roi à toute considération particulière. La Reine fera ainsi acte de grande modération et de prudence, ayant le temps de montrer son juste ressentiment quand elle pourra le faire sans porter préjudice à son fils et au royaume.»

Ces conseils prévalurent : le duc d'Orléans revint à la cour après la prise de Mardick et laissa le commandement de l'armée au duc d'Enghien. Lorsque les deux princes furent séparés, Mazarin s'inquiéta peu du mécontentement de Henri de Bourbon, père du duc d'Enghien, et il le traita même avec une certaine hauteur[4]. Comme le prince de Condé évitait de se rendre à la cour et de-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 310-311.

[2] «Gramont, arrivando di Mardic li 18 agosto [1646], mi ha detto che era vero che si erano fatti versi e *fogliantine* in dispetto della Regina.» (Carnet VIII, p. 51.) Ces feuillantines étaient des chansons satiriques qui tiraient leur nom de ce qu'une dame Lescalopier avait été enfermée aux Feuillantines pour ses désordres.

[3] Carnet VIII, p. 48.

[4] La preuve se trouve dans une dépêche du 2 août 1646. (Archives des Affaires étrangères (FRANCE), t. CXIV, pièce 3). Voyez cette lettre à la page suivante.

mandait qu'on lui envoyât le secrétaire d'État, Michel Le Tellier, pour traiter avec lui, le cardinal s'y refusa et lui fit une réponse où, sous des formes polies, perce le dédain :

Monsieur,

J'ay receu la lettre de Vostre Altesse et entendu ce que le sieur de Filzjean m'a dict de sa part, et, comme je crois l'avoir bien satisfaict par ma response, dont il aura l'honneur de l'entretenir, je n'ay aucune chose à luy dire, si ce n'est que, n'ayant point d'autres interests que ceux de l'Estat, il n'y a rien de plus aysé que de s'asseurer de mon service. Je ne doute point, en effect, que Vostre Altesse n'ayt les mesmes intentions; mais Elle me permettra de luy dire que ses meilleurs serviteurs ne voient pas comment ils peuvent bien interpreter qu'Elle ayt affecté d'esviter de voir Leurs Majestez, quoy que ce fust le chemin pour arriver au lieu où Elle est à présent[1]. Quant à ce que Vostre Altesse desire que M. Le Tellier l'aille trouver à Vallery, la Reyne a consideré qu'elle n'a rien à luy faire proposer; que ce voyage feroit croire à tout le monde qu'on entreroit en negociation, où il n'y a aucun sujet, et confirmeroit les bruits qu'on faict courir partout du mescontentement de Vostre Altesse. Sa Majesté n'a pas jugé à propos de vous envoyer le dict sieur Le Tellier, d'autant plus que si Elle (Vostre Altesse) a quelque chose à representer à la Reyne, on aura toute sorte de creance à ceux qui viendront de sa part. Pour moy, je n'entreray pas en d'autre destail, sçachant que Vostre Altesse a trop bonne opinion de moy pour croire que, quoy qu'il arrive, je manque jamais à ce à quoy mon debvoir m'oblige. Et sur cela, comme j'ay eu l'honneur de servir utilement Vostre Altesse et toute sa maison jusques icy, je seray ravy qu'Elle me donne occasion de continuer à le faire à l'advenir.

Henri de Bourbon mourut vers la fin de l'année 1646. Mazarin s'était toujours déclaré l'ami et presque le protecteur du nouveau prince de Condé, Louis de Bourbon, fils aîné de Henri de Bourbon. Le cardinal, qui connaissait la passion de ce jeune prince pour la gloire, ne cessait de lui offrir des occasions périlleuses

[1] La cour était alors à Fontainebleau, et le prince de Condé s'était rendu de Bourgogne à sa terre de Vallery, près de Sens.

de s'illustrer : il l'avait envoyé en Catalogne, où venait d'échouer le prince d'Harcourt et où Condé lui-même fut forcé de lever le siége de Lérida. Mazarin lui offrit ensuite le commandement des troupes destinées à soutenir la révolte de Naples[1]. Il cherchait à le séduire par la perspective d'une couronne conquise sur l'Espagne. Mais le prince de Condé rejeta une proposition qui ne lui parut qu'un brillant exil. Les *petits maîtres*, comme on appelait dès lors les compagnons de ce prince, inquiétaient Mazarin par leur valeur et leur arrogance. Il se sentait menacé par cette jeune noblesse, fière des exploits et de la gloire de son chef, et qui ne craignait pas de faire éclater son mépris pour le ministre dans des couplets satiriques où la Reine elle-même n'était pas épargnée.

L'opposition parlementaire n'avait pas l'éclat et l'insolence des petits maîtres, mais elle s'autorisait des apparences légales et se couvrait du prétexte de l'intérêt public, qui lui donnait un caractère plus respectable. La prolongation de la guerre avait rendu les impôts accablants, et la répartition inégale des charges publiques en faisait retomber la plus lourde partie sur les classes les moins riches. Mazarin ne s'occupait pas de ces détails; il abandonnait la direction de l'administration financière à Particelli d'Émery, homme habile à inventer de nouvelles ressources en faisant revivre des lois tombées en désuétude. Ce fut ainsi que d'Émery réclama l'application d'un édit de Henri II, qui frappait d'un im-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 467, note 1, et surtout p. 530, où le cardinal insiste sur l'utilité qu'aurait l'expédition de Condé. Je ne sais d'après quelle autorité le duc de Rivas, dans son *Histoire de l'insurrection de Naples* (t. II, p. 109 de la traduction française), dit que le prince de Condé offrit d'entreprendre l'expédition de Naples à ses frais, mais que Mazarin s'y opposa. La correspondance du cardinal prouve, au contraire, que ce fut le prince qui refusa formellement de se charger de cette expédition. Mazarin désirait tellement que le prince de Condé partît pour l'expédition de Naples, que, dès le 4 juillet 1647, il engageait le cardinal Grimaldi à écrire, comme de lui-même, au prince de Condé, afin qu'il demandât au Roi la permission de tenter une entreprise en Italie. (Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 272-274.)

pôt les maisons construites en dehors de l'ancienne enceinte de Paris. Cet édit, rendu après la bataille de Saint-Quentin, avait eu surtout pour but d'établir autour de Paris une sorte de zone militaire et de faciliter la défense de la capitale. Il n'avait pas reçu d'application depuis fort longtemps, et les constructions s'étaient multipliées hors des anciennes fortifications. Cet impôt, que l'on appela le *toisé,* parce que la taxe était en proportion de l'étendue des propriétés mesurée à la toise, excita une vive opposition. Lorsque l'on voulut le percevoir, le peuple se souleva[1], et le parlement prit sous sa protection les propriétaires menacés.

Mazarin parle peu, dans sa correspondance, de ces agitations populaires, qu'il traite de simple *rumeur*. Il en est de même de l'opposition du Parlement aux édits bursaux destinés à remplacer l'impôt du *toisé,* auquel la cour avait renoncé. La résistance parlementaire ne lui paraissait pas, dans l'origine, bien redoutable; il espérait la vaincre avec quelques concessions et au moyen des faveurs dont disposait la Reine. Ce fut seulement en 1648, lorsque les diverses cours des aides, des comptes, du grand conseil, s'unirent avec le parlement, que Mazarin vit tout le danger de cette coalition et la funeste influence qu'elle allait exercer sur les affaires extérieures. Il se hâta de terminer les négociations qu'il suivait depuis de longues années avec une habile persévérance. Il écrivait à Servien le 14 août 1648 : «C'est une espèce de miracle comment, parmi tant d'obstacles que nous-mesmes nous formons, les affaires peuvent aller; mais la prudence ne permet pas aussi qu'on se confie que ce miracle puisse durer longtems; tout le crédit est à sec; les sources d'argent sont taries et toutes les bourses fermées..... La fin de ce discours est pour vous faire voir la nécessité que nous avons de la paix au plus tost, et que, pour y parve-

[1] *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 6, note 1. — Voy. aussi le *Journal d'Olivier d'Ormesson,* t. I, p. 192 et suiv., et surtout les *Mémoires d'Omer Talon,* à l'année 1645.

nir, pourveu que les choses solides et essentielles soient bien establies, il ne faudra pas desormais prendre garde de si près aux autres. Ce n'est pas, comme j'ai dit, les ennemis qui me font peine; car il me semble que l'on pourroit facilement les réduire en plus mauvais estat qu'ils n'ont jamais esté et peut-estre tel qu'ils ne s'en releveroient jamais; mais ce sont les François mesmes qui me donnent appréhension, estant, ce me semble, lassés de leurs prosperitez et se conduisant en sorte qu'il paroist qu'ils veulent le desordre, à quelque prix que ce soit. Ainsi il se peut dire que le Roi aura obligation au parlement, qui a donné le branle à tous ces mouvements, des desavantages que Sa Majesté aura dans la paix, si on est contraint de relascher des choses qu'on auroit obtenues, si chacun estoit demeuré dans son devoir[1]. »

Heureusement les négociations, dirigées depuis quatre ans avec autant de sagacité que de patience, permirent à Mazarin d'assurer à la France de glorieux avantages. C'est surtout dans la diplomatie que triomphait le cardinal. Rien ne donne une plus haute idée de son génie politique que la vue calme, ferme et perçante dont il embrasse la situation des divers États de l'Europe, les intérêts et les passions qui y dominent et leurs relations avec la France. États scandinaves, Pologne, Angleterre, Provinces-Unies, Catalogne, Italie, Portugal, rien ne lui échappe. Quant à la Moscovie et à la Turquie, elles étaient alors considérées plutôt comme des États asiatiques que comme des puissances européennes. Dans ses négociations compliquées, Mazarin savait choisir comme représentants de la diplomatie française des hommes formés à son école et à celle de Richelieu. Quelques-uns ont été, pendant sa vie, d'admirables auxiliaires, et, après sa mort, d'habiles et persévérants continuateurs de sa politique. Au premier rang il faut

[1] Nous ne citons ici que quelques lignes de cette importante dépêche, qui doit paraître dans le tome III des *Lettres de Mazarin*.

placer Hugues de Lyonne, dont le génie diplomatique a été révélé de nos jours par d'importantes publications[1]. A Munster, Claude de Mesmes, comte d'Avaux, et Abel Servien, marquis de Sablé, se montraient dignes par leurs talents de traiter avec le comte de Trautmansdorff, représentant de l'Empereur, et avec les plénipotentiaires espagnols Peñaranda et Brun. Nous n'insisterons pas sur ces négociations de Munster et d'Osnabrück, où, pendant cinq ans, il fallut lutter contre les lenteurs calculées de l'Autriche, les intrigues espagnoles et les défiances de la Suède[2]. Mazarin n'a pas cessé un moment de diriger les plénipotentiaires français par les dépêches et les mémoires qu'il leur adressait.

Au second rang parmi les diplomates qui l'ont secondé, on signale plusieurs hommes d'un mérite éminent et que l'histoire ne doit pas oublier, tels que La Thuillerie, Fontenay-Mareuil, d'Estrades, du Plessis-Besançon, Pierre Chanut, Henri Arnauld, Pomponne de Bellièvre et d'Avaugour. Gaspard Cognet de La Thuillerie fut envoyé dans le Nord, en 1644, avec la mission de réconcilier la Suède et le Danemark. La France devint, à Brömsébro[3], l'arbitre des puissances scandinaves. En travaillant à leur réconciliation[4], Mazarin assura des avantages considérables à l'ancienne

[1] *Négociations relatives à la succession d'Espagne,* publiées par M. Mignet, 4 vol. in-4° dans la collection des documents inédits de l'histoire de France, et *La diplomatie française au XVIIe siècle,* par M. Valfrey, dont le premier volume vient de paraître.

[2] Des ouvrages spéciaux ont retracé toutes ces luttes diplomatiques. Je me bornerai à citer l'ouvrage du père Bougeant, *Histoire de la paix de Westphalie* (Paris, 1744, 4 vol. in-12). C'est un résumé clair, généralement exact et consciencieux des négociations de Munster et d'Osnabrück. Il faut cependant remarquer que le P. Bougeant s'est surtout servi des papiers du comte d'Avaux, qui n'est pas favorable à Mazarin. Il a répété l'accusation, souvent reproduite contre le cardinal, d'avoir retardé à dessein la conclusion de la paix. Nous reviendrons plus loin sur ce grave reproche, qui nous semble peu mérité.

[3] Brömsébro est situé sur les frontières des deux royaumes scandinaves de Suède et de Danemark, entre le Smaland et la Bleckingie. Le traité de Brömsébro fut signé le 13 août 1645.

[4] *Lettres de Mazarin,* T. II, p. 108, 164, 260, et aux analyses, p. 624, 633, etc.

et fidèle alliée de la France[1] : outre la libre navigation dans les détroits du Sund et des Belts, la Suède obtint les îles de Gotland, d'OEsel et la province d'Aaland. Mais en même temps qu'il donnait satisfaction aux anciens confédérés du royaume, il sut habilement gagner le Danemark, qui envoya une ambassade en France pour témoigner à la Reine sa reconnaissance.

Pendant que La Thuillerie signait, en 1645, la paix de Brömsébro, Mazarin entretenait auprès du général suédois, Torstenson, un représentant de la France, M. d'Avaugour, à la fois militaire et diplomate. Par son intermédiaire, le cardinal adressait à Torstenson des conseils et des présents[2], et il recevait des rapports étendus sur la marche et les projets des Suédois. M. d'Avaugour était ce qu'on appellerait aujourd'hui un attaché militaire de France auprès de Torstenson; il le suivit dans ses marches rapides du Jutland au Danube, et remplit la même mission auprès de Wrangel, successeur de Torstenson. A la cour de Stockholm, Pierre Chanut, l'ami et l'hôte de Descartes, remplaça La Thuillerie, qui fut appelé à l'ambassade de La Haye. Chanut surveillait avec la plus active vigilance les intrigues qui intéressaient la France, et en avertissait le cardinal. Les lettres de Mazarin attestent toute l'attention qu'il donnait à ces questions et les sacrifices qu'il s'imposait pour conserver l'alliance de la Suède[3].

Le marquis de Fontenay-Mareuil est un des diplomates qui figurent le plus souvent dans la correspondance du cardinal en 1647. Il avait, comme d'Avaugour, servi dans les armées de la France et y était parvenu au grade de maréchal de camp[4]. Richelieu, qui avait discerné ses talents diplomatiques, l'avait fait nommer

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 283.

[2] Voyez, aux analyses, les extraits des dépêches adressées à M. d'Avaugour, p. 630, 644, 646, 648, 653, 657, etc.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 536 et suiv.

[4] François du Val, marquis de Fontenay-Mareuil, avait été nommé maréchal de camp le 22 avril 1635. Il fut deux fois ambassadeur à Rome, et mourut à l'âge de soixante-dix ans, le 25 octobre 1665.

ambassadeur à Rome en 1640. Fontenay-Mareuil y resta trois ans. Mazarin l'appela de nouveau à ce poste en 1647; ce fut Fontenay-Mareuil qui arracha au pape Innocent X le chapeau de cardinal pour Michel Mazarin, et prépara les insurrections de Sicile et de Naples en 1647[1]. Du Plessis-Besançon[2] était, comme d'Avaugour et Fontenay-Mareuil, un soldat diplomate, négociant tantôt avec le duc de Lorraine[3], tantôt avec les princes italiens ou allemands; ce fut lui qui décida le duc de Modène, hésitant entre la France et l'Espagne, à signer un traité d'alliance avec la France en septembre 1647.

Godefroy d'Estrades est beaucoup plus connu que les précédents: conseiller d'État d'épée depuis 1639, il fut envoyé plusieurs fois en Hollande pour stimuler la lenteur du stathouder Frédéric-Henri[4]. Après la mort de ce prince, d'Estrades fut chargé du commandement d'un corps d'armée qui occupait Piombino et Porto-Longone. Ses talents militaires l'élevèrent dans la suite au rang de maréchal de France[5]. Mazarin faisait avec raison grand cas de d'Estrades. Il écrivait, à son sujet, au cardinal Gri-

[1] On a des *Mémoires de Fontenay-Mareuil,* qui font partie de toutes les grandes collections de mémoires relatifs à l'histoire de France. Ces souvenirs d'un vieillard, mêlé à des événements importants, ont un véritable intérêt. Cependant il faut les consulter avec précaution, comme nous le verrons à l'occasion d'un reproche que Fontenay-Mareuil adresse à Mazarin. M. Baguenault de Puchesse a publié dans la *Revue des questions historiques,* 1er juillet 1875, une intéressante étude sur la seconde ambassade de Fontenay-Mareuil à Rome; il s'est servi principalement des documents originaux conservés aux Archives des Affaires étrangères.

[2] Bernard de Besançon, désigné sous le nom de du Plessis-Besançon, avait été nommé maréchal de camp le 10 mars 1645. Il devint lieutenant général des armées du Roi le 29 mars 1653, et mourut en mars 1670.

[3] *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 1, 2, 6, etc.

[4] *Ibid.* t. I, p. 732, 733, 774, et t. II, p. 289, 291, etc.

[5] D'Estrades devint maréchal de France en 1675 et mourut en 1686. Voyez, sur les *Lettres et Mémoires du comte d'Estrades,* t. I, p. 681, des *Lettres de Mazarin.* La *Revue historique* (mars-avril et juillet-août 1877) a publié des *Recherches critiques sur les ambassades et négociations du comte d'Estrades,* par M. Goll.

maldi : « Il connaît bien le soldat, et, comme il s'est formé en Hollande, où l'ordre et la discipline sont exactement observés, il sait bien ce qu'il convient d'accorder ou de refuser aux officiers[1]. » Excellent à la guerre, d'Estrades valait encore mieux dans les négociations.

La magistrature et le clergé fournirent aussi leur contingent à la diplomatie de Mazarin. Pomponne de Bellièvre, président au parlement de Paris, fut chargé d'une mission en Angleterre[2]. Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas, contribua, avec Fontenay-Mareuil et Du Plessis-Besançon, à consolider en Italie l'influence française[3]. Des étrangers, tels que les cardinaux Bichi et Grimaldi, l'abbé Bentivoglio, furent aussi des agents habiles et dévoués de Mazarin. En un mot, le cardinal, qui avait su distinguer Michel Le Tellier parmi les intendants, et qui ne tarda pas à discerner le mérite de Jean-Baptiste Colbert, montra le même tact dans le choix des diplomates, et, bien secondé par ce concours d'hommes éminents, il maintint et étendit le crédit de la France dans les États scandinaves, en Allemagne, en Portugal et en Italie. Il alla chercher jusqu'aux confins de la Turquie le prince ou waiwode de Transylvanie, Georges Ragotsky, pour l'opposer à la maison d'Autriche[4].

Il ne négligea pas non plus la Pologne, qui pouvait tenir en bride la Suède et la Moscovie. Il prépara, par les négociations du comte de Brégy, le mariage du roi Wladislas avec Marie de Gonzague, comme le meilleur moyen d'affermir l'influence française en Pologne. Là où les Mémoires du temps ne voient qu'un appareil de costumes étranges et des pompes d'une magnificence bar-

[1] Arch. des Aff. étr. (Rome), t. CIV, à la date du 28 avril 1647.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 328, 329, 334, 337, etc.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 246, 268, 474, 534, 562, etc.

[4] *Ibid.* p. 202, 209, 260, 283, etc., et aux analyses, p. 665, etc.

bare, le ministre cherchait une occasion d'étendre la puissance de la France, mais, en même temps, il ne négligeait pas les intérêts de sa famille. Il ménageait la renonciation du frère du roi de Pologne, Casimir Wasa, à la dignité de cardinal, afin d'assurer à son propre frère la présentation du roi Wladislas[1]. Cette présentation, qui, finalement, ne fut pas nécessaire, fut négociée comme une affaire d'État et chèrement achetée.

Le Portugal, où la maison de Bragance luttait, depuis 1640, contre l'Espagne, avec l'appui de la France, est un des pays où la politique de Mazarin a le plus varié. Comme il n'en a pas été question jusqu'à présent dans cette Introduction, il est nécessaire d'y insister avec un peu plus d'étendue. Mazarin considérait le royaume de Portugal comme une épine qu'il fallait laisser au pied de l'Espagne, mais sans sacrifier pour l'intérêt de ce royaume une paix avantageuse. Le 8 septembre 1644, il écrivait au roi de Portugal[2] pour l'engager à faire une diversion puissante, qui favoriserait les progrès de la France du côté de la Catalogne. A Rome, il prenait la défense du Portugal contre les Espagnols, qui s'opposaient à ce que le pape donnât l'investiture aux évêques de cette contrée, et, lorsqu'en 1645 le résident de Portugal près de la cour de Rome, l'évêque de Lamego, eut été attaqué par des sbires de l'ambassade d'Espagne, M. de Grémonville, qui était chargé temporairement de représenter la France à Rome, demanda satisfaction de cet attentat, et, ne l'ayant pas obtenue, il rompit les relations diplomatiques avec le Saint-Siége et sortit de Rome[3]. A Munster, où se négociait la paix entre les puissances belligérantes, la France soutenait également les intérêts du Portugal et voulait qu'il fût compris dans les traités, tandis que les Espagnols déclaraient que les Portugais n'étaient, à leurs yeux, que

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 235, note 2, et aux analyses, p. 676, 678, etc.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 59-61.

[3] *Ibid.* p. 148-149, et 154.

des sujets rebelles, et refusaient de reconnaître leur indépendance. Pour ne pas faire échouer les négociations, Mazarin se borna à demander pour le Portugal une longue trêve[1], qu'il finit par réduire à six mois[2], et comme, malgré ces concessions, les Espagnols persistaient à exclure les Portugais du traité, il donna ordre aux plénipotentiaires de conclure la paix sans y comprendre le Portugal. C'est ce qui résulte du passage suivant d'une dépêche du 20 juillet 1646, qu'il adressait au comte d'Avaux[3] :

Nous pouvons dire que, par la paix, que nous faisons *sans le Portugal,* nous donnons un royaume tout entier au roi d'Espagne, puisqu'il est certain que, quelque bonne opinion que les Portugais aient de leurs personnes et de leurs forces, s'il n'est diverti d'ailleurs[4], il n'aura pas beaucoup de peine à les réduire.

A cette époque, Mazarin espérait obtenir du roi d'Espagne la cession des provinces belges, en lui abandonnant la Catalogne et le Portugal. Il regardait comme un point capital de porter la frontière septentrionale de la France jusqu'à l'Escaut, et, rappelant que déjà elle touchait au Rhin par la conquête de l'Alsace et aux Pyrénées par celle du Roussillon, il écrivait aux plénipotentiaires français à Munster[5] : «L'acquisition des Pays-Bas espagnols formerait à Paris un boulevard inexpugnable, et ce serait alors véritablement qu'on pourrait l'appeler le cœur de la France.» Cette négociation échoua, soit que les Espagnols n'y missent pas de bonne foi, comme le prétend Mazarin, soit que le cardinal, comme l'en accusèrent ses ennemis, montrât des exigences excessives. Mazarin témoigna alors plus d'intérêt pour le Portugal : il

[1] *Lettres de Mazarin,* t. II, p. 217.

[2] *Ibid.* p. 442 et 444.

[3] *Ibid.* p. 307. Voyez aussi, aux analyses, une dépêche du 16 février 1646.

[4] Si une diversion, venant d'ailleurs, n'arrête le roi d'Espagne.

[5] *Négociations secrètes de Munster,* t. III, p. 21.

s'efforça de mettre un terme aux différends de cette couronne avec les Provinces-Unies, tandis que les Espagnols cherchaient à les envenimer[1]. Mais, en même temps, il pressait le Portugal, auquel il prodiguait les protestations d'affection[2], d'intervenir plus énergiquement dans la lutte contre l'Espagne. Le roi de Portugal n'ignorait pas les fluctuations intéressées de la politique française, qui n'aurait pas hésité à le sacrifier pour conclure une paix avantageuse. Découragé, il songea à abdiquer et à se retirer aux Açores[3], en cédant sa couronne à une personne que désignerait la reine régente et qu'elle s'engagerait à soutenir énergiquement. Ce projet n'eut pas de suite, et Mazarin continua à entretenir des relations amicales avec le Portugal, dont la diversion lui était fort utile pour inquiéter l'Espagne. Il en obtint même des vaisseaux, en 1647, pour renforcer la flotte française, qui devait se rendre à Naples et soutenir l'insurrection de cette ville contre le roi d'Espagne[4].

De toutes les puissances dont Richelieu avait légué l'alliance à la France, la république des Provinces-Unies fut la seule qui manqua à la foi jurée : les progrès de la France dans les Pays-Bas espagnols inquiétaient cette république. La prise de Dunkerque lui parut un danger pour son commerce, mais ce qui l'irrita surtout, ce fut le projet de mariage de Louis XIV avec l'Infante, qui aurait reçu pour dot les Pays-Bas espagnols. Mazarin prêta d'abord l'oreille à ce projet[5], mais il ne tarda pas à reconnaître que c'était un artifice des Espagnols pour rompre l'alliance de la France avec les Provinces-Unies[6]. Quant aux Hollandais, ils s'étaient alarmés en songeant que la Belgique pourrait devenir française, qu'Anvers

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 273, 344, 368, 453, 503, 522, 523.

[2] *Ibid.* p. 391-392.

[3] *Ibid.* p. 501.

[4] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 504.

[5] *Ibid.* p. 217, et, aux analyses, dépêche du 9 février 1646.

[6] *Ibid.* p. 293 et 295.

serait une rivale d'Amsterdam et qu'un peuple actif, ambitieux, ardent pour les entreprises guerrières, allait toucher à leurs frontières. L'Espagne leur offrait, avec la fermeture de l'Escaut, le sacrifice de la Belgique à la Hollande. Ils n'hésitèrent pas, et, malgré tous les efforts de Mazarin[1], ils se séparèrent de la France. Mme de Motteville[2] attribue cette rupture à l'avarice du cardinal, qui ne donna pas à la princesse d'Orange les diamants qu'il lui avait promis; le fait est possible, mais secondaire. Les intérêts de leur commerce[3], bien plus que les considérations frivoles dont parle Mme de Motteville, décidèrent les Hollandais à signer, en janvier 1648, un traité particulier avec l'Espagne.

Ce fut un malheur pour la France d'avoir perdu cette alliance, et nous n'avons pas dissimulé quelle fut, sur ce point, la faute de Mazarin. Mais on a été plus loin : on a prétendu qu'il n'avait pas voulu conclure la paix avec l'Espagne, que la guerre lui paraissait utile pour soutenir sa puissance, et qu'il sacrifia la cause nationale à son intérêt personnel. Cette accusation, répétée par des historiens modernes, se trouve déjà dans les écrits du temps, et ce qui lui donne surtout de la gravité, c'est qu'elle a été émise par Fontenay-Mareuil dans ses mémoires[4] : «Le cardinal Mazarin, dit-il, n'ayant point voulu faire la paix à Munster, bien qu'elle pût être si avantageuse, parce qu'il lui falloit donner tant d'occupation à M. d'Orléans et à M. le Prince qu'ils ne pensassent pas à traverser son crédit et le grand pouvoir qu'il avoit auprès de la Reine.» L'accusation est formelle; mais il faut remarquer qu'elle se trouve dans des mémoires que Fontenay-Mareuil écrivit à un

[1] La preuve de ces efforts de Mazarin se trouve surtout dans sa correspondance avec Servien, qu'il avait envoyé à la Haye pour s'opposer à la défection des Provinces-Unies. Voyez *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 359, 364, etc.

[2] *Mémoires*, édition Charpentier, t. I, p. 307.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 332, 390, etc.

[4] *Mémoires*, p. 55 de l'édition Michaud et Poujoulat.

âge avancé, lorsqu'il croyait avoir à se plaindre de l'ingratitude du ministre[1]. On peut opposer à ces souvenirs d'un vieillard aigri l'extrait suivant d'une dépêche datée du 8 juin 1647. Fontenay-Mareuil y déclare de la manière la plus formelle que ce sont les Espagnols qui ne veulent pas la paix[2] : «ce qui ne m'a pas surpris, ajoute-t-il, ayant, quant à moi, toujours estimé que, se croyant délivrés de la diversion que leur faisoient les Hollandois, ils feroient ce qui leur seroit possible pour hasarder encore cette campagne et voir ce qui en arriveroit. Mais ils ne feignent point[3] ici (à Rome) de s'en déclarer tout ouvertement et de dire qu'ils ne feront jamais une paix si désavantageuse, comme celle qu'on leur propose, et qu'ils aimeroient mieux tout perdre. Outre cela, Piccolomini a écrit à Florence le siége d'Armentières, élevant fort la puissance des Espagnols en Flandre et ne parlant pas comme un homme qui pense qu'on fera la paix.»

Ce témoignage est aussi explicite que possible et écrit au moment même où les événements s'accomplissaient. Entre le vieux diplomate, irrité de l'ingratitude du ministre, et l'ambassadeur dans l'exercice de ses fonctions, la critique historique ne saurait hésiter[4]. D'ailleurs Mazarin a pris soin lui-même de répondre

[1] L'ingratitude de Mazarin envers Fontenay-Mareuil est signalée dans un mémoire publié par MM. Loyseleur et Baguenault de Puchesse (p. 157, note, de l'ouvrage intitulé : *L'expédition du duc de Guise à Naples*). On y lit : «Non diede alcun segno d'animo grato al marchese di Fontenay bene merito delle sue consolationi, e che n'era il precipuo stromento, non guardandole ne meno quando ritorno in corte christianissima, ancorche nelle lettere che scrisse a Roma li 12 novembre, coll'occasione del ritorno del corriere, disse intentione a tutti di far maraviglie, etc.»

[2] Aff. étr. (Rome), t. CII, fol. 385. Original signé.

[3] Ne craignent point.

[4] Les autres écrivains du temps qui, comme Mme de Motteville, disent que Mazarin voulait prolonger la guerre dans l'intérêt de son ambition, sont loin d'avoir la même autorité que Fontenay-Mareuil. Je ne parle pas des *Mémoires de Saint-Simon*, qui reproduisent, en l'exagérant, l'accusation portée contre Mazarin. Saint-Simon connaissait surtout cette époque par les souvenirs confus et malveillants de son père.

à ceux qui l'accusaient de ne pas vouloir la paix, et il l'a fait plusieurs fois. Dans une dépêche adressée au duc de Longueville, et publiée dans ce volume[1], il insiste sur la mauvaise foi des Espagnols, qui ont éludé toutes les propositions. Il proteste qu'il veut la paix, mais une paix honorable pour la France. Il écrivait encore postérieurement au comte de Brienne :

Vous savez si j'ai empêché la conclusion de la paix, et avec quelle sincérité a parlé là-dessus M. le duc de Longueville, mesme dans un temps qu'il n'estoit pas obligé à prendre ma defense, et s'il n'a pas dit diverses fois dans le Conseil qu'il n'avoit jamais pu reconnoistre à quelles conditions les Espagnols y donneroient les mains, si elle eust pu se faire[2]. Ce prince, qui en avoit si grande passion pour le bien de la France et pour sa gloire particuliere, et ceux qui l'accompagnoient en cet emploi, n'eussent pas manqué de la conclure, ou d'envoyer à la cour courriers sur courriers pour faire savoir ce qui les en empeschoit. . . . . Car de dire que l'on eust des ordres secrets pour la traverser[3], outre que c'est la plus grande supposition qui ait jamais esté imaginée, il n'y a pas d'apparence qu'un prince de la condition de M. de Longueville eust souffert d'estre traité avec ce mespris. Il n'y a personne qui puisse, mieux que vous, faire foy de cette verité, puisque ces pretendus ordres ne pouvoient passer que par vos mains[4], et que, s'ils fussent venus de quelque autre que du Roi, dont vous aviez seul le nom en vostre disposition. M. de Longueville et M. d'Avaux eussent esté sans excuse d'y deferer et obligez de

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 440-445.

[2] C'est ce que disait Fontenay-Mareuil dans la dépêche citée ci-dessus; c'est ce que Mazarin écrivait aussi dans ses carnets (carnet IX, fol. 69). Après avoir rappelé les prétextes dont les Espagnols se servaient sans cesse pour éluder la conclusion du traité, il ajoute : « Ce ne sont pas [ces motifs], qui les empêchent de faire la paix, mais de ne la vouloir point. »

[3] Mazarin répond ici à ceux qui prétendaient qu'il avait donné des instructions secrètes à Servien pour empêcher la conclusion de la paix. Un manuscrit de la Bibliothèque nationale (*Journal d'un Parisien*, n° 10,273) dit (p. 24) que le duc de Longueville renonça à l'espoir de conclure la paix, « voyant la forte résistance que M. Servien y apportoit en vertu de *certains ordres secrets et particuliers*, qu'il disoit avoir receus de la cour. »

[4] On sait que Henri Loménie de Brienne était secrétaire d'État des Affaires étrangères.

preferer le bien de l'Estat et le repos de la Chrestienté à toute autre consideration; et d'ailleurs, estant deux contre un, il estoit tousjours en leur pouvoir de vaincre par leur opinion celle du troisieme, en cas qu'il eust esté contraire à la leur. Ce qui monstre clairement que c'est une invention malicieuse de ceux qui ne se font pas scrupule d'employer des faussetez pour nuire à ceux qu'ils n'aiment[1].

Si Mazarin ne réussit pas à terminer, en 1648, la guerre contre l'Espagne, il eut du moins la gloire d'attacher son nom aux traités de Munster et d'Osnabrück, qui sont un de ses principaux titres aux yeux de la postérité. La paix de Westphalie résolut la plupart des questions qui agitaient l'Europe depuis plus d'un siècle : elle abaissa la maison d'Autriche qui, depuis Charles-Quint, aspirait à la monarchie universelle. La France et la Suède lui imposèrent la cession de l'Alsace et de la Poméranie. Les divers États de l'Allemagne obtenaient et la liberté religieuse et le droit de contracter des alliances particulières. Par cette dernière clause, Mazarin préparait la *Ligue du Rhin*, qui, quelques années plus tard, donna à Louis XIV le protectorat de l'Allemagne occidentale. Au sud de l'Empire, Mazarin avait ménagé à la France l'alliance de l'électeur de Bavière; au nord, il favorisait l'agrandissement des États de l'électeur de Brandebourg, qui, en compensation de ses prétentions sur la Poméranie, obtenait les évêchés sécularisés de Camin, Minden, Halberstadt et l'archevêché de Magdebourg. L'électeur palatin, qui avait été dépouillé de ses États au commencement de la guerre de Trente Ans, en recouvrait la plus grande partie ainsi que le titre et le rang d'électeur. La France, tout en s'agrandissant et en se fortifiant, se présentait partout comme la protectrice des faibles contre la tyrannie de la maison d'Autriche. L'équilibre européen était, grâce à l'habile et persévérante politique de Mazarin.

[1] Cette longue et importante dépêche, en date du 24 mars 1651, trouvera sa place dans la suite de la correspondance de Mazarin.

solidement établi; un système de pondération, garanti par la France et la Suède, protégeait l'indépendance des puissances secondaires et ne permettait plus à la force de triompher du droit. Telle fut l'œuvre poursuivie et accomplie par le cardinal dans ces laborieux et glorieux traités de Westphalie[1]. De pareils titres effacent bien des fautes et compensent bien des faiblesses.

[1] Nous ne faisons ici qu'indiquer la pensée dominante de ce traité. Nous renvoyons, pour les détails, à l'ouvrage du père Bougeant, cité p. LXIV, note 2. La paix de Westphalie n'a, d'ailleurs, été signée qu'en octobre 1648, et nous aurons occasion d'y revenir dans le tome III des *Lettres de Mazarin*.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'INTRODUCTION.

LETTRES

DU CARDINAL MAZARIN

PENDANT SON MINISTÈRE.

LETTRES

DU CARDINAL MAZARIN

PENDANT SON MINISTÈRE.

I.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 3 verso. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Paris,] 9 juillet 1644.

Monsieur,

J'ay appris, par la vostre du deuxieme de ce mois, la jonction des troupes de Marsin [1]. Il ne se peut rien ajouster à la prevoyance avec laquelle vous l'avez fait reussir, et, si le succez en a esté heureux, il faut avouer que vostre conduite l'a rendu tel. Elle a esté certes de capitaine, et vous avez asseuré par la ruse ce qui eust esté douteux par la force ouverte. Juillet 1644.

J'approuve fort la maniere avec laquelle vous vous estes gouverné à l'endroict du gouverneur de Longuy. Le traitté de M. de Lorraine estant si avancé, il en falloit user ainsy. Le sieur du Plessis Besançon partit hier pour l'aller trouver et pour le luy faire signer [2]. Les principaux poincts en avoient esté resolus avant qu'il fut party. Il luy porte maintenant l'esclaircissement de quelque difficultez qui restoient à resoudre. Et d'autant que la Reyne luy donne satisfaction là-dessus,

[1] Voyez, sur la jonction des troupes de Marsin avec celles du duc d'Enghien, t. I, p. 734, des *Lettres de Mazarin*.

[2] Grotius ne croyait pas à la conclusion de ce traité (*Epist. ineditæ*, p. 161) : «It et redit Plessiacus Vesontionensis e Gallia illuc, illinc in Galliam, nulla spe efficiendi quidquam.» (Lettre du 24 juin-2 juillet 1644.) — Voy. sur ces négociations, t. I, p. 638, 639, 716.

Juillet 1644. je ne doute point qu'il ne se conclue entierement. Vous en serez particulierement adverty par ledit sieur du Plessis, qui a ordre de vous en informer en diligence.

Outre les avantages que ce traitté nous apporte dans la conjoncture presente, qu'il n'est pas besoin de vous expliquer puisque vous les connoissez autant que personne, il y a ce point de reputation considerable pour la regence de la Reyne, que M. de Lorraine nous remet entre les mains une place, qui est La Motte, laquelle luy avoit esté rendue par le feu Roy. J'ay esté bien ayse d'apprendre dudit sieur du Plessis que ce prince a une estime tres particuliere pour vostre personne, et qu'il luy en a parlé en des termes si avantageux, qu'on voit bien qu'il sçait priser comme il faut les choses qui le meritent.

Vous pouvez donc, ce me semble, maintenant que vostre armée est forte, que Beck se trouve foible, que le siege de Gravelines est fort avancé, et que les assiegez ne peuvent tout au plus que retarder de quelques jours la prise de cette place, à tout ce que le monde me mande de là; que M. le duc de Lorraine et M. le mareschal de Turenne, avec lesquels vous devrez entretenir correspondance, pourront favoriser, par diversion ou autrement, ce que vous entreprendrez, vous pouvez, dis-je, sur ces fondements, entreprendre quelque chose de considerable dans le Luxembourg ou vers Tresves, ainsy que vous le jugerez plus à propos, vous asseurant que vous serez avoué de tout ce que vous ferez; mais de cela j'en ay dressé une instruction bien ample avec M. Le Tellier à laquelle je me remets[1], et à ce que vous dira de vive voix M. le chevalier de Chabot, que j'en ay entretenu au long.

Vous aurez sceu, par le courrier de M. le mareschal de Guiche, ce que j'ay fait icy pour vostre satisfaction, touchant l'affaire de M. de Saint-Estienne[2], et avec quelle affection je me porte où il s'agit de vos interests, sans qu'il soit besoin que j'en die icy rien davantage.

[1] Cette instruction se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, Fr. 4169, fol. 116 v°-124 v°. Elle est intitulée. *Instruction à M. le duc d'Anguien sur ce qu'il aura à faire pendant le siége de Gravelines.*

[2] Voyez le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 757, texte et note.

Je tascheray de prendre la premiere occasion favorable pour demander à la Reyne un benefice pour le frere de M. de Lanquetot[1], que vous affectionnez et que j'estime; sur quoy neantmoins je vous diray que M. de Longueville me fait la mesme instance pour un sien cousin germain, frere de M. de Gremonville[2], et neveu du dernier archevesque d'Aix. Juillet 1644.

Quant à la lieutenance de Roy des trois eveschez, dont vous m'escrivez en faveur de M. de Feuquieres[3], j'ay à vous dire qu'il ne peut ignorer combien je l'affectionne, et ce que je voudrois contribuer à ce qui est de ses advantages; mais dans l'embarras où nous nous sommes trouvez pour la rescompense de plusieurs gouvernements et dans la disette d'argent où est le Roy, qui nous oblige de toucher le moins qui se peut à son espargne, il y a longtemps qu'on a resolu de se servir de la charge dont vous m'escrivez.

Pour ce qui est de M. de la Moussaye[4], je vous puis asseurer que nul de ceux qui ont eu depuis luy des brevets de mareschal de camp n'a servy, dans cette fonction, par ordre qui soit venu d'icy. Pour ce qui est de l'armée de M. le duc d'Orleans, je ne sçay pas bien precisement ce qui s'y est passé sur ce sujet, sinon que M. de la Frette[5] est seulement entré une nuit dans la tranchée sous cette qualité, et que, lors de la blessure de M. de Manicamp[6], M. de Lavardin[7] prit sa place. Vous pouvez, au reste, croire que la personne de M. de la Moussaye m'estant tres-considerable et à cause de sa naissance et de son me-

[1] Voy. sur Bretel de Lanquetot, issu d'une famille parlementaire de Normandie, les *Mémoires de Mme de Motteville*, année 1645. Elle parle d'un personnage du même nom dans les termes suivants : «Je perdis à la bataille de Nordlingen deux gentilshommes de mes parents, Lanquetot et Gremonville.»

[2] Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 151, note. Il s'agit probablement ici de Louis Bretel de Grémonville, qui devint chevalier de Malte, et fut dans la suite ambassadeur à Vienne. Ce personnage joue un grand rôle dans l'ouvrage de M. Mignet, intitulé : *Négociations pour la succession d'Espagne* (collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*).

[3] Isaac de Pas, marquis de Feuquières.

[4] Le marquis de la Moussaye-Goyon, dont il a été question dans le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 336, 337.

[5] Le marquis de la Frette-Gruel.

[6] Achille de Longueval, c^te de Manicamp.

[7] Henri de Beaumanoir, marquis de Lavardin.

Juillet 1644. rite, et pour la part que vous luy avez fait l'honneur de luy donner dans vostre amitié, j'embrasseray tousjours avec grande joye touttes les occasions où il se pourra servir.

Pour ce qui est des interests de M. le chevalier de Chabot[1], l'en ayant entretenu fort particulierement, et lui ayant fait connoistre l'estime et l'affection que j'avois pour sa personne, je me remets à ce qu'il vous en dira.

Je voudrois pouvoir procurer à M. de la Claviere, dont je connois le merite, ce que vous demandez en sa faveur; mais je vous avoue que je ne sçay ce que c'est que cette commission particuliere que vous dites que M. de Vatimon (*sic*) exerce dans l'armée de M. le duc d'Orleans.

Vous voyez, Monsieur, comme, en me recommandant l'interest de touttes ces personnes, vous me recommandez mes propres inclinations; mais que je ne suis pas assez heureux de pouvoir tousjours me satisfaire quand je veux dans mes inclinations, et qu'il est necessaire que les occasions s'ajustent au desir que j'en ay.

Pour ce qui est de l'affaire de Stenay [2], j'ay bien plus d'impatience que vous qu'elle ne soit achevée. Pour cet effect, M. de Fabert a ajusté avec M. de Thibaut qu'il viendroit icy où je l'attens dans deux jours. Immediatement aprez son arrivée j'y mettray la derniere main et vous envoyeray vos expeditions.

Permettez-moy que j'ajouste encore icy qu'il importe que vous ne perdiez point un moment de temps pour l'entreprise à laquelle vous vous appliquerez, d'autant que les troupes que les Espagnols attendent d'Allemagne pour le secours de Gravelines ne pouvant arriver à temps pour cela, il est à presumer qu'ils les employeront contre vous, et qu'elles pourroient vous faire de la peine au lieu que vous attaquerez, s'il ne se trouvoit pris quand elles viendront. Aprez la prise

[1] Henri de Chabot, qui épousa dans la suite l'héritière de la maison de Rohan et devint duc de Rohan-Chabot.

[2] Il s'agissait de la vente de la charge de lieutenant du gouverneur de Stenay. Le gouvernement de cette place avait été donné au duc d'Enghien. (Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 717 et 788.)

de Gravelines, si elle arrive, comme nous avons tout sujet de l'esperer, nous prendrons les mesures convenables à tout ce qui sera necessaire. Juillet 1644.

Je vous envoye un chiffre, affin que, lorsque vous serez entré en pays ennemy, vous puissiez me faire sçavoir plus seurement les choses qui devront estre secrettes.

J'ay honte de la peine que vous prenez de m'escrire de vostre main, et que je ne puisse faire de mesme, mais, n'ayant pas assez de connoissance de l'orthographe françoise, je suis obligé de dicter ce que voudrois escrire.

La peine que vous a donnée mon indisposition, qui n'a pas esté grande, ny de durée, m'estant un tesmoignage de la bonté que vous avez pour moy, ne m'est pas un petit suject d'obligation, et je vous asseure que la santé que j'ay recouvrée m'est bien plus chere, puisque vous y prenez part [1].

II.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 165 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 9 juillet 1644.

(EXTRAIT.)

Je vous diray, dans la derniere confidence, que vous devez serieusement songer à faire subsister l'armée en chargeant de despense le moins que vous pourrez les coffres du Roy; car il est vray que nous sommes espuisez d'argent et que la difficulté que nous avons d'en recouvrer est incroyable. Vous aurez pu seulement apprendre la petite rumeur qui s'est faite à Paris pour une levée, non seulement juste,

[1] On a réuni, dans le manuscrit, à cette lettre du 9 juillet un post-scriptum où il est question de la prise de Gravelines. C'est une erreur évidente, puisque l'armée française n'entra dans Gravelines que le 29 juillet. J'ai reporté ce post-scriptum à une lettre postérieure. (Voyez p. 14, texte et note 1.)

Juillet 1644. mais qui n'estoit pas encore fort onereuse à ceux qui la devoient payer [1].

Il faudra donc, s'il vous plaist, que vous avisiez ce que vous aurez à faire pour la subsistance de l'armée, maintenant que le traitté de M. de Lorraine est conclud avec nous [2], et qu'il ne reste plus qu'à le faire signer, ce qui doit estre bientost, le sieur du Plessis Besançon devant partir demain pour cela, en la compagnie d'un gentilhomme que ledit duc a envoyé icy pour faire esclaircir quelques petites difficultez que ledit sieur du Plessis n'avoit pu resoudre.

Bien que ce traité soit honorable pour la France, et qu'il lui doive encore estre fort utile, je vous supplie de croire que le principal fondement que nous avons eu de le conclure a eu pour but la facilité de conserver vostre armée à la faveur des places que M. de Lorraine occupe sur le Rhin, dont il vous sera aisé de vous rendre maistre par la foiblesse d'hommes où il les laissera, et par d'autres moyens que vous

[1] Cette rumeur, pour me servir de l'expression de Mazarin, avait eu lieu le 7 juillet 1644 à l'occasion du *toisé*. D'anciennes ordonnances défendaient de bâtir dans les faubourgs de Paris; cette prohibition n'avait pas été observée, et de nombreuses constructions s'étaient élevées. Un arrêt du Conseil, en date du 27 janvier 1644, avait ordonné de *toiser* l'emplacement des bâtiments nouvellement construits dans les faubourgs pour appliquer à ceux qui en étaient détenteurs une amende de 40 ou 50 sous par toise de terrain. Les propriétaires des maisons taxées se pourvurent au parlement. En même temps les tailleurs de pierre et manœuvres s'ameutèrent. (Voyez, sur cette sédition, qui fut promptement comprimée, le *Journal d'Olivier d'Ormesson,* t. I, p. 192 et suiv., et les *Mémoires d'Omer Talon,* au mois de juillet 1644.)

Grotius parle aussi de ces troubles (lettre du 30 juin-9 juillet 1644, *Epist. ineditæ,* p. 165): «Fuit his diebus, dum Regina et cardinal sunt Ruellis (à Ruelle, chez la duchesse d'Aiguillon), seditio plebis in hac urbe adversus mensores novorum ædificiorum, unde ingens tributum sperabatur. Mensorum aliquot interfecti fabrorum concursu, metuentium ne suus quæstus intercideret. Sed plebs, a qua auxilium isti sperabant, statim militum superventu disjecta est. Deinde Regina, in urbem rediens, jussit quidem, juris tuendi causa, in mandatis pergere; sed Parlamentum alias proponit, ad reperiendas pecunias, vias magis populares.»

Cette émeute d'ouvriers est ramenée dans le récit de Grotius comme dans celui d'Olivier d'Ormesson, à ses véritables proportions. Il en résultait toutefois de graves embarras pécuniaires à une époque où le système financier de la France n'avait pas une organisation très-régulière.

[2] Voyez page 1, note 2.

concerterez avec luy, sans qu'il paroisse qu'il les ayt livrées, ce qu'il veut esviter pour son honneur, les ayant receues de l'Empereur. Juillet 1644.

Vous vous ajusterez aussy avec M. le duc d'Anguyen, qui commencera bientost à agir, ayant pour cela touttes choses favorables : Beck foible, le duc de Lorraine de nostre costé, le siege de Gravelines fort avancé; vous pourrez appuyer où il en sera besoin, par diversion ou autrement, son armée de huit à neuf mille hommes de pied et de plus de quatre mille chevaux, avec un esquipage proportionné d'artillerie; une des fins de tout cela est de gagner des quartiers d'hyver, en pays ennemy, qui puissent servir à vostre armée.

Vous recevrez un remplacement du regiment de Guy, qu'on donne à M. le duc d'Anguyen, affin qu'estant sur pied il ne demeure point inutile et sans action.

La Reyne, considerant la grande despense que vous estes obligé de faire, vous envoye quatre mille escus, pris de ses menus plaisirs, comme je vous ay desja escrit. C'est à la verité peu de chose que ce regal, sy vous ne le considerez par l'estime et l'affection avec laquelle Sa Majesté vous le donne. J'auray soin de vous faire payer de vos pensions le plus promptement qu'il se pourra. Je vous envoye un coureur bon par excellence, et dont je m'accommodois parfaitement, bien que je ne sois pas trop bon homme de cheval, et dont, à plus forte raison, vous vous accommoderez, quoyque, pour dire la verité, vous ne le soyez gueres plus que moy. M. de Beringhen m'en avoit fait present. Vous recevrez aussy un barbe, qui a esté dressé chez moy et que je m'asseure que vous estimerez.

Pour ce qui est de M. vostre frere[1], vous n'aviez pas besoin de m'en rien escrire, ny de me faire un esclaircissement sur vostre conduitte; vos sentimens de ce costé là ne me sont pas moins connus que les miens, et quand je lirois dans vostre cœur, je ne m'en assurerois pas davantage. Je n'ay pas neantmoins laissé de faire valoir à la Reyne ce que vous m'en escrivez.

[1] Voyez, sur le duc de Bouillon et son départ de France, le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 663, 664, 686, etc.

III.

Manusc. de la Bibl. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 217, recto et verso. — Copie du temps.

A M. LE MARESCHAL DE TURENNE.

[Paris,] 20 juillet 1644 [1].

(EXTRAIT.)

Nous avons nouvelles que le prince Ragosky se maintient hautement dans la Hongrie, et que Guts [2], qui a la maladie dans son armée qui la ruine, a levé le blocus de Cassovie [3], et s'est retiré à douze lieues, et que ses Allemans se sont remis dans leurs quartiers fort diminuez de nombre.

Nous avons de grandes raisons de croire que l'accommodement de Suede et de Danemarck se pourra faire, et nous avons avis que le roy de Danemarck n'en a point aversion, particulierement depuis que la flotte que les Suedois ont esquipée en Hollande est arrivée sur la mer Baltique. En cela, comme il y a de l'apparence, vous pouvez deviner quelle en est la consequence pour l'Empereur, bien que, nonobstant cela [4], les Suedois nous font esperer que M. Torstenson pourra retourner en Allemagne.

IV.

Manusc. de la Bibl. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 34 verso. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Paris,] 21 juillet 1644.

(EXTRAIT.)

La dépêche commence par des protestations que fait Mazarin du désir d'être agréable au prince. Il continue ainsi :

Quoy que j'aye entretenu au long le sieur de Tourville sur touttes

[1] Le commencement de cette lettre est en grande partie la répétition de celle du 9 juillet; je l'ai retranché.

[2] Il y a *Guts* dans la copie; mais il est probable qu'il faudrait lire Gœtz. Ce général, né en 1599, servit jusqu'en 1626 la cause protestante, puis s'attacha à Waldstein et combattit sous ses drapeaux. Il périt, le 5 mars 1645, à la bataille de Jankau ou Jankowitz en Bohême.

[3] Ville de Hongrie, désignée aussi sous le nom de Kaschau.

[4] C'est-à-dire même dans le cas où la paix ne serait pas conclue entre la Suède et le Danemark. (Voyez, sur ces négociations, t. I des *Lettres de Mazarin,* p. 629, 630.)

choses, et qu'il ayt fort bien compris les pensées que l'on a icy, je ne laisseray pas pourtant de vous mander un mot en passant sur chaque poinct. Vous verrez, par le memoire cy joinct, que je n'ay pas cru devoir faire mettre en chiffre, ne doutant point qu'il ne vous soit remis en toute seureté, les pensées que l'on a icy sur ce que vous pourriez, dans la conjoncture presente, entreprendre de plus utile pour le service du Roy et pour vostre gloire[1]. J'ay empesché qu'on ne mist le nom de Sa Majesté au-dessous, affin que vous demeurassiez en plus de liberté de prendre vos resolutions, et que les prenant de faire le voyage vers Brisach, vous en rapportassiez plus d'honneur que si vous en aviez receu ordre exprez. Cependant, si vous vous resolvez de le faire, en l'escrivant icy, on vous envoyera l'approbation de Sa Majesté aux termes que vous sçauriez desirer. Juillet 1644

Si M. le mareschal de Turenne vous mande que vostre voyage puisse produire quelque bon effect, je vous avoue, Monsieur, que j'ay une passion tres-forte qu'aucune autre consideration ne vous empesche de profiter d'une si belle occasion d'accroistre la haute reputation que vous avez desja acquise. Je ne voy pas que de longtemps on puisse rencontrer une plus favorable conjoncture, et, quoyque le motif du service de Sa Majesté et de l'avantage de cet Estat soit tout puissant sur moy, je puis vous asseurer que celuy de vostre gloire, que je souhaite plus que qui que ce soit de vos serviteurs, augmente de beaucoup l'envie que j'aurois de voir reussir tous les desseins qui vous en peuvent donner.

Quand on a fait icy difficulté de la circonvallation de Tresves, ce n'a pas esté pour en apprehender la despense, quoyque veritablement nous ayons grande raison de le faire en touttes rencontres, vous pouvant asseurer que nous ne sçavons le plus souvent où donner de la teste pour trouver de l'argent (je vous le dis sans exageration, et vous devez croire que je vous descouvrirois aussy volontiers les secrets

[1] On a vu, par la dépêche adressée à Turenne, p. 7, qu'il s'agissait d'opérer la jonction de l'armée du duc d'Enghien avec celle de Turenne, afin d'attaquer l'armée bavaroise de Mercy, qui assiégeait Fribourg-en-Brigau.

Juillet 1644. des thresors de la France, comme je fais les miseres, s'il y avoit lieu de le pouvoir faire), mais ce qu'on a principalement consideré à faire la circonvallation, c'est qu'il vous y faudra necessairement employer beaucoup de temps, pendant lequel les ennemis en auront assez pour joindre leurs forces, et venir vous tomber sur les bras, au lieu qu'attaquant la place sans circonvallation vous en serez peut-estre maistre avant qu'ils se soient reconnus; outre qu'estant necessaire, allant à Tresves, de porter les vivres pour tout le siege, s'il faut faire la circonvallation, il en faudra avoir au double, à quoy nous rencontrerons beaucoup de difficultez.

Quant à l'argent, dont le sieur de Tourville a fait instance de vostre part, M. d'Emery en a desja fait avancer une partie, et je prendray soin qu'il fasse bientost fournir le reste. Quand je vous offre tout le mien, je ne vous offre rien, parce que je n'en ay point; mais j'ay assez de credit pour trouver les sommes dont vous auriez besoin. Je vous diray seulement, en toute franchise, que, si en cette nature d'affaires vous employez, hors vos plus proches, quelque autre personne que moy, je ne croiray pas que vous me teniez pour vostre serviteur, au point que veritablement je le suis.

On a fait partir ce matin soixante-dix mille livres comptant pour estre employées à vos travaux, compris neantmoins dix mille livres pour la despense de l'hospital.

Aussytost que j'ay tesmoigné à Sa Majesté le desir que vous aviez de faire servir M. Arnauld [1], elle en est demeurée d'accord. Il partira au premier jour, pour se rendre vers Metz, où il pourra, sous vos ordres, recevoir les troupes qui s'y doivent rendre. Outre les six cents chevaux qui viennent de Picardie, il y a Cossigny, qui doit avoir mille hommes effectifs, ayant receu dix escus pour chaque soldat,

[1] Arnauld de Corbeville (voyez tome I, p. 181). On trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, Fr. 4170 (fol. 157 v°-158 v°), une lettre du roi au maréchal de Schomberg, en date du 31 juillet 1644, au sujet de la mission d'Arnauld sur la frontière de Lorraine. A la suite est placée une seconde lettre du roi à Arnauld sur le même sujet et portant la même date. (*Ibid.* fol. 158 v°-160 r°).

et moyennant cela estant obligé d'en faire ce nombre; dix compagnies d'Albret qui feront cinq cents hommes, et Saint-Simon autant. Juillet 1644.

Touchant l'affaire de Saint-Estienne, j'ay fait voir à la Reyne quelqu'une des lettres que la bonne damoiselle a escrites[1]. Sa Majesté n'a sceu comprendre que qui a escrit de cette sorte ayt pu dire aprez de ne le vouloir pas pour mary. Je ne sçaurois resoudre cette enigme qu'en me remettant au proverbe *è rito et volgare*[2], qu'a allegué en cette occasion M. le mareschal de Guiche dont j'ay fait voir la lettre à Sa Majesté, qui l'a trouvée fort jolie et concluante.

Pour exempter M. de Saint-Estienne des persecutions qu'on luy pourroit faire, j'ay parlé à Sa Majesté avec la chaleur que je fais, Monsieur, de toutes les choses que vous tesmoignez desirer; j'en ay eu la response que je pouvois attendre de la bonté et du desir qu'elle a de vous gratiffier en touttes rencontres, si bien que ledit sieur de Saint-Estienne peut estre asseuré qu'il ne recevra aucun desplaisir de cette affaire dans le criminel. Les lettres qu'il a receues de la fille, l'aage où elle est de majorité, sans pere et sans mere, seroient mesme des raisons assez fortes en sa faveur, quand vostre protection n'y paroistroit point.

Pour M. de Rotelin[3], je n'en suis nullement satisfait; je ne sçay pas quelle raison il a pour sa deffense; mais je sçay bien qu'il y a des personnes en France qui se fussent conduittes avec plus de prudence.

Pour ce qui regarde le sieur de la Moussaye, je me remets à la vive voix du sieur de Tourville. Je vous diray seulement, Monsieur, que, soit pour ses qualitez, soit pour vostre consideration, je l'estime au dernier poinct, et qu'en touttes occasions je luy en donneray des preuves en ce qui despendra de moy, me contentant de vous asseurer que je seray tousjours, etc.

[1] Voyez, sur cette affaire, t. I, p. 757.

[2] *C'est chose accoutumée et vulgaire.* Il y a dans la copie : *Crito et volgare*, ce qui ne forme aucun sens.

[3] Il s'agit probablement ici de Henri d'Orléans, marquis de Rothelin, gouverneur de Reims, qui mourut le 4 mai 1651. C'était à Reims que le rapt reproché à Saint-Étienne avait eu lieu, et c'est par allusion à cette affaire que Mazarin parle du marquis de Rothelin, gouverneur de Reims. Les Rothelin descendaient du fameux bâtard d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville.

V.

Manusc. de la Bibl. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 219 recto et verso. — Copie du temps.

A M. D'ESTRADES[1].

[Paris,] 23 juillet 1644.

(EXTRAIT.)

Monsieur,

Selon tous les avis qui nous viennent de l'armée de M. le duc d'Orléans, et que vous pouvez avoir receus en celle de M. le prince d'Orange, Gravelines ne doit pas estre loin de se rendre. Je vous ay desja escrit qu'on remettoit audit sieur prince de former quelque dessein considerable et digne du bonheur et de la force des armes du Roy et de celle de MM. les Estats[2], pour l'executer conjointement ou separement, et en la maniere qu'il la trouvera la plus avantageuse. Je croy que vous en aurez fait la proposition et la poursuite et que vous en donnerez part à Son Altesse Royale, et icy aussy, ainsy que je vous l'ay mandé.

Il me semble, outre cela, que, dans la consternation où nous avons avis que la perte de Gravelines met les Flamands, et dans le peu d'esperance qu'ils ont, fondée sur la raison et sur l'experience qu'ils en ont faite, que les Espagnols les puissent garantir des maux dont ils sont menacez, il n'y auroit point danger qu'on fist courir parmy eux des billets pour les exhorter à songer serieusement à leurs affaires et à se soustraire volontairement de la domination d'Espagne, de laquelle ils ne sçauroient esviter qu'on ne les force de sortir, et qu'il vaut mieux qu'ils soient à eux, puisqu'il n'est pas en leur pouvoir de continuer d'estre longtemps au Roy d'Espagne, et qu'ils s'unissent avec MM. les Estats, comme les cantons suisses catholiques et les protestants sont unis ensemble, et en la maniere qu'ils trouveront estre la plus commode aux uns et aux autres.

[1] Voyez, sur Godefroy d'Estrades, t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 924. — [2] On a vu (t. I, p. 229) qu'on appelait ainsi les États généraux des Provinces-Unies.

J'escris à M. le prince d'Orange, conformement à ce que vous m'avez mandé. Juillet 1644.

Mazarin termine la dépêche en recommandant à d'Estrades les intérêts de la Landgrave de Hesse dans l'affaire de l'Ost-Frise. (Voyez t. I, p. 763.)

VI.

Manusc. de la Bibl. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 215 verso. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Paris,] 27 juillet 1644.

Pour bien representer à la Reyne la passion que vous avez de luy plaire, je n'ay icy qu'à luy lire la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 23 de ce mois. Je vous puis asseurer, Monsieur, que Sa Majesté, qui a tousjours eu un grand sentiment d'estime et d'affection pour vous, a esté extraordinairement satisfaite de la promptitude que vous avez apportée à entreprendre le voyage dont M. de Tourville vous a apporté le projet. J'espere qu'il ne se faira point sans qu'il vous produise beaucoup de gloire, soit que vous ayez lieu de combattre les ennemis, soit qu'ils levent le siege[1] avant que vous soyez à eux, ce qu'ils ne pourront faire qu'avec honte et avec perte. J'avoue que cette maniere d'agir soudaine et viste est bien d'un homme né aux grandes choses, et l'on l'a tousjours remarquée en la conduite de ceux qui se sont le plus signalez dans le mestier. Vous pouvez donc juger, Monsieur, quelle joye en doit recevoir une personne qui s'interesse, comme je le fais, en tout ce qui vous concerne.

Je ne vous escris rien de M. de Lorraine, puisque le sieur du Plessis Besançon a ordre de vous tenir averty de tout. En tout cas, pourveu qu'il demeure dans la neutralité, comme il l'a fait entendre au sieur du Plessis, et qu'il n'agisse pas contre nous jusqu'à vostre retour, j'espere, quoy qu'il fasse aprez cela, qu'il ne rompra point nostre dessein.

[1] Le siége de Fribourg-en-Brigau.

Juillet 1644. Les assiegez de Gravelines, quoy que sans esperance de secours, font une resistance qui n'est pas ordinaire, et ont soustenu un assaut avec grand cœur, et avec quelque perte de part et d'autre. Un peu de jours les mettra à la raison; ne vous mettez pas en peine pour les troupes qui doivent joindre vostre armée, et fiez-vous aux soins de celuy, etc.

P. S[1]. Depuis vous avoir escrit celle-cy, nous avons receu deux courriers, l'un de la capitulation de Gravelines et l'autre de l'entrée des armées du Roy dans cette place. Il en est sorty prez de huict cens hommes, et cent quatre-vingts Italiens seulement de sept cents qu'ils estoient au commencement du siege. Je n'ay point voulu vous depescher qu'aprez l'arrivée du dernier courrier celuy qui vous portera la pres nte.

Vous avez sceu la mauvaise intelligence qui avoit presque tousjours regné, durant le cours du siege, entre MM. les mareschaux de la Meilleraye et de Gassion; mais elle a esclaté tout-à-fait sur la reddition de la place, ce dernier ayant pretendu que Navarre[2] y entrast en mesme temps que les gardes, et M. le duc d'Orleans ayant ordonné que ce fust les gardes qui y entrassent les premiers. Les susdicts mareschaux s'estant rencontrés ensuite mirent l'espée à la main l'un contre l'autre. Cela a esté accommodé; mais il est tres-fascheux que ce demeslé se soit passé presque à la veue des ennemys, et qu'il s'en ayt peu fallu que les troupes ne se soient partagées pour se battre les unes contre les autres[3].

On vous envoye cent chevaux d'artillerie frais, qu'on fait conduire

[1] Voyez, sur ce *post-scriptum*, ci-dessus, p. 5, note. Il n'a pu être envoyé que le 31 juillet. Mazarin lui-même indique qu'il avait retardé le départ de sa lettre jusqu'après *l'arrivée du dernier courrier*.

[2] Le régiment de Navarre. (Voyez les détails dans les *Mémoires de Monglat*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 152, 1re colonne.)

[3] Voyez, dans le manuscrit de la Bibl. nationale, Fr. 4170 (fol. 160 r°-161 v°), une lettre du Roi au duc d'Orléans, sur la prise de Gravelines, pour le féliciter et l'inviter à revenir à la cour, après avoir pourvu à la sûreté de la place. Cette lettre est du 31 juillet. Une seconde dépêche du Roi, portant la même date, a pour but de prier le duc d'Orléans de ne donner congé à aucun officier de l'armée. (*Ibid.* fol. 161 v°-162 v .)

à Metz, et vous devez croire que vous serez fortiffié de tout ce qu'on pourra tirer commodement de l'armée, qui est tenue en eschec par celle des ennemis qui est forte et se grossit tous les jours sur la demonstration qu'ils faisoient de vouloir secourir Gravelines. Juillet 1644.

J'espere que vostre voyage produira quelque effect considerable, et que vous trouverez de quoy acquerir de la gloire. Il y a neantmoins à apprehender que, la frontiere se trouvant desgarnie particulierement de cavallerie, Beck n'y fasse quelque course, surtout si M. de Lorraine s'ajustoit avec les Espagnols, et qu'il se joignist à luy, vous sçavez que cela feroit du bruict à Paris. Nous tascherons, toutesfois, d'y remedier le mieux qu'il nous sera possible, et j'ay escrit à M. le mareschal de Schomberg d'y veiller de son costé, et M. Arnauld[1] va partir tout presentement pour se rendre à la frontiere.

Je ne sçay quelle derniere resolution prendra M. de Lorraine; mais il est vray que, quand mesme il tiendra ce qu'il nous a promis, il y aura quelque chose à desirer en son procedé.

Le sieur de Thibaut[2] est arrivé icy, pendant quoy le gouvernement de Saint-Quentin estant venu à vacquer, j'ay fait trouver bon à la Reyne qu'il en fust pourveu. Il est de seize mille livres de rentes et d'une grande bienseance, à cause de la proximité de Paris. Si cependant il ayme mieux rescompense[3] au lieu de cela, on le contentera et l'on terminera l'affaire sans retardement; ce que je desire avec plus de passion que vous.

Ayant tousjours beaucoup estimé M. d'Espenan, et ses interests

[1] Arnauld de Corbeville, mestre de camp des carabins. On trouve, dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale (Fr. 4170, fol. 153), une lettre du Roi, adressée à M. de Feuquières, pour qu'il reçoive dans Verdun, dont il était gouverneur, les troupes commandées par Arnauld, et leur fournisse des vivres. La lettre royale, en date du 21 juillet 1644, commence ainsi : «Monsieur de Feucquieres, envoyant à Verdun le sieur Arnauld, mareschal de mes camps et armées, pour y recevoir plusieurs troupes de cavalerie et infanterie que j'ay destinées pour servir de renfort à mon armée commandée par mon cousin le duc d'Anguien, etc.»

[2] Lieutenant du gouverneur de Stenay, avec lequel on était en négociations. (Voyez ci-dessus, p. 4.)

[3] Indemnité pécuniaire. (Voy. plus haut, p. 4, note 2.)

Juillet 1644. m'estant recommandez de vostre part, vous pouvez croire, Monsieur, que je n'avois garde de manquer de l'appuyer fortement, comme j'ay fait dans le Conseil, où j'en ay parlé aux termes que M. vostre pere, qui en fait la proposition, avoit desiré que j'en parlasse.

VII.

Manusc. de la Bibl. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 200 verso et 201 recto. — Copie du temps.

A M. DE LA THUILLERIE.

[Sans date [1].]

(EXTRAIT.)

Je n'ay rien à souhaiter qu'un bon succez et la fin pour laquelle vous estes envoyé [2]. Je croy qu'il ne tiendra pas à vostre prudence ni à vos soins qu'elle ne reussisse. Je vous diray cependant que cette fin estant de faire rentrer en Allemagne les armées suedoises qui en sont sorties, il faut travailler pour tascher d'en venir à bout, à quelque prix que ce soit, et d'autant que le grand moyen pour y parvenir est l'accommodement des deux couronnes, et que c'est plus l'interest de celle de Suede qu'il se fasse, que celluy de l'autre, la plus grande difficulté sera à y disposer le Roy de Danemarck. Je vous conseille, outre les considerations que vous lui presenterez pour ce sujet, de bien mesnager la conjoncture presente, qui est la plus favorable que vous sçauriez avoir pour vostre dessein, puisque les Suedois, par l'arrivée de leur flotte, sont puissants par mer et par terre, et partant le succez de la guerre devenant tres-douteux pour le Roy de Danemarck, la prudence ne veut point qu'il s'y expose, pouvant sortir de cette guerre par un autre moyen honorable et asseuré, qui est celuy que vous luy proposerez.

[1] Les détails que contient cette lettre prouvent qu'elle doit être de la fin de juillet 1644. Elle est écrite après la prise de Gravelines et avant la bataille de Fribourg.

[2] On a vu (t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 629 et suiv.) que la Thuillerie était chargé de négocier le rétablissement de la paix entre la Suède et le Danemark.

Il ne faut pas, neantmoins, laisser pour cela d'agir fortement auprez de messieurs les Suedois, affin qu'ils donnent ordre à M. Torstenson de retourner en Allemagne ou d'y renvoyer des forces si considerables qu'elles puissent tenir en echec les imperiales, et les empescher de prendre de l'avantage sur le party confederé. Sans date.

Outre l'obligation qu'ils ont de le faire par les traictez d'alliance avec cette couronne et plusieurs autres raisons dont vous appuyerez vostre proposition, vous leur pourrez encore representer celle-cy qui me semble concluante, qui est que, s'ils demeurent si foibles, comme ils sont en Allemagne, l'Empereur pourra envoyer la plus grande partie de ses forces en Hongrie pour y opprimer le prince Ragosky, et tourner aprez contre eux, ou les envoyer en Pomeranie pour y faire diversion en faveur du Roy de Danemarck, ou dans la Misnie pour y assieger Leipsig, ou dans le pays d'Holstein pour les y attaquer conjoinctement avec les forces danoises, auquel cas cette guerre particuliere seroit d'un accommodement fort difficile à faire;

Qu'il seroit donc plus à propos et plus advantageux pour les Suedois de prevenir les desseins des Imperiaux et de les aller attaquer dans leur propre pays, puisqu'il leur pourroit rester assez de forces pour conserver dans celuy du Roy de Danemarck les avantages qu'ils y ont que de leur laisser choisir l'endroict où ils voudront agir contre eux et leur faire la guerre;

Que le Roy de Danemarck mesme, s'il se voyoit sans esperance d'en estre secouru, entendroit plus facilement à un accommodement qu'il ne faira tant qu'il se flattera de cette esperance, qui luy figurera tousjours le secours plus grand qu'il ne le trouvera en effect.

J'estime neantmoins qu'il est à propos que vous traictiez le retour de l'armée suedoise en Allemagne avec le plus de secret qu'il vous sera possible, de peur que, si cela estoit esventé, il ne haussast le cœur au Roy de Danemarck, et ne le rendist moins susceptible qu'il ne seroit, s'il croyoit estre bientost deschargé de la plus grande partie des armes suedoises qu'il a maintenant sur les bras.

Je croy que vous ne manquerez pas de representer encore à ces

Sans date. messieurs ce que la France contribue au bien de la cause commune, et les grands efforts qu'elle fait : l'argent qu'elle a envoyé au prince Ragosky; la conqueste de Gravelines qu'elle vient de faire avec une despense aussy bien qu'avec une gloire et une utilité incroyable; le restablissement de l'armée d'Allemagne, qui luy a cousté plusieur millions; les subventions ordinaires et extraordinaires qu'elle fait à Madame la Landgrave de Hesse[1], et l'argent qu'elle fournit aux Hollandois; l'armée qu'elle entretient en Italie, qui est tres-belle, et dont on áprendra avant la fin de la campagne quelque grand effect, et celle de Catalogne, laquelle, bien qu'elle ne puisse empescher la prise de Lerida, se trouvant beaucoup plus forte que celle des Espagnols, pourra prendre la revanche de cette perte, ou au moins empescher qu'elle n'ayt point de suite fascheuse.

Il est vray que Fribourg court fortune d'estre pris par l'armée de Baviere qui l'a assiegé; mais, puisqu'elle s'est extresmement minée devant cette place, qui ne sçauroit manquer d'estre reprise dans peu de jours aprez que l'armée des ennemis s'en sera esloignée, nous ne serions pas marrys qu'ils fissent plusieurs conquestes de cette nature, et à ce prix-là. Voila au vray l'estat de nos affaires, dont vous sçaurez vous prevaloir dans les occasions, et selon qu'il sera besoin.

Il y a une chose encore à laquelle il importera que vous preniez garde durant le cours de vostre negociation, c'est qu'ayant avis que les ambassadeurs de MM. les Estatz estoient partis avec deux desseins : l'un de moyenner l'accommodement des deux couronnes pour l'interest de la cause commune, l'autre pour leur interest particulier qui est de faire reduire l'impost qui se prend sur le Sund au pied qu'il estoit il y a fort longtemps; il importera, dis-je, que vous preniez bien garde que le second interest ne trouble le premier, et qu'au lieu d'oster les difficultés qui interviendront dans l'accommodement, il ne les multiplie.

[1] Voyez, sur la Landgrave de Hesse, t. I, p. 936, 2e col.

VIII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 168 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris] 1er août 1644.

Monsieur,

Attendant de vous escrire amplement par le courrier de M. d'Erlac, je vous diray par celle-cy que j'escris à Messieurs de Rosen et Roussovorme[1], conformement à ce que vous m'avez mandé; que, pour la pretention de M. Rosen sur les six mille pistoles qui furent envoyées aprez la defaite de trois regiments de cavallerie prez Palingen[2], on avoit veritablement resolu de leur faire là-dessus quelque gratification pour se remettre; mais, aprez l'accident de Tutlingen[3], le Roy ayant esté obligé de faire l'excessive despense que vous sçavez pour restablir l'armée et pour ayder à reffaire les corps ruinez, à quoy les trois regiments susditz ont participé, vous jugez bien que l'estat present des affaires ne souffre point qu'on fasse cette despense particuliere, ce que M. Rosen considerera d'autant plus que la Reyne a dessein de luy faire du bien et de songer à son establissement comme je lui escris; ce que vous luy donnerez, s'il vous plaist, bien à entendre.

Pour ce qui est du regiment de dragons qu'il propose de faire, je tascheray de le faire trouver bon à Sa Majesté, et j'emprunteray mesme plustost l'argent en mon nom, affin que le susdit regiment se fasse.

Vous aurez veu, par le retour du sieur Braschet, l'effort que nous avons fait pour vous envoyer prez de trois cent mille escus pour la monstre que vous avez demandée, et quelques autres despenses, entre autres pour attirer des soldats de l'armée ennemie, en quoy je suis bien ayse d'avoir prevenu vos pensées.

[1] Rousswornis ou Rosswornis, un des chefs des troupes weymariennes.

[2] Voyez tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 463, note, 1re col. la défaite essuyée par Rosen avant la prise de Rottweil.

[3] Voy. t. I, p. 475, 476.

Août 1644. Quant au dessein que vous me proposez pour l'armée aprez l'occasion de Fribourg[1], vous le pourrez concerter avec M. le duc d'Anguyen, qui vous aura sans doute joint, à l'arrivée de ce courrier. Je ne doute point que vous ne preniez la meilleure resolution qui se pourra, et la plus utile pour le service du Roy. Je luy escris plusieurs nouvelles dont je m'asseure qu'il vous fera part, entre autres de la reduction de Gravelines, où les armées du Roy sont entrées depuis trois jours.

IX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 136 recto. — Copie du temps.

A LA REINE D'ANGLETERRE.

[Paris,] 16 août 1644.

Madame,

J'ay autant de joie de l'heureuse arrivée de Vostre Majesté en France que je suis fasché du subject qui l'a obligée à faire ce voyage, et, si mes souhaits avoient eu lieu, les affaires de la Grande-Bretagne seroient encore aujourd'huy en l'estat que V. M. peut desirer; mais, puisque Dieu en a voulu disposer autrement, je puis bien, Madame, cependant asseurer V. M. que, si la part qu'on prend à son desplaisir lui peut apporter quelque soulagement, elle en doibt avoir un bien grand du sentiment qu'en a la Reyne qui ne sçauroit estre plus rempli de tendresse et d'affection.

Je ne dois pas, Madame, faire valoir à V. M. le peu que j'essaye d'y contribuer, puisqu'en cela Sa Majesté suict purement les mouvemens de son inclination et de la passion qu'Elle a tousjours eue pour Vostre Majesté, et n'a besoin de l'ayde de personne pour y estre confirmée. Je l'asseureray seulement que quoy que M. Craf[2] et M. le commandeur

[1] On a vu dans le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 623, note 2, que Turenne proposait la conquête des villes du Palatinat, qui suivit, en effet, la victoire de Fribourg.

[2] Les mémoires du temps parlent de ce Craf, qui s'établit en France et fut un des amants de la duchesse de Châtillon. (Voyez *Mémoires de Mlle de Montpensier*, édit. Charpentier, t. II, p. 437.)

de Souvré[1] puissent luy dire, comme je les en ay priez, de ma partialité pour tous ses interestz, et de mon obeissance, il sera tousjours beaucoup audessoubz de la verité, puis qu'il n'y a point de paroles qui puissent exprimer à quel point je suis et veux estre toute ma vie de Vostre Majesté, etc. Août 1644

[1] Jacques de Souvré, ou Souvray, commandeur de l'ordre de Malte. Il mourut le 22 mai 1670. On voit, par cette lettre, que le commandeur de Souvré était chargé de conduire la reine d'Angleterre en France. Ce passage sert à rectifier le texte d'une lettre adressée à la princesse d'Orange et publiée dans les *Archives de la maison de Nassau*, 2e série, t. IV, p. 106, 107. M. de Zuylichem écrit à la princesse d'Orange, le 9 août 1644 : «Le commandeur Coulster (il faut lire probablement *de Souvré*), qui a faict le transport de la Reine, m'en ayant recité quelques circonstances, j'ay creu que Vostre Altesse n'auroit pas desplaisir de les sçavoir à peu prez. Il dict qu'estant venu à Falmouth, il y trouva desjà cinq vaisseaux du Roy prests pour ce transport; mais que bien autant de vaisseaux du parlement guettant la sortie de la Reine devant ce port, où, entre autres, se trouva un vice-admiral avec cinquante-huict pièces de canon à bord, Sa Majesté eut grand' peine à se resoudre au voyage. Toutesfois, comme ce commandeur luy representa que plus elle tardoit et plus il viendroit du monde à l'incommoder, y ayant desjà eu quelque patasche envoyée par ces gens pour plus de renfort de navires, la Reine s'embarqua principalement sur l'esperance et asseurance que luy donna le commandeur de ce que son basteau, estant net (sans charge), pourroit gagner les autres à la voile: que là-dessus il prit sa route tout droict vers ce vice-admiral, et que, l'ayant approché d'assez près et attendu cinq volées de canon, qui toutes partirent dessus luy, il fit en sorte, par l'adresse des voiles, qu'en un tourne-main il gaigna le vent et le devant de cest ennemy principal, qui, voyant qu'il ne respondoit pas de canonades (la Reyne le luy deffendant tousjours), luy tira encore deux coups sans balle et ainsy (ensuite?) ne le suivit que de loin, ne pouvant plus l'approcher. Durant ces entrefaictes la Reyne estoit descendue jusque parmy le ballast (lest), où il luy avoit accommodé quelque lieu de seureté contre les coups de canon, mais de senteur et logement peu agreable pour une femme de trois sepmaines après sa couche. Le danger passé, la Reyne, dit-il, remonsta dans la gallerie, et, après s'estre faict monstrer ces navires du parlement grinça des dents et laissa tomber quelques larmes de despit, et là dessus s'alla mettre sur son lict, transportée par une nuict de beau temps jusques à Conquest en Bretagne, et ayant mis pied à terre, de la noblesse du pays s'y assembla avec chevaux et carosse, et la mena à Brest, d'où M. Jermyn et le docteur Goff furent envoyez à Paris.»

X.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 237, recto et verso.— Copie du temps.

A M. LE MARESCHAL DE TURENNE.

[Paris,] 4 août 1644.

Monsieur,

Je croy que M. le duc d'Anguien vous aura maintenant joint. Nous attendons avec impatience quel succez aura cette jonction et la raison veut que nous nous le promettions heureux. Peu de jours à mon avis nous en esclairciront.

Cependant je vous diray que nous despeschons l'officier que M. le general major Rose avoit envoyé icy. Nous envoyons deux mille pistoles pour la levée de dix compagnies de dragons à deux cents pistoles par compagnie, ainsy que vous l'avez jugé. Je vous ay escrit que cette levée, qu'on luy accorde, regardoit particulierement l'avantage de sa personne, et que c'estoit une espece de rescompense qui ne luy sera point commune avec aucun autre, attendant qu'il en reçoive de plus grandes et de plus solides, que la Reyne lui destine. Je vous le dis tout de bon que c'est l'intention de Sa Majesté, et que ce n'est pas seulement pour l'eschauffer à bien servir par cette esperance, mais que veritablement elle lui veut faire un establissement qui lui soit avantageux aussy bien en temps de paix qu'en temps de guerre. De cela vous luy en pourrez donner des asseurances infaillibles et dont il aura des preuves dans la premiere occasion qui se monstrera favorable.

Pour ce qui est de la demande qu'il fait pour restablissement des trois regimens de cavalerie qui furent deffaits prez de Palingen avant le siege de Rotweil[1], je vous ay desja escrit que, dans l'infinie despense que le Roy avoit sur les bras et surtout dans la generale qu'il avoit esté obligé de faire pour le restablissement de toute l'armée à laquelle ces trois corps susdits avoient participé, il nous estoit impossible de

[1] T. I des *Lettres de Mazarin*, p. 463, note, 1re col.

songer à cette particuliere. Je m'asseure que vous le rendrez capable de se satisfaire de cette raison et principalement par la consideration de ce qu'on fait pour luy pour la levée d'un regiment de dragons qu'on luy accorde et par l'effective pensée qu'on a de son establissement. Août 1644.

Je vous supplie, dans l'eschange qui se traitera des prisonniers bavarois que vous avez, puisqu'il n'y en a point pour lesquels ils veuillent rendre Oheim, Schomberg ny Close[1], de songer au colonel Colhas qui est bon homme d'infanterie, qui est la chose dont vous avez plus de besoin; aprez celuy-là il faut penser à mon lieutenant colonel et à Chambre.

Nous envoyons dix mille livres pour la garnison qui est sortie d'Uberlingen[2]. Vous ordonnerez de cette subvention comme vous le jugerez plus à propos, ayant esgard au merite des personnes et au dommage qu'elles ont souffert.

Pour ce qui est du traité projeté pour M. d'Erlac[3], vous le mesnagerez avec adresse et ne laisserez pas à le conclure à dix mille escus plus ou moins. Nous songerons cependant qui nous pourrons mettre en sa place, car pour M. d'Aumont, puisqu'il reussit si bien dans l'armée et qu'il y a desja acquis l'estime et l'affection des Allemans mesmes, la Reyne a dessein de luy donner dans quelque temps la qualité de lieutenant general des François[4] pour la porter ensuite, si les choses s'y trouvent disposées, à celle de lieutenant general de toute l'armée.

M. le general major Rosen[5] demande pour son frère[6] la premiere charge vacante de colonel de cavalerie. Si vous pouviez tellement

[1] Voyez, sur ces colonels weymariens, t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 589.

[2] Voyez, sur Uberlingen, le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 564, note 2.

[3] Il s'agissait de racheter le gouvernement de Brisach.

[4] C'est-à-dire des régiments français dans une armée où il y avait autant d'Allemands que de Français.

[5] Reinhold Rosen était l'aîné des trois frères de Rosen : Reinhold, Jean et Waldemar. Il est désigné sous le nom de général-major, et devint, en 1648, lieutenant général.

[6] Jean de Rosen, dit *le Boiteux*, frère cadet de Reinhold. (Voyez la notice sur la *famille de Rosen*, par M. Ernest Lehr, Strasbourg, veuve Berger-Levrault, 1865.) Jean de Rosen fut tué à la bataille de Rethel en 1650.

Août 1644. attacher l'un et l'autre dans les interestz de la France, et dans tous les sentimens de la Reyne, qu'ils s'y missent entierement, et sans aucune reserve, soit pour la paix, soit pour la guerre et pour servir partout où Sa Majesté leur commanderoit, il n'y auroit pas de mal de la luy promettre. Je vous remetz la conduite de cette petite affaire, aussy bien que celle de Rosen[1], qui est colonel de cinq compagnies de dragons, et qui demande moyen de les remettre en bon estat, et mesme une augmentation de trois compagnies; vous verrez si, sur le fonds de deux mille pistoles qu'en envoye au general major, il se pourroit faire quelque chose pour celluy-cy du consentement de l'autre. On remet le tout à ce que vous trouverez le plus à propos, que vous luy fairez, s'il vous plaist, sçavoir.

Nous avons nouvelles que M. le prince d'Orange a passé le canal de Sint[2] où il a pris trois ou quatre petits fortz et fait un pont où son armée a passé. Il menace le Sas de Gand. Piccolomini est accouru pour s'y opposer. Nous sçaurons bientost ce qui en sera. Croyez, etc.

XI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 37 recto. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Paris,] 4 août 1644.

Monsieur,

Pendant que vous nous preparez des nouvelles du costé de Brisach, que nous presumons nous devoir estre fort agreables, et que nous

[1] Il semble qu'il doit être ici question du troisième frère de Rosen, qui, dans la notice citée plus haut, p. 23, note 6, est indiqué comme commandant un régiment de dragons. Il se présente toutefois une grave difficulté, c'est que, d'après cette même notice (p. 14), Waldemar de Rosen aurait été assassiné à Bade (Suisse) en 1643. Il faut admettre ou qu'il y a erreur de date dans la notice, ou que Mazarin, dont la phrase n'est pas très-claire, a voulu désigner dans ce second passage, Jean de Rosen, pour lequel son frère demandait un régiment de cavalerie, et qui commandait déjà plusieurs compagnies de dragons.

[2] Je n'ai pu trouver aucun canal de ce nom, et je suppose que le copiste a altéré le mot. Le Sas de Gand, but de l'expédition, est situé près de l'embouchure du canal de Gand. Je pense qu'il faudrait lire : le canal de Gand. Le nom de cette ville était peut-être écrit *Gant*.

attendons avec impatience, il est juste que je vous fasse part de celles que nous avons icy, qui portent que M. le prince d'Orange, se prevalant de l'esloignement d'une partie des troupes du comte d'Isembourg qui estoient allez au secours pretendu de Gravelines, aprez avoir passé le canal de Sint[1], où il a pris trois ou quatre petits forts, se preparoit pour assieger le Sas de Gand [si Piccolomini[2]], qui est accouru, n'arrive assez à temps pour l'en empescher. Nous sçaurons la semaine prochaine ce qui en doit estre. Août 1644.

M. le prince Thomas, aprez avoir donné le change aux Espagnols, qui s'estoient imaginez qu'il s'attachoit à Breme[3], comme il en avoit fait le semblant, est allé attacquer Aronne[4], qui est une petite place accompagnée d'un bon chasteau, sur l'entrée du canal qui porte à la ville de Milan la pluspart de ses commoditez.

Pour M. de Lorraine, il agit tousjours à son accoustumée, c'est-à-dire il ne conclud ny ne rompt avec nous, bien qu'il se soit avancé jusques à nous pour venir au secours de Gravelines; mais graces à Dieu, il n'a rien trouvé à faire de ce costé là, et nous luy avons espargné, par la prise de cette place, le chemin qui luy restoit à faire. J'escris sur ce sujet un article de chiffre à M. le mareschal de Turenne, qu'il vous communicquera.

XII.

Manuscr. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome IV, f° 206 recto. — Copie du temps.

AL SIGNOR CARDINAL ANTONIO BARBERINI.

[Di Parigi,] li 11 agosto 1644.

Il Fabri, mio segretario, ben' conosciuto dà Vostra Eminenza era in

[1] Voyez ci-dessus, p. 24, note 2.

[2] Mots omis dans le manuscrit et rétablis d'après la fin de la lettre précédente.

[3] Breme ou Bremme, ville du duché de Milan. (Voyez La Barde, *De rebus gallicis*, p. 101.)

[4] *Aronne* ou *Arona*, sur le lac Majeur. Grotius parle aussi de ce siége (lettre du 10-20 août 1644, *Epist. ineditæ*, p. 187): «Ad Aronam dicitur esse princeps Thomas. Est id oppidum et arx in rupe despiciente lacum Majorem XIV milliaribus a Mediolano.»

Août 1644. procinto di partire à cotesta volta sù l'avviso che poco dianzi era giunto della grave indispositione di S. Santità, quando si è ricevuto quello che sia passata à miglior vita[1], onde senza interporvi dilatione alcuna si spedisce per portare al signor ambasciadore li sentimenti di Sua Majestà sopra diverse cose, e come procurerà di farle pervenire per qualche strada à Vostra Eminenza me ne rimetto al ditto signore dispiacendomi però grandemente che non habbi Vostra Eminenza potuto intendere della viva voce del Fabri il sicuro capitale ch'ella puo fare del l'affetto e di una vigorosa protettione della Maestà della Regina e della mia sincera e cordiale servitù, sopra di che dirò solamente all'Eminenza Vostra che da lei depende di esperimentarlo in ogni miglior modo, e facendo, dal suo canto, quello à che è tenuta per obligo et è portata per inclinatione, non solo Roma, mà l'Europa tutta la vedrà più autorizata et in posto maggiore di quello sia mai si stata; e l'Eminenza Vostra riconoscerà nella mia persona di che tempra devono essere li buoni servitori e che l'essere protettore e direttore degl'affari di questo regno, amato e stimato da Sua Maestà, et in tempo che li nemici di esso non prevagliono ne hanno grand' occasione di sperarlo, non è titolo ne posto ordinario, ma tale, che ogni papa, che venghi, sarà costretto à non disprezzare la suà amicizia.

L'accidente seguito me stato grandemente sensibile per l'interesse della casa di Vostra Eminenza e per le obligationi, che devo à quella santissima anima, e Vostra Eminenza sà benè con qual tenerezza l'habbi sempre riverita, e le giuste ragioni che ne havevo. Se mi fosse permesso ò potesse giovare il dolersi delle cose non fatte, quando non vi è più remedio, farei un gran capitolo del mio sentimento per la promotione perdutta. Otto soggetti elevati ùn mese prima della morte di sua Beatitudine hàvrebbero fatto ùn bel gioco a Vostra Eminenza et al signor cardinale Barberino[2]. E come il tempo d'ordinario fornisce pretesti alla maggior parte di quelli, che hanno ricevuto gratie,

[1] Urbain VIII (Maffeo Barberini) était mort le 29 juillet 1644, après un pontificat qui avait duré vingt et un ans moins huit jours.

[2] François Barberin. (Voyez, sur les cardinaux Antoine et François Barberin, t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 910, 1re et 2e col.)

per diminuire le obligationi, ò dispensarsi intieramente di corrispondere ad esse, nella promotione delli detti soggetti, saressimo stati esenti di questo pericolo. Ad ogni modo conducendosi le cose vigorosamente e prendendo il signor cardinale Barberino una buona rissolutione e quella che senza dubbio è la migliore per la Santa Sede e per la sua persona et casa, vi è campo di confondere li malaffetti, che vogliano perseguitarla, e che riguardano con occhi lividi ogni minimo avantaggio della Sede Apostolica. Août 1644.

Io ne hò parlato à lungo al signor Malatesta, che havendo in questo rincontro riconosciuta la sincera affettione del mio cuore, m'assicuro ne scriverà liberamente al signor cardinale Barberino.

Il padre Maestro[1] mio fratello et il signor ambasciadore faranno parte à Vostra Eminenza d'altre particolarità, onde mi contentaro di assicurare per hora Vostra Eminenza, che non hà chi sia con maggiore partialità di me, etc.

Le cose di Fiandra vanno tutte sotto sopra il prencipe d'Orange havendo messo in securo, secondo tutte le apparenze, l'acquisto del Sasso di Gante, che doppo Graveline è la parte più sensibile de Paesi Bassi, et il duca d'Enghien farà presto parlare del suo viaggio.

MAZARIN AUX PLÉNIPOTENTIAIRES[2].

XIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome I, p. 201 à 205. — Copie du temps.

[Paris,] 14 août 1644.

Messieurs,

Vostre lettre du 30e du passé, estant quasi toute en response de celles que je vous avois escrites, je n'ay pas occasion de vous faire long discours.

[1] Michel Mazarin, frère du cardinal, était maître du sacré palais, comme on l'a vu, t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 16, 17.

[2] Les plénipotentiaires de la France à Munster étaient alors d'Avaux et Servien. (Voy. t. I, p. 909 et 959.)

Août 1644. Quand on envoya l'argent pour le Ragotsky[1] à Venise, il fut resolu au conseil que M. de Brienne escriroit à M. Hameaux[2] de ne le point delivrer, que sur ce que vous luy en manderiez. Je m'asseure qu'il ne l'aura pas oublié, mais j'aurois esté bien aise d'apprendre le depart de ceux que vous voulez depescher en Pologne et vers le Transylvain. Il auroit esté bien à propos que le dernier particulierement fust arrivé avant la conference de Tirna[3]. Cependant il faudra, avant que M. des Hameaux delivre rien, que l'on ayt avisé avec ledit Ragotsky tout ce qui est necessaire pour ne donner pas nostre argent inutilement.

Maintenant que, sur ce qu'on nous mande de Hollande, je tiens l'affaire d'Ostfrise[4] accommodée, il sera bien à propos que vous sollicitiez, de votre costé, Madame la Landgrave pour la faire agir, comme, du nostre, j'en ay parlé fortement à ceux qui sont icy de sa part. On luy a donné, cette année, des assistances extraordinaires, telles que vous sçavez, dans l'apprehension qu'on a eue que les forces des ennemis n'allassent fondre sur ses Estats. Il est bien raisonnable que nous en tirions quelque fruit à present que leur esloignement luy en fournit toute facilité : elle a ses coudées libres pour entreprendre dans la Franconie ou vers la Moselle.

Les avis que vous aviez que M. de Lorraine avoit joint les ennemis ne sont pas faux. Il est malaisé de juger si nous devons estre bien aises de cette nouvelle infidelité, ou si nous avons sujet de nous en affliger. Il est certain que, dans la conjoncture presente, nous en pouvions retirer des advantages assez considerables, mais, puisqu'il n'excuse pas son changement sur aucun traitement mauvais qu'on luy ayt fait, et qu'il ne procede que de sa legereté, il semble qu'il vaut mieux qu'elle soit

[1] Prince de Transylvanie. Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 52.

[2] Ambassadeur de France à Venise.

[3] Il faut lire probablement Tyrnau ou Tyrnaw, petite ville de la basse Hongrie. La Barde (*De rebus gallicis*, p. 154) parle de cette entrevue : «Barbarus,» dit-il en parlant de Ragoski, «Barbarus ingenio mobili atque infido de pace apud *Ternavium* (Tyrnaw) in Pannonia regia cum Ferdinandi legatis agebat.»

[4] Il a été souvent question, dans le tome I des *Lettres de Mazarin*, de la contestation entre le comte d'Embden et la landgrave de Hesse pour la province d'Ostfrise. Le premier était soutenu par les Provinces-Unies, et la seconde par la France.

arrivée tost que si, prenant confiance en luy avec le temps, elle eust apporté de plus grands prejudices. Nous ne luy baillions rien presentement et ostions la Motte[1], que l'on eust fait aussy tost raser; mais il semble que cela soit bien contrepesé par la possession où nous demeurons de tous ses Estats. Nous avons cependant tiré profit de cette negociation, ayant tousjours tenu ses troupes inutiles, et ayant empesché sa declaration pour nos ennemis, jusqu'au temps qu'il a semblé n'avoir manqué de parole et de foy que pour recevoir l'affront de voir perdre[2] Gravelines en sa presence, et, selon les apparences, le Sas de Gand[3]. Tout ce qu'on peut conclure de là de plus certain, c'est que Dieu ne veut pas encore le repos de ce prince ny ses advantages. Août 1644.

J'ay veu le Roncalli[4] sur ce que vous me mandez de la mediation du Roy de Pologne à Tirna pour l'accommodement de l'Empereur et du Ragotzky, et luy ay fait des plaintes de ce que les effects ne correspondoient pas à ce qu'il avoit si souvent representé des sentimens de son maistre pour abaisser l'authorité imperiale. La response que j'en ay eue a esté que le Roy et le Royaume de Pologne avoient mesme envoyé intimer la guerre au Ragotzky, au cas qu'il ne s'accommodast pas avec l'Empereur; que ledit Ragotzky estoit entré à main armée dans la comté de Schiapuse[5], qui est au Roy de Pologne, et y avoit saccagé plusieurs villes, qu'il procuroit presentement une irruption dans le royaume de soixante mille Tartares, qui, par les dernieres nouvelles, estoient prests à y entrer; que sa guerre contre l'Empereur estoit extraordinairement prejudiciable à la Pologne, parcequ'elle luy ostoit tout le commerce de Hongrie. La conclusion a esté neantmoins qu'il en escriroit de bonne encre et qu'il esperoit, si les lettres arrivoient

[1] La Mothe en Argonne était une des places fortes du duc de Lorraine.

[2] *Perdre* s'entend. Je préférerais cependant le mot *prendre*.

[3] Cette ville ne fut prise que plus tard.

[4] Envoyé du roi de Pologne.

[5] Ce mot est probablement altéré. Je n'ai pu trouver une localité de ce nom dans les dictionnaires géographiques. Puffendorff (*De rebus suecicis*) dit que le fils de Ragotski campait près d'Eisgrube en Moravie. Il y avait, dans la Silésie, un cercle de *Schwibus*, avec une capitale du même nom. C'est un des pays dont le nom se rapproche le plus de celui qui est donné par le manuscrit.

Août 1644. à temps, de faire voir, en ce rencontre, le cas que son maistre fait des prieres de la Reyne. Vous pourrez, de vostre costé, faire faire le mesme offre par le sieur de Bregy [1].

Ce resident m'a fait dire que les lettres particulieres de Pologne portoient que l'Empereur offroit audit Roy de faire couronner roy de Hongrie un de ses enfans : ce sont des amusemens ordinaires de la maison d'Austriche;

Que le grand Chancelier luy mandoit que, si le mariage de Suede[2] ne pouvoit reussir, il avoit plus d'inclination de se marier en France qu'en toute autre part, quoyque les Florentins n'obmissent rien, par l'entremise des Espagnols, pour la princesse Anne[3].

J'ay receu la lettre que vous m'avez escrite touchant quelque *aiuto di costa*[4] à la fin de l'année. Quoyque nous soyons fort mal en fonds, je ne laisseray pas d'en parler au premier jour et de voir ce qui se pourra faire.

XIV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 241 verso. — Copie du temps.

A M. D'ESTRADES.

[Paris,] 14 août 1644.

Monsieur,

Vous avez veu par ma lettre precedente, et vous le pourrez encore voir plus clairement par les effects, comme nous avons prevenu les desirs de M. le prince d'Orange : d'abord que nous eusmes avis qu'il s'alloit attacher au Sas de Gand, nous avons depesché quatre courriers l'un sur l'autre pour prier S. A. R. de demeurer encore à l'armée pour donner une plus forte jalousie aux Espagnols et les obliger de tenir de ce costé là une partie de leurs forces. Nous nous promettons

[1] Résident de France en Pologne.

[2] C'est-à-dire le mariage du roi de Pologne, Wladislas VII, avec la reine de Suède Christine.

[3] Cette princesse Anne est probablement la fille de Cosme II de Médicis.

[4] Aide, subvention.

aussy que la course qu'est allé faire M. le Mareschal de Gassion en attirera aussy beaucoup de ceux qui autrement seroient allez vers le Sas de Gand. En un mot asseurez S. A. qu'on n'oubliera icy rien, comme je luy ay escrit, de ce qui pourra contribuer au bon succez de son entreprise. Août 1644.

Je suis bien ayse que l'affaire de l'Ostfrise prenne un bon train, mais l'important est qu'il en faut presser l'achevement, affin que les troupes de Madame la Landgrave puissent agir du costé où il sera trouvé plus à propos pour le bien de la cause commune.

Nous voudrions bien pouvoir envoyer à Madame la princesse d'Orange[1] le filet de perles que la Reyne luy a destiné; mais nous avons de la peine à le trouver tel que nous le voudrions, à cause de l'humeur de Lopez, qui est fascheuse en cecy, comme vous sçavez, et nous tient le pied sur la gorge. Je croy qu'il n'y auroit point danger que vous pressentissiez si Madame la princesse d'Orange auroit aussy agreable de la vaisselle de vermeil doré, qui est à mon avis une chose qui a son prix certain et reglé; sinon nous fairons nostre possible pour envoyer les perles incontinent aprez que nous aurons de vos nouvelles.

Nous attendons avec impatience le succez du voyage de M. le duc d'Anguien pour le secours de Fribourg. Toutes les apparences veulent que le succez en soit bon.

[1] Émilie de Solms. (Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 621-623.) La Thuillerie, ambassadeur de France dans les Pays-Bas, écrivait à Anne d'Autriche, le 28 septembre 1643 : «Quand j'ay mandé à Vostre Majesté qu'il estoit avantageux de bien traitter Mme la princesse d'Orange, j'ay creu le debvoir à cause de l'authorité qu'elle a sur M. son mary, et ay pris le biais dont je me suis laissé entendre à Vostre Majesté, pour ce qu'estant princesse glorieuse, j'aurois doutté qu'elle eust receu de bonne grace une gratiffication sans quelque pretexte, joinct aussy qu'elle auroit aprehendé, en l'estat que sont icy les affaires, de faire tort à M. le prince d'Orange, là où luy payant une debte quoyque imaginaire, ce luy sera une couverture, et n'en aura pas moins d'obligation à Vostre Majesté que d'un don gratuit, pour ce qu'en effect il est tel, et je ne pense pas, Madame, que des bagues fussent de son goust, pour en avoir desjà une quantité assez grande, etc.» (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 2e série, t. IV, p. 95, 96.) Le mémoire de la prétendue dette que devait payer la France s'élevait à 70,000 livres, comme on le voit par la suite de la lettre de M. de la Thuillerie.

Août 1644.

XV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 230 verso. — Copie du temps.

A MADAME LA LANDGRAVE DE HESSE.

Paris, 16 août 1644.

Madame,

Je sçay que je ne diray rien de nouveau à Vostre Altesse quand je luy parleray de la grande victoire que Dieu a donnée aux armes du Roy devant Fribourg sous le commandement de M. le duc d'Anguien[1]. C'est une chose qu'elle aura apprise de divers endroits avant qu'elle reçoive cette lettre. J'ay seulement à luy dire que nous tascherons avec la grace de Dieu de ne perdre pas le fruict de cette victoire et de la pousser si avant qu'elle donne plus de seureté et d'establissement aux affaires du party confederé d'Allemagne qu'elles n'en ont eu il y a longtemps, et, pour faire voir l'affection et le zele avec lequel Sa Majesté les embrasse, elle ne se contente pas de la preuve qu'elle vient d'en rendre devant Fribourg, mais elle envoye ordre à M. le duc d'Anguien de s'avancer en Allemagne, avec toutes les forces qu'elle a delà le Rhin, qui sont plus de vingt mille hommes effectifs, le plus avant qu'il sera jugé à propos, pour y faire la guerre avec advantage.

De si belles forces, commandées par un prince si sage, si vaillant et si heureux, ne peuvent vraisemblablement manquer de produire des succez si considerables, que, si le reste de nos alliez coopere avec nous, nous ne devons point douter que nous ne soyons par là dans le chemin qui nous menera à une paix honorable.

C'est pourquoy, Madame, j'ay voulu escrire celle-cy à Vostre Altesse pour la conjurer de faire un effort de son costé pour appuyer et favoriser le gros de la cause commune que nous allons si hautement et si puissamment soustenir dans l'Allemagne.

[1] La bataille de Fribourg se composa d'une suite de combats livrés le 3, le 5 et le 9 août 1644. La nouvelle de la victoire parvint à Paris le 16 août, comme on le voit par le *Journal d'Olivier d'Ormesson,* t. I, p. 206, 207.

J'estime que Vostre Altesse sera à present en toute liberté, puisque l'obstacle qu'elle avoit trouvé dans l'Ostfrise s'en va estre osté par les offices efficaces que nous avons faits de deçà envers MM. les Estatz et M. le prince d'Orange. Aprez ce qu'ils ont promis à Sa Majesté pour la seureté de ses quartiers et de ses contributions, elle ne doibt point entrer en aucune sorte de scrupule qu'il se fasse rien à son desadvantage de ce costé-là, et qu'on voulust offenser le Roy en ne tenant point ce qu'on aura promis par son entremise et à sa consideration. Je la supplie encore d'exhorter M. Kœnismark[1] de concourir de son costé à mesme fin que nous, et de profiter conjoinctement d'une conjoncture si favorable. Août 1644.

De tout cela j'en ay entretenu au long le sieur Polheme[2], auquel me remettant je finiray avec cette veritable protestation d'estre tousjours, etc.

XVI.

Manuscr. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 37 verso. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Paris,] 17 août 1644.

Monsieur,

Sy la joye que je receue de la victoire que vous venez d'obtenir n'estoit temperée par la frayeur qui me demeure du peril que vous avez couru, j'avoue qu'elle seroit excessive. Je ne laisse pas d'en estre extremement touché au milieu de cette apprehension mesme, et je m'asseure qu'ayant tesmoigné une partie de ce que j'en sentois à ceux qui vous appartiennent et particulierement à Madame vostre sœur[3], elle aura pu facilement remarquer que, dans mon cœur aussy bien que

[1] Voyez, sur Kœnismark, ou Kœnigsmark, t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 288, note 2.

[2] Résident de la Landgrave près la cour de France. Il en a été souvent question dans le tome I des *Lettres de Mazarin*.

[3] Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville. Voyez, sur cette princesse, la *Jeunesse de Mme de Longueville*, par M. Victor Cousin.

Août 1644. dans mes paroles, ma joye n'estoit pas inferieure à la sienne. Je pense que c'est tout dire; mais c'est aussy dire la verité[1].

En suite de cela, trouvez bon que je vous represente qu'il est vray que vous estes né pour ne porter pas envie à la gloire des plus grands princes et des plus grands capitaines qui ayent jamais esté dans le monde; que vous avez fait avant l'age de vingt-trois ans ce que plusieurs autres qui sont fameux dans l'histoire n'ont pas fait durant leur vie, et, s'il m'est permis avec bienseance de mesler en cecy mon interest, que je ne sçaurois vous rien proposer de si difficile pour le bien de l'Estat, dont vous ne veniez à bout, ny former de dessein, quand il trouveroit mesme de la resistance et de la contradiction dans l'esprit de tous les autres, que je n'aye esperance, si vous l'entreprenez, que rien ne sçauroit vous empescher de le faire reussir.

Mais trouvez bon, s'il vous plaist encore, que je vous conjure au nom de Dieu de ne pas faire si bon marché d'une vie si precieuse que la vostre, et considerez que c'est comme un miracle que vous soyez retourné d'un lieu où presque tous ceux qui vous y ont accompagné ont esté tuez ou blessez[2]. Je vous proteste que, quand j'y songe, j'ay peine à me rasseurer et à ne m'alarmer point encore d'un danger qui n'est plus que dans ma memoire.

Je suis ravy de ce que vous m'escrivez de M. le mareschal de Guiche, bien que je n'en sois pas surpris, et le connoissant comme je fais, et sçachant qu'il a touttes les bonnes qualitez pour servir dignement et pour gagner le cœur de tous ceux avec lesquels il sera, je ne trouve point estrange qu'il ayt gagné le vostre, et qu'il vous ayt si glorieusement secondé en cette derniere occasion. Vous pouvez croire que j'ay sceu profiter de ce que vous m'en escrivez, et je n'ay pas manqué de faire valoir ce qu'il a fait auprez de la Reyne et partout ailleurs où je me suis rencontré.

[1] Voyez dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, Fr. 4170, fol. 180 et 181, la lettre adressée au duc d'Enghien au nom du roi, en date du 18 août 1644.

[2] Voyez, sur la bataille de Fribourg, le récit du marquis de la Moussaye; il a été publié sous le nom de Henri de Bessé, mais avec des suppressions et des altérations du texte.

J'ay receu encore une particuliere satisfaction de celle que vous avez de M. de Castelnau[1] et des autres officiers de mon regiment, lequel, quoyque levé de nouveau[2], a merité que vous luy fissiez l'honneur de le mettre du nombre de ceux à la teste desquels vous avez voulu combattre. Je croy que le sieur de Castelnau sera bien ayse de continuer à servir avec mondict regiment, dans l'asseurance qu'il doit avoir que, dans la bonne opinion que vous avez de luy et l'inclination que j'ay pour sa personne, je luy procureray des advantages dont il aura suject d'estre content. Août 1644

Enfin j'ay leu à la Reyne la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire[3], afin qu'elle sceut en particulier le nom de ceux qui ont fait les merveilles que vous m'escrivez. Je croy qu'on peut dire sans exageration que les anciens n'ont jamais rien fait de si courageux et si hardy, qui surpasse ce que les François font maintenant.

Je ne vous diray rien de M. le Mareschal de Turenne, dont nous avons plusieurs fois parlé; personne ne peut sçavoir mieux que vous à quel point je l'estime et je l'ayme, et s'il peut rien faire qui surpasse l'opinion que j'ay de luy, mais je ne vous dissimuleray point que j'ay une joye indicible de voir la satisfaction qu'il a de vostre personne, avec tous ceux qui servent sous vous. Les louanges qu'ils vous donnent, et particulierement les termes avec lesquels celuy-cy m'en escrit, ne sçauroient estre plus relevez, ny plus forts. Voyant aussy la satisfaction que vous avez d'eux, j'ose dire qu'avec cette union, cette correspondance d'estime et d'amour, il n'y a rien au monde qui ne se puisse entreprendre avec asseurance de bon succez.

Je depesche exprez ce gentilhomme pour me resjouir avec vous de vos victoires, et pour vous porter mes pensées sur les propositions que

[1] Jacques de Castelnau-Mauvissière se distingua à la journée de Fribourg, en 1644, à la suite de laquelle il obtint le titre de maréchal de bataille. (Voyez lettre de Mazarin au duc d'Enghien, en date du 21 août 1644.) Il fut nommé maréchal de France le 20 juin 1658, et mourut la même année des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille des Dunes.

[2] Récemment.

[3] Cette lettre a été publiée à la suite des *Mémoires de Pierre Lenet* (édit. Michaud et Poujoulat), p. 499, 1re et 2e col.

Août 1644. nous a faites le sieur de Tourville, qui a desiré que, sans perdre de temps, on vous les fist sçavoir. L'ayant fait encore attendre deux jours, pour donner temps d'arriver au dernier courrier que vous depescherez, je remets à respondre par son retour à tous les points de vostre lettre, que j'obmets icy pour vous dire cependant qu'il est impossible d'estre plus que je suis, etc.

XVII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 169 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 17 août 1644.

Monsieur,

Je ne vous diray point icy mon sentiment sur ce qui s'est passé devant Fribourg ny l'estime en laquelle j'ay tous ceux qui ont contribué à un succez le plus considerable qui soit arrivé depuis plusieurs siecles; sçachant la part que vous y avez, vous pouvez croire que la joye que j'en ay pour l'amour de vous n'est pas petite. Je me persuade qu'elle n'est pas moindre en vostre esprit, à mon sujet, Dieu m'ayant inspiré la pensée de proposer à M. le duc d'Anguyen cette entreprise.

Mais ce n'est pas tout d'avoir vaincu, il faut tascher de bien user de la victoire, et de n'en perdre pas le fruict. Pour cet effect, on envoye à M. le duc [d'Anguien] un memoire que j'ay dressé, et qu'il vous communiquera. Aprez que vous l'aurez bien examiné et fait là dessus les reflexions necessaires, je ne doute point que la resolution qu'il prendra ne soit la meilleure pour la principale fin que nous avons, qui est de bien establir dans l'Allemagne l'armée que vous commandez, et de luy gagner des quartiers qui soient stables, affin qu'elle ne soit pas obligée de courir tousjours comme elle a fait jusques icy pour en chercher.

Le retour de M. Torstenson en Allemagne, qu'on nous escrit s'avan-

cer contre Gallas, et avoir desja gagné un pont sur l'Elbe, ne nous servira pas peu, ostant au duc de Baviere le secours que l'Empereur luy auroit pu sans cela envoyer. M. de la Thuillerie nous escrit aussy qu'il ne desespere pas de faire reussir l'accommodement des Suedois et des Danois, et qu'il y trouve plus de dispositions qu'il ne s'estoit promis. Cela estant, ceux-là pourront agir plus puissamment en Allemagne, et donner assez d'occupation à l'Empereur pour l'empescher de songer [à porter ses armes] ailleurs, sans parler de ce que pourra faire le prince de Transylvanie. Août 1644.

Nous esperons aussy que le differend qui est entre Madame la Landgrave et le comte d'Embden sera bientost ajusté, et partant qu'elle pourra agir de son costé et favoriser nos desseins. Je luy en ay escrit et à M. Kœnismark aussy[1], outre les ordres qu'on a mandez à Messieurs les plenipotentiaires de faire office pour cela envers les plenipotentiaires de Suede. Je vous ay voulu donner part de tout cecy, affin que vous sçachiez au vray quel est l'estat des affaires d'Allemagne. Vous en donnerez part à M. le duc d'Anguyen et à M. le Mareschal de Guiche.

Je n'oublieray point à vous exhorter, dans les progrez que l'armée pourra faire en Allemagne, de mesnager bien les vivres que vous trouverez en abondance en ce tems de moisson, et d'en empescher la dissipation qui s'en fera infailliblement, sy l'on n'y prend garde; estant vray que ce mauvais mesnage a esté une des causes qui ont tousjours fait deperir nostre armée, et qu'aprez la bataille de Kempen[2] elle trouva des bleds dans l'Estat de Cologne et aux environs pour la nourrir deux ans, et neantmoins M. le mareschal de Guebriant ne pust empescher que tout ne fust dissipé dans six sepmaines. Vous estes en d'autres termes, d'autant qu'il n'avoit pas encore alors de caractere[3], et qu'il estoit alors deub une année de l'armée[4], ce qui la rendoit moins obeissante.

[1] Voyez plus haut, p. 33, note 1.

[2] Cette bataille avait été gagnée par le maréchal de Guébriant, le 17 janvier 1642.

[3] C'est-à-dire de titre officiel et reconnu par les Weymariens.

[4] Une année de la solde de l'armée.

Août 1644. Pour ce qui est de la charge du sieur de Roqueservieres [1], il n'y sera point pourveu que par vostre avis. Je remets le reste que j'aurois à vous escrire au retour de M. de Tourville, qui sera dans deux jours, pour vous asseurer cependant que je seray tousjours plus que personne du monde, etc.

XVIII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 170 verso. — Copie du temps.

AJOUSTEMENT A LA LETTRE CY-DESSUS A M. DE TURENNE.

[Paris,] 17 août 1744.

Le regiment de M. de Belnave, qui est de vingt compagnies, doit estre en estat de marcher dans la fin de ce mois. Je croy qu'il vous le menera luy-mesme; je sçay l'estime que vous en faites, et combien il est vostre serviteur; cela suffit, outre son merite, pour m'obliger à rechercher les occasions de le servir. J'estime qu'il sera à propos que vous escriviez à Madame la Landgrave sur le sujet de la victoire de Fribourg, pour l'exhorter à proffiter d'une conjoncture si favorable.

Je vous recommande le sieur de Charlevois [2], dont le merite vous est assez connu; s'il y a dans l'armée quelque chose qui luy soit propre, il merite d'en estre pourveu. J'auray soin de M. de la Serre, et à cause que je l'estime et que vous me le recommandez.

Le nombre des braves gens qui ont esté tuez tempere la joye que j'ay de la victoire obtenue; je plains, entre autres, le pauvre Roqueservieres, qui valoit beaucoup et estoit de grand service.

[1] Voyez, sur Rocqueservières, le tome I, p. 513, des *Lettres de Mazarin*. Il avait été tué à la bataille de Fribourg.

[2] Ce personnage, dont le nom s'écrivait Charlevoy, Charlevoye, Charlevois ou Charlevoix, devint lieutenant du roi à Brisach et voulut s'y créer une principauté indépendante et ensuite livrer la place au comte d'Harcourt (Henri de Lorraine). On trouvera des détails sur ces événements dans la suite de la correspondance de Mazarin.

Pour ce qui est de ce qu'on vous a escrit de l'armée d'Italie qu'elle estoit de douze mille hommes de pied, cela est vray, en y comprenant les trouppes de Madame de Savoye et de M. le prince Thomas, qui en font la moitié. J'ay pris l'occasion de ce qui s'est passé devant Fribourg pour demander à la Reyne, en faveur de M. d'Aumont, la lieutenance generale sur les troupes de vostre armée qui ne sont pas du traitté de Brisach[1]. Je croy que vous en serez bien ayse. M. de Tourville luy en portera les expeditions. Août 1644.

XIX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 298 verso. — Copie du temps.

A M. BALTAZAR,

INTENDANT DE LANGUEDOC.

[Paris,] 17 août 1644.

Monsieur,

Je ne doubte point que la perte de Lerida[2] ne vous oblige à redoubler vostre zele et vos soings pour ce qui regarde la Catalogne. Je

[1] Les Weymariens avaient obtenu, par le traité de Brisach, des chefs particuliers et une organisation spéciale. (Voyez l'Introduction en tête du tome I des *Lettres de Mazarin.*)

[2] La ville de Lérida avait été reprise par les Espagnols le 31 juillet 1644, après plusieurs mois de siége. La correspondance de Mazarin parle à peine de cet événement; mais on voit, par les documents que renferme le manuscrit de la Bibliothèque nationale, Fr. 4170, combien ce revers inspira d'inquiétudes.

Le 12 août 1644, le roi écrit au maréchal de la Mothe pour lui annoncer qu'on lui envoie des renforts d'infanterie (f°s 171 v°, 172 et 173 r°).

Une lettre du roi aux députés de Catalogne, en date du 13 août 1644, a pour but de prévenir le découragement que la prise de cette place pouvait causer à la province de Catalogne (f°s 173 r°, 174 v°). A la même date, le roi écrit dans le même but aux villes de Barcelone, Girone, Urgel (f°s 174 v°, 175). Des lettres de même nature et de même date sont adressées au doyen de la cathédrale de Barcelone (f° 176) et à plusieurs gentilshommes de Catalogne (f° 177). Pierre de Marca, qui avait été nommé visiteur général de Catalogne, est chargé de remettre ces lettres (f°s 177, 178), par dépêche en date du 14 août 1644.

Août 1644. ne vous en escris rien de particulier, puisque vous l'apprendrez des depesches de M. le Tellier ; je vous diray seulement qu'on n'oubliera rien de deçà pour soustenir les affaires de cette province, et pour tascher d'y faire derechef prosperer les armes du Roy, qui sont partout ailleurs victorieuses. Je me prometz que vous ne contribuerez pas peu dans ce dessein, et que vous continuerez à me donner subject de faire valoir vos services, comme j'ay faict jusques icy, et de vous pouvoir tesmoigner la veritable affection avec laquelle je suis, etc.

XX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. I, f° 738 recto. — Copie du temps.

A M. D'ARNAULD,

MARESCHAL DE CAMP [1].

[Paris,] 19 août 1644 [2].

Monsieur,

J'accompagne de ces lignes la depesche de M. le Tellier, où vous trouverez le destail de tout ce que vous avez à faire pour la conduite des troupes que vous devez mener à M. le duc d'Anguien. Je vous escris donc seulement pour vous conjurer d'apporter tous les soins et toute la diligence possible pour faire promptement le voyage, et pour empescher le desbandement des soldats. On vous envoye pour cela une petite subvention, tant pour leur faire donner du vin et fournir quel-

[1] Arnaud de Corbeville. (Voy. p. 10.)

[2] Les mouvements des troupes qui eurent lieu au mois d'août furent considérables et sont indiqués dans les instructions que contient le manuscrit de la Bibliothèque nationale, Fr. 4170. On y trouve :

1° Une lettre du roi au marquis de Villeroy, en date du 6 août 1644 (f[os] 165 v°, 166, 167 et 168), pour lui recommander de faire marcher vers la Champagne les troupes qu'il avait sous ses ordres;

2° Lettre du roi au sieur Arnauld, en date du 16 août 1644 (f[os] 182-185), pour qu'il conduise en Allemagne les troupes placées sous ses ordres;

3° Nouvelle lettre du roi au même Arnauld, en date du 20 août 1644 (f[os] 185, 186), dans le même but;

4° Lettre du roi au sieur de Magalotti, en date du 21 août 1644 (f[os] 187, 188, 189), à l'occasion de son envoi à Mézières pour commander un corps de troupes.

que autre petite commodité durant la marche, que donner quelques pieces d'argent à ceux qui passeront le pont de Brisach, affin qu'ils prennent cœur[1]. Août 1644.

XXI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 171 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 21 août 1644.

Monsieur,

Je vous ay escrit sy au long par un gentilhomme que j'ay despesché, il y a trois jours, à M. le duc d'Anguyen, qu'il ne me reste rien à vous entretenir maintenant, que de la joye que j'ay receue de la nouvelle que M. le chevalier de Gramont nous a portée. Vous pouvez bien juger qu'elle ne peut estre petite dans la consideration des advantages que nous avons obtenus, et bien plus dans les suittes qu'ils doivent avoir dans l'avenir. Le peuple demande le recouvrement de Fribourg, et nous quelque chose de plus solide et surtout l'establissement des quartiers de vostre armée delà le Rhin. Pour à quoy parvenir, vous concerterez avec Son Altesse les resolutions qu'il faudra prendre, puisque la sienne est d'agir, le reste de cette campagne, en Allemagne.

Vous apprendrez beaucoup de choses de la despesche que je fais à Sadite Altesse, et de ce que vous dira de vive voix M. de Tourville, et vous connoistrez par là qu'on n'oublie rien de deça de ce qui se peut pour appuyer les affaires d'Allemagne. Pour cet effect, on va former du costé de Metz un corps de quatre mille hommes de pied et deux mille chevaux, qui sera bientost en estat.

[1] Les lettres et mémoires du temps prouvent que les troupes regardaient le service d'Allemagne comme beaucoup plus pénible et plus dangereux que tout autre. C'était pour ce motif qu'en octobre 1643 le duc d'Enghien avait lui-même conduit jusqu'au Rhin les troupes de son armée qui devaient servir sous les ordres du maréchal de Guébriant. (Voyez t. I, p. 408, des *Lettres de Mazarin*.)

Août 1644. J'ay respondu par ma precedente à ce qu'on a escrit au sieur de Roqueservieres : « que, dans l'armée d'Italie, il y avoit douze mille hommes de pied, » que cela estoit vray pour dix mille, en y comprenant quatre mille que Madame de Savoye et M. le prince Thomas avoient tirez des garnisons, pour en renforcer l'armée du Roy, mais que de ceux de Sa Majesté il n'y en avoit que six mille ; ce qui est tres-vray. En un mot, croyez que partout où il s'agira de vostre interest vous me trouverez tousjours plus que personne du monde, etc.

XXII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 39 verso. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Paris,] 21 août 1644.

Monsieur,

M. le chevalier de Gramont est arrivé avec la nouvelle du dernier combat ; il a esté tesmoin de la resjouissance publique qui en a esté faite ; mais la mienne particulierement a esté proportionnée à la passion que j'ay pour l'accroissement de vostre gloire. M. de Tourville vous entretiendra là-dessus particulierement, le pouvant faire, et par ce qu'il a veu, et par ce que je luy ay dit ; mais pour moy je desire tousjours que le nombre des ennemis s'augmente [1], puisque c'est une marque des advantages qu'en reçoit le service du Roy et qu'on fait des actions qui ne sont pas ordinaires.

Un gentilhomme que je vous ay despesché, il y a trois jours, pour me resjouir avec vous de ce succez, vous porte un memoire que j'ay dressé et que j'ay fait voir au Conseil, pour la pensée que vous avez eue pour vous occuper le reste de cette campagne. On remet pourtant à vous

[1] La phrase est reproduite textuellement, mais elle est peu intelligible. On ne comprend pas que Mazarin se réjouisse de voir le nombre des ennemis s'augmenter, et déclarer que tel est le résultat des succès obtenus. Veut-il dire, comme on l'a quelquefois soutenu, que les coalitions formées contre un pays attestent sa force?

entierement de prendre le party que vous jugerez le plus advantageux au bien des affaires du Roy, aprez avoir bien pesé les raisons. Août 1644.

Je me suis extremement plainct de ce que le gazetier[1] avoit imprimé touchant les deux premiers combats, où il a mis des particularitez desquelles il se pouvoit passer, sans peser tous les advantages que nous retirions d'avoir forcé les ennemis. C'est Perault[2], à ce que m'a dit M. de Tourville, qui l'a fait faire. Je vous asseure que cela ne fust point arrivé, si l'on m'en eust communicqué quelque chose. J'ay fait voir à M. le Prince de quelle façon j'en avois fait escrire en tous les pays estrangers, et en beaucoup d'endroicts de la France, où, sans m'esloigner de la verité, j'ay conté la chose en sorte qu'on voie evidemment l'avantage que nous tirerons aprez cela, et les progrez auxquels ce succez nous ouvre le chemin à l'advenir, avec grande mortiffication de l'armée bavaroise, qui s'estoit enorgueillie à un point qu'il n'y avoit plus moyen de le souffrir.

Je vous diray en passant que j'ay receu des lettres de diverses personnes qui sont auprez de M. le duc d'Orleans, qui portent la joye qu'il avoit tesmoignée, de ce que vous aviez fait, et qu'il en avoit parlé de fort bonne grace, disant, entre autres choses, que toute la gloire de cette campagne estoit pour la maison de Bourbon.

Le commun du peuple, qui ne s'arreste qu'à certaines apparences, attend avec impatience la nouvelle du recouvrement de Fribourg; mais les personnes les plus sensées, qui vont au solide, croyent que, si vous avez pu prendre quelque chose de plus considerable, comme ce que vous avez proposé, vous l'aurez fait, donnant un repit à Fribourg jusqu'à la fin de la campagne, estant mal aysé d'empescher que celuy qui est maistre de Brisach ne le soit aussy de la place de Fribourg, et particulierement dans l'estat auquel les ennemis auront esté contraints de la laisser.

Je vous diray, nonobstant cela, que je me flatte de cette esperance

[1] Th. Renaudot. (Voyez la table à la fin du volume.)

[2] Ce Perault ou Peraut est probablement le président Perault qui était attaché à la maison de Condé. Il en est souvent question dans les *Mémoires de Pierre Lenet.*

Août 1644. que, pendant que vous aurez esté obligé d'employer quelques jours à preparer les choses necessaires pour l'entreprise que vous sçavez [1], vous n'aurez pas laissé de faire une tentative sur Fribourg pour peu de jours que vous avez eu de le faire. J'estime que les ennemis y auront laissé le gros canon et le plus pesant du bagage avec les malades et blessez, non pas qu'ils ayent eu l'esperance de pouvoir conserver la place contre une armée puissante et glorieuse, maistresse de la campagne et favorisée de toute l'Alsace, mais pour ce qu'ils auront creu qu'il y auroit moins de honte de perdre tout cecy dans une place que dans la retraitte qu'ils auront esté contraints de faire. Et, bien qu'il ne se puisse point avoir de fourrage à sept ou à huict lieues des environs de Fribourg, la cavallerie neantmoins n'estant point necessaire pour le siege de cette place, l'infanterie y aura peu estre employée, pendant que l'autre se sera avancée vers le pays où sont les ennemis, et pour y vivre, et pour y observer ce qu'ils voudroient faire. Toutes fois, comme je ne suis point sur le lieu, je puis aussy me tromper dans mes conjonctures et dans mes esperances.

J'avois remis de respondre, par le retour de M. de Tourville, à quelques points de la lettre qu'il m'a apportée, ayant respondu aux autres de parole et par effect. J'adjousteray donc icy, Monsieur, que je n'oublieray ny n'espargneray rien affin que vous receviez au plus tost un corps d'infanterie le plus considerable qui se pourra, dont M. d'Aumont conduira les troupes qui seront assemblées les premieres, et M. de Belnave les autres; que je fais despescher tous les jours des courriers pour faire advancer celles qui doivent estre destachées de l'armée de Flandres, affin de former, avec mon regiment d'Italiens, les Suisses que vous avez laissez et la cavallerie qui est à Metz, un corps de quatre mille hommes de pied et de deux mille chevaux pour agir conformement à ce que vous aurez veu dans le memoire dont le sieur de Tourville vous porte le duplicata;

Qu'on aura la demy-monstre pour l'armée, que vous portera le

[1] Il s'agissait de la marche du duc d'Enghien vers le Palatinat, où il se proposait d'assiéger Philipsbourg.

sieur d'Arnauld; qu'on pourvoiera à vous faire tenir l'argent pour les travaux et pour le payement des hauts officiers, par la voye de Lyon, et l'on travaille à vous envoyer une autre demy-monstre par la mesme voye. Août 1644.

Nous avons nouvelles que le duc de Lorraine se veut retirer [1], à quelque prix que ce soit, et qu'il a proposé aux Espagnols que, se joignant à Beck, il fera merveilles contre nous.

Ayant fait donner une entiere satisfaction au sieur Thibaut[2], et retiré sa demission, je fais faire les expeditions pour vous, que je retireray dans deux jours. J'attendray une de vos lettres pour sçavoir où je vous les dois envoyer; ce que je feray à l'instant que je sçauray vostre volonté, nonobstant le conseil qu'on donne de vous prier auparavant de nommer la personne que vous mettrez dans la place pour y commander, comme fit M. le duc d'Orleans pour Montpellier. Je suis asseuré que vous ne ferez rien en cecy où l'on puisse trouver à redire avec raison; je croirois manquer à l'amitié que je vous ay vouée, si je ne vous mandois librement touttes choses.

Quant à M. de la Moussaye, j'ay fait valoir le service qu'il a rendu en cette occasion derniere; j'ay obtenu de la Reyne ce que vous avez desiré pour luy. Je ne veux point me faire de feste, mais je vous diray que, dans la resolution que la Reyne a prise pour plusieurs considerations, comme vous dira le sieur de Tourville, de ne faire point deslivrer de lettres, à qui que ce soit, pour servir de mareschal de camp, le reste de cette campagne, il n'a point fallu faire un petit effort pour surmonter cette difficulté; mais il n'y a rien que je ne tasche de faire pour vostre contentement. Ledit sieur de Tourville en porte les expeditions, comme aussy celles de mareschal de bataille[3] pour messieurs de Castelnau et de Chastelus[4].

[1] C'est-à-dire rompre les négociations entamées.

[2] Il a été question ci-dessus, p. 4, note 2, et p. 15, notes 2 et 3, de la compensation que Mazarin fit donner au sieur Thibaud.

[3] Le maréchal de bataille était chargé de surveiller et de diriger les mouvements des troupes pendant le combat. C'était un grade intermédiaire entre le mestre de camp et le maréchal de camp.

[4] César-Pierre de Chastelus fut tué d'un

Août 1644. Pour M. le chevalier de Chabot, de qui la naissance, le merite et les services me sont bien connus, aussy bien que l'estime et l'affection que vous avez pour sa personne, je suis marry de vous dire qu'il m'a esté impossible d'obtenir maintenant pour luy le brevet de mareschal de camp.

Pour les nouvelles de la cour, je vous diray que M. le duc d'Orléans arrivera icy mercredy; et quant à celles de l'armée de Flandres et de celle de Catalogne, vous les apprendrez du sieur de Tourville, à qui j'en ay dit confidemment beaucoup de particularitez; mais il ne vous dira rien de plus veritable que la protestation que je vous fais d'estre toute ma vie, etc.

XXIII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 236 verso. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ELBEUF,

GOUVERNEUR ET LIEUTENANT GÉNÉRAL POUR SA MAJESTÉ EN PICARDIE.

[Paris,] 30 août 1644.

Monsieur,

Nous estimons icy bien plus que vous la prise des forts d'Hennuyn[1]

coup de canon le 5 août 1645, à la bataille de Nordlingen, où il remplissait les fonctions de maréchal de bataille. Il était fils d'Hercule, comte de Chastelus, et de Charlotte Le Genevois.

[1] Il y a, dans le Pas-de-Calais, plusieurs localités du nom de Hénin ou Hennin, entre autres Hénin-Liétard. Ce nom s'écrivait de différentes manières, comme on le voit par une dépêche du roi adressée au duc d'Elbeuf et au maréchal de Gassion, en date du 28 août 1644 (manuscrit de la Bibliothèque nationale, Fr. 4170, f°s 197-200). Elle est relative à la prise des forts. En voici quelques passages : «Mon oncle et mon cousin, j'ay esté bien ayse d'apprendre comme le fort d'Hannain a esté pris, et parce qu'il est estimé necessaire pour asseurer la communication du poste de Wathen à Gravelines, j'ai trouvé bon de le conserver. . . . . Mon intention est donc que ledict fort d'Hannain subsiste au meilleur estat qu'il se pourra; que le sieur de Courteilles y soit establi pour gouverneur soubz l'auctorité du gouverneur de Gravelines (comte de Grancey); qu'à l'esgard des forts et redoutes proches et deppendantes de Gravelines, je veux conserver le tout en l'estat où il est, tant ce qui est du costé de la mer que ce qui est entre le fort Philippe et la place. . . .; que, pour se couvrir du costé d'Arthois et tenir

et de Rebus, et, quoy que vous puissiez dire par modestie, l'importance n'en est pas petite, et elle ne nous sera peu avantageuse. Sçachant quel est le courage et la capacité de M. de Manicamp, je ne suis point en peine qu'il n'en rende tousjours des preuves; mais je vous avoue que je ne puis approuver cette prostitution qu'il fait de sa vie, et l'exemple qu'il en donne aux autres. Pour agir de la sorte, il faudroit estre asseuré que cela reussist tousjours, comme il a fait en cette occasion; mais vous sçavez combien c'est une chose casuelle de revenir du peril quand on s'y est jeté si avant, et ce que c'est que la perte d'un brave homme qui fait quelquefois regretter les advantages qu'on a gagnez. Je croy que vous serez de mon sentiment, mais je ne suis pas certain si vous le practiquerez tousjours pour vous mesme. Août 1644.

Quoy que c'en soit, je me promets que, si les ennemis entreprennent sur vostre camp, comme le bruit est qu'ils le veulent faire, ils connoistront que les François d'aujourd'huy ne sont pas moins propres à conserver qu'à conquerir, et qu'ils auront de quoy se consoler du mauvais succez de leur dessein par la grande resistance qu'ils auront trouvée.

Vous apprendrez des despesches de M. le Tellier ce qu'on a resolu au Conseil, pour la conservation du poste où vous estes, ce qui me dispense de vous l'ecrire. J'approuve fort la pensée que vous me mandez par le [billet] separé.

la communication dudict poste de Wathen à Gravelines asseurée, vous fassiez conserver, outre ledict fort d'Hannin (*sic*), ceux de Rebus, de Bater et le fort Rouge, y mettant la garnison necessaire pour les conserver; qu'outre cela et pour la mesme fin vous fassiez restablir le fort Saint-Nicolas, etc.» Suivent des recommandations pour la garnison de Gravelines et la fortification de Wathen.

Une lettre du roi, à la même date du 28 août 1644, adressée également au duc d'Elbeuf et au maréchal de Gassion, les avertit que le général Beck est parti de Luxembourg; que le duc Charles est à Mont-Cassel, et que les troupes qui avaient été envoyées vers le Sas de Gand reviennent vers la France. On présume, d'après ces mouvements, que les ennemis veulent tenter une attaque contre l'armée française. Les généraux doivent donc se tenir sur leurs gardes et rassembler toutes les troupes dont ils pourront disposer. L'intention du roi est de faire travailler en toute diligence à fortifier le poste de Wathen : «Et à l'esgard de ces fortz de Hennin (*sic*), Rebus et autres fortz, qui sont en ces quartiers-là, je vous en ay faict sçavoir mes intentions par ma precedente.»

Septembre 1644.

Je vous conjure de continuer à bien vivre avec M. le mareschal de Gassion et de ne songer à vous prevaloir que de la consternation où sont les Flamands. Aprez avoir jeté les yeux sur beaucoup de personnes à qui vous pourriez vous ouvrir des choses que vous ne voulez point escrire, je n'en ay point jugé de plus propre que le sieur de Roannette[1]. Je remetz le tout à vostre prudence et vous supplie de croire que je seray tousjours, etc.

XXIV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 42 verso. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Paris,] 2 septembre 1644[2].

Monsieur,

Attendant de recevoir de vos nouvelles par l'arrivée de quelque courrier, je me sers de la voye de Strasbourg pour vous en mander de celles de deça, et pour vous dire que nous n'avons pas peu d'impatience de sçavoir quelle resolution vous aurez prise en vostre descente du Rhin, bien que nous soyons asseurez que vous n'en aurez point pris qui ne soit advantageuse aux affaires de Sa Majesté.

Je presse autant que je puis la marche des troupes que messieurs d'Arnauld et de Belnave vous mesnent; et M. de Magalotty, qui doit commander un autre corps qui se forme à Metz, a ordre de [le] tenir despendant de vous, et de faire ce que vous luy ordonnerez. En un mot, soyez certain que nous n'espargnerons de deça rien de ce qui sera en nostre pouvoir pour favoriser tout ce que vous entreprendrez et vous donner moyen d'en venir à bout.

[1] Gaspard de Michal. (Voyez la table.)

[2] Le duc d'Enghien, d'après le plan concerté avec Turenne et Mazarin, s'était dirigé vers le Palatinat et avait ouvert la tranchée devant Philipsbourg le 28 août. Le marquis d'Aumont, détaché du corps de l'armée, s'empara de Gemersheim le 25 août et de Spire le 29 août.

Pour cet effect, nous esperons que l'affaire de l'Ostfrise, qui est aux termes d'un bon accommodement, pourra estre bientost terminée, et que vous pourrez, par consequent, vous prevaloir des troupes hessiennes en la maniere qui sera jugée la plus convenable. Nous allons de nouveau faire effort, affin que cela s'accomplisse promptement. Septembre 1644.

M. le duc d'Orleans est tousjours encore en Flandres et logé non loin d'Ouatre[1], où il semble que les Espagnols ayent quelque volonté d'entreprendre sur nostre camp, pour nous chasser de ce poste; mais, à mon avis ils y seront bien receus, et ils auront à faire à des gens bien resolus de le conserver. La prise des forts d'Hennin et de Rebus[2], avec lesquels ils nous auroient pu faire de la peine, et incommoder les convois qui vont à l'armée, a esté faite plus viste qu'ils ne croyoient et qu'il n'y avoit apparence. M. de Manicamp, entre autres, s'y est signalé et pour le courage et pour la conduite.

Le siege du Sas-de-Gand s'avance fort; on estoit logé sur le chemin couvert de la contrescarpe dès le 25e du passé, et on avoit passé deux jours auparavant le fossé, large de soixante-dix pieds et profond de douze. M. le prince d'Orange assista à cette action, et eut deux gentilhommes tuez auprez de luy, et le capitaine Des Ponts (Degli-Ponti) fut blessé de deux mousquets pendant qu'il luy parloit. On escrit que les assiegez commencent bien fort à s'estonner et mesme qu'ils refusent d'aller en garde prez des travaux des assiegeants. Vous pouvez juger par là ce qu'il faut attendre de cette place.

Nous avons nouvelles que Beck, qui marchoit avec ce qu'il a de troupes pour aller joindre l'armée espagnole qui est en Flandres, a fait halte vers Namur, et que les quatre regiments de Hatzfeld, qui font environ mille chevaux et quatorze cents hommes de pied, qui marchoient pareillement pour le mesme dessein, et qui estoient desja arrivez à Francfort pour aller passer le Rhin à Binghen, ont esté contremandés par le duc de Baviere, qui fait ce qu'il peut pour restablir

[1] La ville désignée sous le nom de Ouate ou Ouatre est probablement Watten (département du Nord). — [2] Voyez ci-dessus p. 46, note 1.

Septembre 1644.

son armée. Mais de cela vous en pouvez avoir plus tost des nouvelles que nous.

Pour ce qui est de l'autre costé d'Allemagne, il n'y a point presentement à craindre qu'il en vienne rien contre nous, puisque Gallas, qui a esté joint par quelques Danois, marche vers le pays d'Holsthein, où Torstenson l'attend dans ses avantages, et où il a pris depuis peu les forts que les Danois avoient faits vis-à-vis de Christianpreis[1] et d'où ils incommodoient extremement l'armée navale suedoise, et l'empeschoient de sortir en mer.

Kœnismark fait tousjours des progrez dans l'archevesché de Breme, et l'on croit qu'il pourra bien aller joindre le prince Ragotzky, qui s'avance vers la Silesie. Quoy qu'il en soit, vous voyez par là, Monsieur, que, s'il n'arrive quelque changement dans la face des affaires, nous ne pourrons point avoir opposition de quelque temps que de la part du duc de Baviere et des forces qu'il pourra ramasser par luy-mesme, sans qu'il puisse recevoir des imperiales.

XXV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. III, f° 343 verso. — Copie du temps.

A M. LE DUC DE BREZÉ[2].

[Paris,] 2 septembre 1644[3].

Monsieur,

Je ne respondray par celle-cy qu'au dernier chef de la vostre du 20

[1] Je ne trouve pas de ville de ce nom. Il faudrait peut-être lire *Christianfeld*, nom d'une ville du Sleswick.

[2] Armand, duc de Brezé-Fronsac, amiral de France. (Voyez t. I, p. 914, 2e col. des *Lettres de Mazarin*.)

[3] Les affaires de Catalogne, pour lesquelles devait surtout servir la flotte du duc de Brézé, occupaient beaucoup Mazarin. On trouve, dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, Fr. 4169, f°s 203, 204, une lettre du roi à M. de Marca (2 septembre 1644), pour le choix de la députation de Catalogne. «Je vous escris cette lettre, dit le roi à M. de Marca, pour que vous fassiez que lesdicts depputez du principat et con-

du passé, touchant l'armement projeté de huit grands vaisseaux pour les tenir cet hyver à la mer. Je vous diray donc sur cela que non seulement je persiste dans ce dessein, mais qu'il en faut encore armer jusques à dix; de quoy j'ay entretenu au long le sieur de Louynes auquel je me remets de vous le faire sçavoir. Septembre 1644.

Cependant je fais estat de vous depescher un courrier dans deux ou trois jours, qui vous portera les resolutions necessaires de ce que vous aurez à faire. Je vous prie de l'attendre en Catalogne, si quelque consideration fort importante ne vous obligeoit d'aller ailleurs, ce que je ne prevois pas. Attendant donc cela, je vous asseureray avec toute verité que personne ne sera plus que moy, etc.

P. S. Vous ne pouviez mieux faire que d'aller appuyer le siege de Tarragone, dont on nous fait esperer un bon succez. Nous venons de recevoir nouvelles que M. le duc d'Anguyen a assiegé Philipsbourg, et

seillers de Barcelone s'assemblent en la maniere accoustumée pour pareilles occasions; qu'ils nomment un deputé de chacun de leurs corps, qui ayt toutes les qualitez requises pour cette fin, et qu'il soit si bien informé de tout ce qui se passe en Catalogne et de ce qui se peut faire de mieux pour la province et pour mon service, qu'il ne puisse manquer de m'en rendre un bon compte.»

On trouve dans le même manuscrit, f°s 209 r°-213 v°, une lettre de la reine régente aux députés du principat de Catalogne, en date du 7 septembre 1644, pour leur témoigner sa satisfaction du zèle qu'ils montrent pour la France. Elle les remercie d'avoir, «à l'occasion du secours de Lerida et du siége de Tarragone,» joint leurs forces à celles de la France. Elle est décidée à ne rien négliger pour la conservation d'une province aussi importante. «Les mauvais succez arrivez par la perte de Monçon à la fin de l'année dernière et par celle du combat devant Lerida, au commencement de cette campagne en Catalogne, reschauffant nostre inclination particuliere au bien de cette province, font que nous voulons entreprendre plus puissamment que jamais de la delivrer de toutes les craintes qu'il semble que la prise de Lerida ayt jetées dans les esprits de ceux qui ne congnoissent pas suffisamment les forces de la France, sa fermeté et vigueur pour la deffense des peuples qui se mettent sous sa protection, etc.» Après des protestations de la résolution de défendre la Catalogne, elle termine ainsi : «Vivez donc dans cette créance et vous asseurez de plus en plus de nostre bonne volonté.»

Cette lettre, transcrite de nouveau dans le registre Fr. 4170 (f°s 343 v°-346 r°), est suivie d'un mémoire détaillé (f°s 346 r°-351 v°), daté du 9 septembre 1644, sur les hommes et l'argent qui ont été envoyés en Catalogne, depuis le commencement de la régence d'Anne d'Autriche.

Septembre 1644. pris le fort qui est prez le Rhin, sur lequel il y avoit quatre pieces de canon, fait la circonvallation et ouvert la tranchée. A vous dire vray, on ne sçauroit aller plus viste. Vous jugerez quelle gloire luy apportera la prise d'une si importante place, si elle arrive, comme nous avons lieu de l'esperer.

XXVI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. III, f° 344 recto. — Copie du temps.

A M. MAGALOTTI [1].

[Paris,] 2 septembre 1644.

Monsieur,

Je vous fais ces lignes pour vous dire que M. de Rantzau ne se trou-

[1] Voyez dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, Fr. 4169 (f°s 136-140 r°), une instruction, en date du 6 septembre 1644, adressée à Magalotti. Elle commence ainsi :

«Le roy, ayant eu plusieurs advis considerables du costé de Flandres et Luxembourg, dont il importe au bien de son service que le sieur de Magalotti, mareschal de ses camps et armées, que Sa Majesté a envoyé sur la frontiere de Champagne pour y commander le corps des troupes qu'elle a fait assembler de ce costé-là, soit particulierement informé, etc.»

Suivent les avis indiquant la marche du duc de Lorraine vers Luxembourg, pendant que Beck, qui s'était avancé jusqu'à Namur, retourne vers Luxembourg. On suppose que le duc de Lorraine marchera droit à Spire et à Worms, à cause de la comtesse de Cantecroix et de son argent, qui est à Hombourg. Beck pourra suivre le duc de Lorraine vers le Rhin. Magalotti devra observer la marche de ces troupes et les empêcher ou d'attaquer les frontières, ou de rejoindre l'armée de Bavière, ou de troubler le duc d'Enghien dans le siége qu'il a mis devant Philipsbourg.

Magalotti tiendra le duc d'Enghien au courant de tous les mouvements des ennemis.

On donne ordre à plusieurs régiments de le rejoindre. Le sieur de Vaubecourt, maréchal des camps et armées du roi, doit se diriger sur Metz et combiner ses mouvements avec ceux de Magalotti. S'ils reçoivent ordre de se joindre, ils conserveront chacun le commandement des troupes placées sous leur direction.

Magalotti devra toujours avoir du pain de munition pour huit jours et ses équipages d'artillerie prêts. S'il estime que Longwy puisse être pris en cinq ou six jours, le roi l'autorise à en entreprendre le siége. Il devra en donner avis au duc d'Enghien.

vant point en estat d'aller à la frontiere de Champagne pour y commander le corps qui s'y forme du costé de Metz, vous demeurerez dans le commandement dudit corps, en quoy ce que vous aurez principalement à faire sera de tenir correspondance avec M. le duc d'Anguyen, et de recevoir ses ordres, aprez que vous luy aurez donné avis de l'estat de la frontiere, et de ce qu'il y auroit à craindre du costé du Luxembourg, en cas que Beck, qui a fait halte vers Namur, y retourne, ou qu'il y arrivast quelque autre chose qui meritast qu'on en fist consideration. Septembre 1644.

XXVII.

Biblioth. de Saint-Pétersbourg. Original signé. Envoi de M. Léouzon Le Duc.

MAZARIN A BRASSET.

Paris, 3 septembre 1644.

Monsieur,

Nous avons nouvelles de M. d'Estrades par lesquelles il nous mande que M. le prince d'Orange ayant esté destrompé des faux rapports qu'on luy avoit faits contre les sieurs de Rorté et de Croisic, donnoit les mains au desarmement de M. le comte d'Embden[1]; mais que, pour l'interest de l'honneur de ce comte, il falloit que ce desarmement se fist peu à peu, et que MM. les Estats seront cautions envers Madame la Landgrave, qu'elle aura une entiere seureté pour ses quartiers et pour ses contributions.

[1] La correspondance publiée dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau* (2e série, t. IV, p. 114) prouve que cette affaire préoccupait les Provinces-Unies. M. de Wilhem écrit de la Haye à M. de Zuylichem, ambassadeur de Hollande en France, le 5 septembre 1644 : « Je n'ose vous importuner par mes advis des plaintes et discours qui se forment contre Son Altesse à l'occasion de l'armement du comte d'Oost-Frise; j'estime qu'en soyez (serez ?) assez esclairée, et que le tout s'accommodera par la sage conduite de Son Altesse, lequel fera un chef-d'œuvre de persuader ledit comte à donner ses interests pour le temps present au [bien] public sur la semonce de deux couronnes si considerables comme sont celles de la France et de la Suede. »

Septembre 1644.

Sur quoy j'ay à vous dire qu'il ne suffit pas pour le bien de la France que ce desarmement se fasse, s'il ne se fait promptement, et que c'est en cela que MM. les Estats peuvent obliger sensiblement Sa Majesté, et qu'ils n'en doivent pas perdre l'occasion, dont elle sçaura se prevaloir non seulement à son avantage, mais encore à celuy de tous ses alliez.

Qu'affin qu'il n'y demeure point de difficulté qui retarde la conclusion de cette affaire, nous avons parole du resident, qui est icy, de Madame la Landgrave, qu'elle faira desmolir le nouveau fort que le comte d'Eberstein a construit dans le pays du comte d'Embden, ce qui pourra encore servir pour mettre à couvert la reputation de ce prince. Mais prenez garde au nom de Dieu qu'il ne se perde point de temps à cela, affin que l'armée hessienne estant debarrassée de cette affaire puisse agir où il conviendra pour le bien de la cause commune.

Le Roy donnera tousjours les seuretez qu'on exigera de luy : que Madame la Landgrave quittera les postes qu'elle occupe dans le pays d'Embden, quand les causes qui l'obligent à les conserver cesseront, qui cesseront pour le plus tard avec la guerre, et Sa Majesté faira tousjours la consideration qu'elle doit de l'interest que MM. les Estats y prennent et du particulier que M. le prince d'Orange y a, à cause de l'alliance qu'il a faite avec M. le comte d'Embden. Je croy qu'eux et luy n'en doivent jamais douter.

Il importe que vous soyez averty d'un avis qu'on nous a donné, qu'il y avoit quelqu'un auprez du comte d'Embden de la part de l'electeur de Cologne, et quelqu'autre de celle du landgrave de Darmstadt pour le faire roidir dans la resolution de ne desarmer point. Si cela est, il est vraysemblable qu'ils redoubleront leurs efforts pour cela maintenant que l'armée de Baviere a receu un si grand eschec devant Fribourg, et que la nostre est en estat de faire de grands progrez deça et dela le Rhin, à quoy la hessienne nous pourra estre fort utile [1].

[1] Le reste de la dépêche ne contient que des renseignements donnés par d'autres lettres.

Septembre 1644.

XXVIII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. I, f° 234 recto. — Copie du temps.

A M. D'ESTRADES.

[Paris,] sans date, 1644[1].

(EXTRAIT.)

Je suis ravy que le siege du Sas-[de-Gand] s'achemine si heureusement; mais je vous avoue que le danger où vous m'avez escrit que s'estoit trouvé M. le prince d'Orange, quand on a passé le fossé, m'a fait frayeur, et que, si la bienseance me permettoit de parler de la conduite d'un si grand capitaine, il me semble qu'il devroit un peu mieux mesnager une vie si precieuse et si necessaire que la sienne. Vous l'asseurerez tousjours de la tres-parfaite passion que j'ay à l'honorer et à me conserver ses bonnes graces.

J'estime qu'aprez la reduction de cette place il n'en demeurera point là, et qu'il envoyera de fortes parties dans le Brabant et en Flandres mesme pour exciter par là la disposition au soulevement où se trouvent les Flamands, pendant que nous n'oublions rien de nostre costé pour cela. J'estime qu'il n'y a point d'inconvenient que vous fassiez traduire en flamand le livret que je vous ay envoyé affin de le rendre plus commun en ce pays-là.

XXIX.

Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 44 recto. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Paris,] 4 septembre 1644.

Monsieur,

Il m'est impossible de vous exprimer la joye dont j'ay esté touché

[1] La lettre précédente prouve que celle-ci doit être du 3 septembre. Le commencement ne fait que reproduire des détails contenus dans la dépêche précédente.

Septembre 1644.

recevant la nouvelle du siege de Philipsbourg, et de l'heureux commencement que vous luy avez donné par la prise du fort qui est entre cette place et le Rhin, sans parler de touttes les petites places dont vous vous estes emparé aux environs, et qui ne seront pas peu utiles au progrez de vostre entreprise.

Je ne feindray[1] point de vous dire que ma joye est d'autant plus grande, que mes sentimens se sont rencontrez en ce point, comme en plusieurs autres, conformes aux vostres, et je me persuade qu'une des raisons de cette conformité est que bruslans tous deux du desir de la belle gloire, nous cherchons l'un et l'autre les occasions qui en peuvent produire davantage, qui sont sans doute les plus difficiles; mais il y a cette difference entre vous et moy, que je desire ou projette à mon aise ce que vous executez avec de la peine et au peril de la vie, qui est, à vous dire vray, le seul obstacle qui m'empesche quelquefois de vous proposer des choses hautes à cause des dangers où vous vous exposez pour les faire reussir.

Je suis bien ayse que l'avis que je vous ay donné de la foiblesse de la garnison se soit trouvé veritable, le sieur de Castellier m'ayant dit qu'elle estoit à peu prez du nombre que je vous ay mandé.

Vous recevrez une copie des ordres qu'on envoye à M. de Magalotty où vous verrez le soin qu'on prend de vous appuyer au delà mesme de ce que vous ne vous estiez pas promis. Outre le corps qu'il commande, je vous puis asseurer qu'il a un esquipage fort leste d'artillerie, ayant plus de trois cents chevaux pour cela. J'ay aussy procuré que M. de Vaubecourt s'avançast pour joindre le mesme corps avec quelque infanterie qu'il mene du Limosin.

J'ose pourtant esperer que vous viendrez à bout de vostre entreprise sans que les ennemis vous fassent de grande opposition, et sans vous servir des troupes dudit sieur de Magalotty, lequel, en tous cas, ayant six à sept jours de marche devant le duc de Lorraine, qui s'est destaché de l'armée espagnole, pourra aisement empescher qu'il

[1] Je n'hésiterai point.

ne vous fasse point de mal, et qu'il n'arrive à temps pour sauver Worms, Spire et les autres places qui servent de quartier d'hyver à son armée, et dans l'une desquelles est la personne du monde qu'il ayme le mieux[1]. Septembre 1644.

Quoy que c'en soit, je vous puis respondre que ledit duc et Beck, qui a rebroussé vers le Luxembourg, joints ensemble, seront bien plus forts de cavalerie que ledit sieur de Magalotty, mais qu'ils seront beaucoup plus foibles en infanterie, qui est ce de quoy vous avez principalement besoin.

Je ne voy point qu'aprez que vous serez debarrassé du siege de Philisbourg rien puisse empescher les armes du Roy d'estre maistresses de la campagne, et de faire d'autres progrez, principalement aprez que les troupes hessiennes seront desgagées de l'affaire de l'Ostfrise, ce qu'elles seront bientost, ainsy que M. le prince d'Orange nous fait esperer. Elles pourront estre de trois à quatre mille hommes de pied d'excellente infanterie, comme vous sçavez, et de plus de deux mille chevaux, et elles agiront partout où il sera le plus convenable.

Pour ce qui est des forces imperiales, il n'y a nulle apparence qu'elles puissent venir au secours du duc de Baviere, puisque Gallas, avec quelques Danois qui l'ont joint d'avance, est [vers le pays] d'Holsthein, où Torstenson l'attend dans ses advantages, et luy donnera vraysemblablement assez d'occupation, et que le prince Ragotzky, à ce qu'on escrit, s'avance vers la Silesie, où Kœnismark, qui tient la campagne dans l'archevesché de Breme, le pourroit bien aller rejoindre. En tout cas il est aisé à juger par là que l'armée imperiale pourra avoir assez d'exercice en l'autre bout de l'Allemagne, sans venir chercher de l'occupation en celuy-cy.

Il n'estoit pas besoin que vous me fissiez des excuses de ce que vous ne m'avez point escrit de vostre main, je vous ay desja mandé ce qui me dispense de vous escrire de la mienne[2]; mais il me semble que, dans la profession d'amitié et de franchise que nous faisons ensemble, cette formalité est superflue ; nous devons nous tenir à l'essentiel et au

[1] Béatrix de Cusance, comtesse de Cantecroix. (Voyez la table alphabétique à la fin du volume.) — [2] Voyez ci-dessus, p. 5.

Septembre 1644.

solide dans lequel vous trouverez, non seulement dans l'occasion presente, où vous estes, mais en toutes les autres où vous serez, que personne au monde ne sera jamais plus veritablement que moy, etc.

P. S. L'attaque de Philisbourg force les plus incredules et les plus critiques d'avouer l'advantage que vous avez eu sur les ennemis devant Fribourg [1], puisque tout le monde voit qu'ils n'osent plus paroistre, nonobstant le danger où se trouve une des plus importantes places d'Allemagne.

Je ne vous sçaurois dire la joye que j'ay de cela, et de l'esperance de vous voir bien tost revenir aussy couvert de gloire que vous le fustes l'année passée.

J'ajouste encore que ce seroit un grand coup, si vous pouviez vous passer de faire avancer le peu de troupes que commande M. de Magalotty, et vous servir seulement de celles des nouvelles levées qui marchent pour vous joindre. Le tout neantmoins est à vostre disposition; vous verrez le nombre de toutes dans le memoire de M. le Tellier, et vous reconnoistrez, Monsieur, par là, que, si je ne suis point exact à tenir ce que je vous promets, c'est pour aller beaucoup au delà de mes promesses.

Les quatre regiments de Hazfeld vont certainement joindre le duc de Baviere.

[1] On voit, dans plusieurs écrits contemporains, que le succès de la bataille de Fribourg était loin d'être regardé comme décisif. Une gazette à la main, conservée dans les papiers de Mazarin (Archives des affaires étrangères, Fr. t. CVIII, pièce 16), s'exprime ainsi : «Le *Te Deum* fut chanté de la victoire de Fribourg, lequel fut un peu advancé par les instantes prieres et intercessions de M. le Prince et de Mme la Princesse envers la Reyne, qui ne vouloit pas [qu'on le chantast] qu'on n'eust la nouvelle asseurée de la reprise de Fribourg, puisque c'est pour elle que le combat si sanglant s'est donné.»

Olivier d'Ormesson exprime l'opinion d'une partie des contemporains, lorsqu'il dit (*Journal,* t. I, p. 210) : «Chacun se plaignoit du *Te Deum* pour l'affaire de Fribourg, où nous avions perdu beaucoup de personnes de condition sans faire grand effect, etc.» C'est à ces accusations que répond Mazarin. Les effets de la victoire devinrent évidents par la prise de Philipsbourg et la conquête de la plupart des villes du Palatinat.

J'ay tasché de servir M. d'Aubeterre dans ses affaires, mais je vous diray qu'il seroit à desirer que les personnes qui doivent servir en Allemagne eussent aversion de Paris. Septembre 1644.

La plus grande partie de l'argent de M. de Lorraine est à Hombourg[1].

J'ay procuré que le Roy envoyast à Strasbourg un resident qui est le sieur Stella[2], pour la consideration principalement de l'armée, et affin qu'il y facilite l'octroy des choses dont vous aurez besoin, et pour y obliger davantage ladite ville, et la rendre plus zelée pour nos interests, je luy ay obtenu l'exemption de la contribution d'un bailliage, qui luy appartient appelé Vantzenau[3], qu'elle avoit ardemment recherchée.

XXX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome III, f° 346. — Copie du temps.

AU SÉRÉNISSIME ROY DE PORTUGAL.

[Paris,] le 8 septembre 1644.

Sire,

Votre Majesté connoistra par l'envoy que le Roy fait de M. le marquis de Rouillac pour resider auprez d'Elle, en qualité de son ambassadeur, le desir qu'il a d'entretenir avec Elle une estroite amitié et une parfaite intelligence. Les bonnes qualitez dudit sieur marquis de Rouillac, et les ordres exprez qu'il a de vacquer principalement à cela, Luy en seront une preuve qui ne reçoit point d'exception.

Je ne doute point, Sire, que Vostre Majesté ne corresponde aux genereux sentimens d'un prince sy amy, par touttes les demonstrations que merite sa bienveillance. Surtout, Sire, j'ose prendre la liberté de

[1] Il y a dans le manuscrit *Hambourg*, mais c'est une erreur du copiste. (Voyez ci-dessus, p. 52, note 1.)

[2] Stella de Morimont, qui mourut quelques années plus tard à Strasbourg.

[3] La Vantzenau est un village de la basse Alsace, situé sur les bords de l'Ill, au nord de Strasbourg.

Septembre 1644.

La conjurer de profiter d'une conjoncture si favorable et si advantageuse que celle où nous nous trouvons; et, pendant que la France fait des efforts qui paroissent incroyables contre le commun ennemy, et que Dieu envoye à ses armes des prosperitez qu'à grand'peine elle eust osé esperer, que Vostre Majesté fasse aussy de son costé tout ce que à quoy l'oblige l'interest qu'Elle a que ceux qui ont juré sa ruyne soient frustrez des effects de leur mauvaise intention, et La puis asseurer que les preparatifs que nous faisons pour l'année prochaine du costé de la Catalogne, Luy feront voir que nous sçavons secourir aussy bien nos alliez qui ont besoin de diversion, que conserver les peuples qui se sont donnez à nous[1].

Quant à moy, Sire, j'estime que Vostre Majesté sera persuadée par

[1] Voyez plus haut p. 51, 1re col. de la note, la lettre de la reine aux députés de Catalogne. On trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale (Fr. 4170, à la date du 9 septembre 1644), une lettre du roi adressée au maréchal de La Mothe sur la dispersion des troupes que l'on attendait d'Italie:

«J'avois faict estat de tirer un nombre considerable d'infanterie des troupes qui estoient au service du pape et des autres princes d'Italie, qu'ils ont licenciées après leur traicté de paix faict par mon intermission, et comme elles avoient esté embarquées pour descendre en Provence, j'avois donné tous les ordres à mon cousin le comte d'Alais et au sieur de Champigny, pour les faire recevoir en la dicte province, et à mon cousin le duc de Brezé pour les faire embarquer et de là passer en Catalogne, et comme j'avois envoyé exprez sur les lieux, et mesme en Catalogne, des sommes considerables pour engager les officiers et les soldats desdictes troupes à mon service et pour tous les frais qui pourroient estre necessaires en cette occasion. Mais la chose ayant manqué par la mauvaise volonté des officiers et le libertinage des soldats, toutes les troupes s'estant dissipées en mettant pied à terre et ayant faict exprez leur descente en desordre et en d'autres lieux que ceux où elle avoit esté concertée, j'ay resolu, par l'advis de la reyne regente, madame ma mere, non-seulement de remplacer le secours que vous pouviez esperer de ce costé-la, mais de vous en donner un plus grand.»

La lettre indique ensuite que les régiments d'infanterie de Guienne et de Ruvigny doivent se rendre en Catalogne. Tous les soldats des galères et de la flotte seront mis à la disposition du maréchal de La Mothe, qui pourra en composer un régiment particulier ou les distribuer dans un autre corps. «Au surplus, ajoute la lettre, estant bien à propos de prendre la revanche du traittement faict à la garnison de Lerida par les ennemis, je m'asseure que, si Dieu a faict retomber Tarragone en vos mains, vous n'aurez pas manqué à les obliger à une mesme condition, et ce que je vous en marque est pour vous faire sçavoir comme c'est mon intention.»

ma conduite passée, par le rapport que luy en aura fait M. le marquis de Cascais, et par ce que M. le comte de Vidiguiera voit tous les jours, que je ne sçaurois avoir plus de passion que j'ay pour les interests de Vostre Majesté et pour le bien de ses affaires. C'est de quoy j'ay particulierement prié M. le Marquis de Rouillac de luy confirmer les asseurances et de luy protester de ma part que personne ne sera jamais avec plus de respect que moy, etc. Septembre 1644.

XXXI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome III, f° 347 verso. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ELBEUF.

[Paris,] 9 septembre 1644.

Monsieur,

Je vous ay desja envoyé mes sentimens par ledit sieur de Puysegur[1], avec une esgale liberté et affection, et dans l'honneur que vous me faites de me croire, je m'asseure que vous y aurez defferé. Cependant je vous renouvelle la mesme chose par M. de Manicamp, auquel vous donnerez, s'il vous plaist, entiere creance en ce qu'il vous dira de ma part[2]. Et, comme la fortification que l'on va entreprendre est le solide de ce qu'on peut faire, et que le succez de ce qu'on va tenter contre les ennemis n'est pas certain, je vous prie que le premier soit le principal, à quoy vous vous appliquerez; mais que cela n'empesche point qu'au mesme temps vous ne fassiez en sorte que M. le mareschal de Gassion entreprenne quelque chose sur le pays ennemy avec le plus de forces qui se pourront destacher de l'armée. Cela sera fort aisé

[1] Voyez plus haut, p. 47, 48.

[2] Voyez dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale (Fr. 4170, f° 215 v°-217), une lettre du roi au duc d'Elbeuf et au maréchal de Gassion, en date du 9 septembre 1644, sur le sujet de la fortification de Wathen et l'entreprise du Mont-Cassel.

Septembre 1644.

sur Mont-Cassel[1]; et ensuite on aura lieu de faire d'autres progrez plus considerables, ce qui n'asseurera pas moins le poste que vous devez fortifier, que la fortification mesme; mais de cela j'ay particulierement entretenu ledit sieur de Manicamp, auquel je me remets, en y ajoutant seulement que je suis certain qu'il n'y a point de moyen qui puisse avancer le service du Roy, qui ne vous soit tres-agreable.

Vous sçavez que vous avez le pouvoir de tirer des garnisons voisines autant d'hommes qu'il sera à propos. Vous pouvez vous en servir à ce commencement, afin que M. le mareschal de Gassion puisse sortir plus fort en campagne. L'argent ne manquera pas; faites, s'il vous plaist, en sorte que les hommes ne manquent point, et croyez que je suis absolument, etc.

XXXII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome III, f° 350 verso. — Copie du temps.

A MM. DE LA RELIGION P. R.

[Fontainebleau,] 12 septembre 1644.

Messieurs,

Je puis vous dire avec certitude qu'en quelque maniere que vous fussiez venus rendre vos devoirs à leurs Majestez, en compagnie, ou separement du reste de vostre corps, ils leur auroient esté tousjours agreables. La bonté de la Reyne embrasse generalement et sans dis-

[1] En parlant de cette entreprise, la lettre royale, citée plus haut, s'exprime ainsi: « Je n'estime pas que cette occupation (la fortification de Wathen) vous puisse empescher de tirer un corps de cavalerie et d'infanterie capable d'aller prendre le Mont-Cassel. Je seray bien ayse que vous l'executiez, jugeant que les ennemis ne sont pas en estat de vous en empescher, puisque l'on est asseuré que mon cousin le prince d'Orange, aprez la prise du Sas-de-Gand, demeurera à la campagne pour les tenir occupez de son costé, et qu'il n'y a que Piccolomini qui puisse vous estre opposé, lequel, par tous les advis que l'on en a, ne se sçauroit mettre en campagne avec plus de deux mille hommes de pied et deux mille chevaux, en gardant les postes de Mardick et autres qu'il est obligé de conserver, etc. »

tinction tous les vrais subjects du Roy, son fils, et la preference qui se peut gagner dans son esprit despend du degré de la passion et de la fidelité qu'on aura pour son service. C'est dans cette emulation de bien servir que vous trouverez des advantages conformes à vostre zele. et que vous vous ouvrirez le chemin aux gratiffications qui se despartiront au merite, sans acception de personnes. Je vous exhorte donc à ne vous despartir jamais d'un si louable et juste dessein, et de vous applicquer, comme vous avez fait jusqu'à present, à maintenir l'obeissance de ceux qui sont audessous de vous, et qui vous regardent comme leur exemple. Cela estant, ne doutez point que Sa Majesté ne tienne soigneusement la main à vous faire entierement jouir du benefice des edicts qui vous ont esté accordez, et de la liberté de conscience qu'il vous promettent. Septembre 1644.

Et pour moy, qui n'ay rien tant à cœur que de voir raffermir de plus en plus les fondemens de la concorde des François et de la tranquillité de l'Estat, je vous proteste que je contribueray tousjours comme j'ay fait jusques icy mes conseils et mon credit pour faire fleurir cette concorde et regner cette tranquillité, et qu'outre cela je rechercheray les occasions de vous tesmoigner, etc.

XXXIII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 175 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 12 septembre 1644[1].

Monsieur,

Vous apprendrez de M. le duc d'Anguyen plusieurs choses que je ne vous escris point icy, auxquelles j'ajouste que M. le vicomte de Cour-

[1] Cette lettre porte, dans le manuscrit, la date du 22 septembre 1644; mais les faits mentionnés par Mazarin prouvent qu'elle doit se rapporter à la première moitié de septembre. J'ai substitué *12 septembre* à *22 septembre*, afin de m'écarter le moins possible du manuscrit.

Septembre 1644.

val s'en retournant, il pourroit bien estre mis dans quelque place, et peut estre mesme dans Philisbourg, en cas qu'il se prenne, comme touttes les apparences le font esperer. J'ay formé cette pensée sur l'estime que vous en faites et sur la resistance qu'il a faite dans Uberlingen, ne le connoissant au reste que par là, sur quoy vous ferez la reflexion necessaire.

J'attends response sur ce que je vous ay escrit de M. le duc de Würtemberg, qui seroit bien capable, ce me semble, dans la conjoncture presente, de faire une bonne levée d'infanterie dans le pays de Würtemberg et aux environs pour nous en servir ainsy qu'il seroit jugé à propos.

Vous verrez par la lettre de M. le Tellier que vostre sentiment sera suivy pour ce qui regarde le sieur Guerets, que nous tiendrons esloigné de l'armée sous le pretexte que vous mandez.

J'ay esté ravy de ce que vous m'avez proposé de faire conserver la pension de M. de l'Eschelle à sa femme et à ses enfans. C'estoit justement toucher mon inclination qui croy que c'est le bien du service du Roy, qu'on reconnoisse les personnes qui le meritent, et qui sont morts dans le service, en la personne de ceux qui leur sont les plus proches.

J'ay fait en sorte qu'on vous envoye six mille pistoles pour les despenses extraordinaires, et je procureray, s'il se peut, qu'elles vous soient payées à Strasbourg, à cause que cette ville est le plus à vostre bienseance pour cela.

Et d'autant que les principales commoditez tant pour la subsistance que pour l'action de l'armée, se doivent tirer de ladicte ville, j'ay procuré que le Roy y envoyast un resident, qui est le sieur Seillon[1]; pour la rendre plus affectionnée à nos interestz, je luy ay obtenu une exemption pour le bailliage de Vantzenau, qui luy appartient et dont elle estoit fort en peine.

J'estime que l'entreprise de Philisbourg reussissant, comme il y a toute apparence de le croire, vous en tirerez tous les fruicts et advan-

[1] Il y a *Seillon* dans le manuscrit; mais on a vu plus haut que ce résident se nommait Stella. (Voyez p. 59, note 2.)

tages qui s'en pourront recueillir, et vous jugerez par le secours que l'on vous prepare, qui est deux fois plus grand qu'on n'avoit mesme pretendu, sy les affaires d'Allemagne nous touschent, et sy j'oublie la personne destinée pour cet employ, et sy je suis serviteur passionné de M. le duc d'Anguyen. Septembre 1644.

Je croy que vous devez haster le plus qu'il se pourra l'eschange du colonel Colhas, d'autant qu'il est fort propre à faire de l'infanterie, qui est la chose dont vous avez le plus besoin. Je ne vous recommande pas de proffiter du temps de recolte et de prendre soin d'empescher la dissipation du bled, dont il sera aisé de faire des magazins. Vous en sçavez assez la consequence. Je vous supplieray seulement de croire que je seray tousjours, etc.

XXXIV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 171 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Fontainebleau,] 17 septembre 1644 [1].

Monsieur,

J'avoue qu'il ne me pouvoit rien arriver de plus agreable que la nouvelle de la prise de Philisbourg[1], tant à cause de la reputation qu'elle donne aux armes du Roy et de l'utilité qu'elle apportera à ses affaires que pour l'amour de ceux qui s'y sont signalez, parmy lesquels vous ne doutez point que je ne croye que vous ne teniez des premiers rangs. C'est pourquoy, bien que vous ne preniez pas le soin de faire valoir quantité de choses que vous faites, elles ne sont pas pourtant perdues, puisque vous avez icy une personne qui les releve comme

[1] Cette lettre porte, dans le manuscrit, la date du 4 septembre; mais il y a erreur évidente puisqu'elle parle de la reddition de Philipsbourg, qui n'eut lieu que le 9 septembre 1644. J'ai substitué le 17 septembre, parce que la nouvelle de la prise de Philipsbourg parvint vers cette époque à Paris.

Septembre 1644. elle doit, et qui, connoissant vostre humeur, qui s'attache principalement au solide et à l'effectif sans se mettre en peine du reste, supplée, par inclination, à ce que vous obmettez par modestie.

Quand celuy que vous devez envoyer icy sera arrivé avec les memoires qu'il doit porter de vostre part, il verra avec quelle affection j'embrasse toutes les choses où vous avez interest. Cependant je vous diray que je feray jusqu'à l'impossible pour vous fortifier d'infanterie, connoissant le besoin que vous en avez pour vous establir et conserver des quartiers, et pour agir à la campagne. Pour cet effect, on a depesché un courrier au baron de Coupet pour avoir ses levées, qu'on dit qu'elles pourront monter jusques à prez de deux mille hommes.

Nous attendons encore des Irlandois, lesquels, avec ceux que vous avez desja, et les quatre compagnies qui sont à Hesdin, pourront faire une brigade raisonnable.

J'estime aussy que vous devez reserver les corps qui vous arriveront à cause de leur foiblesse, et les reduire en compagnies de cent hommes chacune, sous des capitaines qui se trouveront les mieux intentionnez et les plus capables, et afin que les autres dont les compagnies auront esté refformées, n'ayent pas sujet de se plaindre, il leur faudra faire donner une gratiffication en argent, telle que vous la jugerez raisonnable. J'escris à M. de Tracy; vous apprendrez le destail du reste par les depesches de M. le Tellier, et j'en informeray plus particulierement vostre envoyé quand il sera icy.

Je tascheray d'obtenir à M. de Belnave un brevet de mareschal de camp, affin qu'il puisse servir en cette qualité dans vostre armée, puisque M. d'Aumont y sert sous la qualité de lieutenant general. Je m'imagine que l'estimant au point que vous faites, vous n'en serez point fasché, et je suis bien ayse que mon inclination se rencontre en cecy avec la vostre; car il est vray que c'est un homme où je trouve beaucoup de qualitez à estimer.

M. de Marsin, que vous aviez souhaitté et dont vous connoissez assez le merite, servira avec vous, avec ses deux regimens. M. Smit-

Septembre 1644.

berg demande aussy de rentrer dans le service. C'est un fort bon homme d'infanterie comme vous sçavez, et fort estimé dans l'Allemagne. Outre la charge de mareschal de camp, il faudroit voir sy, en luy donnant quelque bon lieu d'assemblée, il pourroit faire un regiment; car il y aura une grande espargne pour le Roy de faire lever le plus d'Allemans qu'il sera possible, à cause qu'il n'arrive point un soldat françois dans l'armée qui ne couste plus de trente escus, en comptant la perte qui se fait, sans ceux qui se desbandent, dont le nombre va presque aux deux tiers; tant il y a qu'en M. de Belnave et en luy, vous auriez deux excellens officiers d'infanterie, et ceux de la cavallerie estant des meilleurs de toutte l'Allemagne, il seroit vray qu'il n'y auroit point d'armée pourveue de meilleurs officiers que la vostre, j'attendray la dessus vos sentimens, mais je vous supplie que ce soit au plus tost.

Vous ne m'escrivez rien de certain et de positif pour M. le duc de Würtemberg, qui vraysemblablement pourroit faire un bon regiment de gens de pied, à la faveur des conquestes que nous avons faites dans le voisinage des lieux où il a du credit. Je vous puis asseurer que feu M. le mareschal de Guebriant l'avoit ainsy creu, et qu'il avoit mesme traité avec luy pour la levée d'un corps considerable d'infanterie, lorsqu'il croyoit s'establir dans le Würtemberg. Vous me manderez aussy au plus tost vos derniers sentimens la-dessus, qui seront suivis, particulierement pour le point que vous m'avez tesmoigné desirer.

Pour ce qui est de la lieutenance de Roy de Philisbourg, j'avois jeté les yeux sur M. le vicomte de Courval pour la demander pour luy; il me semble qu'il a touttes les qualitez qu'on pourroit desirer pour cela : le courage, la fidelité, la vigilance, l'experience à commander dans les places et à les deffendre, la connoissance et praticque de ce pays là, et, ce que je considere encore beaucoup, vostre estime et amitié. Touttesfois, si vous perseverez dans le desir que ce soit le sieur de La Cour[1], pour lequel M. le duc d'Anguyen m'a aussy escrit,

[1] Henri Groulart, sieur de la Cour ou de la Court, fils de Claude Groulart, premier président du parlement de Normandie. (Voyez table alphabétique.)

Septembre 1644. j'en feray expedier les provisions en sa faveur, m'imaginant qu'il se pourra trouver quelqu'autre employ considerable pour le sieur de Courval.

J'escris au sieur de la Gruyere et luy tesmoigne beaucoup de satisfaction sur le tesmoignage que vous m'avez rendu de son merite, que je ne manqueray point de faire valoir auprez de la Reyne, et de tascher de le faire connoistre dans les occasions. En un mot ne doutez point que je ne prenne un soin particulier des vieux officiers que vous me recommanderez, et que je ne fasse considerer icy leurs services. J'ay prié la Reyne d'accorder à M. de Montaulieu la pension qu'avoit feu M. de Bligny, ce qu'elle a fait d'autant plus volontiers qu'elle a sceu que vous l'aviez desiré.

Je ne puis m'empescher de vous conjurer, bien que je l'aye desjà fait plusieurs fois, de destourner le plus qu'il vous sera possible la dissipation des vivres et des autres choses qui regardent la subsistance de l'armée, vous asseurant qu'un des fondemens sur lesquels les ennemis bastissent l'esperance qu'ils ont de nous chasser des lieux que nous avons occupez, et que nous occuperons sur le Rhin et ailleurs, est le mauvais mesnage qu'ils presument devoir estre dans nostre armée. C'est en ces termes que Mercy en a escrit en plusieurs lieux dont on nous en a avertis.

Je croy aussy[1] de vous la mesme chose; vous sçavez que je vous ay estimé avant que je vous connusse que par reputation; que cette estime a produit en moy l'amitié que j'ay eue pour vostre personne, aprez vous avoir connu plus particulierement; que cette amitié s'est tousjours augmentée, et à un tel point que je vous puis jurer que je n'en ay point de plus sensible, ny rien de plus cher que ce qui vous touche. Vous devez vous asseurer que je seray tousjours le mesme, et que vous me trouverez jusques à la mort dans une esgalité invariable, et que rien ne seroit capable d'alterer, sy ce n'est la deffiance, sy vous veniez à en estre frappé.

[1] Il semble que l'on a retranché un paragraphe dans cette partie de la lettre. Mazarin parlait probablement de quelque personnage dont il louait le dévouement, et continuait en ces termes : «Je croy aussy de vous la mesme chose, etc.»

Nous faisons ce que nous pouvons pour debarrasser Madame la Landgrave de Hesse de l'affaire de l'Ostfrise, affin que nous puissions nous prevaloir de son armée, qui ne sera pas peu considerable en cette fin de campagne, puisqu'on nous asseure qu'elle pourra estre de plus de deux mille chevaux et de plus de trois mille hommes de pied. Septembre 1644.

Nous avons nouvelles certaines que M. Torstenson est entré dans l'Allemagne, et à la face de Gallas, qui n'a osé entreprendre de le combattre pour l'en empescher. Il est, à ce qu'on nous mande, le double plus fort en cavalerie que celuy-cy, bien que plus foible en infanterie, et, quand Kœnigsmark l'aura joint, ils feront ensemble quinze cents chevaux, et six à sept mille hommes de pied. L'armée de Gallas ne sçauroit estre tout au plus que cinq à six mille chevaux et d'autant de fantassins.

ADDITION A LA SUSDITE LETTRE.

Depuis avoir escrit la presente, nous avons receu un courrier qui porte la prise du mole de Tarragone, à l'attaque duquel le pauvre Castelan s'estant fait porter ayant mesme la fievre, a receu une mousquetade dont il est mort. Je ne doute point que, l'estimant beaucoup comme vous faisiez, vous n'en soyez bien fasché; mais vous le serez davantage quand vous sçaurez qu'il estoit entierement à moy, et je vous escris pour m'en consoler avec vous.

M. le vicomte de Courval vous rendra la presente. Le desir que vous m'aviez tesmoigné qu'il servist dans vostre armée m'a en partye obligé de l'y faire envoyer. Je me prometz qu'il servira utilement. Je le tiens absolument de mes amis; vous ferez, s'il vous plaist, effort en sa faveur auprez de M. le duc d'Anguyen.

Septembre 1644.

XXXV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 306 verso[1]. — Copie du temps.

A M. LE PRINCE D'ORANGE.

[Fontainebleau,] 17 septembre 1644.

Monsieur,

Je depesche exprez ce gentilhomme vers Vostre Altesse pour me resjouir avec elle de l'heureux succez du siege du Sas-de-Gand[2]. Je luy diray pourtant que ce sentiment n'est pas tant une nouvelle joye qui me soit arrivée pour ce subject, que la continuation et le comble de celle que j'eus d'abord que Vostre Altesse eust assiegé cette place ayant creu, par la consequence qui ne peut manquer, que la prise en estoit tout asseurée. J'advoue pourtant à Vostre Altesse que j'ay esté surpris au terme de cette conqueste, et que les apparences vouloient qu'elle ne se fist point sy tost et qu'elle fust acheptée par un plus grand employ de temps que celuy qui y a esté mis; mais la grande capacité de Vostre Altesse et sa longue experience l'ont emporté en cecy par dessus les apparences, et nous ont appris qu'il ne falloit point juger de l'evenement de ce qu'Elle entreprenoit par les regles communes de l'art militaire; et c'est ce qui augmente sans mesure la joye que j'en ay, et la

[1] Au tome II (f° 47 v°, de la même collection) cette lettre porte la date du 27 septembre; mais, comme la nouvelle de la prise du Sas-de-Gand devait être arrivée à Paris vers le 15 ou 16 septembre, on doit préférer la date du 17.

[2] Une lettre de M. Zuylichem, datée du 8 septembre 1644, du camp d'Assenède, et adressée à la princesse d'Orange, s'exprime ainsi : «Les remparts (du Sas-de-Gand) seront bien aysement remis en leur premier estat; mais, si je nous cognoy, c'est de quoy nous ne nous contenterons pas. La place au-dedans est faicte quasi selon les execrations de l'Escriture saincte, à peine pierre y est demeurée sur pierre, et peut-estre que jamais gens n'ont esté fouettez dans une place comme dans celle-cy, tellement incommodée de toutes parts qu'enfin à peine y avoit-il aucun lieu où se cacher des balles... Grandes interdictions ont esté faictes partout contre les livres françois que Votre Altesse aura veu; mais c'est le moyen de les faire lire soigneusement.» (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 2e série, t. IV, p. 116, 117.)

gloire de Vostre Altesse ne sçauroit faire de progrez que je n'en sois touché à un poinct merveilleux. Septembre 1644.

En suite de cela, je me persuade qu'Elle est trop bien intentionnée et trop sage pour laisser perdre aucun des fruicts qui se peuvent recueillir de cette victoire, et pour ne mesnager pas tous les advantages qui peuvent sortir de la consternation et de la foiblesse où sont les ennemis, qui ne sçáuroient estre plus grandes; mais d'autant que j'escris la dessus au long à M. d'Estrades pour l'en entretenir, je me remettray à ce qu'il luy en dira pour revenir au premier subject de cette lettre et pour l'asseurer que personne ne prendra jamais plus de part que moy à ses prosperitez et à ses contentemens, et que de tous ceux qui font profession de l'honorer, nul ne me surpasse en la tres-veritable passion avec laquelle je suis, etc.

XXXVI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 307 verso. — Copie du temps.

A M. LE PRINCE [1].

[Fontainebleau,] 17 septembre 1644.

Monsieur,

Je faisois estat d'envoyer à Vostre Altesse un gentilhomme exprez pour me resjouir avec Elle de la prise de Philisbourg [2] et du bon estat de la santé de Monsieur vostre fils; mais, ayant sceu que la Reyne vous

[1] Henri de Bourbon, prince de Condé, père de Louis de Bourbon, duc d'Enghien.

[2] Cette ville avait été prise le 9 septembre. On trouve, dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale (Fr. 4170, f°s 225, 226), une lettre de félicitation adressée par la reine au duc d'Enghien, également à la date du 17 septembre 1644, à l'occasion de la prise de cette ville. Voici le début de la lettre : «Mon cousin, j'estois desja dans un contentement qui n'estoit pas mediocre d'avoir appris comme la ville de Spire a d'elle-mesme chassé la garnison ennemie, et a receu celle que vous lui avez voulu donner, et comme Worms et autres places se monstroient disposées à suivre cet exemple, lorsque le chevalier de Chabot m'a donné de vostre part la nouvelle de la prise de Philisbourg, qui m'a comblé de joie, etc.»

Septembre 1644. depeschoit, je m'en suis dispensé, sçachant que vous ne vous souciez pas de ces apparences. Vostre Altesse jugera bien la joye qu'a eue toute la cour d'un evenement si important au bien des affaires de cette Couronne. Pour moy le ravissement que j'en ay eu ne se peut exprimer, et a esté beaucoup augmenté par la consideratiou de M. vostre fils, qui a eu occasion d'y accroistre sa gloire à si haut poinct. On en chantera demain icy le *Te Deum*, et je prendray soing d'en faire envoyer les ordres aussy à Paris, comme la chose ne le peut mieux meriter.

Dieu n'a pas voulu que nous eussions une joye parfaite; il y a meslé de l'amertume en la perte du pauvre feu M. le comte de Tournon[1] dont je ne puis pas me consoler, estant du merite que chacun sçait, et de mes plus particuliers amis.

On envoie les ordres à M. vostre fils de repasser le Rhin avec les troupes, à la reserve des Liegeois qu'il laissera à M. de Turenne, lequel estant d'ailleurs fortifié des troupes nouvellement levées qu'on luy envoie, pourra proffiter d'une si belle conqueste en establissant ses quartiers d'hiver dans l'Allemagne sans qu'ils puissent luy estre contestez.

Diverses personnes ont pretention au gouvernement de Philisbourg; mais j'espere de conduire l'affaire en sorte qu'il tombera entre les mains de M. d'Espenan, suivant ce que Vostre Altesse m'a tesmoigné desirer et ce que M. vostre fils m'en escrit. C'est une personne que j'ay tousjours beaucoup estimée, et qui a trop bien servi le Roy pour l'oublier en ce rencontre. Je ne fais poinct de doute qu'en ce cas il ne se dispose à laisser celuy de Leucate, puisque mesme M. vostre fils m'escrit en faveur de M. Arnauld pour le luy faire avoir, et que certainement le poste de Philisbourg est le plus important, le plus honorable et lucratif que le Roy puisse donner. Il y a dedans la place soixante pieces de canon, et sans contredict un homme comme M. d'Espenan fera trembler à cinquante lieues aux environs. Je souhaitterois de tout mon cœur de pouvoir servir en cela Monsieur Arnauld, qui vaut

[1] Voyez la table alphabétique à la fin du volume; on y trouvera les renseignements nécessaires sur les noms propres.

beaucoup, et est de mes meilleurs amis; mais se faisant un changement dans Leucate, il seroit difficile, maintenant que M. de St Aunais[1] est rentré dans son devoir, d'y mettre une autre personne sans luy faire tort. Septembre 1644.

La Reyne, qui a envie de faire quelque chose de particulier pour luy, m'a dict, quand je luy ay desja parlé de M. d'Espenan, que ce seroit un moyen de les accommoder tous deux avec leur satisfaction, et parceque le gouvernement de Philisbourg pourroit courre fortune d'estre rendu à la paix, on chercheroit des expediens d'en asseurer en ce cas la rescompense à M. d'Espenan, ou en charge, ou en argent, qui ne pourroit estre moins de cent mille francs. Ledict sieur d'Espenan, à ce que m'a dict St Aunais, luy a faict faire compliment, et tesmoigné que, si on faisoit quelque autre chose pour luy, il seroit ravy de le voir rentrer dans sa place.

Nous avons les nouvelles de la cheute du Sas-de-Gand et de Santia; que M. le prince d'Orange, ayant sceu que les nouveaux travaux qu'avoient faicts les Espagnolz pour empescher les suittes de la cheute du Sas n'estoient pas encore à leur perfection, alloit essayer de les emporter, et que M. le prince Thomas alloit travailler à chasser les Espagnolz de la citadelle d'Ast, qu'ilz ont trouvé moyen de surprendre. Nous avons aussy nouvelle du retour de Torstenson en Allemagne, malgré l'opposition de Gallas.

De Rome il y a quantité de negociations qui seroient longues à desduire, mais qui se terminent toutes aux irresolutions ordinaires et aux longueurs accoustumées de M. le cardinal de Barberin. Le pauvre cardinal Bentivoglio a esté fort malade, et est sorti de conclave. Il avoit eu sept jours de fiebvre et commençoit un peu à se mieux porter.

[1] Il y a dans la copie *d'Espenan;* mais on a ajouté, dans le manuscrit, la note suivante : « Au lieu d'*Espenan*, je crois qu'il faut Saint-Auné, et qu'il y a faute dans l'original. » Saint-Auné, ou Saint-Aunais, était pourvu depuis longtemps du gouvernement de Leucate. Il avait été disgracié sous le ministère de Richelieu; il était rentré en faveur sous le ministère de Mazarin, et aspirait à recouvrer le gouvernement de Leucate.

Septembre 1644. Voilà tout ce que nous avons digne de la connoissance de Vostre Altesse, laquelle je supplie de me croire tousjours avec passion extreme, Monsieur, de Vostre Altesse, etc.

XXXVII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 52 recto. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Fontainebleau,] 18 septembre 1644.

Monsieur,

Je seray bien ayse que nous fassions à l'advenir tresve de complimens, et que vous me fassiez l'honneur de croire que toutes les occasions que je trouve de vous servir sont autant de sujets de satisfaction que je rencontre, et que vous m'imposez autant d'obligations que vous me donnez de moyens de vous tesmoigner la veritable et fidelle passion que j'ay pour vostre personne. J'en demeure donc là pour ne tomber pas dans l'inconvenient que je desire esviter, et pour vous dire que vous pouvez juger par cette mesme passion de la joye que j'ay receue à la nouvelle de la conqueste de Philisbourg, qui est si glorieuse aux armes du Roy, et qui mettra plus longtemps à estre creue aux pays esloignez, quand elle y sera arrivée, que vous n'y en avez mis à la faire.

Je ne trouve point estrange que touttes les trouppes y ayent servy audelà de ce qu'on devoit attendre d'elles, puisque vous leur en avez donné l'exemple, et la seule chose en laquelle je pouvois estre surpris, pour ce qui regarde MM. les mareschaux de Gramont et de Turenne, eust esté s'ils eussent moins fait que ce que vous me mandez.

Quant au peu d'argent qui a esté employé à faire les travaux du siege, j'avoue que c'est une chose assez extraordinaire; mais il faut aussy confesser que ce soulagement de finances nous est fort utile; qu'il vous est aussy fort advantageux, puisque c'est une marque d'affection que les gens de guerre ont pour vous, et qu'ils negligent leurs interests quand il est question de vous plaire.

Je suis bien de vostre sentiment qu'aprez que vous aurez achevé ce qui reste à faire, vous devez absolument revenir et tenir la parole que vous avez donnée aux trouppes de les ramener en France, avant la fin de la campagne. Il y en aura neantmoins que vous serez obligé de laisser là, dont vous trouverez le particulier dans les depesches de M. le Tellier, auxquelles je me remets pour vous dire que, quand je vous parle de retourner en France, je n'entens pas vous convier par là de vous venir reposer, si vous avez encore volonté d'agir, comme vous trouverez de la matiere pour cela, et des forces touttes fraisches, que M. de Magalotty commande et qui ne monteront guere à moins de six mille hommes, avec un fort bel esquipage d'artillerie; mais en cela vous ferez ce que bon vous semblera, et le repos et l'action sont en vos mains pour choisir à vostre gré. J'estime pourtant que vous mesnagerez pour l'action ce qui restera de beau temps, et que vous n'en voudrez pas perdre un moment de celuy que vous pourrez tourner à l'advantage des affaires du Roy, et au progrez de vostre gloire. Septembre 1644.

Au reste nous faisons ce que nous pouvons pour debarrasser Madame la Landgrave de Hesse de l'affaire de l'Ostfrise, affin que nous puissions nous prevaloir de son armée, qui ne sera pas peu considerable en cette fin de campagne, puisqu'on nous asseure qu'elle pourra estre de plus de deux mille chevaux, et de plus de trois mille hommes de pied.

Nous avons nouvelles certaines que M. Torstenson est rentré dans l'Allemagne, et à la face de Gallas, qui n'a osé entreprendre de le combattre pour l'en empescher. Il est, à ce qu'on nous mande, le double plus fort en cavalerie que celuy-cy, bien que plus foible en infanterie, et, quand Kœnismark l'aura joint, ils feront ensemble quinze mille chevaux et six à sept mille hommes de pied; l'armée de Gallas ne sçauroit estre tout au plus que de cinq à six mille chevaux et d'autant de fantassins.

Ce retour de Gallas dans l'Allemagne, et le degoust que le Roy de Danemarck a esprouvé de ce qu'il n'a point voulu combattre Torstenson, bien qu'il eust renforcé son armée de prez de cinq mille Danois, nous font esperer que l'accommodement de ce prince avec les Suedois

Septembre 1644.

se rendra facile, ce qui donneroit moyen à ceux-cy d'agir encore avec plus de force dans l'Allemagne.

La nouvelle de prise de Santya[1] par M. le prince Thomas nous est arrivée un jour avant celle de Philisbourg[2], et en mesme temps celle de la prise du Sas-de-Gand, bien qu'elle ne nous soit pas venue de l'armée de M. le prince d'Orange, mais seulement d'Anvers, d'où elle pouvoit venir le plus promptement. Nous en attendons bientost la confirmation, comme aussy le succez du siege de Tarragone, qu'on nous fait jusques icy es-

[1] La ville de Santya, Santhia ou Santia, avait été prise le 6 septembre.

[2] Voyez dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale (Fr. 4170, f°s 217-218) une lettre de félicitation adressée par le Roi au prince Thomas de Savoie, en date du 15 septembre 1644, à l'occasion de la prise de Santia. Elle est ainsi conçue : «Mon cousin, j'ay receu avec beaucoup de satisfaction, avec la Reyne regente madame ma mere, [la lettre] apprenant la prise de Santhia, en voyant comme, par la vigueur avec laquelle vous l'avez attaquée, vous avez achevé heureusement ce siege en beaucoup moins de temps qu'il n'en falloit pour prendre une place de cette force. Je sçais combien la surprise de la citadelle d'Ast, arrivée par la faute de ceux qui la gardoient vous a touché. Aussy est-ce une perte considerable; mais il ne faut pas que les ennemis ayent l'advantage qu'ils s'en sont promis, qui sans doubte a esté d'arrester voz progrez et de vous divertir de tout autre dessein, en vous obligeant de vous attacher à reprendre cette place, et, s'ils y ont jeté des hommes, ce ne sera que pour y recevoir plus de perte. J'estime donc, avec la Reyne regente madame ma mere, que vous devez aller attaquer Seraval ou prendre quelque place de ce costé-là, qui puisse faciliter l'establissement du quartier d'hyver de mes troupes dans le pays ennemy, et que, aprez, vous pourrez loger des gens entre Alexandrie et Ast, qui, avec un peu de patience, contraindront ceux qui se sont jetez dans la citadelle à se rendre, remetant à vous neantmoins d'en user selon la bonne connoissance que vous avez des forces de mon armée et de celles des ennemis. Et ce pendant je desire que vous fassiez severement chastier ceux qui se trouveront estre causes et coulpables de la perte de ladite citadelle, sans exception ni faveur quelconque, et, pour cet effect, j'ordonne presentement au sieur Chauvelin de faire toutes les procedures et diligences qui deppendent de sa charge, en sorte qu'il s'en fasse au plus tost un notable exemple. C'est ce que je vous diray, par cette lettre, vous asseurant de la continuation de ma bienveillance et de l'estime particuliere que je fais de vostre personne, et priant Dieu qu'il vous ayt, mon cousin, en saincte et digne garde.

«Escrit à Fontainebleau le xv septembre.

«Signé : LOUIS.

«Et plus bas: Le Tellier.»

A la suite de cette lettre du roi au prince Thomas, il s'en trouve une seconde du même jour, et sur le même sujet, au comte du Plessis Praslin (f°s 218-220).

perer devoir estre heureux. Je vous escris ces nouvelles principalement pour vostre satisfaction, et affin que vous soyez à peu prez informé de l'estat present des affaires. J'estime encore qu'il ne nous peut estre qu'avantageux qu'on les respande le plus qu'il se pourra. Septembre 1644.

XXXVIII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 174 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Fontainebleau,] 22 septembre 1644.

Monsieur,

J'ay receu celle que M. Douglas[1] m'a portée de vostre part, et je suis de vostre opinion que c'est un homme de bon sens, et fort capable de servir, aussy n'oublieray-je rien pour luy en procurer le moyen, et pour luy faire remettre, outre les Irlandois qui se ramasseront de divers endroits de France et d'ailleurs, un bon nombre de ceux qui viennent de nous arriver d'Irlande, de sorte que, de tout cela, il se pourra former une tres-bonne et forte brigade.

Quant à Madame la Landgrave, nous avons parole asseurée qu'elle nous fournira deux mille fantassins effectifs; outre que les corps qu'elle avoit envoyez pour renforcer les Suedois, estant maintenant debarrassez, vous en devez attendre, en cas de besoin, toutte sorte d'assistance; car, pour les mille François que vous demandiez, c'est une chose tout à fait impossible comme je vous ay desja escrit, aussy bien que de faire aller des Suisses pour garder Mayence.

[1] Il y a *Doueal* dans la copie; mais je n'ai pas hésité à remplacer ce nom par celui de Douglas, qui se trouve dans d'autres lettres de Mazarin. Un capitaine de ce nom figure dans la guerre de Trente ans, et périt, en 1645, à la bataille de Jankau ou Jankowitz, où il servait dans l'armée suédoise : «Nec parvo ea victoria Suecis constitit... Duglasius, multi præterea milites... desiderati.» (Labardæus, *De rebus gallicis*, lib. III, p. 156).

On voit d'ailleurs, par la lettre de Mazarin, qu'il s'agissait d'un capitaine étranger destiné à commander un corps composé principalement d'Irlandais ou d'Écossais; ce qui s'applique parfaitement à Douglas.

Septembre 1644.

De vous fournir aussy un regiment de cavalerie en la place de celuy d'Aumont, nous ne sçaurions où le prendre, car de le tirer de l'armée de M. le duc d'Anguyen, ce seroit trop l'affoiblir à considerer particulierement le corps qui doit demeurer vers la Moselle pour vous favoriser, et d'ailleurs les recreues n'estant encore faites, il n'y a point de regiment qui ne soit tres-foible et qui ne fust fort peu capable de servir en l'estat où il est maintenant. Pour vous faire voir neantmoins qu'on desire vostre satisfaction à quelque prix que ce soit, tout ce que je puis faire ce sera de vous envoyer quatre compagnies que je fais lever pour mon regiment, et, sy cela ne suffit point pour vos desseins, il y a un colonel auprez de Madame la Landgrave qui nous a fait offrir de mettre sur pied, en fort peu de tems, un regiment de six compagnies, la pluspart vieux soldats qu'il a arrestez. Vous pourrez, si vous voulez, en escrire au sieur de Beauregard, affin qu'il l'arreste à trois mille risdalles pour chaque compagnie, bien que nous n'ayons coustume d'en donner que deux mille, et nous ferons remettre l'argent au premier avis que nous aurons de la conclusion du traité.

M. le Tellier a envoyé l'ordre pour faire payer les quatre mois de subsistance aux regimens qui ne les ont pas receus, pour estre entrez dans leurs quartiers plus tard que les autres, et doit escrire à M. d'Erlac, ou pour faire sortir les compagnies de Holstein[1], ou pour vous fournir trois cents Allemans quand vous les demanderez. J'en parleray aussy à son neveu qui est icy, et qui est sur le point de s'en retourner.

Vous sçavez avec quelle sincerité je vous ay tousjours parlé des interests de M. vostre frere[2], et du desplaisir que j'avois qu'il les connust si peu, ou qu'il les suivist si mal. Je vous diray avec le mesme franchise que Mme vostre belle-sœur, pour se faire davantage de feste à Rome, s'y laisse entendre que vous suivrez tousjours les resolutions que son mary prendra. Je suis aussy averty de tres-bon lieu, qu'il est en un commerce fort estroit avec l'ambassadeur d'Espagne; vous pouvez juger où cela tend. Je ne doute point que le tout ne vous fasse de la peine,

[1] Ce nom est le seul que j'aie pu lire; mais il est possible que le texte ait été altéré.

[2] Le duc de Bouillon. (Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 686, 699, etc.)

non pas qu'il se puisse faire sur vous aucune reflexion de sa mauvaise conduite, mais à cause de vostre bon naturel, et pour moy je vous proteste que vostre consideration est une des causes et des principales pour lesquelles j'ay travaillé à luy faire tousjours laisser la porte ouverte pour, en rentrant dans son devoir, rentrer aussy aux bonnes graces de la Reyne.

Septembre 1644.

Estant sur le point de fermer cette lettre, nous avons receu nouvelles de la reddition de Worms et de la deffaite de trois regimens de cavalerie de Beck, qui a esté une suite de la joye que nous a causée la prise de Philisbourg; nous attendons ce qui arrivera de Mayence[1].

Je songe fortement à vous renforcer, cet hyver, d'infanterie[2], d'autant que les soldats qui l'auront passé à leur ayse dans les quartiers se trouveront, par le moyen de ce rafraischissement, plus propres à servir aprez la campagne. C'est pourquoy j'estime qu'il sera à propos que vous leur donniez, au moins au commencement, peu de travail et quelques commoditez, affin qu'ils s'affectionnent au service.

Il faudra aussy songer à faire une bonne brigade à M. d'Aumont, d'autant que, dans la charge qu'il a dans l'armée, il aura moyen de la tenir tousjours forte. Pour la vostre, vous y songerez assez, sans qu'il soit besoin de vous le recommander.

M. le vicomte de Melun s'en va à son regiment; je luy ay fait payer sa pension, affin qu'il pust mieux soustenir la despense qu'il luy faudra faire. [Il semble bon que l'on escrive] à M. le duc d'Anguyen que ce seroit l'interest du service du Roy, et que c'est l'inclination de M. de Marsin, que la cavalerie liegeoise demeurast en Allemagne, et tant à cause que les cavaliers, qui sont à pied, s'y pourront plus facilement remonster, qu'à cause du danger qu'il y a, qu'approchant du Luxem-

[1] La ville de Mayence se rendit au duc d'Enghien le 17 septembre.

[2] Voyez, dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale (Fr. 4170 f[os] 126, 127), une lettre du Roi au maréchal de Turenne, en date du 20 septembre, sur les levées que faisait en Suisse et en Allemagne le baron de Coupet ou Coppet, pour renforcer l'armée du maréchal. Le roi écrit sur le même sujet, et à la même date, à M. de Tracy (f[os] 227-229) et à M. de Caumartin, ambassadeur de France en Suisse (f[os] 229-232).

Septembre 1644. bourg, ils ne se desbandent et ne retournent chez eux; mais, comme on remet à M. le Duc de faire la dessus ce qu'il jugera à propos, vous en pourrez conferer avec luy, affin qu'il prenne la dessus ses resolutions, dont les plus advantageuses sont, à mon avis, que cette cavalerie demeure dans vostre armée.

Sy M. de Marsin demeure, on luy pourroit former un regiment de douze compagnies, tant des nouvelles que des anciennes qui sont à luy; et des six restantes en mettre quatre dans mon regiment et deux dans celuy de M. d'Aumont.

Nous croyons icy tres-important de fortiffier Philisbourg et de rendre bon le fort qui est sur le Rhin; mais nous remettrons, à l'arrivée de celuy que vous devez envoyer, à resoudre ce qu'il y a à faire la dessus. J'estime que M. d'Espenan y pourra tres-bien servir.

M. de Tracy nous demande congé pour s'en revenir icy, disant que, dans l'estat present des affaires de l'armée, il n'y est pas necessaire. On desire neantmoins qu'il y demeure tout le mois d'octobre, aprez quoy on avisera de luy donner satisfaction. Je vous prie cependant de m'en mander vostre sentiment.

Je vous supplie me mander ce à quoy vous jugez à peu prez que pourra monster toute la despense de l'armée, sans y comprendre ce que la levée et l'envoy des soldats coustent, mais seulement le souslagement qui se pourra retirer des quartiers des contributions.

Surtout vous devez soigneusement prendre garde à bien traiter les villes qui se rendent, à cause que cela en pourra attirer d'autres à faire le mesme, et que le contraire les pourroit faire penser à changer de maistre et rebuteroit toutes les autres.

Je vous ay escrit, par le mesme courrier, touttes choses, mesme celles qui devoient estre faites par M. le Duc, sur l'opinion que j'ay eue que, quand vous recevrez cette lettre, il pourroit estre party; ce qui m'a obligé de prier M. le chevalier de Chabot, s'il le rencontre sur le chemin, de vous despescher un courrier pour vous porter cette lettre, que je finis avec ma protestation ordinaire, etc.

Septembre 1644.

XXXIX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 49 verso. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Fontainebleau,] 22 septembre 1644[1].

Monsieur,

Je me promets que vous ne serez point fasché que M. de Magalotty serve sous vous, et d'autant qu'il est homme de merite et à cause qu'il est particulierement vostre serviteur, et pour ce encore que je suis asseuré qu'estant fort mon amy, et n'ignorant pas à quel point je vous honore, cette consideration l'obligera à tascher plus soigneusement d'aller au devant de tout ce qui pourra vous plaire; comme je me flatte aussy de la creance que vous en ferez une particuliere consideration pour l'amour de moy.

J'ay demandé à la Reyne le gouvernement de Philisbourg pour M. d'Espenan, qui le luy a accordé de fort bonne grace, tant en consideration de ses services et de sa capacité qu'à cause que vous l'affectionnez. Je suis marry que je n'aye point eu lieu de demander celui de Leucate pour M. d'Arnauld, que j'estime d'ailleurs beaucoup; mais, dans les justes pretentions que M. de Saint-Aunais y a, je n'ay pu refuser à l'affection que j'ay encore pour luy de m'employer pour le faire rentrer dans le susdict gouvernement, et affin que M. d'Espenan ne souffre point de cet eschange, si nous estions obligez de rendre Philisbourg, par un traitté de paix ou autrement, on luy donnera un brevet par lequel Sa Majesté lui promettra de le rescompenser par quelqu'autre gouvernement ou charge considerable et par une somme d'argent qui sera au moins de cent mille livres.

Pour M. le chevalier de Chabot je feray effort, affin qu'il puisse remporter à son tour la satisfaction que vous demandez pour luy.

[1] Cette lettre porte, dans le manuscrit, la date du 8 octobre 1644; mais, d'après les détails qu'elle renferme, elle doit être datée du 22 septembre 1644.

Septembre 1644.

Je n'ay receu que fort tard celle par lequelle vous me donnez avis de la mort de M. le comte de Tournon, bien que je l'eusse apprise d'ailleurs : vous sçavez qu'il y a longtemps que je l'estimois et aymois à un haut point, et partant vous pouvez juger par là combien cette mort me doit estre sensible; mais considerant encore ce que l'Estat perd en sa personne et ce que vous perdez encore, vous croirez facilement que ma douleur, qui est excitée par tant considerations, ne peut pas estre mediocre[1].

XL.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 54 recto. — Copie du temps.

ADDITION A UNE LETTRE A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Fontainebleau,] 22 septembre 1644.

Depuis avoir escrit [la lettre] cy-dessus nous avons receu la nouvelle de la reddition de Worms[2] et de la deffaite des trois regimens de cavalerie de Beck, que le sieur de St Julien nous a aportée avec vostre lettre; je l'ay incontinent fait sçavoir à la Reyne et à M. le duc d'Orléans, et elle ne sera pas leue dans la gazette. Cette action est d'importance, et elle donnera lieu aux troupes de M. Magalotty d'entreprendre sans beaucoup hasarder. Ce sera à vous à regler le tout, nous sommes en repos de ce costé la et en esperance de voir prosperer les armes du Roy partout où vous les commanderez.

L'on attend icy qu'aprez avoir fait beaucoup plus qu'on n'eust osé l'esperer, vous songerez à vous venir icy relaisser[3]. En effect, quoy que vous trouviez en un article de cette lettre, je vous conjure de ne

[1] La lettre suivante, qui porte la date du 22 septembre, paraît être le complément de celle-ci.

[2] Ce fut Turenne qui s'empara de Worms. (Voyez les *Mémoires de Turenne* édit. Michaud et Poujoulat, page 378.)

[3] Le mot *relaisser* est employé dans le sens de *prendre du repos*. Le duc d'Enghien revint en effet à la cour après cette glorieuse campagne.

rien entreprendre où vostre presence soit necessaire; mais il suffira que vous fassiez agir une partie de vostre armée quand elle sera renforcée des troupes que commande M. Magalotty[1]. Si vous croyez demeurer vers Metz jusqu'à ce que les ennemis ayent pris leurs quartiers d'hyver, vous pourrez profiter des occasions sans engager vostre personne à quoy que ce puisse estre. Septembre 1644.

Je vous advoue que j'aurois grande passion que La Motte fust mise en estat de ne plus tourmenter, comme elle a fait, la Champagne; ce seroit une grande occasion de gagner les cœurs des peuples d'une province dont vous estes gouverneur, d'ayder à les delivrer de la persecution, sur quoy on a icy fait plusieurs projets qui tous vont à blocquer cette place avec deux mille hommes et cinq cents chevaux. Je vous supplie de nous en mander vos sentimens, puisque l'intention de la Reyne est de les attendre avant que de prendre sa derniere resolution là dessus.

Vous aurez veu, dans la coppie du memoire envoyé à M. de Magalotty, comme on luy toucha quelque chose de Longuy, affin qu'il avisast s'il y auroit moyen de s'oster cette espine du pied; tout est neantmoins remis à ce que vous jugerez devoir estre fait.

La Reyne desire que ledit sieur de Magalotty commande sous vous le corps qu'il a mené de Picardie avec mon regiment d'Italiens; ce que vous agreerez, s'il vous plaist.

Il ne se peut mieux faire que ce que vous avez fait pour la garnison de Philisbourg; mais, comme il sera aisé à M. d'Espenan de faire un bon regiment, tant de la garnison qu'il a dans Leucate qu'en employant les officiers du regiment qu'il a dans l'armée de Catalogne, l'on en pourra aprez cela tirer les huict compagnies que vous y avez laissées des quatre regiments en y laissant les gardes escossoises.

J'ay demandé à la Reyne mille escus de pension sur les menus plaisirs en faveur dudit sieur d'Espenan; vous pouvez croire qu'elle n'a pas eu de peine à les accorder.

[1] Voyez une lettre du roi à Magalotti, en date du 21 septembre 1644, pour qu'il ait à envoyer quelques régiments en Allemagne (manuscrit B. N. Fr. 4170, f°s 233, 234).

Septembre 1644.

Pour ce qui est de M. de S[t] Aunais[1], j'adjousteray encore icy qu'outre qu'il n'est pas fort accommodé, il y a quelque justice qu'il rentre dans le gouvernement de Leucate, pendant que M. d'Espenan a un establissement plus considerable. Je me persuade, outre cela, que la raison qui vous obligera davantage à l'aymer, sera l'affection que j'ay pour luy, et qu'il est impossible qu'il soit de mes amis sans estre vostre serviteur. Enfin vous considererez que son pere et tous les siens ont esté nourris dans le service de la maison de Montmorency, et que cette consideration estant la cause de la bonne volonté que Madame la Princesse[2] a pour luy, vous devez aussy, ce me semble, en estre touché.

Vous sçavez, Monsieur, combien il importe de fortifier d'infanterie l'armée d'Allemagne; c'est aussy à quoy je m'applique avec tous les soins imaginables. C'est pour quoy je vous supplie de vouloir faire remettre au sieur d'Anisy, qui commande mon regiment d'infanterie qui est dans cette armée, la recreue qui avoit esté faite, que commande le sieur de Castelnau, la facilité estant plus grande de fortifier celuy-cy, quand il sera en France, que l'autre.

M. de Belnave leve aussy un regiment, qui partira pour le 25[e] de ce mois, pour aller servir dans l'armée de M. de Turenne.

M. de Vaubecourt[3] est party encore de Sens avec treize à quatorze cents hommes en vingt compagnies du regiment de Sauvebœuf et douze de celuy de S[t] Germain, qu'il faudra faire passer avec grand soin vers ladite armée, l'experience nous ayant fait connoistre qu'il est necessaire de fortiffier l'hyver cette armée, et affin que les soldats s'estant

[1] Voyez plus haut, p. 73, note 1.

[2] Charlotte-Marguerite de Montmorency.

[3] Voyez, dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale (Fr. 4170, f[os] 220, 221), une lettre du roi à M. de Vaubecourt, pour qu'il aille joindre le duc d'Enghien au premier ordre qu'il en recevra. Cette lettre est datée du 17 septembre 1644. En voici le début: «Monsieur de Vaubecourt, par ma derniere depesche, je vous ay mandé qu'en arrivant à Metz vous recevriez mes ordres de ce que vous auriez à faire. Maintenant je vous escris celle-cy pour vous dire que vous ayez à executer ponctuellement tout ce qui vous sera ordonné pour mon service par mon cousin le duc d'Anguien; qu'aussytost qu'il vous mandera de l'aller joindre, vous marchiez vers lui, etc.»

reposez et raffraischis pendant ce temps-la, se trouvent plus propres à agir par aprez en campagne. Septembre 1644.

L'on a pensé aussy d'y envoyer Rasilly; mais on remet à vous de le faire, si vous le jugez à propos.

Je me promets que vous considererez le merite de M. de Vaubecourt, affin d'agreer qu'il serve dans vostre armée, mais je vous supplie encore de le considerer pour l'amour de moy, qui l'affectionne beaucoup.

Quant aux Liegeois, j'ay consideré comme je devois les raisons que vous avez de ne les pas mener, mais je vous supplie aussy de faire reflexion sur celles qui persuadent de les laisser et sur le danger qu'il y a qu'ils ne se desbandent, s'ils approchent le Luxembourg, et ne se retirent chez eux, au lieu que, demeurant en Allemagne, ils y pourront subsister dans les garnisons, et ceux qui sont à pied s'y remontant avec quelque argent qu'on leur donnera, j'estime qu'on les pourroit mettre à Worms. Pour M. de Marsin, son inclination seroit d'y demeurer, y ayant son autre regiment; en tout cas je croy que vous n'en [devez] mener que le regiment de Guy[1].

L'on a fait partir l'autre demi-monstre, et l'on fera en sorte que ce qui est necessaire pour le payement des trouppes que commande M. de Magalotty arrivera en mesme temps.

J'ay grande impatience de vous voir revenir et de vous pouvoir dire, de vive voix, la joye que je ressens de vos glorieux succez. J'en dispute avec Madame la Princesse et Madame de Longueville, avec lesquelles, pour ne vous rien cacher, je me trouve si bien, que j'ay peine à me deffendre d'en prendre de la vanité. Celle-cy s'en va aux eaux de Bourbon; mais, se portant bien comme elle fait, je conclus avec Madame la Princesse que c'est pour entretenir M. le Prince.

Le chevalier de Chabot vous portera la presente. Contre ce que j'en croyois au commencement, il emporte le brevet de mareschal de camp que la Reyne luy a accordé, et à vostre priere, et en consideration de son merite. Il vous pourra rencontrer en chemin; si cela est, je vous

[1] Voyez plus haut, p. 7.

Octobre 1644.

supplie de faire depescher quelqu'un à M. de Turenne avec les lettres dont il est chargé. Je suis tres-inviolablement, etc.

P. S. Je viens d'avoir avis que le general major Gneisse, Hessien, s'avance vers le Mein avec deux mille fantassins, deux mille chevaux, et six pieces de canon, pour agir de concert avec nous. Je ne doute point qu'il ne vous advertisse. Nous avons aussy nouvelles que Gallas a passé l'Elbe à Hambourg et que Torstenson l'alloit passer à Domitz[1] pour le suivre[2].

XLI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 50 verso. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Fontainebleau,] 3 octobre 1644.

Monsieur,

Dieu veut que nos prosperitez soient temperées de quelque sujet de douleur; celuy de la blessure de M. d'Aumont[3] et du peu d'apparence qu'il en guerisse n'est pas petit pour moy, qui l'estimois et aymois beaucoup, et de l'amitié duquel j'avois beaucoup d'asseurance. De sorte que, me recommandant les interestz qu'il laisse, vous me recommandez mes inclinations, et je n'auray point de peine de donner à la priere que vous m'en faites ce que j'eusse rendu à sa memoire. C'est tout ce que je vous puis dire en general, les medecins ne me permettant point d'entrer dans le particulier d'aucune autre affaire.

J'espere que, dans peu de jours, je seray delivré de la severité de leurs loix, et que la fin de ma maladie, qui s'approche, me donnera

[1] Ville de Mecklembourg sur l'Elbe.

[2] Le manuscrit de la Bibliothèque nationale (Fr. 4169, f°s 140-144) contient une instruction au duc d'Enghien sur ce qu'il aura à faire pendant le reste de la campagne. Elle porte la date du 22 septembre 1644.

[3] Charles, marquis d'Aumont, succomba à sa blessure le 5 octobre, à l'âge de trente-huit ans.

moyen de vous escrire de plusieurs choses auxquelles ils ne veulent pas seulement que je pense; mais ny leur rigueur, ny quelque mal que je puisse avoir, ne sçauroient m'empescher, Monsieur, de penser à vous, non plus que rien au monde n'est capable de diminuer la tres-veritable passion avec laquelle je suis, etc. Octobre 1644.

Le sieur de S[t] Martin vous dira plus particulierement ce que je ne vous escris qu'en general, et surtout l'impatience que j'ay d'avoir l'honneur de vous voir. J'ay fait son rajustement avec le grand maistre[1], et je me promets qu'il trouvera l'année prochaine que ma protection ne luy aura pas esté inutile; ce pendant je tascheray de luy procurer quelque advantage par lequel il connoistra que je le considere. J'ay passion de vous revoir icy, et je ne voy rien qui vous y puisse empescher, car quoy que le duc Charles vienne dans le Luxembourg, le corps que M. de Magalotty commande, avec les ordres que vous luy laisserez, tiendra touttes choses en seureté de ce costé là.

XLII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 48 verso. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Fontainebleau,] 15 octobre 1644.

Monsieur,

Il ne me pouvoit rien arriver de plus agreable que la nouvelle que j'ay receue par la vostre du 11[e] de ce mois, de vostre acheminement à la cour[2]. Vous pouvez croire que ce n'a pas esté un petit soulagement à l'impatience que j'ay de vous voir, et de vous dire de vive voix touttes les joyes que j'ay eues pour tant d'heureux succez, dont Dieu a besny, cette campagne, les armes que vous avez commandées.

[1] Le grand maître de l'artillerie, Charles de la Porte de la Meilleraye. (Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 121.)

[2] Le duc d'Enghien arriva à Paris le 19 octobre (voyez le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, à cette date), et partit peu de jours après pour Fontainebleau, où se trouvait la Cour.

Octobre 1644.

Aprez avoir laissé les choses du Rhin au meilleur estat où elles pouvoient estre maintenant, je ne doute point qu'en quittant la frontiere vous n'y laissiez de si bons ordres, que, non seulement il n'y aura rien à craindre, mais que M. Magalotty pourra encore, avec les troupes qu'il commande, profiter des occasions favorables qui se pourront presenter. Bien que je m'attire une querelle sur les bras avec M. le Prince, en vous envoyant un duplicata des provisions du gouvernement de Stenay qu'il a retirées il y a desja un mois, je n'ay pas laissé de le faire, et le desir que j'ay de vous plaire m'a fait passer par dessus cette consideration.

Quant à la resolution que vous devez prendre icy, dont vous voulez me donner part, touchant la personne que vous destinez au commandement de cette place, je n'ay [rien] à vous dire, sinon que, n'ayant rien à contribuer en cela, non plus qu'au reste de vostre conduite, que mon approbation, je reçois ce tesmoignage de vostre amitié avec tout le ressentiment qu'il merite.

Vous aurez sceu, Monsieur, ma maladie et le commencement de ma guerison, qui est maintenant tellement avancée, qu'il ne me reste presque plus que de la foiblesse. J'espere de recouvrer dans peu l'entiere santé avec les forces; elle me sera bien plus chere, si elle me donne un moyen de vous pouvoir rendre les preuves de la passion, etc.

XLIII.

Manusc. da la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome IV, f° 212 recto. — Copie du temps.

AL PAPA INNOCENTIO X°.

Di Parigi[1], li 15 ottobre 1644.

Raccoglio tutte le forze, che mi avanzano da una lunga e perico-

[1] La Cour ne revint à Paris que le 25 octobre 1644, d'après le *Journal d'Olivier d'Ormesson*. Il faut admettre, ou que le retour du cardinal avait précédé de quelques jours celui de la Cour, ou que l'indication de date donnée dans le manuscrit est erronée.

losa malatia[1], della quale non sono ancora affatto libero, per non diffe- Octobre 1644.
rire d'avantaggio la mia riverente espressione per l'allegrezza che mi hà recato la nuova dell'assuntione di Vostra Santità al Pontificato, sapendo io più d'ogn'altro il sollevamento che puol promettersi l'afflitta christianità dalli gran talenti di Vostra Beatitudine e dal zelo che con tanta sollecitudine hà cominciato già à mostrare per il riposo di essa. Assicurando dunque la Santità Vostra sinceramente che il mio giobilo per la sua essaltatione è stato straordinario (il che apparisce assai dalle diligenze fatte per haver modo di togliere gl'ostacoli che potevano difficoltarla, tanto per quello feci scrivere già à mio fratello, come per l'invito fatto al signor cardinale Panzirolo di prendere questo camino nel suo ritorno à cotesta corte), ardiro offerire à Vostra Santità con ogni affetto e cordialità tutto quello che posso e vaglio in servirla, sperando che ben presto gl'effetti comproberanno intieramente questa verità se si compiacerà honorarmi dè suoi commandamenti.

Rendo intanto alla Santità Vostra humillissime gratie della benegnità con la quale si è compiacciuta farmi assicurare dell'affetto suo con rissolutione di porre ogni studio per meritarlo, rimettendomi nel rimanente à monsignor nuntio, da cui persona e ministero riescono tanto grati à questa corona, che anche con questa prima occasione prendo ardire di accennare à Vostra Santità quanto possino essere, nelle presenti congiunture, utili per promuovere li santi fini della Santità Vostra, la quale supplico ad essere certa che dalla Maestà della Regina non può desiderare maggior riverenza et rispetto per la sua persona, ne più pronta dispositione à promuovere tutti avantaggi della Santà Sede e dell' excellentissima sua casa.

Se poi nel negotio della pace tanto à cuore alla Santità Vostra, si corrisponderà dagl'altri con uguale candore et equita, puol Vostra Santità assicurarsi di vedere prontamente con eterna sua gloria stabilita la concordià frà prencipi christiani; ne io havrò gran pena à portarvi Sua Majestà, che non hà maggior passione di questa, potendo

[1] Mazarin était tombé malade au mois d'octobre.

Novembre 1644.

per verità accertare alla Santità Vostrà che tutte le benedittioni delle quali colma Iddio le armi di Sua Majestà con progressi tanto rilevanti, non solo non inorgogliscono, mà persuadano ad apportare maggiore facilità al trattato et conclusione della pace, poiche non potra essere mai ascritta à debolezza, mà ad ùn vero desiderio di corrispondere alle gratie che Dio compartisce à questo Regno.

Supplico, per fine, Vostra Santità di credere che la gloria del suo Pontificato sarà appresso di me ùn potente stimolo per non dimenticare nessuna di quelle cose che io crederò poter essere proficue allo stabilimento d'una si grande e santa opera come quella che la Santità Vostra con tanto ardore intraprende, et pregandole dal cielo il colmo d'ogni vera felicità, bacio con ogni humilita à Vostra Santità i Santissimi piedi [1].

XLIV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 176-178. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 2 novembre 1644.

Monsieur,

Bien que le sieur de Charlevois s'en retourne tres-informé de touttes les choses pour lesquelles vous l'avez envoyé icy, et que M. le Tellier vous fasse une ample et exacte depesche sur ce sujet [2], je ne laisseray pas de vous dire que l'amitié que vous m'avez tesmoignée avoir pour M. de

[1] Innocent X (Pamphilio) avait été élu pape en septembre 1644, malgré l'opposition de Mazarin.

[2] Cette dépêche ne se trouve pas dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, Fr. 4170; mais elle est mentionnée dans une seconde dépêche de le Tellier, en date du 12 novembre 1644 (f° 274, 275 du même manuscrit). On voit qu'il y était question des lieux où l'armée française devrait prendre ses quartiers d'hiver. Suit un état des lieux où l'armée de Turenne pourra s'établir (f° 275 v°). Les lieux nommés sont : Saint-Dié, Rambervilliers, Épinal, Chastas, Radonvilliers, Remiremont, Pont-à-Mousson, Nomeny, Dieuze, Marsal, Vic. Sont exceptés : Mirecourt, Vezelise, Neufchâteau, Saint-Mihiel, Rumigny-aux-Vaches «et tout ce qui est du Barrois et de la Champagne comme Vaucouleurs [a].»

[a] Ce texte établit qu'au XVII[e] siècle Vaucouleurs était considéré comme appartenant à la Champagne et non à la Lorraine. J'insiste sur ce point à cause des contestations auxquelles la position de Vaucouleurs a donné lieu.

Belnave et la recommandation que vous m'avez faite de ses interestz, avec la connoissance que j'ay prise de son merite, m'ont obligé à luy trouver un brevet de mareschal de camp pour aller servir dans vostre armée. Je luy ay aussy fait donner des recreues pour son regiment, qui, se trouvant à la frontiere fort de six cents hommes sous les armes, pourra, avec lesdites recreues, faire une brigade raisonnable. Novembre 1644.

Vous recevrez les provisions du gouvernement de Landau pour M. de Schemeltberg[1], et de la levée de huit cents fantassins à douze risdalles par fantassin, ainsy qu'il l'a demandé. Le sieur de Charlevois nous a asseuré que vous jugiez qu'il pourroit faire cette levée, et M. le duc d'Anguyen nous l'a confirmé, de quoy j'ay esté bien aise, estimant beaucoup la personne dudit sieur Schemeltberg, et estant fort satisfait de la passion qu'il a tesmoignée de rentrer dans le service. Je ne doute point que vous ne sçachiez vous en prevaloir dans les occasions et l'employer selon son talent.

Quant à la lieutenance generale qu'exerçoit M. d'Aumont, j'ay jeté les yeux sur trois personnes pour la remplir, dont je vous laisse le choix, que je tascheray aprez de faire agreer à la Reyne : MM. d'Hocquincourt, Paluau et Magalotty; mais, pour vous en dire mon sentiment, j'estime que le dernier est celuy qui pourra mieux reussir dans cet employ; car, outre qu'il est fort brave homme, et qu'il a fait quantité de bonnes actions, il a cet advantage de sçavoir assez la langue et de connoistre l'Allemagne et les ennemis parmi lesquels il a esté dix ans. Il a encore ce bonheur, ou cette adresse, de se sçavoir faire aimer des gens de guerre. Il n'a point d'attachement à Paris, et ce que j'en considere beaucoup, c'est qu'estant tout à fait despendant de moy, et attendant toutte sa fortune de la protection que je luy donne, il taschera de vous rendre toutte la complaisance et tout l'agreement qu'il luy sera possible, puisque je luy feray nettement entendre qu'il ne sçauroit conserver mon amitié, s'il venoit à perdre la vostre. Quant à la despense qu'il est necessaire de faire en cette armée, pour s'y rendre

[1] Je suppose que c'est le colonel allemand souvent désigné sous le nom de Smitberg. (Voyez t. I, p. 960, 1re col. de la table des *Lettres de Mazarin.*)

Novembre 1644. agreable, et pour s'y faire considerer, je feray en sorte qu'il aura de quoy y fournir et de quoy s'y porter avec honneur.

Que sy neantmoins il arrivoit que luy, ou quelqu'autre qu'on pourroit choisir, ou que vous mesme auriez desiré, ne nous donnast point de la satisfaction, et que vous trouvassiez qu'il n'estoit pas propre à cet employ, ne doutez point qu'on ne le rappelle sous quelque pretexte honneste, dez que vous en aurez donné avis, et asseurez-vous que je n'oublieray rien ny n'espargneray rien pour vous procurer vostre contentement, comme si c'estoit le mien propre.

Je me promets que Madame la Landgrave de Hesse viendra bientost pour vous appuyer et vous donner moyen de gagner des quartiers de delà le Rhin. Son resident nous l'a ainsy asseuré, et je luy en ay escrit de la part de la Reyne deux lettres consecutives, affin qu'elle envoyast le plus de forces et le plus tost qu'elle pourroit pour executer ce dessein, dont nous avons certainement besoin; car il est vray que ce nous seroit un grand malheur, si vous estiez obligé d'envoyer des troupes dans la Lorraine, qui est desjà fort ruinée, et dans l'Alsace, laquelle il nous importe de laisser respirer et se remettre à cause des contributions que nous en tirerons, qui soulageront fort les coffres du Roy, qui sont espuisez.

Que s'il arrivoit, par des accidens que nous ne pouvons pas prevoir et à toute extremité, que vous fussiez contraint d'envoyer des trouppes en Lorraine, nous donnons ordre à M. de La Ferté de tenir correspondance avec vous et d'apporter tout ce qui despendra de luy pour y faciliter l'establissement des quartiers dont vous aurez besoin. En un mot, je vous conjure de mesnager en cecy les interestz du Roy, comme s'y c'estoient les vostres propres, et de faire le mesme que vous feriez sy vous estiez le maistre de la Lorraine et de l'Alsace et de l'armée que vous commandez, c'est à dire de nous espargner et de nous soulager en tout ce que vous pourrez, comme aussy nous ferons des efforts pour vous assister aux despenses qui seront absolument et inesvitablement necessaires.

Le corps, qui est du costé de Metz, et qui tient en eschec et en ja-

lousie les troupes ennemies qui pourroient entreprendre sur vous, du costé de la Moselle, n'en partira point qu'elles ne soient entrées aux quartiers d'hyver, et que vous ne soyez en seureté de ce costé là, et d'autant que nous avons resolu de bloquer La Motte cet hyver, celluy qui commandera ce blocus aura ordre de tenir correspondance avec vous, et d'estre prest de vous favoriser, selon qu'il se pourra et qu'il sera besoin. Novembre 1644.

Je croy que vous ne manquerez pas de faire, quand il faudra, la refformation des corps foibles et la distribution des soldats refformez aux autres corps, ainsy que vous jugerez à propos pour former les brigades que vous avez projetées, dont vous nous donnerez avis.

Nous attendons quelques Irlandois que nous avons fait lever, pour en fortiffier Douglas, et luy donner moyen de faire une brigade. Je veux aussy tascher, comme je vous ay desja mandé, de mettre mon regiment, si je puis, à deux mille hommes. J'ay procuré une douceur aux officiers de Melun et de Nettencourt, affin qu'ils prennent plus de soin de ces deux corps qui le meritent, et j'ay obtenu une pension de deux mille livres pour le lieutenant colonel de Nettencourt que vous m'avez recommandé, et mille pistoles pour le regiment de Fleckstein. On sollicitera pareillement le baron de Coupet, qui a desja envoyé trois cents hommes, de poursuivre ses levées[1]. Bref j'apporteray tous les soins possibles, affin que vous ayez cet hyver touttes les trouppes que vous devez recevoir, qui, s'estant raffraischies dans les quartiers et accoustumées à l'air d'Allemagne, seront plus entieres et plus propres d'agir durant la campagne, que sy l'on ne les envoyoit qu'au commencement, comme on avoit de coustume.

Je vous ay desja escrit que j'estimois et aimois le sieur de Charlevois, et par consequent que j'avois dessein de songer à son establissement. Je m'y trouve encore porté par la recommandation que vous m'en faites; c'est pourquoy ne doutez pas qu'il ne ressente avec le tems, et le plus tost qui se pourra, des effects de mon inclination et de vostre recommandation.

[1] Il est souvent question de ces levées, que le baron de Coupet ou Coppet faisait en Suisse, dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale (Fr. 4170.)

Novembre 1644.

Au reste je vous remercie du soin que vous pristes dernierement d'envoyer icy un gentilhomme pour sçavoir l'estat de ma santé, qui revient et fortiffie tous les jours. Dieu me reserve encore pour servir le Roy et mes amis. Je ne vous dis pas quel rang vous tenez dans ce nombre, ny quelle place vous occupez dans mon cœur, puisque c'est une chose que vous ne pouvez ignorer, bien que je ne vous l'aye point donné à connoistre selon toute l'estendue de ma passion.

Je travaille à vous faire envoyer de l'infanterie, et à faire en sorte que vous la receviez cet hyver pour les considerations que je vous ay desja escrites. Je crois que vous n'oublierez rien pour faire remonter la cavalerie, et, par consequent, que vous aurez une fort belle armée quand vous vous mettrez en campagne.

Je ne sçay à quoy aboutiront les esperances que vous a données le baron de Coupet et sur lesquelles le Roy a envoyé une somme considerable à son ambassadeur qui est en Suisse[1], puisque les effets n'ont pas suivy jusqu'icy.

Plusieurs personnes s'offrent à faire des levées en Allemagne; nostre response est que nous n'avons besoin que d'asseurance, estant prests à donner ce qui sera raisonnable.

Bien que nous soyons resolus de faire tous les efforts possibles pour vous fournir les choses necessaires, j'ay plus de raison que jamais de vous conjurer de faire toutes les espargnes possibles de l'argent du Roy. Vous ne doutez pas, sans qu'il soit besoin que je vous le proteste icy, que je ne sois plus que personne du monde, etc.[2]

[1] L'ambassadeur de France en Suisse était, à cette époque, Le Fèvre de Caumartin.

[2] On trouve dans une lettre de Grotius du 27 octobre-5 novembre 1644 (*Epistolæ ineditæ*, p. 235, 236) des détails sur les mouvements des troupes. Ces renseignements sont confirmés par les *Mémoires de Turenne* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 379, 380). On y voit, de plus, une preuve de la désolation du pays : «Ce fut vers le milieu du mois de decembre que les quartiers furent donnés en Lorraine, en Alsace et le long du Rhin, *où le pays étoit si ruiné, qu'en vingt lieues on ne pouvoit pas trouver à nourrir un cheval, hors dans les grandes villes, qui estoient fort misérables par les quartiers d'hyver des Lorrains*, et en quelque petit chasteau où il demeuroit quelque homme de qualité qu'on ne vouloit pas entierement achever de ruiner.»

XLV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 178 verso.— Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 9 novembre 1644.

Monsieur,

Je venois de vous escrire sy exactement et sy au long par le sieur de Charlevois, lorsque la vostre du 30e du passé m'a esté rendue, que je n'ay rien à y ajouster par celle-cy, si non que j'ay esté touché de la mesme inquietude de la nouvelle qui nous estoit venue de vostre maladie [1] que vous avez esté de la mienne, et que je n'ai pas moins de joye de vostre guerison que vous en avez du retour de ma santé. Je croy que vous n'avez pas besoin que je vous confirme davantage cette verité, et que, dans le commerce de l'amitié, il vous sera aisé de juger de mes sentimens par les vostres.

Je quitte donc cette matiere pour vous dire que j'ay travaillé pour vous asseurer une partie des quartiers que vous demandez en cas que les troupes de Madame la Landgrave de Hesse (de la jonction desquelles on nous a donné de grandes asseurances) nous vinssent à manquer, ou que, par le moyen de cette jonction, vous n'en puissiez point gagner delà le Rhin et y faire quelque progrez, ce que neantmoins je veux croire qu'il n'arrivera point; mais que, pour vous obtenir tous les lieux que vous m'escrivez, c'est une chose qui reçoit trop de difficultez et qui traisne trop d'inconveniens aprez elle, affin qu'elle vous pust estre accordée. C'est pourquoy je vous prie de vous contenter de ce que je peux, et de croire que [ce que] je ne tasche point de faire pour vostre satisfaction tient en quelque façon de l'impossible. Je vous supplie encore me mander si vous estimez que M. d'Oysonville peut bien faire la charge qu'a M. de Tracy dans l'armée [2], en cas que celluy-cy

[1] Les mémoires de Turenne ne parlent pas de cette maladie.

[2] La charge qu'avait M. de Tracy était celle d'intendant de justice, police et finances. (Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 963, 1re col. de la table.)

Novembre 1644. ne veuille plus l'aller exercer, afin que, selon cela, j'en fasse la proposition à la Reyne.

Les avis qui nous arrivent de tous les endroits nous apprennent que la deffaite de Gallas est plus grande que ne portoit la premiere nouvelle que nous en avons eue, et que Gallas est bloqué à Magdebourg par Kœnismark et les troupes hessiennes; que Hazfeld s'est avancé en Boheme, où le comte de Bracy l'est allé joindre avec le desbris de la cavallerie imperiale. Il ne faut point douter que M. Torstenson ne sçache proffiter de sa victoire et prendre tous les advantages qu'elle luy pourra produire.

Il faudra que nous fassions le mesme, et que, nous prevalant du bonheur des conjonctures, qui, selon les apparences, se doivent rendre de plus en plus favorables, nous taschions de nous establir si advantageusement de là le Rhin, et y prendre de sy bons quartiers, que, par les commoditez que nos trouppes en tireront, nous puissions estre soulagez d'une partie de la despense que la nature des lieux où elles sont logées maintenant nous oblige de faire, à quoy je suis certain que vous n'oublierez rien de ce qui sera possible.

Cependant, comme je pense continuellement à tout ce qui peut servir au bien de vostre armée, j'estime qu'il sera à propos que vous escriviez d'un costé à M. Torstenson pour tirer parole de luy qu'il nous accommodera, en payant leur rançon, des prisonniers qu'il a faits et dont nous aurons besoin pour les eschanger avec les nostres qui sont entre les mains du duc de Baviere, comme sont Oheim, Schiembek, Close et Colhas, et ce que vous prendrez aussy la peyne de mesnager avec ledit sieur duc par le moyen de M. de Mercy, ou tel autre que vous jugerez, et nous pourrons en faire faire les approches d'icy par M. le marquis de Narmoustier, qui entretient correspondance avec le comte Kurts, un des ministres du duc de Baviere.

Je ne vous parleray point icy, par le destail, du soin que nous apportons à fortiffier vostre armée d'infanterie, puisque vous l'apprendrez de la despesche de M. Le Tellier et par la vive voix de M. de Tracy, qui partira bientost aprez ce courrier, comme aussy vous sçaurez, par

mesme moyen, ce que nous avons concerté avec luy pour la provision des boulets, de la poudre et des autres choses qui nous seront necessaires pour le service de l'artillerie. Novembre 1644.

Nous avons trouvé à propos d'envoyer un intendant sur le Rhin[1] avec l'authorité requise pour pourvoir au reglement, à la levée et à la distribution des contributions, à la subsistance des places et aux autres choses qui pourront servir à l'armée pendant qu'elle agira à la campagne, ce qui vous deschargera de beaucoup de soin et soulagera infiniment M. de Tracy, duquel je suis obligé de vous dire que je n'y trouve rien à desirer à son zele pour le service ny à sa capacité; mais que veritablement en remettant (repassant) avec luy les choses necessaires pour la subsistance de l'armée, je l'ay trouvé trop roide pour n'user point d'un autre terme, dans les proportions[2], veu que certainement nous faisons l'impossible, affin que rien ne manque de ce qui est absolument necessaire à l'armée.

Ledit sieur de Tracy nous promet d'estre dans la fin de ce mois en Allemagne, qui sera aussy precisement le temps auquel la monstre, dont je vous ay escrit par ma precedente, y arrivera. Vous aurez un *aiuto di costa* de deux mille pistolles, que j'ay obtenu de la Reyne pour vous soulager de la grande despense que je sçai que vous estes obligé de faire.

Nous envoyons au sieur de Charlevois les provisions de la lieute-

[1] M. de Girolles avait été envoyé en Alsace, dès 1644, en qualité de commissaire pour vérifier l'état des finances, munitions et vivres des places soumises au roi de France. Il fut ensuite nommé intendant le 22 janvier 1645. (Voyez sa commission dans les *Documents inédits*, publiés par M. Vanhuffel, p. 181-184.)

On trouve, dans la même collection, p. 24, une lettre que Le Tellier adressait, le 8 novembre 1644, à M. de Girolles: «Le porteur, nommé Nicolas Nepveu, qui est François, se trouve frere du gouverneur estably dans Fribourg par les ennemis, au service desquels il est depuis fort longtemps. Celuy-cy a demandé permission de l'aller visiter pour lui proposer de rentrer au service du Roy et de remettre sa place au pouvoir de Sa Majesté. On l'a ainsy trouvé bon, et je vous l'adresse afin que vous le presentiez à M. d'Erlac et le priiez de ma part de luy donner tous les moyens possibles d'executer son dessein, duquel je ne dis rien par la lettre que j'escris au dict sieur d'Erlac, pour n'avoir point de chiffre avec luy.»

[2] Probablement pour *propositions*.

Novembre 1644.

nance de Roy de Brisach, dont je croy avec vous qu'il s'acquittera fort bien. Je vous supplie de sçavoir de luy s'il se trouveroit assez fort pour faire un regiment d'infanterie pour le mettre en garnison dans cette place.

XLVI.

Manusc. de la Bibliothèque Mazarine, n° 1719, tom. IV, f° 214 recto. — Copie du temps.

AL PADRE MAZARINI,

MAESTRO DEL SACRO PALAZZO [1].

Di Parigi, li 25 novembre 1644.

Arrivà quì alli 20 del caduto Girolamo corriero con i dispacci di V. Paternitate Rev^ma^ la quale come doveva assolutamente persistere sempre in rifiutare le proposte fatteli per parte di Nostro Signore dal cardinale Spada sopra l'accomodamento de Barberini con questa Corona; così l'havervi dato orecchie, et essere poi condescesa à fare la sudetta speditione, m'è stato d'estremo dispiacere, poiche se bene non ci vien' tolta la libertà di pigliare sopra di ciò le debite rissolutioni, può non dimeno una tal' facilità trovata in Vostra Pat. Reverend^ma^ haver cagionato nello spirito di chi hà procurata la detta speditione, che potesse haver buon'esito, massime che si saranno persuasi che la ricompensa [2], che si assicurava alla sua persona, sarebbe stato un stimolo à portarle in negotio con ogni efficacia, e pure dalle nuove che si ricevono universalmente di Roma, ogn'uno è d'accordo, che li soli cardinali Spada e Panziroli siano persuasi, che il Papa debba offendersi del trattamento fatto contro il cardinale Antonio, e che la Francia debba rimediarvi col reintegrarlo nella sua gratia. E se bene il Papa hà acconsentito, che si facesse questa instanza per sodisfare à quelle, che li detti signori cardinali gl' hanno fatte con tanto ardore, ad ogni modo sono avvisati da diverse per-

[1] Michel Mazarin. (Voyez le t. I, p. 16 et suiv.) — [2] Michel Mazarin aspirait à la dignité de cardinal.

Novembre 1644.

sone ben' informate, che Sua Santità non se ne cura punto; il che è ben verisimile, poiche essendo costante, che la Santità Sua non ama li Barberini, come potrebbe haver caro di vederli sotto la protettione di questa Corona? Pero i cardinali Spada e Panziroli sono assai ragionevoli et informati delle cose del mondo per credere che il Papa non dovesse interessarsi in affare simile, mà come sono stati gl'instrumenti per obligare il cardinale Antonio à non havere riguardo alla sua riputatione, così vorebbero à spese della dignità di questa Corona testificare un apparente gratitudine al detto signore, che si abbandonò nel conclave à i loro consigli, mà non dovranno maravigliarsi se, col ritorno del detto corriero, l'ambasciatore vien' richiamato in cambio d'haver ascoltata la detta propositione, essendo la congiuntura sola quella che lo porta, et il non essersi saputo prima il negotiato del marchese di Santo Vito con l'ambasciatore nell' affare dè biglietti [1].

[1] Mazarin veut parler des promesses faites par le marquis de San-Vito à l'ambassadeur de France, Mites de Saint-Chamont. Il en est question dans le passage de l'histoire de la Barde, où est racontée l'élection du pape Innocent X (*De rebus gallicis*, lib. II, p. 112, 113) : «Sanchamondus (Saint-Chamont) ægre adducebatur uti quæ sibi a rege mandata de Pamphilio fuerant, ab iis discederet, atque adeo huic explendus animus fuit, quod ab Sanvito marchione, Theodoli cardinalis fratre, factum denique est. Hic regis partes sequebatur; cæterum Pamphilio amicus erat, quicum et vetus amicitia Sanchamondo fuit, cœpta in Gallia, quo Franciscum Barberinum, Urbani legatum, Pamphilius comitatus fuerat, ita ut Sanchamondo haud ingratum esset, eo rem redisse, uti Pamphilio favere sibi necesse esset. Quin et hic in re tanta haud sibi defuit, promissis hominem per Sanvitum onerando. Convenit igitur inter utrumque [a], uti Sanchamondus ad regem, reginam matrem atque ad Mazarinum scriberet atque hos doceret : *Frustra se Pamphilio obstare, quem nihilominus cardinales pontificem creaturi sint; quamobrem præstare ut id regis voluntate fieri videatur; sese interea de Provincia de Britannia et de tribus diœcesibus* [b], *uti regi ab Pontifice mos gereretur cum Pamphilii interprete egisse, cujus rei spes sibi facta sit, ac præterea cardinalatus pro Michaele Mazarino atque Mancino, ac denique tres fratres Barberinos sese regi daturos in clien-*

[a] C'est probablement aux billets qui contenaient les conditions de cet accord que Mazarin fait allusion dans le lettre adressée à son frère.

[b] La Provence, la Bretagne et les Trois-Évêchés (Toul, Metz et Verdun) n'étaient pas compris dans le concordat de François Ier, et étaient *pays d'obédience :* le pape pouvait y conférer les bénéfices ecclésiastiques pendant huit mois de l'année, sans que le roi intervînt. Il en résultait des contestations auxquelles le marquis de San-Vito promettait que le nouveau pape mettrait fin.

Novembre 1644.

A questo si aggiunge che detta speditione sia seguita senza participatione del signor cardinale Bichi, e pure per tante strade hò fatto in diversi tempi pervenire à Vostra Pat. Reverend^{ma}, ch'ella non poteva più pienamente incontrare il mio gusto e sodisfare à quello di Sua Maestà e di tutto il consiglio, che con l'essere assidua à servire il detto signore, stringersi in confidenza seco, et in fine non operare cosa alcuna mai se non col suo parere e consiglio, et hora al contrario la vedo in una manifesta diffidenza col detto signore.

Quando questo personnaggio non fosse, come è in stima di tutto il Regno, creduto incorruttissimo, di fede e di zelo incomparabile per questa Corona, il sapere solamente che io lo tengo per ùn amico più sviscerato e fidele che io habbi al mondo, pare à me che dovrebbe esserle stimolo bastevole à governarsi com' ella deve, io desidero, è compete anche à gl'avantaggi proprii di lei. Questa però sia l'ultima che io senta, e di quì avanti Vostra Pat. procuri di torre al signor cardinale Bichi ogni sospettione, ò diffidenza, che havesse per il passato potuto cagionarle la freddezza con che ella hà trattato seco, defferendo in tutto e per tutto à suoi prudentissimi consigli.

Quanto poi al negotio, che hà dato luogo alla speditione del corriero, bisogna che i signori cardinali Spada e Panziroli, ch' hanno voluto rimostrare à Nostro Signore l'obligo nel quale Sua Santità era di rappattumare le cose dè Barberini con questa Corona, habbino assolu-

telam et fidem, atque Galliæ insignia ædium suarum vestibulis appensuros.

« Interea cardinales quos omnes in unis ædibus conclusos esse moris est, usquedum pontificem creaverint, tædebat tamdiu eodem in loco, sicuti in carcere, commorari, jamque morbi inter eos grassari cœperant, ab quibus Bentivolius interierat, nobilitate juxta ac virtute dicendi scribendique peritia insignis, neque adeo spatium erat opperiundi quid ab Gallia Sanchamondo rescriberetur. »

L'auteur raconte ensuite que le cardinal Antoine Barberin, protecteur de France, ayant affirmé que le roi de France ne donnait pas l'exclusion au cardinal Pamphilio, le cardinal Bichi s'éleva vainement contre cette assertion. Pamphilio fut proclamé et prit le nom d'Innocent X.

A cette nouvelle, le gouvernement français indigné rappela l'ambassadeur Saint-Chamont, qui fut exilé, et enleva le titre de protecteur de France au cardinal Antoine Barberin.

tamente creduto che Sua Maestà fosse un Rè di stoppa, e capace di prendere le rissolutioni per capriccio senza haverle prima maturamente essaminate, mentre si sono immaginati che, doppo una dichiaratione così giusta e come tale applaudita contro il cardinale Antonio, potesse sua Maestà ritrattarsi in pregiuditio della propria dignità e riputatione che non in altro modo poteva essere messa al coperto. Novembre 1644.

Siamo certi che al prudentissimo giuditio di Sua Santità debba essere di motivo à lodarsi non poco della Francia doppo le cose passate : l'havere la Maestà Sua distinta l'attione del cardinale Antonio e di quelli, che sono concorsi con lui, dall' effetto ch' hà prodotto [1], mostrando un giusto sdegno per il disprezzo fatto da sua Eminenza e da gl'altri della volontà et ordini di Sua Maestà, doppo essere stato il detto cardinale l'instrumento principale ad impegnare la Maestà Sua all' esclusione del cardinale Pamfilio; et l'haver Sua Maestà mostrato molto gusto dell' avantaggio, che dal mancamento del sudetto cardinale n'era rissultato à Sua Santità, sapendo Sua Maestà molto bene che la Santità Sua possiede in sommo grado le qualitate necessarie per il buon governo della Sede Apostolica, per procurare il riposo et ogni maggior bene alla Christianità, e per credere alle dichiarationi fatte di voler nell' essercitare la carica di Padre Commune fare apparire in tutte le occasioni quanto questa Corona si debba promettere dal suo benignissimo affetto.

Mà quando pure da Sua Beatitudine si volesse insistere maggiormente in questo negotio, ancorche al contrario paria che dovesse Sua Santità dolersi non poco della pessima condotta del cardinale Antonio nell'havere non meno publicato i sudetti biglietti, che in essere stato lui solo, che hà havuto la principale parte della sua confidenza, avessero [2] fini piu reconditi, come di far nascere occasioni di digusti trà Sua Santità e questa Corona, mettendola in impegno d'una cosa visibilmente contro la dignità della Francia, et l'altra, che quei medesimi signori volessero concitare contro Sua Maestà l'odio di tutti prencipi della

[1] C'est-à-dire de l'élection du pape.

[2] Il faut sous-entendre probablement les cardinaux Spada et Pancirole, auteurs de cette proposition.

Novembre 1644.

Christianità, adottandole la protettione d'una casa della quale ogn' uno si chiama sensibilmente offeso.

Non è che non vediamo bene che i Barberini sono per fare indignità grandissime con oggetto di procacciarsi la protettione dell' altra Corona[1], e non sappiamo che non lasciano indietro diligenza alcuna per quest' effetto con i ministri che sono in Roma, e non le trascurano in Spagna ancora, mentre vi hanno ultimamente spedito ùn corriero che passò per Genova in tutta diligenza, che non volse ne meno ricevere lettere d'alcùn particolare, mà oltre che i prencipi loro nemici dichiarati, irreconciliabili, sono più considerabili appresso quel Rè, et hanno credito bastante per impedirgliela, quando pure questo seguisse, non si deve presupporre che habbino da servire i Spagnuoli, da quali sono stati sempre strapazzati, con più fedeltà di quella che hanno dimostrato verso la Francia, dalla quale all' incontro hanno ricevuto favori e carezze.

Mà frà l'altre cose m'è stato molto sensibile il vedere che costì habbino voluto commettere questo negotio con l'avanzamento di Vostra Pat. Reverend^{ma} [2], come se i miei proprii interessi potessero farmi dimenticare quelli della Corona. Fin quì non hò tenuto tal condotta, nè alcerto sono per cominciare adesso; anzi stimarei mia gran fortuna di poter incontrare occasione, nella quale mi fosse permesso di sacrificare la vita e la robba in servitio et avantaggio di questo Regno, di che i Barberini ne hanno più d'ogn' altro notitia per il disprezzo, che hò sempre fatto del cardinalato, quando ancora era incerto, promovendo con ogni mio potere le cose che erano da loro disapprovate, quando credevo di complire à questo Regno et alla mia riputatione di farlo.

Non è dubbio che Sua Maestà à tante gratie che si degna compartirmi, aggiunge quella ancora da desiderare con ardore l'avanzamento di Vostra Pat. Reverend^{ma}, et è rissoluta di ascrivere questa

[1] La couronne d'Espagne.

[2] Voyez plus haut, p. 99, la note tirée de la Barde, et où il est dit que le marquis de San-Vito avait promis le cardinalat à Michel Mazarin au nom du cardinal Pamphilio, qui devint Innocent X.

dimostratione, quando segua, à gratia singolare, che se le faccia da Sua Santità; mà lontano che vi voglia con diminutione dell' honor proprio, anzi si stima convenirsi molto più a gl' interessi di Sua Santità et alla gloria del suo pontificato, che a noi stessi, mentre, à parlare sinceramente, tutta la Corte et i parlamenti del Regno si sono messo in testa che noi habbiamo hora un Papa spagnuolo, fondati nella partialità che presuppongono habbia Sua Santità dimostrato sempre, quando era prelato e cardinale, verso quella Corona, nell' allegrezza che s'intende farsi universalmente da tutti i ministri della casa d'Austria di questa elettione, e nel credere che Sua Santità nelle protestationi d'affetto, doppo la sua assuntione, per questo regno, dissimuli, serbando nel cuore il disgusto dell' esclusione fattali da questa parte; e questo è tanto vero, che benche le propositioni siano state intieramente rigettate, non vi sono mancate persone gravi nella Corte ch' hanno messo in dubbio, se dovesse essere accettata la mediatione di Sua Santità per la conclusione della pace, e di Munster medesimo è stato scritto in questi termini: essere necessario che Sua Santità cì dia prima sicurezza almeno morale, con qualche effettiva dimostratione, dell' affetto suo che in essa sia per portarsi da Padre Commune. Novembre 1644.

Ne si reca poca meraviglia il sentirsi da per tutto, che Sua Santità sia prodiga delle sue gratie verso quasi tutti i prencipi della Christianità, e che à noi solamente le voglia far comprare con la perdita della riputatione.

Il Gran Duca[1] si trova assicurato del cardinalato del prencipe Gio Carlo; il re di Polonia, del prencipe Casimiro; i Venetiani, di vedere ben' presto rimessa l'inscrittione[2]. Si è lasciata intendere Sua Santità di far gratia d'un cappello alle case di Savoia e Parma. Si soda in estremo la prudenza che mostra in volere obligare i prencipi, mà non si sa comprendere, come per gl' avantaggi che si sono fatti sperare à Vostra Pat. Reverendma si tratti al presente di farglieli ottenere con lo

[1] Le grand-duc de Toscane.

[2] Il s'agissait d'une inscription en l'honneur de Venise, que le pape Urbain VIII avait fait enlever pendant la guerre contre cette république, et que le pape Innocent X fit rétablir.

Novembre 1644.

scapito della dignità reggia, e resti indietro la Maestà Sua più pronta al certo di qualsivoglia altro à procurare ogni avantaggio alla Santà Sede, et all' Eccellentissima casa Pamphilii, essendo pùr in stato per quello mi pare, che si habbia da stimare qualche cosa la sua amicitia e confidenza.

Non era punto necessario che il cardinale Spada dichiarasse à Vostra Pat. Reverend^ma^ che Nostro Signore non era più tenuto à niente per quel che riguarda i suoi avantaggi, e se ben Sua Maestà ne haveva concepita quasi certezza [1], quando se li diede parte di quanto haveva detto Sua Santità et i suoi ministri in questo proposito, non si pretende tutta volta di tenerla per forza in nessun' impegno, et il tutto si aspeterrà sempre dalla sua buona volontà quando crederà di doverlo fare.

A' cardinali Spada e Panziroli non costa niente il dimostrarsi grati verso la casa Barberina, come hò detto dì sopra alle spese della Francia; mà non si puo mettere più in dubbio la loro avversione al servitio di questa Corona.

Del resto il mancamento del cardinale Antonio è irremissibile; ne i biglietti del Marchese di Santo Vito, ne la condotta dell' ambasciadore possono in modo alcuno servirli di scusa, anzi agravano l'errore suo in quanto vi hà tenuto mano; e quando Sua Santità si compiacesse di sentire in questo proposito il parere dè prencipi e persone, che stima più sue confidenti, pregandole à dirglielo fuori di passione, trovarebbe senza dubbio due cose: l'una, che Nostro Signore non può persistere in questa instanza senza mostrare poca buona dispositione alle cose di questo regno per le considerationi accennate di sopra; e l'altra, che non è altrimente in obligo di farlo per honor suo come i cardinali sudetti gl' hanno voluto persuadere, tanto più che essendisi saputo di certo, che quando monsignor Dunozet [2] fù à dar parte à Sua Santità delle rissolutioni prese da questa Corona contro il cardinale Antonio, la Santità Sua non ne mostrò alcùn sentimento, e si sà che tutti i parenti di Sua Santità ne hanno goduto con tutta la corte di Roma, onde à forza,

[1] Probablement la certitude de la promotion de Michel Mazarin au cardinalat.

[2] Auditeur de rote chargé des affaires de France à Rome.

che Spada e Panziroli siano quelli che habbino portato Sua Beatitudine à fare la sudetta instanza. Décembre 1644.

In fine siamo troppo certi della somma prudenza del papa per non vedere chiaramente che Sua Santità non hà voluto[1] lei istessa il pensiero di fare questa instanza, havendo troppo cognitione degl' affari del mondo, anzi che quando vi condescenderessimo, sarebbe Sua Beatitudine la prima à biasimare una facilità pregiuditiale alla nostra riputatione; e si conosce molto bene che come i cardinali Spada e Panziroli sono quelli che hanno operato à far fare il salto al cardinale Antonio[2]. sono ancora quelli che s'impegnano appresso Sua Santità per rimetterlo in honore per il rispetto accennato di sopra, e per poter in questo modo coadjuvare alle lora pretensioni al pontificato.

XLVII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 180 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 2 décembre 1644.

Monsieur,

Le courrier de M. le vicomte de Courval[3] nous a porté des propositions de sa part, auxquelles il vous sera plus aisé de satisfaire qu'à nous. Il demande la levée de cinq cents hommes de pied, et d'une compagnie de cent maistres[4] pour la garnison de Mayence. Quant au premier, vous sçavez la difficulté qu'il y a de faire passer des gens de

[1] Il faudrait *havuto* au lieu de *voluto*.

[2] C'est-à-dire à l'entraîner dans le parti opposé à la France.

[3] Le vicomte de Courval, ancien gouverneur d'Uberlingen (t. I, p. 712 des *Lettres de Mazarin*), avait défendu cette place avec le plus grand courage. Il avait été nommé gouverneur de Mayence après la prise de cette ville par les Français.

[4] Cette expression de *maistres*, appliquée aux soldats qui composaient la cavalerie, s'explique par l'usage où l'on était, dans l'origine, de faire accompagner chaque cavalier des *compagnies d'ordonnance* par des écuyers et des archers. L'homme d'armes était comme un maître au milieu d'eux.

Décembre 1644.

pied en Allemagne, et qu'affin qu'il y en arrivast cinq cents, il en faudroit plus de douze cents, de sorte que l'expedient le plus seur et le plus court sera de tirer le susdit nombre des garnisons de l'Alsace. qui n'en ont pas besoin; à quoy je vous prie de vouloir tenir la main, conformement aux ordres que M. Le Tellier vous en envoye.

Nous n'envoyerons pas d'intendant à l'armée [1], en cas que nous y soyons obligez, que nous n'ayons bien consideré s'il a les qualitez necessaires pour cet employ, et nous n'avons garde de revocquer le sieur Guilhoire, puisqu'il sert avec tant de satisfaction pour vous et pour le reste de l'armée.

Je vous fais part d'une affaire qui a esté proposée à MM. les plenipotentiaires qui sont à Munster, et qu'ils m'ont envoyée en chiffre [2]. Je vous supplie d'y faire reflexion et de m'en mander vostre sentiment; car je ne la tiens pas presentement sans difficulté. Il la faudra tenir secrette; car toutes choses ont leur saison, et ce qui n'est pas bon en un tems l'est à un autre.

Pour ce qui est de la compagnie de cavallerie que ledit sieur vicomte de Courval demande, il vous est encore plus aisé de le contenter de ce costé là, en destachant ce que vous en jugerez à propos, pour ce sujet, du costé de vostre armée, à laquelle vous avez peine de trouver suffisamment des quartiers. En quoy vous la soulageriez d'autant de ce que vous mettrez dans Mayence, comme aussy de celle que vous fournirez à M. d'Espenan, qui en demande pour substituer au regiment de Sirot, qui a esté ruiné. On avisera l'année prochaine, sy lors qu'il faudra mettre en campagne, il sera necessaire de prendre quelque autre expedient et de changer cet ordre.

Ce pendant on escrit à MM. d'Espenan et de Courval que, pour cela et pour les autres choses qui concerneront leurs gouvernemens, ils s'adressent à vous, affin que vous avisiez ensemble ce qu'il sera à

[1] Voyez plus haut, p. 97, note, la nomination de M. de Girolles. Il semble, d'après ce passage, qu'on renonça à l'envoyer en Alsace comme intendant de l'armée.

[2] Les *négociations secrètes pour le traité de Munster* ne fournissent aucun renseignement sur l'affaire dont parle Mazarin.

propos de faire, dont vous nous manderez vostre sentiment, dont nous ferons la consideration que nous devons, et tascherons de pourvoir à ce que vous jugerez absolument necessaire. Décembre 1644.

Pour ce qui est de tenir Philipsbourg suffisamment pourveu de vivres, c'est un point entierement inesvitable et à quoy je vous supplie de contribuer ce qui deppendra de vos soins et de vos ordres. Il y a des fonds ordonnez pour les travaux, tant de Philipsbourg que de Mayence, dont le sieur de Charlevois, qui doit estre maintenant auprez de vous, vous a porté l'estat. Nous attendons vostre response sur cela et sur plusieurs autres chefs dont son instruction est chargée.

Quant aux quartiers d'hyver que vous estiez en peyne de donner à toute vostre cavallerie, l'esloignement de l'armée bavaroise vous en pourra faciliter le gain de quelques-uns de delà le Rhin. Je ne doute point que vous ne proffittiez de cette occurrence, que le mauvais estat où l'on escrit qu'est l'armée de Gallas aura infailliblement attirée.

On mande aussy, d'un autre costé, de Cologne, que cinq mille Hessiens, sous le general major Gneisse, sont en marche; mais on n'asseure point avec quel dessein, si c'est, ou pour aller appuyer Torstenson [1], ou pour venir se joindre à vous; c'est ce que vous pourrez sçavoir plus tost que nous; tant y a, comme cette affaire de Gallas et de Torstenson est aujourd'huy la plus importante de toute l'Allemagne, et qui tire de plus grandes consequences aprez elle pour la guerre de ce païs-là, c'est à vous à vous tenir le mieux que vous pourrez en estat, ou de vous prevaloir des avantages qui peuvent arriver aux Suedois, ou à n'estre pas incommodé de ceux qui peuvent arriver au party contraire. Bien qu'à parler selon les apparences, il y a cette difference que, sy l'armée [de Gallas] vient à estre entierement ruinée [2], cet eschec produira quelque revolution favorable au party confederé; que sy elle vient à estre deslivrée, et que le secours qui lui pourra arriver oblige Torstenson de se retirer, le gain que feront les imperiaux sera d'avoir esvité leur

[1] On verra plus loin que les troupes de la Landgrave étaient, en effet, destinées à renforcer l'armée de Torstenson.

[2] L'armée de Gallas fut, en effet, détruite par Torstenson à la bataille de Jüterbock, près de Magdebourg.

Décembre 1644.

ruyne, aprez s'estre beaucoup affoiblis, et vous aurez eu moyen de vous avancer et estendre delà le Rhin, ce que vous pourrez faire infailliblement et avantageusement, sy l'armée hessienne vous vient joindre ou agir de concert avec vous; de quoy le resident de Mme la Landgrave de Hesse nous donne icy de grandes asseurances, et je luy en ay faict des instances fort vives par deux fois consecutives, ainsy que je vous ay mandé. Cela me le fait esperer, sy ce n'est peut-estre qu'une plus forte consideration, comme celle d'aller favoriser Torstenson, retardast ce dessein. Peut-estre aussy que cela auroit pu contribuer quelque chose à l'esloignement des Bavarois, qui est tousjours un avantage pour vous.

Je vous escris cecy de loin, et sur les fondemens que les avis que nous recevons nous fournissent. Vous qui estes sur les lieux et plus prez des occasions en pouvez estre plus tost et mieux informé que nous, et ne manquant ny de zele ny de science, je suis certain que vous prendrez le party qui sera le plus avantageux aux affaires de Sa Majesté.

Je vous diray, outre cela, que les dispositions à la paix entre la Suede et le Danemark s'augmentent tous les jours, et que M. de la Thuillerie nous a escrit du 4e du passé que le traitté des preliminaires estoit resolu, et qu'il ne restoit qu'à le faire signer aux deux parties. Il nous a escrit la confirmation de la victoire navalle obtenue par les Suedois, dont nous estions desjà asseurez d'ailleurs, et l'on escrit cette sepmaine (de quoy il faut attendre la confirmation avant que de croire) que le mareschal de Horn a eu par terre un grand succez sur le roy de Dannemarck. Si cela est, vous jugez bien ce que ces deux accidens peuvent produire, sans que je l'explique icy, et comme, sy cette paix vient à se conclurre, les Suedois pourront envoyer encore une armée considerable en Allemagne, et le desarmement du roy de Dannemarck nous donnera moyen de faire quelque levée d'infanterie du costé de Hambourg.

J'ay creu qu'il estoit à propos que je vous escrivisse cecy, affin que vous fussiez plus particulierement informé de l'estat des affaires esloi-

guées, qui ont relation à celles que vous avez dans les mains. On a fait, en partie, les expeditions du memoire porté par le sieur de Grandru, et le sieur de Montour portera, à son retour, le reste de ce qui se pourra faire et qui sera necessaire. Je ne manqueray point de presenter celluy-cy à la reyne et de lui representer son merite et ses services, pour luy faire accorder quelque gratiffication. Décembre 1644.

Vous pouvez croire que la nouvelle de la prise du chasteau de Creusnac[1] a esté bien receue de Sa Majesté, puisqu'elle est d'importance, mais vous ne douterez point que je ne l'aye particulierement ressentie, prenant, comme je fais, interest en tout ce qui vous touche, et ne pouvant voir reussir qu'avec une extresme joye le succes de vos entreprises.

J'ay donné ordre pour tascher de faire en Lorraine une recrue pour mon regiment d'infanterie. Je suis obligé de vous donner avis que MM. de Strasbourg ont envoyé icy faire des plaintes contre celuy de cavalerie, qu'ils disent avoir forcé quelqu'un de leurs villages et y avoir commis des violences. Je sçai la peine où vous estes pour trouver des quartiers; aussy, adoucis-je cette necessité par la lettre que j'escris à ces messieurs[2]. Je leur tesmoigne pourtant qu'on est icy marry qu'on commette de ces violences, sy tant est que cela soit, et que vous-mesme en serez fasché, que vous escrirez aux officiers, sy ce logement est inesvitable, de garder plus de regle à l'avenir, et avec tout l'ordre possible, ce que je vous supplie d'escrire à mon lieutenant-colonel, et

[1] Creutznach, ville du Bas-Palatinat (aujourd'hui Prusse rhénane).

[2] Une lettre du roi au baron d'Oysonville, en date du 25 novembre 1644 (manuscrit de la Bibliothèque nationale Fr. 4170, f[os] 303-304), prouve que l'on s'efforçait de diminuer les lourdes charges que la guerre avait fait peser sur l'Alsace. En voici le commencement : «Monsieur le baron d'Oysonville, ayant considéré que les places de l'Alsace sont presentement couvertes par le moyen de celles qui ont esté conquises dans le Palatinat, et que l'on peut soulager le pays et mes finances de ce costé-là, pour faire plus facilement ailleurs les despenses necessaires, etc.» Nécessité de diminuer les garnisons d'Alsace : Le baron d'Oysonville doit envoyer, par le retour de M. de Girolles, un état du nombre d'hommes que l'on devra laisser dans les garnisons de haute et basse Alsace et dans le comté de Montbéliard, et un état détaillé des contributions en argent, en blé et en vin, que l'on peut percevoir dans ces contrées.

Décembre 1644.

d'autant plus que je ne voudrois point que ce corps se portast à commettre des excez, à cause qu'il est à moy, et se fiant à ma protection, ce que j'excuserois plus facillement à un autre corps qui ne porteroit point mon nom.

La diminution qui s'est faite du regiment de Belnave, quoy qu'il fust party de ses quartiers fort de douze cents hommes, et qu'il ayt cousté 4,000 livres, nous doit faire prendre pour une bonne fois la resolution de n'entreprendre plus d'envoyer de l'infanterie en Allemagne; et, bien que, dans l'apparence, les levées que nous ferons ailleurs nous coustent davantage, il est certain que, dans l'effect, elles nous cousteront moins à cause que les soldats viendront davantage et ne se dissiperont pas sy facillement. Cette consideration m'oblige de vous prier de vouloir de nouveau faire reflexion sur la proposition que vous faites des huit compagnies d'augmentation pour le regiment de la Couronne, estant certain, par l'experience mesme de ce qui est arrivé audit regiment, que ce sera un argent comme perdu que celuy de cette levée.

L'on envoyera une *ajusto di costa*[1] à M. Smitberg pour servir cette campagne, ainsy que vous l'avez desiré, comme aussy pour la levée de deux compagnies pour le regiment de Beauvau.

On entretiendra icy l'officier que vous envoyez pour conduire les Irlandois que nous vous avons destinez quand ils seront arrivez.

Le sieur de Tracy se rendra à Brisach dans le 1er de febvrier, auquel temps l'argent de la monstre et demye dont vous aurez eu avis ne doit pas seulement estre à Strasbourg et à Basle; mais la plus grande partie y est desjà arrivée. Vous recevrez, outre cela, pour l'esquipage de l'artillerie, pour les munitions de guerre et les autres despenses de la campagne.

Je vous confirme icy ce que je vous ay escrit en un autre article, que je suis entierement de vostre avis pour le siege de Frankendal, et vous verrez, par la depesche de M. Le Tellier, comme Sa Majesté ap-

[1] Aide, subvention.

prouve ce dessein; mais d'autant qu'il est impossible de vous envoyer les quatre mille fantassins que vous demandez sans deffaire l'armée de M. le duc d'Anguien, c'est à vous à examiner ce que vous aurez à faire pour asseurer le succez de cette entreprise, et s'il sera necessaire d'attendre que l'armée de M. le duc soit en campagne. Décembre 1644.

On donne ordre pour la subvention de la garnison de Philipsbourg, que vous dites estre necessaire.

Je ne vous mande point icy le destail de la negociation du sieur d'Avaugour, que M. Torstenson a envoyé icy, d'autant que vous le trouverez dans la depesche de M. Le Tellier. Je vous diray seulement, en general, qu'on le renvoye avec une entiere satisfaction sur les points que ledit sieur mareschal Torstenson nous a fait proposer, affin que luy agissant puissamment de son costé, comme il a esté resolu, vous ayez plus de facilité de faire des progrez du vostre.

J'ajouste seulement que les mesmes raisons qui nous ont obligé de conseiller Mme la Landgrave de luy envoyer ses trouppes, qui est le bien de la cause commune, requerant qu'elles ne s'en separent pas de quelque tems, nous avons jugé à propos de prier Mme la Landgrave de les y laisser pour le susdit tems; sy ce n'est que vous ayez quelque raison que nous n'avons pas preveue qui nous oblige à en user autrement, auquel cas nous chercherons quelque expedient pour les faire rappeler.

M. de Montausier croit que vous seriez fort content qu'il servist en la charge qu'avoit M. d'Aumont. Je vous supplie de me mander vos sentimens là-dessus, bien qu'à vous dire vray, je ne doute point que la Reyne, qui, d'ailleurs, l'estime beaucoup, n'eust bien de la peyne à y consentir, pour des raisons qui m'empescherent d'obtenir, l'année passée, qu'une personne serve avec vous, qui vous estoit fort agreable.

Je vous ay escrit par M. d'Hocquincourt, mais je n'en ay point eu de response. Cependant je vous feray une proposition sur ce sujet, que vous gousterez peut-estre plus que les autres que je vous ay faites. Nous avons icy le marquis de Poma, frere du prince de Bobsolo, de la

Décembre 1644. maison de Gonzague[1]. Il y a quatorze ans qu'il a servy le roy de mareschal de camp, et qu'il a donné tant de preuves de son courage, de son zele et de sa fidelité pour le service de cet Estat, qu'il a mieux aimé demeurer chez luy en particulier, ne pouvant exercer la charge de lieutenant general en Italie, pour laquelle il avoit pretention, que de recevoir des emplois considerables que les Espagnols luy proposoient en Italie et en Allemagne; outre qu'il a la naissance illustre, il a l'humeur fort accommodante, et j'oserois quasy respondre qu'en vostre particulier vous en recevrez beaucoup de satisfaction. J'estime, outre cela, qu'il ne luy seroit pas fort difficile de faire passer dans vostre armée un corps de quinze cents ou deux mille Italiens, qui ne seroient aisez à se desbander comme les François. Je vous supplie de nous faire sçavoir au plus tost vos sentimens sur cela, affin que nous prenions aussy, sans perdre temps, les resolutions convenables[2].

XLVIII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 184 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 7 décembre 1644.

Monsieur,

Nous avions déjà eu la nouvelle de ce qui s'est passé en vostre passage du Rhin[3], et en celuy de la Mozelle par le duc Charles et par

[1] Prosper de Gonzague, marquis de Poma, avait été nommé maréchal de camp en 1637, d'après la *Chronologie militaire*, qui l'appelle *marquis de Pomare*.

[2] Viennent ensuite, dans le manuscrit, plusieurs paragraphes que les copistes ont rattachés à tort à cette lettre. Il y est question du siége de Gravelines terminé depuis longtemps. (Voyez plus haut, p. 14.)

[3] Il faut, pour suivre les opérations militaires auxquelles Mazarin fait allusion, se reporter aux *Mémoires de Turenne* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 379).

L'auteur raconte que l'armée bavaroise, commandée par Merci s'était avancée jusqu'à Manheim, et, après en avoir pris possession, elle menaçait Spire, Worms, Mayence, places nouvellement conquises par les Fran-

Gleen [1], lorsque la vostre du 8e de mois m'a esté rendue. Cela veut dire que vous ne vous pressez point à publier les bonnes actions que vous faites et les bons succez qui vous arrivent. Décembre 1644.

Quoyque la diversion que vous avez faite en faveur de Torstenson ne soit pas de grand esclat, elle n'aura pas servy peu, luy donnant moyen d'entreprendre plus hardiment sur Gallas, dans l'esloignement des forces bavaroises qui l'eussent obligé d'aller d'avantage bride en main, sy elles eussent esté proches des imperiales. Surtout le conseil que vous avez donné à Mme la Landgrave de Hesse, qui a esté conforme à la pensée que j'en avois eue d'envoyer son armée pour renforcer Torstenson, ne pouvoit estre plus judicieux ny plus convenable au bien de la cause commune, aussy l'ay-je fait valoir icy et ailleurs, comme je devois, aussy bien que la diversion que vous avez faite, et la retraitte peu honorable du duc Charles et de Gleen, causée par la seulle resolution que vous avez monstrée d'aller à eux.

J'ay escrit fortement à Mme la Landgrave pour avoir, au commencement du printems prochain, les deux mille fantassins que vous desirez. Nous avons lieu de croire qu'elle vous donnera cette satisfaction, et je vous promets que d'abord que j'en auray response, je travailleray sans

çais et mal défendues. Puis il continue ainsi : «M. de Turenne, voyant qu'il étoit nécessaire de repasser le Rhin pour couvrir ces places, laissa deux mille hommes de pied dans un camp sous Philipsbourg, pour en empêcher le siége, et, ayant pris quelques mousquetaires commandés avec toute sa cavalerie, il repassa le Rhin, marcha à Spire, et envoya promptement mille chevaux dans Worms et Mayence pour renforçer les garnisons... C'est ce qui empêcha M. de Merci de faire passer le Rhin à tout son corps. Il n'y eut que peu de troupes qui vinrent en deçà, et tout le corps demeura entre Heidelberg et Manheim.»

[1] Voici comment le second fait dont parle Mazarin est raconté dans les *Mémoires de Turenne* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 379-380) : «M. de Turenne apprit que M. de Lorraine avoit attaqué Bacharach, qui est une petite place sur le Rhin, où il y avoit cent hommes de garnison. Il n'étoit pas en état de la secourir. Néanmoins il étoit bien aise de faire croire à M. de Lorraine qu'il y marchoit avec beaucoup de gens. Étant arrivé près de Bingen, qui n'est qu'à trois heures, il envoya des partis et des sauvegardes en divers lieux pour préparer des vivres pour l'armée, et fit même entrer quelques-uns de ces gardes dans le château, qui crièrent aux Lorrains que l'armée venoit. M. de Lorraine leva le siége et se retira au delà de la Moselle.»

Décembre 1644. perdre de temps à luy faire tenir l'argent dont nous conviendrons pour les levées des trouppes qu'elle sera necessitée de faire pour le remplacement de celles qu'elle vous envoyera. Elle tesmoigne tant de disposition, par la derniere lettre qu'elle m'a escrite, à vouloir appuyer nos armes touttes les fois qu'il sera besoin et que la Reyne le desirera, non seullement d'une partie, mais encore de touttes ses forces, que c'est avec raison que je presume qu'elle nous accordera les deux mille [hommes] susdits, estant principalement desdommagée, comme elle le sera de ce costé.

Pour ce qui est des levées, vous sçavez aussy bien que nous ce que ce peut estre, et comme, aprez beaucoup de despense employée, tout cela revient à rien, de sorte qu'en conservant avec grand soin ce qui est sur pied, il faudra tascher de tirer de l'Allemagne le plus qu'il se pourra des renforts d'infanterie.

J'apprens qu'il y aura quelque difficulté pour le reglement des contributions qui se leveront delà le Rhin, sy les armes du roy, comme nous l'esperons, y font des progrez. Pour ce qui est du Rhin gauche [1], estant sy fort à nostre bienseance, et comme attaché à Mayence, j'estime que cela ne nous peut estre disputé. Pour ce qui est de la haute Hesse, dont Mme la Landgrave pretend que les contributions luy doivent appartenir, nous nous en remettrons à ce que vous en conviendrez avec elle, en quoy tant s'en faut que nous craignons que la proximité du sang [2] vous fasse despartir en sa faveur de ce qui sera de la raison et de l'equité, et de ce qui sera convenable au bien de la cause commune que j'estime qu'il y auroit plus à apprehender que, pour ne paroistre pas donner quelque chose contre la justice à la consideration de la parenté, vous ne portassiez cela contre elle avec plus de rigueur que peut-estre nous ne voudrions point. C'est pourquoy, sans craindre de nous estre suspect de ce costé-là, comme vous n'estes point capable de l'estre en quoy que ce soit, agissez en cette affaire ainsy que la rai-

[1] C'est-à-dire *pour ce qui est des pays situés sur la rive gauche du Rhin.*

[2] La mère de Turenne était Isabelle de Nassau, qui avait des relations de parenté avec la Landgrave de Hesse-Cassel.

son et l'equité et le bien de la cause commune vous conseilleront. La resolution que M. de Tracy a prise de retourner à l'armée et d'y servir avec plus de zele et de soin que jamais, fait cesser touttes les pensées que nous avions de chercher quelqu'un qui pust remplir sa place. Décembre 1644.

La Reyne a accordé, à la priere que je luy en ay faite, une pension à M. de Beauvau; de quoy j'ay esté bien aise, et à cause de son merite, que je considere beaucoup, et d'autant que la connoissance que vous avez de ce qu'il vaut vous a rendu ses interests considerables.

J'approuve fort la pensée que vous avez touchant Frankendal[1]; mais, pour l'executer, j'estime qu'il ne se peut que M. le duc d'Anguien ne soit en campagne, ce qui apportera beaucoup de facillité à tous les desseins que nous avons en Allemagne.

XLIX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. III, f° 376 verso. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ESPERNON.

[Paris,] 14 décembre 1644.

Monsieur,

Bien que je sçache que le zele que vous avez pour le service du roy vous excitera assez à travailler à remettre en bon estat, et le plustost qu'il vous sera possible, le regiment de Guyenne, je ne laisse pas de faire une chose superflue en vous y exhortant, et de vous conjurer d'en donner, en cette occasion, une preuve sy necessaire. Vous n'ignorez pas ce qui s'est passé, cette campagne, en Catalogne[2], et vous ne dou-

[1] Il s'agissait d'assiéger cette ville. On lit dans les *Mémoires de Turenne* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 379) : «La place de Frankendal, qui est entre Spire et Worms, incommodoit beaucoup la communication de ces deux places.»

[2] La guerre de Catalogne, qui avait été malheureuse en 1644, préoccupait vivement Mazarin. Le maréchal de La Mothe, rappelé de Catalogne, avait été arrêté à Lyon et enfermé au château de Pierre-Encise. En attendant l'arrivée du maréchal d'Harcourt, le sieur du Terrail avait été chargé du commandement des troupes.

Le manuscrit de la Bibliothèque nationale Fr. 4170 (f°s 305-308) contient une ample

Décembre 1644.

terez point aussy, à mon avis, que, Sa Majesté ayant tant d'interest que la face des affaires s'y change, et que ce qui s'y est perdu s'y regagne, vous ne sçauriez luy faire chose plus agreable que de contribuer ce qui despendra de vous à l'avancement d'un dessein sy magnanime. Outre cela, j'ose me promettre que vous ferez quelque consideration de la priere que je vous en fais, puisqu'il est vray que personne n'est avec plus de passion que moy, etc.

L.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 186 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 16 décembre 1644.

Monsieur,

Pour respondre à la vostre du 23 du passé, je vous diray qu'il m'a esté un peu sensible d'apprendre la necessité où se trouve nostre cava-

instruction du 8 décembre 1644, adressée à M. du Terrail, et concernant les recrues et quartiers d'hiver de l'armée de Catalogne. D. Joseph Margarith, Pierre de Marca, les intendants du Bosquet et Balthazard, reçurent des instructions analogues (Fr. 4170, f°s 308-310). Vient ensuite un état des troupes de Catalogne (*ibid.* f° 310 v°-316 r°.)

Le roi adressa, le 12 décembre 1644, une lettre aux députés du principat de Catalogne sur la levée d'un régiment d'infanterie catalane, qui devait être payé comme celui des gardes françaises du roi (*ibid.* f°s 316-317). Le 16 décembre, M. de Marca, visiteur général de Catalogne, recevait une lettre relative aux immunités ecclésiastiques de cette province (*ibid.* f°s 317-318). Le roi écrivait, le 25 décembre, sur le même sujet, aux députés du principat de Catalogne (Fr. 4170, f°s 318 v°-319 v°) et aux conseillers de Barcelone (*ibid.* f°s 319-v° 320). Voyez d'autres mémoires du principat de Catalogne avec les réponses du roi (*ibid.* f°s 320-325).

On trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale Fr. 4169 (f°s 148 v°-156 v°) une instruction en date du 22 décembre 1644, au sieur du Plessis-Besançon, se rendant en Catalogne.

Enfin, le 29 décembre 1644, le roi écrivait à Pierre de Marca, aux députés du principat de Catalogne, aux conseillers de Barcelone et à D. Joseph Margarith, pour leur annoncer le départ du comte d'Harcourt pour la Catalogne (manuscrit de la Bibliothèque nationale Fr. 4170, f°s 333 v°-337).

lerie, ayant supposé le contraire, et ne la croyant pas en si mauvais estat que vous me mandez; mais, comme je ne doute de la verité de vos paroles et que je juge, aussy bien que vous, absolument necessaire de remedier à ce mal, d'abord que j'ay receu vostre lettre, j'ay fait appeler messieurs des finances, et leur ay fait comprendre le besoin inesvitable qu'il y avoit d'ajouster encore presentement une monstre à la derniere qui vous a esté envoyée, et, bien que nous soyons maintenant sur le fort de la despense que nous sommes obligez de faire, et que le recouvrement d'argent se rende tous les jours plus difficile, on ne laisse pas de travailler à vous faire presentement cette somme, et je vous puis asseurer, ou que je manqueray de credit, ou que vous serez satisfait de ce costé-là le plustost qu'il sera possible.

Décembre 1644.

Je ne sçay pas quels sont les comptes que vous faites de l'argent qui a esté envoyé depuis un an à l'armée; mais je sçay bien que les parties contenues dans le memoire cy-joint ont esté effectivement payeez, outre les avantages que les gens de guerre ont tirez de la ruine de Lorraine et d'Alsace.

Mais, affin qu'il ne nous arrive plus d'embarras de ce costé-là, ny rien à quoy nous ne nous soyons attendus, je vous supplie de nous faire sçavoir jusques où vous croyez que la despense de l'armée se pourra monter cette année, affin que, selon cela, nous prenions de bonne heure nos resolutions et ajustions nos mesures.

Pour ce qui est de l'augmentation de six compagnies pour le regiment de Roqueservieres que vous jugez devoir estre donné à M. Smitberg, à qui il a desjà esté, il me semble qu'il seroit plus à propos d'augmenter les soldats dans les compagnies que les compagnies dans les regimens, et ainsy qu'il vaudroit mieux, en levant seulement deux compagnies nouvelles pour mettre ledit regiment à douze, bailler audit sieur Smitberg l'argent pour lever les hommes qui auroient composé les autres quatre et les partager aux dix compagnies qui sont sur pied, d'où l'on tireroit aprez celles qu'on jugeroit necessaires pour laisser en garnison. Ce n'est pas que, si vous estimez que le service se fasse mieux de l'autre façon, vous n'ayez le pouvoir de le faire et que

Décembre 1644.

vous ne le deviez mesme faire, puisque le bien des affaires de Sa Majesté doit toujours estre la regle de vostre conduite.

J'ai fait donner de l'argent à M. de Belnave pour lever encore cinq cents hommes, qui doivent bientost marcher et luy incontinent aprez; j'estime qu'avec ce renfort son regiment se pourra mettre à mille hommes.

Je travaille encore pour en envoyer quatre cents à mon regiment, et je tascheray de vous en faire envoyer trois cents, sous un bon officier, de la levée que nous avons fait faire en Irlande, et que nous avons envoyé querir. Avec ceux-cy et ceux que vous avez desjà il s'en pourra former un corps, qui pourra subsister et se maintenir.

Vous ne me pouvez plus sensiblement obliger que de me mander avec franchise vos sentimens touchant les personnes que je vous ay proposées, et il n'y a rien que je desire avec plus de passion, de mes amis, que cette maniere de proceder. Et, comme l'on ne desire point mettre personne en la place qu'avoit M. d'Aumont qui ne vous soit agreable, et qui n'ayt les qualitez necessaires, non-seulement pour bien vivre avec vous, ce qui, à mon avis, n'est pas malaisé, mais encore pour pouvoir s'accommoder à l'humeur des Allemands et s'en faire considerer et aymer, je vous supplie de nous en proposer quelqu'un que vous croyiez capable de reussir en cela et de vous donner la satisfaction à vous et au reste de l'armée.

Et, comme vous ne m'escrivez rien de M. d'Hoquincourt[1], sinon que vous ne le connoissez pas bien, je vous diray qu'il passe pour estre un des plus vieux mareschaux de camp que nous ayons, et fort entendu dans le mestier, qu'il est fort riche, et porté à faire une belle despense, qui ne sont pas des qualitez peu considerables pour le dessein que nous

[1] Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, devint maréchal de France en 1651. Il s'attacha au prince de Condé pendant la Fronde, et le suivit lorsqu'il passa du côté des Espagnols. Le maréchal d'Hocquincourt fut tué, en 1658, devant Dunkerque. Ce fut son amour pour Mme de Châtillon qui l'entraîna dans le parti de la Fronde. Il lui livra Péronne, dont il était gouverneur. Tout le monde connaît le billet qu'il lui écrivait : *Péronne est à la belle des belles.*

avons. On dit seulement qu'il est un peu hazardeux; mais j'estime que, devant servir sous vous et executer vos ordres, il n'y a pas beaucoup à craindre de ce costé-là. Cela n'empesche point que vous ne deviez m'en mander avec liberté vostre sentiment, puisque enfin je desire vostre consentement sur toutes choses. Décembre 1644.

Pour ce qui est de la lieutenance de Roy de Brisach en faveur de M. de Charlevois, j'en parleray au premier conseil de guerre qui se tiendra pour y faire resoudre l'affaire; mais d'autant qu'il est necessaire, au prealable, d'ajuster quelque chose qui regarde M. d'Oysonville, je vous prie de tenir la chose secrete jusqu'à nouvel avis. Vous pouvez neantmoins dire en general au sieur de Charlevois qu'on songe icy à luy et de bonne façon. Il faudroit sçavoir de luy en particulier s'il se trouveroit assez fort pour lever un regiment, auquel cas celuy d'Oysonville pourroit servir dans l'armée.

Je suis bien ayse que vous ayez conseillé Mme la Landgrave d'envoyer du renfort à M. Torstenson; j'avois eu la mesme pensée, et m'en estois laissé entendre en cette sorte à son resident qui est icy. Sy les nouvelles qui nous sont arrivées se confirment et que Gallas ayt esté mal traitté dans sa retraitte de Bernbourg[1], ce renfort n'y aura pas peu contribué, et les Suedois auront vu par là que nous allons tout droit au bien du party confederé, et preferons ses avantages aux nostres particuliers, puisque vous auriez pu vous prevaloir des forces hessiennes pour les desseins que vous avez delà le Rhin; il faut neantmoins, pour nous asseurer plus precisement de l'eschec que les imperiaux ont receu par les Suedois, qu'il nous en vienne d'autres nouvelles.

Cependant j'escris à Mme la Landgrave, conformement à ce que vous me mandez, pour avoir deux de ses brigades, soit qu'elle nous les transporte tout à fait, soit qu'elle vous les preste pour vous en servir la campagne prochaine, à quoy vous travaillerez aussy de vostre costé,

[1] Capitale des ducs d'Anhalt-Bernbourg, près du confluent de la Saale et de la Wipper. Le 17 novembre, Gallas se retira vers Magdebourg, poursuivi par Torstenson et Kœnigsmark.

Décembre 1644.

et à quoy, outre l'autorité du roy qui est attachée à vostre charge, la proximité du sang qui est entre elle et vous pourra beaucoup contribuer, et, de mon costé, pour faciliter cette affaire, je procureray le payement des pensions que le Roy donne aux ministres de ladite dame. Bref, j'agiray, et par mes lettres et avec son resident, conformement à ce que vous m'escrivez.

Si M. de Tracy se resout de ne retourner plus à l'armée, on verra de vous envoyer quelque homme de robe qui soit homme d'ordre et d'intelligence, et capable de regler les peages et les contributions et les autres choses qui regardent la subsistance de l'armée, aussy bien que de manier l'argent du Roy, ce qui, à mon avis, requiert davantage qu'on ayt de l'honneur et de la probité qu'une grande suffisance.

Vous ne m'avez rien respondu touchant le sieur Brachet, qu'on retirera, si vous le jugez ainsy, et que vous pourrez aussy garder, si vous croyez qu'il puisse estre utile en travaillant sous un autre, dont il n'aura qu'à executer les ordres.

J'approuve fort la pensée que vous avez pour Frankendal [1], et vous devez vous asseurer que, sy nous pouvons contribuer quelque chose de deça pour la faire reussir, nous ne nous y espargnerons pas. Si vous pouvez vous rendre maistre du chasteau de Creusnac, ce ne sera pas une petite avance.

Il nous est venu nouvelle que vous aviez assiegé et mesme pris Gerzen [2]; mais nous attendons sur cela les vostres. On escrit aussy que le duc Charles et Gleen ont passé la Mozelle et sont allez du costé de Bacarach et de Binghen; sy cela est, je ne doute point que vous ne preniez le party qui sera le plus avantageux et le plus seur [3].

Quant aux nouvelles plus generalles, M. de la Thuillerie nous donne bonne esperance de la paix qu'il traite, à quoy ne servira pas peu l'eschec que le roy de Dannemarck [a essuyé], et le mauvais estat où se trouve Gallas, et bien que, sans cela, le susdit roy n'eust pas

[1] Voyez plus haut, p. 115, note 1.

[2] Mazarin veut probablement parler de Gersheim. Cette petite ville, située entre Worms et Oppenheim, faisait partie de l'électorat de Mayence.

[3] Voyez plus haut, p. 112, 113, note 3.

grand sujet d'estre satisfait de la conduite de l'empereur, qui ne l'a secouru que de mine et d'apparence. Décembre 1644.

Nous sommes jusques icy asseurez que le prince Ragosky est ferme à vouloir continuer la guerre en Hongrie, et il y a de l'apparence qu'un gentilhomme que le Roy envoie pour resider auprez de luy avec une somme considerable d'argent ne l'esbranlera point de sa resolution.

Un ministre [1] que le Roy a envoyé en Pologne nous asseure qu'il n'y a rien à craindre de ce costé-là pour les Suedois, et que, pourveu que le prince Ragosky n'entre point dans les Estats du roy de Pologne, celuy-cy en usera de mesme pour les siens. Il a grande envie de se marier en France [2], et on n'aura pas grand' peine à luy donner cette satisfaction, n'y ayant point faute de partys sortables. Cela nous servira à nous asseurer tousjours de plus en plus de son affection, et à empescher qu'il ne fasse rien en faveur de nos ennemis et au prejudice de nos alliez.

Il y a un certain Angelo Octaviani, chanoine de Mayence, qui me presse fort de luy obtenir un passe-port pour luy et pour deux valetz, pour venir en France. Je l'adresse à vous pour le luy donner, à quoy je ne voy point d'inconvenient, et bien qu'il le desire pour venir faire icy des plaintes contre le gouverneur et la garnison de Mayence, j'estime qu'on ne doit point refuser cette satisfaction à ceux qui le veulent disputer, puisque nous sommes preparez à ne croire point de leger, et à ne condamner pas ceux qui seront accusez sans avoir ouy leurs deffences; en tout cas, nous ferons tousjours la consideration que nous devons de ce que vous nous en manderez.

Je vous supplie me mander ce que vous jugez que nous puissions faire pour la satisfaction de M. de Rosen, vous asseurant que je la desire avec passion, et que j'y contribueray tout ce qui dependra de moy. Je m'asseure que vous serez fort satisfait de ce gentilhomme

[1] Ce ministre était Nicolas Flexelles de Bregi. (Voyez de la Barde, *De rebus gallicis*, p. 119.)

[2] Le roi de Pologne épousa, en effet, une princesse française. Marie de Gonzague-Mantoue.

Décembre 1644.

[et pour] son parler et ses autres bonnes qualités; il n'a point d'attachement à Paris, et a une grande application au mestier à vostre exemple.

Depuis avoir escrit ce que dessus, le sieur de Tracy est arrivé, il a resolu de retourner en Allemagne, ce qui a arresté la pensée que j'avois de vous faire envoyer un homme de robe. J'ay fait donner à M. vostre neveu ce que vous avez desiré. Croyez que je suis plus veritablement, etc.

LI.

Archives des Affaires étrangères; Allemagne, t. II, p. 890. — Copie du temps.

MAZARIN AUX PLÉNIPOTENTIAIRES.

(EXTRAIT.)

[Paris,] 19 décembre 1644.

Messieurs,

Je me conformerois mal aux volontez de la Reyne si je suivois l'exemple que vous me donnez de vous escrire en particulier; vous me dispenserez d'entrer dans le destail de vos nouvelles contestations, me remettant à M. de Brienne de vous faire sçavoir sur chacune le sentiment de Sa Majesté et de son conseil, où disant mon advis sur toutes choses, je me suis assez estendu au long et en ay encore entretenu particulierement ledit sieur de Brienne; mais je ne puis pas m'empescher de vous dire qu'on s'est extremement estonné que de si legeres occasions, qui, à le bien prendre, ne sont toutes que bagatelles, ayent neantmoins esté capables de remettre la division entre vous contre les ordres de Sa Majesté; et veritablement, si elle continuoit plus longtemps, cela seroit aussy peu advantageux à la grande estime que l'on a de vostre suffisance qu'au bien du service de Sa Majesté, qui en peut recevoir un notable prejudice, particulierement dans l'estat present des affaires, qu'on a lieu d'esperer que les advantages que nous avons sur nos ennemis les feront penser tout de bon à mettre leurs interests

à couvert par le moyen de quelque accommodement. Agreez la liberté Janvier 1645.
avec laquelle je vous en parle, puisque ces deux inconveniens me seroient infiniment sensibles.

Après avoir engagé les plénipotentiaires à la concorde, Mazarin leur indique la marche qu'ils doivent suivre en s'occupant d'abord des affaires d'Allemagne et d'Italie. Il les prévient que les Espagnols ont envoyé des émissaires pour s'efforcer de détacher la Suède de la France, et il les engage à surveiller leurs démarches.

LII.

Archives des Affaires étrangères. — Allemagne, t. III, p. 144, 149. — Copie du temps.

MAZARIN AUX PLÉNIPOTENTIAIRES.

(EXTRAIT.)

[Paris,] 21 janvier 1645.

Je croy vous devoir advertir que l'evesque de Boy-le-Duc[1], que le roy d'Espagne a nommé pour aller de sa part à Munster, est celui duquel ils se sont tousjours servis pour negocier avec MM. les Estats et avec M. le prince d'Orange, quand il s'est parlé de leur accommodement particulier, si bien que peut-estre pourroient-ils avoir resolu de l'employer à l'assemblée, afin d'introduire quelque nouvelle negociation avec les deputez de Hollande et les desunir d'avec nous, comme ça tousjours esté une de leurs plus fortes passions et comme ils travaillent sans cesse à cela prez de nos autres alliez.

M. le nonce, qui est en cette cour, en suite du discours que je luy tins sur le sujet des ministres d'Espagne, qui sont à Munster, escrivit à M. le marquis de Castel-Rodrigo les sentimens qu'on en avoit icy. Il y a fait faire response par l'internonce qui reside à Bruxelles, qui contient, en substance, qu'ils ont tout pouvoir de traitter et de conclure; qu'ils sont gentilshommes de bon lieu et ne sont pas inferieurs aux autres qui sont de delà.

[1] Bois-le-Duc, capitale du Brabant septentrional.

Janvier 1645. On sçait fort bien que M. Saavedra est bien gentilhomme, qu'il a de l'esprit, qu'il y a longtemps qu'il sert, et que quand il ne le seroit pas et qu'il auroit tous les deffauts du monde estant plenipotentiaire, il doit estre rescognu pour tel, et on traiteroit avec luy comme l'on a fait; mais tout cela n'empescheroit pas qu'on ne deut dire ce qu'on a dit, et croire que, quand veritablement le roy d'Espagne se resoudroit à la paix, il envoyeroit quelque personne de plus grande estoffe et qui ayt eu des employs plus considerables, particulierement apres en avoir desja nommé plusieurs de cette sorte.

Mazarin prévient les plénipotentiaires qu'on a arrêté à Paris et enfermé à la Bastille un nommé D. Diego de Casteluis, qui cherchait à faire évader les prisonniers de la Bastille et à entretenir des relations secrètes avec divers personnages, et même avec le duc d'Orléans.

LIII.

Archives des Affaires étrangères; Allemagne, t. III, p. 165, 171. — Copie du temps.

MAZARIN AUX PLÉNIPOTENTIAIRES.

EXTRAIT.

[Paris,] 26 janvier 1645.

Mazarin se plaint surtout, dans cette dépêche, de la conduite des Suédois :

Nous recevons des lettres de plusieurs endroits que les Suedois auroient envoyé une personne expresse en Angleterre pour traiter et conclure une ligue offensive et deffensive envers tous et contre tous avec le parlement; nous serions bien aises de sçavoir ce qui en est, ne pouvant pas nous resoudre à croire que la couronne de Suede ayt songé à faire un tel pas. Je vous prie de prendre la peine de le bien esclaircir; si cela est en sorte qu'on l'escrit, on auroit grand sujet de trouver estrange qu'aprez s'estre desja engagez dans la guerre de Dannemarck sans nostre participation [1], nous laissant sur les bras toutes

[1] Voyez t. I, p. cxv et cxvi de l'Introduction, les plaintes que la conduite des Suédois provoquait de la part de Mazarin.

les forces de l'Empire, et aprez que tous les jours les ministres de Suede escoutent des propositions comme a fait M. Salvius, sans vous en donner part, ils entreprissent encore à nostre insceu de semblables negociations où nous avons un notable interest, et que ce pendant nous demeurions si religieux et si fort reservez à toutes choses où, pour d'autres fins particulieres, ils peuvent avoir de l'aversion. A la verité, aprez le procedé qu'ils tiennent, il ne seroit pas juste que, de peur de les chocquer, nous n'osassions pas seulement tesmoigner de vouloir mesnager le duc de Baviere [1], ny procurer à luy et autres princes catholiques [des avantages] à la diminution de la puissance de l'empereur et de son autorité, ce qui doit estre le principal but de la Suede, aussy bien que de cette Couronne. Il y seroit bien rude qu'ils peussent proposer eux-mesmes de nouvelles alliances et des liaisons qui mesme sont contraires à nos interests, et que nous ne voulions pas escouter de simples propositions dont l'effect ne sçauroit que resulter à leur bien, puisque le Roy demeure tousjours dans la ferme et immuable resolution de ne conclure jamais rien que de leur consentement et de leur participation. Janvier 1645.

Il semble que c'est un grand mespris, et qu'ils se prevalent un peu trop du besoin qu'ils croient que nous avons d'eux; c'est une des plus fortes raisons qui m'a obligé à faire resoudre dans le conseil l'envoi d'un ambassadeur en Suede, afin que, se trouvant à la source des resolutions, il puisse representer toutes choses necessaires pour empescher, à l'advenir, de semblables coups et pouvoir remedier, à point nommé, aux differens que le progrez des negociations pourroit faire naistre entre vous et les ministres de Suede.

Je me trouve entierement interessé en la plainte que vous aurez à leur faire, parce que je ne cesse de crier en touttes rencontres qu'il ne faut non-seulement rien conclure, mais ne rien escouter sans le sceu de tous nos alliez, et, en effect, lorsque les Espagnols ont trouvé moyen de me faire sçavoir quelque chose touchant les affaires publicques, je

[1] Sur la conduite de Mazarin à l'égard du duc de Bavière, voy. t. I, p. XLIV et suiv. de l'Introduction.

Janvier 1645. vous jure que j'ay resté en inquietude jusques à ce que je vous l'aye fait sçavoir pour le leur communiquer.

J'estimerois à propos qu'en quelque bonne conjoncture leur faisant une relation de tout ce qui s'est passé et de la franchise de toutte nostre conduite, vous leur tesmoignassiez le juste sujet que nous avons d'estre un peu scandalisez de la leur.

Nous refusons constamment d'escouter aucune ouverture separement, ou nous la leur faisons sçavoir d'abord; nous consultons touttes choses avec eux aussy tost qu'elles nous tombent dans la pensée, avant qu'y prendre resolution, ainsy qu'il paroist en l'affaire d'Italie dont je vous ay escrit. Cependant, eux, à nostre insceu, en resolvent et traitent qui ne sçauroient estre plus importantes. Si nous gardions le silence en pareille rencontre, ils feroient sans doute un jugement desavantageux ou de nostre peu de prevoyance à ne cognoistre pas ce qui se passe, ou de nostre foiblesse à ne leur en oser tesmoigner un sentiment.

Il faudra presser le depart de M. le baron de Rorte[1]. Je vous prie de le bien instruire pour ce qu'il aura à faire pour les interests de cette Couronne, et pour maintenir tousjours une parfaite union.

Vous aurez belle matiere d'exciter MM. les Plenipotentiaires de Suede à correspondre à la sincerité de nos procedez par l'exemple de MM. les Estats des Provinces-Unies et de M. le prince d'Orange, auprez desquels les Espagnols ne sçauroient entreprendre la moindre tentative qu'ils ne leur tesmoignent sentiment de ce qu'on les croist capables de manquer à ce qu'ils doivent, et qu'aussy tost ils n'en donnent entiere cognoissance à Sa Majesté, sans se laisser piper aux flatteries et aux grands avantages qu'on leur propose pour les obliger à se desunir d'avec nous, et en effect, encore depuis peu, ledit sieur prince a fait retirer, avec assez d'esclat et quelques paroles d'aigreur, le sieur de Noirmont envoyé par Castel-Rodrigo, soubs d'autres pretextes, mais,

[1] T. I, p. 236. Il était résident de France près la reine de Suède. Il fut ensuite chargé de négocier à Osnabrück avec les représentants des puissances protestantes, et entre autres avec les Suédois.

en effect, pour faire de grandes offres au prince d'Orange, pour sa personne et pour sa maison, afin qu'il cooperast, par son autorité, à porter MM. les Estats à une prompte conclusion de paix ou de tresve avec la couronne d'Espagne, de quoy ledit sieur Prince a fait donner part à Sa Majesté, et l'ambassadeur de mesdits seigneurs des Estats me l'a encore representé à ce matin, protestant que tous les desseins et les artifices dont se servent les ennemis pour nous separer, ne serviront qu'à estreindre davantage nostre union. Janvier 1645.

Vous aurez sceu de Rome le depart de M. le cardinal de Valençay [1], et je vous apprendray son arrivée à Paris. La Reyne, au premier advis qu'elle eust par courrier exprez, depesché par M. le cardinal Bichi, de sa resolution, considerant la faute que commettoit une personne de sa qualité d'entreprendre un voyage en cachette, non-seulement sans son sceu, mais contre ses defences et ce qu'elle luy avoit fait plusieurs fois tesmoigner par le bailly son neveu [2] que son intention estoit qu'il la servist dans ladite cour, particulierement MM. les cardinaux de Lyon [3] et Bichi [4] estant obligez de revenir à la residence de leurs eveschez, depescha aussy tost le sieur d'Ivoy sur le chemin dudit sieur cardinal, pour lui ordonner de rebrousser sur ses pas et s'en retourner sans replique, au lieu d'où il venoit. Ledit Ivoy l'ayant manqué le long de la Loire, sur laquelle il s'estoit embarqué à Roanne, il arriva avant-hier dans Paris à une heure aprez minuit; aussy tost que Sa Majesté en fut advertie, elle luy envoya M. de Crequy, premier gentilhomme de la chambre, pour luy dire qu'estant fort estonnée qu'il eust entrepris ce voyage sans sa permission, Sa Majesté luy commandoit de sortir de Paris dans le mesme jour et dans quinze au plus

[1] Achille d'Estampes-Valencey ou Valençay, chevalier de Malte, général des galères de cet ordre, cardinal en 1643, mourut en 1646. (Voyez *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 250, note 4.)

[2] Henri d'Estampes, bailli de l'ordre de Malte, né en 1603. Il fut, dans la suite, grand prieur de Champagne, ambassadeur de France à Rome, et mourut en 1678.

[3] Le cardinal de Lyon était Alphonse-Louis du Plessis, frère du cardinal-duc de Richelieu, et archevêque de Lyon.

[4] Il a été question, dans le tome I, du cardinal Bichi, qui représentait à Rome les intérêts de la France, et était un des confidents du cardinal Mazarin.

Janvier 1645. tard du royaume. Ledit sieur cardinal n'ayant point donné une responce bien categorique à cet ordre, dont on pust conclure qu'il y satisferoit, Sa Majesté, aprez avoir fait assembler son conseil, se trouvoit obligée de passer à d'autres demonstrations pour ne voir pas l'autorité royale si notablement blessée par une desobeissance qui n'avoit point d'exemple; mais M. le nonce y ayant intervenu et luy ayant fait comprendre le tort qu'il se faisoit, il est sorty aujourd'huy de Paris, et, par la permission de Sa Majesté, donnera ordre, pendant quinze jours, à ses affaires particulieres; après quoy il reprendra sans faute le chemin de Rome.

Je me resjouis infiniment de ce que vostre bonne intelligence continue et s'augmente tous les jours; je vous proteste qu'un de mes souhaits plus ardens est de voir non-seulement l'union entre nous, mais, s'il estoit possible, une sincere amitié; vostre merite vous la doit faire desirer à tous deux, et, aprez tout ce qui s'est passé, je vous prie de considerer quelle gloire vous en acquerriez dans le monde. Je vous y exhorte aussy vivement que je le puis, et pour le service du Roy et pour le vostre particulier, et cependant, je demeure, etc.

LIV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 338 verso. — Copie du temps.

A M. D'ESTRADES.

[Paris,] 28 janvier 1645.

Monsieur,

Les avis sont trop publics à Bruxelles et ailleurs du voyage que le sieur de Noirmont est allé faire en Hollande, par ordre du marquis de Castel-Rodrigo, pour croire que je puisse vous en donner la premiere nouvelle. Il aura choisy sans doute, d'autres pretextes; mais le veritable sujet de son envoy, est pour faire des propositions d'un accomodement particulier de la couronne d'Espagne avec MM. les Estats.

La Reyne est trop asseurée de la fermeté de leur foy pour rien apprehender en ce rencontre ny en aucun autre pareil, et comme pour rien du monde, Sa Majesté non seulement ne concluëroit rien sans la participation et le consentement de mesdits sieurs les Estats, mais ne voudroit pas prester l'oreille à quelque proposition advantageuse qu'on luy sceut faire, si elle tendoit à traitter separement, elle se promet la mesme sincerité de conduite de tous ses alliez, notamment de MM. les Estats, et que touttes les diligences et les artifices des Espagnols pour nous desunir ne serviront qu'à produire un effect contraire et à nous estreindre davantage. Janvier 1645.

Je vous prie de voir, sans perte de temps, si vous ne pourriez point faire par delà des achats de poudre, comme a fait depuis peu, par ordre, le sieur Lope[1]; il faudroit que ce fust de la meilleure et au plus grand message[2] qu'il sera possible, dont Sa Majesté se repose bien volontiers sur vous, sçachant quel est vostre zele pour tout ce qui regarde son service. Vous pourriez en arrester jusques à deux cens milliers, et sur le premier avis que vous m'en donnerez, je vous feray remettre aussytost l'argent qui sera necessaire. Vous remarquerez, s'il vous plaist, qu'il faudra faire le payement en monnoye courante, et non pas en lettres de change, ou autrement il y auroit beaucoup à perdre. Vous pourriez mesme vous adresser, pour lesdites poudres, à M. le prince d'Orange, lequel, je m'asseure, ne trouvera pas mauvaise cette liberté, et vous assistera volontiers de son authorité en tout ce où vous pourrez en avoir besoin, soit pour en recouvrer, soit pour en avoir meilleur marché. Sur ce, je vous prie de me croire, etc.

[1] Ce Lope, ou Lopès, est probablement le personnage dont il a été question dans le tome I, p. 622, 623 et 682, des *Lettres de Mazarin*.

[2] Le mot *message* paraît pris ici dans le sens de *condition; aux conditions les plus avantageuses*.

Mai - 1645.

LV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 189 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 9 mars 1645.

(EXTRAIT.)

Après avoir promis à Turenne des renforts et des subsides, Mazarin continue ainsi :

La Reyne a trouvé bon que M. du Passage[1] servist de mareschal de bataille dans vostre armée, et je luy ay procuré une petite subvention, et telle que la disette où nous nous trouvons l'a pu permettre. Nous n'oublierons rien, affin que vous receviez le renfort de Mme la Landgrave de Hesse.

J'escris à M. Rosen; vous luy donnerez la lettre ou la supprimerez, si vous le jugez à propos, d'autant que je luy ay desjà une autre fois escrit la mesme chose. Au reste, vous me feriez tort, s'il vous tomboit jamais dans la pensée que vous eussiez un meilleur amy que moy.

LVI.

Manusc. de la Bibl. Mazarine, n° 1719, tome IV, f° 227 recto. — Copie du temps.

AL SIGNOR CARDINALE GRIMALDI, ROMA.

[Di Parigi,] li 25 marzo 1645.

Non mi sorprende punto il trovar in Vostra Eminenza tanto zelo et

[1] Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 98, 260 et 332. Turenne écrivait, le 4 février 1645, à Mazarin (*Mémoires de Turenne*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 382, 2e col.) : «Je supplie tres-instamment Vostre Eminence de demander à la Reyne que M. du Passage serve ici de sergent de bataille; encore que Vostre Eminence le cognoisse bien, je l'asseureray pourtant qu'il n'y a pas un plus honneste gentilhomme en France ny plus homme d'honneur.» Aimard de Poisieux, marquis du Passage, fut nommé maréchal de camp en 1646.

affetto per questa Corona, e tanta prudenza nella discussione degl'affari di cotesta Corte, et altri concernenti al servitio di Sua Maestà perche formai già soprà cio fondamentali concetti correspondenti à quel che vedo. Sia Vostra Eminenza sicura di ricevere da me in tutte le occasioni certi testimonii d'una sincera amiticia, e di potersi in ogni tempo promettere in buona forma la protettione di questa Corona. Mà come non mi pare ch'ella s'esplichi al segno ch'io vorrei sopra il cominciare à riceverne qualche effetto, et la maniera che sarebbe più conforme al suo gusto et interesse, la supplico doppo che havrà con maturità essaminato quel che più le convenga d'accennarmi liberamente come havrò à condurmi, perche ò troverò modo di farli tenere assistenze segrete senza che se ne possi penetrare cosa alcuna, ò la farò provedere de beni ecclesiastici senza che venghi ricercata à mettere le armi del Re sù la porta[1] ne à fare apparenze simili, giache Vostra Eminenza giudica questa introduttione più tosto nociva che utile al servitio di Sua Maestà. Attendo dunque precisa risposta in questo punto, non sapendomi persuadere, come ella, ancorche grande economa, possi supplire alle spese, che è obligata fare. Mars 1645.

Approvo quanto ella mi scrive intorno al signor Tobia Pallavicino, e circa il prencipe Thomassò, gl'affari di Genova, il duca di Parma, le cose d'Italia, l'impiego della sua persona in casa; devo dirle, che la materia è ben' discorsa, e che Vostra Eminenza vedia in effetto, quando il servitio del Rè permetta, che si prenda una buona rissolutione in quelle parti, come io sommamente desidero per il capitale che faccio de suoi prudentissimi avvisi.

Intanto la supplico à travagliare costì per i mezzi che giudicherà più opportuni, accio in quanto potrà permettere la costitutione presente di cotesta Corte, il nome francese, che è riverito da per tutto, non sia vilipeso in essa, massime che sempre che il Rè si stracchi d'havere pacienza, non mancano modi à Suà Maestà di farsi stimare ancora à Roma.

[1] Les cardinaux protecteurs des diverses nations étaient dans l'usage de placer au-dessus de leurs portes les armes du pays dont ils défendaient les intérêts.

Mars 1645. Monsieur di Gremonville[1] hà ordine di conferire con Vostra Eminenza quanto se gli scrive intorno alla promotione fatta, e d'ogn' altro affare concernente il servitio di questa Corona, onde non mi stenderò in oltra.

Se il Papa, e quelli che lo consigliano credono di haver talento di tener la Francia sodisfatta con darle buone parole e farli continue protestationi d'affetto, mentre le gratie effective si compartiscono à Spagnuoli e loro adherenti, s'ingannano all' ingrosso, perche, se bene i Francesi caminano all' in fretta, non lasciano di discernere il verò dall' apparente.

Io non hò dispositione alcuna à far nominare mio fratello al Cardinalato, ancorche la Regina, il duca d'Orléans et il principe di Condé in publico consiglio, e ciascheduno à parte mene habbino parlato cinquanta volte con la maggior premura del mondo. Mà è ben vero che il posto nel quale mi trovo, e la facilità di poter contribuire alla sodisfattione e gloria del Papa in cose di maggior rilievo, che quella dell' avanzamento di mio fratello, dovrebbe persuadere Sua Santità à non sfuggire l'occasione d'obligarmi con fare cosa gratissima alla Francia[2].

Io non sarò mai tacciato d'havere soverchia tenerezza per i miei, il che sarà ben comprobato dal tempo, e se non hò impedito che si faccino per parte di Sua Maestà offitii e diligenze per l'avanzamento di mio fratello è stato più per il servitio che risultarebbe alla Francia d'haver maggior numero di servitori in cotesta Corte, che per l'applicatione che io habbia all' avantaggio et agrandimento della mia casa. Io apro à Vostra Eminenza l'intimo del mio cuore liberamente, e con sincerità, come ad uno de migliori miei amici, à cui sog-

[1] Nicolas Bretel de Grémonville, nommé ambassadeur à Venise, devait passer par Rome et s'efforcer de ramener le pape à de meilleurs sentiments pour la France. (Voyez, sur M. de Grémonville, le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 930.)

[2] Il est inutile d'insister sur la dissimulation dont on peut accuser Mazarin dans toute cette affaire. La France se souciait très-peu de son frère, et les mémoires du temps prouvent que l'on reprocha vivement au cardinal d'avoir sacrifié l'intérêt national à des ambitions de famille.

giungo ancora, che io godo del posto, in cui Vostra Eminenza mi lasciò, senza alcun' ostacolo, ne appresso la Maestà della Regina, nè appresso il duca d'Orleans e prencipi del Sangue. Senza vanità posso dire confidentemente à Vostra Eminenza, che le sole difficoltà che io incontro sono di recusare continuamente le gratie che la bontà della Regina vorebbe compartirmi, al ricevimento delle quali li sudetti prencipi mi spingono à gara di maniera che, se le mie inclinationi fossero volte à mettere grandezze nella mia casa, ad arricchirmi, ad haver governi, piazze, e cariche, apparirebbe al mondo che il mio favore e credito non è inferiore à quello che alcùn altro habbia havuto. Mars 1645.

Vostra Eminenza puol dunque concludere, che havendo repugnanza à tali grandezze[1], mi rimangono tutte le spine che sono inseparabili dalli posti simili à quello che tengo. Mi consolo però nelle certe speranze, che essendo piaciuto à Dio di stabilirmivi senza alcuna mia diligenza, mi preserverà da ogni sinistro accidente, e mi assisterà, perche io procuri il suo maggior servitio nel maneggio degl' affari di questa Corona, li quali ogni giorno più apparisce che sono protetti dalla divina bontà, che inspira à quelli, che ne hanno la direttione, d'intraprendere arditamente le più difficili imprese accio alla fine si deponghino dagli nemici le speranze di risorgere col mettere il fuoco in questo Regno, e si rissolvino di acconsentire ad una pace, che con riputatione della Francia stabilisca ùn sicuro regno nella Christianità, che per verità assicuro Vostra Eminenza viene da me con passione desiderata.

Mi [s'è] scritto di buon luogo che il duca di Buglione tratta costì con li Spagnuoli di rendersi capo di ùn partito in Francia, e suscitare dissensioni tali che non cessino facilmente. Io non dubito punto dell' intentione del detto signore perche sono sicurissimo di quella della moglie[2],

[1] Les richesses immenses laissées par Mazarin, les bénéfices, les gouvernements dont il jouissait, les grandes alliances ménagées à sa famille, prouvent qu'il ne dédaigna pas les faveurs de la royauté.

[2] La duchesse de Bouillon était Fébronie de Berg, ou Bergues, dont il a été plusieurs fois question dans le tome I des *Lettres de Mazarin.* (Voy. p. 594-595, 664, 723.)

Mars 1645. e certo hà torto di volersi perdere per capriccio, quando, non ostante la sua condotta, hò adolcito lo spirito della Regina in modo, che hà ancora la porta aperta per essere uno dè più grandi et accreditati signori del Regno, e quando dovrebbe conoscere che non è in stato di condurre à fine cosa alcuna considerabile, la dispositione dè grandi non essendo di cimentarsi, e se il duca conclude con li Spagnuoli riconoscerà che il suo partito non ci darà molto da pensare, ancorche il cardinale di Valence[1], la casa di Vandomo et altri simili vi si unissero. Mi dispiace di vedere il detto signore in prociuto di perdersi senza rimedio, e che non conosca che, se li Spagnuoli non havranno il credito e le forze di costringere la Francia à rimetterli l'occupato, [non] siano per haverlo in farli rendere Sedan. Io hò servito il detto signore come egli sà et il fratello[2], come ogn' uno vede, onde mi sarebbe sensibile, se mi si togliesse il modo di continuare a dare segni della mia buona volontà al duca, perche il fratello è assolutamente dè miei maggiori e più sinceri amici, e servirà il Rè con la fedeltà et affetto che si puol desiderare, ancorche diversi scrivano per cosa certa che il duca tratta[3] ad ogni modo. Supplico Vostra Eminenza di fare le sue diligenze per penetrarlo, e forsi da suoi discorsi havrà campo dì farlo, nel qual caso restarà servita di accennarmi quello riconoscerà.

Se riesce vera la nuova arrivata questa matina della vittoria riportata dà Torstes[4] contro l'essercito imperiale composto di tutte le truppe dell' Imperio e della miglior parte di quelle di Baviera, come io non ne dubito punto, quelli che si aprestano à fare le loro sforzi per rilevare la casa d'Austria, havranno occasione di deliberare ancora prima di rissolversi.

[1] Il a été question, p. 127, de ce cardinal d'Estampes-Valençay, dont l'arrivée en France avait inspiré de vives inquiétudes à Mazarin.

[2] Turenne, frère du duc de Bouillon.

[3] On accusait le duc de Bouillon d'intrigues pour entraîner Turenne dans sa révolte contre l'autorité royale.

[4] Ce nom altéré est celui de Torstenson, qui, le 16 mars 1645, avait vaincu l'armée impériale en Bohême, près du mont Thabor. Grotius écrivait, le 30 mars-8 avril 1645 : «Quæ Francofurto veniunt litteræ nunciant magnam adhuc Cæsarianorum et Bavaricorum consternationem ex prælio ad Thaborem.»

Non sò quello responderei à Vostra Eminenza intorno al cardinale Antonio[1] e molto meno del cardinale Barberini[2], che non credo cambiato nelle maniere di trattare, e molto meno nelle sue inclinationi, e benche *vexatio det intellectum*, e che habbino li detti signori havuto sin' hora largo campo di riconoscere gl' effetti della loro condotta, et del poco credito che hanno dato alli loro veri servitori con grand' apparenza di temer sempre più, non cessando li loro nemici di sollecitare appresso del Papa la loro rovina, pero [no] vorrei rispondere che fossero per prendere il camino et abbraciare gl' espedienti per mettersi à coperto. Mars 1645.

Io non ardirei parlare del cardinale Antonio in consiglio essendo la piaga fresca et odiosissima la memoria del procedere, che hà tenuto in conclave, del quale per giuditio di Dio lui e la sua casa sono li primi à pagare il fio. Ad ogni modo supplico Vostra Eminenza di ben essaminare questa materia, et aprirmene confidentemente li suoi sensi. E vero però che nell' istesso tempo, che la Francia è irritata contra li Barberini è così impressa che il Papa sia intieramente Spagnuolo portato à departire à quel partito ogni gratia in pregiuditio di questa Corona; che se la Regina lo permettesse, si vederebbero strane cose, e monsignor Nuntio sà se io dico il vero, essendo rimasto stupito, che, non ostante le dichiarationi di Sua Maestà à favore di Suà Santità, li siano state fatte questioni stravagantissime sopra l'elettione di Sua Santità.

Il cardinale di Valencè non hà ricevuto gran sodisfattione e se haveva formato machine grandi sono tutte per terra. La condotta che hà tenuto non poteva meritare altro trattamento, è rimasto infermo à quindeci leghe di quì, ma havendo ricuperato la sanità, seguira adesso il suo viaggio à cotesta volta, senza che alle repplicate instanze di reverire la Regina sia stata data risposta favorevole, e senza accordarli alcuna delle gratie che hà dimandate, essendoli stato solamente risposto che complendo al suo debito in Roma deve promettersi che

[1] Antonio Barberini. (Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 910.) — [2] François Barberini, frère aîné du cardinal Antoine (*ibidem*).

Mars 1645. Sua Maestà, dimenticando il passato, li compartirà gl' effetti della sua bonta in modo che potrà trattenersi costì con decoro e commodità.

Hora vien d'arrivare il bali[1] suo nipote, che m'hà resa una sua lettera, e m'hà fatto per sua parte efficacissime instanze di permetterli, che possi vedermi à cinque ò sei leghe di quì per conferirmi cose di molta importanza per il servitio del Rè e per havere almeno questa consolatione di ritornare costì con sicurezza di dover essere assistito da me, quando la sua condotta mi obliglii à ciò. Non sò quello seguirà, ancorche io per me inclini à sodisfarlo, trovando che il Rè non vi riceva alcùn pregiuditio, et io dell' avantaggio. Tutto resti in Vostra Eminenza, à cui saro sempre servitore cordialissimo.

LVII.

Manusc. de la Bibl. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 190 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 27 mars 1645.

Monsieur,

Je ne puis vous dissimuler le desplaisir que j'ay des plaintes qui nous sont venues de plusieurs endroits contre les gouverneurs de Spire et de Mayence et quelques officiers de vostre armée, qui, ne se contentant point de vivre avec desordre et licence, ont peu consideré les defenses et les sauvegardes que le Roy a envoyées pour cela, entre autres le mespris que le gouverneur de Spire a fait de ce qui a esté envoyé en faveur de la Chambre impériale[2], est une chose

[1] Le bailli de Valençay, dont il a été question plus haut, p. 127, note 2.

[2] On a vu, dans l'introduction, en tête du premier volume des *Lettres de Mazarin*, p. XXIX, que cette Chambre impériale était le tribunal suprême de l'empire d'Allemagne.

fort injurieuse à l'autorité de Sa Majesté et de grand scandale à toute l'Allemagne, qui a veu que les Imperiaux, les Suedois, les Lorrains, etc., ont tousjours consideré ladicte Chambre, et qui voyent maintenant qu'elle est maltraitée par les François, de qui elle devoit vraysemblablement esperer un meilleur traitement que des autres. Cela l'a obligée à nous faire demander la permission de se retirer; ce qui seroit combler le scandale et le mauvais exemple; et particulierement en cette conjoncture, où nous sommes à la veille de la paix, et que nous avons protesté aux Allemans que nos armes ne se mouvoient en leur pays que pour leur bien et pour leur interest, ils verroient des effects tout contraires à nostre protestation; ce qui seroit les esloigner entierement de nous et nous oster leur affection, que nous voulons tascher de gagner, outre que c'est le moyen d'obliger les places que vous attaquerez à se deffendre jusqu'à la derniere extremité plustost que de tomber entre nos mains, et vous sçavez combien ces resolutions desesperées font consumer de temps et perdre d'hommes. Mars 1645.

On se plaint aussy extremement des violences et des concussions du vicomte de Courval[1], entre autres le comte de Nassau-Saarbrück, qui a des terres prez de Mayence, et qui est sous la protection de cette couronne. Je sçay bien que ceux qui souffrent ont tousjours coustume d'augmenter leurs souffrances et d'agrandir leurs maux. Je sçay aussy que la difficulté que vous avez eue de faire subsister les troupes vous a contraint de [vous] relascher à l'endroit des gens de guerre à des choses que vous n'eussiez point faites en un autre temps; mais que plusieurs soient passez aux excez, ce que je suis asseuré avoir esté fait sans vostre permission et sans vostre sceu, c'est à quoy vous devez absolument pourvoir à l'avenir, comme je ne doute point qu'en estant

[1] On a vu plus haut que le vicomte de Courval avait été nommé gouverneur de Mayence. Cette place était loin d'être alors aussi forte qu'elle l'est devenue. Turenne écrivait à Mazarin : «Pour ce qui est de Mayence, en faisant donner 20,000 francs à M. de Courval, il mettra ce lieu-là en assez bon estat, ce qui est tres-necessaire, estant un fort mechant lieu pour se deffendre.» (Lettre du 4 février 1645, citée dans les *Mémoires de Turenne*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 381.)

Mars 1645. averty, vous ne le fassiez. Outre que le mespris qu'on a fait des sauvegardes et des ordres du Roy, non-seulement ne se peut excuser, mais encore se doit chastier. De cela, je m'en suis ouvert plus particulierement à M. de Beauregard, auquel vous donnerez creance, pour vous le faire sçavoir, et surtout affin que vous fassiez faire à la Chambre imperiale les civilitez que vous jugerez à propos, affin qu'elle en demeure contente, et le meilleur traittement qui se pourra, affin qu'elle ne quitte point Spire, luy promettant et à tous les autres que ce bon traitement s'augmentera à mesure que les armes du Roy feront progrez de là le Rhin, à quoy toutes choses sont disposez, notamment aprez la victoire que M. Torstenson vient de gagner[1], qui contiendra sans doute Mercy de passer le Danube et de vous laisser libre tout ce qui est au deça. Je ne doute point que vous ne sçachiez tirer tous les avantages possibles d'une sy favorable conjoncture.

Vous ne trouverez point mauvais que, dans la profession que je fais d'estre plus que personne vostre serviteur, et que dans la passion extreme que j'ay qu'on ne puisse rien trouver à desirer en vostre conduite, je vous aye averty de ce que dessus, sçachant principalement que, sy vous en eussiez eu connoissance, vous y eussiez apporté le remede convenable.

Mme la Landgrave nous a fait prier que M. le prince de Würtemberg pust commander les deux mille hommes qu'elle doit fournir pour vostre armée, se promettant qu'il seroit fort capable de les maintenir, ayant longtemps servy dans l'infanterie et dans l'armée que vous commandez. On ne luy a rien voulu promettre sur cela qu'on n'eust vostre avis. Il me semble pourtant qu'ayant du credit comme il a dans [l'Empire], il luy seroit fort facile d'y faire quelque corps considerable de gens de pied, maintenant que vous estes en estat de vous y establir, et vous sçavez que c'est là vostre plus grand besoin, et ce qui nous a tousjours fait le plus de peine. Sy, neantmoins, il y avoit quelque chose qui vouscho-

[1] Torstenson avait vaincu les Impériaux le 16 mars 1645, comme on l'a vu plus haut p. 134, note 4.

quast en ce commandement, nous tascherons de nous excuser le plus civilement qu'il nous sera possible. Mars 1645.

Nous allons faire faire de puissans offices auprez de M. le mareschal Torstenson pour recouvrer, par eschange des prisonniers qu'il a faits, les nostres que le duc de Baviere et Hasfeld tiennent, surtout Ohem, Schombek, Clou et Colhas[1], ce que vous ferez sçavoir à l'armée, affin que les Allemans voyent le soin qu'on a d'eux. Je ne repeteray point icy ce que je vous ay escrit de M. le marquis de Pomart[2], me promettant que vous le trouverez tel, en effect, que je vous l'ay representé. Il fera travailler avec soin et diligence à la levée de deux mille fantassins italiens pour les faire venir en vostre armée. Que sy, neantmoins, il arrivoit, ce que je ne croy pas, qu'il y eust avec le tems quelque chose dans son employ dont vous ne fussiez point satisfait, croyez que j'ayme à tel point vostre contentement, que je trouverois moyen de l'en retirer avec honneur, ainsy que je vous l'ay mandé.

Je tascheray avec le temps de faire tomber le regiment de M. d'Oysonville entre les mains de M. de Beauregard, que je considereray tousjours beaucoup, à cause que vous l'aimez et à cause que je le trouve fort honneste homme, et le tiens homme de service.

Le neveu de M. d'Erlac[3] est party d'icy fort persuadé que son oncle devoit tenir bonne correspondance avec vous, et contribuer, sans exemption, tout ce dont vous auriez besoin qui deppendroit de luy. Je croy qu'il le fera ainsy, et je vous prie aussy, de vostre costé, de mesnager son humeur, qui consiste principalement en ce qu'on luy fasse connoistre qu'on estime sa personne et qu'on fait cas de ses avis.

[1] Oheim, Schimbeck ou Kimbeck, Colhas, dont il a été question dans le tome I des *Lettres de Mazarin,* étaient des chefs des Weymariens faits prisonniers à Dütlingen.

[2] Turenne écrivait à Mazarin le 4 février 1645 : « Vostre Eminence connoist mieux que moi M. le marquis de Pomart, qui, à ce que je crois, n'a pas eu d'employ de toutes ces guerres-cy. » (*Mémoires de Turenne,* édit. Michaud et Poujoulat, p. 382.) Prosper de Gonzague, marquis de Poma, Pomart ou Pomare, était entré au service de la France en 1636.

[3] Sigismond d'Erlach, dont il a été déjà question dans le tome I des *Lettres de Mazarin.* Voyez aussi les *Mémoires historiques concernant le général d'Erlach* (Yverdun, 1784, 4 vol. in-8°).

Avril 1645. M. du Passage partit d'icy fort satisfait avec les expeditions de la charge que vous luy avez procurée[1] avec un petit *ajusto di costa*[2], que la Reyne luy a fait donner, comme aussy au sieur de Beauregard. Tous ceux qui meriteront vostre recommandation recevront le mesme traitement, et, en mon particulier, je les serviray avec grand plaisir, faisant une veritable profession d'estre, etc.

Nous avons suject d'esperer de grands progrez en Flandres cette campagne, MM. les Estats s'estant resolus, par les offices puissans que nous avons faits auprez d'eux, de faire une levée extraordinaire de dix mille hommes en Liege et du costé de Westphalie, ce qui affoiblira les levées de Lamboy[3] et celles de Gleen[4].

LVIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome III, p. 583-590. — Copie du temps.

AUX PLÉNIPOTENTIAIRES.

[Paris,] 7 avril 1645.

(EXTRAIT.)

[Avant-hier] il arriva en cette ville un pere jesuite, confesseur du duc de Baviere, que Son Altesse a envoyé vestu en prestre seculier et l'a adressé chez le marquis de Narmoustier[5], lequel, depuis sa prison, a tenu avec un de ses ministres[6], par permission du Roy, quelque commerce de lettres pour essayer de procurer la liberté aux officiers qui sont entre ses mains, comme il nous a reussi. Il a fait instance de me voir pour affaires importantes; ce que la Reyne a trouvé bon et m'a commandé de faire, pour les advantages que la cause commune pou-

[1] On a vu (p. 130) que c'était la charge de sergent de bataille.

[2] Aide pour entrer en campagne.

[3] Général qui commandait les troupes espagnoles dans les Pays-Bas.

[4] Général des troupes du cercle de Westphalie.

[5] Sur le marquis de Narmoutier ou Noirmoutiers, voyez t. I, p. 350, 525 et 689.

[6] Un des ministres du duc de Bavière.

voit retirer de ces ouvertures, notamment faites dans la conjoncture de la perte d'une bataille par le parti contraire. Avril 1645

Aprez m'avoir rendu une simple lettre de son maistre remissive sur luy, il m'exposa sa creance qui consistoit :

Premierement en de grandes protestations d'affection pour cette Couronne de la part dudit duc; de sa passion pour le service du Roy, pour la personne particuliere de la Reyne et pour la gloire de sa regence; de desir de s'attacher estroitement avec la France, avec des exagerations que je ne sçaurois assez bien vous exprimer; que ledit sieur duc s'estoit tenu sensiblement obligé des favorables traitemens que ses ministres avoient receus à Munster de ceux de Sa Majesté; qu'il luy en rendoit les plus vives graces qu'il luy estoit possible, et en conserveroit à jamais un parfait ressentiment.

De là il passa dans de grandes doleances de la maison d'Austriche et des sujects de plaintes qu'ils luy avoient donnés, reconnoissant fort mal ses services et la conduite qu'il avoit tenue avec eux.

Que la mauvaise intention que les Espagnols avoient contre luy, luy estoit fort connue; qu'estant vieux et cassé et ses enfans jeunes, il avoit grand suject d'apprehender pour eux, sy Dieu l'appeloit à soy avant que tous ces mouvemens-cy fussent appaisés; qu'il esperoit de la bonté de Sa Majesté qu'elle ne trouveroit pas mauvais qu'il recourust à la France et à sa protection dans des termes qui ne blesseroient pas ce qu'il doit comme prince de l'Empire.

Il fit ensuite instance d'une cessation d'armes avec l'Empire, representant que toutes les paix ont tousjours commencé par quelque suspension et qu'il est malaisé de les pouvoir jamais conclure sy les armes ne sont arrestées; qu'au cas qu'il y eut trop d'obstacles et de difficultés pour cette cessation avec l'Empire, que l'on pourroit du moins la faire avec le duc, son maistre, dans les asseurances qu'il ne donneroit aucune assistance aux ennemis de cette Couronne; ce qui seroit une espece de neutralité.

Qu'il recognoist fort bien que presque tous les interests que la France peut prendre en Allemagne dans la conclusion de la paix sont les siens,

Avril 1645 et que son bien, sa seureté et celle de ses enfans s'y rencontre advantageusement; que cette consideration doit faire d'autant plus ajouster de foy à la sincerité de ses protestations, dont il feroit connoistre encore mieux la verité par les effects dans le cours de la negociation de la paix.

Pour conclusion, que ledit duc supplie tres-humblement la Reyne d'avoir la bonté de proteger ses interests.

La response que je luy ay faite, aprez avoir donné part de tout à la Reyne en presence de Monsieur et de M. le Prince, a esté que la Reyne recevoit fort volontiers et avec plaisir les protestations que M. le duc de Baviere luy fait de son affection envers sa personne et envers ce royaume; que Sa Majesté l'a tousjours extremement estimé et croit bien que les avances qu'il fait sont tres-sinceres; que je le priois pourtant de trouver bon que je luy dise avec franchise que les discours que Son Altesse tenoit dans l'affaire de Tütlingen[1] n'estoient pas fort conformes à ceux-cy, quoyque ses interests fussent alors les mesmes qu'ils peuvent estre aujourd'huy, et qu'ainsy Sa Majesté ne sembloit devoir ce changement qu'à la prosperité plus grande de ses affaires; que cela n'empescheroit pas que ledit sieur duc ne trouvast toute bonne correspondance quand il voudroit faire suivre ses offres des effects, ainsy qu'il en avoit le moyen dans la negociation de la paix et autrement; que les affaires ne sont pas en estat que Sa Majesté puisse rien entendre sur la cessation d'armes qu'il desiroit avec l'Empire ou au moins avec luy; que Sa Majesté ny ses alliez ne songent pas à diminuer le feu de la guerre par une suspension, mais à l'esteindre tout à fait par une bonne paix; et que, quand mesme il [y] auroit des raisons qui peussent convier Sa Majesté à prester l'oreille aux propositions dudit sieur duc, cela ne seroit qu'à dessein d'en advertir les ministres du Roy à Munster avec ordre d'en conferer avec ceux de la couronne de Suede pour faire tous ensemble la response et prendre la resolution qui seroit concertée dans le lieu qui est destiné à la negociation de la paix, hors duquel tout le monde doit sçavoir une fois pour toutes qu'il n'y a rien à traiter ny

[1] Ou Dütlingen. Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 475-479.

conclure avec Sa Majesté; que je ne sçavois pas, sy les succez des armes estoient aussy favorables au party où est engagé M. de Baviere comme ils le sont au nostre, sy Son Altesse soustiendroit la maxime que les traités de paix devoient tousjours commencer par une suspension; que, pour ce qui regarde les interests dudit sieur duc, Sa Majesté, autant que les interests du Roy et ceux de ses alliez le pourront permettre, le favorisera, sy ledit sieur duc, dans la negociation de la paix, fait paroistre par des effects que sa conduite est telle qu'il proteste icy la vouloir tenir; et enfin que ledit sieur duc a un beau champ pour employer utilement son adresse et son authorité à l'accomplissement d'un sy grand ouvrage et sy important comme celuy d'establir le repos public, puisque le mauvais estat des affaires de l'Empereur en Allemagne, et la decadence visible de celles du roy d'Espagne de tous costés, avec une telle foiblesse que nous n'en devons pas craindre la resource [1], donneront lieu à Son Altesse, agissant vigoureusement, de faire conclure la paix en peu de temps, à laquelle il pourroit asseurer Son Altesse que Sa Majesté, la couronne de Suede et tous ses alliez, sont portez avec sincerité et affection; enfin que toute la maison d'Austriche aura grande obligation à qui viendra à bout de ce grand ouvrage, quoyque malgré les Espagnols, chacun voyant fort bien que le meilleur moyen pour sortir du mauvais pas où ils sont et nous empescher et nos alliez de faire de plus grands progrez, c'est celuy de nous obliger à mettre les armes bas par un accommodement. Avril 1645.

Voilà toute la response qu'il a eue de moy et tout ce qui s'est passé avec luy dans nostre entreveue, dont vous donnerez, s'il vous plaist, part à MM. les ministres de Suede, leur confirmant de nouveau que tous ceux qui pretendent d'introduire quelque negociation secrete et particuliere en cette cour se doivent desabuser, parce que la resolution de Sa Majesté est de sacrifier plustost tous les avantages imaginables que de manquer à la correspondance sincere qu'elle veut conserver religieusement avec tous ses alliez, et notamment avec la couronne de

[1] C'est-à-dire qu'il puisse s'en relever.

Avril 1645. Suede. Cependant cet envoyé, quoyque incogneu icy à tout le monde et sans le sceu de qui que ce soit, et, par consequent, y pouvant faire tout le sejour que nous eussions voulu, s'en retourne dez demain.

LIX.

Manusc. de la Bibl. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 191 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 11 avril 1645.

(EXTRAIT.)

Mazarin l'engage à étendre son armée au delà du Rhin et à y maintenir le plus de discipline possible; il continue ainsi :

Pour ce qui est des interests de M. vostre frere, encore que, suivant tousjours comme il fait les instructions de Madame sa femme[1], sa conduite soit fort contraire à ceux du Roy, neantmoins, pour l'amour de vous, et à cause de la part que le sang et vostre bon naturel vous obligent de prendre en ce qui le touche, je ne verray point de jour de le pouvoir servir que je ne le fasse, et, pour cet effect, j'attendois la visite de Mademoiselle de Bouillon[2], dont vous m'avez escrit; mais, estant tombée malade, j'attendray que sa guerison me donne moyen de m'entretenir avec elle de ce qui concerne les affaires de M. vostre frere, ou bien je tascheray de trouver le tems de l'aller voir affin d'arrester avec elle ce qui se pourra faire sur ce suject.

Depuis vous avoir escrit ce que dessus, il nous est venu nouvelles

[1] Turenne écrivait à Mazarin le 31 mars 1645 : «Pour ce que Vostre Eminence me mande de ce que ma belle-sœur dit, je croy qu'elle est bien persuadée que je ne suis point capable de sortir de mon debvoir. Je la supplieray tousjours de traicter mon frère le plus favorablement qu'il sera possible, ne paroissant point qu'il fasse rien contre le service du Roy.» (Voyez, sur le duc de Bouillon, qui était sorti de France, le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 663-664.)

[2] Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 595.

des progrez que vous faites dans la Souabe[1]. Vous pouvez croire combien sensiblement j'en suis touché et pour l'interest des affaires du Roy et pour celuy de vostre reputation, que je ne cheris pas moins que vous mesme. Mais aprez cela permettez-moy de me plaindre de ce que nous l'apprenons par d'autres; ce qui nous satisferoit bien d'une autre maniere sy c'estoit par vous, et qu'encore que je n'ignore point l'aversion que vous avez des gazettes, il me semble que vous ne devriez pas envier un sy juste contentement à vos amis, qui n'en peuvent recevoir de petit de tout ce qui tourne à vostre advantage. Avril 1645.

Vous trouverez bon encore que je vous die que c'est maintenant le tems que l'armée est en bon pays et dans l'abondance de toutes choses d'y introduire l'ordre qui, outre qu'il servira à la faire mieux subsister, vous donnera une reputation qui vous rendra facile ce à quoy, sans cela, vous auriez trouvé de la resistance. Vous vous souviendrez donc, s'il vous plaist, de l'hyver et d'empescher que ce qui se peut conserver pour la subsistance des soldats ne se dissipe.

Cela seroit estrange sy, touchant comme ils font de l'argent du Roy et ayant de sy bons quartiers, on ne pouvoit mettre parmy eux une bonne regle, comme il y en a dans l'armée de Baviere. Je sçay que vous n'avez pas besoin de cet avertissement, et que vous sçavez [trop] de quelle importance est la discipline dans une armée pour manquer à l'establir dans la vostre autant qu'il vous sera possible; aussy ce que je vous en escris est plustost par forme de discours et pour le contentement que j'ay de m'entretenir avec vous, que pour la creance que j'ay qu'en cela vous ayez affaire de mes avis.

[1] Les *Mémoires de Turenne* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 385) parlent de la marche de son armée en Souabe : « M. de Mercy se retira vers la Souabe. et M. de Turenne. ayant suivi sa marche, passa auprès d'Heilbronn, où les ennemis avoient garnison et arriva à Suabeschal avant M. de Mercy, qui avoit ses mareschaux des logis à la porte de la ville. Mais, comme M. de Turenne fit promptement avancer ses dragons, les bourgeois ouvrirent les portes, etc. Le nom de la ville citée dans les *Mémoires de Turenne* est altéré; il faut lire *Schwæbische-Hall*, place située sur le Kocher et souvent appelée simplement *Hall*, ou *Hall-en-Souabe*. Turenne remonta ensuite vers le nord et prit ses quartiers près de Mergentheim ou Mariendal, sur la Tauber.

Avril 1645. Vous n'avez pas besoin que je vous exhorte d'entretenir bonne correspondance avec M. Torstenson, mais il importe que vous vous prevaliez de la conjoncture presente pour retirer les prisonniers que l'Empereur et le duc de Baviere nous detiennent; on en peut faire eschange, et nous payerons aux Suedois l'argent auquel ceux qu'ils ont faits en la derniere bataille seront taxez pour leur rançon. Vous pourrez ajuster cela par le moyen du sieur d'Avaugour, qui est auprez M. Torstenson de la part de Sa Majesté. Nous luy avons escrit de suivre en cela vos avis et vos ordres; vous sçavez lesquels de nos prisonniers sont ceux qui nous sont les plus necessaires, et qui doivent estre retirez preferablement aux autres. Nous remettons à vostre prudence de gouverner cette affaire, de quoy vous nous avertirez.

Nous escrivons à Madame la Landgrave qu'elle apprendra de vous sy elle doit envoyer les deux mille hommes ou les garder. Son resident m'a encore asseuré que vous ne pourriez pas seulement disposer desdits deux mille hommes, mais encore de toute son armée en cas de besoin. Il est arrivé icy un deputé de l'electeur de Mayence qui se plaint fort du mauvais traitement qu'on reçoit à Mayence du vicomte de Courval, et proteste qu'il auroit bien volonté de s'accommoder avec la France, mais qu'il ne voit point de seureté pour l'observation des choses promises, à cause du deportement dudit vicomte de Courval. Je vous supplie de faire examiner au vray la nature de ces plaintes, et de croire que je suis sans reserve, etc.

Quant à M. de la Tremoille[1], j'avois desja prevenu, par le soin que j'ay eü de ses interetz, la recommandation que vous m'en faites. Le merite de sa personne et la proximité qu'il a avec vous seront tousjours deux choses qui me seront tres-considerables. Je crois que, s'il

[1] Turenne avait recommandé à Mazarin le duc de la Trémouille. Il écrivait au cardinal le 26 mars 1645 : «J'ai sceu comme M. de la Tremoille a eu quelque demeslé en Bretaigne. Je supplie trez-humblement Vostre Eminence de ne le vouloir point abandonner en ce rencontre. Elle sçait qu'outre l'interest de M. de la Tremoille, celuy de ma sœur m'est extremement cher.» (*Mémoires de Turenne,* édit. Michaud et Poujoulat, p. 384.) Henri de la Trémouille avait épousé, en 1619, Marie de la Tour, qui était sœur de Turenne. Ce duc de la Trémouille mourut en 1674.

vous escrit, il vous rendra tesmoignage de la satisfaction qu'il a de moy. Avril 1645.

Ce que vous m'escrivez de procurer à M. du Tot une charge de sergent de bataille dans vostre armée, aprez cette campagne, n'est que trop juste; ses services et les pertes qu'il a fait de ses freres meritent bien cette reconnoissance de la part de Sa Majesté. Je l'ay veu et luy ay tesmoigné l'estime que vous faisiez de sa personne, et le soin que vous aviez eu de faire office en sa faveur, pour luy obtenir la charge de sergent de bataille.

LX.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome III, p. 632-639. — Copie du temps.

AUX PLÉNIPOTENTIAIRES.

Paris, 15 avril 1645.

(EXTRAIT.)

Le pere jesuite, confesseur du duc de Baviere, dont je vous ay escrit par ma precedente, et qui, pour le peu que je l'ay veu, m'a semblé assez franc et sincere, a receu de nouveaux ordres de son maistre, dont il a pris l'occasion de me parler en venant me dire adieu pour s'en retourner: ce que l'on luy avoit prescrit ainsy que je vous ay desjà mandé.

La substance est que M. de Baviere prie le Roy de recevoir sous sa protection luy, sa maison et ses Estats, et demande la mesme grace pour M. l'electeur de Cologne son frere, et ses Estats, à condition que ny l'un ny l'autre ne donneront aucune assistance de gens ny d'argent contre cette Couronne ny ses alliez, contre lesquels ne s'exercera aucun acte d'hostilité, priant que, pendant que l'on sera dans cette negociation pour en faire le traité, les armes ne soyent employées à se choquer et que l'ordre en soit envoyé à M. le mareschal de Turenne; supplie que Sa Majesté ne trouve mauvais que Son Altesse retienne cependant, et jusques à la conclusion de la paix, ses troupes pour la deffense de ses Estats, et pour n'estre exposé aux violences de ceux qui voudroient l'y troubler; s'asseure que Sa Majesté voulant faire la

Avril 1645. mesme grace aux cercles de Franconie, Souabe et Baviere, ils la tiendront à grande faveur, le tout à condition que Sadite Majesté protegera lesdits sieurs electeur et cercles[1] envers tous et contre tous; qu'il les maintiendra en toutes leurs dignitez, preeminences, libertez, droicts et privileges, et ne sera desrogé à l'immediate subjection qu'ils ont à l'Empire romain ny tenus de rien faire contre Sa Majesté imperiale, demeurant en son entier l'obligation du serment de fidelité qu'ils luy ont, et que les conditions susdites seront en termes exprez inserez dans les actes que l'on fera de la protection qu'ils demandent.

Mazarin transmet ces propositions aux plénipotentiaires, afin qu'ils se concertent avec les Suédois sur la conduite à tenir, et il termine ainsi :

Dans le poinct que je finissois cette depesche, il arrive un courrier de Rome avec nouvelles de l'assassinat commis en la personne du resident de Portugal, dont l'on a arquebusé en plein jour le carosse[2], et luy a eu grande peine à se sauver aprez y avoir perdu de ses gens; cette action demeurant impunie, et ainsy le droict des gens violé par l'injustice de nos ennemis, qui tranchent des maistres de Rome, il faudra bien que Sa Majesté songe à prendre ses resolutions pour ne pas voir tout

[1] Voyez, sur les cercles de l'empire d'Allemagne, Introduction, t. I, p. XXVIII, XXIX.

[2] L'évêque de Lamego, résident de Portugal à Rome, avait été attaqué par les Espagnols dans les rues de Rome, comme le raconte Nicolas Bretel de Grémonville dans une lettre adressée au comte de Brienne, secrétaire d'État : «Comme il [le député de Portugal] revenoit dimanche dernier de la Madona del Popolo, parmi tout le peuple de Rome qui venoit de voir passer une cavalcade des ambassadeurs extraordinaires de Lucques, il fut attaqué par cinquante bandits napolitains, domestiques de l'ambassadeur d'Espagne, lesquels, à coups d'arquebuse et d'espée, se ruerent sur son carrosse, tuerent un gentilhomme qui estoit avec luy, blesserent grievement son cocher, et, ayant tiré sur luy trois coups dont ils pensoient l'avoir tué, le laisserent sur la place sans que neantmoins il ayt esté blessé. Ensuite ces assassins se retirerent effrontement, à la barbe des sbires, dans le palais de l'ambassadeur d'Espagne.» Gremonville, décidé à obtenir satisfaction d'un attentat dirigé contre un évêque qui s'était mis sous la protection de la France, écrivait, le 6 mars 1645, au secrétaire d'État Brienne, qu'il avait fait entendre les remontrances les plus énergiques. «On sçauroit, avait-il dit à Innocent X, s'il estoit pape ou non, c'est-à-dire s'il vouloit regner avec autorité ou se rendre honteusement le capelan des Espagnols.» Les plaintes restèrent sans résultat, et Grémonville sortit de Rome.

à fait avilir le nom françois dans cette cour là pendant qu'il est relevé partout malgré l'opinion de nos ennemis. [Avril] 1645.

Le comte de Peñaranda [1] couche ce soir à Bourg-la-Reyne et demain à Louvre en Parisis. J'ay envoyé un gentilhomme luy faire compliment de ma part et sçavoir s'il avoit besoin de quelque chose et estoit servy et honoré comme Sa Majesté en a donné les ordres.

LXI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 200 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] avril 1645 [2].

(EXTRAIT.)

Mazarin, après avoir rappelé qu'une subvention extraordinaire a été accordée à la Landgrave de Hesse, et que Turenne doit traiter directement avec elle pour la réunion de ses troupes, ajoute :

Nous venons de recevoir avis que les Suedois faisoient une jonction des troupes de Hesse [3] avec celles de Kœnigsmark pour entrer dans le haut Palatinat, et estre plus proches de M. Torstenson. Nous en avons encore un autre qui porte que le duc Charles, Gleen et Lamboy, devoient assembler leurs forces pour entreprendre sur Mayence et Bacarat, et faire diversion en faveur du duc de Baviere. Sy ces avis se trouvent veritables, et particulierement le dernier, ce sera à vous à vous prevaloir des troupes de Madame la Landgrave, et les employer ainsy que vous le jugerez à propos, tant pour deffendre nos conquestes du Rhin, que pour asseurer celles que vous aurez faites au delà.

[1] Gaspard de Bragamonté, comte de Peñaranda, avait été nommé plénipotentiaire d'Espagne au congrès de Munster.

[2] Cette lettre, qui ne porte pas de date précise dans le manuscrit, me paraît être du mois d'avril. Elle est antérieure à l'échec essuyé par Turenne à Mariendal.

[3] Cette jonction affaiblit Turenne et fut une des causes de sa défaite.

[Avril] 1645. Que sy ce second avis ne se trouvoit pas veritable, et qu'il n'y eust aucun suject de craindre du costé du Rhin, et sy d'ailleurs vous jugiez plus à propos de laisser faire la jonction des troupes hessiennes avec les suedoises, lesquelles entrant dans le haut Palatinat y attireroient sans doute celles de Baviere, et vous laisseront exposé tout ce qui est de deça le Danube, en ce cas faittes fortement sentir aux Suedois le zele et la sincerité avec lequel nous agissons pour l'interest de la cause commune, puisque, pour cela, nous abandonnons le nostre particulier et leur laissons les troupes de Hesse, dont Madame la Landgrave nous a offert la disposition, et à laquelle nous fournissons de sy notables subsides tant ordinaires qu'extraordinaires pour les maintenir. Vous les ferez aussy souvenir de quelle maniere nous en usasmes quand ils eurent besoin desdites troupes à Bernbourg.

Enfin estant sur les lieux et dans les occasions, et ayant devant les yeux tous les changemens qui arrivent à toute heure à la guerre, vous pouvez mieux juger que nous, qui en sommes esloignez, ce que vous aurez à faire, et nous ne doutons point que vous ne preniez tousjours le party le plus convenable au bien des affaires de Sa Majesté.

Nous vous envoyons M. le prince de Würtemberg[1] pour travailler à la levée d'un regiment de gens de pied, ce que nous presumons qui luy sera facile, maintenant que le Würtemberg, où il a du credit, luy est ouvert. Vous luy donnerez toutes les facilitez et commoditez necessaires pour cela, et sy, aprez la levée dudit regiment, vous trouvez à propos qu'il serve dans vostre armée, à quoy je ne voy point de dif-

[1] La lettre suivante, qui se rapporte à l'expédition du duc de Würtemberg, sert encore à fixer la date de la lettre de Mazarin. Le Roi écrivait à Turenne le 19 avril 1645. «Mon cousin, ayant sceu le dessein qu'a mon cousin le duc de Würtemberg d'aller en Souabe, avec esperance que son voyage produira quelque bon effect pour la cause commune, je fais cette lettre pour vous dire, par l'advis de la Reyne regente, Madame ma mere, que je trouve bon et desire que vous teniez correspondance avec luy et luy aydiez à ce que vous verrez pouvoir reussir au bien et advantage de cette Couronne et des princes mes alliez, et la presente n'estant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ayt, mon cousin, en sa sainte et digne garde.» (*Mémoires de Turenne*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 386.)

culté, vous l'y retiendrez, sinon nous trouverons moyen de l'employer ailleurs à son contentement; sur quoy vous nous ferez sçavoir, s'il vous plaist, vostre sentiment. Mai 1645.

On a envoyé ordre à celuy qui commande le regiment de Montausier de vous fournir les hommes que vous luy aviez demandez; mais ce sera à condition que vous les mettrez dans les places du Rhin, affin qu'ils puissent s'y conserver et attendre ceux que M. de Montausier y doit envoyer d'icy pour mettre son regiment à huit cents hommes, à quoy il s'est obligé. Cette consideration avoit empesché le commandant dudit corps de vous donner d'abord la satisfaction que vous aviez desirée, et ainsy vous aurez ce que vous pretendez en retirant des places un nombre de soldats esgal à celuy qui y entrera du susdit regiment. Je me promets aussy que les compagnies d'augmentation pour le mien seront arrivez.

Bien que la conduite de M. vostre frere[1] soit telle, qu'il se ferme touttes les portes par où il pourroit rentrer aux bonnes graces de la Reyne, et qu'il soit dans un perpetuel commerce d'intrigues et de traitez avec les ministres d'Espagne et de l'Empereur, de quoy nous sommes bien avertis, je vous promets neantmoins, s'il vient à reprendre le bon chemin, de m'employer [en sa faveur] pour l'amour de vous.

LXII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 372 verso. — Copie du temps.

A M. LE PRINCE[2].

[Paris,] 6 mai[3] 1645.

Monsieur,

J'ay pris la liberté de dire à M. de la Roussiere ce qui est arrivé

[1] Le duc de Bouillon.

[2] Henri II de Bourbon, prince de Condé. (Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 170.)

[3] Le manuscrit ne donne pas de date précise pour cette lettre; mais, d'après plusieurs indications que j'ai signalées en note, elle doit avoir été écrite dans les premiers jours du mois de mai 1645. Je lui ai assigné approximativement la date du 6 mai.

Mai 1645. de plus considerable depuis le despart de Vostre Altesse pour luy en rendre compte; maintenant je luy depesche ce gentilhomme exprez pour me raporter des nouvelles de la santé de Vostre Altesse en laquelle ma satisfaction n'est pas moins interessée que le bien de l'Estat, et, en luy renouvellant les sinceres protestations de mon service, luy tesmoigner la sensible part que j'ai prise à l'affliction qu'aura causé à Vostre Altesse la perte de Mademoiselle [de] Dunois[1], qui m'a touché aussy vivement qu'aucun autre de ses plus passionnez serviteurs.

J'auray par mesme moyen le bien de luy dire succinctement ce que je crois plus digne de venir à sa connoissance, en attendant son retour, qui est desiré de Sa Majesté avec beaucoup d'impatience pour prendre plusieurs resolutions qu'elle a remis jusques là.

Les affaires d'Allemagne vont tousjours de bien en mieux, les Suedois continuant leurs progrez se sont emparez de la Moravie et remplissent d'effroy toute l'Austriche.

De nostre costé, M. d'Erlach, avec les garnisons voisines, a pris les postes de Lichtenau[2] et de Stothourm[3], qui sont tres-importans, et maintenant les ennemis n'ont rien entre Brisach et Philipsbourg. Il a pris outre cela quelques autres postes, et, apres avoir bloqué Offembourg, il s'est retiré à son gouvernement esperant de se rendre bientost maistre de Fribourg.

M. de Sainct-Romain[4] estant arrivé à Munster, M. d'Avaux, se servant de la liberté que la Reyne luy avoit accordée de revenir, sur les instances qu'il avoit faictes et reiterées si pressantes pour avoir son congé, [a] mandé qu'il partira sans faute au huict de ce mois, si bien que nous

[1] Charlotte-Louise d'Orléans, demoiselle de Dunois, née le 4 février 1644, mourut le 10 avril 1645. Elle était fille de Henri d'Orléans, duc de Longueville, et d'Anne Geneviève de Bourbon, fille du prince de Condé.

[2] Il y a en Allemagne plusieurs villes de ce nom. Il est probablement question de Lichtenau dans le grand-duché de Bade.

[3] Ce nom paraît altéré. Je pense qu'il faut lire Stollholen, petite ville du duché de Bade. Tel est le nom donné dans les *Mémoires concernant le général d'Erlach* (t. I, p. 231). Il a été souvent question de ces mémoires dans le tome I des *Lettres de Mazarin*.

[4] Voyez, sur ce personnage, le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 41, 42.

aurons doresnavant icy des [les deux] surintendans[1], et estant personnes de grande suffisance, il y a apparence que le service du Roy en recevra beaucoup davantage. J'eusse cru qu'à l'esgard de ce que je luy ay escrit de ce que [Sa Majesté] luy a tesmoigné desirer, et de ce que M. de Sainct-Romain luy a dit de vive voix, qu'il se laisseroit persuader d'attendre M. de Longueville, qui eust interposé l'authorité du Roy et son adresse pour establir l'union entre luy et son collegue, mais tout cela n'a pas pu retarder la resolution qu'il devoit avoir prise de revenir. La Reyne n'a pas disposition d'envoyer d'autre personne, s'asseurant que M. de Longueville et M. Servien s'acquitteront bien dignement eux seuls de ce qu'il y a à faire pour profiter de la belle conjoncture que nous avons dans la foiblesse des ennemis, et dans le progrez des armes de la France et de ses alliez, d'establir le repos public. Mai 1645.

M. d'Estrades est enfin arrivé avec deux nouvelles fort importantes, l'une de l'accommodement des affaires d'Ostfrise avec Madame la Landgrave et le comte d'Embden[2], si bien que voilà maintenant les troupes de madite dame qui sont libres pour agir où l'on voudra, et l'autre que la province de Hollande a donné les mains pour la levée extraordinaire, en sorte que M. le prince d'Orange sortira cette campagne avec vingt-cinq mille hommes de pied et cinq mille chevaux.

Le duc Charles [de Lorraine] devoit partir de Bruxelles mardy dernier avec les trente cornettes de cavalerie qu'il y avoit pour venir joindre les trente autres qui sont prez de Tresves. Il publie qu'il va servir l'Empereur qui l'appelle. Les Espagnols se font forts de l'avoir; il voudroit bien avoir quelque negociation avec nous[3]; enfin il est tres-difficile d'asseoir aucun fondement sur ce qu'il fera, et je m'asseure qu'il ne le sçait pas luy-mesme.

[1] Claude de Mesmes, comte d'Avaux, avait été nommé surintendant des finances en même temps que le président de Bailleul. Il semble qu'il y a une intention ironique dans l'éloge que Mazarin fait de d'Avaux.

[2] Il a été souvent question, dans le tome I des *Lettres de Mazarin*, de la querelle entre la Landgrave de Hesse et le comte d'Embden. Le résultat de la querelle était funeste aux confédérés en forçant la Landgrave de diviser ses forces.

[3] Voyez, dans le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 638 et suiv., les négociations entamées avec le duc de Lorraine.

Mai 1645. Les lettres que nous eusmes hyer de Rome sont du dixieme, et ne contiennent rien d'important, si ce n'est que le Pape n'avoit encore rien fait pour reparer l'attentat entrepris en la personne du deputé du clergé de Portugal[1]. M. de Gremonville n'avoit pas encore eu audience de Sa Saincteté depuis l'arrivée du courrier qui luy porte ordre de passer à son ambassade de Venise, au cas que le Pape ne fasse rien de positif en faveur de cette couronne.

Vous aurez sceu, Monsieur, comme Madame de Chevreuse s'est eschappée et a passé à Saint-Malo chez M. de Conetquen[2], et de là en Angleterre avec Mademoiselle sa fille, son maistre d'hostel et un valet de chambre; mais des particularitez de cette affaire qui sont assez importantes, je remets à en parler à Vostre Altesse à son arrivée.

La Reyne manda, il y eut jeudy huict jours[3], le parlement pour leur faire entendre la grace qu'elle leur faisoit de rappeller le president Gayant et les deux conseillers, et en mesme temps leur declarer qu'elle ne pouvoit la faire au president Barillon, que, pour d'autres raisons tres importantes au service du Roy, elle avoit, depuis longtemps auparavant, resolu d'esloigner pour sa mauvaise conduitte et

[1] Voyez plus haut, p. 148, note 2.

[2] Mazarin écrivait le 7 mai au marquis de Coetquen : « J'ay veu, par celle que vous avez pris la peine de m'escrire, l'avis que vous me donnez du passage de M[me] de Chevreuse dans l'une de vos maisons. Sur quoy, ayant entretenu le gentilhomme que je vous renvoye, j'ay estimé superflu de vous escrire icy le particulier de ce que je luy en ay dit. M'en remettant donc à sa vive voix, je me contenteray de vous asseurer que j'ay receu comme je dois les preuves que vous me donnez de vostre affection pour le service du Roy en cette rencontre. Je n'ay pas manqué de representer à la Reyne tout ce que je devois, *excusant ce qui s'est passé par les raisons que vous mandez*, et par celles que ledit gentilhomme a desduites, etc. » (Manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, t. I, n° 1719, f° 376.) On peut consulter, sur les causes qui décidèrent M[me] de Chevreuse à quitter la France, l'ouvrage de M. V. Cousin intitulé *Madame de Chevreuse* (1[re] édit. in-8°, p. 219 et suiv.).

[3] D'après le *Journal d'Olivier d'Ormesson* (t. I, p. 277), ce fut le mercredi 26 avril que la Reine fit au parlement la réponse indiquée par Mazarin. Ce fait détermine à peu près la date de la lettre adressée au prince de Condé. Cette date doit se placer dans les cinq ou six premiers jours du mois de mai.

ses cabales et intelligences[1]. Dans l'assemblée des Chambres qui s'est faicte pour rapporter à la compagnie ce que Sa Majesté leur avoit fait entendre, ils ont deliberé de faire de nouvelles remonstrances, et ont esté cinquante quatre de cet avis, et quarante sept de celuy de cesser l'exercice de la justice. Mai 1645.

Dernierement, sur quelque vent que l'on eust du mariage du prince palatin avec Madame la princesse Anne[2], la Reyne y envoya M. de Brienne pour s'en esclaircir avec elle; elle luy respondit qu'il n'estoit point faict et qu'elle sçavoit bien le respect qu'elle devoit à Sa Majesté, à laquelle, outre les obligations d'une personne de sa condition, elle en avoit une particuliere pour l'honneur qu'elle a d'estre sa filleule. Depuis on a sceu certainement que le mariage estoit faict. Sur quoy Sa Majesté, considerant son desaveu, son manquement de respect et d'obeissance, et combien il peut prejudicier, si on le dissimuloit, que ce prince est estranger et huguenot, luy a envoyé commander de ne point sortir de sa maison, et audit prince de sortir du royaume.

Je crois que Vostre Altesse m'ayme assez pour ne desaprouver pas que j'aye supplié Sa Majesté de pourveoir mon frere de l'archevesché d'Aix[3], pour le tirer avec honneur de l'engagement où Sadite Majesté, par une bonté extraordinaire, s'estoit mis de le recommander à nostre Sainct Pere pour entrer dans la promotion. Aussy bien ne pouvoit-il plus longtemps continuer avec reputation dans l'exercice de sa charge de maistre du Sacré Palais, pour les traverses que luy donnoient sans cesse les Espagnols, dont il ne pouvoit tirer de raison, estant soutenus generallement en tout ce qu'ils entreprennent.

Il est arrivé ce matin nouvelles du siege de Roses du 27e du

[1] On accusait Barillon d'avoir pris part au complot pour lequel le duc de Beaufort avait été arrêté au mois de septembre 1643.

[2] Anne de Gonzague-Nevers, sœur de la princesse Marie dont il a été question plus haut, épousa en effet Édouard de Bavière, prince palatin, fils de l'électeur palatin Frédéric V. Ce mariage eut lieu le 24 avril 1645. C'est depuis cette époque qu'Anne de Gonzague fut désignée sous le nom de princesse palatine. Son oraison funèbre a été prononcée par Bossuet.

[3] Michel Mazarin, moine dominicain, dont il a été question plus haut, p. 98 et suiv.

Mai 1645. passé [1]. Les ravages extraordinaires qu'a faits la pluie en ces quartiers là a reculé l'avancement des travaux pendant quinze jours. On ne laissoit pas d'estre alors en un endroict sur les glacis de la contrescarpe, et il y a apparence qu'ils sont maintenant attachez au bastion; mais sur toutes ces nouvelles que nous avons, et de M. le comte d'Harcourt et de Roses, je me remets à ce que vous en escrit M. Le Tellier.

La nuict du 3e du courant la tranchée fut ouverte à la Motte; on poussera l'affaire vertement et on n'oubliera rien pour la bonne issue d'une entreprise si importante, comme Vostre Altesse sçait, au bien du service du Roy.

M. le Nonce m'est venu donner advis que l'Empereur avoit donné la liberté à l'archevesque de Tresves [2], ayant voulu enfin avoir esgard aux vives instances que les ministres du Roy en avoient faictes à Munster; mais il y a aussy grande apparence que la bataille gagnée par les Suedois [3] et les progrez de nos armes l'auront autant persuadé que toutes nos raisons, et, de plus, que l'Empereur, voyant ne pouvoir pas empescher que Tresves ne tombast entre nos mains, aura mieux aymé de deux maux choisir le moindre, et renvoyer l'electeur chez luy.

Les Barberins font de grandes instances pour estre remis dans les bonnes graces du Roy; ils esperent que la conduite du Pape envers la France facilitera l'effect de leurs prieres.

Tout le monde me dit que la pluspart des evesques qui viennent à l'assemblée [4] sont grandement animez en faveur des nouvelles propositions [5]; il faudra, à l'arrivée de Vostre Altesse, songer aux moyens d'y mettre bon ordre, comme le requiert le bien de la religion et le service du Roy.

[1] Il fallait à peu près dix jours pour que les nouvelles arrivassent de Roses à la cour. (Voyez plus loin la lettre du 6 juin adressée au duc d'Enghien; elle annonce que l'on vient de recevoir la nouvelle de la prise de Roses, qui avait eu lieu le 29 mai.) J'insiste sur ce point pour justifier la date que j'ai attribuée à la lettre écrite à M. le Prince.

[2] Ce prélat, dont il a été souvent question dans le tome I des *Lettres de Mazarin*, avait été arrêté en 1635.

[3] Victoire du Mont-Thabor en Bohême.

[4] L'assemblée du clergé.

[5] Je présume qu'il s'agit des propositions extraites du livre de Jansénius et condamnées par Urbain VIII.

LXIII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome IV, f° 233 recto. — Copie du temps.

AL SIGNOR CARDINALE GRIMALDI, ROMA.

[Di Parigi,] 8 mai 1645.

(EXTRAIT.)

Il cardinale Barberino [1], di participatione dè suoi fratelli, hà spedito ancora ùn corriero al cardinale de Valencè [2], affinche si adopri che la sua persona e casa sia ricevuta sotto la protèttione di questa Corona protestando di volersi dichiarare servitore di essa nel modo che quì sarà stimato migliore e più avantaggioso al servitio di Sua Maestà.

Il cardinale di Valencè m'hà mandato li dispacci del detto signore, nelli quali spiega i suoi sentimenti con gran chiarezza, dalla quale era assai alieno per il passato, e ciò m'havrebbe fatto ben' conoscere, che desidera porre ad effetto quel che propone, quando per altro non riconoscessi che viene necessitato à questo dalli mali trattamenti, che riceve dal Papa con apparenza che, non desistendo gli suoi ministri da travagliare contro di lui, dovesse temerne peggiori all' avenire, e [ricercare] le sicurezze, che puol havere, con tutta la sua casa, di redimersi non solamente dalle vessazioni, mà di essere rispettato senza havere alcuna apprehensione dè suoi nemici, ancorche potenti in Italia et accreditati in Roma.

Insta con gran premura, acciò si renda la protettione al cardinale Antonio, e tutti quelli, che mi scrivono in questa materia, m'assicurano, che mai questi acconsentirà di vedere collocata la protettione in persona del cardinale Barberino.

Nella costitutione presente degl' affari del Rè in Roma, conside-

[1] François Barberin. (Voyez, sur ce personnage, le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 11.)

[2] Voyez, sur le cardinal de Valençay, p. 127, note 1.

Mai 1645. rata la condotta del Papa e la necessità che vi è dì formare ùn buon' partito in cotesta corte, che sostenuto da questa Corona possa tenere testa al contrario, non hà dubbio che viene stimata opportuna la reintegratione della casa Barberina nella gratia di Sua Maestà, massime che tanto il cardinale Antonio quanto il cardinale Barberino, doppo la dichiaratione che si fece in testimonio del giusto dispiacere che Sua Maestà haveva ricevuto per quello era passato in conclave, si sono li detti signori condotti in sorte, che hanno fatto conoscere quanto era loro sensibile la perdita della buona gratia del Rè, et il desiderio che havevano di ricuperarla.

Perche io così credo che convenga al servitio di Sua Maestà, e perche dimenticatomi delle cose passate, vorrei essere utile al servitio di detti signori, che hò così lungo tempo servito[1], benche con non molto gradimento del cardinale Barberino, havrei voluto potermi adoprare per' concludere prontamente; mà trovandosi il Rè impegnato per la protettione[2], non vedo che espediente si possa prendere, persistendosi costì nel conseguimento di questa gratia, la quale il tempo solamente potrebbe dare adito à Sua Maestà di ristabilire nella casa Barberina.

Si è dunque risposto tutto questo al cardinale di Valencè, il quale è partito per passarene in diligenza à cotesta corte sopra ùn vascello ben armato, che l'attende a Tolone, e sopra quello che scriverà d'haver compreso più particolarmente dell' intentioni di detti signori, si prenderanno quì quelle rissolutioni, che saranno più conformi al servitio et alla dignità del Rè, nelle quali io farò sinceramente apparire, che desidero con passione vedere la casa Barberina in posto da ridersi de suoi nemici, e forsi più considerabile di quello sia mai stata e più capace di servire la Santa Sede, mentre vogli dal canto suo operare, in buona forma, il che supplico Vostra Eminenza di dire all' avan-

[1] Voyez la *Jeunesse de Mazarin*, par M. Cousin, p. 50, 51 et *passim*. Mazarin avait surtout été attaché au cardinal Antoine.

[2] Des engagements pour le protectorat de la couronne de France avaient été pris envers François-Marie Farnèse, frère du duc de Parme Odoard ou Édouard Farnèse. (Voyez Labarde, *De rebus gallicis*, p. 128.)

taggio per mia parte al cardinale Barberino, non desiderando per altro ch' ella mostri al alcuno che le venghi da me scritto in questa materia. ancorche io ne accenni qualche cosa alli signori Martinozzi et Ondèdei, che di concertò di signori cardinali Barberini m'hanno scritto in questa materia. Mai 1645.

Sìn dal principio che si parlò d'ascoltare le instanze della casa Barberina per essere reintegrata nella gratià di Sua Maestà, io dubitai, che sospettandosi dal Papa, da Spagnuoli, e da Medici, che questo potesse seguire, havrebbbero pensato ad impedirlo per qualche mezzo, et il cardinale Barberino prevalendosi della congiuntura havrebbe havuto facilità d'accommodarsi à nostre spese con li Spagnuoli; mà le medesime ragioni che Vostra Eminenza m'accenna, non mi permessero di fondarmi in questo sospetto, e godo di videre ch' ella habbia l'istessa credenza, e che habbia in mano da far conoscere alli detti signori quanto convenga loro d'assicurarsi questa protettione, quando il solo timore, che ciò possa seguire, obliga i loro nemici à governarsi diversamente.

Sarebbe stato à proposito che Monsieur di Gremonville havesse particolarmente appogiata la pronta sua partenza alla violenza usita contro il Portughese [1], tuttavia impunita, dal non veder modo da pòter continuare costì la sua dimora con sicurezza. Non è però che per quello riguarda la mira di Sua Santità di voler far credere che la detta partenza et ogn'altro disgusto della Francia con la Santità Sua sia solamente cagionato dal non haver promosso mio fratello, il Papa, con quelli che lo consigliano, non resti ingannato, poiche i miei maggiori nemici in questo regno non hanno sin' hora ardito di attaccarmi nell' interesse e nell' amore per li miei [2], e sanno molto bene quanto

[1] Voyez plus haut, p. 148, note 2.

[2] Mazarin s'abuse lui-même ou veut abuser son correspondant sur l'opinion publique en France. On accusait, au contraire, le cardinal de sacrifier l'intérêt de la France à l'ambition de son frère, Michel Mazarin. (Voyez le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, à la date du 16 mai 1645; les *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 275.) Enfin, l'ambassadeur Grémonville, dont la correspondance manuscrite est conservée à la Bibliothèque na-

Mai 1645. costantemente habbi ricusato la nominatione che Sua Maestà voleva fare à favore di mio fratello, e tutte le altre marche della sua generosità che hà voluto dare alla mia persona e casa, e che le sollecitationi del signor duca d'Orleans e signor prencipe di Condé, perche io le ricevessi, sono state continue in modo, che senza l'assistenza del Papa, se io havessi havuto questo prorito, havrei dì già con gran satisfattione della Regina, che si duole della mia renitenza, e con quella di maggiori del regno, stabilito nella casa mia quelle maggiori grandezze et honori, che possono dispertirsi da ùn gran Rè, e senza alcuna vanità havrei nell' istesso tempo potuto aparentarmi con le principali case del regno, dalla maggior parte delle quali ne vengo continuamente richieso.

Piacesse à Dio che il Papa non havesse maggior tenerezza per la sua casa di quella ch' iò habbia per la mia, che le cose andarebbero in altro modo, e si toglierebbe l'occasione alli nemici della Santà Sede di lacerare la condotta che si tiene à Roma in questo proposito.

Tutti gl'avvisi ch' io ricevo, portano che Spada e Panziroli [1] siano quelli che hanno consigliato il Papa à rispondere come hà fatto à Gremonville, à mostrar petto, et à riferire tutt' i disgusti della Francia al mio interesse privato; mà assicuro Vostra Eminenza che il mondo vedrà ch' hanno preso male loro misure, e che sopra ùn falso fondamento si può difficilmente fabricare alcuna cosa che sussisti. Tenghi la bilancia giusta et operi il Papa da Padre commune, compartisca le gratie egualmente, e vedrà se la gratia negata al fratello del cardinale Mazarini portarà la Francia alla rottura con la Santità Sua.

tionale, se plaignait vivement de l'ambition de Michel Mazarin, et lui attribuait le peu de succès de son ambassade. «Sans cette maudite prétention [au cardinalat], écrivait-il le 15 février au secrétaire d'État de Brienne, il n'y a rien que l'on ne fist faire au pape par amour ou par force.» Grémonville ajoutait, dans une lettre du 6 mars 1645 : «Ce bon moine (Michel Mazarin était de l'ordre de Saint-Dominique), ce bon moine prend la chose d'une telle hauteur, qu'il a passé jusques à me dire que son affaire estoit la principale affaire de la France en cette cour, et que les autres n'estoient que les accessoires.»

[1] Bernard Spada, de Modène, cardinal depuis 1626; il mourut en 1661. — Jean-Jacques Panzirole, ou Pancirole, avait été promu cardinal en 1643; il mourut en 1651.

Il Papa non può ragionevolmente essere tacciato, quando nega una gratia, senon di poca corrispondenza ricevendone dell' altri [1]; mà quando fà una promotione tutta spagnuola, quando accorda, come è giusto, quanto gli vien dimandato da gl' Austriaci, quando favorisce in publico et in segreto gl' interessi del Rè di Spagna nella Catalogna, quando ricusa di sodisfare il Rè di Portogallo, perche il compartirli la giustitia puol dispiacere à Spagnuoli, quando in questa particolare et in altri pieni d'equita, non fà caso alcuno dell' interpositione della Francia, e quando in fine con sopportare le violenze de Spagnuoli in diminutione della sua auttorità, con scandalo di cotesta corte et di tutto il Christianesimo, si mette in dubbio la sicurezza delle persone publiche, che non siano nell' approvagione di Spagna, in una città, che hà il nome di Patria commune, all' hora sì, che la Francia puol e deve dolersi, e che tutte le persone disappassionate applaudiranno à cosi giuste doglianze, et non saranno altrimente fondate nell' interesse Mai 1645.

[1] Cette phrase semble contenir une allusion à la faveur que le pape avait reçue de la France, qui lui avait donné une abbaye pour son neveu. Grémonville en parle souvent dans sa correspondance et impute toujours à Michel Mazarin l'empressement avec lequel cette abbaye fut donnée. Dès le 6 février 1645, Mazarin écrivait au secrétaire d'État de Brienne : «L'ambition a tellement desmonté la teste du bon pere (Michel Mazarin), qu'il veut que son interest marche devant celuy de l'Estat et que je parle de son affaire dez ma premiere audience, à l'exclusion de toutes les affaires du Roy. Jamais demon ne fust plus importun et plus pressant et n'entendit moins la raison que celuy-là.» Michel Mazarin avait répandu le bruit que Grémonville apportait le brevet d'une riche abbaye pour le cardinal Pamphilio, neveu du pape Innocent X, et, dès sa seconde audience, l'ambassadeur fut si vivement pressé par le pape, qu'il se laissa arracher la promesse de l'abbaye de Corbie, qui valait vingt-cinq mille livres de rentes. Voici comment l'ambassadeur explique cette précipitation, qui lui a été reprochée par un de ses successeurs dans l'ambassade de Rome, le marquis de Fontenay-Mareuil : «Sans me donner le loisir d'achever, le pape me demanda si Sa Majesté desiroit donner quelque abbaye à son neveu. Aprez cela je ne crus pas devoir differer d'offrir une chose qui estoit demandée avec tant d'avidité. Ainsy lui expliquay-je la pensée de Sa Majesté en faveur du cardinal Pamphilio, exagerant le plus que je pus la grandeur du bienfait et la grace dont on l'accompagnoit, le donnant de si bonne façon. Alors le visage du Saint Pere se rasserena et sembla rajeunir de dix ans, et son eloquence redoubla pour mieux faire ses remerciemens, en disant : «Vous avez esté des premiers à «nous gratifier.»

Mai 1645. del cardinale Mazarini, mà nell' evidenza de mali trattamenti [che], con pregiuditio della Sede Apostolica, riceve dal Papa questa Corona, ancorche per gl'avanzi fatti da essa all' avantaggio di Sua Santità, e della sua casa si dovesse sperare condotto differente.

M. de Gremonville, dichiarato ambasciadore à Venetia, hebbe ordine di presentarsi prima à ì piedi del Papa per assicurarlo dell' affetto della Regina, e fare tutte l'altre cose che Vostra Eminenza sà. Hà dimandato per parte di Sua Maestà una gratia e molt' altre cose di mera giustitia. Tutto gl' è stato egualmente negato; hà corso rischio di ricevere ùn affronto nella rissolutione che si era presa dall' ambasciadore di Spagna di commettere nella sua carrozza la violenza contro l'agento portughese; hà giusta occasione di temere attioni simili all' avenire, non vedendosi che il Papa vi apporti alcùn rimedio. Il Rè gli dà ordine di prendere licenza, e di andarsene alla sua residenza. Io dimando à ì più critici censori delle attioni della Francia, se puol trovarsi à ridire che si ordini al detto signore di andare alla sua residenza.

Supplico Vostra Eminenza à vivere bene col cardinale di Valencè, affinche gl' interessi del Rè in cotesta corte ricevino avantaggio dall' unione di quelli, che sono affetionati alla sua Corona, e la supplico insieme di accennarmi confidentemente se stima più avantaggioso al servitio del Rè il mandare prontamente costì ùn ambasciadore, o farlo desiderare qualche tempo [1].

Mi vien scritto di Genova, che il cardinale Sforza [2], in passando per di là, si era mostrato à tal segno Spagnuolo, che haveva preteso di dare modo à quell' ambasciadore cattolico di disfare in meno dì ùn mese l'escercito del Rè in Catalogna, et hà tenuto nella medesima materia discorsi tutti appassionati per la casa d'Austria. Mi si aggiunge

[1] On se borna à laisser quelque temps à Rome un simple chargé d'affaires. Ce fut d'abord M. Gueffier et ensuite M. l'abbé de Saint-Nicolas (Henri-Arnauld), plus tard évêque d'Angers, qui fut accompagné à Rome par son neveu l'abbé Arnauld. (Voyez les *Mémoires de l'abbé Arnauld*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 511, 512.)

[2] Frédéric Sforza, nommé cardinal en 1645, mort en 1676.

ancora, che andava rissolutissimo di muovere una gran lite à Barberini Mai 1645.
per ricuperare li stati venduti dal nepote[1] e fratello. Il tutto servira à Vostra Eminenza d'avviso, etc.

LXIV.

Manusc. de la Bibl. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 376 verso. — Copie du temps.

A M. DE LONGUEVILLE[2].

[Paris,] 16 mai 1645.

Monsieur,

Nous n'avons point de response precise de M. de Gremonville sur les instances qu'il a faictes au Pape pour faire donner ordre à son nonce à Munster de vous faire traiter d'Altesse. Comme il estoit sur le poinct de son depart, il n'a pu tirer autre esclaircissement de l'intention de Sa Saincteté, si ce n'est qu'Elle adviseroit et feroit savoir à son ministre ce qu'Elle auroit resolu, et de quelle façon il devroit s'y conduire. Cela m'a obligé de presser encore M. de Bagny[3] de faire une vive recharge aux lettres qu'il en a cy-devant escrittes et à Rome et à

[1] François Barberini était le cardinal neveu, et son frère cadet était le cardinal Antoine. Il y avait un troisième frère nommé D. Taddée. On lit dans les *Mémoires de l'abbé Arnauld* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 512) : «On les accusait (les Barberins) de beaucoup de choses qu'il étoit fort difficile de prouver; mais le plus grand de leurs crimes étoit d'avoir amassé beaucoup de biens sous le long pontificat de leur oncle Urbain VIII, ce qui avoit excité l'envie et l'avidité de dona Olympia, belle-sœur du pape et toute-puissante sur son esprit. Le cardinal Antoine, qui paroissoit être le plus en butte, s'étoit déjà sauvé en France (en décembre 1645, au moment où Henri Arnauld se rendit en Italie avec son oncle), et toute la prudence et la sagesse du cardinal François Barberin ne le purent si bien assurer qu'il ne fût contraint, quelque temps après, de fuir, avec toute sa famille, le même péril et de chercher le même asile (la protection de la France).»

[2] Henri d'Orléans, duc de Longueville, devait se rendre à Munster pour y représenter la France avec d'Avaux et Servien. M. Victor Cousin a donné des détails intéressants sur l'ambassade du duc de Longueville, dans l'ouvrage intitulé : *Jeunesse de Madame de Longueville*, p. 267 de la 3e édition.

[3] Nonce du pape en France.

Mai 1645. Munster. Enfin je ne laisse rien en arriere de ce que je crois pouvoir contribuer à vous donner cette satisfaction, et, quand je fais reflexion au traitement que vous avez autrefois receu des Suedois et en Allemagne, je conçois bonne esperance que les ministres de cette couronne-là et ceux des autres princes nos alliez s'y porteront volontiers: mais je prendray bien la liberté de vous representer (et m'asseure de vostre equité que vous en demeurerez d'accord avec moy) que les difficultez que les mediateurs [1] et nos parties [2] pourroient y apporter ne doivent pas empescher la negociation, puisque certainement les ennemis ne manqueroient pas de dire que la France, n'ayant nulle disposition à la paix, va mendiant des pretextes pour en esloigner le traitté; ce qui tourneroit non-seulement à un prejudice notable pour cette couronne, mais au desavantage de vostre personne, qui seroit chargée de toute cette envie. Vous avez sceu l'accident arrivé à M. le mareschal de Turenne [3]. Je suis certain qu'il aura fait tout ce qui pouvoit dependre de luy, et ce qui m'afflige quasi le plus, c'est le desplaisir sensible que luy-mesme aura eu de son malheur, parce que, d'ailleurs, il y a lieu d'esperer qu'il pourra bientost estre reparé avec usure, et que cela n'apportera aucune alteration aux affaires d'Allemagne. L'Empereur a son armée ruinée; M. Torstenson est aux portes de Vienne avec des forces tres-considerables, outre la jonction qu'il peut faire avec le Ragostky [4]. Kœnigsmark et les troupes de Mme la Landgrave [sont] desocupées et libres d'agir partout; la paix de Dannemarck est sur le point d'estre conclue, et, pour ne se fier pas entierement sur autruy, le Roy envoye en Allemagne une armée plus forte que n'estoit celle de M. le mareschal de Turenne, sous la conduite de M. le duc d'Anguien, qui part dans quatre jours.

Au reste, vous agreerez bien qu'au lieu de m'affliger de ce que vous estes sur le point de perdre pour quelque temps la compagnie de

[1] Le Vénitien Contarini et le nonce du pape, Fabio Chigi.

[2] Nos adversaires, les Autrichiens et les Espagnols.

[3] Turenne avait été surpris et vaincu par les Bavarois à Mariendal, le 5 mai 1645.

[4] Waywode ou prince de Transylvanie. (Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 52.

Madame vostre femme[1], je me resjouisse avec vous du suject qui causera cette separation. Je ne sçaurois à beaucoup prez vous exprimer la joye que j'ay ressenty de vous voir en estat d'avoir bientost un digne successeur de vostre nom et de vos vertus[2], personne au monde n'y ayant pris tant de part que moy, comme nul autre ne peut estre avec une sy veritable passion que je suis, etc. Mai 1645.

LXV.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome III, p. 814-819. — Copie du temps.

MAZARIN AUX PLÉNIPOTENTIAIRES.

[Paris,] 20 mai 1645.

(EXTRAIT.)

Nous avons esté prez de huict jours entiers dans les inquietudes de ne sçavoir de quelle consideration estoit l'accident arrivé à M. le mareschal de Turenne[3], ny aucune des particularitez, qu'avec incertitude. A la fin, il arriva hier un courrier de ces quartiers-là, qui nous en a donné plus de lumiere, nous ayant asseuré que ledit sieur mareschal n'avoit combattu qu'avec sept regiments de cavalerie et trois d'infanterie; qu'avec cela la victoire avoit esté chere aux Bavarois; que ledit sieur mareschal, partie avec ceux qu'il avoit ralliez, partie de ceux qui le venoient joindre, où estoit le sieur de Tracy, avoit repassé le Mein

[1] Anne-Geneviève de Bourbon, fille du prince de Condé et sœur du duc d'Enghien, mariée, le 2 juin 1642, au duc de Longueville. (Voyez la *Jeunesse de Madame de Longueville*, par M. Victor Cousin.)

[2] L'héritier que l'on commençait à espérer en mai 1645 naquit le 12 janvier 1646. Il reçut les noms de Jean-Louis-Charles d'Orléans, duc de Longueville et d'Estouteville. Il entra dans les ordres et devint prêtre en 1669; il mourut le 4 février 1694. (Voyez sur la fin de ce prince, avec lequel s'éteignit la maison de Longueville, les *Mémoires de Saint-Simon*, édit. Hachette, t. I, p. 183.) D'après Saint-Simon, l'abbé de Longueville avait l'esprit égaré, «en sorte qu'il fut enfermé dans l'abbaye de Saint-Georges [de Boscherville] près de Rouen, pour le reste de sa vie, où il n'étoit vu de personne, et M. le Prince prit l'administration de ses biens.»

[3] Voyez ci-dessus, p. 164, note 3.

Mai 1645. avec deux mille chevaux, et alloit joindre les troupes de M[me] la Landgrave, et qu'il estoit arrivé plusieurs de nos regimens et de nos troupes à Brisach, Strasbourg, Philipsbourg et Francfort. Comme l'on avoit creu l'armée entierement defaite et aprehendé qu'il ne fut mesarrivé à la personne de M. le mareschal de Turenne, et que Sa Majesté, d'abord, pour jouer au seur, donna tous ses ordres sur ce fondement là, faisant passer, sans perte de temps, M. le duc d'Anguien avec une armée plus considerable que n'estoit l'autre, il y a lieu de se promettre que cette disgrace sera bientost reparée avec usure, et M. de Baviere, qui n'avoit en teste que des forces qui n'estoient pas esgales aux siennes, s'en sera attiré sur les bras de plus considerables avec la personne de M. d'Anguien, qui, sans cet accident, eust pris sa marche d'un autre costé.

Comme le principal but que l'on a eu en faisant avancer le mareschal de Turenne a esté d'asseurer la suite des progrez contre l'Empereur à l'armée suedoise, empeschant celle de Baviere de fortifier l'ennemi, je veux croire que, soit pour le service de la cause commune, soit pour la loy de la bonne correspondance, les ministres de Suede n'oublieront rien pour nous assister en ce rencontre, et qu'il n'y aura pas grande peine à porter MM. Oxenstiern et Salvius[1] de contribuer tout ce qui dependra d'eux pour faire que Kœnigsmarck, s'il est necessaire, se joigne à M. de Turenne, ou qu'il agisse de concert avec luy, affin que M. d'Anguien estant arrivé et M[me] la Landgrave joiguant aussy ses forces aux nostres, on puisse un peu rabattre l'orgueil de l'armée bavaroise et la mettre à la raison.

Le reste de la dépêche est relatif à des levées de troupes qui devaient fortifier l'armée de Turenne.

[1] Plénipotentiaires suédois qui négociaient à Osnabrück. (Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 117, 586, etc.) Jean Oxenstiern était fils d'Axel Oxenstiern, chancelier de Suède.

Mai 1645.

LXVI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 379 recto. — Copie du temps.

A M. LE PRINCE D'ORANGE.

[Paris,] 20 mai 1645.

Monsieur,

J'ay veu dans l'apostille d'une lettre que Vostre Altesse a escrite à M. d'Estrades, comme il y a des gens qui se meslent d'attiedir la chaleur avec laquelle on agit pour cette campagne. Je puis asseurer Vostre Altesse qu'ils ne sont pas seulement mal affectionnez à cette couronne, mais qu'ils sont esgallement envieux de la gloire de Vostre Altesse et de l'advantage qui peut arriver à la cause commune de l'union avec laquelle on agit, et en effect on ne manquera pas d'un moment de temps à l'execution de ce qui a esté projeté avec ledict sieur d'Estrades.

Toute l'armée principale, et un corps de reserve qui se doit joindre à la mesme armée, en cas que les ennemis ne separent pas leurs forces, comme ils font à present qu'ils ont un corps de six mille hommes, cavalerie ou infanterie, entre Mons et Valenciennes, doit estre assemblée aujourd'huy à Abbeville et aux environs, et ledit corps de reserve entre Amiens et Guise. M. le mareschal de Gassion part ce soir en poste avec tous les ordres, et le 24 il marchera d'Abbeville pour estre à Ouat (Waten)[1] le 29. M. le duc d'Orléans partira jeudy sans faute, et avec des carrosses de relaiz se rendra à Ouat (Waten) le mesme jour que l'armée, et sans aucune intermission entrera dans le pays ennemy. Je supplie Vostre Altesse, dans la certitude qu'elle doit avoir de tout ce que je luy escris, qu'il n'y ayt aucun changement en ce qu'elle m'a fait l'honneur de me mander par le sieur de l'Estrade[2], d'autant plus que nous avons avis de Bruxelles que les ennemis esperent que nous nous mettrions en campagne quelque temps avant Vostre Altesse, et

[1] Voyez ci-dessus, p. 49, note 1. — [2] Mazarin écrit tantôt *d'Estrades*, tantôt *de l'Estrade*.

Mai 1645. qu'ils pourront ce pendant profiter de la conjoncture pour employer toutes leurs forces contre nous.

L'armée, sans exageration, sera composée de dix-huict mille hommes de pied effectifs, et sept mille chevaux, et, outre MM. de Gassion et de Rantzau, qui ont les commandemens principaux, on a choisy les plus anciens mareschaux de camp et les plus capables. Tout est dans le meilleur estat du monde, et je ne doubte point que les ennemis estant attaquez de tous costez, au premier jour du mois qui vient, comme il a esté concerté, nous ne leur donnions beaucoup de peine.

Vostre Altesse aura desjà sceu l'accident arrivé à M. le mareschal de Turenne[1], qui nous a tenu en grande peine [plusieurs] jours durant, parce que nous apprehendions qu'il ne fust mesarrivé à sa personne, et que, sur les premieres relations que nous en avons eues, nous croyions la disgrace plus considerable qu'elle ne s'est trouvée. Depuis, Sa Majesté a donné tous les ordres necessaires pour la reparer bientost avec usure, et remettre toutes choses en beaucoup meilleur estat qu'elles n'ont encore esté. M. le duc d'Anguien part dans quatre jours pour passer le Rhin avec une armée plus forte que n'estoit l'autre, et ledit sieur mareschal y joignant les deux mille chevaux avec lesquels il a passé le Mein, et les autres regimens qui, pour ne s'estre pas trouvez au combat, ont eu facilité de se retirer à Strasbourg, Brisach, Philipsbourg et Francfort, suivant les avis que nous en avons, outre les troupes de Mme la Landgrave, il y a lieu de se promettre que l'on ne sera pas longtemps sans mettre de nouveau à la raison l'armée bavaroise, et que le malheur qui est arrivé n'apportera aucune alteration aux affaires d'Allemagne, qui sont d'ailleurs en si bon estat de tous costez.

Le duc Charles[2] marche, à ce qu'on nous mande, vers la Moselle. Je tiens que c'est à dessein de profiter de la conjoncture pour s'emparer, s'il pouvoit, des places du Rhin; mais l'arrivée de M. d'Anguien

[1] La défaite de Mariendal. (Voyez p. 164, note 3.)

[2] Charles IV, duc de Lorraine. (Voyez, sur ce personnage, le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 327, 341, 467, 521, 531, etc.)

y aura mis le remede avant qu'il ayt pu nous faire le mal. Cependant il sera sorty de Flandres, où il nous eust pu embarrasser, et je m'en resjouis d'autant plus que c'est tout ce que Vostre Altesse avoit principalement tesmoigné desirer. Ce prince, comme Vostre Altesse sçait, a negocié avec beaucoup de personnes, et il execute peut-estre à present ce qu'il n'a jamais songé de faire. Mai 1645.

LXVII.

Manusc. de la Bibl. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 193 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 21 mai 1645 [1].

Monsieur,

Pour vous bien representer la joye que j'ay eue d'apprendre que

[1] Dès le 10 mai, Turenne, qui s'était retiré dans la Hesse, avec une partie de sa cavalerie, écrivait à Mazarin : «Je crois que Vostre Eminence sçait bien dans quels sentimens je suis de ce qui est arrivé, et hors l'espérance que j'ay de pouvoir, dans le malheur, remettre les choses en quelque estat, il ne me pourroit rester nulle consolation. J'envoye à Vostre Eminence un mémoire des choses que je crois qui pourront remettre cette cavalerie. Pour l'infanterie, je la crois toute perdue; mais je n'ay jamais eu trois mille hommes de pied, en comptant les officiers.

«Ce malheur ne m'empeschera point de tascher à contribuer à remettre les choses en tout ce qui dependra de moy, et aussy lorsque la Reyne et Vostre Eminence jugeront que, par le malheur que j'ay, ou pour d'autres considerations, il ne sera pas necessaire de se servir de moy, je la supplie qu'elle passe aysement par dessus la consideration de l'honneur qu'elle me faict de m'aymer, estant certain que je recevray cela comme je le doibs.

«Je me persuade que Vostre Eminence croit bien que j'ay faict en ce combat ce que j'ay peu. Je me suis retiré avec un gentilhomme, les autres et les aides-de-camp, qui estoient avec moy, ayant esté tués ou prisonniers, et ny ayant plus de troupes en champ de bataille, j'allay par les bois rejoindre les troupes à Mergentheim (ou Mariendal), et ayant fait passer toute la cavalerie par un passage, je demeurai avec trois troupes derriere, qui furent à la fin coupées, et, aprez avoir donné temps aux autres de gagner chemin, j'ay pris un peu au hasard par la montagne, et ay esté trois jours à rejoindre les autres qui estoient devant moy. M. de Tracy demeura avec moy, et, outre beaucoup de cœur qu'il a tesmoigné, il travaille, avec une grande affection pour la reparation de toutes choses, et y

Mai 1645. vous estiez en liberté, et que vous vous portiez bien, il faudroit que je pusse vous figurer l'inquietude où j'estois pour n'avoir point nouvelle de ce que vous estiez devenu. Je puis dire, sans exageration, qu'elle a esté extreme; et, quoy que je sceusse qu'il ne se pouvoit rien adjouster à l'amitié que j'ay pour vous, je l'ay davantage connu par la douleur que me causoit la crainte qu'il ne vous fust arrivé quelque mal auquel on ne pust remedier, qui m'estoit bien plus sensible que l'eschec que nous avons reçeu, auquel il nous a esté [facile] de preparer le remede.

C'est ce qui m'avoit obligé, au premier bruit qui nous est venu de l'accident qui vous est arrivé, de depescher M. de Beauvais-Plesian, pour apprendre de vos nouvelles, et pour aller mesme en Baviere, sy tant est que vous y fussiez prisonnier, et travailler au recouvrement de vostre liberté, pendant que je travaillois à ce qui estoit necessaire pour remettre les affaires en meilleur estat qu'elles n'ont jamais esté, et vous donner moyen de prendre la revanche du mal que la fortune vous a fait, par quelque succez remarquable que vostre vertu vous produira.

Pour cela je vous puis asseurer que nous n'avons rien oublié de tout ce qui despend de la prevoyance, du soin et de l'activité, attendant qu'il nous vienne quelqu'une de vos depesches, qui ne nous sçauroit arriver assez tost, par laquelle nous apprenions ce que vous jugez qu'il faudra faire.

Ce pendant, M. le duc d'Anguyen s'en va vers le Rhin avec une armée considerable, et pour la qualité et pour le nombre des troupes qui la composent. L'avant-garde, commandée par Marsin [1], est desja en marche, et le reste est prest à marcher.

Outre cela, nous avons pressé, autant qu'il nous a esté possible, les troupes qui estoient destinées pour vostre armée, et il faut, selon les

sert ici tres-utilement. J'envoye à Vostre Eminence le sieur de Mepas (?), qui luy dira particulierement en quel estat sont toutes choses, la suppliant me croire tousjours tres-veritablement, Monseigneur, vostre tres-humble et tres-obeissant serviteur. »

[1] Voyez, sur ce personnage, le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 942-943.

nouvelles que nous en avons, que les quatre compagnies qui estoient levées pour l'augmentation de mon regiment, et qu'on m'a asseuré faire quatre cents hommes, soient maintenant arrivées à Mayence; comme aussy que le sieur de Charlevois soit arrivé à Brisach avec cinq cents hommes effectifs, ce qui vous donnera moyen d'en retenir le regiment d'Oysonville pour servir dans vostre armée. Mai 1645.

M. de Belnave doit estre desja arrivé sur le Rhin avec environ six cents hommes. Le regiment de la Couronne marche avec le nombre à peu prez que M. le comte de Roussy[1] s'estoit obligé de faire; M. Douval[2] amenera cinq cents Irlandois, dont il en a levé deux cents, et je luy en fais donner trois cents du regiment qui est devant La Motte[3].

Le sieur du Tot, à qui, suivant ce que vous m'escrivites il y a quelque tems, j'ay promis de luy obtenir la charge de mareschal de bataille pour la fin de la campagne, menera quatre cents hommes. La prison des sieurs Lamet et du Passage vous pourra donner lieu de l'employer plus tost qu'on n'eust fait dans la fonction de ladite charge.

Enfin, M. le marquis de Montausier[4] asseure qu'il mettra mille hommes ensemble, dont garnissant les places du Rhin, vous en pourrez retirer les troupes que vous y avez laissées, sy tant est que celles-là suffisent pour leur seureté.

J'ay fait tout ce qui m'a esté possible, affin que l'artillerie de M. le duc d'Anguyen fust en bon estat, et qu'elle pust reparer la perte que vous avez faite de la vostre; il aura six cents chevaux effectifs pour le canon, six cents pour les vivres, et le munitionnaire du pain doit fournir en Allemagne comme il fait ailleurs.

Vous aurez sceu comme beaucoup de cavaliers desbandés se sont rendus vers le Rhin, et comme quelques regimens en corps se sont retirez vers Brisach, Strasbourg et Philisbourg, et je m'asseure que vous au-

[1] François II de la Rochefoucauld, comte de Roussy, ou Roucy, mort en 1680, à l'âge de soixante et dix-sept ans.

[2] Douglas. (Voy. ci-dessus, p. 77, note 1.)

[3] Ville de Lorraine que les Français tenaient bloquée.

[4] Charles de Sainte-Maure, marquis, puis duc de Montausier. (Voyez t. I, p. 947.)

Mai 1645. rez pris tous les soins imaginables et donné tous les ordres necessaires pour rallier le tout et pour former, avec la jonction des troupes de Mme la Landgrave, un autre corps avec lequel vous puissiez gagner tems sans rien hasarder et empescher que l'armée bavaroise ne fasse de plus grands progrez, attendant que celle de M. le Duc soit arrivée, dont l'avant-garde, comme je vous ay desja designé, marche desja sous Marsin; le reste doit estre assemblé aujourd'huy à Verdun, et M. le Duc partira demain pour s'y rendre en quatre jours.

Je ne doute point que vous ne receviez toute l'assistance possible de la part des generaux suedois, veu qu'ils sçavent bien que vous ne vous estiez avancé sy avant que pour asseurer la suite des progrez de M. Torstenson, et empescher l'armée bavaroise de n'aller pas une seconde fois renforcer l'imperiale; sur quoy, outre les depesches de Sa Majesté, j'ay fait en mon particulier tout ce que j'ay creu estre necessaire, affin que vous ne manquassiez point d'assistance.

Nous avons aussy escrit pour faire un traité avec M. de Torstenson, moyennant lequel il nous remette les prisonniers qu'il a, et particulierement ceux de la Baviere, pour les eschanger avec les nostres qui ont esté faits dans la Franconie. J'estime qu'il sera à propos que vous luy escriviez aussy, et luy fassiez la mesme instance, puisque nous ne pouvons trop faire en cette rencontre, particulierement pour retirer Rose, Smitberg, Lamet et Le Passage.

Vous ne serez pas peu soulagé par le colonel Oheim, qui est en liberté. Je luy ay escrit par diverses voyes et avec des termes fort civils, et des asseurances que je luy donne de vouloir prendre soin de ses interests pour l'obliger de se rendre auprez de vous. Vous sçavez, outre sa longue experience et le zele et affection qu'il a pour cette couronne, le credit qu'il a encore dans l'armée que vous commandez. Sy Schombek et Close[1] se trouvent encore hors de prison, comme on le dit, vous en pouvez tirer un grand soulagement et de notables services.

[1] Il a été plusieurs fois question de ces colonels de corps allemands dans le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 523, 589 et 971.

C'est un grand bonheur que vous n'eussiez point employé les 80,000 pistoles qu'on vous avoit envoyées par le retour de M. de Tracy. Mai 1645.

Si les avis que nous recevons de differens endroits sont veritables, vous n'aurez pas perdu beaucoup de vostre cavalerie, et la pluspart de l'infanterie qui ne s'est point trouvée au combat[1] se sera sauvée; de sorte que, cela estant, le duc de Baviere se pourroit bien repentir de sa bonne fortune et du succez qu'il a obtenu : il aura sur les bras de plus grandes forces qu'il n'auroit eu sans l'accident qui nous est arrivé.

L'on remet tout l'argent qu'il faut pour la levée de quatre mille fantassins, dont Bonichausen et le comte de Nassau-Dillenbourg[2] se sont chargés chacun de deux mille, ce que vous aurez pu apprendre plus particulierement par MM. les Plenipotentiaires et le sieur de Beauregard, qui ont ordre de haster ladite levée, et de concerter touttes choses avec vous sur ce sujet.

Sur l'avis qu'on a eu à Bruxelles de la disgrace qui vous est arrivée, qu'on a fait quatre fois plus grande qu'elle n'a esté, j'ay sceu, par une voye tres certaine, qu'il y fut resolu que le duc Charles, joignant à ses troupes celles de Beck et de Gleen, iroit fondre sur les places du Rhin pour essayer de les enlever pendant que la conjoncture leur semble estre favorable. Je vous supplie d'y prendre garde pour ce qu'absolument tous les avis que j'ay portent que ce prince va de ce costé-là.

M. le marquis de Poma travaille aussy à la levée de deux mille fantassins italiens et de huit compagnies de cavalerie, et il m'asseure que, sur la fin de juillet, il sera bien prez du Rhin.

Nous traitons encore avec Colhas pour la levée d'un regiment d'in-

[1] On voit, par les *Mémoires de Turenne*, qu'il fut attaqué par Mercy avant d'avoir pu rassembler les différents corps de son armée, qui étaient dispersés dans des campements éloignés.

[2] La branche de Nassau-Dillenbourg s'est éteinte en 1739. La ville de Dillenbourg était située dans le cercle du Haut-Rhin, et fait aujourd'hui partie du duché de Nassau.

Mai 1645. fanterie qu'il se promet de faire bientost; vous jugez bien qu'avec tout cela on pourra remettre l'armée en meilleur estat qu'elle n'a jamais esté, et destromper les ennemis, s'ils croyent que nous manquons ou de volonté, ou de puissance de soustenir fortement les affaires d'Allemagne.

M. l'electeur de Tresves demande qu'on ne donne point des quartiers dans ses terres. Vous nous manderez vos sentimens sur cela, et souvenez-vous tousjours, sy M. le Duc s'avance au delà le Rhin, d'en laisser les places bien garnies contre le duc de Lorraine.

Surtout pour profiter de l'occasion que l'eschec que nous avons receu vous offre, vous devez vous appliquer fortement à chastier le desordre qui a tousjours regné dans vostre armée[1], et à y introduire, avec l'obeissance qui n'y a jamais esté entiere, une bonne discipline, ce qui se pourra faire en reformant les regimens defaits, dont les chefs estoient fascheux; en en destachant quelques uns des autres, et les envoyant servir en France; en remettant les autres à un autre pied que celuy où ils estoient; bref, en faisant exemple de ceux qui se trouveront les plus coupables, et avoir plus notablement failly en ce qui s'est passé dans la Franconie, à quoy j'estime que vous ne devez point manquer, et je ne doute point que vous ne sçachiez bien prendre vostre temps pour cela.

Quant aux nouvelles de deça nous esperons de recevoir, dans cinq ou six jours, celle de la prise de Roses[2], puisque, dans le dixieme de ce mois, Corteille avoit apresté toutes choses pour passer le fossé. M. le comte de Harcourt est maistre de la campagne en Catalogne, où

[1] L'indiscipline des corps weimariens était connue et avait contribué à la défaite de Mergentheim; ils avaient demandé des quartiers éloignés, afin de vivre dans l'abondance. Turenne reconnaît, dans ses *Mémoires*, qu'il eut tort de céder à ces réclamations. Il le déclare, avec la franchise qui convenait à un aussi grand capitaine, et paraît même assumer toute la faute sur lui : «Pour dire vrai, le trop de facilité à ne point faire pastir la cavalerie, faute de fourage, la grande envie qu'ils se missent promptement en bon estat... *firent resoudre M. de Turenne, mal à propos*, à les envoyer dans de petits lieux fermés.» (*Mémoires de Turenne*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 386.)

[2] On a vu plus haut que cette ville était assiégée par du Plessis-Praslin.

les ennemis ne songent qu'à se tenir sur la deffensive. On est logé, à la Motte, à la contrescarpe, et les mineurs y travaillent desjà à la percer. Mai 1645.

L'armée de Flandres sera composée de dix-huit mille hommes de pied et de sept mille chevaux, et entrera, dans le 1er de juin, dans le pays ennemy, auquel jour M. le prince d'Orange doit commencer à agir de son costé avec vingt-cinq mille fantassins et cinq mille chevaux, le roy luy ayant accordé une subvention extraordinaire pour faire ce grand corps d'armée.

Au reste, pour revenir à vous et à ce qui vous touche, je vous conjure de vous mettre l'esprit en repos pour ce qui est arrivé, et de vous asseurer que, dans la perte que vous avez faite, vous avez acquis beaucoup de reputation, ayant fait voir dans la resolution que vous avez prise d'aller attaquer toute l'armée des ennemis qui venoit à vous, avec une partie de la vostre, le reste vous ayant manqué, que dans les extremitez vous sçavez prendre le party le meilleur et le plus honneste.

Pour moy, comme j'ay tousjours cru que la plus grande rescompense qu'un general puisse recevoir du gain d'une bataille est la satisfaction de l'avoir gagnée, j'estime que ceux à qui cette satisfaction manque aprez avoir fait tout le devoir imaginable pour l'obtenir, comme il vous est arrivé, doivent estre plus fortement soulagez en leur malheur, et plus liberalement comblez des graces du prince; c'est ce que je tascheray, autant qu'il me sera possible, de faire pratiquer en vostre endroit, et à quoy je seray plus poussé par la raison qui le conseille, ce me semble, que par l'affection que j'ay pour [vous], qui d'ailleurs m'y porteroit.

Mandez-moi au plus tost sy vous avez perdu vostre vaisselle d'argent, comme ce seroit un grand hasard si vous l'avez sauvée, affin que je prenne le soin, sy cela est, de vous en faire faire une complete et de pourvoir encore à toutes les autres choses dont vous pourrez avoir besoin pour vous servir, et, en un mot, de vous faire paroistre que l'amitié que j'ay pour vous est à l'espreuve de toutes les conditions du tems, etc.

LXVIII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 196 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 25 may 1645.

Monsieur,

Vous aurez veu, par une grande depesche, que je vous fis la semaine passée, comme nous avons pourveu, et au delà, à toutes les choses necessaires pour remettre vostre armée en meilleur estat qu'elle n'a esté. Je ne doute point que vous n'apportiez à cela tout ce qui depend de vos soins et de vostre capacité, et que l'eschec qui vous est arrivé ne vous soit un aiguillon pour vous exciter à mieux faire, s'il se pouvoit, à l'avenir, et à en tirer revanche des ennemis, qui ont abusé, à ce que nous apprenons, si inhumainement de leur victoire. Ma consolation est en cela que vous [la] leur avez cherement vendue, et qu'ayant fait en cette occasion tout devoir imaginable de capitaine et de soldat, ils vous doivent plus redouter, dans ce malheur, que s'il ne vous fust point arrivé.

Ne vous imaginez donc pas qu'ayant fortifié par là l'estime que je faisois de vostre vertu, j'en aye diminué mon amitié, et vous devez vous persuader que je ne suis point de ces gens qui jugent des choses par les evenemens, mais bien de ceux qui en jugent par les raisons qu'on a eu de les entreprendre, et par la conduite qu'on a apportée à les executer, et il est vray que tel qui auroit gagné à la campagne par l'extravagance de la fortune, ou par la faute des ennemis, auroit beaucoup perdu dans mon esprit par l'imprudence ou quelque autre defaut avec lequel il auroit agi, et, par consequent, croyez que l'accident qui vous est arrivé vous ayant produit beaucoup de gloire et fait voir ce que vous pouviez, j'en suis excité davantage à vous voir continuer dans le service où je suis asseuré que vous ferez tousjours aussy bien qu'il se pourra faire. La Reyne est dans le mesme sentiment, et vous n'avez jamais esté mieux dans son esprit que vous estes.

Mettez donc, s'il vous plaist, le vostre en repos [1], et ne songez qu'à travailler au restablissement de l'armée, à quoy vous serez secondé de deça et particulierement de tout ce qui dependra de mon credit et de mes soins. Mai 1645.

Quoy que MM. les Plenipotentiaires et le sieur de Beauregard soient chargez de presser la levée de quatre mille fantassins que doivent faire Bonichausen et le comte de Nassau-Dillenbourg, et pour laquelle on a envoyé l'argent necessaire, vous ne laisserez pas, s'il vous plaist, de tenir la main de vostre costé, affin qu'elle se diligente, et de donner les ordres pour la jonction quand elle sera faite, comme je croy que vous aurez concerté, avec Mme la Landgrave, tout ce qui se pourra faire conjointement et de concert avec ses troupes et les nostres, et mesme tout ce en quoy nous pourrons estre soulagez en cette conjoncture par les Suedois, à quoy ladite dame peut beaucoup servir employant le credit qu'elle a auprez d'eux.

Bien qu'il y ayt apparence que la marche de M. le duc d'Anguyen avec son armée vers le Rhin tiendra en bride le duc de Lorraine pour n'entreprendre point sur les places du Rhin, vous ne laisserez pas neantmoins d'avoir l'œil à cela, et de pourvoir à leur seureté, et à present et dans le cours de la campagne. Ledit sieur duc part demain pour aller joindre son armée, qui est maintenant assemblée. Je ne vous recommande point de vivre de bonne intelligence avec luy, puisque je sçay que vous y estes assez porté, et par l'interest du service du Roy et par la qualité dudit sieur duc, et par la consideration en laquelle il a vostre personne.

J'ay donné ordre affin qu'on vous fist vostre vaisselle d'argent. Vous trouverez plusieurs autres choses, que j'obmets icy, dans ma derniere depesche et dans celle de M. Le Tellier, auxquelles me remettant, et à ce que le sieur de Mepas [2] vous dira de vive voix, etc.

[1] Mazarin répond ici à la partie de la lettre de Turenne, du 10 mai 1645, où ce général se déclarait résigné à une disgrâce.

[2] La Barde (*De rebus Gallicis*, p. 159) dit que Mepas commandait un corps de cavalerie dans l'armée de Turenne.

Mai 1645.

LXIX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome IV, f° 236 recto. — Copie du temps.

AL SIGNOR PAOLO MACARANI[1], ROMA.

Di Roma, li 26 maggio 1645.

Diverse lettere di costì portano le diligenze del signor Mario Frangipani à favore di Beaupuy uno dè principali capi della conspiratione contro dì me[2], et essendone stato letta una nel consiglio ch' era diretta al segretario di Stato, ogn' uno si è maravigliato che ùn huomo accusato di tal delitto trovasse tanti protettori in luogo dove la dignità cardinalitia è più rispettata. Io non voglio entrare nella materia, perche si puol con ragione presumere che vi habbia interesse, mà dirò solamente à Vostra Signoria che la condotta del signor Mario, per il riguardo del Rè e per il mio, non è buona. E verò, che io non [penso] à vendicarmene, mà non vorrei che obligasse Sua Maestà à farlo. Non sarebbe

[1] Paul Macarani, un des correspondants de Mazarin à Rome, était en même temps un des familiers d'Innocent X. Mazarin savait que ce qu'il lui écrivait serait communiqué au pape.

[2] Voyez tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 337, note 2. Il faut consulter, sur le séjour de Beaupuis à Rome, les *Mémoires* de H. de Campion, qui avait aussi trempé dans la conjuration contre Mazarin (édit. Treuttel et Würtz, Paris, 1807, p. 286 et suiv.). Beaupuis fut arrêté et enfermé à Rome au château Saint-Ange. Il n'en sortit qu'après l'évasion du duc de Beaufort du donjon de Vincennes (1648). «Beaupuis sortit alors, dit Campion, l'esprit un peu aliéné, de sorte que son père, le comte de Maillé, le retira chez lui, en Gascogne, sans qu'il ait paru dans le monde depuis.» Grotius parle aussi de l'emprisonnement de Beaupuis dans sa lettre du 30 mars-9 avril 1645 : «Beaupuys nondum huc venit navibus longis, uti dicebatur; sed custoditur in arce Arcangeli, multum pro libertate ejus laborante cardinale Medicæo, qui eum in tutelam suam receperat.» H. de Campion parle aussi, dans ses *Mémoires*, du cardinal de Médicis; mais il ne le fait pas intervenir avec autant d'ardeur en faveur de Beaupuis. Comme Campion se trouvait à Rome avec Beaupuis, qu'il partageait son logement, et qu'il fut témoin de son arrestation, qu'il a racontée en grand détail, on doit consulter de préférence ses mémoires pour tout ce qui concerne cet ennemi de Mazarin.

in mio potere d'impedirlo se il detto signore continuasse à fare ostentatione di condursi in modo da disgustare e procurare pregiuditii ad ùn si gran Rè, che per essere di sette anni, non lascia d'havere le mani assai lunghe. Juin 1645.

Alcuni scrivono che il signor Mario si riscalda all'avantaggio di Beaupuy, perche si persuade d'incontrare il gusto del Papa, che vorrebbe havere campo di ben trattare il sudetto, e per compiacere à Spagnuoli che lo proteggono, e per fare dispiacere à me, che Sua Santità non ama. Io non starò à ricercarne la vera ragione, mà mi contentarò d'haver accennato tutto questo à Vostra Signoria per scarico dell'amicitia, che hò professata sempre al signor Mario, come ella hà potuto conoscere, e nel rimanente non starò à mettermi in pena di quello sia per seguirne. Il papa pensarà bene alla condotta che dovrà tenere in ùn negotio di questa importanza, e molto più il signor Mario dovrà essaminare quello li convenga; et ancorche si scriva e si creda da molti in contrario, io non dubito punto che la Santità Sua havrà horrore, quando se lì proponga dì proteggere uno, che hà voluto attentare alla persona d'ùn cardinale.

Con che resto, etc.

LXX.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome III, p. 891 à 893. — Copie du temps.

MAZARIN AUX PLÉNIPOTENTIAIRES.

[Paris,] 1er juin 1645.

(EXTRAIT.)

Je ne puis m'empescher pourtant de vous faire remarquer que, dans l'occasion de l'accident arrivé à M. le mareschal de Turenne[1], vous avez eu la plus belle matiere du monde pour exagerer aux ministres

[1] Défaite de Mariendal ou Mergentheim (5 mai). Voyez ci-dessus, p. 164.

Juin 1645. de nos alliez la franchise de nostre conduitte, puisque le duc de Baviere nous offrant la carte blanche en un temps où nous sçavions que ses forces estoient tres-considerables, nous avons preferé visiblement non pas tant leur interest au nostre, puisque l'interest et le profit s'y rencontroient esgalement pour eux et pour nous dans l'affoiblissement de l'ennemy commun, mais une assez legere satisfaction pour eux de ne vouloir rien conclure, quoique avantageux à tous les deux, sans leur en avoir donné part et de leur agrement, en quoy il est certain qu'ils ne seroient pas à beaucoup prez sy religieux; ce que l'on peut representer vivement pour les engager d'autant plus à nous correspondre de mesme.

J'ay aussy à vous faire sçavoir, affin que vous en tiriez dans les occasions le profit qui se pourra, que nous avons de Madrid nouvelle de fort bon lieu, que les Plenipotentiaires, qui seront pour l'Espagne à Munster, se doivent remettre absolument de toutes choses à Peñaranda, qui a le secret de son maistre et toute la confidence.

On mande aussi de là, de fort bon endroit, ce qu'il est pourtant à propos de tenir secret, que l'on a dessein de retirer Saavedra, parce qu'ils trouvent qu'il agist un peu trop de sa teste, et que les ministres de l'Empereur se sont extremement plaints de son procedé. Je croy que cela nous est avantageux, parce que c'est un homme plein d'artifice, et qui, ayant beaucoup d'esprit, pourroit plus facilement, et avec plus d'adresse, embrouiller les affaires qu'un autre, et nous faire du mal.

Mazarin continue sa dépêche par des recommandations sur les levées de troupes et la termine ainsi :

Nous venons de recevoir avis que le Turc vient pour attaquer la Chrestienté avec cent mille hommes de pied et quinze mille chevaux, cent galeres, trois galeaces [1], cent cinquante vaisseaux ronds et sept cens autres voiles. Vous sçavez ce que je vous ay mandé sur ce subject par ma precedente; c'est pourquoy il ne faut pas, s'il vous plaist,

[1] Les galéaces étaient des vaisseaux beaucoup plus grands que les galères, et qui se servaient de voiles et de rames comme ces dernières.

perdre de temps d'en donner part à nos alliez et d'aller au devant, affin qu'ils ne trouvent rien à redire, si nous faisons quelque proposition non seulement digne de la pieté de la Reyne, mais qui, par bonheur, se rencontre accommodée à nostre interest particulier, estant constant que, Roses pris, nous serons obligez de quitter la mer devant l'armée que les ennemis y auront bientost. Juin 1645.

LXXI.

Manuscr. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome IV, f° 248 recto. — Copie du temps.

AL SIGNOR CARDINALE GRIMALDI, ROMA.

Di Parigi, li 2 giuno 1645.

(EXTRAIT.)

Resto molto obligato alla premura con che Vostra Eminenza s'impiega nelle cose che riguardano il servitio di questa Corona et il mio particolare interesse; mà à dire il vero, io non havrei mai creduto, quando anche fossi stato certo della aversione del Papa verso la Francia et la mia persona, che dovesse trovare protettione costì uno dè principali conspiratori[1] contro la vita d'un'cardinale. Tutto il sacro collegio vi hà grand'interesse, et i cardinali Spagnuoli medesimi dovrebbero prendere parte in un'attione che nella mia persona tocca tutto il sacro collegio.

Qualcheduno haveva proposto che Sua Maestà doveva scrivere i suoi sensi al cardinale decano, mà hò giudicato à proposito di sospenderne la rissolutione sin' che Vostra Eminenza m'accenni, se la giudichi a proposito, et in che termini ella crede che si dovesse scrivere.

La regina havrebbe fatto chiamare il Nuntio[2] ordinario e quello che passa in Irlanda, per parlare loro in buona forma sopra la materia,

[1] Il s'agit de Beaupuis, ou Beaupuy, dont Mazarin a parlé, t. I, p. 665.

[2] Le nonce qui résidait alors à la cour de France se nommait Nicolas Bagni. Il fut promu à la dignité de cardinal en 1657 et mourut en 1663.

Juin 1645. mà essendone stata impedita da una indispositione del Rè, hà ordinato al conte di Brienne di parlare à monsignor de Bagni in presenza dell' altro[1], in modo che non prendendosi altra condotta da Sua Santità in uno negotio, la giusticia del quale è cosi chiaramente per noi, non possi dalla Santità Sua addursi per scusa di non haver saputo che il detto affare toccasse così sensibilmentè questa Corona.

Importa poco, come hò scritto già à Vostra Eminenza, che mio fratello sia cardinale, ò nò, e s'assicuri che quando mi sono lasciato persuadere à scrivere in sua raccommandatione al signore cardinale Pamphilio, e procurare che la regina facesse il simile, hò creduto d'adulare Suà Santità, sapendo che nel posto nel quale mi trovo, senza alcuna vanità, posso havere occasione di fare più per il Papa e per la sua casa di quello Sua Santità possi per la mia, consistendo tutto in accordare ùn cappello; mà che Sua Santità voglia per ùn capriccio, ò per dare gusto à Spagnuoli, maltrattarci, è certo che Sua Maestà non lo soffrirà.

Se il padre maestro del sacro palazzo[2] havrà giuditio e prudenza[3], havrà occasione di passare una vita felice con l'arcivescovado d'Aix, che gl' ho fatto accordare, e se gli ne mandano con questo ordinario l'espeditioni. Supplico Vostra Eminenza di regolare la sua condotta e darli quei consigli che stimerà più proprii per il suo bene e riposo.

Per ritornare à Beaupuy, è una strana cosa che il Papa non habbia trovato commodo per lui il sioggorno nel castello di Santo Angelo, che è stato per l'adietro il più proprio per la commodita e per la sucurezza alle persone le più qualificate, che siano state ritenute prigioni. Io non sò dì dove proceda tanta compassione, trattandosi di caso così enorme, e dì una persona ordinaria, come è il detto Beaupuy.

Chiunque l'hà voluto visitare non hà incontrato alcùn ostacolo à

[1] Du nonce qui se rendait en Irlande.

[2] C'est le titre par lequel on désignait Michel Mazarin, frère du cardinal.

[3] Le jugement que Mazarin porte sur son frère confirme celui de M. de Grémonville. (Voyez ci-dessus, p. 160-161, notes.)

farlo, e fino le persone che hà inviate costì M. di Vandomo[1]; mi vien scritto che gl'hanno parlato, e che Mario Frangipani hà corrispondenza con il Vandomo, et hà visitato il sudetto Beaupuy, e che protegge publicamente il delitto et i delinquenti. Juin 1645.

Molti assicurano che il Papa sia impegnato di parola col Gran Duca[2] di non rimetterlo, e vedendo di non potersene scusare in riguardo alle vive instanze che da questa parte se ne fanno, fondate nella giustitia, che non potrebbe essere disputata ad ùn [tribunale], poiche per l'estratto del processo inviato, apparisce pienamente il delitto di Beaupuy, habbia Sua Santità rissoluto di metterlo in luogo, dal quale possi il sudetto con facilità fuggirsene, assistito dalli fautori di Vandomo ò di dare à questo commodità di farlo avvelenare[3], affinche con la morte di Beaupuy manchi quì la principale prova per la convinzione del duca di Beaufort.

Se tutto questi succedesse in Barbaria, mi parerebbe duro, e sarebbe senza dubbio disapprovato da tutto il mondo; hora pensi Vostra Eminenza quello che deve dirsene, seguendo in Roma. Io desidero con passione che il Papa sia ben'consigliato in un'negotio nel quale continuando à condursi come hà fatto sin'hora, non riceverà gran sodisfattione, e l'avantaggio che havrà la Francia sarà che ciaschedùno applaudirà alle rissolutioni che Sua Maestà prenderà in un'negotio così pieno dì giustitia e nel quale pare che Sua Santità prendera piacere à maltrattarla.

Supplico Vostra Eminenza di far instruire M. Gueffier[4] della forma con la quale dovra parlare e condursi e valersi dell' opera del signor Ondedei, non essendo conveniente che mio fratello apparisca. E se Vostra Eminenza giudicasse opportuno di tenerne proposito confidentemente e come da lei al cardinale Panzirolo, facendoli ben conoscere gl'incon-

[1] Le duc de Vendôme avait quitté la France après l'arrestation du duc de Beaufort, son fils, et s'était retiré en Italie.

[2] Le grand-duc de Toscane était Ferdinand II de Médicis, qui régna de 1621 à 1670.

[3] Il y a dans la copie *accelenare*, qui ne présente pas de sens.

[4] Chargé d'affaires de la France à Rome.

Juin 1645. venienti che seguiranno infallibilissimamente se non vi apporta rimedio, mi rimetto alla sua prudenza, come ancora di parlarne nell' istessa forma al cardinale Sforza, che per molte strade mi fà pervenire che vuol servire assolutamente la Francia, e dar à me segni dell' amicitia, che publica havere per me.

LXXII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 59 recto. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Paris,] 6 juin 1645.

Monsieur,

L'on a jugé icy à propos de vous depescher ce courrier, pour vous donner avis de la prise de Roses [1]. Le sieur de Chouppes [2] arriva hier au soir, qui en apporta la nouvelle, et que les armes du Roy y estoient depuis entrées le 29e du passé. Voilà donc une affaire achevée, et nous esperons que celle de la Motte ne durera pas longtemps, bien qu'on y rencontre de grandes difficultez, à cause du rocher, qui fait qu'on a de la peine à trouver la terre. Comme vous sçavez, M. de Magaloty y a esté blessé [3], mais sans danger, et sans que cela puisse retarder le progrez du siege.

Le sieur de Tracy arriva aussy hier au soir, quoy que son voyage ayt esté peu necessaire, puisque nous avions remedié, et au delà, à touttes les choses pour lesquelles il a esté envoyé, et pourveu non seulement à restablir les ruines de l'armée, mais à relever encore la reputation de la France à un plus haut point en Allemagne qu'elle n'a esté; sur quoy j'estime qu'il suffit de dire que vous y allez. Son zele neantmoins est tel, qu'il est prest à partir dez demain pour s'en aller vers le Rhin, et il tire de là l'excuse de son voyage, luy ayant esté

[1] Cette ville s'était rendue le 29 mai, comme Mazarin l'indique plus bas.

[2] Il a été souvent question de ce personnage dans le tome I des *Lettres de Mazarin* (voy. p. 918). Il a laissé des Mémoires.

[3] La blessure était plus dangereuse que ne le supposait Mazarin. Magalotti y succomba.

tres-difficile de s'y rendre[1] sans beaucoup de danger, que passant par la France; et estant necessaire qu'il s'y rendist pour des considerations importantes qui vous peuvent estre connues. Il a ordre, Monsieur, de passer au lieu où vous serez pour vous voir et recevoir vos commandemens, affin qu'il s'avance pour les executer et mettre les choses en l'estat que vous luy aurez ordonné. Je croy qu'il vous trouvera aux environs de Metz, au moins si vous avez jugé à propos de vous y entretenir trois ou quatre jours, comme je vous en avois prié. Cela m'oblige à ne vous point parler du particulier de son voyage, me remettant à ce qu'il vous en dira de vive voix. Je vous envoye seulement la coppie du memoire qu'il m'a porté de M. le mareschal de Turenne[2]; vous y ferez les reflexions que vous jugerez, et me ferez ce pendant l'honneur de croire que personne n'estime, ne chérit davantage vostre amitié, et n'a plus de passion pour vostre gloire que moy. Juin 1645.

LXXIII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 60 recto. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Paris,] 6 juin 1645.

Monsieur,

Je joins cette lettre à une autre que vous recevrez en mesme temps pour vous supplier de trouver bon que je me resjouisse avec vous des

[1] Cette phrase est peu claire; il semble que Mazarin veut dire que le sieur de Tracy n'avait pu se rendre sur les bords du Rhin qu'en faisant un long détour à travers la France, ce qui expliquait son voyage à la cour.

[2] On a inséré dans les *Mémoires de Turenne* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 391 et 392) un mémoire qui porte la date du 18 juin 1645. Cette date doit être erronée. Je pense qu'il faudrait y substituer celle du 28 mai, et alors ce mémoire pourrait être celui dont parle Mazarin. Il y est question de Tracy, qui devait être arrivé depuis longtemps à la cour. « Je crois, dit Mazarin, qu'il y aura desjà longtemps que M. de Tracy sera arrivé à la cour. Depuis son partement, j'ay joint les troupes de Mme la landgrave de Hessen et celles de Kœnigsmark, etc. » La réunion de ces divers corps d'armée avait eu lieu en mai.

Juin 1645. incommoditez où madame vostre sœur est tombée, puisqu'elles ne sont pas seulement une marque de sa grossesse, mais que nous nous promettons que cette grossesse vous donnera un nepveu[1], et que, pour cette fois, nous retiendrons la mere en France. J'ay prié M. Le Tellier de vous envoyer la copie de quelques articles d'une lettre que nous avons receue de M. d'Erlach, pour y faire les considerations que vous jugerez necessaires; en suite de quoy permettez-moy que je vous represente de nouveau que, si, sans prejudice de la conservation de l'armée, vous pouvez demeurer quelques jours entre Metz et Thionville, faisant mine de vouloir entreprendre quelque chose du costé du Luxembourg pour y engager les troupes de Beck et celles du duc de Lorraine, jusqu'à la reduction de la Motte, il me semble que ce sejour ne pourra qu'estre avantageux au service du Roy, et utile aux desseins que vous avez pour le reste de la campagne, puisque, aprez la prise de la susdite place, les troupes qui servent devant, avec d'autres qui les joindront, pourront prendre le poste que vous quitterez, et obliger de nouveau celles de Beck et les lorraines à n'abandonner pas le Luxembourg, auquel cas vous trouverez moins d'ennemis qui s'opposeront à vostre expedition d'Allemagne; que si, neantmoins, vous qui estes sur les lieux, et qui voyez de plus prez l'estat des choses, jugez qu'il faille prendre une autre resolution, je ne doute point qu'elle ne soit la meilleure et que vous ne la deviez suivre.

Il importe encore, Monsieur, que vous sçachiez qu'un certain personnage, qui fait le passionné pour la France, et qui a correspondance avec le duc Charles[2], m'a dit en grand secret que vous deviez bien prendre garde qu'il n'arrivast quelque eschec à l'armée que vous commandez; et que ledit duc, aussytost que les troupes de Gleen et une partie de celles de Beck l'auroient joint, feroit toutes ses diligences

[1] Voyez plus haut, p. 165, note 2, à l'occasion de la lettre adressée au duc de Longueville, mari d'Anne-Geneviève de Bourbon, sœur du duc d'Enghien.

[2] Il est probable que ce personnage n'est autre que la princesse de Phalsbourg (Henriette de Lorraine), qui correspondait avec Mazarin sous le nom de M. de Neuville. (Voyez le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 648.)

pour vous surprendre et vous combattre en quelque passage. Je luy ay respondu qu'en cela je n'aurois d'autre desplaisir sinon que M. de Lorraine ne changeast de dessein, et que, si cette envie luy continuoit, j'estois asseuré qu'en le faisant sçavoir vous n'oublierez rien pour la luy faire passer et luy procurer cette bonne fortune, et que, pour ce coup, je croirois que vous estiez à couvert de tous les maux qui vous pourroient arriver de ce costé là. Je me promets que vous le serez de tous les autres et que vous aurez tousjours les prosperitez que vous meritez et que vous souhaite celuy qui est passionnement, etc. Juin 1645.

LXXIV.

Manuscr. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 61 recto. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Paris,] 7 juin 1645.

Monsieur,

Bien que je vous aye hyer escrit fort au long et que vous deviez recevoir deux de mes lettres par le mesme courrier, je ne laisse pas, neantmoins, d'avoir nouvelle matiere de vous entretenir, et de ne laisser pas partir les mains vuides le sieur de Tracy qui vous va trouver. Je vous diray donc que le resident du roy d'Angleterre, qui estoit à Bruxelles, arriva hier en cachette, pour asseurer la Reyne d'Angleterre, de la part du duc de Lorraine, qu'il estoit prest de passer en Angleterre[1], moyennant l'accomplissement des conditions dont on avoit convenu, et qu'il estoit resolu de contribuer au restablissement dudit

[1] Cette négociation avec le duc de Lorraine durait depuis longtemps. On en informait le prince d'Orange dès le mois de février 1645. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, publiées par M. Van-Prinsterer, 2e série, t. IV, p. 125-127 et 129.) Le prince d'Orange se défiait avec raison du duc de Lorraine: «Je trouve, écrivait-il (*ibid.* p. 131), en considerant l'humeur de ce prince, qu'il y a fort peu d'apparence de faire aucun fondement dessus.» Les agents anglais n'en continuèrent pas moins à nourrir ces espérances chimériques, comme on le voit dans plusieurs lettres du même recueil, p. 133, 135, 136.

Juin 1645. Roy tout ce qui dependroit de luy, et que, pour cet effect, il luy avoit fait un present d'armes de la valeur de 15,000 livres; que, neantmoins cela, ledit duc devoit partir mardy de la semaine passée, pour aller vers la Moselle ramasser les troupes qu'il y avoit, et, les joignant à celles de Beck, tenter touttes ensemble le secours de la Motte. Ce qu'il dit en grande confidence audit resident, qui est venu icy en donner part à la Reyne, sa maistresse, et d'autant que, dans le payement de l'argent qui doit estre donné audit duc, la Reyne d'Angleterre, que nous avons promis d'assister en cette rencontre, a besoin de nous, elle m'a fait l'honneur de me communiquer cette affaire, me conjurant que personne ne sceut que ce resident fust venu icy. Nous apprenons la mesme chose par quelques lettres de Bruxelles, pour ce qui est du secours de la Motte.

Nonobstant cela, je suis averty de fort bon lieu que ledit duc rassemble touttes les trouppes aux environs de Treves, pour aller passer la Moselle à Coblentz avec une partie de celles de Beck, où celles de Gleen doivent joindre pour aller sur le Rhin.

Il y a encore quelques gouverneurs de places frontieres qui mandent que ledit duc a ramené ses troupes en Flandres pour se joindre à Lamboy, et que Beck y va aussy. Voilà où nous en sommes en matiere d'avis.

Bien qu'il soit mal aisé de prendre aucune mesure sur les resolutions du duc Charles, et que luy mesme, les formant plus par caprice que par la loy de son interest, ne puisse respondre d'un jour à l'autre de ce qu'il doit faire, j'estime que, quoyque die le resident d'Angleterre, quoy que les gouverneurs des places frontieres mandent, que le duc de Lorraine n'ira ny au secours de la Motte, ny ne demeurera en Flandres, mais qu'il ira joindre les Bavarrois, ou qu'il agira du costé du Rhin.

Peut-estre, Monsieur, qu'estant à Metz, vous apprendrez des nouvelles plus certaines de tout cela, et, s'il arrivoit que M. le duc Charles passast la Moselle et qu'il n'y eust rien dans le Luxembourg qui pust donner de la jalousie au siege de la Motte, il n'y a point de doute que

la meilleure resolution que vous puissiez prendre, quand les troupes que vous attendez vous auront joint, est d'aller vers le Rhin avec le plus de diligence qu'il vous sera possible, envoyant au prealable devant le sieur de Tracy, pour y preparer touttes choses, selon les ordres que vous luy donnerez, comme je vous escrivis hier. Juin 1645.

Que si vous voyez que le duc de Lorraine ne s'esloigne point, et qu'il ne fist qu'attendre la commodité de vostre partement pour entreprendre le secours de la Motte, en ce cas je tiens que vous devez temporiser jusqu'à la reduction de cette place, de peur que nous ne demeurassions exposez à recevoir un affront de ce costé-là, et qu'un peu de jours, plus ou moins, de retardement de vostre voyage vers le Rhin, ne peuvent apparemment causer d'inconvenient notable.

Voilà, Monsieur, mes sentimens sur ce sujet, dont vous ferez la consideration que vous jugerez à propos, et que le bien du service du Roy vous conseillera. Ce pendant, faites-moi l'honneur de croire que je seray tousjours avec une parfaite et constante passion, etc.

LXXV.

Manuscr. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 63 recto. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Paris,] 7 juin 1645.

Monsieur,

Vous voyez que vous ne sçauriez recevoir de moy une seule lettre à la fois; mais il a fallu que j'aye donné la response de celle que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 5e de ce mois au gentilhomme qui me l'a portée. Comme j'ai esté bien ayse que vous ayez trouvé la cavalerie meilleure et mieux montée que l'année passée, j'ay eu aussy beaucoup de desplaisir que vous n'ayez point eu la mesme satisfaction pour l'infanterie dont vous avez principalement besoin pour vostre voyage d'Allemagne.

Juin 1645. J'approuve la reformation que vous avez faite des compagnies qui estoient foibles; mais, si j'ose vous dire mon avis là dessus, j'estime que vous n'auriez pas mal fait, au lieu d'en casser les capitaines, d'en faire arrester quelqu'un des plus coupables pour un plus grand exemple pour les autres, et pour un plus grand chastiement pour luy, la cassation peut estre ne lui tenant pas lieu de peyne; ce qui est aysé à juger par le peu de soin qu'il a apporté de son devoir et de se rendre en estat de servir. J'espere que vous ne serez pas mal satisfait de mon regiment italien, et que vous le trouverez beau; je ne vous parle point de celuy d'infanterie françoise, que vous avez desja veu. Vous me feriez tort, si vous doutiez que je n'apporte tout ce qui dependra de mon credit et de mes soins pour favoriser vostre expedition d'Allemage. Vous sçavez que j'y dois estre porté par deux si forts interests que celuy du service du Roy et celuy de vostre gloire, qu'il est impossible que j'aye rien plus à cœur que cela.

Quelque extresme que soit la disette d'argent où nous sommes reduits, on ne pretend point rien diminuer des fonds qui sont destinez pour vostre armée, estans bien asseurez que vous mesnagerez tous les revenant-bon avec toute l'economie possible, et que vous ne les employerez que bien à propos. Je remets cela et plusieurs autres choses à ce que M. Le Tellier vous en escrit par le menu, pour vous supplier de considerer M. le marquis de Castelnau [1], qui commande mon regiment d'infanterie françoise, dans les occasions qui se pourroient presenter pour l'avancer; vous en connoissez le merite et la passion qu'il a pour le service. Je me persuade, outre cela, que vous vous porterez à l'obliger par la consideration que je l'estime et l'affectionne.

M. le colonel Oheim m'a mandé, en response de celle que je luy

[1] Jacques, marquis de Castelnau-Mauvissière, s'était signalé aux siéges de Corbie (1636), du Câtelet (1638), de Hesdin (1639), d'Arras (1640) et d'Aire (1641). Il avait figuré, en 1644, à la bataille de Fribourg. Il se distingua, dans la suite, à la bataille des Dunes (14 juin 1658), fut nommé maréchal de France le 20 juin de la même année, et mourut, le 15 juillet suivant, des suites des blessures qu'il avait reçues au siége de Dunkerque.

avois escrite qu'il se rendroit au plus tost dans l'armée. Outre le zele qu'il a tousjours fait paroistre pour la France, il tesmoigne d'estre ravy d'aller servir auprez de vous. Vous sçavez ce qu'il vaut, et le service qu'on peut tirer d'un homme de si bon sens et de si longue experience. J'escris à MM. de Schombeck[1] et Close, qui sont à Strasbourg, pour les obliger aussy de venir à l'armée. Ce sont deux excellens officiers, l'un pour l'infanterie, l'autre pour l'artillerie; vous recevrez de M. d'Erlach touttes les assistances qui dependront de luy, ainsy qu'il nous mande et comme M. Le Tellier vous l'escrit; et je ne doute point qu'il ne reçoive de vous toutte sorte de civilité et de bons traittemens, qui sont un endroit par où il se touche et s'oblige; et vous connoissez combien, à cause des bonnes qualitez de sa personne et du poste où il est, il peut estre utile dans les occasions d'Allemagne. Juin 1645.

LXXVI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 177 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 10 juin 1645.

Monsieur,

Vous avez veu, par une depesche que je vous ay envoyée par un courrier de M. le vicomte de Courval, par celle que vous aura portée le sieur de Mepas[2] et par ce qu'il a ordre de vous dire de vive voix, que le voyage que M. de Tracy a fait icy auroit esté fort inutile, s'il n'eust été obligé de passer par la France pour se rendre en seureté vers le Rhin, où vous avez jugé qu'il estoit necessaire pour le service du Roy qu'il se rendist; car, au reste, nous n'avions pas seulement pourveu à toutes les choses qu'il avoit à nous propôser pour restablir l'armée et vous donner moyen de prendre la revanche de l'eschec que vous

[1] Schimbeck ou Kimbeck, un des colonels des Weimariens. (Voyez t. I des *Lettres de Mazarin,* p. 970, 971.) — [2] Voyez plus haut, p. 177, note 2.

Juin 1645. avez receu; mais nous estions mesme allez au delà, comme vous le pouvez maintenant sçavoir. Cela est cause que le sieur de Tracy n'arreste point icy, et qu'il s'en va vers le Rhin avec ordre de voir en passant M. le duc d'Anguyen, et d'apprendre de luy ce qu'il jugera à propos qu'il fasse, attendant son arrivée; et d'autant qu'il est exactement informé de toutes les choses qui concernent l'armée pour vous les dire de vive voix, je me dispense de vous les escrire. J'ajouste seulement que le mesme jour qu'il est arrivé, nous avons receu la nouvelle de la prise de Roses, où les armes du Roy entrerent le 29e du passé; que le siege de la Motte s'avance fort, et que nous en esperons, dans peu de tems, une bonne issue, nonobstant les difficultez qui s'y rencontrent, à cause de la nature et de la situation de la place.

Je vous envoye un chiffre, puisque vous avez perdu celuy que vous aviez [1]. Je vous conjure plus que jamais d'apporter tous vos soins au reglement de la despense, puisque, sans exageration, nous n'avons jamais esté en une sy grande disette d'argent; cela n'a pas empesché que nous n'ayons fait un effort pour ajouster encore vingt mille pistoles, pour reparer les pertes arrivées en l'occasion de la Franconie [2], aux quatre-vingt mille pistoles qui estoient destinées pour la monstre [3]; c'est une somme considerable, comme vous le pouvez juger. Je suis pourtant d'avis que vous ne promettiez rien aux officiers que tous les corps de l'armée ne soient ensemble, afin que vous regliez l'argent que vous donnerez selon le besoin de ceux à qui il sera distribué, et que vous gardiez cette proportion. Ce vous sera un moyen, par cette courtoisie et liberalité, que vous exercerez au nom du Roy, et que vous ferez bien sentir à ceux qui la recevront, d'establir de l'ordre, la discipline et l'obeissance dans l'armée, qui en a extremement besoin, et qui n'est guere moins odieuse à nos amis qu'à nos ennemis, à cause du dereglement et du desordre avec lequel elle a coustume de vivre. Vous devez

[1] Au commencement de la dépêche de Turenne, apportée à la cour par Tracy, et devant porter, comme je l'ai remarqué plus haut, p. 185, note 2, la date du 28 mai, le maréchal annonce qu'il a perdu *ses chiffres*.

[2] La défaite de Mariendal, ou Mergentheim, place de Franconie.

[3] Solde des troupes.

fortement travailler à ce point, duquel j'estime que depend principalement tout ce que vous pourrez faire de bien; vous n'oublierez pas de faire haster le plus qu'il vous sera possible les levées qui se font en Allemagne pour servir dans vostre armée, comme je ne perds point de tems de solliciter celles qui se font en Italie. Juin 1645.

Mazarin insiste sur les secours d'hommes et d'argent envoyés à Turenne, et continue ainsi :

Je suis au desespoir de ce que Mme la Landgrave souffre dans son pays. Asseurez-vous qu'il n'y a point de diligence et de soin que je n'apporte pour faire cesser l'orage, et de mettre les choses en estat que l'orgueil des Bavarois, trop enflé du dernier succez, en soit rabattu. Je me promets que cela reussira, et que Mme la Landgrave connoistra en son particulier la part que la France prend en ce qui la touche, et combien nous nous sentons obligez du bon accueil qu'elle vous a fait[1].

Je sollicite fortement la marche de M. le duc [d'Anguien], qui sera infailliblement sur le Rhin, dans le 18^e^ de ce mois, et ce pendant les sieurs d'Espenan et de Marsin, conformement aux ordres qu'ils en ont receus, sont allez avec mille chevaux et mille fantassins pour tascher d'occuper quelque poste sur le Neckar; ce sera tousjours pour faire un commencement de diversion, attendant qu'elle se fasse plus grande par les troupes que M. d'Erlach y mene, et qu'elle soit entiere par l'arrivée de M. le duc d'Anguyen.

Quant aux nouvelles, les armes du Roy entrerent dans Roses le 29e du passé, et nous esperons, dans peu de jours, le mesme succez du siege de la Motte[2]. Vous sçavez l'importance de ces deux places. M. le duc d'Orléans est en campagne avec une armée de vingt-quatre mille hommes, et les derniers avis que nous avons de M. de Lorraine sont qu'il va servir en Flandres. De sorte que, s'ils se trouvent veritables, c'est un ennemy de moins à qui vous aurez à faire.

[1] Turenne et les débris de son armée s'étaient retirés dans les États de la landgrave de Hesse après la défaite de Mariendal.

[2] Le nom de cette place est écrit tantôt *La Motte*, tantôt *La Mothe*.

Juin 1645.

LXXVII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 198 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 28 juin 1645.

(EXTRAIT.)

Vous aurez veu, par l'ordre qu'a eu M. le duc d'Anguyen d'aller en Allemagne en toute diligence, combien nous avons à cœur d'y remettre nos affaires en un estat bien plus florissant qu'elles n'ont esté, et je vous puis asseurer que c'est à present le plus grand de mes soins, et que nous n'oublierons rien à l'avenir, affin d'y prendre un pied certain, et pour oster le contre-poids que les forces de Baviere font aux nostres. Mais parmy tout cela je vous jure que je considere extremement vostre interest, et que je ne desire rien avec plus de passion, sinon que vous ayez lieu de prendre la revanche de l'accident qui vous est arrivé de là le Neckar.

Le siege de la Mothe tire à sa fin, et je croy qu'il seroit desjà achevé sans la blessure et la mort de M. de Magaloty[1] qui l'a retardé de quelques jours. Vous pouvez juger de la perte d'un si brave homme par la connoissance que vous aviez de son merite, et vous jugerez encore combien cette perte m'aura esté sensible, sçachant qu'il estoit fort mon ami, et que je ne puis perdre mes amis sans beaucoup de douleur.

LXXVIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), t. IV, p. 77, 84. — Copie du temps.

A M. DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 6 juillet 1645.

(EXTRAIT.)

La Mothe a enfin capitulé, et il se voit aujourd'huy clairement que

[1] Pierre de Magalotti, maréchal de camp en 1643, mort en juin 1645.

M. de Magaloty ne s'estoit pas trompé quand il asseura Sa Majesté, le Juillet 1645.
18e du passé, qu'il mettroit ses armes dedans, pour tout, le jour de la Saint-Jean, ce qui se voit bien par l'evenement, puisque sa blesseure et ensuite sa mort ayant redonné courage aux ennemis, en sorte qu'ils chasserent les nostres de partie de logemens qu'ils avoient faits sur la contrescarpe, dez que la presence de M. le marquis de Villeroy a reparé ce prejudice et qu'il a regagné ce qui avoit esté perdu et advancé quelque autre travail, les assiegez ont commencé de songer à leurs affaires et ont enfin convenu avec M. le marquis de Villeroy de rendre la place le 7e du courant aux conditions que vous verrez par la copie de la capitulation que je vous envoye, sy bien que voilà, Dieu mercy, une affaire heureusement terminée.

Nous avons eu aussy en mesme temps deux courriers de Catalogne quasy l'un sur l'autre, le premier nous porta l'advis du passage de la Segre courageusement executé, malgré tous les efforts des ennemis, ainsy que vous verrez par la relation imprimée que je vous en adresse, et l'autre la nouvelle de la defaite de toutes les troupes qui s'estoient voulu opposer à M. le comte de Harcourt pour luy empescher d'aller à Balaguer. L'action a esté aussy hardie qu'il se peut, luy mesme se trouvant pressé, parce que ses troupes n'estoient pas touttes arrivées, a esté obligé de combattre à la teste du regiment de Champagne : les ennemis y ont perdu quinze cens hommes effectifs tuez ou noyez, et outre cela deux mille prisonniers parmy lesquels il y a quantité de leurs officiers les plus remarquables, comme vous verrez par la liste cy-jointe. Les ennemis, peut estre, ne luy donneront pas le nom de bataille, sous pretexte qu'il n'y a ny bagage ny canon pris; mais ayant jeté celui-cy dans la riviere, et leurs officiers principaux ayant esté pris, il semble qu'il n'y ayt nulle difficulté; il est du moins constant que les consequences en seront aussy grandes et que les ennemis ayant perdu leurs meilleures trouppes dans ces deux rencontres, et estant forcez de mettre les autres dans les places, n'auront pas moyen de former un corps capable de se presenter devant nostre armée, qui trouvera facilité à tout entreprendre. Il est bien vraysem-

Juillet 1645. blable que, si Peñaranda avoit ordre de faciliter la paix, parce que son maistre n'avoit pas grande esperance de donner une meilleure face à ses affaires, il en recevra bien de plus precis aprez la prise de Roses, et ce qu'a fait ensuite M. le comte de Harcourt, et dans l'impossibilité où le Roy d'Espagne se trouvera de remettre sur pied une armée qui puisse tenir teste à la nostre; adjoustez à cela que, dans ce dernier succez, quatre mille hommes d'infanterie et de cavalerie qui venoient de Roses n'avoient pas encore joint M. le comte de Harcourt, et en estoient seulement à une journée; jugez, s'il vous plaist, quel effect sera ce renfort à une armée victorieuse.

M. du Plessis-Praslin, qui arriva hier au soir, m'a dit que ceux qui avoient accompagné à Valence la garnison de Roses luy ont rapporté à leur retour que c'est une chose estrange que la consternation où ils sont dans ces pays là et dans tout l'Arragon, et comme elle aura beaucoup augmenté aprez les derniers malheurs de leur armée, il pourroit estre que ces peuples reprissent les pensées qu'ils avoient il y a deux ans de secouer le joug d'un maistre qui malaisement peut les defendre: à quoy ils peuvent estre encore conviez par les bons traittemens que l'on fait aux Catalans et par la fermeté avec laquelle on soustient leurs affaires.

Mazarin conclut ensuite, de la prospérité de la situation de la France sur tous les points, que la maison d'Autriche doit se hâter de faire la paix.

LXXIX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 65 recto. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Paris,] 11 juillet 1645.

Monsieur,

Quand je n'estimerois pas, comme je fais, par l'opinion que j'ay de vostre conduite, la diligence avec laquelle vous avez marché vers le

Rhin, nonobstant le retardement du siege de la Motte, je ne laisserois pas de la louer par les bons effects qu'elle a produits. Il est certain que, sans cela, la jonction des armées confederées se fust rompue, et que Konismark [1], pour le moins, se fust separé, qui n'est demeuré que dans cette attente [2], et qu'un autre que vous n'eust pas encore arresté pour executer conjoinctement ce que vous aurez resolu et dont nous attendons avec impatience la nouvelle. Juillet 1645.

Il faut avouer que l'adresse avec laquelle vous l'avez retenu ne doit pas avoir esté petite [3], et que vous n'estes pas moins capable de gagner les hommes que de les vaincre. J'estime que vous avez surmonté par là la principale difficulté que vous aviez à combattre, et que nous entendrons bientost quelque grand succez, qui arrivera à tant de belles forces qui agiront sous vostre commandement, et je m'imagine ou que vous forcerez les ennemis dans leurs retranchemens, ou, si les raisons de la guerre ne souffrent point que vous l'entrepreniez, que vous les attaquerez en un endroict sy sensible qu'ils seront obligez de le venir secourir, et de vous donner, par consequent, lieu de les combattre hors de leurs advantages, vu que, pour ne hasarder pas leur armée, ils seront forcez de vous abandonner les places auxquelles vous vous attacherez.

Quoy qu'il en soit, je suis asseuré que vous ferez tout ce qui se pourra faire raisonnablement pour le bien des affaires du Roy, et pour vostre propre gloire; en quoy je ne doute point que vous ne soyez parfaitement secondé de MM. les mareschaux de Gramont et de Turenne.

Je suis ravy que vous soyez satisfait de mes regimens, dont les officiers ne se peuvent assez louer des caresses et du bon traitement que vous leur faites. Vous pouvez croire que j'y ay trop de part pour ne le pas ressentir comme je doy.

[1] Ce général, qui commandait un corps de Suédois, s'était rendu dans la Hesse pour soutenir Turenne après la défaite de Mariendal.

[2] L'attente de l'arrivée du duc d'Enghien sur le Rhin.

[3] Les *Mémoires* de Gramont, qui accompagnait le duc d'Enghien dans cette campagne, représentent Kœnigsmark comme un homme d'humeur rude et presque sauvage.

Juillet 1645. J'eusse desiré de tout mon cœur qu'on vous eust pu renforcer de quelques troupes et vous envoyer celles qui ont servy devant la Motte; mais, outre que le nombre en est fort mediocre, et qu'il ne fait pas plus de trois mille cinq cents fantassins, il est certain qu'une bonne partie, excepté les compagnies des gardes françoises, estant levées dans la Champagne et aux environs de cette place, dez qu'on leur parleroit de passer en Allemagne, il n'y demeureroit personne; de sorte que nous les perdrions infailliblement sans que vous en profitassiez. Personne ne sçait mieux que vous, qui l'avez esprouvé plusieurs fois, combien ce trajet de troupes est une chose difficile dans l'execution, et si vous n'avez pas bien tousjours eu de la peine d'en venir à bout, nonobstant vostre autorité, vos soins et l'affection que les gens de guerre ont pour vous.

Et d'autant, Monsieur, que, nonobstant le renfort dont vous trouverez un memoire cy-joint des troupes qui se levent pour nos armées d'Allemagne, et qui y doivent estre rendues avant la fin de la campagne, vous croyez qu'on y peut faire [lever] presentement quelque infanterie, qui est la chose dont vous avez principalement besoin, j'ay fait un effort pour trouver quarante cinq mille risdalles que j'ay prises au change en mon nom, messieurs des finances estant tellement espuisez et d'argent et de credit, qu'il leur a esté impossible de fournir cette partie.

Ne croyez pas, s'il vous plaist, que je vous dise cecy pour encherir la marchandise, et pour faire valoir ce petit office, puisque n'y ayant rien que ce qui me seroit absolument impossible, que je ne fisse pour vostre simple consideration, le service du Roy se rencontre en cecy avec vostre satisfaction particuliere; mais il n'est rien de plus vray que messieurs des finances sont à bout pour trouver de l'argent, et le moyen de sortir de cette année. En quoy nous sommes mal secondez de messieurs du Parlement, qui ont refusé la verification de quelques edits[1], et l'assemblée du clergé ne nous donne point, jusqu'icy, esperance de vouloir assister le Roy. Vous employerez donc la somme sus-

[1] Voyez, sur ces luttes entre le Parlement et la cour, les *Mémoires d'Omer-Talon et de Mathieu Molé,* à l'année 1645.

dite comme vous le jugerez plus à propos, et suivant qu'il y aura jour de faire de l'infanterie; car je vous avoue que je ne voy pas bien que MM. Schimbek et Close, bien qu'ils ayent grand credit parmy les soldats, estants demeurez courts pour faire celle qu'ils avaient entreprise, qui n'alloit pas à mille hommes, comment, dis-je, M. Schimbek, qui est d'ailleurs fort brave et qui a beaucoup de merite et de reputation, en puisse faire deux mille. J'estime donc, si vous n'avez point en cecy d'autre lumiere, que ce ne sera point mal aller, qu'il se charge d'en lever mille, et qu'il effectue ce qu'il aura promis. La levée des autres mille pourroit estre commise à quelque autre, et M. d'Erlach peut-estre vous pourroit en cela estre utile, et tirer, moyennant de l'argent, de sa garnison de Brisach et des places qui dependent de son gouvernement, un nombre considerable de soldats pour vous en accommoder, et qu'il pourroit remplacer à loisir, n'estant pas maintenant en estat de rien craindre. Comme vous pourrez juger de cela mieux que moy, vous en userez aussy comme vous le jugerez plus à propos. Juillet 1645.

Que si vous prenez resolution d'assister la cavalerie sur le reste de l'argent, permettez-moy de vous dire qu'il faut que ce soit une necessité bien forte et bien precise qui vous y oblige, à cause de la consequence, et que ce seroit une tres dangereuse introduction de luy donner de l'argent au commencement de la campagne; c'est la raison pour laquelle on n'a pas seulement escouté un capitaine de Marsin[1], qu'il avoit envoyé demander une subvention pour remonter les cavaliers demontez de son regiment et de celuy de la Chambre, aprez avoir fait trois monstres l'hyver, outre les petits advantages gaignez aux quartiers et dans les petites courses qu'ils ont faites autour des quartiers. Vous ne sçauriez croire, et je vous dis cecy dans la confidence, le bruit que M. le Prince a fait dans le Conseil, ayant sceu par le sieur de Catellier, que j'avois prié de n'en rien dire, qu'on vous envoyoit de l'argent pour assister la cavalerie.

Je vous supplie de regler tellement la depesche des courriers, qu'il

[1] Voyez, sur Marsin, le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 942-943.

Juillet 1645. ne nous en vienne point à vuide, et sans nous porter des nouvelles qui meritent qu'on les envoye; car vous ne sçauriez croire quel mauvais effect le contraire fait dans Paris, où tout le monde a de la curiosité, et tout le monde fait des conjectures. Si, aprez l'arrivée d'un courrier, qui n'aura rien porté, comme a fait celui de M. de Champlastreux, qui ne nous a rien appris du dessein des armées confederées aprez leur jonction; si, dis-je, aprez cela on n'a rien à dire, on croit que tout est perdu, et l'on prend ce silence pour un signe de quelque malheur arrivé. Je croy que vous n'aurez pas oublié de donner ordre pour faire le desgast autour de Frankendal, de peur que cette place, qui a faute de vivres, ne se ravitaille.

Pour des nouvelles, les armes du Roy entrerent vendredy passé dans la Motte, d'où sortirent sept cent cinquante hommes sous les armes avec beaucoup d'argent et quantité de meubles de M. de Lorraine, comme il estoit porté par la capitulation.

Mardick[1] ne peut tarder d'estre pris, la contrescarpe ayant esté emportée aprez un combat de trois heures, où M. de Rantzau se trouva tousjours dans le feu avec sa prudence accoustumée. Les ennemis y ont laissé, en se retirant, le canon qu'ils y avoient; ils ont encore bruslé le fort de Bovet[2], qui estoit sur la mer. Aprez la reduction de cette place, on attaquera Ling[3] pour couper Bourbourg.

M. le comte d'Harcourt ayant fait passer la Segre sur un pont de cordes à deux mille hommes de pied et douze cents chevaux à nage, à la teste desquels M. de Saint-Aunay[4] s'estoit mis, a tué ou fait prisonniers deux mille hommes retranchez au delà de cette riviere. En suite de quoy, il en a forcé six mille, retranchez sur un passage à

[1] Le siége avait été mis devant Mardik le 20 juin 1645. (*Mémoires de Montglat,* p. 160, 1re col. édit. Michaud et Poujoulat.)

[2] Ce fort est appelé *fort de Bois* dans les *Mémoires de Montglat* (*ibid.*). «Ce lieu est de grande conséquence, dit Montglat, à cause qu'il défend le seul endroit de la côte où les grands vaisseaux puissent être en sûreté jusqu'en Hollande.»

[3] Le fort de Link, dans Montglat (*ibid.* 2e col.).

[4] Henri de Bourcier de Barry, marquis de Saint-Aunay, ou Saint-Aunais, gouverneur de Leucate. Voyez ci-dessus, p. 73, note.

l'entrée de la plaine de Saint-Laurent[1]. Il y en a eu icy quinze cents de tuez et plus de deux mille prisonniers, parmy lesquels sont presque tous les plus hauts officiers, et quantité de braves dont je ne doute point qu'on ne vous envoye le memoire qui en a esté imprimé. Juillet 1645.

M. de Longueville a fait son entrée à Munster avec beaucoup d'esclat; la pluspart des ministres des princes, comme de Suede, de Portugal, et des electeurs, luy ont donné de l'*altesse;* comme j'ay employé mes soins pour luy faire donner cette qualité que j'ay jugé luy estre deue, je contribueray de travailler affin que ceux qui, jusques icy, la luy ont refusée, se resolvent de la luy accorder.

Vous n'oublierez pas, s'il vous plaist, de vous servir du chiffre que vous avez, quand ce que vous nous escrirez devra estre secret. Je remets ce que je pourrois avoir oublié, ou n'avoir pas assez estendu, à la depesche de M. Le Tellier et à la vive voix du sieur Castellier, pour vous asseurer que je seray tousjours, etc.

Outre la despense des troupes qui servent actuellement dans les armées d'Allemagne, on employe plus de six cent mille livres pour la levée des suivantes :

Bonichausen, deux mille fantassins et trois cents chevaux;

Le comte de Nassau-Dilenbourg, deux mille fantassins et trois cents chevaux;

M. le marquis de Pomar, deux mille fantassins de touttes nations, fors de François, et trois cens chevaux.

M. de Saligny[2] le fils s'est obligé de faire passer deux mille fantassins à quarante livres pour homme, et M. de Sauvebœuf[3] mille au mesme prix.

Nous pretendons envoyer M. le colonel Colhas, pour retenir un bon

[1] Voyez, sur ce combat de Saint-Laurent ou Lorens, qui eut lieu le 23 juin 1645, les *Mémoires de Monglat,* p. 162, 163.

[2] Ce Saligny le fils est probablement Jean de Coligny-Saligny, né le 25 décembre 1617. Il était second fils du comte de Saligny. Jean de Coligny-Saligny vécut jusqu'en 1686 et a laissé des Mémoires publiés par la *Société d'histoire de France.* (Paris, Renouard, 1841.)

[3] Voyez, sur Sauvebœuf, le tome I des *Lettres de Mazarin,* p. 958.

Juillet 1645. corps du licenciement que feront les Hollandois à la fin de la campagne.

On taschera aussy d'envoyer tous les Irlandois qui se trouveront en France; car on n'a plus d'esperance pour la nouvelle levée qu'on en attendoit icy, il y a prez de quatorze mois. Le regiment des susdits Irlandois qui estoit devant la Motte a esté mis en quartier au Pont-à-Mousson, pour s'y rafraischir un peu avec intention de le faire marcher vers le Rhin, si les affaires du roy le permettent.

Nous tascherons de remettre les trente compagnies d'infanterie que M. le Duc a reformées dans son armée.

Le sieur de Croisy[1] a enfin conclud le traitté d'alliance du prince Ragosky[2] avec la France; nous en avons renvoyé la ratification accompagnée de cent mille risdalles, et nous avons sujet d'en attendre une diversion considerable.

LXXX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 368 verso. — Copie du temps.

A M. LE MARÉCHAL DE GRAMONT.

[Paris,] 11 juillet 1645.

Monsieur,

Bien qu'il faille deviner vostre escriture et qu'elle soit à l'espreuve

[1] Antoine de Croissi, ou Croissy, conseiller au Parlement de Paris.

[2] Le traité conclu entre Louis XIV et Georges Ragotzki, prince de Transylvanie, le 22 avril 1645, a été publié dans le tome VI du *Corps diplomatique* de Dumont. Le roi de France s'engageait à prendre sous sa protection Ragotzki et sa famille, et à lui envoyer cent mille rixdales pour frais de la première année de la guerre, et soixante-quinze mille rixdales chaque année. Il lui fournissait, en outre, un subside de quarante-huit mille rixdales pour lever et armer quinze cents Allemands. Le roi promettait de ne faire ni paix ni trêve avec l'Empereur à l'insu du Prince et de ses successeurs, dont il garantissait les États. Le traité, quoique ratifié, ne fut pas exécuté, parce que Ragotzki fit, au mois d'août 1645, la paix avec l'Empereur.

de la science de M. Rossignol[1], je vous diray, pour response à la vostre, Juillet 1645.
que le sieur du Castellier m'a portée, qu'en demandant pour vous à la Reyne la charge de seneschal de Bearn, je n'ay rien fait que vous n'ayez, à mon advis, attendu de mon amitié. J'en feray expedier le brevet et escriray à M. de Toulongeon, ainsy que vous le desirez, à qui je trouve à propos que vous escriviez aussy sur ce sujet. Nous venons d'apprendre, par le courrier de M. de Champlastreux[2], que M. le Duc[3] a persuadé aux confederez, qui avoient envie de se separer, de demeurer encore ensemble, et d'entreprendre conjoinctement quelque chose[4], laquelle, sans doute, ne sera point de peu d'importance pour les affaires du Roy. Il faut avouer que le genie de ce prince a un merveilleux ascendant sur ceux avec lesquels il traite, et qu'il est malaisé de se deffendre de ce qu'il veut, quand il s'applique pour l'obtenir. J'attens quelque chose de bien grand de l'action d'une sy puissante armée, et de la vertu et fortune de ce prince. Je ne vous dis point à quel point l'amitié dont il m'honore m'est sensible, comme vous en voyez les mouvemens dans les entretiens que vous avez ensemble; vous sçavez aussy avec quelle chaleur et quelle tendresse j'ay coustume de correspondre à ceux quy m'ayment, particulierement quand ce sont des personnes de grand merite. Je luy fais remettre une somme d'argent pour remedier à quelque chose qu'il desire pour l'armée. Je vous jure sur mon honneur que je l'ay fait prendre à la place en mon nom; ce que je ne vous dis point pour faire valoir pour une preuve particuliere de la passion que j'ay pour luy, puisque cela regarde le ser-

[1] Saint-Simon (*Mémoires*, édit. Hachette, 1856, t. V, p. 64) donne des renseignements sur ce personnage. Parlant de la mort du président Rossignol, il ajoute: «Son père «avoit été le plus habile déchiffreur de l'Eu«rope; aucun chiffre ne lui échappoit; il y «en avoit qu'il lisoit tout de suite, etc.»

[2] Édouard Molé, fils du président Mathieu Molé, servait comme intendant dans l'armée du duc d'Enghien.

[3] Le duc d'Enghien avait passé le Rhin à Spire dans les premiers jours de juillet 1645, et se dirigeait vers le Necker.

[4] Kœnigsmark, qui commandait les Suédois, et le baron de Geis ou Geisen, général des Hessois, voulaient se séparer des Français, prétendant qu'ils n'avaient eu d'autre but que d'assurer la jonction de l'armée du duc d'Enghien avec celle de Turenne. Le duc d'Enghien parvint à retenir les Hessois, mais Kœnigsmarck et les Suédois l'abandonnèrent.

Juillet 1645. vice du Roy, dans lequel il cherche seulement sa satisfaction particuliere; mais c'est veritablement pour vous faire connoistre à quelle disette d'argent nous sommes reduits.

LXXXI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome IV, f° 259 recto. — Copie du temps.

AL SIGNOR CARDINALE GRIMALDI, ROMA.

Di Parigi, li 15 juglio 1645.

EXTRAIT.

Mazarin, après avoir rappelé que la France a pris les Barberins sous sa protection et indiqué la conduite qu'ils doivent tenir, ajoute :

Il signor Paolo Macarani mi scrive che andando in castello Sancto Angelo haveva inteso dal signor castellano che Beaupuy diceva che il Papa non doveva rimetterlo a suoi nemici, e che lui sarebbe stato contentissimo che Sua Santità l'avesse rimesso al Parlamento; mà se non vuol altra sodisfattione che questa, l'hà già ricevuta perche già sono due mesi che Sua Maestà hà rimesso il processo al Parlamento.

Di Fiorenza mi vien scritto da persona ben'informata che il Gran Duca condanna la condotta che tiene il Papa con la Francia, e che mostri di sapere che Sua Santità si darebbe pace d'ogni male che succedesse, purche portasse seco la mia caduta; mà Sua Santità [è] mal' informata, e prende con poco fondamento le sue misure, poiche se la conservatione del posto che tengo non corresse altro rischio, che il suddetto, sarebbe senza vanità infallibile; e se Spada e Pancirolo gli fanno credere il contrario, mostrano bene di conformarsi più alla loro passione et al desiderio che ne havrebbero, che alla verità.

Rendo gratie à Vostra Eminenza delli buoni consigli che si compiace dare à mio fratello, il quale, à mio parere, deve partire di Roma subito che la stagione glie lo permetterà, e sfuggire di parlare con chi

si sia delle cose passate, fare conoscere che non pensa à altro, che à ben' servire la sua Chiesa, baciare una volta i piedi à Sua Santità, e fare con la sua casa semplici complimenti senza entrare in alcuna materia, mostrando di partire contentissimo, come in effetti deve esserlo. Juillet 1645.

Supplico Vostra Eminenza d'invigilare destramente alla condotta del cardinale di Valencè, perche se bene desidero, con tutto il cuore, che sia tale, che oblighi Sua Maestà à compartirli sempre nuove gratie, nulladimeno mi si parla con tanta asseveranza della sua leggierezza, che sono obligato à supplicarla di voler essere attenta per il servitio del Rè alle sue attioni.

Vostra Eminenza vedrà quello le scrivo senza cifra sopra l'abbatià conferitale da Sua Maestà, la quale sono certo che crescerà d'entrata, s'ella havra qualcheduno che vi applichi, et la serva fidelmenti; mà se nel tempo che dovro tenere la gratia segreta potrò farla cambiare in ùn altra migliore, lo farò con molto gusto.

LXXXII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 73 verso. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Paris,] sans date, 1645[1].

(EXTRAIT.)

Après avoir annoncé l'envoi de courriers, Mazarin ajoute :

Quant aux nouvelles, celles que nous attendons avec le plus d'impatience nous doivent venir du lieu où vous estes, et vous en devez faire la matiere. Il nous en est venu icy que vous vous estes emparé de la ville de Heidelberg où vous avez trouvé un grand rafraischissement de vivres, et que vous alliez vers Heilbron, les Bavarois s'en es-

[1] Cette lettre, qui ne porte pas de date précise, doit avoir été écrite vers la fin de juillet 1645.

Août 1645. tans esloignez[1], pour avoir tousjours le devant de la Baviere, et des montagnes pour s'y retirer. Je suis tout asseuré que, si vous vous estes attaché à cette place, vous la prendrez bientost, et qu'en suite de cela, vous sçaurez mesnager tous les advantages qu'elle nous peut apporter, qui sont fort considerables.

LXXXIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), t. IV, p. 241-247. — Copie du temps.

A M. DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 5 aoust 1645.

(EXTRAIT.)

Mazarin, après avoir déclaré qu'il serait à souhaiter que la chrétienté pût réunir ses forces pour combattre les Turcs qui menacent Candie, continue ainsi:

J'ay confirmation d'Espagne que l'on se remet entierement à ce que Castel-Rodrigo et Peñaranda jugeront à propos; qu'on y desire plus que jamais la paix, qu'ils regardent comme le seul moyen pour arrester leur malheur, et que ledit Peñaranda a pouvoir de faire une treve à longues années. Faites estat, s'il vous plaist, de cet advis et de tous ceux que je vous ay donnez; car nous les avons de tres-bon lieu, et je croy d'avoir grand sujet d'esperer que, s'il y a de la peyne à conclure la paix avec l'Espagne aux conditions que nous pourrions desirer, qu'il vous pourra reussir plus tost que vous ne croyez de faire avec eux

[1] Le duc d'Enghien avait eu d'abord la pensée de s'emparer d'Heilbron sur le Necker. «Mais Gleen et Mercy, dit le maréchal de Gramont (*Mémoires*, p. 259), se doutant de notre dessein, nous prévinrent habilement, et, comme nous voulions passer le Necker à Neckerhausen, nous trouvâmes toute l'armée ennemie en bataille entre Neckerhausen et Heilbron, et postée si avantageusement, qu'on ne jugea pas qu'il fût praticable de passer la rivière devant elle, ce qui fit changer le dessein d'attaquer Heilbron en celui d'attaquer Wimpfen, petite ville sur le Necker.» Ce projet réussit, et l'armée française, après avoir traversé le Necker, se dirigea vers Hall-en-Souabe (*Swæbische-Hall*).

une longue treve et la paix avec l'Empire, et, sans vous flatter, je croy que jamais la France n'eust pu rencontrer une personne plus propre que vous pour avoir la direction d'une si grande affaire: la naissance, la maniere, l'experience, l'adresse et la prudence, sont des qualitez qui y estoient absolument necessaires et qui se rencontrent entierement en vous, et vous devez avoir cette satisfaction que tout le monde en escrit en ces termes du lieu où vous estes. Août 1645.

Je vous supplie de n'oublier rien pour bien mesnager les esprits des ambassadeurs de Baviere, par ce que, comme vous connoissez bien, il y a beaucoup de points qui regardent l'Empire, dans lesquels le duc de Baviere, ayant le mesme interest que nous, nous nous pouvons fier entierement en luy, quoy que ny M. le duc d'Anguyen n'oubliera rien, de son costé, pour luy faire du mal, ny l'armée bavaroise pour nous en faire, si elle peut; à quoy pourtant elle aura grande peine parce que ledit sieur Duc est fort, et les renforts qu'on luy envoye d'infanterie sont considerables et marchent desja.

M. le mareschal de Gassion, dans deux ou trois jours, sera en estat d'agir et desjà s'est fait porter aux tranchées. M. le mareschal de Rantzau receut avant hyer un coup de mousquet dans l'oreille, qui luy demeure dans la joue; mais il est sans aucun danger; il n'est pas ordinaire que deux mareschaux de France soyent blessez en la mesme armée dans l'espace de quinze jours. Douglas[1] aussy a esté blessé, mais sans danger; avec tout cela ce siege s'avance fort, et, quoy que Bourbourg soit une place de mortier, qu'il ayt double fossé et deux mille hommes à la deffense, bien choisis, avec grande quantité de canon, on espere que, dans le 15 de ce mois, le Roy y aura quelque pouvoir, aprez quoy, si Dieu favorise l'execution d'un dessein que j'ay proposé à S. A. R. et qu'il entreprendra le jour aprez la reddition de cette place, je m'asseure, Monsieur, que vous aurez sujet de vous resjouir d'autant plus que mal aysement les ennemis pourront empescher au prince d'Orange de faire quelque chose de son costé.

[1] Voyez ci-dessus, p. 77, note.

Août 1645. Nous pretendons d'envoyer, dans tout ce mois, un renfort de 7,000 hommes effectifs en Allemagne, lequel, non plus que celuy de 8,000 hommes que le marquis de Villeroy emmene à Monsieur, et qui doivent arriver demain pour cet effect à Amyens, n'empescheront pas qu'on n'en fasse marcher apres cela un autre de 4,000 hommes pour M. le comte d'Harcourt qui tient tousjours les ennemis assiegez à Balaguier, et qu'on ne forme encore un petit corps vers Thionville de 4,000 à 6,000 hommes pour faire encore quelque petite chose de ce costé-là, ou, en tout cas, estre prest à accourir où le service du Roy le pourra requerir; à tout cecy il n'y a pas eu grande peine, parce que, dans l'hyver, tout estoit resolu et adjusté, en sorte qu'il ne pouvoit pas manquer.

On ne s'est pas contenté de raser les fortifications de la Mothe; mais on en a fait de mesme de toutes les maisons, en sorte que il n'y a pas un seul homme qui songe à y habiter.

M. le prince Thomas[1] me mande que, dans la foiblesse où sont les ennemis, quoy qu'il eust fort peu de trouppes, il esperoit de pouvoir faire encore quelque chose; il n'y a pourtant pas sujet d'esperer beaucoup de ce costé-là.

LXXXIV.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), t. IV, p. 247-253. — Copie du temps.

A M. DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 5 août 1645.

(EXTRAIT.)

Mazarin répond aux accusations portées contre M. de la Thuillerie, qui a eu le sort commun des médiateurs d'être accusé par les deux partis, en s'efforçant de mettre un terme aux guerres du Danemark contre la Suède. Le cardinal repousse ensuite les reproches adressés par la Suède à la France :

Je ne vois point que la couronne de Suede ayt pu, jusqu'icy, desirer

[1] Voyez, sur le prince Thomas de Savoie, t. I, p. 961.

de la France aucune preuve de sa sincerité et de son zele pour le bien general du party confederé et le particulier de ladite couronne qu'elle ne luy ayt rendue, et, sans parler du passé, n'est-ce pas principalement l'argent de la France qui a fait armer et remuer contre l'Empereur le Prince de Transylvanie [1], bien que les Suedois doivent recueillir les premiers fruits de ses armes, et que nous n'y devions participer qu'indirectement et de loin? Ne sont-ce pas les offres que les ministres du Roy ont faites qui ont empesché le roy de Pologne de ne prendre point jalousie de l'armement de ce prince, comme la consideration de la France luy a peut estre fait garder neutralité dans les interests contraires à ceux de la Suede où il y avoit à craindre qu'il ne se jetast? Enfin, les grandes forces que nous avons maintenant en Allemagne et sous le commandement d'un prince si considerable à cet Estat, les grands efforts que nous faisons pour abaisser l'Espagne et l'empescher qu'elle ne puisse songer à secourir l'Empereur, font voir s'il y a lieu qu'on puisse douter de la sincerité des intentions avec lesquelles nous travaillons pour le bien du party confederé et de chascun de ses membres. Août 1645.

LXXXV.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome IV, p. 336-346. — Copie du temps.

A M. DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 12 août 1645.

(EXTRAIT.)

Mazarin, après avoir insisté sur le besoin que l'Espagne a de la paix, parle du duc de Bavière, de ses armements et des précautions à prendre avec lui :

Il y a grand sujet de se mefier de ce prince [2], que touttes ses actions ont fait paroistre jusqu'à cette heure rusé et artificieux au dernier

[1] Voyez p. 202, note 2. — [2] Voyez, sur le duc de Bavière, t. I, p. XLIV.

Août 1645. point, mais, comme il n'ayme rien tant que son interest particulier, et comme il se rencontre en beaucoup de choses où nous trouvons encore le nostre, il se peut faire qu'en celles qui seront de cette nature nous pourrons faire fondement de ce qu'il nous promettra, non pas tant pour la religion de sa promesse que parce que ce sera de son advantage de la tenir.

La Reyne receut hier l'advis de la reddition de Bourbourg aux armes du Roy commandées par S. A. R.; vous connoissez l'importance du poste, mais vous aurez sujet de vous estonner quand vous apprendrez que cette place fortiffiée regulierement avec double fossé et de fort bons dehors, deffendue par prez de deux mille hommes de guerre des meilleurs qu'eussent les ennemis, a esté emportée en huict jours de siege, ayant esté attaquée si vivement en plein jour à la nage et en coups d'espée, que, du consentement de tous les gens de guerre, il ne s'est jamais rien veu de semblable. Monsieur ne les a point voulu recevoir qu'à discretion et y a fait quinze cens prisonniers effectifs, parmy lesquels il y a une multitude incroyable d'officiers; il est certain qu'une bataille n'auroit pas plus defaict de gens aux ennemis que la prise de Link et de Bourbourg leur en couste, et ce qui importe extremement, c'est que c'est une infanterie dont ils ont le plus grand besoin.

LXXXVI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 201 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 18 août 1645.

Monsieur,

La premiere nouvelle que nous eusmes de la bataille que M. le duc d'Anguyen a gagnée[1] sur les Bavarois vint de Philipsbourg avec une

[1] Bataille de Nordlingen, gagnée le 3 août 1645, un an juste après la bataille de Fribourg en Brisgau. Voyez ci-dessus, p. 32, note.

circonstance sy estrange, comme estoit celle de la perte de vostre personne, qu'encore qu'on n'y pust faire aucun fondement, je vous avoue n'avoir jamais vescu en plus d'inquietude que j'ay fait jusqu'à l'arrivée du sieur Roquet, qui nous a appris la fausseté de cet avis. Le tourment que j'en ay ressenty a esté notablement rescompensé par le ravissement que j'ay eu ensuitte d'apprendre combien vous avez contribué de vostre personne et de vostre teste à procurer aux armes du Roy la victoire qu'elles viennent d'obtenir. Je vous jure que j'ay versé des larmes de joye quand j'ay leu en quels termes m'a escrit de vous mondit sieur le Duc, et je croys estre obligé à vous les faire repliquer icy, affin que vous n'ignoriez pas l'obligation que vous luy en avez, et que, sy vous consideriez par le passé ce prince pour les grandes qualitez qui le rendent sy illustre, vous sçachiez, à l'avenir, qu'il possede aussy à un haut point la veritable generosité. Il me mande ces propres termes: *M. le mareschal de Turenne a fait, dans ce rencontre, des choses incroyables, et, sans sa capacité et son cœur tout extraordinaire, la bataille estoit perdue.* Je ne me suis point estonné de cette franchise; il a desjà tant de gloire acquise, et l'a augmentée de sy haut point dans ce rencontre, qu'il n'est pas capable de diminuer à qui que ce soit celle qui peut leur appartenir. Août 1645.

La joye que j'ay eue du gain de la bataille est meslée de beaucoup d'amertume pour le malheur de tant de personnes que j'estimois et qui m'estoient cheres. Celuy de M. le mareschal de Gramont [1] m'a touché, comme vous pouvez juger, sensiblement. La blessure et la prison de Buffalini, la perte du pauvre M. de Bellenave et de Beauvais-Plesian, et celle que j'apprehende extremement du pauvre Castelnau, outre tant d'autres braves gens qui se sont perdus, m'ont causé une affliction que je ne puis dissimuler, parmy la rejouissance publique qu'on doit faire du succez en general, et je ne sçay pas comme aborder Mme de Rambouillet et Mme de Montausier, que je crois inconsolables.

[1] Le maréchal de Gramont, qui commandait une des ailes de l'armée française, fut fait prisonnier. Voyez les *Mémoires du maréchal de Gramont* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 262).

Août 1645. pour la perte qu'elles ont faite du marquis de Pisani[1], qui estoit un de mes meilleurs amis.

Je ne perds pas un moment de tems pour essayer de fortiffier l'armée d'Allemagne d'infanterie. J'en escris plus en destail à mondit sieur le Duc, que je m'asseure qu'il vous communiquera, aussy bien que le peu de nouvelles que nous avons par deça.

Je suis au desespoir qu'un corps de sept à huit cents Irlandois, que je pensois faire passer à vous et qui eust esté un renfort bien effectif, s'est mutiné au Pont-à-Mousson, d'où l'on mande que plusieurs mesme s'en estoient fuy dans les bois. M. de la Ferté Senneterre[2] estoit en campagne, avec ses gardes, pour y mettre ordre. Cependant, comme vraysemblablement cela n'est arrivé que faute d'un bon chef, en qui ils eussent creance, il seroit peut estre bien à propos que vous leur envoyassiez à la rencontre le colonel du Val[3], pour les persuader à marcher plus gayement. De ce costé cy, on n'y oubliera aucun soin, et n'espargnera aucun argent, et, pour cela, j'ay depesché un gentilhomme en toute diligence, et l'agent mesme d'Irlande en cette cour y est allé pour leur faire suivre leur route. Le mestre de camp qui les commande est personne de condition, mais de nulle experience. C'est pourquoy il faudroit prendre garde qu'y envoyant sur le Rhin du Val, il prist pretexte de l'assister à la conduite, et luy donner connoissance de tout, et aprez, quand ils seront dans une armée, on pourra songer à en retirer le mestre de camp honnestement.

Il y a encore deux cents Irlandois qui ont estés ramassez à Nantes et aux environs, qui marchent depuis quinze jours et sont destinez au sieur du Val, comme aussy deux cens autres qu'on fait mettre ensemble icy et qu'on nous a asseuré devoir estre prests dans six jours.

[1] Léon d'Angennes, marquis de Pisani, était fils de M[me] de Rambouillet et frère de Julie d'Angennes, qui avait épousé Charles de Sainte-Maure, marquis, puis duc de Montausier.

[2] Gouverneur de Lorraine. (Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 935, 1[re] col.)

[3] Je suppose qu'il s'agit du colonel Du Glas ou Douglas, dont il a été question ci-dessus, p. 77, note 1.

M. le colonel Schimbek[1] a escrit par deça et envoyé un grand memoire de ses pretentions que l'on renvoye à examiner à M. de Vautorte. Je vous prie de m'en faire sçavoir vostre sentiment et ce que vous croyez que l'on pourroit faire pour ledit colonel. Août 1645.

Sy vous avez quelque moyen de donner de vos nouvelles au general major Rose dans sa prison, je vous prie de le consoler, et luy dire qu'il ne s'inquiete point; que nous avons quantité de prisonniers de consideration faits sur le Roy d'Espagne en Catalogne, qu'il voye de negocier avec les ministres de Baviere, s'ils voudroient se contenter que l'on en fist eschange avec eux, et qu'enfin nous n'oublierons rien pour lui procurer promptement sa liberté. Il faudroit faire sçavoir la mesme chose à M. de Smitberg; car, pour MM. du Passage, Bussy-Lamet et d'Anisy, je veux croire que vous les aurez desja retirez. Quelques-uns desdits prisonniers m'ayant escrit, je leur fais responses, et vous les adresse, vous priant de les leur faire tenir par la premiere occasion; ce qui leur donnera peut-estre quelque consolation dans leur malheur. Je n'oublie rien pour mettre en bon estat mon regiment d'infanterie qui sert dans vostre armée, et, sy mes diligences reussissent, comme j'espere, il pourroit estre augmenté, dans peu de jours, de sept à huit cens hommes.

On ne vous envoye pas seulement le regiment de Vaubecourt, que vous avez particulierement desiré, mais ceux de Tavanes et d'Uxelles, quoy que tous trois fussent destinez ailleurs et desja en marche pour y aller. Je vous asseure que ce que j'ay fait en cecy n'est pas une petite marque de l'envie extraordinaire que j'ay de voir prosperer de plus en plus les armes du Roy en Allemagne.

Vous sçaurez de mondit sieur le Duc les diligences que l'on fait prez de Mme la Landgrave, et apprendrez par le sieur de Paris, qui vous rendra cette depesche, sy l'affection que j'ay pour vous peut estre esgalée par celle de qui que ce soit. Je suis entierement asseuré de la vostre, et j'en feray tousjours estat comme d'une chose qui ne me peut manquer.

[1] Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 970-971.

Août 1645. On a donné trois cent trente mille livres pour vous envoyer une lettre de change de trente mille pistoles, afin que vous puissiez donner l'assistance que vous avez mandé estre necessaire à la cavalerie de vostre armée. Je vous prie de croire, comme un Evangile, que nous sommes en pitoyable estat en matiere d'argent, et, comme j'ay entretenu au long là-dessus le sieur Paris, et tout ce qui concerne les troupes qui sont, par capitulation, au service du Roy, je me remets à ce qu'il vous en dira, et me resjouis avec vous de ce que vous avez en luy un serviteur plus passionné que je ne puis vous exprimer.

M. vostre frere [1] a depesché icy un gentilhomme par lequel il m'a fait faire mille protestations d'amitié et tesmoigné un grand desir de s'en retourner; mais, s'il persiste à ne le vouloir faire qu'aux conditions qu'il demande, il est impossible de le contenter. Je verray à quoy conclura ledit gentilhomme, et je vous asseure que, pour l'amour de vous, j'employeray tous mes offices pour que la Reyne oublie le passé, et que, luy, puisse estre satisfait en tant que le service du Roy le pourra permettre.

La levée de Bonichausen coustera plus de soixante mille risdalles, et, comme dans la lettre que vous escrivez à M. Le Tellier, vous tesmoignez ne faire pas grand cas de la personne et n'en attendre pas beaucoup, j'en suis en tres-grande peyne, quoy que MM. les Plenipotentiaires m'asseurent qu'il accomplira infailliblement ce qu'il a promis.

Je suis en une peine extresme de la blessure de M. de Tracy, qui vous fera grande faute dans les occasions presentes.

Je vous prie de vous souvenir, sy on prenoit quelque ville, où il y eust des livres, ou vieux, ou manuscrits, de donner ordre à quelque personne entendue d'en faire chercher pour ma bibliotheque; vous sçavez que c'est une de mes plus fortes passions, et, au cas qu'il y faille de l'argent, je le feray ponctuellement fournir et avec une grande joye.

[1] Le duc de Bouillon avait quitté la France, comme on l'a vu, t. I, p. 663, 664.

Je suis d'accord avec vous que ce n'est pas assez d'y prendre[1] des quartiers d'hyver, mais qu'il faut avoir des troupes pour les conserver. C'est pourquoy on travaille incessamment, afin que vous ayez un corps considerable d'infanterie. Août 1645.

On ne vous envoyera aucun mareschal de camp, et, sy vous en desirez quelqu'un plus particulierement, vous n'avez qu'à me le mander, et je suppliray Sa Majesté de vous l'accorder.

Sy les commissions que vous demandez pour le lieutenant-colonel du regiment de Vithersien[2], et l'autre en blanc pour celuy du marquis de Baden, ne peuvent estre expediées à tems pour estre emportées par le sieur de Paris, on vous les fera tenir par le courrier qui le suivra dans trois jours.

Sy vous croyez, Monsieur, que le duc de Würtemberg, qui est party d'icy pour se retirer à Strasbourg, fort caressé et bien traitté de la Reyne, puisse estre capable de faire une levée d'infanterie dans le pays de Würtemberg, se prevalant des conjonctures presentes qui semblent y estre favorables, vous n'avez qu'à luy en escrire un mot, m'ayant asseuré qu'il fera aveuglement tout ce qui luy sera commandé de la part de Sa Majesté.

Considerant que, nonobstant le bon traittement que reçoit mon regiment italien toutes les fois qu'il est passé en Allemagne, il a esté reduit en fort mauvais estat par le desbandement des soldats, j'aprehende extresmement que, quand le marquis de Pomar viendra à bout de sa levée, elle ne subsiste pas longtemps; mais, comme on y est desja embarqué, il faudra voir ce qui en reussira. Ce que je vous puis asseurer, c'est qu'il n'y a personne qui desire plus de vous plaire que ledit marquis, et, quand il en useroit autrement, vous ne devez pas douter qu'il seroit obligé de faire aussytost le mesme chemin pour s'en revenir qu'il aura fait pour vous aller trouver.

[1] C'est-à-dire de *prendre des quartiers d'hiver en Allemagne*. Il semble qu'il y a ici une phrase omise. — [2] Probablement *Wittersheim*.

LXXXVII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome IV, p. 380-390.—Copie du temps.

A M. DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 19 août 1645.

(EXTRAIT.)

Mazarin, après avoir annoncé au duc de Longueville la victoire remportée à Nordlingen par le duc d'Enghien, continue ainsi :

Je me souviens que M. Contarini repartit, en quelque occasion, à MM. vos collegues, aprez la perte de Mergentheim[1] : *cela seroit bon si vous aviez une armée en Allemagne.* J'espere qu'il n'aura plus lieu de vous tenir un pareil discours, mais qu'au contraire la qualité et le nombre des forces que nous y maintiendrons vous mettra en estat non seulement de parler hautement, comme avec beaucoup de prudence vous avez fait depuis peu aux mediateurs; mais que positivement vous pourrez prescrire la loy telle que bon vous semblera à nos parties, et qu'elles seront forcées d'acquiescer à tout ce que nous leur demanderons. Comme M. le duc de Baviere prend tousjours ses resolutions selon les conjonctures, il est à croire que peut estre dans celle-cy il recommencera le mesme langage que son confesseur, il y a quelque temps, tenoit icy de sa part et que l'accident de Mergentheim interrompit. Il faudra, s'il vous plaist, escouter ce qu'il voudra dire; il n'y a nulle doute que ce ne fut un tres-grand advantage, si on le pouvoit entierement detacher du party contraire, et il me semble qu'il est bon pour nous qu'il soit mortifié, mais non pas tout à fait ruiné, parce que cela ne peut estre sans l'avantage des Protestans, qui auront tousjours plus d'attachement, de dependance et d'inclination pour la couronne de Suede que pour la France.

[1] Ou Mariendal. Voyez, sur ce combat, p. 164, 165 et surtout 169 et suiv.

. . . . Le discours que M. Contarini vous a fait d'une paix avec l'Empire et d'une longue treve avec l'Espagne dans laquelle seroient compris la Catalogne et le Portugal n'est pas à mespriser; car encore que ce n'ayt esté que pour sonder vos intentions, et qu'il n'ayt pas parlé de la part de nos parties, on en tirera cet advantage, comme vous avez fort bien remarqué, qu'il n'osera plus vous faire que des propositions de cette nature, auxquelles nous trouvions bien nostre compte. Cependant, si Dieu permet que cette campagne acheve comme elle a commencé, il y a grand sujet d'esperer que l'on pourra conclure la paix partout avec les mesmes advantages que nous proposions dans la treve, qui est de pouvoir retenir touttes nos conquestes, ou au moins les plus considerables, et cela avec droict et tiltre solide. Août 1645.

Il a esté aussy tres à propos d'oster l'esperance que nous consentions à rien rendre, comme de la laisser qu'on pourroit souffrir le razement de quelques places; il seroit bien important de tirer avec adresse, sans s'engager a rien, quelles sont les places que les Espagnols voudroient que l'on desmolit.

LXXXVIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome IV, p. 409-415. — Copie du temps.

A M. DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 26 aoust 1645.

(EXTRAIT.)

Mazarin annonce qu'il répondra plus tard à la dépêche commune des plénipotentiaires; il ajoute :

Je vous diray en mon particulier que, si les Espagnols, pour sortir avec quelque apparence d'honneur du mauvais estat où ils sont à present, par le moyen d'un mariage, consentent à donner pour dot ce qu'ils ont perdu et qu'ils sont hors d'espoir de recouvrer, et quelque chose de plus en Flandres, comme le Contarini a proposé, je ne m'esloignerois pas de conseiller à la Reyne à y entendre; mais,

Août 1645. avec de telles precautions, que comme ledit mariage ne pourroit estre executé à present, le Roy n'estant pas en aage, quelque accident qui arrivast, ou d'inexecution dudit mariage par mort ou par d'autres empeschemens, ou par mort aprez qu'il seroit accompli, ou qu'il n'y eust point de succession, ou en telle autre maniere que ce pust estre, ce que nous avons conquis nous demeurast tousjours sans qu'il nous pust jamais prejudicier de l'avoir pris à tiltre de dot; mais, au contraire, au cas cy-dessus, nous continuassions dans la mesme possession de ce qui nous seroit demeuré par la paix, partie pour estre rentré dans ce qui nous appartenoit, et partie pour nous desdommager du reste qu'ils nous detiennent et qui nous appartient de droict.

LXXXIX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. IV, f° 268 recto. — Copie du temps.

AL SIGNOR VINCENZO MARTINOZZI, ROMA

Di Parigi, le 30 agosto 1645.

Signor Vincenzo mio, [ho] ricevute tutte le vostre cifre e vi confesso che comincio à non intendere più niente nel negotio dei signori Barberini, li quali doppo haver con tanto ardore proseguito d'essere ricevuti sotto la protettione di questa Corona, per quello mi scrivete e per tutte le lettere che ricevo di costì, glì vedo assai raffreddati; è certo per mia parte me ne rallegro, poiche presuppongo che ciò proceda dall' essere gl' interessi delle loro persone e casa in stato da non apprehendere cosa alcuna, benche per altro non dovevano essere mai consigliati ad avanzarsi tanto e fare le proposte, che hanno fatte quì per non concludere, tanto più che io non mi mischiava di questo negotio per non far sentire alla casa Barberina in ogni miglior modo e più conspicuo gl'effetti della protettione dì Sua Maestà[1] e della sua

[1] Le sens de la phrase paraît être: *Je ne me suis mêlé de cette affaire que pour faire sentir à la maison Barberine, etc.*

buona gratia, quando precedentemente havessi sodisfatto al mio debito intorno la sicurezza di detti signori, non si sarebbero mai separati di questo servitio e circa la dignità regia, per quello riguardava la persona del signor cardinale Antonio, del quale si era poco dianzi Sua Maesta dichiarata mal servita e mal sodisfatta. Août 1645.

Io non comprendo come doppo essersi stati trè mesi continui in procinto dì spedire una persona per parte dì detti signori per aggiustare ogni cosa, se ne sia mostrata doppo alienatione, come ancora che si dica, che non si sia fatta alcuna proposta per loro parte, che ricerchi la missione di persona expressa quì per l'essecutione.

Primieramente voi sapete quello fù scritto con il corriero che si spedi al cardinale di Valencè, et il cardinale Barberino non può havere dimenticato l'instruttione, che diede al detto cardinale circa l'offrire di fare qualche compra in Francia, e cose simili, et è molto verisimile che il detto signore non si sia avanzato à fare propositioni senza haverne havuto facoltà, perche si vede che si è alterato et a quasi rotto col cardinale Barberino, quando l'hà trovato freddo nel punto di fare la compra di qualche terra in questo regno.

Circa la protettione che il cardinale di Valencè hà fatta sperare per tra mesi al cardinale Antonio[1], io non sò comprendere con qual fondamento, e ben'si sarà veduto che costì se ne haveva alcun'ordine, dalla lettera che io vi scrissi per il ritorno di Acacciaferro[2].

In fine mi contento d'haver perduto inutilmente il tempo in questo negotio, purche cio habbi potuto apportare qualche avantaggio alla

[1] La Barde dit, en effet, qu'on avait fait espérer au cardinal Antoine qu'il aurait le protectorat de France pendant trois mois (*De rebus gallicis*, p. 128) : « Postulabat... ut huic [Antonio Barberino] Galliæ patrocinium seu protectio redderetur; quod quidem rex denique haud abnuit, *per menses modo tres*, quibus elapsis hanc abdicaret, quam Odoardi Parmæ ducis fratri promissam tradere posset. »

Les lettres de Mazarin prouvent qu'il y a dans ce passage une double erreur : 1° le gouvernement français n'avait pas pris d'engagement de laisser le protectorat au cardinal Antoine *pour trois mois;* du moins, Mazarin l'affirme ; 2° on avait promis ce protectorat, non au cardinal Farnèse, comme le dit La Barde, mais au cardinal d'Este, frère du duc de Modène.

[2] Ce nom désigne un courrier envoyé par Mazarin et plusieurs fois mentionné dans ses lettres.

Août 1645. casa Barberina, e mi sarà caro d'intendere che il Papa, per il timore di non vederla dichiarata per questo servitio e sostenuta vigorosamente dà Suà Maestà, come si era risoluto di fare, habbi lasciato conoscere, che desistendosi dall' impresa, puol la detta casa assicurarsi non solamente di non ricevere alcuna vessatione per parte di Sua Santità, mà d'ogni buon' trattamento.

Nel rimanente, voi sapete quanto cordialmente me sia sempre professato servitore del cardinale Antonio, e vi giuro che se havessi havuto ùn minimo attaco per diffendere la sua condotta nel conclave, e consequentemente placare il consiglio e la corte tutta irritata contro di lui, l'havrei fatto con grandissimo gusto.

Posso ancora assicurarvi per verità, che io hò li medesimi pensieri, e che se mai il detto signore mi darà campo di poterlo servire senza che io manchi à quello che devo al Rè, riconoscerà che io l'amo con istessa tenerezza, che hò fatto per l'adietro. Vi giuro che compatisco estremamente lo stato in cui si trova, e se le persecutioni passassero tant' oltre, ch' egli havesse giustà [ragione] di temere della sua persona e che risolvesse sortire dì Roma per cercare sicurezza altrove, non vi sarà cosa, che io non faccia perche l'habbià tutta intiera in questo Regno; mà in questo caso bisognerià, che io ne fossi anticipatamente informato.

Per quello riguarda la propositione ch' egli vi ha fatto di venire in persona per trattare l'aggiustamento di tutta la sua casa nel servitio di questa Corona, non vedo che possi essere propria ne à Sua Maestà ne à Sua Eminenza, massime che si vede che il cardinal Barberino si ritira al presente dall' istesse cose, che il cardinale di Valencè hà proposte per suo ordine.

E questo è quanto devo dirvi in questa materia, sopra la qualè non vedo che resti luogo di fare un più lungo discorso senza discredito della Francia che, nel colmo delle prosperità, temuta e riverita da per tutto, conviene che soffrà di non essere considerata in cotesta corte; mà se bene la sua grandezza non patisce in cio diminutione alcuna, il tempo forsi la renderà cosi riguardevole costì, come è in ogn' altro luogo. E voi dovete consolarvi delle difficoltà che si rincontrano nel

fare la festa del *Corpus Domini* et in trovar parati per accommodare la chiesa di S. Luigi, con le nuove delli progressi che le armi vittoriose di Sua Maestà fanno da per tutto con meraviglia de i nemici medesimi, che sono costretti, nella confusione nella quale si trovano, a confessare la potenza dì questa Corona, benche in mano d'un Rè in sì tenera [età], superiore alla loro. Septembre 1645.

L'arcivescovo, mio fratello, sarà frà cinque ò sei giorni à Fontainebleau, dove aspetterà la corte. Vi assicuro che non parlerà, ne farà doglianze di voi per essere troppo ben informato dell' affetto cordiale et immutabile che vi porto, e che nessuno è capace di rendervi dei cattivi offitii appresso di me, onde potete vivere con l'animo quieto et credermi, etc.

XC.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome IV, f° 274 recto. — Copie du temps.

AL SIGNOR ZONGO ONDEDEI, ROMA.

Di Parigi, 5 settembre 1645.

Devo risposta à molte lettere di Vostra Signoria, le quali tutte mi obligano à testificarle in ogni miglior modo il mio gradimento della pena ch' ella prende à darmi sempre nuovi segni del suo affetto e della sua applicatione al servitio di questa Corona.

Quanto à Signori Barberini, mi rimetto à quello se ne scrivo al signor cardinale di Valencè et io accenno ancora al signor Vincenzo, e sarà facile à Vostra Signoria di riconoscere, se leggiermente si sia preteso, che si mandasse da detti signori persona espressa par l'adempimento delle proposte fatte da lorò, ò sia nel modo d'esseguire la loro dichiaratione al servitio di questa Corona con il decoro dovuto à Sua Maestà per quello riguardava il cardinale Antonio, ò nella sostanza di esso, e particolarmente per quello riguarda la compra di qualche terra in questo Regno, di maniera che non aggiungerò altro

Septembre 1645.

à Vostra Signoria in questo proposito, se non che non si sarebbe fatta difficoltà alcuna di ricevere il cardinale Francesco [1], quando si fosse creduto, che senza concorrervi i signori suoi fratelli si fosse dichiarato publicamente servitore di questa Corona. Ne sò che fin' hora à me ò ad altri il detto signore, per sua parte, habbia scritto, ò fatto scrivere cosa alcuna precisa sopra questo punto, che, per quanto vedo nella lettera di Vostra Signoria, è il fondamento che prende il cardinale Barberino per dolersi della sua poca fortuna e del poco caso che si faceva del suo servitio. La migliore risolutione che i detti signori havessero potuto prendere, sarebbe stata d'obligare Vostra Signoria à far, per parte loro, ùn viaggio à questa corte; nella professione ch' ella fà dì mio partiale, poteva essere d'alcun'ostacolo, anzi al contrario ciò doveva servire à detti signori di sicurezza, che portando ella quì le cose necessarie per le sodisfattioni del Rè, havrebbe potuto persuadermi tutto quello havesse riguardato le loro, et à me sarebbe stato molto caro di vederla et accertarla maggiormente de mio affetto.

Hò veduta la scrittura che Vostra Signoria hà fatta nel negotio di Beaupuy che non può essere ne più efficace, ne meglio distesa. Credo solamente che si possi aggiungere qualche cosa, dove parla de origine et domicilio del delinquente, parendomi, che farà gran forzà, quando si dirà che era insegna della compagnia delle guardie à cavallo di Sua Maestà, che è il corpo [nel quale] più si confida, essendo composto di persone scelte, e che d'ordinario hanno dato saggio del loro valore e fedeltà col servitio reso in altri impieghi. A suo tempo si prenderanno sopra questo affare le risolutioni più opportune, e si farà gran caso del consiglio di Vostra Signoria.

Si dichiarerà quanto prima ùn ambasciatore per cotesta corte [2], e faccia qualche vuole il Papa, portatovi dalla poca dispositione, che hà per questà Corona, ò dall' avversione contro di me, ò per piacere et sodisfare à Spagnuoli, quì si conduranno le cose con prudenza, e si procurerà per quanto sarà possibile di non ricevere pregiuditii, e la

[1] Le cardinal François Barberini.

[2] Ce fut seulement en 1647 que Fontenay-Mareuil fut envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur.

Francia seguendo i suoi antichi dettami, se non che sarà forzata al contrario, reputerà così bene à sua gloria il mostrare ogni riverenza al Pontefice in quello riguarderà la sede apostolica, come lo fà nella defferenza, che i medesimi nemici sono costretti d'haver malgrado loro per questa Corona. Septembre 1645.

Hò veduto con gusto quello ancora mi scrive del discorso ch'ella ebbe col cardinale Panzirolo[1], e non faccio alcuna difficoltà nella maggior parte di quello si contiene nella lettera ch'ella m'hà scritto, havendo gran cognitione del buon naturale e delle massime del detto signore, tra le quali quella di non haver alcuna subordinatione ad interessi et havere pensieri generosi in questo proposito, m'è assai nota, onde son certo che non puol havere consigliato il Papa à lasciare ricevere dal cardinale Pamphilio la miglior abbatia ch'io havessi[2], mentre, ancorche pregatone instantemente dalla Regina, non haveva pensiero alcuno di compartire le sue gratie all'arcivescovo mio fratello[3], ne far cosa alcuna, benche giusta, in favore di questa Corona, mà al contrario era risoluto di proteggere un Francese che era stato de principali conspiratori contro la mia vita[4].

Mà certo il cardinale Panzirolo, per sua riputatione, sarebbe obligato à far qualche attione per la quale ogn'uno riconoscesse, che, ne per consiglio, ne per connivenza, hà alcuna parte, in questa sorte di cose, che il Papa et i suoi fanno senza essere approvate da nessuno, mà lasciano far ad ogn'uno qualche le piace, e contentiamoci di far, noi, qualche si conviene.

[1] Ce cardinal, dont li a été parlé ci-dessus (p. 160, note 2), était un des principaux ministres du pape Innocent X.

[2] On a vu plus haut que l'ambassadeur de France Grémonville avait donné, au nom du roi, au cardinal Pamphilio, l'abbaye de Corbie qui valait 25,000 livres de rente. Mazarin, qui en était titulaire, s'en était démis en faveur de ce cardinal.

[3] On a vu que la faveur sollicitée par Mazarin en faveur de son frère était le chapeau de cardinal. Il souhaitait vivement l'obtenir, quoiqu'il prétende le contraire dans plusieurs de ses lettres. Voyez ci-dessus, p. 132, texte et note 2.

[4] Ce conspirateur est Beaupuy ou Beaupuis, dont il a été question dans le t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 665, note.

XCI.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome IV, p. 492-497. — Copie du temps.

A M. DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 9 septembre 1645.

(EXTRAIT.)

Mazarin regarderait comme dangereux de ne pas communiquer aux Suédois les négociations qu'on pourrait entamer avec la Bavière :

Je sçais bien que la conclusion en sera rendue plus difficile; neantmoins nous ne pouvons pas nous en deffendre, puisque non seulement les traittez d'alliance nous y obligent, mais nostre propre interest; il est bien vray qu'ils n'en ont pas usé envers nous avec tant de scrupule, qu'ils ont conclud un traitté avec l'electeur de Brandebourg, qu'ils ont offert plusieurs choses à celuy de Saxe pour en faire un autre, sans nous le communiquer, et qu'ils ont rompu la paix avec le Danemarck, nous laissant exposez à touttes les forces de l'Empire, sans nous en dire un seul mot; mais il seroit perilleux de leur rendre la pareille et de leur donner jamais aucun sujet de plainte semblable, pour ne leur fournir pas un pretexte en quelque façon plausible d'adherer aux grandes offres que la maison d'Austriche leur a tousjours fait pour les porter à s'accommoder separement. Vous voyez bien de quel prejudice cela nous seroit, puisque mesme le duc de Baviere, que nous aurions pensé de gagner, à quoy qu'il se fust obligé, ne manqueroit pas de nous eschapper, quand il nous verroit sans alliez. Il est sans doute que la France est dans un estat de gloire et de puissance beaucoup au-dessus de la Suede, et il semblera à quelques uns un paradoxe de dire que c'est au superieur à souffrir du plus foible; mais, dans ce rencontre et en plusieurs autres que j'ay remarqué souvent, c'est une verité tres-bien fondée. Toute la hayne de la maison d'Austriche est contre nous; il n'y a rien qu'ils ne sacrifient gayement pour

se venger de cette couronne. Nous pouvons bien leur continuer la guerre avec nos alliez; mais nous ne nous joindrons pas avec la maison d'Austriche pour ruiner la Suede; ouy bien[1], elle, avec nos ennemis contre la France, selon les sujets et pretextes qu'ils s'en forgeroient et les advantages qu'ils en pourroient retirer. Et quoy que la justice soit entiere de nostre costé, à cause de la conduite qu'ils ont tenue envers nous, tout, en effect, rejailliroit à nostre prejudice pour la facilité et l'advantage que nos alliez auroient de se joindre à nos ennemis pour nous faire du mal. Septembre 1645.

XCII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 441 recto. — Copie du temps.

A M. LE CHANCELIER.

[Fontainebleau,][2] 16 septembre 1645.

Monsieur,

Ce billet est pour dire à M. le Chancelier qu'important extremement que l'affaire de M. de Beaufort[3] soit bien conduite dans le commencement, il seroit necessaire que quelqu'un bien informé, qui eust de l'adresse et de la fermeté, en prist le soin, parce que, sans cela, si un des commissaires qui vont repeter[4] les tesmoins, n'a pas bonne intention, comme on a sujeсt de craindre, l'affaire, quoyque la plus juste et la plus claire qui ayt jamais esté, courroit risque de prendre un mauvais train; à quoy j'ay avis que ceux qui ont interest du costé de M. de Beaufort, employent et promesses et menaces et prieres, et n'oublient rien de cequi peut dependre d'eux. C'est pourquoy la Reyne

[1] Le sens est: *mais elle* (la Suède) *pourrait bien se joindre à nos ennemis.*

[2] La cour était partie pour Fontainebleau le 11 septembre 1645. (Voyez le *Journal d'Olivier d'Ormesson,* à cette date, tome I, p. 313.)

[3] Beaufort était accusé de tentative d'assassinat contre Mazarin. Son arrestation remontait au mois de septembre 1643. (Voyez tome I des *Lettres de Mazarin,* p. 337, note 2.)

[4] Interroger de nouveau les témoins.

Septembre 1645. avoit songé de luy mander[1] qu'il demeurast quelques jours à Paris pour cet effect; mais l'ayant suppliée de me permettre que je luy mandasse seulement de laisser quelqu'un capable de s'acquitter de ce que dessus, elle l'a trouvé bon, m'ayant seulement adjouté que, s'il ne se fust rencontré quelqu'un capable de cela, M. le chancelier trouvast un pretexte de demeurer, ou que, venant icy, il songeast à retourner aussytost pour quelques jours.

Il sera à propos de parler à M. du Tremblay[2], afin qu'il face, de son costé, ce à quoy il est tenu en justice, et ce pendant M. le chancelier est prié de croire le meilleur de ses serviteurs, etc.

XCIII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 449 verso. — Copie du temps.

A M. L'ABBÉ DE LA RIVIÈRE [3].

[Fontainebleau,] 28 septembre 1645.

Monsieur,

J'ay receu la lettre que vous avez pris la peine de m'escrire d'hyer avec la copie de celle de M. de l'Estrades[4], il eust esté bien à propos que ce gentilhomme, que Son Altesse Royale avoit depesché à M. le prince d'Orange, se fust souvenu de prendre le chemin de son retour par nostre armée, pour faire sçavoir à MM. les mareschaux la disposition où il avoit laissé ledit sieur prince, dont, par leurs dernieres mesmes, ils me tesmoignoient estre en peine avec grande raison.

Le sieur de Bougy, lieutenant des gens d'armes de M. le mareschal

[1] De mander au chancelier de rester à Paris. On voit, en effet, par le *Journal d'Olivier d'Ormesson* (t. I, p. 314) que le chancelier n'était point parti pour Fontainebleau en même temps que la cour.

[2] Je présume qu'il s'agit ici de Henri Le Clerc, seigneur du Tremblay, maître des requêtes depuis le 26 février 1642.

[3] Voyez, sur l'abbé de La Rivière, le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 937.

[4] L'Estrade, de l'Estrades, d'Estrades indiquent un même personnage, dont il a été souvent question dans le tome I des *Lettres de Mazarin*, et surtout p. 924.

de Gassion, en arriva hyer; ils estoient encore prez Lille, assez irresolus de ce qu'ils devoient entreprendre, n'ayant pas jugé à propos d'attaquer la Bassée [1]; ils alloient à Menin, et de là avoient quelque pensée pour Courtray, au cas que les ennemys n'y eussent pas jeté trop de troupes. Septembre 1645.

J'ay souvent eu les mesmes avis que vous me donnez de la correspondance des Importants [2] avecque la dame [3], dont vous m'escrivez. Nous nous en entretiendrons à nostre premiere veue. Ce pendant je vous remercie de tout mon cœur de la continuation de vostre affection, que vous me faites paroistre en toutes rencontres.

Il arriva hyer icy un scandale de grande importance, qui a mis la Reyne dans une colere qu'il me seroit impossible de vous exprimer; M. de Fontaine-Chalandray battit, dans la salle de la comedie, le baron de Rebé [4], lieutenant des gardes du corps du Roy, dans la fonction de sa charge. La foule se sauva sur le champ, parce que les gardes qui se mirent tous en devoir de le tuer, ne le purent pas bien demesler; mais M. le comte de Tresmes [5] estant arrivé au bruit de ce desordre et s'estant saisy de sa personne, je n'en trouve gueres sa condition meilleure, parce que Sa Majesté en est extraordinairement aigrie, comme elle [est] jalouse et delicate au dernier point, avec raison, dans des affaires de cette consequence. Mademoiselle [6] voulut prier pour luy, mais la Reyne s'emporta contre elle. J'estois, pour lors, chez moy, avec l'ambassadeur de Pologne, et rencontray les choses en l'estat que je vous marque, lors que j'allay chez Sa Majesté, que j'eus plus besoin d'adoucir que d'eschauffer, quoy que mon devoir et ma conscience me

[1] Pendant cette campagne jusqu'au 7 septembre, l'armée de Flandre, commandée par le duc d'Orléans, avait pris successivement Mardick, le fort de Link, Bourbourg, Menin et Béthune.

[2] Il a été question de ce parti dans le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 296, note 2.

[3] Il s'agit probablement de la duchesse de Chevreuse.

[4] Annet le Vaillant de Rebé, ou Rebais, qui fut nommé maréchal de camp en 1652.

[5] René Potier, comte, puis duc de Tresmes, était un des quatre capitaines des gardes du corps. Il mourut en 1670, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Le marquis de Gesvres, qui mourut des suites de blessures reçues au siége de Thionville (t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 271), était son fils.

[6] M[lle] de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans et de sa première femme. Cette princesse, qui a laissé des Mémoires, n'y parle pas du fait rappelé par Mazarin.

Octobre 1645. fissent estre dans tous les mesmes sentimens que je la trouvay. Mademoiselle, aprez, demanda pardon à la Reyne du desplaisir qu'elle luy avoit causé, de façon que de ce costé là tout est bien. C'est tout ce que je vous diray pour cette fois, et que je suis, etc.

XCIV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 370 recto. — Copie du temps.

A M. LE MARÉCHAL DE GRAMONT[1].

[Fontainebleau,] 2 octobre 1645.

(EXTRAIT.)

Monsieur,

J'ay receu, par les mains du sieur Boyer, la lettre que vous m'avez escrite, et une autre par celles du sieur Bouffalon[2]. L'un et l'autre m'ont rapporté ce que vous leur avez commandé de me dire de vive voix. Vous devez croire que je ne puis attendre de plus sensible contentement que celuy de vous voir icy, et que j'eusse mesme esté au devant, pour vous faire envoyer la permission de revenir, si je n'eusse creu que la separation [du corps], que vous commandez, de l'armée de M. le mareschal de Turenne, eust esté prejudiciable au service du Roy, et qu'elle fust demeurée tout à fait impuissante pour prendre et establir des quartiers d'hyver, lors mesme qu'elle auroit eu besoin de plus grandes forces pour s'asseurer lesdits quartiers.

Maintenant que j'ay reconnu bien plus par le discours du sieur Boyer que par vostre lettre que vous desirez vostre retour, et que vous estimez qu'il n'est point necessaire que vous fassiez un plus grand sejour

[1] Le maréchal de Gramont avait été fait prisonnier à la bataille de Nordlingen (3 août 1645). Après diverses aventures, racontées dans ses Mémoires (édit. Michaud et Poujoulat, p. 262-265), il fut échangé contre le comte de Gleen. Il veilla sur le duc d'Enghien, tombé dangereusement malade, et le conduisit lui-même à Philipsbourg; puis il vint rejoindre Turenne, et tous deux ramenèrent l'armée française jusqu'au Rhin.

[2] Probablement Buffalo, ou Bufalo, qui est souvent cité dans les *Lettres de Mazarin*.

en Allemagne, on envoye les ordres, ainsy que vous verrez dans le memoire du Roy que M. Le Tellier envoye, et l'on remet le point de la separation à ce que M. le mareschal de Turenne et vous jugerez estre pour le mieux, puisque nous ne pouvons douter que le zele et l'affection que vous avez pour le service ne vous fasse prendre le parti qui lui sera le plus convenable. . . . J'ose esperer que, vous prevalant des postes que vous tenez, et recevant les nouveaux renforts d'infanterie qui nous viennent de France, nostre armée ne sera point obligée de se rapprocher du Rhin[1], et cela d'autant plus que les Suedois estans maintenant debarrassez de la guerre de Dannemarck, et Torstenson desgagé du siege de Brünn et la treve accordée au duc de Saxe donnant moyen à Konismarck d'aller joindre l'autre avec un corps considerable, l'Empereur se trouvera tant de besogne sur les bras, que le moins que nous puissions nous en promettre, est qu'il retirera bientost les huit regimens qu'il a prestez au duc de Baviere, et que celuy-cy sera obligé plus que jamais de rechercher et conclure quelque bon accommodement avec la France et ses alliez[2].

Octobre 1645.

Je m'asseure que le sieur de Bergerac se sera rendu auprez de vous, et qu'il vous aura pu dire de quelle façon on a escrit aux plenipotentiaires du Roy qui sont à Munster, pour conferer avec ceux de nos alliez sur les propositions faites par M. le duc de Baviere, et en quel estat est cette affaire afin que, de vostre costé, conjoinctement avec M. le mareschal de Turenne, vous fassiez ce qu'on vous aura mandé, de Munster, estre necessaire. Ce pendant, vous recevrez cy joincte la response à la lettre que vous m'envoyastes il y a desja quelque temps de M. le duc de Baviere, que vous accompagnerez, s'il vous plaist, d'une des vostres avec des termes et des conditions les plus propres que vous

[1] On voit, par les *Mémoires de Turenne* et de *Gramont*, que l'armée française ne put s'arrêter au Necker, et fut obligée de se retirer au delà du Rhin, en abandonnant toutes les villes conquises entre le Necker et le Rhin, à l'exception de Philipsbourg.

[2] Les *Mémoires du maréchal de Gramont* (édit. citée p. 264) nous apprennent que, pendant son séjour comme prisonnier à Munich, le maréchal avait entamé des négociations avec le duc de Bavière. Voyez ci-dessus p. 209, 216, 224, ce que Mazarin dit des relations de la France avec ce prince.

Octobre 1645.

jugerez. Je ne sçay pourquoy M. de Brienne avoit escrit qu'on tinst caché le sujet du voyage que le sieur de Bergerac alloit faire à Munster, et je ne trouve point son scrupule bien fondé.

Je vous supplie de donner de bons ordres pour la conservation de mon regiment d'Italiens, affin que tous les soldats qui y sont, repassant en France, j'aye moyen, dans cet hyver, de le remettre en estat de bien servir la campagne prochaine, sy tant est qu'il en soit besoin, et que, pendant ce temps là, Dieu ne nous donne pas la paix.

J'ay esté bien ayse d'apprendre que la cavalerie françoise s'est bien portée dans quelque sortie qui s'est faite à Heilbronn. Cela pourra servir à effacer un peu la mauvaise impression qu'on y a conceue en Allemagne de son courage[1], et je vous avoue que je suis au desespoir d'apprendre avec quels termes de mespris on en escrit de plusieurs endroits de ce pays là. Je me resjouis pourtant de ce que cet accident ayt servy à faire davantage esclater vostre courage, et vous ne sçauriez croire combien j'en ay esté touché, et combien l'honneur que vous vous estes acquis dans ce malheur m'a esté sensible.

Je viens de recevoir nouvelles que M. le Duc[2] estoit party de Philisbourg en bonne santé; nous l'attendons icy avec impatience. Je me promets qu'il cognoistra tousjours de plus en plus qu'il n'a point un serviteur plus veritable ny plus asseuré que moy.

Sa Majesté a accordé à M. de Saulx[3] le regiment de Bovary, auquel il pourra ajouster la compagnie qu'il avoit dans mon regiment. L'on desire encore qu'il s'augmente de quelques compagnies allemandes et qu'il serve dans l'armée de M. le mareschal de Turenne, où l'on destine encore quelques autres corps estrangers, comme vous verrez dans le memoire de M. Le Tellier.

[1] La cavalerie française avait pris la fuite à la bataille de Nordlingen. Voyez les *Mémoires du maréchal de Gramont*, p. 262, 1re col. de l'édition citée.

[2] Le duc d'Enghien.

[3] Il y a *Scaux* ou *Seaux* dans la copie. J'ai pensé qu'il fallait lire *Saulx* ou *Sault*, nom d'une famille bien connue. Il s'agit probablement de Jacques de Saulx, comte de Tavannes, né en 1620 et mort en 1683.

Octobre 1645.

XCV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 204 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Fontainebleau,] 2 octobre 1645.

Monsieur,

J'ay receu celle que le sieur de Paris m'a portée de vostre part du 15e et ensuite du 21e du passé. Je suis bien ayse que ledit sieur de Paris demeure icy, affin qu'il me parle dans les occasions de ce que vous jugerez estre necessaire, tant pour le service du Roy que pour le vostre particulier. L'un et l'autre seront tousjours en moy de puissans motifs pour me faire employer avec chaleur et affection en tout ce qui dependra de mon credit et de mes soins, et je vous proteste qu'il n'y aura que ce qui sera absolument impossible qui m'en empeschera.

Cognoissant combien ledit sieur de Paris est dans vos interests et dans vostre confiance, je ne feray point difficulté de luy ouvrir mon cœur dans les rencontres, pour tout ce qui vous concerne. C'est pourquoy je me remets à ce qu'il vous en mandera. Je vous prie seulement de vous persuader une fois pour toutes que vous ne cognoissez pas assez le pouvoir que vous avez sur moy, si vous croyez qu'il soit possible que personne ayt plus de pouvoir sur moy que vous; ce qui vous doit obliger de m'escrire librement vos sentimens et vos intentions en toutes choses, tant celles qui concernent le service du Roy, que vos interetz particuliers dans l'asseurance que vous devez avoir que j'y correspondray avec toute sorte de sincerité et d'affection.

Vous ne devez pas douter qu'estimant M. de Rosen [1] au point que je fais, je ne sois bien ayse de contribuer tout ce qui dependra de moy pour le recouvrement de sa liberté, comme aussy de celle des autres prisonniers; mais, à vous parler franchement, je crains que, pour ce qui est

[1] Voyez, sur le comte de Rosen, le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 956. Il avait été fait prisonnier au combat de Mergentheim ou Mariendal.

Octobre 1645. de l'eschange dont vous m'escrivez avec le marquis de Mortare, vous ne trouviez plus de difficulté que vous ne pensez auprez de M. le duc de Baviere, non seulement pour l'estime qu'il fait dudit Rosen, mais pour le peu de part qu'il prend aux affaires du roy d'Espagne, de quoy nous en avons fait l'experience. Cela n'empeschera point que nous ne tentions ce moyen, et au cas qu'il ne reussisse et qu'on puisse retirer M. Rosen pour de l'argent, que je ne m'employe pour luy faire donner par Sa Majesté une bonne subvention. Que s'il arrivoit qu'on pust conclure quelque chose à Munster sur l'accommodement que le duc de Baviere poursuit, je ne fais point difficulté qu'on ne pust, par ce moyen, ajuster sa liberté, aussy bien que celle des autres prisonniers; j'en ay escrit en conformité de cela à MM. les Plenipotentiaires du Roy.

Le sieur de Bergerac vous devant rapporter, quand il sera de retour, en quel estat est cette negociation avec la Baviere, je ne vous en diray rien davantage, me remettant à ce que M. le mareschal de Gramont et vous jugerez estre necessaire de faire conformement aux avis que vous en recevrez de MM. les Plenipotentiaires.

Je suis marry que le projet du siege d'Heilbron n'ayt pu s'executer comme on desiroit; mais on ne pouvoit prendre une meilleure resolution que celle qu'on a prise, et nous eussions achepté trop cherement la conqueste de cette place, puisqu'aprez l'avoir conquise il ne nous eust pas esté possible de la conserver, et que nous eussions esté contraints de l'abandonner, aprez y avoir perdu une partie de nostre armée; il a donc esté plus à propos de la conserver [1] pour tascher de gagner d'autres quartiers ailleurs, en quoy je m'asseure que ce que vous ne ferez pas sera entierement impossible.

Mazarin indique ensuite les renforts envoyés à l'armée de Turenne. Puis il ajoute :

J'ay escrit à Mme la Landgrave de Hesse aux termes les plus forts et les plus obligeants qu'il m'a esté possible, pour l'obliger de laisser en-

[1] De conserver notre armée.

core quelque temps son armée avec la vostre. J'estime que vous en devez faire autant et luy offrir et vostre personne et l'armée que vous commandez, lorsqu'elle luy sera utile, ou pour estendre ses quartiers, ou en quelqu'autre chose qui regardera son service. Octobre 1645.

Bien que je n'aye pas cru qu'il fust trop necessaire d'escrire à MM. les Plenipotentiaires du Roy de s'employer envers ceux de Suede, pour faire agir M. Torstenson de concert avec vous, et pour vous soulager par les puissantes diversions qu'il peut faire contre l'Empereur, maintenant qu'il est desgagé du siege de Brünn, que la treve de Saxe luy permet d'employer auprez de soy, ou ailleurs, Kœnismark, et que la paix de Dannemarck doit faire passer en Allemagne la plus grande partie des troupes suedoises qui estoient employées contre le susdit roy, ainsy que M. le chancelier Oxenstiern l'a promis à M. de la Thuilerie, qui a fait pour cela de puissants offices, je n'ay pas desjà laissé d'escrire efficacement sur ce sujet à MM. les Plenipotentiaires, comme vous ferez aussy, s'il vous plaist, de vostre part.

J'ay fait sçavoir à M. de Tracy que vous m'escrivez à son advantage[1], et comme je m'employeray à luy faire recevoir quelque rescompense des services qu'il a rendus; j'estime que M. de Vautorte, qu'on employe en sa place[2], la remplira bien, et que vous recevrez beaucoup de satisfaction de sa conduite.

J'envoye au sieur d'Anisy un *aiuto di costà* du mien de mille risdalles, en consideration des pertes qu'il a faites, et pour luy donner moyen de faire sa charge avec honneur, comme il a fait jusques icy. Je me souviendray aussy, dans les occasions, du sieur d'Orgueil (?) que vous me recommandez.

La proposition de l'affaire de Frankendal nous a esté faite de la part du resident du roy d'Angleterre, qui est à Francfort. Je vous envoie la lettre que M. le Premier[3], avec lequel il entretient correspon-

[1] Voyez, aux analyses, une lettre datée du 2 octobre 1645.

[2] En la place d'intendant de justice, police et finances dans l'armée d'Allemagne.

[3] On donnait ce titre au premier écuyer de la petite écurie du roi. C'était alors Henri de Beringhen, dont il a été souvent question dans le tome I des *Lettres de Mazarin*.

Octobre 1645.

dance, luy escrit, afin que vous formiez intelligence avec le susdit resident, et que vous vous esclaircissiez avec luy de toute l'affaire et examiniez quel fondement on peut faire pour nous en donner avis.

Avant que recevoir vostre lettre du 21 du passé, j'avois fait escrire pour retirer le colonel irlandois et mettre Douval[1] en sa place: cela sera fort aisé, et le moyen en est plausible.

XCVI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome I, f° 454 verso. — Copie du temps.

AU ROY DE POLOGNE.

[Fontainebleau,] 5 octobre 1645.

(EXTRAIT.)

Sire,

Le nuove sicurezze che ricevo della buona gratia di Vostra Maestà tanto per la compitissima lettera di suo pugno che si è compiaciuta scrivermi, come per la viva voce del signor conte di Enof[2] (?), mi riempiono d'allegrezza et mi constituiscono con nuovi legami obligatissimo servitore della Maestà Vostra la quale ardisco promettermi che riconoscera nelle occasioni quanto mi glorii di questo titolo.

Io non entraro à rappresentarle con quali dimostrationi d'affetto il detto signor conte sia stato ricevuto dalla Maestà del Rè et della Regina et di tutta la corte, poiche basta dire che fosse ambasciatore di

[1] Voyez, sur ce personnage, la table alphabétique à la fin du volume.

[2] Il n'est pas question du comte *Enof* dans la Barde, historien très-exact et très-instruit des détails. D'après La Barde, ce fut le comte de Brégy qui fit les démarches au nom du roi de Pologne : «Hic (Bregius) haud diu Varsoviæ commoratus est, sed in Galliam Uladislai voluntate rediit, qui primum pertentatum ab rege voluit, utrum Christinam virginem Sueciæ reginam uxorem ducere posset, quod cum (sicuti futurum videbatur) fieri non posse pernovit, ad Ludovicam Mariam Gonzagam, Caroli Mantuæ ducis filiam, postremo animum adjecit.» (*De rebus Gallicis*, p. 175.) On doit admettre, d'après la lettre de Mazarin, que le comte de Brégy fut accompagné, à son retour en France, par un envoyé du roi de Pologne.

Octobre 1645.

Vostra Maestà et che fosse dotato di parti singolarissime, perche si veda che nessuno puol venirvi à cui si compartischino expressioni maggiori d'affetto. et, vaglia il vero, se una delle maggiori attioni di grand principe è quella di scegliere per il loro servitio non solamente ministri fedeli et prudenti, mà adattati et proprii à procacciarsi la gratia di quelli dove sono inviati, con ragione Vostra Maestà possiede il titolo di prudentissimo Rè et di Principe che habbia una perfettissima conoscenza di tutto, mentre, et per li ministri de quali si serve costì, et per quelli che impiega in altre corti, fa spiccare suo purgatissimo giuditio.

Io ho così lungamente trattenuto il detto signor ambasciatore di qualunque cosa, che farei gran torto alla sua sufficienza et punctualità. et importunarei fuor di proposito la Maestà Vostra, se intraprendessi di replicarle le medesime cose. Le diro bene per mia sodisfattione che la nuova Regina meritera l'amore di Vostra Maestà, poiche quando non fosse, al parere di tutta questa corte, una delle più compite principesse che habbi havuto questo secolo, la qualità di voler esser per sempre intieramente rassegnata alla sua volontà et di non voler studiar in altro che in piacerle, constringerebbe Vostra Maestà à compartirle abondantemente le sue gratie, massime che mi è ben noto che al carattere di gran Rè congiunge Vostra Maestà maravigliosamente quello di compitissimo cavaliere.

Per il Serenissimo principe Casimiro [1], Sua Maestà della Regina assicura che si farà quanto, per parte della Maestà Vostra, è stato detto dal signor ambasciatore, che riferirà più particolarmente le risposte dateli in questo proposito et il discorso che gli hò tenuto toccante li affari di Roma, sopra le quali mi son fatto lecito di supplicar Vostra Maestà di qualche cosa [2].

[1] Le prince Casimir Wasa était frère du roi de Pologne, Wladislas. Il lui succéda sur le trône et épousa sa veuve, Marie de Gonzague.

[2] Cette affaire était la présentation de Michel Mazarin, frère du ministre, pour le chapeau de cardinal. Casimir Wasa, qui était cardinal, se démit de cette dignité, afin que le roi de Pologne pût présenter pour le cardinalat le frère de Mazarin. Les

Octobre 1645.

XCVII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome IV, p. 717-720. — Copie du temps.

A M. DE LONGUEVILLE.

[Fontainebleau,] 14 octobre 1645.

(EXTRAIT.)

Mazarin insiste sur les efforts des Espagnols pour troubler la France :

Ils pretendent, dit-il, avoir le Pape tres-favorable dans le dessein d'allumer du feu dans ce royaume, et qu'il executera ponctuellement tout ce qu'ils desireront de luy, et, en effect, il paroist qu'ils ne se trompent pas dans cette croyance par la negociation d'Hersent[1]; mais je suis aussy asseuré, autant qu'on le peut estre, que toutes ces maximes se tourneront à la confusion de nos ennemis et de ceux qui sont employez par eux pour nous procurer du mal.

Il y avoit une autre proposition que l'on a tasché de faire arriver aux oreilles de Sa Majesté, et à quoy, à ce que l'on me mande, le cardinal de Valençay[2] tenoit la main, que Sa Sainteté offroit un chappeau de

négociations relatives à cette promotion durèrent près de deux années. La Barde (*De rebus Gallicis*, p. 176) indique que ce fut le comte de Brégy qui obtint du roi de Pologne la conclusion d'une affaire dont on voit ici le début : «Per Bregium ab rege Poloniæ Mazarinus impetravit ut ab Innocentio ex formula postularet Michaelem Mazarinum pro Polonia cardinalem creari; nam jamdiu nemo Polonus cardinalis fieri studet; quamobrem Italicis hominibus Poloniæ rex cardinalatum petit, quod et ab cæteris regibus fieri Pontifici summopere placeret. Ita Mazarinus in Ludovicæ Mariæ cum Ulasdislao nuptiis rei publicæ serviundo fratris sui dignitati magnopere studuit, quod huic laudi ducendum censeo.»

[1] Cet Hersent était un prédicateur estimé, comme nous l'apprend la Barde (p. 173). Dans un voyage qu'il fit à Rome, il fut bien accueilli par le pape Innocent X, qui lui déclara que son plus vif désir était de conclure la paix générale. Pour y parvenir, il fallait gagner Gaston d'Orléans par le moyen de l'abbé de la Rivière, que le pape s'engageait à nommer cardinal. Hersent revint en France avec cette mission d'Innocent X; mais, à peine arrivé, il fut arrêté et enfermé à la Bastille.

[2] Voyez, sur ce personnage, p. 127, note 1.

cardinal à la Reyne pour estre baillé à la personne qu'elle voudroit appeller dans les affaires, designant particulierement M. de Chasteauneuf[1], dans la supposition que Sa Majesté conserve encore pour luy beaucoup d'estime et d'affection. Octobre 1645.

Le proverbe que les honneurs changent les mœurs ne se trouve pas vray dans la personne de M. le cardinal de Valençay, puisque le cardinalat n'empesche pas qu'il ne soit le mesme qu'il a tousjours esté; il a formé quantité de cabales, mais tout est descouvert, et le fruit qu'il en retirera sera d'avoir ruyné ses affaires sans avoir beaucoup fait pour sa reputation. Depuis un an, je luy avois procuré cinquante mille livres payables par advance à Rome quartier par quartier, ce qui ne devoit pas estre mesprisé d'un homme qui n'a rien et qui aura peine, quoy qu'il fasse, d'avoir ailleurs un pareil entretenement; j'avois aussy obtenu qu'il seroit à Rome avec beaucoup de reputation pour luy, puisque touttes les affaires luy estoient adressées, et on luy donnoit des marques d'une entiere confiance. Ce n'avoit pas mesme esté sans peine que je luy avois asseuré tout ce que dessus, puisqu'il avoit eu quantité d'opposans, qui protestoient à Sa Majesté qu'elle ne recevroit aucune satisfaction du dit cardinal, et que, comme elle seroit bien tost obligée à ne s'en servir plus, on donneroit sujet à tout le monde de condamner la facilité qu'elle auroit apportée à traitter d'abord si bien un esprit de sa trempe.

M. de Bouillon, de concert à ce que l'on mande, avec ledit cardinal, est party de Rome, faisant estat d'aller à Cologne, aprez avoir fait une proposition à la Reyne de la Grande-Bretagne de lever en ces quartiers les quatre mille hommes et plus pour aller servir le Roy son mary, si on le luy eust voulu permettre; ce qui est tres-veritable, la ditte Reyne m'ayant envoyé, il y a quelque temps, le sieur Germain pour m'en faire la proposition; mais nous sommes advertis de Rome que son intention seroit de faire une plus grande levée par le moyen de l'argent que les Espagnols ont promis de luy fournir sous main, esperant que,

[1] Voyez, sur le marquis de Châteauneuf, t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 917.

Octobre 1645. sous pretexte de ce passage et du bien des affaires du Roy d'Angleterre, pour lequel on a icy toute bonne disposition, il auroit mesme facilité de tirer de France des assistances et des soldats pour les employer aprez au service de nos ennemis contre ce royaume.

XCVIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome IV, p. 757-764. — Copie du temps.

A M. DE LONGUEVILLE.

[Fontainebleau,] 20 octobre 1645.

(EXTRAIT.)

Mazarin espère que la négociation avec le duc de Bavière aura un heureux résultat. Il pense que l'épuisement de l'Espagne la forcera de signer la paix. Après avoir parlé des médiateurs, il termine ainsi :

Depuis le retour sur la Lys de nostre armée, ce qui s'est passé aussy heureusement que nous le pouvions souhaiter, MM. les mareschaux qui pouvoient s'emparer de Courtray, selon leur confession mesme, mespriserent cette conqueste, pour s'attacher à une plus solide, qui estoit d'emporter la Bassée, laquelle ils avoient appris estre tout à fait desgarnie; mais l'advis se trouva faux; car, avant que M. le mareschal de Rantzau, qui la devoit investir, pust s'y rendre, il se trouva dans la place deux regimens des vieilles troupes des ennemis : il fut donc obligé, par la saison qui est desja si advancée, à tourner vers Lens qu'il emporta d'emblée, et, outre deux cens hommes qui se rendirent à discretion, il en tomba deux cens autres dans nos filets, qui venoient pour se jetter dans la place. Depuis ledit sieur mareschal de Rantzau estoit allé faire un tour du costé de Bouchain, sur l'advis qu'il avoit eu que quantité de places et Bouchain mesme estoient despourvues de tout, et que peut estre il suffiroit de se presenter à la pluspart pour les avoir. M. le mareschal de Gassion est demeuré

ce pendant avec son corps dans les postes que nous avons conquis sur la riviere de Lys[1]. Je vous puis dire en confidence que les dissensions et les capprices particuliers empeschent le plus souvent l'execution des grands desseins. Nous ne pouvons pas, à la verité, nous plaindre de la campagne qui a esté faite, cette année, en Flandres; mais, eu esgard à la foiblesse des ennemis, à la consternation des peuples, à la qualité et au nombre de nos trouppes, et aux renforts considerables que l'on y a envoyez de temps en temps, on pouvoit avec raison en esperer encore de plus grands advantages. Octobre 1645.

Nous receusmes hyer des nouvelles de M. le Prince Thomas, qui ne peuvent estre, Dieu mercy, meilleures; il munissoit pour bien longtemps le poste de Vigevano, au cas qu'il fust attaqué par famine, et pretendoit, avant qu'en partir, le mettre en deffense pour plus de deux mois, s'il estoit attaqué par la force. Les Milanois declaroient hautement que, si on ne nous chassoit de là, ils refuseroient les quartiers aux trouppes d'Espagne, et tout l'estat estoit dans une confusion inconcevable et en grande disposition d'une revolte generale, pour peu qu'ils voyent fortifié de nouveau ledit sieur prince, à quoy on n'oublie rien de possible de ce costé.

XCIX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 116 verso. — Copie du temps.

A M. DE GASSION.

[Fontainebleau], 25 octobre 1645.

(EXTRAIT.)

Le tesmoignage que vous rendez au merite du sieur de Plainville[2] ne luy sera point inutile; et, veritablement, ce n'est point un petit service qu'il a rendu, en avertissant M. le Prince d'Orange de la

[1] Les places occupées sur la Lys par les Français étaient Menin et Armentières.

[2] René de Plainville fut nommé maréchal de camp en 1652.

Octobre 1645. marche que l'armée du Roy a faite, [qui a contribué à la force qu'elle a] acquise par sa jonction avec celle de MM. les Estats et à l'entreprise d'Hulst[1], qui a esté un effect de cette jonction. J'ay fait sur cela, en sa faveur, les offices que je devois auprez de la Reyne, et j'espere qu'il recevra quelque marque de la bonté et de la justice de Sa Majesté en son endroict.

Comme je croy que M. le mareschal de Rantzau et vous serez maintenant joincts, je vous escris aussy une lettre en commun pour ce qui est de Cassel[2], et ce qui m'est venu dans l'esprit touchant les postes qu'il faut conserver cet hyver; mais, comme vous devez demeurer au commandement de l'armée, c'est aussy à vous à bien examiner toutes choses, et à prendre sy bien vos mesures que nous ne soyons exposez à recevoir quelque eschec cet hyver, ou à laisser ruyner et deperir de telle sorte nos troupes, que nous ne puissions les mettre en campagne l'année prochaine, que fort foibles.

Les raisons que vous apportez pour la satisfaction de Menehen[3] sont extremement fortes, et ont esté jugées telles par Sa Majesté, et par S. A. R. Sur quoy, je ne vous puis rien mander de precis, puisque, demeurant chargé de la despense que vous avez resolu de conserver, je ne doute point que vous n'ayez bien pesé toutes choses, et qu'estant assisté pour cela de tout ce qui sera en nostre pouvoir, vous ne vous mettiez en estat de rendre bon compte de tout.

Comme il est absolument impossible, si l'on veut faire la guerre l'année prochaine, de ne pas retirer de vostre armée et de celle de M. le mareschal de Rantzau, divers regimens qui, estans desjà fort foibles, acheveroient de se ruyner pendant l'hyver, et qui se pourront remettre en bon estat en leur donnant de bons quartiers, aprez avoir veu neantmoins la precise necessité que vous me mandez, qu'il y a de laisser

[1] Ville du royaume des Pays-Bas (Zélande), située sur un bras de l'Escaut. Elle fut prise le 4 novembre.

[2] La ville de Cassel avait été prise par les Français; elle fut reprise par le général Lamboy, qui commandait l'armée espagnole des Pays-Bas.

[3] Aujourd'hui Menin. Il y a bien la *satisfaction de Menehen* dans la copie; il semble qu'il faudrait la *fortification de Menehen*.

toute l'infanterie qui est à present aux deux armées, j'ay songé à deux choses pour remedier à cette necessité : l'une, de voir si l'on trouvera icy à propos qu'on vous laisse dix compagnies de gardes françoises et six de Suisses (ce que je vous prie de tenir secret); l'autre, de faire faire un reglement par lequel les places puissent envoyer, chacune à proportion de la force de sa garnison, de l'assistance aux postes avancez qui seront plus proches. Octobre 1645.

Je vous depescheray demain M. de Roannetz, qui vous portera un projet general touchant le quartier d'hyver, et vous dira aussy de vive voix tout ce dont je croiray estre necessaire que vous soyez averty. Je vous diray ce pendant, par advance, qu'on persiste icy plus que jamais dans la pensée que, lors que les ennemis vous donneront lieu de le faire, ce que je croy qui sera bientost, et aprez que vous aurez laissé les choses en seureté, et au meilleur estat qu'il vous sera possible, vous veniez faire icy un voyage de cinq ou six jours, où M. de Rantzau se trouvant aussy, on pourra prendre les resolutions qui seront jugées les plus convenables au bien des affaires de Sa Majesté.

Vous voyez, par la lettre que je vous escris en commun, ce que je vous mande touchant Cassel, et s'il y a lieu de le mettre en estat qu'on le puisse conserver cet hyver, et d'autant que vous connoissez mieux que personne les advantages qui nous en peuvent revenir, je suis certain aussy que vous n'oublierez rien de ce qui se pourra faire pour cela.

Nous ne sçavons pas encore le destail de ce qui s'est passé en la perte de cette place[1]; mais il y a grande apparence que celuy qui y commandoit pour le Roy s'y sera laissé prendre en jeune homme, et peu accoustumé à la deffense des places. Si cela est, il en faudra faire exemple pour apprendre aux autres de ne se charger pas de pareils commandemens, s'ils ne sentent capables et n'ont la resolution de s'en acquitter en gens de bien.

[1] Ce fut au mois d'octobre 1645 que Cassel fut repris par les Espagnols. Ce dernier paragraphe semble ajouté en *post-scriptum*, au moment où Mazarin venait d'apprendre la perte de la place.

Octobre 1645.

C.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome IV, p. 808-821. — Copie du temps.

A M. DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 28 octobre 1645.

(EXTRAIT.)

Mazarin insiste sur la nécessité de traiter le plus tôt possible avec le duc de Bavière.

Il n'est pas seulement resolu à la paix, dit-il, il se fait fort d'y faire consentir l'Empereur aux conditions qui nous seront les plus advantageuses, et, si la mission de Trautmansdorff est un effet des soins dudit duc, comme il y en a apparence, c'est une marque qu'il marche de bon pied, et que l'Empereur n'a pas seulement envie de conclure bien tost la paix, mais d'adherer aux conseils du dit duc, estant certain qu'il n'y envoyeroit pas son principal ministre pour ne faire qu'amuser le tapis... J'estime que la consideration du duc de Baviere, qui, avec ses propres forces, traisne la pluspart des Electeurs et des autres princes d'Allemagne, sera plus capable de faire prendre une derniere resolution à l'Empereur que toute la tendresse qu'il peut avoir pour l'Empire et qu'ainsy la crainte prevaudra dans son esprit à l'amour.

Au reste, il est arrivé ce que nous avions sujet d'apprehender : toute l'armée imperiale, sous l'archiduc Leopold, ayant joint celle de Baviere, en sorte qu'ils la faisoient forte de plus de douze mille chevaux sans les dragons, nous est tombée sur les bras, et, ne se contentant pas de nous pousser des lieux plus advancez où nous estions, a laissé tout son bagage et a fait une marche hastée jour et nuit pour estre à Philipsbourg avant nous, et ainsy nous couper le chemin de la retraite. En effect, d'aprez tous les avis que l'on a eu, à point nommé, de leur resolution, nous courrions fortune de recevoir un tres-grand eschec, et nous l'avons manqué de si peu, qu'ils ne sont arrivez que trois heures aprez nous dans la plaine, entre Philipsbourg et le bois, et n'ont

pu rien entreprendre, parce qu'ils ont trouvé les nostres bien postez entre la ville et le Rhin. Octobre 1645.

Veritablement, ayant veu Kœnigsmark se retirer lorsque nostre armée estoit sur le point de combattre celle de Baviere, ayant veu conclure un accommodement entre le duc de Saxe [et les Suedois], sans nous en dire un seul mot, par lequel mesme ils ont consenty qu'il donnast ses trouppes à l'Empereur, et voyant aujourd'huy toutes les forces de l'Empire nous tomber sur les bras, sans qu'il soit fait mention des Suedois non plus que s'il n'y en avoit point en Allemagne, dans un temps où M. Torstenson, desgagé de son siége de Brünn[1], fortifié du corps de Kœnigsmark et de l'autre, qui estoit employé à la guerre de Dannemarck, devoit donner plus de crainte à l'Empereur de ses progrez dans les pays hereditaires, MM. les Ministres de Suede ne pourront desavouer qu'ils n'ayent le plus souvent plus d'esgard à leur interest particulier qu'au bien de la cause commune, et qu'ils correspondent fort mal à l'ardeur et à la sincerité avec laquelle nous avons mis le tout pour le tout, afin de les assister quand ils en ont eu besoin, en quoy il y auroit beaucoup à dire, si j'escrivois à d'autres personnes qu'à vous et à MM. vos collegues, qui estes bien informez de tous les sujets de plaintes que nous avons des dicts Suedois qui pensent que nous devons tout despenser et tout hazarder, soit en nous joignant à eux comme nous avons fait diverses fois, ou divertissant les forces ennemyes, afin qu'elles ne tombent pas sur leurs bras. On voit par l'experience qu'ils ne se trouvent pas obligez à faire le moindre pas pour nous assister, quoy que la cause publique dans laquelle ils ont un esgal interest puisse beaucoup souffrir des desavantages que nous en recevrions. Il est bien difficile à digerer de voir qu'ils ayent conclu avec Saxe, luy permettant d'envoyer ses forces à l'Empereur, et que la sincerité de nostre procedé nous ayt obligé à differer la response au duc de Baviere avec lequel nous pouvions conclurre en rendant son armée inutile.

[1] Capitale de la Moravie.

Octobre 1645.

CI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome IV, f° 284 verso. — Copie du temps.

AL SIGNOR CARDINALE GRIMALDI, ROMA.

Di Parigi, li 29 octobre 1645.

Le memorie che si mandano à Vostra Eminenza dalla segretaria di Stato, sono così ample (havendo io procurato, che in esse si sodisfaccia pienamente à quanto hò creduto necessario per sua informatione e per renderla instrutta de sentimenti di Sua Maestà non solamente intorno l'affare dè Barberini, ma d'ogn'altro, che riguardi il servitio di Sua Maestà in cotesta corte), che poco mi resta d'aggiungerle. Mi rimetto dunque alle detti memorie che si mandano per corriero espresso, essendosi per molti rispetti stimato à proposito di non perdere un momento di tempo in far palese, per mezzo di Vostra Eminenza, à Sua Santità et à tutta cotesta corte la risolutione, che sì è presa à favore della casa Barberina, la quale per avventura havrebbe potuto soffrire nell' indugio di questa dichiaratione.

Gl' effetti mostrando assai con qual' affetto io habbi procurato di servire la detta casa, non ostante che da qualcheduno si siano fatte rimostranze, che non si precipitasse in riceverla sotto la protettione regia, doppo essere questa corona stata così sensibilmente offesa dal cardinale Antonio, et in riguardo degl' impegni di rottura, nelli quali si puol entrare col Papa, se, doppo la dichiaratione del Rè, proseguisse à voler maltrattare la medesima casa, onde non havrà Vostra Eminenza gran pena à far conoscere al signor Barberino et à signori suoi fratelli, che ho arditamente et à proposito abbracciata l'occasione di servirli; e come non dubito che si corrisponderà in ogni miglior forma dalla loro parte alle dimostrationi d'affetto che ricevono da Sua Maestà, e che debbonno promettersi sempre maggiori all' avvenire, così io impiegherò volentieri l'opera mia, occorrendo perche gl' inimici di detti signori rimanghino confusi nel vederli altamente protetti da un si gran

Rè. Veramente si dà largo campo al mondo di lodare la prudenza e bonta di questa Corona, e condannare la poca gratitudine del Papa, mentre Sua Maestà protegge il cardinale Antonio, che l'ha si mal servita nel conclave, et il Papa, [che], per opera del sudetto e della casa Barberina, si trova in cosi alto posto, lo perseguita. Octobre 1645.

Vedrà Vostra Eminenza, nella lettera quì congiunta, che le invio à sigillo volante, quello scrivo al signor cardinale Barberino, et insieme le copie delle lettere per il Papa e per il cardinale di Valencé, onde non aggiungerò altro, rimettendomi, nel particolare di questo signore, à quanto si contiene nel dispaccio reggio, e m'assicuro che, se bene Vostra Eminenza non puol essere al presente informata particolarmente delle continue machine che si fabricano dal detto cardinale con sua poca fortuna, naufragando all' hora che le crede in porto, basterà la conoscenza ch'ella ha del suo spirito, dell' inquietudine, in che si trattiene costì, e della lettera, che mi ha scritta per il suo gentilhuomo, della quale ne invio ancora copia, per obligarla à conoscere, ad approvare, che non si poteva prendere altra risolutione per sodisfarlo, che toglierli il peso degl' affari del Rè, e che sarebbe un cattivo consiglio dì servirsi di lui nello stato di Milano, o altrove, poiche per quanto si vede, et assericosno conformemente tutti quelli, che hanno più particolare cognitione del suo naturale, non hà potere di persistere lungo tempo nel medesimo proposito, e che il suo vero elemento è l'intrigo.

Se vi sarà apparenza di concludere qualche cosa col cardinale Trivultio, bisognerà destramente distaccarlo dalla confidenza del cardinale di Valencé, e se havrà giuditio il cardinale Trivultio, vedrà da se medesimo che il mezzo di Valencé non è sicuro ne à proposito per concludere cosa alcuna di buono in cotesta corte.

E assai vasto il suo pensiero di non volere parteggiare lo stato di Milano, perche, se bene non parla della sua persona, si conosce assai dove tendono le sue intentioni; ma dovrebbe contentarsi, se vuol contribuire alle impresa, di participare degl' acquisti.

Vostra Eminenza si contenti di ben'essaminare che condotta si

Octobre 1645. dovrà tenere con questo soggetto, e se li dovrà fare qualche regalo, perche avvisandomelo procurerò che sia esseguito quanto l'Eminenza Vostra havrà giudicato espediente.

Se per avventura il cardinale di Valencé facesse qualche propositione d'andare à servire la Republica di Venetia, ò di andarsene à dimorare à Malta, Vostra Eminenza, come da se, potrebbe offerirli di far instanze quì perche ricevesse in uno de detti luoghi qualche buona assistenza dalla Francia. Tutto questo accenno all' Eminenza Vostra, perche dubito assai che non esseguisca col duca di Buglione quel che debbonno per avventura haver aggiustato, ciò e di passare in Allmagna, ò nel paese di Liegi per intraprendere qualche cosa assistiti da Spagnuoli, che per certo sarebbe il più rovinoso consiglio, che il cardinale di Valencé potesse prendere, del quale si pentirebbe poi indarno pochi giorni appresso, quando riconoscesse che la Francia non è in stato d'inquietarsi molto nel vedere in questo modo soccorsa la casa d'Austria. Vostra Eminenza havrà non poca pena con questo soggetto, ma bisognà havere pacienza, e sortirne al [mercato] miglior che si potrà.

La missione dell' abbate di Saint-Nicolas [1] à Parma e Modena per passare poi costì chiarirà dell' intentione di Parma [2], havendo noi quì da diverse parti gl'avvisi conformi à quelli che Vostra Eminenza mi dà, che sia il detto signore come rissoluto à lasciarsi guadagnare da Spagnuoli. In ogni caso la perdità non sarà grande, et havremo questo avantaggio, che ogn'uno vedrà che questo cambiamento non sarà stato cagionato che dal suo capriccio, essendo assai recenti e grandi le grate che ha ricevute doppo la morte del fù Re, e Vostra Eminenza è buon testimonio della fermezza con che fu sostenuta la causa di detto signore, e con quanta rissolutione si persistesse in volerlo vedere rimesso nella possessione dè suoi stati senza haver voluto ascoltare

[1] Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas, qui devint plus tard évêque d'Angers. Voyez, sur sa mission à Rome, les Mémoires de son neveu, Antoine Arnauld, qui l'accompagna dans son voyage en Italie (édit. Michaud et Poujoulat, p. 512-522).

[2] Odoard ou Édouard Farnèse. (Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 951.)

propositione alcuna in contrario, ne acconsentire à conditione che diminuisse l'honore della conclusione d'un' affare che riguardava un principe la cui protettione era stata intrapresa da questa Corona. Non parlo della dispositione che [quì] era di dare la protettione di Francia à suo fratello se fosse stato cardinale[1], dell'ordine dato all'ambasciatore che Sua Maestà tiene à Venetia di cederli in ogni luogo, il che non si erà per l'addietro mai accordato, ne di molte altre cose [per] che sì gl'è fatto conoscere, che sì era in pensiero di fare à suo favore con occasione della guerra nello stato di Milano, poiche vi sarebbe troppo da dire, e bastà solamente à Vostra Eminenza di sapere che havendosi quì notitia che trattava alle strette con l'ambasciatore di Spagna à Venitia per ritornare nel partito di quella corona, io hò creduto che non sì gli potesse dare maggior imbarazzo, ne apportare ostacolo maggiore alla rissolutione che era in procinto di prendere. che farli trovare quì ogni facilità nelle cose che riguardavano à suoi interessi et avantaggi, et in verità quando sì apparsi da questo servitio, havrà gran pena à trovare ragioni che giustifichino la sua risolutione e che sodisfaccino il mondo.

Octobre 1645.

Sua Santità [è] in possesso di far gratie con l'opere e con i pensieri à questa Corona, e perciò non mi meraviglio che habbiamo parte nell' invasione, che il Turco ha fatto nella christianità[2]. Son' però certo. che i Spagnuoli non credono così, e che i Venetiani sanno effettivamente il contrario, e che, senza farne ostentatione, habbiamo fin' hora più fatto per loro che il Papa et i Spagnuoli, li quali publicando, con una scrittura piena d'ostentatione, li gran soccorsi che davano alla republica, si sono in fine ristretti à quattro ò cinque galere mal'armate.

Vostra Eminenza avversa, la supplico d'impedire che certe persone con zelo indiscreto non intrino à parlare di cose al Papa et à suoi ministri, che non devono, tanto più. che non hanno ordine alcuno. come

[1] Voyez plus haut, p. 219, note 1, la citation de La Barde sur ce sujet.

[2] Le sens de cette phrase ironique est que le pape accusait *gracieusement* la France d'avoir provoqué l'invasion des Turcs. qui. à cette époque. menacèrent Venise.

Octobre 1645. ultimamente ha fatto monsignor Dunozet[1], che temendo di qualche conclusione di lega in Italia, parlò malissimo à proposito al Papa, à cui potrebbe solamente farne venire voglia il credere che quì se ne habbia grand'apprehensione, potendo per verità assicurare Vostra Eminenza che non vi è cosa, alla quale sì pensi meno di questa.

L'Ondedei ancora è andato à parlare al cardinale Panzirolo di Beaupuy, che non conveniva, e m'è dispiacciuto, come lo scrivo à lui medesimo, essendo necessario d'imprimere nello spirito del Papa, et de suoi consiglieri, che la Francia puol con gran quiete passarsi di ricevere gl'effetti della buona volontà della Santità Sua. Ancora il Benedetti và sollecitando diversi affari in dataria[2] et altrove senza mia saputa con mio particolare disgusto. Glie lo prohibisco positivamente, e supplico Vostra Eminenza, in caso che lo veda operare diversamente, di parlarghi con termini risentiti.

Qualcheduno hà scritto che il Papa e D. Olympia[3] dubitando che la Francia, prevalendosi della casa Barbarina e della fattione di essa, possa dare loro sensibili disgusti, procuri, col mezzo del cardinale Colonna[4] e della signora dona Anna[5], di radolcire li spiriti, rimettendoli nelle speranze di fare il matrimonio del cardinale Pamphilio[6], e così obligare la medesima casa à ritirarsi di nuovo da questo servitio; e benche io non faccia alcun caso di questo avviso, ho giudicato tuttavia bene di darne un cenno all' Eminenza Vostra per ogni buon rispetto.

[1] Auditeur de rote à Rome. Ce tribunal existe toujours; il était composé, au XVIIe siècle, de douze auditeurs pris dans les quatre nations d'Italie, de France, d'Espagne et d'Allemagne.

[2] On appelait *daterie* la commission chargée d'expédier les dispenses et les nominations aux bénéfices ecclésiastiques réservés au pape.

[3] Dona Olympia Maldachini avait, à Rome, une grande influence : «La signora Olympia, écrivait Guy Patin le 24 octobre 1645, belle-sœur du pape, vend tout, prend tout et reçoit tout.»

[4] Le cardinal Jérôme Colonna, fils du connétable don Philippe, avait été un des premiers protecteurs de Mazarin. (Voyez l'introduction du tome I, p. XII.)

[5] Anne, ou Anna Colonna, fille du connétable don Philippe Colonna et sœur du cardinal, avait épousé Taddeo Barberini, préfet de Rome.

[6] Il avait été question du mariage du cardinal Pamphilio, neveu du pape, qui aurait renoncé à sa dignité ecclésiastique, avec une nièce du cardinal Barberino.

Se Vostra Eminenza scopre qualche cosa di reale de maneggi et intrighi del cardinale di Valencé e del Duca di Buglione, si contenti di spedire corriero per darne avviso con tutta diligenza. Octobre 1645.

Vedo quanto mi scrive Vostra Eminenza di nuovo circa le propine intorno alle quali si assicuri, che sarà puntualmente esseguito quanto le accennai, e che non perderò occasione alcuna di servirla appresso queste Loro Maestà, dalle quali deve l'Eminenza Vostra attendere ogni marca di stima e di gradimento del servitio ch' ella rende. Vostra Eminenza ha campo di farlo assai utilmente, et in modi assai cospicui, e m' assicuro, conoscendola come io faccio tutta data alla gloria, e rissoluta à sodisfare generosamente al suo debito, ella non sfuggirà l'occasione di apparire in ogni miglior forma buon' francese, tanto più, che non hà da dubitare di non dover essere fermamente sostenuta.

Ho letto nel consiglio le memorie che Vostra Eminenza si è compiacciuta inviarmi per mostrare che la sua casa è originaria francese, e sono state intese con grandissimo gusto.

Vedo quanto Vostra Eminenza mi scrive intorno li cardinali Rossetti, Rondanini [1] e Gabrielli. Di quest'ultimo io non ho havuto mai concetto diverso da quello sene hà costì, corroborato dall' attione ch' ella m'accenna haver' egli fatta in conclave; mà quando Vostra Eminenza non habbia cosa in contrario, io crederei che non per questo, volendo egli dichiararsi francese, se gli dovesse dare qualche cosa, poiche se per una così debole ricompensa hà servito così bene i Spagnuoli in una cosa ingiusta, come quella di concorrere all' esclusione di Sachetti [2], hà del verisimile che, venendo meglio trattato dalla Francia, sodisfarà tanto più al suo debito, che non sarà d'essere richiesto che à cose giuste è ragionevoli.

Sarebbe, à mio parere, à proposito che Vostra Eminenza facesse

[1] Ce nom est altéré. Il faudrait lire probablement Bondovisi.

[2] Voyez, sur le cardinal Sachetti, l'instruction donnée à Saint-Chamond, ambassadeur de France à Rome; elle portait: «Sa Majesté désire que l'on fasse tous les efforts possibles pour faire réussir Sachetti, en qui se rencontrent, avantageusement, toutes les conditions pour un bon pape.» (Aff. étr. Rome, t. LXXXI, f° 436 v°.)

Octobre 1645.

una lista col signor cardinale Barberino delle creature che doppo la dichiaratione fatta da Sua Eminenza e dalla sua casa per la Francia, seguitaranno il suo partito, affinche secondo quello che Vostra Eminenza accennerà d'havere concertato col signor cardinale sudetto, che si debba dare in publico, o in privato, dal Rè qualche assistenza ad alcuno delle dette creature, si possino quì prendere le rissolutioni opportune.

Il signor cardinale Bichi[1] hà contribuito quì in quanto poteva dependere da lui alle rissolutioni in avantaggio della casa Barberina, onde crederei à proposito che il signor cardinale Barberino gli dovesse scrivere due parole di gradimento tanto più che il servitio del Rè richiede che essendo tutti nell' istesso partito, e dovendo ciascheduno dal canto suo concorrere ad avantaggiarlo, l'unione e buona corrispondenza è grandemente necessaria.

Tutti i prencipi d'Italia insieme non sono bastanti a mandare dieci o dodeci mila fanti fuori di essa, et il cardinale di Valencé persiste in credere di poterne venire à fine. Io non voglio disputare sopra questa possibilità, perche non vi è quì alcun bisogno di fare questa levata.

Siamo ancor noi quì avvisati come i porti de Spagnuoli nella Toscana siano sprovvisti, mà si hà la guerra da tante parti, che non si puol intraprendere tutto quello si vorebbe. Altre volte fu proposto al signor Cardinale-Duca[2] quello Vostra Eminenza m'accenna del golfo della Spezzia[3], e non vi è dubbio che sarebbe di grandissima importanza per la Francia. La supplico però à prendersi la briga di mandarmi in un' foglio à parte, come ella sarebbe di parere di condurre questo negotio senza offendere, o irritare la republica di Genova.

Si contenti di scrivermi precisamente in che forma e con qual' impiego il signor Tobia Pallavicino[4] entrarebbe in questo servitio, poiche con la risposta della sua lettera, mentre sia possibile di sodisfarlo, inviarò a Vostra Eminenza l'espeditioni et i recapiti necessarii.

Resto obligato del discorso che hà tenuto à Vostra Eminenza il

[1] Voyez, sur le cardinal Bichi, t. I, p. 913.

[2] Le cardinal-duc de Richelieu.

[3] Ville et golfe du territoire de Gênes.

[4] Tobie Palaviccini obtint, en 1655, le titre de maréchal de camp dans les armées françaises.

cardinale Giustiniani, che le haveva detto di voler tenere al Papa sopra il fatto di Beaupuy. Io ho conosciuto il detto signore sempre affettionato alla mia persona et essendo per altro huomo honorato e buon' ecclesiastico; mi persuado che sinceramente disapprovi la renitenza del Papa in non voler rimettere un' huomo accusato d' un delitto grave in ogni luogo, mà che dovrebbe essere inremissibile dove risiede il capo della Chiesa et il sacro collegio de cardinali. Octobre 1645.

Quando si stà in procinto di far partire questo corriero ne arriva uno spedito dal Papa à monsignor nuntio, con ordine di vedere la Regina e tutti ministri per fare doglianza della dichiaratione fatta da Gueffier[1], et essagerando il termine tenuto dal cardinal Antonio nel partire senza domandare licenza à Sua Santità, fare instanza che non venghi ricevuto in questo regno ne protetto; onde senza perdere un momento di tempo, à fine di poter dire al nuntio che si era già spedito costì per dichiarare più particolarmente le intentioni di Sua Maestà, si fa partire il sudetto corriero col dispaccio, ch' era già pronto, essendosi solamente aggiunto alla lettera del Rè per il Papa quello si è stimato necessario per corroborare la dichiaratione fatta da Gueffier à Sua Santità; e nel rimanente Vostra Eminenza et il signor cardinale Barberino dovranno essere certi che dalla Regina, dal signor duca d'Orléans, dal signor prencipe di Conde et da me si risponderà in modo al nuntio che havrà campo di fare ben' conoscere al Papa et al cardinale Pamphilio che quì si dice da vero.

Voglio credere che mentre Vostra Eminenza hà trovato buono che si alzino le armi del Rè con tanta celerità nelli palazzi de signori Barberini, e che monsieur Gueffier sia andato à dire al Papa che Sua Maestà haveva ricevuto i sudetti signori sotto la sua protettione, ve ne sarà stata tal necessità, che non si sarà potuto fare di meno senza esporre li detti signori, o gl'interessi loro, a qualche sinistro accidente. E perciò havendo così rappresentato alla Maestà della Regina et alli sudetti prencipi, tutto è stato approvato.

[1] Chargé d'affaires à Rome.

Octobre 1645.

CII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome IV, f° 277 recto. — Copie du temps.

AL SIGNOR CARDINALE BARBERINO, ROMA.

Di Parigi, li 29 octobre 1645.

Non si tosto ho ricevuta la lettera di Vostra Eminenza in data delli 6 stante, che ho reppresentato alla Maestà della Regina in particolare e nel consiglio il contenuto di essa, con quello ho giudicato di più à proposito, perche si prendessero le rissolutioni conformi al desiderio di Vostra Eminenza, et subito, acciò la tardanza non apportasse pregiuditio à gl'interessi della sua casa. Mi è riuscito dunque di servirla, come intenderà dal signor cardinale Grimaldi, à cui si spedisce questo corriero col dispaccio reggio, dove è dichiarata assai bene la volontà di Sua Maestà et il sicuro capitale che Vostra Eminenza con tutta la sua casa puol fare della real protettione di questa Corona.

Quanto al cardinale Antonio, Vostra Eminenza vedrà in che termine se ne scrive al Papa, et io rispondendo à due lettere dell'Eminenza Sua scrittemi di Genova le faccio sapere, che puol andare in Piemonte, dove sarà ben' ricevuto, essendosi spedito un corriero all' ambasciadore, acciò ne parli in questa conformità per parte delle Loro Maestà à Madama Reale [1], et à quelli prencipi [2], e che sarà mia cura, quando io sappia il suo arrivo à Torino, d'accennarli quello si desiderà quì che Sua Eminenza facci; in che riconoscerà che ho a cuore di ben servirla, e già che Vostra Eminenza si rimette intieramente al detto signore, il quale scrive ancora che ha il medesimo potere del signor prencipe prefetto [3], si aggiusteranno seco tutte le cose con sicurezza che

[1] On désignait, sous le nom de *Madame Royale*, Christine de France, fille de Henri IV, duchesse douairière de Savoie. (Voyez t. I, p. 942.)

[2] Les princes Thomas et Maurice de Savoie, dont il a été souvent question dans le tome I; voyez p. 943 et 961.

[3] Taddeo Barberini, frère des cardinaux François et Antoine, était préfet de Rome.

il testimonio che il Rè dà della sua buona volontà con la dichiaratione anteriore alle promesse, che devono farsi, aggiungerà stimoli alla passione che Vostra Eminenza mostra per il servitio di questa Corona. Octobre 1645.

Il Buti che il cardinale Antonio inviava quì, non è ancora arrivato, e mi vien' detto, che sia caduto ammalato di quà da Lione. Piaccia à Dio che non corra la fortuna del povero signor Malatesta, la cui perdita m'è stata grandemente sensibile per le sue buone qualità, con ragione stimate da Vostra Eminenza, e perche haveva grand' affettione per me. Feci subito ordinare che il corpo si metesse in deposito nella chiesa principale del luogo ove è morto, e che si facessero preghiere per l'anima sua, e se Vostra Eminenza havrà à commandare qualche cosa in questo proposito, sarà puntualmente obedita. Intanto le invio le scritture che si sono trovate in una sua valigia, et un piega che monsieur d'Estampes [1], fratello del signor cardinale di Valencé, mi ha reso, come è, dicendomi di haverlo aperto per vedere se vifossero lettere del signor suo fratello.

Un mio amico di Roma m'hà inviata la copìa dell' instruttione e d'alcune lettere che si presuppone fossero date da Vostra Eminenza al padre Ignatio, quando era destinato à fare il viaggio à questa corte. Io non sò come possi essersi ciò publicato, mà in ogni caso non vedo che li nemici di Vostra Eminenza e della sua casa possino tirarne alcun' profitto, e m'assicuro che havranno occasione di remanere confusi, vedendo con qual intrepidezza e costanza Vostra Eminenza si conduce, e la rissolutione ch'ella hà presa di applicare con ogni assennatezza [2] al servitio di questa Corona, e quella delle Maestà Loro di proteggerla con tutta la sua casa altamente. Ne à mio parere darà poco fastidio al Papa et al cardinale Pamphilio di vedere che una casa, alla quale hanno tante e si grande obbligationi, sia da loro medesimi obligata à cercare modi di mettersi à coperto de' mali trattamenti che se le facevano, e de maggiori che se li preparavano.

Mi dispiace che con non havere dimenticata diligenza alcuna che

[1] Jean d'Estampes, mort en 1671. — [2] Il y a dans la copie *assattezza*, qui ne présente pas de sens.

Novembre 1645. habbi creduta necessaria per incontrare le sodisfattioni del signor cardinale di Valencé, non habbi havuta questa fortuna, facendomi così conoscere con una sua lettera, resami da un gentilhuomo, che hà spedito quì, e perche hà desiderato d'essere sgravato del peso degl' affari, mentre non si fosse inviato costì il signor d'Estampes suo fratello. Le Maestà Loro, che non hanno creduto dover fare questa missione, hanno rissoluto di sodisfare il detto signore commettendo il pensiero degl' affari al signor cardinale Grimaldi, sin che arrivi costì un' ambasciadore, che sarà quanto prima, e l'elettione caderà in sogetto capacissimo e molto partiale delle Eminenza Vostra, à cui, etc.

CIII.

Original signé. Biblioth. de Saint-Pétersbourg. — Envoi de M. Léouzon Le Duc.

MAZARIN A BRASSET.

[Paris,] 11 novembre 1645.

(EXTRAIT.)

Monsieur,

Pour respondre à la vostre du 30e du passé, je vous diray que ne se pouvant rien ajouster à la sincerité avec laquelle M. le prince d'Orange a procedé sur toutes les introductions que les Espagnols ont voulu faire pour le disposer à entendre à un traité particulier avec eux, nous avons icy grand sujet de nous louer de sa conduite aussy bien que de celle de MM. les Estats en cette matiere. Je me promets que, pour oster aux ennemis communs les advantages qu'ils tirent de l'esperance qu'ils donnent à leurs sujets de ce traité particulier, ils fairont aussy cesser toutes les apparences sur lesquelles ils la fondent, et qu'ils auront renvoyé Noirmont, et que leurs plenipotentiaires pour Munster seront partis.

Mazarin donne à Brasset des indications sur la marche des troupes que la France a prises à sa solde après le licenciement de l'armée de Hollande. Recommandation pour les vaisseaux qui doivent être achetés pour aller au secours de Venise.

CIV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome IV, f° 303 recto. — Copie du temps.

AL SIGNOR ZONGO ONDEDEI, ROMA.

Di Parigi, li 16 novembre 1645.

Ricevo con grandissimo gusto le lettere di Vostra Signoria, onde la prego ad inviarmene per tutte le occasioni. Il discorso tenuto da lei al signor cardinale Pamphilio è molto sensato, e vaglia il vero, infinite ragioni dovrebbero consigliare la Santità di Nostro Signore à considerare differentemente questa Corona, la quale giuro à Vostra Signoria sopra l'honore mio, hà desiderato di stabilire una perfetta intelligenza con Sua Beatitudine, e credeva di non havervi ad incontrare difficoltà alcuna, attesoche si pretendeva poco, si pensava à far molto in avantaggio della Sede apostolica, della gloria di Sua Santità e della grandezza della sua casa, e si sapeva che nessun' Rè era in stato di poter meglio effetuare tali pensieri. Io compatisco il Papa, perche riconosco ogni giorno più che non è informato della postura di questa corte e dell' unione con che la casa Reale e li principali ministri caminano all' essecutione di tutto quello vien' stimato migliore per servitio e dignità del Rè.

Io vedo con lagrime di sangue andare le cose di mal' in peggio, et è indicibile quanto habbia inasprito gl' animi il vedere maggiormente sdegnato quello del Papa, e procedere con altrettanto rigore contro il cardinale Antonio doppo la dichiaratione di monsieur Gueffier.

Piaccia à Dio di porvi la sua santa mano inspirando alla Santità Sua quello stimerà più proficuo al bene e riposo di tutti. Vostra Signoria intinderà per altra parte le rissolutioni che si sono prese sopra le materie correnti, e come il signor cardinale Grimaldi le dirà qualche cosa per mia parte, et io finirò questa lettera, motivandole che stimarei à proposito ch' ella rinuntiasse la carica di collaterale[1] per non pen-

[1] Le mot *collaterale* désigne un officier de justice, commissaire, greffier ou lieutenant d'un juge.

Novembre 1645. sare ad altro per l'avvenire che a servire dichiaratamente Sua Maestà; mà vorrei che cominciasse à dare una scorsa quì.

Vostra Signoria vede che le cose sue restano sempre costì nel medesimo stato, e non vedo che gl'avantaggi del collaterato siano tali, che debbonno farla soprasedere ancor più tempo à riceverne da un gran Rè, per mio mezzo, che farò sempre valere il suo merito[1].

CV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 118 recto. — Copie du temps.

A M. DE GASSION.

[Paris,] 16 novembre 1645.

Monsieur,

Vous pouvez croire que je n'ay pas esté peu touché de la defaite des troupes de Lamboy[2], dont le sieur de Roannez nous a apporté la nouvelle. Ce succez, quoy qu'il n'ayt point esté decisif, ne laissera pas de faire une grande impression de desespoir sur l'esprit des Flamans, que les ennemis taschent tousjours d'entretenir des esperances de l'avenir, pour les consoler des pertes presentes qu'ils souffrent. Ils verront neantmoins, par là, combien ces esperances sont mal fondées, et que nous n'apportons pas moins de vigilance et de vigueur à la fin de la campagne que nous en avons fait paroistre au commencement et en la suite.

Je ne vous dissimuleray point la joye que j'ay, en mon propre[3], d'avoir eu part au succez que vous avez obtenu par les ordres reiterez qui vous ont esté envoyez de ne venir point à la cour, dans la creance

[1] Zongo Ondedei suivit le conseil de Mazarin et devint, en 1654, évêque de Fréjus. Il continua d'être un des confidents et des agents les plus actifs de Mazarin, et mourut le 23 juillet 1674.

[2] La Barde (*De rebus Gallicis*, p. 152) parle de ce combat, et donne des détails sur les pertes éprouvées par les ennemis; presque toute leur infanterie fut taillée en pièces; une partie de la cavalerie s'enfuit à Nieuport, à Hondschote et à Cassel. Un grand nombre de prisonniers et tous les bagages restèrent au pouvoir des vainqueurs.

[3] C'est-à-dire *en mon particulier*.

invariable que j'ay eu que vostre presence estoit encore absolument necessaire en ce pays-là. En cela je remarque que mon genie ne manquera jamais de bien rencontrer au projet des choses où le vostre agira. Novembre 1645.

J'avois resolu d'attendre le courrier qui devoit suivre le sieur de Roannez, et nous porter le destail de ce qui s'est passé en la defaite susdite; mais les nouvelles que je viens de recevoir de Bruxelles, et que j'ay estimé vous devoir faire sçavoir au plus tost, m'ont obligé de renvoyer en diligence ledit sieur de Roannez, qui vous informera de vive voix de toutes choses, et vous dira particulierement que vous n'avez pas au monde un serviteur plus acquis ny plus passionné que moy. Vous devez faire estat de sa personne, à cause des grands sentimens qu'il a pour la vostre, non seulement d'autant qu'il est à moy et qu'il sçait que vous m'aimez, mais pour ce encore qu'il a eu le bien de vous voir agir et d'estre tesmoin de vostre conduite.

Les avis que j'ay reçeus de Bruxelles et de beaucoup d'endroits sont que les ennemis ayant veu tomber Hulst plustost qu'ils ne s'estoient imaginé[1], et que le Prince d'Orange, profitant de l'occasion, avoit tourné ses armes contre les forts auxquels on travailloit sur le nouveau canal pour fortifier le costé d'Anvers, avoient fait avancer de ce costé là la pluspart de leurs forces pour empescher les progrez qu'il pourroit faire, ce qu'on ne croyoit point qu'il leur fust aysé; qu'outre cela ils estoient en peine des puissantes instances que ledit prince faisoit auprez de MM. les Estats, pour en obtenir encore l'entretenement de six semaines pour son armée; pendant lequel temps il esperoit de faire de plus grands progrez sur les ennemis dans la constitution presente de leurs affaires, qu'il ne feroit à l'advenir pendant toute une campagne, où ils pourroient reprendre haleine et restablir leurs armes.

Que les ennemis estoient avertis de vostre dessein trois jours avant que vous fussiez partis de l'armée pour venir icy, et que vostre retour et la prise de Hulst, qui est arrivée en mesme temps, les avoit empeschés d'attacquer Menehem [Menin]; mais qu'ils n'en avoient pas perdu

[1] Cette ville avait été prise le 4 novembre 1645.

Novembre 1645. la pensée, et qu'ils en devoient tenter l'execution sytost que M. le prince d'Orange viendroit à se retirer et à mettre son armée aux quartiers d'hyver. J'ay cet avis de tant d'endroits, que je ne le puis revoquer en doute: Picolomini et le duc de Lorraine l'ont resolu sur une precise necessité où ils se trouvent engagez de faire quelque chose de considerable, pour donner quelque satisfaction aux Flamans.

C'est pourquoy vous vous tiendrez sur vos gardes, et, si vous croyez qu'il soit necessaire, vous pourrez retenir les corps qui sont sur la frontiere, mesme la compagnie des gardes. Que si, neantmoins, vous ne le jugez point necessaire, vous pourrez renvoyer Normandie, Navailles, Lyonnois, La Meilleraye et Brezé-Duc et mesme quelques regiments de cavalerie de ceux qui devoient revenir, et les compagnies encore de cavalerie appartenant aux gouverneurs des places, afin que cela leur apporte plus de seureté et de repos, et d'autant plus que M. le mareschal de Rantzau, estant tombé malade, veut [obtenir] la permission de revenir icy. De tout quoy je me remets à ce que M. le Tellier vous en escrit.

Surtout je vous conjure autant que je puis, et de toutes les forces de mon ame, d'avoir soin que la religion, ny les choses et les personnes ecclesiastiques, ne soient point mal traitées par nos gens de guerre, de faire severement punir ceux qui l'entreprendroient, et oster aux Espagnols ce pretexte avec lequel ils taschent de donner aux Flamans aversion de nostre conduite, leur persuadant que nous voulons introduire l'heresie dans leur pays. Vous prendrez aussy, s'il vous plaist, garde à un autre desordre qu'on nous impute, qui est que nos soldats ne laissent pas de piller les villages qu'on a mis sous contributions, aprez qu'ils ont payé la susdite contribution.

L'on fait lever en toute diligence quelques regimens, jusqu'au nombre de trois mille hommes, par des mestres de camp, qui les pourront bientost mettre sur pied. On a aussy envoyé de l'argent en Hollande pour former un corps de mille cinq cents ou deux mille fantassins du licenciement que doivent faire MM. les Estats de quelques-unes de leurs troupes. Ce corps sera commandé par le colonel Colhas. On a aussy

envoyé en lever un autre en Angleterre de mille ou mille deux cents hommes, lequel, avec celuy de Colhas, viendra desbarquer à Calais, pour servir avec les autres susdits en vostre armée, de laquelle, quand elle sera fortifiée de ces corps, on pourra retirer les dix compagnies des gardes qu'on vous a escrit de retenir. Novembre 1645.

Quant aux prisonniers liegeois que vous aurez faits, et qui seront bien ayses de prendre service avec nous, j'estime qu'il sera plus à propos d'en faire un corps, et de l'envoyer en Champagne ou en quelque autre province esloignée des ennemis, pour les esloigner des occasions de nous quitter et de retourner à eux.

Il importe aussy extremement que, tandis que M. le Prince d'Orange sera en campagne, vous tiendrez les ennemis en perpetuelle jalousie, afin qu'ils n'allassent point luy tomber sur les bras, et que vous acheviez par là d'avoir part aux progrez qu'il fera, en ayant eu tant à ce qu'il a fait cette campagne.

L'avis que vous me donnez du voyage de Lamboy en Espagne est veritable; mais il y a de l'apparence que l'eschec qu'il vient de recevoir desconcertera un peu ce voyage et le rendra moins desavantageux[1] qu'il n'eust esté aux Espagnols. Je vous prie de continuer de nous tenir tousjours avertis de ce que vous apprendrez, et de croire que personne au monde ne sera jamais plus veritablement, ny plus inviolablement que moy, etc.

CVI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 207 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 17 novembre 1645.

Monsieur,

Je ne me suis point hasté de respondre à vos dernieres lettres, pour n'avoir point de choses importantes à vous mander. Maintenant que le

[1] Tel est bien le texte du manuscrit; le sens exigerait plutôt *avantageux* que *désavantageux*.

Novembre 1645. sieur de Paris m'a comme designé que vous soubçonniez que j'eusse receu quelque desgoust de vostre conduite sur le sujet de vostre passage du Rhin[1], j'ay creu estre obligé de vous dire que vous me faites tort, que cela vous soit seulement tombé dans la pensée, et, comme je suis certain qu'en cela, non plus qu'aux autres choses, vous n'avez pas seulement approché à faire des fautes, vous devez estre tout persuadé que je suis incapable de former seulement un soubçon que vous en ayez commis en l'occurrence dont il s'agit. Il est vray que j'ay esté fasché que vous ayez esté contraint d'obeir à la loi generale du monde, qui veut que le foible cede au fort, et qu'il vous soit tombé tant de forces sur les bras, que vous ayez esté obligé de vous retirer. Cela est un pur malheur, dont vous ne sçauriez estre coupable, et il est vray que je tiens que ceux qui sont malheureux, faisant tout ce qui despend de leur vertu et de leur prudence, doivent recevoir de la justice de leurs superieurs plus de caresses que les autres qui trouvent une partie de leur rescompense dans l'heureux succez de leurs bonnes actions.

Je vous diray davantage qu'on ne peut appeler vostre retraite malheur pour vous, puisque vous avez acquis beaucoup d'honneur en la faisant, et que les gazettes mesme des ennemis vous rendent ce tesmoignage qu'il estoit impossible que, sans le courage, la prudence et les extremes soins que vous y avez apportez, vous eussiez pu sauver l'armée de la poursuite de toutes les forces imperiales et bavaroises.

Ce qui m'a en cecy fait plus de peine a esté de voir que nous ayons tant fait de nostre costé, et tout hazardé pour divertir les forces qui pouvoient tomber sur les bras de M. Torstenson, et pour faciliter les progrez des armes des Suedois; que nous ayons fourny de notables sommes d'argent pour faire venir les armes de Ragoski contre l'Empereur; que nous ayons tant travaillé pour esteindre la guerre qui s'estoit allumée entre les couronnes de Suede et de Dannemarck; que nous ayons empesché, par le mariage qui vient d'estre fait[2], le Roy de Pologne

[1] C'est-à-dire parce que l'armée française avait repassé le Rhin. (Voyez plus haut, p. 229, note 1.)

[2] Le mariage de Wladislas VII avec Marie de Gonzague avait eu lieu le 5 novembre 1645.

d'entrer dans la querelle en faveur du Roy de Dannemarck et de l'Empereur, et que neantmoins les Suedois ayent si peu correspondu à une procedure sy genereuse comme la nostre; que Kœnismark nous ayt quittez sur le point qu'il nous estoit le plus utile, et que l'Empereur ayt pu prendre la resolution et avoir le moyen d'envoyer contre nous toute sa cavalerie, à la reserve de trois ou quatre regimens. Novembre 1645.

En second lieu, mon desplaisir s'est augmenté de voir qu'aprez avoir fait des despenses incroyables pour faire passer l'infanterie françoise en Allemagne, le malheur ayt porté qu'à peine estoit-elle arrivée vers le Rhin, que vous avez esté contraint de le repasser, et que, par consequent, la facilité qu'elle a eue de s'en retourner, ayt esté une des causes de son desbandement et de la dissipation qui s'en est faite. Mais il ne faut pas, pour cela, perdre courage ny esperance, et il faut croire qu'enfin, avec la patience et vostre application accoustumée, il se fera un changement desiré aux affaires d'Allemagne, et qu'assisté de la puissance du Roy, qui ne vous manquera point, et, sy j'ose y adjouster, de mes soins qui vous sont asseurez, vous serez l'instrument des prosperitez qui nous arriveront en ce pays-là.

Les raisons que vous avez eues de vous esloigner du Rhin ne sont que trop justes, estant necessaires, puisque vous n'y pouviez plus trouver subsistance pour vostre armée, ny les ennemis [1], plusieurs lieues au delà. Je ne doute point que vous n'ayez laissé les places bien fournies d'infanterie; mais j'estime qu'il eust esté necessaire que vous y eussiez encore laissé quelque officier de consideration, vigilant et capable, pour prendre soin de toutes, et qui s'entendist en cela avec M. d'Erlach.

La resolution que vous avez prise d'aller vers Tresves [2] ne pouvoit estre plus sage, surtout faisant cette entreprise de concert avec M. l'Electeur; il y a de l'apparence qu'elle pourra reussir, non-seule-

[1] C'est-à-dire que les ennemis ne pouvaient, pas plus que les Français, trouver leur subsistance au delà du Rhin.

[2] Voyez, dans les *Mémoires de Turenne* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 399-400), la lettre où ce général rend compte de la prise de Trèves. Il s'en empara le 20 novembre 1645.

Novembre 1645. ment parce que vous ne trouverez point de forces en campagne pour s'y opposer, mais encore d'autant que la garnison se trouvant foible et les habitans en humeur de s'en deslivrer, elle ne mettra point beaucoup de temps à capituler.

Sy cela arrive, vous devez vous appliquer particulierement afin qu'il n'y arrive point de desordre comme il y en est arrivé autrefois, et que M. l'Electeur, qui a tesmoigné tant de vigueur et une sy constante passion pour cette couronne, en reçoive aussy une parfaite satisfaction, que son patrimoine soit exemté du logement des gens de guerre, et que, sur les contributions qui se leveront, on en prenne par preference ce que le pays avoit accoustumé de luy payer pour son entretenement; que mesme s'il est expedient qu'il reçoive quelque satisfaction de Sa Majesté, elle sera toute disposée à luy en faire, et pour la consideration de sa dignité et de son merite, et pour faire voir au monde que ceux qui se sont mis sous la protection, et qui ont souffert pour les interests de son Estat, y trouveront tousjours la reconnoissance qui leur sera deüe.

Je sçay l'affection et l'estime que vous avez pour M. de Marsin, et que vous serez tousjours bien aise de le voir en quelque poste honorable et utile. Cela m'a fait penser que, si vous vous rendiez maistre de Tresves, ce seroit un vray homme pour y commander, ayant la proximité de Liege pour en tirer les hommes dont il auroit à faire, et pouvant de là extremement tourmenter Beck et le Luxembourg, et affin que les habitans, qu'on veut parfaitement bien traiter, n'en fussent incommodez, on luy fourniroit d'icy une fort bonne subsistance. J'attendray vos sentimens là-dessus[1].

Lamboy s'en allant en Espagne, le duc Charles ayant fait de nouveau un traité avec les Espagnols pour servir en Flandres, où il prendra ses quartiers d'hyver, et Beck estant tousjours attaché à empescher, s'il peut, les progrez de M. le prince d'Orange, qui a attaqué les forts dont la prise leur facilitera le siege d'Anvers, et qui doit demeurer en

[1] La lettre de Turenne, citée plus haut (*Mémoires de Turenne*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 399-400), est peu favorable à ce projet.

campagne plus longtems qu'on ne croyoit, je ne vois rien qui vous puisse arriver du costé de Tresves qui vous empesche d'eslargir vos quartiers sur la Sarre[1] et aux autres endroits qui estoient occupez par le duc Charles. C'est pourquoy je ne doute point que vous n'employiez tous vos soins pour espargner la Lorraine et l'Alsace, qui, effectivement, n'en peuvent plus, et sont en un estat deplorable, et je vous diray que les meilleurs offices que nous puissions rendre au duc de Lorraine sont les logemens des gens de guerre, qui obligeront tous ceux qui sont capables de porter les armes d'abandonner leurs maisons et de le suivre, qui est faire les recreues de son armée. Novembre 1645.

La levée de M. le marquis de Pomar[2] n'ayant point eu le succez que nous nous en estions promis, on a jugé plus à propos qu'il demeurast en Italie, pour servir auprez de M. le Prince Thomas, qui travaille maintenant à conserver le poste de Vigevano[3] qu'il a gagné dans le Milanois. C'est pourquoy, si vous continuez dans la pensée que vous avez eue pour M. d'Hocquincourt, dont les bonnes qualitez sont telles que vous sçavez, et que je vous [les] ay figurées, et qui, sans mentir, est fort entendu, particulierement dans la cavalerie, et qui pourra mettre sur pied un fort bon regiment d'infanterie, sy cette pensée, dis-je, vous continue, mandez-la moy, afin que j'agisse en cela conformement à vos sentimens et à vostre inclination.

J'approuve fort le mesnage dont vous avez usé touchant l'argent destiné pour remonter la cavalerie. Je suis asseuré qu'il ne se distribuera que bien à propos, et en temps et en lieu où il sera bien employé pour la fin pour laquelle on le donne.

Pour ce qui est de la despense de l'armée, ne pouvant vous en rien escrire qui soit agreable, je me remets à ce que M. Le Tellier vous en escrira. Je vous diray seulement que MM. des finances ayant diminué, pour l'année prochaine, la despense des armées de douze millions de

[1] Il y a, dans la copie, *la Saxe*, mais le sens général de la phrase, l'éloignement de la Saxe et la proximité de la Sarre, prouvent qu'il y a eu erreur du copiste.

[2] Voyez, plus haut, p. 139, note 2.

[3] Le prince Thomas de Savoie s'était emparé, le 12 septembre 1645, de Rocca de Vigevano.

Décembre 1645.

livres, vous devez croire qu'il n'y a que l'impossible que nous ne fassions en faveur de la vostre, et pour l'interest du service du Roy, et pour vostre consideration particuliere.

Vous ne demandez rien pour ce qui vous concerne en vostre particulier; mais, servant comme vous faites, vos services demandent assez pour vous. Aussy devez-vous croire qu'ils ne sont pas icy oubliez, et que je ne perdray point les occasions de vous faire donner des marques de satisfaction que leurs Majestez en ont, à laquelle il ne se peut rien ajouster.

M. vostre frere a tousjours sur pied mille negociateurs et quantité de personnes qui le servent dans ses intrigues, et neantmoins il s'imagine que, pourveu qu'il escrive à mademoiselle vostre sœur [1] que cela n'est point, il croyt estre fort innocent, et elle qui, estant bonne Françoise, desireroit aussy que M. vostre frere le fust, n'a pas peine à le croire. Je n'oublieray pourtant rien de ce qui despendra de moy pour le remettre dans le bon chemin.

La Reyne escrit à M. l'Electeur de Tresves, et je luy escris aussy. Je vous en envoye les lettres ouvertes. J'attends vostre response touchant M. le general major Rose, la liberté duquel nous desirons avec tant de passion, qu'il n'y a rien qu'on ne fasse pour la luy faire rendre. Mandez moy donc au plus tost à quoy cela tient, afin qu'on y pourvoie.

J'attens à quoy aboutira la punition que vous avez destinée à la desobeissance des quatre regimens. Vous ne sçauriez croire l'advantage que nos ennemis en ont tiré, qui la font passer pour un pronostic certain d'une entiere revolte de l'armée.

CVII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome IV, p. 1181-1184. — Copie du temps.

A M. DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 2 décembre 1645.

(EXTRAIT.)

Il y a environ quinze ou seize jours qu'un gentilhomme nommé

[1] Charlotte de la Tour. (Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 595.)

Beaufort fut trouver M. des Hameaux à Venise, pour luy proposer le mariage de l'archiduc Leopold avec Mademoiselle[1], afin qu'avec l'assistance de la France on peust les rendre maistres des Pays-Bas, dans le temps que le Roy d'Espagne sembloit avoir resolu d'envoyer ledict archiduc au gouvernement des dicts pays, comme autrefois l'archiduc Albert; et, quoy que les Espagnols ayent fait depuis arrester prisonnier à Vienne ledict Beaufort, qui estoit allé, disoit-il, traitter l'affaire avec l'archiduc, et qu'il y soit tousjours gardé fort estroictement avec pensée de le chastier, j'ay pourtant advis que l'on a parlé à la cour d'Espagne de proposer ledict mariage et de ceder la Flandre en sa faveur, esperant, avec le temps, qu'ils en pourroient tirer de grands advantages par les correspondances qu'il leur donneroit moyen d'entretenir dans ce royaume. Décembre 1645.

En quoy il se voit qu'ils sont peu informez de l'assiette de toutes choses, puisque M. le duc d'Orleans est si porté au soustien de l'authorité du Roy et de la grandeur de l'Estat, qu'il n'y a rien qui le puisse esbranler là dessus; l'intention des ennemis pourtant ne peut estre plus meschante, puisque, lorsqu'il semble qu'ils veulent proposer des choses qui paroissent advantageuses à ce royaume, ils ne visent, en effect, qu'à nous faire du mal. J'ay jugé à propos de vous donner cet avis à part, en toute confidence, afin que, si les ennemis en font quelque proposition, vous ne soyez pas surpris.

Mazarin avertit ensuite le duc de Longueville que les Espagnols paraissent résolus à conclure la paix à quelque condition que ce puisse être.

CVIII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 209 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 5 décembre 1645.

Monsieur,

Vous aurez receu, par le retour du sieur Grotius, une si ample de-

[1] Voyez *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier,* édit. Charpentier, t. I, p. 120.

Décembre 1645. pesche des choses qui concernent l'armée et vostre personne, que je n'ay maintenant à respondre qu'aux vostres du 20[e] du passé. Pour cet effect, je vous diray que vous ne pouviez finir avec plus d'honneur cette campagne qu'en restablissant M. l'electeur de Treves dans sa ville[1], d'où il avoit esté osté pour les interests de cet Estat[2], et je me resjouis qu'une des causes de nostre rupture avec l'Espagne estant l'enlevement dudict Electeur, vous ayez servi d'instrument à reparer avec tant de gloire l'injure faite à la France, et particulierement en faveur d'une personne qui a fait paroistre tant de passion et tant de constance pour cette couronne, que ce luy eust esté une espece de malheur, sy elle n'eust pu donner en sa personne un exemple de la generosité avec laquelle elle embrasse [les interests de] ceux qui se mettent sous sa protection, et qui s'en rendent dignes par leur conduite.

Des vingt mille risdalles que je vous ay mandé, par ma precedente, avoir esté ordonnées par Sa Majesté pour M. l'electeur de Treves, on en envoye maintenant la moitié, et les dix mille restans luy seront sans faute envoyez dans deux mois. Outre que cette subvention servira à son entretenement, elle le pourra disposer à vous accommoder de quelque quartier dans son Estat, de quoy il tire encore cet advantage que les troupes qui y seront le couvriront contre les surprises et contre ce qu'on pourroit entreprendre sur luy du costé du Luxembourg ou d'ailleurs.

Que sy vous jugiez que, pour obtenir avec plus de facilité de son costé, et avec plus d'agrement, des quartiers, il fust expedient que Sa Majesté luy fit encore quelque nouvelle gratification, je m'employeray pour la luy obtenir; car, au reste, il faut que je vous die qu'il est entierement necessaire que vous vous contentiez de ceux qu'on vous assigne en Lorraine pour quatre regimens, et pour deux autres dans le royaume mesme; ce que vous apprendrez plus particulierement par

[1] Turenne s'était emparé, le 20 novembre 1645, de la ville de Trèves, qui, depuis 1635, était au pouvoir des Espagnols.

[2] C'était, en effet, à cause de son alliance avec la France que l'électeur de Trèves avait été dépouillé de ses États. (Voyez *Mémoires de Richelieu*, t. II, p. 579, édit. Michaud et Poujoulat.)

la depesche de M. Le Tellier. C'est pourquoy il faut tascher de prendre vos mesures sur ce pied et de vous establir ailleurs. L'absence de Beck, qui est occupé à la defense du pays de Vaës[1] contre les armes de MM. les Estats, vous aura donné loisir de prendre vos advantages, et je suis certain que cela ne vous empeschera point de prendre vos seuretez contre tout ce qui vous pourroit tomber sur les bras du costé de la Flandre. Decembre 1645.

Je suis bien ayse que vous soyez satisfait de M. Arnauld[2]; je le suis beaucoup de M. de Lamet, et je vous supplie de croire que je feray la consideration que je dois de ses interests, et à cause de l'estime que je fais de sa personne, et d'autant qu'il est fort vostre serviteur, et que vous l'aymez.

Je verray ce qui se pourra faire touchant le regiment de Tracy, et ne doutez point que je ne fasse tout ce qui sera possible en faveur de M. le marquis de Duras.

CIX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome IV, f° 321 recto. — Copie du temps.

AL SIGNOR CARDINALE GRIMALDI, ROMA.

[Di Parigi,] le 8 décembre 1645.

(EXTRAIT.)

Non deve Vostra Eminenza affaticarsi in persuadermi di consigliare Sua Maestà ad intraprendere sopra li posti maritimi posseduti dal Rè di Spagna nella Toscana[3], poiche sapendone di lunga mano l'impor-

[1] On appelle pays de Waes, ou Vaes, une contrée de la Flandre belge, entre Gand et Anvers, qui contient les villes de Saint-Nicolas, de Lockeren et vingt-six villages.

[2] Arnauld de Corbeville, dont il a été question dans le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 181 et 908.

[3] Ces places, qu'on appelait les *présides de Toscane*, étaient Orbitello, Porto-Ercole, Monte-Filippo, Monte-Argentaro, Porto-San-Stefano, Telamone, enfin Porto-Longone dans l'île d'Elbe. Elles avaient été cédées au roi d'Espagne, Philippe II, par la paix de Câteau-Cambrésis, en 1559. Plusieurs de ces villes furent prises par les Français en 1646.

Décembre 1645.

tanza, ho talmente creduto avantaggioso al servitio di questa corona l'acquisto almeno di qualcheduno di essi, che mille volte ne feci la propositione al gran cardinale defunto [1], senza però poterlo mai portare à prendere la rissolutione, adducendo sempre, doppo haverne conferito con li più espirementi capi delle armate di mare, che l'impresa non era riuscibile. Al presente invitatovi da più forti ragioni, ho il medesimo desiderio e vedo bene quanto profittevole sarebbe, nelle congiunture presenti, che la Francia havesse un piede nella Toscana in tanta vicinanza allo stato ecclesiastico e di quello del gran Duca, e riconosco che come questa corona desidera sinceramente e con passione l'aggrandimento et ogni maggior avantaggio della Sede Apostolica governata da un vero padre commune, così nessuna cosa converrebe più, che havere un Rè potente alla porta, capace di assisterla in ogni rincontro.

Mà, oltre che le ragioni già addotte al detto cardinale contro l'impresa susistono, vi ne sono adesso dell'altre, e quella di non poter operare da tante parti è fortissima, ancorche Vostra Eminenza non voglia ammetterla. Si puol ben tentare quanto Vostra Eminenza propone, mà il farlo senza ùn apparenza probabile di buon esito e sicurezza di poter conservare appressò quello si acquistasse, non sarebbe prudenza. Non trovo niente di più facile, che inviare colà vascelli e barche capaci di mettere à terra 1,500 soldati, mà non vedo per questo probabilità ad un buon successo.

Lo sperare che il duca di Parma s'impegni à dare con la commodità dello stato di Castro le assistenze che potressimo desiderare, è fuori di proposito; e benche l'abbate di San Nicolas habbi ordine di darmene destramente qualcheduna [2], mentre veda apertura di poterlo fare, io non vi fondo alcuna speranza, conoscendo il cervello del duca, e sapendo che non hà al presente altro che li Barberini in testa e che mi beverebbe in un bicchiere di veneno per haverli serviti, quando si

[1] Cardinal de Richelieu.

[2] Il y a là un mot omis, ou sous-entendu. L'abbé de Saint-Nicolas, dont il a été question plus haut (p. 246, texte et note 1), devait parcourir les principaux États d'Italie avant de se rendre à Rome.

lusingava di poter essere à parte con la casa Pamphilia à profittare della loro rovina. Décembre 1645.

Le memorie mandatemi da Vostra Eminenza con la pianta di tutti li posti non possono essere più essatte, e sono talmente consigliato all' impresa dalle reiterate instanze di Vostra Eminenza, che non ostante quanto ho detto di sopra e che non speri cosa alcuna da Parma, e che sappia esser bisogno di sormontare molte difficoltà per preparare le cose necessarie, l'assicuro che cominciaro in questa settimana à dare gl' ordini per apparecchiare molto più di quello, con che Vostra Eminenza mi scrive si potrebbe sperare un fortunato successo.

Sono già quindeci mesi, che si trova quì un galanthuomo, che cì propone la sorpresa di Porto-Longone da esseguirsi con due soli vascelli, sopra di che resterà servita di dirmi il suo parere e se crederà che ciò tentato nell' istesso tempo possi pregiudicare all' altre imprese. La supplico ancora di accennarmi più particolarmente il tempo, nel quale la persona, in cui ella confida, crede che si debba intraprendere, perche il mio parere sarebbe di farlo al principio di febbraio.

Il cardinale Antonio sarà quì avanti le feste[1], e per quanto dependerà da me sarà puntualmente servito, e m' impregarò affettuosamente per facilitarli il conseguimento delle sodisfattioni che potrà desiderare, mà dubito assai che quelli Francesi[2], che sono d' ordinario contrarii à tutte le rissolutioni che si prendono, e che, come Vostra Eminenza sà, non sono in poco numero, benche non conoschino il cardinale sudetto, e non habbino alcuna dependenza, interesse ne intelligenza con il papa, faranno il possibile, perche l' universale di questa corte disapprovi la recettione del detto signore, et acciò non sià ben veduto dal publico. Vostra Eminenza sià però certa che vi prenderò tutte le precautioni possibili.

Vostra Eminenza si compiaccia d' inviarmi sempre una copia di quello scriverà in segretaria di Stato. Vedrà l' Eminenza Vostra dalla lettera senza cifra quello che m' hà moto à spedire il presente corriero, e voglio

[1] Les fêtes de Noël. — [2] Ces Français formaient l'ancien parti des Importants, qui devint bientôt le parti des Frondeurs.

Décembre 1645. credere che non sarà disapprovata dall' Eminenza Vostra la rissolutione di ostentare con questa apparenza la gratia che da Sua Maestà si comparti alli signori cardinali Barberini per risarcire il torto che ricevono da Spagnuoli nel sequestro fatto loro dell' entrate ecclesiastiche, che godevano nello stato di Milano e regno di Napoli.

Si fà il possibile di conservare il posto di Vigevano[1], e si è scritto al prencipe Thomasso che saranno pronti à passare tre mila fanti e mille cavalli di rinforzo quando vorrà; mà con tutto questo non vi ho gran speranza, intendendo che li Spagnuoli si preparavano di già all' impresa di maniera che li gentilhuomini che sono ricorsi da Vostra Eminenza per havere salveguardie saranno facilmente liberi dal continuarne l'instanze. mà in ogni caso potranno addrizzarsi al mareschal di Plessis Praslin, che darà loro sodisfattione intiera.

Si è veduto quì una scrittura intitolata *Discorzo della mal consigliata fuga del cardinale Antonio*, e si è saputo che correva per Roma con licenza de superiori, già che tutt' i copisti travagliavano à farne degl' esemplari. Sua Santità non fà bene à sfogare in questo modo la sua passione, poiche con più ragione potrebbe uscire qualche discorso *del mal consigliato prencipe*.

CX.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

MAZARIN A BRASSET.

[Paris,] 9 décembre 1645.

Mazarin, après avoir entretenu l'ambassadeur des levées de troupes et de l'achat de vaisseaux hollandais, ajoute:

M. d'Estrades ne fait qu'arriver. J'attends d'avoir de grandes lumières

[1] Le prince Thomas de Savoie s'était emparé de Vigevano près du Tesin. «En même temps, dit Monglat (*Mémoires*, p. 163, édit. Michaud et Poujoulat), il investit la Roca, qui est comme la citadelle devant cette ville. Le gouverneur se rendit, et remit la Roca le 13 de septembre.» On peut comparer, sur ces événements, les *Mémoires du maréchal du Plessis-Praslin* (même collection, p. 381). Du Plessis-Praslin commandait, à cette époque, les troupes envoyées par la France en Italie.

sur beaucoup de choses qui serviront de fondement à ce que je vous pourray escrire dorsenavant. Surtout n'espargnez aucune sorte de complimens de ma part pour M. le prince d'Orange, vous asseurant que vous ne luy sçauriez faire tant d'advances pour cela, qui ne soient au-dessous de la verité et des sentimens d'estime et d'affection que j'ay pour luy. Vous aurez appris la surprise de Mardick [1]; elle faira plus de bruit qu'elle ne nous faira de mal; mais c'est nous-mesmes, qui avons donné de la reputation à cette place, qui en serons cause. M. le prince d'Orange a bien pris aux Espagnols des forteresses d'autre importance et dont la perte leur est plus sensible que ne sera ce gain.

Décembre 1645.

CXI.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome IV, p. 1305-1312. — Copie du temps.

A M. DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 23 décembre 1645.

(EXTRAIT.)

Monsieur,

Je crois superflu de vous mander les discours que le marquis de

[1] Cette ville avait été reprise par les Espagnols dans la nuit du 3 au 4 décembre 1645. Jacques Dupuy, prieur de Saint-Sauveur, frère de Pierre Dupuy, écrivait, à cette occasion, à M. de Grémonville, ambassadeur à Venise, le 12 décembre 1645 : «Pour nostre cour, elle a esté un peu mortifiée de la surprise de Mardick. Clanleu estoit gouverneur, lequel, se trouvant travaillé par une fievre quarte accompagnée d'hydropisie, escrivit à M. Le Tellier le mauvais estat de sa santé, le priant de faire en sorte que le Roy envoyast un homme en sa place pour commander. Or il escrivit cette lettre comme estant dans Mardick, attendant son successeur, et la verité estoit qu'il s'estoit fait transporter à Boulogne, où le nommé Gadagne, choisi de deçà, pour commander en son lieu, le trouva, et il le retint mal à propos quatre jours prez de luy pour l'instruire comment il devoit se gouverner là dedans, luy disant que les avis qu'on avoit eus à la cour des desseins de prendre cette place, estoient mal fondez et que rien ne pressoit, de sorte que Gadagne, s'estant mis en chemin, apprit comme, la nuit precedente, les ennemis, conduits par un sergent mal content de Clanleu, estoient entrez dans la place, où si peu de soldats qu'ils y trouverent, et en tres-mauvais estat, furent passez au fil de l'espée. Je pense que la consideration de Monsieur (Gaston d'Orléans), qui avoit fait le choix de ce gouverneur qui est de sa maison, sera cause qu'on ne poussera pas l'affaire plus avant. Cette perte, neantmoins, est considerable.»

Décembre 1645.

Castel-Rodrigo a tenus en confidence à la reyne de Pologne, pour me les escrire, puisqu'elle a pris la resolution de passer par Munster, où elle pourra vous en entretenir amplement. Je ne sçays pas depuis quand le roy d'Espagne a tant d'amour pour moy qu'il veut prendre entiere confiance au point de me faire arbitre de tout pour la paix; mais vous entendrez de la dite Reyne que la conclusion alloit d'envoyer icy, ou en tel lieu que j'eusse designé, une personne avec pouvoir de conclurre, entre les deux couronnes, presupposant que, s'estant ajustées ensemble, tous les autres princes seroient forcez de subir la loy qu'elles auroient declaré.

Vous sçaurez aussy, Monsieur, qu'outre ce qu'a dit le dict marquis à la Reyne de Pologne, il a escrit aux mesmes termes icy à M. le nonce Bagny, colorant seulement le pretexte de la confiance que son maistre veut prendre en moy, en ce que n'estant pas né François, quoy que j'aye bien le mesme desir des advantages de cette couronne, je n'ay pas la hayne naturelle que cette nation apporte du berceau contre l'espagnole, et ainsy que je sçauray mieux me regler par la raison; en quoy le dict marquis certainement ne dit pas ce qu'il pense; car je crois qu'il est assez persuadé qu'il n'y a aucun François qui ayt plus que moy tout ce qu'il faut pour estre parfaitement hay des Espagnols, et, en effect, ils le font bien connoistre, puisque un peu d'encens qu'ils me donnent en public n'empesche pas qu'ils ne songent solidement à escouter touttes propositions et pratiquer tous moyens pour me perdre.

Mazarin engage ensuite le duc de Longueville à surveiller les négociations que les Suédois entretiennent avec les Espagnols par l'intermédiaire de Rosenham.

CXII.

Original signé; Bibl. Imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

MAZARIN A BRASSET.

[Paris,] 30 décembre 1645.

Monsieur,

Pour respondre à la vostre du 17 de ce mois, je vous diray que je

trouve vos sentimens fort raisonnables sur le point des plenipotentiaires de MM. les Estats; que vous en devez donner continuellement part à ceux du Roy, qui sont à Munster, afin qu'ils en profitent sur la conduicte qu'ils ont à observer avec les autres. Décembre 1645.

Pour ce qui est de l'affaire de Portugal, vous ne pouviez vous y gouverner plus sagement que vous avez fait, ny en parler avec plus de prudence. Il faudra continuer et vous prevaloir de toutes les conjonctures favorables qui se presenteront pour restablir ce qui n'est desjà que trop desconcerté entre ces deux nations. Surtout vous donnerez bien à entendre à M. le prince d'Orange le grand interest qu'a la France que cette bonne intelligence se renoue et le prejudice que nous recevrions, si, au lieu de faire diversion en faveur de nos armes qui agissent en Catalogne, le roy de Portugal estoit obligé d'employer les siennes contre les Hollandois, d'où il arriveroit que ceux-cy agiroient avec moins de vigueur contre l'ennemy commun, et que nous serions contraints de redoubler les efforts que nous ferons en Catalogne contre le roy d'Espagne, en affoiblissant ceux que nous ferons[1] ailleurs contre luy.

Vous ne pouviez mieux parler que vous avez fait au resident de Mme la Landgrave, touchant l'armée pretendue par le duc Charles, et vous devez presser tousjours afin qu'elle ne se forme point, et faire puissamment office pour cela auprez de M. le prince d'Orange. Vous ne manquerez pas aussy de remercier ledict resident de la response qu'il a faicte à Noirmont sur la proposition de la reunion de sa maistresse[2], et de luy insinuer que la France manquera plus tost à ses propres interests qu'à ceux de ses alliez, et surtout qu'il n'y en a point qui luy soient si chers que ceux de Mme la Landgrave; que c'est une verité dont les effects rendront bien plus de tesmoignage que les paroles, et qu'on n'a rien veu jusques icy en nostre conduicte qui la desmente. Vous ferez aussy en sa faveur tous les offices possibles sur le

[1] Il y a bien *ferons* dans la copie. *Fesons* semblerait préférable.

[2] Il s'agissait probablement d'une alliance de la landgrave de Hesse-Cassel avec le duc Charles de Lorraine. Voyez, sur Noirmont, p. 128.

Décembre 1645.

differend de [l'Ostfrise][1], mais avec la circonspection et l'adresse que requiert une matiere si jalouse et si delicate dans l'honneur de M. le prince d'Orange et de Mme [la Landgrave].

Quant à la levée du colonel Colhas, puisqu'elle ne peut reussir en ce pays-là comme on se l'estoit promis, il faudra avoir patience; car, pour ce qui est de Hambourg, il ne faut pas que le dict Colhas y pense maintenant, et il y a plus de quatre mois que nous avons envoyé des ordres et de l'argent à M. de la Thuillerie et fraischement au sieur de Meule[2] pour lever jusqu'à six mille fantassins, outre la levée que fait Bonichausen de trois mille hommes de pied et de trois cens chevaux, et une autre de deux mille fantassins que le Roy fait faire dans les Estats de Mme la Landgrave par le moyen du sieur de Beauregard, et une de trois mille hommes de pied que nous esperons lever dans la Prusse par la permission du roy de Pologne[3], outre six regimens qui se doivent faire en Escosse et en Irlande, et pour la levée desquels nous avons envoyé des ordres, de l'argent et des hommes pour en prendre les soins necessaires. Je me promets encore de mettre mon regiment d'Italiens à deux mille hommes effectifs sous les armes, bien qu'il soit revenu fort debilité[4] d'Allemagne.

Vous donnerez part de tout cecy à M. le prince d'Orange, qui pourra juger par là que nous avons lieu d'esperer de toutes ces levées un corps considerable d'infanterie, et il pourra encore voir qu'en quelqu'estat que soit la negociation de la paix, on ne s'endort pas pourtant de deçà et qu'on y songe vigoureusement à la guerre. Et quand mesme cette grande despense que nous faisons aux armemens susdicts ne serviroit point à faire la guerre, j'estime qu'elle ne demeurera pas inutile, et que nous n'aurons pas subject de

[1] Le mot est peu lisible dans la copie; on déchiffre *de losthm*, ce qui n'a pas de sens. La querelle pour l'*Ostfrise*, dans laquelle, comme on l'a vu plus haut, p. 28, note 4, la Landgrave était engagée, est une des questions sur lesquelles Mazarin revient souvent, et en recommandant toujours de ménager les États généraux des Provinces-Unies.

[2] Le sieur de Meule, ou Meulles, représentait la France à Hambourg.

[3] Une partie de la Prusse dépendait de la Pologne à cette époque.

[4] La copie porte *débité*, mot évidemment altéré.

nous repentir de l'avoir faicte, puisquelle servira à faire faire la paix avec plus d'advantage et de gloire pour le Roy et pour ses alliez. Janvier 1646.

Vous donnerez aussy part à sa dicte Altesse comme les recrues pour l'armée de Catalogne sont desjà données[1] et les fonds adjustez pour l'artillerie et le pain de munition; bref, les assignations données pour la despense de toute la campagne prochaine de la dicte armée, de telle sorte qu'avec les advantages que nous y avons obtenus la campagne passée, nous pouvons apparemment esperer de tels progrez, que les Espagnols seront obligez de changer la resolution qu'ils ont prise d'envoyer trois mille Espagnols en Flandre, qui ne les incommoderont pas en leur pays, où ils ne manqueront pas de matiere à les employer.

Vous luy direz encore comme on a donné des quartiers à toute l'armée de M. le mareschal de Turenne, à laquelle, outre cela, on a envoyé une monstre, tellement que nous ne doubtons point qu'avec les renforts qui luy sont destinez, elle ne sorte en campagne, l'année prochaine, beaucoup plus forte qu'elle n'y a encore esté.

Quant à la levée que le sieur de la Rocque a entreprise prez de Maestricht, puisqu'elle ne peut reussir comme on eust desiré, il faudra vous prevaloir des trois cens hommes qui sont sur pied [et] les envoyer à Treves, aprez en avoir au prealable donné advis à M. de Turenne et receu là dessus ses ordres.

CXIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome V, p. 143-157. — Copie du temps.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 13 janvier 1646.

(EXTRAIT.)

Mazarin loue d'abord la prudence du duc de Longueville, surtout dans ses relations avec Isola; il continue ainsi :

Cet Isola a esté de tout temps un brouillon. Il a fait plusieurs

[1] *Levées* semblerait préférable à *données*, qui se trouve dans la copie. Il y avait probablement dans le texte : *les ordres pour les recrues sont desjà donnez.*

Janvier 1646. voyages de Londres à Bruxelles, lorsqu'il y avoit en ces deux villes-là beaucoup de François exilez, pour essayer de faire quelque party capable de nous faire de la peine, et dernierement, sous pretexte d'aller en Bourgogne, il passa icy, et nous sceusmes que son intention estoit de faire quelque tentative dans l'esprit de M. le president Le Coigneux, qu'il avoit autresfois cognu en Angleterre, et de voir s'il pourroit engager M. de Guyse, qu'il cognoissoit de Bruxelles, à quelque chose contre le service du Roy[1]. Il a esté bien hardy de vouloir sonder vos intentions, quoyque bien delicatement, faisant semblant de plaindre le malheur de ceux qui sont nez sous la domination d'un Roy dont la puissance est si absolue que celle de Sa Majesté. Il paroist qu'il estoit peu informé de vos sentimens; vostre place n'est pas exposée à ces sortes d'attaques ny de surprises. La meilleure chose qu'il vous ayt dite, ç'a esté lorsqu'il vous a parlé, en general, de mariage; qu'il falloit se voir avec Trautmansdorff et s'adjuster ensemble, sans mediateurs, estant tousjours plus persuadé que nous en tirerons de grands advantages.

Vous ne pouvez aussy vous conduire mieux, Monsieur, que vous avez fait avec M. le nonce, auquel je vois que l'on ne mande de Rome que ce que l'on veut qu'il dise. Je puis vous asseurer que tout ce qui vous a esté escrit sur le sujet d'Hersent[2] est la pure verité; nous en avons une declaration signée de luy, et de plus les originaux des lettres qu'il escrivoit au pape et à M. Scotti avec le chiffre qu'ils avoient ensemble par ordre de Sa Sainteté. Le cardinal Panzirolo n'a pas eu grande part en cette affaire-là, ny en toutes les intelligences qui s'augmentent chaque jour par les poursuites que l'on fait contre la maison Barberine, sans observer aucune forme de justice, ledit Panzirolo faisant profession de conserver quelque gratitude envers ceux qui l'ont eslevé du neant au cardinalat. Cela aussy empesche le pape, qui est irrité contre la dicte maison d'escouter ses conseils en cette matiere. Cependant ceux qui pretendent de gagner les bonnes graces de Sa Sainteté en le flattant sur la destruction d'une famille dont ils devorent desja en

[1] Comparez, sur Isola, les *Négociations secrètes de Munster*, t. III, p. 12.

[2] Voyez ci-dessus, p. 236, texte et note 1.

esperance la despouille, n'oublient rien pour decrediter ledict Panzirolo, et pour occuper son poste. En quoy le cardinal Sforza, qui le hayt de longue main, se porte comme chef de party. Janvier 1646.

Mazarin continue en déclarant que le véritable crime des Barberins, aux yeux du pape, c'est d'être entrés au service de la France et de s'être placés sous sa protection. On ne leur avait jamais parlé de reddition de comptes avant cette époque. La France, d'ailleurs, ne prétend point s'opposer à cette mesure, quoiqu'il y ait beaucoup à dire sur la manière dont on procède à l'égard des Barberins, puisqu'on ne veut pas avoir égard aux brefs du pape qui les exemptaient de rendre des comptes, et qu'on leur refuse communication des registres de la chambre apostolique, au moyen desquels ils pourraient justifier que la dépense a été en rapport avec la recette. Il ajoute :

Je vous diray, pour conclusion, que la resolution que l'on a prise icy, c'est de continuer la protection à la maison Barberine... Le cardinal Antoine arriva icy il y a cinq ou six jours; il a voulu estre incognu, et, aprez avoir fait les submissions et les protestations que vous pouvez vous imaginer d'une personne qui n'a autre abry que la protection du Roy, il a receu toutes sortes de caresses et d'asseurances de bienveillance de Sa Majesté pour luy et pour toute sa maison.

Mazarin pense qu'il est avantageux pour la France de protéger cette maison :

Dans un temps que le pape et les Espagnols ne songent à autre chose qu'à abolir le nom françois dans Rome et à y rendre la seule maison d'Austriche arbitre, à l'avenir, de l'election des papes et de toutes les affaires, on establit un party puissant pour cette couronne et une grande faction qui peust non-seulement contrecarrer tous leurs desseins, mais, par sa grande suite, faire reussir la pluspart des nostres.

Mazarin déclare qu'il n'agit pas par intérêt personnel; il a eu à se plaindre du cardinal Barberin (François) :

Le cardinal estudia, pendant cinq ans durant, les moyens d'empescher l'effect de la nomination dont Sa Majesté m'avoit honoré pour le

Janvier 1646. cardinalat..... Mais il n'estoit pas juste que le cardinal Mazarin se vengeast du cardinal Barberin aux despens du service de Sa Majesté.

Mazarin a mis sous ses pieds toutes les offenses qu'il avait reçues de ce cardinal :

En quoy, ajoute-t-il, je me flatte d'autant plus de meriter envers cette couronne, que n'ayant ny places, ny gouvernement, ny establissement certain dans ce royaume, estant cardinal et pouvant arriver des accidens qui m'obligent un jour à la retraite parmy les miens, cette consideration ne me fait pas biaiser le moins du monde à me mettre de puissans ennemis sur les bras, et entreprendre tout avec vigueur quand il est question du moindre interest du service de Sa Majesté.

Mazarin parle ensuite de Trautmansdorff[1] :

On doit le considerer comme un ami du duc de Baviere et un ennemi de la France aussy implacable que les Espagnols et plus dangereux, parce qu'il a plus de capacité qu'eux pour parvenir à ses fins, et qu'il en mesnage les moyens avec plus d'accortise et de methode.

Il sera possible de gagner le duc de Bavière. Quant à une ligue des princes d'Italie avec les Espagnols, elle n'est pas à craindre :

Tous ces princes sont en si mauvais estat, si epuisés d'argent et avec si peu de ressources pour en trouver, si impuissans pour former aucuns corps de troupes considerables, qu'à le bien prendre, ils donnent beaucoup plus de subject de compassion que de crainte.

Enfin, sur Rome, Mazarin déclare que le cardinal neveu (Pamphilio) non-seulement n'a ni esprit ni application, mais qu'il n'exerce aucune influence sur le pape et ne songe qu'à ses plaisirs :

Il est vray qu'il n'ayme pas Panzirolo ; mais la necessité qu'en a le pape (de Panzirolo), pour se descharger sur luy des affaires, le met hors de toutes les attaques de ses envieux.

[1] Maximilien, comte de Trautmansdorff, était, à Munster, un des principaux plénipotentiaires de l'Empereur.

CXIV.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome V, f° 213. — Copie du temps.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 20 janvier 1646.

Monsieur,

Vous n'aurez pas peine, je m'asseure, à deviner quelle est la personne qui tient les discours que je marque dans mon memoire commun[1]; c'est M. le Prince qui, depuis son retour, semble avoir repris de nouvelles forces pour descrier toute ma conduite. Je ne sçais si l'affaire de Charleville n'y contribue point, et s'il s'imagine que, faisant le mescontent, je chercheray les moyens pour l'appaiser et lui faire donner toute satisfaction; mais, s'il le prend de ce biais-là, il me cognoist bien mal; car je puis bien dire qu'aux choses qui regarderont le service du Roy, je ne me contenteray pas de les procurer; je les soustiendray avec plus de fermeté et de courage, quand il faudra venir là, que M. le cardinal-duc[2] l'a jamais faict. Je dissimule, je biaise, j'adoucis, j'accommode tout autant qu'il m'est possible; mais, dans un besoin pressant, je feray voir de quoy je suis capable, et, comme je n'ay nul interest pour moy, ni aucune suite pour mes parens, ces mo-

[1] C'est-à-dire le mémoire adressé en commun aux plénipotentiaires. On trouve dans les *Négociations secrètes touchant la paix de Munster* (t. III, p. 21-25 et p. 25-27) deux mémoires adressés, le 20 janvier 1646, par Mazarin aux plénipotentiaires. Le passage auquel Mazarin fait allusion est le suivant : «L'extraordinaire passion que j'ai de voir établir le repos dans la Chrétienté me fait souffrir des peines que je ne saurois vous exprimer, des *discours que tient quelqu'un dans le Conseil,* qui sans doute s'imagine de gagner tous les esprits et la bonne volonté d'un chacun, quand il publie l'impatience qu'il a de la paix, la nécessité que la France en a, etc.» Ce passage se trouve à la page 26, deuxième colonne, du tome III des *Négociations secrètes* citées ci-dessus. La lettre de Mazarin au duc de Longueville en est le commentaire indispensable; elle fait d'ailleurs connaître le caractère de Mazarin, dont les formes obséquieuses n'excluaient pas la fermeté.

[2] Le cardinal de Richelieu.

Février 1646. tifs-là, qui font agir les autres avec circonspection, ne me retiendront pas beaucoup. J'ay resolu, à la premiere occasion, de luy faire une petite passade, dont je m'entends par advance avec M. le Duc[1], qui ne trouve pas moins à dire que moy aux discours et à la conduicte de M. son pere.

CXV.

Original signé; Biblioth. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

A M. BRASSET.

Paris, 3 février 1646.

(EXTRAIT.)

Les Espagnols, par toutes les voyes dont ils peuvent s'adviser, me font tesmoigner d'avoir grand desir de faire des propositions pour la paix. J'ay faict la sourde oreille et ay tout rejeté absolument sans vouloir mesme escouter les premieres ouvertures. Neantmoins beaucoup de personnes seroient d'advis qu'on sceust s'ils s'engageront à quelque chose, avec dessein pourtant de renvoyer tout à Munster. Je vous prie d'en informer M. le Prince d'Orange et de le conjurer, de ma part, de me departir là dessus ses bons advis, sans lesquels et sans son approbation, je ne suis pas resolu de rien entendre, d'autant plus que je n'y ay nulle inclination, attribuant toutes les recherches des ennemis à malice ou artifice. Mais, si M. le prince d'Orange le juge à propos, il peut bien estre asseuré qu'il ne me sera pas dict un seul mot dont je n'aye impatience de luy donner aussytost cognoissance.

Sçachant que M. le Prince d'Orange sera bien ayse d'avoir quelque information des affaires presentes que nous avons avec Rome, j'ay faict tirer à la haste les deux papiers cy-joincts que vous luy remettrez, le priant pourtant de n'en rien tesmoigner. Vous pourrez aussy l'asseurer en mesme temps que le pape n'est pas, Dieu mercy, en estat de nous

[1] Le duc d'Enghien.

faire rien apprehender, quand il continueroit dans sa mauvaise volonté envers cette couronne; ce que je ne puis croire. Février 1646.

Vous trouverez cy-joincte une relation en gros des affaires de Rome, le discours que M. le chancelier fit au nonce en presence de Sa Majesté et la copie d'une lettre que le Roy escrivit, il y a quelque temps, à M. le cardinal Barberin, quand les Espagnols luy osterent le revenu des abbayes qu'il a dans leurs Estats. Si M. le Prince d'Orange prenoit plaisir à avoir les nouvelles que nous recevons d'Italie toutes les semaines, je me chargerois de luy en faire part.

Il est à propos que M. le prince d'Orange sçache que jamais nul n'a esté plus persecuté d'un autre que je l'ay esté du cardinal Barberin, qui ne s'est pas contenté de travailler, par toutes sortes de moyens, à empescher mon advancement, mais pour me ruiner entierement, aprez avoir servi seize ans le Saint-Siege avec quelque reputation. L'on auroit pourtant subject de me blasmer, si le service de Sa Majesté y estant interessé, je voulois songer à venger à ses despens les injures que j'ay receues en mon particulier, outre qu'il est tousjours louable et genereux de donner plustost la main à des miserables que de les accabler.

CXVI.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome V, p. 351 et suiv. — Copie du temps.

A M. D'AVAUX.

[Paris,] 3 février 1646.

(EXTRAIT.)

Monsieur,

Je vous diray, sur le subject de la conduite des Suedois en nostre endroit, qui certainement n'est point si franche ny si ouverte que la nostre envers eux, que je ne sçaurois neantmoins croire qu'ils se doivent porter à une defection de ce qu'ils sont obligez de nous rendre en vertu de la confederation que nous avons ensemble[1], et partant qu'il faut

[1] Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. XXIII.

Février 1646. cultiver soigneusement ce qu'il y peut avoir de bon en leur procedure et en tirer tous les advantages possibles, en ramenant avec adresse et vigueur les choses au point où elles doivent estre. Il n'y a personne qui sçache mieux que vous ce que la France a faict en leur faveur, et, bien qu'ils soyent aujourd'huy plus puissants que nous en Allemagne, que nous avons contribué à cette grandeur, non-seulement par l'argent que nous leur avons annuellement fourny, par celuy que nous fournissons à Mme la Landgrave de Hesse, et ordinaire et extraordinaire, par les puissantes et efficaces diversions que nous avons fait de toute la puissance d'Espagne, qui n'eust point manqué, si elle n'eust esté occupée chez soy, de leur aller faire de la peine en Allemagne; mais encore, dis-je, que nous avons aydé à cette grandeur au prejudice de nos propres interests, que nous avons plusieurs fois sacrifiez pour les leurs.

Et, sans parler de l'effort que la France fit pour relever leurs affaires ruinées par la perte de la bataille de Nordlingen, M. de Longueville sçait fort bien en quel estat elles estoient, lorsqu'il mena ce beau secours à Banier, sans lequel il eust esté vraysemblablement opprimé à Salfolt[1]; il sçait encore que l'autre se fust estimé heureux de recevoir un secours de six ou sept mille hommes, au lieu d'un de dix-huit mille qu'il receut, et qu'avec le reste des forces confederées nous aurions pu prendre des advantages pour nostre particulier, que nous negligeasmes, pour aller plus seurement au bien de la cause commune, et au particulier de la couronne de Suede.

Ils ne peuvent aussy ignorer avec quelle promptitude feu M. le mareschal de Guebriant accourut au secours de Banier aprez l'accident qui lui arriva au haut Palatinat, bien qu'ils se fussent separez avec quelque degoust que ledict sieur mareschal avoit receu de celuy-cy, lequel, indubitablement, eust esté alors perdu sans l'extreme diligence que l'autre apporta à le secourir, et il est vray que la disgrace de Wol-

[1] Il faudrait lire probablement *Salfeld*, ville de Thuringe près d'Erfurth. Ce fut là, en effet, que le duc de Longueville rejoignit, en 1640, le général Suédois Banier ou Banner. (Puffendorff, *De rebus suecicis*, lib. XII.)

fenbüttel[1] estant ensuite arrivée, et les armées confederées obligées de se retirer, la nostre et Mme la Landgrave de Hesse, qui en fut quitte pour la perte de Dorsten, ne trouverent point de salut que dans le hazard d'une bataille qu'elles gagnerent. Février 1646.

Vous sçavez ce que nous fismes la penultieme campagne, lorsque Torstenson tenoit Gallas comme assiegé du costé de Magdebourg, et, comme, au lieu de nous servir, comme nous le pouvions faire, de l'armée de Mme la Landgrave, pour nous ayder à gagner des quartiers de là le Rhin à nostre armée, nous aymasmes mieux qu'elle allast ayder M. Torstenson, pour achever d'opprimer Gallas; ce qui fut faict en partie, et ce succez imparfaict obtenu vers elle fut la semence de la bataille qu'il gagna quelque temps aprez en Boheme[2].

Enfin, ce qui s'est passé la derniere campagne est trop frais, afin qu'eux et nous le puissions avoir oublié, et il est certain que la perte de la bataille de Marienthal[3] n'est arrivée que pour ce qu'à leur consideration, et pour empescher le duc de Baviere de secourir l'Empereur, M. le mareschal de Turenne s'est mis trop tost en campagne, et s'est trop avancé vers le Danube, et vous sçavez quel prejudice nous avons reçeu de la retraite hors de saison de Kœnigsmarck[4], et comme l'armée de l'archiduc Leopold a pu venir pousser la nostre et se retirer sans opposition ou diversion quelconque faicte par les Suedois.

Je ne vous parleray point de l'alliance que nous avons faicte avec Ragosky, dont nous avons faict la premiere despense et eux recueilly le premier fruict, ny de la paix de Dannemarck que nous leur avons procurée si advantageuse. Vous en cognoissez les consequences, ny de l'alliance [du roi] de Dannemarck avec la France, qu'ils ont extremement desirée, et par laquelle nous l'avons detaché des interests de l'Empereur, ny du mariage de la princesse Marie, qui a empesché le roy de Polongne de prendre part dans la querelle du roy de Dannemarck avec la Suede,

[1] Voyez, sur cette campagne de 1641, les *Mémoires de Montglat* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 103).

[2] Voyez ci-dessus, p. 134, note 4.

[3] *Ibidem*, p. 164, note 3.

[4] *Ibidem*, p. 203, note 4.

Février 1646. et luy a fait regarder avec des yeux indifferents la decadence de la maison d'Austriche.

Je vous ay faict ce succinct denombrement, non pour vous apprendre rien que vous ne sceussiez; mais, ou pour vous en rafraischir la memoire ou par forme d'entretien si vous voulez, et afin que vous ayez ces armes prestes pour vous en servir, quand vous le jugerez à propos, et en la maniere qui vous semblera la plus convenable.

Je viens à un autre point de vostre lettre, qui est la conference que vous avez eue avec Isola, sur quoy je n'ay [rien] à vous dire, sinon que vous ne pouviez ny plus judicieusement, ny plus adroictement, ny plus efficacement traicter l'interest dont il estoit question; qu'il faut absolument que le point le plus immuable et fixe de toute la negociation soit de prendre le plus d'advantage que nous pourrons sur les Espagnols.

Ce qui me le persuade ainsy sont deux raisons: l'une que n'y ayant rien de plus constant et de plus asseuré qu'il ne se peut jamais former une veritable et cordiale amitié entre les François et les Espagnols, et que ceux-cy ne nous laisseront jamais en paix qu'autant de temps qu'ils seront dans l'impuissance de nous troubler, la prudence veut que nous gardions le plus que nous pourrons des conquestes que nous avons faictes sur eux, afin qu'ils soyent moins en estat de nous nuire, et nous plus en estat de les en empescher. La seconde consideration est que plus nous prendrons d'advantages sur les Espagnols, moins nous serons obligez d'en prendre dans l'Allemagne, et, par consequent, puisque chacun a coustume de preferer son interest à celuy d'autruy, nous pouvons estre asseurez que l'inclination des princes d'Allemagne se portera à nous estre favorables en une pretention où tout ce que l'Espagne payera ira à leur descharge. Je me remets des autres matieres à la despesche commune[1].

[1] La dépêche adressée par Mazarin en commun aux plénipotentiaires de France a été publiée dans les *Négociations secrètes de la paix de Munster*, t. III, p. 43-46.

CXVII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome V, p. 713-719. — Copie du temps.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 7 février 1646.

Monsieur,

Je fais si grande estime de tout ce qui vient de vous et de MM. vos collegues, que j'ay conclu qu'il y avoit des raisons qui m'estoient incognues, quand j'ay veu arriver un courrier exprez avec grand esclat sur une proposition qui, dans l'effect, ne conclut rien, quoyque je ne doubte nullement que, dans l'interieur, les Espagnols ne soient entierement resolus à la paix, et à la faire à quelque prix que ce soit, avant que la campagne commence.

Vous me permettrez donc, Monsieur, que comme à une des personnes du monde que j'honore et estime le plus, je vous ouvre mon cœur avec ma liberté et ma franchise accoustumée, et que je vous dise que les Espagnols ayant pris soin de rendre la chose si publicque, il ne me semble pas qu'ils puissent avoir eu, pour encore, d'autres visées que de faire leur dernier effort pour donner jalousie de nous à nos alliez et particulierement à MM. les Estats, et avoir la vanité de faire paroistre dans le monde que les miseres de la chrestienté, aux maux de laquelle ils compatissent, sont le veritable subject qui les convie à demander la paix, et non pas la necessité qu'ils en ont. Il auroit donc, selon mon foible avis, esté bien à propos que, sans tesmoigner de mespriser l'ouverture, on eust faict cognoistre aux mediateurs qu'estant de soy vague, et, à bien parler, un simple compliment, on ne devoit s'attendre qu'elle peust produire aucun effect de consideration ny decisif, comme la chrestienté en a tant de besoin, et qu'il vaudroit mieux mettre sur le tapis des expediens reels et pertinens pour conclure promptement un bon accord, puisque d'avoir depesché un courrier icy, d'arrester là le cours de la negociation jusqu'à son retour, monstrer

Février 1646. de faire grand cas de la defference du roy d'Espagne, applaudir à l'ouverture que ses ministres ont faicte et en attendre ensuite les resolutions de la cour, tout cela aura confirmé les mediateurs et un chacun dans la croyance qu'elle aura, en effect, plus de suite qu'il ne paroist qu'elle puisse avoir.

Mais ce que je vous advoue, Monsieur, qui m'a surpris le plus, ce n'a pas esté de ne voir point dans vos depesches un advis, ou particulier ou general, que vous eussiez formé entre vous et MM. vos collegues, de la façon dont vous estimez qu'il falloit respondre, mais que vous vous soyiez deffendu de le donner sur ce qu'il falloit, pour le bien concerter, avoir une grande cognoissance de toutes les affaires du monde. Ce qui m'a fait entrer en soupçon que vous m'eussiez fait le tort de croire que je vous cache quelque chose de ce que je sçais, lorsque je puis vous protester veritablement que, quand je prends la plume pour vous escrire, jamais je ne la quitte que je ne vous aye fait voir le fond de mon cœur en toutes choses, sans la moindre reserve imaginable, tellement que, n'ignorant rien de tout ce qui vient generalement à ma cognoissance, et ayant de plus que moy les lumieres que vous fournit la pratique journaliere de tant de ministres, de princes, que vous voyez en original, où ils ont moins de facilité à se deguiser, je juge avec raison que, dans les affaires de la paix, il n'y a point d'advis et de conseil que l'on puisse donner à Sa Majesté, dont elle doive faire tant de cas que du vostre, et, pour vous monstrer que c'est mon veritable sentiment, bien que nous vous mandions tout ce qui nous est venu dans la pensée en ce rencontre, je n'ay pas laissé de faire que Sa Majesté vous envoyra un blanc signé d'Elle, afin que vous le puissiez remplir de tout ce que vous jugerez à propos, ou conforme, ou different à ce que l'on vous escrit. En quoy, Monsieur, vous pourrez voir si Sa Majesté prend une derniere confiance en vostre prudence et en vostre affection.

Quant à l'honneur qui resulte à la personne de la Reyne de la defference qu'une monarchie si puissante luy rend, vous sçavez, Monsieur, si, quand les Espagnols ont voulu s'abaisser jusqu'à moy pour la mesme

chose, ainsy qu'ils le dirent à la reyne de Polongne, et que Castel-Rodrigo l'a depuis fait escrire au nonce, qui est icy, j'ay tesmoigné d'en faire grand estat, quoyque la chose passant avec plus de secret, puisqu'ils offroient d'envoyer telle personne et en tel lieu que je designerois, il y avoit bien plus d'apparence qu'aujourd'huy de croire qu'ils marchoient sincerement et qu'il en pouvoit reussir quelque chose de bon. Février 1646.

C'est tout ce que jous diray, Monsieur, là dessus pour satisfaire à la parole que je vous ay donnée de ne vous deguiser jamais rien de mes sentimens, vous conjurant, en eschange, de me favoriser en toutes rencontres des vostres avec la mesme franchise et sincerité, puisque je les recevray comme la plus veritable preuve que vous puissiez me donner de l'amitié que vous m'avez promise.

J'ay plus de subject que jamais de vous confirmer ce que je vous ay desjà mandé et à MM. vos collegues, par mes dernieres depesches, sur la necessité des Espagnols et sur la resolution qu'ils ont prise de sortir d'affaires, à quelque prix que ce soit, et, sur ce fondement, j'oserois quasy vous asseurer que nous avons perdu tous nos preparatifs pour la campagne prochaine, quoy que l'on ne laisse pas de travailler continuellement pour les augmenter de tous costez; peut-estre que la passion que j'ay de voir reussir au plus tost une affaire si glorieuse pour le Roy et si advantageuse pour la France, me faict croire les choses plus advancées qu'elles ne le sont en effect; mais je replique de nouveau qu'il me semble de voir si clair dans l'estat où sont les ennemis et dans les resolutions qu'ils doivent prendre, s'ils n'ont perdu le jugement, que vous, Monsieur, secondé de MM. vos collegues, poursuivant, avec l'adresse que vous avez faict jusqu'icy, et avec la mesme fermeté, à present que vous estes sur le point d'en recueillir le fruict, je tiens pour certain que nous ne serons pas à la fin d'avril que vous ne nous donniez la nouvelle d'une paix aussy advantageuse à vostre patrie qu'elle rendra immortelle vostre gloire à toute la posterité. On peut aussy faire un jugement bien fondé de l'estat où sont nos ennemis, par le soin qu'ont pris les mediateurs de vouloir nous engager, au cas que

Février 1646. l'offre de laisser les choses comme elles sont soit acceptée, à ne pretendre pas retenir les conquestes, du jour que nous en fismes la proposition, puisque nous n'avons pris depuis que Bourbourg, Link, Bethune, Saint-Venant, Lilliers, La Mothe-aux-Bois, Lens, Armantieres, Warneton, Menehen (Menin), Roses et Balaguier. A la verité, pour ces deux-cy, nous ne pouvons pas consentir à les rendre; mais, pour le reste, quand la paix ne dependroit plus que de cette restitution, et qu'aprez avoir fait tous nos efforts inutilement pour le party d'eschange [1], et puis pour retenir tout, et ensuite les eschanger à (avec) quelques autres prez de Peronne, qui nous accommodassent, et que la conclusion de la paix en fust à cela prez, je ne pense pas que personne conseillast à la Reyne de laisser imparfaicte une si bonne œuvre pour s'obstiner à ne vouloir pas rendre ces choses, demolissant les fortifications que nous y avons faictes; mais, au nom de Dieu, pour l'advantage de la France, pour vostre gloire et pour l'amour de moy, appliquez, Monsieur, je vous supplie, tous vos soins et toute votre industrie pour faire reussir le party de l'eschange, vous asseurant qu'à mesure que la campagne approchera, l'envie de la paix redoublera aux ennemis, qui recognoistront de plus prez le peril dans lequel ils sont, et que, moyennant les Pays-Bas, qu'ils sont à la veille de perdre, ils peuvent mettre tout le reste à couvert et leur monarchie en seureté, et quoyque Trautmansdorff dise contre cela, la necessité que l'Empereur a de la paix n'estant pas moindre que celle qu'en a l'Espagne, il sera obligé, aussy bien que les autres, à changer de langage.

Je vous escris une lettre à part, comme faict Monsieur et M. le Prince en responce des vostres, que vous puissiez, si vous jugez à propos, monstrer aux mediateurs, afin qu'ils recognoissent et puissent tesmoigner en quelle conformité d'opinions sont les principales personnes qui ont l'honneur de composer le conseil du Roy.

[1] L'échange de la Catalogne contre les Pays-Bas espagnols. Mazarin écrivait, le 20 janvier 1646, aux plénipotentiaires : « L'acquisition des Pays-Bas espagnols forme à Paris un boulevard inexpugnable, et ce seroit alors véritablement qu'on pourroit l'appeler le cœur de la France. » *Négociations secrètes de la paix de Munster*, t. III, p. 21.

CXVIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome V, p. 613-616. — Copie du temps.

A M. D'ESTRADES.

(EXTRAIT.)

[Paris,] 24 février 1646.

Je suis en l'impatience que vous pouvez vous imaginer, dans l'attente d'avoir de vos nouvelles. Cependant Brasset m'escrivant que M. le prince d'Orange jugeroit à propos que l'on continuast de renvoyer toutes les negociations à Munster pour les soupçons que MM. les Estats pourroient autrement concevoir, s'il s'en introduisoit quelqu'une en France, je dois vous dire que si mondict sieur persiste dans le mesme sentiment, approuvant d'ailleurs et croyant utile à la France, aux Estats et à luy-mesme, le parti d'eschange de la Catalogne avec les Pays-Bas [1], on pourra donner cette charge à MM. les plenipotentiaires, afin qu'ils essayent de le faire reussir par l'entremise de Contarini [2], qui leur a faict souvent l'ouverture, comme vous sçavez, et en ce cas, pour ne pas perdre un moment de temps, il sera bon que vous en escriviez non-seulement en gros auxdicts plenipotentiaires, ainsi que je vous en avois prié, mais le plus particulierement qu'il se pourra, selon les sentimens et bons conseils dudict sieur prince.

Noirmont, dont vous avez si souvent ouy parler, a asseuré, à Munster, les ministres d'Espagne que M. le prince d'Orange luy avoit dict que, si la France ne se contentoit de conditions raisonnables, MM. les Estats passeroient outre à leur accommodement.

[1] On a vu ci-dessus, page 288, texte et note, que Mazarin attachait la plus grande importance à cet échange, qui aurait donné les Pays-Bas espagnols, ou Belgique, à la France; mais il redoutait l'opposition des Provinces-Unies et il recommandait à d'Estrades et à Brasset de faire tous leurs efforts pour en triompher.

[2] Un des médiateurs de la paix de Westphalie. Voyez t. I. p. 653.

Février 1646. Il a mesme adjousté que Son Altesse[1] jugeoit une condition fort advantageuse pour nous, si le roy d'Espagne condescendoit à une suspension [d'armes] durant la minorité du Roy, toutes choses demeurant en l'estat qu'elles sont. Je suis certain que c'est une pure supposition de cet homme pour flatter les Espagnols. Il sera bon, neantmoins, d'en toucher un mot à mondict sieur prince en confiance, luy tesmoignant qu'on n'y a fait icy nulle reflexion.

J'ay quelques advis que les Espagnols ont pratiqué, par le moyen de ce Noirmont, mesme le sieur Mus (?), greffier de MM. les Estats[2], et qu'il doit toucher une somme d'argent considerable qu'ils luy font remettre. Je vous prie d'en conferer avec le sieur Brasset, par l'entremise duquel nous avons promis deux mille escus à ce personnage, et pourveu que vous les croyiez pas mal amployez, on pourra les luy payer sans perte de temps, de l'argent que ledict sieur Brasset a entre les mains, que l'on remplacera à l'instant. Cela est entierement remis à ce que vous en resoudrez ensemble.

J'ay aussy advis de bonne part que Peñaranda a un dessein formé de sacrifier une somme notable pour gagner les deputez de MM. les Estats, au cas qu'il voye que cela puisse estre utile à faire un coup important pour le service de son maistre, comme seroit de detacher lesdicts sieurs Estats d'avec nous.

Il est desjà arrivé quatre cens Espagnols à Dunkerque dans la fregate qui porta en Espagne le pere Barrée, que le marquis de Castel-Rodrigo y envoya dernierement, et, si on ne ferme en quelque sorte les ports de Flandre[3], tous les secours que les Espagnols y ont destinez s'y rendront avec la plus grande facilité du monde.

[1] Le prince d'Orange, Frédéric-Henri de Nassau. (Voyez t. I, p. 949.)

[2] La charge de greffier des États généraux était une des plus importantes des Provinces-Unies. Elle a été remplie, pendant plus d'un siècle, par la famille de Fagel (1670-1795).

[3] D'après les traités conclus entre la France et les Provinces-Unies, la flotte de cette République devait fermer les ports des Pays-Bas espagnols.

CXIX.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.— Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

A M. D'ESTRADES.

[Paris,] 8 mars 1646.

Monsieur,

J'ay receu vos trois lettres du 26 du passé, comme MM. Pau et Knut[1], avant que partir de Munster, avoient veu MM. nos plenipotentiaires, qui leur donnerent part au long du contenu en la proposition que les mediateurs leur avoient faicte de la part des Espagnols, et je me suis extremement estonné qu'ils ayent donné l'alarme en Hollande si chaude qu'ils ont faict sur une chose qui, de soy, n'est rien. Premierement il est absolument faux que les Espagnols ayent remis entierement à la Reyne la decision de tous les differends, puisque c'est avec la reserve qu'elle auroit esgard à l'honneur de la maison dont elle est sortie. Mais il est encore plus faux qu'ils ayent remis au jugement de Sa Majesté les differends qu'ils ont avec MM. les Estats, dont ils n'ont pas dict un seul mot en leur ouverture.

Plust à Dieu que l'un et l'autre fist avec autant de sincerité ! Tout leur procedé est plein d'artifices. MM. les Estats s'apercevroient bientost qu'ils auroient plus de subject de se resjouir que d'en estre alarmez[2], et rien n'auroit sceu leur estre si advantageux; mais les choses sont bien esloignées de prendre ce train, et il est aysé à voir, par le grand esclat qu'ils ont faict, contre leur naturel, d'une submission qu'ils rendent à Sa Majesté, que ce n'est que [pour] essayer de donner des jalousies aux alliez de la France, afin de les trouver plus dis-

[1] Les noms de ces ambassadeurs hollandais au congrès de Munster étaient Paw ou Pauw, que l'on prononçait Pau, et Knyt ou Knuyt. La copie porte Knut. Le prince d'Orange écrivait à d'Estrades le 4 février 1646 : «J'ai des avis que Pauw, qui est député de la province de Hollande, a déjà pris des mesures avec l'Espagne pour faire une paix séparée.» (*Lettres et négociations du comte d'Estrades*, t. I, p. 93.)

[2] La copie porte à la suite *ny armés;* ce qui est une erreur évidente.

Mars 1646. posez à escouter les propositions d'un accommodement separé. C'est pourquoy il importe de se tenir presentement plus unis que jamais et faire voir qu'on n'est pas capable de donner dans de pareils pieges.

On leur respond là-dessus comme il faut, pour satisfaire à la substance et à l'apparence. Mais, comme il seroit trop long de vous en informer, je me remets à ce que vous en apprendrez bientost de Munster mesme, où nos plenipotentiaires ont ordre de ne pas dire le moindre mot aux mediateurs en cette affaire qu'ils ne l'ayent auparavant communiqué à MM. les deputez de Hollande.

CXX.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome V, p. 728-732. — Copie du temps.

A M. D'AVAUX.

(EXTRAIT.)

[Paris,] 10 mars 1646.

Mazarin le remercie des dépêches qu'il lui a envoyées d'Osnabrück.

Je suis bien ayse, ajoute-t-il, que vous ayez entierement esclairci le point de la jalousie que nous recevions de la conduite des ministres de Suede; elle n'estoit pas sans apparence, et cette apparence meritoit bien qu'on en penetrast le fond, et qu'on s'asseurast de la verité, comme vous avez faict. M. de la Thuillerie en a tiré encore des asseurances plus precises et formelles de la bouche de la reyne de Suede et de celle de M. le chancelier Oxenstiern. Leur interest, aussy bien que le nostre, exige qu'on en use ainsy, et cette union inviolable doit estre le fondement des advantages qui reviendront pour la paix aux Estats de l'Empire et aux deux couronnes, et de l'observation des choses qui leur seront accordées par la maison d'Austriche.

Je ne doubte point que la visée de la couronne de Suede ne fust à la continuation de la guerre, d'où elle pourroit, à la longue, attendre

de grands progrez, si la France pouvoit ou vouloit y concourir avec la mesme puissance et la mesme despense qu'elle a fait jusqu'icy, particulierement dans la decadence des affaires du roy d'Espagne, qui occupe ses meilleures forces en Flandre, et d'où, si elle estoit une fois debarrassée, elle en pourroit tirer une partie du costé de l'Allemagne, et donner, par ce moyen, de la facilité aux Suedois de faire des conquestes et de s'estendre; mais l'interest general de la chrestienté, que le Turc menace aussy bien par terre que par mer, et les affaires du roy d'Angleterre, qui vont en une manifeste ruyne, exigent de nous une autre pensée et veulent que nous prenions ce point favorable de faire la paix, que Dieu nous presente pour la faire avec utilité et honneur, et pour correspondre au dessein de la Providence, en bornant, par la paix, s'il le desire, nos prosperitez. Mars 1646.

Dans le reste de cette dépêche, Mazarin revient sur la réponse faite aux nouvelles propositions de l'Espagne, et engage les plénipotentiaires à ne point se relâcher de leur fermeté.

CXXI.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

A BRASSET.

Paris, 17 mars 1646.

(EXTRAIT).

Je n'ay point esté surpris du bruict qu'il y a en vos quartiers sur la proposition que les Espagnols ont faicte et des advis qui sont arrivez en mesme temps de divers endroicts, par leur artifice, que l'on estoit desjà demeuré d'accord du mariage du Roy avec l'infante d'Espagne, avec la dot des Pays-Bas. Car aussytost qu'on recent icy la depesche de MM. les plenipotentiaires, contenant cette captieuse [remission][1] à la

[1] La copie porte le mot *remassion*, qui n'a aucun sens. *Rémission* est pris ici dans le sens de renvoi : Mazarin fait allusion à la proposition captieuse par laquelle les Espagnols s'en remettaient à la reine des conditions de la paix.

Mars 1646. Reyne pour les conditions de la paix, je ne marchanday point à dire librement à Sa Majesté, dans le conseil, que c'estoit un nouvel artifice duquel les ennemis se vouloient servir pour tirer de l'applaudissement et faire valoir leur humilité, qui est une vertu qu'ils n'exercent [que] par une proposition vague, qui ne les obligeoit à rien, et capable d'imprimer, dans l'esprit du vulgaire, que la France seule s'oppose au repos de la chrestienté; mais principalement avec cette intention que, faisant jouer tout d'un tems d'autres ressorts envers MM. les Estats, ainsy qu'ils ont faict, et leur faisant croire que la paix entre les deux couronnes estoit comme faicte, on pourroit donner un tel soupçon à toutes les provinces des Pays-Bas qu'elles ne songeroient qu'à nous prevenir...... pour sortir par un traicté particulier du malheur dans lequel ils croyent estre à la veille de tomber. Je n'ay pas eu grand' peine, dans la connoissance que l'on a des ruses des ennemis, de faire connoistre que celle-cy en seroit encore une tres-malicieuse, pour voir si, dans le desespoir où ils sont de pouvoir tirer raison de nous et de nos alliez par la force, ils le pourroient faire par l'artifice, dans la resolution, neantmoins, de consentir à la paix aux conditions que la France et ses alliez voudront, quand ce dernier coup qu'ils ont joué de leur malice ne produiroit l'effect qu'ils s'estoient proposé.

Je crois que MM. les plenipotentiaires vous auront mandé comme ils donneront part de tout à ceux de MM. les Estats, lesquels n'eurent pas moins de connoissance de ce qui se passa entre les mediateurs et les ministres de France sur le faict de cette proposition qu'eux-mesmes, et, si les deux deputez qui ont faict le voyage à la Haye n'en ont informé de la sorte MM. les Estats, ils ont grand tort et ont manqué à la sincerité avec laquelle on a traicté avec eux.

L'ambassadeur, qui est icy, n'aura pas manqué, je m'asseure, à leur donner part qu'ayant esté ainsy resolu par la Reyne dans le conseil, je l'envoyai appeler, et, ne me contentant pas seulement de luy dire tout ce que je sçavois là dessus, je luy leus encore la depesche que les plenipotentiaires avoient faicte à Sa Majesté sur cette matiere, con-

cluant mon discours par les asseurances que l'on a tousjours données et auxquelles on ne manquera jamais, que, quelque proposition advantageuse que les Espagnols nous eussent faicte, on ne conclueroit rien que conjoinctement avec eux, ny hors de Munster, et qu'il ne seroit rien dict de la part des Espagnols aux plenipotentiaires, qui ne fust aussytost communiqué à ceux de MM. les Estats. Mars 1646.

Et, quoy qu'il soit superflu de parler en une affaire où l'artifice des Espagnols paroist si visiblement, et n'ayant peu mesme m'empescher en mon particulier de mander aux plenipotentiaires qu'ils ne devoient faire aucun cas de la proposition que les Espagnols avoient faicte aux mediateurs, je ne laisseray pas de vous dire que nous n'avons icy, ny à Munster, ny par quelque moyen qu'il se puisse faire, rien escouté de la part des Espagnols, et nous avons tousjours constamment refusé qu'ils nous envoyassent personne à nous en faire[1], comme ils nous en ont recherché continuellement; de quoy j'ay tousjours faict advertir, à point nommé, M. le prince d'Orange par vous ou par M. d'Estrades.

Quant à ce qui regarde le mariage, il n'en a jamais esté parlé à Munster qu'en enigme par Saavedra et Brun[2], qui dirent une fois que cette paix ne se pouvoit faire sans les violons, et d'autres [fois] que, si c'estoit aux femmes à rechercher les hommes, qu'on pourroit bien faire des propositions, et des mediateurs mesmes en ont quelquefois jecté des propos, mais fort obscurement, sans parler de la part des Espagnols, de façon qu'on ne leur a jamais respondu un mot là-dessus.

Et les moins sensez ne doivent pas croire autrement, puisque, quand mesme on nous eust faict la proposition de la part des Espagnols, il n'y avoit rien qui nous obligeast d'en faire secret à MM. les Estats, lesquels eussent peu trouver leur compte aussy bien que nous dans l'exe-

[1] Dans le sens de *pour nous faire des propositions*. Il y a probablement une omission dans la copie; mais le sens ne peut être douteux.

[2] Diego Saavedra Faxardo et Antoine Brun étaient, avec Peñaranda, plénipotentiaires espagnols au congrès de Munster.

Mars 1646. cution d'icelle, si tant est que les Espagnols eussent consenti aux conditions que MM. les Estats et nous eussions peu desirer dans la conclusion de la paix par ce moyen.

Ce qui m'a donné peine en vostre depesche n'a pas esté le soupçon que le vulgaire a conceu des bruicts qu'ont faict courir les ennemis, mais de veoir que M. le prince d'Orange, avec lequel je traicte comme avec un autre [moy-]mesme[1], ayt doubté un seul moment de nostre franchise. Je vous asseure que cela m'a inquieté, non pas que je craigne aucune mauvaise suite de cela, puisque vous me mandez que son esprit est tout à faict remis et que j'en apprendrois avec plaisir les particularitez de M. d'Estrades; mais parce que, n'ayant travaillé à rien avec plus grand soin qu'à tenir averti ledict prince, avec une derniere confiance, franchise et ponctualité, de toutes choses, sans manquer à la moindre, cela n'ayt pas produict l'effect que j'en devois esperer avec justice, c'est-à-dire que, quoy qu'on luy eust peu dire au contraire, il n'ayt hardiment soustenu qu'il estoit faux, puisqu'il n'avoit pas de mes nouvelles, et que, soit pour le service du Roy, soit pour l'amitié que je luy ay promise, j'estois incapable de rien escouter ou de rien sçavoir qui fust dict à quelque ministre du Roy touchant la guerre ou la paix, sans luy en donner advis en toute diligence. Je vous prie d'en faire mes plainctes à M. le prince d'Orange, lesquelles sont, ce me semble, tres-justes et obligeantes, et demandez-luy en grace, de ma part, que, quelque artifice que puissent mettre en jeu les ennemis, il ne veuille, à l'advenir, me donner un pareil mescontentement, luy protestant que j'estime trop mon honneur et que j'ay trop de passion pour luy et pour toute sa maison, pour manquer jamais en aulcune chose, quoyque petite, qui pust blesser ses interests.

J'escris audict sieur prince la lettre cy-joincte sur ce subject, et je luy envoie une lettre originale que le marquis Mathey (ou Matheï) a escrite au nonce, laquelle semble estre venue à point nommé pour faire voir quelle negociation nous avons avec les Espagnols, puisque,

[1] Il y a, dans la copie, avec *un autre mesme*.

lorsqu'ils font courre le bruit, que vous me mandez, parmy les Provinces-Unies, ils continuent leurs instances, comme il paroist par ladicte lettre, pour faire des propositions icy. Vous la retirerez, s'il vous plaist, quand M. le prince d'Orange l'aura leue et s'en sera servi, ainsy qu'il jugera à propos, et me la renvoyerez. Mars 1646.

Vous direz à M. le prince d'Orange que je diray au nonce, qui est icy[1], de ne faire autre response à ladicte lettre que celle qu'on a faicte jusqu'icy, si ce n'est que Son Altesse mesme juge autrement, auquel cas on se conformera à ce qu'il me mandera estre de son intention.

On approuve icy entierement vostre conduicte en tout ce que vous avez faict et dict de delà; et par les mesmes raisons par lesquelles vous n'avez pas jugé à propos d'esclaircir MM. les Estats sur les bruits qu'on a faict courir, par les mesmes raisons aussy on n'a pas voulu leur escrire; mais vous pouvez hardiment soustenir, en toutes rencontres et avec toutes personnes, qu'on n'escoutera jamais rien sans le leur faire sçavoir, et qu'on ne concluera la paix que conjoinctement avec eux à Munster.

Vous vous acquittez si bien de vostre devoir, que vous n'avez que faire de renfort. Ce n'est pas que je ne fusse ravi que M. de la Thuillerie arrivast bientost au lieu où vous estes, parce qu'il feroit, de son costé, tout ce qui seroit necessaire, en cas de besoin, pour imprimer dans l'esprit de MM. les Estats une verité qui me semble estre assez connue d'elle-mesme.

Quand leur ambassadeur aura le pouvoir de faire le traicté de la campagne prochaine, M. le prince d'Orange reconnoistra, par les effects, en ce qui regarde le subside extraordinaire, que l'affection que j'ay pour luy faict qu'on ne trouve pas icy bien difficiles les choses qu'il desire. Mais, comme j'attends d'heure à autre M. d'Estrades, je me remets de vous escrire aprez que je l'auray entretenu sur le destail de la campagne prochaine, [et] à vous respondre à ce que vous me mandez par vostre lettre particuliere.

[1] Nicolas Bagni. Voyez ci-dessus, p. 181.

Mars 1646. Je vous prie de remercier M. le prince d'Orange des ordres qu'il a faict donner pour la sortie des vaisseaux, et des asseurances qu'il vous a aussy données que M. le comte Henry de Nassau s'en retourneroit bientost dans son gouvernement, afin d'agir, de son costé, quand il en auroit l'advis de M. le mareschal de Gassion.

Je vous prie d'assister, en tout ce que vous pourrez, M. le secretaire de Venise, et de solliciter le commandeur de Neucheze de haster autant qu'il pourra le despart des quatre vaisseaux qu'il a arrestez.

Je ne puis comprendre par quelle raison ledict secretaire refuse de prester son nom; j'en ay faict dire un mot à l'ambassadeur de Venise, afin qu'il luy fasse dire là dessus ce qu'il jugera à propos.

Je feray donner l'ordre que vous desirez à Calais, afin que les poudres y arrivant soient tout aussytost deschargées et mises dans le magasin.

Pour conclusion, les levées pour lesquelles M. de Tracy est envoyé, qui nous coustent trois cens mille escus, et trois millions que nous avons deboursez depuis quinze jours pour des levées ou des recrues en ce royaume, sont des choses assez publicques et des raisons assez convaincantes pour destromper les plus grossiers, qui se seroient persuadez que nous fussions desjà d'accord avec l'Espagne et que la paix soit faicte.

CXXII.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

A M. BRASSET.

Paris, 17 mars 1646.

(EXTRAIT.)

Depuis avoir escrit la lettre cy-jointe, le sieur d'Estrades est arrivé, qui m'a confirmé tout ce que vous me mandez; je n'ay pas occasion d'y rien adjouster, ny à la lettre que je vous envoye pour M. le prince d'Orange. Je vous diray seulement, pour en entretenir Son Altesse, que, quoy qu'il soyt hors de temps et peut-estre hors de propos de

discourir sur le mariage, avec les Pays-Bas[1], et sur les pretentions qu'auroient, en ce cas, MM. les Estats, que l'on executast le partage qui fust arresté en l'année 1635, puisque les Espagnols n'en ont faict la proposition que dans les gazettes, plustost pour nous diviser que pour avoir dessein de la chose; neantmoins, si on vous en parle, vous pourrez faire connoistre qu'il y a grande difference entre chasser les ennemis des Pays-Bas par la force ou d'y entrer en faveur d'un mariage et de l'eschange d'une grande province, comme la Catalogne et le Roussillon, que les Espagnols pourroient pretendre que la France leur restituast. Voilà les termes auxquels il me semble que vous en devez parler, y adjoustant d'autres raisons, qui tombent dans le sens d'un chacun, pour faire comprendre que MM. les Estats ne pourroient pas avec justice pretendre de profiter sur une chose où ils ne mettent rien du leur et qui nous seroit offerte avec deux tiltres si favorables que sont un mariage et un eschange. Mars 1646.

Ce que je me ferois fort de persuader à la Reyne et dans le conseil en cas d'une telle proposition, quand nous aurions adjusté[2] la satisfaction des Catalans au poinct qu'ils sçauroient eux-mesmes desirer, ce seroit premierement d'obliger les Espagnols à renoncer à tous les droicts et pretentions qu'ils ont sur les Provinces-Unies et de faire ratifier par la France cette renonciation en la forme qui pourroit le plus contenter MM. les Estats, et, en second lieu, de donner la place d'Anvers avec le marquisat, nous contentant de Maestricht en eschange, quoyque chacun voye la grande inesgalité qu'il y a entre ces deux places. C'est trop parler d'une affaire à laquelle les Espagnols n'ont peut-estre aucune disposition; mais, comme la crainte que raisonnablement ils doivent avoir d'estre contraincts par la force à abandonner les Pays-Bas leur pourroit faire venir envie de les offrir pour en tirer quelque advantage d'ailleurs, il ne nuit à rien que je vous en envoye mes sentimens, d'au-

[1] C'est-à-dire sur le mariage du Roi avec l'Infante, qui aurait apporté pour dot les Pays-Bas espagnols ou Belgique.

[2] Il y a dans la copie *adjousté;* mais il est évident que Mazarin veut dire : *quand nous aurions fixé les conditions qui peuvent satisfaire les Catalans.* Il faut donc lire *adjuster* et non *adjouster.*

Mars 1646. tant plus que vostre depesche en parle, et que M. d'Estrades m'a dict que MM. les Estats avoient tesmoigné qu'ils auroient grande obligation à Sa Majesté, si elle vouloit donner les mains à l'execution du partage faict par le traicté de 1635[1].

Je vous prie d'avertir ponctuellement de tout ce qu'on vous dira sur cette matiere[2] MM. les Plénipotentiaires, quoyque je ne doute point que vous ne l'ayez desjà fait exactement, le service du Roy le requerant de la sorte.

Je vous envoye cy-jointe une lettre pour M. de la Thuillerie, croyant que peut-estre il sera arrivé au lieu où vous estes. Je ne lui escris rien de particulier, me remettant entierement à l'information que vous lui donnerez de toutes choses, et le priant seulement d'employer ses offices auprez de MM. les Estats et de M. le prince d'Orange en des conjonctures si importantes.

CXXIII.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

A M. BRASSET.

Paris, 31 mars 1646.

(EXTRAIT.)

Mazarin, après avoir rappelé les artifices des Espagnols pour diviser la France et les Provinces-Unies, ajoute :

Pour ne manquer en la moindre chose à la sincerité avec laquelle j'ay promis de traicter avec M. le prince d'Orange, vous luy direz que je suis asseuré (par un advis que j'ay receu de Munster de personne qui

[1] Le traité conclu à la Haye, le 8 février 1635, entre Louis XIII et les États généraux des Provinces-Unies portait que le Roi enverrait dans les Pays-Bas espagnols une armée de vingt-cinq mille hommes de pied et cinq mille chevaux, et que la république des Provinces-Unies fournirait une armée de même force. L'article V stipulait qu'après la conquête des Pays-Bas espagnols, le Luxembourg, le Hainaut, le comté de Namur, l'Artois et les Flandres, reviendraient à la France, et que les Provinces-Unies auraient le Brabant, la seigneurie de Malines, la ville d'Anvers et le pays situé le long de la côte depuis Blankenberge jusqu'à l'Escaut.

[2] Il s'agit toujours du projet de partage des Pays-Bas, dont il a été question ci-dessus, p. 288, texte et note.

est dans le parti d'Espagne, qui n'a jamais encore manqué [en] aucun advis qu'il m'ayt donné), que le comte de Pegnaranda[1] a faict offrir cent mille escus au sieur Knuyt, deputé de Zeelande, devant qu'il partist, en cas qu'il fist en sorte auprez de Son Altesse qu'il portast MM. les Estats à convenir sans deslay de quelque accommodement avec l'Espagne. L'on adjouste que l'offre fut receue agreablement dudict sieur Knuyt, et qu'il a conferé plus d'une fois avec Pegnaranda sur divers points qui regardent les interests de M. le prince d'Orange, comme celuy de la principauté de Limbourg et autres, desquels le nommé Noirmont avait desjà traicté auparavant. Mars 1646.

Pour moy, je suis si asseuré de la franchise de M. le prince d'Orange [et] de la confiance avec laquelle il m'a promis de vouloir tousjours traicter avec moy, que je ne doubte point que, puisqu'il ne m'en a rien faict sçavoir, que ledict sieur Knuyt luy aura caché tout ce qui s'est passé entre Pegnaranda et luy.

Si, une fois pour toutes, les Espagnols ne perdent l'esperance de pouvoir rien conclure avec MM. les Estats separement de la France, il n'y a pas lieu d'esperer aucun accommodement; comme, au contraire, on en tombera d'accord en peu de jours et à des conditions tres-advantageuses pour la France et pour MM. les Estats, si lesdicts Espagnols perdent tout espoir de venir à bout de cette separation.

Je vous mande tout cecy, le croyant à propos, afin que vous preniez l'occasion d'en parler à M. le prince d'Orange, quoyque je remette à vostre prudence de le faire aux termes que vous jugerez à propos, suivant l'estat où seront les choses lorsque vous recevrez cette lettre, se pouvant faire que les esprits seroient en une telle assiette qu'il n'y auroit pas lieu de dire ce que dessus à M. le prince d'Orange, crainte que, voyant la cognoissance que j'ay de ce qui se passe entre Pegnaranda et Knuyt, il ne creust qu'on se mesfiast de luy à l'advenir, et que cela ne le fist songer à des choses qui causassent des effects differens de ce que nous nous fussions promis de la sincerité avec laquelle j'ay

[1] Voyez ci-dessus, p. 149.

Mai 1646. donné cet advis. L'affaire est delicate; mais je suis asseuré qu'entre vos mains elle ne courra aucun risque.

CXXIV.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXI, p. 99. — Copie du temps.

AL SIGNOR CARDINALE GRIMALDI, ROMA.

Di Parigi, 8 mai 1646.

(EXTRAIT.)

Finiro questa lettera rappresentando che Vostra Eminenza e tutti li partiali di questa Corona non potrebbero rendere servitio più segnalato, ne fare attione più gloriosa per la Francia, che concludere, con la riputatione del Rè, un' accomodamento col Papa nel tempo che l'armata francese facesse progressi nel paese, che possedono i Spagnuoli in Toscana; e si assicuri che, se arrivasse un'avviso in questa corte che la casa Barberina fosse salvata dal naufragio col restabilimento nel pristino stato, e che il Papa gli havesse fatto consegnar Beaupuy, e dato una ragionevole sodisfattione al Rè nell' altre cose, sarebbe ricevuto con gusto maggiore che quello d' una gran battaglia che si fosse vinta contro i Spagnuoli. Ne potrebbe succedere l' accomodamento in congiuntura più gloriosa per noi, ne più accomodata alla riputatione del Papa, perche Sua Santità darebbe sodisfattione al Rè quando si è già veduto che l'armi di Sua Maestà non si rivolgono contro lo stato della Chiesa.

CXXV.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXI, p. 125-141. — Copie du temps.

AL SIGNOR CARDINALE GRIMALDI, ROMA.

Amiens, le 7 juin 1646.

(EXTRAIT.)

Tutte l'imprese hanno le loro difficoltà, e tutti gl' huomini i loro

difetti: quella che noi tentiamo sopra i porti di Toscana[1] non poteva essere ordinata in altro modo di quello che si è fatta; perche essendo questi circondati dà ogni parte dello stato del Gran-Duca, e non potendosi anticipatamente negotiar con Sua Altezza, non si potevano in consequenza prevenire tutte le comodità; onde non è maraviglia che dà principio vi sia stato qualche discordio, accresciuto poi anco dà i mali tempi, e che il cannone non habbia cominciato à giocare, ... e non ci maravigliaressimo ancora, se la piazza tenesse un mese, poiche essendo in mezzo all' acque[2], et essendo noi astretti di attaccarla dà una parte sola, è forza che i nemici habbiano facilità à ben difendersi, maggiormente essendovisi racchiuso dentro Carlo della Gatta[3], soldato di esperienza e di valore. Juin 1646.

Quanto al signor principe Thomasso, è tanto il credito che egli porta con la sua persona, e la sicurezza [che] habbiamo della sua fedeltà, che questo prevale di gran lunga à qualsivoglia altra consideratione. Vi è il signor duca di Brezé, che è vigilantissimo e di esperimentato valore, con molti capi bravi e pratichi, e vi è monsieur d'Argenson[4], che è huomo versato e prudente, e vi si sarà aggiunto il consiglio e l'opera di Vostra Eminenza, ch'io stimo grandemente; onde cessate le pioggie, et aggiustato il commercio con lo stato del Gran-Duca, spero che le cose saranno caminate bene, e che la piazza possi già essere nelle nostre mani. . . . .

Vostra Eminenza stia pur di buona voglia che l'armata andrà sempre crescendo, e non mancheranno denari ne huomini; et oltre i rinforzi che saranno arrivati sin hora, si fà una levata di sette mila soldati, che, quando alla peggio si riducessero à quattro, con quella gente che và concorrendo dà cotesti stati circonvicini, farà una

[1] Il s'agissait de l'attaque contre les *présides de Toscane*. Voyez page 267, note 3.

[2] La ville d'Orbitello, alors assiégée, est située sur un lac, et les assiégeants n'y pouvaient arriver que par une chaussée.

[3] Carlo della Gatta, gouverneur d'Orbitello. La Barde confirme le jugement de Mazarin; il appelle Carlo della Gatta *vir magna rei militaris scientia*.

[4] René de Voyer, seigneur d'Argenson, né en 1596 et mort à Venise en 1651. Voyez la note suivante.

Juin 1646. armata considerabile dà potere intraprendere qualsivoglia gran disegno.

Quanto però à quello di Napoli è necessario di caminare con grande avvertenza e consideratione, perche sarebbe, à mio parere, più opportuno non intraprenderla e mantenere l'opinione e la stima delle nostre armi, che tentandolo senza riuscita perdere il credito e la riputatione, pregiudicare à gl' amici, e guastare il disegno per sempre[1].

[1] L'expédition de Naples, dont Mazarin ne dit qu'un mot dans cette lettre, l'occupait depuis longtemps. Des émissaires, envoyés dans ce royaume, avaient été chargés d'y fomenter les mécontentements qu'excitait la mauvaise administration de l'Espagne. On en trouve la preuve dans la correspondance de Mazarin et dans un mémoire qu'il remit à René de Voyer d'Argenson, nommé en 1646 intendant de justice, police et finances dans l'armée de terre et les armées navales. Ce mémoire était conservé parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Louvre, brûlée en 1871. J'en avais extrait ce mémoire, que j'ai publié dans l'appendice du tome II du *Journal d'Olivier d'Ormesson*, p. 713-715.

René d'Argenson avait été chargé, dans le cas où l'expédition de Naples aurait pu s'exécuter, de négocier un traité avec le prince Thomas de Savoie. J'ai publié également le projet de traité remis à d'Argenson au moment de son départ. (*Appendice du Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. II, p. 710 et suivantes.) On y voit que le prince Thomas devait être nommé roi de Naples, à condition de céder à la France le port de Gaëte et un autre port sur la mer Adriatique, ainsi qu'une principauté ou duché du royaume de Naples. Si le prince Thomas ou ses descendants, devenus rois de Naples, étaient appelés dans la suite à hériter du duché de Savoie et de la principauté de Piémont, ils céderaient à la France le duché de Savoie «et tout ce qui est deçà les monts proche de la France,» c'est-à-dire le comté de Nice.

Cette expédition de Naples était subordonnée au succès de la campagne entreprise contre les présides de Toscane et spécialement à la prise d'Orbitello. On doit à René d'Argenson un journal détaillé de cette expédition. On le trouvera dans le même appendice, p. 720 et suiv. Le siége fut mis par les Français devant Orbitello le 12 mai et poussé d'abord avec vigueur par le prince Thomas et le duc de Brézé, qui avait le commandement de la flotte. Les Espagnols envoyèrent une armée navale au secours d'Orbitello; le duc de Brezé livra bataille, le 14 juin, à la flotte ennemie; il la vainquit, mais il fut tué d'un coup de canon, et, après sa mort, la flotte française retourna en Provence pour réparer, disait-on, les avaries des vaisseaux.

L'armée de terre, en proie aux fièvres que produisent les maremmes de Toscane, poursuivit encore quelque temps le siége. Le 8 juillet 1646, d'Argenson écrivait à Mazarin, en parlant des blessés et des malades : «Ils ont tellement rempli Telamone, où il n'y a presque point d'eau, qu'il est à craindre que tout cela n'y périsse.» Il fallut enfin lever le siége, et les projets sur Naples furent abandonnés.

Juin 1646.

CXXVI.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXI, f°s 171-174. — Copie du temps.

AL CARDINALE SIGNOR GRIMALDI, ROMA.

Liancourt, 15 juin 1646.

(EXTRAIT.)

.... Mi pare di dovere avvertire Vostra Eminenza che le lettere del Rè, le quali se le sono mandate presentarsi con esse bisognando all' armata et intervenire nel consiglio, non solo s'intendono mentre l'esercito sarà intorno à i posti di Toscana, mà quandò anco si facesse l'impresa di Napoli[1]; poiche colà tanto più sarà necessaria l'opera e l'assistenza del Eminenza Vostra, quanto che trattandosi di cose più importante, e dell' interesse medesimo del principe Tomasso, che potrebbe desiderare cose, che senza sua colpa pregiudicassero al buon' esito dell' impresa, è necessario che una persona di autorità e bene informata come Vostra Eminenza, operi rettificar tutto, et incaminarlo alla gloria et avvantaggio maggiore di questa Corona, nel quale si troverà ancor quello del detto principe, che io desidero grandemente servire, e perche potendolo stabilire colà, come gli desidera il Rè, vi trova il suo conto, e perche sono per molti rispetti partialissimo di Sua Altezza.

CXXVII.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXI, f°s 175-184. — Copie du temps.

A L'ARCHEVÊQUE D'AIX[2].

Paris, 27 juin 1646.

(EXTRAIT.)

Quando io era in procinto di segnare la quì congiunta lettera, è

[1] Voyez, dans l'appendice du tome II du *Journal d'Olivier d'Ormesson*, p. 736, note I, une lettre du Roi à René d'Argenson sur les pouvoirs donnés au cardinal Grimaldi.

[2] Michel Mazarin, frère du cardinal Jules Mazarin.

Juillet 1646. arrivato monsieur di San Tropez, che mi hà resa la sua di 21, la quale nell'afflittione, in che era [per] la nuova arrivata, tre giorni sono, della morte del duca di Brezè[1], m'hà consolato, vedendo la prontezza con che Vostra Signoria Santissima si era mossa si rendersi à Tolone, e dare ordine di sopire tutte le difficoltà che potessero ritardare il ritorno dell'armata à cercare l'inimico, et ad assicurare la perfettione dell'impresa incominciata nelle maremme di Siena[2]. Con ragione ella hà creduta nessuna cosa esser più importante che il respedire le galere et i vascelli; e se le sarà riuscito d'eseguirlo in tre giorni come mi accenna, ella havra reso un gran servitio à questa corona.

CXXVIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome VI, f° 743 et suiv. — Copie du temps.

A M. D'AVAUX.

[Fontainebleau,] 20 juillet 1646.

(EXTRAIT.)

.....Je ne suis point surpris des sentimens du comte de Trautmansdorff sur le voyage de Mme de Longueville à Munster. La mauvaise opinion qu'on a de nostre patience, et qu'une longue durée de l'assemblée nous feroit peur, a fait juger que le bruit de ce voyage estoit un artifice et une vaine ostentation de nostre fermeté; mais qu'en effect il ne se feroit point du tout, et les ministres mesmes d'Espagne, qui sont en Flandre, voyant la dicte dame arrivée à Charlemont, doubtent encore de la continuation de son voyage, bien que j'aye advis de Bruxelles, et de fort bon lieu, qu'il y en a là qui asseurent que les François ont changé de naturel; qu'ils n'ont plus l'inquietude dont ils avoient coustume d'estre travaillez, et qu'ils sçavent s'atta-

[1] Le duc de Brezé avait été tué dans un combat naval, devant Orbitello, le 14 juin 1646. (Voyez note, p. 304.)

[2] Le siége d'Orbitello, dirigé par le prince Thomas. Orbitello était située dans le Siennois.

cher à la gloire du maistre et au bien de l'Estat, sans se laisser emporter par leurs passions particulieres. Ce qu'ils voient par la conduite des plenipotentiaires du Roy, qui estoient à Munster, parmy lesquels y ayant un prince de la naissance, du merite et de la fortune de M. de Longueville, il paroissoit par la resolution qu'il avoit prise de faire venir Mme sa femme auprez de lui, qu'il se mettoit en estat de passer plustost sa vie à Munster que de ceder rien, par impatience, des choses qui regardent l'honneur de Sa Majesté et les advantages de sa couronne. Neantmoins, si le comte de Trautmansdorff veut, et avec la creance qu'il a de son maistre et le credit de Peñaranda à suivre une partie de ses sentimens, il peut se delivrer en vingt-quatre heures du scrupule qu'il a formé, sur le voyage de Mme de Longueville, que nous ne voulions pas la paix, veu que, nonobstant les belles apparences que nous avons de faire des progrez en plusieurs endroits, et que nous nous puissions mesme raisonnablement promettre que la ruine entiere des Espagnols se decidera cette campagne en Flandre, si la guerre continue, nous sommes prests à mettre les armes bas à des conditions fort douces, et de sacrifier non-seulement les esperances de l'avenir, mais de ceder encore une partie de ce que nous avons, et quand il n'y auroit autre chose, nous pouvons dire que, par la paix que nous faisons sans y comprendre le Portugal, nous donnons un royaume tout entier au roy d'Espagne, puisqu'il est certain que, quelque bonne opinion que les Portugais ayent de leurs personnes et de leurs forces, s'il n'est diverti d'ailleurs, il n'aura pas beaucoup de peine à les reduire. Juillet 1646

Quant à moi, je vous advoue, comme à un de mes meilleurs amis et à une personne avec laquelle je traite avec plus de confiance, qu'encore que la passion que j'ay pour la paix soit tousjours de mesme force et qu'elle ne souffre point d'augmentation, j'aurois une extreme joye, si les progrez de cette campagne, ainsy que je l'ay mandé il y a trois semaines, venoient à estre arrestez par la conclusion de la paix. Le Turc, l'Angleterre, la religion catholicque et la gloire de donner tant d'advantages, que chacun est si persuadé que la guerre nous apportera, à la consideration de ces choses-là, sont des motifs qui me

Août 1646. chatouillent extremement, et d'autant plus que le service du Roy et le bien-estre de l'Estat s'y rencontrent tout entiers.

Enfin, Monsieur, ce n'est pas une petite habileté que de quitter le jeu quand on gagne, puisqu'on met son gain en seureté, et qu'on peut compter ce qui demeure entre les choses qu'on possede. Au nom de Dieu, travaillez-y de tout vostre pouvoir; toutes choses y sont disposées, et, à vous parler naifvement, dans l'estat où se trouvent les ennemis, ils doivent regarder la paix comme la table de leur naufrage, ou l'ancre sacrée de leur salut. Vous ne devez point doubter que vous ne soyez advoué de toutes les advances que vous ferez, de ma part, à Trautmansdorff, et, si vous jugez à propos que, pour agir plus utilement, je vous escrive une lettre que vous pourrez monstrer, vous n'avez qu'à me le mander.

Je vous recommande Philipsbourg. Nous le recevrons comme une œuvre de superrogation, bien que je n'ose me flatter de l'esperance de l'evenement. Je vois neantmoins l'affaire en si bonnes mains et si bien acheminée, que, quand je me relascherois à le croire, ce ne seroit tousjours que sous de bons fondemens.

Tout le monde conjure contre les armes du Roy, qui sont à Orbitello; mais, comme Dieu les protege, il y a lieu d'esperer qu'il les rendra aussy victorieuses de ce costé-là, comme elles sont partout ailleurs.

CXXIX.

Manuscr. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 373 verso. — Copie du temps.

A M. LE MARÉCHAL DE GRAMONT.

[Fontainebleau,] 3 aoust 1646.

(EXTRAIT.)

Monsieur,

J'ay reçeu la vostre du 24e du passé, qui m'a beaucoup soulagé l'esprit, par la cognoissance qu'elle m'a donnée de beaucoup de choses que je desirois sçavoir, touchant la personne et l'armée de M. le prince

d'Orange. Je vous advoue que je suis tres touché du mauvais estat où je le voy reduit, et que j'eusse souhaitté à une vie illustre, comme est la sienne, une fin semblable[1]. Août 1646.

Vous aurez vu ce que je vous ay escrit sur cela, par la voye de M. le marquis de Rocquelaure, et je ne doute point que vous ne mettiez toute pierre[2] en œuvre, pour faire agir l'armée hollandoise, quand mesme le susdict prince se trouveroit incapable de le pouvoir faire. Je suis de vostre advis que, pourveu que vous le puissiez embarquer à quelque entreprise, M. le prince Guillaume et vous aurez bien le moyen de la continuer.

En tout cas, faites estat que nous trouverons tousjours nostre compte, et, pour dire le vray, plus advantageusement, pourveu que vous teniez tousjours en eschec la plus grande partie des ennemis, comme il arrive à present que Beck a joint Picolomini avec six mille hommes, et que nous avons pris les forts qui estoient sur la Colme[3], et sommes arrivez devant Berg trois jours avant que nous ayons eu nouvelles des ennemis. S'ils continuent à nous donner ainsy du temps, ils courent fortune de faire d'autres pertes aprez celle de Berg, et je [ne] voy point comme quoy ils le puissent empescher, tant qu'ils seront obligez de tenir leurs forces partagées en deux endroits sy esloignez l'un de l'autre, outre que nostre armée se va renforcer, dans peu de jours, de huict à neuf mille hommes effectifs, tant de quatre mille de M. de la Ferté Senneterre, des meilleurs qui soient en France, que de Polonois, Allemans, Anglois et Escossois, qui arrivent tous les jours à Calais.

Il y a apparence que, si M. le duc d'Anguyen eust joint son armée à celle de MM. les Estats, et que M. le prince d'Orange luy eust obey, ainsy que le sieur d'Estrades l'avoit concerté, nous ne serions pas maintenant en peine sy l'on agiroit ou non de ce costé-là; mais, à vous

[1] Le stathouder de Hollande, Henri de Nassau, était affaibli par la maladie; il mourut en 1647. Il eut pour successeur son fils, Guillaume d'Orange, dont Mazarin parle dans la même lettre.

[2] Il y a *pierre* dans la copie; il semble qu'il faudrait *pièce*.

[3] Rivière de la Flandre qui se jette dans le canal de Bergues-Saint-Vinox à Dunkerque.

Août 1646. dire de rechef la verité, je tiens qu'il nous est plus advantageux que vous teniez tousjours en eschec une bonne partie des forces ennemies, que sy, aprez que vous serez attachez à l'attacque d'une place, et que la circonvallation sera achevée, elles nous tomboient toutes sur les bras, comme il arriveroit, sans doute. Je parle en cecy plus pour l'interest du service du Roy que pour celuy de vostre gloire, qui se rencontre bien plus en l'un qu'en l'autre. L'humeur de ces messieurs decidera ce differend.

Je vous conjure de ne rien oublier pour gagner leurs deputez qui sont auprez de M. le prince d'Orange; outre l'eloquence et l'adresse qui vous sont naturelles, vous vous souviendrez aussy que de les bien traitter et faire boire du meilleur, ne sera pas un moyen qui nuise a vostre dessein, et je vous laisse à penser ce que vous ferez pour cela, où il s'agit du service du Roy, puisque vous vous y portez sy franchement par le simple moyen de magnificence.

Je vous supplie encore de faire un compliment de ma part à M. le prince Guillaume et de l'asseurer que j'ay une grande estime pour sa personne, et une grande passion pour les interests de sa maison [1]. Vous luy ferez aussy, s'il vous plaist, des excuses de ce que je ne luy escris point, et luy ferez adroictement comprendre que c'est pour ne donner point de jalousie en l'estat où il est. Vous jugez bien aussy que vous ne devez point espargner vos charmes, pour user des termes dont vous parlez quelquefois aux dames, pour gagner ce jeune prince, et je suis asseuré qu'il ne sçauroit vous eschapper, si vous avez volonté de le prendre. Vous pourrez concerter avec le sieur d'Estrades, qui le connoit parfaitement, le compliment que vous luy ferez.

Vous ne sçauriez vous imaginer les bruits qu'on fait courre icy et les chimeres qu'on y forge. Je ne sçaurois pourtant rien croire de

[1] On voit, par les *Mémoires de Gramont* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 269), que, dans l'état où était le prince d'Orange, on ne pouvait plus traiter sérieusement avec lui; il prit le maréchal de Gramont par la main, «et il lui demanda s'il vouloit danser une courante à l'allemande avec lui. . . . Le maréchal dansa la courante du mieux qu'il put; puis alla trouver le prince son fils, pour lui dire qu'il ne s'attendît plus à rien de solide et de sensé de la part de son père.»

M. le duc d'Anguyen au prejudice de l'affection qu'il a pour l'Estat et pour la Reyne, et de l'amitié qu'il m'a promise. M. le Prince fait tout ce qu'il luy est possible, affin qu'on le croye mescontent[1], et, pour cet effect, il est allé à Vallery[2], ayant affecté de ne passer point par icy, pour y voir leurs Majestez, quoy que son chemin s'y adonnast. Pour moy, je feray tousjours ce que je doy, et il arrivera ce qu'il pourra. Je m'asseure que vous avez assez bonne opinion de moy pour croire que je ne suis point pour m'estonner du bateau[3]. J'espere que tout ira bien: mais, s'il arrive le contraire : *Væ illi per quem scandalum veniet.* — Septembre 1646.

M. le prince Thomas a esté obligé de se retirer de devant Orbitello aprez deux mois et demy de siege. C'est une estrange affaire que de passer un fossé en Italie. Il ne pouvoit faire autre chose que de se retirer avec les forces qu'il avoit, et il n'y avoit point d'apparence qu'avec trois cens chevaux, il eust entrepris d'en combattre deux mille et six mille hommes de pied.... Tout le monde croit que le Pape, aprez avoir donné passage à la cavalerie espagnole, pour achever de faire l'office du Pere commun, n'aura pas chastié ceux de la sienne, qui s'estoient voullu jeter parmy ces passans pour les escorter. Vous faires, s'il vous plaist, part à MM. de la Thuillerie et d'Estrades de ce que je vous escris.

CXXX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 83 verso. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Fontainebleau,] 16 septembre 1646.

Monsieur,

J'ay eu le bien de vous escrire fort amplement par le sieur de Saint-

[1] Voyez ci-dessus, p. 279, et le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 357.

[2] Aujourd'hui département de l'Yonne, à peu de distance de Sens.

[3] On disait proverbialement qu'un homme était *étourdi du bateau*, quand son esprit était troublé par quelque malheur arrivé récemment. (*Dictionnaire de Furetière.*)

Septembre 1646.

Evremont[1], et j'attends maintenant, avec grande impatience, d'apprendre quelle resolution vous aurez prise. Les advis que j'ay receus depuis ma derniere lettre de l'estat des ennemis et de Dunkerque me font non-seulement juger que vous y estes à present attaché, mais concevoir une esperance quasy certaine de l'heureux succez de cette entreprise, et je vous advoue que ma principale inquietude consiste presque à la conservation des places de la Lys.

C'est pourquoy vous agreerez bien que je vous mette en consideration s'il ne seroit point plus à propos que Sa Majesté ordonnant, comme elle faict à M. le vidame d'Amiens[2], d'assembler ce qu'il pourra tirer des garnisons et des milices de Picardie, il les menast touttes sur la Lys, que s'il les conduit dans l'armée, où aussy bien elles se dissiperont assez tost.

Sy les ennemis sont en estat de secourir Dunkerque[3], de quoy je doubte fort, attendu leur foiblesse, dont je reçois tous les jours de nouveaux advis, il est certain qu'ils ne songeront qu'à cela; mais, s'ils ne se sentent pas assez forts, comme il y a grande apparence, ils tourneront leurs pensées à essayer, pour le moins, de s'emparer des postes de la Lys pendant que nous serons occupez ailleurs, et, en ce cas, si les postes sont bien munis, ils pourront resister et leur y faire recevoir l'affront, particulierement si vous les renforcez de quelques troupes; ce que vous aurez peut-estre moyen de faire sans nuire à l'entreprise principale où vous serez engagé.

Je m'advance à vous en dire tant, parce que je considere, outre le service du Roy, que vostre gloire recevra d'autant plus d'accroissement si vous prenez Dunkerque, sans rien perdre ailleurs.

M. de la Moussaye m'ayant parlé pour le magazin d'avoine, dont

[1] Charles Mascarel de Saint-Évremont, né le 1er avril 1614, devint, en 1642, lieutenant des gardes du duc d'Enghien. Il se distingua à la bataille de Nordlingue et au siége de Dunkerque, et fut nommé maréchal de camp en 1652. (*Chronologie militaire de Pinard*, t. VI.) Il mourut à Londres en 1703. Saint-Évremont est surtout connu par ses ouvrages, qui ont été publiés par Des Maizeaux.

[2] Henry-Louis d'Ailly, vidame d'Amiens, mort en 1653.

[3] La ville de Dunkerque fut assiégée par le duc d'Enghien le 19 septembre 1646 et se rendit le 11 octobre de la même année. Sarrasin a écrit l'histoire de ce siége mémorable.

vous avez besoin en cas du siege de Dunkerque, et M. de Champlastreux[1] ayant depesché icy pour le mesme effect, j'ay aussytost fait renvoyer son courrier pour luy dire que l'on fera fournir tout l'argent qui sera necessaire sans toucher aux cinquante mille livres ny aux cent mille que l'on a faict partir depuis; mais je vous supplie que, parmy les autres services que vous rendez à l'Estat, vous vous donniez la peine de la distribution de l'argent; car cela estant, c'est assez dire pour que l'on soit icy en repos que tout soit bien mesnagé.

Septembre 1646.

Estant adverty que des prisonniers espagnols, qui sont du costé où vous estes, donnent des advis continuels à Caracena et à d'autres chefs de tout ce qu'ils croyent advantageux à leur party, j'ay jugé à propos de vous en informer, afin d'y faire bien prendre garde et rompre ce commerce, en les esloignant, ou par quelqu'autre moyen que vous adviserez.

Alvelda[2], que l'on m'a dit estre à Calais, pour l'eschange des prisonniers de Mardick, est un homme assez adroit, qui ne manquera pas de trouver des voyes pour advertir les ennemis de ce qu'il croira leur pouvoir estre utile; et, comme ils n'ont aucun prisonnier à nous rendre pour l'eschange de ceux que nous avons faicts à Mardick, puisque tous ceux qu'ils ont nous doivent estre remis, en vertu d'un traitté de l'eschange general, je crois qu'il y a lieu de le pouvoir renvoyer sans qu'il ayt sujet de se plaindre avec raison; outre que, quand mesme il n'y auroit autre traitté que celuy qui a esté fait à Mardick, il ne nous obligeroit pas à faire l'eschange presentement, puisqu'il porte bien qu'on le fera, mais non pas quand; ce qui nous donneroit lieu de leur dire que nous avons bien envie d'executer ce que nous avons promis, mais dans cet hyver.

J'ay esté encore adverti qu'un ayde de camp bourguignon, qui estoit prisonnier à Boulogne, s'est eschappé et a porté beaucoup d'advis à Caracena; c'est tout ce que j'ay à vous escrire presentement.

[1] Fils du premier président Mathieu Molé. (Voyez t. I, p. 916-917 des *Lettres de Mazarin.*)

[2] Tel est le nom donné par la copie. Il faudrait lire probablement Alméida ou Avellaneda.

Septembre 1646.

CXXXI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 85 verso. — Copie du temps.

ADDITION A LA SUSDITE LETTRE.

[Paris,] 17 septembre 1646.

Comme j'estois sur le point de donner à ce courrier la lettre cy-jointe, j'ay receu divers advis de Bruxelles et d'autres endroicts de Flandres, qui m'ont obligé à le retarder pour vous en donner part: je vous supplie d'en faire cas et d'en profiter, parce qu'ils viennent de tres-bon lieu.

Premierement, on me mande que Caracena avoit creu d'abord qu'aprez la prise de Furnes[1] vous vous en iriez tout droit à Dunkerque, et qu'il en avoit escrit au marquis de Castel-Rodrigo comme d'une place perdue, par ce qu'elle n'est pas fortiffiée; en quoy il chargeoit extremement le marquis de Leyde, et par ce aussy qu'elle manquoit de vivres, et qu'elle avoit tres peu de munitions de guerre, et qu'il y avoit une grande consternation dans les habitans et les soldats; Que n'y ayant pas lieu d'en esperer un meilleur succez que de Mardick, il n'avoit pas jugé à propos d'y jetter dedans les troupes qu'il avoit, pour ne les perdre sans aucune apparence de pouvoir sauver la place.

Il luy mandoit, en outre, qu'il n'avoit que quatre à cinq mille hommes cavallerie et infanterie; que Nieuport manquoit de tout, et particulierement de munitions de guerre; Que voyant que l'on fortifioit Furnes, il avoit crainte que, si vous eussiez peu estre adverty du mauvais estat de Dixmude, vous n'y eussiez envoyé une partie de vostre armée, où elle n'auroit pas trouvé grande resistance, et qu'elle eust esté forcée, peu de jours aprez, à se rendre.

Enfin, il pressoit Castel-Rodrigo et escrivoit à tous ses amis, afin

[1] La ville de Furnes s'était rendue aux Français le 7 septembre.

que, sans aucun delay, on luy envoyast de l'argent, des munitions de guerre et quelque renfort de troupes, s'il estoit possible d'en retirer quelques unes du costé de Hollande. Septembre 1646.

On m'asseure aussy que les ennemys ont receu grand desplaisir de vous voir appliquer à la fortiffication de Furnes, parce que, comme ils ne doubtent pas que vous n'alliez à Dunkerque, ils esperoient que, ne pouvant secourir la place, ils auroient, pour le moins, pu reprendre le poste de Furnes. On ajouste que Caracena, ne se tenant pas en seureté à Nieuport, faisoit estat de s'advancer vers Bruges. . . . .

L'on avoit faict beaucoup de consultations à Bruxelles sans voir jour de secourir la place, puisque on ne pouvoit pas mettre une armée ensemble capable de donner bataille, qui est le seul moyen propre pour secourir ladicte place, au cas neantmoins qu'ils la gagnassent, et de mettre leurs affaires en bon estat; car, pour celuy d'introduire des gens dans ladicte place, ils sont resolus de ne le pas faire. Aussy d'aller attacquer nostre armée avec huict à neuf mille hommes, qui est tout ce qu'ils pourroient assembler, en faisant des efforts pour cela, ils disent que ce seroit perdre, *de conocido, el exército y todo el pais*[1]; voilà les propres mots.

Ce que l'on avoit ordonné au marquis de Caracena de tenter, c'estoit de jetter, s'il estoit possible, des munitions de guerre dans la place.

[On disoit] que la maladie s'estoit mise dans leur armée, qui est opposée à celle de Hollande, et ils n'estoient aucunement disposez à en retirer la plus grande partie pour l'envoyer du costé de la mer, par ce qu'ils ne doubtoient point que les Hollandois ne profitassent alors d'une si belle conjoncture, et qu'ils ne vinssent, par ce moyen, à perdre des deux costez.

On me mande aussi que l'advis de Piccolomini estoit, puisqu'il estoit impossible de songer à nous donner un combat, de profiter du temps que nous serions du costé de la mer, en donnant ordre à Caracena de

[1] Perdre, en connaissance de cause, l'armée et tout le pays.

Septembre 1646.

tascher avec son corps, quoyque petit, de prendre les postes que nous avons sur la Lys. Sur quoy, je vous prie, Monsieur, de considerer ce à quoy j'avois pensé, et que vous verrez dans la lettre cy-joincte, croyant qu'il ne sera pas impossible de sauver lesdicts postes, si, quand vous verrez que les ennemis ne seront pas en estat de vous venir combattre, vous y laissez plus de troupes que vous n'auriez fait, apprehendant d'estre attacqué dans vostre circonvallation, ou bien d'y envoyer, comme je me suis donné l'honneur de vous escrire desjà, les Polonois et ce que M. le vidame pourroit assembler de soldats des garnisons des places frontieres.

Vous croirez aisement que je ne pouvois avoir une plus grande joye que de recevoir de semblables advis, qui font assez bien connoistre le mauvais estat des ennemis, et l'esperance que nous devons concevoir d'en profiter avec beaucoup d'advantage aux armes du Roy, et beaucoup de gloire pour vous qui les commandez; mais j'ay en doute de vous mander deux choses qu'on m'escrit pour tres-asseurées, parce que les nouvelles sont si bonnes, que je n'ose quasy les croire. La premiere, que les ennemis, compris ce qu'ils ont à Menene [Menin] et à Ypres, n'ont pas en tout douze mille hommes de pied; et la seconde, que le duc de Lorraine a dit positivement qu'aprez la prise de Furnes Dunkerque estoit reduit en un estat qu'il n'avoit rien de fort que le nom, et que vous prendriez ladicte place en quatre jours, et qu'il en respondoit de sa vie. Cela est tres-certain qu'il l'a dict, et il me donne sujet de croire qu'il y a quelque grand manquement que nous ne sçavons pas, estant encore adverty que des principaux ont la mesme creance. Dieu veuille que vous reconnoissiez cette verité par les effects.

J'avois aussy oublié à vous dire que l'estonnement des ennemis est à un tel point, qu'ils songent, dez à present, à fortifier Blanquenberg, qu'ils croyent un poste tres-important, et que, s'ils n'y donnoient ordre de bonne heure, et que nous eussions moyen de nous en emparer, nous pourrions faire courir grand risque à Bruges. Je vous supplie de nouveau de faire grand cas de ces advis, parce que je les reçois de personnes que j'ay esprouvées fort veritables jusqu'à cette heure.

J'acheveray cette lettre en vous disant, Monsieur, que quoy qu'il n'y ayt pas la moindre apparence d'apprehender que l'armée hollandoise se doive sytost retirer de la campagne, qu'il n'y a neantmoins rien de si important pour mettre l'affaire de Dunkerque en seureté, que de profiter de tous les momens, puisque rien ne peut donner lieu aux ennemis de songer à hazarder un combat que la retraite de ladicte armée, laquelle leur donneroit moyen d'assembler touttes leurs forces, et d'essayer de remedier au mauvais estat de leurs affaires, en esprouvant leur fortune contre la nostre. Septembre 1646.

Aprez avoir escrit tout ce que dessus, j'ay veu d'autres advis de Flandres qui, non seulement me confirment dans les precedens, mais parlent encore plus positivement de la foiblesse et de l'abattement des ennemis, qui est à tel point, qu'à Bruxelles ils croyent fermement deux choses : l'une, que Gand ou Bruges sont perdues, si, aprez la prise de Dunkerque, l'armée hollandoise se joignoit avec la vostre ; et l'autre qu'encore que cette jonction ne se fasse pas, ils ne laisseront pas de perdre de nostre costé tout ce que vous voudrez attacquer, pourveu seulement que les Hollandois tiennent la campagne, l'armée contre la France estant reduicte au reste de troupes qu'a à present le marquis de Caracena. Cela m'a fait juger qu'il seroit bon que vous depeschassiez à M. le mareschal de Gramont en diligence, luy donnant les advis que vous estimerez à propos, afin que, conjoinctement avec l'Estrades, il agisse prez de M. le prince d'Orange et des deputez de MM. les Estats, pour les obliger à ne pas laisser eschapper une si belle conjoncture qui ne se retrouvera pas.

CXXXII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 89 recto. — Copie du temps.

A M. LE DUC D'ENGHIEN.

[Fontainebleau,] 26 septembre 1646.

Monsieur,

J'attendois quelque occasion de vous envoyer la lettre cy-joincte ;

Septembre 1646.

mais, ayant receu de nouveaux avis de Flandres, j'ai voulu vous depescher ce courrier pour vous dire que l'on me mande de Bruxelles, du 22e, que les Espagnols, ayant veu que l'armée de Hollande, aprez s'estre embarquée, s'estoit arrestée vers Berg-op-Zoom, qui est un lieu qui leur donne bien moins de jalousie que celuy où elle estoit auparavant, disoient hautement que, si MM. les Estats avoient envoyé ordre à M. le prince d'Orange de marcher, c'estoit pour ne pouvoir se deffendre des continuelles instances que nous en faisons; mais qu'ils estoient asseurez que ledict sieur Prince ne s'attacheroit à aucune entreprise, et que, pour monstrer qu'ils ne craignoient rien des Hollandois, ils estoient resolus de destacher deux mille cinq cens hommes de pied et cinq cens chevaux de troupes qu'ils avoient contre eux, et, de plus, cinq cens hommes de pied des garnisons de Menene [Menin] et de la Bassée, et d'en former un corps pour l'envoyer renforcer l'armée de Caracena, avec quoy ils le croyoient en estat de pouvoir faire quelque tentative pour le secours de Dunkerque, ou du moins de tenter quelque diversion qui reparast un peu la honte de voir prendre cette place en sa presence, sans quoy ils jugent que les peuples prendroient une trop mauvaise impression de leur resolution et de leurs forces, qui pourroit mesme avoir d'autres suites tres-prejudiciables, s'ilz voyoient perdre une place de cette consideration, sans se mettre au moindre devoir de la sauver ou d'en prendre ailleurs quelque revanche. On mande mesme que Beck et Piccolomini pourroient conduire ce corps en personne, pendant que M. de Lorraine demeureroit, avec environ quatre mille hommes, contre M. le prince d'Orange. J'ay creu vous devoir donner cet advis en toutte diligence, afin que, s'il estoit vray, vous ne soyez pas surpris, et sçachiez ponctuellement le nombre des trouppes qu'ils envoyeroient contre vous, que vous pouvez estre asseuré, sur ma parole, qui n'excedera pas ce que je vous marque cy-dessus; mais je ne doubte point que, si cette resolution de destacher ces troupes de l'autre costé pour les faire venir deça, n'est executée avant que M. le prince d'Orange soit engagé à quelque dessein, ils ne la changent aussytost qu'ils l'y ver-

ront attaché, puisqu'il agira en un endroict qui leur sera extremement sensible, estant entre Anvers et Bruxelles. Il se pourroit faire seulement qu'ayant desjà separé lesdictes trouppes, elles se trouvassent si avant dans leur marche, qu'ils la leur fissent continuer, pour donner moyen à Caracena de faire promptement sa tentative.

Septembre 1646.

J'oubliois de vous dire qu'on me marque qu'ils les devoient faire passer de deça en grand secret, en sorte qu'ils fussent joints audict Caracena avant que vous le sçussiez, affin que, si vous preniez resolution de destacher quelque corps pour l'envoyer combattre sur le fondement du peu de trouppes qu'il a presentement, on le trouvast renforcé sans le sçavoir, et en estat de remporter advantage sur ceux qui seroient allez pour l'attacquer.

On me mande aussy que l'ambassadeur d'Espagne, qui estoit à Londres, avoit un peu encouragé les esprits à Bruxelles, par une lettre qu'il y avoit escritte, que, si le marquis de Leyde pouvoit tenir quinze jours, il ne desesperoit pas de porter les Anglois à quelque resolution favorable pour eux; neantmoins, les derniers advis que je reçois de Londres sont que ledict ambassadeur n'oublioit rien, à la verité, pour y disposer le Parlement, mais qu'il n'y voyoit aucun jour; il paroissoit seulement en ces messieurs-là une grande affliction de cette perte.

Quelque diligence que Castel-Rodrigo ayt faite pour obliger le duc de Lorraine à aller tenter le secours de Dunkerque, ayant mesme employé Mme la Chevreuse et tous ceux qu'il a creu avoir pouvoir sur son esprit à le luy persuader, il n'y a jamais voulu consentir, et a tousjours dict qu'il reconnoissoit fort bien que, comme il n'y avoit rien à faire de bon, on vouloit en faire tomber la honte sur luy ou sur le duc d'Amalfi, qui sont estrangers, et en garantir le marquis de Caracena, qui est le bien aymé.

M. le mareschal de Gramont m'escrit qu'il ne faut plus qu'il songe à repasser par le canal de Bruges, et qu'il ne luy reste plus de voye que la voye de la mer ou celle de Maestrich. Je luy mande que cela doit dependre du besoin que vous aurez de cavalerie; car, en ce cas-là, il faudroit qu'il passast par mer, quoy qu'il en peut couster. Il est vray que je luy represente, en mesme temps, que je ne vois pas comme

Septembre 1646.

quoy MM. les Estats, aprez les avoir assistez toute la campagne d'un corps considerable, se peuvent deffendre avec bienseance de nous fournir au moins les vaisseaux pour son retour, ne pretendant rien d'eux pour les autres frais de leur nourriture.

CXXXIII.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXII, f[os] 172-176. — Copie du temps.

A M. LE PRINCE.

[Fontainebleau,] 28 septembre 1646.

Monsieur,

Je n'ay pas eu le bien d'escrire à Vostre Altesse tant que je ne l'ay pas creue en lieu fixe; mais à present que je la tiens arrestée dans son gouvernement[1], je ne veux pas differer davantage à luy reiterer les offres de mon tres-humble service et à luy faire part des bonnes nouvelles que nous avons receues ces jours-cy de divers lieux par ce gentilhomme que je luy depesche exprez.

Je commenceray en me resjouissant avec Vostre Altesse de la santé de M. le duc d'Anguien, qui, l'ayant remis en estat d'agir, luy a donné lieu de s'emparer du poste de Furnes et facilité beaucoup, par ce moyen, l'entreprise de Dunkerque où il est à present attaché. Outre l'advantage que cette prise apportera à l'Estat et la gloire des armes du Roy, Vostre Altesse ne doubtera pas, je m'asseure, que, m'interessant comme je fais en celle de mondict sieur le Duc, je n'aye contribué, en ce rencontre, tout ce qui a pu deppendre de moy dans les provisions d'argent et de munitions de guerre, et le renfort de trouppes qui pourroient estre necessaires pour un semblable dessein.

De plus, j'ay faict une vive recharge au sieur Brasset à la Haye et à M. le mareschal de Gramont et au sieur d'Estrades, affin qu'ils fissent tous leurs efforts pour obliger l'armée des Hollandois à agir pour

[1] Le prince de Condé était gouverneur de Bourgogne.

divertir de leur costé partie des forces ennemies, et nous avons appris l'effect de leurs solicitations par le sieur Boyer, que M. le mareschal de Gramont a depesché icy, pour nous donner advis qu'elles ont enfin produit un ordre precis à M. le prince d'Orange de ne passer pas le reste de la campagne sans entreprendre quelque chose contre les ennemis; ensuitte de quoy toutte l'armée s'estoit embarquée pour aller dans le Brabant et assieger Liere[1], et M. le prince d'Orange en a escrit à M. le duc [d'Enghien] et à moy dans les mesmes termes, se remettant pourtant, pour la place, à ce qu'escriroit M. le mareschal de Gramont, et tous les advis de Flandres portent que l'espouvante et la consternation sont extraordinaires dans le pays, et que l'on y pestoit publiquement contre les Espagnols, qui ont amusé le monde de leur treve conclue avec MM. les Estats. Cependant on voit aujourd'huy leur armée en disposition d'agir dans une conjoncture où touttes les forces de la Flandre qui sont en campagne ne font pas douze mille hommes, cavallerie et infanterie, et la flotte desdicts sieurs Estats boucher le port de Dunkerque avec vingt-deux grands vaisseaux. Ce qui me donne peine est que le mesme chemin qu'a pris l'armée de M. le prince d'Orange pour aller dans le Brabant est aussy celuy de sa retraitte dans les quartiers, et qu'il doit voir, en passant à Berg, madame sa femme, laquelle estant entierement gagnée par les Espagnols pourroit bien le destourner d'entreprendre quelque chose, et eluder l'effect de la bonne intention de MM. les Estats. Septembre 1646.

M. le mareschal de Turenne a depesché icy pour nous donner advis qu'il avoit emporté en six jours Schorendorff[2], qui, après Hailbron, est la place de plus grande consequence du Würtemberg et de la Souabe, nous donnant la communication du Danube avec le Rhin, et estant presque aussi forte que Philipsbourg; nous y avons perdu environ deux cens hommes, et entre autres le pauvre Danisy[3], qui commandoit mon

[1] Petite ville de Brabant, située à peu de distance de Malines.

[2] Ou Schorndorf sur la Rems, affluent du Necker.

[3] Probablement le frère de Louis Gausselin Danisy, qui devint mestre de camp ou colonel le 20 décembre 1647, et maréchal de camp le 11 juin 1651.

Septembre 1646.

regiment, dont le frere est venu apporter cette nouvelle. Il nous mande, de plus, que l'armée suedoise devoit arriver le 9e du courant à Nordlingen, et que luy s'en alloit à Lavingen[1] pour tascher d'avoir ce passage sur le Danube, les ennemis marchant cependant par le haut du Mein pour gagner Nuremberg, et on ne met pas en doute la prise de Donavert et de Rain[2], qui est sur le Lech.

M. le comte de Harcourt escrit qu'avec les trois mille hommes que les Catalans luy avoient donnez, et le renfort des quatre mille qu'on luy a envoyez de France, il se tenoit si fort dans ses retranchemens, qu'il se mocquoit de tous les efforts que le roy d'Espagne publioit de vouloir faire pour le secours de Lerida, et qu'il avoit advis du dedans de la place qu'il n'y avoit de vivres au plus que pour le mois prochain. Ce n'est pas que je ne sois adverty de bon lieu que ledict roy estoit resolu de tenter ce secours dans ce mois-cy, et qu'il croyoit avoir assez de forces pour en venir à bout; mais M. le comte d'Harcourt a eu tant de tems de se preparer à se bien defendre, que nous avons grand subject de croire, aussy bien que luy, qu'ils recevront l'affront.

Nostre armée navale s'est remise à la voile le 19e du courant, et la santé de M. le prince Thomas ne luy ayant pas permis d'y retourner, elle sera commandée par MM. les mareschaux de la Meilleraye et du Plessis-Praslin, conjoinctement en mer et en terre, si on desbarque; elle ne pourra pas combattre la [flotte] ennemie, parce que nous avons advis qu'elle s'estoit retirée en Espagne. On avoit eu quelque pensée pour Final; mais on s'en est desisté sur ce que l'on a appris que les Espagnols, prevoyant ce dessein, y avoient jetté le marquis Serra avec quinze cens hommes, de sorte qu'on s'est remis entierement auxdicts sieurs mareschaux de faire sur les lieux ce qu'ils jugeroient plus à propos, suivant les conjonctures et l'estat des ennemis, et il y a apparence qu'ils attacqueront quelqu'un des postes de Toscane, comme Porto-Longone ou autre, sur quoy nous attendons avec impatience de sçavoir

[1] Lavingen, ou Lavinguen, était situé dans le duché de Neubourg, sur le Danube.

[2] Donavert, ou Donauwerth, se trouve à l'embouchure du Lech dans le Danube. Rain est au sud de Donauwerth, sur le même affluent du Danube.

leur resolution, dont Vostre Altesse ne manquera pas d'estre aussytost informée. Octobre 1646.

Tous ces progrez, et les apparences qu'il y a de tous costez d'en faire tousjours de plus considerables, ont donné à penser aux ennemis, et les imperiaux ont commencé à se vouloir garantir de l'orage en nous accordant touttes les conditions que nous avions desirées d'eux, dont le sieur d'Erbigny[1], neveu de M. d'Avaux, est venu apporter la nouvelle à Leurs Majestez, et que MM. les plenipotentiaires s'en alloient tous trois à Osnabruck, pour porter les Suedois à faciliter de leur costé l'adjustement de leur satisfaction, laquelle, une fois arrestée, la paix dans l'Empire est asseurée, et j'oserois bien dire la generale, puisqu'il n'est pas à croire que les Espagnols demeurent seuls jamais à soustenir le faix de la guerre contre nous.

CXXXIV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 381 recto. — Copie du temps.

A M. LE MARÉCHAL DE GRAMONT.

[Fontainebleau,] 4 octobre 1646.

(EXTRAIT.)

Après avoir rappelé le projet du prince d'Orange d'assiéger Lière, comme on l'a vu p. 321, Mazarin ajoute :

Je voyois que la marche que devoit faire l'armée pour se rendre vers ceste place estoit le mesme chemin de ses quartiers d'hyver, et ai sy fort craint que Mme la princesse d'Orange[2] n'abouchast son mary, et ne trouvast moyen de faire eluder les bonnes intentions de l'Estat, que, dez le mesme jour, j'en escrivis mon apprehension à M. le duc [d'Enghien].

[1] Henri-Lambert d'Erbigny, ou d'Herbigny, fut reçu maître des requêtes en 1660. Il était fils de François d'Herbigny et de Jeanne de Mesmes, sœur de Claude de Mesmes, comte d'Avaux.

[2] Émilie de Solms, voy. p. 31, note.

Octobre. 1646. La suite a fait voir que nous ne nous sommes pas trompez, et, à la verité, il est insupportable de voir que ladicte princesse sacrifie, comme elle faict, la gloire et la reputation de son mary[1], aussy bien que l'advantage de la cause commune, pour son caprice et son interest particulier, l'empeschant d'agir dans une conjoncture qu'il avoit moyen de faire des progrez avec d'autant plus de facilité, que les ennemis venoient de detacher, du corps qu'ils ont de vostre costé, Piccolomini et Beck, avec quatre mille hommes, de sorte qu'il est vray de dire que M. le prince d'Orange, party avec dessein d'assieger une place au secours de laquelle huict mille hommes pouvoient venir, s'est arresté sans rien faire, dez que ces huict mille hommes ont esté reduits à la moitié.

J'ay veu, dans vostre lettre, le joly accueil que ladicte princesse vous a faict. Je ne puis assez estimer et louer la prudence et la moderation avec laquelle vous l'avez receu, et, à la verité, il estoit bien juste que la consideration de M. le prince d'Orange et de M. le prince Guillaume, son fils, qui vivent si bien avec vous, prevalussent aux actions et aux incartades sy ridicules d'une femme. Cependant je ne puis assez m'estonner des belles raisons que ladicte princesse a alleguées pour justifier son procedé en nostre endroit. Je n'avois pas, jusqu'icy, ouy dire que les caresses que nous font nos ennemis nous deussent faire manquer à nostre devoir, et à ceux qui ont autant contribué à nostre grandeur que la France a faict à celle de la maison de M. le prince d'Orange. Il n'y a personne à qui ils soient plus liberaux de ces caresses qu'à moy, [au point] que mesme, depuis peu de jours, ils ont voulu me faire seul arbitre de la paix generalle; mais j'ay eu un peu plus de tenue et de fermeté qu'elle, et peut-estre aussy qu'elle ne sera pas longtems sans se repentir de sa judicieuse conduite. Cependant celle que vous tenez, pour ne pas faire cas de toutes ses excuses, est fort bonne et digne de ce que vous estes.

On m'asseure tousjours que l'intention de MM. les Estats est telle que nous pouvons desirer; peut-estre que l'arrivée de Milet[2] avec les

[1] Comparez les *Mémoires du maréchal de Gramont*, p. 271 (édit. citée). — [2] Voyez t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 640.

depesches qu'il a portées, le siege de Dunkerque que M. le prince d'Orange ne croyoit pas [possible], la foiblesse des ennemis que vous aurez sceue par le detachement qu'ils ont faict de la moitié de leurs trouppes, et les plaintes que le sieur de Brasset aura faictes à la Haye, vous donneront lieu de remettre ce que l'abouchement de ladicte princesse avec son mary a gasté. Je vous prie de ne vous point lasser d'y travailler jusqu'au bout, et de vous souvenir tousjours de ce qui se passa à Hulst la campagne derniere [1]. Octobre 1646.

J'ay fait passer le sieur Boyer par l'armée de M. le duc [d'Enghien], affin qu'il vous porte de ses nouvelles et ce qu'il aura eu à vous mander.

Dez que M. le Duc me fera sçavoir la resolution precise qu'il aura prise pour la voye de vostre retour, laquelle j'attens d'heure à autre, je ne manqueray pas de pourvoir, en tout ce qui pourra dependre de nos forces, à la seureté de vostre passage, s'il n'est par terre; mais, comme je le vous ay mandé cy-devant, je ne m'y trouve pas peu embarrassé, à cause de l'esloignement de nos troupes des quartiers où nous en aurons besoin pour aller à vostre rencontre, si vous venez par mer et que l'on ayt affaire d'argent. Pour cela, vous pourrez vous adresser au sieur Brasset, qui aura assez de credit dans le pays pour trouver quelque somme, et je le feray aussitost rembourser d'icy.

Vous pouvez estre asseuré qu'il n'y a personne qui compatisse plus que je fais à toutes les peines et aux chagrins que vous avez de delà; mais vous devez avoir au moins cette consolation que, quand mesme l'armée de MM. les Estats se retireroit sans rien faire, on connoist fort bien icy qu'en vostre particulier vous aurez merité autant que si vous aviez pris dix places.

Je vous diray, en confidence, que l'on me mande de Bruxelles que Castel-Rodrigo est asseuré positivement, par Mme la princesse d'Orange, que son mari n'entreprendra rien. J'aurois peine à croire une action si noire, n'estoit que je considere qu'il seroit impossible que l'armée

[1] Voyez ci-dessus, p. 257, où la prise d'Hulst est mentionnée.

Octobre 1646.

de MM. les Estats estant si puissante et dans un endroict si jaloux, les ennemis songeassent à destacher tout à coup la moictié de leurs forces pour les envoyer de ce costé-cy, s'ils n'avoient quelque certitude qu'on ne les attacquera point delà. C'est le mylord Gorin, qui a esté ambassadeur d'Angleterre icy, qui a faict les allées et venues, et qui est l'entremetteur de cette belle negociation entre Castel-Rodrigo et ladicte princesse.

CXXXV.

Archives des Affaires étrangères (France), t. XXII, p. 179-181. — Copie du temps.

A M. LE PRINCE.

[Fontainebleau,] 4 octobre 1646.

(EXTRAIT.)

Le Pape s'est enfin porté à donner satisfaction au Roy en l'affaire de MM. les Barberins[1], qu'il a remis en tous leurs biens, charges, dignitez et benefices, comme ils estoient avant leur depart de Rome, sans autre condition que d'aller à Avignon, et rendre ce respect à Sa Sainteté. Un chacun escrit d'Italie que le retour de son armée[2] navale en ces mers-là n'a pas nui à porter Sa Sainteté à prendre cette resolution. Pour moy, je l'attribue à la connoissance qu'il a eue de la justice de la chose et à l'envie de contenter le Roy. Il est à croire aussy qu'ayant faict ce premier pas il n'en voudra pas perdre le merite, et se resoudra à donner toute satisfaction sur les autres points que la France pretend de luy, et on faict estat icy d'y depescher au plus tost un ambassadeur[3], ainsy qu'il fut resolu au conseil où Vostre Altesse assista.

[1] L'apparition d'une nouvelle flotte sur les côtes d'Italie frappa la cour de Rome d'étonnement et de terreur, et ce fut alors qu'Innocent X se décida à donner satisfaction à la France, au moins en ce qui concernait les Barberins.

[2] Il y a bien *son armée* dans la copie. Il s'agit évidemment de l'armée du roi de France.

[3] Fontenay-Mareuil fut, en effet, envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur dans les premiers mois de l'année 1647, comme on le verra dans la suite de la correspondance de Mazarin.

Nostre armée navale partit d'Oneille[1] le 23e du passé, aprez y avoir embarqué le mareschal du Plessis-Praslin, avec quatre mille hommes effectifs, sans les officiers. Octobre 1646.

Les dernieres nouvelles que nous avons de Flandres sont que M. le duc [d'Enghien] pressoit vigoureusement Dunkerque, et que les ennemis avoient detaché Beck et Picolomini, avec quatre mille hommes du corps qu'ils opposent aux Hollandois, pour les faire joindre à Caracena prez de Nieuport, et voir s'il y auroit lieu de tenter le secours de la place; mais eux-mesmes, dans le mesme tems qu'ils en faisoient le dessein, desesperoient d'y avoir bonne yssue, et, à la verité, M. le Duc a mis son camp en si bon estat, que, s'ils se resolvoient à l'attaquer, cela ne serviroit qu'à relever davantage la gloire des armes du Roy et la sienne par l'affront qu'il leur y feroit recevoir.

M. l'ambassadeur extraordinaire de Suede[2] part aujourd'huy d'icy tres-content des honneurs et des traittemens qu'on luy a faicts. Je me suis estudié particulierement à luy imprimer dans l'esprit les raisons publicques et particulieres de la personne de la reyne de Suede, qui devoient obliger Sa Majesté à faire la paix sans deslay et à faciliter les points de la satisfaction qu'elle pretend. Il m'a paru en estre tres-persuadé, et m'a mesme dict, en grande confiance, que c'estoit le sentiment et l'intention de la Reyne, sa maistresse, et que ses ministres feroient les derniers efforts pour avoir la satisfaction qu'ils demandoient, mais qu'à la fin, s'ils y trouvoient trop d'obstacles, ils apporteroient les facilitez qu'on peut desirer d'eux pour un prompt accommodement.

La reyne de Pologne[3] a escrit à la Reyne que le Roy, son mary, desiroit l'ordre du Saint-Esprit, et que luy-mesme en escriroit icy. C'est une grande declaration et une chose qui aura de l'esclat dans toutte la Chrestienté; on attend des lettres dudict Roy, pour resoudre

[1] Le port d'Oneille était situé sur la côte de Gênes, mais dépendait du duc de Savoie.

[2] Le comte Magnus-Gabriel de la Gardie, que la reine Christine avait envoyé à la cour de France pour la remercier des services qu'elle avait rendus à la Suède en la réconciliant avec le Danemark.

[3] Marie de Gonzague-Nevers, v. p. 260.

Octobre 1646. aprez la chose dans les formes; et, si Vostre Altesse ne fait estat de revenir dans peu de jours, je la supplie de me mander là-dessus ses sentimens.

Les Espagnols m'ont faict faire diverses propositions semblables à celles de l'année derniere, d'envoyer icy pour traitter et conclure la paix, me flattant de l'honneur de m'en faire l'arbitre. J'ay faict la mesme response qu'alors pour les raisons que Vostre Altesse jugera assez; car, outre que tous respects veulent que l'on persiste à ne rien traitter que dans l'assemblée generale, je ne puis pas m'imaginer que l'affection qu'ils me tesmoignent, pendant que je ne m'applicque qu'à leur faire du mal, pour satisfaire à ce que je dois envers le Roy, parte d'autres principes que de celuy de nuire à l'Estat.

CXXXVI.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

AU PRÉSIDENT DE BELLIÈVRE.

Paris, 13 octobre 1646.

(EXTRAIT.)

Après avoir entretenu le président de Bellièvre des affaires d'Angleterre, Mazarin continue ainsi :

J'acheveray cette lettre en me resjouissant avec vous de la prise de Dunquerque et de ce que l'armée de M. le duc d'Anguien est en estat de faire encore d'autres progrez; de ce que Lerida est aux abois, à ce que nous a mandé le comte d'Harcourt; de ce que nostre armée navale a debarqué les troupes à l'isle d'Elbe, où MM. les mareschaux de la Meilleraye et du Plessis-Praslin ont formé le siege de Porto-Longone [1], place tres-importante; de ce que le Pape, ayant à la fin reconnu qu'il ne pouvoit pas esperer un grand appuy des Espagnols,

[1] Port situé sur la côte sud de l'île d'Elbe.

dans la foiblesse où ils sont reduicts, quand mesme, pour les favoriser, il continueroit à nous maltraiter, a commencé à nous donner satisfaction, ayant remis la maison Barberine dans ses biens, charges et benefices; de ce que les princes d'Italie, qu'on croyoit les plus affectionnez à l'Espagne, font assez paroistre l'envie qu'ils ont de s'attacher au party de France; et enfin de ce que la negociation de la paix dans l'Empire et celle avec les Espagnols sont avancées à un tel point, que j'ay grande raison de croire qu'elles pourront estre signées avant que l'année finisse. Vous profiterez, s'il vous plaist, de cet advis, à l'advantage du Roy de la Grande-Bretagne, ainsy que vous le jugerez plus à propos. Octobre 1646.

CXXXVII.

Archives des Affaires étrangères (France), t. XXII, f[os] 186-188. — Copie du temps.

A M. LE PRINCE.

[Paris,] 20 octobre 1646.

Monsieur,

Nous avons eu de l'inquietude qu'il ne fust survenu quelque accident entre la capitulation de Dunkerque et la reddition de la place. M. le marquis de Fors [1], qui devoit en apporter les nouvelles, n'estant arrivé icy que dimanche au soir bien tard, quoyque les armes du Roy y deussent entrer le jeudy au point du jour. J'ay voulu attendre ce dernier advis avant que me resjouir avec Vostre Altesse de cette importante conqueste, et luy tesmoigner qu'outre l'utilité et l'advantage pour cette couronne et le grand esclat que fera cette acquisition hors du royaume, j'en ay encore un ravissement particulier pour l'accroissement de la gloire de M. le duc (d'Enghien). Je m'asseure qu'il aura encore reconneu, en cette occasion, par les assistances qu'on a tasché de luy donner d'icy pour venir à bout de cette entreprise, la veritable passion que j'ay pour tout ce qui regarde son service et son contentement.

[1] Louis Poussart du Vigean, marquis de Fors, fut nommé maréchal de camp le 20 février 1649.

Octobre 1646.

Cette nouvelle est de tel poids, qu'elle pourroit bien aller seule; neantmoins je ne laisseray pas de toucher un mot à Vostre Altesse de ce qui se passe aux autres endroits.

M. le comte d'Harcourt continue tousjours à asseurer qu'il aura bientost raison de Lerida, malgré tous les efforts des ennemis, et, en effect, aprez avoir esté en presence de nostre camp quelques jours, et recogneu nos retranchemens, ils se sont retirez et venus dans la plaine d'Urgel; mais ce que j'apprehende est que le siege ne soit un peu plus long qu'il ne croit. Vostre Altesse sçait ce que je luy ay dit, dez le commencement, des vivres qu'il y aura dans la place, et que j'ay tousjours plus craint la sobrieté et la patience des assiegez que touttes les attaques que le roy d'Espagne sçauroit faire pour forcer nos retranchemens. Le gouverneur a mis hors de la place douze ou quinze cens femmes ou enfans. Les nostres les y ont rechassez par force; mais, comme ils retournoient, on leur a tiré plusieurs coups de canon chargez de cartouches, qui en ont tué bon nombre. Cette inhumanité a achevé de rendre furieux les peuples de Catalogne contre les Espagnols, et, à la fin, M. le comte d'Harcourt, voyant que toutte cette troupe mouroit de faim entre la place et le camp, sans apparence que le gouverneur souffrist qu'ils rentrassent, les a receus et envoyez en divers villages.

Il est arrivé icy un courrier de l'armée navale, qui a apporté la nouvelle de la prise de la ville de Piombino[1], où il y a citadelle et chasteau, et dont, avec peu de despense et peu de tems, on peut faire une fort bonne place. On ouvrit la tranchée le 10e devant Porto-Longone, avec bonne esperance de l'emporter dans un mois; c'est le port le plus vaste et le plus seur que les Espagnols ayent en ces quartiers-là, et la place la mieux fortifiée par l'art et par la nature. Piombino et elle s'entredefendent l'une l'autre.

Le Pape continue à monstrer une satisfaction indicible de la resolution qu'il a prise de contenter Leurs Majestez en l'affaire des Barberins;

[1] Cette ville de Toscane s'était rendue le 8 octobre.

ce qui faisoit esperer à un chacun, en cette cour-là, qu'il tiendroit, à l'advenir, une conduite, à l'esgard de cette couronne, toute differente de celle du passé, et qu'il ne tarderoit pas longtems à remettre Beaupuy. Octobre 1646.

Les armées confederées, en Allemagne, assiegent Augsbourg; mais on n'a point de nouvelles particulieres de ce qui se passe en cette attaque.

Les traittez de la paix s'advancent fort; on en est maintenant sur l'affaire de Lorraine et sur celle de Portugal. Les Espagnols declarent aussy ne vouloir rien conclure sans l'Empereur, sur quoy il faut necessairement attendre la response des lettres que l'on a escrit en Suede pour pouvoir adjuster la satisfaction que cette couronne-là pretend. Il y a pourtant lieu de se promettre qu'elles viendront favorables pour pouvoir mettre la derniere main à ce grand œuvre, puisqu'il semble que la contestation soit reduitte à la seule ville de Stettin, que les Suedois veulent avoir et que Brandebourg ne veut en aucune façon lascher[1]. L'affaire pourra bien aller à un desdommagement d'argent à celuy des deux qui ne l'aura pas.

CXXXVIII.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

A M. BRASSET.

[Paris,] 27 octobre 1646.

Monsieur,

J'ay receu vostre depesche du 15[e] du courant, que j'ay trouvée pleine de points bien substantiels et [de] beaucoup de raisonnemens dignes de vostre suffisance, que j'ay veus avec plaisir. Quelque issue qu'ayt le siege de Venloo, dont je commence à doubter, puisque les

[1] La Suède obtint la Poméranie citérieure et la ville de Stettin; on donna en compensation à l'électeur de Brandebourg les évêchés d'Halberstadt, de Minden, de Camin et l'expectative de l'archevêché de Magdebourg, qui avait été sécularisé.

Octobre 1646. Espagnols y jettent du secours autant qu'ils veulent, nous en aurons tousjours tiré cet advantage de pouvoir induire certainement que [MM. les Estats [1]] n'ont point trempé à l'oisiveté où leur armée a langui toute cette campagne, et laissé perdre de si favorables conjonctures de faire de grands progrez. Les ordres qu'ils ont envoyé de nouveau à l'admiral Tromp confirment encore cette verité, et je vous advoue que j'ay surtout esté ravy de la repartie que vous me marquez qu'ils ont faicte à leurs plenipotentiaires sur les instances d'envoyer sans deslay leur ratification, et que ce grand empressement leur a donné plus d'ombrage que donné envie de rien precipiter. Il se voit que le general [2] conserve les bons sentimens pour la cause commune, que nous devons desirer, et que, s'il y a quelque membre gasté, il n'a pas le pouvoir de corrompre le reste, qui est sain.

Vous avez parlé avec grande prudence sur les jalousies qu'a eues la province de Zeelande, que tout commerce ne fust attiré à Dunquerque, en suite de l'article de la capitulation, qui confirme aux habitans tous leurs privileges et exemptions. Il sera bon de continuer à dire que, pendant la guerre, nous ne songerons pas beaucoup au trafic, et que, dans la paix, le Roy considerera autant les advantages de ses amis que les siens propres, si leur conduite l'y a obligé.

Je vous prie aussy de vous bien appliquer à cultiver l'affection de la province de Hollande, qui reprend peu à peu les sentimens que nous pouvons souhaiter. Elle voit bien que la France n'a pas subject d'estre satisfaicte de M. le prince d'Orange, et cela pourra servir encore à l'unir estroictement dans tous nos interests. Si vous avez donné part à MM. les plenipotentiaires que les deputez de MM. les Estats leur ayent escrit que c'estoit maintenant la France qui les pressoit de conclure sans remise, je ne doubte point qu'ils ne vous en ayent destrompé, et il importe de publier le contraire, parce que, comme on vous l'a

[1] La copie envoyée par M. Léouzon Le Duc porte *l'Estat*, mais la suite indique que c'est une erreur, et qu'il faut lire *MM. les Estats*, expression adoptée alors pour désigner le gouvernement des Provinces-Unies des Pays-Bas.

[2] C'est-à-dire la majorité des États des Provinces-Unies.

dict, les Espagnols peuvent avoir appris la mesme chose à la Haye, et elle seroit capable de produire un tres-mauvais effect, et de reculer la paix, sur l'imagination qu'ils se mettroient d'abord en teste que quelque raison secrete et bien pressante nous la faict desirer. Octobre 1646.

J'ay trouvé bien puissantes les deux considerations que vous me marquez que les personnes sensées [des Estats] ont faictes pour continuer plustost la guerre aux Indes[1] que de s'y accommoder comme de deça, et ça esté avec beaucoup d'adresse que vous avez profitté de cette occasion pour leur representer l'advantage qu'ils tireroient, s'ils vouloient se bien unir avec le roy de Portugal, qui en tient les passages. Il faut continuer à insister sur ce point; car, quelque aigreur que lesdicts Estats ayent contre ledict Roy, comme il est certain qu'autant qu'il despendra de luy, il a intention de leur donner satisfaction entiere, il semble qu'ayant l'interest qu'ils ont de se joindre contre le veritable ennemi commun, les raisons qu'on leur alleguera souvent là dessus pourront, à la fin, faire impression dans leur esprit, et les porter à ce que nous desirons.

On a payé le subside extraordinaire et le premier terme de l'ordinaire, et j'ay faict [en sorte] que Sa Majesté a donné des ordres pour payer l'autre. On travaille maintenant à l'execution, en sorte que vous pouvez asseurer qu'il y sera ponctuellement satisfaict, comme M. Hœust escrira peut-estre plus particulierement.

Pour les affaires de la maison Palatine, vous vous y conduirez de cette façon que vous fassiez tousjours cognoistre que Sa Majesté l'ayme et la considere beaucoup et luy procurera tous les advantages possibles; mais que, pour le bien de la paix, il est necessaire que chacun relasche de ses pretentions; car, sans cela, on ne pourroit jamais en venir à bout, et nous sommes les premiers à fournir l'exemple des conseils que nous donnons sur cette matiere.

J'ay consideré ce que vous me marquez des divisions qui commencent à se former de delà, pour les differends de religion. Ce sont des

[1] Il s'agit ici des Indes occidentales ou de l'Amérique.

Novembre 1646. etincelles qui pourront un jour causer de grands embrasemens et peut-estre ruyner cet Estat. J'eusse esté bien ayse que vous n'eussiez pas retenu le livre que vous aviez faict dessein de m'envoyer. Je vous prie de me l'adresser, et tous ceux qui s'imprimeront de nouveau, sans exclure mesme les libelles, et quoyqu'ils soient en langue du pays. Je vous en auray obligation.

CXXXIX.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

A M. DE BELLIÈVRE[1].

Paris, 12 novembre 1646.

(EXTRAIT.)

...... Je vous diray qu'il ne se peut rien adjouster à la prudence, à l'adresse et au zele avec lequel vous vous conduisez de delà pour mettre les affaires du roy de la Grande-Bretagne dans le bon chemin, et, à la verité, si Sa Majesté y contribuoit de son costé, ce qu'il pourroit et devroit faire, je m'asseure qu'elles seroient en l'estat que nous pouvons desirer. C'est une fatalité à laquelle je ne vois point de remede que celuy de prier Dieu qu'il luy plaise dessiller les yeux de Sa Majesté et luy faire cognoistre son bien et pratiquer les moyens d'y parvenir; car, en vain, de bons medecins esperent-ils de rendre la santé à un malade, s'il rejette tous les remedes qui peuvent la luy donner.

Je vous asseure que, dans la passion que j'ay pour tous les interests du roy de la Grande-Bretagne et la tendresse que j'ay pour sa personne, je suis au desespoir de voir que toutes les diligences qu'on faict pour le tirer du malheur où il se trouve ne produisent aucun effect,

[1] Le président de Bellièvre, ambassadeur de France en Angleterre, s'était rendu à Newcastle, où se trouvait alors Charles I[er]. Ce prince s'était retiré dans le camp écossais, et négociait avec le parlement d'Écosse et avec le parlement d'Angleterre. Les Écossais exigeaient, comme condition nécessaire du traité, que le roi reconnût la religion presbytérienne à l'exclusion de la religion anglicane. (Voyez l'*Histoire de la révolution d'Angleterre*, par Guizot, t. II, p. 178 de la 3[e] édition.)

faute de vouloir consentir à ce qu'on luy demande sur le point du presbyteriat. Je vous advoue que jamais je n'ay peu comprendre ses raisons, et ne vois pas aussy qu'on ayt peu respondre jamais à celles qui luy ont si souvent esté alleguées pour vaincre sa dureté en cette matiere. Je ne pretends pas vous en entretenir de nouveau, sçachant qu'il est superflu, aprez que je vous en ay tant dict et mandé, outre que vous estes plus persuadé qu'aucun autre de ce que le Roy devroit faire sur ce point.

Novembre 1646.

J'ay esté aussy fort surpris de voir la response que ledict Roy a faicte aux propositions qui luy furent envoyées par le parlement d'Angleterre, dans laquelle il consent à beaucoup de choses que malaisement ses serviteurs se fussent jamais resolus de luy conseiller, tant parce que son authorité y est blessée au dernier point, que parce qu'il n'ignore pas que les parlementaires, ayant toute autre pensée que celle de conserver la royauté, quelque chose qu'il leur accorde, il ne pourra jamais venir à bout de se reconcilier avec eux. Je l'ay trouvée plus estrange que je ne puis dire, et, sans doute, tous ceux qui auront cognoissance de cette affaire en jugeront de mesme, veu que, dans le mesme temps qu'il consent à des choses de tres-haulte importance et tres-prejudiciables à son service, qui ne produiront aucun fruict pour son restablissement, il refuse d'accorder librement le presbyteriat, dont la concession ne luy peut nuire en rien, et le met d'abord en estat d'estre en peu de tems plus puissant qu'il n'a jamais esté.

Vous recevrez cy-jointe la depesche de la reyne de la Grande-Bretagne pour le Roy. Elle luy escrit, à ce que le mylord Germain m'a dict de sa part, dans les termes les plus pressans qu'elle a peu trouver pour le faire resoudre à la concession de ce presbyteriat, et vous continuerez, s'il vous plaist, avec plus de soin et d'application que jamais, pour l'y faire porter. Il y a subject d'esperer qu'à la fin il ouvrira les yeux à son propre bien, et qu'il profitera des conseils salutaires qu'on luy donne avec la seule pensée de son advantage.

Il faut pourtant, s'il vous plaist, prendre garde, dans ce troisieme party duquel vous me parlez, que, si ledict Roy, consentant au pres-

Novembre 1646.

byteriat en la forme qu'on le luy demande, ne voit à gagner tous les Escossois generalement et le party presbyterien anglois, il se pourroit faire qu'il auroit accordé tout ce qu'on luy auroit demandé et qu'il n'auroit gagné qu'une partie des Escossois, avec lesquels il ne seroit pas assez fort pour venir à bout des autres et de l'Angleterre; mais, au contraire, il pourroit en estre plustost ruiné.

Si le roy de la Grande-Bretagne voyoit mon cœur, et avec quelle passion je songe continuellement à tout ce qui est de ses interests, sans que les grandes occupations m'en divertissent, je m'asseure qu'il auroit beaucoup de croyance[1], et feroit grand cas de ce qu'on luy conseille de ce costé-cy; car je vous asseure que je compatis de telle sorte au miserable estat dans lequel un si grand Roy et un si bon prince est reduict, que je ne ferois aucune difficulté à donner de mon sang propre pour l'en tirer, et, comme je ne vois pas qu'on puisse luy donner une plus veritable marque de l'affection de la France que celle de traicter la conclusion de la paix, je vous puis dire avec verité que le principal motif qu'ont Leurs Majestez d'y apporter toute sorte de facilité est la consideration dudict Roy; et, en effect, toutes les grandes esperances qu'il y a de faire des progrez notables dans la continuation de la guerre, que la foiblesse des ennemis et le malheur qui les accompagne de tous costés nous font concevoir avec raison, n'ont pas empesché que nous ne nous soyons relaschés en quelques points de tres-grande importance favorables aux Espagnols, affin que le traicté peust estre achevé sans deslay, et il semble que toutes choses soient disposées en sorte que l'année ne se passera pas que les conditions n'en soient arrestées et peut-estre signées.

Mais comme, lorsque la paix s'approche davantage, il ne faut pas oublier les affaires de la guerre pour tout ce qui peut arriver, je vous prie de travailler [en sorte] que nous puissions avoir au plus tost, à Dunkerque, au moins mille Escossois, pour mettre dans le regiment de Douglas et [dans] les autres qui sont en Flandres presque reduicts à

[1] La phrase est incomplète; il faut sous-entendre : *à mes conseils*.

rien. J'en escris un mot au colonel Moray[1]; mais je vous prie, en tout cas, de vouloir vous y applicquer aussy, et mesme, s'il est necessaire, de faire faire un voyage au sieur de Montreuil pour haster cette levée. Il faut tascher d'en envoyer ensemble le plus grand nombre qu'il se pourra; car, les faisant passer à petites troupes, elles se dissipent aussytost. Décembre 1646.

Le roy de la Grande-Bretagne ne sçauroit prendre une resolution plus propre pour son entiere ruine que de se retirer en France, et, à la verité, l'envie qu'il a de voir la reyne, sa femme, n'est pas une raison assez forte pour l'esloigner si fort du chemin qui le peust restablir.

Les Donquerquois, ou ceux qui l'estoient autresfois, font beaucoup de mal dans la coste de Normandie, et puis se retirent en Angleterre et y sont bien receus. Il importe extremement de remedier à cela, et que l'on en fasse des plaintes au Parlement, affin qu'il y donne ordre. Je vous prie d'escrire conformement à cecy à M. vostre frère[2].

Après la prise de Piombino[3], nous avons receu hier la nouvelle de celle de Porto-Longone, dont vous sçavez la consequence. C'est le port le plus seur et le plus grand que les Espagnols ayent dans les costes de Toscane, et oste la communication par mer du royaume de Naples dans l'Estat de Milan. La place est fortifiée regulierement, sise sur un roc, et ne peut estre attaquée que d'un costé, où il y a deux demy-lunes. Leurs Majestés en iront rendre graces solemnelles à Dieu, à Nostre-Dame, cette sepmaine.

CXL.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

AU PRÉSIDENT DE BELLIÈVRE.

[Paris,] 10 décembre 1646.

Monsieur,

On vous envoye le courrier que vous nous avez depesché, par

[1] Ou *Murray*.

[2] Mazarin écrivait lui-même dans ce sens au président de Grignon, frère du président de Bellièvre. Voy. aux Analyses.

[3] Piombino avait été pris le 8 octobre 1646, par les maréchaux de la Meilleraye et du Plessis-Praslin, et Porto-Longone le 29 du même mois.

Décembre 1646.

lequel la reyne d'Angleterre escrit au long ses sentimens au Roy sur toutes les affaires qui sont sur le tapis, qui consistent principalement à se tenir ferme aux points contenus dans vostre instruction, si ce n'est que la response que ledict roy a mandé icy estre sur le point d'envoyer à Londres l'ayt desjà esté; car, en ce cas, il faudra attendre quel succez auront produict les facilitez que le Roy apporte sur divers points.

La proposition que le Roy a faicte de mettre la royauté en la personne de M. le prince de Galles est un [tesmoignage] [1] de la passion qu'il a pour sa famille et du regret qu'il auroit que l'on pust dire que, faulte d'avoir facilité le point du presbyteriat, tout se fust perdu; mais, comme je ne la vois pas praticable, et que, d'ailleurs, je suis de vostre sentiment, je crois qu'il fault d'autant plus l'en dissuader, que la reyne et le prince de Galles, qui ont esté infiniment surpris de la bonté de Sa Majesté, ne peuvent seulement souffrir qu'on parle d'une chose semblable.

Je vous prie d'avoir l'esprit en repos sur la confiance dudict roy; car je reconnois bien, par les lettres que Sa Majesté escrit icy, qu'il l'a tout entiere en vous, et que les satisfactions qu'a la reyne de la Grande-Bretagne des soins que vous prenez pour tout ce qui regarde le bien de leurs affaires sont au point que vous pouvez souhaiter.

Il y a quelqu'un qui croit que la principale raison de la dureté des Escossois, qui correspondent si mal à tout ce que le roy de la Grande-Bretagne a faict jusques icy pour les obliger, procede du doubte qu'ils ont des effects des promesses de la France, de sorte que c'est à quoy vous avez à travailler plus efficacement et mesme de leur en offrir positivement toutes les asseurances qu'ils pourront desirer de vous par escrit, moyennant que, de leur costé, ils s'engagent aux choses que portent vos instructions.

Il semble que cela est d'autant plus necessaire, que le Roy leur a desjà donné toutes les satisfactions qu'ils pouvoient desirer touchant le

[1] Il y a, dans la copie, *estat*, qui ne présente pas de sens.

presbyteriat et le reste de leurs demandes, et que de joindre les Escossois au roy, c'est la seule voye qui le peut sauver. Décembre 1646.

Vous sçavez les choses precises dont vous pouvez asseurer les Escossois : premierement, que la paix generale se faisant, comme, Dieu mercy, nous en sommes à la veille, la France se declarera en faveur du roy de la Grande-Bretagne, comme aussy que, dez à present, s'il ne manquoit, pour faire declarer les Escossois en faveur du roy, si ce n'est que la France se declarast, Leurs Majestés y seroient disposées, pourveu que l'on vist evidemment l'utilité [1] du restablissement du roy. Quant à l'argent, vous sçavez ce que l'on vous a mandé, et on se saignera volontiers pour executer tout ce que vous adjusterez.

Je vous puis asseurer que le roy de la Grande-Bretagne est aussy persuadé que vous et moy le pouvons estre que c'est icy la seule voye de salut qui luy reste, et qu'il ne songe à aller à Londres ou sortir d'Angleterre, et n'y songera jamais, que lorsque les dernieres necessitez l'y obligeront et l'impossibilité de reussir à cecy, et je vous prie de croire que je vois cette verité d'une façon qu'il me semble que je [ne] sçaurois y estre trompé. En cas que la response que Sa Majesté avoit dessein d'envoyer à Londres ne soit point portée, je vous prie de travailler à faire qu'elle soit conforme au project qu'on luy en a adressé d'icy. Si elle est partie, et qu'elle ayt produict quelque chose qui obligeast à changer ce qui est contenu dans cette depesche, vous attendrez, s'il vous plaist, qu'aprez en avoir eu vos advis, nous ayons eu le tems de vous faire sçavoir de nouveau là-dessus les sentimens de la reyne de la Grande-Bretagne.

M. Douglas a fait escrire icy qu'il y avoit cinq cens hommes tout prests à passer pour son regiment. Je vous prie de faire tout ce qui se pourra pour cela et pour nous faire avoir au moins mille hommes, ainsy que je vous ay desjà souvent mandé le besoing que nous en avons.

[1] Il y a *utilité* dans la copie; il faudrait lire probablement *possibilité*.

Décembre 1646.

CXLI.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome VII, f° 845. — Copie du temps.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 10 décembre 1646.

(EXTRAIT.)

Depuis ma lettre escrite, le chevalier d'Austrin (ou Austrain), qui est à moi, est arrivé de Catalogne, lequel m'a confirmé, en substance, ce que vous verrez, par le memoire du Roy touchant la levée du siege de Lerida[1], quoy qu'il y ayt plusieurs autres particularitez qu'on vous mandera par la premiere occasion. A vous parler confidemment, M. le comte d'Harcourt a esté surpris; ce qui paroist bien estrange, puisque, ayant si proche de luy une armée ennemie, il semble qu'il ne devoit rien oublier pour estre adverty de tous les pas qu'elle faisoit. Outre que toutes les lettres du 20e [novembre] portoient que l'on devoit combattre le lendemain; mais, le 21e, les ennemis, ayant pris le chemin de Fragues, l'on crut qu'ils se retiroient. Ce pendant, ils retournerent tout court, sans aucun canon ni bagage, comme vers nostre camp, en sorte qu'ils se furent plus tost emparez du fort que M. le comte d'Harcourt n'eust esté adverty de leur attacque, et, pendant qu'il faisoit aller toutes ses forces vers ledict fort pour tenter de le reprendre, ils forcerent aisement le costé de la riviere et introduisirent par là du secours dans la place.

Il n'est pas extraordinaire de voir emporter des retranchemens par une armée de beaucoup superieure à celle qui les deffend; mais il paroist bien estrange, en cet evenement, que les ennemis, n'ayant point de canon, et n'estant pas plus forts que M. le comte d'Harcourt, qui avoit eu loisir, pendant sept mois[2], de bien fortifier son camp, ils

[1] Le comte d'Harcourt avait levé le siége de Lérida le 21 novembre 1646.

[2] La ville de Lérida était assiégée depuis le mois de mai.

l'ayent forcé avec tant de facilité qu'ils ont fait. Ledict sieur comte y a faict des merveilles de sa personne, a eu deux chevaux tuez sous luy et receu plusieurs coups, particulierement sur son pot[1], dont il n'est pourtant pas blessé. Il faut compatir les malheureux; mais, à la verité, sa conduite n'est pas soustenable depuis le commencement jusqu'à la fin de cette entreprise. Décembre 1646.

Mazarin exprime toutefois l'espérance que le comte d'Harcourt chassera les Espagnols de la plaine d'Urgel, lorsqu'il aura reçu des renforts.

Les plenipotentiaires ne doivent tesmoigner aucune alteration dans leurs projets par suite de cet evenement, et faire insinuer adroictement à nos parties que ce leur est un grand bonheur que cela ne nous divertisse point du dessein de faire la paix, et que la France sacrifie à la passion de restablir au plus tost le repos de la chrestienté les sentimens de vengeance qu'elle pourroit avoir pour ce petit eschec.

CXLII.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.—Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

A M. BRASSET.

[Paris,] 21 décembre 1646.

Monsieur,

On m'a adressé un papier, dont vous trouverez la copie icy joincte[2],

[1] Sorte de casque qui ne couvrait que le haut de la tête.

[2] Cette copie se trouve parmi les lettres conservées à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. En voici le texte : «Que la France a promis au pape de prendre les armes contre ceux de la religion, et de commencer par l'Angleterre; que de France on mande que ceux de la susdicte religion y sont menacez d'estre massacrez; que les François ont diminué les gages des ministres protestans, introduit les moines, vendu les offices et donné en amodiation les revenus des places qu'ils possedent dans le bas Palatinat pour trois ans; qu'on consulte en France pour revoquer les ordres donnez aux plenipotentiaires de France au regard d'Espagne, s'ils ne [se] sont point accordez avant Noel.»

Decembre 1646.

des bruicts que font semer parmy les Provinces-Unies, pour y rendre la France odieuse, des personnes mal intentionnées, à la suggestion, à ce que l'on m'asseure, de quelques-uns des depputez de MM. les Estats à Munster, qui sont entierement gagnez par les Espagnols.

C'est un artifice diabolique, qui n'est pourtant pas mal aysé à destruire dans l'esprit des gens qui auront tant soit peu de sens commun, puisque tout ce dont on nous accuse n'a aucune apparence de fondement.

Premierement, personne n'ignore que l'intelligence entre le Pape et la France n'est pas si grande que, pour luy plaire simplement, on se veuille icy porter à aucune resolution tant soit peu extraordinaire. De plus, quand il seroit vray que la France voudroit, aprez la paix, envoyer quelques troupes en Angleterre, on ne voit pas pourquoy ce seroit attaquer le party protestant, puisqu'il est vray de dire qu'elles [ne] sçauroient agir dans ledict royaume que ce ne soit tousjours en faveur d'une personne qui, par malheur, est aussy avant plongée dans les erreurs du party protestant et de l'heresie que tous ceux qui luy sont contraires par des interests d'Estat. Mais la verité est que nous ne songeons à quoy que ce soit là-dessus, et, la paix estant faicte, rien n'est plus important pour le royaume que de le laisser jouir d'un plein repos.

La calomnie du massacre que l'on medite en France contre les religionnaires est trop absurde pour y respondre; outre qu'elle est impraticable, que la resolution en a esté autrefois si odieuse et [a] produict tant de maux[1], il se voit que Sa Majesté ne faict aucune distinction de ses subjects, qui luy sont tous fort fideles, et respandent tous les jours esgalement leur sang pour son service. Presentement mesme, ce sont deux chefs de cette religion, qu'on doit exterminer par des massacres, qui commandent son armée d'Allemagne, et l'une des deux qui sont en Flandres[2].

[1] Voyez, sur la situation des protestants de France pendant le ministère de Mazarin, l'introduction en tête du premier volume, p. CXIX-CXXI, texte et notes.

[2] Turenne commandait l'armée d'Allemagne et Gassion une des armées de Flandres. Ils étaient tous deux protestants.

La fausseté du troisieme article est aysée à verifier, estant une question de faict si peu vraye que Leurs Majestez n'en ont seulement jamais ouy faire la moindre proposition de l'amodiation[1] pretendue des revenus des places du bas Palatinat, bien loin d'y avoir pris la resolution qu'on dict. Décembre 1646.

Puisque le quatrieme article ne nous accuse encore que d'une consultation, il ne tiendra qu'aux Espagnols d'en empescher l'effect, en nous prenant au mot sur tout ce que nous avons proposé; ce qu'ils peuvent faire sans rien perdre, puisqu'ils ne s'arrestent plus que sur des bagatelles, tous les points importans estant accordez, et chacun reconnoistra alors si nous chercherons à reculer la paix.

Je vous prie de vous informer adroictement qui on appelle Philippe Le Roy, que je suis adverty estre fort partial en tous les interests d'Espagne; qu'il se mesle bien avant dans leurs affaires à la Haye, où il a habitude avec des plus puissans du pays, et on m'asseure qu'il y sert fort utilement les Espagnols; mais il importe que vous preniez bien garde de ne donner [à] cognoistre à qui que ce soit que vous avez dict advis[2].

On me mande de Bruxelles, de bon lieu, que les Espagnols songent à envoyer quelqu'un à la Haye mesme pour y traicter publicquement d'affaires, et peut-estre qu'ils jetteront les yeux, pour cela, sur ledict [Le] Roy. Il faudra que vous commenciez de bonne heure à faire les diligences necessaires pour empescher une chose qui seroit si fort contre la bienseance et contre la raison, si MM. les Estats souffroient aucun ministre des ennemis traicter d'affaires à la Haye, pendant que la negociation de la paix est ouverte à Munster, le dessein desdicts ennemis, en cela, ne pouvant estre que de brouiller en semant mille fausses maximes et mille faux advis, pour mettre de la division entre la France et les Provinces-Unies, aigrir ces peuples-là contre nous, et faire cent autres meschancetez. Nous sçavons mesme qu'ils ont inten-

[1] Bail à ferme des revenus d'une terre payé en grain ou en argent.

[2] Tel est le texte de la copie; mais il semble qu'il faudrait lire : *qui vous a donné cet advis*, ou *que vous avez donné cet advis*.

Décembre 1646.

tion de s'applicquer principalement à fomenter les differends qui sont entre MM. les Estats et le roy de Portugal, afin que les soins que la France prend de les assoupir ne reussissent point, comme il seroit à desirer pour le bien de tous ceux qui sont contraires aux Espagnols et particulierement pour les Hollandois.

Je crois superflu de vous recommander tousjours le point de la garantie reciproque entre cette couronne et MM. les Estats. J'ay esté ravy de voir, dans vostre derniere depesche, les bonnes esperances que vous aviez d'un heureux succez en cette affaire. Nous sçaurons bientost ce qui en sera aprez que la province de Hollande, qui donnera grand bransle aux autres, y aura deliberé.

Il a esté bon de vous servir des fortes raisons contenues dans le memoire que vous adresserent les plenipotentiaires sur cette matiere: mais j'aurois bien souhaité que vous vous fussiez contenté de les faire valoir de bouche, sans donner la copie de l'escrit, parce que je sçais qu'il est tombé entre les mains des Espagnols et qu'ils travaillent à y respondre, et j'apprehende bien que, comme l'inclination des hommes se porte generalement plustost au mal qu'au bien, qu'aussy les raisons du party contraire ne fassent plus d'impression dans l'esprit de la pluspart de ces messieurs que celles dudict memoire ne nous auront servy pour les persuader.

Tout ce que vous me mandez touchant Gorrin[1] est veritable; mais il faut d'autant plus dissimuler, que tout ce qu'on pourroit dire ne serviroit de rien, outre qu'il est de l'adresse de tirer du profict de ceux mesmes qui ont mauvaise intention. D'ailleurs, dans l'intelligence qu'il entretient avec Castel-Rodrigo et avec Mme la princesse d'Orange, il a marché jusques icy avec quelque retenue, craignant d'offenser la France, et cela [sera ainsy] tant que ses menées ne seront pas connues; de sorte que, s'il se voyoit tout à faict descouvert, il n'auroit plus de frein et se porteroit à nous nuire ouvertement.

[1] Gorrin, ou Gorring, représentait l'Angleterre près de la république des Provinces-Unies.

CXLIII.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXI, f°s 360 à 369. — Copie du temps.

AL SIGNOR CARDINALE GRIMALDI, ROMA.

Paris, 31 décembre 1646.

(EXTRAIT.)

L'arrivo del signor maresciallo della Migliarè [1] in questa corte non hà fatto ancora prendere le ultime resolutioni sopra il modo di continuar la guerra in Italia, perche il tempo c' habbiamo à pensarvi, e le speranze che sempre più si accrescono della pace, non obligano à caminare con tanta fretta; mà frà tanto non si lascia di andar preparando e disponendo tutte le cose, per haverle pronte, quando le ostilità non debbono cessare, nel qual caso, se il mio parere havrà credito, non dovremo fermarci frà le strettezze della Toscana, ove habbiamo già, quanto ci basta, poter di là portar le armi a maggiori imprese; mà sì dovra applicare ò illo stato di Milano, ò al regno di Napoli [2], et io, col parere di Vostra Eminenza, crederei che fossero più facili i progressi in questo secondo, nel che però ci governeremo secondo le congionture, li trattati che havemo avanzati con qualche principe d'Italia, e lo stato in che vedremo, che si metteranno li Spagnuoli nelle sudetti parti.

Mazarin reproduit ensuite les détails que l'on a vus dans les lettres précédentes sur les succès de la France, et il insiste sur les troupes que l'on doit lever en Italie.

CXLIV.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), t. XI. — Minute de la main de Lyonne.

AUX PLÉNIPOTENTIAIRES.

[Paris,] 11 janvier 1647.

Ayant receu, depuis quelques jours, divers advis dignes de grande

[1] Le maréchal de la Meilleraye (Voyez t. I, p. 935.)

[2] Ce passage est encore un de ceux qui indiquent les projets de Mazarin sur le royaume de Naples. (Voyez ci-dessus, p. 304, texte et note.)

Janvier 1647. reflexion, et qui peuvent vous donner beaucoup de lumieres dans le cours de la negociation, j'ay voulu, Messieurs, vous en faire part aussytost par ce memoire separé, parce qu'à les inserer dans celuy du Roy, il seroit à craindre que n'estant chiffré que d'une main, il ne pust estre achevé à tems, pour estre envoyé par l'ordinaire.

Il est certain, premierement, que la mauvaise volonté des Espagnols contre le comte de Trautmansdorff s'accroist tousles jours, et que Penneranda ne perd aucune occasion de le decrediter prez de l'Empereur par le moyen du duc de Terranova; mais, comme ils ne sont pas asseurez de le ruiner dans l'esprit de son maistre, et qu'ils apprehendent mesme que celuy-cy ne fasse sçavoir à Trautmansdorff tout ce qu'on luy dit contre luy, ils y agissent avec une grande circonspection et n'osent l'attaquer ouvertement. Ils sont persuadez, en premier lieu, que ledict Trautmansdorff desire, autant qu'aucun autre Allemand sauroit faire, l'abaissement de l'Empereur plustost que sa grandeur, et que, soit pour cette raison, soit pour estre en plus de consideration prez de luy, il a grande aversion à l'union des deux branches de la maison d'Austriche, et ne voudroit point voir d'estroicte liaison entre les personnes de l'Empereur et du roy d'Espagne, afin que les ministres espagnols n'eussent pas le credit de luy nuire, ledict Trautmansdorff cognoissant bien, à ce qu'ils disent que, si le roy, d'Espagne pouvoit une fois disposer de l'Empereur et le conduire par ses conseils, il ne permettroit pas qu'un Allemand y eust tant de pouvoir, et beaucoup moins un homme qui a les parties et les bonnes qualitez dudict Trautmansdorff. Ils se plaignent que c'est luy principalement qui attribue tous les malheurs passez de l'Allemagne et de son maistre et ceux auxquels l'un et l'autre peuvent estre encore exposez, à l'advenir, à la facilité qu'eut le feu Empereur [1] de se laisser aller aux caprices de l'Espagne, et d'entreprendre pour leurs interests la guerre de Mantoue [2], et d'avoir depuis continué, et l'Empereur aussy d'à present, dans le mesme esprit, avec la couronne d'Espagne.

[1] Ferdinand II. — [2] Cette guerre eut lieu de 1629 à 1630.

Ils adjoustent à tout cela que Trautmansdorff a plus d'inclination Janvier 1647. [pour la France], voire qu'il desire le mariage de l'archiduchesse Marianne avec le Roy, par preference à tout autre, et le blasment, en mesme temps, de ne songer pas plustost à celuy de Baviere. Tout cela se dict assez publiquement à Bruxelles et à Rome, et il est constant qu'il ne se peut tesmoigner plus de hayne que Castel-Rodrigo, et les cardinaux espagnols en font paroistre, par tous leurs discours, contre ledict Trautmansdorff. Il me semble que nous pouvons tirer un grand advantage de tout cecy, et qu'il seroit bien à propos que quelqu'un de vous autres, Messieurs, prist occasion de donner, de ma part, audict Trautmansdorff, tous les advis que j'ay eus qui le regardent, et qu'il l'empesche bien de se fier à Brun, qui est l'intime et le grand confident de Pennaranda, et qu'il aura grand tort de rien dire audict Brun qu'il pretendist estre caché à l'autre. Je veux commencer par là à luy donner une marque tres-sincere de mon affection, sans pretendre de tirer aucun advantage de tous ces advis, qui sont indubitables, ni le separer ou faire rompre avec les ministres d'Espagne. Au contraire, je seray le premier à le conseiller de dissimuler avec eux, mais pourtant de prendre toutes les precautions prez de son maistre, qui seront necessaires pour destruire les pratiques qu'ils font pour le ruiner, ayant interest en mon particulier, aprez les advances que je luy ay faictes et les asseurances que je luy ay données de mon amitié, qu'il conserve son credit, puisque, par ce moyen, j'espere que nous aurons lieu de faire ensemble quantité de choses pour le bien et l'advantage de la Chrestienté, et ce ne sera pas la moindre de pouvoir y maintenir la paix que l'on est sur le point de conclure. La plus grande plainte que les ministres d'Espagne font dudict Trautmansdorff est celle qui nous doit obliger à avoir d'autant plus d'affection et d'estime pour luy. Ils disent qu'il est tout à fait idiot de ne pas cognoistre que les François le trompent quand ils lui persuadent qu'ils veulent la paix, et croit en cela mesme qu'il a sur eux l'advantage du jugement, et d'avoir sceu discerner le vray d'avec le faux, ayant penetré le fond de nostre cœur, et correspondant fermement à nos bonnes intentions

Janvier 1647. sans se laisser manier selon les caprices et les sentimens d'autruy. Je sçay, en outre, que les ministres d'Espagne n'oublient rien à Vienne ny ailleurs, pour le faire retirer de Munster; mais ils s'y conduisent avec grande retenue et adresse. Ils le chargent principalement, et ses collegues aussy, sur le point de religion, disant que ce n'est pas merveille s'ils font si bon marché de ses interests, ayant esté tous trois protestans [1].

On m'a donné advis, de Rome, de fort bon lieu, que les ministres de la couronne d'Espagne en Italie y sont fort scandalisez d'avoir sceu que les sentimens de Castel-Rodrigo et de leurs plenipotentiaires estoient d'abandonner Piombino et Porto-Longone à la France, si on voyoit de pouvoir conclure la paix avec cela, et que lesdicts ministres d'Italie ont dressé plusieurs escritures pour faire cognoistre à Munster et en Espagne l'importance de ces postes-là et le notable prejudice que leur monarchie recevroit, si on faisoit la paix sans que les François en sortissent. Il est pourtant veritable que les plus sensez d'entr'eux concluent qu'il faudra qu'ils avalent cette pilule, quoique tres-amere, et parce que l'estat de leurs affaires ne leur permet pas d'en user autrement, et parce qu'ils voyent bien qu'il n'est pas vraysemblable qu'aprez que la France a esté si ferme que de ne vouloir pas relascher un seul village de ce qu'elle a occupé sur les Espagnols pendant cette guerre, en sorte qu'il a fallu enfin que l'Espagne y ayt acquiescé, il n'est, disent-ils, pas vraysemblable que la France se dispose jamais à rendre des postes qui sont si importans en toutes façons, et que, par consequent, il faudra bien que l'Empereur donne les mains, comme il l'a desjà fait aux autres. Ils adjoustent à cela que le cardinal Mazarin, ayant, ce leur semble, plus de part en cette entreprise qu'aux autres, et voulant maintenir les affaires du Roy en haute reputation dans la cour de Rome et prez des autres princes d'Italie, employeroit, dans un besoing, ce qu'il a credit, pour empescher que Sa Majesté ne consentist à quitter ces deux places.

[1] Les deux autres représentants de l'Empereur à Munster étaient le comte de Nassau et le jurisconsulte Wolmar.

Vous profitterez, Messieurs, de nostre advis, ainsy que vous estimerez plus à propos. Pour moy, je ne considere effectivement dans la retention de ces postes que le seul service du Roy, et si on le peut trouver esgalement en quelque chose equivalente, comme le tems et les conjonctures aprez la paix signée pourront peut-estre en ouvrir les moyens, je seray le premier à la conseiller. Mais, ce pendant, si vous autres, Messieurs, croyez qu'il soit expedient d'augmenter adroictement les soupçons que peuvent avoir desjà les ministres d'Espagne, qu'on ne se prestera jamais icy à rendre ces places, parce que j'en desconseilleray tousjours Leurs Majestés, vous pourrez le faire d'autant plus librement que je tiendray tousjours à gloire et à tres-grand bonheur que mon nom puisse, en quelque façon que ce soit, contribuer à la grandeur de ce royaume. Janvier 1647.

On m'advertit encore de Hollande et de Bruxelles que les ministres d'Espagne ne s'asseurent pas entierement de nostre intention touchant le Portugal, et qu'ils craignent que nous n'ayons dessein, aprez avoir obtenu tout ce que nous demandons, de pretendre encore que ce roy-là soit compris dans le traité; ce qui a donné subject à ce soupçon, duquel on peut tirer beaucoup d'advantage, est quelque mot que M. Servien lascha à Brun sur cette matiere dans la conference qu'ils eurent ensemble. Mais, pour descouvrir encore mieux si les Espagnols ont cette apprehension, on pourra demander aux deputez de Hollande, quand ils seront assemblez, s'il est vray que Brun leur ayt tesmoigné de se mesfier de nous sur ce point, m'ayant esté asseuré que Brun leur en a parlé de la sorte, et que quelques-uns d'entre eux en avoient escript aussytost à la Haye; on peut juger aysement à quelle fin. Cependant, comme il se voit qu'on ne peut point remuer de piece qui touche plus au vif les Espagnols, ainsy qu'il a esté souvent mandé, il sera bon de l'agiter souvent, et de leur imprimer la crainte que, la paix ne se concluant point cette fois-cy, sur la negociation des Hollandois, on n'en demeurera pas aprez aux mesmes termes touchant le Portugal.

On m'a aussy donné advis que Contarini presse auprez de Pennaranda le mariage du roy d'Espagne, tesmoignant que toute l'Europe

Janvier 1647. y a grand interest et qu'il luy a proposé la princesse d'Insprück[1], et mesme la douairiere de Parme comme estant fort feconde. On adjouste qu'il a voulu luy insinuer qu'il n'y a point de meilleur parti pour l'infante d'Espagne que le second fils de l'Empereur, disant que son mariage avec l'aisné feroit peine à toute la Chrestienté, pour ne pas voir unir dans une mesme teste deux si grandes puissances.

J'ay eu advis de Venise où Contarini a escrit au long sur cette matiere et desduit amplement les considerations qui l'obligent à se conduire de la sorte, parmy lesquelles il n'obmet pas l'apprehension qu'on doit avoir que les Espagnols ne se resolvent à la fin de donner l'infante au Roy. On m'asseure pourtant de bonne part que Contarini luymesme est persuadé que tout ce qu'il faict pour acquerir creance prez de Pennaranda et gagner son affection ne lui sert de rien, et qu'il n'a aucune part en sa confiance, parce que, entre autres choses, il le considere comme intime de Trautmansdorff, que ledict Pennaranda n'ayme ny n'estime.

Les ministres d'Espagne se promettent que l'electeur de Brandebourg ne consentant point aux pretentions que la couronne de Suede a de retenir une des Pomeranies et partie de l'autre, MM. les Estats s'interesseront, à la fin, avec luy, à cause des ports de mer qu'ils ne verroient qu'à regret entre les mains des Suedois, et l'assisteront pour empescher qu'on ne l'en sorte; qu'en ce cas, ils sont asseurez que le roy de Dannemarck, celuy de Pologne et plusieurs villes imperiales, à qui la grandeur des Suedois a donné de l'ombrage, s'uniroient contre eux avec les Hollandois et Brandebourg; et, pour essayer de porter les choses à ce point, ils n'obmettent ce pendant aucune diligence sous main pour persuader cet electeur de tenir bon, et la matiere estant desjà tres-disposée, mon desplaisir est qu'ils n'auront pas grande peine d'en venir à bout. Je ne crois pas que tout cela doive arriver, mais il sera bon, Messieurs, que vous soyez informez de toutes leurs pensées, parce que vous pourrez peut-estre vous en prevaloir

[1] Probablement Marie-Léopoldine, fille de Léopold d'Autriche, archiduc d'Insprück.

utilement auprez des ministres de Suede, pour les porter à faciliter la paix plus qu'ils n'ont fait jusqu'icy, par la crainte des inconveniens que peut produire leur trop grande dureté. Janvier 1647

On m'asseure que le nonce Chigi[1] a escrit à Rome, en termes bien pressans pour empescher que Sa Sainteté n'accorde les bulles de coadjutorerie de l'archevesché de Treves et de l'evesché de Spire à M. le prince de Conti[2], supposant que c'est une chose arrestée avec l'Electeur, quoyqu'on ne luy en ayt jamais faict parler. Ce sont de nouvelles preuves de la passion que ledict nonce veut qu'on croie qu'il a pour la France; mais nous devons nous tenir pour dict qu'il veut estre cardinal, et que, voyant que la meilleure voye pour y parvenir aujourd'huy est celle de se jeter dans les bras des Espagnols, il la suivra à nos despens, et de qui que ce soit.

On m'asseure aussy que les ministres d'Espagne à Vienne et à Munster apprehendent extremement que le duc de Baviere ne conclue en un instant quelque neutralité avec la France et la Suede, pour sauver ses Estats, faisant desjà de grandes plaintes contre l'archiduc Leopold[3], qui les a ruinez, sans profiter en rien des efforts extraordinaires que luy, duc, a faits pour l'assister et luy donner moyen de battre les ennemys, et à la verité il n'y a personne qui ne condamne ledict archiduc d'avoir tres-mal employé les forces qu'il avoit à sa disposition, et tous les ministres d'Espagne tesmoignent faire fort peu de cas de sa personne. Ledict archiduc ne vit pas fort bien avec l'Empereur, et maintenant que l'Imperatrice[4] est morte, qui avoit accoustumé d'adjuster tous leurs differends, il pourroit bien arriver entre eux quelque grand esclat.

Les Espagnols, comme il a desjà esté mandé, traitent avec les Hol-

[1] Fabio Chigi, un des médiateurs. Voyez t. I, p. 689.

[2] Armand de Bourbon, prince de Conti, second fils du prince de Condé, était destiné à l'état ecclésiastique. Il y renonça dans la suite, et épousa Anne-Marie Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin.

[3] Léopold-Guillaume, frère de l'Empereur Ferdinand III, était né en 1614; il fut nommé gouverneur des Pays-Bas espagnols en 1647, et mourut en 1662.

[4] Marie-Anne d'Autriche, morte le 13 mai 1646. Elle était sœur du roi d'Espagne, Philippe IV, et d'Anne d'Autriche, régente de France.

Janvier 1647. landois avec un advantage incomparable, estant advertis par leurs deputez mesmes du destail de leurs ordres et de toutes leurs pensées, en sorte qu'on pourroit, à meilleur titre, appeler ceux-cy ministres du roy d'Espagne que de MM. les Estats. Pennaranda a eu copie de la derniere instruction que les deputez, venus depuis peu de la Haye, en ont rapportée, et on croit que c'est Knut qui la luy a baillée. Ils luy ont dict librement ce qu'il avoit à faire, et sans quoy MM. les Estats ne conclueroient point, et ce aussy qu'ils pouvoient refuser, ce qui est trescommode pour les Espagnols.

J'ay aussy de nouveaux advis que Pau et Knut conseillent tousjours Pennaranda de menacer la rupture de l'assemblée et de s'accommoder avec la France, afin qu'eux puissent l'escrire en Hollande et le faire vivement apprehender à tous les peuples, et ces menaces se font dans un tems où les Espagnols ne craignent rien à l'esgal de cette rupture de l'assemblée. Le voyage de Brun à la Haye, pour s'opposer à ce qu'y negociera M. Servien, avoit esté absolument resolu par les plenipotentiaires; mais les Espagnols, à ce qu'on me mande de Bruxelles, n'ayant pu obtenir un passeport, j'apprends qu'il pourroit bien venir audict Bruxelles, d'où le marquis de Castel-Rodrigo fera encore toutes les diligences imaginables pour avoir moyen de le faire passer en Hollande. Cependant il y a envoyé un nommé Philippe Roy (ou le Roy) avec lettres à tous ses correspondans et de grandes instructions sur ce qu'il aura à faire.

Je ne sçay pas si les Espagnols sont fort enflez de delà du succez de Lerida; mais je sçay bien qu'ils n'en ont autre raison, si ce n'est pour nous avoir empesché de prendre une place de plus; car, au reste, il est constant qu'ils sont aussy foibles en Espagne qu'ils l'ont jamais esté, qu'ils y ont entierement perdu leur armée, et ne voyent aucun moyen de la remettre, et qu'ils ne possedent pas un poulce de terre deça la Segre de tout ce qu'ils y avoient occupé pendant le siege. L'effort que fit le marquis de Leganez contre nos lignes ne fut que de cinq mille hommes de pied et seize cens chevaux; ce qui est fort bien sceu de tous nos officiers en Catalogne, et les Espagnols n'ont pas

peine de l'advouer, puisque cela rehausse leur gloire. Vous recevrez cy-jointe, Messieurs, la copie de la lettre que le marquis de Leganez en escrivit d'abord au roy, son maistre, que l'on m'a adressée de Genes, où ledict roy l'a envoyée au marquis Spinola et à ses autres ministres en Italie. J'ay veu aussy une lettre particuliere de Leganez audict marquis Spinola, qui est son beau-frere, dans laquelle il luy marque qu'il n'avoit dessein que de faire une simple tentative, sans avoir opinion d'y pouvoir reussir; mais que, n'ayant trouvé presque point d'obstacles, il avoit poussé sa pointe et s'estoit mesme trouvé fort embarrassé quand les siens furent dans nos retranchemens. Enfin il conclut que ç'a esté la plus grande surprise du monde; car, pensant trouver tout en armes, puisque nous sçavions bien qu'il n'estoit qu'à trois quarts de lieue de nos lignes, on ne lui avoit tiré que deux coups de mousquet lorsqu'ils vinrent à l'abord. Janvier 1647.

On a donné en toute diligence tous les ordres necessaires, tant pour les fortifications de Piombino et Porto-Longone que pour bien garnir ces places d'hommes et de munitions et de tout ce qu'il leur faut pour leur defense; de sorte que pour peu de temps que les ennemis nous donnent avant que venir les attaquer, comme les Espagnols en font grande ostentation, nous serons plustost en estat de leur faire du mal que d'en craindre. Mon frere [1] est retourné, avant les festes de Noël, en Provence, pour faire mettre promptement à la mer quelques vaisseaux et une escadre de galeres que l'on a jugé à propos d'envoyer vers lesdicts postes.

J'ay pris soin aussy de faire envoyer depuis peu en Flandres deux mille hommes effectifs, et d'en faire assister les mareschaux de Gassion et de Rantzau, afin que non seulement nous n'ayons pas à craindre l'affront et le mal de quelque surprise; mais que lesdicts sieurs mareschaux ayent moyen de remporter, s'il est possible, quelques advantages sur les ennemys avant la conclusion de la paix ou l'entrée de la campagne.

Nous avons obligation particuliere à Trautmansdorff d'avoir parlé

[1] Il y a là, à la suite, trois lettres qui paraissent être *l'ar*, probablement abrévation pour *l'archevêque*. Michel Mazarin était, comme on l'a vu, archevêque d'Aix.

Janvier 1647. librement et efficacement aux ministres d'Espagne et aux mediateurs touchant Piombino et Porto-Longone, menaçant que l'Empereur en donnera l'investiture au Roy, en la mesme maniere qu'il avoit faict au roy d'Espagne, et les ministres d'Espagne en elevent des plaintes jusques au ciel. Le nonce nous est plus contraire en ce point que les Espagnols mesmes et condamne au dernier point Trautmansdorff et le maistre qui s'en sert, disant que Brandebourg a grande raison de s'estonner, comme il faict, que l'Empereur veuille consentir à une paix infame, et qu'il ne voit pas où est sa constance, et louant les sentimens du duc de Baviere, qu'il pretend avoir dit que, s'il avoit dix ans de moins [1], il forceroit l'Empereur à se battre. Vous userez de tout cecy encore, ainsy que vous jugerez plus à propos. Je vous asseure seulement qu'il est certain que ledict nonce en a escrit à Rome aux termes que je vous marque; mais l'Empereur, voyant qu'il ne peut plus continuer la guerre, ce n'est pas merveille qu'il souhaite de se voir tost hors d'embarras, à quelque prix que ce soit, d'autant que les Espagnols sçavent bien crier contre luy, mais non pas l'assister dans le besoin qu'il en a.

J'ay donné aujourd'huy une audience à l'ambassadeur de Venise. Il m'a parlé d'une proposition dont Contarini luy escrit: de convenir de toutes choses, presentement, hors sur les postes de Toscane, et de deputer exprez en Espagne, pour en apprendre la derniere resolution. Je luy ay fait cognoistre le prejudice que cet expedient nous causeroit infailliblement, tant à l'esgard de MM. les Estats, qui auroient ce pendant conclu leur traité, le nostre demeurant encore indecis, que pour plusieurs autres respects [2], estant certain que, comme, au moins la premiere response, qui paroistroit, seroit negative, chacun nous condamneroit à nous relascher et à passer outre à conclure la paix, puisque les Espagnols sont desja reduits en tous les autres points.

Mais je ne vois pas que, rejetant cette ouverture et parlant avec fermeté et resolution sur ce point, les Espagnols n'y donnent à la fin les mains, puisqu'il est certain qu'ils l'avoient une fois resolu; que les

[1] Maximilien Ier, né en 1573, avait soixante-quatorze ans en 1647. — [2] Considérations.

deputez de Hollande voyant qu'ils le doivent faire, il n'y a, à present, apparence qu'ils puissent prendre pretexte de nous abandonner, parce que nous y insistons; que Contarini tesmoigne aussy, par ses discours, estre favorable à nostre proposition; que l'Empereur mesme et ses ministres donnent le tort aux Espagnols, s'ils pretendoient retarder la paix pour cela; que nous avons tousjours traité sur le fondement de ne rien rendre qu'on ne nous fist raison de ce qu'on nous retient, et plus que tout que l'estat des affaires du roi d'Espagne le force à faire la paix en toutes façons, et la prudence ne luy permettra pas de contester plus longtems sur ce point, aprez en avoir cedé tant d'autres plus importans. Janvier 1647.

CXLV.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

AU PRÉSIDENT DE BELLIÈVRE.

Paris, 12 janvier 1647.

Monsieur,

Je prends la plume à la haste pour satisfaire à la tendresse que la reyne de la Grande-Bretagne a pour le roy, son mary, remettant à une autre fois à respondre à vostre depesche du 31 du passé, que vostre secretaire m'a rendue, puisqu'aussy bien les affaires qu'elle contient pourroient avoir changé entierement de face.

Si ce paquet vous est rendu avant que le Roy ayt executé la resolution où il sembloit pencher de sortir du lieu où il est pour aller du costé de Londres, vous employeriez, s'il vous plaist, toute vostre industrie et vos persuasions pour desconseiller Sa Majesté de cette pensée plus fortement encore, s'il se peut, que vous n'avez faict jusqu'à cette heure, si ce n'est en cas que le Parlement luy donne positivement les seuretés qu'il luy a demandées pour sa personne, la response dudict Parlement sur ce point estant conceue en termes captieux, et qui donnent grand subject de faire doubter de ses intentions.

La reyne de la Grande-Bretagne avoit escrit au long au roy, son

Janvier 1647. mary, tous les sentimens qu'elle a sur ce qu'il auroit à devenir, quand les Escossois feroient voir qu'il ne doibt plus rien attendre d'eux, et pour le dissuader du voyage de Londres, à moins d'avoir des asseurances positives pour la seureté de sa personne. Vous pourrez appuyer les moyens que ladicte Reyne vous proposoit; le mylord Germain vous escrit plus en destail.

Mais, à vous dire le vray, nous apprehendons bien que toutes ces diligences ne soient un peu tardives, et qu'avant que cette lettre puisse arriver à vous, le roy ne soit desjà à Hombey (*sic*)[1], qui est le lieu que le Parlement lui a designé, ou en chemin pour s'y rendre.

Si cela estoit, il faudra songer à d'autres voyes pour assister Sa Majesté, et, pour cet effect, il semble que vostre presence à Londres seroit absolument necessaire, et que vous ne devez pas perdre un moment de temps de vous y acheminer pour tenter tous les moyens de rendre à Sa Majesté tous les services dont vous serez capable, soit avec les independans ou presbyteriens, ou la ville de Londres, ou ceux du party du Roy, ainsy que vous adviserez sur les lieux, et que les conjonctures et vostre adresse vous en fourniront l'occasion.

Cette negociation ne peut pas tirer de longue, et on verra bientost où iront aboutir les affaires. Pendant le peu de tems qu'elle durera, vous aurez toutes les semaines de nos nouvelles, comme nous attendrons des vostres.

On remet à vostre prudence de dire, en partant, aux principaux qui forment le conseil d'Escosse, à Newcastel, que vous souhaitez avec passion [que] la resolution que le roy d'Angleterre a esté contraint de prendre produise quelque bon effect, non seulement pour l'envie que la France a de voir restablir les affaires dudict roy, mais pour l'affection veritable que la France a pour tous les Escossois, pour [ce] que, s'il arrivoit quelque plus grand malheur audict roy, il n'y a personne qui n'en attribuast la cause au traitement qu'il a receu des Escossois, qui ont preferé leur accommodement avec le parlement

[1] Ce nom s'écrit ordinairement *Holmbey* ou *Holmby*.

d'Angleterre, moyennant deux cent mille jacobus, au restablissement dudict roy, qui estoit infaillible, par leur declaration et par les assistances que la France avoit offertes. Quand ce discours ne pourroit produire aucun bon effect, il servira tousjours pour les tenir en quelque inquietude et les obliger à ne pas negliger les moyens qu'ils verront leur pouvoir servir pour reparer le passé. Janvier 1647.

Je ne puis assez vous recommander les levées d'Escosse, dont je vous ay si souvent escrit. C'est un des plus grands et des plus agreables services que vous puissiez rendre au Roy dans cette conjoncture, et je crois que, dans la retraite que fera l'armée escossoise, vous y trouverez encore plus de facilité. Peut-estre sera-t-il bon que vous laissiez Monstreuil en Escosse pour en prendre un soin particulier. Enfin cela est si necessaire, que Sa Majesté remet à vous d'y employer tout ce que vous jugerez [utile], au delà mesme du fonds que l'on a envoyé, s'il n'est pas suffisant, et on ne doubte point que, s'agissant de l'advantage des deux colonels qui commandent les deux regimens que nous avons en France, qui, d'eux-mesmes, auroient assez de credit dans le pays pour y faire des levées en tout tems, ils ne s'appliquent, à bon escient, pour faire que nous ayons, au plus tost, quelque renfort considerable de soldats de leur nation. Je crois que l'on trouvera de delà des vaisseaux pour les transporter à Dunkerque. Mais, si vous y trouvez difficulté, je vous prie d'en escrire un mot à M. le mareschal de Rantzau, qui est audict Dunkerque, afin qu'il vous envoye au lieu que vous luy manderez la quantité de vaisseaux qu'il faudra, pour ce traject, à proportion du nombre des soldats.

CXLVI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 211. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 15 janvier 1647.

(EXTRAIT.)

Bien que tout le monde souhaitte qu'il se conclue dans l'Empire

Janvier 1647. une suspension d'armes, comme le plus asseuré moyen que nous ayons de parvenir bientost à la conclusion de la paix, sur quoy vous aurez veu ce que je vous escris, et ce que vous en ont mandé MM. les plenipotentiaires, je n'ay pourtant pas grande esperance que cela puisse reussir, d'autant que nous ne pourrions tomber d'accord des conditions auxquelles le duc de Baviere voudroit ladicte suspension, ny luy, accepter celles que les confederez pretendront et consentir à leur laisser peut-estre une plus grande estendue de pays pour les quartiers de leurs armées que celuy qu'ils occupent maintenant.

Outre cela, on nous mande de Suede, et nos plenipotentiaires nous confirment avoir remarqué la mesme chose dans l'esprit de ceux de la susdicte couronne, que la reyne de Suede, non plus que ceux de son conseil, n'estoient aucunement portez à cette suspension, bien que d'ailleurs ils le fussent pour la paix, sur le subject de laquelle je ne doubte point que MM. les plenipotentiaires ne vous advertissent de tems en tems du progrez qui se faict à Munster.

Jusques icy les difficultez que les ministres de Suede y ont [faictes] en ont retardé la conclusion pour l'Empire; mais dans la disposition où la reyne se trouve pour cela, et les raisons qu'elle a de contribuer toute sorte de facilité à une chose qui apportera beaucoup de gloire à sa personne et de grands advantages à son royaume (adjoustez à cela les expediens dont on se sert et les offres qu'on faict à l'electeur de Brandebourg pour le desdommager de ce que les Suedois pretendent dans la Pomeranie et pour l'obliger à y donner les mains), tout cela, dis-je, nous fait esperer que la negociation de paix pourra avoir une issue favorable.

C'est pourquoy je vous prie de faire reflexion sur ce que je vous ay mandé touchant vos troupes (car, comme les esperances de la paix ne nous empeschent point de redoubler nos soins et preparer toutes choses pour la continuation de la guerre, nous ne devons pas aussy laisser de prevoir et de resoudre de bonne heure ce que nous aurons à faire, aprez que la paix sera conclue) de faire passer en Portugal un des corps de cavalerie que nous ne voudrons pas retenir, ce

qui nous seroit, en mesme temps, un double advantage : l'un de maintenir tousjours sur pied des troupes sy aguerries, l'autre d'en fortiffier les armées de Portugal, et leur donner moyen d'agir avec plus de vigueur et de resistance contre les forces d'Espagne. Janvier 1647.

Dans la suite de la dépêche, Mazarin entretient Turenne de la conduite de son frère, le duc de Bouillon.

CXLVII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), t. XI. — Minute de la main de Lyonne.

A M. SERVIEN.

[Paris,] 18 janvier 1647.

Vous aurez sceu, de Munster, comme toutes les diligences que M. le duc de Longueville et M. d'Avaux ont pu faire auprez des deputez de Hollande n'ont pas empesché qu'ils n'ayent passé outre à la signature des articles de leur traité avec les ministres d'Espagne. Je m'asseure que vous avez desjà crié bien hautement prez de MM. les Estats de cette precipitation de leurs deputez, qui ont formellement manqué à l'obligation où nous sommes, les uns et les autres, par le traité de 1644, de faire marcher la negociation *pari passu*, et de l'arrester à la premiere semonce que l'un d'eux en pourroit faire; mais partout ailleurs qu'avec lesdicts sieurs Estats, il vous importe, par d'autres raisons puissantes, de faire respandre de tous costez que ce n'est que la signature d'une feuille volante, sans aucune forme de traité, lequel n'aura son effect que quand la France aura aussy adjusté ce qui la regarde, afin que les peuples ne croyent pas que les Espagnols ont faict un accommodement separé avec les Provinces-Unies, et qu'ils sont enfin venus à bout de diviser la France d'avec ses alliez.

Il faut tascher d'achever promptement vos negociations au lieu où vous estes, et il y a apparence que vous y trouverez facilité prez de MM. les Estats, nonobstant toutes les traverses des Espagnols, en

Janvier 1647. faisant cognoistre auxdicts Estats qu'en accordant le seul point de la garantie la paix peut estre conclue et establie en un instant, et eux jouir en repos des advantages qu'ils trouvent dans leur traité avec l'approbation de cette couronne et de tout le monde. Lesdicts sieurs Estats le doivent par obligation, par bienseance et par leur propre interest, puisqu'en faisant autrement ils ne violeroient pas seulement leur foy, mais, pour obliger un ennemi irreconciliable, ils offenseroient et irriteroient un veritable amy, qui leur a esté jusqu'icy si utile, et qui, estant maltraité, seroit aussy assez puissant pour s'en venger, outre qu'ils payeroient d'une ingratitude bien monstrueuse les assistances que cette couronne leur a données en tous tems, se pouvant dire qu'elle seule a asseuré leur republique dans sa naissance, l'a conservée et agrandie dans le progrez, et à present est la principale cause qui l'affermit dans la puissance que tout le monde voit.

Je vous dis qu'il est de la derniere importance d'achever tost avec les Hollandois et de conclure avec les Espagnols, parce que, si une fois ceux-ci sont asseurez de n'avoir pas sur les bras, cette campagne, l'armée de MM. les Estats, et que, ne pouvant gagner lesdicts sieurs Estats contre nous, ils pourroient au moins les engager contre le roy de Portugal, il se pourroit faire que, comme on l'a souvent mandé, ils missent en contestation la plus grande part des choses qu'ils nous ont desjà accordées.

C'est pourquoy vous devez avoir presentement deux principales visées, l'une d'engager, s'il est possible, sans deslay, MM. les Estats à la garantie, consentant neantmoins aux restrictions que vous jugerez à propos pour esviter de plus grands prejudices, ainsy que l'on a mandé; l'autre, de faire demeurer d'accord MM. les Estats du point de la retention des conquestes, et, s'il se pouvoit, de toutes les conditions auxquelles la France doit achever son traité avec les Espagnols, afin que si ceux-cy, enorgueillis du succez de Lerida, des esperances que leur donne le vice-roy de Naples de la reprise des postes de Toscane [1], et,

[1] Piombino et Porto-Longone.

en dernier lieu d'avoir conclu leur accommodement avec les Provinces-Unies, refusoient de condescendre à ce qui se doit à nostre esgard, MM. les Estats leur donnassent le tort, entrassent dans nos raisons, et que tant s'en faut qu'ils passassent outre à leur traité que nous ne fussions satisfaicts dans le nostre, qu'ils leur declarassent qu'ils sont prests et resolus, à moins de cela, de continuer la guerre plus vivement que jamais. Nous apprenons de Munster que toute l'assemblée est tellement d'advis que les Espagnols doivent nous lascher Piombino et Porto-Longone, que Pennaranda commençoit à se rendre, et Trautmansdorff avoit declaré que son maistre ne feroit pas difficulté d'en donner au Roy l'investiture, comme l'avoit le Roy d'Espagne, ainsy qu'il a esté mandé d'icy. Janvier 1647.

Les choses sont reduites à un point qu'il importe d'estre esclaircy au plus tost de ce à quoy il faudra se tenir touchant les Hollandois ou de la paix ou de la guerre, non pas pour les preparatifs de la campagne, car tous les ordres sont desjà donnez, mais pour prendre d'autres mesures et resoudre de quelle façon on employera nos apprests, cela devant deppendre de l'assiette où seront nos ennemys, et si leurs forces seront diverties, ou si elles nous tomberont toutes sur les bras, et comme tout se reduit aujourd'huy à la garantie et au point des conquestes, les autres n'estant pas tels qu'ils doivent empescher la conclusion de la paix, on ne doubte pas que l'on ne voye bientost clair dans ce que deviendront les affaires.

Depuis ma lettre escrite, j'ay fait plus particuliere reflexion sur la conduite que nous devons tenir avec MM. les Estats dans cette rencontre de la signature de leurs deputez. Je prevois bien qu'il est comme superflu de vous en rien mander à present que vous aurez pris vos resolutions sur vostre maniere d'agir, et qu'elles seront mesme executées avant que cette lettre vous soit rendue. Si MM. les Estats estoient un prince particulier, et qu'on pust se promettre le secret de ce que l'on negocieroit avec eux, il n'y auroit aucun doubte qu'il faudroit crier hautement et demander reparation contre leurs deputez du manquement qu'ils ont commis; mais, comme c'est une chose faicte et vray-

Janvier 1647. semblablement sans remede, si ce n'est pour les suites qu'elle peut avoir, et comme les Espagnols pourroient se prevaloir beaucoup de nos contestations, qui leur donneront beau champ d'imprimer dans l'esprit de leurs peuples qu'ils ont enfin separé la France de ses alliez, et qu'ils vont bien prendre leur revanche (ce qui obligeroit leurs subjects à redoubler leurs efforts pour leur en donner le moyen), il n'y a pas peu de peine à decider s'il est mieux de pousser la chose prez de MM. les Estats, ou de la dissimuler et tesmoigner que nous nous fions entierement dans les asseurances que leurs ministres nous donnent, qu'il n'y a rien de faict entre les Espagnols et eux, si la France n'est contente en mesme temps.

Il n'en est pas de mesme pour la conduite que nous devons tenir à Munster; car il me semble qu'on n'y peut pas hesiter, et que toutes les raisons veulent qu'on ne fasse paroistre aucune inquietude de ce que les deputez de Hollande ont signé quelques articles de leur accommodement avec les ministres d'Espagne, non plus qu'on ne pourroit pas dire que la paix fust conclue entre l'Espagne et nous, si nous estions convenus ensemble de toutes les conditions de nostre traité et que nous les eussions signées, puisqu'il y a un engagement reciproque entre la France et MM. les Estats, que la paix ne peut estre faicte que l'un et l'autre ne soyent satisfaicts.

En outre, l'on peut dire que les Espagnols ne sont pas encore d'accord de tous les articles avec MM. les Estats, puisqu'il en manque un des principaux, qui est celuy de contenter la France, sans lequel la convention de tous les autres est inutile.

On peut alleguer là dessus un exemple bien concluant, qui est celuy de nostre procedé dans les affaires de l'Empire. Tout est adjusté entre le Roy et l'Empereur, et cependant la guerre continue aussy forte que jamais, parce qu'on n'a point encore donné satisfaction aux Suedois, auxquels nous avons la mesme obligation reciproque qu'elle est entre nous et les Hollandois, et on peut adjouster que les deputez de Hollande, n'ayant point eu de mediateurs qui pussent tesmoigner ce dont eux et les Espagnols demeuroient d'accord ensemble pour estre exe-

cuté en son tems, ont eu recours à la signature qui n'a que le mesme effect que l'escrit qui est demeuré entre les mains du nonce et de Contarini pour les affaires entre l'Empereur et le Roy. Janvier 1647.

Mais d'autant que toutes nos plaintes et les vives instances que nous avons faictes pour empescher cette signature, auront faict beau jeu à ceux des deputez de Hollande qui sont à la devotion des Espagnols, de leur faire valoir la resolution qu'ils ont prise de passer outre à ladicte signature, on pourra dire maintenant que le deplaisir que nous en avons a esté seulement parce qu'en differant huit à dix jours davantage on eust pu signer et conclure toutes choses en mesme tems, parce que vous eussiez eu celuy (le tems) de vous rendre à la Haye et de rapporter les intentions de MM. les Estats sur le point de la garnison, qui est le seul aujourd'huy qui peut arrester la paix, supposé que nos parties consentent à l'article de la retention des conquestes.

On pourra adjouster que Leurs Majestez, ayant appris cette signature, n'en ont eu aucun deplaisir pour ce qui regarde la substance, estant bien asseuré que MM. les Estats ne leur manqueront point et feront leur devoir, quelque impression que nos parties veuillent donner au contraire, et que, si la France n'est contente, lesdicts sieurs Estats continueront la guerre aussy fortement que jamais, pour mettre les ennemis communs à la raison.

On lit, à la suite d'une autre dépêche du même jour (18 janvier) : *Il faut adjouster à l'autre lettre de M. Servien les deux articles suivants :*

J'adjouste encore ce mot sur la signature qu'ont faicte les deputez de Hollande, que vous pourrez dire à MM. les Estats que ce qui deplaist le plus au Roy, en cela, dans cette conjoncture, est que les facilitez qu'ils apportent pour haster la conclusion de la paix font un effect tout contraire, parce que les Espagnols, qui ne s'y portent que par une pure et absolue necessité, conçoivent des esperances qu'ils pourront à la fin separer lesdicts sieurs Estats d'avec la France, et ne s'appliqueront plus qu'à continuer la guerre, obtenant des Flamands, par le moyen de cette signature, des assistances plus grandes sur ce qu'ils

Janvier 1647. leur donnent desjà la paix pour conclue avec les Provinces-Unies, Castel-Rodrigo ayant dit luy-mesme à un gentilhomme de M. Longueville, qui est venu, de sa part, faire compliment à M. le Prince[1], qu'il devoit bien sçavoir que la paix estoit faite.

De plus, les Espagnols croyant desormais qu'il [faut] tenir bon à ne pas consentir aux conditions qu'il faut pour achever nostre traité. dans la croyance infaillible où ils sont que, quoyqu'il arrive, l'armée de MM. les Estats ne se mettra plus en campagne, la paix que nous estions sur le point de signer sera plus esloignée, et le traité en sera plus difficile; et, de cette sorte, la precipitation des deputez desdicts sieurs Estats aura prejudicié beaucoup et donnera un grand advantage de cœur aux ennemys, pour differer la conclusion de l'accommodement que la France et lesdicts sieurs Estats souhaitoient avec tant d'ardeur.

CXLVIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome XI. — Minute de la main de Lyonne.

A M. SERVIEN.

[Paris,] 18 janvier 1647.

(EXTRAIT.)

Comme le marquis de Castel-Rodrigo a dict assez publiquement à Bruxelles, à dessein sans doute qu'il pust estre sceu en Hollande, que vous avez proposé et pressé Brun du mariage du Roy avec l'Infante, nous devons estre comme asseurez qu'il n'aura pas oublié d'ordonner à Philippe Roy, quand il l'a envoyé à la Haye, de bien faire son profict de cette piece, pour advancer ses negociations contre la France auprez de MM. les Estats, et ne laisser rien d'intenté, pour leur jeter de plus en plus dans l'esprit des soupçons et des jalousies de la puissance de cette couronne, et nous faire haïr du peuple. C'est pourquoy il faudra que vous soyez bien alerte pour rabattre ce coup, qu'ils essayeront

[1] A l'occasion de la mort de son père, arrivée le 26 décembre 1646.

infailliblement de nous porter, et desjouer tous les autres artifices dont se voudra servir ledict Philippe Roy, qui ne manquera pas d'estre fourni de bonnes instructions pour nous nuire. Il est indubitable qu'il aura esté chargé de toutes leurs raisons et instruit de toutes les flatteries et des pieges dont Pennaranda, Castel-Rodrigo et les autres ministres d'Espagne les plus adroits, se seront peu adviser, pour obliger MM. les Estats à se persuader vivement que le comble de leur bonheur consiste dans la paix, à la conclure et l'executer sans la France, et à establir, à l'advenir, une estroite union avec la couronne d'Espagne, et que ledict Roy n'obmettra rien pour s'en prevaloir, non plus que Brun, s'il peut avoir le passe-port qu'il recherche pour aller à la Haye, comme c'est le dessein desdicts ministres et le veritable subject de sa venue à Bruxelles, quoyqu'il la veuille couvrir du pretexte de communiquer de vive voix avec Castel-Rodrigo sur l'estat de la negociation, et rapporter ses sentimens sur le point de la cession des postes de Toscane. Janvier 1647

Je tiens qu'il sera bien mal aisé que ny le Roy ny Brun, s'il y va, puissent vous empescher de descouvrir les fondemens de leurs negociations, et [que] les raisons dont ils veulent les appuyer puissent faire impression. Dans une republique, il faut parler à la pluspart de ceux qui la composent, et s'ouvrir particulierement avec le prince d'Orange et dans sa maison; mais, en tout cas, vous devez preparer d'avance et appliquer les contrepoisons du venin que nos parties doivent respandre, n'estant pas difficile à juger à peu prez les considerations qu'ils mettront en jeu pour nous traverser et nous faire du mal.

Il ne faut pas doubter qu'en premier lieu ledict Roy ne travaille principalement à insinuer que la France ne veut point la paix, et que l'Espagne, pour le seul esgard de la mediation de MM. les Estats, a donné les mains à des conditions tres-rudes et presque intolerables, dans l'esperance que, faisant toucher au doigt auxdicts Estats generaux, nos mauvaises intentions, par le refus de tant d'advantages qu'on nous offre, ils se porteroient aprez plus facilement à achever leur traité avec l'Espagne. Il exagerera, je m'asseure, ensuite, et l'importance des

Janvier 1647. points qu'ils nous ont cedez, et fera extremement valoir la confiance que le roy d'Espagne a eue en MM. les Estats, ayant remis entre les mains de leurs ministres le maniement de tous les interests qu'il a avec cette couronne, y ayant peu d'exemples que, pour adjuster les differends avec un ennemy, on choisisse pour mediateurs les alliez de cet ennemy.

Il est vraysemblable encore qu'il essayera d'insinuer à MM. les Estats que leurs deputez, ayant esté les instrumens pour faire accorder à la France tant d'advantages qu'ils n'auroient jamais cedez qu'à leur consideration, rapportant à leur entremise ce qui n'est deub qu'à la pure necessité, et devant desormais recognoistre que cette couronne ne veut point de paix, ils ont pleinement satisfaict aux devoirs et aux obligations d'un bon allié, et peuvent, sans aucune tache, passer outre à publier et executer leur traité, dont les articles sont desja signez.

Il se pourra faire encore que ledict Roy veuille se servir de ce que j'ay appris que quelques malintentionnez, mais beaucoup plus mal informez de la verité, ont dict depuis peu à la Haye, que Henry le Grand conclut bien, au prejudice des traitez, la paix avec l'Espagne à Vervins[1], sans l'Angleterre et MM. les Estats, parce qu'il y trouva son compte, [et que] lesdicts sieurs Estats pourront aujourd'huy l'imiter en cela avec plus de seureté et moins de blasme.

Il pourroit dire, en outre, que MM. les Estats seront bien mal conseillez, s'ils pretendent d'adherer à la passion qu'ont les François de continuer la guerre, qui ne leur seroit pas moins prejudiciable qu'advantageuse à nous, puisque les progrez de la France dans les Pays-Bas sont un commencement infaillible de la ruine desdicts sieurs Estats, s'il n'y a tousjours une puissance entre deux, comme celle d'Espagne, qui y conserve ce qu'elle possede aujourd'huy, et je m'imagine que ce sera icy la plus forte batterie dudict Roy, parce qu'elle prend MM. les Estats par leur foible.

Comme les Espagnols songent et esperent, la paix estant conclue,

[1] La paix de Vervins fut signée le 2 mai 1598 entre la France et l'Espagne.

faire une plus grande union avec MM. les Estats, il se faut attendre, comme je l'ay marqué dans l'autre lettre, [qu'ils agiront] pour empescher la garantie reciproque que nous pretendons, et cela est sans doute leur principal but et la premiere commission dudict le Roy. Pour en venir à bout, il est probable qu'il leur remonstrera que ce ne seroit pas prudence à eux de s'engager à tous les caprices des François, qui, malgré eux, trouvent des pretextes apparens de rompre, et ainsy ils seroient forcez à sacrifier leur repos à nos passions et à nostre interest. Je dis cela parce que l'ambassadeur de Hollande m'estant venu voir pour certaines affaires d'argent, et l'ayant mis sur le discours de cette garantie, il m'a tesmoigné d'estre persuadé qu'elle est juste et qu'il croit que MM. les Estats y consentiront, pourveu qu'ils ne soient pas tenus, comme plusieurs le veulent donner à entendre, de rompre de nouveau pour chaque petit accident, ou quand nous voudrions rentrer en guerre pour nostre propre interest, mais seulement quand les Espagnols romproient contre nous; à quoy j'ay reparti ce que je devois pour le destromper, afin qu'il en escrive par de là, suivant la verité et ce que nous pouvons desirer. Janvier 1647

Les Espagnols pourront encore representer (et il seroit dangereux[1] que cela ne fist plus grande impression) que MM. les Estats n'ont pas besoin de cette garantie pour seureté qu'on ne leur manque à ce qui leur aura esté promis et accordé, et que l'Espagne ne songe à rentrer en guerre avec eux, puisqu'il est aysé de juger qu'estant affoiblis (les Espagnols), comme ils le sont en Flandre et partout ailleurs, ils pourroient encore moins esperer, à l'advenir, des succez plus advantageux qu'ils n'en ont eu par le passé en tant d'années de guerre avec les Provinces-Unies, qui les ont espuisez d'hommes et d'argent.

Mais qu'en tout cas, quand cela arriveroit, la mesme raison d'Estat qui a obligé la France, jusqu'icy, à les secourir, les obligeroit encore alors à leur donner toutes sortes d'assistances, quoy qu'elle n'y fust point tenue par aucun traité.

[1] C'est-à-dire *il seroit à craindre que cela ne fît plus grande impression.*

Janvier 1647. A quoy ils pourroient encore adjouster que ce sera un grand advantage à MM. les Estats de ne s'engager point à cette garantie, puisqu'estant libres de leur attachement, leur amitié sera recherchée à l'envy par les couronnes et seront bien traitez de chacune dans ce qui regarde le commerce et tout ce qu'ils pourront desirer pour leurs advantages; ce qui n'arrivera pas, s'ils consentent à ladicte garantie, parce que, d'un costé, les François estant asseurez de les avoir tousjours avec eux, quoyqu'il puisse survenir, ne se mettront pas beaucoup en peine de les contenter, et de l'autre les Espagnols, les voyant liez plus estroitement que jamais à la France, seront obligez à vivre en leur endroit avec une grande circonspection et jalousie; ce qui ne prejudiciera pas peu au commerce, et c'est, à mon advis, sur ce point du commerce que les ennemys insisteront le plus, parce qu'il est tres-delicat et touche la pluspart de ces messieurs dans le sensible; aussy les malintentionnez à la France ont desjà eu la malice de publier par de là qu'elle va s'appliquer, la paix estant faite, à attirer tout le commerce à soy et à en profiter; ce qui ne peut estre sans prejudicier à celuy de MM. les Estats.

Ce sont là, ce me semble, une partie des choses que les Espagnols peuvent faire dire en Hollande par ledict Roy, dans cette conjoncture d'affaires. Mais comme, à les bien examiner, elles sont toutes ou fausses ou artificieuses, il sera aysé de confondre les autheurs par la verité qui n'est jamais qu'une, et avec des fondemens si solides qui regardent tous l'honneur, la bienseance, la seureté, l'advantage et la conservation de MM. les Estats, que, outre que le tems me manque pour vous entretenir sur les contre-batteries que nous pouvons faire pour empescher les esprits foibles d'estre seduits, j'ay cru, d'ailleurs, qu'il seroit superflu de vous rien suggerer là dessus, ny m'estendre avec une personne que je sçais bien qui verra d'abord tout ce qu'on peut et doit repartir pour desabuser le monde.

Il n'y a rien de quoy les ennemys ne s'advisent pour irriter de plus en plus MM. les Estats contre le roy de Portugal, afin que tout ce que vous pourrez dire sur le subject de l'accommodement de leurs diffe-

rends ne fasse aucun effect. J'apprehende bien qu'ils ne trouvent grande facilité à nous contrecarrer en ce point, et qu'ils n'en profitent, parce que lesdicts sieurs Estats ne songent point à l'advenir, ny qu'il peut arriver que le roy d'Espagne, estant venu à bout du Portugal, pourra tourner de nouveau ses pensées à leur faire du mal, tant ils sont flattez de la satisfaction presente de pouvoir se venger des Portugais et profiter à leurs despens. Janvier 1647.

Je tiens pour certain que Philippe Roy ne manquera pas de conferer avec le mylord Gorin, cy-devant ambassadeur d'Angleterre en cette cour, Castel-Rodrigo ayant grande confiance en luy, et avec raison, puisqu'il les sert fort fidelement prez de ses amys à la Haye, et particulierement auprez de la princesse d'Orange. C'est à quoy il sera bon que vous preniez garde de prez, et, comme il parle souvent à la reyne de Boheme[1], peut-estre que, par son moyen, vous pourrez descouvrir quelque chose de ce qui se passera, ne negligeant pas toutes les autres voyes possibles d'en estre adverti.

CXLIX.

Original signé. Biblioth. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

AU PRÉSIDENT DE BELLIÈVRE.

Paris, 25 janvier 1647.

(EXTRAIT.)

J'ay receu les vostres du 3e, du 6e et du 12e de ce mois. Cette derniere m'apprend l'accomplissement de ce que nous avions apprehendé du roy d'Angleterre. S'il eust voulu, il y auroit eu quelque ressource pour les affaires; mais son propre bien n'a peu vaincre son opiniastreté, et, s'il eust voulu accorder ce qu'il pouvoit sans blesser sa dignité et qu'on prendra sans son consentement, il pouvoit esviter le

[1] Élisabeth d'Angleterre, fille du roi Jacques Ier. Elle était veuve de Frédéric V, électeur palatin et roi de Bohême. Cette princesse mourut en 1662.

Janvier 1647. malheur où il est tombé. L'on peut dire que c'est comme une fatalité qui l'a entraisné dans le precipice, et que, malgré le malade, la consideration de la France et ce que vous y avez contribué de prudence et d'adresse luy ont allongé la vie plus longtems qu'il n'y avoit lieu d'esperer.

J'ay peine à croire qu'on ayt donné, de la part de la reyne d'Angleterre, quelque esperance au roy, son mary, que le Roy romproit avec ses ennemis. On n'en a jamais dict icy une parole, et, quand cela auroit esté, il ne l'auroit pas fallu croire, la France n'estant pas en estat de s'attirer sur les bras de si puissants ennemis, en ayant tant d'autres à combattre, qui ne s'endorment point et qui n'espargnent aucune sorte d'artifice pour l'affoiblir par la separation de ses alliez. Vous sçavez que nostre pensée n'a jamais esté, sinon que, sy les Escossois et presbyteriens se declaroient en faveur de leur roy, la France les assisteroit et se declareroit aussy, en ce cas-là, pour ayder à le restablir, ou bien, si la paix generale se faisoit et qu'elle (la France) se trouvast hors d'embarras, il n'y auroit rien qu'elle n'entreprist pour le service et le restablissement de ce prince[1]. Les conseils que vous luy avez donnez, pour sortir des mains de ceux qui le detenoient prisonnier, sont dignes de vostre prudence et de vostre zele, et nous ne pouvons imaginer quel sentiment il a dans l'ame, ne pouvant se resoudre à prendre quelque party; mais il n'en sçauroit prendre de plus pernicieux, quand il luy pourroit [réussir[2]] et qu'il ne seroit pas gardé si estroitement qu'il est, que celuy de venir en France. La reyne, sa femme, et ceux de son conseil en tombent d'accord, et vous avez bien faict de l'en divertir, et vous l'en devez divertir plus que jamais, si l'occasion de le faire s'en presentoit, estant certain qu'un tel voyage luy seroit plus prejudiciable que la prison mesme. Le vray lieu de sa retraite devoit estre

[1] Il y avait alors, en Angleterre, un mouvement d'opinion qui paraissait favorable à Charles Ier: le peuple se pressait autour de sa voiture et lui témoignait son amour pendant qu'on le transférait à Holmby. (Voy. Guizot, *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, t. II, p. 193 de la 3e édition.)

[2] La copie porte *rester*, qui ne présente aucun sens.

les montagnes d'Escosse, comme on luy avoit proposé, ou l'Irlande[1], ou enfin l'isle de Gersay, s'il avoit tant de passion d'estre voisin de la France. Mais c'estoit un expedient qu'il n'eust pas esté à propos de luy proposer, de peur qu'il ne l'eust accepté, comme une commodité de venir en France, qui seroit le comble de ses malheurs. Janvier 1647.

Aprez cela j'ay à vous confirmer ce que je vous ay desja escrit de la satisfaction qu'ont Leurs Majestés de vostre conduite. Elle ne pouvoit estre plus adroite ny plus judicieuse, et, bien qu'elle n'ayt pas eu le succez qu'on avoit desiré, elle n'a rien, pour cela, perdu de son prix, et l'orateur ne laisse pas de se bien acquitter de sa fonction, quand son discours a toutes les parties necessaires pour persuader, bien qu'il n'ayt pas, en effect, persuadé.

Leurs Majestez approuvent bien vostre retour pour les raisons que vous alleguez, mais leur intention est que vous sejourniez encore à Londres jusqu'à nouvel ordre de leur part, et que vous taschiez d'y [mesnager][2] tout ce qui se pourra presenter de favorable à la condition du roy et au mauvais estat de ses affaires. Il faudra neantmoins temperer de telle sorte vostre conduite qu'elle ne donne pas aucun pretexte aux Anglois de s'aigrir contre nous, à quoy ils ne sont que trop portez naturellement, et à quoy les Espagnols ne manquent pas de les aiguillonner sans cesse, sans mettre en consideration les soins qu'on a pris et qu'on continue de prendre encore des interests du roy et de la maison royale. Il est constant qu'il est absolument necessaire de ne les choquer pas dans une conjoncture où la France n'a que trop d'occupation ailleurs et trop d'ennemis qui l'exercent.

Ce que vous pourrez dire, en arrivant, et le respandre dans le public, sera que les sentimens de Leurs Majestez n'ont jamais esté que de travailler à establir une bonne paix entre le roy de la Grande-Bretagne et ses subjects, [de sorte] que chacun y trouvast son compte. Avec telles et sem-

[1] La copie porte l'*Islande*, ce qui est une erreur évidente.

[2] Il y a, dans la copie, *mesner;* mais ce mot a été probablement mal lu; il faudrait ou *amener* ou *mesnager*. J'ai préféré cette dernière expression, qui se présente souvent dans les écrits du temps.

Janvier 1647. blables impressions, vous tascherez d'effacer celles qu'on a voulu donner au parlement d'Angleterre, que nous n'estions pas bien intentionnez pour ses interests.

Bien que j'aye escrit au sieur de Montreuil[1] de vacquer avec soin aux levées qu'il a ordre de faire, je ne laisse pas de vous prier d'y tenir la main et de faire en sorte que nous en voyons les effects au plus tost.

CL.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome XI. — Minute de la main de Lyonne.

A M. SERVIEN.

[Paris,] 25 janvier 1647.

(EXTRAIT.)

Vous avez sceu de Munster, aussytost que nous icy, ce qui s'y est passé depuis vostre depart, touchant le traité de Hollande avec l'Espagne, dont les deputez de MM. les Estats ont voulu signer les articles, malgré toutes nos remonstrances et nos protestations, sans attendre, comme ils s'y estoient en quelque façon engagez, que vous eussiez le tems d'estre ouy de leurs superieurs.

Si lesdicts deputez, en ce qu'ils ont faict, ou MM. les Estats, en le leur ayant permis, ont eu pour but de vous faire retrancher, autant qu'il pouvoit dependre d'eux, les advantages que nous avons droit d'esperer dans la paix, ou d'en empescher la conclusion, ou de faire croire au monde, si elle se faict, que la France n'y a donné les mains que par force et ne pouvant faire autrement, aprez avoir recogneu que les alliez ne veulent plus de guerre, à la verité, ils peuvent se vanter d'avoir tenu le vray chemin qu'il falloit pour mieux parvenir à ces trois visées. C'est correspondre d'une estrange sorte à ce que la France a faict pour eux dans cette negociation mesme, où nostre fer-

[1] Voyez, sur Montreuil, t. I, p. 27.

meté envers les ennemis et nostre sincerité envers eux leur faict obtenir tous les advantages generalement qu'il leur est tombé dans l'esprit de demander. Cependant ils pretendent aujourd'huy, par leur foiblesse et leur mauvaise foy, de nous reduire en un estat tout different. Tous les advis que l'on reçoit icy de Bruxelles, de la Haye et de Munster, portent que, si les deputez de Hollande se fussent donné patience encore quinze jours à signer leurs articles, on eust conclu infailliblement la paix generale avec entiere satisfaction de la France particulierement. Les Espagnols eussent veu les deputez de Hollande autant aheurtez à obtenir cette satisfaction que la leur, comme ils devoient estre, s'ils eussent suivi l'exemple que nous leur donnions. Janvier 1647

Pau et Knut ont asseuré positivement Pennaranda et Brun que le moindre advantage, quoyque considerable au dernier point, comme ils sçavoient bien le faire valoir, que l'Espagne puisse retirer de cette signature de leurs articles, c'est que MM. les Estats ne mettront point leur armée en campagne, et qu'ils peuvent en avoir l'esprit entierement en repos; qu'ainsy la guerre continuant, ils n'auront pas à employer un seul homme en garde contre eux, et que la hayne de tous les peuples des Provinces-Unies augmentera tous les jours de plus en plus contre la France, recognoissant que l'execution de leur traité n'est retardée, ainsy que la jouissance de tant d'advantages qu'ils y trouvent, que parce que la France s'ospiniastre à ne vouloir pas conclure le sien, quelques conditions qu'on luy offre. Lesdicts Pau et Knut ont donné parole au ministre d'Espagne, et ont mesme commencé desjà de l'accomplir, qu'ils escriroient en bonne forme là dessus à tous leurs amys dans les provinces, afin de donner aux peuples ces impressions par toute sorte de moyens.

Ce qui me faict beaucoup de peine en tout cecy, c'est qu'encore que la France souhaitast la paix avec autant d'ardeur que les ennemys, et par de plus nobles motifs, puisque la necessité n'y a point de part, il arrivera neantmoins que, quand elle se concluera à present, la pluspart du monde se persuadera aysement que la resolution que les Hollandois ont prise de signer leurs articles nous y a forcez, et les ennemis

Janvier 1647. auront la vanité de faire valoir que c'est à leur adresse que le public est redevable de ce bien, duquel, par nostre inclination, nous fussions, diront-ils, tousjours esloignez.

Voilà les advantages que cette couronne reçoit de la malice de quelques-uns des deputez de MM. les Estats et de la foiblesse des autres, et la rescompense qu'elle tire d'avoir eslevé, conservé, restabli et affermi leur domination au point de grandeur où elle est aujourd'huy; mais ny les Espagnols, ny tant de leurs adherens, qu'ils ont parmy lesdicts sieurs Estats, ne sont pas peut-estre encore où ils pensent; car, n'estoit que des considerations plus puissantes touchent la pieté de Leurs Majestez, et que le bien de la chrestienté, qui a tant de besoin de respirer en un tems où elle est menacée de divers malheurs, auxquels il n'y auroit plus de remede si une fois ils estoient arrivez, prevaut à tout autre respect dans l'esprit de Leurs Majestez et de ceux qui ont l'honneur de les conseiller, la France feroit bien cognoistre et sentiroit mesme quelque chastouillement en cela, qu'elle est en estat de continuer la guerre sans les Hollandois, et de mettre les Espagnols à la raison autant que jamais, Dieu laissant agir les causes secondes et ne faisant point de miracles pour eux. L'exemple de ce qui se passa l'année derniere, en Flandre, au commencement de la campagne, est assez recent et palpable pour empescher qu'on ne nous accuse de fanfaronnerie, quand nous parlons de la sorte : chacun vit alors si les ennemys, n'ayant pas seulement joint à leur armée ordinaire contre nous toutes les troupes qu'il avoient destiné d'opposer à M. le prince d'Orange, mais encore toutes les autres qui estoient en des garnisons de ce costé-là, publiant de vouloir engloutir nostre armée, si, dis-je, ils nous firent beaucoup de peur ou de mal, si nous nous contentasmes de leur tenir teste, et si nous n'emportasmes pas, à la veue de toute leur armée[1], sans avoir fait de circonvallations, une de leurs places fortifiées regulierement. Les forces ny les esprits des Fran-

[1] On lit dans les *Mémoires de Monglat*, à la date du 29 juin 1646 : «M. le duc d'Orléans fit son entrée dans Courtray, à la vue de trente mille Espagnols, qui ne le purent secourir.» (Édit. Michaud et Poujoulat, p. 167.)

çois ne sont pas esteints pour ne pouvoir faire encore, quand il sera besoin, de semblables actions, et ils y seroient assez poussez et irritez par le procedé des Hollandois et par les artifices des ennemys, pour le faire cognoistre au monde, si, comme j'ay marqué cy-dessus, le depit et la consideration d'une juste vengeance ne cedoient à celle du bien public. Janvier 1647.

Vous n'aurez pas, je m'asseure, grande peine à faire voir que la France, traitée comme elle l'est, voudra continuer la guerre, et qu'elle le pourra, avec les mesmes succez, quand vous ferez considerer si, au lieu de donner aux Hollandois quinze cent mille livres et trois mille hommes de pied, et trois mille chevaux, comme on fit l'année derniere, il ne nous sera pas facile de composer une armée qui donne autant et plus d'affaires aux ennemys que la diversion des Hollandois, et si mesme en cela nous n'aurons pas un advantage notable, [puis] qu'il dependra purement de nous de la faire agir aux tems et dans les entreprises qui nous seront les plus utiles, au lieu qu'il falloit se payer de mauvaises excuses, quand l'armée de M. le prince d'Orange sortoit tard en campagne, et qu'elle la passoit entiere sans rien entreprendre.

Je puis vous asseurer que les plus sensez parmy les ministres espagnols sont tres-persuadez, par la constitution de leurs affaires et par celle des nostres, qu'ils ne doivent pas moins essayer de sortir d'embarras avec nous et du mauvais pas où ils sont, aprez estre tombez d'accord avec les Hollandois, que si leurs differends n'estoient pas terminez ; mais, comme peut-estre tous ne seront pas de cet advis, et que Castel-Rodrigo et Pennaranda ont interest de faire valoir en Espagne le service qu'ils ont rendu par leur adresse d'avoir signé les articles de la paix avec MM. les Estats, et n'auront rien oublié pour cela, il est à craindre qu'y ayant relevé cette action beaucoup plus qu'elle n'est en effect, le conseil d'Espagne ne s'en laisse esblouyr, et qu'ensuite ils ne l'engagent à esprouver encore la campagne prochaine, en nous obligeant à lascher ce que nous pretendions encore, et à quoy, sans la signature des articles avec les Hollandois, ils n'auroient fait aucune difficulté. J'ay dit *il est à craindre,* parce que l'on doit avoir regret que la chres-

Janvier 1647. tienté, estant à la veille d'un grand calme, on voye continuer la tempeste avec plus d'orages et de furie qu'auparavant; car j'ay remarqué, depuis le commencement de la guerre jusqu'à present, par une visible declaration du ciel en faveur de ce royaume, que presque tous les advantages que les Espagnols ont eus leur sont arrivez en des conjonctures qu'estant desjà resolus de conclure l'accommodement pour sortir d'affaires, ils n'ont servi qu'à donner un rayon d'esperance qui les en a destournez et jetez aussytost dans un grand embarras. Si j'avois assez de loysir, je pourrois vous [conter][1] douze grands exemples depuis que je suis dans les affaires, pour preuve de cette verité, et c'est là la difference essentielle qu'il y a des veritablement malheureux aux veritablement heureux, que le bonheur n'arrive aux uns que pour les mieux precipiter, et aux autres les malheurs se tournent aussytost en de plus grands advantages.

Pour porter MM. les Estats à agir en sorte à l'advenir qu'ils diminuent le plus qu'il sera possible le mal qu'ils nous ont faict par la signature de leurs articles, il faut s'estudier particulierement à leur faire cognoistre les divers grands prejudices que nous en recevrons infailliblement: car, premierement, ils nous font mettre en contestation par les Espagnols ce qu'ils avoient resolu de lascher deux jours aprez sans cela; ils ont mis en compromis la conclusion de la paix generale et reculé la leur particulierement, s'ils veulent, comme nous n'en doubtons point, observer fidelement les traitez d'alliance, et enfin la sincerité des intentions qu'ont tousjours eue Leurs Majestez pour la paix est en hazard d'estre interpretée, quand elle se conclura, pour une pure necessité qui les y a forcées. On pourra adjouster, pour les confondre encore davantage, qu'il n'y a dans l'assemblée aucun des ministres qui la composent, mesme ceux de l'Empereur et des autres princes attachez, par dependance ou par interest, au roy d'Espagne, que le procedé des deputez de Hollande n'ayt extremement scandalisez, et qui ne nous soient favorables et ne nous donnent raison, dans ce

[1] La minute porte *cotter*

que la France pretend encore de l'Espagne pour la conclusion de la paix. Janvier 1647.

Vous pourrez representer auxdicts sieurs Estats qu'ils ont un bel exemple devant les yeux à imiter, qui est nostre fermeté et nostre ponctualité à executer les traitez, la pleine satisfaction qu'on a accordée, il y a longtems, à la France pour la paix de l'Empire, n'ayant pas empesché que, dans la derniere campagne, elle n'ayt mis tout au hazard, redoublé les offres de ses despenses, faict joindre ses armes à celles de la couronne de Suede, et enfin agi avec la mesme vigueur pour les interests de ses alliez qu'elle l'auroit peu faire pour les siens propres, nonobstant que la conclusion de la paix d'Allemagne nous fust de la consequence que tout le monde voit, puisqu'elle entraisnoit avec soy, de necessité, la paix generale de la chrestienté, les Espagnols se trouvant, en ce cas, hors d'estat de pouvoir un seul moment en contester les conditions, sans courir le risque d'une prompte et totale ruyne.

Il y a une autre consideration qui fera sans doute grande impression dans l'esprit des plus sensez de MM. les Estats, qui est que la France, continuant la guerre avec plus de vigueur que jamais dans les Pays-Bas, il sera bien malaisé qu'ils puissent en estre simples spectateurs et jouir du repos qu'ils pretendent, courant fortune de nous voir emparer, avec le tems, de leur partage aussy bien que du leur (de celuy des Espagnols). Cette reflexion sera tres-puissante sur eux pour les obliger à parler fortement aux Espagnols, afin qu'ils ne nous chicanent pas plus longtems des satisfactions que nous pretendons et qu'ils estoient prests de lascher, sans les vaines esperances que cette signature d'articles leur a faict concevoir de venir à bout de separer la France d'avec les Provinces-Unies.

Il sera bien à propos aussy que vous fassiez sçavoir à MM. les Estats que leurs deputez ont tousjours trouvé nostre pretention touchant les postes de Toscane tres-juste, en quoy ils n'ont pas beaucoup faict, puisque les mediateurs ont souvent tesmoigné la mesme chose, quoyque leurs superieurs pussent y prendre d'autres interests, et jusques aux ministres de l'Empereur, ils sont dans les mesmes sentimens et ont

Janvier 1647. pressé souvent Pennaranda d'y donner les mains. Il importe que MM. les Estats sçachent ces particularitez, afin que, si quelques-uns de leurs deputez avoient porté les autres à leur cacher les circonstances qui nous sont advantageuses ou à les leur deguiser, lesdicts sieurs Estats en cognoissent la malice et l'artifice, et ne prennent pas leurs resolutions sur de faux fondemens.

Il sera bon aussy que vous preniez garde que, comme les Espagnols ont tasché jusqu'icy d'imprimer dans l'esprit des Hollandois que la dureté qu'ils disent qu'ils trouvent en nous à toutes nos actions ne tend qu'à avoir l'Infante d'Espagne pour le Roy [1], afin que ce soupçon les portast plus facilement à la signature des articles, infailliblement ils continueront à travailler encore aujourd'huy sur cette mesme supposition pour en tirer d'autres advantages. C'est pourquoy vous devez aller au devant, et representer tout ce dont vous vous adviserez pour faire recognoistre la malice; ce qui sera assez aisé, n'y ayant personne sensée qui ne voye bien que les Espagnols ne songeront jamais à faire ce coup, et que, s'ils en avoient la moindre pensée, ils n'en parleroient pas, et se garderoient bien de le mettre en jeu, ny de s'en servir à menacer les Hollandois pour les presser de conclure.

Je vous mets aussy en consideration s'il ne seroit pas bien à propos qu'en tesmoignant à MM. les Estats que nous avons entiere confiance en leur foy et en leur fermeté, vous prissiez occasion de couler en passant que, s'il y avoit quelque membre corrompu parmy eux, nous ne doubtons point qu'ils ne prissent la resolution de le couper, afin qu'ils ne puisse infecter le reste, et pour garantir le corps de l'Estat.

Je vous mande tout ce qui me vient dans l'esprit à mesure qu'il se presente, parce qu'estant sur les lieux et recognoissant la disposition d'un chacun et ce qui peut nuire ou servir, il dependra tousjours de vous d'en faire le choix et de le mettre en usage. Le principal but que vous devez avoir, c'est de porter MM. les Estats à quelque resolution qui imprime effectivement dans l'esprit des Espagnols que la signature

[1] Voyez ci-dessus, p. 293 et suiv.

des articles ne leur est pas plus advantageuse que si elle estoit encore à faire et que tout le monde cognoisse que la France et MM. les Estats sont autant unis que jamais et en meilleure intelligence. Janvier 1647.

Mazarin indique ensuite quelques-uns des moyens pour arriver à ce résultat: soit traiter conjointement avec la France, ou faire une déclaration expresse qu'ils ne traiteront que si la France obtient satisfaction, ou accorder la garantie demandée par la France, ou témoigner leur ressentiment contre ceux de leurs ministres qui ont fait paraître le plus de passion pour l'avantage des ennemis, ou se joindre à la France pour la campagne prochaine, et commencer, dès maintenant, leurs préparatifs.

C'est une satisfaction tres-juste, qui ne leur couste rien, qui leur sera advantageuse, qui ne peut produire que ce qu'ils desirent le plus, et certainement la moindre qu'ils puissent nous donner aprez le traitement que nous avons receu.

La prise de Mardick et de Dunkerque les dispense d'avoir une escadre pour surveiller les côtes et empêcher les pirateries; ils devraient employer leurs vaisseaux au service de la France, et faire ainsi voir « l'union indissoluble qui est entre cette couronne et lesdicts sieurs Estats. » Il faudrait d'abord leur demander douze vaisseaux, afin de se réduire après à dix, ou huit, ou même six.

Peut-estre que le succez de cette affaire pourroit estre facilité en le communiquant par advance confidemment à l'admiral Tromp[1], qui est fort bon homme et tres-zelé pour cette couronne, ou bien à son lieutenan que l'on pourroit engager, par des promesses d'une rescompense proportionnée, s'il venoit luy-mesme commander l'escadre.

Mazarin s'en remet à ce que Servien décidera sur les lieux, mais une prompte résolution est nécessaire. Ce serait un moyen de fortifier la marine de la France et de détromper l'opinion. Si l'on ne pouvait obtenir l'équipage avec les vaisseaux, on se contenterait des bâtiments, qu'on ferait servir par des matelots français.

On vient de faire payer quatre cent mille francs pour le dernier quartier du subside accordé aux États-Généraux sans qu'on en ait voulu rien retrancher, malgré la conduite de quelques-uns de leurs deputés.

Saint-Ibard[2] a dit, entre autres choses, aux ministres d'Espagne que Mazarin

[1] Voyez, sur Tromp, t. I, p. 963. — [2] *Ibidem*, p. 957.

Janvier 1647. était irréconciliable avec le prince et la princesse d'Orange «pour avoir voulu faire negocier à leur insceu, avec le prince, leur fils, et envoyé prez de luy une personne expresse pour ce sujet.» Il a aussi déclaré que les Provinces-Unies ne mettraient point d'armée en campagne, «et qu'il en respondoit de sa teste.» Il sera bon de reconnaître, sur les lieux, si ces propos ont été tenus, et de s'en ouvrir au prince Guillaume, qui est «tres-bien intentionné pour cette couronne.» Peut-être aussi Servien pourrait-il parler à la princesse d'Orange des bruits répandus par les Espagnols, qui la représentent comme «la principale promotrice de ce «qui s'est faict depuis peu à Munster par le moyen de Knut, qui depend entierement d'elle.» C'est surtout à Castel-Rodrigo et à Peñaranda que l'on doit imputer ces bruits.

Saint-Ibard est jaloux de milord Gorin, et il en fait des plaintes à Mme de Chevreuse.

M. de Niderhost a été le seul deputé des Provinces-Unies qui n'ait pas voulu suivre l'exemple de ses collègues. Il mérite, lui et sa famille, les récompenses et la protection de la France.

Mazarin ajoute :

Aprez avoir escrit jusques icy, j'ay receu vostre depesche du 15 du courant, de la Haye.

Il félicite Servien de ne s'être pas formalisé de ce que les Provinces-Unies ne l'ont pas accueilli avec les civilités ordinaires «dans une conjoncture où nous ne devons pas pointiller sur des bagatelles.» Les plénipotentiaires français ont parlé très-haut à Munster; il importe, dans ces circonstances, de ne pas montrer de faiblesse.

Le prince palatin Robert a donné avis à Mazarin que le jeune Gorin a renoncé au service des Provinces-Unies. On craint qu'il ne veuille débaucher les Anglais qui servent dans l'armée de cette république. Si l'avis est véritable, il sera bon de prendre les mesures nécessaires pour s'y opposer.

Le conseil a délibéré sur les termes de la garantie qu'on pourrait accorder aux Provinces-Unies.

La France peut s'obliger à garantir tout ce qui sera accordé et promis par les Espagnols dans ce traité à MM. les Estats, moyennant qu'ils veuillent s'engager de mesme generalement à garantir tout ce qui sera arresté entre nous et l'Espagne. Il ne seroit pas necessaire de faire mention particuliere du faict des Indes; mais, si les ennemys manquoient à ce qu'ils seront obligez pour ces pays-là par le traité, et qu'il se fist, en consequence, une

rupture dans les Pays-Bas, la France seroit tenue de rentrer en guerre avec MM. les Estats, bien entendu qu'ils seront tenus d'en user de mesme, s'il nous est manqué en quelque chose de ce qui nous aura esté accordé dans le traité. Janvier 1647.

Enfin Mazarin a complété l'instruction donnée à Servien par ce post-scriptum écrit de sa main :

Je vous adjouste encore cecy pour vous dire que, pour ce qui est de Philippe Le Roy, il semble que vous pourriez faire considerer à MM. les Estats, si toutefois vous vous croyez [en estat] de le pouvoir faire congedier et renvoyer, quelle opinion ils auroient de la France, si elle permettoit de sejourner à Paris à quelque ministre qui negociast contre eux; qu'on ne peut pas ignorer les bruits que ledit Le Roy fit courir à la Haye, les impostures et meschancetez qu'il tascha d'imprimer contre la France, quoy qu'à bien parler elles soient autant contre MM. les Estats, et cependant on ne le souffre pas seulement, mais on le caresse, et il est bien receu en toutes les compagnies. On n'a jamais voulu icy (de quoy M. le prince d'Orange et MM. les Estats sont bien asseurez) admettre aucune personne ny escouter aucune proposition de la part des Espagnols, quoyqu'ils declarassent qu'ils ne feroient proposer aucun accommodement avec la France que MM. les Estats n'y deussent estre compris avec leur entiere satisfaction, et pour rescompense, aprez que les deputez ont signé les articles de la paix de Munster, un envoyé du marquis de Castel-Rodrigo s'en va à la Haye pour deschirer hardiment la France auprez de MM. les Estats.

Il ne faut pas pourtant se mettre en colere mal à propos. C'est pourquoy estant sur les lieux, vous prendrez vos mesures en sorte que vous ne leviez pas le masque contre ledict Le Roy sans estre asseuré d'obtenir sa retraicte.

A ce que j'apprends de Bruxelles, il se faict de feste de vous apporter de grands obstacles, et qu'il vous empeschera bien de venir à bout de vos desseins. Il se faict fort d'avoir faveur dans la maison de M. le prince d'Orange, et il a mandé qu'il n'a pas tenu au dict

Janvier 1647. prince que l'on n'ayt donné le passeport qu'il avoit demandé pour Brun.

Il vous faict tenir des discours desquels je ne vous crois pas capable; car il asseure que, vous estant emporté en bonne compagnie, vous aviez dict qu'il falloit absolument qu'il arrivast de trois choses l'une: ou que la France et MM. les Estats fissent la guerre à l'Espagne, ou que l'Espagne et MM. les Estats la fissent à la France, ou que la France et l'Espagne resolussent ensemble la ruine desdicts sieurs Estats. Je vous asseure qu'il a dict tout ce que dessus à la Haye, et que je suis averti de Bruxelles qu'on en parle dans la maison du procureur comme de chose escrite par ledict Le Roy.

Sur les divers bruits qui couroient à Paris et dans la France que la paix estoit tout à faict conclue entre l'Espagne et MM. les Estats, on a jugé à propos de mettre dans la *Gazette* les deux articles que vous verrez de Munster et de Bruxelles.

CLI.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXII, f[os] 252 à 253. — Copie du temps.

AU ROI DE PORTUGAL.

[Paris,] 30 janvier 1647.

(EXTRAIT.)

Je suis entierement persuadé qu'il n'y a rien de sy important pour le bien de la chrestienté et pour l'advantage de ce royaume que de voir Vostre Majesté affermie pour jamais dans la possession de ses Estats. C'est pourquoy elle ne doit pas doubter, s'il luy plaist, que tant que par la bonté du Roy, mon maistre, j'auray part dans les conseils et les resolutions que la France prendra, je n'aye pour principalle et continuelle visée, soit dans la paix ou dans la guerre, l'affermissement de la couronne de Portugal en la personne des descendans de Vostre Majesté, avec toutes les satisfactions et advantages qu'elle sçauroit desirer.

CLII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome XII. — Minute de la main de Lyonne.

A M. SERVIEN.

[Paris,] 8 février 1647.

(EXTRAIT.)

J'ay desjà parlé et parleray à l'ambassadeur de Hollande, qui est icy, aux termes que vous me mandez qu'il seroit utile de le faire ; mais, à vous dire le vray, je ne tiens pas qu'on puisse en tirer grand profit, ne paroissant pas homme qui sçache ranger deux paroles ensemble. Au contraire, j'apprehende extremement que, ne prenant qu'une partie de mon discours et oubliant l'autre, il ne mande quelque chose qui produise de mauvais effects. En tout cas, je feray le mieux qu'il se pourra, et, en tout cas, je n'en seray pas en grande peine tant que vous serez à la Haye, parce que ces messieurs ne pourront doubter que tout ce que vous advancerez ne soyt suivant l'honneur de Leurs Majestez, et vous le representerez avec des raisons si vives et si convaincantes, qu'il ne s'y adjouteroit rien d'icy qui ne fust superflu.

L'offre que Brun a faicte, à ce qu'a dict M[me] la princesse d'Orange, d'apporter, s'il venoit à la Haye, la cession de Piombino et de Porto-Longone, nous peut extremement servir pour faire voir deux choses : l'une que nostre pretention est juste en soy, et l'autre que, quand Pennaranda s'est defendu d'y porter les mains, faute, disoit-il, d'en avoir le pouvoir, ç'a esté une defaite malicieuse, puisque Brun n'oseroit ceder ces deux postes que par l'ordre mesme dudict Pennaranda.

Vous verrez ce qui est dans le memoire du Roy[1] touchant la delivrance de nostre traité aux deputez de Hollande. Vostre principale

[1] Ce mémoire, en date du 8 février 1647, est indiqué, mais non publié dans les *Négociations de la paix de Munster*, t. IV, p. 81. Pour les années 1647 et 1648, les éditeurs des *Négociations* ont supprimé les mémoires du Roy et de Mazarin ; ils se sont bornés à la correspondance des plénipotentiaires.

Février 1647. tasche doit estre de faire toutes choses possibles pour en faire approuver le contenu par MM. les Estats; car alors les deputez de Munster ne pourroient plus dire autrement, et ensuite porter lesdicts sieurs Estats à declarer aux Espagnols que, s'ils ne le passent de la sorte, ils continueront la guerre plus vivement que jamais, comme aussy d'empescher, autant qu'il se pourra, maintenant que vous estes sur les lieux, que ceux des deputez de Hollande qui nous sont mal affectionnez, n'essayent d'interpreter à nostre desadvantage le projet que nous leur avons remis, donnant à entendre aux peuples que nos pretentions sont deraisonnables et impossibles à obtenir des Espagnols.

Mazarin insiste ensuite sur la nécessité de bien imprimer dans l'esprit des États généraux des Provinces-Unies que la guerre continuera tant que la France n'aura pas reçu une entière satisfaction, et pourra leur être très-préjudiciable. Il est charmé d'apprendre que la princesse d'Orange paraît avoir changé d'humeur et de maximes. La France a eu grande raison de se plaindre de cette princesse, qui a des obligations très-sérieuses à Leurs Majestés. Tous les engagements pris par Servien avec ladite princesse seront fidèlement exécutés.

Quant aux mespris et aux moqueries qu'elle vous a dict de nouveau estre advertie qu'on faisoit d'elle à la cour, elle-mesme destruit l'advis par sa source; car, venant, par sa confession, du marquis de Castel-Rodrigo, nous aurions eu tort de pretendre qu'il luy fist rien sçavoir qui ne l'animast et l'irritast contre cette couronne; mais, estant advisée et judicieuse comme elle l'est, je me suis estonné qu'elle n'ayt rejeté bien loin cette imposture, cognoissant assez combien il importe à celuy qui l'a forgée de mettre toutes pieces en œuvre pour luy donner de la hayne pour la France, et l'obliger, par ce moyen, à agir en faveur de l'Espagne.

Mazarin craint que l'arrivée de Knut près de cette princesse ne détruise tout ce qu'aura fait Servien; il faudrait prévenir ce danger et s'efforcer, ou de gagner Knut, ou de ruiner son crédit auprès de la princesse.

Servien a consulté Mazarin pour savoir si l'on pourrait signer la paix sans exiger la garantie des Provinces-Unies. Le cardinal répond qu'on pourra se relascher; mais que, jusqu'à présent, on n'a jamais été d'avis que la paix se pust

conclure sans avoir asseuré cette garantie. Mazarin désire que les obligations, de part et d'autre, soient bien nettement déterminées. Février 1647.

Il ne s'agit que d'un article de six lignes qui porteroit que, comme par le traité de 1635 [1], il a esté arresté telle ou telle chose, la paix generale venant de se conclure et estant necessaire d'en establir mieux et autant qu'il est possible les seuretez et la durée, la France et MM. les Estats sont demeurez d'accord d'une garantie generale et reciproque de tout le traité, en sorte que, si les Espagnols viennent à y manquer, sans vouloir à l'amiable reparer l'infraction sur les plaintes qu'on leur en fera, et que la partie lesée soit obligée de reprendre les armes, l'autre, etc.

Mazarin prévient ensuite l'ambassadeur que les Espagnols sont informés de toutes les résolutions adoptées dans l'assemblée des Provinces-Unies.

Servien devra prévenir le secrétaire du prince d'Orange que Philippe Le Roy se vante qu'il l'assiste en toutes choses. Le même Philippe Le Roy doit demander prochainement aux Provinces-Unies la cessation des hostilités contre l'Espagne. Ce serait un commencement de l'exécution du traité.

Mazarin parle enfin d'un libelle intitulé *Lettre escrite de Middelbourg*, et le considère comme très-dangereux.

Il serait bon qu'on en envoyast un exemplaire à Munster et qu'on le montrast aux Suedois pour leur faire toucher la repugnance que les Hollandois ont à la continuation de la guerre et la hayne qu'ils tesmoignent pour les couronnes alliées.

CLIII.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

AU PRÉSIDENT DE BELLIÈVRE.

Paris, 8 février 1647.

Monsieur,

Vous envoyant une copie de la lettre que j'escris au sieur de Mon-

[1] Voyez, sur ce traité, t. I, p. XLVIII.

Février 1647. treuil pour responce à ses dernieres depesches, je me remets à ce que vous y trouverez touchant les sentimens que nous avons icy sur l'estat des affaires du roy de la Grande-Bretagne. Il faut advouer que je ne sçais point de cause qui l'ayt peu porter aux resolutions qu'il a prises contre ses propres interests et les conseils que vous luy avez donnez, que la violence de son malheur qui merite certes qu'on luy compatisse.

Dans l'estat où il est à present reduict et qu'on voit augmenter de jour à autre, on a jugé icy qu'il n'estoit point de la bienseance que le sieur de Montreuil demeurast davantage auprez de luy. Toutefois, si vous jugiez [necessaire] que, pour le bien de ce prince, il y fist encore quelque sejour, on remet à vostre prudence de luy en donner l'ordre, qu'on luy enjoint de suivre ponctuellement, comme il n'y manquera point. Je vous supplie aussy de haster, autant qu'il se pourra, à donner chaleur aux levées qu'on luy a ordonné de faire, afin que nous les recevions au plus tost, s'il est possible. Pour cet effect, s'il est besoin d'une plus grande somme que celle qu'on luy a fournie, je vous prie de la prendre sur vostre credit, avec asseurance que je la feray à point remettre icy.

Vos dernieres depesches ne nous apprennent que vostre arrivée à Londres. Nous attendons les premieres que vous nous ferez, afin que, suivant ce que vous nous manderez, soit du besoin de continuer vostre sejour en ce pays-là, en cas qu'il vous paroisse quelque rayon d'esperance d'y estre utile aux affaires du roy de la Grande-Bretagne, ou qu'il soit necessaire que vous retourniez au plus tost en France, Leurs Majestez prennent la resolution qu'il conviendra, qu'on vous fera promptement sçavoir.

Cependant je vous diray que, si vous reconnoissez que, dans l'opiniastreté des subjects de ce prince, quelque office et quelque diligence que nous puissions faire pour le restablissement de ses affaires, elle sera superflue, vous devez vous mesnager de telle sorte avec ses subjects, qu'ils ne puissent recevoir de vostre conduite aucune occasion d'aigreur et de desgoust contre nous, à quoy ils ne sont que trop portez

et par leur propre inclination et par les artificieuses et continuelles suggestions des Espagnols, qui s'efforcent de leur donner de la jalousie de la grandeur de cette couronne, de les irriter par les civilitez et bons traictemens qu'on rend icy à la reyne d'Angleterre et au prince de Galles, son fils, et de leur imprimer que c'est à eux à qui ils ont l'obligation du repos où la France les laisse, puisque, sans la guerre qu'ils nous font, nous ne songerions qu'à tourner toutes nos forces contre eux et à leur faire de la peine, et comme ils n'ont point oublié d'interpreter sinistrement toutes les diligences que nous avons faictes jusques icy pour remettre une bonne correspondance entre le roy d'Angleterre et ses subjects, il sera à propos que vous profitiez de toutes les occasions dans lesquelles vous aurez lieu de destruire tout ce qu'ils auront basti contre nous, declarant que l'intention de Leurs Majestés n'a jamais esté autre que de redonner la tranquillité à l'Angleterre, avec l'entiere satisfaction de ces peuples et de leur roy; ce que vous tascherez de bien insinuer dans l'esprit de tous. Mars 1647.

Enfin vous n'oublierez rien pour faire reussir ce dessein si important, et, comme vous sçavez fort bien les maximes sur lesquelles il faut agir pour rendre les Espagnols suspects et odieux en ce pays, vous ne manquerez point de vous en servir en cette rencontre et de mettre en œuvre toutes sortes de machines pour y decrediter les Espagnols, qui est le plus grand advantage que nous y puissions recueillir.

CLIV.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne); minutes des négociations de la paix de Munster, tome XII. — Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Paris], 1er mars 1647.

(EXTRAIT.)

Vous aurez sceu, par ledict sieur Servien, avec quelle indignité nous avons esté traitez de nouveau à la Haye par les deputez de Hollande,

Mars 1647. c'est-à-dire par Pau et par Knut, qui en sont les directeurs, dans la relation qu'ils ont presentée à MM. les Estats de ce qui s'estoit passé. Je puis dire non-seulement que l'un et l'autre ne m'ont point trompé en cela, mais que je l'aurois esté extremement s'ils en eussent usé autrement, quoyque certainement vous n'eussiez rien oublié de tout ce qui pouvoit les obliger à ne pas se conduire comme ils ont faict.

Vous verrez, par la depesche de M. de Brienne[1], la resolution qui a esté prise tout d'une voix dans le conseil, chascun ayant esté esmeu de l'impudence [de Pau] aprez s'estre engagé si avant qu'il avoit faict avec vous, qui aviez pris tant de peine pour l'obliger simplement à dire la verité, et, quoyqu'on le cognoisse pour homme fort insolent et hardy, ainsy que M. de Chavigny, qui a pratiqué avec luy, m'en a asseuré, je crois qu'il ne laissera pas d'estre couvert de confusion prez de vous, aprez avoir appris qu'on a copie de la relation qu'il a dressée et que MM. les Estats ont obligé ses collegues à donner par escrit et à signer ce qu'il avoit pretendu ne leur faire sçavoir que de vive voix.

Mazarin discute ensuite plusieurs articles du traité proposé, articles qui sont surtout relatifs à l'Italie, et se plaint de la partialité des médiateurs.

CLV.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome XII. — Minute de la main de Lyonne.

A M. SERVIEN.

[Paris,] 9 mars 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin recommande à Servien de s'entendre avec Gassion pour la suite de la campagne.

Ledict sieur mareschal a envoyé un sergent de bataille, avec deux cens chevaux, jusques à Blanquemberg[2], passant des canaux et faisant des prisonniers sans rencontrer aucun obstacle, quoyque le chemin soit

[1] Cette dépêche n'a pas été publiée dans les *Négociations secrètes de la paix de Munster*. (Voyez ci-dessus, p. 383, note 1.)

[2] Port de Flandre, situé entre Ostende et l'Écluse. La forme ordinaire du nom est Blanckenberg.

long et difficile; ce que je suis bien ayse de vous marquer, afin que vous jugiez de là que, s'il y a quelque chose de bon à executer, on le fera et gayement. Il y a desjà longtems que je travaille à disposer tout en sorte qu'on pust conclure une suspension [d'armes] en Allemagne, lorsque la satisfaction de la couronne de Suede seroit adjustée comme elle l'est à present, et vous aurez veu ce qu'on a escrit cy-devant et ce qu'on replique par cet ordinaire, le tout avec la mesme pensée que vous marquez, qui est celle que j'eus l'année derniere, quand je m'estudiai tant à faire que M. de Turenne pust venir agir dans le Luxembourg[1] avec l'agrement des Suedois. Il est certain que, si alors ce dessein estoit à propos, il l'est aujourd'hui au double et tout à fait necessaire et capable de nous faire remporter en toutes façons des advantages tres-considerables. Mars 1647.

J'ay esté ravy d'apprendre que vous esperiez un bon succez des entreprises que vous a proposez le bourgeois de Flessingue. Celle d'Anvers me semble tres-perilleuse et de difficile execution, et, au contraire, je tiens tres-facile celle de Gand, comme aussy celle de Bruges; mais [cette derniere] mal aysée à conserver, parce que c'est une grande ville sans citadelle. Il y en a une à Gand, dont je ne crois pas qu'il y eust grande peine de s'emparer, la ville prise. On attendra l'arrivée de vostre gentilhomme, et on prendra aprez toutes les resolutions.

Anvers nous pourroit servir en mesme temps à porter MM. les Estats à tout ce que nous desirons et à gagner la maison de M. le prince d'Orange, puisque, du consentement desdicts sieurs Estats, on pourroit en donner le gouvernement à M. le prince Guillaume, et avec cela je ne doubte point qu'ils ne nous donnassent encore Maestricht en eschange.

[1] Après la conclusion de la trêve avec la Bavière. Turenne voulut conduire dans le Luxembourg les troupes devenues inutiles en Allemagne; mais une révolte des Weymariens l'empêcha d'exécuter ce mouvement. On accusa le major général Rosen d'avoir été un des principaux auteurs de la révolte. Turenne le fit arrêter et conduire à Philipsbourg. La plupart des Weymariens allèrent rejoindre le général Suédois Wrangel, et servirent dans son armée. (Voyez les *Mémoires de Turenne,* édit. Michaud et Poujoulat, p. 410 et suiv., texte et notes.)

Mars 1647 Vous pouvez estre asseuré que l'on tiendra bon icy pour la negociation de la paix, et qu'on ne se relaschera en aucun point, quoyque de petite consequence, parce que je cognois assez bien l'estat de nos affaires et celuy des ennemys, et, selon mon advis, ou toutes les raisons politiques sont fausses, ou les Espagnols consentiront à la paix aux conditions que nous avons proposées, sans se commettre aux evenemens de la campagne prochaine, ou ne le faisant, par un aveuglement visible de Dieu et pour se flatter trop de vaines esperances, ils recevront cette année-cy quelque coup mortel. Je prie Dieu de tout mon cœur pour la conclusion de la paix; mais, si nous ne la meritons pas encore, vous advouerez que la disposition des armées et le choix des desseins pour la campagne n'aura pas esté mauvais ny mal consideré. Les evenemens sont entre les mains de Dieu; mais, s'il laisse agir librement les causes secondes, comme nous le devons esperer de la sainteté des intentions de Leurs Majestez, nous aurons subject de ne rien craindre et d'esperer beaucoup.

Après quelques considérations sur l'Italie, Mazarin continue en ces termes :

Ce fut avec beaucoup de raison que vous escrivistes icy qu'il importoit extremement de ne faire aucune nouveauté à Dunkerque, qui pust donner de la jalousie à MM. les Estats sur le point du commerce, où ils sont si delicats; mais je puis vous dire avec verité qu'avant que recevoir vostre lettre j'en avois desjà fait prendre la resolution dans le conseil contre les instances de MM. des finances, qui, pour quelque gain mediocre, n'avoient pas pris garde au prejudice que le service du Roy en eust receu d'ailleurs. La paix estant une fois faicte, on pourra, avec grande facilité, tirer tout le commerce dans ce port-là, pour peu d'application qu'on y ayt; mais presentement nous ne devons nous estudier qu'à faire croire et à bien imprimer dans l'esprit des Hollandois, sans affectation pourtant, que nous ne songeons en aucune façon au negoce, que les François n'en sont pas capables, ny de faire ensemble des societez pour cela comme les autres nations. C'est ce que j'ay desjà insinué adroitement à cet ambassadeur de Hollande qui escoutoit, avec

un plaisir non pareil, ce que je luy disois des fautes des François en cette nature d'affaires, et que nous ne devons pas nous servir du trafic, ayant moyen de nous prevaloir de celuy que font, en toutes les parties du monde, MM. les Estats, qui est comme si nous mesmes y allions. Je condamnay ensuite M. le mareschal de la Meilleraye du dessein qu'il avoit d'establir à Nantes une compagnie, pour oster aux Hollandois l'utilité qu'ils tirent d'un certain commerce, et, sur la premiere instance que ledict ambassadeur [en fit], on donna ordre qu'il ne soit rien innové, ce qui l'a extraordinairement contenté. Mars 1647.

Quant à la princesse d'Orange, si on ne la peut gagner, il faut du moins s'appliquer à empescher qu'elle ne puisse estre nuisible. Il faut aussy compatir au pitoyable estat où son mari est reduit et à la jalousie qu'il a de son fils et qui s'augmente à proportion de son infirmité. Sa vie a donné des advantages notables à MM. les Estats, mais sa mort, si elle arrive tost, leur en procurera d'autres tres-considerables.

On doit penser que les Espagnols accorderont aux Hollandais tout ce qu'ils demanderont, afin de hâter la conclusion du traité.

CLVI.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXII, f[os] 281 à 283. — Copie du temps.

A M. LANIER [1].

[Paris,] 10 mars 1647.

(EXTRAIT.)

Je vous diray que Leurs Majestez ont resolu de porter, cette année, le plus grand effort de leurs armes dans la Catalogne, pour y restablir les affaires au point que nous pouvons souhaiter, et qu'à cet effect Monsieur le Prince s'y en va prendre le commandement des armes de la province, ayant esté jugé à propos d'y envoyer une personne de sa naissance, de son credit et de sa capacité, pour parvenir avec plus de

[1] Chargé des affaires de France en Portugal.

Mars 1647. seureté à nos fins, dont la principalle certainement, et que vous aurez beau champ de faire valoir de là, est de faire une si puissante diversion des forces ennemies dans l'Espagne, que le roy de Portugal ayt toute facilité de faire, de son costé, des progrez et d'estendre en sorte ses frontieres, que la difficulté qu'auront les Espagnols de recouvrer ce qu'ils auront perdu et la crainte de pis les rende plus traitables à Munster, touchant les affaires du Roy.

J'ay esté ravy de voir, dans vostre memoire du dernier janvier, les prudentes considerations que vous avez representées audict roy sur ses interests, et je vous prie de ne vous lasser point de rebattre tousjours les mesmes matieres, jusqu'à ce qu'il ayt pris les resolutions qui sont de son service, comme de pourvoir de bonne heure, à quelque prix que ce soit, à avoir de la cavallerie, de ne s'arrester pas tant au mesnage et à amasser des tresors qu'à les despenser à propos pour les choses necessaires et utiles, et de remedier aux divisions qui sont entre la noblesse et le tiers-estat, dont il pourroit s'ensuivre, avec le tems, de tres-dangereuses consequences.

CLVII.

Archives des Affaires étrangères; minutes des négociations de Munster, tome XIII. — Minute de la main de Lyonne.

AVIS DE MGR LE CARDINAL

SUR LA CONDUITE QU'IL FAUT TENIR AVEC LES SUÉDOIS,

APPROUVÉ

DANS LE CONSEIL DU 14 MARS 1647, ET ENVOYÉ PAR ORDRE DE SA MAJESTÉ A M. D'AVAUX POUR RÉGLER SA CONDUITE.

[Paris,] 15 mars 1647.

Comme les derniers advis de Suede sont que les inclinations de la reyne et du senat estoient toutes portées au parti de retenir plus tost les deux Pomeranies, avec la garantie des Estats de l'Empire, sans le consentement de l'Electeur de Brandebourg, que de n'en avoir qu'une

avec ce consentement, et que l'on avoit envoyé des ordres bien exprez là dessus à MM. Oxenstiern et Salvius; il se pourroit faire que ces deux ministres, qui ne les ont pas receus assez tost pour s'y conformer, cherchent aujourd'huy, particulierement Oxenstiern, qui en a tousjours tesmoigné grand desir, à y pouvoir revenir par d'autres voyes, sans que l'interest particulier de la Suede les meuve à mettre de nouvelles pretentions en jeu, comme ils pourroient le pratiquer avec un peu de tems, lorsque les affaires se seront embrouillées pour quelque autre respect, ou pour l'interest du prince Palatin et du parti protestant, qu'ils appuient en des choses desraisonnables. Il se pourroit faire aussy que la Suede, c'est-à-dire les personnes qui ont la principale direction des relations qui se prennent en ce royaume-là, n'ayant pas disposition à la paix, les ministres de ladicte couronne se fussent conduits en sorte de ne pas faire paroistre qu'ils veuillent empescher ou retarder la conclusion de ladicte paix pour leurs interests particuliers; mais qu'aprez les avoir adjustez, ils trouveront d'autres biais de faire rompre, tout en insistant fermement pour autruy sur des points qu'ils voyent bien qu'ils n'obtiendront pas. Mars 1647.

On ne peut pas desadvouer qu'ils ne traitent en cela fort adroitement, et que, si leurs fins sont mauvaises en soy, leur conduite ne soit fort bonne pour y parvenir; car, ou la vigueur avec laquelle ils portent les interests du Palatin et de tous les princes des Estats protestans produira l'effect qu'ils pretendent, et, en ce cas, ils s'acquerront l'amitié et la totale dependance de cette maison-là et desdicts princes protestans, qui auront obligation à la couronne de Suede seule de ce qu'elle leur aura fait accorder au delà de la raison, et ils auront estendu d'autant en Allemagne la puissance et les advantages de leur secte, ce qui leur vaudra plus que s'ils eussent eu encore deux Estats comme la Pomeranie; ou, ne pouvant venir à bout de leur dessein, ils n'auront pas moins gagné la dependance et l'affection dudict Palatin et de tout le parti protestant, à qui ils feront cognoistre qu'il n'a pas tenu à eux qu'ils n'ayent tiré plus d'advantage dans l'accommodement, et, outre cela, ils auront alienė ceux-ci de cette couronne,

Mars 1647. de laquelle ils apprehendent que la puissance et le credit en Allemagne ne prevaillent à ceux qu'ils veullent establir, insinuant à chacun d'eux, en particulier, que, sans la France qui s'y est opposée, ils leur auroient fait accorder par l'Empereur tout ce qu'ils auroient sceu desirer.

Voilà tout ce qu'on peut vraysemblablement juger de leur intention; mais, avec tout cela, la mauvaise humeur du sieur Oxenstiern, la hauteur avec laquelle il tesmoigne que la couronne de Suede veut que le prince Palatin rentre dans tous ses Estats et dignitez, l'envie qu'il fait paroistre de la continuation de la guerre au moins pour un an, les artifices qu'il pratique pour rendre le duc de Baviere odieux, et pour faire concevoir des mesfiances de nous aux Imperiaux, leur persuadant que nous travaillons à former une estroite union avec ledict sieur electeur de Baviere, qui sera fort prejudiciable à l'Empereur, et enfin tout ce que ledict Oxenstiern met en avant pour obliger la France à appuyer les interests du Palatin et des protestans, et contribuer ainsy à leur grandeur et à leurs establissemens dans l'Empire, ne peuvent nous persuader que, quand les ministres de Suede auront à la fin recogneu qu'ils ne sçauroient venir à bout de nous porter à ce qu'ils veulent, ils ne changent leur maniere de proceder, tant pour ce qu'elle n'est fondée en aucune raison que pour ne pas courir le hazard de perdre les advantages qu'ils viennent d'asseurer à la Suede dans sa satisfaction pour d'autres interests estrangers.

Je dis donc que, posé pour fondement que l'on puisse si bien s'asseurer de la sincérité des Imperiaux qu'ils ne chercheront point, à l'instigation des Espagnols (à quoy il faut tenir pour certain que ceux-cy ne s'espargneront pas), de profiter à nos despens des mescontentemens que nous pourrions donner aux Suedois en leur parlant hautement et avec vigueur sur le point de la religion et pour faire haster la conclusion de la paix, maintenant que leur satisfaction est accordée avec tant d'advantages pour eux, je crois, dis-je, que les ministres de Sa Majesté pourroient parler à ceux de la Suede avec fermeté et resolution, mais sans aigreur, leur faisant entendre que la France n'est plus en estat de continuer la guerre en Allemagne,

pour le plus ou le moins des interests qui regardent la maison palatine, laquelle aura grand suject de se louer de la protection des deux couronnes, en ce qu'ayant perdu entierement, il y a tantost trente ans, ses Estats et sa dignité, et, sans avoir contribué quoy que ce soit à la guerre presente, elle se prevaudra tellement des progrez et des victoires qu'ont remportées les armées desdictes couronnes, qu'elle n'eust oser esperer la moindre partie des advantages qu'elle tirera par leurs instances et à leur consideration; que bien moins encore pourrions-nous continuer la guerre, meliorer (*sic*) en des choses qui ne sont pas justes la condition du parti protestant en Allemagne aux despens de la religion catholique; que sur cela nous pretendons observer tres-religieusement nos traitez, et que, comme nous estions tenus de ne faire pas un seul pas dans les affaires de l'Empire que de concert avec la couronne de Suede, et de ne rien conclure que la satisfaction ne fust auparavant ajustée à son contentement, sur quoy, plustost que d'y manquer, on auroit hazardé, ou tout engagé en France, pour continuer la guerre plus vivement que jamais l'on n'a faict, aussy maintenant que ladicte satisfaction est arrestée avec de si notables advantages, et que la Suede a peu recognoistre avec quelle passion, quelle fermeté et quelle efficace nous avons contribué à la leur faire obtenir telle, il ne seroit pas juste qu'elle pretendit engager la France à continuer la guerre dans l'Empire pour d'autres interests particuliers, d'autant plus que le prince Palatin et les protestans se voulant mettre à la raison, nos parties relaschent assez pour nous donner lieu et moyen de les contenter; que les Suedois doivent d'autant moins nous presser, avec l'ardeur qu'ils font, sur ces matieres, qu'ils sçavent fort bien que nous n'y sommes point obligez, et qu'au contraire, en ce qui concerne la religion, nous avons tousjours expressement stipulé en tous les traitez que nous agirions en faveur de la catholique et pour la conserver dans tous les lieux de conqueste au mesme estat qu'elle s'y trouveroit et avec les mesmes advantages et prerogatives. Mars 1647.

En outre, que la France n'est plus en estat de fournir le subside accoustumé, ny de soustenir les despenses excessives que l'on a faictes

Mars 1647. jusqu'à cette heure, non seulement pour conserver nostre armée en Allemagne, mais pour l'augmenter, afin qu'elle se maintinst continuellement en estat d'agir et de faciliter les progrez des armes de Suede; ce quy est sy vray, que tant de frais immenses que nous avons faicts, et tous les travaux, fatigues et perils de nostre armée dans la campagne passée et dans cet hyver, n'ont eu autre but que de procurer à la couronne de Suede une satisfaction à son contentement, puisque Leurs Majestez ont bien voulu que les bons succez que leurs armes ont eus, ayant occupé plusieurs places importantes et des pays de grande estendue, servissent à faire avoir à ladicte couronne une plus ample satisfaction, mais non pas à pretendre rien pour elle au delà de ce qui leur avoit esté accordé par les Imperiaux dans le commencement de la campagne.

De plus, que cette couronne manquant de moyens de faire la guerre aussy puissamment qu'elle l'a faicte jusqu'icy, et estant obligée neantmoins d'accroistre plustost ses armées et de faire de plus grands efforts que par le passé contre l'Espagne, qui n'est qu'avec trop de fondement persuadée de pouvoir nous jeter sur les bras, outre les forces ordinaires, celles qu'elle avoit accoustumé d'opposer à l'armée de MM. les Estats, nous devons songer à nous prevaloir des troupes que nous avons en Allemagne et de l'argent qu'il nous falloit [donner] pour le subside ou pour le payement de ladicte armée, afin de pouvoir mieux resister à un ennemy sy puissant que le roy d'Espagne, dont les affaires se trouvent en meilleur estat qu'elles n'ont esté depuis quelques années, à cause du traité que ses ministres et les deputez de Hollande ont signé, qui produira, tout au moins, que MM. les Estats ne mettront, point cette année [d'armée] en campagne.

Davantage la venue de l'archiduc Leopold dans les Pays-Bas, avec six mille combattans, à ce qu'on nous asseure, et la marche du duc Charles vers l'archevesché de Tresves et le Rhin, où nous avons tant de postes sur lesquels il peut entreprendre, nous forceront de rappeler à la haste l'armée de M. le mareschal de Turenne, pour remedier à l'un et à l'autre des inconveniens dont nous sommes menacez.

Et à la verité ce seroit une condition bien dure que la nostre, si la couronne de Suede, non pour se defendre, mais pour faire des progrez et profiter d'une bonne conjoncture, a peu cy-devant, sans nous en dire un seul mot, abandonner la guerre avec l'Empereur pour en commencer une nouvelle contre le roy de Dannemarck, qu'elle a continuée jusques à ce qu'elle en a remporté, par la mediation de la France mesme, tout ce qu'elle a peu desirer, nous laissant ce pendant exposez à soustenir seuls les efforts de toutes les armes de l'Empire, et qu'à nous il ne fust pas permis, aprez avoir effectivement faict accorder par l'Empereur tout ce que ladicte couronne de Suede a sceu pretendre pour sa satisfaction, qui est le principal point de la paix de l'Empire, il ne nous fust, dis-je, pas loisible de prendre aucun party, ny de songer à nous servir, pour nostre indemnité, des forces que nous avons en Allemagne et qui n'y sont plus necessaires, et avec cela qu'on nous veuille tenir le pied sur la gorge pour nous empescher de traiter ny de rien conclure avec le duc de Baviere, qui tesmoigne n'estre pas moins disposé de le faire avec les Suedois qu'avec nous, aprez qu'eux-mesmes l'ont faict sans nous avec le duc de Saxe, et quoyqu'ils ne puissent pas desadvouer que la desunion de Baviere avec l'Empereur est beaucoup plus advantageuse à la cause commune que celle dudict duc de Saxe, lequel, en effect, ne s'est jamais detasché de la maison d'Austriche. Mars 1647.

Enfin, si les Suedois insistoient jusqu'à l'extremité sur les points cy-dessus (ce que je ne puis croire), aprez que nous leur aurons representé qu'ils ont souvent tenu des discours tout-à-fait differens touchant le Palatin et ses interests, dont ils ne peuvent pas avoir perdu la memoire, puisqu'ils estoient assez precis pour donner à MM. les plenipotentiaires subject d'escrire à Leurs Majestez, comme ils firent, qu'il n'y avoit aucune difficulté en cette affaire, de sorte qu'aujourd'huy il y a d'autant plus de lieu de s'estonner de leur conduite, que M. le duc de Baviere vient tout fraischement de contribuer extremement, par ses efforts envers l'Empereur, pour le forcer à contenter la couronne de Suede, j'estimerois que nous devons premierement nous bien asseu-

Mars 1647. rer des Imperiaux et du duc de Baviere, comme il est marqué cy-dessus; à quoy on ne sçauroit rencontrer de difficulté, puisqu'il s'agit plus de leur interest que du nostre, et que l'Empereur sera, pour plusieurs respects, favorable au duc de Baviere, et particulierement à cause qu'il est vieux et qu'il esperera gouverner ses Estats et ses enfans par le moyen de leur mere, qui est la raison mesme dont les Suedois se servent pour nous dissuader de favoriser ce prince; qu'aprez cela on peut parler librement aux ministres de Suede et leur declarer que la France ne peut plus continuer la guerre pour des interests particuliers, et qu'elle est obligée de rappeler ses forces sur le Rhin pour s'y garantir des prejudices qu'elle y pourroit recevoir par les armées du duc Charles, jointes aux troupes du landgrave de Darmstadt, et cependant depescher en toute diligence au sieur Chanut, pour luy faire sçavoir ce qui se passe, afin qu'il en informe, selon la verité, la reyne et le senat, luy recommandant surtout de tesmoigner, sur le point du Palatin, comme il faudra aussy faire en toutes rencontres dans l'assemblée et ailleurs, que nous serions ravis de tous ses advantages; mais que, voyant bien qu'il n'est pas possible de luy obtenir tous ceux qu'il desire, nos autres affaires ne nous permettent pas de faire durer la guerre en Allemagne, pour luy faire contenter ce seigneur jusque dans la moindre de ses pretentions. Il semble que le meilleur instrument dont nous puissions nous servir pour nous asseurer, en toutes ces affaires, du comte de Trautmansdorf, ce sera le sieur Krebs, plenipotentiaire du duc de Baviere, lequel, voyant qu'il s'agist du service et de l'advantage de son maistre, ne nous trompera pas quand il promettra d'engager Trautmansdorf à demander hautement les choses que desire le duc de Baviere, tant pour la dignité electorale que pour le haut Palatinat et pour la religion, et de cette sorte, nous ne paroistrons pas comme fauteurs et protecteurs declarez du duc, mais comme ayant passion et besoin de la paix dans l'Empire, et estant hors de moyen d'obtenir des Imperiaux qu'ils se relaschent en rien de ce que ce prince souhaite et dont les couronnes, aprez en avoir concerté ensemble, luy ont donné de bonnes esperances.

Enfin, comme l'on a mis en la derniere depesche, il faut qu'en ce qui regarde les interests de Baviere et des autres princes, qui concernent la religion, comme d'empescher que des eveschez ne tombent dans les mains des protestans, on tienne tousjours une certaine conduite pour que nous ne paroissions pas les promoteurs des resolutions que nous y voulons faire prendre, mais que les Imperiaux et les ministres bavarois et des autres princes du party catholique y fassent les instances et y perseverent avec vigueur, dans l'asseurance d'y estre appuyez et bien secondez par les plenipotentiaires de Sa Majesté, lesquels, à l'esgard des parties interessées et des Suedois, qui les protegent, pourront dire que c'est la necessité absolue que nous avons de faire la paix qui nous oblige d'en user de la sorte. Mars 1647.

Tout cela n'empeschera pas que, d'un autre costé, M. d'Avaux ne s'applique efficacement à persuader aux ministres de Baviere que leur maistre pourroit, pour le bien de la paix, lascher quelque chose où la religion ne receut aucun prejudice, comme seroit de donner quelque somme d'argent au Palatin, afin qu'il eust moyen d'en accommoder ses freres, ou mesme de donner quelques terres dans le haut Palatinat à celuy d'entre eux qui s'est fait catholique[1], pour luy tenir lieu d'apanage, comme aussy au prince Robert[2], s'il changeoit de religion. Certainement il y a un peu de dureté en M. de Baviere, que, dans un aage si advancé, et avec le grand interest qu'il a, pour le bien de ses enfans, de voir la paix establie dans l'Empire avant sa mort, il n'ayt jamais voulu rien diminuer de ses premieres pretentions, ny moderer sa debte de treize millions, pour asseurer pendant sa vie, à sa maison, deux acquisitions si belles et si importantes que celles qu'il faict, estant peut-estre le seul prince d'Allemagne qui ne veut rien contribuer du sien pour acheter la paix.

[1] Édouard de Bavière, prince palatin et fils puîné de l'électeur Frédéric V, avait embrassé la religion catholique. Il épousa Anne de Gonzague-Nevers, qui fut désignée sous le nom de la princesse Palatine.

[2] Robert de Bavière, prince palatin, était, comme le précédent, un des fils puînés de Frédéric V. Il avait joué un rôle important en Angleterre, où il commandait les armées de Charles I[er].

CLVIII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 215 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 20 mars 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin se plaint des prétentions exorbitantes des Suédois[1], et continue ainsi:

Vous ne serez que trop fondé en raison quand vous sortirez de l'Allemagne avec vostre armée, puisque les Suedois en sont bien sortis pour faire la guerre au roy de Dannemarck sans nostre sceu[2] et nostre participation, puisque Konismarc se retira, sans prendre congé de M. le Prince[3], au plus fort mesme du besoin que nous en avions, et vous sçavez quels advantages nous perdismes par cette separation et à quoy nous nous exposasmes à Nordlingen[4]. J'estime qu'aprez ces exemples il vous sera permis d'accourir où nous sommes le plus pressez par nos ennemis, puisque ceux-là mesme sont ennemis au moins indirects des Suedois, et que le roy de Dannemarck, quand ils l'attaquerent, n'estoit en aucune façon le nostre, puisque nous laisserons encore un assez bon corps pour agir du costé du Rhin et de la Mozelle et nous opposer aux desseins du landgrave de Darmstadt et du duc Charles, et, par consequent, faire diversion en faveur des Suedois, sur les bras desquels nos forces pourroient tomber en cas de besoin.

CLIX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 215 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 23 mars 1647.

(EXTRAIT.)

La declaration que les plenipotentiaires de Suede ont faict à

[1] Voyez ci-dessus, p. 393 et suiv.

[2] Voy. t. I des *Lettres de Mazarin,* p. 600.

[3] Voyez ci-dessus, p. 203.

[4] Voyez ci-dessus, p. 210-211.

M. d'Avaux, que ladicte couronne ne trouveroit pas à redire sy la France venoit à conclurre une treve particuliere avec la Baviere, ainsy qu'ils ont faict avec la Saxe, nous donne maintenant pleine liberté de traiter avec ce prince; car encore qu'ils ayent adjousté une condition, que nous prissions sy bien nos precautions que l'armée de Suede n'en puisse recevoir de dommage, ils ont neantmoins acquiescé, lorsqu'on leur a representé là-dessus que la Baviere ne pourroit pas desarmer, n'ayant point de suspension avec eux, n'estant pas juste qu'elle se lie les mains à ne pouvoir leur faire du mal, pendant qu'ils se reserveroyent la liberté de luy en faire, et les considerations que j'ay faites sur ce subject, comme vous verrez dans la coppie de ce que je mande à M. d'Avaux, ne sont que des soupçons que je n'aurois pas eu avec d'autres que les Suedois, qui tirent de toutes les affaires tous les advantages possibles et ne se soucient guere du mal qui nous peut arriver, pourveu qu'ils en esperent le moindre proffit. Mars 1647.

Le droit du jeu seroit que les couronnes accordassent toutes deux la suspension audict duc, et il y faut viser principalement; mais sy celle de Suede ne le veut pas, la France peut, de leur consentement, conclurre la sienne particuliere avec luy, et, en ce cas, nous pourrions prendre la parolle des Suedois et dudict duc qu'ils ne s'attaqueront point l'un l'autre.

Vous pourrez en faire l'ouverture à M. le general Wrangel, qui, cela estant, n'auroit plus à faire qu'aux forces seules de l'Empereur, et nous aurions plus de droit et de moïen de demander et d'obtenir des troupes de Baviere, avec lesquelles vous ne renforceriez pas seulement le corps que vous conduiriez au dessein cy-dessus; mais vous en pourriez laisser un considerable en Allemagne, sous M. d'Hocquincourt, en quoy les Suedois mesmes auroient grand interest, puisqu'une partie de nos forces demeureroient de là le Rhin, pour donner vigueur à toutes les entreprises qu'ils feroient contre l'Empereur.

Vous verrez, par ce que M. d'Avaux mande, que les plenipotentiaires de Suede presupposent que Wrangel n'a pas pouvoir de conclurre la suspension, ou bien de tenir les choses en estat de la faire

Mars 1647. dez que la paix sera preste d'estre signée; mais il ne faudra pas que vous tesmoigniez audict Wrangel d'estre informé de cette particularité; car peut-estre, pour d'autres considerations, il ne laissera pas de passer outre.

Enfin, nous souhaittons, avec une passion extresme, que vous vous puissiez mettre en estat de vous en venir où le sieur Paris vous dira [1], sans rien gaster dans les affaires d'Allemagne, ny rompre avec les Suedois; ce qui n'est pas, Dieu mercy, à apprehender, et d'autant plus que Wrangel verra qu'on laisse un corps de là le Rhin, et qu'aprez luy avoir confié la necessité que nous avons de repasser en deça, pour empescher aux Espagnols les progrez qu'ils pourroient sans cela faire contre nous, et pour les autres raisons que j'ay dictes au sieur de Paris, vous pourrez l'asseurer qu'ayant ordre de venir vers la Mozelle, vous ne vous esloignerez pas du Rhin et serez tousjours en estat de retourner à luy, lorsque les interests de la couronne de Suede le requereront, et qu'en tout cas, vostre voyage ne sera pas plus long que deux mois.

CLX.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne); minutes des négociations de Munster, tome XIII. — Minute da la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 22 mars 1647.

Je vous advoue que je ne croyois plus, aprez ce qui vous a esté si souvent mandé au long par divers mémoires du Roy, touchant la delivrance que vous fites aux deputez de Hollande du project de nostre traité, peu de jours aprez la signature de leurs articles avec les Espagnols, il pust y avoir encore occasion de vous escrire quelque chose sur ce subject, m'imaginant que vous seriez demeuré assez persuadé des

[1] Mazarin voulait que Turenne se rendît dans le Luxembourg pour se porter vers le Rhin ou vers les Pays-Bas, selon qu'il serait nécessaire.

raisons qu'on vous avoit alleguées là dessus; mais ayant veu depuis, par la copie d'une longue lettre que vous escrivez à M. de Brienne, du 11 du courant, que vous jugez encore que rien ne pouvoit nous estre plus advantageux que ce qui s'est faict et que vous appuyez vostre sentiment d'une longue suite de raisons, j'ay creu devoir prendre à tasche particuliere de nous expliquer au vray, entre vous et moy s'entend, et sans en plus parler dans les memoires de Sa Majesté, tout ce que l'on a pensé icy sur cette affaire respondant mot à mot à tout ce que contient ladicte lettre. Je me promets, Monsieur, que vous le prendrez en aussy bonne part que j'y procede avec amour et cordialité. Nous ne devons l'un et l'autre, ce me semble, chercher qu'à nous esclaircir en toutes choses de la verité, et, pour moy, je n'ay pas de plus grande satisfaction que quand on me la faict cognoistre, et qu'estant dans quelque opinion, on m'oblige d'en changer par quelque raison meilleure que celle que j'avois songée. Mars 1647.

On ne trouvera point, en aucun des memoires signez de Sa Majesté, ny dans aucune de mes lettres, qu'on eust desiré icy que vous eussiez envoyé le project du traité tout droit à MM. les Estats, qui n'a pas esté la pensée ny l'intention de Leurs Majestez, de sorte que, comme ce fondement ne subsiste pas, il est entierement superflu de repartir à toutes les considerations que vous faictes là dessus, que c'eust esté changer l'ordre de l'assemblée, qu'il y falloit le consentemeut de nos parties, que cela leur eust donné lieu d'envoyer Brun à la Haye, que nous eussions rendu lesdicts sieurs Estats neutres entre la France et l'Espagne.

La pensée de Leurs Majestez a esté que, comme les ennemys et les deputez de Hollande, gagnez par eux aprez la signature de leurs articles, employoient toutes sortes de diligences et d'artifices pour bien imprimer, dans les Provinces-Unies, que la France ne vouloit point de paix, et qu'ainsy jamais elles ne verroient la fin de leur traité tant qu'elles attendroient à le conclure avec le nostre, il eut esté à propos de s'adresser directement à MM. les Estats, par le moyen de M. Servien, qui estoit desjà parti de Munster, et leur faire toucher au doigt cette meschanceté, en offrant auxdicts sieurs Estats [la preuve] que la France

Mars 1647. estoit preste à signer la paix à des conditions qu'eux-mesmes jugeoient tres-equitables, et que, s'ils avoient agreable de deputer quelques commissaires d'entre eux pour les examiner, ayant esté desja redigées en forme de traité, afin de gagner autant de tems pour l'advancement de la paix, ils recognoistroient bientost avec quelle sincerité et quelle passion Leurs Majestez souhaitoient le repos de la chrestienté, combien elles contribuent de leur part pour pouvoir le luy procurer sans deslay, et que tout ce que les ennemys ou leurs partisans publioient au contraire estoient des suppositions contre la verité, faictes avec le dessein perpetuel qu'ils ont de separer cette couronne de ses alliez.

Par ce moyen nous n'eussions pas seulement beaucoup mieux obtenu l'advantage que vous avez pretendu tirer par la delivrance du project aux deputez de Hollande, de faire voir à tout le monde le dessein que la France a de la paix; mais nous nous mettions en estat d'en tirer un autre fruit bien plus considerable dans la conjoncture presente, qui estoit de nous prevaloir en sorte de l'envie que lesdicts sieurs Estats eussent eue de nous voir bien engagez à ne pouvoir nous desdire de faire la paix en se saisissant du project des articles, que nous aurions offert de leur remettre entre les mains, qu'il y eust eu sans doute moyen, mesnageant la chose avec adresse, de les obliger à declarer aux Espagnols que, s'ils ne donnoient les mains aux conditions que nous pretendions et qu'ils trouvoient fort raisonnables, les Provinces-Unies estoient resolues de leur faire la guerre plus fortement que jamais, nonobstant ce qui s'estoit passé à Munster en la signature de leurs articles.

MM. les Estats n'eussent pas eu occasion de se plaindre que nous voulussions oster à leurs deputez la mediation que nos parties mesmes leur ont mise en main, puisque les justes subjects que la France avoit de se mesfier des principaux d'entre eux qui entraisnoient de façon ou d'autre leurs collegues, ne produisoient d'autre effect que de nous obliger à nous adresser directement à eux-mesmes. Ainsy nous faisions les distinctions convenables; nous percions le serpent sans blesser le corps où il estoit entortillé, et nous ne faisions pas moins paroistre

l'estime et la confiance que nous prenions entiere en MM. les Estats que les soupçons que nous devons avoir de quelques-uns de leurs deputez. Mars 1647.

Car, pour ne vous rien deguiser, Monsieur, il est impossible d'accorder ensemble les plaintes qu'il nous falloit faire, d'un costé, hautement de la signature des articles, pour en empescher les suites et la nouvelle confiance qu'on tesmoignoit à ceux qui venoient de commettre ce manquement, en leur remettant aussytost entre les mains le project de nostre traité; l'un destruisoit absolument l'autre. Vous aviez envoyé, et avec raison, pour instruction à M. Servien, qu'il recognust l'air du bureau à son arrivée à la Haye, et qu'il poussast Pau et Knut, s'il voyoit d'en pouvoir venir à bout. Comment pouvoit-il le faire, si, à Munster, en mesme temps, on leur tesmoignoit une nouvelle confiance? Ces galants hommes, qui sont habiles, ne manquerent pas, prevoyant le coup, de faire sçavoir en diligence à MM. les Estats qu'ils avoient renoué plus que jamais la bonne intelligence avec nous; qu'ils nous avoient esclaircy et satisfaict de tout le passé, et que, pour preuve de cela, on leur avoit de nouveau remis tous nos interests en main. Que pouvoit-on repliquer à MM. les Estats quand ils eussent respondu de cette sorte aux plaintes que nous devions leur faire de ces deux deputez?

J'ay voulu revoir moy-mesme les depesches du 18 et du 25 janvier, et n'ay pu juger le motif que vous avez eu de les citer dans vostre lettre à M. de Brienne, n'y ayant rien trouvé dont on pust, mesme indirectement, tirer aucune consequence pour ce que ladicte lettre veut prouver, et, bien loin de cela, elles ne sont pleines que d'exagerations contre Pau et Knut, et de particularitez des malices qu'ils nous avoient faict ou nous vouloient faire. On mettoit mesme en consideration à vous autres, Messieurs, de les faire menacer de la part du Roy et d'augmenter les apprehensions qu'ils tesmoignoient avoir de nostre ressentiment. On mandoit à M. Servien de les entreprendre prez de leurs superieurs, s'il croyoit venir à bout de les faire chastier ou revoquer. J'ay remarqué mesme, dans celle du 25, combien s'estoient trompez

Mars 1647. ceux qui comptoient pour un des bonheurs de ce royaume, que la mediation de ses interests avec l'Espagne fust tombée entre les mains de nos alliez mesmes, et que nous estions contraints d'advouer que les Espagnols sçavoient fort bien ce qu'ils faisoient quand ils prirent cette resolution.

La conclusion de la mesme depesche porte un ordre de parler haut et avec plus de fermeté que jamais, et de se monstrer plus difficiles et plus esloignez de la paix qu'on ne faisoit avant que les articles de Hollande eussent esté signez. Or rien ne pouvoit estre plus contraire à cette conduite que de delivrer d'abord à ceux mesmes qui venoient de nous offenser si sensiblement le project du traité dans la forme que nous pretendons qu'il demeure; ce que l'on n'avoit point encore faict.

Pour respondre maintenant à chaque point de vostre lettre, il est vray qu'on n'avoit donné aucun ordre d'envoyer le traité à MM. les Estats. Aussy n'a-ce pas esté l'intention de Leurs Majestez qu'en la forme marquée cy-dessus; il est vray aussy qu'on n'en avoit donné aucun de le delivrer aux deputez de Hollande, et tous les termes qui sont dans les depesches du Roy, *de patience, de dissimulation, de ne s'emporter pas mal à propos,* ont tousjours esté relatifs, ainsy qu'il se justifie clairement, au corps de l'Estat et non pas à des personnes qui avoient faict et continuoient à faire contre nous du pis qu'elles pouvoient.

La principale raison sur laquelle vous appuyez vostre raisonnement, c'est le fruit qu'on a tiré de la delivrance du project. Or ce fruit ne peut estre que de deux sortes, ou à l'esgard des Espagnols à qui nous avons à faire, ou à l'esgard du reste du monde, qui a touché au doigt les intentions sinceres de Leurs Majestez pour la paix.

Pour le regard des Espagnols, je ne pense pas que nous puissions nous chastouiller à ce point que de pretendre d'avoir tiré aucun advantage de la belle repartie qu'ils ont faicte à nostre project; car de dire, comme vous avez faict, qu'ils ne sont pas encore en estat de se descouvrir de leurs dernieres intentions, jusques à ce qu'ils voyent ce qui reussira, à Osnabrück, au traité de l'Empire, et à la Haye, à la negociation de M. Servien sur la garantie, on pourra respondre qu'il n'estoit

donc pas besoin de se haster de donner nos articles; qu'on pouvoit bien en differer, au moins pour quinze jours, la delivrance, et qu'il valoit bien mieux voir comme eux ce qui succedera de ces deux autres affaires; mais la veritable raison qui les faict demeurer si reservez, c'est l'esperance qu'ils ont tousjours de pouvoir, avec un peu de patience, detacher les Hollandois d'avec nous, dont la negociation qu'on pouvoit faire à la Haye les eust destrompez, comme il est dit cy-dessus. Mars 1647.

Quant au reste du monde, qui a connu de là nos bonnes intentions pour la paix, premierement on peut mettre en doubte s'il n'est pas plus utile, pour l'advancement de la prompte conclusion de ladicte paix, que chacun croye que nous y avons aversion. Il est bien certain, au moins, que rien ne la faict tant souhaiter aux Espagnols que l'opinion qu'ils ont que nous ne la voulons en aucune façon.

Il n'y a que MM. les Estats seuls à qui il nous importe extremement d'imprimer que nous la souhaitons avec passion. Quelle était la meilleure voye pour y parvenir? Ce n'estoit pas certainement celle d'en laisser le soin à Pau et à Knut, mais bien de s'adresser tout droit à eux-mesmes et de leur faire toucher au doigt par raisons palpables. Ce n'est pas assez, pour prouver qu'on veut la paix, de presenter un project de traité qu'on soit prest de signer, il faut encore que ce qu'il contient soit juste. Il est vray que le nostre est tel; mais à qui l'avons-nous remis pour le faire cognoistre? A des gens qui sont payez pour persuader le contraire, qui, deux jours aprez, ont escrit à MM. les Estats qu'il estoit plein de defectuositez et de nouvelles pretentions, et, à leurs amys, ils ont adjousté qu'il seroit impossible d'y faire jamais condescendre les Espagnols. Knut y est allé en personne (à la Haye), pour prescher ce faux Evangile. Le sieur de Niderhorst mesme, qui eut pu, par quelque moyen, soustenir nostre cause, n'estoit pas present à Munster. Ainsy il a fallu estre entierement à la discretion de deux personnes qui n'en ont point, et encore moins de foy et d'honneur.

De dire que traiter en Hollande eust offensé les mediateurs, qui ont esté desja quatre mois entiers sans se mesler de rien, outre que les Espagnols nous ont monstré bien l'exemple de ne nous en mettre pas

Mars 1647. beaucoup en peine, il leur doit estre fort indifferent qu'on negocie avec MM. les Estats ou avec leurs deputez particulierement, quand on a dessein de ne rien conclure que par leur entremise, et il est indubitable qu'ils ont beaucoup plus de subject de se plaindre de nous, lorsqu'aprez une injure si sensible que celle que nous ont faicte les deputez de Hollande nous leur remettons de nouveau nos affaires entre les mains, que quand nous recourons à leurs supérieurs pour essayer d'en tirer raison et de reparer les prejudices qu'on nous a voulu faire. Ce n'eust pas aussy esté la France à qui on eust pu imputer d'avoir changé l'ordre de l'assemblée, c'estoit aux Espagnols, qui avoient corrompu des deputez, en qui nous ne pouvions plus prendre confiance, et qui vouloient envoyer Brun à la Haye, où il ne peut avoir rien à faire tant que l'assemblée generale durera.

Au reste il n'y avoit aucune necessité qui nous obligeast de faire rien dire dans cette conjoncture aux plenipotentiaires espagnols que nous ne vissions, au moins, quel train prendroit la negociation, en Hollande, de M. Servien, non plus que de leur faire sçavoir ce que nous avions traité avec MM. les Estats, dont il avoit suffi qu'ils eussent eu cognoissance par le contre-coup, et ainsy les Espagnols ne pouvoient pas se resjouir, comme vous marquez, d'avoir occasion d'envoyer un des leurs à la Haye, d'autant plus que, sans cela mesme, ils n'ont obmis aucune diligence imaginable pour y faire sejourner Philippe le Roy, et pour y faire recevoir un ambassadeur. Au contraire, ils eussent eu grande apprehension de nous voir si reservez et si froids, lorsqu'ils pouvoient s'estre flattez que la signature de leurs articles avec les Hollandois nous obligeoit à les rechercher avec grande ardeur, et c'estoit là le sens de l'ordre que Sa Majesté donnoit, par sa depesche du 25 janvier, de parler haut et ne faire aucune advance, afin que les ennemys n'en prissent point d'advantage.

On n'a jamais eu la pensée icy de se soubmettre au jugement de MM. les Estats. Il y a une grande difference entre les constituer juges ou offrir de leur faire advouer que nous ne pretendons rien pour la paix qui ne soit juste. On ne les rendoit pas non plus, par cette voye,

neutres entre la France et l'Espagne, comme vous presupposez qu'il seroit arrivé. Au contraire, on visoit à les engager davantage en nostre faveur et à les mettre en estat d'agir plus vivement que jamais contre nos ennemys, les conduisant adroitement à approuver les conditions que nous demandons, afin qu'ils fussent, aprez, nos solliciteurs à nous les faire obtenir, ou à faire, pour cela, une campagne plus vigoureuse que les precedentes. Mars 1647.

Quant à ce que vous dictes, Monsieur, que Pau et Knut ne sont pas juges et qu'ils ne sont que nos mediateurs, c'est de quoy il faut que nous soyons beaucoup plus en peine; car, s'ils estoient nos juges, comme ils sont gagnez par nos parties, nous aurions, pour decliner leur jugement, la voye de recusation, dont toutes les lois veulent qu'on se puisse servir contre les personnes suspectes, au lieu que, sous le nom de mediateurs, ils nous portent des coups d'ennemys et convertissent en poison tout ce qui, en d'autres mains, seroient (*sic*) des remedes tres-efficaces pour guerir les maux que la chrestienté souffre.

Je ne doubte en aucune façon que, lorsque vous parlerez à Pau, ce soit avec les mesmes precautions que si vous parliez à Pennaranda; mais on ne peut pas induire de l'intelligence et de l'amitié, qui est entre les Espagnols et ledict Pau, qu'il puisse, comme vous mandez, faire mieux reussir qu'un autre ce qui nous reste de pretentions à adjuster.

Cette amitié et cette bonne intelligence est un fruit de l'adversion que ledict Pau a pour cette couronne et des bonnes et solides preuves qu'il leur en donne tous les jours, lesquelles il faut qu'il continue jusqu'au bout, s'il veut continuer dans cette amitié.

Quant à l'interest que vous dictes qu'il a de faire la paix, son principal et veritable interest, aussy bien que de Knut, est de servir entierement l'Espagne, comme ils s'y sont engagez, soit en faisant reussir la paix à leur satisfaction, soit en leur procurant d'autres advantages dans la continuation de la guerre, comme celuy de la separation de MM. les Estats, et il n'y a pas apparence qu'aprez les avoir tant servis, lorsqu'ils sont sur le point de recevoir les cent mille escus qui leur ont esté promis à chacun, et qui sont deposez à Amsterdam chez une

Mars 1647. personne confidente de part et d'autre, ils veuillent perdre un advantage considerable pour nous plaire. Ce seroit veritablement laisser leur ouvrage imparfaict de ne servir pas jusqu'au bout l'Espagne; car l'ouvrage de ces deux hommes n'est pas celuy, que vous designez icy, de faire une paix juste, seure et durable; c'est de faire des traitez avec MM. les Estats, ou avec nous, aux conditions que les Espagnols desirent, ou de faire separer lesdicts sieurs Estats de la France dans la continuation de la guerre, de sorte que, quand mesme à present les Espagnols se declareroient à Pau de vouloir nous satisfaire dans le reste de nos pretentions, nous ne devons point le recognoistre de luy, ny luy en avoir obligation, mais de la necessité que les ennemys ont de nous contenter, et il faut croire que non-seulement nous aurions eu, par une autre main, les mesmes advantages, mais que nous les eussions eus ou plus tost ou plus grands.

Pour conclusion, je puis vous respondre, en mon particulier, qu'on n'a jamais eu intention icy, en aucune rencontre, de donner des ordres obscurs ou qui embarrassent, pour l'intelligence, ceux à qui l'execution en est commise, et les ministres, qui servent aujourd'huy Leurs Majestez, en quelque endroit que ce soit, se doiveut asseurer que, quoy qu'on puisse quelquefois manquer à leur bien expliquer les choses, on n'a et n'aura jamais la pensée de les rendre obscures ny equivoques, pour en pouvoir aprez imputer les inconveniens à leur conduite. Au contraire, on voit bien que leurs maistres pourroient se contenter d'envoyer nuement leurs ordres; mais j'ay pris une methode qui est plus obligeante et plus instructive pour ceux à qui ils sont adressez, d'essayer de les persuader par les mesmes raisons qui ont meu Leurs Majestez aux resolutions qu'Elles font [connoître], remettant mesme aprez, le plus souvent, de faire ou de ne faire pas, suivant qu'il est jugé plus à propos sur les lieux.

Vous trouverez bon que je n'accorde pas facilement ce que vous me dictes dans vostre lettre de la crainte que vous avez de faillir, estant seul[1],

[1] On a vu que d'Avaux était à Osnabrück et Servien à la Haye.

et de vostre peu d'experience dans les negociations espineuses. C'est faire tort au jugement de Leurs Majestez et à la satisfaction qu'Elles ont de vostre conduite, [de] la prudence et du zele que vous faictes esclater en toutes les occasions de leur service. Il est vray qu'estant plusieurs, on peut, en disputant ensemble, trouver bien souvent mieux la verité et les meilleurs partis à prendre que ne sçauroit quelquefois faire le plus habile de tous les hommes; mais, comme je cognois parfaitement vostre suffisance, je vous asseure que je n'auray jamais d'inquietude, quand je verray les plus importantes affaires du royaume commises à vostre direction. Mars 1647.

Je vois, dans la lettre particuliere que vous m'escrivez, le jugement que vous faictes de la relation que les plenipotentiaires de Hollande avoient donné à MM. les Estats, et que vous croyez qu'ils nous ont voulu espargner et ne contrevenir pas entierement à ce qu'ils vous avoient promis. Je ne puis, en cela, que louer vostre moderation d'en avoir eu moins de sentiment que vos serviteurs n'en ont eu pour vous, pouvant vous asseurer avec verité que, lorsqu'on en fit la lecture dans le conseil, que [1] chacun fremissoit contre les autheurs de cette piece, principalement pour vostre respect.

Je vois que la saison s'advance, et il semble que les Espagnols reculent le traité, et je vous advoue que je ne puis accorder cette conduite avec l'absolue necessité qu'ils ont de faire la paix pour arrester nos progrez. C'est pourquoy, encore que nous soyons à la veille de sortir en campagne, je ne me puis oster de l'esprit qu'il faudra qu'ils soient aveuglez de la main de Dieu, qui veut les chastier davantage, ou, qu'avant qu'il soit peu, et quand vous y penserez le moins, ils vous enverront, sans plus chicaner, donner toute sorte de satisfaction, non-seulement dans la matiere, mais dans la forme que nous pretendons. Je souhaite, pour vostre gloire, que ce soit au plus tost, afin que je puisse vous dire mieux de vive voix que je suis, etc.

Monsieur le Prince [2] m'a faict la faveur de disner aujourd'huy ceans,

[1] Le *que* est ainsi répété dans le manuscrit.

[2] Louis II de Bourbon-Condé avait pris le titre de *prince de Condé* ou *Monsieur le Prince*, à la mort de son père, arrivée le 26 décembre 1646, comme on l'a vu plus haut, p. 364, note.

Mars 1647. et a pris le dernier congé de la Reyne. Il part demain infailliblement au point du jour, et prend la route de Dijon[1], pour estre à Barcelone le 10 ou le 11 du mois qui vient, au plus tard.

CLXI.

Original signé; Biblioth. imp. de Saint-Pétersbourg.— Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

AU PRÉSIDENT DE BELLIÈVRE.

Paris, 31 mars 1647.

(EXTRAIT.)

..... Il est certain que tout le monde est contre nous au lieu où vous estes, et notamment tous les Anglois; car, outre que c'est assez que d'estre de cette nation pour hayr la France, particulierement quand elle est en prosperité, nous ne devons pas doubter que ceux qui sont contre le roy d'Angleterre ne soyent nos ennemis, cognoissant, comme ils font, que, ny par raison politique, ny par bienseance, nous ne pouvons trouver bon le traitement qu'il en reçoit, et estant d'ailleurs animez contre nous par les caresses et l'accueil que l'on faict icy à la reyne d'Angleterre, au prince de Galles et à tous ceux de son party qui se retirent en France. Ce qui les faict croire avec certitude dans leur ame que, si nous ne contribuons actuellement que des offices en faveur du roy, c'est seulement parce que nous sommes dans l'impuissance de faire davantage.

C'est pourquoy je ne m'estonne point qu'ils prennent alarme quand on leur dict que nous songeons à leur faire du mal; mais ce qui nous faict le plus de prejudice en cecy, c'est que tous generalement s'accordent à bien imprimer cette creance dans les esprits du Parlement; les uns y sont portez par la hayne qu'ils ont contre nous, les autres par la jalousie de voir nos affaires en bon estat, et les adherens des Espagnols, pour empescher de renforcer nos armées par les levées que nous taschons de faire en Escosse et en Irlande.

[1] On sait que le prince de Condé était gouverneur de Bourgogne.

CLXII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne); minute des négociations de Munster, tome XIII. — Minute de la main de Lyonne.

A M. D'AVAUX.

[Paris,] 5 avril 1647.

(EXTRAIT.)

Ma coustume est de souffrir et dissimuler avec mes amis autant qu'il se peut, et c'est ce qui me retient de pointiller davantage sur le subject de Pau avec M. le duc de Longueville, à qui je n'en escriray point; mais je ne sçaurois pourtant m'empescher de vous en ouvrir mon cœur et de vous tesmoigner qu'il m'est impossible de comprendre comme quoy mondict sieur le duc s'est laissé persuader si fortement que l'entremise de ce galant homme nous peust encore estre utile, et qu'ensuite il ayt eu tant de repugnance à le desobliger; que, devant rompre toute communication avec luy, suivant ce que Sa Majesté luy avoit fait cognoistre de ses intentions, il a plustost choisy de le faire par un biais indirect, comme est celuy de retirer de ses mains le project de nostre traité, dont ledict Pau s'est encore servi pour nous faire du mal, que de luy dire ou faire sçavoir nettement que nous ne pouvions plus souffrir sa partialité. S'il eust peu se dispenser d'attaquer Pau en particulier et ne pas faire une espece de rupture dans les negociations, nous en aurions retiré beaucoup de fruit en achevant de decrediter un ministre qui agit incessamment contre les interests du Roy, au lieu qu'ayant pris pretexte de retirer nos papiers sur les difficultez que font les Espagnols, ce meschant homme n'a pas manqué de depescher en Hollande, en diligence, pour y faire sçavoir que la France avoit porté les affaires à la rupture.

Quand Pau se fust contenu dans les bornes de ne nous faire du mal qu'en cachette, il eust esté tousjours de la prudence de se declarer contre luy pour luy en oster le moyen; mais je ne vois pas comme quoy nous pouvions nous en empescher sans faire paroistre une bassesse

Avril 1647. qui n'eust servi qu'à augmenter son effronterie, aprez que luy-mesme s'est declaré visiblement contre cet Estat, escrivant à ses superieurs des lettres où nos parties mesmes n'auroient sceu mettre tant de poison et d'artifice, se chargeant de manifestes contre nous, manquant diverses fois de parole à M. de Longueville, et son collegue Knut nous descriant sans cesse à la Haye et portant hautement, de tout son pouvoir, les moindres petits interests de nos ennemys.

Je ne sçay s'il seroit tombé dans la pensée de mondict sieur le duc que la consideration de M. Servien et de ce qu'il a faict m'obligera de parler de la sorte plustost que l'interest du service du Roy. La chose est assez claire de soy pour que personne ne puisse avoir cette opinion, et aprez avoir coulé si long tems avec quelque reputation, on mettroit ma capacité à un degré si bas que je ne pusse agir sans recevoir, au prealable, des leçons. M. le Prince s'aperçut fort bien que je deguisay la chose, dez le commencement, pour ne pas condamner M. de Longueville d'avoir donné le traité à Pau, et, pour ce qui est d'oster audict Pau et à Knut la cognoissance de nos affaires, ça esté l'advis de la Reyne et de tout le conseil, unanimement, dez la premiere fois qu'on en parla, et il ne peut estre autre, et quand ce n'eust pas esté le sentiment de tout le conseil, j'aurois creu que M. le duc de Longueville eust voulu defferer quelque chose au mien en de semblables matieres, et qu'il ne se fust pas faict grand tort, n'ayant point de raison pour me convaincre et ne s'agissant pas d'attaquer une place ou de donner une bataille.

Le prejudice que nous recevons de tout cecy, c'est que le monde ne sçait que juger de la differente conduite que l'on tient à Munster et à la Haye; que Pau luy-mesme a cru pouvoir se maintenir dans la cognoissance de nos affaires, et d'achever, par ce moyen, de s'acquitter de ce qu'il a promis aux Espagnols, et je sçay qu'il y a des gens qui seroient bien ayses de me faire passer pour l'ennemy de la paix, disant que je me sers de M. Servien pour en traverser la conclusion par toutes sortes de biais, sous pretexte de vouloir procurer de plus grands advantages à cet Estat. Mais quoyque je me moque de cela, estant au-dessus de ce qu'on peut dire sur de semblables matieres, je dois neant-

moins estre fasché de voir que cet artifice ne laisse pas de pouvoir faire impression dans l'esprit de la populace. Avril 164

Toutes les lettres de marchands, qui arrivent à Paris de Hollande et de quelques ministres de Munster, portent qu'on ne peut comprendre les visites continuelles de M. le duc de Longueville et de Pau, pendant qu'un ambassadeur de France le declare d'un autre costé, par ordre du Roy, ennemy de l'Estat, et l'artifice de ce pernicieux esprit va à tel point, qu'il faict respandre en Hollande qu'il est fort asseuré des bonnes graces de M. de Longueville, qui cognoit la sincerité de ses intentions, et qu'il n'y a que M. Servien qui luy en veut. Le sieur OEuft (*sic*) [1] me disoit hyer qu'on ne croit point, en Hollande, que ce qu'on a faict contre Pau et Knut soit suivant les intentions du Roy; mais que ce sont les divisions particulieres qui sont entre les plenipotentiaires de France.

Le sieur de la Croisette [2] m'a dit que M. de Longueville croyoit de bien faire et qu'il estoit persuadé qu'il est advantageux au Roy de continuer à se servir de la mediation de cet homme, pour ce que les Espagnols ne se fient en aucun autre tant qu'en luy. Je ne doubte point que mondict sieur le duc n'ayt creu qu'on en retireroit du profit; mais je vois fort bien qu'il n'est pas vray, et la raison qu'il en allegue est, ce me semble, la plus forte pour faire croire tout le contraire, puisque ce ne sera point, pour la condition de l'entremetteur, ny pour l'obliger et lui faire avoir cette gloire, que les Espagnols consentiront à nos pretentions, mais [par] la seule necessité qu'ils ont de la paix, pour arrester nos progrez et se garantir de la ruine totale dont ils sont menacez, la guerre continuant.

M. de la Croisette m'a dict aussy que la declaration qu'on a faicte contre Pau et Knut pourra empescher que nous n'obtenions de MM. les Estats la garantie et qu'ils ne mettent en campagne, et faire mesme que lesdicts sieurs Estats se porteront à achever leur traité particulier,

[1] Le sieur Hœust était commissaire des Provinces-Unies, résidant à Paris. Voy. la table alphabétique à la fin du volume.

[2] Le Blanc de la Croisette était un des serviteurs du duc de Longueville, qui lui confia le gouvernement de Caen.

Avril 1647. appuyant son raisonnement sur le credit que ces deux personnes ont parmy les Provinces-Unies, mais je vous advoue que je ne comprends pas qu'il y ayt autre difference de ce qu'ils faisoient cy-devant à ce qu'ils feront aujourd'huy, si ce n'est qu'ils pourront agir plus en public et à descouvert; mais cela mesme faict que chacun les doit juger moins dangereux, parce que le peuple, qui sçaura que l'on s'est declaré contre eux, comme estant gagnez par les ennemys, n'aura pas tant de creance en leurs suppositions qu'il en auroit, s'ils se fussent conservé la qualité d'entremetteurs.

Je n'ay pas voulu qu'on repliquast, dans la response du Roy, à ce que porte vostre dernier memoire, que M. de Longueville n'avoit pas osté la mediation à MM. les Estats, parce qu'il avoit creu que Sa Majesté ne le desiroit pas. Il est vray que ce n'a jamais esté l'intention de Sa Majesté, et on ne croyoit pas aussy que MM. les Estats residassent en la seule personne de Pau.

Enfin il est aysé de voir que nous ne pouvons attendre rien de bon de ces deux esprits. Il ne faut là dessus qu'examiner si on peut jamais dresser une lettre plus maligne que celle que Pau a escrite tout fraischement à ses superieurs du 19 du passé, où il represente toutes choses sur le point d'estre rompues, pendant qu'en mesme temps il asseuroit M. de Longueville que les Espagnols sont entierement disposez à nous satisfaire, afin de se conserver en credit et luy persuader que son entremise luy peut beaucoup servir.

Vous voyez aussy bien que moy tout ce qui se pourroit dire là dessus. C'est pourquoy je ne veux pas m'y estendre davantage.

Mazarin termine en indiquant quelques réclamations sur les clauses du traité, qui réservaient les droits de la France sur diverses parties des États de Savoie.

CLXIII.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

AU PRÉSIDENT DE BELLIÈVRE.

Paris 12 avril 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin, après avoir recommandé de prendre les précautions nécessaires pour assurer le passage des troupes levées en Irlande, ajoute :

J'ay veu toutes les raisons que vous alleguez afin qu'on vous permette de vous en revenir. L'intention de Leurs Majestez est de vous en donner la permission au plus tost, et j'en seray moy-mesme le solliciteur. Mais je vous prie, au nom de Dieu, de trouver bon que nous voyons, au prealable, quelles resolutions le Parlement prendra, aprez que le Roy d'Angleterre aura refusé ces propositions qu'il pretend luy envoyer. Je vous diray, en outre, que vous meritez beaucoup de demeurer encore à Londres, quoyque vous n'y advanciez rien; car je vous asseure que ce n'est pas peu faire de diminuer notablement un mal, lorsqu'il n'est pas possible de l'oster tout à faict. Croyez-moy que, bien que vostre presence ne puisse pas empescher que ledict Parlement ne fasse beaucoup de mal audict sieur Roy et qu'elle ne luy puisse faire considerer plus qu'il ne faict ce Roy, au moins elle ne laisse pas de le retenir un peu et l'empescher de se porter à de plus grandes extremitez. En tout cas, guerissez-vous du scrupule que vous avez que la dignité du Roy puisse estre blessée en ce que ce Parlement peut faire contre celuy de la Grande-Bretagne.

CLXIV.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome LXXXVIII. — Minute.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 13 avril 1647.

Monsieur,

La derniere lettre que j'ay reçue de vous est du 14 de mars, de

Avril 1647. sorte qu'ayant appris ensuite que, non seulement la treve des couronnes confederées avec le duc de Baviere avoit été conclue à Ulm [1], mais aussy qu'elle avoit esté ratifiée par ledict duc, qui m'en a escrit luy-mesme en ces termes, se remettant de toutes choses à M. de Tracy, qui est party, à ce qu'il me marque, pour se rendre au plus tost de deçà, sur laquelle lettre je n'ay pas beaucoup de choses à vous dire, d'autant qu'elle ne contient principalement que le succez de la treve.

Vous avez creu, avec beaucoup de raison, que j'en serois sensiblement touché; car il est certain que c'est un coup decisif, et je ne puis prevoir comme il se pourra faire qu'il ne soit suivy de la paix de l'Empire; aprez quoy, si le malheur qui accompagne les Espagnols, il y a quelque temps, les oblige encore à s'opiniastrer à la continuation de la guerre, dans les esperances de pouvoir, à la fin, faire changer de face au mauvais estat de leurs affaires, ce ne seroit pas, à mon advis, un grand prejudice à cet Estat, puisqu'il pourroit employer contre eux, dont la foiblesse paroist tous les jours de plus en plus, touttes ses forces, et particulierement l'armée que vous commandez, qui est, sans contredict, la meilleure que le Roy ayt, et qui peut estre renforcée, non seulement de bonne partie des troupes des alliez que nous avons en Allemagne, mais d'un bon nombre de celles du duc de Baviere, qui consent par le traité de la suspension que nous en profitions.

Et quand mesme, nonobstant vostre passage deçà le Rhin, les Suedois se trouvant superieurs en forces à l'Empereur, se resoudroient de luy continuer la guerre (ce que j'ay de la peine à croire, d'autant qu'ils ont receu entiere satisfaction dans toutes leurs pretentions, et pour ce que l'Empereur est resolu de donner [satisfaction] à Mme la Landgrave, aux protestans et aux autres princes dont ils portent les interests, et pour aussy que la reyne de Suede fortiffiée du peuple, de la noblesse et de la plus grande partie du Senat, envoye des ordres à ses Plenipotentiaires, affin que, sans retardement, ils passent outre à l'entiere conclusion de la paix); quand, dis-je, cela

[1] La trêve d'Ulm avait été signée le 14 mars 1647.

n'arriveroit point, ce ne seroit pas un grand malheur pour nous que de continuer la guerre aux Espagnols, qui ne pourroient se prevaloir des forces de l'Empereur, que celles de Suede tiendroient en eschec. Avril 1647.

Je voudrois bien avoir nouvelles de l'arrivée du sieur de Paris, ou, pour mieux dire, le voir de retour avec les memoires de tout ce que vous aurez creu que nous devons faire pour l'execution du projet dont il vous aura entretenu de ma part. Je vous ay sy particulierement escrit par luy et l'ay entretenu sy au long de toutes choses, pour vous faire le rapport de vive voix, que je n'ay rien à y adjouster par celle-cy, m'asseurant que quelques instances que le general Wrangel vous aura peu faire, pour vous obliger d'aller faire un voyage en Boheme, conjointement avec luy, ou pour l'assister à quelque entreprise contre l'Empereur, qui donnast un plus grand et plus solide establissement aux armes de Suede en Allemagne, elles n'auront peu faire aucune impression sur vostre esprit, puisque vous aurez peu reconnoistre, par plusieurs depesches que je vous fis l'année passée, et parce que je vous ay escrit depuis peu que rien ne vous pouvoit estre plus prejudiciable que de continuer cette jonction, quand bien le traitté avec Baviere n'auroit pas esté fait.

Nonobstant tout ce que je vous ay mandé par le sieur de Paris, j'ay jugé à propos de vous envoyer un ordre du Roy pour vostre retour, et l'on depesche à M. de la Ferté Senneterre, affin qu'il vous le fasse tenir en toutte diligence. Au reste, je me remetz à la response que vous fera M. Le Tellier, sur ce que vous luy avez escrit.

On laisse à vostre prudence d'user de cet ordre, comme vous le jugerez le plus à propos pour le service du Roy et pour la conservation des troupes que vous commandez; car, comme je crois absolument necessaire que vous agissiez en mesme temps que vous arriverez au lieu pour lequel on a formé le dessein, il faudra auparavant que toutes choses soient prestes pour cet effect; car, quoyque l'on ayt desjà donné bon ordre pour faire un grand amas de bled et de farine à Metz, sy vostre armée, qui est accoustumée à vivre dans un grand pays, est obligée de demeurer longtems dans un pays si estroit, comme

Avril 1647. est celuy du Luxembourg, ou elle souffriroit beaucoup se tenant enfermée, ou elle voudroit s'eslargir.

Lorsque vous commencerez à marcher pour revenir de deçà, il faut publier partout les causes qui ont obligé Leurs Majestez de vous rappeller, qui sont celles que j'ay marquées audict sieur de Paris, et que vous trouverez aussy dans la despesche que je vous ay faicte par luy. Il sera mesme bon de tesmoigner, et particulierement aux Suedois, que vostre voyage n'est que pour peu de tems, et que vous ne vous esloignerez pas du Rhin, et, en cas que vous vous soyez separé du general Wrangel, il sera bon que vous luy en escriviez en ces termes.

Sy vous vous resolvez à laisser M. d'Hoquincourt sur le Rhin, je me prometz que vous luy laisserez une instruction bien precise de la conduite qu'il y doit tenir.

J'acheveray cette lettre en vous disant que vous devez incessamment avoir devant les yeux que les Suedois ne desirent pas seulement de faire tousjours de nouveaux progrez en Allemagne, pour s'y establir de plus en plus et y donner la loy, mais qu'ils songent aussy à diminuer les nostres, et se mettre en estat de se passer entierement de nous; c'est pourquoy la treve estant conclue avec le duc de Baviere, lequel vraysemblablement marche de fort bon pied pour faire une estroite union avec cette couronne, et n'ayant plus rien à demander en nostre particulier de l'Empereur, ny à l'esgard des Suedois, puisqu'il a accordé aux uns et aux autres tout ce que nous avions pretendu, outre qu'il y auroit de l'injustice de le presser, quand il reçoit la loy et va au-devant pour nous satisfaire, nous ne pourrions commettre une plus grande faute d'Estat que de le pousser à bout, conjointement avec les Suedois, qui seroient les seuls à en proffiter, et il se pourroit faire mesme que le duc de Baviere, qui s'est porté à la suspension qu'il vient de conclure à dessein principalement de haster la paix dans l'Empire, voyant que les obstacles qui s'y rencontrent ne procedent pas de l'Empereur, qui accorde tout ce qu'on luy demande, mais de ce que la France et la Suede prétendent de se rendre maistres de tout dans la continuation de la guerre, songeroit sans doute à quelque prétexte

pour rompre son traitté, afin d'empescher, autant qu'il seroit en luy, l'effect de nos desseins, d'autant plus qu'estant tres-persuadé, et avec raison, qu'il est l'objet de la haine des Suedois, il ne doubteroit nullement que tout l'advantage qu'il pourroit esperer d'eux seroit d'en estre mangé le dernier. Avril 1647.

CLXV.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome LXXXVIII. — Minute de la main de Lyonne.

A M. DE TURENNE.

[Paris], 14 avril 1647.

Monsieur,

Je vous advoue que j'ay esté un peu surpris du dessein que vous aviez de vous advancer dans la Franconie, pour faire aprez un voyage dans la Boheme, et j'en serois inconsolable pour les inconveniens que je prevois qui en arriveroient infailliblement, sy je ne croyois que l'arrivée du sieur Paris vous aura faict changer de dessein. Il est superflu que je vous mande les raisons qui vous y doivent obliger, puisque je l'ay desjà faict assez au long par ledict sieur Paris, et que vous en verrez encore quelqu'autre dans la lettre cy-jointe.

Le fondement de vostre resolution, à ce que vous me mandez dans vostre lettre, est que, par ce moyen, on contraindra l'Empereur à nous accorder et aux uns et aux autres ce que nous pretendrons, et que la plus grande partie des princes et Estats de l'Empire pourroient se refroidir de l'affection qu'ils ont pour la bonne cause, sy, lorsque la treve de Baviere nous donne lieu de presser l'Empereur avec les forces des deux couronnes, les nostres demeuroient oisives.

Sy ces deux fondemens subsistoient, vous auriez faict très-prudemment de former le dessein cy-dessus; mais cela n'estant pas, et ne pouvant, au lieu où vous estes, avoir une information sy exacte que nous de ce qui se passe, je m'asseure que vous changeriez vostre

Avril 1647. resolution quand il n'y en auroit aucun ordre du Roy, dez que vous auriez appris ce que je vais vous dire.

Premierement, nous n'avons pas subject de presser l'Empereur, car, comme je vous ay desjà mandé, il y a longtems qu'il nous a accordé la satisfaction que nous avons pretendue de luy; et sy nous avons continué la guerre vigoureusement, agissant en conjonction avec l'armée suedoise, ça esté pour l'obliger à satisfaire aussy les Suedois de façon qu'en estant venus à bout, avec contentement entier de la reyne de Suede, qui, en effect, a beaucoup plus obtenu qu'elle ne pretendoit quatre mois auparavant, je ne sçay pas comprendre par quelle raison on pourra continuer la guerre contre un prince qui nous accorde tout ce que nous luy demandons.

Pour ce qui regarde les alliez communs des deux couronnes, ou les autres princes, des interestz desquels on doit avoir soin, quoy qu'ils ne soyent pas nos alliez, vous sçaurez que Brandebourg est satisfaict entierement de la rescompense qu'on luy donne pour le desdommager de ce qui a esté laissé de la Pomeranie à la couronne de Suede.

Mme la Landgrave aura entiere satisfaction sur touttes ses pretentions, Trautmansdorff ayant desja faict à M. d'Avaux des propositions fort advantageuses, et fait connoistre, en mesme temps, qu'on les porteroit au point que nous pouvons desirer pour le contentement de ladicte dame.

Lunebourg, Mekelbourg et l'archevesque de Bremen auront aussy leur compte, par le moyen de certaines dependances des esveschez de Minden et d'Osnabrük, qui sont d'un revenu considerable, à ce que j'apprens.

Et pour le party protestant, de cinquante-deux articles qu'on avoit à convenir avec eux, il y en a cinquante dont on est d'accord, et les deux qui restent, l'un pour la pretention des eveschez de Minden et d'Osnabrük et l'autre pour la liberté de conscience dans les pays hereditaires de la maison d'Austriche, il y a apparence qu'ils sont vuidez à present, puisque Trautmansdorff estoit sur le point de relascher l'un desdicts eveschez, donner quelque contentement sur l'autre, et

d'accorder la liberté de conscience en quelques villes de Boheme et de Hongrie. Sur quoy je passeray plus outre et vous diray que le party protestant est sy las de la guerre et desire sy passionnement le repos et de s'asseurer les advantages qu'il remporte dans le traitté, que, s'il voit que les Suedois ayent d'autres fins de continuer la guerre pour s'agrandir dans l'Empire, je suis adverty de bon lieu qu'il s'accordera avec l'Empereur, et qu'ils en ont desjà asseuré Trautmansdorff, et je n'ay pas peine à le croire, parce que, quelque protection qu'ils reçoivent de nous, il leur suffit d'en retirer l'effect, et ne laissent pas tousjours, comme bons Allemans, d'avoir grande aversion pour les estrangers et pour leur domination. Avril 1647.

Enfin toutes choses sont en train d'estre bientost conclues à Osnabrük, où M. d'Avaux est retourné pour y donner la derniere main; et on traittoit desjà de la satisfaction de la milice des Suedois, pour laquelle Trautmansdorff s'estoit resolu d'aller jusques à six cens mille risdalles, et Salvius luy avoit dit confidemment que, dez que ce point seroit adjusté, luy et son collegue escriroient à Wrangel de commencer à diviser l'armée en petites troupes, afin que le licenciement s'en pust faire sans crainte d'inconvenient et de mutinerie.

Il est certain que la Reyne de Suede, tout le senat et le peuple desirent avec passion la conclusion de la paix; il n'y a que le chancelier Oxenstiern, Torstenson et quelques autres, du nombre desquels Wrangel, qui voudroient la continuation de la guerre, pour leurs interestz particuliers; mais ce party, certainement, ne prevaudra pas, d'autant plus qu'il n'oseroit descouvrir son intention, mais je vous prie de tenir tout cecy bien secret.

On peut donc agir sur ce fondement que la paix d'Allemagne vraysemblablement ne sçauroit plus manquer de se faire, et il faut s'appliquer maintenant à proffitter de tous les momens, et par toutte sorte de moyens, pour faire des progrez contre les Espagnols, qui s'opiniastrent tousjours à vouloir continuer la guerre et voir ce que le tems pourra produire en leur faveur.

On voit bien que la prudence ne permet pas de faire repasser

Avril 1647. toute l'armée, jusques à l'entiere execution des choses qui ont esté arrestées. C'est pourquoy on remet cela à ce que vous jugerez plus à propos; mais tousjours croit-on que vous pouvez, sans aprehender aucun inconvenient, en faire passer le Rhin à une partie, d'autant plus que le duc de Baviere faisant grande instance d'y envoyer des ambassadeurs, on ne peut quasy doubter qu'il ne marche de bon pied à l'execution de ce qu'il a promis, puisque lesdicts ambassadeurs mesmes nous seront un nouveau gage de sa foy.

Pour conclusion, je vous prie de ne vous mettre en peine de rien, et que, tant qu'il y aura occasion d'employ, vous serez preferé à tous, et que le plus grand plaisir que je puisse avoir seroit de partager le peu que j'ay avec vous, que j'estime au dernier point, et que j'ayme avec toute la tendresse possible.

Je songe mesme que, comme le prince d'Orange d'aujourd'huy [1] brusle d'ardeur de faire parler de luy et d'entreprendre quelque chose qui luy donne reputation, à quoy la province de Hollande s'oppose de tout son pouvoir, et l'assistance qu'il pourra tirer des autres ne sera pas suffisante pour luy faire tenter quelque grand dessein, je songe, dis-je, s'il n'y auroit pas moyen de vous faire joindre avec luy, et agir contre les Espagnols dans les Pays-Bas, en conjonction, comme vous avez fait cette année avec les Suedois dans l'Allemagne, sy tant est que cela fust plus de vostre satisfaction que l'execution de l'autre dessein dont je vous ay adverty.

J'adjousteray encore que MM. les Estats, ou plustost la province de Hollande, s'opiniastrant à ne vouloir pas mettre en campagne, M. le prince d'Orange me mande que le meilleur moyen pour les y obliger, c'est de nous mettre en estat de faire de grands progrez, parce qu'en ce cas ils voudroient aussy en profiter; c'est pourquoy il me faict continuellement solliciter par M. Servien, pour me presser de vous faire revenir promptement de deça, à quelque prix que ce soit, avec vostre armée [2].

[1] Le prince Guillaume de Nassau, qui venait de succéder à son père, Frédéric-Henri.

[2] Dans le reste de la dépêche, Mazarin annonce qu'il a accordé diverses faveurs réclamées par Turenne.

CLXVI.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXII, p. 299-301. — Copie du temps.

AU DUC D'ORLÉANS.

[Paris,] 20 avril 1647.

Monseigneur,

Je crois pouvoir me resjouir avec Vostre Altesse Royale de son heureuse arrivée à Bourbon, et me plaindre, en mesme temps, du malheur qui a rendu la cour deserte.

Elle n'est pas plus abondante en nouvelles, et je serois bien en peine d'en mander aucune à Vostre Altesse Royale, si les negociations de l'assemblée generale ne m'en fournissoient quelque matiere.

Le fameux differend de l'affaire palatine, qui trouble l'Allemagne depuis vingt-neuf ans, a enfin esté decidé à Osnabrück de cette sorte : M. de Baviere retiendra la dignité electorale et le haut Palatinat, et le bas sera rendu au Palatin, pour qui on creera un huitieme Electorat.

La chose s'est passée de maniere que M. de Baviere ne peut recognoistre que de la France seule l'advantage considerable qu'il y rencontre, aussy bien que la religion catholique ; car cela a esté terminé dans une conjoncture qu'il venoit d'offenser sensiblement l'Empereur par la suspension qu'il avoit arrestée avec les couronnes, et que les Suedois luy donnoient tous les jours, de plus en plus, des marques d'une adversion extraordinaire et d'animosité. Voilà, Dieu mercy, la religion parfaitement restablie dans le haut Palatinat, et dans le college electoral cinq voix catholiques[1] asseurées contre trois protestantes.

Les resolutions qui furent prises dans le conseil, en presence de

[1] Ces catholiques étaient les trois électeurs ecclésiastiques (Mayence, Cologne et Trèves), et les électeurs duc de Bavière et roi de Bohême. Les trois électeurs protestants étaient le prince Palatin et les électeurs de Saxe et de Brandebourg.

Avril 1647. Vostre Altesse Royale, de parler hautement aux Suedois, ont produit le mesme bon effect que j'asseurois; car M. d'Avaux ne leur a pas plus tost declaré que la France ne vouloit point continuer la guerre dans l'Empire, pour de petits interests, maintenant que la satisfaction des couronnes est adjustée, et cela sans en venir à aucune parole aigre ny fascheuse, que ces Messieurs ont ramolly de leur dureté, et l'affaire palatine, qui estoit la plus espineuse de toutes, a esté accommodée; ils ont tesmoigné qu'ils apporteroient aussy entiere facilité au peu qui reste à adjuster, et M. le comte de Trautmansdorff faisoit estat que tout seroit terminé dans cette semaine sainte, et qu'il pourroit retourner passer les festes à Munster, où il veut, disoit-il, mettre aussy la derniere main au traitté entre France et Espagne.

Je ne veux pas respondre de ce qui en reussira; mais je suis bien asseuré qu'il y auroit longtems qu'il seroit conclu, sans l'esperance que les Espagnols ont tousjours eue, depuis quelque tems, de pouvoir separer MM. les Estats (generaux des Provinces-Unies) de cette couronne, dont ils se promettoient de tirer de grands advantages. M. Servien n'avoit point encore eu la response desdicts sieurs Estats sur la garantie qu'il poursuit, et on la luy faisoit esperer dans peu de jours. Ce pendant M. le prince d'Orange brusle d'impatience de pouvoir engager les choses à une campagne.

L'archiduc Leopold est arrivé à Bruxelles; ce qui auroit un peu resjoui les peuples, mais surpris et affligé extremement les ministres espagnols, qui voient que toute la confiance sera en Piccolomini, qu'ils n'ayment pas.

On presse les troupes de s'advancer en Picardie, à mesure qu'on apprend que les ennemis se preparent, et qu'ils songent aux moyens de nous emporter quelque place avant que nous sortions en campagne; mais chacun fera du mieux qu'il pourra. Ce pendant, aprez avoir souhaitté les bonnes festes[1] à Vostre Altesse Royale et cent autres ensuitte, je demeure, avec le respect que je dois, etc.

[1] On donnait ce nom aux grandes fêtes religieuses, comme Pâques, Noël, etc.

CLXVII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minutes des négociations de Munster, tome XIV.
Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 9 mai 1647.

(EXTRAIT.)

J'espere tousjours que le comte de Trautmansdorff aura peu disposer les ministres d'Espagne à se relascher sur le point de la courte treve que nous leur demandons pour le Portugal. En tout cas, nous avons, pour en sortir, la voye de l'arbitrage de MM. les Estats, et, par les raisons que vous verrez dans le memoire du Roy[1], il nous seroit peut-estre plus advantageux d'en estre condamnez que d'obtenir ce à quoy nous insistons. Ainsy, je ne vois pas desormais, si les ministres d'Espagne parlent sincerement, que rien ne puisse empescher la conclusion de la paix.

J'ay esté bien ayse de ce que vous me mandez que le nonce cognoist et advoue que Leurs Majestez ont les interests de la religion catholique en plus grande consideration que les leurs propres; mais je serois bien plus ayse d'apprendre qu'il rendra tesmoignage à Rome et ailleurs, où, quoy que nous sçachions faire, les Espagnols ont tousjours assez d'amis et de partisans pour desguiser la verité et faire entendre toutes choses à leur advantage.

Je vous prie de mettre grand soin, avec M. d'Avaux, en cas que vous preniez la resolution de remettre à l'arbitrage de MM. les Estats le point de la treve de Portugal et les autres, desquels vous sçavez que nous avons desjà resolu de nous relascher à l'extremité, que cela se fasse en sorte, et avec de telles precautions, que nous ne courions aucun risque imaginable de recevoir du prejudice dans ceux que nous

[1] Ce mémoire ne se trouve pas dans les *Négociations secrètes de la paix de Munster*, (Voyez ci-dessus, p. 383, note.)

Mai 1647. avons desjà asseurez [1] et qui ne doivent point estre mis en controverse.

Il est à propos, Monsieur, que vous sçachiez que l'ambassadeur de Venise ayant prié le Roy de faire un nouvel office à la Porte en leur faveur, et en termes bien pressans, on l'a faict en la mesme forme qu'il a desiré, et à son entiere satisfaction, et on s'est mesme porté jusques à faire semblant que Sa Majesté estoit pressée par tous les autres princes chrestiens de prendre une resolution sur la guerre que le Turc faict à la chrestienté, et que, refusant de le faire, Sa Majesté courroit fortune de s'attirer leurs armes sur les bras, à quoy les Espagnols ne s'espargnoient pas, faisant croire, à cause de l'amitié qui a tousjours esté entre la couronne et la Porte, qu'elle a quelque part en ses desseins et en ses actions. Cela, les nouvelles assistances que nous donnons à la Republique, qui faict la plus grande partie de ses levées de soldats et de matelots en France, la promesse faicte au roy de Pologne de luy fournir deux cent mille richdalers par an, en cas qu'il rompe la guerre contre les Tartares, la proposition que j'ay faicte comme de moy à l'ambassadeur de Venise, luy disant pourtant que je prevois d'en estre advoué, de rompre contre le Turc, en cas que les Espagnols s'obligeassent de ne point attaquer le roy de Portugal pendant ladicte guerre, devroit bien porter, ce semble, M. Contarini à employer toute la force de son esprit pour nous faire recevoir satisfaction dans les points qui restent à adjuster pour l'entiere conclusion de la paix, et avec des termes si clairs et si exprez, qu'ils ne puissent estre subjects à des interpretations differentes par l'artifice de nos ennemys, veu que, quand mesme nous ne le pretendrions pas, le devoir de bon mediateur l'obligeroit de s'y employer avec efficace, pour rendre son ouvrage moins imparfaict et plus durable, et il y a grande apparence que, s'il veut seconder, comme il peut, avec son adresse accoustumée, les

[1] C'est-à-dire les points ou articles qui nous ont été assurés et garantis. Ces passages et bien d'autres prouvent que Mazarin, contrairement à l'opinion de certains historiens, désirait de bonne foi la paix, mais qu'il voulait l'obtenir aux conditions les plus avantageuses, en disputant pied à pied le terrain.

offres pressantes que vraysemblablement Trautmansdorff fera pour nous faire donner satisfaction sur le point de la treve de Portugal, il ne luy sera pas mal aysé d'en venir à bout. Mai 1647.

CLXVIII.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXII, f°s 332-388. — Copie du temps.

AU DUC D'ORLÉANS.

[Amiens,] 21 mai 1647.

Monseigneur,

Je ne fais qu'arriver de Dourlens, et je depesche aussytost ce gentilhomme à Vostre Altesse Royale, pour luy faire sçavoir que j'ay hasté la marche des trouppes autant qu'il m'a esté possible; mais, quand je luy diray qu'il manque la pluspart des officiers, je ne luy mentiray pas; il est bien vray qu'il s'en rend à present tous les jours dans l'armée; mais cela ne repare pas le prejudice que nous avons receu par leur negligence, que les ennemis nous ayent prevenu à mettre en campagne, et nous attaquent les premiers cette année, ce qu'ils n'avoient pas songé de faire il y a longtems, mais que j'ay bien preveu que la paresse de nos trouppes leur donneroit lieu d'executer à present.

M. le mareschal de Gassion me vint trouver hier à Dourlens, où nous conferasmes au long de toutes les resolutions qui se pouvoient prendre dans les conjonctures presentes, nous tombasmes d'accord qu'il n'y avoit que deux partys à choisir, ou de secourir la place, forçant les lignes des ennemis, ou de tascher d'en emporter quelque autre sur eux, pendant qu'ils sont occupez au siege d'Armentieres, pour ne pas tomber dans la mesme faute qu'ils ont commise les années precedentes, de nous voir prendre leurs villes en leur presence, sans les secourir ny profiter du tems que nous y estions attachez pour se rendre maistres de quelqu'une des nostres.

Il est certain que ce premier dessein seroit le plus glorieux et le plus utile, puisque, s'il nous reussissoit, non-seulement nous sauve-

Mai 1647. rions la place, mais nous serions en estat de donner la loy aux ennemis le reste de la campagne; mais j'advoue à Vostre Altesse Royale que je ne vois gueres d'apparence d'en esperer un bon succez, les Espagnols ayant eu le tems de se bien retrancher, et leurs forces estant de beaucoup superieures aux nostres, s'il est vray, comme on nous asseure, qu'ils ayent, dans leur camp, dix-huit mille combattans, et qu'il y entroit tous les jours de nouvelles troupes.

Pour l'autre party, d'attaquer quelqu'une de leurs places, l'on a jugé qu'il n'y en auroit point dont la conqueste nous fust plus considerable que celle d'Ypres, tant parce qu'estant une grande ville et un des principaux membres des Flandres, sa prise obscurciroit tout à faict la gloire que les ennemis voudroient tirer de celle d'Armentieres, que pour les autres advantages que cela nous produiroit, comme de joindre, par ce moyen, la mer à la Lys, asseurer mieux les places que nous avons de costé et d'autre, couper tout à fait Aire et Saint-Omer, et les autres dont Vostre Altesse Royale est mieux informée que personne.

Outre que la garnison n'en estant pas bien forte à present, il y a apparence que, si l'on trouvoit moyen d'y mener du canon, nous pourrions venir à bout de cette entreprise en peu de jours, et c'est unedes principales raisons qui m'y feroient incliner, estant extremement important, comme je l'ay bien faict comprendre à M. le mareschal de Gassion, que, quelque place qu'on resolut d'attaquer, l'on voie probablement de la pouvoir emporter pendant le tems que les ennemis seront devant Armentieres, ou, au plus tard, dans deux ou trois jours aprez; car autrement nous nous exposerions à divers inconveniens dont je ne feray pas la deduction à Vostre Altesse Royale, parce qu'elle les peut assez bien juger, et, en tout cas, comme j'ay dict au sieur mareschal de Gassion, et que je l'ay escrit à M. le mareschal de Rantzau, Leurs Majestez, ne jugeant pas, dans la conjoncture presente des affaires, qu'on doive rien hazarder sans toutes les apparences d'un bon succez, seront bien ayses qu'on arreste les progrez des ennemis à la prise d'Armentieres, parce que ce pendant, nostre armée, grossissant tous les jours, sera bientost en estat de prendre sa revanche sur les

ennemis avec usure. Leurs Majestez auroient bien souhaité de pouvoir, en ce rencontre, avoir les advis de Vostre Altesse Royale sur ce qu'il y auroit à faire, estant tres-persuadées qu'il n'y a personne qui ayt tant de lumiere qu'Elle des affaires, ny qui sceust si bien prendre le meilleur party; mais, comme il importe au dernier point de ne pas perdre un moment de tems à prendre les dernieres resolutions, leurs dictes Majestez ont creu ne pouvoir mieux faire que de s'en remettre entierement à ce que MM. les mareschaux de Gassion et de Rantzau estimeront plus à propos sur les lieux, selon l'estat de nos forces, de celles des ennemis et du siege d'Armentieres. Elles leur ont seulement commandé de ne hazarder rien mal à propos, et de ne tenter aucune entreprise où ils ne voyent grande apparence de pouvoir reussir, comme il a esté dit cy-dessus. Mai 1647.

Ledict sieur mareschal de Rantzau marche avec un corps de quatre mille cinq cens hommes de pièd et cinq à six cens chevaux, et doit se joindre demain à M. le mareschal de Gassion, avec lequel il concertera et resoudra toutes choses.

Les recreues et le reste des trouppes filent continuellement, mais assez mal en ordre par la paresse des officiers, et ceux de cavalerie particulierement ont sy mal faict leur devoir, qu'il est passé des corps de cinq et six compagnies, qui ne faisoient pas soixante et dix maistres. Leurs dictes Majestez ont resolu d'en faire un chastiement exemplaire, recognoissant qu'une plus longue patience perdroit tout, à la fin, sans ressource.

Les lettres de Munster viennent tout presentement d'arriver, et, à ce que j'ay peu voir en gros, avant qu'elles soient entierement deschiffrées, je crois pouvoir asseurer, cette fois-cy, Vostre Altesse Royale de la conclusion de la paix d'Allemagne. La reyne de Suede a escrit une lettre fulminante au baron Oxenstiern, son plenipotentiaire, qu'elle croyoit prolonger à dessein les affaires pour des fins particulieres du chancelier, son pere, et le menace de son indignation, maintenant que les couronnes ont eu la satisfaction qu'elles pretendoient dans l'Empire, s'il ne concluoit la paix sans deslay. En suitte de quoy ledict Oxenstiern et

Mai 1647. son collegue auroient resolu de venir ensemble à Munster, pour achever tout en peu de jours avec le comte de Trautmansdorff.

MM. les plenipotentiaires mandent aussy qu'ils voyent le grand jour de bien esperer du traitté d'Espagne par l'expedient, que je leur ay ouvert, de remettre certains points, qui restent indecis, à l'arbitrage de MM. les Estats, et qu'avec l'ayde de Dieu, les deux traittez se pourront conclure en mesme tems.

Il n'y a rien de nouveau de Hollande, où l'on avoit esté occupé toute la semaine aux magnificences des funerailles de M. le prince d'Orange, et on devoit reprendre la negociation avec M. Servien, qui avoit tousjours plus d'esperance que tout iroit bien.

Je crois superflu d'entretenir Vostre Altesse Royale des affaires de Catalogne, qu'Elle aura sceu avant nous. M. le Prince me mande que la sortie à la mer de l'armée navale des ennemis, qui devoit estre de jour à autre, suivant les advis qu'il en avoit receus, l'avoit obligé de ne pas s'engager à Tarragone, et luy avoit fait prendre la resolution d'aller à Lerida, quoy qu'il y eust dans la place trois mille six cens hommes de pied et quatre cens chevaux. Mondict sieur le Prince a dix mille hommes de pied et trois mille chevaux; mais il attend d'estre renforcé par divers corps et plusieurs recrues qui ne l'ont pas encore joint.

Depuis cette lettre escrite, M. Le Tellier en a receu une de M. de Bergeré[1], qui commande dans Courtray, par laquelle il luy mande que la circonvallation d'Armentieres estoit tout à faict achevée, hors du costé de Lille; que la tranchée avoit esté ouverte la nuit de vendredy dernier, et que les trouppes du duc Charles filoient pour se rendre au camp, et nous avons en mesme tems confirmation de cela par ce qu'escrit le sieur d'Heudicourt, qui est dans Landrecy, qu'il estoit party huict regimens dudict duc Charles, qui s'en alloient joindre l'armée des ennemis, de sorte qu'il se voit qu'ils amassent generallement toutes leurs trouppes, et nous sçavons aussy qu'ils ne laissent pas quasy un seul homme dans les places frontieres de MM. les Estats.

[1] Jacob de Gassion de Bergeré. (Voyez la table alphabétique.)

Et comme, n'y ayant plus de trouppes et M. de Turenne estant dans le Luxembourg, il n'y a rien à craindre du costé de Champagne et de Lorraine, on a depesché à M. de la Ferté Senneterre, pour luy dire de s'advancer vers Marle, où il recevra de nouveaux ordres de ce qu'il aura à faire. Il amerrera avec luy un bon corps de cavalerie allemande, puisque, outre les cinq cens chevaux que nous a envoyez M. de Turenne, M. d'Erlach nous a donné aussy son regiment, qui fait plus de cinquante maistres effectifs, et Dieu m'inspira d'en faire donner les ordres il y a deux mois, afin que, par ce moyen, l'on pust reparer la foiblesse de nostre cavalerie. Mai 1647.

Si l'esquipage d'artillerie et les trouppes se fussent rendus en Catalogne dans le commencement d'avril, comme elles devoient faire pour toutes sortes de raisons, puisque les ordres estoient qu'elles y fussent le 10e de mars, nostre armée navale ayant esté preste le 15e, ainsy que Vostre Altesse Royale sçait fort bien, nous eussions pris Tarragone, sans que les ennemis eussent eu seulement le tems de songer à se deffendre; mais, si nous venons à bout de Lerida, comme je l'espere, nous aurons lieu de nous en contenter, estant de l'importance que Vostre Altesse Royale sçait. Britto est dans la place qui a esté investie le mesme jour qu'Armentieres, et le marquis d'Ayetone[1] commande à la campagne.

J'avois oublié de dire à Vostre Altesse Royale que les sentimens de M. le mareschal de Rantzau se trouvent conformes à ceux de M. de Gassion avant qu'en avoir conferé ensemble. Il avoit seulement proposé, outre Ypres, que l'on pourroit attaquer Dixmude ou quelque poste sur l'Escaut, et, à la verité, si l'on en pouvoit prendre quelqu'une, il n'y auroit rien de plus important; mais, ne voyant pas quelle seureté on pourroit avoir pour les vivres, ny comme on pourroit executer ce dessein, avant que les ennemis vinssent à bout d'Armentieres, je croy sans doute qu'ils resoudront l'entreprise d'Ypres, s'ils voyent jour à en pouvoir sortir heureusement dans peu de tems, comme il y a

[1] Voyez la table alphabétique à la fin du volume.

Mai 1647. apparence, si les ennemis n'y pourvoyent, jettant un grand renfort dans la place. La plus grande difficulté que j'y voye ce seroit d'amener le canon, les chemins, à ce que m'a dict M. de Gassion, estant impraticables à cause des pluyes continuelles.

Nous n'avons point encore receu de nouvelles du Plessis-Belliere[1], et nous ne sçavons aucune particularité de ce que les ennemis font; mais Vostre Altesse Royale cognoist assez ledict Belliere pour croire qu'il ne manquera pas à tout ce que doit faire un homme d'honneur et fort intelligent dans le mestier. Il ne manque de rien que d'une bonne place n'ayant que les dehors où il puisse se defendre; mais je suis bien trompé s'il ne s'y signale en se portant à toutes extremitez; il a le regiment de cavalerie de Bergeré, qui fera bien prez de deux cens dix maistres, et deux mille trois cens hommes de pied, qui sont des meilleures troupes que nous ayons, consistant en gardes françoises, gardes suisses, le regiment de Navarre et celuy de Brezé; mais il est vray que, dans les gardes françoises, il n'y a pour tout officier qu'un enseigne qui les commande, et qu'il y a seulement huit ou dix capitaines de Navarre, qui, par bonheur, y entrerent le jour avant le siege avec leurs recrues, et que Chaumontel m'a dit estre les meilleurs et les plus anciens officiers du corps. Il a quatre mille grenades, qui n'est pas une mauvaise condition dans une place, et Montecler[2] m'a dict que, s'estant entretenu diverses fois avec Plessis-Belliere de ce qu'il feroit s'il estoit assiegé, il luy a respondu que, s'il avoit du monde, il ouvriroit la tranchée pour aller rencontrer les ennemis, et, s'il l'a faict, c'est le meilleur party qu'il peut prendre; ce n'est pas que toutes ses diligences puissent alonger de [plus de] trois ou quatre jours ce siege, et nous voyons que, s'il se defend dix jours de la tranchée ouverte, il y a lieu d'en estre satisfaict. En arrivant icy, j'ay trouvé que la Reyne avoit fait arrester dans la citadelle le marquis de la Vieville et le comte d'Estrée, et qu'elle a donné le mesme ordre pour Vassé et pour des capitaines du regiment

[1] Jacques de Rougé, marquis du Plessis-Bellière, gouverneur d'Armentières. (Voyez table alphabétique à la fin du volume.)

[2] Louis, chevalier de Montecler, ou Monteclaire, gouverneur de Doulens, mort en 1650, à l'âge de quarante-huit ans.

des gardes, et, à la verité, je trouve tres-justes toutes les rigueurs qu'on peut exercer en ce rencontre. Mai 1647.

CLXIX.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome LXXXVIII. Minute. — Copie du temps dans le manuscrit de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 223 v°.

A M. DE TURENNE.

[Amiens,] 22 may 1647.

(EXTRAIT.)

Je voudrois qu'il m'eust cousté beaucoup, et que vous eussiez peu vous rendre avec l'armée que vous commandez, il y a dix jours, dans le Luxembourg; car d'un costé, asseurement, les Hollandois eussent changé d'advis, et, pressez, comme ils sont, du prince d'Orange, se fussent resolus de mettre en campagne, et, pour les Espagnols, tant s'en faut qu'ils eussent songé à entreprendre, comme ils ont faict, qu'au contraire ils eussent été contraints de recevoir la loy de nous avec encore moins de resistance qu'ils n'en ont faict les années passées. J'ay une telle confiance pour vostre persoune et pour les troupes que vous commandez, que je n'hesite pas à dire que trois mille de vos chevaux battroient tout ce que les ennemis en ont dans leur armée.

Jamais place n'a esté attaquée avec un sy grand appareil comme Armentieres, quoy que ce ne soit pas une place, ny ayant que les dehors que nous y avons faict faire. Les ennemis ont employé sept jours à la circonvallation. L'archiduc, Piccolomini, Caracene et Beck, et tous les officiers principaux y sont. Le duc de Lorraine s'y doit estre rendu à present, et ils n'y ont pas seulement amené toutes les troupes desquelles ils se servent pour mettre en campagne; mais ils ont tiré la pluspart des garnisons. Plessis-Belliere, qui est un des meilleurs officiers qui soient en France, est dedans avec deux mille cinq cens hommes, et vendra cherement sa peau. Je me suis advancé à Dourlens

Mai 1647. pour voir M. le mareschal de Gassion, au mesme tems que M. le mareschal de Rantzau s'avançoit vers la Lys. D'autre costé, j'ay conferé avec luy pour voir sy on pourroit secourir la place ou remporter quelque autre advantage aussy considerable pendant que les ennemis seront occupez à ce siege; au pis aller, nous vous attendons pour prendre une revanche avec usure [1].

J'ay esté ravy d'apprendre que vostre esquipage d'artillerie estoit sy leste, et tout ce que de quoy M. du Passage m'a entretenu touchant les affaires de là, et vostre conduite, qui me faict bien juger que vous ne vous enrichirez pas. Je suis ravy d'estre tousjours plus asseuré que vous me croyiez le meilleur de vos amis et de vos serviteurs. J'espere de vous donner subject de plus en plus de vous confirmer en cette creance, et sur cela je me remets encore à M. du Passage, à qui j'ay ouvert mon cœur, croyant de le pouvoir faire, par ce qu'il est homme d'honneur, et que je sçay à quel point vous l'aymez. Je tascheray aussy de luy faire paroistre l'estime que je fais de sa personne, et pour les qualitez qu'il possede, et pour l'amitié que vous avez pour luy.

J'auray soin de faire quelque chose pour Dorignac, que vous me recommandez. Le duc de Baviere m'a escrit une grande lettre, sur l'allarme qu'il a prise de la visite de M. d'Hoquincourt et de la proposition d'attacquer Ratisbonne; mais je luy ay escrit pour le deslivrer de ses inquietudes, et elles cesseront tout à faict lorsqu'il verra que vous marcherez et qu'il recevra une lettre de vostre part, que je vous prie de luy escrire la plus civile, et aux termes que vous croirez les plus convenables pour l'asseurer de l'affection qu'on a icy pour luy.

Je vous envoye un memoire qui m'a esté donné icy par le resident de Mme la Landgrave. Je vous prie de luy faire connoistre, en ce qui regarde le landgrave de Darmstadt, que nous n'oublions rien de ce qui peut contribuer à sa satisfaction et ses advantages.

[1] On a vu ci-dessus (p. 402, note) que Turenne avait reçu ordre d'amener ses troupes dans le Luxembourg.

CLXX.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXII, p. 347-348. — Copie du temps.

AU MARÉCHAL DE GRAMONT.

[Amiens,] 18 mai 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin se plaint des États du Languedoc, et particulièrement de l'évêque de Cominges, qui s'est mis à la tête des opposants. Il donne ensuite des nouvelles du siége d'Armentières :

Les assiegez font des merveilles. Un homme, qui a accompagné le sieur de Vitermont, qui est entré dans la place samedy, asseure, et nous en avons confirmation d'autres endroicts, que les ennemis estoient dimanche encore à vingt pas de la contrescarpe, et que le moins que les nostres tiendroient seroit encore huict ou dix jours. Je ne sçay pas ce qui en arrivera; mais je sçay bien, quelque jour qu'ils se rendent maintenant, il y aura lieu d'estre contens de leur defence, et pour moy je vous advoue que ne se pouvant faire qu'il ne couste aux ennemis, ou de ce qu'ils y auront perdu, ou de ce qu'ils seront obligez de laisser dans la place, plus de quatre mille hommes, je ne voudrois pas maintenant qu'ils ne l'eussent attaquée, d'autant plus qu'ils auront perdu beaucoup de reputation d'estre venus avec tant d'apparat et toutes les forces qu'ils ont generalement dans les Pays-Bas, pour prendre une place qu'ils n'auront peu avoir en trois semaines, quoy qu'elle ne nous ayt pas seulement cousté un coup d'arbaleste.

CLXXI.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minute des négociations de Munster, tome XV. Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Amiens,] 8 juin 1647.

(EXTRAIT.)

J'ay veu l'instance que vous me faictes d'obtenir pour vous de la

Juin 1647. Reyne la permission de vous en revenir. J'en ay aussytost parlé à Sa Majesté, qui m'a commandé de vous representer là dessus diverses considerations et de vous dire, neantmoins, que si, aprez les avoir examinées, vos affaires ne vous peuvent permettre absolument de differer plus longtems vostre retour, Sadicte Majesté le trouvera bon.

Mazarin développe ensuite les raisons qui peuvent faire espérer la conclusion prochaine de la paix; puis il continue en montrant les inconvénients qui résulteront de la retraite du duc de Longueville.

Pour ne point parler de ce que vostre prudence, vostre application et vos soins contribuent de delà au service de Sa Majesté et au bien de l'Estat, afin de ne choquer pas vostre modestie, ny du prejudice qui nous pourroit arriver, si, comme il seroit à craindre, l'intelligence n'estoit pas plus grande entre M. d'Avaux et M. Servien qu'elle l'estoit avant vostre arrivée [1], je vous mettrai seulement en consideration les consequences que la France mesme, avec toute la chrestienté, tirera d'abord infailliblement, dez qu'elle vous verra quitter l'assemblée. On doit estre asseuré que la moindre sera qu'on ne doit plus esperer de paix et que vous n'auriez eu garde de revenir aprez y avoir donné tant de tems, si vous n'aviez touché au doigt que toutes vos peines estoient perdues.... Encore seroit-ce peu de l'opinion du monde, s'il n'estoit extremement à craindre qu'elle sera suivie partout de bien mauvais effects, et, entre autres, celuy que nous devons tenir aussytost pour indubitable, c'est de voir achever à MM. les Estats leur traité avec l'Espagne; car, ne les ayant empeschez jusqu'icy de passer outre qu'en leur persuadant que la paix generale se pourroit conclure en peu de tems, dez que les ennemys auront en main le moyen que leur fournira vostre retraite pour la leur faire voir tres-esloignée, ils courront, avec precipitation, à mettre la derniere main à un traité particulier.

[1] Voyez ci-dessus, p. 122.

Juin 1647.

CLXXII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 225 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Amiens], 13 juin 1647.

(EXTRAIT.)

J'espere que sy M. de Ruvigny[1], qu'on vous depesche en diligence, ne vous rencontre dans le Luxembourg, il ne vous en trouvera guere esloigné selon le compte que je puis faire, et quoy que je me remette entierement à sa vive voix, l'ayant choisy non seulement comme fort capable de tout, mais comme une personne que je sçay que vous aymez, je ne laisseray pas de vous dire quelqu'une des mesmes choses dont je l'ay entretenu.

Vous n'aurez pas grande peine à croire la passion avec laquelle je vous ay souhaitté icy, puisque vous aurez bien sceu la mortiffication qu'il a fallu souffrir de voir les Espagnols, qui estoient dans le dernier abattement, encouragez de l'asseurance que MM. les Estats ne mettroient point en campagne, attacquer de nos places et faire mille fanfaronades.

Je vous souhaittois d'autant plus, que M. le prince d'Orange a tousjours soustenu que, tant que les Estats nous verroient foibles, il ne falloit pas s'attendre qu'ils marchassent d'autre pied qu'ils ont faict; mais qu'il avoit tout subject d'esperer que, vostre armée arrivant, ils prendroient quelque bonne resolution, afin de ne nous laisser pas profiter seuls des progrez qu'on peut faire sur l'ennemy avec quasy entiere certitude.

La perte que nous avons faicte d'Armentieres[2] et l'opiniastreté des Hollandois à ne vouloir point mettre en campagne feront toucher au doigt à tous les ministres de la couronne de Suede que, lorsque nous

[1] Henry de Massué, marquis de Ruvigny. (Voyez la table alphabétique.)

[2] La ville d'Armentières s'était rendue le 4 juin 1647.

Juin 1647. leur avons declaré l'absolue necessité qui nous obligeoit à retirer nostre armée d'Allemagne, pour l'opposer, de ce costé-cy, aux Espagnols, ce n'ont pas esté des raisons mendiées [1] ny des artifices pour ne continuer pas à agir de delà, mais une prevoyance que l'on a eue sur des fondemens certains que les choses iroient de la sorte, et que le remede, pour empescher ce mal, estoit de se servir, de ce costé-cy, de l'armée que vous commandez.

CLXXIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minute des négociations de Munster, tome XV. Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Amiens,] 22 juin 1647.

(EXTRAIT.)

J'ay receu deux de vos lettres tout à la fois, et je ne vous celeray pas que je voudrois pour beaucoup n'avoir point veu la derniere, puisque, m'y voyant taxé indirectement d'avoir esté cause que la paix ne s'est point faicte, comme j'ay la conscience fort nette de costé-là, et que je vous crois trop esclairé pour ne cognoistre pas la verité de ce qui est, je ne sçay à quoy en attribuer la cause. Tout le monde peut croire et dire que je veuille ou ne veuille pas la paix; [cela] m'importe peu, puisque Sa Majesté sçait avec quelle ardeur je la souhaite, et est satisfaicte des soins que j'ay pris jusqu'icy pour l'advancer. Ce que je vous en diray donc, Monsieur, en peu de mots, ne sera que pour ma propre satisfaction et pour l'interest de la verité, sans que je me mette en aucune autre peine sur ce subject.

Il n'a point esté envoyé de memoire à vous autres, Messieurs, qui n'ayt esté leu dans le conseil en presence de Sa Majesté, de Son Altesse Royale et de M. le Prince, quand ils ont esté à la cour, ou que la subs-

[1] Inventées pour le besoin de la cause.

tance ne leur en ayt esté communiquée, et qu'ils ne l'ayent approuvée. Juin 1647.
Cela suffiroit pour ma pleine justification, quand on vous auroit donné quelques ordres dont il fut aprez mesarrivé; mais je veux bien me charger moy seul des fautes que l'on peut avoir faictes de ce costé-cy, et en estre le seul coupable.

Premierement, je laisse à part la question qui n'est pas encore bien decidée, si c'est aux Espagnols, ou à nous, à se repentir de n'avoir pas voulu la paix, l'ayant peu faire. Les seules occurences de cette campagne, et la fin qu'elle aura, peuvent faire voir qui en doit estre fasché selon les advantages que l'un et l'autre des partis aura remportez et les prejudices qu'il aura soufferts. Et quoyque jusques icy nous n'ayons pas lieu de nous plaindre, puisque, à mon advis, Lerida, qui doit maintenant estre pris[1], vaut bien Armentieres, je veux maintenant supposer que c'est à la France seule à regretter d'avoir perdu la conjoncture de conclure la paix, s'il en est arrivé aucune où elle l'ayt peu faire. Mais je soustiens deux choses : l'une que cette conjoncture n'est point arrivée; l'autre que, si elle a esté, on ne peut rien imputer aux ordres de la cour de ce qu'on l'a laissé eschapper.

Je ne repeteray point icy tout ce qui est porté dans le memoire du Roy pour prouver le premier point. Il me suffira de rappeler vostre memoire sur la conduite que les ministres d'Espagne ont tenue depuis six ou sept mois, c'est-à-dire depuis qu'ils ont signé leurs articles avec les Provinces-Unies, ou qu'ils ont esperé de pouvoir porter les deputez de MM. les Estats à commettre ce manquement. On veut aujourd'huy qu'il ayt esté un tems où ils ayent pressé tout ce qui pouvoit advancer la paix. Je demande quand, et qu'on me dise si, depuis six mois, ils ont relasché nettement un seul point. Ils ont contesté tout l'hyver la cession de Piombino et de Porto-Longone, et nous n'en avons encore maintenant autre asseurance, si ce n'est qu'ils se sont laissé entendre

[1] Le prince de Condé avait été, au contraire, forcé de lever le siége de Lérida. Le 19 juin, il écrivait à à Mazarin : «Monsieur, vous ne serez pas, je m'asseure, peu estonné, après les bonnes espérances que je vous avois données du siége de Lérida, d'apprendre que j'en ay levé le siége, etc.» (*Mémoires de P. Lenet*, p. 507, édit. Michaud et Poujoulat.)

Juin 1647. que cela n'empescheroit pas la paix. Ont-ils jamais declaré de vouloir donner les mains aux conditions où nous insistons pour la treve de Catalogne? Ont-ils seulement voulu promettre purement la liberté de don Odoard[1]? Ont-ils jamais cessé un moment de s'opposer, en Hollande, par toutes sortes de voyes et d'artifices, à la garantie que nous pretendons de MM. les Estats, ce qui est la principale seureté du traité, et sans laquelle nous leur avions souvent dict ne pouvoir conclure? Ont-ils declaré qu'ils estoient prests d'abandonner les interests du duc Charles et à s'obliger de ne l'assister directement ny indirectement contre cette couronne? Et ainsy de tous les autres points de moindre importance, qui sont encore indecis, dont nous n'avons gagné aucun de tout l'hyver.

Cependant on veut à present que, si nous nous fussions relaschez en un certain tems de la treve de six mois en Portugal, tout le reste eust esté adjusté en un instant, et quand mesme nous nous en sommes relaschez, et que cela n'a de rien servi à l'advancement de la paix, on dict que c'estoit trop tard, par ce que les Espagnols ont eu alors d'autres esperances. Je vous laisse à juger, comme il est dict dans le memoire du Roy, si, en cas que les Espagnols eussent creu avoir besoin de conclure la paix avec nous, et qu'ils l'eussent souhaitée effectivement, ils se fussent arrestez pour la seule pretention d'une treve de six mois en Portugal, voyant que la continuation de la guerre ne leur esloignoit pas seulement, pour six mois, la conqueste de ce royaume-là, mais pouvoit mettre les choses en tel estat, qu'ils n'y rentreroient jamais.

On ne peut pas donc dire qu'ils ayent pressé la paix ainsy, bien qu'ils n'ont rien oublié à nous pousser de nous relascher sur tous les points, et qu'ils en sont venus à bout sur celuy de la treve de Portugal, sans qu'ils ayent accompli ce qu'ils nous avoient fait esperer en eschange touchant l'assistance de ce royaume-là[2], sur laquelle ils nous chicanent injustement.

[1] Édouard de Bragance, frère du roi de Portugal, Jean IV, fut retenu pendant huit ans dans les prisons de Milan par les Espagnols; il y mourut.

[2] C'est-à-dire touchant le droit qu'aurait eu la France d'assister le Portugal, dans le cas où il aurait été attaqué par le roi d'Espagne.

Enfin, le vray jugement que l'on doit faire de tous leurs procedez est qu'ils ont voulu esprouver, au moins par les commencemens de cette campagne, si s'estant deschargez d'un ennemy de la consideration de MM. les Estats, ils pourroient esperer quelque ameliorissement à leurs affaires, et que, sur ce fondement, leur principale estude. durant tout l'hyver, a esté d'offrir tout, à la Haye mesme, à nostre esgard, et de n'en rien tenir à Munster, afin que la grande envie, qu'ils faisoient paroistre, en apparence, avoir de la paix, leur servist pour porter MM. les Estats, qu'ils voyoient la desirer avec passion, à achever leur traicté particulier, sous pretexte que le general ne se pouvoit faire à cause que la France ne le vouloit point; ce qui se justifie clairement par plusieurs exemples que je pourrois citer; mais je me contenterai de celuy des postes de Toscane, qui est convaincant: car, dans le mesme temps que Philippe Roy publioit dans la Haye et le donnoit par escrit à MM. les Estats, qu'on les cederoit librement à cette couronne, par ce qu'il voyoit que c'estoit le sentiment des Provinces-Unies qu'elle (la France) gardast toutes ses conquestes, le comte de Pennaranda avoit bien la face de nous soustenir, d'un autre costé, qu'il n'avoit pas pouvoir du roy, son maistre, de s'en relascher. Juin 1647.

Je viens maintenant au second point, que, quand la conjoncture de faire la paix seroit arrivée, il ne peut rien estre imputé aux ordres qu'on a envoyez d'icy, de ce qu'on l'a laissé eschapper, et, sur cela. je n'ay qu'un mot à dire, qui est qu'encore que, dans les memoires qu'on a adressez à vous autres, Messieurs, on vous ayt souvent mis en consideration les raisons qui nous devoient faire souhaiter d'emporter ce point et mesme celles que nous avions d'esperer que les ministres d'Espagne y donneroient les mains, on ne vous a pourtant jamais osté le pouvoir de vous en relascher, si vous jugiez à propos de le faire pour le service du Roy ou pour l'advancement de la paix. Il n'y a qui que ce soit qui ayt tousjours plus aimé à tenir ferme, en toutes ces affaires de Portugal, que M. d'Avaux, et il eust esté malaysé qu'escrivant icy d'Osnabrück, où il estoit pour lors, que Trautmansdorff donnoit le tort aux Espagnols dans la difficulté qu'ils faisoient de con-

Juin 1647. sentir à cette courte treve de Portugal, et qu'il taschoit de faire accommoder la chose par un article secret, il eust, dis-je, esté malaysé qu'on puisse se resoudre icy, en mesme temps, de vous envoyer un ordre exprez, ny mesme un conseil de ne demander pas une chose que le propre ministre de l'Empereur nous faisoit esperer.

Jamais les ministres d'Espagne n'ont dict positivement qu'ils donneroient les mains à tous les autres points, pourveu que nous nous relachassions de ladicte treve. Il est vray que les mediateurs nous le vouloient donner à entendre pour surmonter cette difficulté; ils nous disoient qu'il leur sembloit de voir que, [cette difficulté] estant accommodée, aucun autre point ne pouvoit arrester la conclusion du traité; mais, nous ayant tenu ce mesme discours plus affirmativement que jamais le propre jour que vous vous relaschastes, sans que cela ayt de rien servi, il est aysé de juger que, quand vous l'auriez faict plus tost, on n'y eust pas gagné davantage. En tout cas, s'il estoit trop tard pour esperer aucun fruit de nostre desistement, comme vous me mandez, nous avons eu tort de le donner si facilement, et nous devions garder cette piece pour quelque conjoncture où elle eust peu nous valoir quelque chose en eschange, ou faire conclure la paix en un instant, comme l'on veut maintenant que cela ayt peu estre.

Voilà, Monsieur, une partie de ce que j'ay creu devoir vous dire à present sur le subject dont vostre lettre m'a donné occasion, et qui n'est pas moins à vostre justification qu'à la mienne, puisque je tiens que ny vous ny moy n'avons point esté en peine de laisser eschapper aucune conjoncture favorable de conclure la paix, ne s'en estant presenté aucune qui ayt donné lieu de faire plus qu'on n'a faict. Ce qui me touche seulement est que je soye si malheureux que, me tourmentant le corps et l'ame jour et nuit pour advancer et faire mettre la derniere main à cette grande œuvre, celuy qui conduit la machine de l'execution tesmoigne estre en quelque façon persuadé que je ne la veux pas. Si je ne voulois point la paix, ce seroit parce que je jugerois la continuation de la guerre advantageuse au Roy et à l'Estat, et la Reyne en prendroit la resolution, et, aprez l'avoir consultée avec Son Altesse

Royale et M. le Prince, en envoyeroit des ordres formels à vous autres, Messieurs, et romproit l'assemblée ou la continueroit avec des pretentions si hautes, que l'on seroit bien asseuré que nos parties ny donneroient jamais les mains. Mais la mesme chose pour laquelle on me taxe de ne vouloir pas la paix justifie pleinement le contraire; car on me fera bien la grace de croire que je n'ay pas si peu d'adresse, que, si j'avois eu le dessein de la traverser, j'eusse laissé reduire les affaires en estat que les Espagnols, donnant les mains à une simple treve de six mois, pouvoient, malgré moy, la conclure en un instant, outre que, mesme sans cela, vous avez tousjours eu la facilité de consentir [1]. Juin 1647.

Mazarin termine en déclarant qu'il ose répondre que la *France fera une paix glorieuse.* Quant au retour du duc de Longueville, il s'en réfère à sa lettre précédente.

CLXXIV.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

AU PRÉSIDENT DE BELLIÈVRE.

Amiens, 22 juin 1647.

(EXTRAIT.)

Je vous diray, pour response à la vostre du 17 du courant, sur le subject des affaires d'Angleterre, qu'on ne voit point en l'histoire qu'il soit arrivé de semblable resolution ny qu'il y ayt jamais eu de prince plus balloté que l'est aujourd'huy le roy de la Grande-Bretagne. C'est

[1] Cette apologie de Mazarin répond aux attaques de plusieurs écrivains, qui ont accusé ce ministre de n'avoir voulu faire la paix à aucun prix. La plus grave de ces accusations vient d'un diplomate de cette époque, Fontenay-Mareuil. Voici comment il s'exprime à ce sujet : «Le cardinal Mazarin n'ayant point voulu faire la paix à Munster, bien qu'elle pût être si advantageuse, parce qu'il lui falloit de quoi donner tant d'occupation à M. d'Orléans et à M. le Prince, qu'ils ne pensassent pas à traverser son crédit et le grand pouvoir qu'il avoit auprès de la reine, etc.» (*Mémoires de Fontenay-Mareuil,* édit. Michaud et Poujoulat, p. 55.) Ce qui est remarquable, c'est que Fontenay-Mareuil, dans une dépêche du 8 juin 1647, attribue, au contraire, aux Espagnols la résolution de ne pas conclure la paix. (Voyez l'Introduction en tête de ce volume.)

Juin 1647. pourquoy, ne pouvant asseoir de jugement certain sur de tels evenemens, il faut attendre avec patience ce que produira son enlevement [1], et voir si la fortune, lassée de le maltraiter, n'ouvriroit point par là quelque porte à son restablissement; mais, quoy qu'il arrive, je me promets que vous n'oublierez rien de ce qui pourra despendre de vos soins et de vos offices pour le bien et l'advantage de ce prince, si vous y voyez jour. Je ne manqueray point ce pendant d'escrire mes sentimens là-dessus à la reyne de la Grande-Bretagne.

CLXXV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 227 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

(EXTRAIT.)

[Amiens,] 25 juin 1647.

Monsieur,

Vous pouvez vous imaginer, sans qu'il soit besoin que je le dise, à quel point j'ay esté touché du malheur qui vous est arrivé dans l'execution des ordres qu'on vous avoit envoyez de venir de deça avec l'armée que vous commandez [2]. J'ay esté bien aise que vous ayez envoyé le sieur de Paris en qui vous avez creance, pour nous informer des particularitez de ce qui s'est passé. J'espere qu'avec l'ayde de Dieu, et le soin que vous en prendrez, qu'il n'y aura eu que quelque tems perdu, et que l'on pourra remedier à tout par les moyens qu'on vous en donne en suite de ce que vous verrez dans le memoire du Roy, auquel je me remets [3].

Vous trouverez bon seulement qu'avec ma franchise ordinaire et la passion que j'ay pour tout ce qui vous regarde, je ne vous cele pas l'in-

[1] Charles Ier avait été enlevé de Holmby le 3 juin 1646. (Guizot, *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, t. II, p. 213 et suiv.)

[2] Les régiments weimariens avaient refusé de traverser le Rhin pour se rendre en France. (Voyez *Mémoires de Turenne*, p. 410. édit. Michaud et Poujoulat.)

[3] Ce mémoire a été publié en note dans les *Mémoires de Turenne*, même édition, p. 410-411.

terest que vous avez, pour estouffer tous les discours de ceux qui ne scavent pas, comme moy, la netteté de vos intentions, de ne pas perdre un moment de tems, quoy qu'il arrive, de venir avec le plus grand nombre de troupes que vous pourrez, quand vous ne devriez amener que les regimens françois et la cavalerie allemande qui voudra vous suivre. Vous sçavez combien de motifs vous doivent obliger à en user de la sorte, et je me flatte que, quand il n'y en auroit d'autres que ma seule consideration et l'amitié que vous m'avez promise, vous vous y porterez avec toute la chaleur imaginable, et mesme quand il n'y auroit que des regimens françois. Juin 1647

J'envoye le sieur Mondevergue, qui est à moy, et qui sçait un peu la langue allemande, pour pouvoir parler à un chacun en la maniere que vous jugerez à propos qu'il fasse, pour les disposer à ce qu'on desire. Il n'a autre ordre que d'executer ponctuellement ce que vous luy direz.

CLXXVI.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXII, p. 367-370. — Copie du temps.

A M. LE COMTE MAGNUS DE LA GARDIE.

[Amiens,] 29 juin 1647.

Mazarin remercie Magnus de la Gardie de l'envoi du portrait de la reine Christine et lui promet de s'occuper des intérêts de son frère, auquel il a fait donner commission de colonel d'un régiment de cavalerie. Il termine en lui parlant de la situation des affaires :

L'asseurance que les Espagnols ont de MM. les Estats des Provinces-Unies, qu'ils ne mettroient point cette année en campagne, leur a donné commodité de joindre generalement toutes les forces qu'ils ont dans les Pays-Bas, jusques mesme aux garnisons qu'ils avoient dans leurs places frontieres du costé desdicts sieurs Estats et de les faire agir contre nous; ce qui leur a donné moyen de s'emparer de

Juin 1647. quelques postes que nous avions pris l'esté dernier, et, comme nous pensions nous servir de l'armée de M. le mareschal de Turenne, que nous avions appelée seulement pour donner un combat avec plus de certitude de la victoire et aprez la renvoyer en Allemagne, il est arrivé nouvelle que la vieille cavalerie avoit refusé d'obeyr et de passer dans les Pays-Bas, sous pretexte de quelques monstres[1] qui leur sont deues; mais, en effect, pour ne vouloir pas quitter les bons quartiers où elle est de là le Rhin. J'ay creu devoir informer de tout cecy Vostre Excellence, sçachant que l'affection qu'elle a pour cette couronne luy fera tousjours prendre part à tout ce qui luy arrive de bien ou de mal. Vous sçavez, Monsieur, combien la France a contribué à l'establissement, et depuis à la grandeur de MM. les Estats, et je vous prie de considerer en quel tems ils prennent la resolution de se separer d'elle, ou, au moins, de cesser d'agir, ce qui nous faict le mesme prejudice.

CLXXVII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minutes des négociations de Munster, tome XV.

MAZARIN A CROISSY[2].

[Paris,] fin de juin 1647 (sans date plus précise).

(EXTRAIT.)

Mazarin lui recommande de se rendre immédiatement près du duc de Bavière.

Il est plus necessaire que jamais qu'il y ayt quelqu'un prez de luy dans la conjoncture presente, où les ennemis font tous leurs efforts pour luy faire changer de volonté et alterer la bonne intelligence que ce prince veut entretenir avec cette couronne.... Vous ne sçauriez faire trop d'avances à M. l'evesque de Virzbourg (Würtzbourg) de

[1] Mois de solde.

[2] Croissy-Fouquet, conseiller au Parlement de Paris, qui fut souvent chargé de négociations diplomatiques.

l'affection que Leurs Majestez ont pour sa personne et ses interests, de laquelle il recevra toujours des preuves aux occasions où elles pourront luy en donner. Je croy qu'il n'espargnera rien de ce qui dependra de luy pour porter M. le duc de Baviere à demeurer ferme dans l'union avec laquelle il a tesmoigné vouloir vivre avec Leurs dictes Majestez. Juillet 1647.

Mazarin insiste encore, à la fin de sa lettre, sur la nécessité d'avoir près du duc de Bavière quelqu'un qui puisse lutter contre les partisans de la maison d'Autriche.

CLXXVIII.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

AU PRÉSIDENT DE BELLIÈVRE.

Amiens, 6 juillet 1647.

(EXTRAIT.)

Je vous diray, pour response aux vostres du 24 [et] 27 du passé et 1er juillet, que nous ne sçavons icy quoy que ce soit des negociations de la reyne de la Grande-Bretagne et du prince de Galles avec les presbyteriens, et moins encore qu'ils doivent sortir de ce royaume, comme vous me marquez que le bruit en est parmy les Independants, et vous devez croire qu'il ne viendra rien à ma connoissance sur ce subject, dont je ne vous informe incontinent.

Quant aux propositions que Talon nous a faictes de la part de M. le marquis d'Ormond[1] et mylord Digby[2], qui consistent à faire des levées pour la France, et d'engager ledict sieur marquis d'Ormond au service du Roy, on resoudra au plus tost ce qu'on leur doit respondre, et l'on vous envoyera la depesche, afin qu'elle puisse estre envoyée par la voye que vous me mandez estre asseurée.

Mazarin déclare ensuite que la France ne veut pas faire de levées d'Anglais.

[1] Jacques Butler, duc d'Ormond. (Voyez table alphabétique.)

[2] Georges Digby. (Voyez table alphabétique.)

Juillet 1647.

CLXXIX.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minute des négociations de la paix de Munster, tome XV. — Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 13 juillet 1647.

(EXTRAIT.)

Le duc de Longueville avait répondu à Mazarin qu'il s'était mépris sur sa pensée, et que jamais il ne l'avait regardé comme un adversaire de la paix. Le 13 juillet, Mazarin, en répliquant au duc, affirme encore son amour de la paix :

Je vous prie de tenir tousjours pour maxime certaine que je ne souhaite au monde rien avec tant de passion que la paix, non-seulement pour le bien de la chrestienté et pour l'advantage de la France, pour lequel je donnerois sans reserve tout ce que j'ay de bien et de vie, mais encore pour mon interest et mon repos particulier, et vous estes trop clairvoyant pour n'en estre pas pleinement persuadé. Il est vray que je l'ay tousjours souhaitée glorieuse et seure pour cette couronne, en quoy, vous qui estes le chef de la negociation, avez autant d'interest que moy; car il ne m'est jamais tombé dans l'esprit que, ne pouvant l'obtenir aux conditions que nous pretendions, nous deussions laisser de la faire pour cela [1]. Je suis et seray tousjours de cet advis [2], et je m'asseure que vous ne croirez pas que l'interruption de nos progrez en soit cause; car, s'il y a jamais un tems dans lequel il fallut tenir ferme et parler haut, c'est, à mon advis, celuy-cy, non pas pour avoir moyen de se venger des petits advantages que les ennemys ont remportez sur nous; mais parce que c'est l'unique moyen pour avoir la paix.

Je ne puis pardonner, dans mon ame, la meschanceté des ministres de MM. les Estats, c'est-à-dire de la province de Hollande, qui a esté cause de la precipitation avec laquelle furent signez les articles le 8 janvier. Car, s'ils nous eussent seulement donné quinze

[1] Mazarin veut dire, je pense : *Nous devions renoncer pour cela à faire la paix.* — [2] De l'avis que la paix est nécessaire.

jours de tems, et qu'ils eussent osté aux Espagnols toute esperance de faire rien separement de la France, il y auroit quatre ou cinq mois que la chrestienté seroit en repos et que j'aurois eu le bien de vous revoir icy; mais n'y ayant aucun remede pour le passé, il faut travailler sur un autre pied pour l'advenir. Juillet 1647.

Je desirerois extremement de voir partir Pennaranda de l'assemblée pour quelque tems, puisqu'aussy bien, dans l'humeur qu'il est, il n'advancera pas beaucoup les affaires, afin que sa sortie vous donnast un pretexte plausible de faire une course jusqu'icy, où je puisse vous entretenir seul à seul à mon plaisir, et vous faire voir le fond de mon ame pour ce qui vous regarde, et sur toutes les choses qui se sont passées depuis que je n'ay eu le bien de vous voir. Je suis bien asseuré que vous en demeureriez satisfaict; que tous nuages, de part et d'autre, seroient entierement dissipez, et que vous me croiriez vostre serviteur à un plus haut point que vous ne faictes.

ADDITION A LA LETTRE DU 13 JUILLET.

Tout presentement, on vient de recevoir advis, par un gentilhomme que M. le mareschal de Gassion a depesché, qu'il avoit investi la Bassée. M. le mareschal de Rantzau est allé en mesme temps vers la mer attaquer Dixmude. C'est un projet assez hardi de faire deux entreprises tout à la fois, pendant que les ennemys veulent donner à entendre qu'ils sont prests à nous engloutir; mais la fortune ayde ordinairement le courage, et nous avons commencé à l'esprouver, dans le commencement [du siége], ledict sieur mareschal ayant taillé en pieces neuf cens hommes qui vouloient se jeter dans la Bassée, et qui sont tous demeurez sur la place ou prisonniers. Il a envoyé le drapeau à Leurs Majestez, et nous esperons que ce sera une crise aux petites disgraces qui nous sont arrivées cette campagne.

Juillet 1647.

CLXXX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 122 verso. — Copie du temps.

A M. DE GASSION.

[Paris,] 16 juillet 1647.

(EXTRAIT.)

Je vous fais ce mot pour me resjouir avec vous que les convoys soient passez heureusement, et que vostre vigilance ayt empesché jusqu'icy qu'il ne soit entré personne dans la place[1]. On apprend que les ennemis feront tout ce qu'ils peuvent, du siege de Landrecy, pour former un corps, pour tenter le secours d'une place dont la perte leur sera beaucoup plus sensible que la prise de l'autre ne leur sera advantageuse[2], et ce pendant, affoiblissant extraordinairement leur camp devant celle-cy, les attaques ne s'en feront pas avant tant de vigueur, et M. d'Heudicourt[3] aura moyen de faire plus longue resistance que nous n'eussions creu. J'ay escrit à M. de la Ferté-Senneterre de sçavoir bien au vray ce qui demeurera dans leur camp, afin que, si les ennemis s'estoient affoiblis, en sorte qu'ils ne pussent pas fournir à defendre tout, il essaye de jeter par quelque endroit deux ou trois cens mousquetaires dans la place.

Nous avons esté fort ayses icy de la prise de Dixmude en sy peu de tems[4], quoy qu'il y eust plus de cinq cens hommes et que le poste fust bien fortiffié. M. de Bergeré y a tres-bien servy, et M. le mareschal de Rantzau m'en a escrit, s'en louant extremement. J'ay esté fort marry des blesseures de MM. de Noirmoutiers et de Clanleu et de tant de braves officiers; mais il est impossible d'attacquer des places de la sorte sans estre exposé à des inconveniens.

[1] Gassion faisait alors le siége de la Bassée.

[2] La ville de Landrecies fut prise le 18 juillet par les Espagnols, et celle de la Bassée le 19 par Gassion.

[3] Michel Sublet d'Heudicourt, nommé maréchal de camp en 1649, mort en 1665.

[4] Cette place s'était rendue, le 13 juillet, après trois jours de siége.

CLXXXI.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minute des négociations de Munster, t. XV. — Minute de la main de Lyonne.

A M. SERVIEN.

Pas de date (probablement du 17 ou 18 juillet 1647).

(EXTRAIT.)

Sa Majesté a approuvé les raisons que vous avez mandées pour faire voir qu'il estoit à propos de se contenter de ce que l'on pourra tirer presentement de MM. les Estats sur le subject de la garantie, et trouve bon que vous acheviez cette affaire le plus tost et le moins mal qu'il se pourra, afin qu'en voulant tout avoir, nous ne perdions pas la conjoncture d'obtenir ce qu'on nous offre aujourd'huy, qui servira tousjours à engager lesdicts sieurs Estats à ne pouvoir se lier avec l'Espagne aprez la paix faicte, sans une trahison trop manifeste, et à nous estre favorables à cette heure dans la conclusion de la paix.

On a aussy approuvé les considerations qui vous ont retenu d'entamer la negociation des affaires de Portugal, et il seroit bon que le ministre, que ce roy a de delà, estant persuadé, comme vous mandez, qu'il faut attendre necessairement une conjoncture favorable, l'escrivist à ses collegues qui sont icy et ne cessent de nous pousser là dessus. Il me semble qu'il n'est pas fort necessaire de vous asseurer de la protection de Leurs Majestez, en cas que Pau eust le credit de faire faire icy des plaintes contre vous par l'ambassadeur de MM. les Estats; car vous n'aviez aucun besoin de prendre la precaution de m'en escrire. Si cela arrivoit, il ne serviroit qu'à vous relever auprez d'eux; car ils verroient avec quelle hauteur vous seriez soustenu.

J'ay advis de tres-bon lieu que les Espagnols consentiroient à une suspension d'armes avec nous dans les Pays-Bas, et mesme à une paix, pourveu que les Hollandois voulussent encore prendre vivement l'af-

Juillet 1647. faire, et qu'ils leur declarassent que, s'ils n'y consentent, ils leur continueront la guerre conjointement avec nous. Il ne faudroit pas grande contestation pour faire un traité comme celuy-là; il n'y auroit qu'à demeurer chacun en possession de ce qu'il tient et à bien lier MM. les Estats de nous le garantir et de nous fournir quelques assistances pour la Catalogne. Je vous ay tousjours veu d'opinion qu'il valoit mieux achever toutes choses en une fois; mais c'estoit en un tems que les Hollandois ne nous avoient pas abandonnés, comme ils ont faict depuis. de sorte qu'à nouveau faict nouveau conseil.

CLXXXII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 354 verso. — Copie du temps.

AU MARÉCHAL DE RANTZAU.

[Amiens,] 18 juillet 1647.

(EXTRAIT.)

Monsieur,

J'ay receu vostre lettre, ne doutant point qu'à l'instant vous ne quittassiez tout pour venir contribuer ce qui peut dependre de vous [pour] asseurer l'entreprise de la Bassée; mais, comme je vous ay mandé, il est encore incertain si les ennemis prendront la resolution d'aller de ce costé-là, ou de faire quelque attaque à nostre frontiere, et il est important que vous soyez prest à tout. Il ne faut, en aucune façon, que vous entriez dans les lignes, si ce n'est que les ennemis viennent les attaquer, et peut-estre mesme qu'en ce cas jugera-t-on plus à propos de vous tenir en quelque poste entre les lignes et Bethune, dont je me remets [à vous].

Mais il y a grande apparence qu'ils songent plustost à nostre frontiere; car, en premier lieu, nous l'avons appris par une lettre interceptée du comte de Garcies, qui mande à Cambray qu'il y seroit bientost, parce que l'inclination des generaux estoit plustost d'aller vers la France

que de retourner en Flandre; ladicte lettre est du 15e après avoir sceu que la Bassée estoit investie. Juillet 1647

En second lieu, comme les ennemis sont foibles, et qu'ils voyent fort bien qu'ils ne peuvent arriver à la Bassée que la circonvallation ne soit en bon estat, et que la place mesme ne soit aux abois, y ayant sy peu de monde, ils croiront le secours impossible, et songeront ensuitte à profiter du tems, taschant de nous faire quelque mal à la frontiere.

Cette pensée peut estre encore confirmée de ce que, si les ennemis avoient resolu d'aller à la Bassée aprez le siege de Landrecy, ils auroient peu, sur les premiers advis qu'elle estoit investie, y envoyer toutte la cavalerie, dont ils n'ont pas à faire dans leur siege; mais, l'ayant retenue presque toute avec eux, il semble que c'est avec dessein de s'en servir auprez du lieu où ils sont à present attachez.

Mais, quand toutes ces raisons ne seroient pas du poids quelles sont en effect, je vous ayme trop et ay trop de confiance en vous pour vous desguiser la moindre de mes pensées en ce qui vous peut regarder. C'est pourquoy je vous dis que je crois estre obligé, et pour le service du Roy et pour le vostre particulier, d'empescher, tant que je pourray, la jonction de vostre armée avec celle de M. le mareschal de Gassion, estant asseuré qu'agissant separement et vous entre-aydant l'un l'autre, suivant les occasions, c'est-à-dire comme vous le faictes aujourd'huy pour la Bassée, et qu'il le fasse aprez pour quelque autre place que vous attaquerez, les affaires en iront mieux. Vous aurez l'un et l'autre beaucoup de repos d'esprit, et j'y trouveray le mien, y ayant grande apparence que les armes du Roy, commandées de la sorte, prospereront tous les jours davantage, et d'autant plus que la foiblesse des ennemis et la force de nos troupes iront sans cesse en augmentant. Je vous prie donc de contribuer à la prise de la Bassée, sans vous soucier d'entrer dans les lignes, qu'en cas que la necessité le requierre, puisque, de cette sorte, vous aurez tousjours beaucoup de reputation, chacun recognoissant que vostre approche asseure l'entreprise, et que l'on vous est redevable de la gloire que vous auriez acquise, continuant à agir du costé de la mer où vous n'eussiez trouvé aucune opposition.

Juillet 1647. Tenez-vous cependant en estat de garantir nos frontieres, estant renforcé d'un corps de cavalerie que M. le mareschal de Gassion vous baillera, sy les ennemys viennent, et joignant à vostre corps celuy de la Ferté-Senneterre. Vous ne devez pas croire qu'on ayt songé à vous faire venir vers la Bassée, seulement pour asseurer les vivres, puisqu'il y en a desjà, dans le camp, tout ce qu'il faut, et que Bethune en a pour toutes les deux armées, quand mesme elles seroient cinq semaines en ces quartiers-là.

Enfin ma pensée est, comme je vous ay desjà mandé, de conseiller Leurs Majestez qu'aprez ce siege vous en fassiez un autre, et de vous faire donner tout ce qui sera necessaire pour le conduire à une heureuse fin. Celuy que vous me proposez est, à mon advis, le meilleur de tous, le plus glorieux et le plus important, et vous ne manquerez, pour cela, ny de fregates, ny d'argent pour les armer, ny de troupes, et vous le verrez bientost par les effects.

Quant à ce que vous me dictes, que M. le mareschal de Gassion a les meilleurs corps, je vous respondray que, pour l'infanterie, Molondin, Vateville, Piedmont et les deux regimens escossois valent bien ce qui est dans l'autre armée, à laquelle on a envoyé d'icy trois compagnies de gardes et les recrues des autres qu'on a faictes de nouveau, pour servir dans l'occasion de la Bassée, l'intention de Leurs Majestez estant d'en retirer d'autres lorsqu'elles s'en retourneront à Paris.

Mazarin entre ensuite dans des détails sur les troupes qu'il envoie pour renforcer l'armée de Rantzau.

CLXXXIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minutes de la négociation de Munster, tome XV.—Minute de la main de Lyonne.

A M. SERVIEN.

[Amiens,] 19 juillet 1647.

(EXTRAIT.)

..... Pour ce qui est de la guerre de ces quartiers-cy, les ennemys

n'auront pas grande occasion de se louer de celuy qui leur conseilla Juillet 1647.
d'aller à Landrecy, puisque, dans le tems qu'ils ont mis à prendre cette place, nous en avons emporté deux, dont l'une vaut mieux pour nous que Landrecy, et l'autre est celle de tous les Pays-Bas que nous devions le plus desirer d'avoir et qui asseure le mieux toutes nos conquestes et qui incommode le plus les ennemys. Ce sont Dixmunde[1] et la Bassée, qui ont esté emportées cette semaine, la premiere par le mareschal de Rantzau, qui l'a prise en deux jours, l'attaquant brusquement, quoy qu'il y eust huit demy-lunes bien palissadées et six à sept cens hommes dedans, qui sont demeurez prisonniers de guerre, et l'autre par le mareschal de Gassion, que l'on y a faict aller sur les advis qu'on recevoit de la foiblesse de la garnison, et, en effect, il l'a emportée en quatre jours de tranchée ouverte. MM. les plenipotentiaires sçavent de quelle consequence elle est pour la situation, et pour la fortification; il suffira de leur dire que tous les gens de guerre asseurent que, s'il y eust eu seulement mille hommes dedans, nous serions venus plustost à bout de Cambray que de cette place-là. C'est encore un grand bonheur que les ennemys y avoient leur principal magasin de toutes les provisions de guerre et de bombes pour leur armée.

Le marquis de Noirmoustiers[2] et le sieur de Clanleu[3], mareschaux de camp, ont eu chacun une mousquetade au bras à Dixmunde, mais sans peril. Le marquis de Nesle[4] fils y a esté tué d'un coup de canon. Le sieur de Ronette[5], mareschal de camp, a esté blessé à la cuisse, à la Bassée, sans danger.

La fin du siege de Landrecy n'a pas respondu à ce qu'on s'estoit promis du gouverneur dans le commencement. Le quatorzieme [jour], les

[1] Ville de la Flandre occidentale (aujourd'hui royaume de Belgique). Le nom s'écrit Dixmude, Dixmuide ou Dixmunde.

[2] Louis de la Trémouille, ou de la Trémoille, marquis, puis duc de Noirmoutiers ou de Noirmoustiers, avait été nommé maréchal de camp en 1643.

[3] Bertrand d'Ostoue de Clanleu avait été nommé maréchal de camp en 1646.

[4] Probablement fils de René aux Épaules, marquis de Nesle, qui mourut en 1650, à l'âge de soixante-seize ans.

[5] Gaspard de Michal de Rouanette avait été nommé maréchal de camp en 1646.

Juillet 1647. ennemis n'avoient pas encore pris l'ouvrage à corne, et le seizieme, il capitule et se rend sans attendre que la mine eust joué, ny mesme qu'elle fust faicte, tant l'apprehension doit l'avoir saisi. Il n'a tenu que huit jours de tranchée ouverte, et, quand nous la prismes, elle en mit treize [à se defendre], quoyqu'elle ne fust pas fortiffiée à beaucoup prez de ce qu'elle est aujourd'huy, et qu'il n'y eust que cinq cens hommes, au lieu que ledict gouverneur en avoit prez de huit cens. S'il eust faict son debvoir, il n'est pas hors d'apparence qu'aprez avoir pris Dixmunde et la Bassée, on eust encore sauvé Landrecy.

CLXXXIV.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXII, p. 383-385. — Copie du temps.

A MADAME LA PRINCESSE DE PHALSBOURG[1].

[Amiens,] 19 juillet 1647.

(EXTRAIT.)

Dans cette lettre, Mazarin parle de la princesse et de lui à la troisième personne :

La Reyne a fort agreable les sentimens que ladicte princesse a pour Sa Majesté, et elle peut faire un estat certain de recevoir des marques de son affection en toutes rencontres et du service tres-humble du cardinal.

Le siege de Lerida ne s'est levé ny pour esmeute arrivée à Barcelone (car tout est dans le pays au mesme estat), ny pour crainte du roy d'Espagne, n'ayant pas seulement encore son armée en campagne; mais pour avoir rencontré un roc impenetrable aux mines, et que, continuant à attaquer la place par cet endroit-là, le siege auroit duré longtems, et l'armée eust couru fortune de s'y affoiblir tellement que les ennemis y venant aprez auroient eu facilité de forcer les lignes. Pour les bruits de la mesintelligence du prince de Condé

[1] Henriette de Lorraine, princesse de Phalsbourg, dont les relations avec Mazarin ont été signalées dans le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 648.

avec le cardinal, la suitte fera voir qu'ils sont faux et sans fondement aucun. Juillet 1647

Nous avons eu quelques petits malheurs dans le commencement de cette campagne, qu'à dire vray la prudence humaine ne pouvoit empescher; mais j'espere qu'à la fin ils se reduiront à une cessation de gain, si nous n'avons mieux.

Il n'y a rien de plus faux que toutes les nouvelles qu'on mande de Paris, et le plus grand advantage qu'on puisse recevoir icy c'est que ces messieurs de delà y adjoustent creance; car cela leur pourra bien faire prendre de fausses mesures.

Le cardinal a beaucoup de defauts; mais jamais on n'a recognu en luy celuy de la vanité et de la fanfaronnerie; il fera ce qu'il pourra pour bien servir, et pour la continuation des prosperitez de ce royaume, et ne desespere pas d'en venir à bout.

Peut-estre que, quand les Espagnols auront recognu qu'ils ne nous ont pas engloutis, nonobstant qu'ils ayent employé contre nous toutes leurs forces, jusques aux garnisons mesmes des places frontieres de Hollande, et que la France seule est capable de continuer à leur faire de la peine, ils voudront bien se resoudre à la paix et faire ce beau present à la chrestienté, qui en a tant de besoin.

CLXXXV.

Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. — Copie envoyée par M. Léouzon Le Duc.

AU PRÉSIDENT DE BELLIÈVRE.

Amiens, 20 juillet 1647.

(EXTRAIT.)

Je commenceray à respondre à vos lettres du 11 et du 15 du courant, louant de plus en plus la prudence, l'adresse et l'affection avec laquelle vous vous employez pour redresser, autant qu'il peut despendre de vous, les affaires du roy d'Angleterre, nonobstant le pitoyable estat dans lequel elles sont reduites depuis quelque tems,

Juillet 1647. et quoyque la conduite dudict roy et de ceux qui tesmoignent d'estre les plus attachez et interessez en son service ne servent qu'à l'empirer tousjours[1]. J'ay veu la pensée que vous avez d'aller visiter le roy, et, comme Leurs Majestés se reposent sur vous de toutes choses et approuvent les resolutions que vous prendrez, je ne doubte point aussy qu'estant sur les lieux, vous ne profitiez de toutes les conjonctures favorables qui vous donneront [lieu] d'esperer quelque bonne issue aux negociations que vous entreprendrez. Que s'il faut pour cela qu'on y contribue d'icy quelque chose, vous n'avez qu'à le demander, avec asseurance que tout ce qui se pourra sera faict à l'instant.

J'ay esté bien ayse de voir que vous ayez descouvert tout ce que je vous avois mandé de la negociation du resident de Suede avec l'ambassadeur d'Espagne, par l'entremise de Rost, et je suis de vostre sentiment que ledict resident n'est pas un homme qui ayt si grand credit en Suede qu'il soit capable de proposer seulement une affaire de cette nature. Mais, comme on en a desjà escrit à MM. les plenipotentiaires et à M. Chanut[2], qui est à Stockholm, il ne sera pas malaysé de destruire, par advance, toutes les machines dudict resident. C'est de Bruxelles que j'eus advis de toute cette menée, l'ambassadeur d'Espagne, qui est à Londres, en ayant escrit en termes [tels] qu'il semble esperer un grand succez de sa negociation, et je crois, si vous le jugez ainsy à propos, qu'il ne seroit pas mal de publier la chose et la mettre en risée, tesmoignant que, si ledict ambassadeur ne rend jamais d'autre service à son maistre que celuy de separer la France de la Suede, par le moyen du resident, il n'en tirera aucun advantage.

Le reste de la dépêche parle des levées que le président de Bellièvre devait faire pour la France.

[1] Charles Ier traitait alors avec les chefs de l'armée et témoignait une confiance que Mazarin était loin de partager. (Voyez, sur ces négociations, l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre* de Guizot, t. II, p. 228 et suiv. de la 3e édition.)

[2] Pierre Chanut, ambassadeur de France en Suède, depuis 1645. Linage de Vauciennes a publié des *Mémoires de ce qui s'est passé en Suède*, etc., *tirés des dépêches de M. Chanut*. On trouvera, aux analyses, des extraits de ces dépêches.

CLXXXVI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 93 recto. — Copie du temps.

A M. LE PRINCE.

[Amiens,] 22 juillet 1647.

Monsieur,

Depuis mon autre lettre escrite, on a receu une depesche du chevalier de Guitaut [1], des îles de Sainte-Marguerite, où il a arresté un François, lequel portoit à D. Antonio Ronquillo, à Genes, des lettres de D. Louis de Haro, favory du roy d'Espagne. Il y a longtems qu'on faisoit espier ce galant homme, qui, par l'intelligence de certains marchans d'Oleron, avoit accoustumé de prendre les lettres des ministres de Madrid à la frontiere d'Espagne et les portoit à Genes. Il s'est rencontré heureusement que celles dont il estoit chargé n'ont pas esté fort difficiles à estre deschiffrez, par ce qu'il y avoit des mots entremeslez qui ont donné la cognoissance du reste, avec celle que j'ay eu de la matiere dont ils pouvoient parler, et j'en ay trouvé moy-mesme la plus grande partie. Je vous envoye la coppie de touttes; vous y verrez l'estat des ennemis et de leurs forces et touttes leurs pensées, et j'ay esté ravy, et ce ne sera pas une petite satisfaction pour vous, de voir que toutte l'Espagne vous craint, mesme quand vous vous retirez de Lerida, puisqu'ils ont renforcé d'abord les garnisons de Tarragone, de Tortose et de Lerida mesme, et qu'ils ne parloient point de remettre encore sur l'armée navale les trois mille hommes qu'ils en avoient tirez.

Les mesmes depesches vous apprendront aussy un secret bien important, et qui vous donne lieu d'en profiter bien advantageusement, qui est qu'ils veulent, à quelque prix que ce soit, esviter de donner un

[1] Charles de Peichperou de Comminges, chevalier de Malte, s'était distingué, en 1637, à la reprise des îles de Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, et en avait obtenu le gouvernement, dont il se démit, en 1649, en faveur de son neveu. Il fut nommé, à cette époque, maréchal de camp des armées du roi.

Juillet 1647. combat, et on ne peut pas doubter que ce ne soit la veritable intention du roy d'Espagne, et que ceux qui commandent ses armées n'en ayent des ordres bien precis, puisque c'est celuy en qui il a le plus de confiance qui parle. Comme il n'y a donc point d'apparence que vous puissiez attirer les ennemis à un combat, si, d'ailleurs, vous ne voyez pas jour de pouvoir rien entreprendre, je vous mets de nouveau en consideration, si vous ne croyez pas qu'il fust mieux de contremander le regiment du sieur de Valon, et ceux qui se levent en Languedoc et en Guyenne, et les cinq cens hommes de celuy de Provence, qui avoient tous ordre de passer en Catalogne, puis qu'ils seront tout à faict inutiles, et qu'on pourra les employer en Italie et en tirer grand fruit. Je m'asseure, Monsieur, que vous prendrez la peine de bien examiner les lettres deschiffrées que je vous envoye tant pour voir le peu de satisfaction que les ennemis ont de l'Arragon que beaucoup d'autres choses qui vous donneront une entiere cognoissance de leurs intentions et de leurs forces.

J'ay aussy receu, depuis, la lettre dont il vous a pleu me favoriser du dernier du mois passé, et ay esté ravy d'apprendre que le succez du siege de Lerida n'ayt faict aucun mauvais effect dans l'esprit des peuples.

Pour ce qui est du gouvernement de Fleix, je vous prie de croire une fois pour toutes que, pour rien au monde, je ne voudrois user d'artifice avec vous, ny vous desguiser les choses. L'affaire a passé comme je vous l'ay mandé: la Reyne en gratifia le sieur de Sainte-Colombe, marin, un jour avant que vostre courrier fust arrivé; c'est une personne que je ne cognois que par les services qu'on m'a dict qu'il a rendus; mais il est mal aysé d'y pouvoir rien changer, Sa Majesté s'en estant declarée si avant qu'elle a faict, et toute la cour l'ayant sceu, sur quoy je me remets à ce que vous mandera particulierement M. le Tellier; neantmoins, comme touttes vos satisfactions me sont infiniment cheres, j'ay songé, sur ce que vous me mandez que vous avez donné les ordres qu'on travaillast à fortiffier Balaguier, et que vous esperiez d'en faire une fort bonne place, que Sa Majesté pourroit en donner le gouvernement au sieur de Jumeaux, et si vous me tesmoignez le desirer

de la sorte, je m'y emploieray volontiers, et je m'asseure que ce poste-là sera plus considerable que l'autre pour toute sorte de respects. Juillet 1647.

J'ay veu, par vostre derniere lettre, les soins que vous avez agreable de prendre pour la fortification de Balaguier et pour le mesnage de l'argent du Roy.

J'ay esté ravy aussy de voir que vous vous applicassiez à fortifier un poste vis-à-vis de Tarragone, et attendray avec impatience la nouvelle qu'on ayt commencé. S'il n'y a pas lieu d'esperer d'entreprendre sur cette place le reste de cette campagne, on fera un fonds particulier pour cette despense[1].

J'ay veu aussy que vous aviez renforcé les garnisons de quelques places, de crainte que les ennemis ne les attaquassent; mais vous avez veu depuis, je m'asseure, par leur contenance, qu'ils ne sont pas en cet estat-là, et les lettres que je vous envoye vous le confirmeront encore, de sorte que cela vous obligera peut-estre à changer de resolution; tout pourtant est entierement remis à ce que vous jugerez plus à propos.

L'agent de Catalogne pressoit fort icy dernierement pour vous faire escrire que, s'il n'y avoit pas jour de faire rien de mieux, on reprit pour le moins Ager[2]. Je luy dis qu'il n'estoit pas necessaire de vous rien prescrire, et que vous feriez tout ce qu'il faudroit pour le service. Je vous l'ay voulu dire simplement par advis, sans qu'il vous oblige, s'il vous plaist, à rien qu'à ce que vous jugerez plus à propos.

Parmy les lettres que je vous adresse, il y en a une originale de don Louis de Haro à Castel-Rodrigo, où il y a un endroit qui n'a pu estre deschiffré, n'estant pas du chiffre des autres.

Les deputez de Baviere ont reçu un courrier exprez de leur maistre, pour donner part icy de la trahison que luy a fait Jean de Wert, qui a emmené un corps de sa cavalerie au service de l'Empereur. L'opinion que le monde a de la finesse de ce prince fera croire generalement que c'est de son consentement. Pour moy, qui juge des actions des

[1] C'est-à-dire *pour ce siége, qui sera remis à la campagne prochaine.*

[2] Petite ville de Catalogne sur la rivière de Noguera.

Juillet 1647. hommes par leur interest, je crois que veritablement il n'y a eu aucune part, et ne puis comprendre que, desirant la paix comme il faict, voyant que l'on est à la veille de celle de l'Empire, où il a remporté toutes les satisfactions qu'il a peu desirer, mesme dans les moindres choses, il eust voulu donner les mains à un accident qui peut embrouiller plus que jamais, esloigner la paix, et luy faire tomber sur les bras les armes des couronnes, aprez que, pour s'en garantir, il a donné des places considerables et cedé des provinces entieres pour des quartiers. Neantmoins le tems fera voir plus clairement ce qui en est, et à quelque chose malheur est bon, estant beaucoup mieux à cette heure que M. le mareschal de Turenne n'ayt point quitté l'Allemagne.

Il semble que cette province-là va sens dessus dessous : mutinerie d'un costé, defection de l'autre, attaques de places, resolution de l'Empereur d'aller à l'armée; mais, avec tout cela, jamais, selon mon advis, il n'y eut plus d'apparence d'y voir bientost la paix.

Je vous envoye la coppie d'une lettre que don Joseph Margarit[1] a escrite icy depuis la levée du siege; je croy qu'il faut luy donner insensiblement le plus d'authorité qu'il se pourra sans trop de jalousie de la cabale contraire, et luy-mesme peut beaucoup contribuer à cela, en fuyant les apparences.

Enfin, Monsieur, nous avons eu raison de la Bassée, aussy bien que de Dixmude. Le mareschal de Gassion l'a emportée en quatre jours de tranchée ouverte, et y est entré le dix-huitieme [de ce mois], en mesme tems que les ennemis, desgagez du siege de Landrecy, marchoient à grands pas pour venir, disoient-ils, forcer nos retranchemens; mais on y avoit si bien pourveu, qu'ils eussent trouvé le mareschal de Rantzau arrivé avec son corps dans les lignes.

La plus grande partie de la cour, qui, comme vous sçavez, attend tousjours les evenemens, pour louer ou blasmer ce que l'on entreprend, ne s'en estoit pas voulu donner la patience en ce rencontre; car la pluspart se disoient à l'oreille l'un à l'autre qu'il estoit un peu

[1] Don Joseph de Bièvre de Margarit. (Voyez tome I, p. 772.)

gaillard de faire deux sieges tout à la fois; mais, à present qu'ils ont reussy, ce qu'ils pourront faire, c'est de le donner à la fortune; ce que je puis dire, sans vanité, estre tout à fait faux, et que la resolution a esté prise à point nommé et dans de telles circonstances que, sans un accident du tout extraordinaire, la chose estoit infaillible. Juillet 1647.

J'avois assemblé icy, par ordre de la Reyne, pendant que Son Altesse Royale estoit à Paris, un conseil de guerre où il y avoit entr'autres quatre de MM. les mareschaux de France, lorsque je proposay le projet de ces deux desseins, comme ils ont esté depuis executez; il n'y en eut pas un qui ne le rejetast, et qui ne trouvast seulement que c'estoit beaucoup faire que d'envoyer M. de Rantzau vers la mer, mais qu'il falloit necessairement que M. de Gassion se tint tousjours sur la frontiere, pour s'opposer aux entreprises que les ennemis pourroient y faire aprez le siege de Landrecy, parce qu'autrement Paris eust crié et toute la France.

Tous les deux ont reussy tellement à souhait, que, si le gouverneur de Landrecy eust fait son devoir, nous eussions peut-estre encore eu le tems de reprendre Armentieres, avant que les ennemis eussent peu en venir à bout; mais il n'a pas voulu tromper l'opinion que le monde avoit de son courage, il n'a tenu que huict jours de tranchée ouverte avec huict cens hommes, et, quand nous prismes la place, qui n'estoit pas la moitié sy bien fortiffiée qu'elle est aujourd'huy, le gouverneur en tint treize avec cinq cens; il est vray qu'il attendit que la mine eust joué, et celuy-cy n'a pas voulu seulement donner la peine aux ennemis ny de combler le fossé, ny de faire un pont, ny de faire la mine; le 14, ils n'estoient pas maistres de l'ouvrage à corne, et le 16, la place se rend.

CLXXXVII.

Archives des Affaires étrangères (Rome), tome CIII. — Minute de la main de Lyonne.

A FONTENAY-MAREUIL.

Amiens, 25 juillet 1647.

(EXTRAIT.)

Fontenay-Mareuil, nommé ambassadeur à Rome, venait d'arriver dans cette

Juillet 1647. ville. Mazarin fait l'éloge de la conduite qu'il a tenue envers le Pape. On attend les effets des promesses de Sa Sainteté :

Je comprends, ajoute Mazarin, par les dernieres depesches de Rome, que l'affaire de mon frere pourroit prendre un train que le pape se resoudroit à le faire cardinal, sans parler de la nomination de Pologne.

Mazarin examine cette solution, et n'en paraît pas satisfait; il aimerait mieux que le Pape fît la nomination en vertu de la présentation du roi de Pologne. Il passe ensuite aux événements de Naples, où Masaniello avait soulevé le peuple contre l'Espagne le 7 juillet :

Le courrier que vous avez depesché pour donner advis à Leurs Majestez du soulevement de Naples arriva hyer. Sa Majesté est tres-satisfaite des soins que vous en avez pris et de fomenter l'esmeute de Sicile, approuvant non-seulement la despense du voyage des personnes que vous y avez envoyées; mais desirant que vous continuiez à ne rien espargner en des matieres de cette consequence, où il ne s'agit pas moins que de la perte de deux royaumes pour l'Espagne, qui seroit le coup mortel de cette monarchie-là, ou de reduire, par cette crainte, les Espagnols à la paix, et à les faire consentir aux conditions equitables où cette couronne s'est laissé aller, pour faire un present à la chrestienté d'un bien dont elle a tant de besoin. Vous pourriez envoyer de trois mois en trois mois un estat des frais que vous aurez esté obligé de faire, et je prendray soin moy-mesme de vous en faire rembourser ponctuellement.

Sa Majesté a fort approuvé ce que vous avez respondu à l'abbé Basqui sur le suject de M. le connestable Colonne[1], et si, par l'entremise de Mme la prefete, sa sœur, il y avoit moyen de le porter à songer de se faire roy de la Sicile, vous pouvez faire toutes sortes d'avances là-dessus avec asseurance que tout ce que vouz direz et promettrez sera executé icy ponctuellement.

[1] Marc-Antoine Colonna, connétable du royaume de Naples. Sa sœur, Anne Colonna, avait épousé le préfet de Rome, Taddéo Barberini, frère des cardinaux François et Antoine Barberini.

CLXXXVIII.

Archives des Affaires étrangères (Rome), tome CIIII, f[os] 311-312. — Copie du temps.

AU CARDINAL GRIMALDI.

Amiens, 26 juillet 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin, après avoir parlé des affaires de Catalogne, annonce que des propositions ont été faites au prince de Condé, pour qu'il prît la direction d'une armée qu'on enverrait à Naples :

..... Se non essendovi apparenza di tentare alcun disegno colà (en Catalogne), il detto prencipe si applicasse ad operare nel regno de Napoli, riconoscendo che l'allontanarsi di Catalogna non apportarebbe nocumento al servitio del Rè, quando ancora conducesse seco due mila fanti, converrà assisterlo di quello sarà necessario per tentar l'impresa di Napoli; e però vero che gl' ho scritto quello dovevo in questa materia e sopra tutte le risolutioni che protrebbe prendere, e che ne attendo in breve riposta; non mi persuado con tutto ciò che prendera la risolutione di voler impegnarsi all' impresa di Napoli, ne comandando l' esercito di terra, ne tampoco imbarcandosi sopra l'armata navale per questo effetto, ancor che gl' habbia io accennato, che, se vorrà comandar la sudetta armata di mare, la Maesta della Regina ne sarà contentissima, e di qualcunque risolutione, che prenderà per l'imprese di Napoli e di Sicilia[1].

[1] On verra plus loin, dans les dépêches de Mazarin à Fontenay-Mareuil, quelle importance il attachait à ce que M. le prince de Condé acceptât le commandement des troupes qu'on aurait envoyées à Naples. Quelques historiens ont prétendu que le but secret de Mazarin était de tenir le prince de Condé éloigné de la cour. Voyez entre autres, en tête des *Mémoires de Henri de Guise*, une déclaration écrite en 1652; le duc de Guise s'y exprime ainsi (édit. Michaud et Poujoulat, p. 12): «Ce mauvais ministre eût bien voulu éblouir les yeux de M. le Prince des belles apparences de cette illustre conquête, etc.»

CLXXXIX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, t. II, f° 230 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Dieppe,[1]] 6 août 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin l'engage à se rendre à la cour et ajoute:

Je vous prie pourtant de bien examiner sy le service n'en souffriroit point de prejudice, puisque, cela estant, il vaudroit mieux se priver de cette joye, d'autant plus que vous pourriez tousjours, cet hyver, lorsqu'on verra plus clair dans ce qui se passe, ou que nos troupes seront dans leurs quartiers, prendre le tems de faire icy une course par Lyon, et j'aurois soin d'envoyer à vostre rencontre des carosses de relais pour vous delasser; mais en cas que vous veniez dez à present, je vous prie que ce soit, s'il est possible, en trompant ceux mesme de vostre armée, afin que l'on sçache aussytost en Allemagne vostre retour que vostre despart.

Quelque chose que vous resolviez là dessus, il me semble que vous devez depescher en toute diligence à M. le general Wrangel, pour luy donner advis que, dez la premiere nouvelle que l'on a receu à la cour de la conduitte de M. de Baviere, vous avez eu ordre de quitter tout, aux quartiers où vous estes, et de faire marcher l'armée à grand pas pour repasser le Rhin, et que l'on detache mesme des corps de celle de Flandres pour le mesme effect, et que l'action dudict duc se trouvant telle qu'on la publie, le Roy n'oubliera rien pour donner des marques de sa foy et de son affection à la couronne de Suede, et tout ce que vous trouverez à propos d'y adjouster. Il faut pourtant prendre la precaution de ne le pas escrire, parce que les lettres pourroient se perdre,

[1] D'Amiens la cour s'était rendue à Dieppe pour donner au jeune roi le spectacle de la mer; elle y passa les premiers jours d'août et revint à Paris le 9 août.

mais en charger la croyance de celuy que vous envoyerez, qui devra estre quelque personne sage et intelligente. Août 1647.

Il seroit bon aussy de traitter par advance avec Mme la Landgrave et avec Kœnismark, pour voir s'ils voudroient se disposer à joindre leurs troupes ou partie d'icelles à vostre armée, quand elle arrivera de là le Rhin, affin d'avoir plus de moyen d'agir.

J'ay oublié, dans mon autre lettre, de vous dire que, comme l'on a faict le fonds entier pour les regimens de cavalerie allemande, comme s'ils estoient complets, quoy qu'ils ne soient pas à moitié de ce qu'ils devroient estre, les officiers auront beaucoup de reste, qu'il faut tascher qu'ils employent, ou à remonter des cavaliers qui sont à pied, ou à faire des levées pour les mettre en bon estat.

CXC.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne); minutes de la négociation de Munster, tome XVI, f° 46 et suiv.

A M. DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 9 août 1647.

(EXTRAIT.)

J'arrivay hier en cette ville, ayant prevenu d'un jour Leurs Majestés.

Mazarin, passant ensuite aux affaires, appelle l'attention sur celles de Bavière. Il faut ménager le duc et tâcher de le mettre au mieux avec les Suédois, en maintenant ses troupes sous son autorité, afin qu'elles ne passent pas aux ennemis.

Nous avons eu hier nouvelle, ajoute Mazarin, que M. le mareschal de Turenne, aprez avoir arresté le general Rose[1], ce qu'il executa en un tems et en un lieu où il courut hazard luy-mesme de sa personne, avoit retiré d'entre les mains des mutinez les regimens du jeune Rose[2],

[1] Voyez *Mémoires de Turenne*, p. 416 (édit. Michaud et Poujoulat). Rosen était accusé d'avoir excité la révolte des Weymariens.

[2] On a vu ci-dessus, p. 23, notes 5 et 6, qu'il y avait plusieurs Rose, ou Rosen, dans l'armée française. Le général était Rheinhold ou Rheinholt Rosen, et son jeune frère Jean Rosen.

Août 1647. le sien et celuy d'Ohem (Oheim), et, ce qui est beaucoup à estimer, tous les officiers de l'armée generalement, en sorte qu'il n'est pas demeuré dans le corps desobeyssant un seul caporal. Il mande qu'il estoit sur le point d'aller contre le reste avec un corps de cavallerie, huit cens hommes d'infanterie et quatre pieces de canon, et qu'il esperoit, ne leur donnant pas le tems de se recognoistre, se prevaloir de leur estonnement, ne doubtant point, s'il vient une fois à bout de les diviser, qu'ils ne reviennent tous. Nous avons eu nouvelles, par l'occasion [1], que ledict mareschal fait conduire à Nancy un gentilhomme de M. le comte de Vendosme, qu'il a faict arrester à Hailbronn, et qui passoit en Flandre avec des lettres de creance de son maistre à l'archiduc pour luy faire de grandes propositions sur les moyens de troubler le royaume. Nous en pourrons sçavoir le destail, Sa Majesté ayant envoyé ordre à M. de La Ferté-Senneterre de faire traduire icy ledict gentilhomme.

Ledict sieur mareschal de Turenne me mande une particularité qu'il est bon de faire sçavoir aux ministres de Suede et la leur faire bien considerer et valoir : c'est qu'il avoit resolu, dez qu'il apprit la trahison de Jean de Vert [2], de marcher droit, avec toutes les forces qu'il avoit pu mettre ensemble, pour se joindre à M. le general Wrangel en quelque lieu advancé qu'il eust esté, sans attendre mesme les ordres de la cour, sçachant bien que l'intention de Leurs Majestez est de preferer la seureté de l'armée de Suede à toute autre consideration, et les interests des alliez aux leurs propres.

Mazarin transmet ensuite à M. de Longueville des avis qu'il a reçus de Bruxelles. Il insiste sur les intentions des Espagnols de continuer la guerre.

Ils apprehendent extremement, ajoute Mazarin, la conclusion de la paix de l'Empire avant que leur traité avec cette couronne soit adjusté, quand mesme ils seroient asseurez de pouvoir estre assistez par l'Empereur comme archiduc.

[1] C'est-à-dire *par la même occasion.*

[2] Jean de Werth, général bavarois, avait réuni les troupes qu'il commandait à celles de l'Empereur.

CXCI.

Archives des Affaires étrangères (Rome), tome CIII. — Minute de la main de Lyonne.

A FONTENAY-MAREUIL.

[Paris,] 13 août 1647.

(EXTRAIT.)

Mon advis est de ne nous engager à rien, ni à Naples, ni en Sicile, que nous n'y soyons appelez, parce qu'il seroit à craindre, sans cela, que la comparition de nostre armée ne servist qu'à faire accommoder toutes choses, soit que les peuples, pour tesmoigner qu'ils ont tousjours esté fideles au Roy catholique, employassent contre nous les armes qu'ils ont en main, soit que les ministres dudict Roy, nous voyant si proches, leur accordassent au delà de ce qu'ils peuvent demander.

Cependant Mazarin laisse l'ambassadeur, qui est sur les lieux, libre d'agir selon les circonstances.

On a esté ravy icy d'apprendre que Genuino et les autres vous eussent depesché un homme exprez. Je crois que vous n'aurez pas manqué de leur promettre de grandes rescompenses et à cet homme-là en particulier, les choses reussissant, et on espere que, quand vous aurez eu des nouvelles, comme il vous l'avoit promis, de son arrivée à Naples, vous profiterez du voyage qu'on a faict faire à l'armée navale en ces quartiers-là.

CXCII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne); négociations de Munster, t. XVI, f° 53. — Minute de la main de Lyonne.

A M. D'AVAUX.

[Paris,] 16 août 1647.

(EXTRAIT.)

Vous deduisez les particularitez des refus que font aujourd'huy les imperiaux de plusieurs choses qui regardent les interests du Roy, où il n'avoit pas paru auparavant qu'ils deussent faire la moindre diffi-

Août 1647. culté. J'ai examiné les motifs qui les peuvent porter à cette nouvelle conduite, parmy lesquels je trouve fort bonne la reflexion que vous faites que Volmar et ses collegues, n'ayant pas une autorité suffisante, ne veulent peut-estre qu'amuser le tapis, en attendant des nouvelles de ce que le comte de Trautmansdorff avoit fait resoudre à son arrivée à la cour imperiale. D'ailleurs, nous ne devons pas nous estonner que les Espagnols, qui ont eu l'adresse et le pouvoir de faire retirer de l'assemblée Trautmansdorff, qui souhaitoit la conclusion de la paix, trouvent encore plus de facilité à faire parler Volmar comme bon leur semble, estant une personne qui depend entierement d'eux, et, il faut se tenir pour dict qu'il n'advancera pas un seul pas qu'autant que Pennaranda le lui permettra, et je connois cela à tel point que je doubte fort que, quelque ordre precis que l'Empereur luy puisse donner, il soit executé, s'il est contraire au desir et aux conseils dudict Pennaranda.

Mazarin trace un tableau de la situation avantageuse des affaires en Allemagne: L'armée de la Landgrave de Hesse ne rencontre point de résistance; Kœnigsmark vient de prendre trois places.

Wrangel a pris Egra, et tant s'en faut qu'il apprehende les forces de l'Empereur, qu'il seroit à desirer qu'il les apprehendast davantage, afin que l'evenement d'un combat, qu'il pourra peut-estre risquer, ne change point la face des affaires, qu'il soit bon ou mauvais. Le duc de Baviere est aussy puissant et considerable qu'il a jamais esté [et] est irrité au dernier point contre la maison d'Austriche et tesmoigne plus d'envie que jamais de se lier à la France. M. le mareschal de Turenne, ayant retiré la plus grande partie des mutinez, espere de ramener bientost les autres dans le devoir, et, cela estant, il sera en estat de rendre au Roy des services plus utiles qu'il n'a peu faire jusqu'icy, puisque, de quelque costé qu'il agisse, ce sera directement contre la maison d'Austriche, et non pas, comme il a faict par le passé[1], contre

[1] Turenne avait jusqu'alors combattu surtout les Bavarois. Mazarin persistait à croire que le duc de Bavière avait rompu avec l'Autriche et était dévoué au parti français; mais, avant la fin de l'année 1647, ce prince se déclara de nouveau contre la France et la Suède. Turenne fut alors forcé de marcher contre lui.

un de leurs adherens, que nous avons trouvé moyen de separer d'elle. Août 1647.

Mazarin déclare ensuite que l'on peut compter sur les Suédois, auxquels on a payé les termes de subsides échus. Il ne pense pas qu'il y ait lieu de faire avec eux de nouvelles conventions, « dans une crise d'affaires, qui nous esclaircira bientost de ce qu'on doit se promettre de la paix de l'Empire. »

Dans une addition à sa lettre, Mazarin engage d'Avaux à adoucir l'esprit des ministres de la landgrave de Hesse envers le duc de Bavière.

CXCIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minutes des négociations de Munster, t. XVI, f° 68. — Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 16 août 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin engage le duc de Longueville à lui faire savoir s'il juge quelques nouvelles dépenses nécessaires pour la négociation. Il ajoute :

Vous verrez ce qu'on a resolu sur le sujet de Pau et de Knut, en suite de ce qu'a traité en dernier lieu M. Servien avec M. de la Thuillerie à la Haye, et de la lettre que M. le prince d'Orange m'a escrite en leur faveur. La diversité des tems et des conjonctures oblige souvent à tenir des conduites tout-à-fait differentes et opposées, et toutes deux ne laissent pas d'estre bonnes et prudentes. On peut croire que ces gens-là seront à l'advenir plus soigneux mesme que les autres de ne s'exposer pas à encourir de nouveau l'indignation de Leurs Majestez.

Ce qui se passe à Naples et en Sicile est tres-considerable, et je suis bien aise de voir que tout concourt à vous faire bientost sortir de Munster avec beaucoup de gloire, puisque, si les Espagnols ne sont pas dans un dernier aveuglement, il semble que la revolte de deux royaumes doit bien estre capable de leur faire desirer la paix sans delay.

CXCIV.

Archives des Affaires étrangères (Rome), tome CIII. — Minute de la main de Lyonne.

A FONTENAY-MAREUIL.

Paris, 21 août 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin le félicite, au nom de la Reine, des diligences qu'il a faites pour engager de plus en plus les peuples des royaumes de Naples et de Sicile à secouer le joug des Espagnols. Il ajoute :

Il ne se peut rien de mieux que ce que vous avez fait representer par les personnes que vous y avez envoyées exprez, ou par le retour de celles qui vous estoient venu trouver de leur part. Comme on ne doit nullement doubter des intentions du Pape, en tout ce qui regarde les advantages d'Espagne, on croit bien facilement ce que vous me mandez des ordres qu'il a donnez à son nonce à Naples, pour contribuer de tout son pouvoir à apaiser la revolte de Naples.

J'ay veu, par la mesme depesche[1], comme vous et mon frere, et l'abbé de Saint-Nicolas, aviez creu qu'il ne falloit pas perdre un moment de tems de faire paroistre nostre armée navale à la veue de Naples, et que vous estimiez que l'Estrade[2] devoit s'embarquer dessus avec toutes les troupes qu'il commande, et veu aussy ce que vous en aviez escrit au duc de Richelieu..... Mais vous trouverez bon que je vous dise que, bien qu'il y ayt beaucoup de bonnes raisons pour appuyer cet advis, celles pour ne le faire pas sont encore plus puissantes; car, en premier lieu, quoyque les instances que fassent les soulevez soient bonnes, et qu'il faille faire toutes choses possibles pour les obliger à continuer de nous rechercher et pour traiter avec eux, neantmoins l'exacte prudence ne permet pas qu'à moins qu'ils se soient auparavant rendus maistres de quelque place qu'ils offrent de nous remettre entre les mains, ou qu'ils ayent faict des actes d'hostilité contre l'Es-

[1] Cette dépêche était du 5 août 1647. — [2] Godefroy d'Estrades. (Voyez tome I, p. 924.)

pagne, qui ayent rendu les choses irreconciliables, on se hazarde à envoyer l'armée navale et faire mettre pied à terre à un corps françois sur la parole d'un peuple qui change de moment à autre de resolution, d'autant plus qu'il pourroit aysement arriver un tel accident, et pour cela il ne faudroit que le moindre gueux qui y donnast le branle et à le proposer aux autres, que ces soulevez, croyant de bien expier leur crime par le sang de nos troupes, se resoudroient de les tailler en pieces; ce qui seroit d'un gain inestimable pour les Espagnols, non-seulement dans la conjoncture presente qu'ils nous priveroient d'un corps tres-considerable et qui peut servir ailleurs fort utilement, ou là mesme quand nous y verrons toutes nos seuretez. Août 1647.

D'ailleurs, que nostre armée n'aille point à Naples, il n'y a pour nous aucun deschet de reputation; mais qu'elle y paroisse sans reussir, et peut-estre mesme qu'elle fasse un effect contraire et contribue à faire aussytost tout adjuster entre le peuple et les Espagnols, nostre honneur s'y trouve bien avant engagé, et cela descrie nos affaires. Avez-vous pas veu quel bruit a fait la levée du siége de Lerida? Quel esclat fit, l'année derniere, celle d'Orbitello? Et nous en estions pourtant quittes en n'attaquant pas lesdictes places.

Mazarin ajoute que d'Estrades n'a pu exécuter le mouvement que Fontenay-Mareuil lui demandait de faire, parce qu'il doit se tenir aux ordres du prince Thomas. Ce dernier se concertera avec le cardinal Grimaldi, qui est entre le Piémont et Piombino. Ils sont en négociation avec le duc de Modène, que les troubles de Naples pourront détacher de l'Espagne. Cependant on enverra l'armée navale à Naples, avec des forces suffisantes, s'il y a apparence de pouvoir s'y établir ou de porter quelque grand coup aux Espagnols; par exemple, si un soulèvement général du peuple les chassait entièrement.

Ce pendant, nostre armée, demeurant à Porto-Longone, et faisant tousjours asseurer les soulevez qu'elle est prez de s'avancer à Naples, et de faire mettre pied à terre à un corps de troupes considerable, toutesfois et quant que nous verrons de le pouvoir faire en seureté par les moyens qu'on peut concerter ensemble, fera le mesme effect et fomentera la sedition tout aussy bien que si elle n'estoit esloignée de Naples

Août 1647. que de deux lieues à la mer, et ainsy, sans s'engager, on donnera cœur aux soulevez de s'emporter toujours plus avant contre les Espagnols, et de rendre les choses irreconciliables entre eux. L'employ de nos troupes [ailleurs] n'empeschera pas non plus que, s'il y a lieu de venir à bout de quelque chose de grand dans le royaume de Naples, on ne les y envoye aussytost, et que cela ne se puisse faire facilement, les faisant embarquer à Oneille, si elles se sont jointes à l'armée de Piemont, ou à Via Regia, si elles sont demeurées du costé de Modene. Et non-seulement alors on pourroit y faire passer le corps de Piombino, mais les meilleures troupes de l'armée de Piemont, d'autant plus que la fin de la campagne approchant, il n'y aura plus subject de craindre pour les places de Piemont et du Montferrat. Que si les soulevez trouvoient à redire que nous fassions esloigner nos troupes dans le tems qu'ils auroient plus besoin qu'elles s'approchassent d'eux, on pourra leur dire que le mauvais air de la maremme de Toscane nous a forcez de les depayser, pour les maintenir jusques à ce que nous voyions plus clair dans les moyens de les employer à leur service et pour leur bien. On pourra mesme adjouster qu'on l'a faict pour contraindre les Espagnols de changer la resolution qu'on sçait qu'ils avoient prise d'envoyer à Naples presque toutes les forces qu'ils ont dans l'estat de Milan, les faisant passer par les terres de l'Eglise, afin de s'en servir à chastier les soulevez. On leur pourra dire, en outre, comme il est vray, que nous avons en Provence un corps de quatre mille hommes destinez pour l'Italie; que l'armée navale demeurera tousjours à Longone, où elle recevra le renfort de tous les vaisseaux qu'on a faict partir de ponant[1], et qui pourront, à leur passage à Toulon, embarquer lesdicts quatre mille hommes.

L'armée navale est pourvue de vivres pour le mois d'octobre; on leur donnera des provisions pour plus longtemps, s'il est nécessaire. Fontenay-Mareuil sera remboursé des avances qu'il a faites pour le service du Roi.

Pour moy, continue Mazarin, je fais plus de fondement sur la revolte

[1] Des mers occidentales.

de Sicile, et il ne faut rien oublier pour la fomenter et porter les peuples à chasser les Espagnols et se mettre en republique, sous la protection du Roy, à condition de donner des assistances à cette couronne, que vous pourrez stipuler, ainsy que vous adviserez. Août 1647.

Mazarin parle ensuite de la promotion de cardinaux qui avait été projetée, et dit qu'il est sûr que cette dignité a été offerte au comte d'Oñate[1], mais qu'il a refusé de l'accepter sans le consentement du roi d'Espagne, son maître.

Que Sa Majesté fasse mon frere cardinal sur la nomination du roy de Pologne, et la Reyne luy en aura la mesme obligation que s'il l'avoit faict de son propre mouvement, et on fera des graces à la signora dona Olympia[2] et à son neveu[3], et enfin on ira au-devant de tout ce que Sa Sainteté pourra desirer pour Elle ou pour les siens. Roncalli[4] sera, je m'asseure, arrivé maintenant à Rome avec une nouvelle lettre bien pressante que le roy, son maistre, escrit de nouveau au pape en faveur de mon frere. Le prince Casimir[5], quittant le chapeau, comme il y paroist tout resolu, il ne reste plus de pretexte au pape de faire la moindre difficulté, puisqu'il ne peut plus dire d'avoir satisfaict ledict roy par la promotion de son frere, qui ne sera plus cardinal.

Mazarin exhorte l'ambassadeur à bien veiller sur les correspondants qu'il entretient à Naples, estant bien à craindre que ce ne soient gens à double intelligence.

CXCV.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minutes des négociations de Munster, t. XVI. f° 81. — Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 22 août 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin se plaint des Espagnols qui privent la chrestienté des bienfaits de la paix :

Vous ne sçauriez croire, ajoute-t-il, à quel point de meschanceté

[1] Ambassadeur d'Espagne à Rome.
[2] Voyez ci-dessus, p. 248, note 3.
[3] Le cardinal Pamphilio ou Pamfilio.
[4] Envoyé du roi de Pologne.
[5] Casimir Wasa, frère du roi de Pologne. (Voyez table alphabétique.)

Août 1647. noire et diabolique sont allées les propositions qu'a faictes ce faux Raré[1], et auxquelles tout le conseil d'Espagne a non-seulement adheré, mais resolu de n'obmettre aucun effort possible pour les faire reussir. Certainement, si on donnoit à cognoistre aux Espagnols qu'on en sçait le destail, vous ne les aborderiez jamais qu'on ne vist la honte imprimée sur leur visage. . . . . . Nous avons esté extremement en peine icy pour le choix d'un vice-roy de Catalogne, quand M. le Prince reviendra, et, aprez avoir bien examiné l'estat present de la province et les qualitez des subjects sur lesquels on peut jeter les yeux, en France, pour cet employ, qui sont en nombre assez mediocre, parce que ceux-cy pour une raison, ceux-là pour une autre, ne se trouvent pas fort à propos, on a sceu de M. le Prince, qui en a extremement approuvé la pensée, que l'on ne pouvoit prendre une meilleure resolution que d'y envoyer mon frere l'archevesque[2] pour vice-roy, afin de prendre soin du gouvernement politique, et un de MM. les mareschaux de France pendant la campagne, pour commander et faire agir l'armée. La raison est que, comme on ne peut envoyer personne en ce pays-là aprez M. le Prince, qui repare à beaucoup prez la perte qu'ils feront en luy pour toute sorte de respects, il importe surtout de guerir l'esprit aux peuples des impressions que les malaffectionnez leur donnent, à l'instigation des Castillans, que la France veut les abandonner, et de leur faire voir qu'on est resolu de soustenir leurs affaires aussi vigoureusement qu'on a jamais faict. Vous me cognoissez assez, Monsieur, pour ne doubter pas, je m'asseure, que, quand on feroit choix, pour cet employ, d'une personne qui me fust ennemye, j'aurois la mesme passion de voir reussir les affaires sous sa conduite, et les mesmes soins de luy en faire donner les moyens que je sçaurois prendre pour un frere; mais tout le monde ne le croira pas comme vous, et, quand les Catalans auront parmy eux

[1] On trouve mentionné, parmi les personnages de cette époque, Henri de Lancy, baron, puis marquis de Raré ou Raray. Il servait alors comme sergent de bataille, et devint maréchal de camp en 1657. C'était probablement en prenant son nom qu'un imposteur avait fait à l'Espagne les propositions dont parle Mazarin.

[2] Michel Mazarin, archevêque d'Aix. (Voyez table alphabétique.)

une personne qui m'est si proche et qui me doit estre si chere, il sera assez malaisé aux ennemis de leur faire croire que la France a dessein de les sacrifier; au contraire, ils se persuaderont aysement que l'on n'oubliera rien pour faire prosperer les choses sous la direction de mon frere, et cette opinion est une des choses les plus importantes que nous ayons à souhaiter pour ce pays-là. Août 1647.

CXCVI.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXII, f[os] 404-406. — Copie du temps.

A MADAME LA PRINCESSE DE PHALSBOURG [1].

[Paris,] 23 août 1647.

Le cardinal Mazarin a esté bien ayse d'apprendre que M[me] la princesse de Phaltzbourg ayt eu satisfaction du petit service qu'il luy a rendu, luy faisant envoyer un passe-port du Roy; il seroit bien plus ravy s'il avoit occasion de la servir en chose importante; ce pendant il escrira aux generaux des armées de Sa Majesté aux termes qu'elle le desire, pour faire bien observer le passe-port, le cas arrivant.

Les advis qu'a ledict cardinal des desseins et pensées de 22 [2] ne sont pas qu'il veuille passer avec ses trouppes en Allemagne, si ce n'est peut-estre aprez que les Espagnols s'en seront servis toute la campagne et seront bien ayses qu'il aille chercher des quartiers ailleurs.

Si je pouvois dire tout ce que j'ay faict, depuis que j'ay part aux affaires de ce royaume, pour gagner l'affection de 22 et pour le servir, je suis asseuré que ladicte princesse advoueroit que, sans manquer à ce que je dois à mon maistre, je ne pouvois aller plus avant. Est-ce avoir eu intention de rendre les choses irreconciliables que d'avoir ratifié de bout à autre un traitté que Plessis-Besançon [3] avoit apporté, proposé par 22 et paraphé par luy-mesme? mais, à son retour, qui fut à huict ou dix jours de là, il ne trouva plus personne à qui parler.

[1] Voyez, sur la princesse de Phalsbourg, t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 648, note.

[2] Ce chiffre désigne le duc de Lorraine.

[3] Voyez table alphabétique.

Août 1647. Il est vray que, depuis, on a marché avec une grande circonspection, pour ne pas s'exposer au blasme ny à la risée du monde, si on se laissoit attraper deux fois de suite dans le mesme piege.

La personne qui vint icy dernierement a eu grand tort, si elle a rapporté qu'on excluoit tous partis, hors de luy rendre quelque chose en autre lieu que ses Estats. On pourroit envoyer des lettres qu'il a escrittes icy depuis son arrivée à Bruxelles, par lesquelles il asseure d'avoir rendu compte à son maistre de toutes les advances que le cardinal luy avoit faictes pour luy donner des marques de son affection.

Le mal de toute cette affaire est dans la meffiance, et cet homme-là, s'il veut dire la verité, tesmoignera qu'on luy a souvent declaré que pourveu que 22 fist quelque action qui le rendist irreconciliable avec les Espagnols, et qu'il nous asseurast pour jamais de la fermeté de son attachement, il pouvoit esperer de la bonté de la Reyne la pluspart des choses qu'il desire.

On a passé mesme plus avant; car on ne pretendoit pas qu'il fist cette action qu'il ne fust asseuré, en mesme temps, par un traitté, de ce qu'on feroit pour luy aprez qu'il l'auroit faite; mais veritablement nous voulions ce gage de sa foy, afin que la France ne blamast pas la Reyne d'avoir, pendant sa regence, restitué un prince qui luy faict la guerre depuis si longtems, sans pouvoir mesme s'asseurer que les graces qu'on luy auroit faictes fussent bien recognues.

Quant à ce que vous dictes de la negociation de Munster, il est vray qu'on l'en exclut, et on l'en excluera tousjours, si ce n'est qu'il veuille accepter le party qu'on y a proposé; mais ce n'est pas à dire qu'on rejette tout traitté particulier, pour ne pas le vouloir comprendre dans le general; il est bien juste que, si la France luy fait des graces, elle en ayt seule le merite, et qu'il n'en ayt l'obligation qu'à elle. Les Espagnols, cependant, sont bons de luy vouloir persuader qu'ils feront pour luy ce qu'ils ne peuvent faire pour eux-mesmes; dez qu'ils penseront avoir trouvé leur compte dans leurs interests, il verra s'ils arresteront un moment le traitté pour les siens. C'est la premiere chose que nous ont

declaré les plenipotentiaires d'Espagne dans la negociation, que pourveu que les couronnes fussent contentes, il ne falloit pas s'arrester aux satisfactions particulieres des princes qui les auroient suivies. Août 1647.

CXCVII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 231 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 27 août 1647.

(EXTRAIT.)

Tous les advis que nous avons portent que les reistres[1] qui ont passé le Mein et se sont allez rendre dans l'armée suedoise sont au nombre de deux mille. On croit aussy que, quelque diligence qu'on y apporte pour les faire retourner au service de la France, il sera bien difficile, par la crainte qu'ils se sont desjà imprimée, et qu'on leur fomentera, du chastiement de leur infidelité. Cependant la reyne de Suede a envoyé des ordres bien precis et reiterez à M. Wrangel, en cas que ces mutinez se rendissent dans son armée, de ne rien obmettre pour les faire rentrer, sans perdre de tems, dans l'obeissance du Roy, en leur procurant l'amnistie de leur faute; de sorte que je ne doute point que le susdict mareschal Wrangel ne s'employe tout de bon dans l'execution des ordres de sa maistresse, et ne donne au monde cette marque de l'estroite liaison et intelligence qu'il y a entre les deux couronnes, ne voulant point recueillir les mutinez de celle de France, au moins pour les incorporer dans son armée, ce qui seroit de mauvais exemple. Que sy, neantmoins, il arrivoit que, se trouvant toutes les forces de l'Empereur sur les bras, il jugeoit à propos de se devoir prevaloir d'un secours si inopiné, et qui ne luy sera pas peu utile, dans l'interest que nous avons que son armée conserve ou acquiere de la superiorité sur celle de l'Empereur, nous en devons estre bien ayses, pourveu que ce soit [pour] peu de jours.

[1] Cavaliers des anciens corps weimariens, qui avaient abandonné Turenne

Août 1647. Je ne sçay pas sy ledict sieur mareschal Wrangel pourra bien ramener ce corps à son devoir; il semble pourtant que, refusant de l'unir pour longtems à son armée, et l'asseurant d'une entiere amnistie, il aymera mieux retourner au service du Roy, où il y a de l'argent à recevoir, que de s'attacher à celuy de Suede, où l'on n'en donne point.

J'ay escrit tout ce que dessus au sieur d'Avaugour[1] et à MM. les plenipotentiaires, affin qu'ils fissent office pour cela auprez de ceux de Suede, et les obligeassent d'en escrire au sens que dessus à M. le mareschal Wrangel, conformement à l'intention de leur maistresse; mais, en cas qu'il ne fust en la puissance du susdict mareschal de faire revenir à leur devoir les susdicts mutinez, et affin que nous pussions, en quelque façon, reparer cette perte, voicy ce qui m'est venu dans la pensée et à quoy je vous prie de faire reflexion, et en proffiter, sy vous le jugez faisable :

C'est de traiter avec M. Wrangel, pour avoir un pareil nombre de ses reistres en la place des nostres qui voudront prendre service avec luy. En quoy il ne perdroit rien au change, puisque sans doute, comme vous sçavez, ceux-cy sont des meilleurs soldats du monde, et, d'ailleurs, n'estant pas obligé d'envoyer des officiers, puisque ceux de nostre armée sont demeurez dans l'obeissance, la chose paroist fort faisable de la part des reistres, qui ne seront pas faschez de prendre un service plus advantageux. Sy vous ne trouvez point de la repugnance en cela, vous devez envoyer en toute diligence vers M. Wrangel quelque personne capable de bien conduire cette petite negociation; j'estime que sy le sieur de Mondevergue se trouve encore auprez de vous, il seroit capable d'y bien reussir.

[1] Louis de Bretagne, marquis d'Avaugour, comte de Vertus, avait été chargé d'accompagner les généraux suédois et de représenter auprès d'eux les intérêts de la France. (Voyez la table alphabétique.)

CXCVIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minutes des négociations de la paix, tome XVI, p. 124. — Copie du temps.

A M. D'AVAUX.

[Paris,] 30 août 1647.

(EXTRAIT.)

Je vous diray, sur le subject de la proposition du mariage de l'Infante d'Espagne avec M. de Savoie, que d'abord que la nouvelle de la mort du prince d'Espagne arriva, j'eus la pensée qu'une telle proposition se pouvoit faire, et que, dans cette pretention, les Espagnols ne viseroient pas tant à faire un duc de Savoie roy d'Espagne qu'à rendre le roy d'Espagne *maistre du Piedmont et de la Savoie*[1]. Quoy qu'il en soit, nous avons advis que le mariage de l'Empereur et de l'Infante se presse et ne s'esloigne point de la conclusion.

Mazarin se plaint ensuite des plénipotentiaires suédois, et particulièrement de Salvius.

Il semble, dit-il, et il a ainsy paru en plusieurs occasions, qu'il craigne plus de la part d'Oxenstiern qu'il n'espere de celle de la reyne sa maistresse, et qu'estant appuyé de sa protection, et cognoissant son inclination vers cette couronne, il n'en appuye pas tousjours assez les interests, ny ne travaille assez fortement pour serrer le nœud de l'union qu'elle a avec la Suede, conformement aux intentions de la Reyne, et, à dire vray, au bien de son service..... Dans la demande que nous faisons que l'Empereur ne puisse assister les Espagnols aprez la paix, ce luy est une belle occasion pour *lever le masque et s'opposer avec vigueur à la mollesse avec laquelle son collegue nous a secondez et qui a plus servy à faire refuser nostre demande qu'à nous la faire accorder*[2].

[1] Ces mots sont soulignés dans le manuscrit.

[2] Ces mots sont également soulignés dans le manuscrit.

Septembre 1647. Mazarin parle ensuite d'une ouverture faite par Brun pour attirer d'Avaux à une conférence particulière :

Je la trouve un peu delicate, et, à dire vray, un peu dangereuse. Ce n'est pas que vous ne soyez plus habile homme que luy, mais il n'est pas sy homme de bien que vous, et vous sçavez que c'est un esprit à faire poison des meilleures choses, artificieux, semeur de faux bruicts, et grand artisan de calomnies, tesmoin les libelles qu'il a publiez contre la France et les advantages qu'il a tirez, à nostre prejudice et [à celui] de la verité, de la conference qu'il eut avec M. Servien.

CXCIX.

Archives des Affaires étrangères (Rome), tome CIV, f° 406. — Copie du temps.

AU CARDINAL GRIMALDI.

Paris, 6 septembre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin déclare qu'on ne peut pas traiter avec le peuple de Naples; il blâme Fontenay-Mareuil et Michel Mazarin, qui ont procédé, en cette circonstance, avec trop de précipitation.

Gl' avvisi, che dà à Vostra Eminenza l'ordinario [1], che non vi sia modo di trattare ne aggiustar cosa alcuna con popolo di Napoli, sono conforme al juditio che io ne sempre fatto, e si vede che accertatissima è stata la risolutione di non accostarsi à quella citta con l'armata navale, e molto meglio sarebbe stato che l'ambasciatore e mio fratello, in Roma, havessero proceduto più lentamente e con maggior consideratione nelle missione, che vi hanno fatte, non essendo servite che per dar modo à Spagnuoli d'irritare il popolo contro la Francia, e darli un pretesto apparente di scusar la fellonia con l'ostentare una affectuosa fedeltà al Rè catholico, facendo però punir quelli che sono andati à proporre di adherire à questa Corona e ricever li soccorsi. . .

[1] Le courrier ordinaire portant au cardinal Grimaldi les dépêches du secrétaire d'État Brienne.

In somma, l'avidità di mangiare un frutto non maturo ci hà causato del pregiuditio. Septembre 1647.

Mazarin désire que l'on entretienne les troubles de Naples, et que l'on s'entende avec la noblesse de ce pays.

Il meglio sarà per noi che continue la divisione, e che procuriamo di accostarsi al partito di nobili, che sara sempre il più stabile et il più sicuro. . . . Vostra Eminenza non faccia fondamento alcuno per quest' anno sù la venuta del signor principe di Conde in Italia[1], ne aspetti nuovi eserciti di Francia.

CC.

Archives des Affaires étrangères (Rome), t. CIV, f[os] 422-424. — Copie du temps.

AU CARDINAL GRIMALDI.

Paris, 9 septembre 1647.

(EXTRAIT.)

Delle cose di Napoli habbiamo nuove fresche con un corriero di Roma, che porta non solo la continuatione, ma l'augumento della diffidenza et rabbia di quel popolo contro i Spagnuoli, et il signor duca di Ghisa[2] hà fatta questa speditione per representar quà i trattati, che Sua Excellenza dice di havere col detto popolo, dal quale sperava di dover essere quanto prima eletto e chiamato per suo generale; sopra di che dimanda il consenso di Sua Maestà e favore et assistenza, promettendo di operar tutto in servitio di questa corona secondo le congionture che si presentaranno, e la dispositione che troverà in quel popolo, o di farsi un rè, o di governarsi come republica. Il signor ambasciadore crede che egli possa ingannarsi e che non gli sia per riuscire questo suo negotiato. . . . . Io per me sono dello stesso parere, che il signor duca si lasci portare troppo facilmente dal suo desiderio

[1] Voyez ci-dessus, p. 467, texte et note.

[2] Le duc de Guise s'était rendu à Rome pour obtenir la rupture de son mariage avec la comtesse de Bossu.

Septembre 1647.

e che venghi abusato da chi tratta seco; nondimeno malamente si può dar giuditio delle risolutioni di un popolo così stravagante.

Mazarin est d'avis qu'il faut laisser agir le duc de Guise. Le peuple de Naples s'engagera ainsi de plus en plus dans une entreprise dont il lui sera difficile de sortir et qui pourra procurer des avantages considérables à la France.

CCI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 239 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Fontainebleau,] 11 septembre 1647.

(EXTRAIT.)

Je vous eusse depesché exprez un courrier, sans la commodité du sieur Bouffalo, que j'ay chargé de cette lettre, pour vous dire que Beck s'est destaché de l'armée ennemie de Flandres avec dix regimens tant cavalerie qu'infanterie pour le Luxembourg. Je suis asseuré que lesdicts regimens ne font pas plus de deux mille trois à quatre cens hommes, et par consequent qu'encore qu'il vous puisse empescher d'entreprendre quelque siege, il ne vous empeschera point d'estre maistre de la campagne, attendant la jonction des troupes de Mme la Landgrave, qui vous donnera moyen d'executer quelque autre chose. On nous promet que vous recevrez lesdictes troupes, et ce pendant vous aurez veu le sieur le Rasle[1], qui vous aura entretenu bien au long de ma part. Quoy qu'il en soit, sy nous faisons quelque progrez considerable en Flandres, vous y aurez tousjours beaucoup contribué par la diversion que vous aurez faite (il y a lieu de l'esperer), l'archiduc s'estant tout à fait mis sur la deffensive, et ne songeant qu'à se bien retrancher sur la Lys, pendant que toutes nos troupes s'assemblent avec resolution de le combattre, s'il est possible, sinon de se rabattre sur quelque place; nous attendons à toute heure la nouvelle de ce qui aura esté faict.

[1] Ingénieur célèbre de cette époque.

Le bruict a couru jusques icy que vous avez pris Arlon; mais, comme il ne nous en est rien venu de vostre part, nous en avons sursis la croyance; au reste, comme les affaires changent à tous momens de face, nous nous remettons entierement à vostre prudence de ce que vous aurez à faire. Septembre 1647.

Je ne doubte point que, pendant que je songe, de mon costé, à mettre vostre armée au meilleur estat qu'elle ayt encore esté, vous ne vous y applicquiez aussy soigneusement du vostre, et que vous ne redoubliez vos diligences pour retirer de l'armée de M. Wrangel autant de cavalerie qu'il en a eu de l'autre[1].

Nous avons depesché le resident de Brandebourg, qui est un homme d'esprit et qui paroist bien intentionné, pour avoir les trois mille hommes que son maistre a sur pied, et j'ay particulierement faict remettre une somme d'argent à M. de la Thuillerie, afin que rien ne manquast audict resident pour l'accomplissement de son dessein, et pour la marche desdictes troupes, de sorte que, sy ce qu'il s'est promis s'execute, et sy ce qu'on escrit ailleurs de Hollande arrive, vous les recevrez bientost, et, sy nous sommes assez heureux que celles de Mme la Landgrave vous arrivent aussy à temps, nous pouvons nous promettre que vous pourrez vous signaler avant la fin de la campagne par quelque progrez important.

J'ay encore à vous dire, sur le subject de la declaration de M. l'electeur de Cologne[2], qu'elle est un peu surprenante, et que, s'il y avoit eu, comme il pretend, quelque infraction à son prejudice du traitté d'Ulm, de la part des Suedois et des Hessiens, la raison eust voulu qu'il s'en fust plaint et en eust demandé la reparation avant que de venir à une nouvelle rupture; mais, puisque cela n'est point, il sera à propos de bien observer la conduite de M. de Baviere. Ce n'est pas qu'il nous ayt donné jusques icy aucun subject de nous deffier de luy, et que sa reputation ne l'oblige assez de demeurer dans l'observation du

[1] C'est-à-dire des Weimariens, qui avaient abandonné Turenne pour se joindre à l'armée de Wrangel.

[2] Ferdinand de Bavière, archevêque-électeur de Cologne depuis 1611. Il était frère puîné du duc de Bavière Maximilien.

Septembre 1647. traitté qu'il a faict avec les deux couronnes; mais vous sçavez que la prevoyance n'a jamais rien gasté, et qu'en certaines occasions, on ne sçauroit estre trop sur ses gardes.

CCII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome LXXXVIII. — Minute de la main de Lyonne.

A M. DE TURENNE.

[Fontainebleau,] 15 septembre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin, après avoir reconnu que Turenne n'est pas en état de tenter d'entreprise considerable, ajoute :

Vostre venue dans le Luxembourg n'a pas laissé de produire l'un des deux effects que nous nous en estions promis, c'est-à-dire de faire du bruict et obliger l'archiduc à separer ses forces et les rendre de tous les costez inferieures aux nostres, comme il est arrivé; en sorte que nous esperons, à tous momens, que si MM. les mareschaux de Gassion et de Rantzau, qui ont marché droit vers le camp de l'archiduc, ne peuvent l'y combattre pour la qualité de ses retranchemens, ils feront quelque entreprise de consideration.

Mazarin termine en demandant à Turenne si, avec un renfort de six mille hommes, il croirait pouvoir assiéger Montmédy. On s'efforcerait de les lui envoyer, afin qu'il tentât cette entreprise avant la fin de la campagne.

CCIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minutes des négociations de Münster, tome XVI, f° 213. — Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Fontainebleau,] 20 septembre 1647.

(EXTRAIT.)

Je n'ay point de nouvelles de Flandres, et je vous advoue que je

suis au desespoir de voir perdre sans rien faire le reste d'une saison dont les momens sont si precieux; car encore que la derniere action, dont on vous envoye la relation[1], soit d'esclat, je n'en puis demeurer satisfaict, si je ne la voye suivie de quelque chose de solide; mais il semble que la mauvaise constellation du ciel, qui nous a tant traversez au commencement de cette campagne, dure encore, estant certain que nous avons presque le double de forces qu'a l'archiduc, et, avec cela, nos generaux ne peuvent se resoudre à rien entreprendre, quoy qu'on leur sçache mander. Je vous confesse confidemment que cela me perce le cœur, et que je le supporte beaucoup moins patiemment que je ne faisois tous les malheurs qui nous arrivoient il y a quatre mois, parce qu'enfin la prevention[2] des ennemis en estoit la cause ou d'autres

Septembre 1647.

[1] Mazarin écrivait, le 21 septembre 1647, à Fontenay-Mareuil (Archiv. des Affaires étrangères, Rome, t. CIII, f°s 110-111) : «Vous verrez, par les imprimez de Renaudot, ce qui s'est passé en la derniere action qu'ont faicte nos generaux, d'estre allé droict aux ennemis pour leur mettre le marché à la main de donner bataille; à quoy il n'a pas été possible de les obliger. Mais nous en aurons tousjours tiré cet advantage dans le public que tout le monde aura veu qui est le maistre de la campagne et qui, de nous ou des Espagnols, est reduict à la deffensive dans les Pays-Bas. Car avoir faict une longue marche à dessein d'aller rencontrer l'ennemy et le combattre, sy la qualité de ses retranchemens l'eust peu permettre, avoir attacqué lesdicts retranchemens, luy avoir emporté une redoute, l'avoir rasée, avoir campé à sa veue sans estre retranché, avoir vigoureusement recogné jusque dans ses lignes tout ce qui en a voulu sortir pour nous suivre, quand nous sommes retournez sur nos pas, sont des marques si visibles de la superiorité des armes du Roy sur celles des ennemis, qu'il n'y a plus lieu de la revoquer en doubte.» Il semble qu'il y a contradiction entre cettre lettre où Mazarin affirme le triomphe de la France et celle où il se plaint du peu de succès des généraux; mais la différence s'explique par la situation des personnes auxquelles s'adresse Mazarin : à Rome, il veut qu'on croie aux avantages de la France, et il les exagère. La lettre au duc de Longueville est confidentielle, et exprime les véritables sentiments du cardinal. On trouvera dans les lettres analysées la preuve du désir qu'avait Mazarin de présenter aux Napolitains la France comme victorieuse. Il écrivait à Fontenay-Mareuil, dans une dépêche du 22 septembre 1647, qu'il fallait «faire savoir par toute sorte de moyens auxdicts peuples la superiorité que les armes du Roy ont partout, à la terre et à la mer, sur celles d'Espagne.»

[2] Ce mot paraît avoir ici un sens particulier : «L'avantage qu'avaient eu les ennemis de nous prévenir en entrant les premiers en campagne.»

Septembre 1647. raisons cognues; mais je n'en trouve point à ne faire aucun progrez quand on est maistre de la campagne avec le double des forces qu'a l'ennemy, d'autant plus que le mareschal de Turenne, arrivant dans le Luxembourg, a faict le mesme effect que s'il avoit joint nos armées, parce qu'il a attiré à luy un corps presque aussy considerable que le sien.

Je suis, d'ailleurs, dans une affliction particuliere pour la perte du pauvre Ronette[1], que j'aimois tendrement et qui valoit ce que vous sçavez. Il n'y a rien que je ne baillasse pour le racheter.

CCIV.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minutes des négociations de Munster, tome XVI, f° 230. — Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Fontainebleau,] 27 septembre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin insiste encore sur le chagrin que lui cause l'inaction des maréchaux qui commandaient l'armée du Nord. Il ajoute :

M. le mareschal de Gassion a repassé la Lys et vient attaquer Lens. Il me mande que, puisqu'il n'avoit peu, en aucune façon, obliger l'archiduc à quitter ses retranchemens, il venoit en des campagnes rases pour voir s'il seroit homme de parole, s'estant vanté que, si nous nous mettions en lieu où l'on peust donner une bataille, il marcheroit aussytost droit à nous pour nous la presenter. Ce pendant, courant le pays et attaquant des postes comme Lens, pendant que l'archiduc se tient couvert dans son camp, quoyque ce ne soit pas ce que nous pourrions raisonnablement nous promettre de l'estat de nos forces, nous faisons voir, pour le moins, la superiorité où se conservent les armes du Roy sur celles des ennemis.

Je vous envoie un petit livret qu'on a faict depuis peu à Paris comme

[1] Ou Roanette. (Voyez la table alphabétique.)

un advertissement aux peuples de Flandres, qui eust pu produire quelque bien parmy eux, s'il eust esté accompagné de quelque progrez de nos armes. Septembre 1647.

Vous trouverez cy-jointe la derniere relation que nous avons eue de ce qui se passe à Naples [1] et la copie d'une lettre italienne qu'on a jetée dans cette ville-là [2], qui vous servira de quelques momens de divertissement.

J'ay receu la lettre particuliere qu'il vous a pleu m'escrire en recommandation de M. le mareschal de la Mothe [3]. La conduite de ses parens a esté si mauvaise, comme vous aurez peu sçavoir, qu'elle empeschera la Reyne d'user de la generosité qu'elle eust peut-estre faict [paroistre] autrement; mais elle ne fera pas que la justice ne soit exactement administrée. Pour mon particulier, je me flatte que vous verrez aysement que je ne prends aucun interest imaginable en cette affaire, et je vous proteste que je recevray avec joye la nouvelle que ledict sieur mareschal se soit pleinement justifié, et, sur un mot que

[1] Cette relation se trouve aux archives des affaires étrangères (Rome), t. CIV, f[os] 367-369. Elle commence ainsi : «Le cose di Napoli sono hoggi in questo stato : la città è quasi occupata egualmente dalli Spagnuoli e dal popolo.» De son côté, Fontenay-Mareuil signalait la persistance de l'insurrection de Naples : «Encore, écrivait-il, que le vice-roy (duc d'Arcos), par l'abolition de toutes les gabelles et par la concession de nouveaux privileges, ayt pensé apaiser le peuple et le regagner, si est-ce que cela ne lui a point réussi; car il (le peuple) est demeuré dans les mesmes deffiances, se tenant tousjours armé; s'est encore fortifié par tous les quartiers de la ville, où il a mis quantité de canons, ayant ensuite pillé et bruslé les maisons de tous les partisans et de plus de trois cens hommes, presque tous de la noblesse. A quoi le vice-roy ne pouvant remedier, ayant perdu toute l'autorité, il laisse faire au peuple tout ce qu'il veut et sort rarement du Chasteau-Neuf. Le vice-roy de Sicile n'est pas mieux obéi; car le peuple de Palerme, ne se contentant pas de s'estre faict descharger de toutes sortes d'impositions, demande à cette heure qu'on luy laisse la garde de la ville et qu'on en fasse sortir tous les Espagnols.»

[2] A la suite de la relation italienne citée au commencement de la note précédente, le même volume renferme (f° 375 et suiv.) une pièce attribuée à Zongo Ondedei et intitulée : *Lettera di un Napolitano scritta di Roma ad un suo amico à Napoli*. C'est la lettre dont parle Mazarin.

[3] Voyez, sur le maréchal de La Mothe-Houdancourt, le t. I, p. 936, des *Lettres de Mazarin*. Il devait être jugé par le parlement de Grenoble.

Septembre 1647. m'escrivit dernierement M. l'evesque de Rennes[1], je l'ay exhorté moymesme à luy aller rendre à Grenoble toutes les assistances qu'il pourroit.

CCV.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), t. LXXXIX. Minute corrigée par Mazarin.

A M. DE TURENNE.

[Fontainebleau,] 28 septembre 1647.

(EXTRAIT.)

Après avoir accusé réception de deux dépêches du maréchal, Mazarin continue ainsi :

On nous mande que l'archiduc, ne se sentant pas en seureté auprez de nos armées avec les troupes qui lui restoient, et ne croyant pas de pouvoir empescher qu'ils (nos mareschaux) ne vinssent à bout de quelque entreprise considerable, si on la tente, a depesché à Beck, en diligence, divers courriers pour le faire revenir en Flandres. Vous le pouvez sçavoir mieux que nous, qui n'apprenons autre chose, si ce n'est qu'il n'avoit pas passé Givet, et qu'il demeuroit pour estre prest à retourner sur ses pas rejoindre l'archiduc, ou s'avancer vers le Luxembourg, en cas que nous nous attachions à quelque place. Si vous avez advis qu'il prenne sa marche pour rejoindre l'armée, et qu'il n'ayt pas laissé des troupes dans le Luxembourg, je vous prie de considerer si vous pourriez attaquer et emporter Arlon, et si vous croyez qu'on le peust garder cet hyver moyennant une bonne garnison qu'on y pourroit enfermer et bien entretenir sans diminution de nos troupes.

Mazarin continue sa dépêche en avertissant Turenne qu'il ne faut pas compter sur des secours de la landgrave de Hesse, parce que l'électeur de Cologne a rompu la neutralité, et que l'arrivée de Lamboy, qui a marché vers l'Ostfrise, pour y prendre ses quartiers d'hiver, menace les troupes de la Landgrave. Enfin Kœnigsmark a été forcé d'envoyer trois mille cinq cents reîtres à Wrangel, et ne pourroit défendre cette princesse contre l'ennemi, si elle laissait ses propres troupes s'éloigner.

[1] Henri de la Mothe-Houdancourt, frère de Philippe de la Mothe-Houdancourt, maréchal de France. Il mourut, le 24 février 1684, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Vous aurez sceu desjà comme le vicomte de Courval[1] l'a eschappé belle, Mayence ayant failly d'estre surpris par les garnisons des places voysines des ennemis, à qui la ville de Francfort a donné, à ce qu'il pretend, la commodité de s'assembler pour venir tenter ce dessein. On me mande de bonne part, de ces quartiers-là, qu'ils ont tousjours la mesme visée, et esperent qu'une autre fois ils ne manqueront pas leur coup, et qu'aprez cela ils raffleroient tout ce que nous avons vers le Bas-Rhin. C'est pourquoy je crois qu'il est extremement important de fortifier ledict vicomte de quelque cavalerie, et je ne sçay si, pour ne pas vous affoiblir, vous ne jugeriez point à propos d'y envoyer le regiment de Bek qui est en Alsace. Ledict vicomte m'advertit aussy qu'outre le manquement d'hommes, il n'a pas un grain de bled en magazin. Je vous prie de donner à tout cela le meilleur ordre que vous pourrez, autrement il est extremement à craindre qu'il ne mesarrive bientost de cette place. Vous pouvez escrire de bonne sorte à M. de Vautorte[2], ou enfin prendre telle autre resolution que nous en ayons l'esprit en repos. Il ne faut pas douter que ce ne soit l'electeur de Mayence[3] qui a tramé toute cette menée, nonobstant la neutralité, pour essayer de rentrer dans sa residence principale. C'est pourquoy tout ce que je vous ay escrit sur son sujet pour essayer de ramener cet esprit-là n'est plus de saison, se recognoissant aisement qu'il ayme mieux vivre Espagnol dans la misere où ils le laissent, que de s'en tirer en s'attachant sincerement à nostre party; ce sera à vous à rechercher les moyens de vous ressentir de son proceder.

Septembre 1647.

Tout le monde soupçonne fort M. le duc de Baviere dans cette conjoncture, comme s'il estoit sur le point de rompre le traitté d'IUm et de joindre ses armes à celles de l'Empereur, et prendre cette occasion de ruiner l'armée de Suede, qui s'est un peu engagée bien avant dans

[1] Gouverneur de Mayence. (Voyez la table alphabétique.)

[2] M. de Vautorte remplissait les fonctions d'intendant à Mayence et sur les bords du Rhin.

[3] Anselme d'Ulmstett, qui avait été nommé archevêque-électeur de Mayence en 1629, mourut à la fin de l'année 1647. Il eut pour successeur Philippe de Schœnborn.

Septembre 1647. la Boheme. Pour moy j'ay grande peine à croire qu'il prenne une semblable resolution, qui seroit contre sa reputation et contre ses interests, parce qu'il mettroit les choses à un point irreconciliable entre les couronnes alliées et luy, et qu'il destruiroit en un instant tout ce qu'il vient fraischement de se procurer d'avantages et à sa maison, dans la negociation de Munster, où l'affaire palatine[1], qui lui importe du tout, a esté adjustée en la forme qu'il a sceu desirer. Ses ministres, qui sont icy, me font aussy, de sa part, les dernieres protestations pour asseurer que cela n'arrivera point, et j'apprends, en mesme tems, qu'il a laissé passer sur ses Estatz un grand convoy de vivres qu'on menoit à l'armée suedoise, sans lequel elle eust esté forcée de decamper de devant l'imperiale avec grand desavantage.

Ledict sieur duc se loue extremement de vous et du proceder que vous tenez en ce qui le regarde. Je vous prie de le mesnager et cultiver soigneusement cette bonne correspondance, afin de le confirmer d'autant plus dans de bons sentimens pour cette couronne et pour vous; mais, au mesme tems, d'estre tousjours alerte, et bien examiner sa conduite et faire tout ce que la prudence dicte en des affaires de cette nature et de sy grande consequence.

Mazarin insiste ensuite sur les embarras pécuniaires de la France, et ajoute :

Aprez cette lettre escrite, nous avons receu nouvelles de Flandres que M. le mareschal de Gassion a attacqué Lens, où il y a douze cens hommes, et que les ennemis y en ayant voulu jetter encore cinq cens, ils ont esté taillez eu pieces, à la reserve de cent qui y sont entrez; mais que la cavalerie ennemie, qui les avoit escortez, a esté suivie par celle du vicomte de Lamet[2] et celle du corps particulier que commande M. Paluau[3], et qu'ils l'ont defaite à platte cousture, [et] amené cinq cens

[1] On avait créé, comme on l'a dit, un huitième électorat en faveur du palatin du Rhin, en même temps qu'on conservait la dignité électorale au duc de Bavière. Voyez ci-dessus, p. 425.

[2] François de Lameth. (Voyez table alphabétique).

[3] Philippe de Clerembaut. comte de Palluau. (Voyez t. I. p. 951.)

prisonniers effectifs. Lesdicts sieur Paluau et Lamet y ont fait merveilles de leurs personnes. Septembre 1647.

CCVI.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 359 recto. — Copie du temps.

AU MARÉCHAL DE RANTZAU.

[Fontainebleau,] 30 septembre 1647.

(EXTRAIT.)

Je reçois un courrier de M. Foucquet[1] qu'il m'a depesché en toute diligence, pour me donner advis que M. le mareschal de Gassion avoit receu un coup de mousquet à la teste, en defendant la demy-lune que nous avons emportée à Lens, et dont les ennemis nous vouloient chasser.

Vous pouvez juger combien je suis affligé, sçachant qu'il ne peut y avoir de coup en ces parties, qui ne soit fort dangereux. Vous verrez, par la lettre du Roy, que son intention est que, mondict sieur le Mareschal n'estant pas en estat d'agir sy promptement, comme il y a grande apparence, vous vous rendiez en toute diligence dans l'armée pour commander et la faire agir, selon que vous estimerez le plus à propos pour son service, prenant neantmoins bien garde à vostre seureté pour vostre passage.

En ce cas, je crois superflu de vous recommander le soin de Dixmude et de Furne, estant asseuré que vous prendrez les precautions qui seront possibles pour les laisser en toute seureté et tout le costé de la mer. Peut-estre estimerez-vous bien de faire demeurer le marquis de Piennes[2] en ces quartiers-là. Je vous mets seulement en

[1] Nicolas Foucquet, qui devint plus tard surintendant des finances, était alors intendant de l'armée de Flandres. Né en 1615, nommé maître des requêtes en 1635, surintendant des finances en 1653, Nicolas Foucquet fut arrêté le 5 septembre 1661 et enfermé à Pignerol, où il mourut vers la fin de mars 1680.

[2] Antoine de Brouilli, marquis de Piennes. (Voyez table alphabétique.)

Octobre 1647.

consideration, si, en cas que les ennemis soient avec leurs forces à Doüay, comme on le mande d'Arras, il seroit à propos que vous menassiez quelques troupes avec vous, pour renforcer l'armée, sans que pour cela lesdictes places demeurassent exposées à aucun danger; tout est remis à vostre prudence.

Je veux croire que l'affaire de Lens est achevée maintenant, puisque les assiegez ont desja voulu se rendre deux fois, la premiere aux conditions ordinaires et deux pieces de canon[1], et la seconde avec les armes seulement, mais on ne les a voulu recevoir qu'à discretion. Le courrier dict qu'ils ne pouvoient pas tenir encore vingt-quatre heures, ayant perdu tous les dehors, quoyqu'il y eut quatorze cens hommes dedans, et des meilleures troupes qu'eussent les ennemis[2].

CCVII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 243 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Fontainebleau,] 2 octobre 1647.

(EXTRAIT.)

Nous venons de recevoir un courrier exprez de M. d'Erlach, pour nous donner les advis, que vous trouverez cy-joints, touchant M. de Baviere. Je vous advoue qu'ils m'ont surpris, et que j'aurois creu malaysement que ce prince eust esté capable de prendre une resolution sy contraire à sa reputation et à ses interests propres, notamment aprez avoir adjusté à Munster, avec les couronnes, ceux qui luy sont les plus chers et les plus considerables, qui est l'affaire palatine[3], qu'il renverse et destruit entierement, s'il execute ce que l'on dict.

Il faut sans doute qu'il se soit imaginé de pouvoir mesnager tous-

[1] C'est-à-dire *en conservant deux pièces de canon.*

[2] La ville de Lens ne se rendit que le 3 octobre. Gassion mourut des suites de la blessure qu'il avait reçue. Si l'on en croit M[me] de Motteville (*Mémoires,* édition Charpentier, t. I, p. 392), Mazarin témoigna peu de regret de la mort de ce général.

[3] Voy. ci-dessus, p. 494, note 1.

jours l'amitié et l'appuy de la France, en ratifiant le traité d'Ulm à son esgard; car autrement il auroit bien jugé qu'ayant de nouveau ses armes sur les bras avec celles de Suede, il va estre encore dans le mesme point qui a failly à luy couster sa ruine entiere, dont il ne s'est garanty que par la conclusion du traité qu'il est sur le point de violer aujourd'huy; mais il a grand tort, s'il nous a creu capables de commettre une infidelité et une imprudence tout à la fois, manquant d'un costé aux traitez d'alliance que nous avons faicts avec la Suede, comme nous ferions sy la France demeuroit, les bras croisez, à les regarder faire, et, d'ailleurs, nous laissant endormir par les belles protestations que faict ce prince de vouloir entretenir une amitié inviolable avec cette couronne, et de joindre mesme ses armes aux siennes, s'il est besoin, pour reduire la maison d'Austriche à faire la paix à nostre satisfaction; car cela seroit bon à faire presentement que ladicte maison tesmoigne assez par sa conduite ne vouloir point de paix, au lieu d'attacquer nos alliez, qui la souhaitent et la poursuivent sans trouver seulement qui leur responde; mais nous serions bien mal advisez de nous fier qu'un homme, qui commence par le violement de sa foy, la gardast mieux à nostre esgard, et [de croire] qu'aprez avoir fait du mal aux Suedois, dont il nous auroit separez par son artifice, il ne nous tombast sur les bras, ou ne nous laissast tomber les armes de l'Empereur; et, à la verité, il y a grande apparence que, s'il est hardy à commettre une infidelité, lorsque l'evenement de son action est douteux, il n'hesiteroit pas beaucoup à en commettre une autre, quand il auroit moins à craindre.

Octobre 1647.

Il est pourtant de la prudence de dissimuler pendant quelque tems, jusques à ce que nous soyons en estat de l'en faire repentir, sy les advis se trouvent veritables, afin que, s'il est possible, le coup suive immediatement la menace, qui autrement ne serviroit qu'à luy faire prendre des resolutions plus dangereuses ou contre nos alliez ou contre nous, entreprenant sur nos places du Rhin, pendant que vous estes esloigné, ou qu'arrivant, vous n'auriez pas assez de forces pour tenir teste aux siennes, et j'espere que, dans cet accident, nous aurons subject de louer

Octobre 1647.

Dieu que ce prince, voulant estre meschant, ne l'ayt pas esté autant qu'il le pouvoit, et qu'il soit venu s'attacquer à Memmingen[1], lorsqu'il pouvoit joindre ses forces à celles de l'Empereur, et faire courir grand risque d'une desroute totale à l'armée du general Wrangel. Il est mesme tres-important que vous estouffiez, autant qu'il sera possible, les bruicts qui pourront courir, dans l'armée, du manquement de foy de ce prince, disant que ce n'est qu'un malentendu, et que la chose s'accommodera, parce que vous aurez plus de facilité d'executer les resolutions que vous prendrez aprez contre luy, quand il y sera moins preparé.

Vous verrez, par la depesche du Roy, que Sa Majesté desire que l'armée que vous commandez repasse promptement en Allemagne; aussy n'y a-t-elle esté jamais plus necessaire qu'en cette conjoncture pour redresser les affaires.

On voudroit seulement que vous laissassiez trois ou quatre cens chevaux à Thionville, sous quelque bon officier, mais qui obeit à M. de Marolles[2], afin d'empescher que Beck n'entreprenne impunement de faire des invasions dans le pays Messin et Verdunois et mesme d'entrer dans la Champagne; ce qu'il semble qui vous sera facile, sy les compagnies des gouverneurs s'assemblent toutes dans ce rencontre, que l'on forme un corps de garnisons frontieres, et que l'on fasse tenir prests les païsans, pour prendre les armes au moindre bruict et defendre leurs foyers.

Je vous prie, en cette occasion, de dire à M. de Marolles qu'il s'entende avec M. de la Ferté Senneterre, à qui on envoye ordre d'assembler, dans le besoin, les garnisons de Lorraine, pour accourir où la necessité le requerera, comme aussy de dire ou escrire la mesme chose à tous les autres gouverneurs de ce costé-là, lors que vous prendrez vostre marche vers l'Allemagne. Cecy ne peut durer longtems; car, outre que nous touchons à l'hyver, on a desjà donné ordre de

[1] Cette ville, située près de l'Iller, faisait alors partie du cercle de Souabe. Elle est maintenant comprise dans la Bavière.

[2] Joachim de Lenoncourt, marquis de Marolles, gouverneur de Thionville. (Voyez la table alphabétique.)

destacher deux corps l'un aprez l'autre de l'armée de Flandres, l'un pour passer en Allemagne et l'autre pour demeurer en Lorraine, et, dez que le premier sera arrivé en ces quartiers-là, la cavalerie que vous aurez laissée à M. de Marolles vous ira joindre où vous serez, et en partant mesme, il faudra que vous luy laissiez cet ordre, et elle sera suivie de prez dudict corps qui doit vous aller trouver. Octobre 1647.

Sa Majesté a escrit amplement à MM. les plenipotentiaires sur cette occurrence de Baviere, et, comme les resolutions se doivent prendre principalement avec nos alliez, on leur a ordonné de concerter tout avec les ministres de la couronne de Suede, et de vous faire sçavoir, en diligence, en quels termes on sera demeuré, et quelles mesures on aura prises ensemble. Nous aurons soin, outre cela, de vous informer de jour en jour des intentions du Roy, et ce pendant si vous recevez quelques nouvelles des dicts sieurs plenipotentiaires, Sa Majesté desire que vous vous conformiez à ce qu'ils vous feront sçavoir qui a esté resolu avec les ministres de Suede; mais, avant que de recevoir de nos nouvelles, ou de Munster, vous n'exercerez aucun acte d'hostilité contre le duc de Baviere, pour les raisons qui sont marquées cy-dessus.

Mazarin termine sa dépêche en indiquant les moyens de renforcer l'armée.

CCVIII.

Affaires étrangères (Suède), tome VII, f° 365. — Copie du temps.

A M. CHANUT,

[Fontainebleau,] 4 octobre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin vient d'apprendre que le duc de Bavière était sur le point de rompre la neutralité stipulée à Ulm :

On envoie un long memoire à MM. les plenipotentiaires sur cette occurrence, leur disant la conduite qu'ils doivent tenir, et qu'ils ne manquent pas de vous entretenir de toutes choses tres-particulierement, afin que vous parliez et agissiez au lieu où vous estes en mesme

Octobre 1647. conformité qu'eux. C'est pourquoy je me remets à ce qu'ils vous en feront sçavoir. Je vous diray seulement en general que vous pouvez asseurer la reyne de Suede, en cas que la nouvelle se trouve veritable, qu'il n'y a rien qui puisse dependre de nous pour venger l'offense que ce prince nous auroit faicte, et pour l'en faire repentir, à quoy la France ne se porte, faisant de plus grands efforts en Allemagne que l'on n'a faict jusques icy, au hazard que nos affaires souffrent aux autres endroits, et desjà Leurs Majestez ont envoyé ordre à M. le mareschal de Turenne de repasser le Rhin, toutes choses laissées, avec l'armée qu'il commande, et on y faict mesme joindre un corps considerable de celle de Flandres pour la renforcer, nonobstant le besoin que vous jugez bien que nous pouvons en avoir dans les Pays-Bas maintenant que MM. les Estats nous laissent demesler seuls cette fusée.

On nous dict que M. de Baviere pretend distinguer, dans ce rencontre, la France d'avec la Suede, et observer à nostre esgard la suspension d'Ulm; mais vous pouvez asseurer la Reyne que nous ne donnerons pas dans ce piege et que nous sommes incapables de voir nos alliez dans quelque peril sans y prendre aussytost la part que nous devons.

CCIX.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minutes des négociations de la paix de Munster, tome XVI, f° 260. — Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Fontainebleau,] 4 octobre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin s'étonne que le duc de Bavière rompe la neutralité, dont il a un si grand besoin, « le tout faute de se bien entendre, et pour donner trop de croyance à des chimeres que nos ennemis lui mettent dans l'esprit. » Les troupes de la France et celles du duc de Modène ont envahi le duché de Milan. Le marquis de Fontenay-Mareuil a dû avertir le duc de Longueville des mouvements de Naples.

J'y adjousteray seulement, continue Mazarin, que nous avons receu

cette semaine un[1] *courrier de M. de Guise qui preteud avoir mesnagé avec ces peuples-là qu'ils l'appelleront pour les gouverner, et que les principaux d'entre eux qu'il a gagnez, par le moyen de quelques amis, luy en doivent faire bientost porter la parole. Il demande permission du Roy de s'y engager, et assistance, s'il en est besoin, quand il y sera. La pensée de ces peuples-là, à ce qu'il mande, est de s'eriger en republique et de luy donner la mesme authorité pour leur direction que les princes d'Orange ont parmy MM. les Estats.* On pourra luy permettre tout ce qu'il a desiré; mais vous voyez bien qu'il croit peut-estre trop fortement les choses qu'il souhaite; car, *si ces peuples-là avoient veritablement l'envie qu'il presuppose, il y a apparence qu'ils s'adresseroient directement au Roy et non pas à luy.* Octobre 1647.

Mazarin annonce ensuite que l'on a reçu les nouvelles suivantes de Portugal :

Le roy de Portugal, aprez avoir bien consideré la constitution des affaires presentes, estoit disposé de renoncer à la couronne et de se retirer aux Terceire[2] *et d'offrir de remettre son royaume à la personne que la Reyne voudra, se faisant fort de le faire jurer roy et obeir par tous les peuples du royaume de Portugal. Il tesmoignoit seulement desirer que ce fust un prince qui pust esperer d'estre assisté puissamment de la France, et qui eust moyen de faire une alliance avec son fils aisné qui luy asseure la succession du royaume, et il propose M. le duc d'Orleans et Mademoiselle*[3], *ou Monsieur le Prince, ou vous et mademoiselle vostre fille*[4]. Voilà ce que nous en sçavons en gros. Il y a un pere jesuite en chemin qui vient exprez pour cette negociation.

On a donné ces jours-cy un passe-port du Roy à don Miguel Salamanca, pour aller de Flandres en Espagne, qui nous rendra à l'advenir plus reservez à en accorder. Il a veu, en passant à Blois, M. du Fargis,

[1] Tous les passages soulignés le sont également dans le manuscrit. On indiquait ainsi, dans la minute, les parties qui devaient être chiffrées.

[2] Terceire est une des îles Açores; ce nom est appliqué ici au groupe entier.

[3] Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, née le 29 mai 1627, du premier mariage de Gaston d'Orléans, morte le 5 avril 1693.

[4] Marie d'Orléans, née le 5 mars 1625, du premier mariage du duc de Longueville, épousa, en 1657, le duc de Nemours.

Octobre 1647.

et luy a tenu divers discours fort malicieux, et tous tendant à *brouiller l'esprit de M. le duc d'Orléans, comme d'asseurer qu'il n'avoit tenu qu'à la Reyne et à moy que Mademoiselle ne fust reyne d'Espagne, et que le roy, son maistre, n'avoit jamais rien tant souhaité,* mais que, comme je ne voulois point la paix en aucune façon, je rejettois indifferemment tout ce qui pouvoit y acheminer les choses.

Mazarin ajoute que l'on a mandé au maréchal de Turenne de se conduire, à l'égard du duc de Bavière, suivant l'avis des plénipotentiaires. La maladie de Monsieur (le duc d'Anjou) dure depuis six semaines et donne des inquiétudes. Mazarin termine sa dépêche en indiquant diverses précautions à prendre pour la rédaction des traités.

CCX.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minutes des négociations de Munster, tome XVI, f° 259. — Minute de la main de Lyonne.

A M. D'AVAUX.

[Fontainebleau,] 4 octobre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin l'engage à se tenir en garde contre les Espagnols, qui s'efforcent de l'attirer à une conférence, pour exciter la défiance des députés des Provinces-Unies. Il lui rappelle la conduite de Brun :

Il usa du mesme artifice il n'y a pas longtems, quand il tesmoigna de faire grande confidence à M. Servien, et, le jour d'aprez, il ne se contenta pas de le descouvrir à Pau et à Knut, mais fit dire audict sieur Servien mille choses, auxquelles il n'avoit jamais songé, pour porter, par ce moyen, les Hollandois à ce qu'il desiroit.

La conférence proposée par le provincial des Récollets n'est peut-être qu'un piége pour sonder les dispositions des Français. Mazarin ajoute :

Je vous advoue que je ne sçay plus tantost quelle conduite nous pouvons tenir; car, si nous parlons haut, et avec la resolution qui convient à l'estat de nos affaires, la France aussytost ne veut point de paix, et les mediateurs, amys et ennemys, s'accordent à le prescher

ensemble par les carrefours. Si, au contraire, on se relasche tant soit peu, et que l'on apporte quelques facilitez au traité, on croit d'abord que nos affaires sont decousues et que nous ne sçaurions plus subsister, et ainsy tout ce que nous pouvons faire ou dire est tousjours interpreté en mauvais sens; mais nous aurons subject de nous contenter, si nous pouvons au moins imprimer dans le public la croyance que Leurs Majestez souhaitent sincerement la paix, et qu'un chacun rejette sur nos parties le blasme que merite le retardement du repos de la chrestienté. Octobre 1647.

CCXI.

Archives des Affaires étrangères (Hollande), tome XLVII, f° 123. — Minute de la main de Lyonne.

A M. DE LA THUILLERIE.

[Fontainebleau,] 4 octobre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin se félicite de voir que les affaires des Portugais prennent, à la Haye, une meilleure tournure. L'ambassadeur de Portugal rendra un grand service, s'il les termine heureusement.

Il sera bon que vous luy conseilliez tousjours de faire ses diligences pour gagner Pau, dont il peut recouvrer de notables assistances. Vous cognoissez assez l'importance de l'affaire de Portugal pour ne cognoistre pas aussy le service que vous rendrez à la chrestienté et à la France, et la gloire que vous acquerrez, si, par vos soins et vostre adresse, cette affaire prend un bon biais, comme il y a subject d'esperer.

Mazarin se plaint de Knuyt, qui, gagné par la princesse d'Orange, se montre hostile à la France. Il entre ensuite dans des détails sur les levées faites en Hollande et sur les achats des vaisseaux.

Octobre 1647.

CCXII.

Original signé et en partie chiffré; manuscrit n° 57 de la Bibliothèque publique de Chartres; le chiffre est traduit. — Minute aux archives des Affaires étrangères (Rome), t. CIII, f[os] 128-132.

AU MARQUIS DE FONTENAY.

(EXTRAIT.)

Fontainebleau, 7 octobre 1647.

Je vous remercie des nouvelles que vous m'avez données par vos depesches des 9[e] et 18[e] de septembre, et par le duplicata de celle du 16[e] du mesme mois, que je n'ay pas encore receue, l'ordinaire n'estant pas encore arrivé.

Il ne se pouvoit respondre mieux que vous avez fait aux deux envoyez de Naples, pour leur faire ouvrir les yeux et les porter à une bonne resolution. Je m'asseure qu'outre ce que vous leur avez dit des assistances qu'ilz doivent attendre de cette couronne, pourveu qu'ilz se mettent en estat de les recevoir, et de la fin que l'on se propose icy, qui n'est autre que leur soulagement et leur advantage, ils ne seront pas partys d'auprez de vous sans que vous les ayez remplis d'esperance pour leur interest particulier.

On a donné ordre pour faire demeurer à la mer l'armée navale du Roy encore quelques jours dans le mois prochain, au moins pour ce qui sera des vaisseaux, si la saison n'est plus propre pour les galeres, et l'on faict estat de tenir armées cet hyver trois escadres de navires de guerre, pour estre tousjours prests à se prevaloir des conjonctures.

Il y aura, outre cela, trois bons vaisseaux de Portugal qu'on me mande estre partis de Lisbonne dez le premier d'aoust, lesquels, outre leurs esquipages ordinaires, ont six cens soldatz pour descendre à terre dans l'occasion.

Vous tiendrez correspondance, s'il vous plaist, avec M. le bailly de Valençay [1], qui vous advertira de tout ce qui sera de ces armemens,

[1] Voyez, sur le bailli de Valençay, la table alphabétique, au mot VALENÇAY.

et auquel aussy vous pourrez escrire, avec entiere confiance, ce que vous croirez capable de les faire agir plus à propos et avec plus d'advantage. Octobre 1647.

Je croy qu'il seroit à souhaitter que l'armée navale d'Espagne parust devant Naples, y ayant grande apparence qu'elle y allumeroit le feu plustost que de l'esteindre[1] et principallement tandis que celle du Roy qui la cherche pour la combattre est encore en son entier; mais on nous mande que, comme elle s'avançoit vers ces costes-là, elle a esté dispersée par un mauvais tems qui l'a separée en trois. L'advantage que nous pouvons pretendre, en ce cas, est d'en attraper quelque partie, ce qui peut arriver facilement, si elle est divisée comme on dict, et ce ne seroit pas un mauvais coup pour enfler le cœur à ces peuples, parmy lesquelz il ne faut pas douter que beaucoup ne soient retenus par la crainte de ladicte armée.

Dans le reste de la dépêche, Mazarin indique les mesures à prendre pour entretenir les troubles de Naples. Il n'espère pas que l'on puisse gagner Toraldo, chef de l'armée napolitaine; mais on pourrait réussir avec Octavio Marchese. Le parti le plus sûr est de s'entendre avec le peuple. (Mazarin disait le contraire dans une lettre précédente.) Il a été surpris du dessein du duc de Guise :

C'est un incident tout-à-fait bizarre, et auquel nous ne comprenons pas plus que vous de delà. Je ne vous en puis dire autre chose, si ce n'est qu'il faut le laisser faire, et que, pourveu que ce peuple-là secoue

[1] D'après les dépêches de Fontenay-Mareuil l'insurrection devenait de plus en plus menaçante pour l'Espagne. Cet ambassadeur écrivait, le 28 septembre, aux plénipotentiaires français à Munster : « Les bruits, qui ont couru à Naples, que l'armée d'Espagne y seroit bientost, ayant obligé le peuple à bastir trois forts dans les endroits les plus eminents de la ville, et qui peuvent davantage incommoder les chasteaux et deffendre l'entrée du port, ils continuent tousjours d'y travailler, nonobstant toutes les diligences que les Espagnols ont faictes pour les en divertir. Le vice-roy ayant esté par deux fois refusé de l'argent qu'il avoit demandé pour secourir le roi d'Espagne dans ses premieres necessités, avoit creu en pouvoir maintenant obtenir, sous le pretexte de don Juan; mais le peuple a respondu qu'il n'estoit point besoin d'en donner pour cela; que, si don Juan estoit seul, il n'en avoit pas besoin, et que, s'il venoit avec l'armée, il ne seroit pas receu. » (Archives des Affaires étrangères. Rome, t. CIII, f° 138.)

Octobre 1647. le joug de la domination d'Espagne, il ne nous importe par quel moyen.

Mazarin termine en recommandant à l'ambassadeur les intérêts de la maison Barberine.

CCXIII.

Original signé et en partie chiffré; manusc. 57 de la biblioth. publique de Chartres; le chiffre est traduit. — Minute aux archives des Affaires étrangères (Rome), t. CIII, f° 134.

AU MARQUIS DE FONTENAY.

[Fontainebleau,] 7 octobre 1647.

(EXTRAIT.)

Aprez avoir escrit la lettre cy-joincte, j'en ay receu une de M. de Guise sur le mesme subject, dont il vous a parlé de delà, sur lequel M. le chevalier, son frere[1], m'a entretenu de sa part. Toutes choses bien considerées, on n'est pas d'advis qu'il s'aille exposer à la mercy d'une populace inconstante jusques à ce que l'on voye plus clair dans tous ces mouvemens, n'estant ny de sa reputation, ny de la dignité de cette couronne, qu'il s'embarque dans une affaire si scabreuse, sans prendre bien ses seuretez[2], veu qu'outre le regret que nous aurions tous s'il luy mesarrivoit, le blasme en rejailliroit sur Leurs Majestez, n'y ayant personne qui ne jugeast que, tenant le rang qu'il a dans ce royaume, il n'auroit eu garde d'entreprendre des choses de cette consequence, sy on ne luy en avoit donné ordre.

Si, par la suite, on voyoit qu'il y eust lieu de le laisser agir avec apparence de bon succez, Leurs Majestez seroient ravies de ses advantages, et qu'il eust la gloire de ceux (des advantages) que cette resolution pourroit apporter à cet Estat.

On a escrit tousjours par advance à M. le bailly de Valençay, affin qu'il agisse dans l'armée navale, durant le tems qui luy reste à tenir

[1] Roger de Lorraine, chevalier de Malte, né le 21 mars 1624, mort le 6 septembre 1653.

[2] Dans la minute il y a *ses mesures*.

la mer, suivant les advis qu'il pourra recevoir dudict sieur duc et de vostre part. Et d'ailleurs l'on n'hesite plus à faire la despense de l'entretenement, durant cet hyver, de bon nombre de vaisseaux armez; à quoy l'on adjoustera aussy, quand il sera tems, touttes les assistances que la disposition des affaires pourra requerir. Octobre 1647.

Mais il faut bien prendre garde à ne rien precipiter; car ce seroit tout perdre, au lieu que, se donnant patience et prenant la conjoncture bien à point, tout ce qu'on peut esperer se fera avec facilité, seureté et reputation.

J'escris en ce sens audit sieur duc, et je vous prie de luy parler en la mesme conformité, considerant meurement avec luy l'estat des choses, et luy faisant faire, sur chaque occurrence, les bonnes reflexions que vostre prudence vous suggerera.

CCXIV.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minutes des négociations de Munster, tome XVI, f° 285. — Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Fontainebleau,] 11 octobre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin craint que les Espagnols ne parviennent à conclure avec les Suédois un traité particulier. Il est nécessaire de veiller attentivement pour s'y opposer.

Je vous diray confidemment, ajoute Mazarin, que le prince d'Orange[1] a esté enfin ouvertement gagné par madame sa mere, et qu'il ne songe plus qu'à luy plaire et escoute avec grand plaisir toutes les propositions d'attachement et d'amitié avec les Espagnols, et, ce qui est plus fascheux, c'est qu'ils vont rejeter sur nous la cause de ce changement, ayant dict à un ministre de Brandebourg qu'il n'avoit aucun subject d'estre satisfaict de la France et beaucoup de se louer des Espagnols,

[1] Guillaume de Nassau, qui avait succédé, en 1647, à son père Frédéric-Henri, comme prince d'Orange et stathouder des Provinces-Unies.

Octobre 1647.

quoy que, depuis cinq ans que je suis dans les affaires, je n'aye laissé eschapper aucune occasion imaginable de donner à monsieur son pere et à luy des marques d'une passion tres-cordiale pour tous leurs interests, pour les advantages de leur maison et pour leur reputation particuliere; mais celuy-cy n'en a pas profité, n'ayant aucune application aux affaires et ne songeant qu'à ses plaisirs.

Mazarin indique le duché de Limbourg comme promis au prince d'Orange par les Espagnols, mais sans qu'ils aient l'intention de le lui donner. Il parle ensuite d'un libelle de Brun, intitulé *Advis au gazettier de Paris par celui de Cologne*, et termine en recommandant au duc de Longueville les intérêts de la landgrave de Hesse.

CCXV.

Archives des Affaires étrangères (Suède), tome VII, f° 336. — Copie du temps.

A M. CHANUT.

[Fontainebleau], 11 octobre 1647.

(EXTRAIT.)

Ma precedente lettre ne vous touchoit qu'un mot du changement de M. de Baviere, m'estant remis à ce que MM. les plenipotentiaires vous feroient sçavoir des sentimens et des intentions de Sa Majesté sur cette occurrence. J'y adjousteray cette fois que, comme j'ay advis que ce coup a extremement abattu les ministres de Suede, qui sont à l'assemblée[1], jusques à faire craindre aux nostres que, dans cet estonnement, ils ne fussent capables d'entendre à un accommodement particulier, dont ils ne manqueront pas sans doute d'estre recherchez par nos parties à l'instigation des Espagnols, il importe extremement, ainsy que vous jugerez, de rasseurer l'esprit des ministres qui sont auprez de la Reyne; car, pour Sa Majesté, je la cognoistrois trop mal et croiroys luy fayre grand tort, s'il me venoit la moindre pensée d'employer aucunes paroles pour exciter sa generosité et sa fermeté.

[1] Jean Oxenstiern et Salvius, plénipotentiaires suédois à Osnabrück.

Il faudra donc qu'à l'esgard des autres, vous ayez continuellement en la bouche que la France se tient plus offensée que la Suede du proceder de ce prince; qu'elle est incapable de manquer en la moindre partie de ce à quoy elle est obligée par les traitez d'alliance; qu'un ennemy de la Suede ne peut vivre en neutralité avec cette couronne; que l'armée de M. de Turenne a eu ordre aussytost de repassser le Rhin; qu'on n'oublie aucun soin imaginable pour la mettre en meilleur estat qu'elle n'a jamais esté, jusqu'à destacher un corps considerable de celle de Flandres, où l'on sçait le besoin que nous en avons, les Hollandois n'agissant plus; qu'il y aura bien plus de gloire pour les couronnes alliées d'avoir surmonté tant d'obstacles et passé par tant de chemins espineux, sans que leur foy ayt jamais peu estre esbranlée par un artifice de nos ennemis; que la France refusera tousjours constamment tous les advantages qu'elle pourroit acquerir aux despens de ses alliez ou de sa reputation, et que plustost qu'y entendre elle s'exposera gayement à toute sorte de prejudices et de perils: que rien ne peut encourager davantage nos ennemis communs et les esloigner de la paix que s'ils voyoient que les couronnes se relaschassent de quelqu'une des conditions accordées, par l'apprehension des evenemens de la guerre; qu'au contraire, si nous tesmoignons fermeté et que les mauvais succez ne sont capables que de nous faire opiniastrer à ne vouloir point de paix, sans y avoir remedié par les armes, ce discours et cette declaration leur donneront[1] sans doubte beaucoup de peine, et produira de bons effects. En tout cas, chacun aura subject de louer et estimer une si genereuse conduite, et d'autant plus prudente, que la contraire ne seroit pas seulement imputée à bassesse, mais reculeroit nos affaires au lieu de les advancer.

Octobre 1647.

[1] Il y a bien *leur donneront* au pluriel, et le second verbe *produira* au singulier.

Octobre 1647.

CCXVI.

Archives des Affaires étrangères (Hollande), tome XLVII, p. 133. — Minute de la main de Lyonne.

A M. DE LA THUILLERIE.

[Fontainebleau,] 11 octobre 1647.

(EXTRAIT.)

J'espere que les Provinces-Unies accepteront les propositions du roy de Portugal. Quant à Pau, la somme de cent mille livres, destinée à l'acheter, doit estre mise en depost entre les mains de personne confidente, pour estre delivrée à service rendu, avec une plus grande dont on pourra convenir dez à present, et donner toutes les seuretez. On ne doit pas compter sur le prince d'Orange, qui est entierement gagné par sa mere, et à tel point qu'il ne songe plus qu'à luy plaire en tout.

La suite de cette dépêche a été publiée dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau* (2e série, t. IV, p. 240-242).

CCXVII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne). Minutes des négociations de la paix de Munster, tome XVI, f° 332. — Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Fontainebleau,] 18 octobre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin, après lui avoir annoncé la marche de Turenne vers le Rhin, lui fait connaître la mort de l'archevêque de Mayence; il aurait voulu le remplacer par le prince de Conti, mais il n'espère pas y réussir :

Je ne crois pas que les obstacles se puissent surmonter, surtout celuy de n'estre pas chanoine dans cette eglise-là. A son deffaut, nous avons songé à M. l'evesque de Würtzbourg, qui a toujours tesmoigné

affection pour cette couronne et de bonnes intentions pour le bien public, outre que nous venons de conclure un traité d'alliance avec luy et avec Bamberg [1]. Octobre 1647.

Il arriva hyer un courrier extraordinaire de Rome, qui a apporté la nouvelle de la promotion de sept cardinaux, dans le nombre desquels mon frère [2] s'est trouvé compris. . . . Les Espagnols n'ont rien oublié

[1] L'évêque de Bamberg.

[2] Michel Mazarin. La promotion avait eu lieu le 7 octobre, et le jour même Laura Martinozzi écrivait à son oncle, Jules Mazarin : «Non devo lasciar passar questa occasione così importante di dar parte à Vostra Eminenza come questa matina è stato esaltato da Sua Santità al cardinalato monsignor zio arcivescovo d'Aix. Me ne ralegro per tanto con Vostra Eminenza con il maggior affetto che Vostra Eminenza si puote (*sic*) immaginare, etc.» (Archives des Affaires étrangères (Rome), t. CIII, f° 175, autographe.)

De son côté, Fontenay-Mareuil entretenait les plénipotentiaires français à Munster de la promotion de Michel Mazarin au cardinalat et de l'état des affaires de Naples, dans une dépêche du 12 octobre : «Le courrier que je vous mandai, par ma lettre du 17 août, estre allé en Espagne, n'ayant rapporté autre response, sinon que le roy d'Espagne s'opposoit formellement à la promotion de M. l'archevesque d'Aix, et vouloit qu'on fist celle des princes, le Pape, qui estoit si fort engagé à la faire et pour luy seul, qu'il ne pouvoit changer sans monstrer trop de legereté ou de foiblesse, n'a pas voulu la differer d'un jour, quelques instances que les Espagnols en aient faictes, et, n'ayant personne de recommandé par eux, ne leur a aussy donné aucun cardinal.

«Ce n'est pas que je ne crois que, si le roy d'Espagne s'accommode à ce que le Pape desire et luy recommande quelqu'un qui luy soit agreable, que Sa Sainteté ne soit pour luy donner un jour le chapeau, qu'il n'a pas eu cette fois-cy : estant bien apparent que des sept lieux * qui sont vacants, il ** n'en a voulu remplir que six, et qu'il a reservé le septieme *in pectore*, que c'est qu'il le garde pour le donner au roy d'Espagne quand les choses seront assez bien disposées pour cela; mais pouvant bien estre aussy que le Pape la (pour *le*) prendra pour luy, ainsy qu'il a tesmoigné jusqu'icy qu'il vouloit faire, principalement si les affaires de Naples se terminent avec autant de desavantage pour les Espagnols que tout le monde le croit, parce que le roy d'Espagne demeureroit alors sans aucune consideration en Italie.

«Pour ce qui est de Naples, don Juan d'Austriche, ayant voulu tenir une autre conduite que celle du vice-roy, il a declaré aux Napolitains qu'il falloit qu'ils quittassent les armes dans trois jours, autrement qu'il les contraindroit par la force. A quoy n'ayant pas voulu obeir, ils en sont venus aux mains depuis samedy au soir, et se battent de telle sorte, que tout le monde commence à croire

* Dans le sens de *titres de cardinaux*.

** Il faudrait *s'il*.

Octobre 1647. pour la traverser; mais le Pape a tenu bon, et, au lieu de le faire cardinal à la nomination de Pologne qu'il avoit, il a voulu, pour obliger davantage la France, et moy en particulier, à ce que Sa Saincteté dict, le faire de son propre mouvement, sans l'imputer au roy de Pologne.

CCXVIII.

Archives des Affaires étrangères (Hollande), tome XLVII, f° 141. — Minute de la main de Lyonne.

À M. DE LA THUILLERIE.

[Fontainebleau,] 18 octobre 1647.

(EXTRAIT.)

La colere des Provinces-Unies contre les Espagnols a esté bientost apaisée, dez qu'ilz ont sceu, par les lettres de Munster, que ceux-cy demeuroient d'accord de leur donner contentement.

Dans ces circonstances, la Thuillerie conseillait de conclure la paix avec l'Espagne, «afin d'avoir plus de moyens de soustenir les affaires d'Allemagne, qui se rembrouillent plus que jamais par la declaration de M. de Baviere.» Mazarin n'est pas de cet avis :

Outre que l'Espagne ne conclueroit jamais son traité, laissant l'Empereur embarrassé dans une guerre inesgale, il est aysé à juger que, si nous relaschions quelque point de ceux qui ont esté accordez, pour avoir plus promptement la paix, nous ne ferions que tesmoigner foiblesse sans aucun fruict; car elle ne se feroit pas, et les Espagnols croiroient, en tenant bon, obtenir, dans tous les autres points successivement, ce que nous aurions cedé en un, par la mesme necessité qui nous auroit obligé d'en relascher.

que c'est un mal irremediable. Il y a bien de l'apparence que les Espagnols succomberont, puisqu'ils sont desja tres-foibles et qu'ils ne peuvent estre secourus de nulle part, et que le peuple, qui a 130,800 hommes portant les armes, fait venir des secours de tous les lieux voisins, et en peut encore attendre de nostre armée navale, que je pense estre en estat d'aller de ce costé-là.» (Archives des Affaires étrangères. Rome, tome CIII, f° 189.)

. . . . La ruine de Lamboy, que Kœnismarck tient assiegé dans ses retranchemens, seroit aujourd'huy un coup de partie des plus decisifs que l'on puisse faire, non-seulement pour nettoyer la Westphalie et empescher la declaration que Brandebourg et Brunswic peuvent estre sur le point de faire, mais pour mettre Kœnismarck et les troupes de Mme la Landgrave en liberté de tendre la main au general Wrangel et de l'aller desgager de la Boheme. C'est pourquoy je me suis extremement resjouy que vous ayez obtenu que MM. les Estats ne laissassent prendre aucuns vivres ny rafraichissemens audict Lamboy dans les Provinces-Unies. Il faut tirer ce qu'on peut de mauvais payeurs. Octobre 1647.

CCXIX.

Archives des Affaires étrangères (Suède), tome VII, f° 368 v° et suiv. — Copie du temps.

A M. CHANUT.

[Fontainebleau,] 25 octobre 1647.

(EXTRAIT.)

Après avoir engagé Chanut à insister pour que l'on donnât à Turenne autant de reîtres des armées de Wrangel et de Kœnigsmark que la sédition des Weymariens lui en a enlevé, Mazarin ajoute:

L'apprehension que la Reine de Suede vous a tesmoigné avoir que la foy de Kœnismarck, qui est Allemand, ne fust pas à l'espreuve des sollicitations de nos parties et qu'il se laissast gagner au nom specieux de liberté germanique, me semble trop juste et tres-bien fondée, d'autant plus que je remarque qu'il esvite de tout son pouvoir de se joindre au general Wrangel, qui avoit pourtant grand besoin de ce renfort dans la conjoncture presente. Si la guerre doit continuer, il ne faudroit pas estre en doubte dans une affaire de cette importance, qui, à un coup prez[1], pourroit donner gain de cause aux ennemis et ruiner entierement le bon party. Il me semble que la Reyne pourroit prendre occasion, dans cet hyver, d'appeler ledict Kœnismarck sous pretexte de

[1] La copie porte bien *à un coup prez*, probablement dans le sens de *à un coup préparé*.

Octobre 1647.

luy faire quelque grace, et luy donnant quelque autre employ prez de sa personne, establir quelque autre officier en sa place.

Mais cela, la conduite de l'electeur de Brandebourg et des ducs de Brunswic, le changement du duc de Baviere, les negociations de beaucoup de villes d'Allemagne au prejudice de la bonne cause, la froideur des protestans, les esperances que le parti imperial a de les gagner entierement à soy et de pouvoir faire une paix interne avant que se pacifier avec les estrangers, le peu d'amitié de Dannemarck pour la Suede et les negociations qu'on me mande de Vienne avoir esté introduites par un comte Magni pour reconcilier et reunir le roy de Pologne et le prince Casimir, son frere, avec la maison d'Austriche, sont toutes choses qui nous doivent obliger plus que jamais à souhaiter la paix et à la conclure, s'il se peut, aux conditions qui nous ont esté accordées, en nous preparant neantmoins en mesme tems, avec toute l'application possible, à la continuation de la guerre, et faisant cognoistre à tout le monde les bonnes intentions que nous avons, en sorte qu'elles ne puissent estre revoquées en doubte par qui que ce soit. Car, si la dureté de nos ennemis prive la chrestienté de ce grand bien, le blasme et la hayne generale en tombera sur eux. Nous aurons, au contraire, gagné l'amour et la bonne volonté de tous ceux qui desirent le repos public..... Je suis aprez à depescher une personne adroite pour tascher de rompre toutes les negociations que nos parties ont avec l'electeur de Brandebourg, et ne suis pas sans esperance d'en venir à bout.

CCXX.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 246 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Fontainebleau,] 27 octobre 1647.

(EXTRAIT.)

J'ay receu vostre depesche du 14e du courant et veu les nouvelles raisons qui vous auroient obligé à ne perdre pas un moment de tems de marcher vers l'Allemagne, comme vous avez faict, quand les ordres

du Roy n'y auroient pas esté sy precis. Je ne doute point que, sy vous n'avez peu arriver assez tost pour empescher la perte de Worms, que la garnison de Frankendal[1] avoit attacqué, qu'il ne vous ayt esté fort facile de reprendre la place sans vous y arrester beaucoup. Je suis seulement fasché que cet incident m'ayt empesché le bien, que je m'estois promis, de vous voir icy; mais, comme je vous ay mandé, je pourray peut-estre avoir ce contentement cet hyver, quand les choses seront mieux establies de delà; ce que je me flatte qui pourra estre vers Noël, et vous pourriez vous desrober, pour quelque tems, desguisant vostre dessein à tout le monde de[2] pretexte d'aller donner quelques ordres en Alsace, et estre de retour avant quasy qu'on se soit aperceu de vostre despart. Octobre 1647.

Vous aurez veu ce que je vous ay desjà mandé touchant M. de Baviere, et on persiste icy dans la croyance qu'on ne doit rien innover ny remuer de vostre part encore, mais plustost vous prevaloir des protestations que faict ce prince de vouloir observer religieusement le traité d'Ulm à nostre esgard, afin de jouir sans trouble de vos quartiers, d'autant plus que vous m'escrivez que, s'ils eussent esté libres, vous eussiez respondu, mesme sans le retour des mutinez, de mettre vostre cavalerie à cinq ou six cens chevaux prez de l'année passée.

Il est vray que cette conduitte, qui nous seroit fort advantageuse presentement, ne depend pas absolument de nous, et qu'il faut que nos alliez y donnent leur consentement; car, s'ils desirent que nous rompions dez à present pour essayer d'obliger ledict duc à rappeler prez de luy les trouppes qu'il a jointes à l'armée imperiale, qui se trouve en estat, par ce renfort, de donner quelque grand eschec au general Wrangel, il n'y a point de doute qu'il faut preferer cette consideration generalle, et les devoirs de l'alliance aux particuliers de l'interest de nos quartiers, et à tous les autres respects que nous pouvons avoir pour differer à rompre contre ledict duc. Vous verrez donc par là qu'on ne sçauroit vous prescrire icy une regle bien certaine pour vostre conduitte, puisque la resolution en doit estre prise avec nos alliez.

[1] Ville du bas Palatinat occupée par les Espagnols.

[2] Il y a bien *de* dans la copie au lieu de *sous*.

Novembre 1647.

Sa Majesté a escrit au long à MM. les plenipotentiaires, pour traitter là-dessus avec les ministres de Suede, et leur representer les raisons pressantes que nous avons de dissimuler encore pour quelque tems nostre ressentiment contre ce prince, puisque se flattant[1] dans une conjoncture où nos forces se trouvent de beaucoup inferieures aux siennes, cela ne serviroit qu'à nous faire plus de mal qu'à luy, et à luy donner occasion, sinon de nous chasser de nos quartiers, de les estrecir[2] au moins extremement, ou de ruiner nostre armée pour les deffendre, mettant, en outre, en grand hazard nos places avancées qu'il auroit respectées sans cela, et enfin courant fortune d'estre confinez deça le Rhin, dans l'impossibilité de refaire nos troupes, et avec une depense pour les entretenir, à laquelle les finances de Sa Majesté ne sçauroient fournir en aucune façon.

On espere que les ministres de Suede entreront, en ce rencontre, dans nos interests qui sont les leurs, puisqu'il est question, ou de remettre nostre armée en estat, ou de la ruiner vraysemblablement sans aucun fruit. Neantmoins, s'ils ne tombent pas d'accord que nous tenions cette conduite, et qu'ils desirent que la France rompe dez à present avec M. de Baviere, l'intention de Sa Majesté est qu'on s'accommode plustost à leur desir qu'à ce qui nous conviendroit, ne voulant laisser aucun subject de plainte imaginable à ses alliez, ny leur donner le moindre ombrage de sa sincerité.

CCXXI.

Archives des Affaires étrangères (Hollande), t. XLVII, f° 154. — Minute de la main de Lyonne.

A M. DE LA THUILLERIE.

[Paris,] 1er novembre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin approuve ce que l'ambassadeur a fait pour les Portugais; puis il continue en ces termes :

Je suis de vostre advis touchant la conduite que nous devons tenir

[1] C'est-à-dire *se faisant illusion, concevant de vaines et trompeuses espérances.* — [2] *Resserrer nos quartiers.*

avec M. le prince d'Orange, et qu'il ne faut point luy tesmoigner de mef- Novembre
fiance ny d'estre informé de toutes ses negociations avec les Espagnols, 1647.
pour ne le pas jeter nous-mesmes entre leurs bras et luy faire achever ce qui n'est qu'entamé, et qui peut-estre ne reussira pas. Je tiens, au contraire, qu'il faut le flatter et le caresser, quand ce ne seroit que pour le mettre davantage dans son tort et luy imprimer quelque sorte de honte de nous manquer. Je vous prie mesme de me mander si vous croiriez à propos qu'on luy fist d'icy quelque present comme de chevaux ou de senteurs, ou d'autres galanteries, si je pourrois envoyer Milet prez de luy et sous quel pretexte, et enfin vos sentimens sur ce que nous pourrions faire de mieux, sinon pour le gagner entierement, au moins pour le tenir en devoir.

Le voyage de quatre des deputez de MM. les Estats à la Haye, entrepris contre l'ordre exprez qu'ils avoient de leurs superieurs de ne desemparer pour quelque cause que ce fust, nous doit estre fort suspect, et asseurez-vous que, quand ils escrivoient de Munster, du 13, d'avoir descouvert d'estranges menées, cela ne va que contre nous, et que c'est quelque artifice nouveau que nos parties leur ont suggeré pour nous nuire prez de MM. les Estats, et les obliger à passer outre à leur traité, sans considerer nos interests. Sa Majesté se repose sur vostre adresse et vostre suffisance de destruire tout ce qu'ils advanceront de faux, et de faire toucher au doigt auxdicts sieurs Estats la malice de nos ennemis, quand vous aurez sceu quelle elle est, et, pour faire plus d'effect, vous pouvez mesme les faire souvenir de celles qu'ils ont praticquées par le passé, qui, par la suite, se sont tousjours trouvées de pures calomnies, ou des chimeres qu'ils forgeoient à plaisir pour nous faire du mal.

On voudroit bien demander à MM. les Estats si le voyage que va maintenant faire le roy de Boheme [1] en Espagne est pour marier l'Infante avec le Roy, dont leurs deputez leur ont donné fort longtems un

[1] Ferdinand-François d'Autriche, fils de l'Empereur Ferdinand III et de sa première femme Marie-Anne d'Autriche, avait été nommé roi de Bohême en 1646. Il fut élu roi des Romains le 11 mai 1653, et mourut, avant son père, le 9 juillet 1654.

Novembre 1647.

si grand ombrage [1], et il me semble que vous avez beau champ, dans cette occasion, de faire comprendre aujourd'huy auxdicts sieurs Estats s'ils seroient bien conseillez de desobliger cette couronne et de s'abandonner entre les mains des Espagnols, comme se voit que c'est l'intention de quelques-uns de leurs deputez de les y porter, et si, au contraire, ils ne devroient pas raisonnablement craindre que le roy de Boheme, venant à heriter de la couronne d'Espagne et estant assisté des forces de l'Empereur, qui sera, ou son pere, ou son frere [2], ou luy-mesme, ne songe, avec le tems, à faire valoir, par les armes, les droits qu'ils pretendent d'avoir sur les Provinces-Unies, quelques cessions ou renonciations qu'elles aient pu exiger de son beau-pere, la maxime d'Espagne ayant tousjours esté qu'on n'est pas obligé de garder la foy à des heretiques, et beaucoup moins quand ce sont des subjects, qu'ils pretendent que nul contrat ny prescription ne sçauroit jamais rendre libres, ny avoir obligé valablement le prince qui s'est despouillé de la souveraineté.

Vous sçavez pourtant qu'on me mande de Vienne que Pennaranda y a escrit depuis peu en termes fort pressans pour faire encore differer le voyage dudict roy de Boheme, ou au moins emporter qu'il ne se publie de quelque tems, afin d'avoir tousjours le moyen de donner jalousie aux Hollandois du mariage de l'Infante avec le Roy, et, par cet artifice, les conduire mieux à ses fins.

Mazarin termine sa dépêche en insistant sur les inventions des Espagnols pour irriter les Hollandais contre la France:

Ils font en mesme tems, ajoute-t-il, des diligences pour former une ligue avec le roy de Dannemarck et le parlement d'Angleterre contre la Suede, sous pretexte de la liberté de commerce de la mer Baltique, et se flattent que MM. les Estats y entreront aprez leur accommodement faict, et peut-estre le roy de Pologne. Il sera bon que vous tesmoigniez auxdicts sieurs Estats d'estre informé de toutes ces pratiques.

[1] On a vu ci-dessus, p. 217-218, que Mazarin avait prêté l'oreille à ces propositions de mariage du Roi avec l'Infante, dans l'espérance d'assurer ainsi à la France les Pays-Bas espagnols (Belgique).

[2] Léopold d'Autriche, frère cadet de Ferdinand-François, fut élu empereur d'Allemagne en 1658.

Novembre 1647.

CCXXII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome LXXXVI. — Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 1er novembre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin lui annonce qu'il lui adresse copie d'une lettre préparée pour le duc de Bavière et non envoyée. Il ajoute :

Il me semble que nous avons grand interest de mesnager ce prince, et nous le maintenir tousjours favorable, autant qu'il sera possible.

Je vous advoue que j'ay peine à comprendre la raison de proceder des mediateurs, dont nous avons perdu la bonne volonté depuis qu'ils ont sceu l'entrée de nos armes dans le Milanois, du costé de Cremone, appelant cela une nouvelle entreprise. Je voudrois bien leur demander, si les Espagnols estoient en estat d'attaquer le Languedoc ou la Provence, comme cette année leur armée navale avoit eu dessein sur Toulon, s'ils qualifieroient cela du nom de nouvelle entreprise.

Mazarin se plaint des faux bruits que l'on répand pour persuader que la France ne veut point la paix.

Dans un *post-scriptum* que le duc de Longueville doit seul déchiffrer, Mazarin l'avertit que les plénipotentiaires d'Espagne ont eu communication de leurs dépêches depuis le mois de mars; il importe de mettre tout en œuvre pour découvrir par quel moyen cela est arrivé, et s'en garantir à l'avenir. Il termine ainsi sa dépêche :

Je prends cette occasion de vous prier de me mander librement vos sentimens, à part, sur tout ce qui se passe dans vostre negociation, et si vous croiriez que, de nostre part, on doit faire quelque chose plus ou moins. Je feray grand cas de ce que vous me ferez la faveur de m'en mander, et vous respondray avec la mesme franchise.

Novembre 1647.

CCXXIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome LXXXVI. — Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE

[Paris,] 8 novembre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin regrette de n'avoir pu présenter la candidature du prince de Conti pour l'archevêché de Mayence :

On doit surtout s'appliquer à preparer les choses en faveur de ce prince, et, si cette occasion, ou celle de Liege arrive, vous verrez que, de ma part, il n'y sera rien obmis de possible.

Mazarin lui parle ensuite de projets de mariage entre l'Empereur et Mademoiselle, que l'on avait suggérés au duc d'Orléans, et qui ont été rejetés par l'Empereur, « parce que, écrit-on, il est assuré, à n'en pouvoir douter, qu'en France on ne veut point la paix. »

Vous sçavez, Monsieur, mieux qu'aucun autre ce qui en est, ajoute Mazarin; mais ce qui me surprend davantage en cela est de voir que les Imperiaux ayent une telle croyance et luy donnent cours, eux qui en devroient destromper les autres, ayant peu toucher au doigt en mille rencontres, et particulierement Trautmansdorff, avec quelle passion Leurs Majestez souhaitent le repos de l'Empire et de la chrestienté, jusqu'à mespriser tous interests politiques pour l'advancer, et jusqu'à courir risque de se brouiller avec nos alliez, pour les presser trop sur ce point, lorsque nous les en tenions plus esloignez qu'ils ne le sont en effect. C'est un grand malheur que nos intentions soient si mal receues et recognues. . . . . Je vous conjure de nouveau, Monsieur, de me faire sçavoir ingenuement, si on manque, de ce costé-cy, à faire quelque chose qui puisse advancer ou faciliter la paix, ou si, suivant ce que l'on a escrit en diverses depesches et que l'on mande encore en celle-cy, il faut prendre quelque resolution hardie, pour tesmoigner fermeté en une conjoncture, où, faisant aultrement, on mons-

treroit foiblesse sans aucun profit[1]. Vous me pouvez parler librement de tout, et vous ne sçauriez plus sensiblement m'obliger. Novembre 1647.

Mazarin remercie ensuite le duc de Longueville de la part qu'il a prise à la promotion de son frère au cardinalat.

Il y a quelque chose de bas, ajoute-t-il, en la conduite que les Espagnols ont tenue à Rome dans cette affaire, qu'ils ont traversée, jusqu'au dernier moment, avec tant d'opiniastreté et de violence, qu'il sembloit que la fortune de la couronne d'Espagne y fust attachée.

CCXXIV.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXII, f° 436. — Copie du temps.

AU DUC D'ORLÉANS.

Paris, 12 novembre 1647.

Monseigneur,

Le Roy eut hyer au soir un mal de reins, qui lui a causé quelque esmotion cette nuit; on a jugé à propos de luy donner un remede ce matin, et peut-estre resoudra-t-on de le faire saigner aujourd'huy. J'ay jugé à propos de depescher ce gentilhomme à Vostre Altesse Royale, pour luy en faire part, et luy dire que toutes les apparences sont, Dieu mercy, que cela n'aura point de suitte; selon le sentiment de

[1] Dans une lettre adressée le même jour à M. de la Thuillerie, ambassadeur en Hollande (voyez aux Analyses), Mazarin montre le danger des concessions : «Quant à ce que vous dictes que l'on pourroit se relascher, dans ce rencontre, de la severité que l'on conserveroit en un autre, vous sçavez ce que nous a servi d'avoir relasché le point de la tresve de Portugal, que les mediateurs asseuroient estre le seul achoppement à la paix et la voir comme conclue dez qu'il seroit adjusté. Nous sommes prests à en relascher d'autres et avec plaisir pour le bien de la paix; mais, comme l'on cognoist visiblement que les Espagnols ne veulent qu'amuser le tapis, c'est avec beaucoup de raison et de prudence que MM. les plenipoteniatires marchent avec circonspection et fort retenus à ne pas accorder des choses dont le relaschement, bien loin d'advancer la paix, la reculeroit plustost par l'esperance dont nos parties se flatteroient.»

Novembre 1647. M. de Vautier[1] et des autres medecins, on pourroit seulement craindre la petite verole. Cependant je supplie Vostre Altesse Royale de me croire toujours inviolablement.

ADDITION.

Depuis cette lettre escritte, j'ay veu le Roy, qui a tousjours un peu d'esmotion, et on a resolu, en presence de la Reyne, de le saigner dans demy-heure. L'on craint la petite verole; mais il n'y en a point encore aucun signe. Je n'ay point d'autres nouvelles à donner à Vostre Altesse Royale depuis celles que je luy envoyay l'autre jour.

CCXXV.

Archives des Affaires étrangères (Hollande), tome XLVII, f° 167. — Minute de la main de Lyonne.

A M. DE LA THUILLERIE.

[Paris,] 15 novembre 1647.

Mazarin éprouve une satisfaction indicible en apprenant que le prince d'Orange se montre, comme par le passé, favorable à la France :

Le congé qu'il a donné à Knut, avec ses autres conseillers qu'il a cassez, est une grande preuve de sa bonne disposition envers nous. Si ce premier pas peut estre suivi de l'autre, de le faire deposer de la charge qu'il a dans la province de Zelande, comme vous l'esperez, ce galand homme ne sera pas peu mortifié, et nous aurons grand subject de nous louer dudict sieur prince.

Mazarin a vu avec plaisir que les affaires de Portugal prenaient un meilleur

[1] François Vautier, né à Montpellier en 1592, premier médecin de la reine Marie de Médicis, avait été mis à la Bastille après la disgrâce de cette princesse. Il sortit de la Bastille en 1643 et fut nommé premier médecin du Roi, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1652.

train, et que M. de la Thuillerie espérait les voir bientôt terminées; mais il trouve extravagante la demande de vingt-huit millions de dédommagement que réclament les Provinces-Unies. On est rassuré sur les dispositions du Brandebourg, d'après le rapport du sieur de Saint-Romain. La dépêche se termine par des recommandations pour des achats de poudres et de vaisseaux. Novembre 1647.

CCXXVI.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome LXXXVI. — Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 15 novembre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin commence par exprimer l'inquiétude que lui inspire la maladie du Roi. Passant ensuite aux affaires, il ajoute :

Je me resjouis de tout mon cœur avec vous des nouveaux advantages que Monsieur le Prince vient de remporter sur les ennemys dans la Catalogne[1]. Le marquis d'Ayetone a receu l'affront complet; car il avoit envoyé un trompette à M. le Prince faire la galanterie de lui tesmoigner deplaisir de le voir partir sans avoir l'honneur de tirer l'espée contre un si grand capitaine. Cependant on a veu bientost quel succez a eu cette bravade. On ne sçauroit s'imaginer à quel point pesent aux Espagnols les postes que nous avons fortifiez vis-à-vis de Tarragone et de Lerida.

Mazarin approuve la conduite du duc de Longueville à l'égard de Wolmar, plénipotentiaire de l'Empereur, qui se rend à Osnabrück. Il parle ensuite de l'électeur de Bavière et de l'importance de le retenir dans l'alliance de la France. Ce prince s'est plaint de ce que les Français construisaient une citadelle à Heilbronn; ce ne peut être qu'une invention des ennemis.

[1] On trouve le détail de ces événements dans les *Mémoires du maréchal de Gramont* (p. 273-275 de l'édition Michaud et Poujoulat). Le maréchal de Gramont était un des lieutenants de Condé en Catalogne.

Novembre 1647.

CCXXVII.

Biblioth. publ. de Chartres; mscr. n° 57; original signé et en partie chiffré; les chiffres sont traduits.

AU MARQUIS DE FONTENAY.

Écrite le 25 novembre et envoyée le 2 décembre 1647.

(EXTRAIT.)

Le memoire du Roy est si ample sur les mouvemens de Naples[1], que

[1] Ce mémoire, qui porte la date du 15 novembre 1647, se trouve aux archives des Affaires étrangères (Rome, t. CIII, fol. 205 v° et suiv.). En voici les principaux passages :

«Sa Majesté a appris, par les depesches de M. l'ambassadeur, des 8, 14 et 22 du passé, les nouvelles revolutions arrivées à Naples depuis l'arrivée de don Johan d'Austriche avec l'armée navale d'Espagne, et que les choses sont enfin venues au point où l'on avoit tousjours jugé qu'elles viendroient, pourveu que nous ne nous precipitassions pas à y vouloir prendre part hors de temps, c'est-à-dire avant qu'y estre appelez par les peuples mesmes, ou qu'ils n'eussent mis les affaires dans les dernieres extremitez et hors d'apparence de reconciliation avec les Espagnols.

«C'est pourquoy Sa Majesté a esté surprise que ledict sieur ambassadeur, par une desdictes depesches, tesmoigne estre encore dans son premier sentiment: qu'il eust été bon d'y envoyer nostre armée navale dez le commencement de ces mouvemens, estant aisé à voir qu'elle n'auroit servi alors qu'à donner lieu aux ministres d'Espagne de faire croire aux peuples qu'ils avoient un beau moyen en main d'expier leur faute en s'opposant aux François; et pour une preuve indubitable qu'ils s'y fussent opposez en ce temps-là, il ne faut que se souvenir de l'offre que tout le peuple alla faire unanimement au vice-roi de son assistance et de toutes ses forces sur la premiere nouvelle qu'ils eurent que nostre armée, qui estoit arrivée à Piombino, s'advançoit vers leurs costes. En quoy nous n'eussions pas seulement receu l'affront d'avoir entrepris une chose sans y pouvoir reussir, mais nous y eussions encore eu le desavantage de n'y pouvoir rien esperer à l'avenir, quoy qu'il arrivast, parce que le peuple, s'estant porté une fois contre nous, et croyant nous y avoir offensez, n'y eust jamais, aprez cela, pris de confiance.

«Et d'ailleurs, le succez qu'a eu nostre retenue faict bien voir maintenant si elle a esté prudente, et si ç'a esté avec grand fondement que l'on a tousjours creu icy que celle des couronnes qui feroit paroistre la premiere son armée navale à Naples seroit la plus mal conseillée et prendroit le plus mauvais parti. En tout cas, personne ne peut nier que, si nous y avions esté les premiers, quand mesme nous y aurions faict quelques progrez, ils nous seroient tres-prejudiciables aujourd'huy, puisqu'ils auroient indubitablement obligé les Espagnols de ne

je n'auray pas grande chose à y adjouster par cette lettre particuliere. Je vous recommande seulement de nouveau d'avoir tousjours devant les yeux pour object, en toutes les resolutions que vous prendrez, de ne rien gaster, tant qu'il sera en vostre pouvoir, dans la negociation de

Novembre 1647.

ratifier pas seulement les articles accordez au peuple par le vice-roy, mais d'aller au-devant, avec toute sorte de douceur et de flatterie, des autres satisfactions qu'il eust peu desirer, sans oser jamais songer d'entreprendre de le reduire par la force; ce qui, neantmoins, estoit seul capable de mettre les affaires hors de tout accommodement entre eux, et, par consequent, ce que nous avions le plus à souhaiter, voire plus que de nous emparer d'aucun poste de ce royaume-là, pour important qu'il soit.

«Il eust esté seulement à desirer que nostre armée navale eust peu paroistre en ces costes-là un peu aprez que l'ennemi y est arrivé, comme tous les ordres en avoient esté donnez d'icy. Mais les tems, qui ne luy ont pas esté favorables, et le deffaut de victuailles l'en a empesché. Dez que Sa Majesté eust avis qu'elle avoit relasché dans les ports de Provence, elle y depescha un courrier pour ordonner à M. le duc de Richelieu et à tous les officiers et capitaines de preparer toutes choses à grande haste, pour se remettre à la mer sans aucune perte de tems. A quoy elle aura trouvé facilité, parce que l'on avoit donné ordre par avance à Toulon d'y faire faire grande quantité de biscuit, de sorte que le pere carme, que M. le cardinal d'Aix et ledict sieur ambassadeur avoient jugé à propos d'y envoyer pour le mesme effect, aura trouvé qu'ils se preparoient en grande diligence, et si le vent peut estre favorable, ils ne tarderont pas à paroistre à la vue de Naples. Le bailly de Valençay, ayant sceu, dudict pere, que le peuple manquoit de canons et de poudres principalement, il pourroit bien faire devancer l'armée de quelques jours par deux bons vaisseaux qui leur porteroient ce secours.

«On a envoyé audict bailly une longue instruction de tout ce qu'il aura à faire, sur les divers cas, qui peuvent arriver, des resolutions que le peuple pourroit prendre, ou de se donner au Roy, ou d'en choisir un dans la famille royale. On a envoyé aussy un pouvoir sous le nom de M. le duc de Richelieu, qui commande l'armée, pour traiter avec eux, et tant ledict sieur duc que ledict bailly ont ordre de s'entendre avec ledict sieur ambassadeur, luy donner part soigneusement de tout ce qui se passera, et prendre ses bons advis sur les choses importantes, quand le tems pourra permettre qu'ils les attendent.

«Il pourroit mesme arriver tel accident que la presence dudict sieur ambassadeur y seroit tres-necessaire, et, en ce cas, Sa Majesté trouve bon qu'il puisse quitter sa residence pour le tems qu'il faudra qu'il mette à faire ce voyage, et on mande audict sieur duc (de Richelieu) que son pouvoir de traiter devra estre commun avec ledict sieur ambassadeur.»

Le Mémoire se termine par la recommandation de reprendre plusieurs affaires que l'on avait laissées en suspens pour hâter la promotion de l'archevêque d'Aix à la dignité de cardinal, telles que celle des Barberins, sur laquelle l'ambassadeur recevra des renseignements par les gens d'affaires desdits Barberins.

Novembre 1647.

la paix, et je veux croire qu'il ne vous sera pas mal aysé, avec un peu d'application, d'en venir à bout, et ne laisser pas pour cela de profiter, autant que nous le pouvons desirer, de cette revolution.

Je vous diray aussy en confidence, à vous seul, que, si quelque chose m'en donne mauvaise opinion et me faict de la peine, c'est la personne de M. le duc de Guise[1], apprehendant que son voyage ne nous embarrasse bien et nous nuise, pour le peu d'experience et de praticque qu'il a dans le maniement des affaires, le plus adroit et le plus fin politique n'estant pas trop bon pour celle-cy. Je considere que le courage et la valeur, qui est la partie qu'il possede principallement, n'est pas la plus necessaire en ce rencontre, et d'ailleurs il se laisse entierement conduire aux conseilz de Modene[2], qui est un homme leger, de meschantes inclinations et peu sensé, à ce qu'on me dict, et qu'enfin le chastouillement continuel qu'il aura de la royauté, qu'on m'asseure que ce Modene luy promet, se meslant d'astrologie, pourra le porter à praticquer des moyens, non-seulement de le ruiner, mais de faire perdre à cette couronne les advantages qu'elle pourroit autrement esperer avec raison dans une si favorable conjoncture. C'est pourquoy je vous conjure, de tout mon cœur, de vouloir penser serieusement aux remedes, afin que nous ne perdions pas une occasion qui ne retourneroit plus[3], et je me flatte qu'il sera d'autant plus aysé de les y apporter, que je ne doute point que les offices que vous et le cardi-

[1] Le duc de Guise avait accepté le titre de général du peuple de Naples et s'était rendu dans cette ville, sans attendre le consentement de la France. On a vu plus haut, p. 506, que Mazarin avait écrit à l'ambassadeur que le Roi s'opposait formellement à ce que le duc entreprît cette expédition. MM. Loyseleur et Baguenault de Puchesse ont publié, dans l'ouvrage intitulé *Le Duc de Guise à Naples* (Paris, Didier, 1875, p. 127), une lettre en date du 5 octobre 1647, par laquelle le Roi aurait donné son approbation au projet du duc de Guise; mais la date de cette dépêche ne peut être exacte. On y parle de la république de Naples, qui ne fut proclamée que le 24 octobre de la même année.

[2] Esprit de Raymond de Mormoiront, comte de Modène, auteur d'une *histoire du soulèvement de la ville et du royaume de Naples,* ouvrage publié en 1666-1667, et plusieurs fois réimprimé. La dernière édition est de 1826 (Paris, Sautelet, 2 vol. in-8°).

[3] Il y a bien, dans l'original, *ne retourneroit plus,* dans le sens de *ne se retrouveroit plus.*

nal, mon frere, avez faicts, en faveur dudict sieur duc, auprez du deputé du peuple, qui vous estoit venu trouver, ne les ayt principallement obligez à la resolution qu'ilz ont prise de le faire leur general. Il s'est rencontré que vous nous avez mis hors de mesure pour ce choix; car, en mesme temps que vous nous avez faict sçavoir la necessité qu'il y avoit d'envoyer un chef au peuple pour le commander, et que vous marquiez qu'on avoit parlé de M. le comte d'Harcourt et de M. le mareschal de la Meilleraye, nous avons sceu que la resolution avoit esté prise en faveur de M. de Guise; ce qui ne nous a pas donné le loisir ny le moyen de deliberer et d'en faire partir un autre. Novembre 1647.

En mon particulier, j'ay beaucoup d'amitié pour mondict sieur de Guise, et, si le Roy doibt tirer de l'advantage du commandement des armes, j'ayme mieux que ce soit par son moyen que par celuy d'un autre, et, aprez vous avoir dict tout ce qu'il me faict craindre, je trouve ma consolation dans la reflexion que je fais, que, comme les Espagnolz sont affoiblis et le peuple fort animé et en estat de fournir autant de gens qu'on voudra pour combattre, si ledict sieur duc, qui a grand courage, peut avoir le bonheur de faire quelque belle action, il pourra donner telle pente aux choses, que, pour ce qui est des Espagnolz, ils perdent tousjours esperance d'y remettre jamais leurs affaires.

Je viens tout presentement de recevoir vostre depesche du 4 du courant, par laquelle j'apprends la continuation des mouvemens de Naples, et qu'il y a moins d'apparence que jamais à l'accommodement, quoyque les ministres d'Espagne mettent toutes pieces en œuvre pour y parvenir. Si on juge à propos d'y envoyer quelques bons officiers et peu de troupes pour secourir et fortiffier le peuple dans sa resolution, comme aussy quelques officiers d'artillerie, il faudra que vous vous adressiez à M. de Refuge[1], qui aura ordre de les fournir des postes de Toscane[2].

[1] Claude, marquis de Refuge ou de Refuges, nommé maréchal de camp le 10 mars 1646, et lieutenant général le 23 mars 1652.

[2] Piombino et Porto-Longone, qui étaient au pouvoir des Français. (Voyez p. 337, note 3, et l'introduction en tête du présent volume.)

Novembre 1647.

Que si on a besoin d'y en faire passer un nombre plus considerable, on les devra tirer de Lombardie et de Piedmont, et, en ce cas, vous pourrez vous adresser à ceux qui y commandent les armes de Sa Majesté, ou à M. le cardinal Grimaldi pour leur en escrire.

Ce seroit un grand coup, si, sans hazarder la dignité du Roy, vous pouviez aller sur l'armée navalle faire un tour à Naples, ne doutant point que vostre presence ne mist bientost toutes choses au poinct que nous pouvons souhaitter, suppleant à ce que M. de Guise n'auroit faict[1].

Il est absolument necessaire, si vous n'allez pas, que le bailly de Valençay[2] ayt une copie du memoire que Sa Majesté vous adresse. J'avois commencé à faire travailler pour luy en envoyer une; mais, soit pour ne pas retarder le courrier, soit pour ne pas hazarder cette piece que vous pourrez luy faire tenir beaucoup plus seurement, y ayant moins de trajet à faire, j'ay creu qu'il valoit mieux se remettre à vous de la luy adresser par la premiere commodité que vous en aurez, donnant ordre bien exprez à celluy que vous en chargerez que, s'il se voyoit en peril imminent d'estre priz par les Espagnolz, il jette les depesches dans la mer. Je crois mesme que, comme ce memoire doit estre communicqué audict bailly et à M. l'abbé de Saint-Nicolas, si celuy-cy n'est pas allé à Naples, on l'en pourroit charger luy-mesme quand il y ira[3].

Il ne suffira pas d'envoyer audict bailly des extraits dudict memoire, ou la substance de ce qu'il contient; mais je vous prie de luy envoyer la piece entiere, jugeant bien important qu'il la voye, parce que les

[1] Déjà, le 17 novembre, Mazarin écrivait à Fontenay-Mareuil, en parlant des projets du duc de Guise: «Il sera bien necessaire, si vous ne pouvez le destourner de faire ce voyage, de luy donner pour adjoint l'abbé de Saint-Nicolas (Henri-Arnauld), qui l'assistera de ses bons conseils en toutes occurrences.» (Voyez aux Analyses.)

[2] Henri d'Estampes Valençay ou Valencey. (Voyez la table alphabétique.)

[3] L'abbé de Saint-Nicolas (Henri-Arnauld) n'alla pas plus à Naples que Fontenay-Mareuil, et le duc de Guise resta abandonné à lui-même et aux conseils de Modène et de Cerisantes, qui inspiraient peu de confiance à Mazarin.

divers raisonnemens qui y sont peuvent luy donner beaucoup de lumiere pour se bien conduire en des cas qu'on n'a pas preveu et qui peuvent arriver. Novembre 1647.

Je commence un peu à douter de la verité de l'advis qu'on nous a donné de Provence du passage de l'armée navale des ennemis en Espagne, voyant que les lettres de Florence du 11 n'en disent rien.

Je vous prie encore une fois sur toutes choses d'avoir grand esgard et une particuliere application à ce qui vous est ordonné par le memoire du Roy que, quelque traitté qu'on soit obligé de faire avec ces peuples, il ne nous mette pas en estat de ne pouvoir conclure la paix, dez que les ennemis donneront les mains à des conditions raisonnables, sans manquer à ce que nous aurions promis à ces peuples[1]. Le coup le plus advantageux qui pust arriver pour la France, et qui establiroit aussy le plus promptement, et avec plus de solidité, les privileges et advantages du peuple, et enfin la felicité que luy et la noblesse peuvent souhaitter, seroit que, de concert avec cette couronne, ilz eslussent un Roy qui, par sa haute naissance et par le merite de sa personne, sceust chasser les Espagnolz des postes qu'ils tiendroient, et mettre hors de doubte, par sa valeur et par sa presence, la conservation et la deffence du royaume contre touttes les forces que les ennemis sçauroient assembler pour y entrer[2]. Il est certain qu'alors ledict royaume deviendroit, en peu de temps, un des plus florissans et des plus tranquilles de l'Europe, parce que la noblesse s'estant porté à l'acclamation dudict roy non moins que le peuple, et tous leurs differends estant assoupis, tous les princes d'Italie s'interessant d'ailleurs à maintenir ledict roy, pour les raisons contenues dans ledict memoire,

[1] On voit ici une des causes qui empêchèrent Mazarin de soutenir énergiquement la révolte de Naples. Il espérait et souhaitait, quoiqu'on luy ait reproché le contraire, la conclusion de la paix avec l'Espagne. Il était déjà arrêté par la protection que la France avait promise à la Catalogne et au Portugal; il ne voulait pas se créer un nouvel obstacle en acceptant le protectorat de la république de Naples.

[2] On peut comparer un mémoire du secrétaire d'État Loménie de Brienne, publié dans les *Lettres et instructions relatives à l'expédition du duc de Guise à Naples*, éditées par MM. Loyseleur et Baguenault de Puchesse, p. 206 et suiv.

Novembre 1647. il est indubitable que les Espagnolz n'auroient plus de moyen de remettre le pied dans le pays, et en perdroient bientost toute esperance.

Je ne sçais encore quelles pensées M. le Prince[1] peut avoir là dessus; mais il me paroist impossible que, voyant jour à se procurer un si grand establissement, il ne s'y appliquast de touttes ses forces et de tout son esprit, recognoissant de pouvoir, par la depression des ennemis de cette couronne, s'eslever luy-mesme au poinct d'estre maistre d'un si beau, si grand et si opulent royaume.

C'est pourquoy, comme il est vraysemblable qu'on ne pourroit que malaysement induire le peuple à vouloir pour roy M. le duc d'Anjou[2], ou M. le duc d'Orléans, qui n'iroient point en personne à Naples que tout n'y fust en pleine tranquillité, il y a apparence que, pour peu de reflexion qu'ilz fassent que leur felicité, leur bien et leur seureté, despend d'avoir promptement un roy, ilz se resoudront à demander mondict sieur le Prince, qui est le plus propre qu'ilz puissent rencontrer, dans cette conjoncture, soit pour sa naissance, soit pour ses qualitez personnelles, soit pour avoir desjà sa succession asseurée, ayant desjà un filz[3], et estant en estat d'en avoir beaucoup d'autres, soit enfin qu'estant de la maison royalle, cette consideration convieroit Sa Majesté à redoubler de moitié les efforts qu'elle pourroit faire pour secours d'un autre qui n'auroit pas l'advantage d'estre de son sang.

Je m'advance plus outre, et ne feins[4] pas de dire, affin que, si la conjoncture se presente de donner cette impression au peuple, vous puissiez vous en prevaloir : que, si il estoit une fois arrivé à Naples, sa seule personne, dans la grande reputation qu'il s'est acquise, est capable de faire perdre aux Espagnolz toutte esperance de pouvoir y

[1] On a vu ci-dessus, p. 467 et 485, que Mazarin n'espérait pas déterminer le prince de Condé à se charger du commandement de l'armée qu'on enverrait à Naples.

[2] Philippe de France, frère de Louis XIV, que l'on appelait souvent le *petit Monsieur* pour le distinguer du duc d'Orléans (Gaston).

[3] Henri-Jules de Bourbon-Condé, qui prit le titre de prince de Condé après la mort de son père en 1686, et vécut jusqu'en 1709. Saint-Simon, qui a raconté sa mort, donne des détails très-étendus sur sa vie et son caractère. (Voy. ses Mémoires à la date de 1709.)

[4] Et ne crains pas de dire.

conserver ce qu'ilz y occupent encore, et aprez en avoir esté chassez, d'y remettre jamais le pied. Novembre 1647.

Il est vray que, comme le plus grand affront qu'il pust recevoir seroit celuy d'avoir pris la qualité de roy et de la perdre, il n'y faudroit pas que le peuple en vint d'abord à cette acclamation; mais seulement qu'il resolust de la faire en tems et lieu, et ce pendant qu'il y allast, comme general de Sa Majesté, commander ses forces et celles du royaume, estant ponctuellement convenu auparavant avec eux qu'ilz l'esliroient pour roy.

Il me semble qu'il seroit bien à propos que l'on establist quelque brigantin pour aller et venir de Rome à Naples, affin que vous puissiez avoir des nouvelles de ce qui se passe.

J'ay tousjours oublié de vous dire qu'à present que nous commencerons d'avoir presque autant d'affaires et d'interests en Italie que les Espagnolz, vous pourriez, pour leur donner plus de poids et de reputation, imiter l'ambassadeur d'Espagne, qui tient souvent des congregations avec les cardinaux nationaux, ou autrement attachez à son party, pour consulter sur les incidens qui arrivent, et cela, comme vous sçavez, faict beaucoup de bruict à Rome. Il me semble que, si vous en usiez de cette sorte, nous y pourrions faire le mesme esclat et sans que vous y parlassiez, ny proposassiez en ces assemblées que des affaires communes et celles seulement que vous voudriez, on pourroit les tenir en plus de credit, et en mesme tems satisfaire beaucoup, par cette apparence, l'esprit des cardinaux de nostre nation[1].

Vous aurez veu, par une lettre que je vous escrivis par le sieur de Greinville, ce que je vous ay mandé sur le sujet de la signora Olympia[2]; j'y adjouste maintenant, par ordre de Sa Majesté, plus positivement, que vous pouvez lui promettre que le Roy luy baillera l'investiture de Piombino, pour en jouir en la mesme forme et aux mesmes

[1] Il ne s'agit pas seulement ici des cardinaux français, mais de tous les cardinaux favorables à la France, comme le cardinal d'Este, protecteur des affaires de France à Rome, le cardinal Grimaldi, etc.

[2] Voyez ci-dessus, p. 248, note 3.

Novembre 1647. conditions que le sieur prince Ludovise en jouissoit, lorsque cette place et Porto-Longone estoient entre les mains des Espagnolz, et ainsy vous aurez dez à present quelque chose de bien effectif pour donner à cette dame une marque solide de l'affection de Leurs Majestez.

Quand vous parlerez au pape de la protection que Sa Majesté veut donner aux Napolitains, il me semble qu'il n'y aura pas danger, pour le faire avec plus de dignité, de tesmoigner que Sa Majesté s'y porte principallement, parce qu'ilz ont esté autrefois subjectz de cette couronne[1]. Cette raison n'auroit pas esté bonne à mettre dans la lettre que Sa Majesté luy escrit, de crainte qu'on ne l'eust peu faire voir à ces peuples, et il me semble que vous la pouvez toucher en passant, lorsque vous parlerez à Sa Sainteté.

CCXXVIII.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome LXXXVI. — Minute de la main de Lyonne.

A M. DE LA COURT[2].

[Paris,] 28 novembre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin le remercie de l'exactitude avec laquelle il lui a rendu compte des conférences avec les plénipotentiaires suédois. M. de la Court leur a représenté, avec raison, que la France ne devait pas rompre immédiatement avec la Bavière.

Il me sembloit malaysé, continue le cardinal, que ces messieurs, judicieux et consommez comme ils le sont dans le maniement des grandes affaires, ne s'attachassent pas plus au solide qu'aux apparences, quand ils entendroient les considerations de part et d'autre; mais, avec cela, je ne sçaurois m'empescher de vous recommander de nouveau qu'il ne se

[1] On sait que Charles d'Anjou, frère de saint Louis, fut appelé au trône de Naples par le pape Clément IV, en 1265, et que sa postérité conserva cette couronne jusqu'à la mort de la reine Jeanne II, en 1435.

[2] Henri Groulard, seigneur de la Cour ou de la Court, était résident de France à Osnabrück.

passe jour que vous ne leur protestiez que la France est preste à faire generalement tout ce qu'ils desireront pour la forme et le tems de cette rupture, sans y apporter le moindre deslay imaginable sous aucun pretexte. Novembre 1647.

Mazarin expose les mesures prises pour fortifier l'armée que commande Turenne, et il ajoute, dans un billet particulier :

M. Salvius ne s'est pas trompé quand il vous a dict que j'avois trop de passion pour le service de la reyne de Suede pour proposer quelque chose qui y fust contraire.

La dépêche se termine ainsi :

Je demande à M. Salvius la continuation de ses bons offices pour me conserver la bienveillance de cette grande princesse, et à luymesme son amitié, qu'il me doit par justice, puisque personne n'estime au point que je fais son merite.

CCXXIX.

Affaires étrangères (Rome), tome CIII, f°s 256-259. — Minute de la main de Lyonne.

A FONTENAY-MAREUIL.

[Paris,] 30 novembre 1647.

(EXTRAIT.)

Après avoir recommandé à l'ambassadeur de presser le départ de son frère, Michel Mazarin, pour la Catalogne, et exprimé son regret des retards prolongés de la flotte française, Mazarin passe aux affaires de Naples et parle encore du duc de Guise :

J'aime la personne de M. le duc de Guise, et pour son merite (car certainement il a de fort bonnes parties), et parce qu'en toutes rencontres, il a tesmoigné affection pour mes interests et grand desir de se lier d'amitié avec moi. Il a autant de valeur qu'il se peut; il est liberal, courtois, bien faict de sa personne; il a beaucoup de presence d'esprit, et est naturellement eloquent, et enfin a de tres-bonnes qualitez, particulierement celles qui sont necessaires pour se concilier la

Novembre 1647.

bienveillance du peuple. Mais, comme l'experience et la capacité dans le maniement des affaires seroit ce dont il auroit plus de besoin pour conduire à bon port celle-ci, il y a grand sujet d'apprehender que ce qui luy manque ne nous porte plus de prejudice pour les raisons marquées dans mon autre lettre[1], que ce qu'il possede de bon ne nous servira.

Je passe plus outre, et je trouve mesme que ses bonnes parties pourront nous nuire avec le tems; ce qui semble d'abord un paradoxe, estant neanmoins une chose qui peut aysement arriver.

Mazarin ajoute que l'intérêt de la France est que les Napolitains aient un roi. Le duc de Guise doit, au contraire, souhaiter le maintien d'une République dont il serait le chef. Il ne pourrait espérer qu'un titre de vice-roi, si Louis XIV ou le duc d'Anjou, son frère, étaient proclamés rois.

Encore ne seroit-il pas assuré qu'on voulust le lui conferer dans ces commencemens où l'on auroit tant de besoin d'une personne qui fust consommée dans les affaires..... Et il est certain que les bonnes qualitez qu'il a, et surtout celle de bien parler, luy donneront beaucoup de facilité d'empescher, sinon ouvertement, au moins avec adresse et sous main, les resolutions que le peuple pourroit prendre sans cela d'eslire un roy, si ce n'est qu'il pust esperer de se faire eslire luy-mesme; à quoy il ne faut pas douter qu'il ne travaille par toute sorte de moyens, et, à moins de cela, portant continuellement le peuple aux pensées de Republique, sans considerer beaucoup si elle seroit en estat ou non de se maintenir. On considere aussy que ledict sieur duc traversera sans doute autant qu'il sera en luy le dessein dont je vous parlai dans mon autre lettre touchant Monsieur le Prince pour les raisons que vous verrez assez sans que je m'y estende.... Cela me faict juger qu'il est absolument necessaire qu'on luy envoie au plus tost M. l'abbé de Saint-Nicolas, et que vous l'instruisiez bien pour qu'il esvite les escueils que nous apprehendons, et pour porter les choses aux fins et intentions de Sa Majesté et empescher que l'interest contraire dudict duc n'y fasse obstacle.

[1] Lettre du 25 novembre 1647. Voy. p. 524 et suiv.

Cerisantes[1] qui l'a accompagné, a beaucoup d'esprit; mais on remarque jusqu'icy dans sa conduite qu'il a plus de vanité que de teste ny de prudence, qui est la partie dont nous avons le plus de besoin. Décembre 1647.

Mazarin annonce ensuite la mort de Taddeo Barberini, arrivée le 28 novembre par suite d'une fièvre maligne «qui l'a emporté en quinze jours.» Recommandation pour condoléances à dona Anna, sœur des Barberins. En terminant sa lettre il pose encore diverses questions relatives au duc de Guise.

CCXXX.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome LXXXVI. — Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 6 décembre 1647.

(EXTRAIT.)

Avant toutes choses, je me resjouiray avec vous de la santé de Leurs Majestez[2], qui est, Dieu mercy, pleinement restablie, et en l'estat que nous pouvons souhaiter. Nous voilà hors de deux grandes affaires, qui nous ont donné des alarmes, que je vous laisse à juger; mais presentement il ne leur reste d'autre incommodité que la faim, les medecins ne leur donnant pas encore grande satisfaction sur cet article. Si quelque astrologue avoit predit que le Roy et la Reyne, dans la fin de cette année, n'auroient pas de pain à manger, il auroit passé pour fou et extravagant, et il auroit pourtant dict vray.

[1] Marc Duncan de Cérisantes, né à Saumur vers 1600, était fils d'un médecin écossais. Après avoir été attaché à la cour de Suède et son représentant en France, il fut rappelé et voyagea en divers pays, en Turquie, en Italie. Il était à Rome lorsque le duc de Guise se rendit à Naples; il l'y accompagna et mourut en février 1648 des suites des blessures reçues dans un combat.

[2] Louis XIV était tombé malade le 10 novembre, et avait eu la petite vérole. Le onzième jour de la maladie fut marqué par une crise dangereuse : «Tout le jour, dit Mme de Motteville (édit. Charpentier, t. I, p. 395), au jugement des médecins, il fut en grand péril.» Et plus loin (p. 400), elle ajoute : «La douleur que la Reine avoit eue de sa maladie, la violence qu'elle s'étoit faite pour ne la pas montrer tout à fait, ses veilles et ses inquiétudes, lui donnèrent la fièvre, qu'elle eut pendant deux jours bien forte.»

Décembre 1647. Mazarin insiste ensuite sur les artifices des Espagnols pour persuader aux Suédois que la France ne se soucie pas de la paix, tandis qu'ils s'efforcent de former contre la Suède une coalition des Provinces-Unies, de la Pologne, du Danemark, du Brandebourg, de la Saxe et du Brunswick.

Et ils viennent aprez, ajoute Mazarin, avec la mesme audace et le mesme front, donner advis confidemment aux ministres de Suede, que la France n'affectionne pas leurs interests et s'entend contre eux avec M. de Baviere.

CCXXXI.

Affaires étrangères (Suède), tome VII, f° 380 v° et suivants; copie du temps. — Minute dans le tome VIII (Suède), f° 548 et suivants.

A M. CHANUT.

[Paris,] 13 décembre 1647.

(EXTRAIT.)

A l'occasion de la défection du duc de Bavière, Mazarin déclare que ce petit revers est loin d'avoir abattu la France :

Je vous prie de dire, de ma part, à la reyne de Suede et aux ministres qui ont le principal accez auprez d'elle, que rien n'est capable de nous rallentir dans la disposition où nous sommes de continuer la guerre contre les communs ennemis, qui ont redoublé leurs efforts, et qu'on faict toute la diligence possible pour leur faire cognoistre qu'ils sont bien loin de leur compte, s'ils s'imaginent qu'on ne puisse leur resister à cause des petits advantages qu'ils ont tirez de la resolution precipitée que le duc de Baviere a faicte en leur faveur, et que, si Dieu ne leur inspire bientost les pensées de la paix, sans rien alterer des conditions accordées aux deux couronnes, ils cognoistront, à leur confusion, que, si elles ont donné les mains auxdictes conditions, ç'a plustost esté par une genereuse envie d'apporter le repos à la chrestienté, que par le manquement des choses necessaires pour continuer la guerre avec advantage.

Que si les imperiaux, esblouis de ce petit rayon de prosperité qu'ils

ont eu cette campagne, se laissent aller au desir d'esprouver encore pour quelque tems le sort des armes, et veulent applaudir en cela aux vives instances que les Espagnols leur en font, sans faire le pronostiqueur et me fondant sur la puissance et sur l'union des deux couronnes, je me hazarderay de dire que le petit bonheur qui a si fort enflé le cœur à nos ennemis leur sera une cause de ruine. Décembre 1647

Je ne doubte point que MM. les plenipotentiaires et le sieur de la Court ne vous donnent part du destail de tout ce qui se passe au lieu où ils sont, et notamment qu'ils ne vous ayent informé des ordres precis qu'ils ont eu de faire agir le mareschal de Turenne à l'esgard du duc de Baviere, ainsy qu'ils en seroient requis par les plenipotentiaires de Suede, [et] des raisons tres-pressantes qu'ils avoient eues et que ceux-cy avoient goustées, d'empescher que le mareschal ne rompist sytost avec le susdict duc, une desquelles, et qui est, à mon sens, demonstrative, estoit que, n'ayant pas encore assez de forces pour luy faire du mal, la declaration qu'il feroit contre luy ne serviroit qu'à nous mettre en estat d'en recevoir et à empescher peut-estre ledict mareschal d'agir avec succez, lorsque le renfort qu'on luy prepare sera arrivé.

Mais j'apprends, par cet ordinaire, que M. Oxenstiern[1] avoit changé d'advis et que c'estoit un effect du voyage de Brun à Osnabrück et du soupçon qu'il luy avoit donné que nous estions d'intelligence avec Baviere; en quoy il avoit un peu trop donné à l'artifice de nos ennemis, qui ne songent qu'à nous diviser et à brouiller de plus en plus les affaires. Les plenipotentiaires, neantmoins, du Roy, n'ont point hesité à depescher à M. le mareschal de Turenne pour le faire rompre avec le susdict duc, en luy envoyant auparavant un trompette pour l'en avertir, sans avoir esgard à la foiblesse où il se trouvoit, sans attendre le renfort qu'on luy prepare, sans considerer le peril auquel il s'expose en attirant sur ses bras des forces superieures aux siennes, et exposant mesme celles de nos places où nous n'avons point de fortes garnisons, et que l'armée de Baviere peut attacquer avec de tres-grandes

[1] Le baron Jean Oxenstiern, plénipotentiaire suédois à Osnabrück.

Décembre 1647.

commoditez. On a renouvelé d'icy les mesmes ordres audict mareschal, bien qu'il n'en fust pas de besoin, et il est certain que leurs Majestez ont resolu de plustost hazarder tout que de donner lieu au moindre doubte qu'on pourroit avoir de la sincerité de leurs intentions. J'ajousteray encore à cela qu'il n'y a rien que la Reyne ne voulust faire pour tesmoigner à celle de Suede avec quelle passion elle entre dans ses interests et dans tous ses sentimens.

Le raisonnement que la reyne de Suede faict sur l'estat present de l'Allemagne et sur l'inclination de ses habitans ne sçauroit estre plus solide : il y a certes, comme elle le juge fort bien, peu d'apparence qu'ils puissent se reunir avec succez pour en chasser les estrangers. Ce qui me met davantage en peine est le peu de satisfaction que les troupes de l'armée de Suede font paroistre et le mescontentement qu'elles tesmoignent du commandement de M. Wrangel[1]. Je ne sçais pas quel remede on y apportera du costé des Suedois; mais je sçais bien que, du nostre, nous avons faict tout ce qui dependoit de nous en faisant advancer le subside; c'est en quoy je vous asseure que nous avons laissé en arriere plusieurs de nos affaires, et des plus importantes que nous eussions ailleurs, pour courir à celle-là.

Il faut tousjours entretenir la reyne de Suede dans la resolution d'accepter la paix aux conditions accordées aux deux couronnes; autrement, outre que ce seroit agir contre les regles de la prudence, il y auroit à craindre que la divine Providence ne s'irritast de voir que nous refusions le repos de la chrestienté, le luy pouvant donner avec tant d'advantage pour nous.

[1] Dès 1646, le général suédois Wrangel était vivement critiqué. M. d'Avaugour, qui suivait l'armée suédoise en qualité de résident français, écrivait à Mazarin, le 24 décembre 1646 (Aff. étrang., Suède, t. VIII, f° 365 et suiv.), à l'occasion des principaux officiers de Wrangel : «Ils ne parlent plus que de se retirer, partie lassez d'une guerre si fascheuse et si incommode, partie aussy qui ne peuvent pas bien compatir avec M. Wrangel, lequel, à dire vray, ne prend gueres de peine, ny faict aussy gueres grands depens à la reyne, sa maistresse, pour les entretenir.»

On a eu le tort de mettre sur la minute de cette lettre la date de 1647. Cette indication d'année est d'une autre main que le corps même de la lettre.

Vous ne pouviez mieux respondre que vous avez faict sur le subject de l'augmentation du subside. En effect nous voudrions de bon cœur n'estre obligez que de donner le double de ce que nous donnons aux Hollandois et d'estre deschargez de la despense qu'il nous est force de faire pour nous opposer aux forces des Espagnols grossies des garnisons de leurs places frontieres à celles desdicts Hollandois, et non diverties ny partagées par l'armée que ceux-cy avoient coustume de mettre en campagne. Je vous asseure que nous y gagnerions beaucoup. Décembre 1647.

Vous pouvez encore adjouster à cela que l'estat present des affaires d'Allemagne ne nous a pas seulement obligez d'advancer le subside, comme nous avons faict, à la couronne de Suede, avec le notable interest qu'il nous a fallu payer pour cette advance, mais encore desbourser trois cent mille risdales[1], pour mettre sur pied un corps d'armée commandé par M. d'Erlach, qui soulagera, sans doute, bien plus l'armée suedoise par diversion que l'augmentation du subside ne luy profiteroit. Je ne parle pas encore de quatre cent mille livres qui ont esté envoyées à Mme la Landgrave, et quand je vous diray que, pour cela, j'ay engagé mon credit aux marchands qui ont fourny ladicte somme aprez leur avoir offert le peu de pierreries et de vaisselle d'argent que j'ay, je ne vous diray que la verité.

Mazarin, après avoir insisté sur la question des subsides payés à la Suède, continue ainsi :

Il n'y a point de doubte que l'armée de M. le mareschal de Turenne ne soit foible maintenant; mais il n'y a point de doubte aussy que, si la reyne de Suede nous avoit faict rendre les deux mille cavaliers[2] et plus, dont la sienne s'est fortifiée, la nostre se trouveroit en meilleur estat, et la justice voudroit, comme on nous en a donné esperance, que nous fussions desdommagez de ce costé-là.

Les donneurs d'advis qui avoient escrit que le susdict mareschal ne

[1] Le risdaler, ou reichsthaler, valait environ quatre livres de France.

[2] Il s'agit des cavaliers qui avaient abandonné l'armée de Turenne et rejoint celle des Suédois. Voyez ci-dessus, p. 446, texte et note 2.

Décembre 1647.

retourneroit point en Allemagne avoient mal despensé en espions; car je vous puis protester que, trois heures aprez la nouvelle de la rupture de Baviere, on fit partir le courrier qui luy porta l'ordre de retourner sur le Rhin, et qu'en cela nous n'eusmes pas besoin d'en estre sollicitez par les ministres de Suede.

Vous aurez receu le recepissé[1] de M. le comte Magnus[2]. Je serois bien aise que les cent milliers de poudre pussent venir avec le vaisseau où vous avez faict charger vingt-cinq mille boulets. Cette mesme commodité pourroit servir à porter quelque infanterie, que M. de Bregy a ordre de lever. Vous pourrez concerter cela avec luy.

Ce que la Reyne vous a dict, sur l'envoy de M. Rosenham[3], ne sçauroit estre plus civil ny plus obligeant pour moy; s'il est tel qu'elle le desire, je vous asseure que je lieray avec luy une fort estroite confidence, et que j'en rendray à Sa Majesté un tesmoignage fort fidele: mais s'il n'estoit pas tel, il y auroit à craindre que, quelque bien intentionné qu'il se montrast à moy, il ne donnast à quelqu'un des ministres de Suede des advis desavantageux à nos affaires, dont Paris n'en fournit que trop[4].

J'ai leu avec un plaisir indicible la description que vous me faictes du vaisseau qui m'est destiné par la Reyne; c'est ne laisser point de bornes aux graces que j'en reçois et au ressentiment que j'en ay. Si la guerre continue et que Leurs Majestez s'avancent vers la frontiere, comme elles ont faict les autres années[5], je tascheray de le faire venir en lieu où Leurs Majestez puissent voir cette riche marque de la magnificence de la susdicte Reyne.

[1] La copie porte le *recepié.*

[2] Le comte Magnus de la Gardie. (Voy. la table alphabétique.)

[3] Schering Rosenham, ou Rosenhane, avait été résident de Suède à Munster et avait eu de fréquentes discussions avec les plénipotentiaires français. Mazarin craignait, non sans raison, de le voir chargé de représenter la Suède en France.

[4] De donneurs d'avis de cette nature.

[5] En 1646 et 1647, la cour s'était rendue à Amiens pour être près du théâtre de la guerre. En 1647, elle avait été d'Amiens à Dieppe. (Voy. ci-dessus, p. 468, note.)

Décembre 1647

CCXXXII.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine. n° 1719, tome II, f° 249 verso. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 14 décembre 1647.

(EXTRAIT.)

Il n'y a que peu de jours que je vous escrivis fort amplement par le colonel Du Val[1]. Depuis nous avons receu nouvelles de Munster et de MM. les plenipotentiaires que, sur ce que les ministres de Suede leur avoient tesmoigné desirer absolument que nous ne differassions pas davantage nostre rupture contre M. de Baviere, ils vous avoient depesché un courrier exprez pour vous faire sçavoir cette instance et pour vous prier de rompre sans plus de deslay et de donner cette satisfaction à nos alliez, puisque nous ne pouvons plus nous en desdire, ny tarder tant soit peu sans tomber en de plus grands inconveniens que n'est tout le mal que nous pourroit faire M. de Baviere aprez nostre declaration contre luy.

Ce changement de resolution des Suedois est un effect du voyage que Brun, l'un des plenipotentiaires d'Espagne, a faict ces jours-cy à Osnabrück, où il a eu assez de malice et d'adresse pour leur jeter dans l'esprit des soupçons de nostre fidelité, et que nous entretenions des intelligences secrettes avec Baviere, à leur prejudice; c'est pourquoy il n'est plus question d'hesiter.

A la verité, c'est un grand malheur que nous soyons forcez à faire cette rupture hors de tems[2], et avant que les renforts qui vous sont destinez vous ayent joint; mais il vaut beaucoup mieux contenter nos alliez et guerir, par ce moyen, les meffiances que les Espagnols leur ont données de vous, que courre risque de les en voir separez et con-

[1] Voyez, sur ce colonel Du Val, la table alphabétique à la fin du volume.

[2] Les *Mémoires de Turenne* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 417) s'expriment de même: «C'étoit un grand contre-temps d'être obligé de marcher huit jours par le pays dont il (Turenne) étoit venu et qui étoit entièrement ruiné, avec une armée bien délabrée, qui s'attendoit d'avoir des quartiers pour se remettre.»

Décembre 1647.

clurre leur accommodement particulier sans cette couronne, comme il ne faut pas douter que nos ennemis ne leur eussent offert la carte blanche sur les conditions, et accordé tous les avantages qu'ils auroient sceu desirer, pour peu qu'ils les eussent veus esbranlez, et trouvé ouverture à les porter à cette infidelité, qui pourroit, avec le tems, restablir touttes les affaires de la maison d'Austriche en bon estat.

Les Espagnols ont fait paroistre, dans cette rencontre, visiblement l'extreme aversion qu'ils ont à la paix de l'Empire, et qu'ils sont bien esloignez de touttes pensées de tranquillité et de repos, puisque, crainte de manquer leur coup, ils ont mesme supposé des lettres, comme si c'eust esté une depesche du Roy à ses plenipotentiaires, qui leur fust tombée entre les mains, dans laquelle ils ont mis tout ce qui pouvoit irriter les Suedois contre nous, et particulierement la maison Oxenstiern, et en ont donné la copie au baron d'Oxenstiern, comme d'une piece veritable, quoy qu'ils l'ayent forgée à plaisir pour nous nuire[1]. Le mal est que nos alliez se sont laissé en quelque façon surprendre à cet artifice.

L'intention du Roy est donc, Monsieur, que vous ne differiez pas davantage la rupture contre Baviere, sy desja vous ne l'avez faict sur les lettres que vous avez receues de Munster, et Sa Majesté se repose sur vous, que vous sçaurez si bien prendre vos mesures, que vous ne vous exposerez point à recevoir un eschec avant que les renforts qu'on vous prepare soient arrivez, parce qu'alors on espere que vous serez plustost en estat de donner la loy que de la recevoir, et M. Le Tellier vous adresse les ordres du Roy, conformes à ce que dessus.

Vous pourrez faire, sy vous le jugez à propos, commencer la rupture par les hostilitez que peuvent faire nos garnisons contre celles de

[1] Chanut signalait depuis longtemps, dans ses dépêches, l'antipathie de la reine Christine contre la maison Oxenstiern. Il écrivait à Mazarin, le 9 juin 1646 (aff. étr., Suède, t. VIII, f[os] 504-506) : «La Reine de Suede a une tres-grande aversion contre le comte Erric Oxenstiern, mespris pour le comte Jean Oxenstiern, plenipotentiaire à Osnabrück, et jalousie de M. le grand chancelier Oxenstiern, quoy qu'elle estime ses services et son merite. Le dessein de cette princesse est de regner absolument; elle sent la foiblesse des senateurs et ne craint d'opposition que de la part dudict chancelier.»

Baviere, et il faudra que vous fassiez sçavoir bien particulierement aux commandans, dans toutes nos places, ce qu'ils auront à faire pour cela, comme aussy pour leur seureté, et vous n'oublierez pas, s'il vous plaist, d'escrire un mot à M. d'Erlach pour luy faire part de vostre resolution, et luy dire ce qu'il devra faire de son costé, puisque, en luy escrivant d'icy, on se remet à ce que vous luy manderez. Décembre 1647.

Quand vous aurez envoyé le trompette à M. le duc de Baviere, suivant que MM. les plenipotentiaires vous ont escrit, je m'asseure que vous luy aurez fait connoistre qu'il a esté impossible que la France ayt peu demeurer les bras croisez pendant qu'il fait tous les efforts possibles pour ruiner nos amis et nos alliez; joint à cela l'impudence qu'a eue le comte de Groensfeld, dans une lettre qu'il a escrite au commissaire general de l'armée de Hesse, de railler en termes insolents et injurieux Mme la Landgrave sur le foible appuy que les couronnes luy donnent en cette occasion. Je vous envoye la copie de ladicte lettre. J'espere qu'il ne sera pas si mauvais qu'il dict, dez que vous serez en estat de le rencontrer à la campagne, et suis bien asseuré que vous aurez beaucoup gagné au change de luy avec Mercy [1].

Cependant, pour tout ce qui peut arriver, peut-estre aurez-vous trouvé quelque moyen de faire connoistre audict duc le deplaisir que nous avons que les affaires ayent pris un train [tel] que la France n'a peu s'exempter d'en venir de nouveau à ces extremitez contre luy.

Vostre principale application sera doresnavant à la conservation de nos places, et particulierement de celle de Lavinghen [2], qui est si importante pour les raisons que vous sçavez aussy bien que moy, surtout pour l'entrée qu'elle nous donne dans la Baviere.

S'il est vray que Meninghen [3] soit rendu, comme le bruit en court, et que M. de Baviere ayt envoyé attaquer ensuite Uberlinghen [4], sans plus

[1] Voyez, sur Mercy, t. I, p. 945. Ce général avait été tué à la bataille de Nordlingen.

[2] Voyez ci-dessus, p. 322, note 1.

[3] Memmingen, au sud d'Ulm, ville impériale du cercle de Souabe au XVIIe siècle; elle est maintenant comprise dans le royaume de Bavière. Les Suédois l'occupaient en 1647.

[4] Uberlingen, ville située sur les bords du lac de Constance. (Voy. t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 564, note 2.)

Decembre 1647.

de forces que celles qui estoient à l'autre siege, il faudra voir sy vous pourriez leur donner un eschec, et leur faire recevoir un affront.

En cas aussy que les ennemis n'ayent pas pris cette resolution, vous examinerez, s'il vous plaist, sy nous devons accepter l'offre que les Suedois nous font de nous remettre ladicte place d'Uberlinghen et la recevoir en effect; sur quoy, le jugeant à propos, vous vous entendrez avec MM. les plenipotentiaires, et leur manderez positivement s'ils doivent accepter l'offre ou s'en excuser, et, au premier cas, tirer les ordres necessaires à celuy qui commande aujourd'huy dans la place de nous la remettre.

Et, sur ce subject, je vous diray qu'ayant proposé la chose à M. d'Erlach, et desiré sçavoir s'il voudroit se charger de la garde de ladicte place et de faire subsister la garnison sur les contributions des environs, il m'a respondu qu'il le feroit volontiers, pourveu qu'on vous remist en mesme tems deux chasteaux qui sont là prez, et qui peuvent beaucoup contribuer à sa seureté, et moyennant aussy que l'on voulust faire la despense de la levée de six à sept cens hommes pour composer ladicte garnison. Sy la negociation va en avant, vous pourrez luy en escrire et vous entendre avec luy, suivant ce que vous resoudrez, et les responses que vous recevrez de Munster.

Mazarin entre ensuite dans des détails sur les moyens de renforcer l'armée de Turenne. Il ajoute :

On songe à faire quelque demonstration de la part de Leurs Majestez envers M. l'archevesque de Mayence[1], luy envoyant quelque personne de condition avec qualité d'ambassadeur, pour se conjouir de son eslection. On pourra bien jetter les yeux sur M. le vicomte d'Arpajon[2], qui estoit d'ailleurs preparé pour aller porter l'ordre du Saint-

[1] Jean-Philippe de Schœnborn, ancien évêque de Würtzbourg, élu archevêque de Mayence en 1647, occupa ce siége jusqu'en 1673.

[2] Louis, vicomte, puis duc d'Arpajon, s'était signalé dans les guerres du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV. Il s'était surtout distingué par son zèle pour la défense de l'île de Malte, menacée par les Turcs en 1644 et 1645. Il mourut en 1679 (6 mai). On trouve dans la *Chronologie militaire* de Pinard, t. IV, p. 14, un article très-complet sur les services militaires du vicomte d'Arpajon.

Esprit au roy de Pologne, et on le feroit destourner de son chemin pour s'acquitter auparavant de cette commission. Ce pendant, comme l'on veut entretenir et lier une tres-estroite correspondance avec ce nouvel electeur, je vous prie de me mander sy vous croyez que l'on doive faire quelqu'autre chose pour y parvenir et de n'oublier rien de vostre costé pour y mettre touttes les bonnes dispositions. Décembre 1647.

J'espere que vous pourrez tirer beaucoup d'avantages de cultiver soigneusement cette union, et je me souviens mesme que son deputé, qui estoit l'esté dernier à Fontainebleau, nous fit esperer qu'on pourroit faire des levées dans la Franconie. Vous pourrez sonder adroitement, de lüy-mesme, s'il voudroit aujourd'huy nous donner cette commodité.

J'ay prié M. le comte Duras[1], vostre neveu, de faire diligence pour vous rendre cette depesche, qui est extremement importante, s'agissant de contenter nos alliez et de les destromper de toutes les impressions que les Espagnols leur ont données contre nostre franchise et nostre fidelité.

J'ay tres-bonne opinion de M. vostre neveu, et sçay qu'il a de fort bonnes parties, dont je ne compte pas pour la moindre celle de se soucier aussy peu qu'il faict du sejour de la cour, et d'avoir tant d'impatience de se rendre à l'armée. Il y a peu de jeunes cavaliers qui ayent cette qualité, et, neantmoins, quand on va à la guerre par maniere d'acquit, on n'y fait pas d'ordinaire de grands progrez et on ne parvient guere.

[1] Jacques-Henri de Durfort, comte, puis duc de Duras, était fils de Gui-Aldonce de Durfort, marquis de Duras, et d'Élisabeth de la Tour, sœur de Turenne. Il fut nommé lieutenant général des armées en 1654, capitaine des gardes du corps en 1671, maréchal de France en 1675; il mourut le 12 octobre 1704, à l'âge de soixante-quatorze ans. Le duc de Saint-Simon, qui avait épousé Gabrielle de Durfort de Lorge, nièce du maréchal de Duras, a tracé un portrait remarquable de ce dernier : «C'étoit, dit-il, un grand homme maigre, d'un visage majestueux et d'une taille parfaite, le maître de tous en sa jeunesse et longtemps depuis dans tous les exercices, galant et fort bien avec les dames; de l'esprit beaucoup, et un esprit libre à traits perçants, dont il ne se refusa jamais aucun, etc.» (Voyez les *Mémoires de Saint-Simon*, t. IV, p. 362-363, de l'édition de 1856, in-8°.)

Décembre 1647.

CCXXXIII.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXII, f°s 457-458. — Copie du temps.

A M. LE BAILLI DE VALENÇAY.

[Paris,] 18 décembre 1647.

Pour ne point confondre mes petits interests particuliers avec les affaires d'Estat, je vous escris ces lignes à part, afin de vous faire souvenir premierement de ce que je vous ay mandé, par ma precedente, pour avoir des chevaux de Naples, vous priant de rechef de m'en acheter le plus que vous pourrez, soit des poulains ou des chevaux faicts pour servir au carosse ou porter la selle, prenant garde seulement à ce qu'ils soient deschargez d'encoulure, de petite teste et de bonne race, et enfin bons et bien faicts et surtout à bon marché. Vous en pourrez emplir une des flustes [1], et pour l'argent qu'il faudra, vous servir de celuy que vous avez entre les mains.

S'il y avoit moyen de trouver quelque belle petite haquenée pour en faire un present au Roy, je vous prierois aussy de l'acheter au meilleur prix qu'il se pourroit.

J'ay encore à vous prier de voir si l'on pourroit recouvrer quelque belle piece d'argenterie, comme une conque [2], des chenets, quelque table et autres choses semblables, et de tascher de l'avoir à bon compte, comme aussy quelque belle tenture de tapisserie, de celles qu'ils appellent *contractagliate* [3], de velours et de toille d'or, qui sont en assez grand nombre dans Naples.

Pour ce qui est des peintures, vous me ferez plaisir de m'envoyer un memoire des plus rares qu'on pourroit avoir; mais il ne faut pas vous engager pour ces choses-là qu'auparavant vous n'ayez de mes nouvelles sur ce que vous m'en manderez.

[1] Navires qui servaient aux transports de troupes et de denrées.

[2] Probablement dans le sens de *coupe*.

[3] Ce mot, qui s'écrit ordinairement *contrattagliate*, est traduit dans les lexiques par *ciselées, travaillées avec art.*

Envoyez-moy aussy, s'il vous plaist, des eschantillons de toille d'or et d'autres estoffes propres à faire des lits et des tapisseries, et prenez en patience la peine que je vous donne, puisque c'est pour la personne du monde qui est le plus de vos amis. Decembre 1647.

CCXXXIV.

Manusc. de la Biblioth. Mazarine, n° 1719, tome II, f° 252 recto. — Copie du temps.

A M. DE TURENNE.

[Paris,] 20 décembre 1647.

(EXTRAIT.)

On vous depescha dernierement un courrier par qui vous aurez eu response sur les affaires dont vous m'avez escrit, qui se sont trouvées les plus pressées, et je m'asseure qu'en cette rencontre, comme en beaucoup d'autres, vous aurez peu reconnoistre qu'il faut qu'une chose soit impossible de soy quand elle ne se faict pas sur vostre instance; vous ne sçauriez croire l'estat miserable où nous sommes pour l'argent, et quels efforts il a fallu faire, dans cette occasion, pour vous donner contentement, quoyque la somme ne soit pas excessive.

Je pensois, dez avant-hier, vous renvoyer le sieur Du Val et me resjouir avec vous de l'entiere guerison du Roy, qui est, graces à Dieu, non-seulement hors de tout peril, mais, avec une santé plus asseurée qu'il ne l'avoit, il y a trois mois, quand la Reyne nous donna une autre alarme, estant tombée malade d'une fiebvre qui paroissoit fort fascheuse et à craindre dans le commencement, mais qui s'en est allée en deux jours, avec deux saignées et un peu d'abstinence; de sorte que, par la grace de Dieu, il n'y a plus icy que tout subject de joye et de satisfaction.

Je continue à travailler avec grande application aux moyens de vous fortifier, et nommement à faire former le corps, dont je vous ay escrit, à mondict sieur d'Erlach. Il m'a fait asseurer qu'il souhaite passionnement vos bonnes graces, et qu'il n'oubliera rien pour meriter vostre amitié. Je ne doubte point qu'en le cajolant un peu et luy monstrant

Décembre 1647. affection et confiance, vous ne fassiez bientost de luy tout ce que vous desirez. Vous jugerez assez combien il nous seroit important et avantageux qu'il eust un corps de deux mille chevaux et de trois mille hommes de pied, que vous peussiez faire joindre à vous aussy souvent que vous en auriez besoin pour agir, et sur lequel vous eussiez la mesme authorité que sur vos autres troupes.

On apprend d'icy, avec tant de sentiment et de douleur, la desolation du pays de Mme la Landgrave, que les armées ennemies ravagent[1], qu'il n'y a rien qu'on ne fist avec grand plaisir pour luy procurer quelque soulagement et l'assistance de nos alliez; c'est-à-dire qu'il n'y a plus que l'impossibilité qui vous doive retenir d'entreprendre, ou la cognoissance que vous auriez d'en recevoir vous-mesme plus de mal que vous n'en feriez aux ennemis; car il vaudroit mieux encore temporiser pour quelque tems que de faire un effort en vain, ou dont le prejudice rejaillist contre nous-mesmes; ce qui ne blesseroit pas seulement nostre reputation, mais seroit contre le bien des affaires, parce que tant que les armes du Roy demeureront sans action, elles donneront subject aux ennemis de craindre que cette nuée qui se forme prez d'eux ne leur fasse du mal. Que si elle avoit esclatté sans effect, et qu'on eust reconnu nostre foiblesse, nous en serions beaucoup moins considerez et dans la guerre et dans la negociation de la paix, et il faut avoir d'autant plus d'esgard à celle-cy que le traité de l'Empire semble estre dans sa crise, nostre satisfaction ayant esté adjustée pour une seconde fois, et presque tous les ministres de l'assemblée estant allez à Osnabrük pour terminer de mesme les affaires avec les Suedois.

Enfin, Leurs Majestez vous donnent pouvoir de prendre telle resolution que vous jugerez plus à propos sur les lieux, soit en vous joi-

[1] Puffendorf (*Rerum suecicarum* lib. XIX, § 51) donne des détails sur ces dévastations de la Hesse. Melander, général de l'armée impériale, ravagea le pays entre la Werra et la Fulde. Montecuculli, qui commençait à se signaler dans les armées impériales, commandait l'avant-garde composée de cavalerie : «Præcurrente cum valida equitum manu Montecucullo, late omnia populabantur.»

gnant aux forces de nos alliez, ou les assistant par diversion, pourveu que vous voyiez apparence de faire quelque chose de bon et d'utile. Décembre 1647.

Ce pendant on a faict avancer icy le terme du subside de Suede, afin de leur donner moyen de remettre leur armée en bon estat, et on n'a pas payé seulement ce qui estoit deu par le passé à Mme la Landgrave, mais on luy a donné encore une somme considerable sur l'advenir.

Le gouverneur de Lavingen dit au sieur d'Erbigny [1], à son retour de Munich, où comme vous sçavez MM. les plenipotentiaires l'avoient envoyé, que, s'il avoit deux mille hommes de garnison dans sa place et un corps de cavalerie, il se feroit fort de les faire subsister sans qu'il en coustast rien au Roy. J'ay creu vous devoir faire part de cette ouverture, afin que vous examiniez la chose et en mandiez vostre advis. S'il n'y avoit qu'à donner l'argent pour la levée de ces troupes, Sa Majesté en feroit fort volontiers la despense; le tout est qu'on pust les y conduire; mais que cela reussisse ou ne reussisse pas, il semble qu'il est extremement important que la garnison de ladicte place soit tousjours forte, afin de tenir M. de Baviere en consideration de ne pas entreprendre dessus, et nous conserver ce poste, qui nous donne l'entrée de son pays et tant de facilité de l'incommoder.

CCXXXV.

Archives des Affaires étrangères (Suède), tome VII, f° 384 et suiv. — Copie du temps.

A M. CHANUT.

[Paris], le 20 décembre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin revient sur les dépêches qui avaient été interceptées et qui avaient irrité le plénipotentiaire suédois Jean Oxenstiern [2] :

Nous ne pouvons croire qu'un grand ministre, comme son pere [3], aille

[1] Henri Lambert d'Erbigny ou d'Herbigny. (Voyez p. 323, note 1.)

[2] Voyez ci-dessus, p. 542, texte et note.

[3] Axel Oxenstiern, grand chancelier de Suède, père du baron Jean Oxenstiern. (Voyez t. I, p. 950.)

Décembre 1647. si viste dans une affaire de cette importance, ny que, quand il auroit, en son particulier, quelque subject de plainte à faire de la France, il veuille se venger aux despens de sa patrie et de sa maistresse, ny que, quand il l'entreprendroit, il pust en venir à bout, Leurs Majestez ne doubtant point que la reyne de Suede n'eust la bonté de l'empescher, non-seulement parce que son interest s'y rencontreroit, mais par ce aussy que sa generosité, sa gratitude et sa justice y seroient interessées, estant certain que tout le peril que nous pouvons courir en cette rencontre ne nous arrive que pour nous estre attachez aveuglement en tout à ses sentimens et pour avoir consideré plus particulierement les personnes qu'elle honoroit de son affection et de son estime[1], ce qui pouvoit nous avoir mis les autres sur les bras, dont Sa Majesté est, ce semble, obligée à nous garantir.

Après avoir déclaré que les lettres que l'on dit avoir été interceptées ne contiennent rien contre l'alliance de la France et de la Suède, mais expriment, au contraire, le désir de la maintenir inviolablement, Mazarin ajoute :

Lesdictes depesches sont d'ailleurs toutes remplies de louanges de la reyne de Suede et de la confiance entiere que l'on prend en la fermeté de sa foy et de l'admiration en laquelle on a icy les grandes qualitez qu'elle possede; de sorte que, si les choses vont en contestation (ce que je ne puis croire), il ne vous sera pas malaysé, à mon advis, de mettre Sa Majesté de nostre costé, comme vous y aurez la raison, et cela estant, nous avons peu à craindre.

Neantmoins, comme la prudence veut qu'on songe tousjours au pis qui peut arriver, nous considerons qu'il se pourroit faire que M. le chancelier Oxenstiern eust esté tellement irrité par les depesches de son fils, qu'il se laissast aller aux mouvemens de sa colere, sans regarder aux interests de la Suede, et taschast de porter toutes choses aux extremitez contre cette couronne, auquel cas vous devez traverser son dessein par tous les moyens que vous suggerera vostre industrie, et

[1] On a vu, en effet, dans la note, p. 542, que Chanut s'appuyait sur l'opinion de la reine Christine. Cette princesse témoignait une préférence très-marquée pour le connétable Jacques de la Gardie et pour son fils, le comte Magnus.

surtout faire en sorte d'estre bien adverty de tout ce qui [se] passera, et, en cas que vous descouvrissiez qu'on eust pris quelque resolution fascheuse, depescher au mesme instant un courrier exprez à MM. les plenipotentiaires pour la leur faire sçavoir. Décembre 1647.

Nous n'avons receu qu'avant-hyer les lettres de la reyne de Suede touchant la rupture avec la Baviere et l'augmentation du subside. On ne peut y respondre par cet ordinaire, et on a faict arrester encore quelques jours le gentilhomme, qui devoit partir il y a longtems, afin qu'il pust porter les responses de Leurs Majestez. Ce pendant je vous diray, par advance, sur la rupture, qu'elle doit estre à present accomplie, et, sur l'autre point, que l'on ne peut consentir à l'augmentation du subside; mais que, pour monstrer à la Reyne qu'il est impossible qu'elle demande jamais rien icy inutilement, la guerre continuant, on pourroit luy promettre une somme depuis cinquante mille escus d'or au soleil jusqu'à cent mille, qui sont du poids et de la bonté des ducats d'Allemagne[1], pour une fois seulement, que l'on payeroit en France au mois de may prochain, si la paix n'est conclue entre cy et là, ou en Hollande, si l'on y insistoit de delà, et, en eschange, vous pourrez nous moyenner d'autres assistances, de celles que la Suede peut donner à la France sans l'incommoder, comme des vaisseaux ou du canon, ou du cuivre, pour en fondre, et d'autres marchandises du climat, que la reyne de Suede peut avoir facilement sans mettre la main à sa bourse; et pour des vaisseaux, vous pourriez demander celuy que l'admirauté a basty depuis peu et un autre de ceux où l'on travaille.

En outre, avant que nous payassions ladicte somme, on devroit nous rendre les deux mille et tant de cavaliers qui ont passé de ce service-cy à celuy de la couronne de Suede[2], ou, du moins, un nombre esgal; à quoy on ne croit pas qu'il se rencontre aucune difficulté, puisque desjà la Reyne et ses ministres nous l'ont faict esperer; que, d'ailleurs, nostre pretention ne sçauroit estre plus juste, ny, nous, avoir plus de besoin de

[1] Le ducat d'Allemagne avait une valeur d'environ six livres de France.

[2] Il a été question ci-dessus, p. 446, note 2, et p. 481, des Weimariens, qui avaient abandonné l'armée de Turenne et avaient pris du service dans celle de Wrangel.

Décembre 1647.

ce renfort, parce que, estant obligez de nous servir, dans les Pays-Bas, de quatre regimens de cavalerie françoise, que l'on a faict passer, dans cette conjoncture, dans l'armée de M. de Turenne, pour le renforcer, aprez qu'on les auroit retirez, il se trouveroit trop foible pour agir et pouvoir contribuer au bien commun.

Nous ne presumons pas que vous rencontriez aucune difficulté à obtenir ce que dessus, moyennant la somme que vous avez pouvoir de promettre, puisque vous-mesme vous avez mandé que la reyne de Suede s'attendoit à bailler quelque chose en eschange de ce que nous luy accorderions. Mais, avec tout cela, si vous voyiez que les affaires prissent un train fascheux, et que les suites de la piece que les Espagnols nous ont faite prez des ministres de Suede fussent à apprehender, Sa Majesté vous donne pouvoir d'accorder ce que vous estimerez de ladicte somme, sans exiger rien de la Suede. Et mesme, si le peril estoit fort pressant, et qu'il y eust à craindre une defection entiere, Sadicte Majesté vous donne pouvoir de promettre, de sa part, tout ce que vous jugerez necessaire pour destourner le coup, sans vous rien prescrire de particulier pour la forme de la promesse et pour le tems et le lieu du payement, et mesme d'adjouster quelque chose à la somme, si vous voyez[1] n'en pouvoir sortir autrement, Sa Majesté se reposant de tout cela sur vostre suffisance et sur vostre zele, et estant tres-asseurée que vous ne l'engagerez à rien qu'il n'y ayt une necessité absolue de le faire, et dont on ne retire un advantage proportionné, et quoy que vous resolviez, il faudra le faire bien valoir à la Reyne, luy faisant cognoistre que sa seule consideration me faict trouver tres-faciles prez de Leurs Majestez les choses qui de soy seroient impossibles.

Il importe que vous sçachiez que Brun pretend que le baron Oxenstiern[2] luy a promis qu'aprez la paix faicte la couronne de Suede ne donnera aucune assistance de troupes ny d'autres choses à la France, si elle demeure en guerre avec l'Espagne, et qu'au contraire elle fera une estroite liaison d'interests et d'affection avec la couronne d'Es-

[1] Il y a bien *voyez* et non *croyez* dans la copie.

[2] Jean Oxenstiern, plénipotentiaire à Osnabrück.

pagne; mais je ne sçay pas comme quoy cela peut s'adjuster avec les veritables interests de la Suede, ny avec la ligue qu'elle a arresté depuis peu avec le roy de Portugal. Decembre 1647.

On pourra vous faire des plaintes qu'il n'a tenu qu'au mareschal de Turenne de secourir Meninguen[1], et je le juge ainsy par ce que M. Wrangel s'en est expliqué de delà; mais il est certain qu'il luy a esté du tout impossible; car, dans le tems mesme que, sur les raisons qu'on avoit representées aux ministres de Suede, ils avoient trouvé bon que la France ne rompist pas sy tost contre Baviere, j'avois escrit à part audict sieur mareschal que, s'il voyoit jour à pouvoir faire quelque coup important, et entre autres de secourir Meninguen et donner un eschec aux troupes qui l'assiegeoient, il falloit qu'il passast par dessus toute sorte de considerations et ne differast pas plus longtems la rupture; mais il me fit respondre qu'il avoit examiné tous les moyens possibles de sauver ladicte place, et qu'il n'en avoit trouvé aucun seulement apparent[2] et où il ne courust une risque esvidente d'en recevoir l'affront, sans apporter aucun soulagement aux assiegez.

Je ne sçaurois trop vous repeter que M. de Turenne a tousjours eu ordre d'executer, fort ou foible, tout ce qui luy seroit mandé, de Munster, avoir esté concerté avec les plenipotentiaires de Suede. D'abord ils acquiescerent aux raisons qu'on leur dict qui nous devoient obliger de differer, pour peu de tems, nostre rupture. Depuis ils ont changé d'advis, non pas tant, à ce qu'on nous mande, pour esperer grand secours, dans cette conjoncture, de l'action de M. le mareschal de Turenne, comme pour s'asseurer qu'il n'y a aucune intelligence secrete entre la France et M. de Baviere. Et aussytost MM. les plenipotentiaires ont depesché à M. de Turenne pour le faire rompre sans y apporter le moindre deslay; ce qui luy a esté confirmé d'icy par un courrier qu'on a envoyé exprez[3].

Vous aurez beau champ de faire valoir la promptitude avec laquelle nous avons satisfaict au desir des ministres de Suede, dez qu'ils nous

[1] Memmingen. (Voyez p. 543, note 3.)

[2] C'est-à-dire *qui présentât seulement une apparence de succès.* — [3] Voy. ci-dessus, p. 541 et suiv.

Décembre 1647. l'ont declaré, puisque non seulement les mesmes raisons qui nous avoient obligé de differer ladicte declaration, et qui avoient forcé les ministres de Suede à estre du mesme advis, subsistent tousjours, mais qu'il se rencontre encore que, pour plaire simplement à nos alliez, nous rompons, sans hesiter, dans une conjoncture que toutes les forces imperiales et bavaroises, qui se retirent du pays de Hesse[1] pour aller en Franconie, nous tomberont infailliblement sur les bras; et ce qui n'est pas moins à considerer, nous rompons dans un tems que les Espagnols se vantent que le baron Oxenstiern leur a promis positivement que la Suede nous abandonneroit et feroit son accommodement particulier avec l'Empereur.

J'avois oublié de vous dire deux choses: l'une que les ministres d'Espagne se vantent que, par le moyen de cette negociation qu'ils ont eue avec le baron Oxenstiern, ils ont tellement brouillé les affaires d'Allemagne, qu'ils ne doutent plus que la paix de l'Empire ne soit aussy esloignée de la conclusion, comme elle en a esté proche; l'autre que Brun a dict avoir appris dudict baron que son parti, malgré les François et les ennemis de sa maison, seroit plus relevé qu'aucun autre en Suede par l'alliance qu'il alloit conclure avec le comte Drost. Je vous prie de mesnager tout cecy avec vostre circonspection ordinaire, et sçachez, du reste, que nous avons beaucoup de repos d'esprit de voir un si bon pilote que vous dans la tourmente qui va s'eslever au lieu où vous estes.

CCXXXVI.

Bibl. publ. de Chartres, mscr. 57. Original signé et en partie chiffré; Le chiffre est traduit.

AU MARQUIS DE FONTENAY.

[Paris,] 21 décembre 1647.

(EXTRAIT.)

Avant qu'entrer en discours d'aucune affaire, je vous diray que la

[1] Voyez, sur la dévastation de la Hesse par Mélander, général impérial, p. 548, texte et note.

santé du Roy va, Dieu mercy, de bien en mieux, et on espere que Sa Majesté sera dans peu de jours en estat d'aller elle-mesme à l'eglise Nostre-Dame rendre graces à Dieu de sa guerison; mais nous avons eu depuis une grande alarme en la personne de la Reyne. Sa Majesté fut attaquée le 1er du courant d'une fiebvre assez violente[1], et qui, dans son commencement, donna beaucoup de subject de craindre, le pouls estant fort caché, ce qui tesmoignoit la malignité du mal, et cela estoit accompagné d'une douleur de reins, qui fit apprehender d'abord que Sa Majesté ne fust atteinte, pour la troisieme fois, de la petite verole, comme, en effect, dans tout le cours de la maladie du Roy, on n'avoit peu l'obliger à aucune precaution, n'y l'empescher de faire generalement tout ce qui pouvoit le plus tost luy faire reprendre ce mal, servant continuellement le Roy, en tout ce que ses moindres domestiques eussent peu faire, et le baisant ou l'embrassant à tous momens; mais deux saignées et un peu d'abstinence ayant emporté en deux jours cette fiebvre sans qu'il en reste rien, on a recognu que le mal n'a procedé que de ce que Sa Majesté a souffert pour celuy du Roy, l'affliction, qui n'avoit pas paru au dehors, ayant faict ce desordre au dedans; à quoy on peut adjouster encore une extraordinaire lassitude pour avoir souvent passé des nuits entieres sans fermer l'œil. Il y a desjà neuf ou dix jours que Sa Majesté en est tout à faict quitte, et nous avons grande occasion de louer Dieu et de nous resjouyr d'estre sortis si heureusement de tant de mauvaises influences qui ont attaqué, en moins de trois mois, successivement trois testes[2] qui nous sont si precieuses, et dont la conservation est si necessaire pour le bien et la felicité de cet Estat.

Décembre 1647.

Vous aurez veu, par le long memoire du Roy[3], tous les sentimens que l'on a icy sur l'affaire de Naples et sur la conduite qu'on y doit tenir. Je n'ay rien maintenant à y adjouster, si ce n'est qu'en cas que l'on fasse quelque traité avec les Napolitains, par lequel ils ne de-

[1] Voyez ci-dessus, p. 535, note 2.

[2] Le frère du roi, Philippe de France, duc d'Anjou, était tombé malade avant son frère et sa mère. Voy. le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 394.

[3] Voyez ci-dessus, p. 524 et 525, note.

Décembre 1647.

meurent pas subjects du Roy, il ne faut pas oublier de mettre dans les conditions que jamais ils ne pourront prendre autre protection que celle de Sa Majesté, et ne pourront faire aucune alliance, tant pour la cause commune que pour quelque autre subject que ce soit, sans la permission ou le consentement exprez de sadicte Majesté, et surtout que le commerce sera defendu dans tout le royaume de Naples à tous ceux qui seront unis ou qui favoriseront les ennemis de cette couronne.

Je vous diray confidemment une raison particuliere, outre l'advantage general, qui nous oblige à desirer ces deux clauses : c'est pour tenir plus en bride les Hollandois, en cas qu'ilz conclussent leur accommodement sans la France et pour empescher qu'aprez avoir faict le premier pas, ilz n'en fissent un second, d'assister nos ennemis d'hommes ou de vaisseaux contre nous, estant à croire que des gens interessez feront grande consideration sur cette interdiction de commerce qui les embarrasseroit extraordinairement dans la navigation de la mer Mediteranée, laquelle est de grande importance à leur Estat. La prudence veut que, puisque les mouvemens de fidelité, d'affection et de gratitude ont si peu de pouvoir sur ces esprits-là[1], on cherche d'autres biais de les tenir en devoir, et à peine en trouvera-t-on de plus propres que ceux de l'interest et de la crainte.

Le courrier de M. le duc de Guise est arrivé icy, il y a trois jours. Nous avons appris par luy comme ledict sieur duc avoit heureusement abordé Naples[2], malgré la tempeste et tous les autres obstacles que les

[1] Les Hollandais, malgré les efforts de Mazarin et de Servien, avaient négocié un traité particulier avec l'Espagne. (Voyez l'introduction en tête de ce volume.)

[2] Le duc de Guise arriva à Naples le 15 novembre 1647. On trouve, dans les dépêches de Fontenay-Mareuil (Archives des Affaires étrangères, Rome, t. CIII, f° 266), la copie d'une lettre qu'il adressait, le 16 novembre, aux plénipotentiaires français à Munster, et dans laquelle il leur donnait des détails sur le départ du duc de Guise : «Par la lettre du 9 de ce mois, vous aurez veu comme le peuple de Naples, ayant esprouvé qu'il ne se pouvoit fier en aucun de la noblesse, avoit envoyé prier M. de Guise d'y aller pour les commander. Depuis cela nous avons esté assez empeschez comment le faire passer; car le costé de la terre estant fermé par quelques-uns de la noblesse qui sont à Capoue, et celuy de mer par l'armée navale d'Espagne, il n'y avoit, à dire le vray, autre moyen asseuré que celuy d'attendre l'armée navale du Roy;

Espagnolz avoient mis à son passage, et avec quelles acclamations et quelle joye il avoit esté receu du peuple. Décembre 1647.

J'ay veu aussy, par la lettre du sieur Lorenzo Tonti, les projects qu'il avoit faits pour les premieres fonctions de son generalat, qui estoient d'aller nettoyer les environs de Naples, afin que la ville ne pust estre incommodée par terre pour les vivres, comme nous esperons que nostre armée navale luy redonnera toute liberté de les avoir par la mer.

J'ay veu aussy la copie de la lettre que vous avez escrite au peuple, pour installer en charge ledict sieur duc. Ce que vous comptez pour un tres-grand advantage pour le Roy, parce, dites-vous, que ledict sieur duc n'aura rien à Naples qu'il ne tienne de Sa Majesté. Mais je vous advoue que j'aurois plustost souhaité que M. de Guise eust eu d'autres obligations au Roy que celle-là, et que le nom de Sa Majesté n'eust point paru en cette installation. Ma raison est que, s'il arrivoit jamais quelque inconvenient dans sa conduite, ou que les peuples fissent quelque revolution contre luy, il seroit bien à craindre, comme on a desjà escrit d'autres fois, que, croyant d'avoir offensé le Roy, qui le leur a donné pour les commander, ils ne se fiassent plus à nous, et tenant les choses pour irreconciliables, ne tournassent d'abord toutes leurs pensées à s'accommoder avec l'Espagne. Je vous dis le mal qu'il faut apprehender, afin qu'autant qu'il dependra de vostre industrie et de vostre credit, vous songiez par advance aux remedes de

mais parce que nous sçavions bien qu'elle ne pouvoit pas venir sy tost, à cause que voyant qu'on ne la demandoit point, elle s'en estoit retournée à Toulon, et que tous les retardemens pouvoient estre fort dangereux en cette occasion, mondict sieur de Guise s'est enfin resolu d'aller dans des felouques qu'on luy a envoyées, qui sont renforcées et certainement les meilleures de la mer, les Espagnols n'en ayant peu prendre aucune de toutes celles qui ont apporté des gens qui le venoient trouver, mais qui pourtant ne sont que des felouques.

«Il s'embarqua mercredy au soir et doit estre arrivé samedy au matin, dont vous pouvez penser que nous attendons les nouvelles avec grande impatience. Cependant ceux de la ville tesmoignent tousjours la mesme resolution, que vous aurez veu par leurs declarations, et ils y seront, à mon advis, d'autant plus confirmez que M. de Guise sera suivi d'un de ceux qui avoient esté envoyez à l'armée navale, lequel passa avant-hyer icy, et asseure qu'elle devoit partir au premier beau tems.»

Décembre 1647.

le prevenir, c'est-à-dire d'assister en sorte M. de Guise de vos conseils qu'il ne puisse arriver aucun inconvenient, ou en cas que le peuple, ou par sa legereté, ou autrement, ne voulust pas, avec le tems, se servir de luy, et que la suite ne respondist pas aux applaudissemens de la reception, cela ne nuisist [point] au gros des affaires.

J'ay leu des advis que vous m'avez adressez de la personne qui estoit soubz l'ambassadeur d'Espagne, que le sieur Bartolome Virgilii pretend avoir gagnée. Le premier jugement que j'en fais est que ce doit estre un compilateur des nouvelles que l'on debite dans l'antichambre de cet ambassadeur, qu'il nous veut faire valoir, comme s'il estoit dans son secret, affin d'attrapper une somme d'argent par mois, et je me fonde sur ce que, dans le premier papier qu'il vous a donné, il y a des advis que je suis asseuré qu'ilz sont faux. Neantmoins il faudra voir comme il continue; car si, en effect, il estoit dans le secret et qu'il nous servist fidellement, il ne faudroit pas luy plaindre ny la somme que vous luy avez promise, ny une plus grande et d'autres rescompenses. On ne sera pas longtems à verifier ce qu'on s'en peut promettre.

Nous attendons de sçavoir ce qui se sera passé à l'arrivée de nostre armée navale à Naples[1] et quelle face auront prise les affaires

[1] La flotte française, sous les ordres du duc de Richelieu, était arrivée, le 19 décembre, en vue de Naples, comme le prouve la dépêche suivante envoyée aux plénipotentiaires par Fontenay-Mareuil, le 28 décembre: «Enfin, l'armée navale arriva à la vue de Naples le 19 de ce mois, et ce qui est de plus considerable, sans que les ennemis eussent aucun avis; car, s'estant levé un vent frais le lendemain de son partement de Porto-Longone, qui* rendit la mer fort grosse, elle eut moyen de prevenir toutes les felouques que les Espagnols avoient mises en garde en divers endroits pour les tenir avertis de tout ce qu'elle feroit. L'ambassadeur d'Espagne avoit bien depesché quelques courriers pour lui donner la nouvelle de son passage; mais, comme, par la prise que les nostres ont faite d'Ischia, il leur a fallu faire un grand detour pour n'y passer pas, ils ne purent non plus y arriver assez à temps.

«Nostre armée** trouva que celle d'Espagne, afin de pouvoir plus aysement subsister, se tenoit separée à Gaëte, à Naples et à Castellamare, de sorte que ne s'estant

* Il y a *que* dans la copie.

** Armée navale.

avant que faire partir d'icy divers bons officiers d'artillerie et d'autres que l'on croit pouvoir servir utilement en cette occurrence, quoyqu'on Décembre 1647.

peu rejoindre que* tout le jour que la nostre arriva, ni le lendemain, il ne s'estoit aussy passé jusque-là aucune chose, sinon que quelques-uns des nostres estoient allez à Naples et y avoient esté receus avec une joie incroyable.

«Un marchand de vin de Suriente**, proche de Naples, vient presentement d'arriver, qui dit estre parti mardy au soir et avoir veu comme une escadre de notre armée, estant allée à Castellamare, il y a aujourd'huy huict jours, pour prendre trois vaisseaux de guerre et une charge de bled qui y estoient, les Espagnols voyant bien qu'ils ne les pourroient pas deffendre, aprez avoir faict descendre tous les hommes qui estoient dessus, y avoient mis le feu; qu'ensuite de cela les ennemis s'estant rassemblez, ils avoient combattu tout le dimanche, et qu'enfin la nuit et un mauvais tems ayant separé les deux armées, les Espagnols avoient encore perdu quatre vaisseaux dans le combat et quatre qu'on ne sçavoit ce qu'ils estoient devenus; mais, comme je n'ay point eu de lettres, il en faut attendre la confirmation.

«Ce que je vous puis dire de plus certain est que, bien que nostre armée ne soit composée que de vingt-six vaisseaux de guerre, les trois de Portugal n'estant pas encore arrivez de Ligourne***, où ils estoient allez pour se raccommoder, et qu'il n'y ayt aucunes galeres, ils sont neantmoins si bien armez et si bien pourveus de toutes choses, qu'ils ne feront aucune difficulté de chercher celle des ennemis et de la combattre en quelque lieu qu'elle soit.

«Or comme il y a grande apparence que, par l'arrivée [de l'armée navale], les peuples de Naples se confirment tout à fait dans la resolution de se mettre en liberté et de chasser les Espagnols, et qu'il est certain que les lettres que le Roy leur escrit, et le pouvoir qu'il m'a envoyé, confirment la protection que je leur ay promise au nom de Sa Majesté, et sur l'esperance de laquelle ces peuples se sont portez à tout faire, j'ai creu devoir vous le representer, afin que, [dans] le traité, [en cas que] les Espagnols soient assez sages pour le vouloir faire, ces pauvres gens-là, qui se montrent maintenant si affectionnez à la France qu'il semble que, si le Roy n'a point ce royaume, c'est qu'il ne l'aura pas voulu, ne demeurent pas et ne soient pas moins considerez que les Portugais, estant certain que la France en tirera à l'avenir beaucoup plus d'avantage, et le roi d'Espagne plus de prejudice que du Portugal, et que vous devez aussy vous asseurer que, si les affaires de Naples vont bien et qu'ils soient assistez comme il faut, la Sicile suivra son exemple et chassera tout-à-fait les Espagnols. Toutes les lettres qui en viennent disent qu'ils n'attendent que cela pour le faire, ne se payant desjà plus d'imposition dans toute l'estendue de l'isle, ni à Messine mesme, et le cardinal Trivulce, qui, depuis la mort de Loz Velez, en a esté fait vice-roi, estant à Palerme sans aucune autorité.» (Archives des Affaires étrangères; Rome, t. CIII, f°s 332-333.)

* Il faudrait *de*.

** Sorrente.

*** Livourne.

Décembre 1647.

ne doute point que l'armée navale en aura desjà peu fournir nombre suffisant.

Je vous prie de vous bien souvenir de ce que porte le dernier memoire du Roy qu'il ne faut point faire aux Napolitains des promesses generales en termes negatifs qu'on ne prendra jamais rien d'eux. Il ne peut qu'estre utile de garder tousjours un moyen de profiter, sans contrevenir à sa parole, et les choses en sont venues à de telles extremitez entre ce peuple-là et les Espagnolz, que ce ne sera pas la pretention de nous donner plus ou moins qui les disposera de prendre les resolutions que nous pouvons souhaitter. Il vaut bien mieux user tousjours de termes affirmatifs, protestant que nostre principal but est de conserver et deffendre la liberté des peuples.

Vous vous souviendrez aussy, sur l'establissement de la forme du gouvernement, que ce que l'on desireroit icy en premier lieu, seroit qu'ilz eussent un roy particulier, pourveu que ce fust promptement et aux conditions marquées dans le memoire; mais que plustost que de demeurer en republique, puisqu'elle ne sçauroit estre de durée, on aimeroit mieux qu'ilz se donnassent au Roy mesme.

Il y a une raison bien forte pour les porter à prendre cette resolution, que vous pourrez leur faire representer, selon que les conjonctures donneront lieu de la faire valoir, c'est que, si ces peuples-là demeurent en republique, nous ne sçaurions, par le traité de paix qui peut estre maintenant conclu d'heure à autre, reserver la facilité de les pouvoir assister, sans que tous les princes generalement se missent contre nous, et condamnassent nostre pretention, comme si nostre pensée estoit d'immortaliser la guerre dans la chrestienté, au lieu que se donnant au Roy, cette difficulté cesseroit d'abord; car ils se trouveroient compris dans la paix par la maxime, à laquelle les Espagnolz ont desjà donné les mains, qu'il ne se restituera rien, de part ni d'autre, de toutes les conquestes qu'auront faictes les couronnes l'une sur l'autre dans cette guerre; mais que toutes choses doivent demeurer au mesme estat où elles se trouveront le jour de la delivrance de la ratification du traité.

Je ne veux pas vous celer qu'on nous asseure de Naples que les peuples n'avoient d'abord songé qu'à se faire un roy, si la pensée de former une republique ne leur eust esté suggerée et apportée de Rome par quelques personnes attachées à M. de Guise, qui, ne croyant pas qu'il pust aspirer à la royauté, se sont mis en l'esprit l'exemple du prince d'Orange en Hollande [1]. J'ay faict une bonne reprimande à Renaudot[2], qui, sans ordre ny permission, a imprimé, sur des memoires que luy a donnez le secretaire de M. de Guise, les lettres que le peuple de Naples vous avoit escrites, et celles-la mesmes que vous luy avez escrites, où vous les traitez de republique. Cela nous engage pour plus avant que je ne voudrois l'estre, à moins de voir un peu plus clair dans le train que prendra cette affaire. On a remarqué aussy que vous les appelez *Altezza Serenissima*, comme si c'estoit d'un homme seul, quoyque le titre des republiques, que vous leur voulez bailler, soit *Vostra Serenita*, et on s'est extremement moqué de la subscription de la republique : *Vostre tres-humble servante*, et on tire de là de mauvaises consequences de leur capacité. Il faut, en toutes façons, empescher que les personnes qu'ilz veulent envoyer à la cour n'ayent autre titre que de deputez. Vous voyez bien en quel embarras nous tomberions si, ayant qualité d'ambassadeurs d'une republique non encore establie, ilz pretendoient les mesmes traittemens que pourroit faire celle de Venise.

Décembre 1647.

Il est venu, depuis peu, en cette cour un prince sicilien qui se dit beau-frere du premier consul de Palerme, qui a la principale conduitte du gouvernement de cette ville. Sa charge, à ce qu'il rapporte, est de descouvrir en quels sentimens est la France à l'esgard de la

[1] On sait que la république des Provinces-Unies avait alors un chef militaire ou Stathouder, qui était choisi parmi les princes d'Orange de la maison de Nassau.

[2] Théophraste Renaudot, né à Loudun en 1584, reçu docteur en médecine à Montpellier, en 1606, fonda *la Gazette de France* en 1631, qu'il continua jusqu'à sa mort arrivée le 25 octobre 1653. Outre la *Gazette*, il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres *La vie et la mort de Henri de Bourbon, prince de Condé (1647), la vie et la mort du maréchal de Gassion (1647), la Vie de Michel Mazarin, cardinal de Sainte-Cécile (1648).*

Décembre 1647

Sicile, disant qu'il y a longtems que ces peuples-là auroient recouru à la protection et assistance de Leurs Majestez, s'ils avoient peu s'asseurer qu'on n'eust plus icy de souvenir ny de ressentiment de ce que leurs ancestres firent autrefois contre la nation françoise aux Vespres Siciliennes[1]. Comme il est venu sans lettres et seulement pour sçavoir si, s'adressant au Roy, ils pourroient estre receus, on n'a pas jugé à propos de luy mettre en main l'abolition qu'il demandoit de cette action-là. On luy a seulement donné un escrit dont vous trouverez la copie cy-jointe avec celuy qu'il nous a baillé.

L'abbé de la Feuillade[2] est arrivé; il m'a fait de grands complimens de la part de M. de Guise, et m'a dict qu'il l'avoit chargé de m'asseurer qu'il feroit tousjours aveuglement et sans reserve tout ce qui luy seroit ordonné par Sa Majesté, ou que ses ministres luy feroient cognoistre estre de son service et de son intention; il est vray qu'il a adjousté qu'il ne croyoit pas que la personne de M. l'abbé de Saint-Nicolas, qu'il avoit appris avoir eu ordre d'aller à Naples, luy deust estre fort agreable, n'ayant pas remarqué, dans ce tems qu'il a sejourné à Rome, que ledict sieur duc eust aucune confiance en luy. Sur quoy je seray bien ayse de sçavoir vostre advis, qui n'empeschera pas pourtant que les premieres resolutions ne soient executées[3], ledict abbé estant de telle probité et suffisance, qu'on doit croire qu'il s'acquittera tousjours bien de toutes les affaires dont il se meslera, et que ledict sieur duc aura à la fin autant de defference pour luy que pour tout autre.

A la verité nous avons bon besoin que nostre armée navale remporte quelque succez considerable ou fasse lascher le pied à celle des ennemys, pour se promettre que tout ira bien; car, du reste, il y a grand subject de trembler de voir que M. le duc de Guise ne soit con-

[1] Ce massacre des Français par les Siciliens avait eu lieu le jour de Pâques 1282.

[2] Georges d'Aubusson, abbé de la Feuillade, devint archevêque d'Embrun en 1649, et enfin évêque de Metz et prince du Saint-Empire germanique en 1668; il mourut en 1697, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

[3] On a vu ci-dessus, p. 528, qu'il avait été question d'envoyer à Naples Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas.

seillé dans une affaire si importante et si espineuse que par les sieurs de Modene et de Cerisantes[1]. Decembre 1647.

M. le premier President me dict hyer au matin qu'il avoit veu un advis de Naples qui portoit que ledit Cerisantes cabaloit desja pour avoir soubz M. de Guise la mesme charge que Gennaro[2]. Si vous croyez que sa demeure puisse prejudicier aux affaires, vous pouvez vous servir de l'authorité pour le rappeler et prendre le pretexte qu'on le veut employer ailleurs. Certainement comme il s'est mis en teste d'estre là l'homme du Roy, ainsy que luy-mesme l'a escrit par deça en termes exprez, on doibt aprehender que l'impertinente jalousie de voir arriver M. l'abbé Saint-Nicolas, luy fasse faire quelque chose hors de propos et préjudiciable au service.

Mme de Guise a receu la procuration de M. son fils, et je luy ay parlé pour luy faire envoyer quelque bonne somme d'argent, et je feray aussy que le Roy payera une année de sa pension.

Il sera bon, il me semble, de faire publier parmy le peuple, que la sortie derniere de nostre armée navale couste au Roy plus de cinq cens mille escus, et que, si nous eussions voulu preferer d'autres entreprises à celle d'assister ledict peuple, nous n'y aurions trouvé aucun obstacle.

Quand vous dictes, par vostre derniere depesche, que le peuple,

[1] Voyez, sur Cerisantes, ci-dessus, p. 535, texte et note 1. Comp. les *Mémoires d'Aubry du Maurier,* t. II, p. 325 et suiv. de l'édition de Londres, 1754 : «En ce temps-là, dit Aubry du Maurier (p. 334), la révolte de Naples étant arrivée, il (Cerisantes) se jeta dans la place avec M. de Guise, auprès duquel il voulut passer pour ambassadeur de France et complotoit avec Gennaro Anèse pour estre mestre de camp général des troupes de Naples, sans le sçu de M. de Guise, qui lui rabattit son orgueil sur ces deux articles-là. Enfin, le jour de l'attaque des postes des Espagnols, il reçut une mousquetade dans un talon, dont il mourut.»

[2] L'armurier Gennaro Anèse avait été proclamé, le 22 octobre 1647, généralissime du peuple de Naples. Il était gouverneur de la Tour des Carmes, dont il avait fait une forteresse. Ce fut là que Gennaro Anèse reçut le duc de Guise à son arrivée à Naples et lui donna une hospitalité dont le duc fait un étrange tableau dans ses *Mémoires* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 53-54). On y trouve aussi un portrait peu flatté de Gennaro : «C'étoit un petit homme de fort méchante taille, fort noir, les yeux enfoncés dans la tête, etc.»

Décembre 1647. estant une fois delivré de l'armée des ennemis par l'arrivée de la nostre, et par consequent ayant la mer libre, n'aura pas grande difficulté à chasser les Espagnolz du royaume, je ne croy pas que la chose soit si aisée, comme vous tesmoignez de le croire, au moins pour le tems, et que l'on ne pourra pas dire d'avoir chassé les Espagnolz, tant que la noblesse tiendra leur parti et combattra pour eux. Outre que divers postes que les Espagnolz et la noblesse tiennent sur les deux mers, leur donneront toute commodité d'introduire des troupes dans ledict royaume et de faire durer longtems la guerre, auquel cas il est certain que, la guerre continuant dans ledict royaume pendant qu'elle seroit cessée partout ailleurs par la conclusion de la paix generale, et Sa Majesté se trouvant les mains liées par le traité, parce qu'elle ne pourroit, sans y contrevenir, assister ce peuple, il faudroit bien qu'il succombast necessairement.

Et de là s'en suit que le principal point, quelque resolution que le peuple prenne, c'est celuy de s'accommoder avec la noblesse, parce que cela estant, quand mesme il ne voudroit pas ny eslire un roy particulier, ny se donner à Sa Majesté, on pourroit encore esperer, avec l'application qu'on y apporteroit, de donner plus promptement quelque force à la republique.

Bien qu'à vous dire le vray, je persiste tousjours dans ma premiere opinion que, pendant ce tems qu'il faudroit necessairement employer à adjuster une infinité de choses pour un ouvrage si grand et si plein de difficultez par la diversité des interestz des personnes qui devroient composer ladicte republique, les Espagnolz auroient grande commodité d'en empescher l'effect, faisant naistre des divisions et jetant mesme des troupes dans le royaume, pour soustenir quelques-uns de la noblesse, dont il ne faut pas doubter qu'il n'y en eust bon nombre qui ne laisseroient pas de s'obstiner à les servir, encore que le reste de ce party-là se fust accommodé avec le peuple.

Et on ne pourra pas nous dire que l'on puisse faire cesser cette juste crainte, si le Roy s'oblige à assister en tout tems cette republique, en se reservant la faculté de le pouvoir faire par la conclusion

de la paix, parce que, comme j'ay desjà touché cy-dessus, quand Sa Majesté feroit cette declaration aux Espagnols et voudroit se tenir ferme à pretendre ladicte faculté, il est certain que cette seule pretention, non-seulement empescheroit la conclusion de la paix, au grand dommage de la chrestienté, mais qu'elle feroit que tous les princes, qui sont presentement en guerre et sont en toutes façons resolus d'en sortir, tant ennemys qu'alliez de cette couronne, et mesme ceux qui sont neutres, tourneroient leurs armes contre la France, comme la seule cause des troubles qui continueroient à ruiner la chrestienté, et, en ce cas, le Roy ayant tout le monde sur les bras, bien loing de songer à assister la republique, seroit obligé de songer à sa propre deffence[1].

Décembre 1647.

J'ay veu ce que vous marquez, par vostre depesche du 25 du passé, des dispositions que vous aviez desjà commencé à jetter, avec le docteur Patty, pour faire que ces peuples-là nous assistassent de nombre de troupes pour faire, la campagne prochaine, la guerre dans le duché de Milan. Mais je croy vous devoir dire là dessus qu'il leur sera plus facile, et plus utile pour nous, de nous assister de quelque bonne somme d'argent, en consideration des despenses que nous avons desjà faictes, et que nous ferons à l'advenir pour l'entretenement de nostre armée navale, et pour faire puissamment la guerre dans ledict duché.

La raison est que la soldatesque napolitaine, levée de nouveau, ne rend pas grand service et deserte, de sorte qu'en nous donnant six mille hommes, comme vous dictes, il sembleroit qu'ilz nous auroient envoyé un grand secours, et, en effect, ce ne seroit rien; mais, avec de l'argent, nous pourrions faire des levées et l'employer en d'autres choses bien plus utiles pour nous, et dont eux retireroient aussy de tres-grands advantages. Il ne faudra point perdre de tems à cela dez que l'on verra que la conjoncture sera favorable, et que ces peuples auront recognu, comme ils auront bientost occasion de le faire, que

[1] On a déjà fait remarquer ci-dessus, p. 529, note 1, que Mazarin songeait sérieusement à faire la paix le plus tôt possible, et craignait que le protectorat de la république de Naples, accepté par la France, ne fût un obstacle à la conclusion du traité.

Décembre 1647.

leur bien et leur seureté depend purement des assistances que nous leur donnerons.

Au reste, je vous envoye cy-jointe la copie d'une lettre que m'a escrite le marquis Ferrazzano, lequel ayant eu occasion d'entretenir le prince Thomas à Turin, luy a declaré avoir esté deputé par plusieurs des principaux de la noblesse de Naples, pour venir en cette cour, pensant prevenir ce peuple et engager la protection de Leurs Majestez en faveur de ladicte noblesse; mais qu'ayant appris, par les chemins, le depart de l'armée navale pour Naples et la resolution qu'on avoit prise icy d'assister le peuple, il n'avoit pas jugé à propos de continuer son voyage. Ledict sieur prince Thomas m'escrit qu'il avoit fort pressé ledict marquis sur le besoin qu'il y avoit de terminer les affaires de ce pays-là de façon ou d'autre, soit en formant une republique ou en eslisant un roy; mais qu'il n'avoit pu tirer de luy de resolution là-dessus; que, neantmoins, je luy avois[1] bien faict comprendre qu'il estoit absolument necessaire que nous assistassions le peuple pour chasser les Espagnolz, en sorte que ledict marquis avoit promis que la noblesse favoriseroit soubz main les armes de Sa Majesté, pour profiter des conjonctures que le tems pourroit faire naistre, adjoustant que, si ledict sieur prince Thomas se fust advancé dans l'Abruzze avec un corps de troupes considerable, ilz luy auroient laissé prendre Pescaire[2], où nous nous pourrions fortiffier; ce que le peuple ne nous a point offert jusqu'à cette heure, quoyque, pour la seureté des secours et des personnes qu'on envoye d'icy au royaume de Naples il soit assez necessaire que nous ayons quelque place forte, et particulierement du costé de la mer.

Ledict sieur marquis s'est resolu à s'en retourner tout court trouver ceux de son party avec promesse d'envoyer quelqu'un de leur part à Lorette, pour traitter plus amplement.

C'est, en substance, ce que me mande ledict sieur prince Thomas,

[1] Il faudrait : *Il lui avoit bien faict comprendre.*

[2] Pescaire ou Pescara, ville du royaume de Naples dans l'Abruzze Citérieure, située à l'embouchure de la rivière de Pescara dans l'Adriatique.

dont j'apprends aussy qu'il a donné part à M. le comte Grimaldi [1], par qui vous pourrez encore mieux sçavoir toutes les particularitez de cette affaire, et y faire ensemble les reflexions que la proximité des lieux et les advis, que vous avez, plus frequens et plus certains que nous, de ce qui se passe en ce pays-là, vous donneront subject de faire à l'advantage du service de Sa Majesté; car on ne doubte pas que l'inimitié qui regne entre la noblesse et le peuple ne soit cause que celle-cy demeure unie avec les Espagnolz; mais il se faut conduire avec grande dexterité, quand on voudra mesnager cette reconciliation, et sçavoir bien prendre la conjoncture pour pouvoir faire entendre au peuple qu'à la verité la France ne l'abandonnera jamais, mais aussy que la guerre ne finira point tant que la noblesse tiendra pour les Espagnolz, et que, partant, il seroit bon de ne la pas mettre au desespoir, ny faire d'hostilitez contre elle, sinon en tant qu'elle seroit jointe à ce party-là.

Décembre 1647.

D'autre costé, l'on pourroit representer à la noblesse que ce n'est pas contre elle que la France donne protection au peuple; mais contre les Espagnolz, avec lesquels estant unie, il ne se peut faire qu'elle ne courre la mesme fortune qu'eux, et que son mieux, par consequent, seroit de seconder [2] avec le peuple, pour ayder, de son costé, à chasser les Espagnolz, ou tout au moins se tenir à l'escart, à regarder sans peril le cours des affaires, n'ayant point de doubte qu'en tous cas aprez la repulsion [3] des Espagnolz, il ne fust aisé, par l'entremise de Leurs Majestez qui s'y employeroient de bonne sorte, de faire cet accommodement avec satisfaction reciproque.

[1] Le déchiffrement porte bien *comte Grimaldi*. Il faudrait lire probablement *cardinal Grimaldi*. En général le déchiffrement de cette dépêche a été fait avec moins de soin que celui des précédentes, et exige de nombreuses rectifications.

[2] Tel est le texte, qui présente un sens assez clair; mais il semble qu'il faudrait *seconder le peuple* ou *s'unir avec le peuple*.

[3] L'action de repousser, de chasser, l'expulsion.

Décembre 1647.

CCXXXVII.

Archives des Affaires étrangères (France), tome XXII, f° 461-463.— Copie du temps.

A M. DE LA COURT [1].

[Paris,] 27 décembre 1647.

J'ay receu vostre lettre du 16 de ce mois, par laquelle, ayant appris avec quelle chaleur M. le comte Oxenstiern vous avoit parlé, à son retour de Minden, de la rupture de la France contre Baviere, j'ay esté ravy de pouvoir, en mesme tems, vous donner la nouvelle que c'est une chose faicte, et que, dez que M. le mareschal de Turenne a eu des lettres de MM. les plenipotentiaires, qui luy tesmoignoient que MM. les ministres de Suede souhaitoient cette declaration sans plus de deslay, il a commencé les hostilitez, donné ordre à toutes nos garnisons d'agir, envoyé des partis à la guerre contre les Bavarois, dont on a pris le commissaire general des vivres, et envoyé un trompette en mesme tems au duc de Baviere pour luy declarer que la France ne pouvoit tenir que pour ennemis tous ceux qui le sont de la couronne de Suede. On avoit aussy, quelques jours auparavant, chassé d'icy un certain agent, à qui il escrivoit parfois de ses affaires depuis le depart du comte de Gorensfelt[2] et du docteur Krebs.

Mais par le mesme courrier que M. le mareschal de Turenne nous donne la nouvelle de la rupture, il faict sçavoir aussy que les armées imperiale et bavaroise, retournant de Hesse, l'obligeoient, pour la seureté de ses troupes, à repasser deçà le Rhin et nous demander des quartiers en Lorraine et dans la France mesme.

Vous pourrez juger de l'embarras où nous nous trouvons d'avoir à loger sur nos propres Estats une armée à qui des provinces entieres ne suffisent pas, et quel desplaisir nous pouvons avoir de nous voir forcez d'abandonner de bons quartiers, qui ne nous coustoient rien, pour venir

[1] Voyez ci-dessus, p. 532, note 2. — [2] Probablement Groensfeld, voy. p. 543.

manger la France et un pays qui nous doit demeurer par la paix, avec des despenses excessives, dont nous n'avons pas besoin en ce temps-cy. Décembre 1647.

Neantmoins nous supporterons tout cela gayement, pourveu que nos alliez soient contens de nous et qu'ils demeurent d'accord qu'il ne se peut rien adjouster à la franchise de nostre proceder, qui va jusques à nous faire des prejudices tres-importans avec cognoissance de cause (car il n'arrive rien que nous n'eussions preveu), seulement pour satisfaire nosdicts alliez et leur oster de l'esprit quelques soupçons conceus injustement par la malice de nos ennemis communs.

Ces messieurs toucheront maintenant au doigt, si tout ce que nous leur avions representé des inconveniens qui devoient suivre nostre rupture estoient des choses imaginaires: nous exposons toutes nos places avancées, nous perdons de bons quartiers, où nous pouvions refaire nos troupes presque sans despense, et, ce qui est pis, nous donnons cette commodité-là aux ennemis.

Avec cela, je ne voudrois quasy pas respondre que Brun, qui est si grand artisan de fourbes et de suppositions, voyant que sa premiere tentative luy a sy bien reussy, ne se rebute pas pour ce que nous avons faict, et cherche encore à nous noircir et aigrir nos alliez contre nous.

Peut-estre aura-t-il l'impudence de vouloir attribuer la retraitte forcée de M. de Turenne deça le Rhin à une suitte de nostre intelligence secrette avec Baviere. A la verité la malice seroit si ridicule, qu'avec des ministres clairvoyans, comme MM. Oxenstiern et Salvius, il ne me semble pas qu'on doive employer une seule parole pour nous en parer. Ce seroit une bonne finesse à nous de quitter de bons quartiers et de [les] ceder volontairement aux ennemis pour venir fouler et ruiner noz propres Estats! Il y auroit bien plus de raison de soupçonner cette intelligence, si on nous voyoit conserver lesdicts quartiers avec si peu de forces, puisque cela ne se pourroit sans en estre d'accord non-seulement avec le duc de Baviere, mais avec les imperiaux aussy.

On ne croit pas qu'il fust du service de la couronne de Suede que

Décembre 1647.

nostre armée se perdist, ny que ses ministres le desirassent, et cependant, comme est-ce que le mareschal de Turenne, avec cinq mille hommes, qu'il a presentement, peut-[il] tenir teste à une armée qui a poussé si loing celle de Suede, qui avoit des forces incomparablement plus considerables?

Il doit, ce me semble, bien suffire, et c'est de quoy vous devez asseurer positivement les ministres de Suede de la part de Leurs Majestez, que M. le mareschal de Turenne sera tousjours prest à repasser [le Rhin] et executer tout ce qui sera concerté, dez que M. le general Wrangel ira contre les imperiaux, soit pour se joindre à luy, si la chose est tant soit peu pratticable, soit pour divertir les forces bavaroises et empescher qu'elles ne luy tombent sur les bras avec les autres; et enfin que ledict sieur Wrangel ne sçaura rien desirer dudict sieur mareschal d'humainement possible qu'il ne le fasse aussytost sans hesiter un moment, et je veux esperer que ces messieurs, que vous asseurerez souvent, n'en auront pas le moindre doubte, apres avoir veu sur combien de considerations importantes nous avons passé, et que nous avons desjà tout sacrifié pour les guerir d'un simple soupçon.

Il est vray que si, comme vous dictes, M. Wrangel attend à marcher que M. de Turenne agisse, je ne voys pas comment il le peut avec six mille hommes contre vingt-cinq mille, si on ne commence à les occuper d'ailleurs. Je vous prie d'asseurer de bonne sorte M. le comte Oxenstiern de la continuation de mon service, et de luy dire que, sans faire aucune reflexion à tout ce qui peut nous arriver de prejudice de l'aigreur que Brun se vante de luy avoir donnée contre la France, en cas qu'elle fust veritable, je ne me consolerai jamais que, pendant que, par la bonté de la Reyne, j'y ay quelque credit, nos ennemis ayent esté si adroicts, et nous si malheureux, de luy donner, et à sa maison, du mescontentement de cette couronne[1], lorsqu'en effect (et de cela j'en prens Dieu à tesmoing), j'ay tousjours reveré M. le chancelier, son pere, comme un oracle et comme le fondement de l'union des deux

[1] Voyez ci-dessus, p. 542 et 550, texte et notes.

couronnes, que je l'ay admiré comme le plus parfaict modelle des grands ministres, et n'ay rien recherché avec plus de soin que de meriter son amitié et ses bonnes graces. J'ay tousjours eu la mesme passion à l'esgard de M. son fils, et cognois fort bien que c'est une famille fertille en grands hommes, et c'est ce qui me donne d'autant plus d'esperance que la verité, qui ne peut estre longtems cachée à des esprits si clairvoyans et si justes, trouvera bientost sa place, et qu'ils seront marris eux-mesmes d'avoir tant defferé aux rapports de nos ennemis communs, dont il ne peut rien partir que de suspect et à tres-mauvaise fin.

Décembre 1647.

CCXXXVIII.

Archives des Affaires étrangères (Suède), t. VII, f° 390 verso et suiv. — Copie du temps.

A M. CHANUT.

Paris, 27 décembre 1647.

(EXTRAIT.)

Mazarin insiste sur le danger auquel la France s'est exposée en rompant la trêve d'Ulm et sur son désir de maintenir inviolablement l'alliance avec la Suède :

De sorte, dit-il, que nous avons preferé le hazard auquel nous exposions nostre armée, attirant sur elle les forces de Baviere et de l'Empereur, avant qu'elle se pust joindre à celle de M. Wrangel, au scrupule de laisser un soupçon mal fondé contre nostre sincerité, que nos ennemis avoient jeté dans l'armée des Suedois, et, aprez cette jonction, nous nous trouverons reduicts à la necessité d'aller disputer nos quartiers dans la Souabe et le Wurtemberg, et en chasser les ennemis, ou de decider le tout par le hazard d'une bataille.

Cela, certes, nous faict regretter que l'erreur, dont Brun a prevenu les plenipotentiaires de Suede, nous ayt conduits à un accessoire si fascheux, et osté la paisible possession des quartiers de là le Rhin, qui nous donnoient moyen de nous advancer sans opposition vers M. Wrangel, quand nous eussions esté en estat de le faire; mais aussy

Décembre 1647. cela faict voir qu'il n'y a rien que nous ne fassions plustost que de biaiser en la moindre chose qui concerne la consideration, et il est certain que la fermeté de Leurs Majestez est telle de ce costé-là, que plustost que de l'effleurer en quoy que ce soit, Elles s'exposeroient aussy gayement à quelque hazard qu'Elles pussent encourir, qu'Elles marcheroient à des victoires et à des conquestes certaines.

Je sçay bien que tout le monde condamnera d'imprudence nostre conduite et qu'elle ne nous apportera pas seulement du prejudice, mais encore de la honte; mais, en ayant preveu les consequences, nous n'avons pas laissé de nous y porter, et nous avons mieux aymé faillir en rendant de la complaisance aux volontez de la reyne de Suede, que de bien faire en ne luy en rendant pas. Ce qui me flatte[1] le plus en mon particulier est de voir que les Espagnols, qui ont trouvé cette praticque, ayent tiré de la deffiance des Suedois pour nous le fruit qu'ils s'en estoient promis, qui est de nous faire rompre hors de saison avec Baviere.

Mais que sert-il de se debattre davantage sur cette perche? La pierre en est jetée; la rupture avec Baviere est accomplie; son agent, chassé de cette cour; et, puisque la reyne de Suede a desiré contentement de voir ce prince aux mesmes termes et en la mesme posture avec la France qu'avec la Suede, elle l'a maintenant receu, et avec un tel sentiment de nostre costé que nous n'avons que le deplaisir de ne nous trouver assez tost en estat, non-seulement de contrepeser ses forces, mais encore d'en avoir assez pour luy faire sentir ce que peut la vengeance qu'un juste subject irrite. Cela pourtant arrivera.

C'est pourquoy dictes hardiment à la Reyne que, si l'Empereur, sur l'esprit duquel les Espagnols sont absolus, et les princes de l'Empire, qui suivent leurs mouvemens, se confirment dans l'aversion que les autres ont de la paix et se portent à la continuation de la guerre, pourveu que les deux couronnes se defassent de tous les subjects de soupçon et de jalousies qui les ont travaillées et agissent dans l'union

[1] Il y a bien *flatte* dans la copie; il semble que *frappe* conviendrait mieux au sens général de la phrase. Cependant *flatte* peut s'entendre dans un sens ironique.

et concert qu'elles doivent, elles ne se rendront pas seulement superieures aux forces des ennemis en Allemagne, mais qu'elles la contraindront de demander la paix dont ils se montrent si esloignez. Décembre 1647.

Pour ce qui est du marquis de Brandebourg[1], dont l'humeur est si suspecte aux Suedois, il est certain qu'il ne s'est rien traité pour luy en cette cour, et qu'aprez les recherches qu'il en a faictes, on a renvoyé le tout à MM. les plenipotentiaires, afin que, conferant, sur les propositions qu'on avanceroit de sa part, avec les plenipotentiaires de Suede, ils n'accordassent rien sans leur consentement et qui n'eust esté concerté avec eux.

En un mot, donnez, en une fois pour toutes, des asseurances à la Reyne et à ses ministres, que la consideration de l'alliance et de l'amitié que cette couronne a avec celle de Suede prevaudra tousjours, dans l'esprit de Leurs Majestez, à toute autre consideration qui pourroit intervenir à l'esgard de tout autre prince d'Allemagne; que ce que nous venons de praticquer à l'endroit de Baviere en est une preuve qui ne reçoit point de replique.

La peinture que la Reyne vous a faicte de l'humeur des princes d'Allemagne ne sçauroit estre plus naturelle. Aussy sommes-nous icy dans le mesme sentiment et posons pour fondement indubitable que la conservation des advantages que les deux couronnes ont acquis en Allemagne ne depend que de leur seule puissance; ce qui faict voir la necessité qu'il y a qu'elles s'entr'entendent bien et que rien ne puisse rompre ny alterer cette harmonie.

ADDITION A LA LETTRE ADRESSÉE A M. CHANUT.

Si le gentilhomme qui est chargé des responses de Leurs Majestez aux lettres que la Reyne de Suede a escrites icy, touchant l'augmentation du subside et la rupture de Baviere, n'arrivoit pas sytost que les depesches qu'on vous a faictes sur ladicte augmentation, vous ne laisserez pas de traicter comme sy vous les aviez receus, et je crois que,

[1] Frédéric-Guillaume de Hohenzollern. (Voyez la table alphabétique.)

Décembre 1647.

sans cela, la Reyne ne fera pas difficulté d'adjouster foy à tout ce que vous direz et promettrez en suite de ce qui vous a esté mandé[1].

Je vous prie surtout de faire tous efforts possibles pour se faire prevaloir en cette occasion de deux mille chevaux[2], dont nous aurions grand besoin; mais que cela soit dict sans retracter nos premiers ordres, ny le pouvoir qu'on vous a donné de faire ce que vous estimeriez plus à propos.

Nous songeons ici à renouer l'alliance avec la Suede plus estroitement que jamais, en cas que la paix de l'Empire se conclue et que cette couronne-là soit dans la mesme disposition. Elle pourroit nous assister de ses forces et y trouveroit un advantage incomparable de maintenir son armée sur pied, sans qu'il lui en coustast rien, que nous nous obligerions de luy rendre en tout ses besoins. Je vous prie de sonder le gué adroitement; car les ministres de Suede à Osnabrück n'ont jamais voulu s'ouvrir là-dessus; ce qui devroit augmenter le soupçon que les bruits que Brun faict courir, que Oxenstiern a promis que la Suede n'assisteroit point la France, sont veritables, si nous n'avions entiere confiance en la bonté de la Reyne.

CCXXXIX.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome LXXXVI. — Minute de la main de Lyonne.

AU DUC DE LONGUEVILLE.

[Paris,] 28 décembre 1647.

Les difficultez que M. le mareschal de Turenne aura de pouvoir concerter, avec M. Wrangel, ce qui se peut faire de mieux de part et d'autre dans la conjoncture presente, pour remettre les affaires communes en Allemagne, à cause de l'interposition des armées ennemies

[1] Voyez ci-dessus, p. 551.

[2] C'est-à-dire de se prévaloir de l'occasion pour se faire donner deux mille chevaux en échange des Weimariens qui avaient abandonné Turenne, comme on l'a vu ci-dessus, p. 446, note 2.

qui se trouvent entre ces deux generaux, ont fait resoudre de depescher à Munster le sieur du Perron, qui est le gentilhomme qui a desjà esté trouver M. Wrangel de la part dudict sieur Mareschal, et qu'il a depuis envoyé icy pour nous faire sçavoir sa rupture contre Baviere, afin qu'aprez avoir veu les ministres de Suede et leur avoir dict tout ce que vous autres, Mssieurs, jugerez plus à propos, il passe à l'armée suedoise pour informer M. Wrangel de l'estat de ce costé-cy, et, aprez avoir bien particulierement sceu ses intentions et ce qu'il peut faire de son costé, le rapporter à M. le mareschal de Turenne par le plus court chemin, se servant du sauf-conduit que vous luy donnerez, par le moyen duquel nous croyons qu'il pourra passer en toute seureté. Décembre 1647.

Nous y aurons encore un advantage, que les ministres de Suede et M. Wrangel apprendront de la vive voix de ce gentilhomme, qui a esté present à tout, comment les choses se sont passées, et avec quelle sincerité et quel desinteressement nous avons rompu sans hesiter, quoyque nous connussions fort bien tous les prejudices qui nous en arriveroient aussytost.

Le sieur de la Court mande, par sa derniere depesche, que M. Oxenstiern luy avoit dict que Wrangel ne marcheroit point et n'entreprendroit rien qu'il ne sceut que M. de Turenne eust rompu. Si cette seule consideration le retenoit, il pourra maintenant estre en marche, y ayant apparence qu'il en aura bientost l'advis, et que les vives instances que luy faict Mme la Landgrave l'auront encore hasté.

Mazarin insiste ensuite sur la difficulté, pour l'armée de Turenne réduite à six mille hommes, de trouver des quartiers convenables jusqu'à sa jonction avec Wrangel.

CCXL.

Archives des Affaires étrangères (Suède), tome VII, f°s 393 verso et suiv. — Copie du temps.

A LA REINE CHRISTINE.

[Paris], 29 décembre 1647.

Madame,

J'ay receu avec grand respect les deux lettres dont il a plu à Vostre

Décembre 1647.

Majesté de m'honorer, l'une touchant quelque augmentation du subside, et l'autre sur la rupture de France avec le duc de Baviere.

Je me plaindray, Madame, avec raison de mon malheur de n'estre pas bien connu de Vostre Majesté, si elle a peu doubter qu'ayant, par l'infinie bonté de la Reyne ma maistresse, la part que j'ay dans les conseils du Roy, on y ayt deliberé ou hesité seulement un moment à sçavoir si la France devoit rompre contre Baviere, apres avoir veu rompre ledict duc contre la Suede. Je la puis asseurer que, bien loin de mettre la chose en doubte ny en question, j'ay tousjours creu que la distinction que ce prince avoit faicte des deux couronnes estoit beaucoup plus injurieuse au Roy qu'à Vostre Majesté, puisqu'il tesmoignoit le croire capable de manquer à ses alliez, et qu'une offense qui attacque la foy de Leurs Majestez et la reputation des personnes qui ont l'honneur de les conseiller devoit estre vengée avec plus de sentiment que celle qu'il a faicte à Vostre Majesté par les armes.

A la verité, ayant posé pour fondement infaillible la rupture de la France contre ledict duc, on examina quel tems seroit le plus propre à la declarer pour en tirer plus de fruit et se garantir de tout prejudice, non moins pour l'interest de Vostre Majesté que pour celuy de cette couronne, et il fut jugé qu'il pouvoit estre fort à propos de dissimuler quelque tems pour faire un plus grand effect, et que le mareschal de Turenne se trouvant dans le Luxembourg, sa declaration faicte de si loing, ou mesme apres s'estre approché, n'ayant pas encore des forces assez considerables pour luy faire aucun mal, ne serviroit qu'à donner toute commodité audict duc de s'emparer de nos places advancées et de nos quartiers de là le Rhin, pour y refaire ses troupes, et quoyque les motifs de ce petit retardement ne pussent estre plus pressans, comme Vostre Majesté, je m'asseure, le recognoistra, on remit d'icy entierement la disposition de l'affaire à ce que MM. les plenipotentiaires d'Osnabrück trouveroient bon de resoudre, apres qu'on leur auroit representé les inconveniens que nous avions subject d'apprehender, qui ne regardoient pas moins la Suede que la France pour la liaison qu'il y a des interests de l'une à l'autre.

Les suites, Madame, ont bientost verifié sy on parloit avec toute franchise de ce costé-cy, puisque les plenipotentiaires de Vostre Majesté n'ont pas plus tost changé leur premier advis et tesmoigné desirer que cette couronne rompist et passast sur toutes les considerations qui leur avoient faict auparavant juger utile, pour les uns et pour les autres, quelque peu de deslay, que M. le mareschal de Turenne, qui avoit ordre de se conformer à tout ce qui luy seroit mandé de l'assemblée generale, a executé la chose au mesme instant dans une conjoncture et avec des circonstances, ainsy qu'elle verra par la lettre du Roy, qui relevent de beaucoup la sincerité de nostre proceder et luy feront toucher au doigt que, quand il s'agit de contenter Vostre Majesté ou ceux qui ont l'honneur de la representer, il n'y a rien qu'on ne sacrifie volontiers, ny prejudice, pour important qu'il soyt, que l'on n'encoure gayement. Décembre 1647.

Quant à l'autre point, Madame, de l'augmentation du subside, Leurs Majestez souhaiteroient avec passion qu'il fust aussy bien en leur pouvoir de satisfaire que sur le precedent; mais certes la disette d'argent est venue à un point, que tant s'en faut que l'on puisse accroistre aucune despense, pour utile et importante qu'elle soyt, que l'on est forcé de songer continuellement à tous les moyens d'en retrancher quantité d'absolument necessaires, estant comme impossible de pouvoir fournir à tout et en tant d'endroits. Le sieur Chanut aura l'honneur d'entretenir plus particulierement Vostre Majesté sur cette matiere, et de voir s'il y auroit quelque expedient par le moyen duquel on pourroit rencontrer la satisfaction de Vostre Majesté, qu'on souhaite tres-passionnement[1]. Ce pendant je me contenteray de l'asseurer que j'ay reconnu, en cette rencontre, qu'une des plus sensibles mortifications qui puisse arriver à la Reyne, ma maistresse, est de se voir priée par Vostre Majesté de quelque chose, sans avoir entre les mains les moyens de la satisfaire à l'instant.

Pour mon particulier, Madame, je supplie tres-humblement Vostre

[1] Les expédients dont parle Mazarin sont indiqués dans une dépêche du 20 décembre 1647, adressée à Chanut. (Voyez p. 551.)

Décembre 1647.

Majesté de croire que, joignant à la singuliere veneration que j'ay pour sa personne royale et pour les grandes qualitez qu'elle possede, tant d'autres respects qui m'obligent à desirer de pouvoir meriter l'honneur de ses bonnes graces pour l'interest mesme de cet Estat, à qui je doibs tout, il se forme de tout cela ensemble une passion si forte et si violente de servir Vostre Majesté et de luy plaire, qu'estant infiniment au-dessus de toute expression, je suis obligé, pour ne luy faire point de tort, de n'entreprendre pas de la luy depeindre, et de me contenter de luy souhaiter le comble de toutes sortes de properitez et de benedictions.

CCXLI.

Archives des Affaires étrangères (Allemagne), tome XCX[1]. — Minute.

A M. DE TURENNE.

[Paris], 30 décembre 1647.

(EXTRAIT.)

Il est à craindre que la resolution de rompre avec Baviere, avant qu'il en fust tems, ne nous reussisse [pas] bien, et que ce ne soit pas mesme l'advantage de nos alliez; mais, quelque mal que nous puissions encourir par là, il seroit tousjours moindre que celuy que la susdicte deffiance pourroit produire, et il estoit à propos de mettre pour une bonne fois, et par un coup hardi, nosdicts alliez en estat de [ne] se deffier jamais plus de nous. Ce qui me console en cecy est que je suis certain que, par la conduite que vous observerez, vous destournerez tout le mal et tirerez tout le bien qui se pourra d'une resolution si hazardeuse, mais si necessaire, et le souvenir de ce que vous fistes l'année passée dans vostre jonction avec M. Wrangel ne m'est pas un petit augure de ce qui se fera l'année prochaine, soit que vous agissiez conjoinctement avec luy, ou par diversion, ainsy que vous aurez concerté ensemble.

Voilà ce que j'avois à vous dire en general sur l'occurrence dont il

[1] Il n'y a pas de pagination.

est question. Et pour vous en particulier, je vous diray qu'en cas que l'armée suedoise ne marchast point, et que le sieur du Perron vous rapportast qu'elle ne fust en estat et en volonté de le faire sy tost, en ce cas je vous prie de tout mon cœur de juger si, dans le commencement de febvrier, et renforcé de troupes que leve M. d'Erlach, et avec les nouvelles levées et recrues qui se font pour vostre armée et le remontement de ceux qui sont à pied (ce qu'on haste autant qu'on peut), vous pourriez, de vous-mesme, passer le Rhin et prendre des quartiers dans le Würtemberg et ailleurs, nonobstant l'opposition des troupes de Baviere. Décembre 1647.

Tous les advis pourtant que nous recevons portent que l'armée suedoise sera bientost en marche, et la raison semble l'y obliger, ainsy que vous verrez dans le contenu de la lettre de M. de Longueville. Ce qu'estant, il y a toutes les apparences du monde qu'on remportera presentement quelque advantage sur les ennemis, et qu'on en assurera d'autres bien plus grands pour la campagne prochaine. Quoy qu'il en soit, ou l'envie que j'ay de vous voir bien fort me le faict croire plus facilement que la chose ne sera en effect, ou, selon le calcul que j'en fais, tant du costé de M. d'Erlach que d'ailleurs, elle [l'armée] sera composée de douze mille hommes effectifs. Cela estant, et dans le tems que je vous ay designé, je me persuade d'autant plus volontiers que, passant le Rhin, vous pourrez entreprendre quelque chose d'important, que les ennemis ne s'imagineront jamais que vous le devez passer sy tost, et, sur cette creance, se tenant dans des quartiers fort esloignez et separez, vous pourrez vous aller loger au milieu desdicts quartiers, en enlever quelques-uns, et empescher leurs troupes de se rejoindre. Je vous mande toutes mes pensées à l'ordinaire, mais avec protestation qu'elles ne vous doivent obliger à rien qu'à ce que vous jugerez faisable, et je suis fort asseuré qu'estant sur les lieux et voyant, de plus prez que nul autre, naistre et changer les occasions, vous ferez tousjours tout ce qui se pourra faire, non-seulement pour l'interest du service du Roy et pour vostre propre gloire, mais mesme pour ma satisfaction particuliere, que je veux bien croire ne vous estre pas indifferente.

Décembre 1647. En effect, puisque les choses sont reduites aux termes où elles se trouvent, et que, selon ce qui paroist, et dans les obstacles que les Espagnols opposent à la conclusion de la paix, et principalement de celle de l'Empire, il se faut resoudre plus que jamais à une brave guerre, c'est pour cela que je travaille avec tant de soin pour redresser vostre armée et la remettre à meilleur estat qu'elle n'a encore esté, afin qu'avec les efforts que nos armées feront de leur costé, on contraigne, par la force, de donner les mains à la paix ceux que la raison n'a pu y faire entendre.

Vous n'avez pas besoin que je vous parle de la conservation des places que nous avons sur le Rhin ou au delà. C'est à quoy, quelque resolution que vous preniez, je sçais que vous mettrez les ordres necessaires, comme je croy aussy que vous vous serez reservé quelque chemin pour retourner vers le Rhin, qui ne sera point mangé, et par où vostre cavallerie trouvera de quoy vivre dans sa marche.

Quant à l'Alsace, où vous avez esté obligé de relascher, je m'asseure que vous la considererez comme un pays qui n'appartient [pas] moins au Roy que la Champagne, et, par consequent, que vous mesnagerez les provisions qui s'y trouvent avec tout l'ordre et toute l'economie possible; ce qui, outre le soulagement que les habitans en recevront, à quoy il faut viser autant qu'on peut, vous donnera moyen d'y faire subsister plus longtems les troupes.

Quant aux quartiers de M. d'Erlach, il est tres-important de les espargner, tant pour ce que ce seroit l'incommoder dans les levées qu'il met sur pied, qui ne seront pas un petit renfort à vostre armée, que pour ce que je le prie (et je me promets qu'il le fera pour l'amour de moy) d'y recevoir de mes regimens de cavalerie et leur donner moyen de s'y refaire. Il n'y a personne qui connoisse mieux que nous [1] de quelle importance il est de mesnager l'humeur de M. d'Erlach dans le moyen qu'il a plus que nul autre estranger de servir le Roy en Allemagne, en quoy certes il ne manque pas de zele, non plus que de

[1] Il semble qu'il faudrait lire *vous;* mais il y a bien *nous* dans le manuscrit, et la phrase, ainsi écrite, présente un sens convenable.

puissance. C'est pourquoy je ne doubte point que vous luy fassiez toutes les avances d'estime et civilité que vous pourrez avec bienseance, en luy faisant principalement sentir, et d'une maniere obligeante, que vous avez souhaité et mesme recherché [1] l'employ que le Roy luy a donné, comme, en effect, je n'eusse jamais songé à le proposer sans sçavoir au prealable, non pas seulement que vous le trouviez bon, mais que vous le jugiez à propos. Décembre 1647.

J'avois resolu d'envoyer en Lorraine d'Anisy et deux capitaines de mon regiment, et Milet [2], qui est à moy, pour y assembler les hommes que j'y fais lever pour mondict regiment; mais j'ay estimé qu'il seroit plus à propos de surseoir l'envoy desdictes troupes jusqu'à ce qu'on voye ce que vous aurez à faire. Je les feray ce pendant mener à Nancy et en d'autres places, où elles se puissent non-seulement remplacer, mais où j'aye encore moyen de les augmenter, à quoy je tiendray la main, et, nonobstant cela, je ne laisse pas de faire partir Milet avec quelque argent comptant du mien, et une lettre d'eschange que j'ay faict donner sur mon credit, avec cette instruction d'executer ponctuellement tout ce que vous luy ordonnerez, touchant l'employ de cet argent, me promettant bien que vous ferez bien [3] examiner les officiers, auxquels vous en ferez distribuer pour quelque levée, et recognoistre qu'ils sont capables d'accomplir ce à quoy ils se seroient obligez. Je voudrois bien qu'on pust lever quatre compagnies de cavalerie pour mon regiment et rendre les quatre qui y sont plus fortes et plus nombreuses. Je vous prie de songer à trouver des officiers [propres] à se bien acquitter de cette levée. Je me promets que M. d'Erlach y apportera beaucoup de facilité, de la façon dont je luy en escris, touchant le lieu d'assemblée. Milet se pourra rendre auprez de luy pour cet effect, si vous le jugez à propos. De cette sorte, j'espere que ledict regiment se pourra mettre à quatre ou cinq cens hommes. Vous disposerez de tout, ainsy que vous le jugerez pour le mieux, et

[1] *Recherché*, dans le sens de *sollicité pour lui.*

[2] Voyez, sur Milet, la table alphabétique.

[3] La répétition du mot *bien* se trouve dans le manuscrit.

Décembre 1647.

Milet ne sera mesme que pour executer vos ordres, comme je vous ay dit.

J'avois pensé (et j'en avois parlé au sieur de Paris) que, n'y ayant rien de si important ny de si necessaire que de vous establir la plus grande authorité qui se peut sur vostre armée, il valoit mieux laisser foibles les corps dont vous ne vous asseurez pas bien, que de les augmenter et les mettre en estat de prendre plus de cœur et d'oser davantage par le nombre dont ils se trouveroient accreus, et, en ce cas, il vaudroit mieux employer la depense, qui se feroit pour les levées d'augmentation, à en faire pour vos nouveaux corps, qui sont entierement dans l'obeissance. C'est pourquoy j'avois dict audict sieur Paris de vous mander s'il ne seroit pas à propos de mettre à la teste de mon regiment quelque officier qui n'eust pas en teste les maximes de l'armée weymarienne et le traité de Brisach[1], qu'il faut desraciner et faire esvanouir peu à peu, pour ne retomber point dans les inconveniens que nous avons encourus. Je luy avois mesme parlé de Streif[2], qui est Allemand et homme de reputation, pour ma lieutenance-colonnelle. Je ne sçais pas quelle seroit la consequence de ce choix, puisqu'on m'a dict que le major du susdict regiment se reduiroit malaysement à voir un autre en une place qu'il croiroit legitimement luy appartenir. Je vous supplie de considerer quel expedient on pourroit prendre en cela, et de voir si, en donnant quelque autre employ, comme la lieutenance-colonelle de Buffalo, auquel on pourroit donner un regiment, si vous le jugez capable, et quelque pension audict major, ledict major et les autres officiers du regiment consentiroient à recevoir Streif. Autrement, si cela ne se pouvoit, il sera plus à propos de laisser ledict regiment à quatre compagnies, en lever un[3] pour Streif et les

[1] Ce traité avait été signé à Brisach, le 9 octobre 1639, entre Louis XIII et les principaux officiers de l'armée du feu duc Bernard de Saxe-Weimar; il garantissait aux Weimariens des priviléges et une indépendance dont se plaignait Mazarin.

[2] C'est probablement le père de Charles-Frédéric de Streif de Lœwenstein, qui figure dans la *Chronologie militaire* de Pinard comme maréchal de camp de la promotion du 26 octobre 1704.

[3] Il y a bien *un* et plus loin *autres* dans le manuscrit. Le mot *un* désigne le régiment qu'on devait lever.

autres[1] pour Buffalo. Ce que je trouve de fascheux dans ce dernier party, si l'on le prend, c'est la depense que l'estat-major apporte. Décembre 1647.

Je me promets qu'aprez que vous aurez meurement examiné toutes choses, vous vous arresterez à ce qui sera meilleur pour le service du Roy et pour l'establissement plus grand de vostre authorité, à quoy vous devez viser. Cependant je fais tousjours faire des instances pour le remplacement de nos cavaliers, qui ont passé dans l'armée suedoise, et, dans le pouvoir qu'on a envoyé au sieur Chanut d'offrir quelque argent à la reyne de Suede, dont nous n'avons pu nous deffendre, une des conditions sous lesquelles cette offre se doit faire est qu'on nous rende un pareil nombre de reistres que ceux qui se sont destachez de nous, et je presse d'autant plus cela, que nous aurions besoin, la campagne prochaine, en Flandres, des regimens de cavalerie que vous y avez envoyez celle-cy. Je vous diray, au reste, que, dans le desespoir où j'ay esté de voir que vous ne pouviez passer le Rhin, je m'estois consolé de la nouvelle que vous viendriez icy. Je vous avoue pourtant que je voudrois que M. Wrangel vous en empeschast, et [que], se mettant en marche, il vous donnast moyen de passer le Rhin et d'y establir vos quartiers. Aprez quoy vous pourriez venir faire un tour de deçà, comme je crois bien qu'estant presentement à Saverne[2], vous serez encore plus prez de nous, lorsque vous recevrez cette lettre. Si alors, dis-je, vous appreniez que l'armée suedoise n'estoit pas en marche, et que vous jugeassiez que le tems que le sieur du Perron mettra à faire son voyage[3] et à retourner prez de vous vous suffira pour faire icy vostre course et vous rendre à vostre armée vous le pourriez faire, ayant au prealable mis tous les ordres necessaires, et estant assuré que cette petite absence n'y causeroit point d'inconvenient prejudiciel au service du Roy; auquel cas vous y pourrez donner à entendre que vous allez seulement à la frontiere vous aboucher avec

[1] Le mot *autres* semble se rapporter à *compagnies*. Le régiment de Buffalo existait déjà.

[2] Le nom est écrit d'une manière peu lisible : on peut hésiter entre Saverne et Strasbourg. Je crois cependant qu'il y a Saverne.

[3] Il devait aller trouver le général suédois Wrangel.

Décembre 1647.

M. vostre frere, afin que la creance d'un si petit esloignement et l'opinion de vostre prompt retour y contint tout le monde dans lé devoir.

Vous avez faict parfaitement bien de ne suivre pas le sentiment de MM. les plenipotentiaires pour ce qui est de fonder le subject de nostre rupture avec Baviere sur ce que ce prince ne se soit pas contenté de faire sortir, conjoinctement avec les troupes de l'Empereur, celles de Suede des Etats hereditaires; mais qu'il les avoit poursuivies encore aprez et [vous avez] faict voir par là que vous n'estes pas moins homme de cabinet que de campagne. On nous a faict icy et ailleurs diverses plaintes de la part des Suedois, de ce que vous ne vous estiez pas mis en devoir d'aller secourir Memmingen[1]. Je sçay qu'encore que vous n'en eussiez pas l'ordre, il vous estoit impossible [de le faire], qui est une raison qui ne reçoit pas d'exception. Je vous prie, neantmoins, me mander les raisons precises de cette impuissance et les autres considerations que vous avez eues de ne vous embarquer point à ce dessein, afin que je m'en puisse prevaloir, quand il sera besoin. Pour ce qui est des quartiers, et ce qui regarde le logement de vostre armée, je m'en remets entieremeut à ce que vous en escrit M. Le Tellier, et comme, paroist-il, vous la desirez loger dans toute l'Alsace, afin qu'elle ne soit pas esloignée du Rhin et qu'elle soit toute preste à marcher en cas qu'il le faille faire, si celle de Suede marche pour la venir joindre, vous n'aurez pas à vous servir de ce qu'on vous escrit pour d'autres [quartiers]. Je vois bien aussy que les environs de Strasbourg souffriront dans ce logement que vous prendrez dans l'Alsace, et j'en suis bien marry; mais la necessité n'a point de loy.

J'ay receu une lettre de M. de Baviere, aprez l'arrivée de Crebs[2] à Munich, toute pleine de protestations de service pour la France et d'affection pour moy : qu'il ne souhaitoit rien avec plus de passion que d'employer tout ce qui pouvoit dependre de luy pour l'advantage de cette couronne; mais sa conduite ne respond pas à ces belles paroles,

[1] Ville du cercle de Souabe. (Voyez ci-dessus, p. 498, note 1.)

[2] Ou Krebs. Ce ministre du duc de Bavière, qui est souvent cité dans les *Lettres de Mazarin*, avait été un des négociateurs de la trêve d'Ulm.

puisqu'il manque mesme à ce qui estoit arresté à Ulm en nostre endroit, s'estant separé de nos quartiers avant que vous ayez faict la declaration de la rupture. Il faut que, de nostre costé, nous fassions tout ce que nous pourrons pour prendre des advantages sur luy; mais, en mesme tems, je crois à propos qu'il ne faut pas tesmoigner de l'animosité ny d'aigreur, puisque cela ne sert de rien à la substance, me remettant au sieur Paris de beaucoup de choses, entre autres pour ce qui s'est passé entre mademoiselle vostre sœur et moy, je vous supplie de croire, etc. Décembre 1647.

Aprez cette lettre escrite, je reçois encore un advis de Bruxelles que l'armée suedoise marchoit pour venir en Hesse. Je ne sçais pas si l'advis est veritable, et, en cas qu'il le soit lorsque vous recevrez cette depesche, il faudra necessairement, ladicte armée s'estant beaucoup advancée, que vous l'ayez sceu de vostre costé, et que, suivant cela, vous preniez vos mesures, ainsy qu'il est dict cy-dessus. Ledict advis, adjousté à ce que le sieur de la Cour[1] nous avoit desjà escrit d'Osnabrück, nous a confirmé dans la resolution qu'on avoit prise de depescher en toute diligence le sieur du Perron, afin qu'il vous rapporte des nouvelles asseurées de ce que Wrangel fera, et de ce qu'il [constatera[2]] que vous devez faire de vostre costé.

CCXLII.

Archives des Affaires étrangères (Rome), tome CIII, f°s 315-316. — Minute.

A FONTENAY-MAREUIL.

Paris, fin décembre 1647.

(EXTRAIT.)

Vers la fin de l'année 1647, Mazarin, voyant le trésor épuisé, chercha des ressources extraordinaires dans la création de charges de magistrature, et songea

[1] Henri Groulart. (Voyez la table alphabétique à la fin du volume.)

[2] Le mot est à peu près illisible; mais le sens général de la phrase n'est pas douteux.

Décembre 1647. aussi à exploiter les bénéfices ecclésiastiques. Ce fut dans ce dernier but qu'il adressa à l'ambassadeur de France, à Rome, une dépêche dont voici un extrait [1] :

Par le concordat passé entre le pape Léon X et le roi François Ier, il a esté, entre autres choses, convenu que Sa Sainteté ne feroit point expedier de bulle des archeveschez, eveschez, abbayes, prieurez conventuels, prebendes et autres benefices y specifiez, que sur la nomination qui luy en seroit faicte par le Roy, à qui elle est declarée appartenir.

Sa Majesté veut renoncer à ce droit, qui lui a esté accordé et luy appartient, en faveur des titulaires et possesseurs desdicts benefices, pour une fois durant deux années, pendant lesquelles lesdicts beneficiers pourront nommer personnes capables, suivant les saints decrets, à Sa Majesté, qui sera obligée de leur expedier sa nomination en cour de Rome, sur laquelle les bulles seront expediées sur la resignation pure et simple desdicts beneficiers, ou sur la nomination d'un coadjuteur, moyennant quoy les beneficiers donneront une année de leur revenu, payable en deux années.

Cette proposition n'est pas contre la conscience, attendu que c'est une seule renonciation pour une fois que le Roy faict en faveur desdicts beneficiers, où ils choisiront des successeurs qu'ils jugeront, en leur conscience, avoir les qualitez requises par les saints [decrets] [2].

Moyennant cela, le Roy dispensera le clergé de France du don qu'il luy doit faire en l'année 1650, qui est l'année de la grande assemblée, en laquelle il secourt le Roy plus puissamment.

La daterie de Rome y trouvera grand avantage, attendu que, dans deux années, les beneficiers de France feront expedier des bulles, n'y ayant pas apparence que ceux qui auront payé l'année de leur revenu en deux années, [les] [3] veuillent passer sans faire expedier des bulles pour leur asseurer un successeur ou un coadjuteur [4].

[1] Une note inscrite sur le registre indique que Fontenay-Mareuil reçut la dépêche le 5 janvier 1648. Elle avait dû être expédiée vers le 25 ou 26 décembre 1647.

[2] Le mscr. porte *droictz ;* plus haut *decrets.*

[3] Il y a *le* dans la copie.

[4] Ce projet n'eut pas de suites; il est probable que la cour de Rome le repoussa.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES LETTRES IMPRIMÉES DANS CE VOLUME.

(JUILLET 1644. — DÉCEMBRE 1647.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1644.		
9 juillet. Paris.	Au duc d'Enghien.	Éloge de la conduite du duc. Négociations entamées avec le duc de Lorraine. Espoir que le duc d'Enghien va se signaler par quelque entreprise importante. Réponse à des recommandations du duc d'Enghien. Affaire de Stenay. (P. 1-5.)
9 juillet. Paris.	A M. de Turenne.	Pénurie des coffres du Roi; nécessité de faire subsister l'armée sans les charger. Négociations avec le duc de Lorraine. Turenne doit s'entendre avec le duc d'Enghien pour les opérations militaires. On lui envoie quelques subsides. Il n'avait pas besoin de se justifier de toute participation aux fautes de de son frère. (P. 5-7.)
20 juillet. Paris.	A M. de Turenne.	Ragosky se maintient dans la Hongrie. Espoir de la conclusion de la paix entre la Suède et le Danemark. (P. 8.)
21 juillet. Paris.	Au duc d'Enghien.	On lui envoie un mémoire sur ce qu'on pense qu'il pourrait entreprendre le plus utilement. Désir qu'il puisse se rendre en Allemagne. Détails sur la circonvallation de Trèves. Pénurie du Trésor. Envoi d'argent. Arnauld de Corbeville servira dans l'armée du duc d'Enghien. Affaire de Saint-Étienne. Plaintes contre Rothelin. Éloge de la Moussaye. (P. 8-11.)
23 juillet. Paris.	A M. d'Estrades.	Espoir que Gravelines se rendra prochainement. Le prince d'Orange doit faire, de son côté, quelque entreprise importante. On pourrait profiter de la consternation des Flamands pour les exhorter à secouer le joug de l'Espagne. (P. 12-13.)
27 juillet. Paris.	Au duc d'Enghien.	Mazarin le félicite d'avoir entrepris une expédition qui doit lui procurer beaucoup de gloire. Nouvelle de la capitulation de Gravelines. Mauvaise intelligence de Gassion et de la Meilleraye. Renforts envoyés au duc d'Enghien. Incertitude sur les résolutions du duc de Lorraine. Affaire du sieur Thibaut. Promesse de tenir compte de la recommandation du prince pour Espenan. (P. 13-16.)
Sans date.	A M. de la Thuillerie.	Mazarin espère qu'il réussira dans sa mission pour rétablir la paix entre la Suède et le Danemark. Raisons qu'il pourra faire valoir. (P. 16-18.)
1er août. Paris.	A M. de Turenne.	Réponse à des réclamations de Rosen. Turenne doit se concerter avec le duc d'Enghien. (P. 19-20.)
4 août. Paris.	A M. de Turenne.	Argent envoyé. Recommandations pour l'échange des prisonniers. Projet de traité avec d'Erlach. Demandes de Rosen. Nouvelles du prince d'Orange. (P. 22-24.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1644.		
4 août. Paris.	Au duc d'Enghien.	Nouvelles du prince d'Orange, qui menace le Sas-de-Gand, du prince Thomas de Savoie et du duc de Lorraine. (P. 24-25.)
11 août. Paris.	Au cardinal Antoine Barberini.	A l'occasion de la mort du Pape, Mazarin lui promet la protection de la France, s'il fait, de son côté, ce à quoi il est tenu par devoir et porté par inclination. (P. 25-27.)
14 août. Paris.	Aux Plénipotentiaires.	Détails sur les affaires de Transylvanie, d'Ostfrise, de Lorraine, sur le siége probable du Sas-de-Gand, etc. (P. 27-30.)
14 août. Paris.	A M. d'Estrades.	Mesures pour seconder le siége du Sas-de-Gand. Présent destiné à la princesse d'Orange. (P. 30-31.)
16 août[1]. Paris.	A la reine d'Angleterre.	Félicitations sur son arrivée en France. Promesse de s'intéresser aux affaires de la Grande-Bretagne. (P. 21-22.)
16 août. Paris.	A la landgrave de Hesse.	Mazarin lui annonce la victoire remportée à Fribourg par le duc d'Enghien; il engage la Landgrave à faire, de son côté, de nouveaux efforts pour seconder la France. (P. 32-33.)
17 août. Paris.	Au duc d'Enghien.	Félicitations à l'occasion de la victoire de Fribourg. Éloge du prince. Prière de ne pas braver aussi témérairement les dangers. Éloge du maréchal de Guiche, de Castelnau-Mauvissière, de Turenne. (P. 33-36.)
17 août. Paris.	A M. de Turenne.	Même sujet. Mémoire adressé sur la suite des opérations militaires. Circonstances favorables pour la campagne d'Allemagne. Renforts envoyés. (P. 38-39.)
17 août. Paris.	A M. Baltazar.	Doit redoubler de zèle et de soins pour la Catalogne, par suite de la perte de Lerida. (P. 39-40.)
19 août. Paris.	A M. Arnauld de Corbeville.	Doit conduire des renforts au duc d'Enghien. (P. 40-41.)
21 août. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin espère que la victoire de Fribourg procurera à la France un établissement solide au delà du Rhin. (P. 41-42.)
21 août. Paris.	Au duc d'Enghien.	On lui a envoyé un mémoire sur les opérations projetées pour la suite de la campagne. Mazarin insiste, comme dans la lettre précédente, pour que la France s'établisse solidement au delà du Rhin. Nouvelles. Réponse à des recommandations. (P. 42-46.)
30 août. Paris.	Au duc d'Elbeuf.	Félicitations pour la prise des forts d'Hennin et de Rebus. Exhortation à bien vivre avec Gassion. (P. 46-48.)
2 septembre. Paris.	Au duc d'Enghien.	Renforts qu'on lui envoie. Nouvelles de l'Ostfrise, de la Flandre, du Sas-de-Gand, de Beck, de Gallas, de Torstenson, de Kœnigsmark. (P. 48-50.)
2 septembre. Paris.	Au duc de Brezé.	Recommandations pour les armements maritimes. Nouvelles du siége de Philipsbourg par le duc d'Enghien. Prise d'un fort près du Rhin. (P. 50-52.)

[1] Cette lettre n'a pas été insérée à la place qu'elle devrait occuper d'après sa date.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1644.		
2 septembre. Paris.	A M. Magalotti.	Doit commander un corps d'armée qui se forme du côté de Metz. (P. 52-53.)
3 septembre. Paris.	A M. Brasset.	Le prince d'Orange consent au désarmement du comte d'Embden qui doit avoir lieu promptement. (P. 53-54.)
Sans date précise.	A M. d'Estrades.	Bonnes nouvelles du siége du Sas-de-Gand. Espoir que le prince d'Orange ne s'arrêtera pas là. (P. 55.)
4 septembre. Paris.	Au duc d'Enghien.	Félicitations sur les heureux commencements du siége de Philipsbourg. Ordre envoyé à Magalotti de seconder le duc d'Enghien et d'arrêter le duc de Lorraine. (P. 55-59.)
8 septembre. Paris.	Au roi de Portugal.	Mazarin lui annonce l'envoi du marquis de Rouillac comme ambassadeur en Portugal; il l'engage à seconder les efforts de la France. (P. 59-61.)
9 septembre. Paris.	Au duc d'Elbeuf.	On va fortifier Wathen et tenter une entreprise contre Mont-Cassel. (P. 61-62.)
12 septembre. Fontainebleau.	MM. de la Religion P. R.	Mazarin leur promet la protection de la Reine, et les exhorte à montrer toujours la même obéissance et le même zèle. (P. 62-63.)
12 septembre. Fontainebleau [1].	A M. de Turenne.	Éloge de M. de Courval. Réponses sur divers personnages. Le Roi a envoyé un résident à Strasbourg. Annonce de renforts. Recommandation pour le colonel Colhas. (P. 63-65.)
17 septembre. Fontainebleau.	A M. de Turenne.	Félicitations à l'occasion de la prise de Philipsbourg. Annonce de renforts. Recommandation de veiller à la conservation des approvisionnements. Nouvelles de la Landgrave, de Torstenson, de la prise du môle de Tarragone. (P. 65-69.)
17 septembre. Fontainebleau.	Au prince d'Orange.	Mazarin le félicite de la prise de Sas-de-Gand. (P. 70-71.)
17 septembre. Fontainebleau.	A M. le Prince.	Félicitations à l'occasion de la prise de Philipsbourg par le duc d'Enghien. Regrets de la mort du comte de Tournon. Prétendants au gouvernement de Philipsbourg. Prise du Sas-de-Gand et de Santya. Nouvelles de Rome. (P. 71-74.)
18 septembre. Fontainebleau.	Au duc d'Enghien.	Joie que la prise de Philipsbourg a causée à Mazarin. Éloge des troupes et des généraux et de la manière dont le siége a été conduit. Le duc d'Enghien pourra revenir en France en laissant une partie des troupes à Turenne. Nouvelles de la Hesse, du nord de l'Allemagne, de l'Italie et des Pays-Bas. (P. 74-77.)
22 septembre. Fontainebleau.	A M. de Turenne.	Troupes qui doivent renforcer son armée. Sa belle-sœur annonce à Rome que Turenne suivra les résolutions du duc de Bouillon. Prise de Worms. Détails relatifs au marquis d'Aumont, à Marsin, d'Espenan, de Tracy. (P. 77-80.)

[1] C'est par erreur que, page 63, cette lettre a été datée de Paris.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1644.		
22 septembre. Fontainebleau.	Au duc d'Enghien.	Mazarin a obtenu le gouvernement de Philipsbourg pour d'Espenan, que le duc d'Enghien avait recommandé. Regret de la mort du comte de Tournon. Prise de Worms. Désir que l'on mette la garnison de la Mothe hors d'état de tourmenter la Champagne. Détails sur Magalotti, Saint-Aunais, Belnave, Vaubecourt, etc. (P. 81-86.)
3 octobre. Fontainebleau.	Au duc d'Enghien.	Douleur que Mazarin éprouve de la blessure du marquis d'Aumont. Lui-même relève à peine d'une dangereuse maladie. (P. 86-87.)
15 octobre. Fontainebleau.	Au duc d'Enghien.	Mazarin se réjouit du retour prochain du duc d'Enghien. Il ne doute pas que le prince n'ait mis la frontière en état de résistance. (P. 87-88.)
15 octobre, probablement 25 oct. Paris.	Au pape Innocent X.	Félicitations sur son exaltation à la papauté. Espoir qu'il rendra la paix à la chrétienté. (P. 88-90.)
2 novembre. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin n'oubliera pas les recommandations de Turenne pour M. de Belnave. Détails sur le gouvernement de Landau, le remplacement du marquis d'Aumont, les secours que Turenne doit attendre de la landgrave de Hesse, les quartiers d'hiver, etc. (P. 90-94.)
9 novembre. Paris.	A M. de Turenne.	Inquiétude qu'a causée à Mazarin la maladie de Turenne. Nouvelles de Gallas et de Torstenson. Envoi d'un intendant sur le Rhin. Charlevoix nommé lieutenant de roi à Brisach. (P. 94-98.)
25 novembre. Paris.	A Michel Mazarin, frère du cardinal.	Mazarin blâme son frère d'avoir prêté l'oreille aux propositions qu'on lui a faites en faveur des Barberins. Ces propositions viennent des cardinaux Spada et Pancirole. Quant au Pape, il ne peut tenir à ce que la France rende ses bonnes grâces aux Barberins. Mazarin reproche sévèrement à son frère sa conduite à l'égard du cardinal Bichi. Il se plaint que Michel Mazarin ait agi ainsi dans l'espoir du cardinalat, que la Reine veut lui procurer, mais non aux dépens de l'honneur de la France. Plaintes contre le Pape qui accorde des faveurs à toutes les puissances; la France est la seule à laquelle il en refuse, et cependant elle est plus en état qu'aucune autre de lui procurer des avantages. La faute du cardinal Antoine Barberini ne peut être pardonnée; le Pape lui-même a approuvé la conduite de la France à l'égard de ce cardinal. (P. 98-105.)
2 décembre. Paris.	A M. de Turenne.	Détails sur les garnisons de Mayence et de Philipsbourg. Nouvelles de la Hesse, de Torstenson et de Gallas. Espoir de conclusion de la paix entre la Suède et le Danemark. Prise du château de Creutznach. Plaintes de Strasbourg et de l'Alsace. Mesures pour renforcer l'armée de Turenne. (P. 105-112.)
7 décembre. Paris.	A M. de Turenne.	Éloge de Turenne, qui ne se hâte point de publier les belles actions qu'il fait. Sa diversion a été avantageuse pour Torstenson. Mazarin presse la Landgrave d'envoyer des troupes à Turenne. Détails sur les contributions à lever au delà du Rhin. (P. 112-115.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1644.		
14 décembre. Paris.	Au duc d'Épernon.	Recommandation pour remettre en bon état le régiment de Guyenne. (P. 115-116.)
16 décembre. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin s'étonne que la cavalerie de Turenne soit en mauvais état, et le prie de faire connaître la somme à laquelle doivent s'élever les dépenses de l'armée pour l'année 1645. Détails sur l'état des troupes. Mazarin prie Turenne de lui donner franchement son avis sur les personnes qui lui ont été proposées pour remplacer le marquis d'Aumont. Il faut tenir secret ce que Mazarin lui a écrit pour la lieutenance de roi de Brisach, destinée à Charlevoix. Instances pour obtenir des renforts de la Landgrave. Nouvelles diverses. (P. 116-122.)
19 décembre. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Mazarin leur reproche leurs divisions. (P. 122-123.)
1645.		
21 janvier. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Avis relatif à l'évêque de Bois-le-Duc. Les ministres d'Espagne ont les pouvoirs nécessaires pour traiter. (P. 123-124.)
26 janvier. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Mazarin se plaint de la conduite des Suédois. Arrivée du cardinal de Valençay en France. On lui a donné l'ordre de sortir du royaume. Mazarin félicite les plénipotentiaires de ce que la concorde est rétablie entre eux. (P. 124-128.)
28 janvier. Paris.	A M. d'Estrades.	Le sieur de Noirmont s'est rendu en Hollande pour ménager un accommodement particulier entre les Provinces-Unies et l'Espagne. Mazarin recommande à d'Estrades des acquisitions de poudre. (P. 128-129.)
9 mars. Paris.	A M. de Turenne.	Du Passage a été autorisé à servir comme sergent de bataille. (P. 130.)
25 mars. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin lui promet la protection de la France. Il le remercie des renseignements qu'il lui a donnés, et le prie de travailler à relever à Rome le nom français. Le Pape et ses conseillers se trompent s'ils croient satisfaire la France avec de bonnes paroles. Mazarin ne tient pas à ce que son frère obtienne la dignité de cardinal; il n'aspire aux honneurs ni pour lui ni pour les siens. Le duc de Bouillon se vante d'être le chef d'un parti capable d'exciter des troubles en France; Mazarin prie Grimaldi de le surveiller. Nouvelles de la guerre d'Allemagne. Détails sur les Barberins, sur le cardinal de Valençay, etc. (P. 130-136.)
27 mars. Paris.	A M. de Turenne.	Plaintes contre les gouverneurs de Spire et de Mayence, contre des officiers de l'armée, et particulièrement contre le vicomte de Courval. Nécessité de réprimer les excès. Détails sur les commandements militaires et l'échange des prisonniers. Espérance de succès en Flandre. (P. 136-140.)
7 avril. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Négociations entamées par un jésuite; confesseur du duc de Bavière. Réponse de Mazarin à ses propositions. (P. 140-144.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1645.		
11 avril. Paris.	A M. de Turenne.	Désir qu'a Mazarin de servir le duc de Bouillon. Il engage Turenne à établir solidement l'ordre dans son armée. Turenne doit entretenir correspondance avec Torstenson. Plaintes contre le vicomte de Courval. Réponse à des recommandations faites par Turenne. (P. 144-147.)
15 avril. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Propositions faites par le confesseur du duc de Bavière. Il demande que le roi de France prenne sous sa protection la maison de Bavière. Nouvelle de l'assassinat commis à Rome sur la personne du résident de Portugal. (P. 147-149.)
Avril. Sans date précise.	A M. de Turenne.	Les troupes de la landgrave de Hesse doivent se joindre à celles de Suède. Turenne, étant sur les lieux, pourra mieux apprécier les avantages ou les inconvénients de ces mouvements. On lui envoie des renforts. Plaintes contre le duc de Bouillon. (P. 149-151).
6 mai (?). Paris.	A M. le Prince.	Mazarin lui adresse des compliments de condoléance à l'occasion de la mort de Mlle de Dunois. Nouvelles d'Allemagne, de Munster, des Pays-Bas, de la Lorraine, de Rome, du Parlement et de la Cour, etc. (P. 151-157.)
8 mai. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Les Barberins ont demandé à être reçus sous la protection du Roi. Mazarin juge que, dans les circonstances actuelles, on doit accueillir leur demande. Protestations de désintéressement de Mazarin. Plaintes contre le Pape qui favorise les autres nations et ne fait rien pour la France. (P. 157-163.)
16 mai. Paris.	Au duc de Longueville.	Insistance de Mazarin pour que le duc obtienne des plénipotentiaires de Munster le titre d'altesse. Cette difficulté ne doit pas arrêter la négociation. Nouvelle de la défaite de Turenne à Mariendal. (P. 163-165.)
20 mai. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Détails sur la défaite de Mariendal et sur la retraite de Turenne dans la Hesse. Il y a lieu de se promettre que cette disgrâce sera bientôt réparée. (P. 165-166.)
20 mai. Paris.	Au prince d'Orange.	Préparatifs militaires de la France pour la campagne qui va s'ouvrir; elle fait de grands efforts; une armée, commandée par le duc d'Enghien, va marcher vers le Rhin. (P. 167-169.)
21 mai. Paris.	A M. de Turenne.	Joie qu'a éprouvée Mazarin en apprenant que Turenne est sain et sauf. Mesures prises pour réparer l'échec de Mariendal. Espoir que les généraux suédois seconderont la France. Levées de troupes. Turenne doit profiter de la circonstance pour rétablir fortement la discipline dans son armée. Il doit avoir l'esprit en repos sur ce qui lui est arrivé. (P. 169-175.)
25 mai. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin lui assure que son estime et son amitié ne sont pas diminuées pour lui. Le duc d'Enghien va partir pour prendre le commandement de l'armée du Rhin. (P. 176-177.)
26 mai. Paris.	A Paolo Macarani.	Mazarin s'étonne de la protection que le Pape donne à Beaupuis, accusé de conspiration contre la personne du cardinal. (P. 177-179.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1645.		
1er juin. Paris.	Aux plénipotentiaires.	La défaite de Turenne fournit une occasion favorable aux plénipotentiaires pour montrer combien la France est fidèle à ses alliés. Peñaranda a, pour les négociations de Munster, le secret de son maître. On dit que le Turc veut attaquer la chrétienté. (P. 179-181.)
2 juin. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Plaintes contre le Pape, qui protége un conspirateur comme Beaupuis. Michel Mazarin devrait se contenter de l'archevêché d'Aix et renoncer au cardinalat. (P. 181-184.)
6 juin. Paris.	Au duc d'Enghien.	Nouvelle de la prise de Roses. Magalotti a été blessé au siége de la Mothe. Voyage de Tracy, qui va rejoindre le duc d'Enghien. (P. 184-185.)
6 juin. Paris.	Au duc d'Enghien.	Mazarin témoigne sa joie de l'accouchement heureux de la duchesse de Longueville. Le prince pourrait s'arrêter quelques jours entre Metz et Thionville, pour tenir en échec Beck et le duc de Lorraine. Avis sur les projets de ce dernier. (P. 185-187.)
7 juin. Paris.	Au duc d'Enghien.	Le duc de Lorraine a promis de passer en Angleterre pour soutenir le roi de ce pays; incertitude sur les mouvements de ce prince. (P. 187-189.)
7 juin. Paris.	Au duc d'Enghien.	Approbation des mesures prises par le duc d'Enghien pour la réformation des compagnies de son armée. Recommandation pour le marquis de Castelnau. Détails sur Oheim et autres colonels allemands. (P. 189-191.)
10 juin. Paris.	A M. de Turenne.	Le duc d'Enghien marche vers le Rhin et y sera bientôt. Argent envoyé à Turenne. Nouvelles de la prise de Roses et du siége de la Mothe. (P. 191-193.)
28 juin. Paris.	A M. de Turenne.	Désir que Turenne puisse se venger de l'échec de Mariendal. Nouvelle de la mort de Magalotti. (P. 194.)
6 juillet. Paris.	A M. de Longueville.	Nouvelle de la capitulation de la Mothe. Succès du comte d'Harcourt en Catalogne. Consternation des Espagnols en Aragon. (P. 194-196.)
11 juillet. Paris.	Au duc d'Enghien.	Mazarin loue l'adresse avec laquelle le prince a retenu Kœnigsmark. Renforts qu'on lui envoie. Embarras financiers. Levées faites en Allemagne. Nouvelles de la Mothe, de Flandre, d'Espagne, de Munster, etc. (P. 196-202.)
11 juillet. Paris.	Au maréchal de Gramont.	Charge de sénéchal de Béarn, obtenue par Mazarin pour Gramont. Mazarin attend de grands résultats de l'expédition du duc d'Enghien. (P. 202-204.)
15 juillet. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin demande que Beaupuis soit jugé par le Parlement. Le grand-duc de Florence blâme la conduite du Pape envers la France. Remercîments pour les bons conseils que Grimaldi donne à son frère. Il doit veiller adroitement sur la conduite du cardinal de Valençay. Renseignements sur une abbaye donnée au cardinal Grimaldi. (P. 204-205.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1645. Sans date précise.	Au duc d'Enghien.	On a appris qu'il s'est emparé d'Heidelberg et qu'il marche vers Heilbron. (P. 205-206.)
5 août. Paris.	Au duc de Longueville.	La cour d'Espagne s'en remet entièrement à ce que décideront Castel-Rodrigo et Peñaranda pour la paix. Prière de ménager les ambassadeurs de Bavière. Nouvelles de Flandre. Renforts envoyés aux armées. (P. 206-208.)
5 août. Paris.	Au duc de Longueville.	Avantages que la France a procurés à la Suède. (P. 208-209.)
12 août. Paris.	Au duc de Longueville.	Défiance que l'on doit avoir du duc de Bavière. Nouvelle de la prise de Bourbourg. (P. 209-210.)
15 août. Paris.	A M. de Turenne.	Nouvelle de la victoire de Nordlingen. Joie tempérée par la perte de personnes que Mazarin estimait. Détails sur divers mouvements des troupes. Régiments envoyés à Turenne. (P. 210-215.)
19 août. Paris.	Au duc de Longueville.	Importance de la victoire de Nordlingen pour le succès des négociations. Ouvertures faites par Contarini pour la paix avec l'Empire et une longue trêve avec l'Espagne. (P. 216-217.)
26 août. Paris.	Au duc de Longueville.	Propositions d'un mariage du Roi avec l'infante d'Espagne. Mazarin n'est pas éloigné d'y prêter l'oreille. (P. 217-218.)
30 août. Paris.	A Vincent Martinozzi.	Mazarin ne comprend plus rien à l'affaire des Barberins. Après avoir témoigné beaucoup d'empressement d'être reçus sous le protectorat de la France, ils montrent de la froideur. Le cardinal de Valençay a eu tort de promettre au cardinal Antoine le titre de protecteur de France pour trois mois. Mazarin proteste de son désir de servir le cardinal Antoine, auquel il a toujours été attaché. On attend l'arrivée de l'archevêque d'Aix. (P. 218-221.)
5 septembre. Paris.	A Zongo Ondedei.	Mazarin s'en remet, pour les Barberins, à ce qu'il a écrit à Vincent Martinozzi. Il engage Ondedei à venir à la cour de France pour traiter lui-même cette affaire. Détails sur Beaupuis, les cardinaux Pamfilio et Panciroie. (P. 221-223.)
9 septembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin est d'avis de communiquer aux Suédois les négociations avec la Bavière, quoiqu'ils n'aient pas toujours montré le même scrupule dans leurs relations avec la France. (P. 224-225.)
16 septembre. Fontainebleau.	Au chancelier.	Il serait important que le procès de M. de Beaufort fût bien conduit (P. 225-226.)
28 septembre. Fontainebleau.	A l'abbé de la Rivière.	Nouvelles de l'armée et de la cour. Arrestation de Fontaine-Chalandray. (P. 226-228.)
2 octobre. Fontainebleau.	Au maréchal de Gramont.	Mazarin l'autorise à revenir à la cour dès qu'il le jugera à propos. Négociation avec le duc de Bavière. Le duc d'Enghien a quitté Philipsbourg en bonne santé. (P. 228-230.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1645.		
2 octobre. Fontainebleau.	A M. de Turenne.	Désir de la délivrance de Rosen. Regret que le siége d'Heilbron n'ait pu réussir. On écrit aux plénipotentiaires pour obtenir que Torstenson agisse de concert avec Turenne. (P. 231-234.)
5 octobre. Fontainebleau.	Au roi de Pologne.	Remercîments pour la lettre que lui a écrite de sa main le roi de Pologne. Éloge de la princesse Marie de Gonzague, qui lui est destinée. Affaires de Rome. (P. 234-235.)
14 octobre. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	Les Espagnols prétendent que le Pape veut, comme eux, allumer le feu en France. Négociation de Hersent. Plaintes de la conduite du cardinal de Valençay et du duc de Bouillon. (P. 236-238.)
20 octobre. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	Plaintes contre les divisions et les caprices des généraux, qui font échouer de grands desseins. Nouvelles d'Italie. (P. 238-239.)
25 octobre. Fontainebleau.	A M. de Gassion.	Mémoire envoyé relativement à Cassel. Nouvelle de la prise de cette place par les Espagnols. (P. 239-241.)
28 octobre. Paris.	Au duc de Longueville.	Nécessité de traiter le plus tôt possible avec le duc de Bavière. Plaintes contre les Suédois. (P. 242-243.)
29 octobre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin s'est employé avec affection à protéger les Barberins. Plaintes contre le cardinal de Valençay. Détails sur la mission de l'abbé de Saint-Nicolas (Henri-Arnauld). Avertissements à donner à Dunozet, à Ondedei et à Benedetti. Grimaldi doit expédier un courrier, s'il découvre quelque intrigue du cardinal de Valençay et du duc de Bouillon. Détails sur certains cardinaux. Importance du port de la Spezzia. Remercîments pour le discours qu'il a tenu au cardinal Giustiniani sur Beaupuis. Courrier envoyé par le Pape. (P. 244-252.)
29 octobre.	Au cardinal Barberino.	On lui envoie, par l'intermédiaire du cardinal Grimaldi, une dépêche dans laquelle le roi déclare qu'il le prend sous sa protection. Quant au cardinal Antoine, Mazarin lui a fait savoir qu'il pouvait aller en Piémont. Mort de Buti, envoyé par le cardinal Antoine. Le cardinal de Valençay a déclaré qu'il ne voulait plus être chargé des affaires de France à Rome. (P. 252-254.)
11 novembre. Paris.	A M. Brasset.	Éloge de la conduite du prince d'Orange et des États des Provinces-Unies, qui n'ont pas voulu prêter l'oreille aux propositions de traité particulier avec l'Espagne. (P. 254.)
16 novembre. Paris.	A Zongo Ondedei.	Mazarin loue le langage qu'il a tenu au cardinal Pamfilio. Le pape devrait se conduire autrement à l'égard de la France. Mazarin engage Zongo Ondedei à renoncer à la charge qu'il remplit à Rome et à venir s'établir en France. (P. 255-256.)
16 novembre. Paris.	A M. de Gassion.	Mazarin se réjouit de la défaite des troupes de Lamboy par Gassion. Prise d'Hulst par le prince d'Orange. Les ennemis ont l'intention d'attaquer Menin. Recommandation de ne jamais souffrir que la religion ni les ecclésiastiques soient maltraités par les gens de guerre. Nouvelles recrues. (P. 256-259.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1645.		
17 novembre. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin déclare que Turenne, bien loin de devoir être blâmé de sa retraite de Mariendal, y a acquis beaucoup d'honneur. Plaintes contre les Suédois qui ont peu répondu aux efforts de la France. Mazarin approuve l'expédition de Turenne contre Trèves. Il l'engage à prendre ses quartiers d'hiver sur la Sarre. Détails sur les levées de troupes et les dépenses de l'armée. (P. 259-264.)
2 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Proposition d'un mariage entre l'archiduc Léopold et M[lle] de Montpensier. Intention perfide des ennemis en faisant cette proposition. (P. 264-265.)
5 décembre. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin le félicite d'avoir terminé la campagne par la prise de Trèves. Subside envoyé à l'Électeur. Arnauld de Corbeville et Lamet cités. (P. 265-267.)
8 décembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Grimaldi avait conseillé d'entreprendre une expédition contre les présides de Toscane. Mazarin connaît l'importance de ces places. Remercîments pour l'envoi des plans des présides. On attend l'arrivée prochaine du cardinal Antoine. Détails sur Vigevano. (P. 267-270.)
9 décembre. Paris.	A M. Brasset.	Compliments pour le prince d'Orange. La ville de Mardick a été surprise par les Espagnols. (P. 270-271.)
23 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Discours tenu à la reine de Pologne par Castel-Rodrigo. Le roi d'Espagne veut faire Mazarin arbitre de la paix. Défiance que doit inspirer cette proposition. (P. 271-272.)
30 décembre. Paris.	A M. Brasset.	Éloge de sa conduite, surtout pour rétablir la concorde entre le Portugal et les Provinces-Unies. Détails sur la landgrave de Hesse, sur des levées de troupes, etc. (P. 272-275.)
1646.		
13 janvier. Paris.	Au duc Longueville.	Intrigues de Lisola. Correspondance de Hersent avec Rome. Protection accordée par la France aux Barberins. Elle se forme ainsi un puissant parti dans Rome. Détails sur Trautmansdorff, le duc de Bavière, le cardinal Pamfilio. (P. 275-278.)
20 janvier. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin se plaint de la conduite du prince de Condé. (P. 279-280.)
3 février. Paris.	A M. Brasset.	Propositions de paix faites par les Espagnols. Brasset doit en donner avis au prince d'Orange. Nouvelles diverses. (P. 280-281.)
3 février. Paris.	A M. d'Avaux.	Services que la France a rendus à la Suède. Conférence de d'Avaux avec Lisola. Il faut mettre les Espagnols dans l'impossibilité de nuire à la France. (P. 281-284.)
7 février. Paris.	Au duc de Longueville.	Le but des Espagnols est de diviser la France et ses alliés. Les plénipotentiaires ne doivent pas prêter légèrement l'oreille à leurs propositions. Mazarin recommande l'échange de la Catalogne contre les Pays-Bas espagnols. (P. 285-288.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1646.		
24 février. Paris.	A M. d'Estrades.	Mazarin insiste encore sur l'échange de la Catalogne. Propos attribués à Noirmont. Les Espagnols cherchent à gagner les États-généraux des Provinces-Unies. (P. 289-290.)
8 mars. Paris.	A M. d'Estrades.	Plaintes contre Paw et Knuyt, députés de Hollande au congrès de Munster. (P. 291-292.)
10 mars. Paris.	A M. d'Avaux.	Il a bien fait de pénétrer le fond de la pensée des Suédois; ils veulent la continuation de la guerre d'Allemagne. (P. 292-293.)
17 mars. Paris.	A M. Brasset.	Bruit répandu d'un projet de mariage du Roi avec l'infante d'Espagne. C'est un artifice des Espagnols pour séparer la France de ses alliés. Mazarin ne veut dissimuler aucune négociation aux Provinces-Unies ni au prince d'Orange. Éloge de la conduite de Brasset. Détails sur l'envoi de vaisseaux achetés en Hollande. (P. 293-298.)
17 mars. Paris.	A M. Brasset.	Projets sur les Pays-Bas en cas de cession de cette contrée par les Espagnols. (P. 298-300.)
31 mars. Paris.	A M. Brasset.	Offres faites par Peñaranda à Knuyt. (P. 300-302.)
8 mai. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin désire sincèrement une réconciliation entre le pape et la France. (P. 302.)
7 juin. Amiens.	Au cardinal Grimaldi.	Renseignements sur l'expédition des Français contre les présides de Toscane et sur le siége d'Orbitello. Nécessité d'agir avec prudence en ce qui concerne Naples. (P. 302-304.)
15 juin. Liancourt.	Au cardinal Grimaldi.	Pouvoirs donnés au cardinal Grimaldi par le Roi, pour intervenir dans les conseils de guerre. (P. 305.)
27 juin. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Affliction qu'a ressentie Mazarin à la nouvelle de la mort du duc de Brezé. Importance de renvoyer promptement la flotte sur les côtes de Toscane. (P. 305-306.)
20 juillet. Fontainebleau.	A M. d'Avaux.	Impression favorable produite par le voyage de Mme de Longueville à Munster. Mazarin proteste de son désir sincère de la paix. (P. 306-308.)
3 août. Fontainebleau.	Au maréchal de Gramont.	Triste état du prince d'Orange. Désir que l'on puisse faire agir l'armée hollandaise. Nouvelles de l'armée française. On doit toujours tenir en échec les troupes ennemies. Le maréchal de Gramont doit chercher à gagner le prince Guillaume de Nassau. Bruits répandus sur le duc d'Enghien. (P. 308-311.)
16 septembre. Fontainebleau.	Au duc d'Enghien.	Mazarin pense que le prince est occupé actuellement au siége de Dunkerque. Mesures prises pour en assurer le succès. Mazarin informe le duc d'Enghien des mouvements des ennemis (P. 311-317.)
26 septembre. Fontainebleau.	Au duc d'Enghien.	Nouveaux détails sur les mouvements des troupes espagnoles. L'ambassadeur d'Espagne presse le parlement d'Angleterre de secourir Dunkerque. Le duc de Lorraine refuse de marcher au secours de cette ville. (P. 317-320.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1646.		
28 septembre Fontainebleau.	A M. le Prince.	Nouvelles du duc d'Enghien, de Flandre, d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie. Succès de la France. Les impériaux accordent les conditions demandées. (P. 320-323.)
4 octobre. Fontainebleau.	Au maréchal de Gramont.	Influence funeste de la princesse d'Orange. Accueil qu'elle a fait au maréchal de Gramont. Les ennemis sont assurés que les troupes des Provinces-Unies n'agiront pas. (P. 323-326.)
4 octobre. Fontainebleau.	A M. le Prince.	Le pape a donné satisfaction au Roi dans l'affaire des Barberins. Nouvelles d'Italie, de Flandre, où le duc d'Enghien presse vivement Dunkerque, de la cour, de Pologne, etc. (P. 326-328.)
13 octobre. Paris.	Au président de Bellièvre.	Mazarin se réjouit de la prise de Dunkerque. Succès des armes françaises sur tous les points. (P. 328-329.)
20 octobre. Paris.	A M. le Prince.	Nouvelle de la capitulation de Dunkerque. Siége de Lérida par le comte d'Harcourt. Prise de Piombino. Siége de Porto-Longone et d'Augsbourg. Les traités de paix s'avancent. (P. 329-331.)
27 octobre. Paris.	A M. Brasset.	Siége de Venloo entrepris par l'armée des Provinces-Unies. Jalousie de la Zélande à l'occasion de la prise de Dunkerque. Brasset doit cultiver l'affection de la province de Hollande. Approbation de la conduite de Brasset. (P. 331-334.)
12 novembre. Paris.	Au président de Bellièvre.	Aveuglement du roi d'Angleterre qui se refuse à tout ce qu'on lui demande pour l'église presbytérienne. Protestations de dévouement pour ce prince. Levées que l'on doit faire en Écosse. Le roi d'Angleterre ne peut pas songer à se retirer en France. Prise de Porto-Longone. (P. 334-337.)
10 décembre. Paris.	Au président de Bellièvre.	Mazarin ne croit pas que le roi d'Angleterre puisse abdiquer en faveur de son fils le prince de Galles. Cause de la conduite des Écossais envers le roi Charles Ier. Levées de troupes en Écosse. (P. 337-339.)
10 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Levée du siége de Lérida. Plaintes de la conduite du comte d'Harcourt. (P. 340-341.)
21 décembre. Paris.	A M. Brasset.	Bruits répandus contre la France dans les Provinces-Unies. On l'accuse de vouloir massacrer les protestants, etc. Absurdité de ces accusations. Mazarin demande des renseignements sur Philippe Roi. Efforts des Espagnols pour séparer les Provinces-Unies de le France. Intelligence de Gorrin avec Castel-Rodrigo et la princesse d'Orange. (P. 341-344.)
31 décembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	On n'a pas encore pris les dernières résolutions pour la prochaine campagne (P. 345.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1647.		
11 janvier. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Mauvais vouloir des Espagnols à l'égard de Trautmansdorff; accusations contre lui. Castel-Rodrigo est disposé à abandonner à la France Piombino et Porto-Longone. On craint les projets de la France relativement au Portugal. Avis sur la conduite de Contarini. Les Espagnols espèrent former dans le nord une ligue contre la Suède. Les ministres d'Espagne craignent que le duc de Bavière ne signe un traité de neutralité. Perfidie de Paw et de Knuyt, qui communiquent leurs instructions à Peñaranda. Servien se rend à la Haye pour traiter avec les Provinces-Unies. Mazarin rabaisse l'avantage obtenu par les Espagnols à Lérida. On fortifie Piombino et Porto-Longone. Renforts envoyés en Flandre. (P. 345-355.)
12 janvier. Paris.	Au président de Bellièvre.	Bellièvre doit détourner le roi d'Angleterre de se diriger vers Londres. Mazarin craint qu'il ne soit déjà à Holmby. Instructions données à l'ambassadeur. (P. 355-357.)
15 janvier. Paris.	A M. de Turenne.	Les Suédois s'opposent à une suspension d'armes dans l'Empire. (P. 357-359.)
18 janvier. Paris.	A M. Servien.	Les députés de Hollande ont signé les articles d'un traité particulier avec l'Espagne. Nécessité de conclure promptement un traité de garantie réciproque avec les Provinces-Unies. Conduite que doit tenir Servien à l'égard de cette république. (P. 359-364.)
18 janvier. Paris.	A M. Servien.	Artifices employés par les Espagnols pour détacher les Provinces-Unies de la France. Servien pourra facilement les déjouer. (P. 364-369.)
25 janvier. Paris.	Au président de Bellièvre.	Opiniâtreté du roi d'Angleterre, qu'une sorte de fatalité entraîne vers le précipice. La France ne s'est jamais engagée à rompre avec l'Angleterre pour le soutenir. (P. 369-372.)
25 janvier. Paris.	A M. Servien.	Plaintes contre la conduite des députés des Provinces-Unies. Ils ont affirmé que l'armée de cette république n'entrerait point en campagne cette année. La France n'en poursuivra pas moins la guerre avec énergie. Considérations que Servien pourra développer pour maintenir les Provinces-Unies dans l'alliance de la France. Comment pourrait être formulée la garantie réciproque entre la France et les Provinces-Unies. Post-scriptum de la main de Mazarin sur Philippe Roi. (P. 372-382.)
30 janvier. Paris.	Au roi de Portugal.	Désir de Mazarin d'affermir la couronne de Portugal dans la maison de Bragance. (P. 382.)
8 février. Paris.	A M. Servien.	Mazarin regarde l'ambassadeur de Hollande comme inepte. Brun a offert aux Français la cession de Piombino et Porto-Longone. Servien doit s'efforcer de faire adopter par les Provinces-Unies le projet de traité de la France avec l'Espagne. Il doit chercher à gagner la princesse d'Orange. Mazarin désire que, dans le traité, les obligations, de part et d'autre, soient bien déterminées. (P. 383-385.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1647.		
8 février. Paris.	Au Président de Bellièvre.	Montreuil ne doit pas rester auprès du roi d'Angleterre, à moins que Bellièvre ne juge sa présence nécessaire. L'ambassadeur continuera à agir en faveur du Roi, mais en évitant de donner au peuple anglais aucune occasion d'aigreur contre la France. (P. 385-387.)
1[er] mars. Paris.	Au duc de Longueville.	Nouvelles plaintes contre Paw et Knuyt, à l'occasion de la relation qu'ils ont adressée aux États généraux des Provinces-Unies. Résolution prise contre Paw dans le conseil du Roi. (P. 387-388.)
9 mars. Paris.	A M. Servien.	Servien doit s'entendre avec Gassion pour la prochaine campagne. Mazarin voudrait établir une suspension d'armes en Allemagne. Turenne pourrait alors amener ses troupes dans le Luxembourg. Entreprises projetées sur Anvers, Gand ou Bruges. Mazarin est résolu de ne point se relâcher sur les conditions de la paix. Il pense que les Espagnols seront forcés de l'accepter. Il importe de ne pas exciter la jalousie des Hollandais au point de vue commercial. Il faut gagner la princesse d'Orange ou du moins empêcher qu'elle ne soit nuisible. (P. 388-391.)
10 mars. Paris.	A M. Lanier.	Envoi de M. le Prince (Louis II de Bourbon) en Catalogne. Le Portugal doit le seconder par une puissante diversion. (P. 391-392.)
15 mars. Paris.	A M. d'Avaux.	Avis du cardinal Mazarin sur la conduite qu'il faut tenir avec les Suédois. Ils soutiennent vivement les intérêts du prince Palatin et, en général, des protestants d'Allemagne. Les plénipotentiaires français doivent protéger contre eux la cause catholique et déclarer que la France ne continuera pas la guerre pour des intérêts particuliers. Elle est obligée de retirer une partie de ses troupes d'Allemagne pour lutter contre les Espagnols. Il faut commencer par s'assurer des impériaux et du duc de Bavière, et ensuite parler avec fermeté aux Suédois, afin de les contraindre à signer la paix à des conditions raisonnables. (P. 392-399.)
20 mars. Paris.	A M. de Turenne.	Il peut sortir d'Allemagne avec son armée, puisque les Suédois ont bien quitté ce pays pour aller en Danemark. (P. 400.)
22 mars [1]. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin revient sur le reproche déjà fait au duc de Longueville d'avoir remis aux députés des Provinces-Unies le projet de traité de la France avec l'Espagne. Le but que l'on se proposait était de prouver aux Provinces-Unies que la France voulait sincèrement la paix; on aurait dû s'adresser directement à l'assemblée des États généraux, et non aux députés Paw et Knuyt, dont on avait reconnu la mauvaise foi. Il y a contradiction entre la conduite qu'on tient à l'égard de ces députés à Munster et à la Haye. Mazarin répond à toutes les raisons alléguées par le duc de Longueville pour justifier sa conduite. (P. 402-412.)

[1] Cette lettre a été placée à tort après celle du 23 mars.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1647.		
23 mars. Paris.	A M. de Turenne.	La France peut traiter librement avec la Bavière d'après la déclaration qu'ont faite les Suédois. Il serait préférable que la France et la Suède pussent conclure une suspension d'armes avec la Bavière. Turenne doit en faire l'ouverture au général Wrangel. Mazarin souhaite que Turenne puisse se rendre dans le Luxembourg. (P. 400-402.)
31 mars. Paris.	Au Président de Bellièvre.	Mauvaises dispositions des Anglais à l'égard de la France. (P. 412.)
5 avril. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin revient encore sur la faute commise par le duc de Longueville. Ses relations avec Paw, que l'on déclare ennemi de la France, paraissent étranges. Les raisons que le duc de Longueville a fait alléguer par La Croisette ne sont pas admissibles. (P. 413-416.)
12 avril. Paris.	Au Président de Bellièvre.	Services que sa présence à Londres peut rendre au roi d'Angleterre. Cependant on l'autorisera bientôt à revenir en France. (P. 417.)
13 avril.	A M. de Turenne.	Conclusion de la trêve d'Ulm; joie qu'en éprouve Mazarin. Il espère que cette trêve sera bientôt suivie de la paix de l'Empire. Turenne doit résister à toutes les instances de Wrangel pour l'entraîner en Bohême. (P. 417-421.)
14 avril. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin a été surpris du projet formé par Turenne de se rendre en Franconie pour passer ensuite en Bohême. Il réfute les raisons alléguées en faveur de ce projet. Il n'est pas nécessaire de presser vivement l'Empereur, qui a accordé tout ce qu'on lui demandait. La paix de l'Empire ne peut tarder à être conclue. Mazarin songe à joindre les troupes qu'amènera Turenne à celles du prince d'Orange. (P. 421-424.)
20 avril. Paris.	Au duc d'Orléans.	Nouvelles d'Allemagne, des Provinces-Unies et des Pays-Bas espagnols. (P. 425-426.)
9 mai. Paris.	Au duc de Longueville.	Trêve demandée par la France pour le Portugal. Guerre de Venise contre les Turcs. Intervention de la France en faveur de Venise. (P. 427-429.)
18 mai. Amiens[1].	Au maréchal de Gramont.	Courageuse résistance d'Armentières. (P. 437.)
21 mai. Amiens[2].	Au duc d'Orléans.	Mazarin s'efforce de hâter la marche des troupes; leur retard a été funeste à la France. Entrevue de Mazarin et de Gassion à Doulens. Plan de campagne. Rantzau doit joindre ses troupes à celles de Gassion. Espoir que la paix d'Allemagne sera bientôt conclue. En Catalogne le prince de Condé assiége Lérida. Nouvelles de Flandre. Du Plessis-Bellière est résolu à bien défendre Armentières. (P. 429-435.)

[1] La cour s'était rendue à Amiens pour être plus rapprochée du théâtre de la guerre.
[2] Cette lettre doit être placée avant celles du 21 et du 22 mai.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1647.		
22 mai. Amiens.	A M. de Turenne.	Regret que Turenne n'ait pu arriver plus tôt dans le Luxembourg. Siége d'Armentières. Mouvements des troupes. Nouvelles d'Allemagne. (P. 435-436.)
8 juin. Amiens.	Au duc de Longueville.	Le duc de Longueville insiste pour obtenir son congé. Mazarin indique les inconvénients qui résulteraient de sa retraite de Munster. (P. 437-438.)
13 juin. Amiens.	A M. de Turenne.	Passion avec laquelle Mazarin souhaite son arrivée dans le Luxembourg. Prise d'Armentières par les Espagnols. (P. 439-440.)
22 juin. Amiens.	Au duc de Longueville.	Mazarin répond au reproche de n'avoir pas voulu la paix, que le duc de Longueville lui avait adressé. (P. 440-445.)
22 juin. Amiens.	Au président de Bellièvre.	Malheur du roi d'Angleterre. Il faut attendre si la fortune n'ouvrira pas quelque porte à son rétablissement. (P. 445-446.)
25 juin. Amiens.	A M. de Turenne.	Mazarin a été touché du malheur qui lui est arrivé par suite de la révolte d'une partie de son armée. (P. 446-447.)
29 juin. Amiens.	Au comte Magnus de la Gardie.	Nouvelle de la révolte d'une partie de l'armée de Turenne. (P. 447-448.)
Fin juin. Amiens.	A M. de Croissy.	On l'envoie près du duc de Bavière pour empêcher ce prince de se laisser entraîner dans le parti de l'Autriche. (P. 448-449.)
6 juillet. Amiens.	Au président de Bellièvre.	Mazarin ignore les négociations de la reine d'Angleterre et du prince de Galles avec les presbytériens. (P. 449.)
13 juillet. Amiens.	Au duc de Longueville.	Mazarin souhaite la paix avec passion; mais il la veut glorieuse et sûre. Plaintes contre les députés des Provinces-Unies. Il serait à souhaiter que Peñaranda quittât le congrès de Munster. Gassion a investi la Bassée, et Rantzau marche vers Dixmude. (P. 450-451.)
16 juillet. Amiens.	Au maréchal de Gassion.	Les ennemis assiégent Landrecies. Prise de Dixmude par Rantzau. (P. 452.)
17 ou 18 juill. Amiens.	A M. Servien.	Il faut se contenter de ce que les Hollandais voudront accorder pour la garantie, et ne pas entamer actuellement la question du Portugal. (P. 453-454.)
18 juillet. Amiens.	Au maréchal de Rantzau.	Mazarin l'engage à seconder le siége de la Bassée sans joindre son armée à celle de Gassion. (P. 455-456.)
19 juillet. Amiens.	A M. Servien.	Les Français se sont emparés de Dixmude et de la Bassée. Plaintes contre le gouverneur de Landrecies, qui a capitulé sans attendre que la mine eût joué. (P. 456-458.)
19 juillet. Amiens.	A la princesse de Phalsbourg.	Levée du siége de Lérida. Petits malheurs arrivés au commencement de la campagne. Les Espagnols n'ont pas englouti la France, comme ils l'avaient annoncé. (P. 458-459.)
20 juillet. Amiens.	Au président de Bellièvre.	Éloge de sa conduite. Négociation du résident de Suède en Angleterre avec l'ambassadeur d'Espagne. (P. 459-460.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1647.		
22 juillet. Amiens.	A M. le Prince.	On a intercepté des lettres de D. Louis de Haro. Les Espagnols veulent à tout prix éviter une bataille. Détails sur Fleix, Balaguier, Tarragone. Trahison de Jean de Werth; on doit veiller sur la conduite du duc de Bavière. Nouvelles de Catalogne et de Flandre. (P. 461-465.)
25 juillet. Amiens.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Éloge de sa conduite avec le Pape, qui paraît disposé à nommer cardinal Michel Mazarin. On a reçu la nouvelle du soulèvement de Naples. Fontenay-Mareuil ne doit rien négliger pour fomenter les révoltes de Naples et de Sicile. (P. 465-466.)
26 juillet. Amiens.	Au cardinal Grimaldi.	Des propositions ont été faites au prince de Condé pour qu'il prît le commandement des troupes envoyées à Naples; mais, malgré les instances de la reine, Mazarin n'espère pas que le prince veuille se charger de cette expédition. (P. 467.)
6 août. Dieppe.	A M. de Turenne.	Mazarin l'engage à venir pour quelques jours à la cour, dans le cas où le service du Roi n'en souffrirait pas. Il doit avertir Wrangel qu'à la première nouvelle de la conduite suspecte du duc de Bavière, il s'est mis en marche pour repasser le Rhin. Le Roi veut ainsi prouver son affection à la couronne de Suède. Turenne doit traiter avec la landgrave de Hesse et avec Kœnigsmark pour tâcher d'obtenir qu'une partie de leurs troupes se joigne à l'armée de la France dès qu'elle aura passé le Rhin. (P. 468-469.)
9 août. Paris.	Au duc de Longueville.	Turenne a fait arrêter le général Rosen et se dispose à marcher, avec un corps de cavalerie, contre les troupes mutinées. Il veut rejoindre, avec toutes les forces qu'il a pu réunir, le général suédois Wrangel. Les Espagnols redoutent la conclusion de la paix entre la France et l'Empereur. (P. 469-470.)
13 août. Paris.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Mazarin est d'avis que la France ne doit s'engager ni à Naples ni en Sicile, à moins d'y être appelée par le peuple. (P. 471.)
16 août. Paris.	A M. d'Avaux.	Wolmar, plénipotentiaire de l'Empereur à Munster, est dans la dépendance de Peñaranda, et ne fera pas un pas sans que ce dernier le lui permette. La situation des affaires en Allemagne est avantageuse. On peut compter sur les Suédois. (P. 471-473.)
16 août. Paris.	Au duc de Longueville.	On paraît disposé à montrer moins de rigueur envers Paw et Knuyt, et on espère qu'à l'avenir ils ne s'exposeront pas à encourir l'indignation du roi de France. Importance des événements de Naples et de Sicile. (P. 473.)
21 août. Paris.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Le Pape, toujours favorable à l'Espagne, s'est efforcé d'apaiser la révolte de Naples. Mazarin blâme la précipitation avec laquelle son frère Michel Mazarin, l'ambassadeur et l'abbé de Saint-Nicolas, ont réclamé l'envoi de l'armée navale de France à Naples. Elle restera à Porto-Longone, et se tiendra prête à intervenir lorsqu'il sera nécessaire. Il faut surtout fomenter la révolte de Sicile. Mazarin désire que le Pape fasse son frère cardinal sur la présentation du roi de Pologne. (P. 474-477.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1647.		
22 août. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin se plaint des Espagnols, qui ne veulent pas de la paix. Il annonce au duc de Longueville le choix de son frère, Michel Mazarin, comme vice-roi de Catalogne, et lui en indique les motifs. (P. 477-479.)
23 août. Paris.	A la princesse de Phalsbourg.	Mazarin n'a rien négligé pour témoigner son affection au duc de Lorraine; mais on ne peut avoir aucune confiance dans ce prince. (P. 479-481.)
27 août. Paris.	A M. de Turenne.	Les révoltés de l'armée de Turenne ont été rejoindre les Suédois. Wrangel a ordre de les renvoyer à Turenne. S'il ne pouvait pas les faire rentrer dans l'obéissance, il devrait donner à Turenne un nombre égal de reîtres pris dans son armée. (P. 481-482.)
30 août. Paris.	A M. d'Avaux.	Bruit d'un projet de mariage de l'infante d'Espagne avec le duc de Savoie. Salvius ne travaille pas avec assez de force à maintenir l'union de la Suède avec la France, et n'appuie pas assez vivement les intérêts de cette dernière puissance. Il serait dangereux que d'Avaux acceptât une conférence avec Brun. (P. 483-484.)
6 septembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin pense qu'on ne peut pas traiter avec le peuple de Naples. Il blâme la précipitation de son frère et de l'ambassadeur, qui ont voulu manger le fruit avant qu'il fût mûr. Le mieux est d'entretenir les troubles de Naples sans y intervenir directement. On ne peut compter sur le prince de Condé pour prendre la direction des troupes destinées à l'Italie. (P. 484-485.)
9 septembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Le duc de Guise a écrit au Roi pour demander l'autorisation de traiter avec le peuple de Naples. Mazarin ne pense pas qu'il puisse réussir; mais on doit le laisser agir. (P. 485-486.)
11 septembre. Fontainebleau.	A M. de Turenne.	Beck marche vers le Luxembourg. On a annoncé que Turenne avait pris Arlon Efforts pour lui envoyer de nouvelles troupes. Mazarin s'étonne de la déclaration de l'électeur de Cologne, qui se plaint de l'infraction, à son préjudice, du traité d'Ulm. (P. 486-488.)
15 septembre. Fontainebleau.	A M. de Turenne.	La venue de Turenne dans le Luxembourg a produit une diversion utile à la France. (P. 488.)
20 septembre. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	Mazarin regrette l'inaction de l'armée de Flandre, qui est plus forte que celle des ennemis. (P. 488-490.)
21 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Mazarin insiste sur les avantages obtenus par l'armée de Flandre. (P. 490, note.)
27 septembre. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	Siége de Lens par Gassion. Nouvelles de Naples. Mazarin verrait avec joie que le maréchal de la Mothe pût se justifier. (P. 490-492.)
28 septembre. Fontainebleau.	A M. de Turenne.	Turenne doit examiner s'il ne pourrait pas attaquer et emporter Arlon. Danger qu'a couru Mayence. Soupçons contre le duc de Bavière. Siége de Lens par Gassion. (P. 492-495.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1647.		
30 septembre. Fontainebleau.	Au maréchal de Rantzau.	Nouvelle de la blessure dangereuse de Gassion. Ordre au maréchal de Rantzau d'aller le remplacer. (P. 495-496.)
2 octobre. Fontainebleau.	A M. de Turenne.	Le duc de Bavière a rompu la trêve d'Ulm avec les Suédois; il se trompe s'il croit pouvoir la conserver avec les Français. Nécessité de dissimuler pendant quelque temps. Turenne doit se rendre en Allemagne avec l'armée qu'il commande; il y recevra les instructions du Roi. (P. 496-499.)
4 octobre. Fontainebleau.	A M. Chanut.	Chanut doit informer la reine de Suède que la France est disposée à tirer vengeance du duc de Bavière, s'il a rompu la trêve d'Ulm. (P. 499-500.)
4 octobre. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	M. de Guise annonce que les Napolitains veulent le placer à leur tête, et il demande permission et assistance du Roi. Mazarin pense qu'il croit trop facilement ce qu'il souhaite. Le roi de Portugal est disposé à abdiquer. (P. 500-502.)
4 octobre. Fontainebleau.	A M. d'Avaux.	Il doit se tenir en garde contre les Espagnols qui lui proposent une conférence. (P. 502-503.)
4 octobre. Fontainebleau	A M. de La Thuillerie.	Mazarin espère qu'il pourra terminer heureusement les différends du Portugal et des Provinces-Unies; il rendra ainsi un grand service à la chrétienté et à la France. (P. 503.)
7 octobre. Fontainebleau.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Félicitations sur sa conduite avec les envoyés de Naples. Ordres donnés à la flotte. Il est à souhaiter que la flotte d'Espagne paraisse la première devant Naples. Mazarin a été surpris du dessein du duc de Guise. (P. 504-506.)
7 octobre. Fontainebleau.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Le Roi s'oppose au projet du duc de Guise de se rendre à Naples. Prudence recommandée. (P. 506-507.)
11 octobre. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	Le prince d'Orange se déclare pour les Espagnols. (P. 507-508.)
11 octobre. Fontainebleau.	A M. Chanut.	On craint que les plénipotentiaires de Suède ne soient découragés par la rupture de la trêve d'Ulm. Chanut doit déclarer à la reine de Suède que la France est résolue à tirer vengeance du duc de Bavière. (P. 508-509.)
11 octobre. Fontainebleau.	A M. de La Thuillerie.	La somme destinée à acheter Pau, ou Paw, doit être mise en dépôt. (P. 510.)
18 octobre. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	Mort de l'archevêque de Mayence. Mazarin regrette de n'avoir pas pu assurer sa succession au prince de Conti. Nouvelle de la promotion de Michel Mazarin au cardinalat, malgré l'opposition des Espagnols. (P. 510-512.)
18 octobre. Fontainebleau.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin n'est pas d'avis qu'on doit céder aux exigences de l'Espagne. Ce serait montrer une faiblesse dont on ne retirerait aucun fruit. (P. 512-513.)
25 octobre. Fontainebleau.	A M. Chanut.	La reine de Suède se défie de Kœnigsmarck, qui est Allemand; elle pourrait le rappeler près d'elle. Mazarin insiste sur le besoin de la paix. (P. 513-514.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1647.		
27 octobre. Fontainebleau.	A M. de Turenne.	Turenne marche vers l'Allemagne. Mazarin espère qu'il pourra se rendre, pour quelques jours, à la cour. Quant à la conduite qu'on doit tenir avec le duc de Bavière, il est nécessaire qu'elle soit concertée avec les Suédois. L'intérêt de la France serait de temporiser; mais, si les Suédois l'exigent, on rompra immédiatement. (P. 514-516.)
1er novembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Il faut dissimuler avec le prince d'Orange et ne pas lui témoigner de défiance. L'ambassadeur doit s'attacher à réfuter les bruits calomnieux répandus contre la France. Intrigues des Espagnols. (P. 516-518.)
1er novembre. Paris.	Au duc de Longueville.	La France doit ménager autant que possible le duc de Bavière. Injustice des médiateurs envers la France. Mazarin avertit le duc de Longueville que les plénipotentiaires d'Espagne ont eu communication des dépêches de la France. (P. 519.)
8 novembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Les Impériaux accusent Mazarin de ne pas vouloir la paix; il se plaint que ses intentions soient méconnues. (P. 520-521.)
12 novembre. Paris.	Au duc d'Orléans.	Maladie du Roi; on craint la petite vérole. (P. 521-522.)
15 novembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin se réjouit du congé que le prince d'Orange a donné à Knuyt. (P. 522-523.)
15 novembre.	Au duc de Longueville.	Avantages que le prince de Condé vient de remporter en Espagne. (P. 523.)
25 novembre. Paris.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Inquiétude qu'inspire à Mazarin l'inexpérience du duc de Guise livré aux conseils de Modène. Nouvelles de Naples. Il serait à souhaiter que Fontenay-Mareuil pût se rendre à Naples. On doit éviter, quelque traité que l'on puisse conclure avec les Napolitains, d'y insérer aucune clause qui empêche de signer la paix générale à des conditions raisonnables. Mazarin souhaiterait surtout que ces peuples élussent un roi qui réunirait toutes les classes sous son autorité. Le choix du prince de Condé lui paraîtrait préférable à tout autre. Il serait bon que l'ambassadeur réunît quelquefois les cardinaux du parti français. Promesse que l'ambassadeur peut faire à la signora Olympia. (P. 524-532.)
28 novembre. Paris.	A M. de la Court.	Remercîments pour son exactitude. M. de la Court doit toujours protester des bonnes dispositions de la France pour la Suède. Mazarin demande à Salvius la continuation de ses bons offices. (P. 532-533.)
30 novembre. Paris.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Qualités du duc de Guise appréciées par Mazarin. Il manque d'expérience et de capacité pour le maniement des affaires. Ses qualités mêmes pourront devenir nuisibles, parce qu'il s'opposera à l'établissement de la royauté qu'il ne peut espérer pour lui-même. Il traversera les projets que Mazarin avait formés pour le prince de Condé. Cerisantes, qui l'a accompagné, manque de prudence. (P. 533-535.)
6 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin témoigne sa joie de la guérison du Roi et de la Reine sa mère. Artifices des Espagnols. (P. 535-536.)
13 décembre. Paris.	A M. Chanut.	Il doit protester à la reine de Suède et à ses ministres des dispositions de la France à maintenir l'alliance. Des ordres ont été envoyés à Turenne pour attaquer la Bavière dès qu'il en

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1647.		sera requis par les plénipotentiaires suédois. Causes du changement des dispositions de l'ambassadeur suédois, Jean Oxenstiern. Les Suédois se plaignent de Wrangel. L'ambassadeur doit toujours entretenir la résolution de conclure la paix. Réponse à la demande d'augmentation de subsides pour la Suède. Mazarin insiste pour que l'on rende à l'armée française les reîtres qui l'ont abandonnée et qui ont pris du service dans les troupes de Suède. Donneurs d'avis mal renseignés. Achats de poudres et de boulets en Suède. Rosenham, envoyé en France comme résident de Suède. Vaisseau destiné par la reine de Suède à Mazarin. (P. 536-540.)
14 décembre. Paris.	A M. de Turenne.	Changement de résolution des Suédois qui demandent que la France rompe immédiatement avec le duc de Bavière. Mazarin déplore ce changement, mais déclare qu'il faut s'y résigner. Artifices des Espagnols qui veulent s'opposer à la paix d'Allemagne. Lettres supposées pour aliéner de la France le chancelier Oxenstiern et son fils. Nécessité pour la France de rompre immédiatement avec la Bavière. Turenne doit veiller avec soin à la conservation des places du Rhin. Leurs Majestés veulent faire une démonstration en faveur du nouvel archevêque de Mayence. Éloge du comte de Duras, neveu de Turenne. (P. 541-545.)
18 décembre. Paris.	Au bailli de Valençay.	Mazarin l'entretient d'affaires particulières : achats de chevaux, de pièces d'argenterie, de tapisseries, de toiles d'or, de velours, etc. Prière d'envoyer un mémoire des plus rares tableaux qu'il trouvera à Naples. (P. 546-547.)
20 décembre. Paris.	A M. de Turenne.	Bonnes nouvelles de la santé du Roi. Mazarin travaille à fortifier l'armée de Turenne. D'Erlach désire obtenir les bonnes grâces du maréchal. On est affligé, en France, des ravages exercés dans le pays de la Landgrave. La France a avancé le subside de la Suède. État de la place de Lavingen. (P. 547-549.)
20 décembre. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin espère que le chancelier Oxenstiern ne voudra pas se venger aux dépens de la France. L'ambassadeur ne doit rien négliger pour s'opposer à son ressentiment, s'il voulait porter les choses aux extrémités. Concessions que l'on peut faire pour l'augmentation des subsides. Ce que la France pourrait obtenir en échange de cette augmentation. Chanut devra faire valoir les mesures adoptées par la France pour la satisfaction de la Suède. (P. 549-554.)
21 décembre. Paris.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Amélioration de la santé du Roi et de la Reine sa mère. Nécessité, en cas de traité avec les Napolitains, d'insérer une clause qui leur interdise de faire aucun traité sans l'autorisation du Roi. Détails sur le duc de Guise; son arrivée à Naples; ses premières mesures, etc.; l'ambassadeur doit l'assister de ses conseils. On attend des nouvelles de l'arrivée de la flotte française à Naples. Recommandations sur les relations de l'ambassadeur avec les Napolitains. Mazarin insiste de nouveau sur l'établissement de la royauté à Naples et sur l'utilité que ce peuple trouverait à se soumettre au roi de France. Il attribue la proclamation de la république à l'influence des partisans du duc de Guise. Il critique la formule de subscription de la république napolitaine. Un envoyé sicilien est venu en France pour demander

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES.
1647.		qu'on accordât aux Siciliens l'abolition du massacre des Vêpres Siciliennes. Le duc de Guise promet de se soumettre aux ordres du Roi. Craintes que les conseillers du duc inspirent à Mazarin. Il serait très-important que le peuple de Naples se réconciliât avec la noblesse. Mazarin aimerait mieux obtenir des Napolitains de l'argent que des soldats. Négociation du prince Thomas avec le marquis Ferrazano, envoyé par la noblesse napolitaine. Mazarin insiste de nouveau sur la nécessité de la réconciliation du peuple et de la noblesse de Naples. (P. 554-567.)
27 décembre. Paris.	A M. de la Court.	Mazarin lui annonce que Turenne a rompu avec la Bavière; mais qu'il a été contraint de repasser le Rhin par l'arrivée des armées de Bavière et de l'Empire, qui revenaient de la Hesse. La France supporte tous ces inconvénients dans l'intérêt de ses alliés. Artifices de Brun, qui attribuera peut-être la retraite de Turenne au delà du Rhin à une intelligence secrète avec la Bavière. Le maréchal sera prêt à repasser le Rhin dès que Wrangel marchera contre les Impériaux. (P. 568-571.)
27 décembre. Paris.	A M. Chanut.	Danger auquel la France s'est exposée en rompant la trêve avec la Bavière; c'est une preuve de la sincérité des Français et un résultat des soupçons que Brun a inspirés aux Bavarois. La conduite de la France doit dissiper la défiance des Suédois. La reine de Suède peut être convaincue que la considération de l'alliance avec la Suède prévaudra près de Leurs Majestés sur toute autre. Chanut doit faire tous ses efforts pour assurer le maintien de cette alliance, même après la conclusion de la paix de l'Empire. (P. 571-574.)
28 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Relations entre Turenne et Wrangel pour concerter les mouvements des armées française et suédoise. (P. 574-575.)
29 décembre. Paris.	A la reine Christine.	On n'a pas hésité à rompre avec la Bavière, sur la demande de la reine de Suède, quoique l'intérêt de la France eût exigé que l'on dissimulât encore pendant quelque temps. En ce qui concerne l'augmentation du subside payé à la Suède, Mazarin s'en remet aux expédients que Chanut proposera à la reine Christine. Protestations de respect et de passion pour son service. (P. 575-578.)
30 décembre. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin espère que Turenne pourra bientôt repasser le Rhin et remporter quelque avantage signalé sur les ennemis. Importance d'assurer la conservation des places du Rhin, de ménager l'Alsace et de vivre en bonne intelligence avec M. d'Erlach. Projets pour renforcer l'armée de Turenne et y augmenter l'autorité du maréchal. Mazarin désire que Turenne puisse venir passer quelques jours à la cour. Éloge de la conduite du maréchal. Plaintes contre le duc de Bavière, auquel cependant il ne faut pas témoigner d'animosité. (P. 578-585.)
Fin décembre. Paris.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Projet de taxe sur les bénéfices ecclésiastiques, dont les titulaires donneraient une année de leur revenu, moyennant certains avantages stipulés. (P. 585-586)

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES LETTRES ANALYSÉES.

1er JUILLET 1644. — DÉCEMBRE 1647.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
1er juillet. Ruel.	A M. le comte de Charost.	La Reine a accordé au duc d'Orléans la disposition des deux premières compagnies qui vaqueront dans les vieux corps. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 210 recto.
1er juillet. Ruel.	A M. Bonsquet, intendant en Languedoc.	Remercîments pour le soin avec lequel il fait passer des secours à Lérida. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 210 recto.
1er juillet. Ruel.	A M. de Vincheguerre.	Remercîments pour le zèle avec lequel il sert le Roi. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 210 recto.
1er juillet. Ruel.	A M. Baltazar, intendant.	Il doit surtout s'occuper des affaires de Catalogne et des secours à envoyer à Lérida. Mscr. B. M. n° 1719 t. I, f° 210 verso.
1er juillet. Ruel.	Au chevalier Garnier.	Remercîments pour le service qu'il a rendu en coupant les vivres au roi d'Espagne. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 210 verso.
1er juillet. Ruel.	A M. Foucquet, intendant du Dauphiné.	Mazarin l'exhorte à poursuivre la recherche des assassins de deux capitaines de son régiment. Mscr. B. M. n° 1719, t. I. f° 210 verso.
1er juillet. Ruel.	A M. de Monteclair.	Le vidame d'Amiens a la lieutenance de roi de Picardie, et M. de Monteclair doit déférence à sa dignité. P. S. Nécessité pour ceux qui ont des charges publiques de vivre en bonne intelligence. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 210 recto. — Le P. S. est au même volume, f° 291 recto.
1er juillet. Ruel.	A M. d'Argencourt.	Mazarin le conjure de vivre en bonne intelligence avec M. de Noailles. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 340 verso.
5 juillet. Paris.	Au maréchal de Guiche.	L'armée du duc d'Enghien ne doit pas rencontrer d'obstacles, «puisque Beck n'a que fort peu de troupes et qu'il n'y a rien à craindre de celles de M. de Lorraine.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 117.
5 juillet. Paris.	A M. des Hameaux, ambassadeur à Venise.	Mazarin lui accuse réception d'une dépêche du 4 juin reçue le 30 et annonçant que le pape avait consenti à remettre au jugement du Roi «le fait de Comacchio.» Il faut attendre la résolution que l'on prendra à Rome. M. des Hameaux ne doit

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		pas se mêler de ce qui regarde l'Angleterre : «L'estat des affaires d'Angleterre, ajoute Mazarin, est à un point que Leurs Majestez ne peuvent pas servir ouvertement le roi d'Angleterre contre le Parlement.» Mazarin parle ensuite à M. des Hameaux de l'émeute qui a eu lieu «hyer en cette ville à l'occasion du *Toisé*[1].» D'après ce récit, deux compagnies des gardes auraient fait une décharge sur les émeutiers et en auraient tué trois ou quatre, et à l'instant l'émeute aurait été dissipée, «et la Reyne ayant amené le Roy ce matin en cette ville, tout y est calme. Nous eusmes hyer nouvelles d'une grande victoire du roi de Portugal sur les Castillans, six canons pris avec le bagage, trois à quatre mille hommes espagnols tués.» Bon état du siége de Gravelines. Aff. étr. (Venise), t. LIII, f° 332, minute.
6 juillet. Paris.	A M. du Rivau, lieutenant de roi au gouvernement du Haut-Poitou.	M. du Rivau doit donner sa démission en faveur de M. de la Roche-Posay, qui est agréé par la reine. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 210 verso.
6 juillet. Paris.	Au comte de Gramont.	Mazarin a été très-touché de sa maladie, et se réjouit de sa guérison. Sa pension a été payée au maréchal de Guiche. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 211 recto.
7 juillet. Paris.	Au duc de Lorraine.	Le duc doit donner pleine créance au sieur Fournier, que lui envoie Mazarin. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 291 verso.
7 juillet. Paris.	A M. de Maugiron.	Remercîments pour le zèle avec lequel il travaille à réconcilier le duc d'Elbeuf et le vidame d'Amiens. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 211 recto.
7 juillet. Paris.	Au duc de Retz.	Protestations de dévoûment et d'intérêt que Mazarin prend à ses affaires. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 211 recto.
8 juillet. Paris.	A M. d'Hocquincourt.	Protestations d'amitié. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 211 verso.
8 juillet. Paris.	Au maréchal de Guiche.	Mazarin se réjouit de la jonction des troupes de Marsin et du duc d'Enghien. L'armée va pouvoir maintenant exécuter quelque chose d'important. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 211 verso.
8 juillet. Paris.	A M. de la Haye, ambassadeur à Constantinople.	Remercîments pour le soin qu'il prend de lui acheter des livres rares, turcs, persans, arabes et grecs. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 211 verso.
8 juillet. Paris.	Au comte d'Harcourt.	Mazarin remercie le comte des marques d'affection qu'il lui donne, quoiqu'il soit au milieu des dangers de la guerre. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 212 recto.

[1] Voy. ci-dessus, p. 6, note 1.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
8 juillet. Paris.	A M. Fabert.	Mazarin est bien aise que M. Thibaut, ou Thibaud, vienne à la cour pour y traiter ses affaires[1]. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 212 recto.
9 juillet. Paris.	A M. d'Avaugour, au camp suédois.	«Pour ce qui est du prince de Transylvanie, nous apprenons qu'il n'est pas si prest de mettre bas les armes, comme on le publie à Vienne. Aussy ce luy seroit une honte non pareille, si, aprez avoir commencé l'attacque, il perdoit sy tost le courage en une guerre où il s'agist du bien public et de son interest particulier.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 128; minute.
9 juillet. Paris.	A M. Verl.	Mazarin lui envoie les ordres de route pour les soldats qu'il a recrutés. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 291 verso.
9 juillet. Paris.	Au duc d'Elbeuf.	Remercîments pour l'intérêt qu'il prend à sa santé et pour sa réconciliation avec le duc de Chaulnes. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f°. 213 recto.
10 juillet. Paris.	Au maréchal de Guiche.	Mazarin déclare que c'est sans sa participation que la demoiselle de Salnoue a été conduite de Mézières à Reims. Il le regrette, puisque le duc d'Enghien en est fâché, et envoie un ordre de la Reine pour qu'elle soit conduite au couvent de Mézières. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 213 recto et verso.
11 juillet. Paris.	Au duc d'Elbeuf.	Mazarin lui recommande M. de Moric, qui se rend près de lui pour travailler à l'accommodement dont il lui a souvent parlé. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 213 verso.
12 juillet. Paris.	A M. Douglas, mestre de camp d'un régiment d'infanterie écossaise.	Protestations de dévouement et de reconnaissance pour les services qu'il rend. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 213 verso.
12 juillet.	A l'évêque de Saint-Flour.	Mazarin le remercie de son affection. Mscr. B. M. n° 1719, t. I. f° 214 recto.
14 juillet. Paris.	A M. Baltazar, intendant.	Promesse de pension pour une personne recommandée par l'intendant. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 214 recto.
14 juillet. Paris.	Au marquis de Piennes, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Mazarin.	Remercîments pour le soin qu'il prend de ce régiment. Des ordres ont été donnés pour la solde des compagnies. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 214 recto.
14 juillet. Paris.	A M. Grity?	Il doit rester avec son régiment dans l'armée du duc d'Enghien. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 214 verso.
14 juillet. Paris.	Au prince Thomas.	Remercîments pour le zèle qu'il montre en faveur de la France. Nouvelles du siége de Gravelines et des affaires de Catalogne. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 214 verso.

[1] Il s'agissait de la vente du gouvernement de Stenay, voy. p. 4, note 2.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
14 juillet. Paris.	Au baron de St-George, enseigne de la compagnie de gens d'armes de Mazarin.	Mazarin se félicite de ce que sa compagnie de gens d'armes a été trouvée belle. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 214 verso.
14 juillet. Paris.	A M. de Florimon.	Mazarin consent volontiers à être le parrain de l'enfant que Dieu lui a donné. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 215 recto.
14 juillet. Paris.	A M. de Batilly.	Mazarin l'engage à trouver l'occasion d'exécuter ce que, lui (Mazarin), a promis en son nom. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 340 verso.
14 juillet. Paris.	Au comte d'Alais.	Félicitations sur sa conduite dans l'affaire de Marseille. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 215 recto.
15 juillet. Paris.	A M. Vert.	Il doit se rendre à Romans pour accompagner les troupes jusqu'à Melun. Il doit laisser à Romans quelque personne affidée pour être commissaire des guerres et recevoir les recrues. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f°. 292 verso.
17 juillet. Paris.	Aux plénipotentiaires d'Avaux et Servien.	Mazarin reconnaît l'importance des affaires d'Allemagne; il a conseillé au Roi de traiter avec le duc de Lorraine; c'est un moyen d'agir fortement en Allemagne. Le sieur du Plessis-Besançon a été envoyé pour cet effet au duc de Lorraine; indication des principales conditions. Ce traité fournira matière aux plénipotentiaires pour obtenir que les Suédois ne laissent plus l'Allemagne à l'abandon et rappellent Torstenson du Danemark. Envoi d'argent au prince de Transylvanie. Le Roi écrit au prince d'Orange en faveur de la landgrave de Hesse. Plaintes sur la lenteur des négociations qui pourraient bien être rompues. Cependant les plénipotentiaires doivent se borner à la menace de se retirer de Munster. Progrès du siége de Gravelines; gloire qu'y acquiert S. A. R. le duc d'Orléans. Aff. étr. (Allemagne), t. I, f° 1369-1381. Copie du temps. — Imprimé dans les *Négociations secrètes pour la paix de Westphalie*, t. II, p. 100-102.
18 juillet. Paris.	A M. de Gassion.	Mazarin le félicite de la prise de la demi-lune de Gravelines. Il supplie Gassion de ne pas s'exposer avec autant de témérité. Il peut concerter, avec le duc d'Orléans, les entreprises à exécuter après la prise de Gravelines. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 106 verso.
18 juillet. Paris.	Au maréchal de Guiche.	Le duc d'Enghien doit être satisfait de la conduite de Mazarin en ce qui concerne l'affaire du sieur de Saint-Étienne, accusé de rapt. M. de Tourville retourne vers le duc, et est particulièrement instruit de toutes choses. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 216 recto.
18 juillet. Paris.	Au duc d'Elbeuf.	Mazarin le prie de surmonter sa répugnance dans sa conduite à l'égard du duc de Chaulnes. On retire de Picardie deux régiments qui seront bientôt remplacés. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 216 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
18 juillet. Paris.	A M. de la Tour.	Recommandation pour le sieur Naudé (Gabriel Naudé), que Mazarin envoie en Flandre pour ses affaires : «C'est une personne qui est à moy et que je considere.» Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 293 verso.
18 juillet. Paris.	A M. de Laval, maréchal de bataille.	Mazarin lui promet toute justice pour un différend dont il a écrit. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 216 recto.
19 juillet. Paris.	A M. le marquis de Castelnau.	Mazarin a reçu des plaintes sur la conduite de son régiment. On a répandu à tort le bruit qu'il allait en Allemagne. Il faut détromper les officiers et les soldats. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 216 verso.
19 juillet. Paris.	Au maréchal de Guiche.	Mazarin le remercie du soin avec lequel il l'avertit de ce qui se passe au siége de Gravelines. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 217 recto.
20 juillet. Paris.	A M. d'Aumont.	Mazarin se félicite de l'avoir placé auprès des colonels allemands (les Weymariens), à l'humeur desquels il commence à se faire. Le maréchal de Turenne se loue de ses services. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 218 verso.
20 juillet. Paris.	A M. d'Angoville.	Il doit faire toute la diligence possible pour lever jusqu'à huit compagnies destinées au régiment de Mazarin. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 293 verso.
21 juillet. Paris.	A M. de Tracy.	On lui envoie le sieur Brachet, avec une somme de trois cent mille écus, pour laquelle Mazarin a répondu lui-même. La reine a nommé M. de Tracy lieutenant de roi de Brisach. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 217 verso.
22 juillet. Paris.	A M. de Gassion.	Le siége de Gravelines tire à sa fin. Remerciments pour les services que Gassion a rendus. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 107 recto.
22 juillet. Paris.	Au comte d'Alais.	Lettre de condoléance sur la perte de son fils. Recommandation pour les nouvelles levées qui s'embarquent en Provence. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 294 recto.
23 juillet. Paris.	A M. de Ruvigny.	Son régiment sera bientôt sur pied. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 218 recto.
23 juillet. Paris.	Au marquis de Castelnau.	Il doit aller au-devant de tout ce qui peut plaire au duc d'Enghien. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 218 verso.
23 juillet. Paris.	A M. Duplessis-Besançon.	Le Roi sait avec quel zèle il le sert et reconnaîtra son dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 294 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
23 juillet. Paris.	A l'évêque de Poitiers.	Mazarin est heureux d'avoir pu contribuer à la satisfaction du neveu de l'évêque de Poitiers. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 218 verso.
23 juillet. Paris.	Au maréchal de Guiche.	M. Le Tellier a mis tout le zèle possible à le servir; le retard vient de la faute du trésorier. En ce qui concerne M. Fabert, il ne se peut rien ajouter au soin que Mazarin veut prendre de ses intérêts. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 219 recto.
26 juillet. Paris.	A M. des Hameaux, à Venise.	Mazarin ne peut répondre relativement à une plainte du sénat de Venise contre M. d'Amontot. Il lui fera connaître les intentions de Leurs Majestés par le prochain courrier. Le Roi désire que des Hameaux, en quittant Venise, passe à Parme, afin de rendre au duc «ce qu'il lui a refusé.» M. de Grémonville a été envoyé pour assurer Son Altesse qu'à son retour M. des Hameaux lui rendra visite. Nouvelles du siége de Gravelines. «On a descouvert une conspiration contre Sedan; un des habitants de la ville la confessa. Mme de Bouillon y avoit part, et on taschera de descouvrir les complices.» Aff. étr. (Venise), t. LIII, f° 373; minute.
27 juillet. Paris.	Au marquis de Jarzé.	Mazarin le remercie de la peine qu'il prend de l'avertir de tout ce qui se passe de remarquable au siége de Gravelines. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 220 recto.
27 juillet. Paris.	A M. de Champlâtreux.	Félicitations sur la manière dont il se conduit dans l'armée du Roi. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 220 recto.
27 juillet. Paris.	Au maréchal de Guiche.	Mazarin se réjouit de le promptitude avec laquelle le duc d'Enghien s'est porté à l'exécution des desseins de la Reine. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 220 recto.
27 juillet. Paris.	A l'abbé de Gassion.	Mazarin envoie à l'abbé de Gassion les expéditions de l'évêché d'Oloron. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 341 recto.
29 juillet. Paris.	A M. de Ris, intendant à Lyon.	Mazarin s'adresse à lui à l'occasion d'un vol de livres commis à son préjudice. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 220 recto.
29 juillet. Paris.	A MM. de la ville et souveraineté de Sedan.	Il les remercie des témoignages de fidélité qu'ils ont donnés à l'occasion de la trahison d'un de leurs concitoyens. Mscr. B. M. n° 1719. t. I, f° 220 verso.
29 juillet. Paris.	A MM. les ministres de la R. P. R. de Sedan.	Même sujet. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, p. 220 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
29 juillet. Paris.	Au duc d'Elbeuf.	Mazarin a proposé à S. A. R. d'appeler à son aide le duc d'Elbeuf dans le cas où les ennemis tenteraient de secourir Gravelines. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 220 verso.
29 juillet. Paris.	Au général major de Rosen.	Mazarin le remercie du service qu'il a rendu en contribuant à la défaite d'un corps de cavalerie bavaroise. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 220 verso.
29 juillet. Paris.	A M. de Roosworms.	Mazarin le remercie des services qu'il a rendus et que le cardinal a appris par les lettres de M. de Turenne. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 221 recto.
29 juillet. Paris.	A M. Dischington (?).	Mêmes remercîments et protestation de désir de lui rendre service. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f. 295 verso.
29 juillet. Paris.	A M. de Couvonges.	Mazarin le prie de tenir pour lui, sur les fonts baptismaux, un des enfants de M. de Florimon ou Florimont. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 221 recto.
29 juillet. Paris.	Au comte d'Aubays.	Mazarin n'a pas entendu parler de son régiment dans l'affaire de Lérida; il promet de s'occuper de ses intérêts. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 221 recto.
30 juillet. Paris.	A Mme la colonelle Oheim.	Mazarin regrette de n'avoir pas pu surmonter encore les difficultés pour la délivrance de son mari. Il continuera de s'en occuper avec zèle. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 222 recto.
30 juillet. Paris.	Au duc de Lorraine.	Le sieur Brachet, qui va le trouver, est parfaitement informé des intentions de la Reine. Mscr. B. M. n° 1719, t, I, f° 222 recto.
30 juillet. Paris.	A M. d'Estrades.	Mazarin insiste pour que le prince d'Orange se montre favorable à la landgrave de Hesse dans l'affaire de l'Ostfrise. Mscr. B. M. 1719, t. I, f° 222 verso.
Juillet. (Sans autre date.)	A M. d'Erlach.	Mazarin le remercie de ce qu'il a fait pour contenir dans le devoir le gouverneur de Hohenweil. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 222 recto.
Juillet. (Sans autre date.)	M. le colonel Widerholt gouverneur de Hohenweil.	Mazarin le loue de sa fidélité pour le service du Roi et lui promet qu'à l'occasion il en sera récompensé. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 222 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
1er août. Paris.	Au marquis de Lavardin.	Mazarin l'a choisi pour faire promptement une levée de gens de pied. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 225 recto.
2 août. Paris.	A M. de Gassion.	Félicitations pour la part qu'il a eue à la prise de Gravelines. Regrets et blâme à l'occasion de sa querelle avec le maréchal de Meilleraye. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 108 recto.
2 août. Paris.	Au duc d'Elbeuf.	Même sujet. Mazarin regrette de ne pouvoir donner le gouvernement de Saint-Quentin au protégé du duc d'Elbeuf; mais la Reine en a disposé. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 239 verso.
2 août. Paris.	Au maréchal de la Meilleraye.	Félicitations pour la prise de Gravelines. Protestations d'affection et de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 133 verso.
2 août. Paris.	A M. d'Hocquincourt.	Mazarin regrette de ne pouvoir appuyer la demande qu'il fait du gouvernement de Saint-Quentin. La Reine en a disposé en faveur du sieur Thibaut. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 341 verso.
3 août. Paris.	A M. de Villequier.	Mazarin le remercie de la part qu'il a eue à la prise de Gravelines. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 225 recto.
4 août. Paris.	A M. d'Oysonville.	Mazarin l'avertit qu'il doit quitter la lieutenance de roy de Brisach. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 225 verso.
4 août. Paris.	A M. Volmar, ou Waldemar Rosen, colonel d'un régiment de dragons.	Les instructions envoyées à M. de Turenne contiennent une réponse pour M. le colonel Rosen. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 225 verso.
4 août. Paris.	A M. de Guise.	Remercîments pour le soin avec lequel il l'a informé de tout ce qui s'est passé au siége de Gravelines. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 225 verso.
7 août. Paris.	Aux capitaines de son régiment italien.	Ils doivent reconnaître pour lieutenant-colonel de son régiment le sieur de Ronette, personne de condition et de mérite. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 296 recto.
7 août. Paris.	Au marquis de Jarzé.	Mazarin le félicite de ses belles actions, et lui permet de revenir à la cour pour se guérir entièrement de la blessure qu'il a reçue à Fribourg. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 233 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
8 août. Paris.	A M. de la Haye Vantelet.	Mazarin le remercie du soin qu'il prend de faire rechercher pour sa bibliothèque des livres arabes et persans. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 226 recto.
8 août. Paris.	A M. le comte de Rantzau.	Mazarin s'étonne des difficultés que fait le duc de Lorraine pour lui rendre la liberté contre une rançon, qui avait été fixée à 27,500 livres. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 226 recto.
8 août. Paris.	Au duc de Chaulnes.	Mazarin désire mettre un terme aux différends du duc de Chaulnes avec le duc d'Elbeuf. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 226 recto.
8 août. Paris.	Au duc d'Elbeuf.	Lettre sur le même sujet. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 226 verso.
8 août. Paris.	A M. de Marcé, conseiller du roi en ses conseils.	Mazarin le remercie d'avoir préparé l'accommodement des ducs de Chaulnes et d'Elbeuf. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 226 verso.
8 août. Paris.	A M. de Sève.	Mazarin l'engage à poursuivre les auteurs d'un attentat commis sur la personne du sieur de Grenelaye, qui conduisait le régiment de Conti en Auvergne. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 296 verso.
12 août. Paris.	A M. Le Rasle, capitaine du régiment de Champagne.	Remercîments pour une lettre que Le Rasle lui a adressée, et protestations de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 228 recto.
12 août. Paris.	A M. le comte de Noailles, gouverneur de Perpignan.	Mazarin a appris avec plaisir qu'il était dans Perpignan, et qu'il a employé le temps de son séjour à fortifier son régiment. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 228 recto.
12 août. Paris.	A M. Sabran, envoyé en Angleterre.	La situation est difficile et variable en Angleterre; il doit poursuivre avec prudence le but pour lequel il a été envoyé. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 228 verso.
12 août. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Mazarin les prie de vivre en bonne intelligence et leur montre les suites fâcheuses de leurs divisions. Imprimé dans les *Négociations secrètes de Munster,* t. II, p. 118.
12 août. Paris.	A l'évêque de Châlons.	Protestations de dévouement et d'affection. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 228 verso.
12 août. Paris.	A M. de La Tour.	Mêmes protestations. Il le remercie des soins qu'il a pris du sieur Naudé (Gabriel). Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 228 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
13 août. Paris.	A M. de Gassion.	Si sa présence n'est plus nécessaire auprès du duc d'Orléans, il doit aller au lieu que M. de la Bourlie lui aura indiqué. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 108, verso.
13 août. Paris.	A M. Hugens, ou Hayghens, secrétaire de M. le prince d'Orange.	Remercîments pour un ouvrage que M. de Huyghens lui a envoyé. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 229 recto.
14 août. Paris.	Au roi de Portugal.	Remercîments pour l'envoi du marquis de Cascais (Cascaës) à la cour de France et pour l'honneur que le roi lui a fait de se souvenir de lui. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 393 recto.
14 août. Paris.	A M. de Montrave.	Protestations de dévouement et exhortations pour qu'il tienne la main à tout ce qui pourra être utile aux affaires de Catalogne. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 229 verso.
15 août. Paris.	A M. de Sève.	Mazarin lui recommande le sieur d'Aubijoux, qui a été emprisonné pour quelques désordres. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 436 recto.
15 août. Paris.	A M. de Losières.	Remercîments pour avoir contribué à réprimer une émeute à Grenoble. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 436 recto.
15 août. Paris.	A la reine d'Angleterre.	Mazarin lui envoie un gentilhomme pour lui confirmer l'assurance de son inviolable passion pour son service. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 230 recto.
15 août. Paris.	Au commandeur de Souvré.	Mazarin a été satisfait d'apprendre que la santé de la reine d'Angleterre est meilleure. Le commandeur de Souvré devra assurer la Reine de son respect et de sa passion pour son service. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 230 recto.
15 août. Paris.	A la princesse de Carignan.	Mazarin aurait voulu aller lui-même à sa rencontre; ne le pouvant pas, il lui a envoyé un gentilhomme. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 231 recto.
15 août. Paris.	A M. de Francières, gouverneur de Langres.	Mazarin espère que bientôt la garnison de la Mothe sera hors d'état d'exiger des contributions des frontières. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 231 recto.
15 août. Paris.	A M. le comte de Charost.	Protestations d'affection et de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 229 verso.
16 août. Paris.	Au général Kœnigsmarck.	Kœnigsmarck a sans doute reçu la nouvelle de la victoire remportée à Fribourg par les Français. Ils vont pousser leurs conquêtes plus loin; il est nécessaire que les Suédois les secondent. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 230 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
16 août. Paris.	A M. Baltazar, colonel d'un régiment de cavalerie.	Mazarin ayant appris qu'il n'avait reçu que la moitié d'une somme de 2,000 écus qu'on lui envoyait a donné l'ordre que le reste lui fût payé. Mscr B-M. n° 1719, t. I, f° 230 recto.
16 août. Paris.	A M. le chevalier Garnier.	Mazarin est persuadé qu'il n'aura pas à se repentir des assurances de dévouement qu'il a données à la Reine. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 230 recto et verso.
17 août. Paris.	Au maréchal de Guiche.	Éloge de ses services à la bataille de Fribourg. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 230 verso.
18 août. Paris.	A M. d'Aumont.	Sa conduite à Fribourg a mérité qu'il fût nommé lieutenant général de toutes les troupes de l'armée de M. le maréchal de Turenne, qui ne sont pas du traité de Brisach. (Ce traité avait assuré des priviléges aux troupes de Bernard de Saxe-Weymar et entre autres le droit de nommer leurs chefs.) Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 342 verso.
18 août. Paris.	Au marquis de Castelnau.	Mazarin se réjouit des services rendus par son régiment aux combats de Fribourg. Gratification qu'il charge M. de Tracy de remettre au marquis de Castelnau pour la distribuer à ceux qu'il commande. Éloge du marquis de Castelnau. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 125.
18 août. Paris.	A M. de Tracy.	Mazarin se réjouit de la victoire du duc d'Enghien à Fribourg et déplore en même temps la perte d'un grand nombre de Français. Il charge M. de Tracy de remettre 10,000 livres à M. le marquis de Castelnau, et 6,000 à M. d'Anisy, afin qu'ils les distribuent aux corps qu'ils commandent. «Cela est peu de chose, ajoute Mazarin; mais il est à considérer que c'est du mien, qui ne suis pas fort riche.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 69.
18 août. Paris.	A M. de La Ferté-Senneterre.	Mazarin l'engage, puisque la garnison de Nancy est assez nombreuse, à envoyer les dix compagnies de Suisses, qui y sont, rejoindre leur corps et à fournir de plus deux cents hommes pour son régiment, qui a été fort maltraité aux combats de Fribourg. Recommandation pour Arnauld (de Corbeville), qui conduit des troupes à l'armée du duc d'Enghien. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 127.
20 août. Paris.	Au marquis de Gesvres.	Éloge des actions d'éclat qui lui ont mérité «l'estime et l'affection» de Mazarin. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 343 recto.
21 août. Paris.	A M. de Razilly.	La Reine a résolu de ne plus nommer de maréchaux de camp. Mazarin regrette de ne pouvoir seconder M. de Razilly dans ses démarches pour obtenir cette place. Mscr. B. M. n° 1719; t. I, f° 232 recto.
22 août. Paris.	Au maréchal de Guiche.	Lettre de condoléance à l'occasion de la mort du comte de Gramont. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 366 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
22 août. Paris.	A M. de Turenne.	On lui envoie des instructions pour la suite de la campagne. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 171 verso.
24 août. Paris.	Au père Archange de Fossé de l'ordre des Capucins.	Mazarin a appris qu'il doit se rendre à Constantinople au lieu d'aller à Rome. Il est convaincu qu'il travaillera partout pour la gloire de Dieu. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 234 verso.
24 août. Paris.	A M. de Fort, écuyer.	Mazarin a reçu la lettre qu'il lui a adressée sur l'état du Poitou. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 234 verso.
27 août. Paris.	A M. de la Ferté-Senneterre.	Lettre de recommandation pour un bourgeois de Metz, qui a quelques affaires à régler à Nancy. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 298 verso.
27 août. Paris.	Au comte de Tournon.	Protestations d'estime et de désir de lui rendre service. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 128-129.
27 août. Paris.	Au vicomte de Lamet.	Remercîments pour une lettre qu'il avait adressée à Mazarin. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 129.
27 août. Paris.	A M. de La Clavière.	Mazarin est disposé à faire ajouter tout ce qu'il pourra désirer à sa commission pour commander la cavalerie légère. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 129.
27 août. Paris.	Au maréchal de Guiche.	Assurances de son désir de lui rendre service. Efforts pour envoyer de nouvelles troupes à l'armée du duc d'Enghien. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 129-130.
27 août. Paris.	A M. d'Aumont.	Félicitations sur le bon état et les succès de l'armée. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 130 verso.
27 août. Paris.	A M. de Palluau.	Remercîments pour la lettre que lui a écrite M. de Palluau. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 131.
27 août. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin s'en réfère à sa dépêche précédente[1], puis continue ainsi : «J'y adjousteray seulement que j'ay eu une joie tres-sensible de ce qui est arrivé à Hohenweil[2]; c'est le premier fruict de la victoire remportée à Fribourg.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 130.
27 août. Paris.	Au duc d'Enghien.	Après avoir renouvelé ses félicitations pour la victoire de Fribourg, Mazarin ajoute : «J'ay leu dans le conseil les motifs que vous m'avez mandé qui vous ont empesché de vous amuser presentement à Fribourg et ay bien fait valoir le zele que vous avez, en cette occasion, tesmoigné au service du Roi[3].» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 131.

[1] Elle a été imprimée dans ce volume, p. 41.
[2] Voyez, sur Hohenweil, t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 564, note 2.
[3] Voyez, p. 43 de ce volume, la lettre où Mazarin parle, en la blâmant, de l'opinion du *commun peuple* qui ne pense qu'au recouvrement de Fribourg.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
28 août. Paris.	Au marquis de Castelnau. (Cette lettre porte la date du 18 août dans le mscr. des aff. étr.)	Mazarin se réjouit du courage qu'a montré son régiment à Fribourg; mais il déplore la perte de braves officiers. Il envoie une gratification en argent. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 342 verso.
29 août. Paris.	A M. Semini.	Il l'engage à se rendre à la cour, où il lui promet toute sûreté. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 343.
30 août. Paris.	A M. de Gassion.	Mazarin l'engage à se conformer à l'ordre établi pour le service par le duc d'Orléans. Le bien public doit l'emporter dans son esprit sur toute autre considération. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 236 recto.
30 août. Paris.	Au comte de Grancey, maréchal de camp et gouverneur de Gravelines.	Le fort d'Hennuyn (*sic*) a été joint à son gouvernement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 236 recto et verso.
30 août. Paris.	A M. d'Erlach.	Protestations de dévouement et d'affection. «On travaille à une grande augmentation de fonds pour le ravitaillement des places dont vous m'escrivez [1]... Je me promets que vous donnerez un si bon ordre à presser et incommoder la garnison de Fribourg, que la réduction de cette place s'ensuivra sans beaucoup de peine.» Aff. étr. (Suède), t. VI, deux copies, f[os] 7 et 132.
Août. (Sans date précise.)	A M. de Fabert.	Remercîments pour le zèle et l'exactitude qu'il montre dans son service. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 231 recto.
Août. (Sans date précise.)	A M. le comte de Coligny.	Il le remercie des marques de bon souvenir qu'il lui a données. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 189 recto.
Sans date précise (probablement fin août ou commencement de septembre.)	Au prince d'Orange.	Mazarin se réjouit de la nouvelle que lui donne d'Estrades du siége de Sas-de-Gand par le prince d'Orange. Imprimé dans les *Archives de la Maison d'Orange-Nassau*, 2[e] série, t. IV, p. 110-111.
2 septembre. Paris.	A l'évêque de Béziers.	Mazarin lui recommande la nomination de l'évêque d'Usez pour la prochaine assemblée du clergé. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 343 recto.
2 septembre. Paris.	A M. Baltazar.	Mazarin le remercie du mémoire qu'il lui a envoyé. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 299.
2 septembre. Paris.	A M. de Marsin.	Marsin servira dans l'armée du maréchal de Turenne, où il est fort désiré. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 344 recto.

[1] Il s'agissait de Brisach et des places du Rhin.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
3 septembre. Paris.	Mazarin à MM. d'Avaux et Servien.	Mazarin s'afflige de leurs dissentiments, et les exhorte à «adoucir l'aigreur et à calmer l'émotion qui les travaille.» Situation favorable des affaires en Italie, en Catalogne, en Flandre, en Allemagne. La querelle soulevée pour l'Ostfrise est sur le point d'être accommodée. Les armes des Suédois sont victorieuses sur tous les points. Imprimé dans le recueil des *Négociations secrètes de Munster*, t. II, p. 131.
3 septembre. Paris.	A don Francisco de Melos.	Mazarin lui promet un passe-port pour les vaisseaux qui portent ses équipages et partie de sa famille en Espagne, et un autre pour les équipages qui traverseront la France. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 301 verso.
3 septembre. Paris.	A la landgrave de Hesse.	La prise de Gravelines est un événement fort avantageux pour la France. Mazarin espère que la landgrave aura été informée des efforts faits par la France pour l'affaire d'Ostfrise, «où Votre Altesse est intéressée, ajoute Mazarin; on nous a donné advis que tout se dispose pour cela» (c'est-à-dire pour un accommodement). Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 164.
4 septembre. Paris.	Au maréchal de Guiche.	Joie qu'éprouve Mazarin en apprenant l'heureux progrès du siége de Philipsbourg. «J'espère, ajoute-t-il, que le succès en sera et bientost tel que nous le desirons.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 139.
Sans date[1].	Au marquis de Castelnau.	Éloge du régiment de Mazarin, qui est sous les ordres du marquis de Castelnau. On lui envoie des renforts. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 139-140.
6 septembre. Paris.	A M. d'Arnauld.	Mazarin le remercie du soin et de la diligence avec lesquels il conduit des troupes au duc d'Enghien. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 345 verso.
7 septembre. Fontainebleau.	Au comte d'Alais.	Recommandation pour le sieur Boyer qui se rend en Provence. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 346 recto.
7 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de Castelnau.	Recommandation pour un gentilhomme auquel Mazarin a destiné une compagnie vacante de son régiment. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 301 recto, et t. III, f° 345 verso.
8 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de Villequier.	On lui accorde la permission de s'absenter pour quelque temps de son gouvernement, à condition qu'il sera remplacé par son frère, l'abbé d'Aumont. Mscr. M. B. n° 1719, t. III, f° 346 verso.

[1] Probablement du 4 septembre 1644.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
9 septembre. Fontainebleau.	A M. de Tracy.	Félicitations pour le soin qu'il prend de la subsistance de l'armée. Mazarin approuve le siége de Philipsbourg. Il recommande à M. de Tracy d'empêcher la dissipation des grains au moment de la récolte. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 70.
9 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de Piennes.	Espérance que la suite de la campagne lui fournira des occasions de se signaler. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 141.
9 septembre. Fontainebleau.	Au comte de Maugiron.	Mazarin s'efforcera de lui faire obtenir la liberté, en payant une partie de sa rançon. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 348 recto.
9 septembre. Fontainebleau.	A M. Le Camus.	On doit travailler avec toute la diligence possible aux fortifications de Waten. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 348 verso.
9 septembre. Fontainebleau.	A. M. du Terrail.	Mazarin regrette de n'avoir pu lui faire obtenir le gouvernement d'Antibes; mais les services de M. de Castelan exigeaient qu'après sa mort ce gouvernement fût conservé à ses enfants. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 303 recto.
10 septembre. Fontainebleau.	A M. de Vignolles de Béarn.	L'intention de la Reine est de faire observer exactement ce qu'elle a accordé aux protestants, en Béarn et ailleurs. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 350 recto.
10 septembre. Fontainebleau.	A M. Servien.	Mazarin se réjouit de sa réconciliation avec d'Avaux. Il lui recommande de bien vivre avec d'Avaux qui l'a prévenu. Aff. étr. (Allemagne), t. II, f°s 321-322.
10 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de Cascais ou Cascaës.	Le marquis de Rouillac va résider comme ambassadeur près du roi de Portugal. Mazarin profite de cette circonstance pour renouveler au marquis de Cascaës les assurances de son estime. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 349 verso. — Comparez la lettre au roi de Portugal, p. 59 du présent volume.
11 septembre. Fontainebleau.	A l'évêque de Saint-Flour.	Mazarin recherche les occasions de le servir et les saisira toujours avec beaucoup de satisfaction. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 304 verso.
11 septembre. Fontainebleau.	Au duc d'Épernon.	La reine a dû ordonner au comte de Maillé de se retirer. Mazarin a un très-sensible déplaisir qu'une personne qui était au duc d'Épernon ait déplu à la Reine. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 300 recto.
11 septembre. Fontainebleau.	A MM. les officiers du régiment italien qui conduisent les recrues.	Mazarin leur expédie la route nouvelle pour aller de Melun à Rethel. Douglas doit les informer des intentions du cardinal, et veiller à l'ordre et à la discipline de la marche. Mscr. B. M. n° 1719, t. I. f° 304 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
14 septembre. Fontainebleau.	A Mme la comtesse de Maugiron.	Protestations de son désir de rendre service à M. de Maugiron. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 305 recto.
15 septembre. Fontainebleau.	A Mme la princesse de Carignan.	Mazarin désire rendre service à Mme d'Avaugour, que protége la princesse de Carignan. Nouvelle de la prise de Santya (ou Sant-Ya) par le prince Thomas. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 305 verso.
16 septembre. Fontainebleau.	M. le Chancelier.	Mazarin aurait souhaité déférer à la recommandation du chancelier pour le duc de Sully; mais la reine s'est engagée pour la place vacante par la mort du comte de Tournon. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 306 verso.
16 septembre. Fontainebleau.	A l'évêque de Coutances.	Protestations d'amitié. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 306 recto.
16 septembre. Fontainebleau.	Au baron de Saint-Georges.	Mazarin lui recommande d'avoir soin de sa compagnie. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 306 verso.
16 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de Rouillac.	Mazarin a donné l'ordre de hâter le plus tôt possible les préparatifs pour l'ambassade de M. de Rouillac en Portugal. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 307 verso.
17 septembre. Fontainebleau.	Au comte de Quincé.	Mazarin le charge de transmettre une lettre de remercîment à Piccolomini pour la civilité avec laquelle il a parlé de lui. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 351 verso.
17 septembre. Fontainebleau.	Au comte de Maugiron.	Mazarin a fait toute la considération possible de ses intérêts. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 353 recto.
17 septembre. Fontainebleau.	A M. de Bailleul.	Mazarin le remercie des services qu'il rend dans le Parlement. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 353 recto.
18 septembre. Fontainebleau.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin espère un heureux succès des négociations entamées entre la Suède et le Danemark, sous la médiation de la France. Les circonstances paraissent favorables : «Les affaires du parti impérial déclinant visiblement en Allemagne par la ruine de l'armée de Gœrtz en Hongrie, par celle de l'armée bavaroise devant Fribourg, par la prise de Philipsbourg, dont nous venons de recevoir la nouvelle..., et par le mauvais estat où ce party se trouve pour faire resistance à tant de forces qu'il a en mesme temps sur les bras.» La Thuillerie doit toujours insister pour que la reine de Suède ordonne à Torstenson de retourner en Allemagne. Aff. étr. (Suède), t. VIII, fos 161 à 163. — Minute.
18 septembre. Fontainebleau.	A M. de Manicamp.	La Reine a renvoyé à son conseil le soin de décider entre MM. d'Elbeuf et de Gassion qui soutiennent des avis différents. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 354 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
18 septembre. Fontainebleau.	A M. Le Camus.	Même sujet. M. Le Camus doit s'occuper sans délai des fortifications de Waten. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 354 verso.
18 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de Castelnau.	Mazarin se réjouit des services que son régiment a rendus devant Philipsbourg. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 355 recto.
18 septembre. Fontainebleau.	Au duc d'Elbeuf.	Mazarin lui recommande de vivre en bonne intelligence avec Gassion et de s'occuper des fortifications. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 355 recto.
18 septembre. Fontainebleau.	A M. de Gruyère.	Mazarin tiendra compte de la recommandation du maréchal de Turenne en sa faveur. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 355 verso.
18 septembre. Fontainebleau.	A M. d'Espenan.	Mazarin est heureux de lui faire obtenir la faveur que sollicite pour lui le duc d'Enghien. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 356 recto.
18 septembre. Fontainebleau.	Au maréchal Gramont[1].	Joie que l'heureux et rapide succès du siége de Philipsbourg a causée à Mazarin. «Ce sont des effects de la fortune et de la vertu de M. le duc d'Enghien.» Éloge du maréchal de Gramont pour la part qu'il a eue à ce succès. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 144-145.
18 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de Castelnau.	Mazarin a appris avec plaisir que son régiment s'est distingué au siége de Philipsbourg. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 145 verso.
18 septembre. Fontainebleau.	A M. de Chouppes, lieutenant de l'artillerie en l'armée du duc d'Enghien.	Félicitations pour la part qu'il a prise à la conquête de Philipsbourg. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 146 verso.
18 septembre[2]. Fontainebleau.	Au marquis de La Moussaye, maréchal de camp.	Mazarin aurait voulu «rendre à la naissance et au mérite de La Moussaye ce qu'il a tasché de faire aux instances du duc d'Enghien,» c'est-à-dire obtenir pour lui le titre de maréchal de camp, titre qu'en effet la Reine avait accordé à La Moussaye. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 147.
18 septembre. Fontainebleau.	A M. de Champlâtreux.	Mazarin fait l'éloge de la conduite de Champlâtreux et de la manière dont il a ménagé l'argent du Roi. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 147 verso.
19 septembre. Fontainebleau.	Au duc de Bellegarde.	Mazarin regrette de ne pouvoir servir le neveu de M. de Bellegarde dans la demande qu'il a faite de la lieutenance de roi de Guienne. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 356 recto.

[1] Désigné antérieurement sous le nom de maréchal de Guiche.
[2] Cette lettre porte la date du 28 septembre dans le manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, n° 1719, t. II, f° 51.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
19 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de La Ferté-Senneterre.	Aux deux cents hommes, préparés pour le régiment d'infanterie de Mazarin, La Ferté-Senneterre doit en ajouter quarante ou cinquante pour porter ce régiment à quatre cents hommes. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 148 recto.
19 septembre. Fontainebleau.	A M. d'Anisy.	Éloge que fait le maréchal de Turenne de la conduite de M. d'Anisy. Renforts qu'on se prépare à lui envoyer. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 148 verso.
19 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de La Ferté-Senneterre.	Recommandation pour des levées destinées au régiment de Mazarin qui sert dans l'armée du maréchal de Turenne. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 77-78.
20 septembre. Fontainebleau.	A MM. du régiment de cavalerie de l'Eschelle.	Mazarin fera grande considération de leurs sollicitations relativement au commandement de leur régiment. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 357 recto.
20 septembre. Fontainebleau.	A M. de Smitberg.	Mazarin sera heureux de le voir rentrer dans le service du Roi. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 357 recto.
20 septembre. Fontainebleau.	Au duc d'Elbeuf.	Mazarin le prie d'accorder un congé au sieur de Sainte-Maure pour qu'il puisse soigner sa santé. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 357 verso.
20 septembre. Fontainebleau.	A M. del Buffalo.	Félicitations pour sa conduite et envoi d'une gratification de 200 écus. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 357 verso.
21 septembre. Fontainebleau.	A M. de Razilly.	Mazarin promet de reconnaître les services qu'il a rendus en Allemagne. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 357 verso.
22 septembre. Fontainebleau.	A M. d'Arnauld (Arnauld de Corbeville).	Mazarin le félicite du succès avec lequel il a mené des troupes au duc d'Enghien. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 358 recto.
22 septembre. Fontainebleau.	A M. Douglas.	Mazarin envoie ordre à son régiment d'infanterie italienne de marcher après celui de Douglas. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 311 verso.
23 septembre. Fontainebleau.	A M. d'Argenson.	Mazarin lui recommande d'avoir une entière confiance dans l'évêque de Saintes. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 358 recto.
23 septembre. Fontainebleau.	A M. de Belnave.	Mazarin lui annonce qu'il servira dans l'armée du maréchal de Turenne avec un brevet de maréchal de camp. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 358 verso.
23 septembre. Fontainebleau.	Au premier président de la chambre des comptes.	Mazarin regrette de n'avoir pu procurer une abbaye au sieur Saint-Ouen, recommandé par le premier président de la chambre des comptes. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 358 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
23 septembre. Fontainebleau.	Au capitaine Arnolphini.	Mazarin espère que le capitaine Arnolphini contribuera à ramener à son devoir le chevalier Sardini. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 312 verso.
23 septembre. Fontainebleau.	A M. de Ronette.	Mazarin a appris avec plaisir que son régiment est en bon état. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 312 recto.
23 septembre. Fontainebleau.	A M. de Chabot.	Mazarin regrette de n'avoir pu lui faire obtenir le régiment qu'avait M. de Castellane. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 312 recto.
23 septembre. Fontainebleau.	A M. de Monteclair.	Remerciments pour les avis qu'il lui a envoyés. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 359 recto.
24 septembre. Fontainebleau[1].	A MM. d'Avaux et Servien.	Indisposition du cardinal. Il partage l'avis des plénipotentiaires sur l'importance des affaires d'Allemagne, et il s'occupe de fortifier l'armée du maréchal de Turenne. Tergiversations du duc de Lorraine. Prise de Gravelines et du Sas-de-Gand. Irritation du duc d'Orléans contre le duc de Lorraine. Les troupes de la landgrave se joignent à celles de Turenne. L'affaire de l'Ostfrise semble accommodée. Il a paru un libelle contre les lettres circulaires des plénipotentiaires sous le titre de *Amico-critica monitio ad Galliæ legatos.* Imprimé dans les *Négociations secrètes de la paix de Munster,* t. II, p. 140-141.
27 septembre. Fontainebleau.	A M. le Procureur général du Parlement.	Mazarin le remercie du zèle avec lequel il a contribué à l'enregistrement de l'édit d'aliénation de 1,500,000 livres de rente. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 313 recto.
8 octobre. Fontainebleau.	Au duc d'Enghien.	Mazarin espère que le duc d'Enghien verra avec plaisir que Magalotti serve sous ses ordres, «d'autant, ajoute le cardinal, qu'il est homme de merite et à cause qu'il est particulierement vostre serviteur.» Il annonce au prince que la Reine a accordé à d'Espenan le gouvernement de Philipsbourg, «tant en consideration de ses services et de sa capacité, qu'à cause que vous l'affectionnez.» Mazarin regrette de n'avoir pu faire donner à Arnauld le gouvernement de Leucate, qu'avait d'Espenan; mais il était juste que Saint-Aunais y rentrât[2]. A l'occasion de la mort du comte de Tournon, Mazarin écrit : «Vous sçavez qu'il y avoit longtemps que je l'estimois et aimois à un haut point, et partant vous pouvez juger par là combien cette mort me doit estre sensible.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 154-155.
8 octobre. Fontainebleau.	A M. de Turenne.	Inquiétude qu'inspire à Mazarin la blessure de M. d'Aumont. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 176 recto.

[1] Il y a *Paris* dans l'imprimé; c'est une erreur: la cour était alors à Fontainebleau; elle n'en revint que le 25 octobre.
[2] Voy. p. 73 et 81 du présent volume.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644. 8 octobre. Fontainebleau.	A M. du Bernet.	On a reçu des nouvelles de l'affaire du président de La Lanne; on attendait plus de l'expérience et de l'habileté de M. du Bernet. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 318 verso, et t. III, f° 366 recto avec la date de décembre.
8 octobre. Fontainebleau.	Au duc d'Elbeuf.	Les médecins ont défendu à Mazarin de s'occuper d'aucune affaire; sa maladie dure encore. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 359 recto.
11 octobre. Fontainebleau.	A D. Fr. de Melos.	Envoi des passe-ports qu'il a demandés. Aff. étr. (France), t. CVIII, pièce 87. — Minute de la main de Lyonne. — Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 315 recto.
13 octobre. Fontainebleau.	Au chancelier Oxenstiern.	Mazarin se réjouit de la prospérité des armes de la France et du retour de Torstenson en Allemagne. «Je n'ai pu m'empescher de tesmoigner à V. Exc. la joie que j'ay de ce bon concert, auquel je ne doute point qu'elle n'ayt beaucoup contribué. Comme je puis dire que Dieu m'a inspiré la pensée de l'expédition de M. le duc d'Anguien contre l'armée bavaroise qui avoit assiegé Fribourg, et que j'ay appuyé le party qu'il a pris ensuite de descendre le Rhin, où il a fait les conquestes dont V. Exc. aura esté avertie, elle pourra juger par là quelle est l'inclination de la France pour les affaires de ce pays-là.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 166-167. — Minute.
14 octobre. Fontainebleau.	A D. Fr. de Melos.	Mazarin envoie un gentilhomme pour savoir des nouvelles de sa santé; celle du cardinal se raffermit. Aff. étr. (France), t. CVIII, pièce 91. — Minute de la main de Lyonne. — Msc. B. M. n° 1719, t. I, f° 315 verso.
14 octobre. Fontainebleau.	A M. de Longueville.	Mazarin le remercie de l'intérêt qu'il prend à sa santé; son mal diminue. Aff. étr. (France), t. CVIII, pièce 92. — Minute de la main de Lyonne. — Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 315 verso.
14 octobre. Fontainebleau.	A la marquise de For de Laguna.	Envoi d'un gentilhomme pour lui donner des nouvelles de sa santé et protester de son affection. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 315 verso.
17 octobre. Fontainebleau.	A M. de Villequier.	Lettre de condoléance sur la mort de M. d'Aumont. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 316 recto, et t. III, f° 360 recto.
18 octobre. Fontainebleau.	A M. de Tracy.	Mazarin se félicite du rétablissement de M. de Rocqueservières, et regrette de ne pouvoir lui faire accorder le gouvernement que M. de Tracy demande pour lui. «Mais cela ne se pouvant, écrit le cardinal, vous me ferez plaisir de l'asseurer que ses services ne sont pas icy oubliez.» Recommandations pour l'approvisionnement et la bonne discipline de l'armée. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 156-157.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
19 octobre. Fontainebleau.	A M. Magalotti.	Mazarin lui témoigne sa satisfaction des succès qu'il a obtenus à Saarbrück et à Friedberg. Le gouvernement de Friedberg a été donné à M. de Campeils, pour lequel Magalotti l'avait demandé. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 360 verso.
19 octobre. Fontainebleau.	A M. Magalotti.	M. Magalotti a dû sérieusement réfléchir à l'affaire de Longwy avant de rien entreprendre. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 360 verso.
20 octobre. Fontainebleau.	Au maréchal Torstenson.	Mazarin se félicite de son retour en Allemagne : «Je n'ay pu, lui écrit-il, apprendre sans beaucoup de joye le retour de V. Exc. en Allemagne.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 170. — Minute.
22 octobre. Fontainebleau.	A la landgrave de Hesse.	Efforts qu'a faits la France pour soutenir la guerre en Allemagne. La landgrave doit envoyer ses troupes pour seconder les Français. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 164-165.
29 octobre. Paris.	A la landgrave de Hesse [1].	Mazarin la presse de faire avancer ses troupes pour soutenir le maréchal de Turenne. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 164-165.
2 novembre. Paris.	A M. d'Espenan, gouverneur de Philipsbourg.	Mazarin envoie de l'argent pour les fortifications de Philipsbourg. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 365.
2 novembre. Paris.	A M. le vicomte de Lamet, maréchal de bataille.	Gratification envoyée et promesse d'autres faveurs pour reconnaître ses services. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 158-159.
2 novembre. Paris.	A M. de Berken (Bercheim), lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Son Éminence.	Mazarin envoie 1,000 pistoles pour aider les officiers de son régiment à remettre leurs compagnies en bon état. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 159.
2 novembre. Paris.	A M. d'Espenan, maréchal de camp et gouverneur de Philipsbourg.	«On m'a donné advis, lui écrit Mazarin, qu'il y avoit à Philipsbourg quelque bibliotheque considerable qui avoit esté maltraitée par les gens de guerre. Je vous supplie de sçavoir si elle est à vendre et de m'envoyer, s'il est possible, le catalogue des livres. Vous aurez peut-estre sceu que c'est une de mes passions.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 160.
2 novembre. Paris.	A M. Smitberg.	Mazarin se félicite de le voir rentrer dans le service de la France. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 51 verso, et 159 verso.

[1] Je résume les deux lettres datées du 22 et du 29 octobre à la landgrave de Hesse, tout en faisant remarquer que, par le sujet traité, elles paraissent ne former qu'une seule lettre.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
5 novembre. Paris.	A M. d'Avaugour.	Mazarin a appris avec plaisir le bon état de l'armée de Torstenson. Il promet de lui envoyer des lettres de la Reine «pour le regaler sur son merite et sa valeur.» Torstenson aurait désiré «d'estre ay d de quelques deniers en son particulier du fonds du subside» que la France payait à la Suède. Mazarin répond qu'il faut «que cet argent passe par les mains des ministres de Suede, qui sont chargez de donner la quittance de leur reyne, quand ils le reçoivent.» Cependant la Reine songe à faire un présent à Torstenson : «Il y a quelque tems qu'elle resolut de faire charger (*sic*) quelque chose de beau et de bien curieux, de la valeur environ de xxx^{m} livres, pour en gratiffier ledict S^{r} mareschal. Je croy que, dans peu de jours, on aura trouvé quelque chose qui luy soit convenable.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 175. — Minute.
8 novembre. Paris.	Au roi d'Angleterre.	Remercîments pour les témoignages de bienveillance qu'il a donnés à Mazarin. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 316 recto.
8 novembre. Paris.	A M. Marcher.	Mazarin regrette de ne pouvoir le servir dans l'affaire qu'il a contre les religieux de son abbaye; mais la violence avec laquelle il s'est mis en possession a blessé l'autorité du Roi. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 316 verso.
8 novembre. Paris.	A M. de Marsin.	Mazarin le remercie des témoignages d'affection qu'il lui a donnés à l'occasion de sa maladie. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 316 verso.
9 novembre. Paris.	A M. d'Avaugour.	On a appris, par l'Angleterre, la nouvelle de la victoire remportée par les Suédois sur la flotte danoise. «L'orfevre travaille au present que Sa M^{té} veut faire à S. Exc. (le maréchal Torstenson), et y employera dix mille escus.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 184. — Minute.
19 novembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin espère que la nouvelle victoire des Suédois sur les Danois, dont on a reçu la nouvelle, rendra la paix plus facile. L'ambassadeur devra profiter de cette circonstance pour insister sur la nécessité de mettre un terme aux hostilités. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 182. — Minute.
19 novembre. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Mazarin les remercie des sentiments d'affection qu'ils lui ont témoignés pendant sa maladie. Les progrès des armes du Roi en Allemagne rendent les négociations plus faciles. Mazarin s'attache surtout à fortifier l'armée de M. de Turenne; il espère accommoder l'affaire de l'Ostfrise. Le duc de Bavière fait instance pour traiter confidentiellement. La France a répondu qu'elle ne voulait traiter qu'à Munster. Cependant il y aurait utilité à détacher la Bavière du parti ennemi, mais en agissant de concert avec les alliés. Mazarin a refusé de recevoir D. Michel de Salamanca envoyé par les Espagnols; il adresse un résumé des entretiens de D. Francisco de Melos avec le sieur du Plessis-Besançon. On a répandu le bruit, aussitôt après la mort de la reine d'Espagne, que la paix allait se conclure;

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		que le roi d'Espagne épouserait Mademoiselle, et le Roi, l'Infante. C'est un bruit inventé malicieusement pour détacher la France de ses alliés. Le Roi est satisfait jusqu'à présent du nouveau Pape; on désire vivre avec lui en bonne intelligence. On envoie aux plénipotentiaires de nouveaux pouvoirs rédigés de manière à lever toutes les difficultés. Aff. étr. (Allemagne), t. III, f[os] 529-542, avec la date du 15 novembre 1644. — Imprimé dans les *Négociations secrètes de Munster,* avec la date du 19 novembre 1644, qui semble préférable.
25 novembre. Paris.	A Vincent Martinozzi.	Mazarin éprouve un vif regret que le cardinal Antoine Barberini ait provoqué par sa conduite des mesures rigoureuses de la part de la France. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 222 recto.
25 novembre. Paris.	A Zongo Ondedei.	Mazarin l'engage à tâcher de gagner le cardinal Pamfilio, neveu du Pape. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 224 recto.
27 novembre. Paris.	A M. de Gassion.	Malgré sa disposition à favoriser sa compagnie de gens d'armes, Mazarin ne peut accepter la proposition de Gassion, qui violerait une résolution prise en conseil. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 112 verso.
27 novembre. Paris.	Au prince Maurice de Savoie.	Mazarin le remercie d'envoyer un homme aussi éminent pour commander son régiment de cavalerie italien. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 362 verso.
27 novembre. Paris.	A M. le marquis Monti.	Mazarin lui rappelle la prière qu'il lui a faite de lever une compagnie de cavalerie pour son régiment italien. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 362 verso.
30 novembre. Paris.	Au grand maître de Malte.	Le Roi désire que l'on ne donne point suite à la résolution, prise dans le chapitre général tenu à Malte en 1631, touchant le démembrement des grands prieurés. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 317 recto.
30 novembre. Paris.	A M[me] de Pompadour.	Nouvelles plaintes sur ce que les tailles ne sont pas levées sur les biens de ses vassaux. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 317 verso.
30 novembre. Paris.	A l'évêque de Beauvais.	Mazarin renouvelle cette année la demande qu'il a faite l'an dernier pour procurer à la ville de Beauvais l'exemption du logement des gens de guerre. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 318 recto.
30 novembre. Paris.	Au comte de Grancey.	M. de Valhebert pourra lui attester que la recommandation de M. de Grancey en sa faveur a été très-bien accueillie. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 363 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
Novembre. (Sans autre date.)	A M. de Gassion.	Regret que la Reine ait disposé d'une charge qu'il demande pour le comte de La Rocheguyon. On accepte avec empressement la proposition de faire loger dans les places frontières les quarante cornettes de cavalerie. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 112 recto.
Novembre. (Sans autre date.)	A la duchesse de Savoie.	Recommandation pour un personnage qui retourne en Savoie. Les intérêts de la duchesse de Savoie ne seront pas oubliés dans le renouvellement de l'alliance. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 361 verso.
Novembre. (Sans autre date.)	Au marquis Ville.	Recommandation pour les quartiers d'hiver qui seront assignés en Piémont à quatre compagnies d'un régiment qui se forme pour Mazarin en Italie. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 361 verso.
Novembre. (Sans autre date.)	Au duc d'Épernon.	La maladie de Mazarin l'a empêché de répondre plus tôt au duc d'Épernon. Il ne peut qu'approuver le parti que le duc a pris de rappeler son fils près de lui. Le comte de Maillé a été éloigné à cause de ses intrigues. Mscr. B. M. n° 1719, t. II.
1er décembre. Paris.	Au comte du Lude.	Protestations de dévouement et d'amitié. Mazarin le remercie de l'offre qu'il lui a faite de son fils. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 318 recto.
1er décembre.	A M. de Gassion.	La lettre de Gassion l'a confirmé dans la bonne opinion qu'il avait du comte de Montignac. Mazarin protégera de tout son pouvoir le marquis de Gesvres, que la voix publique recommande avec autant de force que Gassion. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 113 recto.
2 décembre. Paris.	A M. d'Erlach.	Il le remercie de l'intérêt qu'il a pris à sa maladie. Il le prie de chercher les moyens de donner quelque soulagement à l'évêque de Bâle, qui écrit que ses États sont désolés par la guerre. Imprimé dans les *Mémoires concernant le général d'Erlach*, t. II, p. 153-155.
2 décembre. Paris.	A M. de Razilly.	M. de Razilly ne doit pas être fâché de la prospérité des armes du Roi, quoique le revenu de son gouvernement en ait été diminué. Il peut demander un poste plus avantageux. Mazarin promet de le seconder. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 364 verso.
2 décembre. Paris.	Au comte de Noailles.	Mazarin le remercie de l'intérêt qu'il a pris à sa santé et à sa guérison. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 364 recto.
2 décembre. Paris.	A M. d'Espenan.	Mêmes remercîments. On envoie des fonds pour pourvoir aux fortifications de Philipsbourg. Le maréchal de Turenne lui fournira de la cavalerie pour la défense de cette place. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 365 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
2 décembre. Paris.	A M. de Comval.	On fait des levées de troupes destinées à renforcer la garnison de Mayence. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 52 et 161.
3 décembre. Paris.	Au marquis de Castel-Rodrigo.	Mazarin le remercie de la lettre qu'il lui a adressée et entrera volontiers en relation avec lui pour l'échange des prisonniers. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 319 recto.
6 décembre. Paris.	Au commandeur de Monteclair.	Remercîments pour le zèle avec lequel il sert le Roi. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 365 verso.
10 décembre. Paris.	A M. de La Lanne.	Mazarin le remercie de l'intérêt qu'il a pris à sa santé. Il aurait désiré que M. de La Lanne fût rentré dans sa charge de président, sans que l'autorité du Roi en souffrît. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 319 recto, et t. III, f° 366 verso.
10 décembre. Paris.	Au duc de Bournonville.	Remercîments pour l'intérêt qu'il a pris à sa santé. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 367 recto.
10 décembre. Paris.	M. le chevalier de Monteclair.	Mazarin a appris avec déplaisir l'accident qui lui est arrivé. Néanmoins il a cherché à le servir auprès de la Reine. (Il s'agit probablement d'un duel.) Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 367 recto.
10 décembre. Paris.	A l'évêque de Chartres.	Remercîments pour l'intérêt qu'il a pris à sa santé. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 368 verso.
10 décembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin le félicite sur la conclusion des préliminaires du traité de paix entre la Suède et le Danemark, et l'exhorte à poursuivre ce qu'il a si bien commencé, «comme vous devez vous asseurer que je feray valoir icy, autant qu'il sera en moy, vostre zele et vostre conduite.» Il engage l'ambassadeur à ajuster ses mesures selon les circonstances. «Je dis cecy, ajoute Mazarin, sur le sujet de l'armée de Torstenson et de celle de Gallas, qui sont en presence, avec cette difference que le dernier est comme assiegé dans son camp, et, bien que Hazfeld se soit detaché de l'armée bavaroise avec quelques regimens pour l'aller secourir, l'autre a aussy de son costé quatre mille hommes que M[me] la landgrave de Hesse luy a envoyez, outre les troupes qu'il a tirées des garnisons d'Erfurth, de Leipsick et d'autres places, de sorte que, selon toutes les apparences, l'avantage demeure tousjours aux Suedois.» Mazarin engage M. de La Thuillerie à profiter de ces circonstances pour presser la conclusion de la paix. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f[os] 189-190. — Minute.
10 décembre. Paris.	A M. de Brégy.	Approbation de la conduite de M. de Brégy à l'égard du roi de Pologne. M. de La Thuillerie doit proposer à ce roi un mariage avec la reine de Suède. M. de Brégy s'opposera à tout traité entre la Pologne et le Danemark; il s'efforcera de prouver aux ministres du roi de Pologne que la France est animée à leur égard des meilleures intentions. «Enfin vous

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		asseurerez, s'il vous plaist, de ma part, le roy de Pologne, dit en terminant Mazarin, qu'il n'y a point d'Estat au monde où son nom soit plus celebre, sa reputation et son merite plus hautement estimez qu'en celuy-cy.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 22 verso et 23 recto.
11 décembre. Paris.	Au duc d'Epernon.	Mazarin regrette de n'avoir pu faire donner l'abbaye de Moissac à M. de Mirepoix; il s'efforcera de trouver une autre occasion de le servir. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 301 recto.
11 décembre. Paris.	Au comte d'Alais.	Remercîments pour le soin qu'il prend des soldats italiens qui débarquent en Provence. Prière de continuer. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 320.
11 décembre. Paris.	Au vice-légat d'Avignon.	Mazarin le prie de donner assistance au commissaire Vert chargé d'arrêter les déserteurs qui se sont réfugiés dans le comtat Venaissin. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 320 verso.
13 décembre. Paris.	A M. de Caumartin [1].	Remercîments pour l'intérêt qu'il a pris à la santé de Mazarin. Différends entre le canton de Zurich et les cinq petits cantons qui partagent avec Zurich la souveraineté de Thurgovie. M. de Caumartin doit s'efforcer d'y mettre un terme et faire valoir les raisons qui les engagent à rester unis. Plaintes contre deux colonels suisses, Guy et Preroman [2], qui ent refusé de suivre Magalotti se dirigeant vers Trèves. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 5.
14 décembre. Paris.	Au duc d'Épernon.	Mazarin le prie de faire mettre en bon état le plus tôt possible le régiment de Guienne. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 321 recto.
16 décembre. Paris.	A M. de La Moinerie.	On lui envoie des vaisseaux pour le transport des soldats qu'il a dû lever en Irlande. On a l'intention de donner des secours d'argent aux catholiques irlandais. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 321 recto.
17 décembre. Paris.	A M. de La Ferrière.	On a reçu avis que M. de Clermont-Lodève exerce des violences dans le Quercy. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 321 verso, et t. III, f° 368 recto. — Dans la copie du tome III, la lettre porte la date du 27 décembre 1644.
17 décembre. Paris.	A la landgrave de Hesse.	Mazarin a été d'avis que, préférablement à toute chose, il fallait que les troupes de la Landgrave renforçassent l'armée de Torstenson; on voit par là «combien la conduite de la France est pure d'interest particulier,» ajoute Mazarin. Et plus loin : «V. A. se souviendra tousjours, s'il luy plaist, que, dans les

[1] Ambassadeur en Suisse.
[2] Ailleurs Praraman

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		efforts que le Roy veut faire en Allemagne, qui ne seront pas petits, il ne se propose d'autre fin que le bien de l'Allemagne et particulierement de ceux qui sont demeurez fermes dans l'alliance, comme a faict M. le Landgrave[1] par la sage et courageuse conduite de V. A.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 166-167.
17 décembre. Paris.	A Angelo Ottaviani, chanoine de Mayence.	Ce chanoine avait demandé à venir à la Cour pour faire entendre les plaintes des habitants de Mayence. Mazarin lui écrit qu'il peut demander un passe-port au maréchal de Turenne. «Sa Majesté, ajoute le cardinal, désire avec passion que les habitants [de Mayence] soient gouvernez avec tout l'ordre et traitez avec toute la douceur possible.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 191 recto.
20 décembre. Paris.	A M. Raon, colonel d'un régiment suisse en Italie.	On lui a accordé quatre montres (mois de solde), dont une partie sera payée en Piémont, et l'autre à Lyon. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 322 recto, et t. III, f° 368 recto.
20 décembre. Paris.	A M. Le Chat, conseiller du Roi et lieutenant criminel au siége présidial d'Angers.	Mazarin lui recommande de faire bonne et prompte justice à l'occasion d'un assassinat commis à Angers. Aff. étr. (Suède), t. VI, deux copies, f°s 52-53 et 163.
23 décembre. Paris.	A M. d'Hocquincourt.	Plaintes contre la garnison de Péronne qui fait la contrebande du sel. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 322 recto.
23 décembre. Paris.	Au comte de Grancey.	Mêmes plaintes contre la garnison de Saint-Valery-sur-Somme. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 322 verso.
26 décembre. Paris.	Messieurs de la Congrégation de Saint-Benoit.	Désir de Mazarin de maintenir leurs priviléges. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 323 recto.
31 décembre. Paris.	A M. de Monty.	La Reine a fait don à M. Mestayer des biens de François et Julien de La Tour, qui lui reviennent par droit d'aubaine. Prière de faire enregistrer ce don à la chambre des comptes de Bretagne. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 323 recto.
Décembre. (Sans autre date.)	A la duchesse de Savoie.	Recommandation pour les quartiers d'hiver de quatre compagnies et de l'état-major d'un régiment italien levé pour Mazarin en Italie. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 364 verso.
Décembre. (Sans autre date.)	Au comte de Bonzi.	Remercîments pour l'intérêt qu'il a pris à sa santé. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 323 recto.

[1] Il s'agit du fils de la Landgrave, au nom duquel gouvernait sa mère.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644. Décembre. (Sans autre date.)	Au comte d'Alais.	Recommandation pour le sieur Sardini. [Pas d'indication.]
Décembre. (Sans autre date.)	Au suffragant de Bâle.	Pension que lui accorde la Reine. [Pas d'indication.]
(Sans autre indication que 1644.)	A M. de La Tour.	Le conseil n'a pas été d'avis de faire de dépenses pour rétablir la cavalerie qui est à Arras. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 231 recto.
(Sans autre indication que 1644.)	Au comte de Grancey, gouverneur de Gravelines.	Mazarin le presse de faire travailler aux fortifications de Gravelines. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 231 verso.
(Sans autre indication que 1644.)	A M. le comte de Charost.	M. de Beringhen lui a rapporté de bonnes nouvelles de l'état de l'armée. Argent et renfort envoyés. (Cette lettre a dû être écrite à l'époque du siége de Gravelines.) Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 188 recto.
(Sans autre indication que 1644.)	A M. d'Hocquincourt.	Mazarin regrette de n'avoir pu faire donner le gouvernement de Saint-Quentin à son fils; mais il avait été promis au sieur Thibaud, qui abandonne le gouvernement de Stenay. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 232 recto.
(Sans autre indication que 1644.)	Au comte de Charost.	Réponse à une lettre de félicitations sur la prise de Gravelines. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 232 recto.
(Sans autre indication que 1644.)	A M. de Sainte-Maure, cornette de la compagnie de chevau-légers de Mazarin.	Mazarin regrette de ne pouvoir donner suite à la demande qu'il lui a adressée. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 232 recto.
(Sans autre indication que 1644.)	A M. de Langeron.	La Reine a pris des engagements pour le gouvernement de Saint-Quentin. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 232 recto.
(Sans autre indication que 1644.)	Au comte d'Alais.	Mazarin soutiendra de tout son pouvoir une affaire qui ne peut qu'affermir l'autorité du Roi en Provence. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 231 verso.
(Sans autre indication que 1644.)	A la reine d'Angleterre.	Protestations de dévouement respectueux et de désir de lui rendre service. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 231 verso.
(Sans autre indication que 1644.)	A M. de Coligny.	Il a tort de douter de l'affection que Mazarin lui a promise. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 231 verso.
(Sans autre indication que 1644.)	Au marquis de Piennes.	Remercîments sur les renseignements qu'il lui envoie touchant son régiment. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 251.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1644.		
(Sans autre indication que 1644.)	A la reine de Suède.	Félicitations à l'occasion de sa majorité. Elle doit signaler le commencement de son règne personnel par la conclusion de la paix avec le Danemark. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 191. — Minute.
(Sans autre indication que 1644.)	A la reine de Suède.	Lettre de compliments; elle commence ainsi : «Je ne sçay ce que veut dire V. M^té de parler de sentimens de gratitude pour moy, etc.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 192. — Minute.
1645.		
6 janvier. Paris.	Au prince d'Orange.	Mazarin lui annonce la mort du maréchal de Châtillon, et lui recommande le comte de Coligny, son fils, pour la dignité de général dans l'armée des Provinces-Unies. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 328 recto.
6 janvier. Paris.	A M. Brasset.	Mazarin écrit au prince d'Orange pour lui annoncer la mort du maréchal de Châtillon et lui recommander le comte de Coligny, fils du précédent, pour la dignité de général qu'avait son père dans l'armée des Provinces-Unies. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 328 verso.
12 janvier. Paris.	Au maréchal de La Meilleraie.	Il peut compter sur l'exécution des résolutions arrêtées et qui lui sont transmises par M. de Brienne. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 329 verso, et t. III, f° 369 recto.
12 janvier. Paris.	A M. du Nozet.	Recommandation pour Mme de Rambouillet, qui a un procès au tribunal de la Rote. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 330 recto, et t. III, f° 369 verso.
12 janvier. Paris.	A la comtesse de Masini.	Protestations de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 329 verso.
12 janvier. Paris.	Au baron de Rorté.	La Reine l'a nommé conseiller d'État et désire qu'il en ait les appointements comme le titre. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 194. — Minute.
Vers le 12 janvier. Paris.	A M. de Couvonges.	On doit se défier de tout ce qui viendra de la duchesse de Mantoue. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 330.
14 janvier. Paris.	A M. d'Espenan, gouverneur de Philipsbourg.	On a pourvu aux besoins de la garnison de cette place. Mazarin fera remplacer les livres enlevés de la bibliothèque de l'électeur de Trèves. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 330 verso, et t. III, f° 369 verso.
14 janvier. Paris.	A M. de La Ferté-Senneterre.	Recommandation pour le sieur de La Mothe qui se rend en Lorraine. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 331 recto.
14 janvier. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin l'engage à se réconcilier sincèrement avec Servien. Aff. étr. (Allemagne), t. III, f°s 118-119.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
14 janvier. Paris.	Au maréchal Torstenson.	Félicitations à l'occasion de la victoire qu'il a remportée sur Gallas. Il saura par le Sr d'Avaugour que «les ordres seront envoyez à M. le mareschal de Turenne pour préparer l'execution des plans arrestez.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 194. — Minute.
16 janvier. Paris.	A M. de Caumartin, envoyé en Suisse.	Comme M. de Noirmoutier négocie en Bavière l'échange des prisonniers, si quelqu'un se présentait de sa part, M. de Caumartin doit lui donner un passe-port. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 331 recto.
18 janvier. Paris.	A l'archevêque de Bordeaux (Henri d'Escoubleau de Sourdis.)	Mazarin a reçu les lettres que l'archevêque a envoyées relativement à l'affaire du parlement de Bordeaux, et y a vu une preuve du zèle de ce prélat pour le maintien de l'autorité royale. Mscr B. M. n° 1719, t. III, f° 371 recto.
18 janvier. Paris.	Au marquis d'Ambres.	Il ne doit pas s'inquiéter de l'avis qu'on lui a donné que le maréchal de Schomberg avait tenu secrète une délibération (des États de Languedoc) au préjudice des droits de la charge de M. d'Ambres. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 331 verso, et t. III, f° 370 recto.
18 janvier. Paris.	A M. de Razilly.	On a donné des ordres pour que la garnison de Haguenau soit renforcée. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 370, et archives des affaires étrang. (Suède), t. VI, f° 9.
18 janvier. Paris.	A Mme la colonelle Schimbeck.	Mazarin s'efforce d'obtenir la liberté du colonel Schimbeck; ce dernier sera un des premiers pour lesquels on traitera. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 371 recto.
18 janvier. Paris.	A Mme l'abbesse de Fontevrault.	Mazarin a été affligé de l'incendie de Fontevrault et a prié la Reine de contribuer à la réparation de cette abbaye. Il espère que la Reine pourra donner suite à son désir. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 371 verso.
18 janvier. Paris.	Au marquis de Rouillac.	Mazarin l'engage à profiter, pour se rendre en Portugal, du départ d'un vaisseau qui doit porter le marquis de Cascaës. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 333 recto, et t. III, f° 371 verso.
18 janvier. Paris.	A Mme de Puisieux.	Mazarin est persuadé qu'il n'y aura jamais rien dans la conduite de Mme de Puisieux dont la Reine puisse se plaindre. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 332 recto.
18 janvier. Paris.	Au duc d'Épernon.	Approbation de la conduite qu'il a tenue pour réprimer la révolte de Dax. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 301 verso.
19 janvier. Paris.	Au baron de Beck.	Mazarin regrette de ne pouvoir rendre la liberté à un gentilhomme retenu à Thionville comme prisonnier de guerre; mais il faut d'abord que la rançon soit payée. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 333 verso, et t. III, f° 372 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
19 janvier. Paris.	Au baron de Baume.	Mazarin approuve sa conduite à l'occasion de quelque mutinerie qui avait eu lieu sur les galères. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 335 recto, et t. III, f° 372 verso.
19 janvier. Paris.	Au bailli de Forbin.	Le bailli doit donner ordre à quelqu'un de solliciter l'augmentation de sa pension. Mazarin tâchera de le seconder. On doit maintenir sévèrement la discipline sur les galères. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 336 recto, et t. III, f° 373 verso.
19 janvier. Paris.	Au général major d'Erlach.	Mazarin le remercie de l'intérêt qu'il a pris à sa santé. Publié dans les *Mémoires historiques concernant le général d'Erlach*, t. II, p. 155-156.
19 janvier. Paris.	A la comtesse de Nassau-Saarbrück.	Mazarin regrette que les troupes du Roi n'aient pas respecté la neutralité de ses États. On donnera des ordres pour que de pareils accidents n'arrivent plus. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 335 verso, et t. III, f° 373 recto.
19 janvier. Paris.	A M. de Caumartin.	M. de Caumartin doit s'efforcer, dans l'assemblée générale du corps helvétique, qui se tiendra à Baden, de mettre un terme aux différends de Thurgovie. Recommandations pour hâter la levée des recrues de Suisse. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 5-6.
19 janvier. Paris.	Aux députés de la noblesse de la basse Alsace.	Regrets des inconvénients qui résultent pour eux de la présence des troupes en Alsace. M. de Turenne a reçu ordre d'y apporter tous les remèdes qu'il lui sera possible. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 191.
20 janvier. Paris.	A M. de Gassion.	Mazarin le félicite de s'être rendu à Waten pour assurer la conservation de cette place. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 113 verso.
20 janvier. Paris.	A M. de La Berchère.	Mazarin a reçu la lettre où M. de La Berchère lui a fait part de sa réception comme premier président du parlement de Dauphiné. Compliments. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 336 verso.
20 janvier. Paris.	A M. de Poyane.	Mazarin se félicite de lui avoir fait donner la charge de lieutenant-général au royaume de Navarre et dans la province de Béarn, dont son père avait donné sa démission. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 337 recto, et t. III, f° 373 verso.
26 janvier. Paris.	Au maréchal de La Meilleraye.	Mazarin le prie de faciliter le débarquement de troupes irlandaises, que le Roi a fait lever, et de donner des ordres pour leur subsistance. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 337 verso, et t. II, f° 134 verso.
27 janvier. Paris.	A M. de Hère.	Remercîments pour le zèle qu'il a montré en ce qui concerne le service du Roi. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 338 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
28 janvier. Paris.	A M. de La Thuillerie.	«M. le mareschal Torstenson a envoyé icy le S[r] d'Avaugour nous faire diverses propositions, sur toutes lesquelles il remporte la satisfaction qu'il avoit desirée, et particulierement pour une avance d'argent, laquelle nous luy faisons, nonobstant les extremes despenses que nous sommes obligez de faire en tant d'endroits pour soustenir le poids de la guerre.» Mazarin insiste ensuite sur les services rendus à la Suède par la France et engage M. de La Thuillerie à hâter le plus possible la conclusion de la paix entre la Suède et le Danemark. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f[os] 196-197. — Minute.
Janvier. (Sans date précise.)	A M. de Grancey.	Mazarin a fait donner la lieutenance de Roi de Gravelines à M. de Mouchy, ou de Monchy, que M. de Grancey avait recommandé. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 368 verso.
Janvier. (Sans date précise.)	A M. de La Ferté.	Mazarin est heureux d'avoir pu terminer l'affaire de M. Arnauld (Arnauld de Corbeville), à la recommandation de M. de La Ferté. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 334 verso.
1[er] février. Paris.	Au duc de La Force.	Mazarin regrette de n'avoir pu lui donner satisfaction pour tous les points contenus dans son mémoire. Protestations de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 341 recto, et t. III, f° 376 verso.
1[er] février. Paris.	A M. du Bernet.	On a été satisfait de la manière dont s'est passée l'affaire de M. de Gourgues au parlement de Bordeaux. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 375 verso.
1[er] février. Paris.	A M. d'Houdancourt, gouverneur de Corbie.	Mazarin compte sur sa fidélité, quoique la Reine ait été obligée de faire arrêter son frère (le maréchal de la Mothe). Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 341 verso, et t. III, f° 377 recto.
1[er] février. Paris.	A M. de Pontac.	Mazarin le remercie du zèle avec lequel il a contribué à l'obéissance de son corps (parlement de Bordeaux). Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 376 recto.
1[er] février. Paris.	Au chevalier de La Vallière.	On compte sur son courage et sa capacité pour défendre la place où il commande. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 374 verso.
1[er] février. Paris.	A M. de Chavagnac.	Mazarin est heureux d'avoir pu faire accorder une pension à son fils. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 374 recto. — Même lettre, t. I, f° 340 recto, avec la date du 7 février.
1[er] février. Paris.	A M. d'Espenan, gouverneur de Philipsbourg.	M. de Vautorte est envoyé comme intendant des places «que nous tenons le long du Rhin.» Mazarin ajoute que c'est «un homme de mérite et de capacité.» Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 376 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
2 février. Paris.	Au maréchal de Schomberg.	Mazarin se félicite d'avoir pu faire accorder une charge à son neveu; il remercie le maréchal de la harangue qu'il a prononcée à l'ouverture des États de Languedoc. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 343 verso.
4 février. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Mazarin attend, pour leur répondre, qu'il ait vu M. de Saint-Romain. Aff. étr. (Allemagne), t. III, f°s 172-173.
5 février. Paris.	Au duc d'Épernon.	On a reçu la nouvelle du soulèvement de Dax; la Reine a pleine confiance dans la prudence et le zèle du duc. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 302 verso.
5 février. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin l'engage à bien peser les avantages et les inconvénients du siége de Frankendal. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 187 verso.
9 février. Paris.	Au duc d'Épernon.	Mazarin le félicite du zèle avec lequel il a facilité la marche des troupes qui ont leurs quartiers en Guienne. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 303 recto.
10 février. Paris.	Au duc de La Trémouille.	Mazarin l'engage à user de son influence dans les États de Bretagne pour obtenir le vote du don gratuit sans diminution. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 344 recto.
10 février. Paris.	A M. Balthazar.	Éloge de la harangue prononcée par le maréchal de Schomberg à l'ouverture des États de Languedoc. Mazarin recommande à M. Balthazar de faciliter le passage des troupes en Catalogne. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 329 recto.
10 février. Paris.	A l'archevêque de Narbonne.	Mazarin lui recommande l'évêque du Puy pour être député des États de Languedoc et chargé d'apporter leurs cahiers à la Cour. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 345 recto.
10 février. Paris.	A milord Gorin.	Mazarin trouve fort judicieux le projet qu'il lui a fait communiquer par M. Salmonet, et il regrette que l'exécution n'ait pu avoir lieu sur-le-champ. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 377 recto.
11 février. Paris.	A la landgrave de Hesse.	Mazarin s'étonne que la Landgrave ne puisse fournir deux mille hommes de pied pour l'armée d'Allemagne. Il insiste pour qu'elle donne cette satisfaction à ses alliés. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 167-168.
11 février. Paris.	Au cardinal de Valençay.	Mazarin s'excuse de n'avoir pu lui rendre ses devoirs et lui envoie un gentilhomme pour l'assurer de la continuation de ses services. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 345 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
11 février. Paris.	A M. de Nestier, maréchal de bataille en l'armée d'Italie.	Mazarin regrette que la Reine ait déjà disposé en faveur du sieur de Navailles du régiment que M. de Nestier a demandé. Protestations de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 346 verso, et t. III, f° 377 verso. — Dans cette dernière copie, le personnage auquel la lettre est adressée est appelé de Nostier.
11 février. Paris.	Au comte de Béthune.	Mazarin s'efforcera de le servir dans l'affaire dont M. de Béthune lui écrit pour son petit-fils. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 346 verso, et t. III, f° 378 recto.
11 février. Paris.	Au comte Maurice de Nassau.	Mazarin le remercie de la lettre pleine d'affection qu'il lui a écrite. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 347 recto, et t. III, f° 378 recto.
15 février. Paris.	A M. de Tracy.	Embarras pécuniaires du gouvernement. Plaintes à l'occasion des sommes que coûte l'armée d'Allemagne : «il semble que plus on traite bien cette armée, moins elle se rende traitable.» Amis et ennemis se plaignent de la licence qui y règne. Nécessité de rétablir la discipline. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 71-72 et 210-211.
17 février. Paris.	Au prince d'Orange.	Si on laisse aux Flamands le libre exercice de la religion catholique dans les places prises par les troupes des Provinces-Unies, on ôtera le principal obstacle aux progrès de ces troupes. Original signé, publié dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, par M. Van Prinsterer, 2e série, tome IV, p. 129.
17 février. Paris.	A Messieurs de la ville et cité de Spire.	Mazarin est disposé à défendre les intérêts d'une ville, «où réside le souverain tribunal de la justice de l'Empire.» Promesse d'envoi d'une personne capable de la protéger. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 191-192.
21 février. Paris.	A l'archevêque de Lyon.	Remercîments de ce qu'il a fait à Rome pour l'honneur de la France. La Reine désire qu'il soit nommé député pour l'assemblée générale du clergé, et que l'évêque de Châlon obtienne le même honneur. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 378 verso.
21 février. Paris.	A l'archevêque de Narbonne.	Remercîments pour les services qu'il a rendus aux États de Languedoc. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 348 recto.
25 février. Paris.	A M. d'Estrades.	D'Estrades doit assurer le prince d'Orange «de l'entière passion que Mazarin a pour son service et pour tous les avantages de sa personne et de sa maison.» Original signé; extrait publié par M. Van Prinsterer dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 2e série, t. IV, p. 130.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
27 février. Paris.	Au maréchal de La Meilleraye.	Protestations de dévouement. On a accordé des pensions à quelques députés de Bretagne auxquels le maréchal s'intéressait. Le premier président du parlement de Rennes s'est plaint de n'avoir pas reçu de lettres de convocation pour les États; on envoie des lettres que le maréchal lui fera remettre de la manière qu'il jugera convenable. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 350 verso.
27 février. Paris.	A M. de Cussé, premier président du parlement de Bretagne.	Mazarin excuse le maréchal de la Meilleraye sur l'oubli de lettres de convocation. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 350 recto.
27 février. Paris.	A M. de La Trémouille.	Remercîments pour le zèle qu'il a montré dans les États de Bretagne. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 351 recto.
28 février. Paris.	A M. Imbert.	Remercîments pour le zèle avec lequel il sert le Roi. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 351 verso.
Février. (Sans date précise.)	A M. Imbert.	Mazarin le prie de redoubler de zèle. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 345 recto.
Février. (Sans date précise.)	Au maréchal de Schomberg.	Recommandation pour M. Fabert, envoyé en Catalogne, où il doit précéder le comte d'Harcourt et s'occuper des préparatifs nécessaires. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 345 recto.
Février. (Sans date précise.)	A l'archevêque de Narbonne.	Même recommandation. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 345 recto et verso.
Février. (Sans date précise.)	A l'évêque de Valence.	Mazarin a pris part à la perte que l'évêque a faite de son frère, et il s'efforcera d'obtenir une place pour son neveu. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 339 verso.
(Sans date précise.)	Au grand-maître de Malte.	Protestations de dévouement pour l'ordre de Malte. La Reine a donné une preuve de sa bienveillance en permettant à M. d'Arpajon d'aller servir cet ordre. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 375 recto.
2 mars. Paris.	Aux sieurs Degli Oddi, de Campi, Rivaldi et Vert.	Recommandation pour le sieur de Ronette que Mazarin envoie avec mission de leur transmettre ses instructions relativement à son régiment. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 352.
3 mars. Paris.	A M. Vignier.	Mazarin a appris que quelques soldats de l'armée de Turenne ont commis des désordres dans les terres de M. de Raigecourt. Il prie M. Vignier de faire en sorte que ces terres soient exemptes à l'avenir du logement des gens de guerre. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 352 verso, et t. III, f° 379 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
4 mars. Paris.	A l'archevêque d'Arles.	Mazarin le remercie d'avoir rétabli la bonne intelligence entre le comte d'Alais et MM. de Valbelle[1]. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 353 recto, et t. III, f° 379 verso.
5 mars. Paris.	A la reine de Suède.	Mazarin lui recommande le comte d'Oldenbourg et le comte Christian, son cousin. Elle n'a pas besoin d'être sollicitée en leur faveur : «Ses armes aussy bien que celles de la France n'ayant pour fin que le bien de l'Allemagne, elles n'auroient garde de vouloir nuire à des princes qui ont tousjours gardé le respect et la deference qu'ils doivent aux deux couronnes.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 216. — Minute.
5 mars. Paris.	A la landgrave de Hesse.	Mazarin la prie d'accorder la neutralité au comte d'Olden (*d'Oldenbourg*) et à son cousin le comte Christian. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 168.
5 mars. Paris.	Au comte d'Oldenbourg.	Mazarin a écrit à la reine de Suède et à la landgrave de Hesse pour les prier de continuer d'accorder la neutralité au comte d'Oldenbourg et à son frère le comte Christian. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 192.
9 mars. Paris.	Au général-major Rosen[2].	Protestations de son désir de lui rendre service. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 53 et 212.
10 mars. Paris.	A M. d'Espenan.	Mazarin espère que tout ce qui regarde Philipsbourg a été ajusté à son contentement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 353 recto, et t. III, f° 389 verso.
13 mars. Paris.	Au marquis de Villequier.	Mazarin le remercie des services qu'il rend sur la frontière de Picardie. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 353 verso, et t. III, f° 380 verso.
13 mars. Paris.	A l'évêque de Beauvais.	Mazarin lui promet de hâter la sortie des troupes qu'on a été obligé de loger à Beauvais. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 353 recto, et t. III, f° 380 verso.
14 mars. Paris.	Au marquis de Montrevel.	Remercîments pour le soin qu'il a pris des compagnies de son régiment italien. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 354 verso, et t. III, f° 381.
14 mars. Paris.	A la révérende mère, sœur du Saint-Esprit du Calvaire.	Promesse de protéger toujours son ordre. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 355, et t. III, f° 380 verso.
14 mars. Paris.	A M. d'Avaugour.	Envoi par la Reine de cadeaux à Mme Torstenson. La France se montre dévouée à l'alliance avec la Suède et fait au delà même de ce à quoi elle est obligée. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 250.

[1] Les deux copies portent *Vaubelle*. Nous avons suivi la forme généralement adoptée pour cette famille provençale. On sait que le comte d'Alais était gouverneur de Provence.
[2] Voy. ci-dessus, p. 23, note 5.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
14 mars. Paris.	A M. de Beauregard.	Mazarin a obtenu, de la Reine, la grâce que demandait M. de Beauregard pour le gouvernement de Tarascon. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 168 verso.
15 mars. Paris.	Au grand maître de Malte.	Sa Majesté a envoyé des ordres au sieur de la Haye, ambassadeur à Constantinople, afin qu'il fît les plus puissants efforts pour détourner le danger qui menace l'ordre de Malte. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 355, et t. III, f° 381 verso.
15 mars. Paris.	A Magalotti.	Prière de ménager les terres d'une dame de Chantenelle situées en Lorraine et en Franche-Comté. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 382 recto.
15 mars. Paris.	Au duc de la Force.	Protestations de dévouement et de désir de le servir lui et ses enfants. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 356 recto, et t. III, f° 382 recto.
15 mars. Paris.	A M. du Bernet.	Mazarin regrette que les troubles de son parlement (de Bordeaux) continuent toujours, et lui promet l'appui de l'autorité royale. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 356 verso, et t. III, f° 382 verso.
15 mars. Paris.	Au comte du Daugnon.	Recommandation pour le sieur Denis, un des capitaines de l'escadre du commandeur de Neuchèze, qui va faire une levée de matelots dans les parages du sieur du Daugnon (à Brouage). Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 357 recto.
15 mars. Paris.	A M. de Gassion.	Remerciments pour le zèle qu'il montre dans le service du Roi. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 114 recto.
16 mars. Paris.	A M. de la Ferté-Senneterre.	Remerciments pour les services qu'il rend. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 358 recto.
16 mars. Paris.	A M. de Tracy.	Mazarin espère que M. de Tracy contribuera à faire réussir le dessein de M. de Turenne. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 72 verso et 212 verso.
17 mars.	Au maréchal de Schomberg.	Remerciments pour ses excellents services et protestations de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 358 verso.
17 mars.	Au grand maître de Malte.	Nouvelles protestations du désir de secourir l'ordre de Malte, dans le cas où il serait attaqué. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 304 verso.
17 mars. Paris.	Au duc d'Épernon.	Approbation de sa conduite dans la répression de la sédition de Dax. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 303 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
17 mars. Paris.	Au général-major d'Erlach.	Mazarin espérait que d'Erlach approuverait le choix de Charlevoix comme lieutenant de roi de Brisach. Il pense que d'Erlach reviendra à des sentiments plus justes à l'égard de Charlevoix. Imprimé dans les *Mémoires historiques concernant le général d'Erlach*, t. II, p. 159-160.
24 mars. Paris.	Au comte d'Alais.	Recommandation pour le sieur de Riquiville (?) chargé de lever une compagnie pour le régiment d'infanterie de Mazarin, qui est en Allemagne. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 359 verso, et t. III, f° 383 recto.
24 mars Paris.	A l'archevêque de Narbonne.	Remercîments pour le zèle qu'il a montré en faisant embarquer les troupes pour la Catalogne. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 360 recto, et t. III, f° 383 recto.
24 mars. Paris.	A M. de Mesgrigny, premier président du parlement de Provence.	Mazarin le prie de travailler à faire recevoir dans son parlement l'édit des conseillers honoraires, principalement en ce qui concerne le sieur Boyer, que la reine affectionne. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 360 verso, et t. III, f° 383 verso.
24 mars. Paris.	Au comte d'Alais.	Mazarin lui recommande le sieur de Ruvigny pour la lieutenance colonelle de la cavalerie légère de France. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 361 recto.
25 mars. Paris.	A M. d'Avaugour.	Félicitations à l'occasion de la victoire remportée par Torstenson[1]. Mazarin recommande de rechercher les livres et manuscrits, et de prier Torstenson de favoriser cette recherche, «et de donner cela à une passion que j'ay de préparer au public une bibliothèque assez remarquable.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 250 verso et 251.
25 mars. Paris.	A la reine de Suède.	Lettre de félicitation à l'occasion de son couronnement. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 210-211. — Minute.
25 mars. Paris.	Au chancelier Oxenstiern.	Félicitations sur les succès qu'il a obtenus pendant la minorité de la Reine. «J'ay estimé que, pour la gloire de son regne, et pour le bien general de la Republique chrestienne, je devois exhorter V. Exc. de contribuer ce qui dependra de son authorité et de son adresse à faciliter le succez du traité proposé avec le roy de Dannemarck.» Mazarin insiste ensuite sur les efforts faits par la France pour seconder l'expédition de Torstenson. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 212-213. — Minute.
30 mars. Paris.	Au duc de la Tremouille.	Mazarin est persuadé de son zèle pour le service du Roi. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 361 verso, et t. III, f° 384 recto.

[1] Bataille d'Iancowitz, près du Mont-Thabor. Voy. ci-dessus, p. 134, note 4.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
30 mars. Paris.	A M. de Lauson, intendant de justice en Guienne.	Il n'a pas été question de la translation de la chambre de l'édit de Guienne, et on ne se hâtera pas de prendre de résolution sur une affaire de cette importance. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 362, et t. III, f° 384 recto.
31 mars. Paris.	A M. de Vaubecourt.	M. de Vaubecourt a été choisi pour aller servir sous M. du Plessis-Praslin, et Mazarin est persuadé qu'il s'acquittera dignement de cette mission. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 363 recto, et t. III, f° 384 verso.
31 mars.	A M. de Langeron, maréchal de camp de l'armée du Roi.	Témoignage de reconnaissance pour les marques d'affection qu'il a données à Mazarin; protestations de dévouement. Mscr. B. M. n° 1717, t. I, f° 362 verso, et t. III, f° 384 verso.
Mars. (Sans autre date.)	Au comte d'Alais.	Mazarin lui recommande le sieur Teneron Cabris (?) pourvu d'une charge de capitaine dans son régiment d'infanterie. Il est frère de l'abbé de Grasse et a beaucoup de mérite. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 363 verso.
Mars. (Sans autre date.)	A M. le comte de Bonzi.	Lettre de condoléance à l'occasion de la mort de sa femme. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 363 verso.
1er avril. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Espérance de la conclusion prochaine de la paix : «La victoire que M. Torstenson a obtenue en Boheme, les progrez de Kœnismarck et de Wrangel, et la resolution que les Hollandois ont prise d'appuyer les armes des Suedois, inclineront le roy de Danemarck à condescendre aux propositions d'accommodement qui luy seront faictes. Mais aussy il est à presumer que les Suedois s'en rendront plus difficiles... Ce sera à vous à trouver le temperament necessaire entre ces deux extremitez.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 214-215. — Minute.
4 avril. Paris.	Au maréchal de Schomberg.	Mazarin le remercie du zèle que Schomberg a montré dans les états de Languedoc et regrette qu'on y ait si peu déféré. Mazarin déplore l'accident arrivé à M. Fabert, qui a été fait prisonnier; il espère qu'il sera bientôt délivré. Il n'est pas nécessaire de recommander à Schomberg de donner toutes les assistances possibles à M. du Plessis-Praslin. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 330 recto.
7 avril. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin l'engage à se réconcilier sincèrement avec Servien et à contribuer avec lui à la paix la plus glorieuse pour la chrétienté. Arch. des Aff. étr. (Allemagne), t. III, f°s 590-592.
8 avril. Paris.	A M. d'Estrades.	Mazarin compatit aux traverses qu'éprouve le prince d'Orange, et n'épargnera rien pour soutenir son autorité. Original signé publié dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, par M. Van Prinsterer, 2e série, t. IV, p. 136.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645. 8 avril. Paris.	A M. d'Avaugour.	Recommandations pour l'échange des prisonniers. «Je vous diray, en outre, qu'aprez avoir faict, de ma part, de nouveaux complimens à M. le mareschal Torstenson pour la victoire qu'il a obtenue, vous l'asseurerez qu'il peut estre certain que nous correspondrons, de nostre costé, cette campagne, à un si beau commencement.» Ordre donné à Turenne de passer le Rhin. Nouvelles des préparatifs faits pour pousser activement la guerre sur tous les points. Recommandation à M. d'Avaugour d'agir auprès de Torstenson pour engager les commissaires suédois, qui traitent avec le Danemark, à se montrer moins difficiles. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 251-253.
8 avril. Paris.	A Torstenson.	Félicitations pour le zèle avec lequel il sert la cause commune. La France se prépare à le seconder vigoureusement : «Le sieur d'Avaugour, qui en est tres-particulierement informé, vous en fera la relation et vous exposera encore par le menu ce que nous avons concerté avec luy pour faire la guerre de la maniere la plus utile et avantageuse que nous avons peu juger.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 225. — Minute. — Copie du temps dans le tome VII (Suède), f° 254.
9 avril. Paris.	Au duc d'Épernon.	Sa Majesté lui remet l'entière disposition de l'affaire de Dax. M. de Poyane a servi avec fidélité. L'évêque de Dax, qui était venu solliciter le pardon des rebelles, n'a rien obtenu. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 305.
9 avril. Paris.	A M. de La Lane, conseiller du Roi en ses conseils et président au parlement de Bordeaux.	Mazarin est persuadé de son zèle pour le service du Roi. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 366 verso, et t. III, f° 385 recto.
10 avril. Paris.	Au baron de Baume.	On a envoyé les fonds pour la subsistance des galères qu'il commande. Il ne doit pas cesser d'agir auprès de M. le président de Marca pour obtenir que les Catalans contribuent à la dépense des fortifications de Palamos. Le siége de Roses est commencé; M. le baron de Baume pourra s'y distinguer. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 385 recto.
10 avril. Paris.	A M. de Tracy.	Remercîments pour le soin avec lequel M. de Tracy a préparé l'expédition de Turenne en Allemagne. Aller droit aux ennemis paraît le meilleur parti. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 73 et 214.
11 avril. Paris.	Au général-major d'Erlach.	Mazarin le remercie de la nouvelle qu'il lui a donnée de la victoire de Torstenson, en Bohême. La France va en profiter pour éloigner son armée de l'Alsace et pénétrer dans l'intérieur de l'Allemagne. Imprimé dans les *Mémoires historiques concernant le général d'Erlach*, t. II, p. 165-166.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
11 avril. Paris.	Au comte d'Alais.	Mazarin le prie d'assister, pour la sûreté de leur passage devant Final, quelques-uns de ses domestiques qu'il envoie pour affaires particulières. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 367 recto.
14 avril. Paris.	Au révérend père maître du sacré Palais (Michel Mazarin).	Le cardinal regrette vivement de n'avoir pas reçu de nouvelles de son frère depuis le 17 mars. Il cherche ce qui pourrait le mieux contribuer à l'avancement des affaires de Michel Mazarin; mais il aurait besoin d'être éclairé par lui sur la situation de la cour de Rome. Le nonce a reçu l'ordre de se plaindre du cardinal Bichi et de Michel Mazarin à l'occasion des discours que l'on prétend qu'ils ont tenus contre la promotion des cardinaux [1]. Le cardinal a soutenu au nonce que le cardinal Bichi n'a adressé qu'une seule lettre à l'occasion de la promotion, et que Michel Mazarin n'a pas écrit une seule ligne sur ce sujet. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 368 recto.
14 avril. Paris.	Au comte du Plessis-Praslin.	M. de la Trousse doit servir de maréchal de camp dans son armée. Mscr. B. M. n° 1717, t. III, f° 386 recto.
14 avril. Paris.	A M. de Gassion.	Protestations de dévouement et de désir de le servir. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 114.
14 avril. Paris.	A M. de Caderousse.	Mazarin a vu les raisons qui l'ont empêché de mettre son régiment sur le pied qu'il aurait voulu, et les a approuvées. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 367 verso.
14 avril. Paris.	A M. d'Amboise, gouverneur de Turin.	Mazarin regrette qu'il n'ait pas reçu la lettre qui lui avait été adressée. Protestations de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 367 verso.
14 avril. Paris.	A M. de Malessis (?).	Cette lettre paraît incomplète : le commencement manque. Il est question, vers la fin, d'un chevalier de Grillon dont Mazarin estime le mérite. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 385, verso.
14 avril. Paris.	A M. de la Trousse.	Mazarin ne pourrait lui faire donner le gouvernement de Roses promis antérieurement à d'autres; mais il lui promet ses bons offices pour une autre circonstance. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 385 verso.
15 avril. Paris.	Au duc d'Épernon.	La reine sera très-heureuse de le voir, et Mazarin désire son voyage en cour. La reine approuve aussi que le fils du duc d'Épernon aille faire ses premières armes sous le duc d'Orléans. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 305 verso.

[1] Voyez, sur cette promotion, l'introduction en tête de ce volume, p. xx.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
17 avril. Paris.	A M. de Turenne.	Plaintes contre le duc de Bouillon, qui «traite fort et ferme avec les Espagnols et avec l'Empereur.» On presse la marche des troupes qui doivent se rendre sur le Rhin. Progrès des armes suédoises. Négociations avec le duc de Bavière. Turenne doit forcer ce duc, ainsi que tous les catholiques d'Allemagne, à ne voir de salut que dans «un accommodement» avec la France. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 215-217.
24 avril. Paris.	Au général-major d'Erlach.	Mazarin le remercie des bonnes dispositions qu'il montre pour Charlevoix, lieutenant de roi de Brisach. Imprimé dans les *Mémoires historiques concernant le général d'Erlach*, t. II, p. 163-165.
26 avril. Paris.	Au grand maître de Malte.	Mazarin lui explique pour quel motif la Reine a retenu le bailli de Souvré. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 369 recto.
29 avril. Paris.	A la landgrave de Hesse.	Mazarin lui annonce qu'il a obtenu qu'on lui envoyât la moitié du subside et qu'on lui payât le reste dans le délai convenu. Il serait à souhaiter qu'elle pût réunir ses troupes à celles du maréchal de Turenne. La Reine a épousé et vivement soutenu ses intérêts dans l'affaire de l'Ostfrise. Efforts que fait la France sur tous les points pour soutenir la cause des princes confédérés. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 170.
29 avril. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Les ouvertures relatives au mariage du roi de Pologne avec la reine de Suède n'avaient pour but que de sonder le chancelier Oxenstiern pour savoir s'il y aurait lieu d'en faire la proposition. On voulait tenir ainsi le roi de Pologne éloigné du Danemark dans la guerre qu'il a avec la Suède «par la suscitation des ennemis communs [1].» On ne voudrait pas se charger d'une affaire qui choquât Oxenstiern. «Sy M. Oxenstiern voudra que nous declarions au roy de Pologne que nous n'avons pas jugé à propos de faire la proposition du mariage par ce que, etc., nous le ferons, et c'est pour cela que Bregi a ordre de dire là dessus tout ce qui luy sera prescrit par M. de La Thuillerie. Louanges de M. Oxenstiern. Luy parler de la sage conduite de son fils et de nostre desir de luy tesmoigner en chaque occasion l'estime que l'on fait icy de lui et la profession, etc. Confesseur de Bavière [2].» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 219-221. — Minute avec additions marginales de la main de Mazarin.
Avril. (Sans date plus précise.) Paris.	A M. de La Thuillerie.	Difficultés nouvelles que les succès des Suédois [3] apportent à la conclusion de la paix entre la Suède et le Danemark. La Thuillerie doit redoubler d'efforts pour les surmonter, et représenter aux Suédois que «l'Allemagne est pour eux comme une pomme, qui a la peau belle et vermeille, mais qui est creuse au dedans, c'est-à-dire que les avantages qu'ils y gagnent es-

[1] Les mots entre guillemets sont ajoutés de la main de Mazarin.
[2] Tout le passage entre guillemets est de la main de Mazarin. Ce sont des indications pour le secrétaire. On a vu, p. 140, la mission du confesseur du duc de Bavière en France.
[3] Par suite de la victoire d'Iancowitz près du mont Thabor. Voy. ci-dessus, p. 134, note 4.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		clatent et font un grand bruit, mais qu'ils n'ont [point] de pied certain, et qu'ils seront enfin obligez de relascher; qu'au contraire ceux qu'ils obtiennent contre le roy de Dannemarck leur demeureront et leur seront une possession asseurée.» Outre cela, La Thuillerie doit faire observer aux Suédois que le but de la Confédération est «d'abaisser l'ambition excessive de la maison d'Austriche et de tirer l'Allemagne de l'oppression où elle estoit et dont elle estoit menacée; que c'est en quelque façon contrevenir, au moins indirectement, à cette fin que de s'attacher à la poursuite d'une autre guerre, qui n'a rien de commun avec celle-ci.» Mazarin oppose à cette conduite les luttes que la France soutient en Flandres, en Italie, en Espagne, et qui ont toutes pour but l'abaissement de la maison d'Autriche. Il indique enfin que la conclusion de la paix avec le Danemark permettra aux Suédois de poursuivre plus vigoureusement et de terminer la guerre d'Allemagne; ce qui sera un bien pour toute la chétienté. Aff. étr. (SUÈDE), t. VIII, f° 222. — Minute. — La fin de cette minute se trouve au folio 227. Dans un *Post-Scriptum*, de la main de Lyonne, il est recommandé à La Thuillerie «d'arrester de l'infanterie pour le service du Roy dans le licenciement des troupes de Danemarck.» Il pourra même prendre de la cavalerie, si l'on ne peut avoir d'infanterie sans cavalerie. Aff. étr. (SUÈDE), t. VIII, f° 226.
1er mai. Paris.	A Monsieur le Prince.	Protestations de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 387 recto.
1er mai. Paris.	A M. de Longueville.	Lettre de condoléance à l'occasion de la mort de Mlle de Dunois[1]. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 386.
1er mai. Paris.	Au maréchal de Schomberg.	Mazarin a accueilli favorablement M. de Jansac recommandé par le maréchal de Schomberg, et il le lui renvoie pour faire des levées en Languedoc. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 369 verso.
3 mai. Paris.	A M. de la Ferté-Senneterre	M. le chevalier de Lorraine a obtenu sa liberté à condition d'aller servir en Hollande; il doit d'abord se rendre près de sa femme, qui réside dans les quartiers où commande M. de la Ferté-Senneterre. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 371 recto.
3 mai. Paris.	A Monsieur le maréchal de la Meilleraye.	M. le duc d'Enghien désire avec passion avoir le sieur de Saint-Martin pour commander l'artillerie de son armée. Mazarin prie le maréchal, grand maître de l'artillerie, de donner à cet effet une commission à M. de Saint-Martin. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 371 verso.
5 mai. Paris.	A S. A. R. Gaston d'Orléans.	Mazarin lui recommande le marquis de Roquelaure, qui désire servir dans son armée. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 57.

[1] Voyez ci-dessus, p. 152, note 1.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
Sans date de mois ni de jour. Pas d'indication de lieu.	A M. de Turenne.	Embarras pécuniaires et difficulté de pourvoir aux besoins de l'armée. Plaintes contre les déprédations commises par les armées. Nécessité de veiller à la conservation des vivres. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 71 verso. Cette lettre paraît antérieure à la défaite de Mariendal, qui est du 5 mai 1645.
7 mai. Paris.	Au marquis de Coëtquen.	Le marquis a donné avis à Mazarin du séjour de Mme de Chevreuse dans une de ses maisons. Sur quoi, Mazarin lui envoie un de ses gentilshommes, qu'il a entretenu à ce sujet. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 376 recto.
10 mai. Paris.	Au général-major d'Erlach.	Mazarin le félicite de sa conduite et du succès qu'il a obtenu dans son expédition vers Bade. Imprimé dans les *Mémoires historiques concernant le général d'Erlach*, t. II, p. 172-174.
12 mai Paris.	A M. de Coligny.	Le peu que Mazarin a fait auprès du père de Coligny ne méritait pas de remercîments. Protestations d'estime et de désir de lui rendre service. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 376.
15 mai. Paris.	A M. de Mion, commandant dans Sedan.	Fabert a ordonné à M. de Mion d'envoyer six cents hommes pour servir pendant cette campagne. Mazarin prie M. de Mion de faire en sorte que ce corps rejoigne le duc d'Enghien au premier ordre qu'il en recevra. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 219.
16 mai. Paris.	A M. de Turenne.	On n'a encore reçu qu'une nouvelle très-vague de la défaite de Mariendal. «La Reine, ajoute Mazarin, jouant au plus seur, a voulu prendre la chose au pis, et a donné, sans perdre un moment de temps, tous les ordres necessaires pour reparer, mesme avec usuré, cette disgrace, quelque grande qu'elle puisse avoir esté.» Marsin et le duc d'Enghien ont reçu l'ordre de se diriger vers le Rhin. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 219.
16 mai. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin regrette la résolution qu'a prise d'Avaux de revenir. Il engage le duc de Longueville à étudier les causes de division entre d'Avaux et Servien. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 378 recto.
20 mai. Paris.	A M. de Marsin.	Mazarin compte sur Marsin pour contribuer à réparer l'échec de Turenne. Déjà le maréchal a réuni quelques troupes, à la tête desquelles il arrêtera les ennemis jusqu'à l'arrivée du duc d'Enghien. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 220.
20 mai. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin le félicite d'abord de ce que les commissaires de Suède ont rabattu de leurs prétentions. Il lui parle ensuite de la défaite de Turenne et des mesures prises pour la réparer. Il insiste sur l'utilité de la conclusion d'une paix raisonnable entre la

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		Suède et le Danemark; et déclare que, si Turenne s'est exposé à une défaite, c'était «pour favoriser les progrez de Torstenson et pour tenir ce pendant les Bavarois en eschec, et les empescher de donner ny secours ny chaleur aux armes de l'Empereur; que cela l'a obligé de s'advancer comme il a faict, sans attendre ny que son armée fust achevée de se former, ny que les autres forces que nous devions envoyer en Allemagne fussent arrivées.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f[os] 233-234. — Minute corrigée de la main de Mazarin.
20 mai. Paris.	A M. d'Erlach.	Mazarin lui annonce qu'il verra bientôt arriver sur le Rhin le duc d'Enghien à la tête d'une puissante armée. Le cardinal le prie de contribuer de toutes ses forces «pour mettre toutes choses au meilleur estat.» On espère que les troupes de la landgrave de Hesse pourront se joindre à celles de la France. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 12 et 13.
20 mai. Paris.	A M. d'Avaugour.	Mazarin lui annonce la défaite essuyée par Turenne à Mariendal ou Mergentheim[1]. «Le fait est, ajoute le cardinal, que nostre general, ayant pris son quartier à Mergetin (Mergentheim) fut pressé par les colonels de leur accorder eslargissement de quartiers, de sorte que Mercy s'estant advancé pour user de surprise, nostre general s'est mis en estat de combattre, comme il a faict, avec le tiers de ses troupes seulement, l'espace de trois heures.» Mazarin fait ensuite connaître les mesures prises pour réparer la défaite. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 232. — Minute.
20 mai. Paris.	A M. de Beauregard[2].	Mazarin lui recommande de ne rien négliger auprès de la landgrave de Hesse pour qu'elle vienne au secours du maréchal de Turenne après l'échec de Mariendal. La France fera tous ses efforts pour que cet échec soit bientôt réparé. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 171.
21 mai. Paris.	Au colonel Ohem (Oheim).	Mazarin est heureux de le voir rentrer au service de la France. Aff. étr. (Suède), t. VI, deux copies, f[os] 53-54 et 222-223.
21 mai. Paris.	A M. de Tracy.	Mazarin se réjouit de savoir que M. de Tracy a pu se mettre en sûreté après la défaite de Mariendal. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 73-74 et 222.
23 mai. Paris.	A M. de Vautorte.	On est sur le point, à Munster, de céder à la France l'une et l'autre Alsace. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 256 verso.
25 mai. Paris.	A M. de Tracy.	Mazarin n'avait pas besoin du témoignage de Turenne pour être convaincu que M. de Tracy avait fait son devoir dans la campagne de Franconie. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 74.

[1] Voy. ci-dessus, p. 164 et 192.
[2] Résident de France auprès de la landgrave de Hesse.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645. 25 mai. Paris.	A MM. les doyen et chanoines du chapitre de Mayence.	La Reine a donné des ordres pour faire cesser la cause des plaintes qu'ils lui ont adressées. Mazarin espère qu'ils n'auront qu'à se louer du duc d'Enghien, qui se dirige vers le Rhin. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 192-193.
(Sans date précise, probablement 25 mai.)	A MM. les préteur, consuls et sénat de la république de Strasbourg.	Exemption accordée, pour l'avenir, au bailliage de Vantzenau[1]. Le Roi a donné des ordres pour protéger les dépendances de la république de Strasbourg; mais ces ordres ne sont pas toujours exécutés. On écrit de nouveau, à ce sujet, au maréchal de Turenne. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 193-194.
(Sans date précise, probablement 25 mai.)	A MM. de la ville de Colmar.	Il est juste qu'ils soient remboursés d'une somme qu'ils ont dépensée pour le service du Roi. Quant à la donation de la ville de Sainte-Croix, qu'ils prétendent leur avoir été faite par les Suédois, il est nécessaire que cette affaire soit examinée à Munster. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 194.
(Sans date précise, probablement 25 mai.)	Au prince de Würtemberg.	Le Roi a donné ordre aux gouverneurs de Brisach, Philipsbourg et Stolhofen, d'observer, autant que possible, la neutralité envers le prince de Würtemberg. Ce dernier doit s'adresser particulièrement au maréchal de Turenne et à M. de Tracy. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 194-195.
(Sans date précise, probablement 25 mai.)	Au duc d'Enghien.	La première partie de cette lettre parle de la marche de Beck, qui a quitté le Luxembourg, et des mouvements toujours incertains du duc du Lorraine[2]. Mazarin engage le duc d'Enghien à pousser sa marche vers le Rhin. Il continue ainsi : «Je reçois aussi avis que M. d'Espenan et M. de Marsin estoient allez avec mille chevaux et autant d'hommes de pied attaquer quelque place vers le Neckar pour essayer de faire diversion et retirer les troupes de Baviere ou partie d'icelles des estats de M[me] la Landgrave, où elles font toutes les violences imaginables, apres avoir fait lever le siege d'Amenebourg, que les Hessiens avoient investi, et pris Kirken où il y avoit six cens desdicts Hessiens..... Kœnigsmark[3] se faisoit bien prier pour la jonction, disant beaucoup de raisons, assez foibles neantmoins, particulierement en esgard à la façon dont on a agi icy pour asseurer leurs progrez et la promptitude avec laquelle M[me] la Landgrave envoya ses troupes à Magdebourg pour assister M. Torstenson; je crois pourtant qu'à present tout est adjusté, et que pour le moins la jonction sera faicte pour un mois.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 228.
27 mai. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Éloge de l'habileté avec laquelle il a conduit les négociations qui lui sont confiées. Il a si bien réussi, que la Reine veut qu'il fasse un voyage en Suède. «Sa Majesté a davantage besoin d'un ministre de vostre capacité et experience, en ces quartiers-là,

[1] Voy. ci-dessus, p. 59, note 3.
[2] Ce sont à peu près les détails que l'on trouve ci-dessus, p. 188.
[3] Ce passage explique la difficulté qu'eut plus tard le duc d'Enghien à retenir Kœnigsmark, comme on le voit dans une lettre adressée au duc, p. 197.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		qu'en nul autre lieu.» Il devra donc se rendre près de la reine de Suède aussitôt après avoir terminé la négociation dont il est chargé, et y résider jusqu'à ce qu'il soit relevé par un ambassadeur. Mazarin approuve complétement cette délégation donnée à La Thuillerie. Il sera tenu au courant de toutes les négociations de Munster. Le cardinal termine en insistant sur l'importance de la mission qui est confiée à La Thuillerie. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f[os] 243-244. — Minute.
27 mai. Paris.	Au marquis de Roquelaure.	S'il ne sert pas cette campagne dans l'armée du duc d'Orléans, il ne doit pas l'imputer à l'opposition de ses ennemis. L'ancienneté seule a décidé du choix des maréchaux de camp. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 381 verso.
Sans date précise.	A la princesse de Carignan.	Félicitations à l'occasion de son retour. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 387 verso.
2 juin.	Au comte d'Alais.	Remercîments pour le soin qu'il a pris de la lieutenance colonelle en faveur de Ruvigny. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 382 recto.
2 juin. Paris.	A Zongo Ondedei.	Mazarin espère que le pape livrera Beaupuis, coupable d'avoir attenté à la vie d'un cardinal. Il entretient Ondedei des autres affaires qui concernent la France à Rome. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 251 recto.
2 juin. Paris.	Au prince d'Orange.	Recommandation pour le comte de Romorantin, qui va faire une campagne en Hollande. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 387 recto.
2 juin. Paris.	A la princesse d'Orange.	Même recommandation. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 387 recto.
2 juin. Paris.	Aux pères de la Trinité du Mont.	Mazarin regrette de ne pouvoir les servir dans l'affaire qu'ils lui ont recommandée, mais elle ne le regarde pas. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 383 recto.
2 juin. Paris.	A la mère Angélique de Nancy.	Recommandation pour la comtesse de Romorantin, qui se retire auprès d'elle pendant le voyage que son mari va faire en Hollande. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 385 recto.
2 juin. Paris.	A M. de la Ferté-Senneterre.	Même recommandation. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 386 verso.
2 juin. Paris.	A Jannetin Justiniani.	Ordre a été donné de délivrer Jannetin Doria et son fils, moyennant rançon. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 384 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
2 juin. Paris.	Au chancelier Oxenstiern.	Lettre de félicitations sur la manière dont il a conduit les affaires de Suède pendant la minorité de la reine. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 246-247. — Minute.
2 juin. Paris.	A la reine de Suède.	Félicitations à la reine Christine à l'occasion de sa majorité. Il la loue de la résolution qu'elle annonce de maintenir «inviolable l'alliance qui unit les deux couronnes.» Mazarin rappelle les succès passés de la France, et présage de nouvelles victoires. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 248-249. — Minute de la main de Lyonne.
2 juin. Paris.	A M. de Bufalini.	Mazarin a appris avec plaisir que Bufalini devait commander son vieux corps d'Italiens sous M. le duc d'Enghien. Il ajoute : «Je vous fais expedier la patente de mestre de camp lieutenant, comme l'a M. le marquis de Piennes, qui commande mon regiment de cavalerie.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 228-229.
2 juin. Paris.	A M. Rivaldi.	Ordre au sieur Rivaldi de payer 4,000 livres au sieur Bufalini, «pour luy donner moyen de subsister et soustenir la despense qu'il sera obligé de faire dans le voyage.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 229.
6 juin. Paris.	A M. Magalotti.	Inquiétude que cause à Mazarin la blessure reçue par Magalotti au siége de la Mothe-en-Argonne. Nouvelle de la prise de Roses. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 388 verso.
6 juin. Paris.	A M. de Schomberg.	Mazarin se réjouit de la prise de Roses. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 387 verso.
7 juin. Paris.	A M. de Castelnau.	Mazarin le remercie d'avoir signalé au duc d'Enghien les mauvaises compagnies de son régiment; elles seront réformées. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 389 recto.
7 juin. Paris.	Au général-major d'Erlach.	Félicitations sur les services qu'il a rendus. Imprimé dans les *Mémoires historiques concernant le général d'Erlach*, t. II, p. 171-172.
7 juin. Paris.	Au maréchal de Gramont.	Mazarin regrette que le duc d'Enghien n'ait point trouvé l'infanterie en aussi bon état que la cavalerie. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 368 verso.
8 juin. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin le félicite de la grossesse de la duchesse de Longueville, et le presse de se rendre à Munster. Aff. étr. (Allemagne), t. III, f°s 991-993.
8 juin. Paris.	A milord Montaigu.	Protestations de dévouement et d'affection. On a donné ordre de payer ses pensions. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 393 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
8 juin. Paris.	A M. de Vautorte.	Cette dépêche doit être remise par le baron de Reiffenemberg (*sic*), que Mazarin recommande à la protection des agents français. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 256 verso et 257.
8 juin. Paris.	A M. de Bufalini.	Le régiment italien de Mazarin doit marcher immédiatement après son régiment français. «C'est une prérogative de la nation de preceder tous les estrangers.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 237.
10 juin. Paris.	Au chevalier de Chaumontel.	Remercîments pour les assurances qu'il a données à Mazarin de son affection. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 388 recto.
10 juin. Paris.	Au comte de Carmain.	Protestations d'estime et de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 388 recto.
10 juin. Paris.	A M. d'Avaugour.	Mazarin lui annonce que l'on a fortifié l'armée de Turenne, qui va faire sa jonction avec Kœnigsmark et Geis, pendant que le duc d'Enghien s'avance avec une armée de dix-huit mille hommes pour passer le Rhin. Détails sur les autres armées. M. d'Avaugour devra faire part à Torstenson des progrès des Français. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 254. — Minute.
10 juin. Paris.	A la landgrave de Hesse.	Remercîments pour la conduite qu'elle a tenue envers Turenne et promesse de délivrer bientôt son pays des Bavarois. Mazarin s'étonne des difficultés qu'a faites Kœnigsmark pour joindre ses troupes à celles de Turenne. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 171-173.
14 juin. Paris.	Au duc d'Enghien.	On a fait quelques propositions relativement à la Lorraine; mais le Roi n'a voulu rien décider sans avoir l'avis du duc d'Enghien. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 237 verso.
16 juin. Paris.	A M. de Champlâtreux.	Efforts pour envoyer des secours à l'armée du duc d'Enghien : «Les affaires se sont un peu aigries ces jours-cy avec le parlement, comme vous le sçaurez d'ailleurs; ce que je vous puis dire plus certain, c'est que M. le premier Président[1], en toutes rencontres, est toujours semblable à luy-mesme et que la Reyne est tres-satisfaitte de son zele et de ses soins.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 237 verso et 238 recto.
16 juin. Paris.	Au maréchal de Gramont.	Mazarin désire que le différend pour la marche de ses régiments français et italien soit promptement terminé. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 238-239.
16 juin. Paris.	A M. de Bufalini.	Le duc d'Enghien, auquel Mazarin a écrit son sentiment, est chargé de régler le différend entre ses deux régiments. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 238 recto.

[1] Le premier président Mathieu Molé était père de Molé de Champlâtreux.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
16 juin. Paris.	Au marquis de Piennes.	Remercîments pour le soin qu'il prend de son régiment. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 238 verso.
17 juin. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Mazarin leur expose la situation des affaires et la marche du duc d'Enghien pour rejoindre Turenne en Allemagne. Aff. étr. (Allemagne), t. III, f°s 1001-1006.
17 juin. Paris.	A M. Servien.	M. d'Avaux a promis de rester à Munster et d'entretenir la bonne intelligence entre eux. Mazarin recommande à Servien d'en user de même. Aff. étr. (Allemagne), t. III, f°s 1006-1007.
17 juin. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin désire qu'il reste à Munster et le regarde comme un des plus habiles ministres du Roi. Les affaires de la France sont en pleine prospérité. Mazarin le prie d'achever l'ouvrage qu'il a commencé et de vivre en bonne intelligence avec Servien. Aff. étr. (Allemagne), t. III, f°s 1008-1013.
17 juin. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Après l'avoir félicité du succès de sa négociation en Suède, Mazarin lui annonce que la Reine a résolu de l'envoyer pour quelque temps en Suède. Nouvelles des armées de Flandres, du siége de la Mothe, de l'expédition du duc d'Enghien vers le Rhin, etc. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 257-258. — Minute.
17 juin. Paris.	Au marquis de Castelnau.	Le duc d'Enghien est chargé de régler le différend entre les régiments français et italien de Mazarin. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 240.
17 juin. Paris.	Au duc d'Enghien.	Mazarin regrette de ne pouvoir renforcer, comme le prince l'avait demandé, la garnison de Clermont-en-Argonne. Il ne peut rien dire de précis sur les desseins du duc de Lorraine. Détails sur la discipline militaire; impossibilité de diminuer l'armée occupée au siége de la Mothe. «La jonction de Kœnigsmark et des troupes de Mme la Landgrave avec M. de Turenne est faicte. Nous en avons advis certain, quoyque, dans la lettre que m'escrit ledict sieur mareschal du 26 [mai], il ne me marque autre chose si ce n'est que les affaires iroient bien; que les Bavarois avoient marché deux jours et deux nuits pour l'enlever dans ses quartiers; mais qu'en ayant esté adverty, ils avoient pris une peine inutile; que la jonction se feroit et qu'il n'y auroit rien à craindre. Il est vray que cette jonction, à ce qu'on me dict, de la part de Mme la Landgrave, ne doit durer qu'un mois ou six semaines au plus. Après quoy ils croiroient que les troupes de ladicte dame, agissant dans le haut Palatinat, et vous d'un autre costé, M. de Bavière estant obligé de diviser ses forces pour s'y opposer, se trouveroit avoir un manifeste desavantage; mais, comme vous serez arrivé avant qu'on ayt pris aucune resolution de se separer, je m'asseure que l'on defferera extremement à vos advis et à ce que vous proposerez.» Nouvelles de Flandres, du prince d'Orange, du parlement. «On dict que Mme de Rohan a faict venir de Hollande un fils, qu'elle avoit, du tems du feu M. de

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		Rohan, caché de concert avec luy, afin de trouver un plus grand party pour sa fille, quand elle seroit creue heritiere. Je ne sçais pas si M[me] de Rohan poussera l'affaire; mais je sçay bien que, si elle le faict, il ne luy servira de rien[1].» Mazarin termine par des souhaits pour le succès de l'expédition du duc d'Enghien. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 240 verso à 245 recto.
19 juin. Paris.	Au maréchal de Gramont.	Mazarin lui annonce qu'ayant eu avis que la charge de sénéchal de Béarn était vacante, il l'a demandée et obtenue pour lui. M. de Toulongeon, frère du maréchal, l'avait sollicitée. «J'ay creu qu'estant proches comme vous estes, je ne luy ferois point de tort de la demander en sorte que vous en eussiez la disposition, et, en effect, en ayant supplié la Reyne, elle m'a faict la grace d'accorder que vous puissiez la faire tomber à qui il vous plaira de vos enfans, ou bien de MM. vos freres. J'attendray donc ce que vous me ferez sçavoir là dessus.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 245 verso.
20 juin. Paris.	A M. Balthazar.	Remerciments pour le part qu'il a prise à l'affaire de Roses. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 389 recto.
20 juin. Paris.	Au maréchal de Schomberg.	La Reine et Mazarin sont disposés à le servir dans l'affaire du sieur Noirons, qui sollicite une place de maréchal des logis des chevau-légers du Roi. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 389 recto.
21 juin. Paris.	Aux magistrats de Strasbourg.	M. Stella de Morimont, envoyé de France à Strasbourg[2], ayant laissé des livres imprimés et manuscrits et des papiers d'importance, Mazarin prie les magistrats de Strasbourg de les remettre entre les mains de l'envoyé de Sa Majesté. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 389 verso.
21 juin. Paris.	A M. de Marsin.	Mazarin est étonné des subsides que l'on demande pour des troupes qui ont eu de si bons quartiers d'hiver. Cette demande a été repoussée par le Conseil. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 389 verso.
21 juin. Paris.	A M. du Plessis-Besançon.	Remerciments pour le soin avec lequel il a servi en Allemagne. Il doit maintenant se rendre auprès du duc d'Enghien. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 389 verso.
21 juin. Paris.	Au duc d'Enghien.	Mazarin regrette la diminution de l'infanterie dans l'armée du duc d'Enghien; il s'efforcera de réparer le mal. Il se félicite d'avoir contribué à hâter le mariage du marquis de Montausier avec M[lle] de Rambouillet[3], et d'avoir ainsi, ajoute-t-il, «contribué quelque chose à votre contentement.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 246.

[1] Voy. l'*Histoire de Tancrède de Rohan*, par le pere Griffe.
[2] Stella venait de mourir.
[3] Voy. Introduction, p. XII.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
21 juin. Paris.	A M. de Vautorte.	Mazarin promet de faire valoir les services qu'il rend sur les bords du Rhin. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 254 verso.
22 juin. Paris.	Au duc d'Enghien.	Magalotti a reçu une blessure dangereuse dont on n'espère pas qu'il guérisse. Nouvelles de Flandres. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 248-249.
22 juin. Paris.	Au maréchal de Gramont.	Accident arrivé à Magalotti; on a dépêché le marquis de Villeroy pour continuer le siége de la Mothe. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 247-248.
23 juin. Paris.	A M. d'Argenson.	Mazarin «se laisse emporter à la passion qu'il a pour les bons livres» et prie M. d'Argenson de lui céder, moyennant échange, le *Flos mundi*. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 389 verso.
23 juin. Paris.	A M. d'Infreville.	Il est à propos de vendre dès à présent le blé des prises, qui pourrait se gâter, et d'exécuter les jugements du duc de Brezé, amiral de France. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 390 recto.
23 juin. Paris.	A M. d'Houdancourt.	Protestations de dévouement et de désir de lui rendre service. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 390 recto.
24 juin. Paris.	A la princesse de Phalsbourg.	Mazarin a reçu les lettres qu'elle a envoyées les 9 et 16. Résolutions prises au sujet des nouvelles qu'elle a mandées. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 390.
24 juin. Paris.	Au duc d'Enghien.	«Vous sçavez, Monsieur, que l'Empereur a délivré, il y a quelque temps, M. l'archevesque de Treves et le renvoye dans ses Estats, où il est maintenant bien prest d'arriver. On pourroit dire que la fermeté de ce prince auroit faict naufrage au port, si, ayant comme abandonné l'attachement de cette couronne par l'acceptation qu'il a faicte de la paix de Prague avec des conditions d'ennemy declaré de la France, dans un tems où il pouvoit esperer d'estre bientost remis par elle plus glorieusement dans la possession de ses eveschez, il n'y avoit plustost lieu de croire qu'il ne persistera pas à ce qu'il a promis à l'Empereur, et que, maintenant qu'il est en liberté, il declarera qu'il a esté forcé, pour l'obtenir, à signer tous les actes qu'on luy a presentez et qu'il n'a pu s'obliger valablement pendant sa detention.» Le Roi a donné l'ordre qu'on le reçût «avec toutes sortes de demonstrations de civilité» dans les places de son électorat. On profitera de ce temps pour lui inspirer «les sentimens que nous voudrons». Nouvelles de Flandres; le duc d'Orléans a investi Mardick. Magalotti vit encore; mais on n'espère pas qu'il puisse passer deux jours. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 249 verso — 251 recto.
24 juin. Paris.	A M. de Tracy.	Mazarin espère que l'échec de M. de Turenne sera bientôt réparé. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 75.

DATES et LIEUX DE DATESS.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES
1645.		
25 juin. Paris.	A M. d'Avaugour.	On vient de recevoir la nouvelle qu'il a rejoint Torstenson devant Brünn. Mesures prises pour réparer l'échec de Turenne : «Sa M^té^ a esté bien aise de sçavoir que M. Torstenson eust pris si grand soing de la delivrance du colonel Oheim, [de] Schombeck et autres prisonniers weymariens. Vous pouvez luy en tesmoigner bon gré de sa part. Le present et la cassette (destinés à Torstenson) sont à Hambourg, il y a fort longtemps, où M. de Meules attend vos ordres.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 253. — Minute.
25 juin. Paris.	A M. de La Thuillerie.	La conclusion de la paix entre la Suède et le Danemark est retardée par les difficultés que font les Hollandais, médiateurs, et par la roideur des Suédois. La Thuillerie doit s'efforcer de lever ces difficultés en agissant sur le chancelier Oxenstiern. M. de Brégy, chargé des affaires de France en Pologne, a ordre de se conduire par les avis de M. de La Thuillerie «sur le sujet dont vous avez parlé avec le sieur chancelier Oxenstiern touchant le mariage du roi de Pologne.» A la fin de la dépêche, Mazarin ajoute : «Nous avons icy M. son fils (le fils d'Oxenstiern), parfaitement bien fait du corps et de l'esprit, et tres digne fils d'un tel pere.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 259-260. — Minute.
25 juin. Paris.	A M. de Liancourt.	Mazarin a fait tout ce qui dépendait de lui pour rendre service à M. de Schomberg, neveu de M. de Liancourt, et n'a rien oublié pour détruire les mauvaises impressions qu'on avait cherché à donner contre lui au duc d'Orléans. Il a été affligé d'apprendre la maladie du fils de M. de Liancourt. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 392 recto.
25 juin. Paris.	Au chevalier de Monteclair.	Mazarin s'est empressé de faire expédier une ordonnance pour le payement de sa pension. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 393 verso.
25 juin. Paris.	A la princesse de Salm.	Mazarin a été heureux de contribuer à la satisfaction de son neveu. Mscr. B. M. n° 1710, t. I, f° 393 verso.
25 juin. Paris.	A la comtesse d'Alais.	Mazarin a reçu avec reconnaissance les marques de son souvenir. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 394 recto.
25 juin. Paris.	A Madame de Fontevrault.	Mazarin se félicite d'avoir pu contribuer à la satisfaction de son frère. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 394 verso.
25 juin. Paris.	A la comtesse de Romorantin.	Mazarin a été heureux de pouvoir rendre service au comte de Romorantin. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 395 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
26 juin. Paris.	A M. du Condray-Montpensier.	Mazarin aurait désiré le servir à l'occasion de la vacance des abbayes que possédait feu l'archevêque de Bordeaux; mais il est à craindre que la Reine ne se soit déjà engagée. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 395 recto.
27 juin. Paris.	Au marquis d'Aumont.	Mazarin le remercie du voyage qu'il a entrepris à Ouaten (Waten) pour mettre cette place en sûreté, de concert avec Gassion. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, p. 390 recto.
27 juin. Paris.	A M. de Vignoles.	Protestations d'affection et de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 395 verso.
28 juin. Paris.	Au maréchal de Schomberg.	Mazarin promet de solliciter M. d'Émery pour le faire rembourser de ses avances. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 396 verso, et t. III, f° 331 verso.
28 juin. Paris.	Au milord Gorin.	Mazarin regrette qu'on ait fait en Angleterre des conjectures contraires aux sentiments qu'il professe pour le milord Gorin. Mazarin a toujours témoigné de l'estime pour lui et satisfaction de ses services. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 396 recto, et t. III, f° 390 verso.
30 juin. Paris.	Au maréchal de Schomberg.	Comme Schomberg a donné l'espérance de pouvoir faire payer les quartiers d'hiver de son gouvernement de Languedoc, Mazarin a appuyé volontiers les instances qu'il a faites pour le soulagement des troupes de Roses. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 397 recto.
(Probablement juin.)	A M. de Caumartin.	Il doit tâcher d'obtenir un répit pour le payement des sommes que la France doit aux cantons suisses. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 6.
1er juillet. Paris.	Au chancelier Oxenstiern.	Mazarin fait l'éloge du fils d'Oxenstiern et de sa conduite à la cour; «il a donné à la Reyne et à toute cette cour une grande impression de soy, et promet tout le bien que V. Exc. luy peut souhaiter.» Mazarin insiste ensuite sur la nécessité de la conclusion de la paix entre la Suède et le Danemark : «Quelques succez que la couronne de Suede puisse obtenir contre le roy de Dannemarck, ils luy sont moins importans que les progrez qu'elle peut faire contre l'Empereur, pour cette raison principalement qu'il n'y a point de seureté pour les premiers tant que les choses de la guerre seront douteuses et incertaines en Allemagne.» Puis détails sur la prospérité des armes de la France. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 255-256. — Minute.
1er juillet. Paris.	Au chancelier Oxenstiern.	Cette seconde lettre est surtout destinée à recommander à Oxenstiern le vicomte de Bregey (*sic*)[1], «devant passer en Dannemarck et ayant ordre de voir V. Exc.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 257. — Minute.

[1] Il est probable qu'il faudrait lire le vicomte de *Bregy*, fils ou parent du personnage chargé de représenter la France en Pologne.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
1er juillet. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin le charge de remettre au chancelier Oxenstiern la lettre qu'il lui adresse : «Elle est en partie de compliment et pour entretenir nostre commerce, et en partie pour essayer de faire quelque impression sur son esprit sur le sujet du traité aprez lequel vous travaillez.» Mazarin termine en exposant la situation prospère des armées françaises. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 258. — Minute.
1er juillet. Paris.	Au duc d'Enghien.	Mazarin déplore la perte récente de Magalotti. «C'estoit un gentilhomme qui, outre le zele extreme qu'il faisoit paroistre au service de Sa Mté, merite que vous le plaigniez par la juste passion qu'il avoit à vous honorer... Il est mort à la veille de voir son entreprise achevée, et toutes les apparences estoient qu'il en fust venu à bout dans deux ou trois jours, sans l'accident de sa blessure.» Le siége de Mardick se continue. On n'a rien à craindre de l'armée du duc de Lorraine. Le comte d'Harcourt a enfin passé la Sègre. Aff. étr. (Suède), t. VI, fos 251-253.
3 juillet. Paris.	Aux échevins de Chaumont en Bassigny.	Mazarin les remercie des honneurs qu'ils ont rendus au corps du sieur de Magalotti, tué au siége de la Mothe en Argonne. (La prise de La Mothe affranchit Chaumont des ravages de la garnison, et Magalotti, considéré comme le libérateur de Chaumont, fut enterré dans cette ville.) Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 398 recto.
4 juillet. Paris.	A M. de Prouville.	Mazarin le rassure sur quelques bruits malveillants répandus à l'égard de son gouvernement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 398 verso.
4 juillet. Paris.	A M. de Bellebrune, gouverneur de Hesdin.	Mazarin souhaite, comme lui, que les fortifications de Hesdin soient réparées, et il y contribuera autant que le permettent les nécessités présentes. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 399 recto.
4 juillet. Paris.	A M. de Caumartin.	D'après la réclamation des magistrats du canton de Zurich, Mazarin a fait exempter un marchand de la somme à laquelle il avait été taxé. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 7.
4 juillet. Paris.	Aux bourguestre et consuls de la ville et canton de Zurich.	Mazarin leur donne avis de la grâce que le Roi a faite à leur sollicitation. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 7 verso.
5 juillet. Paris.	A M. du Plessis-Besançon.	Mazarin le remercie des services qu'il vient de rendre à la France. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 399 verso.
5 juillet. Paris.	A M. de Cussé, premier président du parlement de Rennes.	Recommandation pour le sieur Ogeron (?), nommé maître des requêtes au parlement de Rennes. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 400 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
5 juillet. Paris.	A M. de Monteclair.	Mazarin ne peut le servir pour le brevet de maréchal de camp qu'il sollicite; il s'efforcera d'obtenir la réparation des fortifications de la place où il commande. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 400 recto.
5 juillet. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin, en considération de l'altération de la santé de La Thuillerie, a obtenu qu'il serait exempté de l'ambassade de Suède; mais il doit y faire un voyage pour saluer la reine Christine et confirmer l'union des deux couronnes. Ce voyage sera très-court. Il doit donner part de ce qui précède au chancelier Oxenstiern, et en même temps se plaindre de ce que «les Suedois considerent si peu les interests de leurs alliez, quelque grands qu'ils soient, quand il s'agit du moindre des leurs, comme il est arrivé à la separation de M. Kœnigsmark de l'armée de M. le duc d'Enghien[1]». Mazarin parle aussi de Benfeld, place de la basse Alsace occupée par les Suédois : «Il s'agit de retirer d'entre leurs mains cette place, qui est si fort à nostre bienseance.» Il félicite La Thuillerie du succès des négociations, et montre que le rôle de la France y a été avantageux pour la Suède : « qu'en cela mesme que la France a tesmoigné de la bonne volonté au roy de Dannemarck, estant accourue pour terminer uue guerre qui sembloit luy estre fatale, elle a travaillé pour l'avantage des Suedois, puisque, par ce moyen, elle a en quelque façon destaché des interests de la maison d'Austriche un prince qui estoit en reputation de les favoriser pour l'attacher à la France par reconnoissance; ce qui ne peut estre qu'avantageux à la couronne de Suede.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 260, 261, 263. — Minute.
6 juillet. Paris.	A D. Carlo Conti.	Mazarin le félicite de sa nomination comme général des milices du comtat Venaissin et de son arrivée à Avignon. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 401 recto.
6 juillet. Paris.	Aux religieux d'Aubrac.	Protestations d'affection et de dévouement Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 401 verso.
7 juillet. Paris.	A M. d'Infreville.	Mazarin lui recommande de lui envoyer un compte exact des vaisseaux qui ont été pris à Roses, Sa Majesté ayant cédé au cardinal les droits qui lui appartiennent dans toutes les prises de cette nature. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 404 recto.
7 juillet. Paris.	A M. de Malissy.	Sur les instances du cardinal et celles de M. de Morangis, la Reine s'est décidée à accorder quelques grâces au président Barillon (alors enfermé à Pignerol). Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 403 verso.
7 juillet. Paris.	Au marquis Palavicini.	Mazarin le félicite de son heureuse arrivée à Gênes. On se plaint de reproches qu'il aurait adressés à M. d'Amontot. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 402 verso.

[1] Voy. ci-dessus, p. 203, note 4.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
7 juillet. Paris.	Au marquis Pona.	Mazarin espère que Madame Royale aura facilité les levées que le marquis doit faire. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 401 verso.
7 juillet. Paris.	A Jannetin Justiniani.	Mazarin pense que sa pension a été payée. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 402 recto.
7 juillet. Paris.	Au duc de Sully.	Mazarin le remercie du compliment de condoléance qu'il lui a adressé à l'occasion de la mort de Magalotti. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 404 verso.
8 juillet. Paris.	Au comte de Romorantin.	Mazarin se félicite de son heureuse arrivée en Hollande. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 405 recto.
9 juillet. Paris.	A M. de Bregy.	Mazarin lui recommande de se rendre à Dantzick sans passer par le Danemark. Il doit s'efforcer de terminer l'affaire pour laquelle il a été envoyé, et engager le roi de Pologne à se contenter de la somme qui lui a été payée pour son mariage : «Vous luy ferez aussy adroitement comprendre que c'est à luy à faire la despense du voyage de Mme la princesse Marie en Pologne, et que la bienseance ne souffriroit pas que ce fut la France qui la fist.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 23 verso et 24 recto.
9 juillet. Paris.	A M. de Croisy ou Croissy.	Approbation du traité qu'il a signé avec le prince Ragosky, ainsi que du mémoire que M. de Croissy y a joint. Recommandation pour qu'il tienne la main à l'article relatif à la sûreté de la religion catholique. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 352.
9 juillet. Paris.	Au prince Ragosky.	Protestations de dévouement et de satisfaction pour le traité qui vient d'être conclu. La Reine «désire avec passion que l'article qui concerne la seureté et la protection de la religion catholique soit observé inviolablement.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 352-353.
9 juillet. Paris.	A M. Biestelfeld, secrétaire d'État du prince Ragosky.	Mêmes recommandations. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 353.
11 juillet. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin s'en réfère à la lettre qu'il vient d'écrire au duc d'Enghien [1], et se borne à quelques détails sur les troupes. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 199 recto.
12 juillet. Paris.	A M. de Champlâtreux.	Mazarin regrette qu'il ait envoyé un courrier spécial qui n'a rien appris de nouveau. Il prie M. de Champlâtreux de n'en plus envoyer à l'avenir à moins de nécessité absolue. Les embarras d'argent imposent une grande économie. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 69 verso.

[1] Voyez, p. 196-202 de ce volume, la lettre du 11 juillet au duc d'Enghien.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
13 juillet. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin lui annonce la prise de Mardick. Quant à l'argent qu'il demande pour la cavalerie, il devra s'entendre avec M. de Tracy, en «faisant considération de l'estat de nos finances». Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 200 recto.
13 juillet. Paris.	A M. de Toulongeon, gouverneur de Bayonne.	Mazarin aurait demandé pour lui à la Reine la charge de sénéchal de Béarn, si le maréchal de Gramont ne l'eût déjà sollicitée et obtenue. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 405 recto, et t. III, f° 392 recto.
14 juillet. Paris.	Au commandeur de Vincheguerre.	Les fonds ont été envoyés pour le traitement des capitaines des galères. Quant à la charge de capitaine de la Réale (galère royale), Mazarin en parlera à Mme d'Aiguillon. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 405 verso.
14 juillet. Paris.	A M. d'Infreville.	Mazarin a autorisé la vente des blés provenant des prises, sur le prix de laquelle on réservera une somme de trente mille livres. Il recommande à M. d'Infreville de vivre en bonne intelligence avec le duc de Brezé. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 406 recto.
15 juillet. Paris.	A M. de Lauson.	Le duc d'Épernon retourne en Guienne parfaitement instruit des volontés de la Reine. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 407 recto, et t. III, f° 392 verso.
15 juillet. Paris.	Au père Léon, à Rome.	Mazarin le félicite de son heureuse arrivée à Rome et regrette que le Saint-Siége ne montre pas des dispositions favorables pour la France. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 407 recto.
15 juillet. Paris.	A M. Servien.	Mazarin lui reproche de lui rappeler avec trop d'insistance ses services à l'occasion de la vacance de bénéfices par suite de la mort de l'archevêque de Bordeaux. Il est très-disposé à le servir et avait même prévenu ses désirs. Mscr. B. M. n° 1719 t. I, f° 408 recto.
15 juillet. Paris.	A M. de Bregy.	Mazarin l'engage à empêcher le roi de Pologne de rompre avec le prince de Transylvanie. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 24 verso.
15 juillet. Paris.	A M. Roncalli.	Mazarin s'étonne du mécontentement que le roi de Pologne témoigne contre le prince de Transylvanie, qui aurait maltraité ses sujets catholiques du comté de Sebusie; il proteste que le traité conclu par la France avec ce prince lui impose l'obligation de protéger la religion catholique. Le sieur de Croissy sera chargé «de faire les offices convenables auprez de M. le prince de Transylvanie pour que Sa M^té de Pologne n'ayt point sujet de se plaindre de sa conduite». Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 24 à 27.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
15 juillet. Paris.	A M. de Croisy ou Croissy.	Mazarin insiste sur l'article qui garantit la sûreté de la religion catholique. Plaintes du roi de Pologne sur la non-observation de cet article par Betleen Bacos, un des lieutenants généraux de Ragnsky. Le roi de Pologne prétend également que les habitants de son comté de Sebusic n'ont pas joui de la neutralité qui leur était garantie. Croissy doit s'entendre avec Bregy pour conserver l'union entre les deux princes, «de peur que, de ce commencement de brouillerie, il ne se formast une guerre ouverte entre ces deux princes; à quoy il n'y auroit que trop de disposition, si l'on ne prenoit soin de l'estouffer dans sa semence, et ce seroit un bien grand malheur si l'argent que nous donnons pour estre employé contre l'Empereur estoit destourné pour faire la guerre à un prince avec lequel nous sommes en amitié.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 354-355.
15 juillet. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Les ministres de Suède s'opposent toujours à la conclusion de la paix avec le Danemark. «Je ne puis que vous exhorter, lui écrit Mazarin, de ne vous lasser point d'agir auprez d'eux avec les mesmes considerations dont vous les avez jusques icy combattus.» Il doit aussi agir adroitement auprès des commissaires hollandais, et «leur faire connoistre leurs vrais interests, qui sont que le roy de Dannemarck ne soit point entierement despouillé par les Suedois, mais que l'impost du Sund soit diminué à un point raisonnable.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 267. — Minute.
15 juillet. Paris.	[A M. d'Avaugour[1].]	Espoir que l'échec de Turenne sera bientôt réparé. Les armées réunies de France, de Suède et de Hesse menacent le duc de Bavière, qui ne pourra songer à secourir l'Empereur. «Puisque M. le mareschal Torstenson ne pouvoit craindre autre chose, le voilà par là delivré de cette crainte.» Envoi du duc d'Enghien, dont Mazarin fait l'éloge. Succès des armées françaises sur tous les points. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 255-256.
16 juillet. Paris.	Au marquis Palavicini.	Mazarin lui recommande de ne lui écrire que lorsqu'il aura quelque chose d'important à lui mander. Il ne peut lui procurer le brevet de maréchal de camp, qui ne se donne qu'à l'ancienneté des services. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 409 verso.
16 juillet. Paris.	A M. de La Ferté-Senneterre.	Mazarin le prie d'envoyer un renfort de deux cents hommes à son régiment d'infanterie qui sert dans l'armée du duc d'Enghien. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 260-261.
17 juillet. Paris.	A M. de Bar, maréchal de bataille.	Mazarin s'emploiera volontiers à faire obtenir quelque bénéfice au fils de M. de Bar, qui est d'église, ou à lui faire accorder une pension. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 410 verso.

[1] Le nom ne se trouve pas dans le manuscrit; mais on voit que la dépêche est adressée au personnage qui représentait la France auprès de Torstenson.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
21 juillet. Paris.	Au marquis de Tavannes.	Mazarin est obligé de lui recommander de mettre son régiment en meilleur état, à cause de l'importance des occasions auxquelles on le destine. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 411 recto.
21 juillet. Paris.	Aux officiers du régiment de Saulx-Tavannes.	Même recommandation. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 411 recto.
21 juillet. Paris.	Au marquis d'Uxelles.	Même recommandation pour son régiment. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 411 verso.
21 juillet. Paris.	A l'abbé d'Esnay ou Aisnay, du diocèse de Lyon.	L'abbé doit s'efforcer de contribuer à mettre le régiment de Lyonnais au meilleur état possible, tant pour le service du Roi que pour la gloire de son frère, le marquis de Neufville-Villeroy. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 412 recto.
22 juillet. Paris.	Au duc de Longueville.	Avis donnés sur les intrigues des Espagnols et les moyens de les déjouer. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, f°s 150-156.
22 juillet. Paris.	A M. d'Arpajon.	Mazarin le félicite de la manière brillante dont il a servi la religion dans la guerre que soutient l'ordre de Malte contre les Turcs. Il l'engage à se mettre maintenant au service des Vénitiens menacés par la même puissance. (La seconde partie de la lettre semble destinée au bailli de Valençay; elle renferme les mêmes recommandations.) Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 412 recto.
22 juillet. Paris.	A M. de Frontenac.	Recommandation pour que son régiment soit remis le plus tôt possible en meilleur état. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 416 recto.
22 juillet. Paris.	Au duc de Sully.	Prière de donner assistance aux gentilshommes envoyés par Mazarin pour hâter l'augmentation et le départ des troupes. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 415 verso.
22 juillet. Paris.	A M. de Bregy.	Mazarin le félicite de s'être rendu directement en Pologne pour y terminer l'affaire du mariage et mettre un terme à la brouillerie survenue avec le prince de Transylvanie. Recommandation pour qu'il s'occupe promptement de ces affaires. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 27-28.
22 juillet. Paris.	Au roi de Pologne.	On a envoyé des ordres pour empêcher que la conduite du prince de Transylvanie ne puisse donner lieu à des plaintes de la part du roi de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 28 recto et verso.
22 juillet. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Les négociations pour la paix entre la Suède et le Danemark sont toujours au même point. «Pour ce que vous m'escrivez qu'il y a quelque bruit que l'authorité de M. le chancelier Oxenstiern

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		reçoit quelque diminution dans l'esprit de la reyne de Suede et que M. le connestable de La Garde[1] [s'y fortifie], c'est une chose qui n'est pas aisée à croire, mais qui n'estant pas neantmoins impossible dans l'instabilité des choses humaines, vous devez tascher d'en apprendre la vérité.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 269. — Minute.
23 juillet. Paris.	Aux révérends pères capucins de Chaumont.	La Reine désire qu'ils remettent le corps de Magalotti au chapitre de l'église cathédrale de Chaumont pour y être inhumé. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 416 verso.
23 juillet. Paris.	Aux chanoines de la cathédrale de Chaumont.	La Reine a ordonné que, suivant leur désir, on leur remît le corps du sieur Magalotti, «dont tous les bons François doivent regretter la perte.» Il sera inhumé dans leur église cathédrale. (Voyez ci-dessus l'analyse de la lettre du 3 juillet 1645, p. 663.) Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 417 verso.
24 juillet. Paris.	Au comte de Béthune.	Mazarin lui promet de faire tous ses efforts pour la satisfaction de l'évêque de Maillezais. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 418 recto.
25 juillet. Paris.	A M. de la Monnerye (ou Moynerie).	Mazarin lui rappelle qu'il avait été envoyé en Irlande pour lever des troupes et qu'il a eu tort de prendre des engagements d'une autre nature (ces engagements ne sont pas expliqués). Plaintes contre le conseil d'Irlande, qui depuis deux ans s'oppose à ce que l'on y fasse des levées, quoique ce pays soit très-peuplé. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 418 verso.
25 juillet. Paris.	A Messieurs de Genève.	Mazarin leur recommande Prioleau, ou Priolo, qui se retire dans leur ville avec sa famille. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 419 recto.
26 juillet. Paris.	Au marquis de Vitry.	Mazarin a été bien aise d'apprendre que le régiment de la Reine est en très-bon état. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 419 verso.
28 juillet. Paris.	Au doge de Venise.	Mazarin a pris la résolution de secourir Venise menacée par les Turcs. Cette république peut compter sur les efforts de la France en sa faveur. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 420, et t. III, f° 392 verso.
28 juillet. Paris.	A M. d'Infreville.	Il a bien fait de faire retenir au greffe de l'Amirauté le quart des prises faites par le vaisseau, dit *le Grand-Alexandre*, jusqu'à ce que l'on produise des *lettres de don* expédiées en bonne forme. Détails sur l'administration économique des galères. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 420 verso.

[1] Jacques de la Garde ou de la Gardie, connétable de Suède.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645. 28 juillet. Paris.	A M. de Villeroy.	Mazarin pense qu'il est arrivé à Rethel et s'en remet aux dépêches de Le Tellier, «me contentant de vous dire que vous recevrez à temps les ordres de ce que vous aurez à faire en vostre particulier.» Nouvelles de négociations avec la Franche-Comté. Mazarin comprend qu'on n'ait pu emporter Longwy pour le temps marqué. Dans un *Post-Scriptum*, Mazarin ajoute qu'il vient de recevoir une dépêche de Monsieur (Gaston d'Orléans), qui l'oblige à prier Villeroy de mener l'armée la plus complète qu'il pourra vers Amiens et Ardres et d'en remettre le commandement à Monsieur. Arch. nat. KK, 1075, f° 25[1]. — Minute de la main de Lyonne.
29 juillet. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin le félicite de la conduite qu'il a tenue à l'égard des médiateurs. On ne doit pas consentir à une suspension d'armes. Mazarin a fait entendre à l'ambassadeur de Venise que l'intérêt de l'Espagne est de conclure promptement la paix, en laissant à la France tout ce qu'elle occupe. Il croit la paix prochaine; le roi d'Espagne a donné à ce sujet des ordres précis à Castel-Rodrigo et à Peñaranda. Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. IV, f° 182.
29 juillet. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin espère que la paix entre la Suède et le Danemark est maintenant conclue; il recommande à La Thuillerie de se rendre en Suède, «où je me promets, ajoute-t-il, que vous travaillerez plus utilement pour les affaires de Sa M[té] que aucun autre[2]. Je me contenteray de vous exhorter d'assister de vos avis et conseils le sieur de Bregy et de luy donner toutes les lumieres que vous luy pourrez fournir pour les affaires.» Aff. étr. (SUÈDE), t. VIII, f° 270. — Minute.
Juillet. (Sans autre date.)	A M. de Longueville.	Dépêche relative au rappel de d'Avaux. (D'Avaux avait été maintenu, comme on l'a vu par l'extrait d'une lettre du 17 juin 1645. Il faudrait placer cette lettre à M. de Longueville en juin et non en juillet, quoique le manuscrit indique cette dernière date.) Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. III, f°s 999-1004.
Juillet. (Sans autre date.)	A M. de Bar.	Mazarin promet de s'occuper des intérêts du fils de M. de Bar, qui est d'église. Arch. nat. KK, 1075, f° 27. — Minute.
Juillet. (Sans indication plus précise.)	A M. de Tracy.	Mazarin insiste sur la pénurie du Trésor et sur la nécessité de faire vivre l'armée d'Allemagne avec les ressources qu'elle possède. Aff. étr. (SUÈDE), t. VI, f°s 264-266.

[1] Les Archives nationales renferment une série de volumes contenant des minutes de dépêches de Mazarin relatives aux affaires intérieures de la France. Cette collection, qui a été détachée des papiers de Mazarin conservés aux Affaires Étrangères, est surtout précieuse pour l'époque de la Fronde.
[2] *Que aucun autre* a été substitué à *que n'eust fait M. de Rorté.*

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
1er août. Paris.	A Messieurs du parlement de Grenoble.	Mazarin les félicite d'avoir promptement réprimé l'émeute dont la ville de Grenoble était menacée. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 424 recto.
1er août. Paris.	Au marquis de La Valette.	Mazarin le félicite de son heureuse arrivée à Venise, et exprime le désir de pouvoir secourir cette république dans sa lutte contre les Turcs. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 425 recto.
1er août. Paris.	Au chevalier Garnier.	Le comte d'Alais doit faire passer cinq cents hommes de Provence en Catalogne; il pourrait se servir, pour le transport de ces troupes, des galères que le chevalier Garnier va mettre à la mer. Mazarin lui demande un compte exact de tout ce qui aura été fait avant son départ. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 426 verso.
1er août. Paris.	A M. d'Argenson.	Recommandation pour le baron de Chemiré. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 422 verso.
1er août. Paris.	Au duc d'Épernon.	Mazarin lui demande de fortifier le plus possible les troupes qu'il doit envoyer en Catalogne. Il prendra les intérêts du sieur Bourdet ou du Bourdet. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 423 recto.
1er août. Paris.	Au comte d'Alais.	Mazarin l'engage à envoyer des renforts en Catalogne le plus promptement et dans le meilleur état possible. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 427 recto.
1er août. Paris.	Au premier président du Parlement de Grenoble.	Remercîments pour sa conduite au moment des troubles de Grenoble. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 424 verso.
1er août. Paris.	A M. du Bourdet.	M. du Bourdet est recommandé par le duc d'Épernon, «dont l'amitié est extremement chere à Mazarin.» Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 423 verso.
2 août. Paris.	A M. de Sauvebeuf.	Mazarin le remercie des sacrifices qu'il a déjà faits pour la compagnie de son fils et l'engage à en faire de nouveaux. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 423 recto.
3 août. Paris.	A M. de Campy.	Mazarin est toujours disposé à le servir pour l'affaire de Mirecourt comme en toutes circonstances. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 428 verso.
3 août. Paris.	A M. d'Argenson.	Mazarin insiste pour obtenir le livre intitulé *Flos mundi*. M. d'Argenson lui a fait, à ce sujet, une promesse dont il attend encore l'effet. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 428 recto. Dans un P. S. il le remercie de faire valoir le zèle et l'affection avec lesquels, lui, Mazarin, sert le Roi et travaille à obtenir la paix.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
4 août. Paris.	A M. d'Infreville.	Mazarin a reçu l'état des prises de 1642 à 1644. Il réclame celui des dernières prises. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 429 verso.
4 août. Paris.	Au maréchal de Schomberg.	Mazarin le remercie des services qu'il rend au Roi et de la fermeté avec laquelle il a réprimé l'émeute de Montpellier. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 429 recto.
4 août. Paris.	A M. de Vincheguerre.	Mazarin se plaint de la conduite des capitaines des galères qui ont remis leur *économie* (probablement leur administration financière) entre les mains de M. de Vincheguerre. Mazarin espère que sa sagesse empêchera les mauvais effets de cette mesure. Il lui promet des subsides. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 430 recto.
4 août. Paris.	Aux capitaines des galères.	Plaintes sur leur conduite. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 430 verso.
6 août. Paris.	Aux chanoines de la collégiale de Chaumont.	Mazarin a appris, par le confesseur de M. Magalotti, qu'il désirait être enterré aux capucins de Chaumont. En conséquence, l'ordre qu'il leur avait envoyé[1] le 23 juillet est rapporté. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 431.
6 août. Paris.	Aux R. P. capucins de Chaumont.	Mazarin exprime le désir que, suivant ses dernières volontés, Magalotti soit inhumé dans leur église. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 431 verso.
8 août. Paris.	[A M. de La Thuillerie[2].]	Nouvelles des inquiétudes que cause en Flandre l'annonce d'une invasion prochaine du maréchal de La Meilleraye. Les ennemis craignent surtout pour Dunkerque, «apprehendant tousjours que nostre principale visée estoit d'y advancer nos progrez.» Mazarin annonce un redoublement d'efforts pour la fin de la campagne : «Le jour d'après que Bourbourg[3] sera pris, qui sera vers le 16 de ce mois, on commencera d'agir pour entreprendre quelque chose de grand, et, de mon costé, à mesure que je puis faire assembler des troupes, je les pousse toutes en Flandres, en sorte qu'il faut que ce soit un grand malheur si, pendant que les ennemis sont affoiblis, qu'ils ne reçoivent que mauvaises nouvelles de toutes parts, que le pays est sans dessus dessous, et que nous pouvons les attaquer de deux endroicts avec prez de cinquante mille combattants effectifs, nous ne venions à bout de quelque chose de considerable. Il faut donc prendre courage, et que S. A. (le prince d'Orange) songe, s'il luy plaist, à y travailler, de son costé, avec asseurance qu'il sera parfaitement bien secondé, et que, sans miracle, les Espagnols ne sçauroient se defendre et de son armée et de celle que commande S. A. R. Nous avons eu

[1] Voy. p. 669, l'analyse d'une lettre du 23 juillet 1645.

[2] L'indication du nom de M. de La Thuillerie se trouve au commencement et à la fin de cette lettre, mais écrite d'une autre main que la minute. Je crois qu'il y a erreur. La Thuillerie était alors en Suède, tandis que la dépêche est adressée à un personnage qui représentait la France auprès du prince d'Orange, probablement à Brasset ou à d'Estrades.

[3] La ville de Bourbourg fut prise le 9 août.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		avis, en mesme temps, qu'il est debarqué à Ostende huit cents Anglois, que le Parlement a accordés à l'ambassadeur d'Espagne qui est à Londres, des prisonniers qu'ils avoient faits sur le roy de la Grande-Bretagne, avec esperance de luy en bailler d'autres. On recognoist en cela la mauvaise volonté de MM. du Parlement tant contre la France que contre le prince d'Orange, lequel pourroit cependant en tirer du profit, faisant faire des plaintes audict Parlement de la partialité qu'il tesmoigne pour les Espagnols, auxquels ils donnent des assistances contre eux (*sic*)[1], pendant qu'ils font ostentation d'estre de leurs amis.» Mazarin croit qu'on pourrait faire passer ces recrues dans l'armée française, «où il y a un corps assez considerable de la mesme nation.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f[s] 271-272. — Minute de la main de Lyonne.
11 août. Paris.	Au chevalier Gerbier (?).	Mazarin le remercie d'un mémoire qu'il lui a envoyé. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 433 recto.
11 août. Paris.	Au marquis Palavicini.	Protestations de dévouement et d'affection. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 433 verso.
11 août. Paris.	A Mercurio Torachina.	Promesses de recrues pour son régiment à la fin de la campagne. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 432 verso.
11 août. Paris.	A M. d'Entragues.	Remercîments pour les services qu'il a rendus. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 433 recto.
11 août. Paris.	A M. d'Infreville.	Mazarin lui demande des éclaircissements sur le compte des prises et sur certaines omissions qu'il y a remarquées. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 434 recto.
12 août. Paris.	A M. Roncalli.	Mazarin annonce l'arrivée du sieur comte Forny[2], qui vient en France pour traiter du mariage de la princesse Marie avec le roi de Pologne : «A l'avancement duquel (mariage) je ne doute point, ajoute le cardinal, que vous n'ayez beaucoup contribué.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 274. — Minute.
12 août. Paris.	A M. Roncalli.	Joie qu'a éprouvée Mazarin en apprenant que le mariage du roi de Pologne avec la princesse Marie était arrêté. Protestations d'affection pour le roi de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 30 recto et verso.
12 août. Paris.	A M. de la Thuillerie.	Mazarin lui annonce qu'il a fait révoquer l'ordre qui lui avait été donné «d'aller servir le Roy quelque temps près de la reyne de Suede». Son successeur doit bientôt se rendre à son

[1] Il faudrait *contre lui*. Mais Mazarin avait en pensée les Hollandais. Le pluriel se trouve encore dans la suite de la phrase.

[2] Il y eut plusieurs personnages envoyés successivement par le roi de Pologne pour la négociation de son mariage avec Marie de Gonzague. Voy. p. 234, texte et note 2.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		poste. La Thuillerie doit l'attendre pour lui donner les avis qu'il jugera nécessaires. Il pourra ensuite revenir en France. «Je ne vous parle point de ce qui concerne votre négociation [1], jugeant bien, par ce que vous m'escrivez, que la paix sera conclue entre les deux couronnes avant que vous receviez cette lettre.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 273. — Minute.
16 août. Paris.	Au sénéchal de Brezé.	Mazarin regrette de n'avoir pu lui faire donner les bénéfices ecclésiastiques qu'il sollicitait. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 436 verso.
16 août. Paris.	A M. de Castelnau.	Mazarin est touché de la blessure qu'il a reçue à Nordlingen. Le duc d'Enghien a fait l'éloge du courage qu'a montré le marquis de Castelnau, et la Reine témoigne à ce dernier sa satisfaction en lui envoyant le brevet de maréchal de camp. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 266-267.
17 août. Paris.	A M. Ferlinguen.	Lettre de reproches pour les violences qu'il a commises en s'autorisant du nom de Mazarin. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 437 recto.
17 août. Paris.	A M. de Vautorte.	Mazarin lui recommande de ménager les finances du Roi et d'assurer la conservation des troupes qui arriveront sur le Rhin. M. de Vautorte devra s'informer des intentions du duc d'Enghien, afin que «le service s'en puisse mieux faire». Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 266.
17 août. Paris.	A MM. les officiers du régiment de Vaubecourt.	Turenne demande avec instance leurs compagnies, que le marquis d'Uxelles doit conduire sur le Rhin. Mazarin les prie «d'appliquer tous leurs soins» à exécuter les ordres du Roi. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 267.
17 août. Paris.	A MM. les officiers du régiment de Tavannes.	Même sujet. «Il s'agit, ajoute Mazarin, de recueillir le fruit d'une glorieuse victoire.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 268.
17 août. Paris.	A M. de Tracy.	Mazarin le félicite de la part qu'il a prise à la victoire de Nordlingen et s'afflige de sa blessure. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 269-270.
17 août. Paris.	Au général-major de Rosen.	Mazarin éprouve un extrême déplaisir de le savoir prisonnier entre les mains des ennemis. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 270.
17 août. Paris.	A M. Schimbeck.	Promesse de faire tout ce qu'il sera possible en sa faveur, conformément au mémoire qu'il a envoyé. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 292-293.

[1] Ce passage prouve que La Thuillerie était encore en Suède et confirme ce que nous avons dit p. 672, note 2.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
17 août. Paris.	A M. de Razilly.	Réponse à la demande faite par Razilly d'obtenir le commandement du régiment d'infanterie française de Mazarin en remplacement de Castelnau. Tout en protestant de ses bonnes dispositions pour Razilly, Mazarin exprime l'espoir que Castelnau survivra à ses blessures. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 293.
17 août. Paris.	A M. du Tot.	Mazarin s'afflige de la nouvelle que le frère de M. du Tot est prisonnier. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 270-271.
17 août. Paris.	A Mme la landgrave de Hesse.	Mazarin se réjouit d'autant plus de la victoire de Nordlingen que les troupes de la Landgrave s'y sont distinguées. Il la prie de les laisser encore quelque temps réunies à l'armée française. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 284-285.
18 août. Paris.	Au duc d'Enghien.	Mazarin le félicite de la victoire qu'il vient de remporter à Nordlingen. Il déplore la mort d'un grand nombre d'officiers distingués. Il se plaint de la lâcheté qu'a montrée la cavalerie française et reproche au duc d'Enghien de s'exposer avec trop de témérité. Renforts envoyés au duc d'Enghien. Avantages que l'on peut tirer de la victoire. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 271 et suiv. — Imprimé en partie dans l'Introduction en tête de ce volume, p. XIII et XIV.
18 août. Paris.	Au landgrave de Hesse (Ernest).	Mazarin le félicite de la part qu'il a prise à la victoire de Nordlingen. «M. le duc [d'Anguien] en a escrit en des termes qui ne peuvent estre plus glorieux pour les troupes de madicte dame [la landgrave de Hesse], et pour vous en particulier, rendant tesmoignage que vous y avez faict des merveilles de vostre personne.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 285 verso et 286 recto.
18 août. Paris.	Au général Geis.	Lettre de félicitation pour le général des troupes de Hesse. La Reine lui accorde une pension de six mille livres. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 286-287.
18 août. Paris.	A M. de La Ferté-Senneterre.	Mazarin lui recommande d'envoyer immédiatement des renforts à l'armée du duc d'Enghien et désigne les corps qui doivent en faire partie. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 287-288.
18 août. Paris.	A M. de Marsin.	Mazarin lui assure qu'il prend part à la blessure qu'il a reçue à Nordlingen. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 288-289.
18 août. Paris.	Au maréchal de Gramont.	Mazarin le plaint d'avoir été fait prisonnier et le félicite de la gloire qu'il a obtenue à Nordlingen. On traite de son échange avec le général Gleen. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 289 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
18 août. Paris.	A M. de Castelnau-Mauvissière.	Mazarin témoigne l'intérêt qu'il prend à sa blessure. La Reine a adressé au duc d'Enghien un brevet de maréchal de camp pour Castelnau. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 290.
18 août. Paris.	Au marquis de Piennes.	Mazarin lui recommande de visiter, de sa part, tous les blessés et de leur témoigner l'intérêt qu'il prend à leur état. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 290-291.
18 août. Paris.	A M. de Beauvais-Plesian.	Intérêt que Mazarin prend à sa santé. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 291-292.
18 août. Paris.	A M. de Berkem (Berkheim).	M. de Berkem a été blessé à Nordlingen en tête d'un des régiments qui portent le nom de Mazarin. Intérêt que prend le cardinal à sa blessure. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 292.
18 août. Paris.	A M. de Lislebonne.	Mazarin le félicite de la gloire qu'il a acquise à Nordlingen. La Reine lui a accordé une gratification de 500 pistoles. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 296.
18 août. Paris.	A M. de Batilly.	Recommandation d'envoyer immédiatement des renforts à l'armée d'Allemagne. Mazarin lui promet le brevet de maréchal de camp. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 293-295.
18 août. Paris.	A M. de Francières.	Recommandation d'envoyer des renforts à l'armée d'Allemagne. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 295-296.
18 août. Paris.	A M. de Villeneuve.	Prière de contribuer de tout son pouvoir à l'exécution des ordres donnés à MM. de Batilly et de Francières pour renforcer l'armée d'Allemagne. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 297.
19 août. Paris.	A M. Brasset.	Mazarin se réjouit de ce que les Hollandais ont consenti à donner au duc de Longueville le titre d'Altesse. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. — Original signé.
19 août. Paris.	A M. de Bregy.	Joie d'apprendre que le mariage du roi de Pologne avec la princesse Marie est arrêté. Mazarin craint qu'on n'ait exagéré la fortune qui lui revient; elle n'est que de quatre cent mille écus pour chacune des princesses Marie et Anne de Gonzague, «à quoy, ajoutant les cent mille escus que M. de Mantoue est obligé de luy bailler, au cas que le roy l'espouse, et les deux cent mille escus que la Reyne donnera, sçavoir cent mille escus comptant, et les autres cent mille l'année que la paix se conclura, voilà sept cent mille escus, qui font prez de huit cent mille richdalles, qui est tout ce que l'on peut jamais es-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		pérer d'en tirer.» En terminant, Mazarin parle de la mort de Visconti : «Je laisse à vostre adresse, dit-il, de conduire à perfection la négociation que vous avez introduite pour porter le roy de Pologne à donner sa nomination pour le cardinalat à quelqu'un de mes parents ou amis d'Italie[1].» Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 30-31.
22 août.	Aux plénipotentiaires de Suède.	Dépêche latine par laquelle Mazarin annonce l'envoi de La Barde[2] comme plénipotentiaire à Osnabrück. Aff. étr. (Allemagne), t. IV.
22 août. Paris.	A M. de La Ferté-Senneterre.	Mazarin insiste pour qu'il envoie le plus tôt possible deux cents hommes à son régiment et qu'il assure le passage des troupes qui doivent rejoindre l'armée du duc d'Enghien. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 297-298.
23 août. Paris.	A M. de Champlâtreux.	Mazarin lui recommande «le soulagement des pauvres blessez». Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 298.
23 août. Paris.	A M. de Turenne.	Turenne doit examiner, avec le duc d'Enghien, «quelles contributions et quels autres avantages on pourroit tirer du Würtemberg, de la Souabe et des autres pays proches des places où vous establirez vos quartiers d'hyver, afin de nous soulager par ce moyen, en quelque façon, dans l'extreme disette d'argent où nous nous trouvons.» Le duc de Bouillon voudrait, dit-on, passer en Angleterre pour y servir la cause du roi (Charles I[er]). Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 298 verso et 299.
23 août. Paris.	Au duc d'Enghien.	«Leurs Majestez furent hyer rendre graces à Dieu de la victoire que leurs armes, soubs vostre conduite, ont remportée sur les ennemis, par le *Te Deum* qui fut solennement chanté, accompagné des feux et autres rejouissances publiques et accoustumées en semblables occasions.» Réformes projetées dans l'armée. Avantages que l'on pourrait tirer de la victoire de Nordlingen. Brevets de maréchaux de camp pour MM. de Castelnau, marquis de Piennes et Isigny. Nouvelles de la guerre de Flandres. Renforts envoyés au duc d'Enghien et autres détails sur l'armée. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 299-302.
25 août. Paris.	A M. d'Infreville.	Remerciments pour le nouvel état qu'il a envoyé et où sont indiqués les droits qui reviennent au Roi sur les prises. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 437 verso.

[1] Mazarin voulait obtenir du roi de Pologne qu'il présentât son frère, Michel Mazarin, pour la dignité de cardinal.
[2] Ce personnage est l'auteur de l'histoire écrite en latin (*De rebus gallicis*) dont nous avons cité plusieurs passages.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
26 août. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin a reçu la dépêche de M. de la Thuillerie qui lui annonce la conclusion de la paix entre la Suède et le Danemark. «Ce sont, ajoute le cardinal, des fruits de vostre patience et de vostre adresse... Celuy qui est destiné pour servir en Suede en qualité de resident doit partir dans quatre jours, et vous pouvez voir par là comme je n'oublie rien pour vostre satisfaction.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 275. — Minute.
28 août. Paris.	Au duc d'Enghien.	Mazarin lui donne avis de la marche des troupes qui vont renforcer son armée. Nouvelles de la Catalogne et de la Flandre, où la France continue d'obtenir des succès. Mazarin ajoute : «Je suis en inquiétude de ce que l'on aura peu faire pour M. le mareschal de Gramont et le succez de la blessure du pauvre Castelnau.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 302-304.
29 août. Paris.	A M. de Ruvigny.	Remercîments pour une lettre qu'il lui a adressée. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 438 verso.
29 août. Paris.	A M. de Gassion.	Mazarin le prie de rester dans le poste où il est et d'éviter les différends; il lui témoigne la joie que lui a causée la prise de plusieurs forts. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 114 verso.
30 août. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Lettre relative aux Barberins et à la prétention du cardinal Antoine de redevenir immédiatement cardinal protecteur des affaires de la France. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 262 recto.
(Août probablement.) Paris.	A M. de Bregy.	Mazarin a appris avec plaisir son arrivée en Pologne et espère qu'il s'occupera avec succès de la question du mariage du roi et des affaires de Transylvanie. Il termine en annonçant la mort d'un Visconti, qui devait être fait cardinal à la nomination du roi de Pologne. Il lui recommande de porter ce roi à choisir quelque «Italien qu'il pourra gagner par ses bienfaits[1]». Dans une addition, Mazarin l'engage à se défier du nonce du pape en Pologne; ce nonce «est ouvertement partisan d'Espagne». Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 29-30.
1er septembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin lui annonce que le duc de Bavière a écrit au nonce une lettre pour entrer en négociation avec la France. On pourrait le lier de manière à l'empêcher de secourir l'Empereur. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, f°s 454-458.
1er septembre. Paris.	A M. le capitaine Marion.	La compagnie du capitaine Marion doit être incorporée dans le régiment d'infanterie française de Mazarin, «qui est en Allemagne.» Mazarin le prie d'aller rejoindre ce régiment en toute hâte. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 304 verso.

[1] Voy. l'analyse d'une lettre du 19 août, p. 676-677.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
1er septembre. Paris.	A M. de Hombourg.	Même avis donné à M. de Hombourg pour la compagnie qu'il commande. Aff. étr. (Suède), t. VI, fos 304 verso et 305 recto.
1er septembre. Paris.	A M. Vignier.	Mazarin lui recommande de faire payer tout ce qui est dû aux compagnies du capitaine Marion et de M. de Hombourg, ainsi qu'aux autres compagnies qui restent chargées de la défense de Sierck. Aff. étr. (Suède), t. VI, fo 305.
2 septembre. Paris.	Au duc de Longueville.	S'il y a quelque chose à négocier avec le duc de Bavière, on pourrait lui envoyer le sieur de Bergerac pour traiter directement avec lui. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, fo 458.
2 septembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin fait l'éloge de La Thuillerie, qui a enfin triomphé des dernières résistances des Suédois. Il ajoute : «Vous avez agi suivant vostre prudence accoustumée de rejeter la pretention des ambassadeurs de MM. les Estats d'estre compris dans le traité comme mediateurs, aussy bien que celle de l'Empereur d'estre compris dans l'article qui inclut les princes alliez de l'une et de l'autre couronne.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, fo 285. — Minute de la main de Lyonne.
2 septembre. Paris.	Au maréchal de Gramont.	Mazarin est heureux de savoir qu'il a recouvré la liberté. Aff. étr. (Suède), t. VI, fo 312.
2 septembre. Paris.	A M. de Tracy.	Mazarin se réjouit d'apprendre qu'il est en meilleure santé. Aff. étr. (Suède), t. VI, fos 312-313.
2 septembre. Paris.	A M. de Castelnau.	Félicitations sur le rétablissement de sa santé. Aff. étr. (Suède), t. VI, fos 313-314.
3 septembre. Paris.	Au marquis de Francières.	La Reine ayant résolu de ne plus faire de maréchaux de camp, il n'est pas au pouvoir de Mazarin de servir le marquis de Francières, qui sollicite ce grade. Il s'efforcera de lui témoigner son bon vouloir en d'autres circonstances. Mscr. B. M. no 1719, t. III, fo 393 verso.
3 septembre. Paris.	Au duc d'Enghien.	Détails sur les renforts envoyés au duc d'Enghien. Variations de conduite du duc de Bavière dans ses négociations avec la France; nécessité de se tenir sur ses gardes en traitant avec lui et de ne rien cacher aux alliés. Le mémoire du maréchal de Gramont[1] est envoyé à Munster, où les plénipotentiaires de la France le communiqueront aux Suédois et tâcheront d'obtenir leur consentement. Mazarin demande au prince s'il compte ramener ses troupes au delà du Rhin ou en laisser une partie en Allemagne. Envoi de brevets de sergent de bataille

[1] Ce maréchal, alors prisonnier des Bavarois, avait été chargé de faire des ouvertures au duc Maximilien.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		pour plusieurs officiers de l'armée du duc d'Enghien. Embarras financiers. Prise de Béthune; nouvelles de l'armée de Flandres et de la cour. Prière d'assister de quelques secours Castelnau et Piennes. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 305-312. — En partie imprimée dans l'Introduction, p. xiv-xvi.
3 septembre. Paris.	A M. de Piennes.	Félicitations sur le rétablissement de sa santé. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 314.
3 septembre. Paris.	A M. d'Espenan.	Mazarin se réjouit de sa convalescence. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 314-315.
3 septembre. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin espère que Turenne recevra bientôt les troupes levées par Bonichausen. Détails sur divers moyens de renforcer son armée. Le duc d'Enghien lui donnera communication des négociations entamées avec la Bavière. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 315-316.
4 septembre. Paris.	A M. d'Anisy.	Mazarin se réjouit de ce que M. d'Anisy a recouvré la liberté, et lui annonce des renforts pour son régiment. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 317.
5 septembre. Paris.	Au cardinal Sforza.	Mazarin le remercie de ses témoignages d'affection et est profondément convaincu de son dévouement pour la France. Il est persuadé que, s'il avait la haute influence que doit donner un poste de confiance, il empêcherait le Saint-Siége d'entamer des négociations telles que celle dont Hersent[1] était chargé. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 276 recto.
5 septembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin l'entretient de différentes affaires et indique les cardinaux que la France pourrait mettre dans ses intérêts. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 271 recto.
6 septembre. Paris.	Au grand maître de Malte.	Recommandation pour le frère de M. d'Arpajon. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 439 recto, et t. III, f° 394 recto.
6 septembre. Paris.	A Gianettin Giustiniani.	Remercîments pour le soin avec lequel il s'est acquitté de diverses commissions. Mazarin le charge de remercier le doge de Gênes pour les termes dans lesquels il a parlé de lui. Il promet à Giustiniani de lui faire payer sa pension. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 439 recto.
9 septembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin se moque des fanfaronnades des Espagnols et se réjouit des succès du duc de Longueville. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, f° 484 et suiv.

[1] Voy. sur Hersent, p. 236, note 2.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
10 septembre. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin lui annonce l'arrivée du palatin Enoff[1]. Quoique la Cour doive partir le surlendemain pour Fontainebleau, le cardinal restera à Paris pour entretenir ce palatin. Mazarin revient sur les sommes que pourra toucher la princesse Marie, si elle épouse le roi de Pologne[2]. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 31-32.
12 septembre. Paris.	A M. de Turenne.	Inquiétude que la maladie du duc d'Enghien[3] a causée à Mazarin. Le cardinal désire vivement satisfaire aux demandes de la cavalerie allemande; mais la disette d'argent est telle, qu'il sera difficile d'y parvenir. Cependant il promet une montre pour la fin du mois. Il désire savoir quels fonds seront nécessaires pour faire subsister l'armée de Turenne l'année suivante. Il lui annonce des renforts et espère qu'il a mis le siége devant Heilbron. Il se montre satisfait de l'union qui règne entre les maréchaux de Turenne et de Gramont. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 317-321.
12 septembre. Paris.	A M. de Marsin.	Mazarin se félicite du bon état de la blessure de Marsin, qui est «une glorieuse marque» de l'honneur qu'il a acquis à la bataille de Nordlingen. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 321-321.
12 septembre. Paris.	Au maréchal de Gramont.	Mazarin exprime toute l'inquiétude que lui cause la maladie du duc d'Enghien : «Je vous envie la consolation que ce vous a esté d'estre près de sa personne à Philipsbourg et au voyage.» Il félicite le maréchal de Gramont de sa bonne intelligence avec Turenne. Renforts envoyés à l'armée d'Allemagne. «Je vous prie de faire en sorte que, comme vous et M. le mareschal de Turenne avez forcé Monsieur le Duc pour se retirer de l'armée, aussy vous usiez de la mesme violence pour l'empescher d'y retourner, ainsy que je m'asseure qu'il voudra faire dès qu'il aura une once de santé.» Mazarin craint pour les armées françaises harcelées par les ennemis : «Je seray en inquietude jusques à ce que je sçache que vous avez rejoinct M. le mareschal de Turenne. Car, comme les ennemis estoient informez de vostre dessein et que vous aviez à faire une longue marche, il y a apparence qu'ils vous auront voulu disputer le passage.» Subsides envoyés. Marsin demande le gouvernement de Heilbron, si cette ville est prise. Mazarin désire avoir sur ce sujet l'avis des maréchaux. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 322-325.
13 septembre. Paris.	Au duc d'Orléans.	Nouvelle de la prise d'Armentières, qui ne s'est défendue que pendant une nuit, «quoy qu'il y eust dedans six cens hommes de guerre et quatre ou cinq mille bourgeois armez.» Les ennemis ont abandonné Varneton. «Enfin la terreur est si grande

[1] Le nom est écrit *Enhost;* mais, dans plusieurs autres dépêches, on trouve la forme Enoff, ou Enof, qui paraît être la véritable.
[2] Voy ci-dessus, p. 676-677, l'analyse d'une dépêche du 19 août 1645.
[3] Le duc d'Enghien était tombé malade le 2 septembre 1645.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		dans le pays, qu'on n'a autre peine à faire des progrez que celle de marcher.» Mazarin donne encore d'autres détails sur les affaires de Flandres et prie le prince de les communiquer à la Reine[1]. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 325-326.
13 septembre. Paris.	A M. de Champlâtreux.	Mazarin espère que la santé du duc d'Enghien pourra se rétablir dans le repos dont il jouira à Philipsbourg ou à Spire. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 326-327.
Sans date précise. (Probablement du 13 ou 14 septembre.)	Au duc d'Enghien.	Inquiétude que la maladie du duc d'Enghien a causée à Mazarin. Désir que le prince ménage sa santé. « Je connois si bien vostre humeur, ajoute-t-il, que je n'oze quasi vous ouvrir le discours de vous en revenir. C'est pourtant la plus grande satisfaction que vous sçauriez donner à tous ceux qui vous ayment.» La Reine n'autorise pas seulement le retour du prince, elle le prie de ne pas retourner à l'armée. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 327-328.
15 septembre.	Au fils du chancelier Oxenstiern.	Mazarin s'excuse de n'avoir pas « eu occasion de luy faire, à son passage en ces quartiers, les demonstrations correspondantes à sa naissance et à son mérite.» Protestations de dévouement pour le chancelier Oxenstiern. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 286. — Minute de la main de Lyonne.
16 septembre. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	Mazarin entretient toujours le duc des négociations avec la Bavière. On espère bientôt l'heureuse guérison du duc d'Enghien. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, f[os] 527-532.
17 septembre. Fontainebleau.	Au comte d'Estrades.	Mazarin n'approuve pas le discours qu'il a tenu au fils du prince d'Orange relativement au commandement d'une armée. Le père pourrait en être blessé. Mazarin l'engage à expliquer ou à désavouer ce discours. Fragment de lettre publié par M. Van-Prinsterer, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 2e série, t. IV, p. 143-144.
17 septembre. Fontainebleau.	Aux maréchaux de Gramont et de Turenne.	La Reine envoie au duc d'Enghien le sieur La Rallière pour prier le prince de revenir, « aussitôt que ses forces le pourront permettre.» On se réjouit du rétablissement de sa santé. Le siége d'Heilbron a probablement été entrepris; on destine le gouvernement de cette ville à Marsin. Promesse d'envoi d'une *monstre* pour la cavalerie allemande. Nouvelles de Flandres. « Je vous prie de me donner advis de la conduite de M. de Baviere, ayant esté escrit par deça que Jean de Vert s'estant avancé vers nous avec quatre mille chevaux, son maistre l'avoit rappelé, disant ne vouloir pas gaster par les armes les negociations qu'il avoit sur le tapis avec nous. Je seray bien aise de sçavoir s'il y a quelque fondement en cet advis.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 328-330.

[1] La cour était partie pour Fontainebleau, où Mazarin n'alla la rejoindre que quelques jours plus tard.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
17 septembre. Fontainebleau.	A M. de Champlâtreux.	Joie qu'a causée la nouvelle du rétablissement du duc d'Enghien. Mazarin parle ensuite du Parlement : « La Reine ne peut estre plus satisfaitte qu'elle est de la conduite de M. le premier Président et de sa fermeté à bien servir le Roy.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 331 recto.
17 septembre. Fontainebleau.	A M. Razilly.	Félicitations sur la promptitude avec laquelle il a exécuté l'ordre de se rendre au delà du Rhin. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 331 verso.
17 septembre. Fontainebleau.	Au duc d'Enghien.	Joie que Mazarin éprouve de savoir qu'il a recouvré la santé. La Reine veut qu'il revienne dès qu'il pourra supporter le voyage. Mazarin joint ses prières aux ordres de la Reine. Il termine en parlant au prince du projet de donner à Marsin le gouvernement d'Heilbron. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 331-333.
18 septembre. Fontainebleau.	Au duc d'Enghien.	Nouvelles instances de Mazarin pour le prompt retour du prince : « Comme vostre santé est extraordinairement precieuse et pour vos serviteurs et pour l'Estat, au nom de Dieu trouvez bon que je vous supplie d'en prendre un tel soin, qu'elle ne courre pas une nouvelle risque dans la convalescence.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 333-334.
18 septembre. Fontainebleau.	A M. de Turenne.	Envoi d'une *monstre* pour la cavalerie allemande : «Je ne vous diray pas avec quelle peine on a trouvé moyen de vous faire cette remise; mais je sçais bien que ma seule promesse a contrainct quelques banquiers de mes amis à la faire, et je doute fort que, si je continue de la sorte, je ne les mette tous à l'hospital. On escrit de Cologne que l'Empereur avoit envoyé trois mille chevaux de secours au duc de Baviere.» Mazarin espère que Turenne sera en état de tenir tête aux ennemis. La landgrave de Hesse n'a consenti à laisser ses troupes réunies à celles de la France que jusqu'à la fin du mois. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 334-335.
18 septembre. Fontainebleau.	A M. de Tourville.	Mazarin le remercie des lettres qu'il lui a écrites pour lui annoncer la guérison du duc d'Enghien. Il est bien aise que le choix de Marsin pour le gouvernement d'Heilbron ait l'approbation de ce prince. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 335-336.
19 septembre. Fontainebleau.	A Mme la princesse de Condé.	Mazarin la félicite du rétablissement de la santé du duc d'Enghien. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 441 verso.
19 septembre. Fontainebleau.	A Mme de Longueville.	Même sujet. Mazarin s'excuse de ne pas écrire de sa main sur ce qu'il s'entend peu à l'orthographe. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 442 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
19 septembre. Fontainebleau.	Au maréchal de Schomberg.	Mazarin le remercie des soins qu'il prend pour renforcer son régiment italien. On doit envoyer des ordres pour faire changer le pont Saint-Esprit, à Montpellier. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 442 verso.
19 septembre. Fontainebleau.	Au chancelier Oxenstiern.	Mazarin lui annonce que le Roi a choisi pour le représenter auprès de la reine de Suède « le sieur de Chanut, son conseiller et trésorier de France en la généralité d'Auvergne. » Éloge de la capacité et du zèle de Chanut. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 287. — Minute.
20 septembre. Fontainebleau.	A la reine de Suède.	Même sujet. Protestations de son désir de maintenir l'union des couronnes. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 288. — Minute de la main de Lyonne.
21 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de la Ferté-Senneterre.	Recommandation pour les terres qui dépendent des bénéfices du duc d'Atri. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 443 recto.
21 septembre. Fontainebleau.	Au maréchal de Gramont.	« On presse, autant qu'il se peut, la marche des troupes qui doivent suivre celles qui ont desjà passé le Rhin, desquelles je me promets que Monsieur le Duc n'aura pas une moindre satisfaction que celle qu'il a tesmoignée de ce premier renfort. » Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 336.
23 septembre. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	Mazarin désire que la conclusion de l'accord avec le duc de Bavière soit vivement pressée. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, f°s 585-587.
24 septembre. Fontainebleau.	A M. de Marca.	Recommandation pour faire restituer le chargement d'une barque italienne prise par un vaisseau catalan. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 443 verso.
24 septembre. Fontainebleau.	A M. de Champlâtreux.	Protestations d'estime et d'affection. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 336-337.
25 septembre. Fontainebleau.	A M. de Serignan, lieutenant au gouvernement de Metz.	Recommandation pour les villages qui dépendent des bénéfices du duc d'Atri. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 443.
27 septembre. Fontainebleau.	A M. de Saint-Sauf-Lieu ou Saulieu.	Mazarin lui promet de recommander ses intérêts à M. d'Émery. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 444 recto.
28 septembre. Fontainebleau.	A M. d'Argenson.	Protestations de dévouement. Il doit entretenir les bonnes intentions que témoigne le duc de la Trémouille. Mazarin le prie de lui envoyer une Bible manuscrite, qui est devers Fontenay, avec le *Flos Mundi*. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 445 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
28 septembre. Fontainebleau.	A M. de Campi.	Mazarin conçoit que l'oisiveté lui pèse et lui demande quel emploi lui conviendrait le mieux. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 446 recto.
28 septembre. Fontainebleau.	A M. de Bautru.	Mazarin regrette qu'il souffre de la goutte et l'engage à soigner sa santé. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 447 verso.
28 septembre. Fontainebleau.	A M. de Sève.	Remercîments pour les services qu'il rend au Roi. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 447 verso.
28 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de Poma.	Les levées de troupes présentant trop de difficultés, on les remettra à un autre temps. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 449 recto.
28 septembre. Fontainebleau.	A M. Balthazar.	Remercîments pour le zèle qu'il a mis à assurer aux troupes des quartiers d'hiver. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 444 verso.
28 septembre. Fontainebleau.	Au marquis Palavicini.	Remercîments pour le zèle qu'il montre et pour sa conduite envers M. d'Amontot et l'archevêque d'Aix (Michel Mazarin). Le cardinal félicite le marquis sur la naissance de son fils. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 446 verso.
28 septembre. Fontainebleau.	A l'abbé de la Feuillade (Georges d'Aubussou).	Mazarin le remercie des services qu'il a rendus dans l'assemblée du clergé. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 450 verso.
28 septembre. Fontainebleau.	Au comte de Saligny.	Dès que le comte de Saligny aura fait passer le Rhin à un corps « de quinze cens hommes effectifs, » on lui donnera le brevet de maréchal de camp. Mazarin ajoute : « Je sçais que ce motif sera encore moins fort prez de vous, pour vous obliger à y apporter tous les soins imaginables, que celuy de l'affection que vous avez pour le service du Roy. » Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 337-338.
29 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de Villequier.	Protestations de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 452 recto.
29 septembre. Fontainebleau.	A M. Balthazar.	Mazarin regrette les désordres causés par des soldats italiens, qui se sont débandés en Languedoc. Il espère que l'intendant (Balthazar) aura réussi à faire cesser ces désordres. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 452 recto.
30 septembre. Fontainebleau.	A M. Brasset.	Mazarin l'avertit des artifices des Espagnols qui cherchent à détacher les Provinces-Unies de la France. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
30 septembre. Fontainebleau.	A la princesse de Phalsbourg.	Protestations de dévouement. Mme de Chevreuse rend un mauvais service aux Espagnols en leur persuadant que des troubles vont éclater en France et qu'ils doivent continuer la guerre. Les troubles de Montpellier ont été insignifiants. Nécessité de surveiller la conduite de Mme de Chevreuse. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 448 recto.
30 septembre. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	Mazarin est accablé d'affaires et ne peut répondre immédiatement aux lettres qu'il vient de recevoir du duc de Longueville. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, f°s 629-630.
30 septembre. Fontainebleau.	Au chancelier Oxenstiern.	Mazarin lui exprime la joie qu'il a ressentie de la conclusion de la paix entre la Suède et le Danemark. Félicitations adressées à Oxenstiern sur sa grande capacité et son expérience des affaires, et sur son désir de procurer le repos de la chrétienté par une paix générale. « Je ne puis, ajoute Mazarin, que me resjouir de ce que V. Exc. s'est attachée au plus efficace moyen d'y parvenir preferablement à toute autre chose.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 291. — Minute.
30 septembre. Fontainebleau.	A la landgrave de Hesse.	Mazarin prie la Landgrave de maintenir encore pendant quelque temps la jonction de ses troupes avec celles de France. Grands efforts faits par ce royaume pour soutenir les intérêts de ses alliés, et spécialement ceux de la Landgrave. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 173-174.
Septembre. (Sans autre date.)	Au comte d'Alais.	Mazarin le prie de faire donner des subsides et le moyen de continuer leur route aux recrues arrivées en Provence. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 453, et t. III, f° 394 recto.
Septembre. (Sans autre date.)	Au marquis de la Ferté-Sennecterre.	Mazarin n'a jamais songé à lui donner de compagnon pour le petit corps qu'il est destiné à commander; mais on est obligé d'envoyer une partie de ses troupes en Picardie. Protestations de désir de lui rendre service. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 452 verso.
1er octobre. Fontainebleau.	Au lieutenant civil.	Mazarin le remercie d'avoir fait saisir un livre qu'il désavoue complétement, comme il a prié un des membres de l'assemblée du clergé de le déclarer. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 394 verso.
1er octobre. Fontainebleau.	A M. de la Thuillerie.	Félicitations à l'occasion de la conclusion de la paix. La Reine le dispense du voyage de Suède à cause de l'état de sa santé, qui souffre du climat du Nord. Il pourra, en revenant, passer à Copenhague et tâcher de détacher le roi de Danemark du parti de l'Autriche, en ayant soin de prévenir les Suédois et de dissiper les inquiétudes que pourrait leur donner l'alliance de la France avec le Danemark. Mazarin rappelle tous les services rendus par la France à la Suède et passe aux considérations qui pourront engager le roi de Danemark à entrer dans la confédération. Ce prince a déjà fait la guerre à l'Empereur; « il doit prendre interest au restablissement de la

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		liberté germanique; ce qui ne se peut qu'en empeschant les Empereurs d'agir dans l'Empire avec une autorité despotique.» Mazarin indique ensuite les services que la France a rendus au Danemark et que l'ambassadeur devra rappeler. Il termine en revenant sur les services rendus à la Suède, qui est loin d'y avoir répondu. «Vous avez fait, je m'asseure, des plaintes de la procedure de M. Konismark, qui s'est destaché sans aucune necessité de l'armée de M. le duc d'Enghien, avec lequel, s'il fust encore demeuré quelque temps, ou nous aurions pleinement[1] gagné la victoire de Nordlingen, que nous avons achetée fort cherement, ou nous eussions poussé les Bavarois au delà du Danube, et eussions pu retourner prendre Heilbron sans beaucoup d'empeschement et de resistance, et, par consequence, asseurer de bons quartiers à nos armées[2] et contraindre celle de Baviere de vivre dans son pays. Vous luy direz aussy qu'encore que la maladie de M. le duc d'Enghien ayt un peu affoibly le progrez de nos armes, nous ne laisserons pas de faire de grands efforts pour les fortifier et les maintenir de là le Rhin.» Dans un *Post-Scriptum*, Mazarin se réjouit de ce que le chancelier Oxenstiern approuve le projet d'alliance avec le Danemark. Il remercie La Thuillerie de ce qu'il consent à faire un voyage en Suède, et lui recommande de ne pas négliger l'achat de vaisseaux et les levées de troupes. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f[os] 292-301. — Minute corrigée de la main de Mazarin.
2 octobre. Fontainebleau.	A M. Milet.	Mazarin lui demande des renseignements sur les renforts envoyés à son régiment. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 394 verso.
2 octobre. Fontainebleau.	Au marquis d'Uxelles.	Mazarin le remercie du soin avec lequel il a amené trois régiments d'Allemagne. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 395 verso.
2 octobre. Fontainebleau.	A M. de Champlâtreux.	Protestations du désir de lui rendre service. La Reine est très-satisfaite de la conduite de son père (Mathieu Molé). Il pourra revenir se délasser des travaux de la campagne lorsque les derniers ordres auront été donnés par les maréchaux de Gramont et de Turenne. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 395 recto.
2 octobre. Fontainebleau.	A M. de Tracy.	Remercîments pour le soin avec lequel il assure la subsistance de l'armée. Le maréchal de Turenne écrit sur son compte dans «les termes les plus obligeants et les plus advantageux.» Cependant, puisque sa santé l'exige, on lui accorde la permission de revenir. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 372 recto.

[1] Une des ailes de l'armée française avait été mise en fuite à Nordlingen. Voy. p. 230, texte et note 1.

[2] Ce passage confirme encore ce que nous avons dit, dans l'Introduction, des projets de Mazarin après la victoire de Nordlingen. Il ne s'agissait pas de marcher sur Vienne pour y dicter la paix à l'Empereur, mais simplement de prendre des quartiers d'hiver en Allemagne. Voy. Introduction, p. XII et XIII.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
2 octobre. Fontainebleau.	A M. de Marsin.	Mazarin regrette que l'affaire d'Heilbron n'ait point réussi et qu'il n'ait pu donner à Marsin une preuve de son affection. Il ajoute : « J'attendray quelque autre occasion plus favorable pour vostre avancement. » Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 341-342.
3 octobre. Fontainebleau.	Au général-major d'Erlach.	Promesse de faire payer les garnisons d'Alsace, malgré la difficulté que l'on éprouve pour satisfaire à tous les besoins. Protestations de dévouement pour le sieur de Charlevois. Imprimé dans les *Mémoires historiques concernant le général d'Erlach*, t. II, p. 161-163.
3 octobre. Fontainebleau.	Au premier président, Mathieu Molé.	On envoie à son fils la permission de rentrer en France. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 395 verso.
3 octobre. Fontainebleau.	Au duc d'Enghien.	Mazarin exprime sa joie d'apprendre que le prince est complétement rétabli et reviendra prochainement à la cour. On lui communique les mémoires envoyés aux maréchaux de Gramont et de Turenne, afin qu'il puisse y faire tous les changements qu'il jugera convenables. On envoie au marquis de Tavannes les expéditions de maréchal de camp, suivant que le prince l'a désiré. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 337-338.
4 octobre. Fontainebleau.	A M. de Brégy.	Le comte Enoff s'en retourne avec toute satisfaction. « Cette affaire, ajoute Mazarin, coustera plus de douze cent mille livres à Sa M^té, qui n'avoit fait estat que de cinq cents... On a passé par dessus tout, et pour tesmoigner à Sa M^té le roy de Pologne la passion extreme que j'ay pour ses interests et pour ses satisfactions, j'ay fait surmonter toutes difficultez à mes propres despens. » On voit par la fin de cette lettre que les présents apportés, de la part du roi de Pologne, étaient de mince valeur. Dans une addition à cette dépêche, Mazarin dit que « l'ambassadeur (comte d'Enoff) a eu l'approbation de toute la cour. » Il y est aussi question de la présentation de Michel Mazarin pour le cardinalat par le roi de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 32 verso à 35 verso.
4 octobre. Fontainebleau.	Au roi de Pologne.	Remercîments pour les témoignages d'estime et d'affection qu'il a donnés à Mazarin. Compliments sur le projet de mariage avec la princesse Marie. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 36.
7 octobre. Fontainebleau	A M. le duc de Longueville.	Mazarin approuve la fermeté avec laquelle le duc de Longueville a parlé aux médiateurs; il insiste sur les intrigues des Espagnols. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, f°s 655 et suiv.
7 octobre. Fontainebleau.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin, informé de l'arrivée de La Thuillerie à Copenhague et du bon accueil qu'il y a reçu, l'engage à ne rien négliger pour conclure une alliance solide entre la France et le Danemark. Il espère que la Suède et les Provinces-Unies ne pourront qu'être satisfaites de ce résultat. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 302-304. — Minute corrigée de la main de Mazarin.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
8 octobre. Fontainebleau.	Au procureur général du parlement de Toulouse.	Mazarin le prie de travailler à faire rétablir le droit qu'avaient les lieutenants de Roi d'avoir voix délibérative au parlement de Toulouse. Mazarin s'est engagé à faire réussir cette affaire, qui lui paraît juste. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 456 recto.
8 octobre. Fontainebleau.	Au premier président du parlement de Toulouse.	Même recommandation. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 455 verso.
8 octobre. Fontainebleau.	A l'avocat général du parlement de Toulouse.	Même recommandation. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 455 verso.
11 octobre. Fontainebleau.	Au duc d'Épernon.	Mazarin regrette de n'avoir pu répondre à plusieurs de ses lettres. Il s'efforcera de lui faire obtenir une «augmentation de la finance du domaine que le duc d'Espernon a acquis du Roi.» Il a vu le gentilhomme nommé aide-major aux gardes par d'Épernon, en sa qualité de colonel général de l'infanterie; «il est d'une race accoustumée à porter des braves hommes,» et Mazarin sera bien aise de le servir. Il s'efforcera de faire cesser les divisions du parlement de Bordeaux. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 306 recto.
11 octobre. Fontainebleau.	Au duc d'Enghien.	Mazarin lui exprime la joie qu'il éprouve de son prochain retour, et regrette de ne pouvoir aller le rejoindre immédiatement. «Nous avons, Dieu mercy, de fort bonnes nouvelles de tous costez: en Catalogne, le dernier convoy que les ennemis avoient tenté d'introduire dans Balaguer à la faveur de la nuict, a esté entierement deffait, et on attendoit la reddition de la place et de toutes les troupes qui y sont engagées pour la fin du mois passé; mais, comme d'attaquer les Espagnols dans la patience, c'est les attaquer dans leur fort, ce ne sera pas peu si le Roy se rend maistre de ladite place dans ce mois. Le prince Thomas a estabil les armes du Roy dans le cœur du Milanois, s'estant emparé de Vigevano et de la Rocca; ce qui luy donne moyen de faire courir jusques aux portes de presque toutes les places de l'Estat. La confusion et le desordre qui est dans le pays est inconcevable, selon les derniers advis que nous en avons, et, si on peut conserver ce poste, il facilite toutes sortes de progrez [pour] la campagne prochaine. Nostre armée de Flandres a conduict jusque dans le pays de Waes M. le prince d'Orange, qu'elle a quitté a [en] dessein d'aller attaquer Anvers ou Hulst, et est revenue sur la Lys. Au mesme tems que je sceus la resolution que l'on avoit prise de faire ce voyage, je fis advancer deux mille hommes, qui estoient en Champagne, vers Mezieres, tant pour asseurer nos dernieres conquestes de la Lys, que pour prester la main à la seureté de la retraite de nostre armée, et fis depescher un courrier à MM. les mareschaux pour leur dire qu'infailliblement la jonction des deux armées jetteroit une telle espouvante parmy les ennemis, qu'ils tireroient aussytost tout ce qu'ils avoient de troupes en garnison dans les places pour s'en servir à la campagne et s'opposer mieux à nos progrez communs; que cela donneroit lieu sans doute auxdits mareschaux d'emporter, à leur retour, laquelle des dictes places ils vou-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		droient attaquer, parce qu'elles se trouveroient toutes depourvues de gens de guerre pour leur defense. Ces deux precantions ont si bien reussi, que le dernier courrier qui en est venu nous apprend qu'ils avoient envoyé investir la Bassée par le corps qui s'avançoit de Champagne et un autre de cavalerie qui estoit vers Bethune, et qu'il ne s'estoit rencontré dedans que six vingts hommes, tellement qu'ils faisoient estat de l'emporter dans bien peu de jours, dès que toute l'armée auroit joinct.» Mazarin espère que les nouvelles d'Allemagne ne seront pas moins bonnes, et que le duc de Bavière sera disposé à s'accommoder avec la France aux conditions qu'on lui imposera. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 347-349.
12 octobre. Fontainebleau.	A la duchesse de Longueville.	Protestations de dévouement et de désir de trouver des occasions de la servir. Mazarin tiendra le plus grand compte de sa recommandation en faveur de l'abbé Esprit[1]. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 457 verso.
13 octobre. Fontainebleau.	A Madame (Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston d'Orléans.)	Mazarin s'excuse de n'avoir pu répondre plus tôt à la lettre dont elle l'a honoré. Il regrette de n'avoir pu obtenir le pardon de la faute commise par Fontenay (ou Fontaine) Chalandré. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 458 recto.
14 octobre. Fontainebleau.	Au marquis de Gesvres.	Mazarin le remercie des témoignagess d'affection qu'il lui a donnés. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 459 recto.
14 octobre. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	Intrigues des Espagnols pour exciter des troubles en France. Nécessité de conclure promptement un traité avec la Bavière. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, f°s 715-716.
15 octobre. Fontainebleau.	Au chevalier de Vivans.	Mazarin songe à mettre à la tête de son régiment le marquis de la Fare. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 459 recto.
15 octobre. Fontainebleau.	Au cardinal Grimaldi.	Recommandation pour l'ancien évêque de Léon, qui demande au pape la révision de son jugement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 460 recto.
18 octobre. Fontainebleau.	A M. de Lauzières.	Recommandation pour que M. de Virville soit payé de ce qui lui est dû de ses appointements de lieutenant de Roi au gouvernement de Montélimar. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 461 verso.
18 octobre. Fontainebleau.	Au comte d'Alais.	L'archevêque d'Aix (Michel Mazarin) part pour la Provence avec la passion de mériter l'honneur de l'amitié du comte d'Alais. Mazarin le recommande au comte. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 460 verso.

[1] Jacques Esprit, de l'Académie française, a laissé plusieurs ouvrages : *Maximes politiques mises en vers; De la Fausseté des vertus humaines*, etc. On peut consulter, sur l'abbé Esprit, l'ouvrage de M. V. Cousin sur *Madame de Sablé*.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
18 octobre. Fontainebleau.	A la comtesse d'Alais.	Recommandation pour le même personnage. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 461 recto.
19 octobre. Fontainebleau.	A M. du Nozet.	Recommandation pour le sieur Giulio Campi. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 462 recto.
20 octobre. Fontainebleau.	A la maréchale de Guébriant.	Mazarin joint ses prières à celles de Leurs Majestés pour engager la maréchale de Guébriant à accompagner la princesse Marie en Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 36-37.
21 octobre. Fontainebleau.	A M. de Gassion.	Plaintes sur la manière dont sont traités les églises et les ecclésiastiques des Pays-Bas. Mazarin lui recommande de maintenir sévèrement la discipline. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 115 verso.
21 octobre. Fontainebleau.	A M. Brasset.	Efforts des Espagnols pour détacher les Provinces-Unies de l'alliance de la France. Le prince d'Orange a résisté à toutes leurs tentatives. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
21 octobre. Fontainebleau.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin le félicite d'avoir obtenu le droit de péage du Sund au taux où il a été abaissé pour les Provinces-Unies, « estant un arguuent et du credit que vous avez auprez du roy de Danemark et de l'estime qu'il fait de la France. » Recommandations pour la levée de troupes dont il a été chargé. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 305, minute.
26 octobre. Paris.	Au marquis de Gesvres.	Mazarin a été heureux de contribuer à faire obtenir un régiment au comte de Saulx, dont il connaît le mérite. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 462 verso.
26 octobre. Paris.	Au comte de Quincé.	Mazarin reçoit toujours avec plaisir les témoignages d'affection du comte de Quincé. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 462 verso.
27 octobre. Paris.	A M. de Sollicz.	Mazarin regrette de n'avoir pu lui faire obtenir une prévôté qu'il sollicitait. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 463 recto.
28 octobre. Paris.	A M. Brasset.	Mazarin lui recommande de faire des recrues en Hollande. La France a fait une diversion utile à l'entreprise du prince d'Orange, qui assiége Hulst. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
29 octobre. Paris.	A Zongo Ondedei.	Mazarin se plaint du pape, qui donne asile à Beaupuis. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 282 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
29 octobre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Cette lettre est relative au voyage en France de l'abbé de Sillery, neveu de M. d'Estampes. On assigne différents motifs à ce voyage. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 293 recto.
29 octobre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Réponse à un mémoire que le nonce avait présenté. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 294 recto.
1er novembre. Paris.	A Gianettin Giustiniani.	Lettre à remettre au cardinal Antoine (Barberin). Mazarin désire que Giustiniani reste à Gênes. Le Roi a déclaré qu'il prenait la maison Barberine sous sa protection, et il espère que le cardinal Antoine songera à bien servir la France. On va envoyer des secours au prince Thomas. La place de Balaguier a été prise; celle d'Hulst est réduite à l'extrémité. Torstenson a envahi la Bohême, et Kœnigsmark marche vers la Franconie. Giustiniani a donné à Mazarin des renseignements sur la vente des marchandises du *Saint-Christophe;* le cardinal en demande de nouveaux et des échantillons des plus beaux velours. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 463 verso.
1er novembre. Paris.	Au chevalier de Vivans.	Affliction qu'a causée à Mazarin la mort du cousin de Magalotti; remerciments pour les soins que Vivans a pris de lui pendant sa maladie. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 465 verso.
3 novembre. Paris.	Au comte d'Alais.	Mazarin veut lui témoigner combien il désire lui être agréable en retirant à son frère, l'archevêque d'Aix, une grâce que le Roi lui avait accordée. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 465 verso.
3 novembre. Paris.	A M. Gueffier.	Recommandation pour faire expédier une bulle en faveur du père du Bosc de l'ordre de Saint-François, qui a obtenu une pension sur l'abbaye de Foucarmont. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 466 verso.
4 novembre. Paris.	A M. de Brégy.	Remercîments pour les bontés du roi de Pologne. Annonce du prochain mariage de Marie de Gonzague. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 37-38.
(Probablement de la même date que la précédente.)	Au comte d'Ossolinsky.	Mazarin le remercie du désir qu'il a fait paraître d'établir une étroite liaison entre la France et la Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 38.
4 novembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin insiste toujours sur les levées d'infanterie que La Thuillerie pourra faire au moment « du licenciement de l'armée danoise, » et l'invite à s'en occuper le plus promptement possible, « et avec la plus grande espargne » qu'il pourra. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 328. — Minute.
4 novembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin se plaint du duc de Bavière, qui élude les questions importantes. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, f°s 858-870.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
7 novembre. Paris.	À Mme de Pompadour.	Les habitants de paroisses du Limousin, qui dépendent de Mme de Pompadour, ont empêché la levée des impôts. Mazarin l'engage à employer son pouvoir pour les remettre dans leur devoir, afin d'éviter les extrémités auxquelles on serait forcé d'en venir. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 467 recto.
8 novembre. Paris.	A M. Gueffier.	Mazarin le remercie du zèle qu'il a montré dans l'intérêt du duc de Guise. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 467 verso.
11 novembre. Paris.	A la princesse de Phalsbourg.	Remercîments pour les nouvelles marques d'affection qu'elle lui a données. Mazarin la prie de lui envoyer souvent des nouvelles de Mme de Chevreuse. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 468.
11 novembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin l'engage à parler avec fermeté aux médiateurs sur la constance des alliés de la France. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, f° 885-889.
11 novembre. Paris.	A M. d'Avaux.	Assurances d'estime et d'affection. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, f° 892-893.
12 novembre. Paris.	Au comte de Béthune.	Mazarin lui envoie des témoignages de son affection par le comte de Charost, qui se rend près de lui. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 468 verso.
12 novembre. Paris.	Au maréchal de La Meilleraye.	Protestations de dévouement et d'affection. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 469 recto.
14 novembre. Paris.	A l'archevêque de Paris.	Recommandation pour le porteur, qui sollicite un canonicat vacant de Saint-Thomas-du-Louvre. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 469 recto.
16 novembre. Paris.	Au duc de Lesdiguières.	Recommandation pour un sieur Bernard. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 469 recto.
16 novembre. Paris.	Au cardinal Sforza.	Mazarin désire que le cardinal Sforza obtienne un poste important près de Sa Sainteté. Il regrette que l'on procède avec rigueur contre le cardinal Antoine Barberin. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 302 recto.
16 novembre. Paris.	A Monsignor Bonvisi, à Rome.	Mazarin regrette de ne pas pouvoir donner suite à sa pensée sur la nonciature de France; mais le moment ne paraît pas favorable. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 298 recto.
16 novembre. Paris.	Au cardinal Pamfilio.	Mazarin regrette que le départ du cardinal Antoine Barberin ait déplu au pape. Il espère que le pape voudra bien écouter les raisons de ce cardinal. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 297 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
16 novembre. Paris.	Au pape Innocent X.	Lettre écrite dans la même intention. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 299 recto.
16 novembre. Paris.	A Paolo Macarani.	Mazarin se plaint de la conduite du pape envers la France. Il en pourra résulter de nouveaux troubles pour la chrétienté. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 300 recto.
17 novembre. Paris.	Au bailli de Valençay.	Mazarin désirerait le voir appelé à des fonctions dignes de lui. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 300 recto.
17 novembre. Paris.	Au colonel Ohem ou Ohcim.	Leurs Majestés sont disposées à lui accorder des marques de leur satisfaction. Il doit conférer avec M. de Vautorte, « qui a ordre, ajoute Mazarin, de commencer à vous faire ressentir des effets de leur bonté.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 349-350.
17 novembre. Paris.	A Messieurs les Consuls et Sénat de la ville de Spire.	Mazarin est touché des souffrances qu'ils ont eu à endurer et promet de les adoucir et diminuer le plus qu'il lui sera possible. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 195-196.
18 novembre. Paris.	A M. Brasset.	Sur les recrues que l'on pourrait faire par suite du licenciement d'une partie des troupes des Hollandais. Original signé; Bibl. impér. de Saint-Pétersbourg.
18 novembre. Paris.	A M. d'Estrades.	Mazarin croit que les Suédois traitent secrètement avec les Espagnols par l'intermédiaire de Rosenhain. Nécessité d'y veiller et de bien s'assurer du prince d'Orange. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, f°s 923-925.
18 novembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Le conseil du Roi a pris la résolution de soutenir la maison Barberine. Le chancelier en a fait, par ordre du conseil, une déclaration formelle au nonce. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 304 recto et suiv.
18 novembre. Paris.	Au cardinal Barberin (François).	Le Roi a assez fait connaître qu'il prenait sous sa protection la maison Barberine. On espère que les services rendus par cette maison suffiront d'ailleurs pour la protéger. Le cardinal Antoine a été invité à se rendre en France. Si les Espagnols le privent de ses revenus ecclésiastiques, on trouvera pour lui une compensation dans les conquêtes faites en Flandres. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 318 recto.
18 novembre. Paris.	Au prince Taddeo Barberini.	Mazarin lui annonce également que la France a pris sa maison sous sa protection. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 319 recto.
18 novembre. Paris.	A la signora Anna Colonna Barberini.	Mazarin se réjouit de pouvoir lui témoigner sa reconnaissance par la protection que la France accorde à la maison Barberine. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 320 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
21 novembre. Paris.	Au marquis Palavicini.	Mazarin le prie de ne jamais parler de lui en un lieu « où l'on aura eu peine d'ouïr seulement nommer son nom. » Il semble, d'après la suite de la lettre, qu'il s'agit de Sestri. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 470 verso.
21 novembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin se plaint de Monsieur le Prince (Henri II de Bourbon-Condé) et de ses propos indiscrets sur les négociations. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, f°s 950-958.
22 novembre. Paris.	A M. de La Barde.	Mazarin a reçu la lettre qui annonce son arrivée à Osnabrück; il espère de bons résultats de sa présence en cette ville. Il est fâché que La Barde ait voulu être traité en ambassadeur; il pourrait en résulter des embarras, si La Barde ne renonçait pas à cette prétention. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 471 verso.
22 novembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin le prévient que les plénipotentiaires sont autorisés à envoyer, s'ils le jugent convenable, un négociateur en Suède. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 471 verso.
22 novembre. Paris.	A Gianettin Giustiniani.	Mazarin lui demande un mémoire sur l'utilité d'armer une escadre de galères à Gênes pour la France. Il revient sur la vente des marchandises du *Saint-Christophe* et sur le prix qu'elles ont produit. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 472 verso.
22 novembre. Paris.	Au cardinal Bichi.	Mazarin le félicite de son heureux voyage; il le croit arrivé maintenant à Carpentras. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 473 verso.
22 novembre. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin l'avertit qu'en cas de besoin les plénipotentiaires français de Munster pourront envoyer un négociateur en Suède. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 330. — Minute.
22 novembre. Paris.	Au connétable de La Garde ou Gardie.	Protestations de dévouement et du désir de maintenir l'alliance de la France et de la Suède. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 331. — Minute.
22 novembre. Paris.	Au chancelier Oxenstiern.	Mêmes protestations. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 332. — Minute.
23 novembre. Paris.	A M. de Lusarche.	Mazarin aurait désiré rendre service à la personne pour laquelle écrit M. de Lusarche; mais l'état des affaires s'y oppose. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 474 recto.
25 novembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Turenne va assiéger Trèves; on doit se promettre un heureux succès de cette entreprise. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, f°s 1010-1014.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
25 novembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Nouvelles recommandations pour les levées qu'il doit faire en Danemark. Mazarin lui rappelle aussi les achats de vaisseaux dont il a été chargé. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f^s 333-334. — Minute.
30 novembre. Paris.	Au duc de Lesdiguières.	Lettre de recommandation. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 477 verso.
Novembre. (Sans autre date.)	A M. Hutin.	Mazarin se félicite qu'il y ait auprès du roi de Pologne un sujet qui travaille au maintien de la bonne intelligence des deux couronnes. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 474 recto.
Novembre. (Sans indication plus précise.)	Au comte d'Oldenbourg.	Le palatin de Posnanie[1] a montré beaucoup de zèle pour défendre les intérêts du comte d'Oldenbourg. Mazarin promet de ne rien négliger pour rendre service à ce prince. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 195.
1er décembre. Paris.	Au chevalier Garnier[2].	Éloge des projets formés par le chevalier Garnier. On se plaint de la conduite des vaisseaux de Salé, d'Alger et des parlementaires d'Angleterre. A l'égard de ces derniers, Lyonne écrit : « Tout bon à prendre est bon à rendre; *a buono intenditore, poche parole.* Je ne sçaurois vous exprimer, ajoute de Lyonne, avec quelles louanges S. Ém. parle de vous en toutes compagnies.» Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 474 verso.
1er décembre. Paris.	Au marquis de La Ferté-Senneterre.	Recommandation pour les terres du duc de Croï et de M. de Heppe. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 477 verso.
1er décembre. Paris.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Mazarin demande qu'on lui envoie le sieur de Valpergue, qui a donné un dessin pour achever son bâtiment. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 478 recto.
1er décembre. Paris.	Au grand maître de Malte.	Recommandation pour le chevalier de Coupeauville. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 478 verso.
1er décembre. Paris.	A M. Douglas.	Mazarin l'engage à venir à la Cour, où l'on s'occupera de ses intérêts. Protestations de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 478 verso.
2 décembre. Paris.	A M. Brasset.	Avis des mouvements des ennemis en Flandres; envoi de troupes. Nécessité de fermer le port d'Ostende pour empêcher les importations d'armes et de munitions. Brasset doit agir dans ce sens auprès du prince d'Orange et presser l'envoi des plénipotentiaires des Provinces-Unies à la Haye. Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

[1] Bnin Opalinski, palatin de Posnanie, était venu en France pour le mariage du roi de Pologne avec Marie de Gonzague-Nevers. Voy. *la Gazette de France* de l'année 1645, p. 992.

[2] Cette lettre a été écrite par de Lyonne, mais par ordre de Mazarin, comme le prouve la fin.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
2 décembre. Paris.	A M. Brasset.	Recrues de troupes à faire dans les Pays-Bas. Original signé; Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.
2 décembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Pour ce qui concerne l'alliance avec le roi de Danemark, La Thuillerie se contentera, «pour un commencement, s'il ne se peut davantage, de le detascher de la maison d'Austriche, à laquelle il a paru longtems lié.» Quant à une ligue offensive contre cette maison, «il y a de l'apparence, ajoute Mazarin, que cela se pourra faire dans le cours de cette guerre.» Mazarin insiste encore sur les levées dont La Thuillerie est chargé, et sur l'achat de vaisseaux. Recommandation pour le roi de la Grande-Bretagne, que le Danemark pourrait assister de quelques vaisseaux. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 335-339. — Minute.
2 décembre. Paris.	A la reine de Pologne.	Mazarin prie la reine d'appuyer auprès du roi de Pologne la grâce qu'il sollicite (probablement la présentation de son frère au cardinalat). Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 38-39.
2 décembre. Paris.	A de Meules[1].	Mazarin lui recommande de seconder La Thuillerie, qui est chargé de faire des levées, particulièrement d'infanterie : «Vous agirez de concert avec luy et conformement aux ordres que vous recevrez de sa part.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 376.
3 décembre. Paris.	A la princesse de Phalsbourg.	Remercîments pour les services qu'elle rend à la France. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 492 verso.
5 décembre. Paris.	A M. de Saligny.	Mazarin a représenté au Conseil les services que M. de Saligny a rendus, et il s'emploiera à l'en faire récompenser. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 396 recto.
5 décembre. Paris.	A M. de Grémonville.	Recommandation pour le marquis Bentivoglio. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 479.
5 décembre. Paris.	A M. d'Anisy.	Remercîments pour les soins qu'il prend de son régiment. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 350.
6 décembre. Paris.	Au sieur d'Orgueil, commandant le régiment d'infanterie française de Mazarin.	Mazarin lui recommande de mettre immédiatement le sieur de Beaupré en possession de la charge de major de son régiment. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 479 verso.
6 décembre. Paris.	Au duc de Brézé.	Mazarin le prie de favoriser la compagnie du Nord de tout ce qui dépendra de son autorité comme amiral de France. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 480 recto.

[1] Résident à Hambourg.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
6 décembre. Paris.	Au comte du Doignon ou Daugnon.	Même recommandation. Cette compagnie est établie pour la pêche des baleines aux côtes du Nord. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 480 recto.
7 décembre. Paris.	Au comte d'Alais.	Recommandation pour M. Le Camus. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 481 verso.
7 décembre. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Même recommandation. (M. Le Camus va en Provence pour des affaires qui importent au service de Sa Majesté.) Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 481 recto.
7 décembre. Paris.	A M. de Champigny.	Même recommandation. Mscr. B. M. n° 1719. t. I, f° 481 verso.
7 décembre. Paris.	A M. de Brégy.	Recommandation pour l'évêque d'Orange, qui accompagnait la reine de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 39.
7 décembre. Paris.	Au roi de Pologne.	Même recommandation. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 39 recto et verso.
7 décembre. Paris.	A M. Hutin.	Mazarin le remercie des sentiments qu'il montre pour l'affermissement de la bonne intelligence entre la France et la Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 39 verso et 40 recto.
7 décembre. Paris.	Au comte Borsdorf (?).	Mazarin le félicite d'avoir été choisi par l'électeur de Brandebourg pour son principal ministre et déclare que ce choix est « une belle marque de la bonté du jugement » de l'électeur. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 196.
8 décembre. Paris.	A M. Balthazar.	Mazarin lui recommande les recrues de son régiment d'infanterie italienne et lui promet sa protection pour son frère. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 481 verso.
8 décembre. Paris.	A M. Fabroni.	Protestations de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 482 verso.
9 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Félicitations sur la manière dont les négociations ont été conduites. Mazarin a reçu l'assurance que les députés des Provinces-Unies doivent se rendre prochainement à Munster. Aff. étr. (Allemagne), t. IV, f°s 1227-1232.
9 décembre. Paris.	A M. de Turenne.	Dépêche relative aux quartiers d'hiver que pourra prendre l'armée de Turenne. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 210 verso.
9 décembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Pendant son séjour en Suède, La Thuillerie devra surtout s'attacher à confirmer l'alliance entre ce royaume et la France. Il devra insister sur les efforts que la France a faits, durant cette campagne, en Allemagne, sur les subsides fournis aux

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		confédérés, sur les alliances ménagées par la France avec Ragosky, etc. Il devra communiquer ces renseignements à Chanut, pour le guider dans ses négociations. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f[os] 340-343. — Minute.
9 décembre. Paris.	A M. le colonel Colhas.	Témoignages d'affection. Le zèle qu'il montrera dans la levée de troupes dont il est chargé donnera au cardinal une occasion de lui prouver ses bonnes dispositions. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 351.
9 décembre. Paris.	A de Meules.	La Thuillerie, partant pour Stockholm, a chargé de Meules de faire des levées de troupes dans le Danemark. Recommandations de Mazarin à ce sujet. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 376 recto et verso.
10 décembre. Paris.	A Zongo Ondedei.	Mazarin se plaint de la conduite du pape à l'égard des Barberins. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 328 recto.
10 décembre. Paris.	Au roi de Pologne.	Profonde reconnaissance de Mazarin pour l'amitié que le roi lui témoigne. La reine (Marie de Gonzague) a quitté la France pour se rendre en Pologne. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 327 recto.
10 décembre. Paris.	A M. d'Entragues.	Le sieur des Prades est chargé de lui témoigner combien leurs Majestés sont satisfaites de ses soins. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 482.
10 décembre. Paris.	A l'évêque d'Orange.	Mazarin le remercie du zèle avec lequel il s'emploie à « maintenir, autant qu'il se pourra, l'ordre dans le train » de la reine de Pologne, « et de vivre tousjours de bon concert avec M[me] la mareschale de Guebriant. » Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 40 recto et verso.
11 décembre. Paris.	Au marquis de la Ferté-Senneterre.	Mazarin promet de s'employer pour le payement de sa pension. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 483 recto.
11 décembre. Paris.	A M. d'Infreville.	Mazarin le prie de se rendre immédiatement près de lui. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 483 verso.
12 décembre. Paris.	Au cardinal Barberin (François).	Promesse de réparer le préjudice que lui causent les persécutions de ses ennemis. Le cardinal Antoine devra être arrivé pour les fêtes de Noël. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 330 recto.
12 décembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Remerciments pour le zèle qu'il montre envers la France. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 331 recto.
13 décembre. Paris.	Aux officiers du régiment d'Auvergne.	Réponse à une lettre qu'ils lui avaient adressée en faveur du fils de M. Gobelin. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 483 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
13 décembre. Paris.	A M. d'Amboise.	Protestations de zèle et de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 484 recto.
14 décembre. Paris.	A M. de la Galissonnière, intendant en Berry.	Recommandation pour le marquis de Castelnau et ses terres en Berry. Il s'est distingué à Nordlingen. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 484 verso.
14 décembre. Paris.	A M. du Nozet, doyen de la rote.	Mazarin lui recommande les intérêts de Mme de Rambouillet. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 485, et t. III, f° 396.
15 décembre. Paris.	A MM. les consuls d'Avignon.	Mazarin les engage à avoir à Paris un solliciteur de leurs affaires, et leur désigne à cet effet le sieur Costo. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 485 recto.
15 décembre. Paris.	A l'évêque de Maillezais.	Protestations de zèle et d'amitié. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 486 recto.
16 décembre. Paris.	A M. de Couvonges.	Recommandation pour le père François Marini, Théatin, qui doit prêcher à Casal. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 486 recto.
16 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Plaintes contre les médiateurs. Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. IV, f°s 1253-1254.
16 décembre. Paris.	A M. d'Avaux.	Protestations de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f°s 1254-1255.
16 décembre. Paris.	Au duc de Bavière.	Mazarin sera bien aise de traiter avec ce prince : « Pourveu, lui écrit-il, que V. A. corresponde aux sinceres intentions que Leurs Majestez apportent pour le repos de la chrestienté, je ne doute point qu'on ne le voie en partie reussir de cette correspondance. Je le souhaite plus que la continuation de ma vie. » Aff. étr. (SUÈDE), t. VI, f° 355 verso.
16 décembre. Paris.	A M. de Brégy.	La reine de Pologne est en chemin pour aller rejoindre le roi, qui l'attend avec beaucoup d'impatience. Aff. étr. (SUÈDE), t. VII, f° 40 verso.
16 décembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin lui accuse réception du traité conclu avec le Danemark. « Quant à la ratification, ajoute Mazarin, j'estime qu'elle se fera avec plus de bienseance quand l'ambassadeur du roy de Danemark sera icy. » Aff. étr. (SUÈDE), t. VIII, f° 344. — Minute.
17 décembre. Paris.	Au duc d'Épernon.	Mazarin sera très-aise de le voir à la cour; mais il ne doit quitter son gouvernement que si la tranquillité y règne. On a donné avis qu'il se tramait quelque chose dans le Quercy et le Rouergue, et que les Espagnols avaient des intelligences avec les Huguenots. Le duc d'Éperuon doit s'éclaircir de ces bruits. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 307 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
17 décembre. Paris.	A M. d'Infreville.	Mazarin l'invite à se rendre immédiatement à la cour. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 486 verso.
21 décembre. Paris.	A M. de Mouchy ou de Moncby.	Mazarin le félicite du zèle qu'il montre pour la conservation de Gravelines. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 396 verso.
21 décembre. Paris.	Au maréchal de Schomberg.	Éloge de la barangue que le maréchal a prononcée aux états de Languedoc. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 486 verso, et t. III, f° 332 verso.
21 décembre. Paris.	Au duc de Courlande.	Mazarin lui fait connaître que Leurs Majestés ont reçu avec beaucoup de satisfaction les assurances qu'il leur a données de son affection, et qu'Elles y répondront, de leur côté, par toute espèce de bons offices. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 196.
21 décembre. Paris.	Au landgrave de Hesse-Darmstadt.	Mazarin était disposé à accorder ses bons offices au Landgrave; mais il a appris que ce prince faisait faire en même temps de puissantes sollicitations en Espagne pour y trouver de la protection. «Cela estant, ajoute le cardinal, j'estime que les services que je pourrois rendre icy seroient superflus.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 197.
22 décembre. Paris.	Au maréchal de Schomberg.	Mazarin le prie de donner toute facilité aux levées qui se font en Languedoc pour le service du Roi. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 487 recto, et t. III, f° 332 verso.
22 décembre. Paris.	A M. de Prouville.	Mazarin le loue du soin qu'il prend de son gouvernement de Salces (Roussillon); mais ce poste étant éloigné des ennemis, il n'y a pas lieu de faire de nouvelles dépenses pour le fortifier. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 487.
22 décembre. Paris.	Au marquis de Poyane.	Protestations d'estime et d'affection. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 488 recto.
22 décembre. Paris.	A M. Dionys, évêque suffragant de Liége.	Remercîments pour son affection. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 488 verso.
22 décembre. Paris.	Au père Picjolet.	Mêmes remercîments. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 489 recto.
22 décembre. Paris.	Au comte d'Alais.	Protestations d'affection. Recommandation de renforcer le régiment de Provence. Son frère, l'archevêque d'Aix, désire vivement obtenir les bonnes grâces du comte d'Alais. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 489 recto.
22 décembre. Paris.	Au comte de Dovent.	Mazarin le remercie de ce qu'il a bien voulu lui faire part du mariage de sa fille. Protestations de dévouement. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 490 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
22 décembre. Paris.	A M. Vert.	Mazarin est disposé à l'entendre dès qu'il sera arrivé à la cour; il ne comprend pas pourquoi les personnes dont M. Vert se plaint auraient entrepris de lui nuire. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 490 verso.
22 décembre. Paris.	Au chevalier Garnier.	Détails sur les préparatifs d'une nouvelle expédition maritime. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 491 recto.
22 décembre. Paris.	A M. Magalotti [1].	Plaintes des adjudicataires des gabelles de France à l'occasion d'un *billet pressant* (*sic*), que Magalotti avait écrit à un de leurs commis de Châlons-sur-Marne pour faire rendre un cheval et de l'argent à un cavalier de son armée, à qui on les avait enlevés, parce qu'il avait été surpris chargé de sel de contrebande. Mazarin blâme la conduite de Magalotti et lui rappelle que l'administration des gabelles est placée spécialement sous la protection du Roi, qui doit approuver de semblables confiscations. Il l'engage à ne favoriser à l'avenir aucun homme de son armée qui se trouverait dans le même cas. Arch. nat. KK, 1075, f° 30. — Minute de la main de Lyonne.
22 décembre. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Espérance de gagner le duc de Parme au parti de la France. Il faut ménager Gaufridi, principal ministre du duc. Plaintes contre le grand-duc de Toscane, qui paraît favorable aux Espagnols. Imprimé dans *les Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. I, p. 207 et suiv.
23 décembre. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin s'inquiète des négociations particulières des Suédois avec les Espagnols. Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. IV, f°s 1312-1316.
23 décembre. Paris.	A M. Brasset.	Sur les levées de troupes et les achats des vaisseaux qui se font en Hollande. Mauvais état des affaires des Espagnols prouvé par les propositions qu'ils font. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
23 décembre. Paris.	A M. de la Barde.	M. de la Barde a dû apprendre de M. Servien le but de son voyage à Osnabrück, dont on attend avec impatience le résultat. Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. IV, f°s 1316-1317.
23 décembre. Paris.	A M. de Sabran, envoyé en Angleterre.	Mazarin espère que rien ne s'opposera aux levées autorisées par le parlement d'Angleterre. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 499 recto.
23 décembre. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin l'engage à s'occuper des levées que l'on doit faire en Pologne pour le compte de la France. La reine de Pologne s'efforce d'abréger son voyage. Aff. étr. (SUÈDE), t. VII, f° 41.

[1] On a vu ci-dessus, p. 194, la mort de Pierre de Magalotti. Il ne peut être question ici que de son neveu Bardo de Bardi, comte de Magalotti, alors enseigne du régiment des gardes, maréchal de camp en 1672, lieutenant général en 1676, mort en 1705.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
23 décembre. Paris.	A la reine de Pologne.	Compliments sur la sagacité avec laquelle elle juge les hommes et les choses des pays qu'elle traverse. Mazarin lui fait remarquer qu'elle a eu tort de faire asseoir en sa présence Castel-Rodrigo et Piccolomini. Quant au reproche adressé à Mazarin de ne point vouloir la paix, le cardinal répond qu'il la souhaite, mais seulement honorable et glorieuse pour la France. Il plaint la reine des fatigues du voyage et approuve son projet de passer par Munster. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 41 verso à 44 verso.
23 décembre. Paris.	A l'évêque de Varmie.	Mazarin lui rappelle la promesse qu'il a faite de s'occuper, à son retour en Pologne, d'une levée de gens de pied qui irait à trois mille hommes. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 44 verso et 45 recto.
23 décembre. Paris.	A l'évêque d'Orange.	Mazarin l'engage à faire tout ce qui dépendra de lui pour maintenir l'ordre dans le cortége de la reine de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 45 recto et verso.
23 décembre. Paris.	A la maréchale de Guébriant.	Mazarin l'exhorte « à continuer de rendre sa conduite de plus en plus agréable » à la reine de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 45 verso.
24 décembre. Paris.	A M. de Meules.	Nouvelles recommandations « sur le sujet de la levée que M. de La Thuillerie a esbauchée en Dannemarck. » Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 376-377.
26 décembre. Paris.	Au maréchal de la Meilleraye.	Il ne faut pas se mettre en peine des obstacles que le parlement de Bretagne apporte à la compagnie du commerce (pour les mers du Nord). Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 494 recto.
28 décembre. Paris.	Au prince de Talmont.	Mazarin est disposé à lui faire obtenir le traitement qu'il désire de la Reine. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 494 verso.
28 décembre. Paris.	A M. d'Aubeterre.	La Reine désire mettre un terme aux divisions entre lui et son frère, et souhaite qu'ils s'arrangent à l'amiable. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 494.
29 décembre. Paris.	Au commissaire Vert.	Mazarin le mande sans délai pour conférer sur les affaires de son régiment et sur les nouvelles levées. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 494 verso.
29 décembre. Paris.	A M. de Boyer, capitaine-lieutenant de la galère de Son Éminence.	Il a dû se rendre à Gênes, et, s'il n'était pas encore parti, Mazarin lui recommande de prendre la mer sur-le-champ. Les frais de ce voyage lui seront remboursés. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 495 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
29 décembre. Paris.	A M. le prince de Monaco.	Mazarin lui demande l'autorisation de faire des levées dans sa principauté pour son régiment italien. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 496 recto.
29 décembre. Paris.	A la princesse de Phalsbourg.	Mazarin est heureux de pouvoir rendre service à une personne de sa naissance et de son mérite. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 496 verso.
29 décembre. Paris.	A M. de Lambertye.	Il est juste que la Reine accorde à ses longs services le repos qu'il sollicite. Son fils sera pourvu de son régiment ou de la lieutenance de Roi à Nancy. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 500 recto.
30 décembre. Paris.	A M. de Gombaud.	On est fort satisfait du zèle avec lequel il sert les intérêts du Roi en Flandres. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 397 recto.
30 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	On peut proposer de conclure la paix avec l'Empire sans les Espagnols. Pour le mariage du Roi, la Reine aurait préféré l'infante d'Espagne à toute autre princesse; mais Sa Majesté consentira à accepter la fille aînée de l'Empereur, «supposé qu'elle n'ait de défauts en sa personne et au cas que cette couronne puisse recevoir de notables avantages présentement par la conclusion de cette alliance.» Aff. étr. (Allemagne), t. IV.
30 décembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Recommandation pour l'achat de vaisseaux. Mazarin est persuadé qu'il a agi avec sa prudence ordinaire. «J'ay seulement à ajouter icy que vous preniez la peine de faire acheter un certain nombre de mats bien choisis et de bon service.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 345. — Minute.
30 décembre. Paris.	Au prince Ernest de Hesse.	Estime que font Leurs Majestés du prince Ernest, qui s'est distingué à la bataille de Nordlingen. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 174 verso.
30 décembre. Paris.	Aux grand prévôt, doyen et chapitre de l'église de Mayence.	Regrets pour les maux que leur cause la guerre. «Le Roy n'a rien tant à cœur que de voir le soulagement de ceux qui en souffrent.» Mazarin promet de s'employer, en toutes les occasions, à ce qui pourra se faire dans leur intérêt. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 197.
30 décembre. Paris.	Au duc Frédéric de Würtemberg.	Mazarin a eu beaucoup de déplaisir de n'avoir pu, jusqu'à présent, lui donner des preuves de la considération qu'il fait de sa personne. Le sieur de Beringhen doit lui confirmer, de vive voix, l'assurance des sentiments du cardinal à son égard. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 197.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1645.		
Dernier décembre. Paris.	Au prince Maurice de Savoie.	La dignité de protecteur de France est accordée au cardinal d'Este. Plaintes sur la conduite de la cour de Rome à l'égard de la France. Le comte de Broglio doit se rendre près de Son Altesse pour l'entretenir de la part du cardinal. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 333 recto.
Décembre. (Sans autre date.)	A MM. les Députés de la noblesse d'Alsace.	Mazarin les prie de pourvoir aux logements des gens de guerre. M. le maréchal de Turenne y apportera tout l'ordre possible. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 498 verso.
Décembre. (Sans autre date.)	A Madame la princesse de Carignan.	Mazarin aurait voulu aller lui-même à sa rencontre; il lui envoie, du moins, un gentilhomme pour l'assurer de ses sentiments. Mscr. B. M. n° 1719, t. I, f° 498 recto.
Décembre. (Sans autre date.)	A la princesse Marie (Marie de Gonzague, reine de Pologne).	Mazarin envoie l'abbé Mondin pour payer les frais du voyage de la princesse mariée au roi de Pologne. Nécessité d'en modérer la dépense à cause des besoins de l'État. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 388 recto.
1646.		
2 janvier. Paris.	Au prince Thomas.	Mazarin est toujours disposé à seconder les entreprises contre le duché de Milan. « Je confirme de nouveau à V. A., écrit-il au prince Thomas, la parole que je luy ay donnée que nous nous engagerons plustost tous jusques au dernier sol que de laisser eschapper la belle conjoncture qui s'offre de profiter de la foiblesse et de la consternation des ennemis dans l'estat de Milan. » Troupes envoyées à cet effet. Aff. étr. (Turin), t. XLII (pas de pagination). — Minute avec corrections de la main de Lyonne.
2 janvier. Paris.	A M. Guillot.	Remercîments pour les services rendus à son régiment de cavalerie. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
2 janvier. Paris.	A M. Gerry.	Recommandation pour le comte de Broglio qui commande son régiment de cavalerie italienne. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
2 janvier. Paris.	A M. de La Berchère.	Même sujet. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
3 janvier. Paris.	A M. Brachet.	Mazarin l'avertit que son frère (Michel Mazarin) est parti pour la Provence. C'est à lui que Brachet doit s'adresser pour toutes les choses dont il aura besoin. « Vous devez avoir l'esprit en repos qu'il ne vous laissera manquer que de ce qu'il sera impossible absolument de vous fournir. » Recommandation pour la cavalerie; achat de chevaux: on a envoyé dans le duché de Modène pour en avoir. Promesse d'argent. Brachet sera soulagé par Jobart, dont Mazarin dit: « C'est une personne intelligente et que j'affectionne, et vous me ferez plaisir de le bien traiter. » Annonce de vaisseaux « meilleurs et mieux armez que ceux que les Espagnols peuvent envoyer. » Brachet do

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		compter sur l'assistance du prince de Massa, qui ne voudra pas s'attirer la colère de la France. Nécessité pour Brachet d'entretenir correspondance en divers endroits. Recommandations pour les travaux des fortifications, en faveur de diverses personnes, et pour les approvisionnements et l'habillement des troupes. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
5 janvier. Paris.	A M. le chevalier de Vivans.	Mazarin a vu avec peine la situation où se trouve le régiment de feu M. Magalotti. Il engage M. de Vivans à représenter aux officiers qu'ils doivent s'efforcer de le remettre en bon état. Arch. nat. KK, 1075, f° 31. — Minute.
5 janvier. Paris.	Au comte d'Alais.	Minute de lettre pour les affaires de Provence. Aff. étr. (France), t. CXII.
6 janvier. Paris.	A M. Brasset.	Remercîments sur la manière dont il s'acquitte de sa mission. Recommandations pour l'affaire de l'Ostfrise. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
6 janvier.	Aux plénipotentiaires.	Mazarin envoie aux plénipotentiaires copie d'une lettre que le nonce Bagni a reçue du duc de Bavière. Elle contient trois points : 1° la satisfaction de la France en Allemagne; 2° les dispositions de Trautmansdorff à la paix; 3° l'assurance que, si les Espagnols diffèrent de conclure la paix, les Impériaux traiteront sans eux. L'Empereur a envoyé un émissaire en Espagne pour représenter la nécessité de conclure la paix. Le cardinal Antoine est annoncé, et Mazarin est forcé d'interrompre sa dépêche pour le recevoir. Éloge du zèle des négociateurs et surtout du duc de Longueville. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f°s 99 et suiv. — Imprimé dans les *Négociations secrètes de la paix de Munster*, t. III, p. 9.
6 janvier. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin le remercie du soin qu'il a pris des intérêts de son frère pour sa présentation au cardinalat. On doit s'attendre à la résistance du pape. Mazarin approuve la résolution qu'a prise M. de Brégy de s'avancer à la rencontre de la reine de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 46-48.
6 janvier. Paris.	A la reine de Pologne.	Protestations de dévouement à son service. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 48.
6 janvier. Paris.	A l'évêque d'Orange.	Mazarin le félicite de sa sage conduite et des avis qu'il a donnés à la reine de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 48 verso.
6 janvier. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Détails sur l'état maladif de La Thuillerie, qui avait fait craindre qu'il ne pût se rendre à Stockholm. Mazarin espère qu'il pourra faire le voyage. Il lui recommande toujours les levées de troupes. Après son départ, le sieur de Meules s'en occupera. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 365. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
12 janvier. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Récriminations contre le pape qui persécute la maison Barberine que le Roi a prise sous sa protection. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin,* f°s 9 et suiv.
12 janvier. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin lui exprime la joie qu'il a ressentie de la nouvelle de la naissance du comte de Dunois. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f°s 133-134.
12 janvier.	Aux plénipotentiaires.	Avis de divers côtés que l'Empereur est résolu à conclure la paix. L'ambassadeur d'Espagne, Terranova, lui a déclaré qu'il n'avait aucun moyen de l'assister. Cet ambassadeur lui a représenté le duc de Bavière comme son plus grand ennemi, puisqu'il conseillait de céder l'Alsace à la France. En général, les ministres d'Espagne insistent pour qu'on donne toute satisfaction à la Suède et aucune à la France. Ils se montrent disposés à faire des concessions aux Provinces-Unies, sans rien accorder à la France. Il faut se tenir ferme dans les résolutions adoptées. «Un nommé Isola, en qui Trautmansdorff a confiance, est un valet à gage des Espagnols, qui s'en servent tres-utilement prez de lui.» M. Servien a bien fait de déclarer que la France n'abandonnerait aucune place et soutiendrait le Portugal. Il faudrait s'assurer si les plénipotentiaires espagnols ont pouvoir de conclure sans que la France condescende aux conditions qu'ils désirent. Nécessité de ménager les plénipotentiaires des Provinces-Unies et de les obliger de marcher de concert avec ceux de la France. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f°s 127 et suiv. — *Négociations secrètes concernant la paix de Munster,* t. III, p. 11 et suiv.
12 janvier. Paris.	Au cardinal Sforza.	Mazarin remercie le cardinal de toutes les marques d'affection qu'il lui a données. Aff. étr. t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin,* f° 16.
12 janvier. Paris.	Au cardinal Sforza.	Mêmes plaintes que dans la lettre au cardinal Grimaldi. Aff. étr. t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin,* f°s 16 et suiv.
12 janvier. Paris.	Au marquis Frangipani.	Mazarin espère qu'il fera comprendre à Sa Sainteté la nécessité de vivre en bonnes relations avec la France. Aff. étr. t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin,* f° 17.
12 janvier. Paris.	Au prince Thomas.	Mazarin a entretenu l'abbé Busquet de tout ce qui concerne le prince Thomas. «V. A. peut juger, ajoute Mazarin, avec quelle passion on souhaiteroit icy, pour divers respects, de sauver Vigevano et d'y faire recevoir un affront à nos ennemys.» Mais Mazarin ne l'espère pas. Cependant on enverra quelques troupes du Dauphiné. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
12 janvier. Paris.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Mazarin serait heureux d'apprendre que des secours ont été envoyés à Vigevano. Il énumère les forces dont peut disposer le maréchal. Il l'engage à tenter de secourir la place et ajoute :

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		« Je ne puis vous avoir une plus sensible obligation. » Il blâme ensuite la conduite de Madame Royale[1] : « Puisque rien, dit-il, jusqu'icy, n'a esté capable de luy inspirer celle qu'elle doit tenir pour son propre interest, j'apprehende bien qu'elle ne s'aperçoive trop tard du tort que luy font ceux qui la conseillent. » Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
13 janvier. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Rosenham, qui a entamé une négociation secrète avec les Espagnols, dépend plus de Salvius que d'Oxenstiern. On a rendu un grand service en rompant cette négociation, qui avait pour but d'aliéner les Suédois de la France. C'est Rosenham qui a fait le premier la proposition de donner la Bavière aux Suédois. Mazarin voudrait que la paix pût se conclure avec l'Espagne, même en abandonnant le Roussillon. « Selon mon sens, j'estime beaucoup plus important à ce royaume d'estendre sa domination du costé des Pays-Bas. » Éloge de Brasset, « qui s'acquitte parfaitement bien de tout ce dont on le charge envers MM. les Estats et M. le prince d'Orange. » « Outre les raisons que l'on vous a desjà mandées pour faire cognoistre aux ennemis, et surtout à Trautmansdorff, qu'il n'est pas fort estrange que nous pretendions de retenir, à l'exemple des Espagnols, ce que nous avons pris sur eux, il y en a une qui me semble bien forte : c'est que si, aprez le malheur de la bataille de Saint-Quentin, non-seulement on ne nous rendit rien du royaume de Naples, du duché de Milan et des autres Estats qui nous appartenoient, mais que, par la seule apprehension de ses suites, plustost que pour la liberté de M. le connestable de Montmorency, nous rendismes nous-mesmes soixante et tant de places pour avoir la paix, ce ne doit pas estre une chose fort extraordinaire qu'aprez dix ans de guerres, où les Espagnols ont esprouvé une suite quasy continue de disgraces pareilles, nous pretendions de retenir nos conquestes. » Aff. étr. (Allemagne), t. V, f° 134 et suiv. — Imprimé dans les *Négociations secrètes concernant la paix de Munster*, t. III, p. 13.
13 janvier. Paris.	A l'évêque d'Auxerre.	Mazarin parle de l'accident arrivé à un jésuite prêchant à Auxerre. « Il est bien estrange et fait bien voir à quelles foiblesses l'esprit humain est sujet[2]. » Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 4.
13 janvier. Paris.	A M. de Saint-Romain.	Lettre de remercîments pour les félicitations que M. de Saint-Romain lui a adressées. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f° 157-158.
13 janvier. Paris.	A M. de La Barde.	Servien, à son retour d'Osnabrück, a rendu témoignage des bons services de M. de La Barde. Remercîments que Mazarin lui adresse à ce sujet. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f° 158-159.

[1] Christine de Savoie. Voy. t. I des *Lettres de Mazarin*, p. 942.
[2] Ce jésuite avait été saisi subitement d'un accès de folie.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
13 janvier. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin revient sur la présentation de son frère pour le cardinalat. Il exprime son estime pour le comte d'Enof; il s'étonne du changement que manifeste le roi de Pologne dans ses dispositions à l'égard de Roncalli, et prie M. de Brégy de rendre à ce dernier de bons offices « comme à une personne qu'il aime et considere. » Mazarin lui recommande, en terminant, l'achat de tapis de Perse et les levées de troupes. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 48 verso et 49.
13 janvier. Paris.	A la maréchale de Guébriant.	Mazarin se réjouit d'apprendre que la reine de Pologne se propose de hâter son voyage. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 49-50.
13 janvier. Paris.	A M. d'Erlach.	Mazarin connaît trop la modération de d'Erlach pour croire qu'il ait voulu « faire aucun tort ni aux personnes ecclésiastiques ni aux choses qui regardent l'Église; » mais il peut être arrivé que des personnes placées sous ses ordres aient commis quelques excès à son insu. Le cardinal a appris avec plaisir que d'Erlach n'est pas disposé à souffrir de pareils désordres. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°° 14-15. — Imprimé dans les *Mémoires historiques concernant le général d'Erlach*, t. III, p. 227-228.
13 janvier. Paris.	A de Meules.	Mazarin s'étonne qu'il n'ait pas commencé à faire les levées dont La Thuillerie l'avait chargé en partant pour la Suède. Il lui recommande « de reparer par la diligence le temps perdu. » Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 377.
19 janvier. Paris.	A M. de Boisgency.	Mazarin a résolu de former une compagnie franche et veut en donner le commandement à M. de Boisgency. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 6.
19 janvier. Paris.	Au prince Maurice de de Savoie.	Mazarin l'avertit qu'un Piémontais, le comte Corvo Saluzzo, trame depuis quelque temps « certaines practiques secretes avec les ministres d'Espagne, dans lesquelles il pretendoit d'embarrasser S. A..... J'ay cru, ajoute Mazarin, qu'il ne seroit pas inutile d'avertir V. A., se pouvant qu'Elle en tirera des lumieres qu'Elle n'auroit peut-estre pas eu autrement. » Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
20 janvier. Paris.	A M. de Brégy.	M. de Brégy doit assurer le roi de Pologne de la reconnaissance de Mazarin pour la bonne volonté qu'il témoigne au sujet de la présentation de son frère au cardinalat. Remercîments pour le zèle que montre M. de Brégy. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 51-52.
20 janvier.	A de Meules.	Mazarin a vu avec plaisir que des négociations sont entamées pour les levées. On lui envoie une lettre de crédit, « que M. Hœuft[1] a fournie. » Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 377-378.

[1] Voyez, sur ce Hollandais, la table alphabétique.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
20 janvier. Paris.	A M. Brasset.	Recommandations pour les levées de troupes et les armements de vaisseaux qui se font en Hollande. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
20 janvier. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Mazarin désire vivement la conclusion de la paix aux conditions suivantes : Échange de la Catalogne et même du Roussillon pour les Pays-Bas espagnols; trêve à long terme de l'Espagne avec les Provinces-Unies et avec le Portugal. Nécessité du secret, surtout à l'égard des Catalans, qui se croiraient trahis. Plaintes sur quelques avis émis dans le conseil du Roi. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f° 82 verso et suiv. — Imprimé dans les *Négociations secrètes de la paix de Munster,* t. III, p. 23.
20 janvier. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Long mémoire de Mazarin exposant les avantages que présenterait pour la France l'échange de la Catalogne et du Roussillon contre les Pays-Bas et la Franche-Comté, soit à l'occasion d'un mariage ou autrement. « Premierement, l'acquisition des Pays-Bas forme à la ville de Paris un boulevard inexpugnable, et ce seroit alors veritablement que l'on pourroit l'appeler le cœur de la France et qu'il seroit placé dans l'endroit le plus seur du Royaume, puisque l'on auroit estendu les frontieres jusques à la Hollande, et du costé de l'Allemagne, qui est celuy d'où on peut aussy beaucoup craindre, jusques au Rhin par la retention de la Lorraine et de l'Alsace, et par la possession de Luxembourg et de la comté de Bourgogne (Franche-Comté); en second lieu, ce seroit sortir avec tant de fruit et de reputation de la presente guerre que les plus malins seroient bien en peine d'y trouver à redire; tant de sang repandu et de tresors consommez ne pourroient estre tenus par les plus critiques que fort bien employez quand on verroit annexez à cette couronne tout l'ancien royaume d'Austrasie et des provinces entieres, dont la seule possession a donné autrefois moyen à des princes particuliers qui en estoient les maistres, non-seulement de resister à la France, mais de la travailler au point que chacun sçait, etc.» Mazarin montre ensuite que les factieux perdraient ainsi l'asile où ils se réfugient pour troubler le royaume. Les Anglais, qui, en temps ordinaire, s'opposeroient à cet agrandissement de la France, sont en ce moment occupés de leurs discordes intérieures. Les États des Provinces-Unies montreroient plus d'égards pour la France et de respect pour le catholicisme; d'ailleurs l'intérêt de cette République s'y accorderait, puisqu'elle pourroit s'assurer de jouir d'un profond repos sans avoir à soutenir des dépenses excessives. Les Espagnols leur céderoient en même temps toutes les prétentions qu'ils ont sur leur pays. « Si la France doit apprehender quelque chose de la maison d'Austriche, ajoute Mazarin, ce ne peut estre que du costé de Flandre et de celuy d'Allemagne, tant pour l'union qu'ils (les princes autrichiens) y peuvent faire de leurs forces, ces deux pays estant contigus, que par ce que, quelques avantages que nous ayons sur eux, un seul bon succez qu'ils remportent, soit par surprise de quelques places, comme il arriva autrefois à Amiens, soit par un combat gaigné, ou autrement, peut mettre aussytost la mesme espouvante dans Paris, qui en est si proche, qu'il s'est veu en la prise de Corbie, et en la perte

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		de Hondricourt (Honnecourt), et nous obliger, pour accourir au cœur, à retirer, ou au moins à diminuer, les forces employées ailleurs, comme en Catalogne et en Italie, et à laisser ces endroicts-là desgarnis, ainsi que l'on en usa à la prise de Corbie, laquelle fit lever le siege de devant Dole, qui estoit prest à se rendre, et quoique nous n'eussions point alors de guerre à faire du costé d'Espagne. L'acquisition des Pays-Bas nous garantit de ces deux craintes pour jamais.» Mazarin montre enfin que ce serait le moyen d'assurer la paix en mettant l'Empereur hors d'état de pouvoir assister l'Espagne ni attaquer la France. Les peuples de Flandres accepteraient volontiers un changement qui les protégerait contre les malheurs de la guerre. Les dépenses de la France seraient diminuées parce qu'elle n'aurait plus à entretenir un si grand nombre de places fortes, sa frontière du nord étant à l'abri d'une attaque. Toutefois cette proposition d'échange ne doit être faite qu'avec beaucoup de précaution. Mazarin expose dans un second mémoire les raisons qui doivent faire accepter cet échange par les Espagnols : la Catalogne couvre leurs frontières; elle est facile à défendre, etc. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f° 191 et suiv. — Imprimé dans les *Négociations secrètes de Munster*, t. III, p. 21 et suiv.
24 janvier. Paris.	A M. d'Aligre.	Mazarin le remercie du rapport qu'il lui a adressé sur la tenue des États de Languedoc; ce rapport répond complètement aux lettres écrites, à la même date, aux évêques de Narbonne, de Viviers et de Montpellier. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 11.
24 janvier. Paris.	A l'évêque de Béziers.	Mêmes remercîments. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 11.
24 janvier. Paris.	Au maréchal de Schomberg.	Mêmes remercîments. Menaces contre les habitants du Languedoc qui refuseraient des subsides. Mazarin fait l'énumération des troupes qui se trouvent à proximité de la province et avec lesquelles il serait facile de la réduire. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 13-14.
24 janvier. Paris.	A M. Balthazar.	Lettre semblable aux précédentes, avec un billet séparé dans lequel Mazarin le remercie de ses services et l'engage à les continuer. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 14.
24 janvier. Paris.	A M. du Bousquet.	Mêmes remercîments, avec des protestations d'affection. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 15.
24 janvier. Paris.	A M. du Roure.	Mêmes remercîments. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 16.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
25 janvier. Paris.	A M. d'Hocquincourt.	Mazarin l'engage à ne pas ajouter foi aux bruits répandus par des malintentionnés et à compter sur son entière confiance. Aff. étr. (FRANCE), t. CXIII, f° 13.
25 janvier. Paris.	A l'évêque d'Alby.	Remercîments pour sa conduite aux États de Languedoc. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 16.
25 janvier. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin reproche au pape de répandre artificieusement le bruit que ses divisions avec la France tiennent à ce qu'il n'a pas fait cardinal le frère du ministre (Michel Mazarin). Aff. étr. (FRANCE), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 21.
25 janvier. Paris.	A M. Fabert.	Le Roi a approuvé que le sieur Hersent fût transféré de la Bastille dans la citadelle de Sedan. Recommandations pour qu'il soit surveillé. Arch. nat. KK, 1075, f° 33. — Minute.
27 janvier. Paris.	A M. de Meules.	Prière de lever 500 hommes de pied, sous trois capitaines, pour le régiment de Mazarin, aux mêmes conditions, ou à des conditions meilleures que précédemment, s'il est possible. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 16.
27 janvier. Paris.	Aux plénipotentiaires.	M. de La Barde aurait dû être admis aux conférences entre les Impériaux et les plénipotentiaires de la couronne de Suède; il faudra se plaindre du refus des Suédois et en écrire à M. de La Thuillerie qui est en Suède. Mazarin indique comment on pourrait remédier à cette situation. Les plénipotentiaires doivent s'attacher à gagner Trautmansdorff, et, s'il est nécessaire, se relâcher, pour y parvenir, de la rigueur des prétentions de la France en Allemagne. On doit insister sur ce que les Espagnols ne pourront pas conserver longtemps la Flandre et qu'en l'abandonnant ils ne font que devancer le résultat de la guerre. Mazarin compte toujours sur le duc de Bavière pour hâter la paix. Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. V, f° 285 et suiv. — Imprimé dans les *Négociations secrètes de la paix de Munster*, t. III, p. 31.
27 janvier. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin n'a point reçu de lettre de lui cette semaine et attendra la semaine suivante pour lui écrire. Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. V, f° 297.
27 janvier. Paris.	Au comte d'Alais.	Mazarin le prie de donner assistance au chevalier Garnier, dans l'armement qu'il va faire. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 21.
27 janvier. Paris.	Au palatin de Posnanie.	Mazarin le prie de tenir secrète l'affaire de la présentation de son frère au cardinalat. Il déclare que, pour le mariage de la princesse Marie avec le roi de Pologne, on a été au delà de ce qui avait été promis. « Il ne se pouvoit rien ajouter, écrit-il,

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		à la magnificence de cette celebrité[1] ny au bon traitement qu'ont icy receu les ambassadeurs du roy de Pologne. La reine de Pologne a été deffrayée jusques à la frontiere avec une despense incroyable.» Aff. étr. (Suède), t. VII, fs 52 verso et 53.
27 janvier. Paris.	A M. de Brégy.	Prière de tenir secrète l'affaire de la présentation au cardinalat pour Michel Mazarin jusqu'au moment où les expéditions de cette présentation auront été remises de la part du roi de Pologne. Les avis que l'on a envoyés en Pologne sur le mariage de la reine sont faux. « Il ne se pouvoit rien ajouster, écrit Mazarin, à la magnificence de cette celebrité ny au bon traitement qu'ont icy receu les ambassadeurs du roy de Pologne.» Aff. étr. (Suède), t. VI, fs 52-53.
28 janvier. Paris.	A la Révérende Mère Angélique.	Mazarin l'avertit du retour du comte de Romorantin et l'engage à laisser partir la comtesse; il la remercie de l'assistance qu'elle lui a donnée. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 19.
28 janvier. Paris.	A M. de La Ferté-Sennesterre.	Prière de faire assister d'une escorte, pour la sûreté de sa personne, à l'aller comme au retour, Mme la comtesse de Romorantin qui va rejoindre son mari. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 20.
28 janvier. Paris.	Au baron Oxenstiern.	Félicitations sur le titre de comte que la reine de Suède a accordé au chancelier Oxenstiern. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f° 296. — Lettre latine.
29 janvier. Paris.	A M. de La Barde[2].	Remerciments pour un mémoire qu'il a envoyé de ses négociations avec les Suédois. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f° 295.
29 janvier. Paris.	A M. de Campé ou de Campi.	Mazarin le félicite de ce que sa compagnie est arrivée à Vitry. Arch. nat. KK, 1075, f° 34. — Original signé.
29 janvier. Paris.	Au palatin de Posnanie.	Remerciments pour l'affection que montre ce palatin au service de France. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 53 verso.
30 janvier. Paris.	A M. de Grémonville.	Récapitulation de tout ce que la France a fait en faveur de la République de Venise. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin* fos 22-27.

[1] Ce mot est ici pris dans le sens de *solennité*.
[2] Ce personnage avait été chargé de se rendre à Osnabrück pour assister aux négociations des Suédois avec les Espagnols.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
30 janvier. Paris.	Au comte Chabot.	Félicitations sur son activité et sur son application pour le service du Roi. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 21.
30 janvier. Paris.	A M. le bailli de Valençay.	Mazarin a reçu toutes ses lettres avec une grande joie; il désirerait son retour en France. Protestations d'amitié et de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 21.
30 janvier. Paris.	A M. Vert.	Il n'a pas d'inquiétude à avoir. Mazarin lui garde toujours une oreille en cas qu'on cherche à lui rendre de mauvais offices. Mais il est temps qu'il se mette en route. C'est la huitième fois qu'on le lui rappelle. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 22.
30 janvier. Paris.	A M. de La Valette, général des armes ultramontanes de la République de Venise.	Mazarin le remercie de toute la peine qu'il s'est donnée pour l'informer de l'état des choses du côté de Zante; il ajoute que, s'il était certain que cette lettre arrivât à sa destination sans encombre, il lui démontrerait comment, tout en se promenant dans sa chambre, il a fait beaucoup plus qu'il ne peut dire. C'est une énigme qui sera expliquée plus tard. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 27.
30 janvier. Paris.	A M. Balthazar.	Mazarin a appris, par sa lettre et par M. Le Tellier, le traité conclu pour la fourniture du pain en Catalogne. Il le félicite de ce que sa famille s'est augmentée de deux jumeaux, et lui apprend que la Reine accepte la fille pour filleule. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 27.
30 janvier. Paris.	A M. de Marca.	Félicitations au sujet du zèle et de la vigueur qu'il déploie pour le service du Roi. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 28.
31 janvier. Paris.	A M. de Choisy.	M. de Choisy voudra bien tenir compte de Saint-Martin dans la distribution des effets de la Reine-mère. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 28.
31 janvier. Paris.	A M. le comte d'Alais.	Il peut être assuré que le malheur qui lui est arrivé, à son passage à Toulon, ne restera pas impuni, et que la justice ne négligera rien pour tirer vengeance de cette violence. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 29.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
31 janvier. Paris.	A M. d'Amboise.	Mazarin verra ce qu'il y aura à faire sur la demande qu'il lui adresse touchant la lieutenance de Roi et la garnison de la place où il commande. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 29.
31 janvier. Paris.	A M. le maréchal Horn.	Mazarin se félicite de ce que le voyage du sieur de Cerisante en Suède lui permet de faire adresser de vive voix au maréchal tous ses compliments, et de lui rappeler l'intérêt qu'il porte à lui-même et à tout ce qui le concerne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 30.
Janvier (sans autre indication).	A [Roncalli][1].	Mazarin le remercie d'avoir manifesté des sentiments favorables à la France, et le prie de continuer de montrer les mêmes dispositions en Pologne, où il se rend. Il ajoute : « J'espere que ce voyage ne vous sera pas inutile et que vous y verrez dissiper les nuages qui s'y sont eslevez contre vous [2]... Je me promets qu'estant restably dans l'esprit du Roy au point que le merite vostre fidelité et le zele que vous avez tousjours eu pour luy, vous tascherez de rendre quelque bon service à la France. » Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 50-51. Une seconde lettre, qui ne porte non plus aucune indication d'année, de lieu ni de personne, paraît également adressée à Roncalli vers la même époque (janvier 1646). Mazarin lui écrit : « Je ne doute point que la petite alteration qui peut estre arrivée dans l'esprit du roy de Pologne pour vous [ne s'efface], et que vous deviez attendre de sa justice et des bons offices de la Reyne le traittement que vostre innocence merite. » Il lui recommande ensuite de favoriser les levées que l'évêque de Varmie a promis de faire en Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 50 recto et verso.
2 février. Paris.	Au comte d'Alais.	Le cardinal le félicite de la manière dont il a accueilli les cardinaux Barberin, en son nom et au nom de la Reine, et le prie de leur continuer ses faveurs. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 31.
2 février. Paris.	Au duc François de Lorraine.	Mazarin est très-honoré de se trouver si avant dans les bonnes grâces du duc et le conjure de mettre son dévouement à l'épreuve. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 32.
2 février. Paris.	A M. du Nozet ou Dunozet.	Lettre relative aux pensions de M. d'Aubeterre. Arch. des Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 33.

[1] La copie de cette lettre n'est accompagnée d'aucune indication de date, de lieu ni de personne; mais, d'après le contenu, elle paraît adressée à Roncalli.

[2] On voit, par l'analyse d'une lettre du 10 février 1646 (p. 179), que le roi de Pologne était mal disposé à l'égard de Roncalli.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
2 février. Paris.	A M. Gueffier.	Lettre semblable à la précédente. Arch. des Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 33.
3 février. Paris.	A M. Brasset.	Mazarin lui recommande de poursuivre la négociation relative à l'Ostfrise et lui donne avis des projets formés pour la campagne prochaine. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
3 février. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Mazarin se plaint de nouveau de ce que les Suédois ont refusé d'admettre M. de La Barde à leurs conférences d'Osnabrück avec les Impériaux, tandis que les Français ont admis M. de Rosenham à celles qu'ils ont eues à Munster avec les Impériaux. Cependant il faut se tirer de cette difficulté avec prudence, et ne pas s'exposer à une défection complète de leur part. Mais il faut avoir les yeux ouverts sur leur conduite. Cérisantes part pour la Suède, et est pleinement informé de cette affaire. Il n'y aurait pas d'inconvénient à reconnaître l'Alsace et les Trois-Évêchés comme terres d'Empire appartenant au roi de France; le Roi aurait alors ses représentants dans les diètes de l'Allemagne. Mazarin s'étonne que les Suédois trouvent excessives les prétentions de la France pour sa satisfaction en Allemagne. Il serait facile de leur rappeler les services de la France: l'année précédente (1645), elle a perdu une bataille à Mariendal «plutôt que de permettre que les forces bavaroises tombassent sur Torstenson.» Il énumère tous les services que la France a rendus à la Suède. Les Barberins ont été obligés de quitter Rome, et le Pape semble disposé à porter les choses à l'extrémité contre la France. Celle-ci se borne à demander que le Pape se montre modéré dans les affaires de Catalogne, qu'il livre Beaupuis et traite les Barberins comme une famille placée sous la protection de la France. Mazarin indique quelques points sur lesquels on pourrait se relâcher dans les affaires d'Allemagne : donner une compensation en argent pour l'Alsace; contribuer aux armées de l'Empire en hommes et argent. Pour les Provinces-Unies, leur laisser Anvers en stipulant l'exercice libre de la religion catholique. Envoi de la copie d'une lettre du duc de Bavière au nonce : le duc de Bavière paraît s'être abusé sur le caractère de Trautmansdorff. Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. V, f° 321. — Imprimé dans les *Négociations secrètes de la paix de Munster,* t. III, p. 43.
3 février. Paris.	Au duc de Longueville.	Il doit se mettre directement en rapport avec les négociateurs impériaux : «Nos raisons seront plus puissantes en vostre bouche qu'en celle des médiateurs.» Plaintes contre les Suédois : «Nous avons sujet d'estre extremement picquez de la conduite des ministres de Suede; car, à la verité, on ne sçauroit assez condamner leur proceder vain, imperieux et desobligeant; mais il faut user de prudence, et, autant qu'il sera possible, ne donner pas lieu aux ennemis de tirer advantage et se rejouir des vengeances que nous en pourrions prendre.» Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. V, f° 347 et suiv.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
3 février. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin s'étonne des impressions défavorables que l'on cherche à donner au roi de Pologne contre la reine sa femme. M. de Brégy a bien fait de travailler à les prévenir. La reine de « Pologne sera trouvée tousjours fort innocente et incapable de faire des fautes, que celles qui peuvent procedder de l'ignorance des choses qu'elle n'aura peu sçavoir.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 53-54.
3 février. Paris.	A la reine de Pologne.	Mazarin la remercie des détails qu'elle lui a donnés sur son voyage de Pologne; il l'engage, dès qu'elle sera arrivée auprès du roi de Pologne, à ne rien négliger pour prendre ascendant sur son esprit. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 54-55.
3 février. Paris.	A M. Fantoni.	Remercîments pour la bonne volonté qu'il témoigne au cardinal. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 55 verso.
3 février. Paris.	A M. de Meules.	Mazarin approuve sa conduite pour la levée des troupes et l'engage à se mettre en relation avec Beauregard [1], qui réside près de la landgrave de Hesse. « Vous m'obligerez bien fort, ajoute le cardinal, d'arrester, pour le moins, trois cents soldats pour mon regiment d'infanterie qui sert dans l'armée de M. le mareschal de Turenne.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 378 recto et verso.
9 février. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Le comte de Peñaranda a reçu d'Espagne un pouvoir illimité pour conclure la paix. Castel-Rodrigo a fait dire au prince d'Orange que la paix se négociait secrètement entre la France et l'Espagne; le prince d'Orange en a donné avis à d'Estrades. Pour ce motif, Mazarin a envoyé d'Estrades à La Haye et l'a chargé de concerter le plan de la prochaine campagne avec le prince d'Orange. En donnant au prince d'Orange le marquisat d'Anvers, qu'il tiendrait comme relevant du Roi, on pourrait espérer qu'il porterait les États à consentir à l'abandon des Pays-Bas espagnols à la France. Mazarin rappelle que, par le traité de 1635, les Provinces-Unies exprimaient le désir de *confiner* avec la France. Recommandation du secret sur tous ces points. On pourrait, pour sauver le *decorum de la couronne d'Espagne* (*el decoro de la corona de España*) demander l'Infante en mariage; elle apporterait comme dot les Pays-Bas. La France fait des préparatifs considérables pour entrer en campagne. Nécessité d'insister en faveur du Portugal. On ne doit pas craindre la séparation du congrès; elle serait plus fâcheuse pour l'Espagne que pour la France. M. de La Thuillerie donne des assurances positives de la sincérité de la reine de Suède et du grand-chancelier; néanmoins nécessité d'avoir l'œil ouvert. Levées faites en Allemagne pour la France par Tracy et Boniebausen. Le duc de Bavière

[1] Voyez la table alphabétique.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		peut croire à ce que Mazarin a écrit des dispositions de Wolmar, ou Volmar, à son égard. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f[os] 402 et suiv. — Imprimé dans les *Négociations secrètes de la paix de Munster,* t. III, p. 60 et suiv., sous la date du 10 février.
9 février. Paris.	Au duc de Longueville.	Monsieur le Prince a opiné dans le Conseil pour que l'on conclût une longue trève avec les Espagnols. Plaintes contre ce prince, qui manque de prudence et de discrétion. Le duc de Longueville doit s'efforcer de bien diriger les ambassadeurs de Bavière. «Le duc de Bavière sera tousjours plus consideré qu'aucun autre prince de l'Empire, parce qu'il est prudent, riche, qu'il a sur pied une armée considerable, et qu'encore qu'il soit bien avant dans l'age, il est d'une bonne santé.» M. de La Thuillerie croit à la fermeté et à la sincérité de la reine de Suède et du chancelier Oxenstiern; il n'est pas nécessaire d'envoyer dans ce pays M. de Saint-Romain. «M. de La Thuillerie ne partira pas de là qu'il ne soit asseuré de n'avoir rien à craindre et que le sieur Chanut ne soit en possession de toutes les maximes.» Aff. étr. (Allemagne), t. V, f[os] 418-421.
9 février. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin parle ironiquement des armements que l'on fait à Rome. Il n'y a pas, comme on l'a prétendu, de divisions dans le conseil du Roi. Griefs de la France contre le Pape. L'intérêt personnel de Mazarin n'est pas, comme on le dit à Rome, la cause du différend. Mazarin répond à ceux qui prétendent qu'il ne veut pas la paix. Détails sur plusieurs cardinaux : Valençay, les Barberins. Conditions auxquelles peut avoir lieu une réconciliation entre la France et la cour de Rome. Aff. étr. (Rome), t. XCIII. — Minute de la main de Lyonne. — Imprimée en grande partie dans l'introduction de ce volume, p. XXIII et suiv.
10 février. Paris.	A M. Brasset.	Mazarin approuve la conduite que Brasset a tenue dans l'affaire de l'Ostfrise. Il regrette que les levées projetées en Hollande aient eu peu de succès. Original signé ; B. I. de Saint-Pétersbourg.
10 février. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin le charge de ses remercîments pour le roi de Pologne et le comte Enof. M. de Brégy devra montrer beaucoup de prudence dans ses relations avec le Brandebourg pour ne pas exciter la jalousie des Suédois. Mazarin ajoute qu'il n'est nullement étonné des divisions qui ont éclaté entre la reine de Pologne et la maréchale de Guébriant; elles avaient précédé leur départ. Mazarin craint que le roi de Pologne ne soit mécontent des retards de la reine. M. de Brégy devra s'efforcer de réparer le mal[1]. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 56-58. — On trouve des notes autographes de Mazarin, ayant servi de minute pour la rédaction de cette dépêche, aux Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 137.

[1] Mazarin répond à une lettre autographe du comte de Brégy, qui se trouve dans le tome VIII (Suède), f° 372. M. de Brégy écrivait le 17 janvier 1646 : «Je suis à Stettin en attendant la reine de Poulongne, dont le retardement à Saint-Denis, à Peronne, celuy de quinze jours tant à Bruxelles, Anvers qu'Amsterdam, donnera bien du desplaisir au roy de Poulongne et de l'incommodité aux principaux seigneurs qui sejourneront à Dantzic à grands frais, le moindre qualifié des palatins ou officiers estant accompagné de mille domestiques au moins, et tel des plus puissants, de trois ou quatre [mille]. Ce sera, Monseigneur, une mauvaise entrée que ladite dame fera en leur royaume et en leurs bonnes grâces que de les avoir fait manger leur revenu d'un an ou deux en deux mois et assez inutilement, sur l'opinion qu'ils ne demeureroient que quinze jours ou trois semaines hors de leurs maisons.»

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
10 février. Paris.	A M. Roncalli.	Mazarin n'a rien négligé pour lui faire recouvrer les bonnes grâces du Roi. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 58.
10 février. Paris.	A l'évêque d'Orange.	Mazarin le félicite de la conduite qu'il a tenue pendant le voyage de la reine de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 58-59.
10 février. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin le félicite d'avoir fait le voyage qui le ramène vers la France sans trop d'incommodité, malgré sa mauvaise santé. Il a appris avec plaisir les bonnes dispositions que montre la reine de Suède pour l'exécution des traités. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 403. — Minute.
11 février. Paris.	Au prince d'Orange.	Mazarin lui envoie d'Estrades dans lequel il le prie d'avoir une entière confiance. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 36-37.
11 février. Paris.	A Mme la princesse d'Orange.	Répétition de la lettre adressée au prince d'Orange. D'Estrades exprimera de vive voix à la princesse combien Mazarin tient à mériter ses bonnes grâces. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 37.
13 février. Paris.	A M. de Cauron, ou Carron, ou Cauvon.	Félicitations à l'occasion du mariage de sa fille. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 25.
13 février. Paris.	A M. de Caumartin.	Mazarin l'engage à surveiller les menées des Francs-Comtois en Suisse et à en donner avis au Roi. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 8.
16 février. Paris.	Au commandeur de Vincheguerre.	Il est surtout question, dans cette lettre, des dépenses pour les armements maritimes. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 8.
16 février Paris.	Aux plénipotentiaires.	Mazarin revient encore, dans un long mémoire, sur les avantages qu'il y aurait à réunir les Pays-Bas à la France. Les Espagnols eux-mêmes doivent reconnaître qu'ils ne sont plus capables de défendre ce pays. « On pourroit, ce semble, ajoute Mazarin, pour apporter plus de facilité à la conclusion de cette alliance, convenir secrètement que, si le prince d'Espagne, qu'ils peuvent marier dès à cette heure, n'a point d'enfants entre cy et le temps que le mariage du Roy (avec l'Infante) pourroit estre consommé, ils demeureroient quittes de la parole qu'ils nous auroient donnée touchant l'Infante, bien entendu tousjours que les Pays-Bas, dont nous serions en possession, resteroient en propre à cette couronne à titre, ou d'eschange, ou de conqueste dans une legitime guerre. » Mazarin discute ensuite l'opposition qui pourrait être faite par les Anglais, les Portugais, les Catalans et les Provinces-Unies. « Pour les pre-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		miers (les Anglois), il est certain qu'ils s'y opposeroient de tout leur pouvoir, si leurs affaires propres estoient en autre estat, mais il se peut dire que c'est aujourd'huy ou jamais la vraye conjoncture de faire reussir une pareille chose, sans y trouver leur obstacle : ils n'ont nuls ministres à Munster; leurs armes ont tant d'occupations domestiques, qu'elles ne peuvent prendre interest au dehors, et pour toutes les raisons qu'ils sçauroient representer aux Espagnols, ils les cognoissent aussi bien qu'eux, etc.» Quant aux Portugais, la France ne les abandonnerait pas, et d'ailleurs elle n'a envers eux que des obligations limitées par ses intérêts. Les Catalans devraient être consultés et ménagés. Les Provinces-Unies ont intérêt à ce que les Pays-Bas espagnols soient donnés à la France: « C'est une chose à laquelle ils ont desjà positivement consenti, dans le traité de 1635, par le partage des Pays-Bas qui fut concerté entre cette couronne et la Hollande, et si à present nous avions quelque chose de plus, il nous cousteroit bon, ayant à quitter une estendue de pays tres-considerable et si remplie de bonnes places et de belles villes, comme est la Catalogne, de façon que si, pour disposer encore davantage MM. les Estats et M. le prince d'Orange, il estoit jugé à propos de leur lascher le marquisat d'Anvers, qui seroit le poste le plus important et le plus considerable qu'ils eussent, qu'ils ne tiendroient que de la pure liberalité de Leurs Majestez, et qui se trouvoit aussi bien dans la portion de mesdits sieurs les Estats, quand on fit le projet de la division des Pays-Bas, il n'y a nul doute, à mon avis, que cette raison avec tant d'autres ne les portast à desirer la chose, ou, en tout cas, ne pas s'y opposer. J'avois pensé d'abord que M. le prince d'Orange pourroit tenir Anvers en relevant de cette couronne, et on avoit escrit en ce sens; mais j'ay songé depuis que, pour oster tout soupçon à Messieurs les Estats que nous eussions dessein de faire entre eux aucune division ou profiter du commerce qui pourroit estre introduit à Anvers au prejudice d'Amsterdam, il vaudroit peut-estre mieux consentir qu'il relevast de Messieurs les Estats, et le donner en propre à M. le prince d'Orange.» Mazarin est persuadé que l'Espagne cédera parce qu'elle ne peut défendre les Pays-Bas. «La plus grande difficulté que j'y trouve, c'est la maniere de mesnager l'affaire avec les Provinces-Unies. J'ai cru que le meilleur moyen estoit d'engager adroitement M. le prince d'Orange à desirer ce parti-là et à me prier de tenter adroitement tous les moyens de le faire reussir.» On pourrait espérer être secondé par les Provinces-Unies, si l'on avait près de cette République un pareil avocat, « affermissant pour jamais leurs dernieres conquestes de Hulst et du Sas de Gand, par le moyen d'Anvers, qui d'ailleurs seroit le meilleur et le plus fort boulevard de toute leur Republique. Pour cet effet, on a fait partir en diligence M. d'Estrades pour la Hollande, sous pretexte d'aller concerter avec ledict sieur prince, comme il l'a accoustumé, les desseins de la prochaine campagne.» D'Estrades ne doit pas faire de proposition précise, mais se borner à exposer la substance des discours de Contarini, de Saavedra, de Brun, touchant le mariage et les échanges, et de là il pourra arriver à la probabilité pour les Espagnols de perdre les Pays-Bas, puis passer aux avantages qui pourraient en résulter pour le prince

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		d'Orange, et alors on pourrait mentionner Anvers. « Leur maison (du prince et de la princesse d'Orange) a aussi, à ce que l'on dit, un interest de cent mille livres de rentes dans la Franche-Comté, qu'ils reconvreroient, cet eschange se faisant. Ils desirent avec grande passion de faire le mariage de leur fille avec le prince de Galles, et la meilleure voye d'en venir à bout seroit sans doute celle de contribuer au restablissement des affaires du Roy de la Grande-Bretagne, comme ledit sieur Prince seroit en estat de le faire puissamment, quand mesme ils y trouveroient quelque difficulté prez de Messieurs les Estats, puisque la France pourroit s'entendre avec luy, en sorte que les resolutions qu'elle prendroit en faveur dudit Roy lui produisissent les avantages qu'il peut desirer pour sa maison. » D'Estrades doit, du reste, s'en tenir à des généralités, sans prendre aucun engagement. Mazarin donne ensuite des conseils sur la manière de traiter cette affaire à Munster : « J'advoue avec vous, et vous avez recognu en toutes occasions que ç'a tousjours esté ma pensée que, traictant avec les Espagnols, il faut tourner le dos au lieu où l'on veut arriver et desdaigner ce que l'on souhaite. » Ainsi on paraîtrait tenir ferme pour conserver la Catalogne, et l'on verrait ce que les Espagnols proposeraient en échange. On devra tâcher de faire entrer dans cette négociation l'Empereur et le duc de Bavière, demander la paix pour le Portugal ou une longue trêve, et retenir des places de Roussillon importantes pour la défense du Languedoc. Il faut s'occuper sérieusement des préparatifs de la nouvelle campagne comme moyen de hâter la paix. Mazarin croit que l'on peut compter sur la Suède ; il communique copie d'une nouvelle lettre du duc de Bavière au nonce et d'une autre lettre que ce duc a écrite au Pape. Le nonce insiste pour conclure dès maintenant une étroite alliance avec la Bavière. Mazarin croit que ce traité sera utile ; mais il ne pense pas qu'il doive être conclu immédiatement ; il serait préférable de suspendre la guerre d'Allemagne dès que les points principaux de la satisfaction des couronnes seront arrêtés. Trautmansdorff a reçu de nouveau l'ordre de ne pas quitter Munster sans avoir conclu la paix ; un moine de Milan a été envoyé par l'Empereur au roi d'Espagne afin de le presser de la signer. Mazarin raconte ensuite une entrevue qu'il a eue avec l'ambassadeur de Venise et les discours qu'il lui a tenus. Il termine en disant que les Provinces-Unies ne peuvent préférer comme voisin un ennemi irrréconciliable à un « ancien ami, à qui ils sont redevables de leur restablissement et de la meilleure partie de leur grandeur. » Aff. étr. (Allemagne), t. V, f°s 478 et suiv. — Imprimé dans les *Négociations secrètes de la paix de Munster,* t. III, p. 478 et suiv. — L'imprimé indique pour ce Mémoire la date du 6 février.
16 février. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin rappelle une ouverture faite par le médiateur Contareni, ou Contarini, pour indemniser la France de l'abandon de la Catalogne. Il croit que cette ouverture a été faite de concert avec les Espagnols. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f°s 520-521.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
16 février. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin profite du départ de Tracy pour remercier encore le duc des services qu'il rend. Éloge de Tracy : « Il est vigilant, adroit, zélé et pratique du pays; il ne luy restera qu'à estre esclairé de vos lumieres, etc. » Aff. étr. (Allemagne), t. V, f°s 521-522.
17 février. Paris.	A M. d'Aligre, conseiller du Roi en ses conseils.	Mazarin le remercie de ses services et le prie de travailler à ramener les malintentionnés. Le Roi s'est trouvé engagé dans la guerre à son avénement à la couronne. Mazarin compte sur une paix prochaine. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 27.
17 février. Paris.	A M. Chanut.	Le principal but de sa mission est de consolider l'alliance de la France et de la Suède. On vient d'accorder à M. d'Avaugour, envoyé en France par Torstenson, tout ce qu'il avait demandé. Mazarin charge Chanut de protestations d'affection pour le chancelier Oxenstiern et le connétable Jacques de La Gardie. Il ne doit pas négliger l'achat de vaisseaux dont La Thuillerie s'est occupé. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 416-417. — Minute.
17 février. Paris.	A M. La Thuillerie.	Mazarin lui recommande de s'occuper, chemin faisant, des levées dont M. de Meules est chargé. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 418. — Minute.
17 février. Paris.	A M. de Meules.	Mazarin lui annonce qu'à l'occasion des levées « Leurs Majestez depeschent le sieur de Tracy comme un homme fort intelligent en ces matieres, et particulierement en Allemagne, pour la facilité et seureté du trajet desdites levées aux rendez-vous qui leur sont ordonnez. » La Thuillerie doit bientôt revenir de Suède et achever ce qu'il a ébauché en Danemark. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 378-379.
17 février. Paris.	A Ottavio del Bufalo.	Remercîments pour l'assistance qu'il a donnée au comte Caprara. Il doit se gouverner suivant les avis qu'il reçoit de M. de Longueville. Réponse à diverses questions posées par Bufalo. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
18 février. Paris.	A l'évêque d'Alby.	Mazarin eût désiré qu'il y eût, aux États de Languedoc, plus d'hommes capables de juger les choses aussi sainement que l'évêque d'Alby. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 39-40.
18 février. Paris.	A l'évêque de Mende.	Même lettre. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 40.
18 février. Paris.	A l'évêque de Viviers.	Même lettre. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 41.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
18 février. Paris.	A M. du Bosquet.	Mazarin se plaint des États de Languedoc et ne reculera devant aucune extrémité pour soutenir l'autorité du Roi. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 42.
21 février. Paris.	Au général-major d'Erlach.	Recommandation pour la princesse de Phalsbourg. Imprimé dans les *Mémoires historiques concernant le général d'Erlach*, t. III, p. 229-230.
21 février. Paris.	A l'abbé de Medavid.	Demande de renseignements sur un homme de Montbéliard, que l'on dit au courant des affaires d'Alsace. On pourrait, s'il est réellement capable, l'envoyer aux plénipotentiaires. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 30.
22 février. Paris.	Au comte Broglio.	Le sieur Maffei doit succéder au sieur Baiardi en qualité de premier capitaine dans le régiment que commande Broglio. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
23 février. Paris.	A M. de Valbelle, lieutenant de l'Amirauté à Marseille.	Mazarin le loue d'avoir retenu le vaisseau qui doit porter l'ambassadeur de France à Constantinople. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 29.
24 février. Paris.	Au commandeur de Neuchèze.	Félicitations d'avoir échappé aux dangers de la mer. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 9.
24 février. Paris.	A M. Brasset.	Mazarin approuve tout ce qu'il a fait en faveur du roi d'Angleterre. Recommandations pour des levées de troupes et pour achat de poudre dans les Provinces-Unies. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
24 février. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Plaintes contre la conduite du Pape à l'égard des Barberins. Menaces d'une expédition contre l'Italie. Grimaldi pourra s'entendre avec le cardinal de Valençay. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 44.
24 février. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin donne pour certain que le roi d'Espagne est disposé à conclure la paix ou du moins une longue trêve. Monsieur le Prince est toujours d'avis d'une longue trêve, qui embrasserait toute la minorité du Roi. Mazarin combat cette idée. On pourra juger de l'état des négociations de Trautmansdorff avec les Suédois par la conduite qu'il tiendra à son retour d'Osnabrück. Martineau, chanoine de Notre-Dame, recommandé par le duc de Longueville, a été nommé à l'évêché de Bazas. Félicitations sur l'union qu'il maintient entre ses collègues (Servien et d'Avaux). Aff. étr. (Allemagne), t. V, f°s 616-621.
24 février.	Aux plénipotentiaires.	Mazarin a appris avec peine que les Suédois ne veulent pas réparer le tort qu'ils ont eu en excluant M. de La Barde des conférences. Cependant il est rassuré par les déclarations de M. de La Thuillerie sur la sincérité de la reine de Suède et

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		du chancelier Oxenstiern. La présence de M. de Saint-Romain à Stockholm pourra contribuer à « dissiper tous les nuages qui nous troublent. » Le voyage de d'Avaux à Osnabrück a été une mesure très-sage. Mazarin compte sur son crédit auprès de Salvius. On mande de Pologne que les Suédois ne veulent point la paix. La France, au contraire, de concert avec la Bavière, désire conclure la paix d'Allemagne ou du moins une trêve, et employer contre les Espagnols l'armée du maréchal de Turenne. Mazarin s'étonne que les Espagnols n'aient fait aucune proposition formelle pour un traité de paix; il faut en conclure qu'ils comptent sur un traité particulier avec un des alliés de la France; car tous les avis annoncent qu'ils souhaitent la paix. Mazarin insiste toujours pour l'échange de la Catalogne contre les Pays-Bas, et revient sur les moyens d'y parvenir. Bruits divers sur le prince d'Orange. Parmi les causes qui doivent faire hâter la conclusion du traité, Mazarin allègue la situation du roi d'Angleterre, « qui empire tous les jours par sa mauvaise conduite. » Le parlement d'Angleterre se lie avec les Espagnols. « Il nous convient extrêmement de ne pas souffrir, autant qu'il sera en nous, le pouvoir absolu du parlement, qui pretend s'establir en abolissant la royauté, qui est une besogne desjà bien avancée, et lequel n'a desjà que trop de correspondance avec les huguenots de ce royaume, qui sont frappés au mesme coing que les puritains, c'est-à-dire du desir de destruire la monarchie. » Mazarin rappelle qu'il a entamé une négociation pour unir les Écossais au Roi, et qu'il a averti le Roi et la Reine depuis longtemps de la nécessité de diviser leurs ennemis; espoir que les Écossais déféreront aux conseils de la France, « dont ils sont si anciens amis. » Le nonce Chigi s'efforce d'établir une liaison entre les ministres de Bavière et d'Autriche. Efforts des Espagnols pour gagner Trautmansdorff. Mazarin annonce que des présents sont envoyés aux ministres de Suède au congrès. Nouvelles relatives à l'électeur de Trèves, à Piccolomini, au duc de Lorraine. Mazarin appelle ce dernier un prince *inconstant, brouillon et hardi.* La cour de Rome cherche à exciter des cabales et des divisions dans la cour de France, par l'intermédiaire du résident de Parme; mais elle n'y réussit pas. On attend à la cour le cardinal Barberin. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f°s 577 et suiv. — Imprimé dans les *Négociations secrètes de la paix de Munster,* t. III, p. 76 et suiv.
26 février.	Au cardinal Grimaldi.	Dans cette dépêche, Mazarin revient sur ce qu'il a dit relativement aux Barberins. « Il ne faudroit se laisser entendre d'autre chose si ce n'est que le Pape estant disposé à l'accommodement de leurs affaires, il n'y a non-seulement aucune sorte d'humiliation qu'on ne leur fasse faire, mais recherches et instances que Sa M^{té} [ne] fasse elle-mesme à Sa S^{té}, afin que sa dignité et sa réputation y soient entierement sauvez. » Aff. étr. (Rome), t. XCIII. — Minute de la main de Lyonne.
27 février.	Au grand-prieur de Saint-Gilles, commandeur de Fourbin, ou Forbin.	Mazarin lui demande son avis à l'occasion des prétentions du chevalier de Villager, ou Villayer, qui étaient combattues par les autres capitaines. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 33.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646. Février. (Sans autre date.)	A M. Vincent (saint Vincent de Paul).	La Reine a accordé l'évêché de Bayeux au fils du premier président. La Reine prie M. Vincent de le voir et de lui donner les instructions qu'il jugera nécessaires. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 34.
2 mars. Paris.	Au chevalier Garnier.	« J'ai receu vostre lettre du 20me de fevrier; il me fasche que le reste de vostre escadre n'ayt tenu plus longtemps la mer, etc.» Recommandations pour les vaisseaux à équiper et les mesures à prendre pour la flotte. *P.-S.* « Je me remets, au surplus, aux lettres de M. Le Tellier, adjoustant seulement icy que, si vous vous preparez avec ardeur à bien servir cette campagne, je ne m'employeray pas avec moins de joye à faire valoir vos services, etc.» Aff. étr. (France), t. CXII, f°. 12. — Minute.
2 mars. Paris.	A M. Brachet.	Mazarin l'a recommandé à M. de Senneterre; nécessité d'agir de concert avec M. d'Infreville et le chevalier Garnier. Aff. étr. (France), t. CXII, f°. 15. — Minute.
2 mars. Paris.	A l'archevêque d'Aix, son frère.	Recommandation pour M. d'Infreville, conseiller d'État et intendant de la marine du Levant, « s'en allant en Provence faire travailler à l'armement des vaisseaux de Sa Mté. Je ne puis que je ne vous le recommande comme une personne de merite, etc.» Aff. étr. (France), t. CXII, f°. 13. — Minute.
2 mars. Paris.	A M. d'Infreville.	Recommandations de presser l'armement naval et pourvoir aux approvisionnements. Aff. étr. (France), t. CXII, f°. 14. — Minute.
3 mars. Paris.	A M. Brasset.	Mazarin insiste sur la nécessité de fermer les ports de Flandres et entre dans des détails sur les affaires de Portugal et sur les levées. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
3 mars. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Confirmation, par les lettres de M. de La Thuillerie, des bonnes dispositions de la reine de Suède et de ses ministres à l'égard de la France. Il y a eu des jalousies et inquiétudes réciproques; mais Mazarin espère qu'elles ont disparu. M. de La Thuillerie a été parfaitement accueilli, et on peut compter sur les alliés du Nord. Mazarin s'efforce aussi de s'assurer l'alliance du duc de Bavière, qui demande l'appui de la France dans la question de l'électorat palatin. Mazarin désire qu'on le satisfasse. Les plénipotentiaires pourront, s'il y a nécessité, se relâcher sur Philipsbourg. Il est important de voir à quoi la négociation pourra aboutir avant la fin de la campagne. Il serait à propos de conclure une trève en Allemagne, afin que l'on pût presser les Espagnols, secourir le roi de la Grande-Bretagne et arrêter les progrès des Turcs. On pourrait conférer de ces projets avec les médiateurs et en faire valoir l'avantage pour la chrétienté en ce qui concerne les Turcs. Mazarin examine ensuite diverses concessions que l'on pourrait faire. Brasset est chargé d'insister en faveur de la Landgrave pour la question de l'Ost-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		frise. Polhem (envoyé de la Landgrave) est mort. On a renvoyé le maréchal de Turenne sur les bords du Rhin, et chargé le sieur d'Andoville de se rendre près de l'électeur de Trèves. On fait des levées en Allemagne. Communication des avis reçus de divers côtés. Mazarin insiste sur la nécessité de bien convaincre les Espagnols qu'ils ne pourront conclure un traité particulier avec les Provinces-Unies, sans cela Peñaranda n'obéira pas aux ordres qu'il a reçus de conclure la paix. Le duc de Lorraine fait de nouvelles ouvertures pour la paix. Mazarin les a repoussées, faisant connaître qu'il ne pouvait se fier à ses promesses. Cependant il y aurait avantage à détacher ce prince des Espagnols. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f[os] 650 et suiv. — Imprimé dans les *Négociations secrètes de la paix de Munster,* t. III, p. 99 et suiv.
3 mars. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin n'a rien à ajouter au mémoire qu'il a envoyé aux plénipotentiaires. Pour Philipsbourg, il est d'avis qu'il ne faut pas se relâcher tout d'un coup, «mais seulement en gagnant quelque chose. Lisola, ou l'Isola, n'est qu'un fourbe plus capable d'embarrasser les affaires que de rien ajuster.» Plaintes sur la conduite du médiateur Contarini. Le duc de Longueville doit lui parler vigoureusement. «Après tout, c'est la Republique (de Venise) qui a besoin du Roy, et non pas la France de la Republique.» Aff. étr. (Allemagne), t. V, f[os] 679-682.
3 mars. Paris.	A M. Chanut.	On a donné avis au chancelier Oxenstiern «que M. de Bregy estoit allé à Kœnigsberg proposer à l'electeur de Brandebourg le mariage de Mademoiselle avec ledict electeur.» C'est un bruit sans fondement; on n'a pas seulement eu la pensée de ce mariage. Mazarin espère que M. de La Thuillerie aura conclu le marché des vaisseaux dont il avait été chargé. Chanut devra suivre les errements de M. de La Thuillerie «sur les asseurances qu'il a données à la reyne de Suede de l'inviolable perseverance avec laquelle la Reyne est resolue de perseverer jusqu'au bout dans l'observation estroite en tous ses points de la confederation que nous avons ensemble.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 461. — Minute.
3 mars. Paris.	A M. de Brégy.	Le roi de Pologne n'aura pas à se repentir de la liaison plus étroite qu'il a formée avec la France. Présents et argent qu'on lui envoie. Mazarin a donné à la reine de Pologne les conseils les plus propres à établir l'union entre elle et le roi son mari. Recommandations pour la maréchale de Guébriant et l'évêque d'Orange relativement aux égards qu'on doit leur témoigner à la cour de Pologne. Mazarin engage M. de Brégy à détourner le roi de Pologne des armements qu'il veut faire contre la maison d'Autriche; il craint que les Suédois n'en prennent de la jalousie. Remercîments pour le zèle et l'habileté que montre M. de Brégy. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 59-67.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
3 mars. Paris.	A M. de Brégy.	Recommandation pour tenir secrète l'affaire du cardinalat de Michel Mazarin. La France est disposée à soutenir la Pologne contre le Turc. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 67-68.
3 mars. Paris.	A la reine de Pologne.	Remercîments pour les nouvelles de son voyage qu'elle a données à Mazarin. Prière de garder le secret sur l'affaire du cardinalat. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 69-70.
3 mars. Paris.	Au comte d'Enof.	Mazarin lui témoigne sa reconnaissance pour les marques qu'il a données de son affection à la France. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 70-71.
3 mars.	A la princesse de Phalsbourg.	Remercîments pour les services qu'elle rend. Le cardinal connaît le chevalier de l'Escale, «la trempe de son esprit et de quoi il est capable. Il ne faut pas que M[me] la princesse se donne la peine de le lui depeindre.» Il ne serait pas à propos que la Reine tînt sur les fonts de baptême l'enfant que la princesse attend; ce serait éveiller les soupçons des Espagnols. On enverra le passe-port qu'elle demande dès que les renseignements nécessaires seront parvenus. «Le cardinal n'a jamais songé ni eu la moindre pensée de se marier, de façon que les bruicts que l'on en fait courre par de là sont des effects des chimeres et des artifices de la personne que tout le monde cognoit (M[me] de Chevreuse)[1].» Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 35.
7 mars. Paris.	A M. de Royle, ou de Boyle, lieutenant de Roi au gouvernement de Péronne.	Mazarin l'engage à recevoir et à traiter de la meilleure façon, lors de leur passage à Péronne, le Révérend Père Général de l'ordre de Saint-Dominique et sa suite, se rendant en Flandres avec passe-port du Roi. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 44 bis.
8 mars. Paris.	Au chevalier Garnier.	Recommandations pour les armements maritimes. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 16. — Minute.
8 mars.	A M. d'Infreville.	Mêmes recommandations. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 17.
8 mars.	Aux plénipotentiaires.	Mazarin leur envoie copie d'une dépêche de d'Estrades qui prouve que le prince d'Orange désire l'échange de la Catalogne avec les Pays-Bas; mais il exige que l'on n'en sache rien à Munster. Mazarin regarde cette lettre comme très-importante. Vers la fin de sa dépêche, le cardinal annonce que les Espagnols ont répandu le bruit qu'ils ont remis «absolument à la Reine la décision de toutes les affaires et mesme des differends qu'ils

[1] Ce passage prouve que Mazarin n'était pas prêtre, puisqu'il parle de son mariage comme d'une chose qui n'était pas impossible. On peut, du reste, comparer une dépêche publiée dans l'Introduction du tome I, p. xvi, note 2.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		ont avec lesdicts sieurs Estats des Provinces-Unies. « Cela alarme toute la Hollande.» Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. V, f°s 719 et suiv. — Imprimé dans les *Négociations secrètes de la paix de Munster,* t. III. La lettre de d'Estrades, insérée à la suite (f°s 723-724 du vol. V des Aff. étr. [ALLEMAGNE]), dit que le roi d'Espagne avait déclaré qu'il remettait entre les mains de la Reine régente *l'ajustement de la paix, comme aussi celui des différends qui sont entre Messieurs les Estats et ledit roi d'Espagne.* « Il (le prince d'Orange) a esté un peu surpris ajoute d'Estrades, de cette prompte declaration si publique. Il m'a tesmoigné desirer que je m'en retournasse bientost, pour informer V. Ém. de plusieurs choses qui regardent ses interests, etc.»
8 mars. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin pense que les plénipotentiaires espagnols sont trop habiles pour ne pas conclure la paix avant l'ouverture de la campagne. Il expose ses plans : « Nous pouvons, dans un mois, nous avancer dans l'Espagne (du côté de la Catalogne) avec vingt mille hommes effectifs... Monsieur commandera en personne en Flandre, où l'armée de M. le duc d'Enghien (se dirigera) aussi pour ne savoir où l'employer ailleurs plus utilement, puisque celle de M. le mareschal de Turenne sera toute seule plus forte qu'elle ne l'a esté les années dernieres, estant renforcée par celle de mon dit sieur le duc... Enfin l'armée navale est en bon estat, et tous ces preparatifs n'ont rien diminué de seize mille hommes effectifs que l'on donnera à M. le prince Thomas pour agir dans l'Italie[1].» Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. V, f°s 725-726.
8 mars. Paris.	A M. d'Avaux.	Il a vu de quelle manière le Conseil a accueilli les offres des Espagnols. Il faut « payer leurs avances d'une pareille monnoie. Je ne laisseray pas de vous dire, ajoute Mazarin, que les affaires des Espagnols estant en un tel penchant de ruine qu'apparemment, si quelque mauvais esprit ne les aveugle, ils doivent plus penser à sauver ce qui leur reste qu'à recouvrer ce qu'ils ont perdu, il importe que, vous et MM. vos collègues, recueilliez toutes les forces de vostre ame pour porter les interests de la France et de ses alliez avec toute la reputation et l'avantage qui se pourra tirer d'une telle constitution.» Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. V, f°s 726-728.
10 mars. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Mazarin paraît sûr de l'assentiment du prince d'Orange pour l'échange des Pays-Bas. « Maintenant que nous avons l'agrement de M. le prince d'Orange sur le parti de l'eschange, ou, pour mieux dire, que nous sçavons le desir qu'il en a, etc.» Dès lors on ne doit craindre aucune opposition du côté des Provinces-Unies; mais il ne faut pas l'avouer à Contarini. On doit paraître avec lui se soucier médiocrement de l'échange, parce que, dira-t-on, la France est sûre de conquérir les Pays-Bas dans cette campagne, tout en gardant la Catalogne. On pourrait, s'il était nécessaire, pour faciliter la négociation du côté des Provinces-Unies, distribuer jusqu'à cent mille écus à leurs députés. Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. V, f°s 755-759.

[1] Voyez, sur cette expédition d'Italie, p. XX-XL de l'Introduction.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
10 mars. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Dans une réponse des plénipotentiaires, ils témoignent des craintes de l'opposition de la Hollande : « Nous cognoissons bien que c'est un grand avantage d'avoir sur cela M. le prince d'Orange favorable ; mais, comme S. Ém. sçait que la province de Hollande est entierement contraire audict prince, Elle aura sans doute appris que le bruict et le soupçon s'est augmenté par l'opinion que l'on a que la France traictoit ce mariage de concert avec luy. » Il s'agissait du mariage du Roi avec l'infante d'Espagne. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f° 774.
11 mars[1]. Paris.	A M. d'Avaugour.	M. d'Avaugour est autorisé à se rendre à la cour, comme le désire le maréchal Torstenson. Mazarin reconnaît la nécessité de la jonction des armées de France et de Suède. « Il est absolument necessaire qu'elles forment entre elles une communication telle qu'elle est entre l'armée imperiale et la bavaroise. » Le haut Palatinat paraît le lieu le plus commode pour cette jonction des armées. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 258-260.
16 mars. Paris.	A M. le chevalier de Vivans.	Mazarin l'avertit de la nomination de M. le marquis de Créquy au grade de mestre de camp[2]. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 46.
16 mars. Paris.	A M. le comte d'Alais.	Quoique Mazarin ne doute aucunement de son zèle, il lui écrit cependant pour l'engager à donner tous ses soins à l'armement naval qui se prépare. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 46.
16 mars. Paris.	Au chevalier Garnier.	Dépêche relative aux armements maritimes : « Sur la diligence que vous faites pour préparer la première escadre, j'ay à vous dire qu'il suffit qu'elle soit preste dans le temps qu'on l'a resolu icy, sans qu'il soit besoin d'augmenter la despense des preparatifs en se hastant davantage. » Ordres donnés pour les dépenses. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 18. — Minute.
16 mars. Paris.	A M. Brachet.	Recommandations pour l'embarquement des troupes et pour les maintenir ensuite à bord. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 20. — Minute.
16 mars. Paris.	A M. d'Infreville.	Même sujet. « Je ne laisseray pas de vous dire touchant les despenses de l'armement, que le bon mesnage ne consiste pas seulement à les faire au moindre prix, mais aussy à les sçavoir faire pour le temps qu'elles sont necessaires. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 21. — Minute.

[1] Cette lettre porte dans la copie la date de 1647 ; mais, comme il y est question de Torstenson, qui quitta, en mai 1646, le commandement des armées de Suède, il faut substituer 1646 à 1647.
[2] Charles de Blanchefort de Créquy avait été nommé mestre de camp du régiment de cavalerie de Magalotti. Henry de Vivans de Noaillac le remplaça comme capitaine dans le même régiment.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
16 mars. Paris.	A M. de Vincheguerre.	Recommandations pour les armements maritimes. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 42. — Minute.
16 mars. Paris.	A M. La Thuillerie.	Mazarin espère que La Thuillerie sera bientôt de retour. Il a été satisfait de la bonne disposition que montre la reine de Suède pour céder quelques vaisseaux à la France. Il espère que les levées dont s'occupe le sieur de Meules réussiront. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 433. — Minute.
16 mars. Paris.	A M. de Brégy.	Regrets qu'a causés à Mazarin la maladie du roi de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 71.
17 mars. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Artifices des Espagnols, qui ont fait publier « par cent voix différentes que la paix était conclue » par le moyen du mariage de l'Infante avec le Roi, à qui l'on donne en dot les Pays-Bas, et que les Provinces-Unies se trouveraient comprises dans cette cession. De là alarme de la République et même du prince d'Orange, qui a cru la paix faite. On doit s'efforcer de calmer ces inquiétudes, et déjà le sieur d'Estrades y a travaillé. Mazarin ne veut pas traiter ailleurs qu'à Munster. Un des fâcheux effets de ces bruits a été de modifier les dispositions du prince d'Orange pour l'échange. Afin de dissiper ces soupçons, Mazarin lui envoie une lettre du 10 mars écrite par le marquis Mathei, qui est à Bruxelles, par laquelle il demande de venir traiter en France. Nécessité de se tenir sur ses gardes avec les Espagnols. Mazarin ne désespère pas de faire accepter l'échange par les Provinces-Unies. Si l'on ne peut y parvenir, il faudra songer à conclure une trêve pour la Catalogne et le Portugal, et une suspension d'armes dans l'Empire. On pourrait agir sur Contarini en lui montrant que la paix permettra aux puissances chrétiennes de défendre la République de Venise contre les Turcs. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f°s 784 et suiv. — Imprimé dans les *Négociations secrètes de la paix de Munster*, t. III, p. 127 et suiv.
17 mars. Paris.	Aux plénipotentiaires.	D'Estrades vient d'arriver et a confirmé la vive opposition qui s'est manifestée contre le prince d'Orange, parce qu'on l'a soupçonné d'avoir eu connaissance du prétendu traité entre la France et l'Espagne. Un des députés des États, nommé Paw, avait répandu ce bruit. Les plénipotentiaires devront s'en plaindre sans le nommer. Cependant le prince d'Orange ne paraît pas éloigné de l'échange; son changement « n'estoit pas tant, dit Mazarin, dans la substance de la chose que dans la manière de la négocier. » Les Provinces-Unies se contenteraient d'Anvers et de quelques contrées aux environs. Mazarin est d'avis qu'il faut chasser les Espagnols des Pays-Bas et de la Franche-Comté lors même qu'on devrait accorder aux Provinces-Unies les parties des Pays-Bas stipulées par le traité de 1635. On est sûr, par ce moyen, de lever toutes les difficultés du côté des Provinces-Unies. Il faut voir ce que les Espagnols voudront proposer, et tâcher de faire conclure le traité entre eux et les Hollandais, afin d'éviter les plaintes des

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		Catalans. Les Espagnols ont intérêt à terminer une guerre qui leur est aussi funeste. On a envoyé des subsides extraordinaires à la landgrave de Hesse, et l'on fortifie l'armée du maréchal de Turenne. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f[os] 798 et suiv. — Imprimé dans les *Négociations secrètes de Munster,* t. III, p. 130 et suiv.
17 mars. Paris.	Au duc de Longueville.	Remercîments pour ce qu'il a dit à Trautmansdorff sur le compte de Mazarin. Les soupçons inspirés à la Hollande inquiètent Mazarin. Il s'étonne que les plénipotentiaires aient consenti à voir Belletia, envoyé par Madame (probablement Madame Royale de Savoie). Aff. étr. (Allemagne), t. V, f[os] 807-810.
20 mars. Paris.	A M. de Neuchèze.	Mazarin lui annonce qu'il a fait choix du sieur Denis[1] pour commissaire de l'armement qu'il doit commander, et même pour être capitaine d'un des quatre vaisseaux de Hollande. Arch. des Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 48.
20 mars. Paris.	Au duc de Verneuil.	« J'ay receu avec beaucoup d'estime la bonne volonté que vous m'avez tesmoignée par vostre lettre du 7 de ce mois... Appliquez-vous surtout à faire de bonnes compagnies et ne feignez point de lever le plus d'hommes que vous pourrez, etc. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 23. — Minute.
22 mars. Paris.	Au marquis d'Argenson.	Recommandation pour le sieur Denis, qui se rend à La Rochelle. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 25.— Minute. — Copie, dans le t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 48.
22 mars. Paris.	Au marquis d'Argenson.	Mémoire pour le sieur Denis chargé d'une levée de 400 hommes et de l'équipement de vaisseaux à La Rochelle. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 26. — Minute.
22 mars. Paris.	A M. de Neuchèze.	Tous les préparatifs ont été faits, afin qu'il puisse prendre immédiatement la mer avec les quatre vaisseaux qu'il amène de Hollande. Il doit se rendre à Toulon, où il trouvera les six vaisseaux que le chevalier Garnier tient tout prêts. Recommandations pour le sieur de Saint-Denis nommé commissaire de l'escadre. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 27. — Minute.
23 mars. Paris.	Au chevalier Garnier.	Recommandations pour les armements maritimes. « Prenez vos mesures, je vous prie, pour être prêt à partir le 10 du mois prochain, à point nommé » Aff étr. (France), t. CXII, f° 28. — Minute.

[1] Ce commissaire de l'escadre française est appelé tantôt *Denis*, tantôt *Saint-Denis.*

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
23 mars. Paris.	A M. d'Infreville.	« Quoique vous me mandiez que la partance des vaisseaux de la premiere escadre ne puisse estre qu'au 15 du mois prochain, je veux esperer neantmoins que ce sera pour le 10. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 29. — Minute.
23 mars. Paris.	A M. de Vincheguerre.	Remercîments pour les soins qu'il a pris de la première escadre et recommandations pour que la seconde puisse partir « au 1er mai. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 30. — Minute.
24 mars. Paris.	A M. d'Avaux.	Trautmansdorff a cessé ses négociations parce qu'on attend une réponse de la cour de Suède. Il serait bon de faire croire à MM. Salvius et Oxenstiern que l'on connaît, par les indiscrétions de Trautmansdorff, plus qu'ils n'ont voulu communiquer de leur négociation. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f° 847-848. — Minute.
24 mars. Paris.	Au marquis Palavicini.	Félicitations sur sa nomination comme sergent de bataille de l'armée navale. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 31. — Minute.
24 mars. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin a été heureux de déférer à sa recommandation pour le sieur Martineau. « J'ai remarqué, ajoute le cardinal, dans la responce que vous faites aux lettres de M. de Brienne, qu'il peut parfois faire des reflexions et des jugements dans ses depesches, qui ne sont que de luy et qui ne se trouveroient pas tout à fait d'accord avec les sentiments des autres, s'ils estoient examinez. Je vous prie, Monsieur, d'y avoir l'œil, parce que, comme je me *charge de vous mander la substance des sentiments de la Reyne,* on pourroit esquivoquer dans le destail, si l'on s'attachoit aux pensées d'autruy. » Aff. étr. (Allemagne), t. V, f° 855-857.
24 mars. Paris.	A M. Dumesnil.	Mazarin désire qu'il obtienne de la République (de Gênes) le passage sur ses terres de 200 hommes qui doivent s'embarquer à Lerici. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 52.
24 mars. Paris.	A la reine de Pologne.	Mazarin se réjouit de la réception qui lui a été faite en Pologne et de l'impression favorable que sa présence a produite sur l'esprit des Polonais. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 71-72.
26 mars. Paris.	Au commandeur de Vinchegnerre.	Il doit tenir l'escadre prête. « M. le duc de Brezé partira demain sans faute, avec dessein de s'embarquer en arrivant à Toulon. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 39. — Minute.
29 mars. Paris.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Mazarin déclare que le prince Thomas n'a pas voulu lui rendre de mauvais offices. « Je vous puis asseurer, en verité, que non-seulement il a tesmoigné pour vous autant d'estime et de tendresse que vous en pourriez desirer d'un frere, mais qu'en

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		toutes occasions il a fait paroistre un singulier plaisir à exagerer vostre prudence et vostre valeur et les autres bonnes qualitez que vous possedez. Mais, quand ledict sieur prince auroit esté capable (ce qui n'est point) de vouloir insinuer ici quelque chose à vostre prejudice, si vous aviez fait reflexion à la façon dont j'ai vescu jusqu'à present avec vous et aux preuves que j'ai tasché de vous donner en toutes rencontres de ma veritable affection, vous ne m'auriez pas fait ce tort de croire que de simples rapports pussent faire aucune impression dans mon esprit à vostre desavantage.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
30 mars. Paris.	Au chevalier Garnier.	Mesures à prendre pour l'embarquement des troupes. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 40. — Minute.
31 mars. Paris.	Au commandeur de Vincheguerre.	Mazarin le presse de lever toutes les difficultés qu'on a faites au lieutenant de M. de Fiesque. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 41. — Minute.
31 mars. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin espère «qu'à la fin les Espagnols se degeleront. et nous feront quelque proposition, et au cas qu'elle ne soit pas recevable, qu'elle nous donnera, du moins, le moyen d'y faire une response, laquelle, ou produise la paix, ou ayt grand applaudissement dans toute la chrestienté, qui verra avec quelle bonté et desinteressement Leurs Majestez sacrifient les progrez qu'elles doivent esperer dans la campagne prochaine.» Jamais il n'y a eu plus d'apparence d'heureux succès. Cependant on a quelques doutes sur les intentions des États généraux des Provinces-Unies, et Mazarin a dû parler, «comme il falloit, à l'ambassadeur de Hollande, qui est icy, et a escrit de mesme à La Haye sur ce sujet. Nous verrons ce qui en arrivera.» Mazarin prie le duc de Longueville de lui mander son opinion sur l'intention de l'Empereur et des Suédois relativement à une trève «à longues années, toutes choses demeurant en l'estat qu'elles sont. Pour moi, je ne la crois pas possible, ajoute le cardinal; mais Monsieur le Prince, qui a tousjours la treve dans l'esprit, est d'un sentiment different, et il seroit à propos qu'il fust bien esclairey là-dessus.» Dans un P. S. Mazarin dit qu'on lui a donné avis que Peñaranda a offert cent mille écus à Knuyt, un des plénipotentiaires des Provinces-Unies, «s'il pouvoit faire en sorte que M. le prince d'Orange les portast à conclure un accommodement particulier avec l'Espagne, et qu'il promettoit aussi, en ce cas, des avantages tres considerables pour la personne du dit sieur prince.» Ce bruit inquiète Mazarin dans un moment où le prince d'Orange est à peine «remis de l'apprehension qu'il a eue que nous l'ayons voulu tromper.» Aff. étr. (Allemagne), t. V, f°s 857-861.
31 mars. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin espère que les Espagnols feront enfin des propositions raisonnables, en voyant approcher le temps de la campagne et les dangers dont elle les menace. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f°s 861-862.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
31 mars. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin l'autorise à avancer de l'argent pour les levées que l'on doit faire en Pologne. Recommandation d'un secret absolu pour le cardinalat de son frère. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 72-73.
31 mars. Paris.	A M[me] la maréchale de Guébriant.	Mazarin se félicite de la brillante réception faite à la reine de Pologne. Il ajoute qu'il n'a jamais douté que la maréchale ne lui témoignât le respect et la complaisance qu'elle pouvait désirer. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 73-74.
1[er] avril. Paris.	A M. de Neuchèze.	Il doit se rendre de La Rochelle à Toulon : «J'estime que, tant que vous serez en ponant et mesme jusques à vostre arrivée à Toulon, vous ne devez point en user autrement que comme vaisseau du Roy ny laisser eschapper aucune des prises qui seroient bonnes pour eux (pour les vaisseaux du Roi). Je souhaite fort que vous ayez de ces bonnes rencontres-là pour augmenter d'autant la chiourme des galeres.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 43. — Minute.
1[er] avril. Paris.	A M. d'Infreville.	Recommandations pour l'armement des vaisseaux. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 44. — Minute.
1[er] avril. Paris.	A M. le chevalier de Vivans.	Lettre analogue à une lettre du 16 mars, adressée au chevalier de Vivans (voy. p. 729). Mazarin lui recommande toujours de tenir en bon état la compagnie qu'il commande dans le régiment de Créquy. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 57.
1[er] avril. Paris.	A M. de Mondreville.	Mazarin le remercie d'un envoi de gibier, qui lui a été d'autant plus agréable, qu'il a été tué loin de Fontainebleau, où il l'engage à exercer une surveillance très-active sur le gibier de la forêt, qui appartient au Roi. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 57.
1[er] avril. Paris.	A M. de Lusarches.	Mazarin a trouvé très-judicieuses les réponses que M. de Lusarches a faites au Pape dans l'entretien qu'il a eu avec lui; il pense qu'il en a rendu compte au cardinal Grimaldi. Aff. étr. (Rome), t. XCIII. — Minute.
2 avril. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	La France n'a l'intention d'attaquer ni Orvieto ni aucune autre place des États pontificaux. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f[os] 51 et suiv.
2 avril. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Détails sur le prince Casimir, frère du roi de Pologne. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 55.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
2 avril. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Remerciments pour le soin qu'il a pris de presser l'embarquement. Recommandation pour vivre en bonne intelligence avec le comte d'Alais. « M. de Brezé part aujourd'hui pour Toulon, où il ne sera pas plus tôt arrivé qu'il se mettra à la mer avec ce qu'il y aura de vaisseaux prests.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 45. — Minute.
2 avril. Paris.	A M. de Voyer (?) (probablement de Voyer d'Argenson).	« Le lieutenant de M. de Fiesque emporte d'icy les ordres necessaires pour faire sortir les galeres avec la seconde escadre. Vous me ferez plaisir de l'assister de vostre possible en ses preparatifs et d'en avoir un soin particulier durant la navigation, etc.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 46. — Minute.
5 avril. Paris.	A M. de Vincheguerre.	« J'ay receu vos deux lettres des 20 et 26 de mars. Les tesmoignages que vous me rendez de l'affection avec laquelle les capitaines des galeres de la premiere escadre se sont appliquez à faire leur armement, me touchent aussi agreablement que vous pouvez souhaiter.» Recommandations et mesures à prendre pour l'expédition. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 48. — Minute.
6 avril. Paris.	A M. de Baillibaud.	Toujours recommandations pour la même expédition maritime. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 48.
6 avril. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas (Henri Arnauld).	Mazarin le félicite de l'habileté qu'il a montrée en traitant les affaires de Parme. Le duc de Parme inspire peu de confiance; sa haine contre les Barberins est implacable, et la France doit prendre la défense de cette famille. Détails relatifs à la protection de la France à Rome confiée au cardinal d'Este. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. II, p. 5 et suiv.
7 avril. Paris.	A M. l'archevêque de Narbonne.	Lettre relative aux États de Languedoc, avec un post-scriptum où le cardinal prend bonne note d'une recommandation à lui faite par l'archevêque pour le baron Desprez. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 59.
5 avril. Paris.	A M. l'évêque d'Alby.	Même lettre que la précédente. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 60.
5 avril. Paris.	A M. Balthazar.	Même lettre que ci-dessus. Mazarin le remercie, en outre, d'un mémoire qu'il lui a fait tenir par M. de Mérinville. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 60.
6 avril. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin le prévient qu'on cherche à mettre la division entre lui et le cardinal d'Este. Il lui donne des indications sur les pensions des partisans de la France à Rome, tels que les Barberins, Rosetti, le cardinal Gabrielli, etc. Il insiste sur le

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		cardinal François Barberini et sur l'accueil qu'il a reçu en France. Il examine par quel moyen les cardinaux du parti français pourraient contraindre le pape de donner satisfaction à la France. Mazarin envoie à Grimaldi un chiffre pour se mettre en communication avec le duc de Brezé. Mesures prises pour seconder l'expédition française. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f[os] 58 et suiv.
6 avril. Paris.	A M. de Tilly.	Remercîments pour des levées de troupes. Aff. étr. (France), t. CXII, f[os] 49. — Minute.
6 avril. Paris.	A. M. d'Infreville.	« J'ay veu avec beaucoup de contentement les particularitez de vostre lettre du 26 de mars, et entre autres les éclaircissements touchant le temps du nolis des barques, et le bon ordre qu'on a donné pour la nourriture et subsistance des troupes, mesme ce que l'on se propose de faire pour celles qui descendent en Arles; mais principalement j'ay esté fort aise de voir le soin que vous avez de haster Messieurs les capitaines, etc.» . . . . « Cependant le commandeur de Neucheze sera au premier jour à La Rochelle où, trouvant ses victuailles et ses hommes tout prests, par les soins du sieur de [S[t]] Denys que j'ay envoyé exprez faire tous ses preparatifs, il se remettra aussytost à la voile avec les quatre vaisseaux de Hollande et les deux fregates de Brest, lesquelles n'attendent que son arrivée. Jugez par là si vous avez du temps à perdre de vostre costé.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 50. — Minute.
6 avril. Paris.	A M. Brachet.	Remercîments pour sa diligence dans l'exercice de ses fonctions. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 51. — Minute.
6 avril. Paris.	Au chevalier Garnier.	Mazarin lui transmet les remercîments de M. de Vincheguerre « Je lui mande aussi de s'entendre avec vous et avec M. d'Infreville pour faire venir les secondes victuailles dans les galeres.» Avis de l'arrivée prochaine du commandeur de Neuchèze. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 52. — Minute.
7 avril Paris.	A M. Brasset.	L'échange de la Catalogne contre les Pays-Bas ne pourrait réussir que si les Provinces-Unies y consentaient. Original signé.; B. I. de Saint-Pétersbourg.
7 avril. Paris.	Au duc de Longueville,	M. de Longueville trouvera dans le mémoire que M. de Brienne lui adresse tout ce qui est relatif aux affaires courantes. «J'accompagneray seulement cette lettre, ajoute le cardinal, d'un article extrait de la derniere que M. le prince d'Orange escrit à M. d'Estrades, par lequel vous cognoistrez comme les mediateurs ne servent pas mal nos parties, leur fournissant tous les moyens qui despendent d'eux pour les ayder dans le dessein qu'ils ont de separer d'avec cette couronne ses alliez et les disposer d'entendre à des accommodemens particuliers. Neantmoins, cinq jours aprez, M. le prince d'Orange, ayant

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		esté pleinement desabusé, m'a escrit une lettre tres-civile, dans laquelle il me faict toutes les protestations que je sçaurois souhaiter, tant pour l'entretien de nostre amitié que pour le concours de son credit et de tout ce qui despend de luy au bien de la cause commune, nonobstant toutes les ruses des Espagnols à jeter des semences de division.» Suit l'extrait de la lettre du prince d'Orange à d'Estrades du 20 mars, extrait envoyé à M. le duc de Longueville le 7 avril 1646 : «Vous verrez comme j'ay esté averti de bon lieu comme les mediateurs ont proposé aux Espagnols, de la part de la France, le mariage [du roi de France avec l'infante d'Espagne] avec des eschanges. Cela est bien different de ce que vous avez voulu me persuader que cela n'avoit pas esté proposé, mais simplement de vouloir sçavoir mon sentiment en cas que les Espagnols le proposassent. Ne croyez pas que je sois aisé à surprendre, et vous le deviez juger par la communication que je vous ay faite de toutes les conferences que les mediateurs ont eues à Munster.» Aff. étr. (Allemagne), t. V, f°s 948-951.
7 avril. Paris.	A M. Brasset.	Mazarin annonce que la question du subside pour les Provinces-Unies a été réglée avec l'envoyé de cette province. Il compte sur le concours énergique du prince d'Orange. Original signé : B. I. de Saint-Pétersbourg.
7 avril. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin pense qu'il ne faut rien relâcher de la fermeté que les plénipotentiaires ont montrée jusqu'à présent. Les Espagnols ayant échoué dans leurs projets pour séparer la France de ses alliés, ils seront forcés de faire des avances plus sérieuses. La France n'est pas pressée de traiter dans l'état prospère de ses affaires. Il est bon de persuader aux médiateurs qu'elle réglera ses prétentions sur sa situation. «Pourveu que nous gardions ce que nous avons conquis sur l'Espagne, on pourroit reduire les choses de Portugal et de Catalogne à une treve qui durast autant que celle des Espagnols avec les Hollandois (trêve de douze ans); mais c'est un point sur lequel il ne faut se descouvrir qu'en derniere main.» En ce qui concerne la Bavière, la France devra tâcher de tourner les affaires à son avantage. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f° 951-955.
7 avril. Paris.	A M. de Croissy.	Satisfaction de la conduite qu'il a tenue pendant son séjour près de Ragosky. En revenant de cette mission, Croissy passera à Munster pour s'entendre avec les plénipotentiaires sur tout ce qui concerne le prince de Transylvanie. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 355.
7 avril. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin est de l'avis de Chanut «que les offices qui se feront pour l'admission de M. de La Barde aux conferences des plenipotentiaires de Suede avec les Imperiaux se fassent avec tant de delicatesse et si agreablement, que M. le chancelier (de Suède) n'en puisse point estre choqué, et qu'il vaudroit mieux n'obtenir pas ce point que de l'obtenir contre son gré.» Du

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		reste, le cardinal compte toujours sur la fidélité de la Suède à l'alliance française. «Vous croyez bien, ajoute Mazarin, que j'entends surtout parler de M. le chancelier Oxenstiern, qui n'inspirera jamais à sa maistresse que des sentiments genereux.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 462-463. — Minute.
9 avril. Paris.	A M. le comte de La Tour.	Le cardinal profite du départ du sieur Lasnier pour remercier le comte des deux lettres qu'il lui a fait tenir par les sieurs de Chantereine et de Saint-Pé, et aussi de ses services et de son dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 61.
9 avril. Paris.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Mazarin espère «que tous les grands preparatifs des ennemys et dont ils font tant de feste aboutiront, à leur accoustumée, à une tres-foible defensive.» Annonce de renforts envoyés à l'armée française. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
9 avril. Paris.	Au prince Thomas.	Mazarin pense que l'on n'a rien à craindre des Espagnols dans l'État de Milan. «Quand nostre armée navale commencera à paroistre un peu avant dans les costes d'Italie, le royaume de Naples ne songera pas à envoyer des secours à autruy, recognoissant le besoing que lui-mesme aura de toutes ses forces dans cette conjoncture.» Mesures prises pour envoyer au prince Thomas des secours d'hommes et d'argent. «Il court icy des bruits que l'armée va à Naples, et il ne faut pas douter qu'ils ne s'espandent encore dans l'Italie. Ce qui me confirme tousjours plus dans la croyance que j'ay eue, pour les raisons que V. A. verra au long dans les instructions, qu'il vaut mieux descendre d'abord à Monte Argentaro, quand ce ne seroit que pour dissiper ces bruits et rasseurer les esprits des Napolitains, les surprendre aprez plus depourvus et dans un plus grand estonnement.» On a fait ce que le prince désirait pour le marquis de Montpezat. *En Post-Scriptum* : «Nous avons une intelligence sur le Castelnuovo, que M. le cardinal Grimaldi conduit.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne. Le *P. S.* est d'une autre main.
10 avril. Paris.	A M. le marquis de Rouillac.	Mazarin, en lui annonçant l'arrivée du sieur Lasnier comme ambassadeur de Portugal, le prévient qu'il peut revenir en France et l'assure du bon accueil qu'il y recevra. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 62-63.
13 avril. Paris.	A M. le chevalier de Vivans.	Lettre très-courte dans laquelle Mazarin lui dit qu'il doit espérer entière satisfaction de l'*affaire*, et qu'il peut être aussi certain de son dévouement à ses intérêts. (La nature de l'*affaire* mentionnée dans cette lettre n'est pas expliquée.) Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 63.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646. 13 avril. Paris.	Au prince Thomas.	Recommandation pour le vice-amiral du Daugnon. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 54. — Minute.
13 avril. Paris.	A M. le duc de Brezé.	Mazarin lui recommande de faire publier, dans les lieux où il débarquera, qu'il donnera une certaine somme pour chaque cheval. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 55. — Minute.
13 avril. Paris.	A M. Baillibaud.	Mazarin presse le départ des galères. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 60. — Minute.
13 avril. Paris.	Au chevalier Garnier.	Mazarin lui recommande de vivre en bonne intelligence avec M. d'Infreville. Il ajoute : « Le soupçon que vous avez de luy sur ce que je vous recommande souvent la bonne correspondance entre vous deux m'oblige à adjouster icy que ce que je vous ay escrit a esté par precaution pour affermir de plus en plus cette mesme correspondance en vous tesmoignant par là que je l'ay extremement à cœur, et non qu'aucune plainte m'ayt porté à en user de la sorte. » Remercîments pour son zèle. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 61. — Minute.
13 avril. Paris.	A M. d'Infreville.	« Je vous adresse deux lettres cy-jointes pour M. le duc de Brezé et pour le chevalier Garnier, dans la croyance asseurée que j'ay qu'elles ne les trouveroient plus à Toulon, afin que vous preniez soin de les leur faire tenir, etc. » Recommandations pour les armements maritimes. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 63. — Minute.
13 avril. Paris.	A M. le comte d'Alais.	Mazarin connaît le mérite de M. de Valavoire et les dépenses qu'il fait pour soutenir sa charge de lieutenant de la compagnie du comte; mais il n'a pas eu besoin de son appui, et, sur le seul témoignage rendu à la Reine de la part du comte, elle a accordé la pension demandée pour M. de Valavoire. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 64.
13 avril. Paris.	A M. le curé de Saint-Yves, à Rome.	Mazarin le remercie de sa bonne volonté envers lui et envers son neveu et se promet de lui témoigner sa reconnaissance. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 64.
13 avril. Paris.	Au chevalier de Vins.	Protestations d'estime et de désir de le servir. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 61.
13 avril. Paris.	A M. de Croissy.	Mazarin lui témoigne que Leurs Majestés sont très-satisfaites des services qu'il a rendus en négociant la trêve d'Ulm. « J'attends avec impatience, ajoute le cardinal, la venue de M. de Tracy pour estre informé en destail de toutes choses et pour apprendre les resolutions que M. le mareschal de Turenne aura prises, comme aussy si nous pourrons retirer de l'armée de

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		M. de Baviere quelque nombre considerable de troupes pour joindre à la nostre.» Leurs Majestés ont jeté les yeux sur Croissy pour résider auprès du duc de Bavière, si les plénipotentiaires de Munster jugent à propos que quelqu'un soit placé auprès de ce prince. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 372-373.
14 avril. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin ne veut pas revenir sur la recommandation pour son frère. « J'ajouterai seulement, écrit-il à M. de Brégy, que, si le Pape desire cette condition, en celuy que le Roy nommera, qu'il soit né Romain, il la trouvera en la personne de mon frere.» Mazarin recommande ensuite au roi de Pologne les intérêts des Barberins, et à la reine de Pologne de montrer pour le roi son mari toute la déférence qu'il lui sera possible. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 74-76.
14 avril. Paris.	A M. Brasset.	La question de la navigation sera réglée à la satisfaction des Provinces-Unies. Orignal signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
14 avril. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin pense que l'on va enfin entrer en matière. Trautmansdorff n'espère plus séparer les Français des Suédois, et l'Autriche va se décider à accorder la satisfaction des couronnes. On pourrait se relâcher sur le Brisgau et les villes forestières, à condition de les faire obtenir au duc de Bavière, qui trouverait son avantage dans le voisinage de la France. «Il seroit asseuré, par la proximité de nos Estats, de jouir en tout temps de la protection de cette couronne et d'en recevoir à temps les assistances.» Le Sungau doit suivre la destinée de l'Alsace, dans laquelle il est compris. On pourrait promettre à l'Empereur jusqu'à 300,000 richsdales par an pour sa guerre contre le Turc, mais il faudra prendre des précautions pour ne pas nous « mettre les armes du Turc sur les bras.» On pourrait remettre l'argent soit au Pape, soit à la république de Venise. La satisfaction des couronnes étant accordée, on pourrait conclure une trève à long terme, pourvu que les provinces cédées fussent bien garanties. Mazarin loue la réponse faite à Salvius, que l'alliance de la France pourrait seule garantir la Poméranie aux Suédois. Il faut déclarer qu'on ne se contenterait pas des deux Alsaces sans Brisach, le Brisgau, les villes forestières et le Sungau. «On devoit être assuré que la France ne prendroit pas pour sa satisfaction des choses qu'on pourroit luy oster en quatre jours.» Mazarin engage le duc de Longueville à avoir l'œil ouvert sur les médiateurs, dont les mauvaises intentions lui sont connues. On pourrait se passer d'eux et traiter directement avec les ministres de l'Empereur et de l'Espagne, « d'autant plus, ajoute Mazarin, que je suis informé que Peñaranda seroit capable de se porter à de grandes facilitez.» Mazarin remercie le duc de Longueville du soin avec lequel il flatte Trautmansdorff et s'efforce de le réconcilier avec la France. Plan de la campagne prochaine : on a recommandé de la prudence au comte d'Harcourt et au maréchal de Turenne. Le duc d'Enghien va entrer en Flandres avec une armée considérablement renforcée. Il faut se tenir en garde contre la proposition du médiateur Contarini de détruire les fortifications de Casal. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f[os] 1033-1048.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
14 avril. Paris.	A M. d'Avaux.	Préfontaine se rend près de lui pour lui communiquer de vive voix plusieurs choses importantes. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f° 1048-1050.
14 avril. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin a conçu de grandes espérances du succès de la campagne qui va s'ouvrir : les ennemis ont vainement tenté de séparer la France de ses alliées, la Suède et la Hollande. La France a sur pied des forces considérables. Les médiateurs sont contraires à la France : ils donnent avis aux Espagnols de tout ce qui se négocie; ils leur font espérer des divisions en France, et répandent le bruit que c'est Mazarin qui s'oppose à la paix et qu'il cherche à attirer la négociation à Paris. La preuve du contraire est le refus que l'on a opposé aux demandes du marquis Mathei qui voulait y venir faire des propositions. On a communiqué cette lettre au prince d'Orange, qui est resté convaincu des bonnes intentions de Mazarin. On doit plutôt se relâcher du côté de l'Empire que de celui des Espagnols, *qui sont nos naturels ennemis.* Mazarin apprend avec plaisir que Salvius est bien disposé pour le duc de Bavière. Il est question à Vienne du mariage de la fille de l'Empereur avec le Roi. Wolmar devait en parler à d'Avaux, mais il s'en est dédit. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f°° 1050-1058.
15 avril. Paris.	A M. de Neuchèze.	Mazarin espère qu'il est arrivé à La Rochelle. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 64. — Minute.
15 avril. Paris.	A M. Denis.	M. de Neuchèze doit être arrivé; nécessité d'approvisionner les vaisseaux. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 65. — Minute.
17 avril. Paris.	A M. de La Haye, ambassadeur à Constantinople.	Recommandation pour le sieur de Villeré. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 65.
17 avril. Paris.	A M. le comte de Béthune.	Les lettres que le comte lui écrit, bien loin de lui être à charge, lui sont toujours agréables, surtout quand il y trouve matière à le servir lui ou ses enfants. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 64.
17 avril. Paris.	A M. de Caumartin.	La pensée des Francs-Comtois de se faire incorporer à la confédération suisse et de former un quatorzième canton n'est pas admissible. « Il faut absolument s'y opposer, écrit Mazarin, et rompre ce projet. » Le dessein des Francs-Comtois n'est autre que de se mettre à l'abri des armes de la France, qui continuera de les considérer comme sujets du roi d'Espagne. Quant aux Suisses, leur intérêt est de ne les pas recevoir; car ils pourraient s'attirer ainsi une guerre avec la maison d'Autriche. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°° 9-10.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
18 avril. Paris.	Au cardinal Bichi.	Mazarin le prévient que le père Théophile Renaud, jésuite, veut faire imprimer un ouvrage intitulé *Mitra super coronam*, ouvrage qui pourrait avoir des inconvénients. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin* f° 65.
18 avril. Paris.	A M. du Bosquet.	Réponse à une lettre qui confirme Mazarin dans son opinion sur la mauvaise disposition des États de Languedoc. Il attendra avec patience les événements pour prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde de la dignité royale. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 66.
18 avril. Paris.	A M. Dupleix, conseiller du Roi et historiographe de France.	Mazarin le remercie de l'envoi qu'il lui a fait d'un de ses ouvrages. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 67.
18 avril. Paris.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Mazarin lui reproche d'employer avec lui des justifications. « Je ne perds point d'occasion de faire valoir vos services et leur qualité, et vous n'avez nul besoin d'estre icy pour la sollicitation de vos interests... Je ne suis pas facile à rien croire au prejudice de mes amis et moins de ceux que je cognois et que j'honore comme vous. » Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
19 avril. Paris.	A M. de Croissy.	Félicitations pour sa conduite à Ulm; mêmes félicitations adressées au sieur d'Avaugour. Leurs Majestés désirent que Croissy reste auprez du duc de Bavière. « Le prétexte de votre résidence auprez dudict sieur duc, ajoute Mazarin, sera de faire executer les choses arrestées par le traité de la treve, et c'est ainsy que vous la coloreriez; mais le veritable subject est afin que vous preniez garde et que vous veilliez soigneusement pour rompre les menées des Impériaux et des Espagnols, qui remueront toute sorte de machines pour divertir M. de Baviere à (de) la volonté qu'il faict paroistre de se joindre et lier plus estroictement à cette couronne. » Mazarin termine par la recommandation suivante : « Je vous prie, si vous rencontrez de bons manuscrits ou des livres rares, de les acheter pour moy..., et la liberté que je prends de m'adresser à vous pour cela vous pourra faire cognoistre que je vous tiens fort intelligent en cela et que je n'ignore point le commerce que vous avez avec les livres. » Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 373-374.
19 avril. Paris.	A M. Brasset.	Recommandation pour le sieur de Roanette, qui se rend en Hollande pour traiter de divers intérêts. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
20 avril. Paris.	A Messieurs de la Chambre des Comptes de Grenoble.	Réponse à une lettre de félicitation adressée par eux à Mazarin, au sujet de sa nomination à la surintendance de l'éducation du Roi. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 67.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
20 avril. Paris.	A M. de Boissieu.	Le cardinal l'assure de son affection. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 68.
20 avril. Paris.	A M. Gargan.	Mazarin le prie de donner ordre à la douane de Lyon de laisser passer en franchise une caisse de damas de Gênes, qu'il fait venir pour son usage personnel. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 68.
20 avril. Paris.	Au roi de Portugal.	Le sieur Lasnier a été choisi pour aller résider auprès du roi de Portugal au lieu du sieur de Rouillac. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 68-69.
20 avril. Paris.	A M. de Vincheguerre.	Remercîments pour les soins et diligences qu'il a apportées à l'armement de la flotte. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 66. — Minute.
20 avril. Paris.	A M. Brachet.	Remercîments pour les armements maritimes. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 68. — Minute.
20 avril. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Renseignements sur les pensions à payer aux partisans de la France à Rome. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 77 et suiv.
20 avril. Paris.	Au cardinal d'Este.	Remercîments pour les services qu'il rend à la France. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 87 et suiv.
20 avril. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Recommandation pour le duc de Guise qui se rend à Rome. Aff. étr. (Rome), t. XCIII. — Minute.
20 avril. Paris.	Au cardinal d'Este.	Même recommandation. Aff. étr. (Rome), t. XCIII. — Minute.
20 avril. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Même recommandation. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. II, p. 59.
20 avril. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Mazarin l'engage à se concerter pour toutes les affaires avec le cardinal Grimaldi et avec les cardinaux d'Este et de Valençay. Il le loue de s'être abstenu de se rendre aux audiences du Pape. La France est disposée à consentir à toutes les humiliations que le Roi voudra imposer aux Barberins pour sauver la réputation du Pape. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. II, p. 60 et suiv.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
21 avril. Paris.	A M. de Saint-Georges, cornette de la compagnie des gens d'armes de Son Éminence.	Si l'affection que le cardinal a pour lui pouvait lui rendre la santé, il serait bien vite guéri. Mazarin sera enchanté de le voir, mais il aime mieux attendre sa complète guérison et l'engage à ne pas se mettre immédiatement en route pour venir le voir. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 69.
21 avril. Paris.	Au duc de Longueville.	On a reçu avis de différents côtés de la résolution de l'Empereur de donner satisfaction à la France. Trautmansdorff doit aller par degrés et insister très-vivement pour la démolition de Brisach; «mais, ne pouvant venir à bout de l'obtenir, il passera outre et accordera ce que nous pretendons pourveu que la paix s'en suive, recognoissant qu'il est impossible de soutenir plus longtemps la guerre sans courre grand risque de perdre tout absolument, d'autant plus qu'il commence à y avoir, en l'armée de l'archiduc Léopold, qui a esté un des principaux conseillers de son frere pour le porter à faire envoyer cet ordre à ses ministres, des mutineries qui acheveroient de tout ruiner, si elles avoient suite.» Le duc de Bavière agit fortement pour la satisfaction de la France. Si l'Espagne ne se résout pas aux conditions imposées, on traitera sans elle. Aff. étr. (Allemagne), t. V, f° 1081 et suiv.
21 avril. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin apprend avec peine que le roi de Pologne est toujours souffrant. On sait que ce prince a promis de soutenir les Vénitiens contre les Turcs. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 76-77.
21 avril. Paris.	A la reine de Pologne.	Mazarin ne doute point que l'estime que le Roi a pour elle «ne s'augmente à mesure qu'il viendra à descouvrir les excellentes qualitez et l'incomparable merite de la Reine.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 77-79.
21 avril. Paris.	A la reine de Pologne.	Seconde lettre sur le même sujet. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 79-80.
21 avril. Paris.	A Roncalli.	Après avoir reproduit les bonnes nouvelles qu'il a reçues de l'arrivée de la Reine en Pologne, Mazarin ajoute qu'il a appris avec peine que Roncalli aurait choqué cette princesse en quelque chose. Il espère que ce bruit sera démenti. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 80-81.
21 avril. Paris.	Au marquis Ville.	Mazarin se réjouit du rétablissement de sa santé. Il espère pouvoir donner à Madame Royale les assistances qu'elle désire pour augmenter son armée. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
26 avril. Paris.	Au duc de Rohan.	Par suite d'un différend entre lui et M. de Cossé, on a envoyé deux exempts pour demeurer près d'eux. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 311.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
26 avril. Paris.	A M. de Montade.	« Monsieur, quoyque la consideration de M. le duc de Brezé vous oblige à faire toutes les diligences possibles pour contribuer de vostre part au prompt armement des six vaisseaux que vous devez commander, j'ay bien voulu neantmoins vous en prier encore moy-mesme, etc.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 70. — Minute.
26 avril. Paris.	A M. de Baillibaud.	Remercîments pour le zèle qu'il a montré. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 71. — Minute.
26 avril. Paris.	A M. de Baume.	Protestations d'estime et d'affection. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 72. — Minute.
26 avril. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin désire le voir revenir bientôt avec la gloire immortelle d'avoir conclu la paix. Le Conseil a délibéré sur les indemnités à accorder aux archiducs. Les ministres espagnols sont étonnés de la fermeté qu'ont montrée les plénipotentiaires de France en ce qui concerne le Portugal, et ils ont fait « ordonner à Peñaranda de relascher les choses en d'autres points, pourveu qu'ils gagnent en celui-là.» On pourrait se relâcher à consentir une trêve de trois ans pour le Portugal, « pourveu que nous trouvions lieu de tirer pour nous dans le reste quelque avantage considerable, faisant adroitement cognoistre aux ministres de Portugal qui sont prez de vous, que l'invasion du Turc nous oblige de presser la paix... Nous ne sommes obligez à rien positivement pour ce roy-là, comme vous sçavez... Nous ferons beaucoup pour cette nation-là de leur procurer une treve de trois ans, si l'on considere de quelle façon ils se sont conduits jusques ici à nostre esgard, et avec quelle oysiveté ils ont vescu et se tiennent chez eux, pendant qu'ils pourroient estendre notablement leurs frontieres et divertir au moins plus de la moitié des armées des ennemis, qu'ils auroient pu empescher les années dernieres de s'opposer à nos progrez dans la Catalogne.» Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f°ˢ 53-55.
26 avril. Paris.	A M. d'Infreville.	« Monsieur, j'attendois par cet ordinaire de plus agreables nouvelles que les longueurs que vostre lettre du 16 m'a confirmées. C'est une chose estrange que cet embarras du train de l'artillerie, de l'attente des farines et du deffaut de biscuit.» Mesures à prendre pour hâter l'expédition maritime. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 73. — Minute.
26 avril. Paris.	Au chevalier Garnier.	« Je voudrois ne rien dire des longueurs de la sortie de l'armée navale ny de l'ennuy que j'en ressens, etc.» Nécessité de hâter les approvisionnements. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 74. — Minute.
26 avril. Paris.	Au commandeur de Vincbeguerre.	« Je vous envoie l'ordre du Roy que vous avez desiré pour les galeres dont les capitaines auront manqué à s'embarquer, etc.» Remercîments pour le zèle qu'il a montré. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 75. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646. 27 avril. Paris.	A M. l'évêque de Viviers.	Le cardinal est très-sensible à la perte du comte de Suze. La bonté de la Reyne assure au fils la charge du père. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 66.
27 avril. Paris.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Recommandation en faveur d'un sieur Dova ou Dona. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
28 avril. Paris.	A Ottavio del Bufalo.	Remercîments pour son zèle et protestation du désir de lui rendre service. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
28 avril. Paris.	A M. de Meules.	Approbation des soins qu'il a pris pour les levées et exhortation à continuer et à presser ceux avec qui il a traité. « Le sieur de Tracy, qui est maintenant à Hambourg, vous soulagera beaucoup en cela par la grande cognoissance qu'il a des choses de ce pays-là et par le credit qu'il s'y est acquis. » Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 379 recto et verso.
28 avril. Paris.	Au duc de Longueville.	Le bruit court que les ennemis veulent conclure la paix d'Allemagne pour envoyer toutes leurs forces au secours de l'Espagne. Mazarin n'ajoute aucune foi à ces bruits; mais, comme les Espagnols font de grands efforts pour atteindre ce but, il faut décider les alliez de la France à redoubler de zèle. « Le duc de Baviere, qui n'aura pas envie de rentrer dans de nouveaux embarras, pourra beaucoup nous y servir. » Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f°s 105-107.
29 avril. Paris.	Au marquis de Poma.	Mazarin se plaint que les levées que le marquis de Poma devait faire en Italie aient été loin de répondre aux espérances que l'on avait conçues et dont le cardinal s'était porté garant, « et que l'on ayt souvent leu des depesches dans le conseil du Roy, en presence de Sa M^{té}, qui m'estoient autant de reproches tacites de la perte de l'argent du Roy. » Le marquis de Poma doit chercher à réparer cette faute. On lui envoie les patentes de lieutenant général pour l'armée d'Allemagne; mais, en attendant qu'il puisse se rendre en Allemagne, il ferait bien de servir sous le prince Thomas, comme maréchal de camp ou comme volontaire. Pour l'argent du Roi qui est entre ses mains, il pourra l'employer, de concert avec l'abbé Bentivoglio, pour lever de la cavalerie. Recommandation d'user de beaucoup d'économie. Le marquis de Poma pourrait, s'il le préfère, servir en Piémont. Mazarin ajoute : « Je ne vous tairay pas que, quand j'obtins de Sa M^{té} pour vous cette charge de lieutenant-general, une des plus fortes raisons dont je me servis, ce fut celle d'un corps considerable d'Italiens que vous conduiriez dans l'armée. Ce n'est pas qu'elle ne fust deue à vostre naissance et à vostre merite; mais, comme vous n'aviez point encore servi de mareschal de camp dans les armées du Roy, il eust esté dur aux François de voir une chose semblable. C'est pourquoy, les levées n'ayant pas reussy, il semble d'autant plus necessaire de vous faire passer par cet autre degré. » Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
30 avril. Paris.	A M. l'évêque de Boulogne.	Mazarin le remercie de l'avoir prévenu d'attaques dirigées contre la religion. Le plus vif désir de la Reine est de les réprimer. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 75. — Minute.
30 avril. Paris.	Au général-major d'Erlach.	Félicitations à l'occasion de la prise du château de Wildenstein. Imprimé dans les *Mémoires historiques concernant le général d'Erlach*, t. II, p. 183.
Avril. Sans autre date. Paris.	A la signora Anna Colonna Barberini.	Mazarin lui exprime le désir qu'il a de la voir en France. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 50.
Avril. Sans autre date. Paris.	Au cardinal d'Este.	Mazarin témoigne au cardinal d'Este le désir de lui être utile. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 54.
Avril. Sans autre date. Paris.	A M. de Grémonville, ambassadeur à Venise.	Mazarin désire que, comme tous les discours que le duc de Parme a tenus dans Venise contre la France ont été rendus publics, l'ambassadeur fasse savoir qu'ils sont connus de la cour de France. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. II, p. 109 et suiv.
2 mai. Paris.	Au marquis de Castelnau-Mauvissière.	Mazarin désire qu'à l'avenir ce soit le sort qui décide du rang qu'auront les compagnies des nouveaux capitaines de son régiment. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 77. — Minute.
4 mai. Paris.	A M. de Saint-Aunais.	Mazarin le félicite de son arrivée à l'armée navale, qui ne peut que gagner à compter dans ses rangs un officier aussi distingué. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 73.
4 mai. Paris.	A M. le commandeur de Guitaut.	Le cardinal le remercie affectueusement des deux lettres qu'il lui a écrites à son départ de Paris. Il s'en remet à M. de Guitaut pour lui en exprimer plus amplement toute sa satisfaction. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 74.
4 mai. Paris.	A M. de Navailles.	Tout en regrettant que les compagnies de son régiment ne soient pas plus fortes, Mazarin espère que la valeur des soldats répondra à celle du chef. Il engage M. de Navailles à ne point employer, pour d'autres objets, l'argent destiné aux recrues. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 74.
4 mai. Paris.	Au duc d'Enghien.	Mazarin a appris la vacance de l'évêché de Lisieux. Cet évêché est demandé pour l'évêque d'Angoulême par la reine d'Angleterre. Comme la Reine (Anne d'Autriche) a des engagements pour le premier évêché vacant, Mazarin craint qu'il

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		ne soit pas possible de faire ce qu'il désirerait pour M. de Franquetot, qui est appuyé par le duc d'Enghien. Il cherchera, dans une autre occasion, à faire profiter M de Franquetot de la recommandation du prince. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 82. — Minute.
4 mai. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Remercîments pour le zèle qu'il a montré dans l'équipement de l'escadre; exhortation à continuer. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 80. — Minute.
4 mai. Paris.	Au marquis d'Uxelles ou d'Huxelles.	« J'ai veu avec beaucoup de contentement ce que vous avez pris soin de me mander de l'estat des troupes que porte l'armée navale, et de l'allégresse avec laquelle elles se sont embarquées, etc. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 80. — Minute.
4 mai. Paris.	A M. d'Argenson.	« Le départ de l'armée navale dont le sieur de Saint-Tropez me donne la nouvelle pour asseurée ne m'a pas delivré d'un petit ennuy, etc. » Nécessité d'entretenir une bonne intelligence avec le duc de Brezé. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 80. — Minute.
4 mai. Paris.	A M. de Montade.	« Monsieur, vous serez estonné que je commence si franchement que de vous dire que l'on m'a escrit de Toulon que vous ne parliez pas de moy fort à mon advantage, etc. » Mazarin n'ajoute pas foi à des dénonciations anonymes; mais il le prie de hâter le plus possible l'armement de son escadre; il serait ravi qu'elle pût partir le 20 mai. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 81. — Minute.
4 mai. Paris.	A M. Brachet.	Plaintes sur les dépenses excessives; « je vous prie d'y avoir l'œil. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 82. — Minute.
4 mai. Paris.	A M. d'Infreville.	Mazarin presse toujours le départ de la deuxième escadre pour le 20 ou 25 mai au plus tard. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 83. — Minute.
4 mai. Paris.	A M. d'Infreville.	Addition à la lettre précédente. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 85. — Minute.
4 mai. Paris.	Au commandeur de Vincheguerre.	Témoignages de satisfaction pour son zèle. Aff. étr. (France), t. CXII. f° 84. — Minute.
4 mai. Paris.	Au commandeur de Vincheguerre.	Addition à la lettre précédente. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 85. — Minute.
4 mai. Paris.	Au commandeur de Vincheguerre.	« Depuis cette lettre escrite, j'ay receu la vostre du 23 avril. J'espere que la prudence de M. le duc de Brezé sçaura prendre tel temperament dans les pretentions des uns et des autres, qu'il n'en arrive point d'inconvenient, etc. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 85. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
4 mai. Paris.	Au chevalier de Vivans.	Remercîments pour un présent de fruits. « Il pourroit estre que, dans quelque temps, on eust besoin de cavalerie aux lieux où nostre armée navale aura desbarqué les troupes, je vous prie de haster les recrues, etc. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 80. — Minute.
4 mai. Paris.	Au chevalier Garnier.	Mazarin est satisfait du départ du chevalier Garnier et des espérances qu'il donne. « Je ne sçaurois pas m'imaginer qu'aucun interest particulier pust prejudicier à celuy du Roy, et je cognois M. le duc de Brezé trop zelé pour la gloire et l'advantage de l'Estat pour croire qu'il souffrist jamais que cela pust arriver. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 86. — Minute.
4 mai. Paris.	A M. Brachet.	Sur les dépenses, qui ont dépassé les prévisions. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 86. — Minute.
4 mai. Paris.	A M. d'Infreville.	Toujours sur les armements maritimes. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 86. — Minute.
4 mai Paris.	A M. le cardinal de Bichi.	Lettre de recommandation pour un sieur d'Aubignan à cause d'une affaire concernant quelques droits importants sur ses terres du comtat venaissin. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 74.
5 mai. Paris.	Au duc de Longueville	Mazarin lui adresse deux lettres que le nonce a reçues de M. le duc de Bavière. « Vous verrez qu'il continue à aller à son accoustumée touchant la satisfaction de cette couronne. » Il faut qu'il soit bien constaté que les ministres de France ont l'autorité necessaire pour conclure la paix. L'archevêque de Trèves se regarde comme le métropolitain de Toul, Metz et Verdun. Il importe de mettre l'armée du maréchal de Turenne en état d'agir promptement. Leurs Majestés doivent se rendre prochainement en Picardie afin de stimuler par leur présence les armées qui doivent agir dans le nord. L'armée navale est partie des îles d'Hyères le 26 avril; elle doit recevoir le prince Thomas avec 1,500 hommes. Elle est composée de 150 voiles et peut mettre à terre 10,000 hommes effectifs. « Toute l'Italie est dans l'épouvante... On tasche de donner de la besogne aux Espagnols de tous costez, et les revolutions que cet armement peut causer doivent estre un nouveau motif bien puissant en eux (chez les Espagnols) pour ne retarder pas plus longtemps la conclusion de la paix. » Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f°s 107 et suiv.
5 mai. Paris.	A M. de Brégy.	Remercîments pour les levées de troupes qui ont été faites en Pologne. La Reine (Anne d'Autriche) a été affligée des désagréments suscités à la reine de Pologne, dont on accuse Ron-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		caili et Mme d'Aubigny. M. de Brégy doit exhorter la reine de Pologne à n'en faire paraître aucun ressentiment. Mazarin compte sur le comte d'Enof, qui lui a paru homme d'honneur et de bon sens. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 80-82.
5 mai. Paris.	A M. Roncalli.	Mazarin a été étonné du bruit qui s'est répandu que le roi de Pologne voulait faire chasser les Français « qui estoient le plus chers à la Reyne. » On prétend que ce conseil a été donné par la dame d'honneur imposée à la Reine. Mazarin espère que Roncalli s'opposera à cette persécution. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 82 verso et 83.
5 mai. Paris.	Au prince Thomas.	Mazarin lui annonce le départ de la flotte, qui a quitté Toulon le 26 avril. Imprimé dans l'Introduction de ce volume, p. XXVII et XXVIII.
6 mai. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	La France est disposée à entrer en arrangement avec le Pape, suivant les ouvertures qui ont été faites par le signor Scotti. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. II, p. 142 et suiv.
6 mai. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	La France n'a pas l'intention de s'emparer de places appartenant au grand-duc de Toscane. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 94.
6 mai. Paris.	A l'abbé Bentivoglio.	« Je ne pouvois recevoir de plus agreable nouvelle que celle que le sieur de Saint-Tropez m'a apportée de la partance de l'armée navale avec un vent favorable, en sorte que vous avez bien subject d'escrire que, s'il a continué, elle aura desjà faict son desbarquement, etc. » Remercîments pour les nouvelles qu'il a données et prière de continuer. « Je vous prie de continuer à faire tous les offices que vous jugerez necessaires pour entretenir l'union et la bonne intelligence entre le prince Thomas et M. le duc de Brezé, lequel, je m'asseure, recevra tel traitement de S. A. qu'il aura subject d'estre content de sa courtoisie et des civilitez qu'il luy rendra. » Argent envoyé pour des levées d'infanterie et de cavalerie. « Je sçais bien les bonnes qualitez de M. le chevalier Garnier et suis tres-profondement [convaincu] de son zele pour le service du Roi et de l'affection qu'il me porte. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 89. — Minute.
6 mai. Paris.	A M. de Saint-Ange.	Il doit veiller à la sûreté de Casal, dont la garnison a été diminuée. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 90. — Minute.
6 mai. Paris.	Au comte d'Alais.	« Je profite de l'occasion du retour du sieur de Saint-Tropez, que l'on renvoie à l'armée navale pour vous rendre grâces treshumbles des assistances que vous avez contribuées au bon estat auquel j'apprends qu'elle est sortie, etc. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 91. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646. Mai[1].	Au prince Thomas.	Mazarin attend avec impatience des nouvelles de l'armée. Il désire que le prince ait fait attaquer en même temps Porto-Ercole et Orbitello. Recrues envoyées à l'armée. Désir d'apprendre des nouvelles de l'affaire de Naples, «qui a esté le principal motif de tout cet armement.» Aff. étr. (TURIN), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne. — Imprimé en partie dans l'Introduction, p. XXIX-XXXI.
11 mai. Chantilly (?)	A M. l'abbé Mondin.	Lettre ayant trait à la demande faite par Mme de Carignan de l'évêché de Coutances pour l'abbé de Franquetot. Sa nomination n'est pas possible, mais Mazarin se souviendra de la recommandation de la princesse de Carignan. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 78.
12 mai. Compiègne.	Au contrôleur général (d'Émery).	Mazarin lui recommande de faire payer trente mille livres à l'abbé de la Rivière. Il doit engager le premier président à visiter Monsieur le Prince et fournir les fonds pour l'armée navale. Il est nécessaire de tenir un ambassadeur en Angleterre. La duchesse de Brissac craint que son mari ne soit mal vu par le duc d'Orléans pour s'être attaché au duc d'Enghien ; il faut prévenir ces divisions. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 75-78.
12 mai. Compiègne.	Au duc de Longueville.	On doit prendre beaucoup de précautions pour ce qui concerne l'échange de Catalogne, dans la crainte que les Espagnols ne veuillent «user de mauvaise foi et faire savoir à ces peuples là que la France cede leur pays pour d'autres qu'on lui baille.» Il faut aussi prendre ses précautions dans la conclusion du traité «touchant les progrez que l'armée navale pourroit avoir faits en Italie... Comme les postes qu'elle essayera d'occuper sur les costes d'Italie sont extremement importants pour rendre le Roi considerable au dernier point à tous les princes d'Italie, Sa Majesté ne se disposeroit pas facilement à les rendre, si une fois ses armes y peuvent estre bien establies.» On annonce que Torstenson s'avance vers le Rhin pour se joindre avec Turenne; Mazarin craint quelque danger pour le duc de Bavière. «Nous avons passé trois jours à Chantilly avec tous les divertissements imaginables de chasse.» Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. VI, f°s 176-179.
12 mai. Compiègne.	A M. d'Avaux.	Mazarin fait l'éloge de la fermeté des plénipotentiaires. «Il ne faut donc que continuer et aller d'un vent qui nous est si favorable... Je ne suis point marry que les Espagnols m'accusent d'avoir aversion de la paix. Cela veut dire, à en juger sainement, que je connois leur foiblesse et le bon estat de nos affaires, et que je ne voudrois pas perdre les grands advantages qui peuvent revenir à la France d'une telle conjoncture, et par consequent ils me declarent, par cette accusation, estre fort bon François, comme effectivement je le suis... Mais leur dessein est de me rendre par là odieux.» Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. VI, f°s 179-181.

[1] Il n'y a pas de date précise, mais cette dépêche paraît être du 10 mai.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
12 mai. Compiègne.	A l'archevêque d'Aix, son frère.	Remercîments pour les bonnes nouvelles qu'il a envoyées de l'armée navale. Mazarin le presse de hâter de tout son pouvoir le départ de la seconde escadre. Envoi de 12,000 livres de gratification « que Sa Majesté vous a accordée en consideration des soins que vous prenez pour son service. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 93. — Minute.
12 mai. Compiègne.	A M. de Brégy.	M. de Brégy doit surtout s'attacher à faire cesser les désagréments que la reine de Pologne a essuyés depuis son arrivée et à combattre l'influence autrichienne en Pologne. Instructions relativement aux levées. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 83-84.
12 mai. Compiègne.	A M. de Meules.	Nécessité de presser ceux avec qui il a traité. « Je vous diray que, si les levées ne sont prestes au tems qui a esté convenu avec les officiers qui ont entrepris de les faire, ou pour le moins [dans] quinze jours, ce sera argent perdu, ou pour le moins fort hazardé, que celuy que nous y aurons employé. » Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 379 verso.
13 mai. Compiègne.	Au premier président du parlement de Paris.	Affection de la Reine pour le premier président : elle vient d'en donner une preuve en accordant une abbaye à son fils. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 86. — Minute.
13 mai. Compiègne.	A la princesse de Carignan.	Mazarin répond à une réclamation que cette princesse adressait, au nom du prince Thomas, pour des sommes qu'il prétendait lui être dues. Le cardinal fera tous ses efforts pour le satisfaire; « mais on est accablé de tous costez de si excessives dépenses, absolument necessaires et pressées, que l'on ne sçait bonnement où se tourner. » Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
13 mai. Compiègne.	A M. Fabert.	Remercîments pour des avis sur la situation du Luxembourg; ils ont été transmis à M. de la Ferté-Senneterre, « afin qu'ayant à commander en qualité de lieutenant-général les troupes qu'on destine à ce côté-là, il soit d'autant mieux instruit de ce qui s'y pourra faire. » Arch. nat. KK, 1075, f° 35. — Minute.
14 mai. Compiègne.	A M. de Grasse.	« Sa Majesté ayant trouvé bon que la compagnie que vous commandez allast servir presentement au lieu où sera son armée navale en qualité de compagnie franche, je vous fais ce mot pour vous prier de n'oublier aucune chose pour la rendre la plus forte et la plus leste qu'il sera possible, etc. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 94. — Minute.
15 mai. Compiègne.	Au comte de Moret.	Mazarin le prie de livrer à la justice un assassin qui s'est réfugié dans sa compagnie « pour se mettre à couvert des decrets que l'on a rendus contre lui. » Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 87. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
15 mai. Compiègne.	A M. l'abbé de Loyac.	Protestations de dévouement et d'intérêt pour tout ce qui peut le concerner. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 80-81.
15 mai. Compiègne.	A M. Chanut.	Mazarin s'étonne de l'intention manifestée par Oxenstiern de se retirer des affaires. « Cela certes est la pensée d'un vray philosophe, et il ne pourroit faire une retraite de l'embarras du grand monde plus pleine de gloire; mais d'autant qu'il y pourroit avoir quelque autre chose de caché sous cette apparence [1], et que ce degoust pourroit proceder d'une autre cause, vous ferez bien de tascher de penetrer avec adresse ce qui en est et de regler selon cela vostre conduite, surtout qu'elle soit tousjours pleine d'estime et de respect pour un si grand personnage, qui a tant contribué à la grandeur de la maistresse qu'il sert, si bien merité de la cause commune, et qui est surtout recommandable par la fermeté qu'il a tousjours apportée à maintenir l'union des deux couronnes.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 494. — Minute.
16 mai. Compiègne.	A M. de Brégy.	Mazarin espère que les levées faites en Pologne arriveront bientôt en France. Les alarmes que l'on donne au roi de Pologne à l'égard des Suédois sont un artifice de la maison d'Autriche. La reine de Pologne prend heureusement de l'ascendant dans les conseils du roi, son mari. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 84-85.
18 mai. Compiègne.	A M. d'Infreville.	« J'ay receu vostre lettre du 7 de ce mois avec les deux declarations dont elle estoit accompagnée.» Mazarin exprime le regret que les objets achetés en Bretagne et en Hollande ne soient pas encore arrivés. Toutefois on peut, sans les attendre, armer la seconde escadre, au moins la plus grande partie. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 97. — Minute.
18 mai. Compiègne.	A M. le Prince.	En l'absence de la Reine, Monsieur le Prince pourra, pour les affaires graves, appeler Monsieur le premier président et M. de Montbazon. M. le duc d'Enghien vient de partir pour l'armée. Leurs Majestés vont se rendre à Amiens. L'ambassadeur des Provinces-Unies a enfin annoncé que les Hollandais allaient mettre une armée sur pied. Remercîments pour une meute qu'il a envoyée et qui sert aux plaisirs de la cour. Aff. étr. (France), t. CXIII, f°s 87 et 88. — Minute.
18 mai. Compiègne.	A l'archevêque d'Aix (Michel Mazarin).	« J'ay desja receu deux lettres sans nom par lesquelles on me donne advis que les sieurs de Montade et de Marsac, capitaines de galeres, parlent fort à mon desadvantage.» Il engage son frère à s'informer secrètement près de personnes non suspectes et à lui faire savoir ce qu'il aura appris. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 97. — Minute.

[1] Chanut répondait le 9 juin à Mazarin [Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 505] : «Vostre Éminence a bien descouvert les principes de cette philosophie que la santé et l'habitude d'agir ont destruite en M. le chancelier Oxenstiern. Il est maintenant tout entier dans les affaires et ne parle de retraite que pour ne laisser pas tomber tout à coup les discours qu'il en avoit tenus.»

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646. 18 mai. Compiègne.	A M. d'Infreville.	Recommandations pour des lettres de provision que Mazarin envoie et pour que d'Infreville s'entende sur ce point avec M. de Vincheguerre. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 97. — Minute.
18 mai. Compiègne.	A l'archevèque d'Aix.	« Les lettres que j'ay receus du sieur d'Infreville par cet ordinaire me font l'armement des vaisseaux de la seconde escadre impossible faute de mats et de voiles. Au contraire, on m'asseure icy et mesme on me le confirme, par des extraits de lettres escrites par des officiers qui sont à Toulon, qu'il y a dans les magasins de quoy suppleer au defaut des mats qui doivent venir de Hollande, et que les voiles qui manquent se peuvent faire en beaucoup moins de temps que ledit sieur d'Infreville ne mande, et comme j'ay subject de craindre que la division qu'il y a entre les uns et les autres ne frustre Sa Majesté du service qu'elle s'est promis de cette seconde escadre, je vous supplie de prendre la peine de vous transporter sur les lieux pour voir vous-mesme les difficultez qu'il y peut avoir et les expediens qu'on peut trouver, afin que, si toute la seconde escadre ne peut sortir à quant (en même temps que) le sieur de Montade, il y en ayt au moins une partie. Vous sçaurez qu'on n'a fait partir la premiere escadre que dans l'asseurance qu'elle seroit bientost suivie, etc.» Vives recommandations pour presser le départ de la seconde escadre. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 98. — Minute.
18 mai. Compiègne.	Au duc de Brezé.	« Je vous prie de vous souvenir, lorsqu'on aura pris quelques postes, de Beaugency et de Lisle..... Et, en cas qu'il y ayt quelque chose proportionné au merite et aux services que rend le chevalier Garnier et qu'il le desire, je le prefere à tout autre. J'ay depesché desjà deux fois à Toulon pour haster l'armement de la seconde escadre. Mon frere y fait tout ce qu'il peut, et, quoyque les achapts d'Hollande pour lesquels l'argent fut donné dez le mois de septembre dernier ne soient pas encore arrivez, j'espere qu'une bonne partie de ladite escadre pourra estre en estat d'aller de conserve avec celle de Montade, qui aydera à vous porter le reste des troupes. Ainsy que vous l'avez veu, par ma precedente, j'escris aussy au sieur de Neucheze que si, à la sortie du destroit, il a le vent favorable pour se rendre auprez de vous, il le fasse au lieu de venir à Toulon.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 97. — Minute.
19 mai. Compiègne.	A M. le commandeur de Neuchèze.	« J'ay peine à croire que cette lettre vous trouve encore à La Rochelle, ne doutant point qu'aussytost que vous y serez arrivé, vous n'ayez embarqué diligemment vos hommes et vos victuailles et continué vostre voyage sans perdre de temps. Neantmoins je le mets au hazard pour vous dire que si, aprez avoir passé le destroit, vous trouvez le vent favorable pour aller eù vous avez pu apprendre que sera nostre armée navale, vous preniez vostre route de ce costé-là, et j'auray soin que vous trouviez les ordres pour le reste de vostre navigation et peut estre bon nombre d'hommes pour renforcer vos esquipages, etc.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 99. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
19 mai. Compiègne.	Au sieur Denis.	Mêmes recommandations. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 100. — Minute.
19 mai. Compiègne.	A M. d'Avaux.	Mazarin est d'avis que, pour le Portugal, on doit établir une trêve de la durée de celle des Hollandais (trêve de 12 ans) et avec des conditions qui empêchent les Espagnols de la rompre. Il faut tenir le Portugal détaché de l'Espagne. Cependant, s'il fallait réduire la durée de la trêve de Portugal pour obtenir la cession des Pays-Bas en échange de la Catalogne, on pourrait y consentir. On devrait donner une somme aux archiducs d'Inspruck afin d'acheter leur consentement à la cession de l'Alsace, de même que la Suède aimerait mieux n'avoir qu'une Poméranie, avec le consentement du Brandebourg, que les deux sans son consentement. La paix serait préférable à une trêve générale, en ce qu'elle donnerait le droit de garder toujours les choses accordées, droit que l'on n'aurait pas par la trêve. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f°s 243-249.
20 mai. Co piègne.	A M d'Émery.	Mazarin paraît désirer que le duc d'Orléans se rendant à l'armée vienne visiter le Roi à Compiègne. Il engage d'Émery à en parler à Monsieur et à l'abbé de La Rivière. « L'abbé de La Riviere m'écrit d'un style concis et fort en oracle. S. A. R., à qui j'ay escrit deux fois, ne m'a pas fait response, et estant averti depuis par diverses personnes que les Importants ont fait plusieurs conferences, en des maisons de domestiques de S. A. R., et que l'abbé de La Riviere n'en a pas seulement eu cognoissance, mais tenu des discours d'un homme mal satisfait, je suis obligé de vous dire que je suis marry pour aucune autre raison que pour le bien, service et advantage de S. A. R., de laquelle je suis avec sincerité et tendresse tres-humble serviteur. Usez de tout ceci avec prudence. Si M. le mareschal d'Estrées est encore à Paris, je vous prie de luy participer le tout, et de concerter tous deux ensemble ce que vous devrez faire. Mon intention est qu'on ne luy dise quoy que ce soit de ce que dessus, si vous voyez que Monsieur prenne la resolution de venir par icy, parce qu'en ce cas je diray moy-mesme à l'abbé de La Riviere tout ce qu'il faut, et je n'auray pas grand peine à luy faire cognoistre que la conduite qu'il tient n'est nullement advantageuse au service de Monsieur ni aux siens en particulier, et vous verrez qu'à mon grand regret je serai bon prophete, s'il ne change sa maniere d'agir. Je vous prie de voir M. de Senneterre de ma part, et de luy dire qu'il n'y a qui que ce soit qui desire avec plus de passion que moi son entiere guerison. » Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 90. — Minute qui paraît de la main de Mazarin.
20 mai. Compiègne.	Au duc de Longueville.	Nécessité d'avoir l'œil sur la conduite des médiateurs, qui montrent de la partialité contre la France. On peut recommander au maréchal de Turenne d'aller investir Luxembourg en laissant la plus grande partie de sa cavalerie et 4,000 hommes de pied sur le Rhin. La cour sera le 25 mai à Amiens. Le duc d'Enghien doit se diriger vers Landrecies. Les nouvelles de la Hollande sont bonnes. Les Provinces-Unies se disposent à mettre une armée en campagne. « Ce n'est pas que l'aver-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		sion que la province de Hollande a tesmoignée jusqu'icy de mettre en campagne ne puisse faire naistre dans la suite quelque nouvelle difficulté, ayant plus d'esgard aux artifices des Espagnols qu'à son propre bien et à la foi des traitez que MM. les Estats ont avec cette couronne. Je vous diray en passant que, par les papiers que l'on a trouvez à Montresor, on a descouvert qu'une de ses plus estroites correspondances estoit en tiers avec M[me] de Chevreuse et Saint-Ibard.» Mazarin se plaint du mauvais vouloir du Pape et espère que l'approche de l'armée navale de France le fera changer. Mazarin prie les plénipotentiaires d'insister auprès du nonce pour que le Pape montre plus de justice pour la France et pour la maison Barberine. Il est sensiblement touché du sort malheureux du roi de la Grande-Bretagne, qui s'est sauvé d'Oxford, «luy quatrieme, desguisé en valet de ministre avec une valise en croupe. On ne sçait encore ce qu'il est devenu. Quelques-uns croient qu'il est passé en Escosse, d'autres en Irlande.» Dans un *P. S.* Mazarin avertit que les Espagnols se flattent de conclure un traité particulier avec les Provinces-Unies. Il est nécessaire de veiller sur ce point. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f[os] 234-243.
21 mai. Compiègne.	A M. de Montausier.	Mazarin lui déclare que son oncle (Parabère) n'a rien à craindre pour son gouvernement du Poitou. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 91. — Minute.
21 mai. Compiègne.	Aux religieux de Saint-Martin de Laon.	Lettre de recommandation que Mazarin leur adresse pour un personnage auquel il s'intéresse. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 92.— Minute.
21 mai. Compiègne.	Au maréchal de Brezé.	Mazarin lui a fait remettre 22.000 livres, et éprouve une vive satisfaction de lui avoir rendu service. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 105, et t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 84-85. — Minute et copie du temps.
21 mai. Compiègne.	A M. le commandeur de Neuchèze.	Recommandations pour hâter son expédition et sa jonction avec l'armée navale. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 103. — Minute.
21 mai. Compiègne.	Au sieur Denis[1].	Toujours même recommandation pour que le commandeur de Neuchèze aille droit rejoindre l'armée navale, au lieu de s'arrèter à Toulon. «Il doit porter le pavillon de France jusqu'à nouvel ordre. Seulement il est à propos qu'il se precautionne de quelques bannieres de Venise, afin qu'en cas de rencontre des ennemis, plus forts à la mer, il puisse esviter un malheur en passant pour Venitien.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 104.

[1] Denis était *commissaire de la marine.* Mazarin lui dit à la fin : «Je ne vous recommande point les choses qui dépendent du soin d'un bon commissaire.»

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
21 mai. Compiègne.	A M. le Page.	Mazarin lui recommande chaudement le sieur Johard pour un emploi vacant dans la commission de Catalogne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 84.
22 mai. Compiègne.	A M. de Benet.	Recommandation de rester encore quelque temps au lieu où il est pour lever des troupes. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 93. — Minute.
22 mai. Compiègne.	A M. d'Infreville.	« Je ne vous sçaurois dissimuler le peu de satisfaction que j'ay de tant de longueurs qu'on apporte à toutes les choses qui restent à faire de delà. Chaque lettre que vous m'escrivez me forme de nouvelles difficultez, et je suis estonné de voir que, tandis que le sieur de Montade mesme s'engage positivement à partir dans le 25me, vous le remettiez (le despart), par la vostre du 14me de ce mois, au 12 du prochain. D'autre costé, l'armement de la seconde escadre traisne dans une longueur et une incertitude insupportables. Je ne sçais d'où cela procede, mais je suis asseuré qu'autresfois vous avez bien sceu trouver plus de facilité à faire les choses, au lieu qu'à present il semble que toute vostre application se reduise à alleguer des inconveniens pour destruire les moyens qu'il y pourroit avoir de suppleer à ce qui manque. Je ne voudrois pas que, pour des divisions particulieres, le service du Roy souffrist des retardemens si prejudiciables; advisez-y, je vous prie, etc. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 106. — Minute.
22 mai. Compiègne.	A M. de Brisacier.	Mazarin le félicite de l'application avec laquelle il s'occupe des affaires. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
23 mai. Compiègne.	A M. de Vautorte.	On paraît décidé à Munster à céder à la France la haute et basse Alsace. Mazarin se hâte d'en informer M. de Vautorte afin qu'il prenne des renseignements sur le domaine et autres droits appartenant aux princes dans ce pays. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 256.
23 mai. Compiègne.	Au Chancelier.	Recommandation pour M. d'Arpajon, qui désire le titre de comte de Rhodez. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 94. — Minute.
23 mai. Compiègne.	A M. d'Émery.	Même recommandation. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 94. — Minute.
24 mai. Compiègne.	A M. de la Ferté-Senneterre.	Mazarin espère que Turenne pourra, avec un corps de trois mille chevaux et quatre mille hommes de pied, exécuter un projet qui serait avantageux pour la France. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 76-79.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
25 mai. Compiègne.	Au président Tubeuf.	Remercîments pour les soins qu'il prend des bâtiments et particulièrement de celui de Mazarin. Le cardinal voudrait lui faire obtenir un bénéfice pour son frère, mais il craint des difficultés par suite des engagements pris par la Reine. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 96. — Minute.
25 mai. Compiègne.	A M. d'Hémon.	Mazarin avait voulu le recommander pour une compagnie qui doit devenir vacante; mais le lieutenant ayant des titres sérieux, le cardinal pense qu'il vaut mieux attendre une autre occasion. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 95. — Minute.
26 mai. Compiègne.	A Paolo Macarani.	Mazarin insiste pour obtenir l'extradition de Beaupuis, accusé d'attentat contre sa vie. Il se plaint de la protection que lui accorde Mario Frangipani. Mscr. B. M. n° 1719, t. IV, f° 246 recto.
26 mai. Compiègne.	A M. de Noaillac, capitaine dans mon régiment d'infanterie française.	Mazarin désire s'éclaircir des bruits qui courent sur la faiblesse de son régiment de cavalerie. Il s'adresse à M. de Noaillac comme à une personne en qui il croit pouvoir prendre confiance. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 98. — Minute.
26 mai. Compiègne.	A M. Dorgueil.	Mazarin lui demande le même renseignement qu'à M. de Noaillac. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 99. — Minute.
26 mai. Compiègne.	A M. Chanut.	Mazarin approuve la conduite de Chanut dans ses relations avec la Suède et avec le chancelier Oxenstiern, auquel il faut rendre tous les respects qui lui sont dus. «Il y a de l'apparence qu'avec les creatures et partisans qu'il a en cette cour, ses services, sa grande capacité et sa longue experience le rendront toujours considerable à sa maistresse, et partant qu'il seroit en estat de nous nuire, s'il s'apercevoit de n'estre pas bien traité par les ministres du Roy.» Mazarin recommande ensuite à Chanut de cultiver l'amitié du comte Magnus de la Gardie et de n'écrire qu'à lui seul l'état de l'intérieur de la cour de Suède : «J'ay à vous prier de ne mander rien qu'à moy.» Chanut doit veiller à ce qu'on ne porte aucune atteinte aux intérêts de la religion catholique, garantis par les traités avec la Suède : la guerre d'Allemagne «n'est point guerre de religion, mais seulement guerre pour reprimer la trop grande ambition de la maison d'Autriche.» Avis sur les efforts tentés pour exciter des divisions entre la Suède et la Pologne. Annonce de l'envoi de Du Quesne pour l'achat de vaisseaux suédois. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 495-497. — Minute. On trouve à la suite de cette dépêche (f°s 498-499) les raisons dont Chanut pourra se servir pour justifier les négociations de la France avec la Bavière. Elles ont été plusieurs fois développées dans la correspondance de Mazarin.
28 mai Compiègne.	A M. le duc de Mercœur.	Remercîments pour une lettre affectueuse que lui a écrite le duc de Mercœur et qui lui a été rendue par le maréchal d'Estrées. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 102. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646. 28 mai. Compiègne.	Au président de Bellièvre.	Mazarin l'engage à accepter l'ambassade d'Angleterre, où il peut rendre de grands services et acquérir beaucoup de gloire. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
28 mai. Compiègne.	A M. d'Avaux.	Mazarin espère que les Impériaux céderont Brisach à la France. La conduite des Hollandais et les artifices des Espagnols forcent de conclure promptement un traité avec l'Empereur en obtenant la satisfaction que la France désire en Allemagne. La maison d'Autriche sacrifie l'intérêt de la religion à ses vues particulières. Mazarin se plaint aussi des Suédois. Le hollandais « Knut est le plus dangereux ennemi que nous ayons à Munster. » Les médiateurs sont mal intentionnés; « l'un et l'autre estoient mes amis; mais je n'ay plus d'amitié pour ceux qui sont contraires au service du Roi. » On doit profiter de l'éclat que les Espagnols ont fait contre Trautmansdorff et tâcher de le gagner. Mazarin remercie les plénipotentiaires des longues dépêches qu'ils adressent à la cour et de l'union qui règne entre eux. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f[os] 410-416.
28 mai. Compiègne.	A M. Bufalini.	Mazarin n'approuve pas le choix fait par Bufalini pour commander une compagnie. Il aurait préféré qu'il nommât César des Oddi. Arch. nat. KK, 1075, f° 36. — Minute.
29 mai. Amiens.	Au duc de Longueville.	Mazarin parle d'une lettre envoyée par M. Niderhost et le secrétaire de l'ambassade hollandaise; recommandation de cultiver leur amitié. Mazarin se plaint des Hollandais et compte sur la fidélité de la reine de Suède. « J'ai avis certain qu'un des plus grands instruments dont les ennemis se servent, par le moyen de M[me] de Chevreuse, pour entretenir les principaux de la province de Hollande en la mauvaise disposition qu'elle tesmoigne contre nous, est le sieur de Saint-Ibard, et qu'il travaille continuellement à nourrir les soupçons et jeter parmi eux mille defiances de nostre sincerité et des jalousies de la grandeur de cette couronne, et, comme je fais profession de vous ouvrir mon cœur en toutes choses, j'ai voulu vous mander cette particularité. » Plaintes contre les médiateurs. Mazarin aimerait mieux Philipsbourg, avec une ligne de communication, que Brisach, pourvu que l'on démolît les fortifications de Brisach. Avis de la mort de l'impératrice; douleur de la Reine; la cour prend le deuil. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f[os] 370-375.
Mai. (Sans autre indication.)	Au comte d'Alais.	Mazarin l'avertit que les Espagnols ont tenté d'entrer en négociation avec le prince de Monaco, « et mesme on me mande d'assez bonne part qu'il ne s'en esloigne pas trop. » Nécessité pour le comte d'Alais de surveillance prudente. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
2 juin. Amiens.	A M. le Prince.	La satisfaction de la France du côté de l'Empire est presque entièrement accordée. Les Espagnols ont cédé tout ce que leur ont demandé les députés des Provinces-Unies; ceux-ci

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		affirment qu'ils ne concluront rien sans la France. Nouvelles des armées. M. de Bellièvre va être nommé ambassadeur en Angleterre. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 89-91.
2 juin. Amiens.	Au duc de Longueville.	Mazarin se réjouit que l'affaire de Brisach prenne un bon train. Il espère que la France pourra obtenir, en outre, Philipsbourg, Benfeld et Saverne, et peut-être même deux des villes forestières[1]. Le comte d'Harcourt assiége Lérida; Mazarin espère qu'il réussira. Compliments pour le duc de Longueville. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f[os] 407-409.
3 juin. Amiens.	A M. Marchisio.	Mazarin répond à une nouvelle réclamation que Marchisio avait présentée au nom du prince de Carignan. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
4 juin. Amiens.	A M. le Prince.	Mazarin lui témoigne combien la Reine a été touchée de la lettre de condoléance que M. le Prince lui a écrite à l'occasion de la mort de l'Impératrice. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 115. — Minute de la main de Lyonne.
5 juin. Amiens.	A M. de Bautru.	Remercîments pour les soins qu'il a pris de Monsieur (le duc d'Anjou, plus tard duc d'Orléans). La fin de la lettre est sur un ton de plaisanterie et parle d'une ligue que les facultés de Paris et de Montpellier auraient faite contre Bautru pour se venger de cette guérison. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 114. — Minute de la main de Lyonne.
6 juin. Amiens.	A la duchesse douairière d'Elbeuf.	Remercîments pour une lettre affectueuse qu'elle lui a adressée. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 115 *bis*. — Minute.
6 juin. Amiens.	A M. le lieutenant civil.	Mazarin le remercie du bon état où il maintient Paris. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 116. — Minute.
6 juin. Amiens.	Au grand-prieur des Gouttes.	« J'ay receu les deux lettres que vous m'avez escrites de Toulon, dont la derniere du 28 du passé me confirme l'arrivée de tous les achapts necessaires pour pouvoir terminer les longueurs qu'il y a eues jusques icy à preparer la seconde escadre, et je vous conjure de la haster de vostre possible et de voir avec M. d'Infreville ce qui se pourra faire de mieux pour l'achever avec plus de diligence. Je vous prie d'avoir grand soin des troupes que vous porterez pour renforcer nostre armée de terre et de leur faire bon traitement. S'il estoit necessaire de differer vostre partance de quatre ou cinq jours, ne manquez pas à le faire sur les advis que vous recevrez du sieur de Villeneufve, mareschal de bataille. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 110. — Minute.

[1] Les villes forestières étaient situées près de la Forêt-Noire et dans le cercle de Souabe. Les principales étaient Laufenbourg, Waldshut, Rheinfelden, Seckingen ou Sickingen.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
6 juin. Amiens.	A l'archevêque d'Aix.	« La depesche que j'ay receue de vous du 29 du passé me confirme ce que j'ay appris par les autres lettres de delà, qu'enfin tous les achapts necessaires pour faire sortir la deuxieme escadre estoient arrivez à Toulon, et que le sieur de Montade devoit partir sans faute le 1er jour du courant (juin); mais ce qui fait plus d'impression sur moy que tout cela est la resolution que vous avez prise d'aller en personne faire haster toutes choses, et, sur ce fondement principalement, je me persuade que ledit sieur de Montade est desjà bien avant à la mer, ayant avec soy le vaisseau que le sieur de Saint-Tropez commande, et que la seconde escadre sera entierement armée et à la voile dans le 15 ou 20 de ce mois. Elle (l'armée) a des vivres à si bon marché et en telle abondance qui lui viennent des Estats du grand-duc, que ce seroit un tres-mauvais mesnage de luy en faire plus porter de deça.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 111. — Minute.
6 juin. Amiens.	A M. d'Infreville.	Détails sur les dépenses de l'armement maritime. «Le sieur de Villeneufve, mareschal de bataille, est depesché pour presser les levées qui ont esté ordonnées.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 112. — Minute.
6 juin. Amiens.	A M. de Montade.	Il a dû prendre la mer au 30 du passé pour le plus tard. «Vous recevrez, quand il sera temps, de M. le duc de Brezé, les ordres de ce que vous aurez à faire. Il est necessaire auparavant que M. le commandeur de Neucheze soit arrivé en nostre armée navale. Cependant je vous prie de rechef, le plus instamment que je puis, de faire alors vostre possible pour conserver une parfaite intelligence avec luy.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 113. — Minute.
6 juin. Amiens.	A l'ambassadeur de Venise à Paris.	Mazarin remercie Son Excellence de ce que le séquestre sur les biens des Barberins a été levé par la République et lui annonce que, suivant son désir, on hâte l'armement des vaisseaux de La Rochelle. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 117.
7 juin. Amiens.	Au marquis de Gesvres, maréchal de camp, capitaine des gardes du corps de Sa Majesté.	Mazarin l'assure qu'il peut compter sur son estime et son affection. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 117. — Minute.
7 juin. Amiens.	A l'abbé Bentivoglio.	Mazarin a reçu les dépêches de l'abbé Bentivoglio qui annoncent que le grand-duc de Toscane a promis de garder la neutralité. Il désire que ce prince emploie ses bons offices pour amener le Pape à donner satisfaction à la France et rendre ses bonnes grâces aux Barberins. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 118 et suiv.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
7 juin. Amiens.	A M. Ferron ou Ferrou.	Recommandation pour que son régiment soit prêt à rejoindre l'armée d'Italie. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 114. — Minute.
7 juin. Amiens.	A M. de Neuchèze.	«Vous recevrez de M. le duc de Brezé, en arrivant auprès de luy, les ordres que je vous mandois que vous trouveriez à Toulon. Celui que vous avez à suivre, quant à présent, est d'embarquer sur vostre escadre l'infanterie que le sieur d'Infreville vous dira pour la porter à nostre armée navale.» Recommandation pour bonne intelligence avec le sieur de Montade. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 115. — Minute.
7 juin. Amiens.	Au marquis de Poma.	Mazarin l'entretient de quelques difficultés relatives aux recrues. Pour l'affaire de Sabionette, on en a écrit aux plénipotentiaires; «mais j'estime, ajoute Mazarin, qu'il seroit à propos que M. vostre frère[1] envoyast quelqu'un sur les lieux exprez pour les solliciter.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
8 juin. Amiens.	Au cardinal Grimaldi.	Sur les pensions à donner à Rome. Nécessité d'insister toujours sur l'extradition de Beaupuis et le rétablissement des Barberins. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 134-141.
8 juin. Amiens.	A M. de Vincheguerre.	Remercîments pour le zèle qu'il montre. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 116. — Minute.
8 juin. Amiens.	Au cardinal d'Este.	Plaintes de la conduite du Pape qui ne veut donner satisfaction à la France ni pour les Barberins ni pour Beaupuis. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 132-134.
8 juin. Amiens.	Au grand-duc de Toscane.	Mazarin lui témoigne, au nom de Leurs Majestés, toute leur satisfaction à propos de la neutralité qu'il observe. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 131.
8 juin. Amiens.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Mazarin désire que l'on puisse s'entendre avec le Pape pour l'affaire des Barberins et l'extradition de Beaupuis. On ne doit pas séparer ces questions. Les affaires de Catalogne et de Portugal pourront être renvoyées à des congrégations de cardinaux. On doit insister auprès du grand-duc de Toscane pour qu'il se déclare en faveur de la France. Plaintes contre le duc de Parme. Il faut insister pour que les généraux s'emparent d'Orbitello, du fort Philippe et des places du voisinage. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. II, p. 244 et suiv.

[1] Le duc de Mantoue.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
8 juin. Amiens.	Au vicomte de Courval.	Recommandation pour le baron de Reiffemberg. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 57 verso.
8 juin. Amiens.	A M. de Vautorte.	Le baron de Reiffemberg doit lui communiquer un projet qui serait très-avantageux pour la France. Recommandation pour ce personnage. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 256-257.
9 juin. Amiens.	Au supérieur général des Dominicains.	Recommandations pour la sœur d'un capitaine aux gardes. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 121. — Minute.
9 juin. Amiens.	A Paolo Macarani.	Cette lettre est surtout relative à des tableaux qui ont été envoyés à Mazarin. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 147-148.
9 juin. Amiens.	A M. d'Avaux.	M. de Brégy a prévenu qu'il y a quelque alarme en Pologne sur les intentions de la Suède; on désirerait qu'une paix remplaçât la trêve conclue entre ces deux royaumes. Mazarin remet la solution aux plénipotentiaires, et spécialement à d'Avaux. « C'est à vous autres, Messieurs, et à vous particulièrement, qui connoissez les deux nations et qui avez l'instrument de la trêve qu'elles ont ensemble, d'examiner s'il est plus expedient à la France, pour se rendre plus considerable à l'une et à l'autre, de les laisser dans ces soupçons et dans ces apprehensions de rupture, ou de s'employer à en faire cesser toutes les suites en introduisant parmi elles une bonne paix. » Annonce d'une lettre du Roi concernant les intérêts de M. le baron de Reiffemberg. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f°s 423-425.
9 juin. Amiens.	Au duc de Longueville.	Les Provinces-Unies ont enfin ordonné des levées de troupes, et M. le prince d'Orange promet d'être en campagne *dans le 20 du courant* (juin). D'Estrades part demain pour la Hollande afin de concerter la campagne. Le duc d'Enghien va rejoindre le duc d'Orléans à Arras. Leurs Majestés partiront le mardi (12 juin) pour s'y rendre, et iront ensuite à Fontainebleau. L'armée navale assiége Orbitello; le Pape commence à s'adoucir pour la France. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f°s 416-418.
9 juin. Amiens.	A M. d'Argenson.	Mazarin, prévoyant des circonstances où le manque d'argent pourrait causer quelque préjudice, lui annonce qu'il met à sa disposition « un fonds secret, dont qui que ce soit, que vous et moy, n'ayt cognoissance. » On le réservera pour les nécessités urgentes. Mazarin lui adresse, en conséquence, une « lettre de crédit pour le sieur Philippo Valenti, banquier à Rome et depositaire de l'argent de Sa M^{té}... par laquelle je le prie de payer jusqu'à vingt mille pistoles ou leur valeur, sur votre recepissé. » Recommandation de garder le secret sur cette somme et de la ménager avec tout le soin imaginable. Mazarin le prie de faire mettre Telamone et les autres postes de Toscane dans le meilleur état qu'il lui sera possible.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		Dans un *P. S.* Mazarin indique à d'Argenson qu'il pourrait faire, en son nom ou en celui de Brezé, d'autres emprunts à Gênes, Livourne, Rome ou Florence. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
9 juin. Amiens.	A M. de Brégy.	Vif désir de Mazarin de témoigner son dévonement au roi et à la reine de Pologne. Il souhaite que la protection de Pologne à Rome soit ôtée au cardinal Mattei, «qui est plus Espagnol que les Espagnols naturels.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 87-88.
9 juin. Amiens.	Au comte d'Énof.	Remerciments pour l'intérêt qu'il témoigne à la reine de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 88 verso.
9 juin. Amiens.	Au comte de Lesno (*sic*).	Remercîments pour l'affection qu'il témoigne envers la couronne de France. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 88-89.
9 juin. Amiens.	Au prince Radzivil.	Même sujet. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 89.
9 juin. Amiens.	Au cardinal d'Este.	Succès obtenus en Flandre, en Catalogne, en Allemagne, par les armées françaises. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f[os] 141-143.
9 juin. Amiens.	Au duc d'Amalfi.	Mazarin rend grâces au duc du bon souvenir qu'il a gardé de lui et le remercie d'avoir mis en liberté les prisonniers d'Armentières. Le cardinal a donné les ordres nécessaires pour faire revenir de Normandie les prisonniers faits l'année précédente à Mardick. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 143.
9 juin. Amiens.	A Valenti.	Argent mis ou à mettre à la disposition de M. d'Argenson pour le ravitaillement de la flotte. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 145.
9 juin. Amiens.	A Pierre Mazarin.	Le cardinal le remercie d'avoir été utile à la France par les conseils qu'il a donnés pour la réconciliation du cardinal d'Este et de l'amiral de Castille. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 148.
10 juin. Amiens.	A M. de Navailles, maréchal de bataille.	Félicitations sur le zèle avec lequel il contribue à la conquête des places de Toscane. Mazarin ne manquera pas de faire valoir ses services à la Reine. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
11 juin. Amiens.	Au prince Thomas.	Diminution inexplicable de l'armée. Projet de revenir après la prise d'Orbitello, blâmé par Mazarin. Entreprise de Naples se présente d'une manière favorable et doit être poursuivie. Sur Piombino. Cardinal Grimaldi appelé à tous les conseils qui seront tenus à l'armée. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne. — Imprimé en partie dans l'Introduction, p. xxxiii et suiv.
[11 juin[1]. Amiens.]	Au comte de La Trinita.	Mazarin lui recommande d'exécuter les ordres du prince Thomas et de faire parvenir au cardinal Grimaldi une lettre qu'il lui adresse. Brevet de sergent de bataille envoyé au comte de La Trinita. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
11 juin. Amiens.	A M. Marquisio.	Recommandations pour dépêches que son courrier doit prendre à Lyon et qui lui seront remises par le sieur Cenami pour le comte de La Trinita. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
11 juin. Amiens.	A l'abbé Busquet.	« Le prince Thomas doit prendre autorité dans l'armée et faire cognoistre aux officiers qu'ils doivent esperer et craindre selon les relations qu'il fera de leur proceder. » Recommandation d'économie. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
11 juin. Amiens.	A M. Brachet.	Même recommandation d'économie : « Vous ne sçauriez davantage m'obliger qu'en appliquant continuellement vos soins au mesnage de l'espargne. » Envoi de six mille paires de souliers pour l'armée. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
11 juin. Amiens.	A M. de Refuges.	Lettre de félicitations pour les services qu'il rend. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
11 juin. Amiens.	A M. de Zurlauben.	Recommandation pour faire embarquer les quatre compagnies de gardes suisses qui sont à Perpignan et les conduire à l'armée du prince Thomas. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
11 juin. Amiens.	A MM. du Gast et de Chemerault, mestres de camp.	Mêmes recommandations pour ces deux mestres de camp. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
11 juin. Amiens.	A MM. le marquis d'Uxelles, Palavicini, de Tilly, de Frontenac, maréchaux de bataille.	Recommandations pour les services à rendre dans l'armée d'Italie. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.

[1] Cette lettre n'est pas datée; mais la place qu'elle occupe dans le manuscrit indique qu'elle doit être du 11 juin.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
11 juin. Amiens.	A l'archevêque d'Aix.	Recommandation pour que l'on envoie des vivres à M. de Vinchegnerre, et prière d'assister de tous les moyens possibles le sieur d'Infreville. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 118. — Minute.
11 juin. Amiens.	A M. de Vinchegnerre.	Recommandation pour que ses galères soient pourvues de vivres. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 119. — Minute.
11 juin. Amiens.	A M. le comte du Daugnon, vice-amiral de France.	Recommandation pour le sieur du Hamel « s'en allant de vostre costé par ordre exprez de Sa Majesté. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 117. — Minute.
11 juin. Amiens.	A M. de Saint-Aunais.	« Vous recevrez par le sieur du Hamel, qui s'en va depesché par Sa Majesté, des marques de la continuation de mon estime, voulant bien m'esjouir dez à present avec vous de la conqueste entiere des places que les ennemis tenoient de delà. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 117. — Minute.
11 juin. Amiens.	Au cardinal Grimaldi.	Grimaldi doit se concerter avec le duc de Brézé, le prince Thomas et M. d'Argenson, pour diriger l'armée française, qui recevra bientôt des renforts importants. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 150-159.
13 juin. Liancourt.	A l'abbé Bentivoglio.	Mazarin s'étonne du conseil que lui donne l'abbé Bentivoglio de retirer l'armée de Toscane. Il pense, au contraire, que le succès de l'expédition est assuré. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 163.
13 juin. Liancourt.	Au comte de Saulx.	Lettre de condoléance à l'occasion de la mort de son frère. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 122. — Minute.
13 juin. Liancourt.	Au prince Thomas.	Mazarin rappelle qu'il lui a écrit, il y a deux jours[1]. Recommandations pour maintenir une bonne intelligence entre le prince et le duc de Brezé. « Je prie ledict sieur duc, ajoute Mazarin, de s'enfermer souvent avec V. A. et M. d'Argenson et de bien peser et examiner ce que l'on pourra faire pour mener à bout la grande entreprise (sur Naples) et, autant que l'esloignement le pourra permettre, d'avoir les advis de M. le cardinal Grimaldi, tant parce qu'ils sont necessaires pour les negociations qu'il entretient sur ce sujet que pour le cas que l'on doit faire de sa prudence. » Mazarin annonce des renforts d'hommes et d'argent. « On ne doit pas travailler en cecy, dit-il, seulement par maniere d'acquit comme en une chose douteuse et problematique, mais comme à la plus importante entreprise que jamais on puisse tenter. » Mazarin revient sur ce qu'il a dit dans une dépêche antérieure : « On ne doit

[1] Voyez Introduction, p. xxxiii-xxxv.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		pas laisser imparfaite l'entreprise des postes de Toscane.» Il se réjouit des bonnes dispositions qu'il voit «pour l'entreprise de Naples.» Il n'hésite que sur les moyens de l'exécuter. On n'a pas cru devoir mettre en mouvement la cavalerie du Piémont. Mesures prises pour renforcer l'armée, lui fournir de l'argent, des vivres. Conseils sur Piombino[1]. On pourra appeler aux délibérations le cardinal Grimaldi[2]. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
15 juin. Paris.	A M. d'Infreville.	Recommandation pour l'approvisionnement de l'armée navale. Reproches de n'y avoir pas suffisamment pourvu. Il doit profiter du départ du commandeur des Gouttes pour réparer cette faute. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 122. — Minute.
15 juin. Paris.	A M. du Plessis (du Plessis-Praslin).	Mazarin a écrit à son frère l'archevêque d'Aix pour s'informer des vivres que les vingt galères ont à la mer et de ceux qui sont préparés à Marseille. Les précautions sont prises pour assurer le service. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 120. — Minute.
15 juin. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin vient d'arriver (à Paris). Les Impériaux consentent enfin à l'abandon de Brisach. Les Suédois pressent la jonction de leur armée avec celle de la France. Mazarin en redoute la conséquence pour le duc de Bavière, qu'il désire ménager. D'Estrades a été expédié d'Amiens en Hollande; on a bien fait de parler haut avec les Provinces-Unies, qui se décident enfin à entrer en campagne. Les Espagnols soutiennent que le prince d'Orange n'entreprendra rien; on prétend que les députés de Hollande en ont donné l'assurance à Peñaranda. Les Espagnols ont même retiré Beck du poste qu'il occupait entre Anvers et Gand, «qui est la partie la plus jalouse de tous leurs Estats.» Il a été rejoindre le duc de Lorraine. La circonvallation est faite devant Lérida. Orbitello résiste toujours; mais on espère réduire cette place dans peu de jours. Mazarin désire vivement la paix. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f°s 511-515.
15 juin. Paris.	A M. de Saint-Hilaire.	Remercîments pour ses bons services et protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 95.
15 juin. Paris.	Au duc de Brezé.	Billet au duc de Brezé sur les dispositions des Napolitains et les résolutions à prendre en conséquence. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne. — Imprimé dans l'Introduction, p. XXXVII-XXXVIII.

[1] Voyez Introduction, p. XXXVI.
[2] Voyez Introduction, p. XXXVII.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
15 juin. Paris.	Au prince Thomas.	Mazarin attend avec impatience des nouvelles de l'armée. « Je ne doute point, dit-il, que les premieres ne soient la prise d'Orbitello et peut-estre mesme de Porto-Hercole et du Fort-Philippe. » Espérance que les officiers de l'armée seconderont de bonne sorte le prince Thomas. Mazarin estime que M. de Refuges serait l'homme le plus capable de commander en ces postes de Toscane. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute en partie de la main de Lyonne.
15 juin. Paris.	A l'abbé Busquet.	Remerciments pour les « bons advis » qu'il a donnés. « Je vous conjure, lui écrit le cardinal, d'appliquer continuellement vos soins à maintenir la bonne intelligence, et je crois qu'un des meilleurs moyens pour cela, c'est que vous essayiez de gagner et faire estroite liaison et amitié avec le comte du Doignon (du Daugnon), lequel ayant beaucoup de credit près de M. le duc de Brezé, il ne pourra rien arriver qui put troubler le bon concert que vous n'accommodiez d'abord en un instant. » Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
16 juin. Paris.	A M. de Montpezat, maréchal des camps et armées du Roi.	Mazarin lui annonce qu'il est envoyé pour servir dans l'armée du prince Thomas, avec son régiment « augmenté de dix compagnies. » Aff. étr. (Turin). t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
17 juin. Paris.	A M. de La Ferté-Senneterre.	Mazarin lui renvoie le sieur Beraud, en attendant le retour du sieur de Saint-Aignan. *P. S.* Mazarin est d'avis qu'il attaque Longwy. Arch. nat. KK, 1075, f[os] 37-38. — Minute.
17 juin. Paris.	Au marquis de Piennes.	Mazarin a appris avec plaisir son arrivée près de La Ferté-Senneterre. Arch. nat. KK, 1075, f° 39. — Minute.
17 juin. Paris.	A M. de Mérinville.	Mazarin répond à M. de Mérinville qui demande le gouvernement de Lérida, que l'attaque de la place est trop peu avancée pour que l'on puisse songer à ce que l'on fera après la prise. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 95.
17 juin. Paris.	A M. Buffalini.	Mazarin a appris avec peine que des querelles survenaient entre les soldats de son regiment et les autres troupes. Il recommande à Buffalini d'user de vigilance pour prévenir ces désordres et d'avoir le plus grand soin des soldats. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 130. — Minute.
18 juin. Paris.	Au marquis de Bentivoglio et au comte de Broglio.	Mazarin les prie de lui faire savoir combien il y a de cavaliers démontés dans l'armée du prince Thomas. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
19 juin. Paris.	A M. de la Latumière.	Lettre de condoléance sur la mort de son frère. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 133. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
22 juin. Paris.	A M. de Neuchèze.	Recommandation de maintenir une bonne intelligence avec M. de Montade. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 125. — Minute.
22 juin. Paris.	A M. de Montade.	Même recommandation. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 126. — Minute.
22 juin. Paris.	Au duc de Bavière.	Sa Majesté est désireuse de la paix autant que Son Altesse. Mazarin, qui s'emploie de tout son pouvoir pour justifier la confiance dont l'honorent Leurs Majestés, espère que Son Altesse contribuera, dans la mesure de ses forces, à la paix universelle. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 174.
22 juin. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Remercîments pour la diligence avec laquelle il a envoyé des renforts au prince Thomas. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 127. — Minute.
22 juin Paris.	Au duc de Brezé.	Mazarin espère qu'il a vu arriver le sieur de Montade, qui sera bientôt suivi du commandeur de Neuchèze. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 128. — Minute.
24 juin. Paris.	A M. de Noailles.	Mazarin est satisfait des nouvelles que M. de Noailles lui donne de l'état de son régiment. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 138. — Minute.
24 juin. Paris.	Au comte du Daugnon.	« Par une lettre que M. le comte d'Alais a escrite à M. le Prince, on vient d'avoir nouvelle que M. le duc de Brezé a esté tué d'un coup de canon, dans un combat. Je veux encore, pour ma consolation, esperer que cela n'est pas, mais estant de l'importance qu'il est, j'ai jugé à propos de faire depescher par de là en toute diligence le sieur du Hamel pour porter les ordres de Sa Majesté qui entend que vous commandiez l'armée de mer avec pleine authorité sur les vaisseaux et sur les galères... Il est superflu que je vous dise à quel point j'ay ressenti la nouvelle d'un accident si funeste. Je ne sçaurois vous en exprimer à beaucoup prez ma douleur... » Nécessité de s'entendre avec le commandeur de Vinchegnerre et le grand prieur d'Auvergne, et d'avoir pour le prince Thomas toute la déférence qui lui est due, etc. « Je crois que vous jugerez à propos de tenir prez de vous M. le grand prieur d'Auvergne, comme faisoit M. de Brezé. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 129. — Minute de la main de Lyonne.
24 juin. Paris.	Au commandeur de Martigny.	Nouvelle de la mort de l'amiral de Brezé; prière de redoubler de zèle. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 130. — Minute.
24 juin. Paris.	A M. de Montade.	Même sujet. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 131. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646. 24 juin. Paris.	A M. d'Infreville.	La nouvelle de la mort de Brezé doit être une occasion de redoubler d'ardeur pour le service du Roi. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 132. — Minute.
24 juin. Paris.	Au chevalier Garnier.	Même sujet. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 133. — Minute.
24 juin. Paris.	Au commandeur de Vincheguerre.	Même sujet. Le comte du Daugnon est nommé pour remplacer le duc de Brezé. Nécessité de sacrifier toutes prétentions au bien du service. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 134. — Minute.
24 juin. Paris.	Au commandeur de Vincheguerre.	Addition de la main de Lyonne : M. de Vincheguerre doit avoir créance à tout ce que lui dira ou écrira le frère du cardinal. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 135. — Minute.
24 juin. Paris.	Au commandeur des Gouttes.	Il doit ajouter entière créance à tout ce que lui dira le frère de Mazarin. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 135. — Minute.
24 juin. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Nouvelle de la mort du duc de Brezé. Mazarin compte sur le zèle et la prudence de l'archevêque d'Aix. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 136. — Minute.
24 juin. Paris.	A M. de Linière.	Protestations de dévouement qu'il voudrait lui faire de vive voix. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 99.
24 juin. Paris.	Au prince Thomas.	Nouvelles de la mort de Brezé. Mesures prises à cette occasion. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute. — Imprimé dans l'Introduction, p. xxxviii.
26 juin. Paris.	A M. du Quesne, capitaine de vaisseau.	« Monseigneur le cardinal desireroit que M. le capitaine du Quesne allast à Elbeuf y visiter un vaisseau que le sieur Richet, ou Richot, y fait construire, etc. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 139, et t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 99-100. Au dos : *Donné à M. du Quesne, signé de moy le 26 juin 1646 pour partir le 27.*
26 juin. Paris.	Au marquis de Poma.	Recommandation pour un lieutenant, nommé Palavicini (*sic*), « qui a été dix ans officier dans la cavalerie. » Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
27 juin. Paris.	Au prince Thomas.	Regrets exprimés sur la mort du duc de Brezé. Résolutions prises pour le commandement de l'armée navale. On attend avec impatience des nouvelles du siége d'Orbitello. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute. — Imprimé dans l'Introduction, p. xxxix-xl.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
27 juin. Paris.	Au grand prieur d'Auvergne.	« Monsieur, ce n'est pas peu de soulagement ny peu de repos d'esprit que, dans la conjoncture d'une perte si sensible que celle de M. le duc de Brezé et du retour de M. le comte du Daugnon en Brouage, où le service du Roy l'appelle[1], vous vous trouviez de delà pour prendre le commandement de l'armée navale. Ne doutant point qu'ayant combattu avec l'honneur qu'elle a fait avec moins de vaisseaux de guerre qu'elle n'en aura à present, vous ne sçachiez bien vous prevaloir aussy de ce renfort dans une nouvelle occasion et profiter de l'ardeur de tant de braves chefs et officiers, qui, outre leur propre valeur, sont animez à la vengeance de leur general. Vous avez assez de cognoissance de ce qui se passe sur la coste de Toscane pour juger combien il importe d'y retourner sans perte de temps; faites donc diligence, je vous prie, et n'oubliez pas de considerer M. le commandeur de Vincheguerre et de caresser ces Messieurs les capitaines des galeres aussy bien que ceux des vaisseaux, en sorte qu'avec le motif du service de Sa Majesté, celuy du bon traitement que vous aurez soin de leur faire les oblige à vous obeir avec toute ponctualité. Ce sera à vous de regarder, avant que ledict sieur comte du Daugnon parte, en quoi il seroit bon de vous prevaloir de son autorité et de son credit.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 140. — Minute.
27 juin. Paris.	A M. de Montade.	Il l'avertit que le commandement de la flotte est donné au grand prieur d'Auvergne. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 141. — Minute.
28 juin. Paris.	A M. le marquis de Vins.	Marque d'estime que le Roi lui donne en faisant lever un régiment en son nom. Mazarin désire vivement que ces troupes soient assez promptement prêtes pour profiter du retour de l'armée navale. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 149. — Minute.
28 juin. Paris.	Au comte du Daugnon.	Mazarin l'avertit qu'il doit retourner à Brouage. « Il est important au service de Sa Majesté, pour diverses considerations, que vous ne perdissiez pas un moment à vous rendre dans les places de Brouage et d'Oleron, suivant l'ordre que Sa Majesté vous en envoie... Il ne se peut adjouster à la satisfaction que la Reyne a de toute vostre conduite : elle sçait avec quel zele et quelle valeur vous avez agi au siege d'Orbitello et dans le combat naval et durant les trois jours suivants que nous avons poursuivi les ennemis.» Éloges et protestation du désir de le récompenser. A la fin, on l'autorise à ne pas se rendre immédiatement à Brouage, s'il n'y croit pas sa présence nécessaire. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 142. — Minute de la main de Lyonne.

[1] Si l'on en croit La Barde (*De rebus gallicis*, p. 213), le comte du Daugnon n'obéissait pas à un ordre du Roi en se rendant à Brouage; il voulait s'emparer de ce port, dont il avait la lieutenance sous le duc de Brezé, et s'en faire une place de sûreté. L'opinion de La Barde est contredite par la correspondance de Mazarin. Voyez, au bas de la page, l'analyse d'une lettre du 28 juin, et, p. 787, une analyse du 29 juillet.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
28 juin. Paris.	A M. de Vincheguerre.	Félicitations sur la conduite de l'armée navale au combat d'Orbitello. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 143. — Minute.
28 juin. Paris.	A M. d'Infreville.	Il est très-important que l'armée navale se remette promptement en mer. « Au nom de Dieu, si vous avez jamais eu de l'activité et du soin, ne les espargnez pas en ce rencontre. Je m'en remets à ce que vous dira M. l'archevesque d'Aix, mon frere. » Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 144. — Minute.
28 juin. Paris.	Au chevalier Garnier.	Le chevalier Garnier a dû se rendre près du prince Thomas pour l'engager à continuer vivement la guerre. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 145. — Minute.
28 juin. Paris.	A la reine de Pologne.	Mazarin exprime sa satisfaction de ce que la reine de Pologne se loue de la conduite de l'évêque d'Orange. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 89-90.
29 juin. Paris.	A M. de Brégy	Remercîments du soin qu'il a pris des affaires de Rome et des levées de troupes que l'on a faites en Pologne; Mazarin est satisfait de la pensée qu'a le roi de Pologne de faire la guerre au Turc; il s'étonne de quelques paroles attribuées à la reine de Pologne. « Quand je considere, dit-il, qu'elle a quelque petite obligation à la France et à la Reyne et que je ne luy ay pas esté inutile; quand je me souviens que le jour de ses nopces, aprez avoir disné avec le Roy, elle me fit l'honneur de me venir trouver et de me dire devant tout le monde qu'elle venoit pour me monstrer la couronne que j'avois aydé à luy mettre sur la teste, je ne puis me resoudre à croire qu'elle prenne une conduite contraire au ressentiment qu'elle doit avoir de tout cela, et j'ayme mieux me persuader qu'il luy est eschappé, dans l'effort de quelque chagrin, quelque parole fascheuse, que non pas qu'elle s'y soit portée de sens froid et par une resolution premeditée. Le temps nous esclaircira de tout. » Dans une addition à cette lettre, Mazarin insiste encore pour que l'ambassadeur porte le roi de Pologne à la guerre contre le Turc. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 90-93.
29 juin. Paris.	Au palatin de Posnanie.	Éloge des projets du roi de Pologne contre les Turcs. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 93-94.
29 juin. Paris.	Au duc de Nemours.	Mazarin le félicite sur l'heureux accouchement de sa femme. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 153. — Minute.
29 juin. Paris.	A M. le baron de Palluau.	Lettre de condoléance à l'occasion de la mort du duc de Brezé. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 154. — Minute.
29 juin. Paris.	Aux plénipotentiaires.	Le roi d'Espagne a donné à ses ministres plein pouvoir de consentir à tout ce que les Hollandais demanderont pour la conclusion de la paix, excepté pour le commerce. Mazarin espère que les Espagnols seront obligés de faire des ouvertures à la France et de lui laisser tout ce qu'elle a dans les

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		Pays-Bas et le Roussillon. Ils finiront par céder Roses; pour la Catalogne, ils conviendront d'une trêve et ne disputeront que sur la durée. Ils demeureront fermes sur le Portugal, et les Hollandais paraissent maintenant peu favorables à ce royaume; les plénipotentiaires pourront se contenter d'une trêve de deux ans ou dix-huit mois. Peñaranda et Castel-Rodrigo ont pouvoir de tout conclure. Le projet de mariage du prince d'Espagne avec la fille de l'Empereur paraît avancé. Trautmansdorff et les autres ministres impériaux sont scandalisés des prétentions des Suédois au point de vouloir rompre l'assemblée. Une dépêche interceptée de Castel-Rodrigo prouve que les Espagnols travaillent pour la maison palatine contre la branche bavaroise; ce qui dément leurs protestations de zèle pour la religion catholique. Regrets à l'occasion de la mort du duc de Brezé. Mazarin compte toujours sur la prise d'Orbitello. On a entrepris le siége de Courtrai. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f[os] 636-645.
29 juin. Paris.	A M. d'Avaux.	Affliction que cause à Mazarin la mort du duc de Brezé. «Il fut emporté d'un coup de canon trois heures après le combat commencé, et après avoir vu desmarrer l'admiral et tomber dans la mer le pavillon d'Espagne... Après la mort de l'admiral on s'est battu trois jours durant, mais rien qu'à coups de canon, et, bien que les ennemis fussent superieurs en nombre de vaisseaux et qu'ils eussent le vent favorable, ils n'ont pourtant osé venir à l'abord et ont esvité le combat, ou n'ont combattu qu'à la mode des Parthes en fuyant. L'affaire n'est pas encore achevée, et mon frere me mande que les galeres ayant été contraintes de venir faire aiguade en la coste de Provence, et les vaisseaux estant demeurez au Gourjouan (au golfe Jouan), ils devoient partir trois jours aprez pour chercher les ennemis, de sorte qu'il y a de l'apparence que, si nostre armée, qui a esté fortiffiée de huict bons vaisseaux, les rencontre, et si elle a le vent propre (propice), ou qu'elle les battra, ou qu'elle leur fera quitter le champ et demeurera maistresse de la mer. Ce pendant nous avons nouvelles qu'Orbitello estoit aux abois.» Mazarin pense qu'il faut insister pour avoir Philipsbourg. Il espère que le duc de Bavière ne s'y opposera pas et qu'on pourra gagner l'électeur de Trèves. Il s'étonne des prétentions excessives des Suédois, qui réclament Munster. Il est nécessaire d'avertir M. de la Thuillerie de toutes les plaintes qui s'élèveront contre les députés hollandais, «afin qu'il puisse donner à entendre à tout le corps de MM. les Estats que leurs dits deputez... taschent de s'attribuer à eux et aux provinces particulieres ce qui n'appartient qu'à tout le susdit corps.» Mazarin blâme surtout Pau et Knut (Paw et Knuyt). «Il faudra s'en tirer, comme j'ay dit des Suedois, le moins mal qu'il nous sera possible. Nous ne laisserons pas neantmoins tomber le souvenir du traitement qu'ils nous font aprez tout ce que nous avons contribué pour l'establissement et pour l'eslevation de leur Republique.» Mazarin espère que la France conservera ce qu'elle a en Flandres, et qu'elle pourra conclure la trêve projetée pour la Catalogne. Quant au Portugal, il ne compte que sur une courte trêve. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f[os] 663-668.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
29 juin. Paris.	Aux officiers du duc de Brezé.	Lettre de condoléance; l'amitié qu'il avait pour le duc de Brezé « s'estend sur tous ceux qui estoient à luy, etc.» Protestations de dévouement et de désir de les servir. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 146. — Minute.
29 juin. Paris.	Au prince Thomas.	Efforts faits pour réparer la perte que l'on vient d'essuyer par la mort de Brezé. «Vostre Altesse peut s'asseurer qu'on n'obmettra rien de ce qui pourra dependre de ce costé-cy. Il est veritablement bien fascheux d'employer tant de temps à la prise d'Orbitello, mais on se console dans l'asseurance que Vostre Altesse n'y oublie rien et qu'aprez la cheute de cette place, elle agira si vigoureusement que ce temps-là sera reparé avec usure. Je ne sçaurois assez exprimer à Vostre Altesse la satisfaction que j'ay eue de voir les soings qu'elle avoit apportez pour donner ordre à tout lors qu'elle estoit dans l'incertitude du succez du combat naval. Je vous replique encore que nous ne voulons faire aucune action qui nous oblige à rompre avec le Pape; mais qu'il faut tenir cette pensée fort secrete, parceque la crainte que Sa Sainteté pourroit avoir des armes du Roy ne peut produire que de bons effects pour nous. Cependant vous pourrez prendre vos mesures là-dessus et voir ce que vous aurez à faire avec le prince de Gallicano, auquel on pourroit envoyer seulement quelques officiers en cachette au mesme temps que nostre armée iroit par mer dans le royaume de Naples... Nous avons toutes les asseurances qu'il se peut de l'affection du duc de Modene... Il ne faut pas desesperer de gaigner le grand duc [de Toscane], particulierement si nos affaires prosperent de delà. C'est pourquoy on doibt mettre toutes pieces en œuvre pour l'attirer à nostre party et luy en faire faire la declaration.» Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 147. — Minute avec quelques corrections et additions de la main de Mazarin.
30 juin. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin approuve la pensée émise par le duc dans une lettre du 18, où il disait que la France trouverait son compte lors même que les Hollandais ne s'engageraient pas avec elle pour l'affaire des Pays-Bas. «En effet, dez que les armes auront commencé d'agir, il ne despend que de nous d'ajouster à nos demandes, et ainsy de reculer ou de rompre le traité des Hollandois, qui ne peuvent, de leur propre confession, conclure que nous ne soyons entierement satisfaits en ce point-là... Cela m'a fait penser avec d'autant plus d'application à ce qui est porté, dans votre precedente, de la pretendue ligue qu'il a esté parlé de faire entre la France, les Pays-Bas et la Hollande, en sorte que le repos de ces quartiers-là ne puisse estre troublé, quelque occasion qui arrivast d'ailleurs entre les couronnes de France et d'Espagne. Plus j'examine cette ouverture et plus je la trouve avantageuse pour cette couronne, pourveu que l'on y apporte, entre autres precautions, une que nos parties ne peuvent raisonnablement refuser, qui seroit que les Espagnols ne pussent tirer des forces de ces pays-là pour nous faire du mal ailleurs. J'estime mesme, cela estant, que cette ligue seroit la plus veritable seureté de la paix, etc.» Mazarin développe cette pensée en montrant que la France, garantie, du côté des Pays-Bas et de l'Allemagne, par la possession de Brisach, des Alsaces et du Sungaw, ne pour-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		rait avoir à lutter qu'en Italie ou en Espagne. Du côté de l'Italie, Pignerol, les Alpes et le Piémont, lui servent de remparts. Il ne resterait que l'Espagne, où la France possède déjà la Catalogne et pourrait faire d'autres conquêtes. Mazarin engage le duc de Longueville à ne rien négliger pour conserver Philipsbourg. Du côté du Pape, la satisfaction de la France dépendra de la prise d'Orbitello. Regrets sur la perte du duc de Brezé. La Reine a pris pour elle l'amirauté que cette mort laissait vacante. Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. VI, f°s 657-663.
Juin. (Sans date plus précise. Cette lettre paraît être des premiers jours de juin.)	A M. de Brégy.	Mazarin a appris avec plaisir la brillante réception faite à la reine de Pologne, à son entrée à Dantzick, et surtout les témoignages d'affection qu'elle reçoit de son mari. Le cardinal ne serait pas fâché que l'évêque d'Orange revînt en France. Le cardinal Mattei, protecteur des affaires de Pologne à Rome, « est le plus grand Espagnol qui ait jamais esté. » On doit chercher à lui enlever cette dignité et à la transférer au cardinal Ursin. Aff. étr. (SUÈDE), t. VII, f°s 85-87.
Juin. (Sans autre date.) Amiens.	Au père Bizot, de la Compagnie de Jésus.	Mazarin l'engage à persévérer dans l'œuvre qu'il a entreprise (la nature de cette œuvre n'est pas indiquée). Aff. étr. (FRANCE), t. CXIII, f° 155. — Original signé.
Juin. (Sans autre date.) Amiens.	Au marquis Bentivoglio.	Mazarin annonce au marquis qu'il s'emploiera, de tout son pouvoir, à lui procurer des honneurs, et lui annonce qu'il a obtenu pour lui de la Reine une pension de deux mille écus. Aff. étr. (FRANCE), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 107.
Juin. (Sans autre date.) Amiens.	Au cardinal d'Este.	Mazarin le félicite de l'adresse qu'il a montrée dans une entrevue avec le Pape. On attendra, avant de rien entreprendre contre Orbitello, la prise de Piombino et de Porto-Longone. Leurs Majestés supposent que Sa Sainteté leur donnera satisfaction quant à l'arrestation de l'ambassadeur [de Portugal] et qu'elle rendra Beaupuis. Aff. étr. (FRANCE), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 113.
Juin. (Sans autre date.) Amiens.	Au signor Gualdi.	Remercîments pour le don d'un vieux manuscrit et protestations de dévouement. Aff. étr. (FRANCE), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 114.
Juin. (Sans autre date.) Amiens.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin attend avec impatience l'arrivée du prochain courrier qui doit lui apporter des nouvelles de la santé du cardinal Grimaldi. Aff. étr. (FRANCE), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 115.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646. Juin. (Sans autre date.) Amiens.	Au cardinal d'Este.	Mazarin a appris où en est le différend entre le cardinal et l'amiral de Castille. L'arrivée de notre flotte ne lui sera pas inutile pour faciliter les négociations relatives aux Barberins. En tout cas, le Pape peut être certain que nous ne céderons en rien aux Espagnols. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 115.
Juin. (Sans autre date.) Amiens.	A l'abbé Paolo-Emilio Orsini.	Mazarin le remercie de son dévouement envers la France. Il peut compter sur la protection de Leurs Majestés, près desquelles Mazarin emploiera tout son crédit pour lui être utile. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 116.
Juin. (Sans autre date.) Amiens.	Au grand-duc de Toscane.	Mazarin s'est personnellement employé près de Leurs Majestés pour assurer la sécurité du grand-duc. Que Son Altesse reste attachée à la France, et sa tâche sera facile et avantageuse. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 108.
1er juillet. Paris.	A M. de Montade.	Il doit rester dans l'armée; M. d'Argenson lui remettra l'instruction qu'il doit suivre. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 149. — Minute.
1er juillet. Paris.	A M. de Neuchèze.	M. d'Argenson lui remettra l'instruction nécessaire pour la continuation de son voyage. Recommandation pour qu'il agisse de concert avec M. de Montade. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 147. — Minute.
1er juillet. Paris.	A M. d'Argenson.	Recommandation d'agir avec une grande prudence pour maintenir l'union dans l'armée navale et avec le prince Thomas et prévenir les suites fâcheuses que pourrait avoir la mort du duc de Brezé. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 150. — Minute.
1er juillet. Paris.	A M. de Vincheguerre.	Mazarin le félicite de la promptitude avec laquelle il a repris la mer. « Sans mentir, ce m'estoit une chose insupportable d'entendre dire, comme on a faict presque par toute l'Italie, que vous aviez relasché pour n'oser plus paroistre [en mer], et que de delà on ayt pris texte de publier que nous avions eu du desadvantage en cette occasion. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 151. — Minute.
1er juillet. Paris.	A M. d'Infreville.	Ordre de remettre la lettre ci-jointe à M. de Neuchèze (on a vu plus haut l'analyse de cette lettre). Aff. étr. (France), t. CXII, f° 152. — Minute.
5 juillet. Paris.	A l'abbé de La Rivière.	Mazarin répond aux objections de l'abbé de La Rivière sur la fidélité des Hollandais à l'alliance avec la France et sur le danger d'affaiblir l'armée française en la divisant. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 74 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
6 juillet. Paris.	A M. de Jarzé.	Mazarin le félicite du rétablissement de sa santé; il ne pense pas que le Roi puisse se servir de lui pendant cette campagne. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 161. — Minute de la main de Lyonne.
6 juillet. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin annonce une lettre écrite à la reine de Pologne au sujet du gouvernement du Nivernais[1]. «Il faut, dit-il, donner quelque chose à son humeur et à la constitution de son esprit pour l'amener où il est à propos qu'elle aille.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 94-95.
6 juillet. Paris.	A la reine de Pologne.	Mazarin lui représente, à l'occasion du gouvernement du Nivernais, «combien cela est au-dessous de sa dignité et combien il sonneroit mal que celle qui est devenue souveraine et reyne d'un si grand royaume demeurast gouvernante d'un si petit pays, comme est le Nivernois.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 95.
6 juillet. Paris.	A M. d'Avaux.	Les Provinces-Unies ont mis une armée de 25,000 hommes. Mazarin espère que, pendant cette campagne, il y aura dans la situation des Pays-Bas un changement avantageux pour la France. Le roi de Pologne désire vivement que, par la médiation de la France, un traité soit conclu entre la Pologne et la Suède. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f°s 711-713.
6 juillet Paris.	Au duc de Longueville.	Le maréchal de Turenne doit opérer sa jonction avec Wrangel. «Vous aurez veu par mes precédentes, écrit Mazarin, la peine où je fus quand j'appris par le secrétaire dudict mareschal qu'il l'avoit refusée jusques à nouvel ordre, quoyque Wangrel se fut advancé vers le Rhin, suivant le concert qui en avoit esté faict, et comme on luy depescha alors deux courriers en diligence pour [le] luy ordonner[2].» Le sieur de La Ferté-Senneterre va assiéger Longwy, dont la garnison fait des incursions dans la basse Champagne. Mazarin remercie le duc de Longueville d'avoir parlé avec fermeté au sieur Pau (Paw). La Suède n'a rien à craindre de la Pologne, dont les armements sont dirigés contre le Turc en lutte avec Venise; le sénat de Pologne paraît opposé à cette guerre. Mazarin désire connaitre le résultat des conférences des ministres suédois avec Trautmansdorff. Le siége de Courtrai marche bien. Le prince d'Orange doit assiéger Anvers, d'après les conventions arrêtées par d'Estrades. Les Espagnols paraissent disposés à donner satisfaction à la France, pourvu que le Portugal ne soit pas nommé dans le traité. Mazarin espère que la prise de Courtrai les contraindra à la paix. La

[1] Ce duché appartenait à la maison de Gonzague-Nevers.

[2] D'après les *Mémoires de Turenne* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 403), le maréchal, bien loin de s'opposer à la jonction des armées, prit l'initiative de cette résolution, et il l'exécuta avec une hardiesse et une rapidité dont le cardinal fait l'éloge dans une dépêche du mois d'août 1646.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		flotte espagnole a reparu près d'Orbitello et du cap Télamon, mais elle a été repoussée avec perte. Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. VI, f°s 713-719.
7 juillet. Paris.	Au commandeur des Gouttes.	Mazarin se félicite de voir le commandement de la flotte entre les mains d'une personne de la réputation du commandeur des Gouttes. Il lui recommande, s'il rencontre l'ennemi, de l'aborder immédiatement, « sans s'amuser aux canonnades, qui ne peuvent jamais donner un advantage considerable. » Aff. étr. (FRANCE), t. CXII, f° 154. — Minute.
7 juillet. Paris.	Au duc de Bouillon.	Mazarin désire lui être utile. S'il y a eu interruption dans ses services, « ç'a esté parce que vous m'en avez osté les moyens. J'ay entretenu bien au long Mlle vostre sœur de tous vos interests et me remets à ce qu'elle vous en fera savoir. » Aff. étr. (FRANCE), t. CXIII, f° 161. — Minute.
8 juillet. Paris.	A M. de Campy, gouverneur de Mirecourt, et maréchal de bataille des armées du Roi.	Mazarin le félicite de servir dans l'armée de M. de La Ferté-Senneterre. Protestations de dévouement. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 106.
8 juillet. Paris.	A M. le chevalier de Maizières, lieutenant-colonel du régiment de Vaubecour.	M. de Maizières n'est point un inconnu pour Mazarin; il a bien fait de s'adresser à lui pour la conservation du rang du corps qu'il commande. Tout a été fait selon ses souhaits. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 105-106.
8 juillet. Paris.	A M. Vincent, à La Rochelle.	Remerciments pour ses bons services et protestations de dévouement. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 106.
8 juillet. Paris.	A M. de Fourilles.	Mazarin l'assure de tout son dévouement, mais la Reine a disposé du gouvernement d'Ardres. Il n'y a donc pas à y songer; il faut prendre patience. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 106.
8 juillet. Paris.	A M. de Marsin.	Mazarin connaît son mérite et ses services et ne laissera échapper aucune occasion de les récompenser. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 106-107.
9 juillet. Paris.	A M. le comte de Quincé.	Protestations de dévouement. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 107.
9 juillet. Paris.	A M. de Chouppes.	Que M. de Chouppes se tienne l'esprit en repos et s'applique le plus possible au service, Mazarin aura soin de ses intérêts. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 108.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
9 juillet. Paris.	Au marquis Ville, lieutenant général de l'armée du Roi en Italie.	Mazarin l'engage à seconder le maréchal du Plessis, qui est parfaitement au courant des intentions de la Reine. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
10 juillet. Paris.	A M. Maleyssié, à Pignerol.	Le Roi voulant que les revenus de l'abbaye de Pignerol soient soigneusement conservés, Mazarin prie M. Maleyssié d'y donner tous ses soins et de favoriser l'économe de cet établissement, nommé Georges Vagnon, en toutes choses où il pourrait recourir à son autorité. Pareille lettre a été écrite au président du conseil souverain de Pignerol. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 108.
10 juillet. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Puisque l'occasion se présente pour l'archevêque d'attacher à sa personne, comme grand vicaire, le sieur Tomaso Biscia, qu'il le fasse. Peu d'hommes pourraient occuper cette place avec autant d'intelligence et de capacité. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 109.
11 juillet. Paris.	A M. Salis.	Protestations de dévouement à son égard et à l'égard de sa famille. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 109-110.
11 juillet. Paris.	A Mme de Montmorency.	Remercîments pour une lettre qu'elle lui a adressée; Mazarin tiendra un grand compte de sa recommandation. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 166. — Minute.
11 juillet. Paris.	A la Reine[1].	Mazarin s'excuse de n'avoir pu encore aller la rejoindre, mais il a été accablé d'affaires. Il a reçu la nouvelle que les ennemis avaient débarqué un corps de quatre à six mille hommes pour secourir Orbitello. Mazarin ajoute qu'il faut attendre la confirmation de cette nouvelle. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 167. — Minute de la main de Lyonne.
11 juillet. Paris.	A M. de Montade.	Protestations de satisfaction et de dévouement. Recommandation, s'il rencontre les ennemis, de les aborder immédiatement, «sans s'amuser à les canonuer.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 155. — Minute.
11 juillet. Paris.	A M. de Vincheguerre.	Mêmes recommandations. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 156. — Minute.
11 juillet. Paris.	A M. d'Infreville.	Recommandations pour les fonds destinés à la flotte. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 157. — Minute.

[1] La Reine et la cour étaient parties pour Fontainebleau, où Mazarin alla les rejoindre le 15 juillet.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
11 juillet. Paris.	Au commandeur de Guitant.	Remercîments pour les renforts qu'il a envoyés à l'armée du prince Thomas. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 158. — Minute.
11 juillet. Paris.	Au chevalier Garnier.	Toujours recommandation de fondre sur les ennemis, « de les approcher et de les combattre à coups de main, sans s'amuser aux canonnades, comme ne pouvant jamais, par cette voye, faire aucune chose d'esclat. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 159. — Minute.
11 juillet. Paris.	A M. de Saint-Aunais.	Mêmes recommandations, avec un *P. S.* qui relate des critiques sur la manière dont le siége d'Orbitello est conduit. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 160. — Minute. Il y a sur la même page une lettre semblable pour M. d'Argenson.
11 juillet. Paris.	A M. de Bagnols.	Mazarin serait certainement très-heureux de voir un homme d'autant de mérite que M. de Bagnols; mais, il ne faut pas faire souffrir le service du Roi pour sa seule satisfaction. M. de Noailles lui dira du reste l'estime particulière dans laquelle il le tient. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil *des Lettres de Mazarin*, f° 111.
11 juillet. Paris.	A M. Brisacier.	Mazarin le félicite de la discrétion qu'il a témoignée « à M. le prince de Mourgues sur le subjet du prisonnier, » duquel il a donné avis. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
12 juillet. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin fait l'éloge de la prudence de Chanut, qui doit continuer à travailler à l'affermissement de l'alliance entre la France et la Suède. Il parle ensuite des levées faites en Pologne pour la France, malgré les agents de la maison d'Autriche, et enfin des vaisseaux que l'on se propose d'acheter et pour l'examen desquels on doit envoyer Du Quesne. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f°s 544-545. — Minute.
12 juillet. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin, pressé de partir pour Fontainebleau, est forcé de remettre à la semaine suivante la réponse qu'il doit faire aux questions de d'Avaux. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f° 712.
12 juillet. Paris.	Au président de Bellièvre.	Lettre relative aux levées de troupes et à la venue du prince de Galles en France. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
13 juillet. Paris	Au duc de Longueville.	Mazarin attend avec impatience ce que produira, pour l'avancement de la paix, la conférence du duc de Longueville avec Oxenstiern. Il approuve la promesse de compensation pécuniaire (50,000 richsdales) faite à l'électeur de Trèves pour obtenir son consentement à l'abandon de Philipsbourg à la France. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f°s 720-721.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
13 juillet. Paris.	Au comte d'Alais.	Accusé de réception d'une lettre relative au prince de Mourgues. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
13 juillet. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Mazarin insiste toujours pour la réconciliation du Pape avec les Barberins. L'abbé de Saint-Nicolas doit faire de nouvelles instances pour que Beaupuis soit livré à la France. Mazarin exprime sa satisfaction de ce que le cardinal de Pologne s'est déclaré pour la France. On envoie 60,000 livres pour lui. Plaintes sur ce que le Pape donne passage aux troupes espagnoles à travers ses États pour venir au secours d'Orbitello. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. II, p. 389 et suiv.
14 juillet. Paris.	A M. d'Argenson.	Renforts promis à l'armée du prince Thomas qui assiége Orbitello. « Il semble qu'on doit tout espérer, d'autant que l'armée, changeant l'assiette d'Orbitello en celle du mont Argentaro, jouira d'un air excellent. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 161. — Minute.
15 juillet. Fontainebleau.	A l'archevêque d'Aix.	Recommandations pour les préparatifs d'une nouvelle expédition maritime. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 205-209.
15 juillet. Fontainebleau.	A l'abbé Bentivoglio.	Mazarin se plaint vivement du Pape, qui a donné passage à travers ses États au secours envoyé par les Espagnols à Orbitello. Il espère que le duc de Toscane observera mieux la neutralité. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 211-214.
15 juillet. Fontainebleau.	Au prince Maurice de Savoie.	Lettre qui sera remise par M. du Plessis-Besançon, qui va servir en Piémont comme maréchal de camp. Recommandation pour ce personnage. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
15 juillet. Fontainebleau.	A M. d'Amboise.	Même sujet. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
15 juillet. Fontainebleau.	A M. de Saint-Aunais.	Même sujet. Espoir qu'on aura pris Orbitello. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
15 juillet. Fontainebleau.	A M. de Saint-André-Montbrun.	Même sujet. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
15 juillet. Fontainebleau.	Au comte de Frontenac.	Mazarin le félicite de l'honneur qu'il vient d'acquérir « en la deffaicte du second secours qui s'est présenté pour Orbitello. » Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
15 juillet. Fontainebleau.	Au marquis Ville.	Protestations d'estime et d'affection. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
16 juillet. Fontainebleau.	A Madame de Savoie.	Recommandation pour du Plessis-Besançon. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
16 juillet. Fontainebleau.	A M. de Courcelles.	Même sujet. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
16 juillet. Fontainebleau.	A M. Solaro.	Même sujet. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
16 juillet. Fontainebleau.	A M. d'Infreville.	Mazarin espère que M. de Neuchèze est arrivé à Toulon; « car il sortit de Lisbonne le 24 du passé: il devoit estre suivi, dix ou douze jours [après], de sept autres navires de guerre, que le roi de Portugal a accordez à Sa Majesté pour aller joindre aussy nostre armée navale. N'en faites pas neantmoins beaucoup de bruict. Je vous en donne seulement advis afin qu'à leur passage à Toulon vous les assistiez de vostre possible et qu'ils regagnent la mer sans perdre de temps. Il faudra que vous avertissiez M. l'archevesque d'Aix, mon frere, lorsqu'ils entreront dans ce port.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 164. — Minute.
16 juillet. Fontainebleau.	Au grand prieur des Gouttes.	Mazarin lui annonce également l'arrivée des vaisseaux portugais. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 165. — Minute.
16 juillet. Fontainebleau.	A M. Brasset.	Il doit insister pour obtenir que les Provinces-Unies forcent le comte d'Emden de désarmer et protégent la landgrave de Hesse. Plaintes du roi de Portugal contre les vexations dont ses sujets sont victimes dans les Provinces-Unies[1]. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
16 juillet. Fontainebleau.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin lui annonce l'arrivée prochaine du commandeur de Neuchèze à la tête d'une escadre. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 214-215.
17 juillet. Fontainebleau.	A l'archevêque d'Aix.	Recommandation pour l'armée navale qui vient d'arriver à Toulon. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 215-217.
17 juillet. Fontainebleau.	A M. de Neuchèze.	Mazarin se réjouit de la capture de deux vaisseaux biscayens faite par M. de Neuchèze. Il lui recommande d'aller rejoindre le plus tôt possible l'armée navale; il trouvera des instructions à Toulon. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 166. — Minute.
17 juillet. Fontainebleau.	Au prince Thomas.	Mazarin attend avec impatience le résultat du siége d'Orbitello, et il en espère toujours le succès. Il annonce l'envoi de renforts au prince Thomas et lui donne des nouvelles de la guerre de Flandres. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.

[1] Je pense que cette lettre a été datée à tort de 1646; elle paraît être d'une époque antérieure.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
17 juillet. Fontainebleau.	A M. d'Argenson.	Mazarin l'engage, si l'armée a toujours besoin de cavalerie, à faire embarquer les cavaliers démontés de l'armée de Piémont, qui sont en bon nombre. On pourra acheter des chevaux pour les monter à leur arrivée. Aff. étr. (TURIN), t. XLII. — Minute. Mazarin lui recommande en *Post-Scriptum* d'empêcher les trop fréquentes expéditions de courriers.
18 juillet. Fontainebleau.	A Madame.	Mazarin a informé la Reine du motif qui empêchait la duchesse d'Orléans de se rendre à Fontainebleau (une grossesse). La Reine en a été ravie, «et a besni mille fois la cause du sejour que V. A. R. est obligée de faire à Paris.» Aff. étr. (FRANCE), t. CXIII, f° 170. — Minute.
20 juillet. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	Mazarin approuve le langage qu'il a tenu aux députés hollandais pour rompre les mesures des malintentionnés. La France doit quelque reconnaissance au sieur Niderhost et au secrétaire de l'ambassade pour le zèle qu'ils font paraître. Il craint que la facilité de Trautmansdorff ne retarde la conclusion de la paix en rendant les Suédois plus entreprenants dans leurs demandes. Les Impériaux, en refusant de former une ligue contre les infracteurs de la paix, rendent leurs intentions suspectes; Mazarin espère que les princes de l'Empire ne céderont pas à leurs instigations. Les Espagnols comptent à tort sur la mauvaise santé du prince d'Orange. On voit par le dernier paragraphe que le duc de Longueville se plaignait d'avoir été joué dans l'affaire de l'amirauté, que la Reine avait prise pour elle malgré les réclamations du prince de Condé[1]. Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. VI, f°s 739-743.
21 juillet. Fontainebleau.	A M. le Prince.	Accusé de réception de deux lettres apportées par les sieurs de Fitzjeau et de Tourville. «C'est avec raison que Monsieur le duc (le duc d'Enghien) tesmoigne avoir confiance au service que je lui ai voué, et je pense lui avoir donné assez de preuves, etc.» Suit une addition où on lit: «Il arriva hyer un courrier de Rome qui nous apprit que le Pape avoit accordé le passage par l'Estat ecclesiastique à deux mille chevaux de Naples, etc.» Aff. étr. (FRANCE), t. CXIII, f°s 173-174. — Minute.
21 juillet. Fontainebleau.	A M. du Plessis.	Mazarin compte sur le soin de M. du Plessis pour pourvoir au service des vivres. Aff. étr. (FRANCE), t. CXII, f° 163. — Minute.
22 juillet. Fontainebleau.	A M. de Luzarche.	Lettre de condoléance sur la mort du cardinal de Valençay. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 112-114.
22 juillet. Fontainebleau.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin a toujours bonne espérance du siége d'Orbitello, malgré les renforts arrivés aux ennemis. Aff. étr. (FRANCE), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 217-226.

[1] Voyez Introduction, p. LVIII.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
22 juillet. Fontainebleau.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin presse toujours le départ des renforts pour l'armée qui assiége Orbitello. « Je crois que tant de difficultés et de traverses ne serviront à la fin qu'à rendre plus redoutables les armes du Roy dans l'Italie et à en faire mieux esclater la gloire à la confusion des Espagnols.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 169. — Minute.
22 juillet. Fontainebleau.	A M. d'Argenson.	D'Argenson avait témoigné des inquiétudes sur le succès de l'expédition. Mazarin lui répond : « Je m'asseure que vous l'avez fait devant que vous eussiez eu l'advis de l'arrivée de nostre armée navale au golfe de Telamone, et que, depuis, l'inquietude que vous tesmoigniez d'avoir aura beaucoup diminué.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 170. — Minute.
22 juillet. Fontainebleau.	A M. d'Argenson.	Addition à la lettre précédente. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 171. — Minute.
22 juillet. Fontainebleau.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Nouvelles réclamations sur le passage des troupes espagnoles à travers les États de l'Église. L'abbé de Saint-Nicolas doit s'en plaindre de nouveau au Pape. Regrets sur la mort du cardinal de Valençay. Griefs contre le marquis del Buffalo. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. II, p. 436 et suiv.
23 juillet. Fontainebleau.	Au premier président du parlement.	Sur les instances du premier président, Mazarin a obtenu de la Reine qu'elle révoquât l'*édit des justices*. « Elle a montré beaucoup de joye d'avoir occasion d'obliger vostre compagnie qu'elle aime tant, etc.» Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 175. — Minute.
24 juillet. Fontainebleau.	Au président de Mesmes.	La Reine, sur la proposition de Mazarin, a approuvé l'acquisition que le président a faite de l'hôtel des ambassadeurs [1] possédé par M. de Bellegarde, par engagement (c'est-à-dire comme engagiste du domaine royal), quoiqu'il eût été résolu qu'après sa mort cette maison reviendrait au domaine royal en remboursant la somme pour laquelle elle avait été engagée et servirait à son premier usage, et que même on ne l'eût donnée audit duc qu'à cette condition. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 176. — Minute.
24 juillet. Fontainebleau.	A M. d'Infreville.	Mazarin le félicite d'avoir hâté l'embarquement et le départ des vivres; mais il reproche à d'Infreville d'user de trop d'indulgence envers les officiers. « Je vous le dis encore un coup que vous n'avez rien à craindre en servant bien Sa Majesté. Il n'y a que les bonnes ou mauvaises actions capables de faire offices auprez de moy.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 172. — Minute.

[1] L'hôtel des ambassadeurs extraordinaires était situé rue de Tournon; il avait été habité par le maréchal d'Ancre. Il sert maintenant de caserne.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
25 juillet. Fontainebleau.	A M. de Benet.	Mazarin l'engage à se mettre à la tête des Italiens pour les conduire, lorsqu'ils passeront par Avignon. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 115.
26 juillet. Fontainebleau.	Au grand prieur d'Auvergne.	Il a dû voir arriver le commandeur de Neuchèze et le sieur de Montade. Il peut les retenir, s'il le juge à propos, pour un combat ou une occasion importante. Nécessité de maintenir la bonne intelligence entre les chefs. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 173. — Minute.
26 juillet. Fontainebleau.	A MM. de Neuchèze et de Montade.	Mazarin leur recommande l'union. « Au nom de Dieu, establissez la si fortement, avant que de partir, qu'il ne puisse rien arriver de capable d'y donner atteinte. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 174. — Minute.
26 juillet. Fontainebleau.	A M. d'Argenson.	Mazarin le charge de remettre les lettres qu'il envoie à MM. de Neuchèze et de Montade. D'Argenson doit contribuer à leur union. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 175. — Minute.
26 juillet. Fontainebleau.	A M. Balthazar.	Mazarin prie M. Baltazar d'avoir l'œil à ce que le nombre des hommes enrôlés ne soit pas fictif. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 116.
27 juillet. Fontainebleau.	A M. de Campi.	Mazarin le félicite du désir qu'il lui a témoigné par lettre, de faire quelque action d'éclat dans le courant de la présente campagne. Il n'oubliera point ses intérêts. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 117.
27 juillet. Fontainebleau.	A M. le baron Desprez.	Le baron Desprez peut aller, quand il le voudra, rétablir sa santé en respirant l'air natal. Il ne manquera pas d'emploi lorsqu'il l'aura recouvrée, et à ce moment Mazarin lui donnera des marques effectives de son souvenir. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 117-118.
27 juillet. Fontainebleau.	A M. le coadjuteur de Montauban.	Mazarin l'assure du dévouement de la Reine et du sien à ses intérêts; il en aura des preuves dès que l'occasion se présentera. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 118.
27 juillet. Fontainebleau.	A M. l'abbé de La Feuillade.	Lettre analogue à la précédente. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 119.
27 juillet. Fontainebleau.	A la maréchale de Guébriant.	Mazarin la remercie du soin avec lequel elle l'a tenu au courant de tous les incidents du voyage de la reine de Pologne. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 180. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
27 juillet. Fontainebleau.	A M. d'Entragues.	Mazarin regrette qu'il n'ait pas eu lieu d'être satisfait du régiment qu'il a reçu de M. de Vaubecourt. Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 182. — Minute.
27 juillet. Fontainebleau.	A M[me] de Matignon.	Protestations de dévouement et promesse de recommander la personne pour laquelle elle sollicite le Père général de l'ordre de Saint-Dominique, quoique Mazarin « ne se mesle pas volontiers des affaires des religieux. » Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 184. — Minute.
27 juillet. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	La paix dépend surtout maintenant de la jonction du maréchal de Turenne avec les Suédois. Si elle a lieu heureusement, les Impériaux et les Bavarois seront forcés de conclure un prompt accommodement, « et alors aussi il est à croire que la glace des Espagnols se fondra. » On n'a reçu aucune nouvelle d'Orbitello depuis que l'on a su que le Pape avait accordé le passage par l'État ecclésiastique à deux mille chevaux napolitains. On est également sans nouvelles des armées de Flandres. Un courrier vient d'apporter la nouvelle du mariage du prince d'Espagne avec la fille de l'Empereur. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f[os] 800-802.
27 juillet. Fontainebleau.	A M. de Lunas?	La Reine désire conserver la compagnie des gardes de M. de Brezé. Ils doivent continuer de servir pour cette campagne sur le vaisseau amiral. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 176. — Minute.
27 juillet. Fontainebleau.	A M. de Caumartin.	Remercîments pour le zèle avec lequel il s'acquitte de sa mission près des Suisses. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 10.
27 juillet. Fontainebleau.	A MM. des Ligues Grises (canton des Grisons).	Témoignages d'estime et d'attachement pour l'alliance de ce canton. La France est décidée à protéger leurs intérêts à Munster. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 10-11.
27 juillet. Fontainebleau.	A MM. du canton de Soleure.	Mêmes protestations. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 11.
27 juillet. Fontainebleau.	A M. Chanut.	Mazarin ne peut faire accorder aux ambassadeurs que la reine de Suède se propose d'envoyer en France les honneurs qu'elle réclame pour eux. « Ils prétendent ce qui n'est point accordé aux ambassadeurs de l'Empereur, du roy d'Espagne et du roy d'Angleterre. » Il est ensuite question des levées faites en Pologne et qui excitaient la jalousie des Suédois. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 553. — Minute.
27 juillet. Fontainebleau.	A M. de Brégy.	Mazarin l'avertit qu'il doit inviter le sieur Roncalli à passer par Munster. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 95-96.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
27 juillet. Fontainebleau.	A M. Roncalli.	Même recommandation. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 96.
28 juillet. Fontainebleau.	A M. de Thou, président aux enquêtes du parlement de Paris.	Mazarin lui écrit comme à son *ami particulier* pour le prier d'employer son crédit dans sa chambre pour « mettre les choses dans les termes que Sa Majesté doit souhaiter.» Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 187. — Minute.
29 juillet. Fontainebleau.	A M. de Cospéan.	La mémoire de l'évêque de Lisieux, frère de M. de Cospéan, « est en telle consideration, qu'elle suffira toujours pour porter [la Reine] à tout ce qui sera avantageux à ses proches.» Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 188. — Minute.
29 juillet. Fontainebleau.	A M. du Daugnon.	Remercîments pour le zèle et la fidélité qu'il a montrés. On lui envoie les expéditions des décrets qui lui confiaient le commandement en chef de l'armée navale, « afin qu'elles vous demeurent pour un titre bien bonorable dans les archives de vostre maison.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 178. — Minute corrigée de la main de Lyonne.
29 juillet. Fontainebleau.	Au marquis Ville.	Après l'avoir félicité de la marque de confiance que lui a donnée la Reine en l'appelant au commandement de l'armée française de Piémont, en l'absence du maréchal du Plessis, Mazarin l'engage à veiller avec soin sur les mouvements des ennemis, afin d'empêcher que les places occupées par les Français ne soient surprises. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
29 juillet. Fontainebleau.	A M. Fabert.	Promesse de s'occuper des intérêts du commerce de Sedan. A l'occasion de la garnison, Mazarin lui écrit : « Je ne puis m'empescher de vous faire une reprimande : on m'a adverti que vous estes en de grandes advances pour l'entretenement de vostre garnison et qu'il y a longtemps qu'elle n'est pas payée. Ce sont choses que je ne puis pas deviner, et, si vous ne voulez m'en escrire, vous le pouvez mander à quelqu'un des miens qui m'en dise un mot. J'ai parlé à MM. des finances pour y faire pourvoir sans delay.» Mazarin invite Fabert à venir le voir pour sept ou huit jours, si le service du Roi le permet. Arch. nat. KK. 1075, f° 40. — Minute de la main de Lyonne.
30 juillet. Fontainebleau.	A Mme de Guise.	Protestations de dévouement et du désir de tenir la parole qu'il lui a donnée, ainsi qu'à sa fille. (La nature de la promesse n'est pas expliquée). Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 189. — Minute corrigée de la main de Mazarin.
31 juillet. Fontainebleau.	A Mme la comtesse d'Alais.	Protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 122-123.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646. 31 juillet. Fontainebleau.	A l'abbé de La Rivière.	Mazarin désire avoir l'avis de S. A. R. (Gaston d'Orléans) sur les honneurs que l'on doit rendre au prince de Galles. Il ne pense pas que le Roi doive lui donner la main chez lui; mais « lui faire tous les autres honneurs possibles [d'autant] que la pitoyable condition où il est reduit semble exciter davantage la generosité et la courtoisie de Leurs Majestez.» Aff. étr. (France), t. CXIII, f° 192. — Minute de la main de Lyonne.
Juillet. (Sans autre indication.)	Au comte d'Harcourt.	Mazarin le félicite des succès qu'il a obtenus. « Il seroit difficile d'exprimer l'applaudissement avec lequel cette nouvelle a esté receue de la Reyne et de toute la cour. Madame la comtesse [d'Harcourt][1], qui a voulu y accompagner elle-mesme le gentilhomme qui l'a portée, pourra vous en tesmoigner une partie.» *P. S.* « J'adjousteray encore ce mot pour vous dire que l'exemple de Casal[2] me fait concevoir de grandes esperances au cas que vous puissiez passer la Segre, comme vous en avez fait le dessein. Quand une armée met tout son salut à empescher une chose et qu'elle arrive, l'espouvante la saisit en telle sorte qu'elle n'est plus capable de rien. Ceux-là s'estoient fiez en leurs retranchemens; ceux-cy n'ont espoir qu'en la riviere. Si nous en venons à bout, je me flatte de quelque chose de grand et de toutes sortes d'heureux progrez.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
1er août. Fontainebleau.	Au commandeur des Gouttes.	Mazarin l'engage à retourner à la mer le plus tôt possible « avec le plus grand nombre de vaisseaux et de galeres qu'il se pourra.» Recommandation pour que les équipages soient complets. Il doit s'entendre avec l'archevêque d'Aix, frère de Mazarin. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 180. — Minute.
1er août. Fontainebleau.	A M. de Neuchèze.	Il doit partir seul de Toulon. « Vous n'aurez à partager la gloire avec personne, puisque Sa Majesté a resolu de retenir le sieur de Montade.» Mazarin l'engage à user de la plus grande diligence. « Je vous recommande que tout le reste s'accorde avec la banniere de Saint-Marc que vous avez apportée[3].» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 181. — Minute.
1er août. Fontainebleau.	A M. de Neuchèze.	Instruction pour le commandeur de Neuchèze : il devra aller joindre la flotte vénitienne et s'unir à elle sur les côtes de Candie; il aura la bannière de Saint-Marc. Néanmoins, « après avoir passé le phare de Messine, il pourra arborer la bannière de France et prendre ses advantages de mesme que les vaisseaux du Roy ont accoustumé de faire.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 182. — Minute corrigée de la main de Mazarin.

[1] Marguerite-Philippe du Cambout, qui avait épousé en premières noces le duc de Puylaurens.
[2] Le comte d'Harcourt avait, en 1640, défait l'armée espagnole devant Casal.
[3] L'amiral de Neuchèze était de l'ordre de Malte, et le prétexte de son expédition était de secourir Venise, dont il avait arboré la bannière.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
1er août. Fontainebleau.	A l'abbé de Saint-Nicolas et à M. Gueffier.	Mazarin leur recommande les affaires que M. de Bernay, conseiller de la grand'chambre du parlement de Paris, a en cour de Rome. « M. de Bernay, dit Mazarin, est de mes bons amis.» Aff. étr. (Italie), t. XCIV. — Minute.
1er août. Fontainebleau.	Au cardinal Grimaldi.	Même recommandation. Aff. étr. (Italie), t. XCIV. — Minute.
2 août. Fontainebleau.	Au maréchal de Brezé.	Mazarin se félicite de la continuation de ses relations amicales avec le maréchal de Brezé. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 86. — Minute de la main de Lyonne.
2 août. Fontainebleau.	A M. l'abbé de La Grève ou de la Grave.	Mazarin a rendu compte de sa lettre à la Reine, qui loue beaucoup son zèle. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 123-124.
2 août. Fontainebleau.	Au marquis Ville.	Mazarin le félicite de la courageuse résolution qu'il a prise de se mettre en un poste qui rende facile sa jonction avec le prince Thomas. « Il ne se peut mieux raisonner que vous faites, quand vous dites qu'il faut voir à reparer le malheur qui nous est arrivé à Orbitello.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
2 août. Fontainebleau.	A M. le Prince.	Mazarin, répondant au prince de Condé, se plaint qu'il ait affecté « d'esviter de voir Leurs Majestez.» La Reine refuse d'envoyer Le Tellier trouver ce prince à Vallery, comme pour entrer en négociation avec lui. Aff. étr. (France), t. CXIV, f° 3. — Minute. — Imprimé dans l'Introduction, p. LX.
3 août. Fontainebleau.	A M. d'Avaux.	La trêve entre les Hollandais et les Espagnols n'a pu se conclure par la résistance de Niderhost et Riperda, qui ont refusé de signer. Mazarin ne craint, du côté du prince d'Orange, que le cas où il tomberait dans l'imbécillité. Sa femme a donné l'assurance à M. de La Thuillerie, qu'elle ne le porterait jamais à se séparer de la France; elle reconnaît que la protection de ce royaume lui sera plus utile que toute autre, et d'ailleurs il serait possible que, les Flamands secouant d'eux-mêmes le joug de l'Espagne, les Provinces-Unies n'eussent plus à craindre leur proximité ni à entreprendre la guerre. Le projet de trêve de deux ans pour la Catalogne a été abandonné. L'Empereur ne veut entendre à aucun traité en se séparant de l'Espagne; la jonction des Suédois et des Français pourra changer ses dispositions. Il faut parler haut, surtout avec les députés de Bavière. Mazarin se félicite du zèle que le président de Mesmes, frère du comte d'Avaux, fait paraitre pour le bien de l'État. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f°s 838-844.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
3 août. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	On vient de recevoir l'avis de la prise de Bergues (Bergues-Saint-Vinox). L'armée se propose de marcher vers Dunkerque. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f[os] 837-838.
3 août. Fontainebleau.	A M. le grand prieur de Saint-Gilles.	Remercîments pour les marques d'affection qu'il lui a données. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 192. — Minute.
3 août. Fontainebleau.	A M. de Valbelle, lieutenant de l'Amirauté, à Marseille.	Remercîments pour les services qu'il a rendus à la préfète de Rome (femme de Taddeo Barberini, préfet de Rome), à son arrivée à Marseille. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 193. — Minute.
3 août. Fontainebleau.	A M. le grand prieur de Saint-Gilles.	Remercîments et protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII, du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 125.
3 août. Fontainebleau.	A M. de Brégy.	Éloge du projet du roi de Pologne de faire la guerre au Turc. Sur le prince Casimir, qui voudrait s'attacher à la France, M. de Brégy doit continuer à donner de sages conseils à la reine de Pologne. Mazarin lui a écrit « qu'elle recevroit une entiere satisfaction aux choses qui luy ont esté promises. Je feray en sorte, ajoute-t-il, que les differends qu'elle a avec le duc de Mantoue se terminent bientost.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 97.
3 août. Fontainebleau.	A M. Chanut.	Mazarin insiste pour que Chanut dispose plus que jamais la reine de Suède et ses ministres à conclure la paix. « Il faut profiter de la conjoncture qui n'a point jusques icy esté plus belle... Ce n'est pas assez de faire une paix fort avantageuse, si l'on ne la fait tout ensemble seure et durable... Il faut laisser le moins de pretextes qu'il se peut, à ceux qui acceptent les conditions, de les violer lorsqu'ils sont [seront] en estat de le faire.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 564. — Minute.
4 août. Fontainebleau.	Au comte d'Alais.	Mazarin n'a jamais douté de son inviolable attachement au service du Roi. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 126.
5 août. Fontainebleau.	A M. d'Infreville.	Mazarin s'étonne des dépenses que doit entraîner l'embarquement des troupes. Il demande un état « dressé bien distinctement selon la nature des despenses,» et recommande à M. d'Infreville d'examiner cet état avec beaucoup de soin. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 194. — Minute.
5 août. Fontainebleau.	A M. de Marolles, gouverneur de Thionville.	Les raisons qui ont engagé le feu Roi à choisir, pour son lieutenant dans Thionville, M. de Baras ou de Bares, subsistant encore, on ne peut songer à le déplacer. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 126-127.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
5 août. Fontaine-bleau.	A M. de Convonges.	C'est à son mérite qu'il doit le régiment de cavalarie du pauvre marquis de Gesvres; les offices de Mazarin y ont été peu nécessaires. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII, du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 128-129.
5 août. Fontaine-bleau.	A M. le Prince.	Cette lettre est dans le même sens que celle du 2 août. Mazarin reproche au prince de n'avoir pas visité Leurs Majestés, « d'autant plus, ajoute le cardinal, qu'il fut resolu, sur la proposition de V. A., au penultieme conseil qui fut tenu devant la Reyne à Paris, que le conseil viendroit à Fontainebleau et qu'Elle (V. A.) s'y rendroit au mesme temps » Aff. ét. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 127-128.
6 août. Fontaine-bleau.	Au chevalier de Gaules.	Mazarin le remercie de la bonne volonté qu'il a témoignée. Aff. étr. (TURIN), t. XLII. — Minute.
7 août. Fontaine-bleau.	Au duc de Longueville.	Mazarin se réjouit du train que prennent les négociations pour la conclusion de la paix; il espère que les Impériaux et les Bavarois céderont bientôt, et que les Espagnols reconnaîtront que l'espérance de traité entre eux et les Provinces-Unies s'est évanouie. La Reine est très-satisfaite des services de M. le duc d'Enghien et a pleine confiance en lui, d'autant plus que, lors même qu'il « a cru n'estre pas assez consideré, il ne lui est pas eschappé un seul mot qui tesmoignast qu'il fust mescontent, ains au contraire, il a tousjours parlé en termes pleins de deference pour la Reyne et d'une veritable amitié pour moy [1]. » Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. VI, f[os] 872-874.
8 août. Fontaine-bleau.	A M. Brisacier.	Mazarin loue le discours que M. Brisacier a tenu au prince de Monaco et le remercie de son zèle. Aff. étr. (FRANCE), t. CXII, f° 195. — Minute.
8 août. Fontaine-bleau.	A M. d'Ambleville.	M. d'Ambleville a raison de ne pas douter de tout le dévouement du cardinal, mais il s'est engagé pour la place de guidon dans sa compagnie de gens d'armes. M. d'Ambleville doit prendre patience. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 129.
8 août. Fontaine-bleau.	Au révérend Père général de Citeaux.	Lettre de recommandation en faveur du P. Vincent de Beaufort, docteur en théologie et prieur de Notre-Dame d'Eslan [2]. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 129.

[1] Mazarin, écrivant au beau-frère du duc d'Enghien, ménage ce prince; mais on trouve, dans ses carnets, la preuve qu'il n'ignorait pas que le duc d'Enghien et ses compagnons, désignés sous le nom de *petits-maîtres*, ne l'épargnaient pas dans leurs propos. (Voy. Introduction, p. LIX.)

[2] Eslan ou Élan, dans le Réthelois, sur la rive gauche de la Meuse. Il y avait une abbaye commendataire de Citeaux.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
8 août. Fontainebleau.	A M. de Rosiers.	Mazarin le félicite de ses services et s'emploiera près du Roi, de façon à lui faire obtenir un brevet de maréchal de camp. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 129.
8 août. Fontainebleau.	A M. de Navailles.	Mazarin lui envoie, avec ses félicitations, un brevet de maréchal de camp qu'il a obtenu pour lui de la Reine. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 130.
9 août. Fontainebleau.	A M. du Plessis, capitaine de galères.	Il doit continuer à préparer des vivres pour les galères qui sont destinées à tenir la mer cette campagne, et en user ainsi que lui dira l'archevêque d'Aix. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 198. — Minute.
9 août. Fontainebleau.	A M. d'Argenson.	Mazarin craint que le mauvais succès des affaires aux côtes de Toscane ne lui ait été très-sensible; mais il y a lieu de s'en consoler par la prospérité des armes du Roi sur les autres points. Il faut conserver soigneusement les remises d'argent pour s'en servir au besoin. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 199. — Minute.
9 août. Fontainebleau.	A M. de Montade.	Remercîments pour le zèle qu'il a montré. Mazarin espère qu'il pourra bientôt retourner à la mer avec l'armée navale. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 200. — Minute.
9 août. Fontainebleau.	A Madame.	Protestations de dévouement. Mazarin fera tous ses efforts pour que l'heureuse union qui existe entre la Reine et Madame ne fasse que se cimenter davantage. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 130-131.
9 août. Fontainebleau.	A M. Gombaut.	Mazarin regrette le déplaisir qu'il trouve dans son emploi. Le meilleur moyen d'en sortir est de continuer à servir avec zèle. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 131.
9 août. Fontainebleau.	Au P. Christophle Lamyraut.	Remercîments pour les prières que les religieux de son ordre adressent au ciel en faveur de Mazarin. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 135-136.
9 août. Fontainebleau.	A la reine d'Angleterre.	Mazarin regrette que l'évêque d'Angoulême n'ait pas voulu échanger son siége contre celui d'Évreux, qui l'aurait rapproché de la princesse. Il annonce à la reine d'Angleterre que, malgré la pénurie des finances, Anne d'Autriche a augmenté sa pension de dix mille livres par mois à l'occasion de l'arrivée du prince de Galles. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 131-132.
9 août. Fontainebleau.	A M. du Molin, ou du Moulin.	Lettre relative à des levées que l'on faisait dans le pays de Liége. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 132-133.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
10 août. Fontainebleau.	Au cardinal Grimaldi.	Plaintes très-vives contre le Pape, qui favorise les Espagnols. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 238-244.
10 août. Fontainebleau.	A M. d'Avaux.	Mazarin déclare qu'il n'a « point au monde de plus grande passion que de voir établir la paix dans la chrestienté... Ceux qui en parlent icy et ailleurs autrement, c'est à cause que je tiens les affaires en termes si hauts et si advantageux pour le Roy, qu'ils en tirent cette consequence quoyque mal desduite, que je veux esluder, par là, la conclusion de la paix. Vous pouvez dire à M. Trautmansdorff que vous estes prests de la signer à toute heure que l'on voudra, aussy bien celle de l'Espagne et de la France que celle de l'Empire, à des conditions raisonnables. » Mazarin est charmé de voir que l'affaire de Philipsbourg est assurée et que les autres conditions paraissent favorables. En Italie, on ne fait pas la guerre au Pape, mais à l'Espagne. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f°s 890-895.
10 août. Fontainebleau.	A M. d'Infreville.	Recommandation d'avoir grand soin des malades et blessés. On lui envoie des observations sur son projet de dépenses pour 1647. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 201. — Minute.
10 août. Fontainebleau.	Au grand prieur d'Auvergne.	Le grand prieur doit bientôt retourner à la mer. Mazarin s'étonne que les vivres soient déjà épuisés. Recommandations pour qu'il veille à ce que les nouvelles provisions durent jusqu'à la fin d'octobre. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 202. — Minute.
10 août. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	Mazarin espère que la jonction de l'armée de Turenne avec celle des Suédois va contraindre les Impériaux à la paix. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f°s 888-890.
10 août. Fontainebleau.	Au cardinal d'Este.	Le projet du Pape et des Espagnols est d'éloigner le cardinal de Pologne de la ville de Rome, dans le but d'enlever à la France tous les avantages qu'elle peut retirer de sa présence en cette cour. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 244.
10 août. Fontainebleau.	A la reine de Pologne.	Joie qu'éprouve Mazarin de ce que la reine a obtenu « satisfaction sur le desplaisir qu'elle avoit eu que le roi (de Pologne) eust eu pensée de renvoyer en France des personnes qui luy estoient agreables. » Il s'étonne que l'on ait annoncé en Pologne « que l'accommodement des Barberins avec le Pape estoit fait, et que cela apportoit un chapeau de cardinal à mon frere... Le roy (de Pologne) aura bien jugé quelle fin on aura eü en debitant ce mensonge. » Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 97-98.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
10 août. Fontainebleau.	A M. Chanut.	Mazarin déclare qu'il a vu avec plaisir l'éloge fait par Chanut des qualités du comte de La Garde[1], envoyé en France comme ambassadeur extraordinaire. « Nous essayerons icy de nous prevaloir du credit qu'il a auprez de la reyne de Suede pour la disposer à entendre à la paix et à faire rabattre ses ministres de l'excez de la satisfaction qu'ils pretendent.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 569. — Minute.
10 août.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin se plaint de la partialité que montre le Pape. Aff. étr. (Italie), t. XCIV. — Lettre italienne. — Minute, avec corrections de la main de Mazarin.
10 août. Fontainebleau.	A M. le Prince.	Mazarin insiste pour que le prince de Condé se rende à Fontainebleau. Ce sera le moyen de « faire cesser des bruits qui, estant contre les sentimens de V. A., ne sont nullement avantageux à son service ni à celui du Roy.» Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 133-134.
12 août. Fontainebleau.	A Mme de Savoie.	Mazarin la prie de prendre en main les intérêts d'un certain Carlo Salvago, pour un procès pendant au parlement de Turin, contre la succession de Lazaro Ricardi d'Oneglia. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 135.
12 août. Fontainebleau.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Mazarin est persuadé de l'affliction que lui a causée la levée du siége d'Orbitello. On a eu tort d'accuser le prince Thomas d'infidélité envers la couronne de France. Réponse à ce que le Pape a dit à cette occasion. Discours du cardinal Sforza; il est aussi impuissant que mal affectionné. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. III, p. 59 et suiv.
13 août. Fontainebleau.	A M. de La Ferté-Imbault.	Marques d'estime et protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 136.
15 août. Fontainebleau.	A l'archevêque d'Aix.	Envoi de fonds pour l'approvisionnement de la flotte à raison de 3,250 livres par mois pour chaque galère. Cette augmentation extraordinaire doit être un encouragement pour obliger à bien servir. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 203. — Minute.
15 août. Fontainebleau.	A M. de Vincheguerre.	Le chevalier Garnier retourne en Provence avec les ordres du Roi, qu'il fera connaître à M. de Vincheguerre. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 204. — Minute.
15 août. Fontainebleau.	A M. Brachet.	Mazarin souhaite que les pensées que M. le prince Thomas a touchant M. le duc de Parme soient bien fondées. « Mais, ajoute le cardinal, comme il est bon et sincere, il se persuade aysement

[1] Magnus de La Gardie.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		que tout le monde soit de mesme, et, à dire le vray, je vois peu d'apparence à ce qu'il attend de ce costé-là.» Mazarin approuve Brachet d'être resté en Provence, et l'autorise à se faire seconder par quelqu'un qui soit capable et fidèle. «Mon frere, l'archevesque d'Aix, vous dira plus particulierement ce que vous aurez à faire.» Aff. étr. (TURIN). t. XLII. — Minute.
16 août. Fontainebleau.	A l'abbé Bentivoglio.	Mazarin, en parlant de l'échec essuyé à Orbitello, déclare que la France n'a eu qu'à se louer de la conduite du grand-duc. Aff. étr. (FRANCE), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 245-249.
16 août. Fontainebleau.	A l'archevêque d'Aix.	On pourra laisser croire que l'intention de la France est d'attaquer les ennemis du côté du Milanais. L'archevêque d'Aix doit dire que la France dirige ses efforts vers la Catalogne. Il faudra s'occuper d'avoir des sacs de laine et des provisions d'avoine a l'arrivée du maréchal de La Meilleraye. Aff. étr. (FRANCE), t. CXII, f° 205. — Minute.
16 août. Fontainebleau.	A M. de La Rochefoucauld.	Mazarin envoie un gentilhomme à Liancourt pour qu'il lui rapporte des nouvelles de l'état de M. et Mme de Liancourt; il prie M. de La Rochefoucauld d'être son interprète auprès d'eux pour leur exprimer la part qu'il prend à la perte qu'ils ont faite [1]. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 136-137.
16 août. Fontainebleau.	A M. le comte de Lannoy [2].	Mazarin lui dépêche un gentilhomme pour lui témoigner toute l'affliction qu'il éprouve de la perte de M. le comte de La Rocheguyon. Il a aussitôt parlé à la Reine du gouvernement de Montreuil, et elle a donné ordre à M. Le Tellier de lui en envoyer les expéditions au premier jour. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 137.
16 août. Fontainebleau.	A M. le comte de La Feuillade.	Lettre de condoléance sur la mort du chevalier, son frère. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 137-138.
16 août. Fontainebleau.	A Mme la duchesse d'Aiguillon.	Mazarin serait enchanté de donner le commandement de la galère de feu Bayard à M. de La Rochejaquelein, mais Sa Majesté désire en gratifier le frère du défunt, de sorte qu'il y a peu d'espérance de ce côté. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 138.
16 août. Fontainebleau.	A M. le maréchal d'Estrées.	Comme il était encore dans l'affliction de la mort du marquis de La Rocheguyon, Mazarin reçoit de l'abbé de La Rivière une lettre qui lui apprend celle du marquis de Thémines, tué dans la tranchée; il en exprime au maréchal et à sa femme toute

[1] Le comte de la Rocheguyon, leur fils, venait d'être tué au siége de Mardick.
[2] Le comte de Lannoy était beau-père du comte de la Rocheguyon.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
		son affliction. Quant aux charges du défunt, il en parlera à la Reine pour en gratifier la maréchale, qui en usera à son gré. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 138-139.
17 août. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	On n'a jamais promis d'accorder un passe-port au duc Charles de Lorraine; on l'a, au contraire, refusé. Trautmansdorff paraît avoir trop de déférence pour l'Espagne, mais Mazarin espère que la nécessité le forcera de conclure la paix. Le siége de Mardick continue et est meurtrier; les ennemis ont pu y jeter du secours parce que la flotte hollandaise n'était pas arrivée; beaucoup de blessés et même de tués; quatorze vaisseaux hollandais viennent d'arriver devant Mardick. La Reine s'est si peu inquiétée du mécontentement de M. le Prince, qu'elle a donné au duc d'Enghien le commandement des armées de Flandre. Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. VI, f°s 918-922.
17 août. Fontainebleau.	A M. de La Roque-Saint-Chamarand.	La Reine ayant résolu de laisser à la disposition de Mme la maréchale d'Estrées toutes les charges de M. le marquis de Thémines, il est inutile d'adresser, à ce sujet, aucune demande à la Reine. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 139-140.
17 août. Fontainebleau.	A M. de Clermont.	Protestations de dévouement et d'affection. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 140.
17 août. Fontainebleau.	A M. de Chavigny.	Lettre de condoléance sur la mort de M. de La Rocheguyon. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 140.
17 août. Fontainebleau.	A M. de Villequier.	Lettre de condoléance sur la mort de M. de La Rocheguyon. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 140-141.
18 août. Fontainebleau.	A M. le duc de Lesdiguières.	Mazarin le félicite de la naissance de son second fils, et lui fait savoir par M. de Villeroy de quelle façon il a parlé à Messieurs des finances au sujet de ce qui lui a été retranché dans l'état des gabelles du Dauphiné. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 141-142.
19 août. Fontainebleau.	A Mme la duchesse d'Aiguillon.	Mazarin lui expédie Marsac pour lui transmettre quelques informations de sa part. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 142.
19 août. Fontainebleau.	A M. des Forgettes.	Protestations d'estime. Son traitement lui sera conservé comme à l'époque du duc de Brezé. Aff. étr. (FRANCE), t. CXII, f° 206. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
19 août. Fontainebleau.	Au grand prieur d'Auvergne.	Protestations d'affection. Le chevalier Garnier lui fera connaître les instruetions du Roi. Aff. étr. (FRANCE), t. CXII, f° 207. — Minute.
19 août. Fontainebleau.	Au comte d'Alais.	Le chevalier Garnier, qui se rend en Provenee, doit lui transmettre de vive voix les instructions du Roi. Aff. étr. (FRANCE), t. CXII, f° 208. — Minute.
19 août. Fontainebleau.	A Mme de Castelnau.	Il est superflu de reeommander davantage à Mazarin les intérêts de M. de Castelnau; l'affection qu'il a pour lui n'a pas besoin d'être sollieitée. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 142.
20 août. Fontainebleau.	A M. du Plessis-Besançon.	Mazarin a lu avee satisfaction le récit des eonférences que du Plessis-Besançon a eues avee la duchesse de Savoie et des discours qu'il a tenus. « Dieu veuille, ajoute-t-il, que Madame Royale eonfirme par les effets les belles protestations que vous me marquez qu'elle vous a faites. » Aff. étr. (TURIN), t. XLII. — Minute.
20 août. Fontainebleau.	Au prince Thomas.	Mazarin reconnaît que le prince a pourvu à tous les inconvénients, au delà même « de ce que la neeessité requeroit. » Il annonee une nouvelle entreprise. « Je juge, dit-il, qu'à moins d'un aeeident imprevu, nous pouvons nous promettre un bon sueeez. » Le cardinal aurait souhaité que le prinee Thomas pût y prendre part « et en remporter la principale gloire. » Mais, eomme la santé du prinee lui est précieuse, il ajoute que, si elle n'était pas complétement rétablie, il serait le premier à convier S. A. « de ne pas se mettre au hazard de l'alterer davantage[1]. » Dans un *Post-Scriptum*, Mazarin annonee au prince qu'il lui envoie un brevet de maréchal de camp pour Saint-Aunais. Aff. étr. (TURIN), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
20 août. Fontainebleau.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Mazarin répète ce qu'il a dit, dans la préeédente lettre, qu'il aurait souhaité que le prince Thomas prît part à la nouvelle expédition d'Italie. « Mais quoyqu'il aille ou n'aille pas, ajoute Mazarin, il faut tousjours mettre tous vos soins pour faire que les troupes, que nous faisons estat d'avoir du Piedmont, passent les plus fortes, les plus completes et les mieux armées qu'il se pourra. » Aff. étr. (TURIN), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
20 août. Fontainebleau.	A M. le Lieutenant civil.	Mazarin le remercie des nouvelles qu'il lui donne de Paris et des sentiments des habitants à son égard. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 143-144.

[1] C'était un moyen poli d'écarter le prince, que l'on accusait d'avoir fait échouer le siége d'Orbitello, et qui, en effet, ne prit aucune part à la secoude expédition d'Italie en 1646.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
20 août. Fontainebleau.	A M. le comte de Béthune.	Il est superflu d'exciter le désir que Mazarin a de le servir; il vaut mieux s'expliquer franchement, et, puisqu'il s'agit du payement de ses pensions, le cardinal en parlera de bonne sorte à Messieurs des finances. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 144.
20 août. Fontainebleau.	A M. d'Avaux.	Mazarin se borne à accuser réception d'une dépêche qu'il n'a pas eu le temps de faire déchiffrer. Il trouve naturel que le roi d'Espagne s'occupe plus qu'auparavant de ses affaires; on pourrait engager Trautmansdorff à se porter médiateur entre l'Espagne et la France. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f°s 985-986.
21 août. Fontainebleau.	A M. d'Avaux.	Mazarin fonde de grandes espérances sur le voyage que d'Avaux doit faire à Osnabrück, pour décider la conclusion de la paix. La cour de Suède est divisée à cause des grâces que la Reine accorde au connétable de La Gardie. L'on a répandu à Bruxelles le bruit d'ouvertures faites par d'Avaux à Trautmansdorff. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f° 5.
21 août. Fontainebleau.	Au grand prieur d'Auvergne.	Mazarin l'engage à se désabuser des appréhensions qu'il paraît avoir et à se mettre l'esprit en repos. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 209. — Minute.
22 août. Fontainebleau.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin l'engage à surveiller les équipages de l'armée navale, dont on lui signale la faiblesse « et l'aversion qu'ils ont tous à retourner à la mer... Si cela étoit et qu'il n'y eût pas moyen d'y remedier, il vaudroit beaucoup mieux en demeurer là que d'entrer en plus grande depense et d'engager plus avant la reputation des armes du Roy. » C'est aux maladies et au manque de provisions qu'il faut attribuer le peu de disposition que montre l'armée navale à s'embarquer. Le bailli de Souvré doit aller prendre le commandement. Mazarin a pleine confiance en lui. Regret que M. de Neuchèze n'emmène qu'une partie des vaisseaux. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 210. — Minute en partie de la main de Mazarin.
22 août. Fontainebleau.	A M. d'Infreville.	Accusé de réception des états des dépenses et des troupes. Recommandation d'avoir l'œil sur le nombre des équipages. Regret que M. de Neuchèze, après de longs délais, n'ait pu partir qu'avec huit vaisseaux. Il faudra tenir compte de cette diminution dans la dépense. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 211. — Minute.
23 août. Fontainebleau.	A M. le comte du Roure ou Rouvre.	Protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 145-146.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
23 août. Fontainebleau.	A l'archevêque de Narbonne.	Mazarin lui annonce que la Reine lui a accordé l'abbaye qu'il désirait, et lui renouvelle ses protestations de dévouement. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 144.
23 août. Fontainebleau.	A M. de Sainte-Maure.	Mazarin espère, que Dieu aidant, sa blessure sera bientôt cicatrisée; mais il s'y est pris trop tard pour le gouvernement qu'il demande : la Reine s'était engagée le jour même de la vacance. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 145, et Arch. nat. KK, 1075. f° 42.
23 août. Fontainebleau.	A M. le marquis de Bentivoglio.	Le marquis ne doit pas se mettre en peine; Mazarin le connaît, et nul ne pourra le perdre dans son esprit. Il l'engage à donner tous ses soins à la conservation de son régiment. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 145.
24 août. Fontainebleau.	A M. de Longueville.	Mazarin espère que la réunion des forces de la France et de la Suède va ramener les Bavarois à des dispositions favorables; il en sera de même des Impériaux. Le siége de Mardick dure toujours; mais le port étant fermé par les vaisseaux hollandais, on peut espérer la chute prochaine de cette place. Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. VI, f°s 983-985.
24 août. Fontainebleau.	A Mme de Longueville.	Lettre de condoléance sur la dernière blessure reçue par M. le duc d'Enghien[1], son frère. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 147-148.
24 août. Fontainebleau.	Au chevalier Paul.	Éloge de ses services et de son courage, et protestation du désir de rendre sa position de plus en plus considérable. Aff. étr. (FRANCE), t. CXII, f° 213. — Minute.
24 août. Fontainebleau.	A M. de Villeneuve.	Remercîments pour son zèle, qui égale sa capacité. Aff. étr. (FRANCE), t. CXII, f° 214. — Minute.
24 août. Fontainebleau.	A M. d'Infreville.	Mazarin est bien aise que M. de Neuchèze puisse partir avec neuf vaisseaux au lieu de huit; mais il regrette que les équipages soient aussi faibles. Aff. étr. (FRANCE), t. CXII, f° 215. — Minute.
24 août. Fontainebleau.	A M. le commandeur des Gouttes.	Mazarin lui a écrit par le chevalier Garnier. Il se borne à lui accuser réception d'une lettre du 20 août. « Il y a peu d'espérance que Sa Majesté ayt à entretenir à grands frais, comme elle a fait, quantité de vaisseaux de guerre. » L'archevêque d'Aix doit s'entendre avec lui à ce sujet. Aff. étr. (FRANCE), t. CXII, f° 216. — Minute.

[1] Le duc d'Enghien avait été blessé au siége de Mardick.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
24 août. Fontainebleau.	Au comte Magnus de La Gardie.	Félicitations sur son arrivée en France; joie qu'en éprouvent Leurs Majestés. « Elles feront cognoistre à V. Exc., ajoute Mazarin, qu'il ne se peut correspondre avec plus de cordialité et de tendresse qu'Elles font à l'amityé de la reyne (de Suède), ny estimer à plus haut point un ministre qu'Elles font V. Exc., et pour le respect de la personne qu'Elle represente et pour son propre merite.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 580. — Minute.
25 août. Fontainebleau.	Au prince Thomas.	Mazarin exprime l'espoir d'un heureux succès pour la nouvelle expédition et le souhait que le prince Thomas veuille bien y prendre part. « Neanmoins, ajoute-t-il, tout est remis à ce qu'Elle (V. A.) trouvera plus à propos de resoudre.» Il insiste pour que les troupes soient, à l'embarquement, les plus fortes et les plus complètes qu'il sera possible.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
25 août. Fontainebleau.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Espérance du succès de la nouvelle expédition : le principal obstacle est écarté par la retraite de la flotte d'Espagne. « Je ne puis me lasser de vous repeter, ajoute Mazarin, que le secret et la diligence doivent estre l'ame de ce dessein, et qu'il ne faut pas espargner les courriers pour concerter si bien toutes choses, que vous arriviez à point nommé avec les troupes au lieu de l'embarquement.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
25 août. Fontainebleau.	A M. de Vincheguerre.	On envoie les fonds pour les galères, sur le pied de 3,250 livres par mois, à partir du 1er septembre. « On fait estat que, par ce moyen, les seize galeres que Sa Majesté veut que vous remettiez à la mer soient pourvues absolument de tout pour jusques au 20 d'octobre, auquel temps, si Elle desire les y faire demeurer davantage, on donnera ordre à la continuation de leur subsistance.» Mazarin fait valoir comme une grâce les subsides extraordinaires qu'on leur accorde. « Cela les doit convier à rendre leurs equipages meilleurs et plus complets.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 217. — Minute.
25 août. Fontainebleau.	A M. d'Infreville.	Toujours instances pour hâter l'équipement des vaisseaux. Les gardes de M. de Brezé doivent s'embarquer sur l'*Admiral* pour le reste de la campagne. Détails sur l'approvisionnement de la flotte et le biscuit fourni. Recommandation de ménager les 100,000 livres envoyées. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 218. — Minute.
25 août. Fontainebleau.	A M. de Montade.	Protestations d'affection qui lui seront confirmées par l'archevêque d'Aix. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 220. — Minute.
25 août. Fontainebleau.	Au commandeur de Vincheguerre.	Mazarin ne doute point de son zèle; mais il craint que l'état de sa santé ne lui permette pas de reprendre la mer immédiatement. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 221. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
25 août. Fontainebleau.	A M. de Baume.	Le bailli de Souvré part pour prendre le commandement des galères. Mazarin engage M. de Baume à faire sa charge sous lui. Protestations d'estime et d'affection. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 222. — Minute.
25 août. Fontainebleau.	Au commandeur de Chastelns.	Mazarin a été sensiblement touché de son malheur. Il espère que le commandeur pourra bientôt se trouver de nouveau en état de montrer son zèle. Il s'en remet du reste à ce que lui dira le bailli de Souvré. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 223. — Minute.
26 août. Fontainebleau.	A l'archevêque d'Aix.	Le secret doit surtout contribuer à la bonne issue de l'entreprise. « Ce n'est pas assez pour cela de ne rien dire; il faut prendre une conduite qui fasse croire tout le contraire du dessein que nous avons. » Recommandation de veiller avec soin à la dépense. « Vous ne sçauriez vous imaginer en quelle necessité d'argent l'on est, et je vous proteste que, pour vous envoyer 100,000 livres que le chevalier Garnier vous portera, il a fallu que je m'y sois engagé en mon propre et privé nom. » « Faites estat de Brachet; c'est un homme fidele, soigneux et affectionné. » Nécessité qu'il ait des commis intelligents et capables. Il doit surveiller les officiers des vaisseaux et galères. Recommandation de visiter les officiers et personnes de condition arrivés malades en Provence; lettre pour M. de Frontenac; dire un mot à M. de Créqui et à M. de Tilly; ne pas oublier le comte et la comtesse d'Alais. Désir que M. de Refuges puisse retourner. « C'est un homme qui vaut beaucoup et entend parfaitement les sieges. Le mareschal de La Meilleraye partira sans faute lundy... On ne pouvoit moins faire pour beaucoup de respects (égards) que de convier M. le prince Thomas à retourner; mais, s'il s'en excuse, on pourra s'en passer. » Détails sur l'armement et les précautions à prendre pour maintenir la concorde. Recommandation de se tenir au courant de ce qui se passe dans les ports de Toscane. Il faut qu'en arrivant le maréchal de La Meilleraye puisse être informé ponctuellement de tout. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 219. — Minute.
26 août. Fontainebleau.	A M. de Turenne.	Mazarin se félicite de la jonction de l'armée de Turenne avec celle des Suédois. Il loue la constance, la diligence et la résolution du maréchal « à entreprendre un si grand voyage pour aller rejoindre l'armée de Suède. » Il en espère de grands résultats. « Cela a dissipé toutes les jalousies et soupçons de nostre sincerité que les ennemis essayoient de jeter dans l'esprit de nos alliez. » — Plaintes contre M. de Bouillon. Prière d'agir pour la liberté de M. de Rosen. Envoi d'un brevet de maréchal de camp pour M. de Tracy. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 148-150.
27 août. Fontainebleau.	A M. d'Hocquincour.	Protestations d'amitié. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 150-151.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
27 août. Fontainebleau.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Mazarin a appris avec peine qu'on ne faisait pas grand cas des troupes revenues d'Orbitello. Il pense qu'elles ne se débanderont pas; mais il fonde surtout les espérances de succès sur le corps tiré du Piémont. On doit donc le rendre aussi complet que possible. C'est à Oneille que ce corps doit s'embarquer. Le maréchal du Plessis doit tenir toujours une personne sûre dans ce port, afin qu'elle puisse faire connaître ses résolutions aux officiers qu'y enverra le maréchal de La Meilleraye. Prière de communiquer cette dépêche au prince Thomas. *Addition à cette dépêche :* Bon effet produit par la retraite de l'armée navale d'Espagne. Nécessité de garder un profond secret sur le but de l'expédition. Promesse de gratifications et de payement régulier pour les soldats de l'armée de Piémont qui prendront part à l'expédition. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
27 août. Fontainebleau.	A M. Allemand.	Protestations d'estime et d'affection. Envoi d'une gratification de la part de la Reine. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 151.
27 août. Fontainebleau.	A M. Rousworms ou Rossworms.	Lettre semblable à la précédente. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 151.
27 août. Fontainebleau.	A M. de Tracy.	Lettre analogue, moins la gratification. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 151-152.
27 août. Fontainebleau.	A l'évêque de Maillezais.	Mazarin lui envoie le brevet de sa nomination comme archevêque de Bordeaux de la part de la Reine. Félicitations. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 153.
27 août. Fontainebleau.	A M. Vincent[1].	Mazarin lui envoie le brevet de nomination de M. de Maillezais à l'archevêché de Bordeaux; il ne doute pas que ce dernier ne lui remette sa démission entre les mains. Le payement de ses 2,000 livres de pension n'éprouvera aucun retard; il en donne l'assurance de la part de la Reine. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 153.
27 août. Fontainebleau.	A M. le président Servien.	Mazarin lui recommande le sieur Carlo Salvazo pour un procès important qu'il a au parlement de Turin contre la succession d'un certain Lazaro Ricardi. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 154.
27 août. Fontainebleau.	A M. Voysin, conseiller au parlement de Paris.	Mazarin lui écrit à l'occasion d'un procès où l'on avait fait intervenir son nom et celui de la Reine. Il engage Voysin à repousser sans scrupule toutes les importunités des solliciteurs. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 152-153.

[1] Saint Vincent de Paul, que l'on appelait ordinairement *M. Vincent de la Mission.*

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
28 août. Fontainebleau.	Au duc de Guise.	La Reine est très-satisfaite du zèle que le duc témoigne pour son service. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 154.
28 août. Fontainebleau.	A M. de Marolles.	Recommandation pour un gentilhomme qui doit servir de lieutenant dans son gouvernement, et qui lui porte le brevet de maréchal de camp. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 155.
28 août. Fontainebleau.	A M. le premier président du parlement de Paris.	Mazarin lui recommande vivement le Père général de l'ordre de Saint-Dominique, en le priant de le favoriser dans la vérification de son bref. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 154-155.
28 août. Fontainebleau.	A M. Hennequin, conseiller au parlement de Paris.	Même sens que la précédente. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 155.
28 août. Fontainebleau.	A M. le premier président de la cour des Aides.	Mazarin lui recommande les intérêts de Mme de Beauvais touchant certaine terre qu'elle possède auprès de l'abbaye d'Hermières[1]. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 155-156.
29 août. Fontainebleau.	A Paolo Macarani.	Mazarin, qui passe pour être si malintentionné à l'égard du Pape, affirme à Macarani que tout dépend de la façon d'agir de Sa Sainteté. Les gouvernants, qui ont droit au respect des gouvernés, doivent avant tout rechercher leur amour. Le Pape ne se conduit pas ainsi. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 250.
29 août[2]. Fontainebleau.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Le Roi est décidé à envoyer une nouvelle flotte en Italie. Plan de l'expédition exposé. On doit s'efforcer de maintenir le grand-duc de Toscane dans des dispositions favorables pour la France. Instructions sur la conduite que devra tenir l'abbé de Saint-Nicolas. Il sera important de persuader au Pape que ce n'est pas contre lui que l'expédition est dirigée, mais que la France veut punir les rodomontades des Espagnols. Mazarin parle ensuite de la nécessité de travailler à l'accommodement des Barberins avec le Pape. Récriminations contre la conduite et les paroles d'Innocent X. Nouvelle de la prise de Mardick. État des affaires en Allemagne. Aff. étr. (Rome), t. XCIV. — Minute de la main de Lyonne. — Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. III, p. 120 et suiv.

[1] Abbaye commendataire de Prémontrés dans la Brie, à peu de distance de Lagny.
[2] Dans la minute des Affaires étrangères, la dépêche porte la date du 26 août.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
29 août. Fontainebleau.	A M. de Saint-Aunais.	Mazarin est très-touché de sa maladie. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 156.
29 août. Fontainebleau.	A M. l'ambassadeur de Suède.	Mazarin lui envoie un de ses gentilshommes pour lui protester de son dévouement et de son zèle pour son service. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 155-156.
29 août. Fontainebleau.	Au cardinal Grimaldi.	Recommandation pour des levées de troupes. Plaintes contre le Pape. Aff. étr. (France), t. XXI des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 253 et suiv.
30 août. Fontainebleau.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Nouvelles de la flotte ennemie, qui a reçu l'ordre de retourner vers les côtes d'Italie; elle était composée de vingt-quatre vaisseaux. Aff. étr. (Rome), t. XCIV. — Minute de la main de Lyonne.
30 août. Fontainebleau.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Mazarin vient d'apprendre que l'armée navale d'Espagne est retournée sur les côtes d'Italie. Il pense qu'elle a reçu l'ordre de se diriger vers ces contrées « pour porter la fille de l'Empereur, dont le mariage a esté accordé avec le prince d'Espagne.» Ce mouvement de la flotte espagnole pourra modifier le plan de campagne du maréchal de La Meilleraye. Le maréchal du Plessis devra attendre, avant de se mettre en marche, les communications de La Meilleraye. Prière de transmettre cet avis au prince Thomas. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
30 août. Fontainebleau.	A l'archevêque d'Aix.	Détails sur les moyens de faire embarquer les chevaux. Mazarin désire que l'on puisse combattre l'armée navale des ennemis. Il l'a écrit au maréchal de La Meilleraye, qui était déjà parti. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 224. — Minute.
30 août. Fontainebleau.	Au maréchal de Gramont.	Nécessité de maintenir l'alliance de la France et de la Hollande et de montrer au prince d'Orange le danger d'une rupture. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 376 recto.
30 août. Fontainebleau.	A M. d'Avaugour.	Remerciments pour les services qu'il rend dans l'armée suédoise. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 157.
30 août. Fontainebleau.	A M. de Tracy.	Remerciments pour les services qu'il rend dans l'armée d'Allemagne. Envoi du brevet de maréchal de camp. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 151-152.
31 août. Fontainebleau.	Au chancelier Oxenstiern.	Lettre de condoléance sur la perte de sa femme. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 157-158.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646. 31 août. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	Mazarin ne partage pas l'avis du duc de Longueville, qui croit la conclusion de la paix très-reculée. Il pense que les Impériaux et les Espagnols accorderont bientôt les conditions que la France réclame. En tout cas, la France aura fait tout ce qui lui est possible pour la conclusion de la paix. Si elle est forcée de continuer la guerre, Mazarin compte sur le succès. Il pense que le duc de Longueville n'a pas eu sujet de se plaindre de lui dans l'affaire de l'Amirauté[1]. Aff. étr. (Allemagne), t. VI, f[os] 996-998.
31 août. Fontainebleau.	A M. Smitberg.	Mazarin regrette qu'on n'ait pu encore le délivrer de la prison où le retient le duc de Bavière. Mazarin a écrit au maréchal de Turenne pour qu'il fît de nouvelles instances à ce sujet. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 58.
31 août. Fontainebleau.	A la princesse de Phalsbourg.	Remercîments pour les services qu'elle rend. Mazarin a donné ordre que ses terres fussent épargnées. Le cardinal désire sincèrement la paix, malgré les succès que la France obtient dans la guerre. Il servira le duc de Lorraine, si ce prince lui en fournit les moyens. Aff. étr. (France). t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 158.
31 août. Fontainebleau.	A M. Brasset.	Plaintes à l'occasion de l'inaction du prince d'Orange. Brasset doit réclamer vivement auprès des États généraux des provinces-Unies. « Il faut, ajoute Mazarin, faire éclater deux raisons qui me semblent bien coucluantes... la première, qu'ils ont pris quinze cent mille livres de nostre argent pour mettre leur armée en l'estat qu'elle est et pour la faire agir, ce qu'ils ne font point. L'autre, qu'ils nous ont obligez à leur donner six mille hommes de la nostre pour leur donner lieu d'entreprendre quelque grand dessein, et, au lieu que nous nous en fussions servis utilement, ils demeurent oisifs et les bras croisés, de façon que, quand MM. les Estats auroient signé un traité contre nous avec nos ennemis, ils n'auroient gueres peu nous faire plus de mal que celuy de prendre nostre argent et nos troupes pour nous affoiblir par ce moyen. » B. I. de Saint-Pétersbourg. — Original signé.
31 août. Fontainebleau.	Au président de Bellièvre.	Le président de Bellièvre a eu raison de se plaindre de l'affront fait à Montreuil, qui a été arrêté et dont on a ouvert les lettres. « Cela nous pourra servir, ajoute Mazarin, pour avoir plus souple le parlement d'Angleterre aux choses qui pourront regarder le service du roi de la Grande-Bretagne. » B. I. de Saint-Pétersbourg. — Original signé.
Août. Fontainebleau.	A l'abbé Stefanucci.	L'abbé, qui désire servir la France, peut s'entendre avec le cardinal Grimaldi. Mazarin est bien disposé en sa faveur, surtout quand il se rappelle sa conduite envers le pape Urbain VIII et le dévouement de ses ancêtres à la couronne de France. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 252.

[1] Il s'agissait de la succession de l'amiral de Brezé, que réclamait la maison de Condé. Voyez l'Introduction, p. LVIII.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
1er septembre. Fontainebleau.	A M. de Sirot.	Lettre relative à l'absence du colonel polonais et au refus de servir des soldats de la même nation. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 159.
1er septembre. Fontainebleau.	A M. de Chaumontel.	Regrets de ne pouvoir le servir dans la circonstance présente et protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 159-160.
1er septembre. Fontainebleau.	A M. le marquis d'Uxelles.	Mazarin l'engage à ménager sa santé ébranlée et à ne point songer à rejoindre l'armée avant qu'il soit complétement rétabli. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 160.
1er septembre. Fontainebleau.	A M. le chevalier de Fruges.	Lettre semblable à la précédente. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 160.
1er septembre. Fontainebleau.	Au marquis de Mortara.	Si Mazarin a contribué à sa liberté, le marquis de Mortara le doit surtout à ses mérites et à sa grande réputation. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 262.
1er septembre. Fontainebleau.	Au cardinal d'Este.	Sa Majesté donne au cardinal d'Este, pour lui prouver tout le cas qu'Elle fait de sa personne, l'abbaye de Val-Luisant, d'un revenu de 7,000 écus et voisine de Paris. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 266.
1er septembre. Fontainebleau.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Mazarin pense que le Pape ne veut pas sérieusement s'accommoder avec les Barberins. On a persuadé à Innocent X que les affaires allaient être bouleversées en France par suite du mauvais succès de l'expédition d'Italie. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. III, p. 150 et suiv.
1er septembre. Fontainebleau.	A M. de Dumas.	Plaintes contre les Polonais qui refusent de servir après avoir touché l'argent qui leur avait été promis. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 158-159.
1er septembre. Fontainebleau.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin croit que l'échec d'Orbitello a été compensé par les succès que les armes françaises obtiennent partout ailleurs. Il entretient le cardinal Grimaldi des entreprises que l'on pourrait tenter en Italie. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 257 et suiv.
3 septembre. Fontainebleau.	Au maréchal de Turenne.	Mazarin le félicite des succès qu'il a obtenus. « Il ne se pouvoit faire une plus belle action que celle de chasser les ennemis si loin de leur propre pays. » Ordre envoyé à M. de Courval de

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		donner satisfaction par sa conduite au maréchal de Turenne. Recommandation pour les curiosités qui pourraient se trouver à Aschaffenbourg en peintures, statues, livres, etc. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 161-162.
3 septembre. Fontainebleau.	Au vicomte de Courval.	Mazarin l'engage à gagner par sa conduite les bonnes grâces de Turenne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 160-161.
5 septembre. Fontainebleau.	Au grand prieur d'Auvergne.	« Lorsque j'ai desiré que vous retournassiez à la mer pour y faire vostre charge sous celui à qui Sa Majesté avoit trouvé bon de commettre le commandement général de son armée navale, je n'ay eu autre motif que l'estime que j'ay jusqu'icy faite de vostre personne, etc. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 225. — Minute.
5 septembre. Fontainebleau.	A M. de Clerville.	Remerciments pour la promptitude avec laquelle M. de Clerville a déféré au désir exprimé par l'archevêque d'Aix pour qu'il retournât à la mer avec le grand maître (maréchal de La Meilleraye). Aff. étr. (France), t. CXII, f° 225. — Minute.
5 septembre. Fontainebleau.	A M. de Montade.	Mazarin désire qu'il ait le commandement d'un vaisseau au moment où l'armée navale reprend la mer. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 226. — Minute.
5 septembre. Fontainebleau.	A M. Brachet.	Recommandation pour éviter les dépenses superflues. Cependant « on entend qu'après avoir représenté ce qui sera de vostre charge à M. le grand maistre (le maréchal de La Meilleraye), vous fassiez aveuglement ce qu'il vous ordonnera. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 227. — Minute.
5 septembre. Fontainebleau.	Au chevalier Garnier.	Mazarin le remercie de son expédient pour suppléer aux tartanes et des provisions qu'il a faites. Protestations de zèle pour ses intérêts. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 228. — Minute.
5 septembre. Fontainebleau.	Au maréchal de La Meilleraye.	Accusé de réception d'une lettre. Si l'armée navale était obligée de combattre, il serait nécessaire de la renforcer d'une partie des troupes de terre, « et surtout de mettre dans les vaisseaux qu'on croiroit moins braves quelques gentilshommes qui les fissent agir avec vigueur dans le combat. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 229. — Minute.
7 septembre. Fontainebleau.	Aux plénipotentiaires.	Les Espagnols font de grands efforts pour secourir Lérida. Les Hollandais promettent de ne point conclure la paix sans la France, mais Pau (Paw) a déclaré à Peñaranda qu'il ne fallait attacher aucune importance à ces promesses faites à la France; les plénipotentiaires devraient reprocher à Pau la conduite qu'il tient. Gorin, ancien ambassadeur de la Grande-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		Bretagne en France, fait des voyages continuels de Bruxelles à La Haye, et on avertit Mazarin qu'il sert d'intermédiaire à Castel-Rodrigo près de la princesse d'Orange pour la bien disposer en faveur de l'Espagne. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 19-22.
7 septembre. Fontainebleau.	A M. l'archevêque de Tours.	Lettre relative au bénéfice de l'abbaye de Beaumont sollicité par l'archevêque. On en a déjà parlé à la Reine en plusieurs occasions. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 162.
7 septembre.	A M. Chanut.	Cette lettre commence ainsi : « M. le comte Magnus est enfin arrivé à Paris depuis quelques jours; on n'oubliera rien pour le bien traiter. » Chanut doit toujours continuer à disposer la reine de Suède à conclure la paix. Mazarin lui parle des négociations du Danemark avec les Provinces-Unies et des vaisseaux que l'on voulait acheter en Suède, acquisition pour laquelle du Quesne avait reçu une mission spéciale. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 591. — Minute corrigée par de Lyonne. — Copie dans le tome XXII, f°s 162-164, du recueil des *Lettres de Mazarin*.
12 septembre. Fontainebleau.	A l'évêque de Meaux.	Mazarin lui recommande le Père général de l'ordre de Saint-Dominique, qui désirerait établir une maison de cet ordre dans la ville de Rosoy. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 165.
12 septembre. Fontainebleau.	Au duc d'Épernon.	Mazarin le félicite de son rétablissement et le remercie du bon ordre qu'il maintient dans sa province. Aff. étr. (France). t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 164-165.
13 septembre. Fontainebleau.	A l'évêque de Châlons.	Mazarin le prie de laisser encore quelques jours au cardinal Antoine Barberini, à cause de l'arrivée du prince préfet, sa maison de Ferrières, qu'il ne lui avait demandée que jusqu'au 12. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 165.
14 septembre. Fontainebleau.	A M. de Longueville.	Mazarin se réjouit de ce qu'il a avancé le point de Philipsbourg, qui est l'essentiel. Le duc d'Enghien vient de s'emparer de Furnes; ce succès achève de couper les communications de Dunkerque avec le reste de la Flandre par terre; les vaisseaux des Provinces-Unies les lui ôtent du côté de la mer. Caracène s'est retiré à Nieuport avec grand désordre. Gassion est campé entre Dunkerque et Nieuport. Le duc d'Enghien est autorisé à entreprendre ce qu'il jugera le plus avantageux pour la France. Le comte d'Harcourt, qui assiége Lérida, espère que les Espagnols ne pourront secourir cette place. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 49-51.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
14 septembre. Fontainebleau.	Aux plénipotentiaires.	Le grand-duc de Toscane demande à être compris comme allié de la France dans le traité de Munster, comme il l'a été dans celui de Vervins. Mazarin déclare que la France a été satisfaite de la conduite tenue par ce prince à l'époque de l'attaque des postes de Toscane. En conséquence, les plénipotentiaires devront faire entendre au ministre de ce prince, à Munster, qu'ils ont ordre de le comprendre dans le traité. En général les plénipotentiaires doivent ménager les intérêts du duc de Toscane. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 22-24.
14 septembre. Fontainebleau.	A M. d'Avaux.	La France obtient des succès sur tous les points, et Mazarin espère que les Espagnols seront forcés de conclure la paix. Un calme parfait règne en France. On répand à Bruxelles le bruit de prétendues conversations entre d'Avaux et Trautmansdorff relativement à la Catalogne et au Portugal. Mazarin n'y croit pas; mais il importe de les démentir parce qu'elles peuvent inspirer de la défiance contre la France. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 51-55.
16 septembre. Fontainebleau.	Au maréchal de Rantzau.	Mazarin le remercie des renseignements qu'il lui a donnés sur la situation de Dunkerque. Ils font concevoir au cardinal « une espérance comme certaine qu'on emportera cette place, si on se resoud de l'attacquer vigoureusement. Dans cette conjoncture, M. le duc (d'Enghien) aura maintenant receu le memoire que Sa Majesté me chargea de luy envoyer par le sieur de Saint-Évremond[1], et aura pris ses resolutions que vous pouvez croire que nous avons grande impatience de sçavoir, et mon envie s'en est augmentée depuis que j'ay veu dans vostre lettre les facilitez que vous jugez qu'on trouvera de venir à bout de ce dessein. Je ne voys pas que vous desiriez pour cela que de l'argent et un peu d'infanterie. Pour le premier, je puis vous asseurer qu'on n'en manquera point et qu'on engagera plustost tout. Pour l'autre, ledict memoire vous aura esclaircy suffisamment de ce que nous pouvons, ou ne pouvons pas faire, sur quoy M. le Duc aura pris ses mesures... Aprez cette lettre escrite, j'ay receu quantité d'avis de Bruxelles dont vous verrez l'importance dans la relation que j'en fais à M. le Duc, vous n'aurez pas grand peine de croire à quel point je me suis resjouy de voir non-seulement confirmé tout ce que vous m'avez mandé de l'estat de Dunkerque et des ennemis, par des personnes qui m'informent tousjours tres-veritablement; mais que la foiblesse et l'estonnement des ennemis est à un tel point qu'ils ne songent pas à secourir Dunkerque, ny pas une des places que nous pourrions attacquer. Je suis tres-persuadé que M. le Duc profitera de tous les momens qui sont sy precieux dans une conjoncture sy favorable et dans la fin de la campagne, et je ne doute point que de vostre costé vous n'y contribuiez autant qu'il pourra dependre de vous.» Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 353 verso.

[1] Voy. ci-dessus, p. 311 et 312, texte et notes.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
18 septembre. Fontainebleau.	A M. d'Infreville.	Recommandation de veiller sur les dépenses faites pour l'armée navale. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 232. — Minute.
18 septembre. Fontainebleau.	A M. l'abbé Bentivoglio.	Sur le rétablissement de sa santé et l'espoir que Mazarin lui exprime de le revoir dans peu de temps, aussitôt qu'il pourra faire le voyage sans crainte de rechute. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 166.
18 septembre. Fontainebleau.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Mazarin le félicite des mesures qu'il a prises pour le succès de l'expédition, et l'engage à vivre en bonne intelligence avec le maréchal de La Meilleraye. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
18 septembre. Fontainebleau.	A M. de Manicamp.	Protestations d'estime et d'affection. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
18 septembre. Fontainebleau.	A M. Fabert.	Mazarin lui recommande de maintenir l'union entre les chefs de l'expédition, La Meilleraye et le maréchal du Plessis. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
18 septembre. Fontainebleau.	A M. de Saint-Aunais.	Mazarin le félicite du rétablissement de sa santé. Il espère qu'il aura pu prendre part à la nouvelle expédition d'Italie. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
18 septembre. Fontainebleau.	A Paolo Macarani.	Plaintes de la conduite du Pape. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 267 et suiv.
19 septembre. Fontainebleau.	A M. de Tilly.	Mazarin lui exprime toute la joie que lui cause la nouvelle de sa convalescence, et l'engage à prendre grand soin de sa santé. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 166.
19 septembre. Fontainebleau.	A M. d'Infreville.	Mazarin exprime son étonnement « de tant de dépenses excessives de ce dernier armement. Je ne puis comprendre comment vous avez pu vous laisser aller au sol d'augmentation des esquipages des vaisseaux, et moins encore à bailler tant de victuailles pour si peu de temps de service, etc. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 233. — Minute.
19 septembre. Fontainebleau.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Mazarin engage l'abbé de Saint-Nicolas à ne rien négliger pour gagner le grand-duc de Toscane. La France agira suivant son désir dans la négociation de la paix générale. Le grand-duc a fait au prince Thomas des ouvertures pour traiter avec la France des places qui seront occupées; il ne faudra pas les repousser. Propositions extravagantes du duc de Bouillon, qui s'éloignent beaucoup de ce qui avait été arrêté avec sa sœur. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. III, p. 253 et suiv.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
20 septembre. Fontainebleau.	A M. d'Infreville.	Le Roi veut faire juger promptement les prises que l'escadre de Portugal a amenées à Toulon. Aussitôt la présente reçue, on devra faire procéder à l'audition des équipages par les officiers ordinaires, et, dès que la procédure sera terminée, on devra l'envoyer au greffe du conseil de marine. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 233. — Minute.
21 septembre. Fontainebleau.	A M. de Longueville.	Plaintes contre la conduite du médiateur Contarini, qui s'emporte dans les conférences et exprime des sentiments défavorables à Mazarin. Ce dernier méprise de semblables propos; « mais, s'il continuoit à agir de cette sorte, la patience pourroit peut-estre à la fin m'eschapper. » Il attaque aussi M. Servien, « ayant eu la hardiesse, en beaucoup de rencontres, de tesmoigner de croire qu'on luy donnoit des ordres secrets pour agir à vostre insceu; en quoy il use d'un grand artifice, ou il est bien mal informé. » Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 87-89.
21 septembre. Fontainebleau.	A M. de Saint-Maure.	La Reine ayant déjà engagé sa parole pour les bénéfices qu'il sollicite, il lui faut prendre patience et attendre de nouvelles occasions plus favorables. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 166-167.
21 septembre. Fontainebleau.	A M. le président de Maisons.	Mazarin ayant à traiter l'ambassadeur de Suède le dimanche suivant, prie le président de lui envoyer de ses fruits de Maisons. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 167.
21 septembre. Fontainebleau.	A M. d'Hostel.	M. d'Hostel a déjà pu voir, par une précédente lettre, que son voyage à la cour était impossible pour le moment. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 167.
21 septembre. Fontainebleau.	A M. le comte de Béthune.	Mazarin le félicite de la dignité que la Reine a conférée à M. l'évêque de Maillezais et proteste de son dévouement pour la maison du comte. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 167-168.
21 septembre. Fontainebleau.	A M. de Brégy.	Mazarin est satisfait de la confiance que le roi de Pologne témoigne à M. de Brégy; mais ce dernier ne doit rien dire en public qui tende à presser la guerre de Pologne contre le Turc. La Porte en serait certainement informée; « ce qui pourroit estre prejudiciable aux interests de cette couronne. » Mazarin témoigne sa joie de « la cordiale amitié qui s'est establie entre le roi et la reine de Pologne. » Il passe ensuite aux affaires de Rome, désire que la protection du royaume de Pologne soit enlevée au cardinal Mattei, qu'elle soit donnée au cardinal de Pologne (prince Casimir), et que le cardinal Ursin ait la *comprotection*. Remercîments pour la déclaration qu'a

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		faite le roi de Pologne de donner à Michel Mazarin sa présentation au cardinalat. Mazarin termine en entretenant M. de Brégy des levées qui se font en Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 98-102.
21 septembre. Fontainebleau.	A MM. de la ville de Sedan.	Mazarin s'occupe avec zèle des intérêts de leur ville. Arch. nat. K K., n° 1075, f° 43. — Minute.
21 septembre. Fontainebleau.	A M. de Migènes.	Même affaire. M. de Migènes avait recommandé à Mazarin les intérêts de Sedan. Arch. nat. K K., n° 1075, f° 44. — Minute.
22 septembre. Fontainebleau.	A M. l'archevêque de Vienne.	L'archevêque de Toulouse, après lui avoir remis cette lettre, lui fera de vive voix quelques représentations dont Mazarin et lui se sont entretenus. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 168.
22 septembre. Fontainebleau.	A M. de Poyanne.	Sa Majesté s'étant engagée pour l'évêché vacant d'Oléron, il est inutile d'en parler; mais la piété et le mérite de M. de Ponderen (?) sont bien connus, et l'on pensera à lui lors d'une occasion plus favorable. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 168-169.
24 septembre. Fontainebleau.	Au chevalier Garnier.	Mazarin loue les sentiments que le chevalier a exprimés. « Je vous confirme ce que je vous ai asseuré par ma precedente que, moyennant la demission de M. le grand prieur d'Auvergne, ou un mot de consentement signé de lui, je m'employerai tres-volontiers pour faire expedier en vostre faveur la commission de chef d'escadre des vaisseaux du Roi en Provence.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 237. — Minute.
24 septembre. Fontainebleau.	Au maréchal de La Meilleraye.	Regrets exprimés par Mazarin sur les obstacles qui se sont opposés au prompt départ de la flotte; il espère que le maréchal les aura surmontés. L'indisposition de son frère l'a sensiblement touché; mais elle ne provient que de trop d'agitation, un peu de repos la calmera. Le cardinal Grimaldi propose de détruire Orbitello. Mazarin demande l'avis du maréchal sur ce point, « quoique ce soit, comme on dit, partager la peau de l'ours avant que de l'avoir pris.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 235. — Minute.
24 septembre. Fontainebleau.	Au maréchal de La Meilleraye.	Mazarin a reçu sa dépêche du 22 et s'est entretenu sur le sujet en question avec M. de Saint-Aoust, auquel il s'en remet. Il n'était pas nécessaire que le maréchal exprimât si vivement les sentiments qu'il a pour la Reine et pour Mazarin. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 236. — Minute.
24 septembre. Fontainebleau.	A M. Fabert.	Mazarin le remercie d'un mémoire qu'il lui a adressé sur les troupes embarquées à Toulon et sur l'état des approvisionnements, « sachant, ajoute le cardinal, que je puis faire fonde-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		ment certain sur les choses qui me sont asseurées de vostre part.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
24 septembre. Fontainebleau.	A M. de Dumas.	Mazarin le prie de continuer à prendre soin des Polonais qui vont servir dans l'armée française. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 169.
24 septembre. Fontainebleau.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin l'entretient des affaires d'Italie et de l'état des négociations. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 276 et suiv.
24 septembre. Fontainebleau.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin a appris avec peine sa maladie. Il ne s'étonne pas qu'il ait eu à se plaindre du maréchal de La Meilleraye, qui est «di natura aspra e difficile con tutti.» Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 279 et suiv.
25 septembre. Fontainebleau.	A l'archevêque d'Aix.	La Reine a choisi le sieur Mascaron pour présenter selennellement ses provisions de la charge de grand maître de la marine en l'audience du parlement et de la cour des comptes à Aix. Mazarin recommande à son frère cet écrivain, qui lui a dédié un ouvrage intitulé *Rome délivrée*. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 237. — Minute.
25 septembre. Fontainebleau.	A M. le marquis de Poma.	Mazarin le félicite de sa guérison et espère qu'il pourra prendre part à l'expédition d'Italie. Il a écrit aux maréchaux de La Meilleraye et du Plessis-Praslin, qui la commandent, dans les termes que M. de Poma peut desirer. Il l'engage en même temps à servir sans prétendre aux fonctions de lieutenant général. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
25 septembre. Fontainebleau.	Au duc d'Orléans.	Mazarin lui annonce que les Hollandais vont enfin se mettre en marche. Le neveu du comte d'Avaux a apporté de Munster la nouvelle que l'Empereur cédait au roi de France la pleine souveraineté de Toul, Metz et Verdun, et de leurs dépendances, comme Moyenwick. Il abandonne aussi tous ses droicts sur Pignerol. Brisach, les deux Alsaces et le Sungaw demeureront à perpétuité à la France. Philipsbourg sera sous la protection du Roi et demeurera en sa garde, «tout cela moyennant l'argent qu'on donne aux archiducs et à l'Empereur, comme V. A. R. le sçait.» Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 169 et suiv.
27 septembre[1]. Fontainebleau.	Au duc d'Enghien.	Mazarin engage le duc à écrire au prince Guillaume de Nassau, fils du Statbouder, Frédéric-Henri, afin de hâter la diversion que doivent faire les Hollandais. Il ajoute des détails sur la situation de Dunkerque : «Le marquis de Castel-Rodrigo alloit

[1] Cette lettre porte la date du 27 septembre 1644 dans le manuscrit, mais l'erreur est évidente.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		à Gand, et menoit avec luy le duc de Lorraine dont, à ce que l'on me mande, on ne se fie pas beaucoup en ce pays-là. Pour conclusion je vous dirai qu'on m'escrit que les ennemis sont reduits à telle extremité, qu'ils ont consulté et ont peut estre resolu de retirer touttes les trouppes qui sont dans Dunkerque et l'abandonner tout à fait pour sauver de cette façon la soldatesque qui y est, à laquelle ils croyent que nous ne ferions pas un meilleur party qu'à celle de Mardick. Il sera bon, Monsieur, que vous ayez agreable d'y prendre garde. Je me resjouis avec vous que l'espouvante soit imprimée à tel point dans l'esprit des ennemis qu'eux-mesmes demeurent d'accord de ne pouvoir contester quelque entreprise que nous voulions resoudre.» Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 170.
27 septembre. Fontaine-bleau.	Au comte d'Alais.	Mazarin regrette de n'avoir pas connu plus tôt le désir qu'avait le comte d'Alais d'obtenir le gouvernement de Toulon. La Reine avait pris envers le chevalier Garnier des engagements qu'elle a dû tenir. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 171-172.
28 septembre. Fontaine-bleau.	Au maréchal de Gramont.	Mazarin se réjouit de voir l'armée hollandaise se mettre enfin en mouvement. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 379 recto.
28 septembre. Fontaine-bleau.	Au duc de Longueville.	Mazarin annonce l'envoi d'un courrier après le départ de l'ambassadeur extraordinaire de Suède. Ce dernier est persuadé que sa maîtresse (Christine, reine de Suède) doit se hâter de conclure la paix. Mazarin est disposé à tenir tout ce qui sera promis à Trautmansdorff dans son intérêt et dans celui de son maître. On se réjouit des bonnes nouvelles apportées par M. d'Herbigny. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 162-164.
28 septembre. Fontaine-bleau.	A M. d'Avaux.	Mazarin a vu avec plaisir M. d'Herbigny (neveu de M. d'Avaux). On a été très-satisfait du sujet de son voyage. Mazarin annonce l'envoi d'un mémoire dans peu de jours. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 167-168.
28 septembre. Fontaine-bleau.	A Mme la maréchale d'Estrées.	Mazarin lui conseille de mettre des bornes à sa douleur et de revenir à Paris. On disposera des charges de feu M. le marquis de Thémines comme l'entendra la maréchale. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 172.
28 septembre. Fontaine-bleau.	A M. le duc de Lesdiguières.	Mazarin lui renouvelle ses protestations de dévouement par l'entremise du sieur Saignon, qu'il le prie d'honorer de sa protection. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*], f° 176.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
28 septembre. Fontainebleau.	A M. de Brégy.	Mazarin exprime de nouveau la joie qu'il a ressentie en apprenant l'amitié cordiale qui s'est établie entre le roi et la reine de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 102.
29 septembre. Fontainebleau.	A M. de Narbonne.	Mazarin l'a servi de son mieux auprès de la Reine, qui a disposé en sa faveur de l'abbaye de Fonfrède. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 176.
29 septembre. Fontainebleau.	Au R. P. Labbe.	Mazarin le remercie de la dédicace de son livre, dont il loue le mérite. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 177.
29 septembre. Fontainebleau.	A M. Brachet.	La Reine attendant des musiciens qui doivent lui être envoyés de Florence par le marquis Bentivoglio, et de Rome par les soins d'Elpidio Benedetti, Mazarin voudrait que l'on profitât du retour de l'armée navale pour les amener en France, et recommande qu'avant tout ils soient bien traités. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 177-178.
29 septembre. Fontainebleau.	A l'archevêque d'Aix.	Recommandation pour un personnage qui se rend en Dauphiné. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 243. — Minute.
29 septembre. Fontainebleau.	A M. Balthazar.	Remercîments pour le soin qu'il a pris de l'embarquement des troupes du Languedoc. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 177.
29 septembre. Fontainebleau.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Mazarin vient de recevoir la nouvelle de la mort du duc de Parme. L'intention de Leurs Majestés est de continuer à son fils la protection de la France. L'abbé de Saint-Nicolas peut en donner l'assurance au grand-duc de Toscane. Pour l'État de Castro[1], la France en laissera le grand-duc médiateur. En ce qui concerne Parme, Mazarin ajoute : «On mande que Gaufridy (*sic*) a esté declaré tuteur avec la duchesse et le cardinal Farneze. On doute que cette institution ayt un effect bien durable, et que les deux autres veuillent souffrir pour compaignon un homme de neant, qui est fou d'ailleurs, et dont ils ont receu l'un et l'autre mille indignitez.» Comme on a fait des préparatifs considérables pour défendre les postes de Toscane, les maréchaux, au lieu de les attaquer, aimeront peut-être mieux fondre sur un point du royaume de Naples dégarni de troupes, et tenter de s'emparer de Gaëte ou de quelque autre port. L'abbé de Saint-Nicolas ne doit rien négliger pour engager le grand-duc de Toscane à entrer dans le parti de la France. Aff. étr. (Rome), t. XCIV. — Minute de la main de Lyonne. — Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. III, p. 178 et suiv.

[1] Cet État avait donné lieu à des contestations mentionnées dans le t. I, p. 219 des *Lettres de Mazarin*.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
30 septembre. Fontainebleau.	A l'archevêque d'Aix.	Recommandation pour le sieur Léger qui se rend à Toulon afin d'y exercer la charge de contrôleur général de la marine. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 244. — Minute.
30 septembre. Fontainebleau.	A l'archevêque d'Aix.	Recommandation de faire porter rapidement le paquet ci-joint aux maréchaux de La Meilleraye et du Plessis. « Il importe extremement qu'il leur soit rendu sans perdre de temps... Les nouvelles que nous avons de Porto-Longone sont parfaitement bonnes. Il en est venu un exprez ce matin avec des lettres des generaux, contenant en substance que, dez le cinquieme jour de l'ouverture de la tranchée, les nostres estoient logez sur la contrescarpe et avoient percé le fossé, en sorte que probablement ils auront pris la place dans le 25me... Nous sommes en inquietude du succez du siege de Lerida.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 249. — Minute.
30 septembre. Fontainebleau.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Mazarin a reçu des nouvelles qui lui prouvent que le grand-duc de Toscane est dans les meilleures dispositions pour la France, et que l'on pourra se procurer des chevaux dans ses États. Il importe d'encourager les bonnes dispositions du grand-duc et de lui promettre toutes sortes d'avantages. On a reçu la nouvelle de l'embarquement des troupes françaises du Piémont à Oneille. « Nous ne croyons pas, ajoute Mazarin, que tous les advis qu'ils (les maréchaux) avoient eus des preparatifs que faisoient les Espagnols et d'autres leur eussent fait changer le dessein d'aller debarquer, se confiant en leurs propres forces, qui sont, à la vérité, plus considerables que je ne croyois qu'on pust les assembler en si peu de temps, si bien qu'il n'y aura peut-estre pas lieu de songer à ce que je vous mandois cy-dessus touchant le royaume de Naples.» Dans une addition à sa lettre, Mazarin engage l'abbé de Saint-Nicolas à tenir exactement correspondance avec les plénipotentiaires. Aff. étr. (Rome), t. XCIV. — Minute de la main de Lyonne.
30 septembre. Fontainebleau.	Au cardinal Grimaldi.	On lui expédie des pouvoirs pour traiter avec les grands de Naples et examiner les entreprises que l'on pourrait tenter. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 281 et suiv.
30 septembre. Fontainebleau.	Au cardinal Grimaldi.	Le conseil du Roi a examiné les projets de traités avec le duc et la duchesse de La Mirandole pour s'opposer à l'entrée des Espagnols dans leurs États. Plaintes contre la conduite du Pape. On a écrit aux maréchaux de La Meilleraye et du Plessis-Praslin pour les engager à s'emparer de quelque place qui tiendrait le Pape en crainte, « tenere il papa in una gelosia, che si darebbe gran pena.» Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 286 et suiv.
Septembre. (Sans autre indication.) Fontainebleau.	Au marquis Antonio Gentile.	Remercîments pour le zèle qu'il montre. Le prince Thomas ne doit avoir aucune inquiétude sur les sentiments de la cour. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 263.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
Septembre. (Sans autre indication.) Fontainebleau.	Au cardinal Grimaldi.	Compliments de condoléance sur la mort de son frère. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f[os] 264-265.
Septembre. (Sans autre indication.) Fontainebleau.	Au duc de Modène.	Mazarin lui annonce que la Reine a donné une riche abbaye à son frère, le cardinal d'Este. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 266.
3 octobre. Fontainebleau.	A M. de La Trousse[1].	Les bruits qui ont donné lieu à M. de La Trousse d'expédier un courrier au cardinal « ne sont que chimères de personnes malicieuses.» Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 178-179.
4 octobre. Fontainebleau.	A M. d'Avaux.	Remercîments pour les bonnes nouvelles apportées par le sieur d'Herbigny; espérance d'une paix prochaine. La dépêche du Roi doit y contribuer. Les Espagnols restent persuadés que la France ne veut pas la paix. Mazarin pense que l'ambassadeur extraordinaire de Suède de La Garde (de La Gardie) a les mêmes sentiments que Salvius. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f[os] 270-272.
4 octobre. Paris.	Au duc de Longueville.	Protestations des dispositions les plus favorables à son égard. Mémoire du Roi auquel Mazarin a travaillé fort à la hâte à cause des affaires qui l'accablent. Espoir d'une paix prochaine. Lérida et Dunkerque devront rester à la France. L'ambassadeur de Suède est persuadé qu'il faut faire la paix. La Suède espère l'abandon entier de la Poméranie. Plaintes contre la princesse d'Orange, qui a détourné son mari d'attaquer aucune place, malgré la résolution prise avec le maréchal de Gramont, de sorte que les ennemis peuvent détacher une partie de leurs troupes pour secourir Dunkerque; mais M. le duc d'Enghien est si bien retranché et presse si vivement la place, qu'il s'en rendra maître dans peu de jours. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f[os] 264-270.
5 octobre. Fontainebleau.	A M. de Tracy.	Le maréchal de Turenne rendant des témoignages continuels des bons services de M. de Tracy, on expédie à ce dernier les provisions de maréchal de camp. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 182.
5 octobre. Fontainebleau.	A M. le marquis d'Origny.	Mazarin lui annonce l'envoi de son brevet de maréchal de camp. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 182.

[1] Le marquis de la Trousse servait au siége de Lérida sous les ordres du comte d'Harcourt, qui l'accusa d'avoir contribué à l'échec de l'armée française devant cette place.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
5 octobre. Fontaine-bleau	A M. de Vautorte.	Mazarin le remercie des renseignements qu'il lui envoie et de son zèle qu'il fera valoir à l'occasion. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 182-183.
5 octobre. Fontaine-bleau.	A M. Brasset.	Mazarin blâme l'inaction de l'armée hollandaise et la conduite de la princesse d'Orange. Brasset doit s'en plaindre fortement aux États généraux des Provinces-Unies. Original signé. — B. I. de Saint-Pétersbourg.
6 octobre. Fontaine-bleau.	A M. d'Aiguebonne.	Mazarin le prie de mettre la main à l'accommodement du comte Francesco Maria Ardizzone, qu'il aime fort, avec le président de Casal. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 183-184.
7 octobre. Fontaine-bleau.	Au cardinal Barberin.	Satisfaction que la Reine éprouve des bonnes intentions du Pape à l'égard de la maison Barberine. Le cardinal Barberin doit se rendre en toute hâte à Avignon. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 294-296.
8 octobre. Paris.	A M. d'Infreville.	On a envoyé 120 livres, afin de pouvoir subvenir aux besoins urgents. Mazarin s'en remet toujours à son frère, recommandant de ménager l'argent. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 239. — Minute.
12 octobre. Paris.	Au cardinal d'Este.	Le Roi est satisfait de l'accord entre le Pape et les Barberins. Il n'y a plus de difficulté que pour la remise de Beaupuis. On espère qu'elle ne sera pas refusée. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 298 et suiv.
12 octobre. Paris.	A M. de Maleyssie.	Protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 184.
12 octobre. Paris.	A M. l'évêque de Montpellier.	Mazarin lui exprime la satisfaction qu'il éprouve de l'issue d'un procès entre le sieur Valaguier et un des alliés de l'évêque. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 185.
13 octobre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin s'en réfère au mémoire du Roi où, dit-il, « j'ai mis si exactement tout ce qui m'est pu tomber dans la pensée sur les conjonctures presentes, que je ne pourrois user que de redites superflues, si je voulois encore vous en entretenir. » Il se réjouit de l'espérance de la conclusion prochaine de la paix. « Vous ne sçauriez vous imaginer comme sont faits la pluspart des François : autant qu'ils crioient, il y a quelque temps, contre la guerre, et qu'il falloit la finir à quelque prix que ce fust, [autant] à présent qu'on leur dit que la paix s'avance, il n'en manque pas, et jusques à des presidents et officiers de cours souveraines, qui commencent à dire que c'est le plus grand service que l'on puisse rendre à l'Espagne; que la Reyne est trop bonne, et moy, qui jusques à present ay

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		esté descbiré comme celuy qui avois aversion à la paix, on me rend à cette heure criminel de trop de facilité que j'y apporte; mais il faut les laisser parler, et faire ce qui se doit, puisqu'on ne peut leur descouvrir où le mal nous blesse, ny la necessité d'argent où nous sommes, que je vous diray en confidence, Monsieur, ne pouvoir estre plus grande, et tous les moyens d'en avoir sont presque espuisez.» Mazarin se réjouit de tout son cœur de la prise de Dunkerque et pour la France et pour l'avantage de M. le duc d'Enghien. Les armées du Roi sont entrées dans la place le 11 octobre. Le comte d'Harcourt affirme toujours qu'il touche à la fin de son entreprise (le siége de Lérida); mais Mazarin se défie du succès. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 330-333.
15 octobre. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin se réjouit des conférences de d'Avaux avec Salvius; il espère qu'elles hâteront la paix générale, et que les Suédois renonceront à réclamer Stettin. Nécessité de cultiver l'amitié de Salvius. Si le duc de Lorraine ne donne pas pouvoir aux ambassadeurs d'Autriche de traiter pour lui, Mazarin est persuadé qu'ils passeront outre. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 334-338.
19 octobre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin se réjouit de la résolution qu'a prise le Pape à l'égard des Barberins. Il espère qu'il donnera satisfaction à la France sous tous les rapports. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 300-306.
19 octobre. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin se félicite de ce que son frère a recouvré la santé; il doit se ménager. On a reçu avec plaisir des nouvelles de Rome, et la prise de Dunkerque, que le cardinal vient d'apprendre, aura un grand retentissement en Europe. La prise de Porto-Longone serait très-avantageuse pour faciliter la conquête d'Orbitello et de Porto-Ercole. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 306-309.
19 octobre. Paris.	A M. le baron de Viantais.	Protestations de dévouement pour lui et pour son fils. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 185.
19 octobre. Paris.	A M. de La Chipodière.	Mazarin lui écrit qu'il ne peut s'opposer au cours de la justice, mais qu'il s'emploiera de tout son pouvoir pour lui, eu égard à son mérite personnel et à sa qualité de serviteur du cardinal Panfilio. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 186.
19 octobre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin se félicite qu'une offre positive ait été faite à la couronne de Suède. Ce sera un moyen de l'obliger à faciliter la paix. La plus grande inquiétude du cardinal est maintenant l'affaire de Lorraine; il craint que les Espagnols ne puissent continuer la guerre sous le nom du duc. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 435-437.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
19 octobre. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin revient encore sur la présentation au cardinalat promise à son frère par le roi de Pologne. « Il seroit à propos, ajoute-t-il, que le roi envoyast sa nomination cachetée et en grand secret à M. le cardinal Grimaldi, afin qu'il pust s'en servir, quand il seroit temps, au proffict de mondict frere.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 102-103.
19 octobre. Paris.	A la reine de Pologne.	On n'a pas ajouté foi en France aux bruits qui attribuaient à la reine de Pologne des discours inconsidérés. M. de Brégy a eu tort de lui dire « les belles paroles » qu'elle mande à Mazarin. Le cardinal ajoute : «Au reste, la Reyne ma maistresse est asseurée que Vostre Majesté n'oubliera pas les soins qu'elle a pris de l'obliger.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 103-104.
20 octobre. Paris.	Au chancelier Oxenstiern.	Félicitations pour la parfaite union des deux couronnes et prière de contribuer toujours à la maintenir. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 189.
20 octobre. Paris.	A M. le duc d'Épernon.	La Reine a agréé le traité qu'il a fait au sujet du château de Lourdes, et Mazarin est heureux de lui transmettre cet avis favorable. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 189.
21 octobre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin se réjouit des dispositions favorables de la cour de Rome. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 309 et suiv.
21 octobre. Paris.	A Paolo Macarani.	Longue lettre sur les relations avec la cour de Rome. Résumé complet de ce qui a été dit dans les lettres précédentes, mais sous une forme plus familière. Le Pape n'a pas d'amis plus dévoués que le Roi, la Reine et Mazarin lui-même. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 312 et suiv.
21 octobre. Paris.	Au cardinal d'Este.	Il faut confirmer le Pape dans ses bonnes dispositions envers la France et hâter la remise de Beaupuis. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 317-320.
21 octobre. Paris.	Au duc de Modène.	Le nouveau duc de Parme annonce des intentions favorables à la France. M. du Plessis est en ce moment même à Parme pour négocier avec le duc. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 320-322.
21 octobre. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Mazarin a reçu la relation de ses conférences avec le grand-duc de Toscane. Il le laisse juge d'apprécier le temps pendant lequel il doit rester à Florence. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. III, p. 385.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
22 octobre. Paris.	Au maréchal de Schomberg.	Mazarin lui témoigne sa satisfaction pour sa conduite aux États de Languedoc. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 190.
22 octobre. Paris.	A l'évêque d'Alby.	Lettre analogue à celle adressée, à la même date, au maréchal de Schomberg. Mazarin remercie l'évêque, en son nom et au nom de la Reine, de son concours et de son adresse pour avoir fait réussir l'affaire des quartiers d'hiver dans les États de Languedoc. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 191.
22 octobre. Paris.	A M. le marquis de Crusy.	Protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 191.
23 octobre. Paris.	A M. de Grillon.	Protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 191-192.
23 octobre. Paris.	Au chevalier Garnier.	Mazarin le remercie du soin qu'il a apporté à l'embarquement et au débarquement des troupes. « Je songe à quelque chose de meilleur pour vous que Porto-Longone, qui est un establissement incertain, puisque je pense à vous procurer celui de Toulon. Neanmoins on a escrit à MM. les mareschaux de France [La Meilleraye et du Plessis] de vous laisser de delà s'ils le jugeoient à propos jusqu'à ce qu'on ayt pris une derniere resolution touchant ceux qui y devront demeurer. » Aff. étr. (France), t. CXII, f° 247. — Minute.
23 octobre. Paris.	A M. de Montade.	Remercîments pour le zèle qu'il a montré pour le service du Roi. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 247. — Minute.
23 octobre. Paris.	A M. de Vincheguerre.	Mazarin le félicite du rétablissement de sa santé. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 248. — Minute.
26 octobre. Paris.	Au duc de Longueville.	Prière d'examiner la question d'une assistance d'argent à la couronne de Suède pendant les premières années de la paix. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 512-513.
26 octobre. Paris.	A M. d'Avaux.	Prière d'appuyer énergiquement la conservation de Porto-Longone à la France, dans le cas où l'on s'en rendrait maître, « estant un poste de grande consequence et par sa situation et par la qualité de ses fortifications. » L'opinion publique en France n'est pas favorable à M. de Lorraine, et « craint que la Reyne se relasche à lui faire quelque grâce, s'en estant rendu si peu digne et son protecteur estant si peu en estat de lui en procurer. » Mazarin ne peut goûter le projet de donner l'Alsace au duc de Lorraine. On doit attendre que tous les autres points soient ajustés pour lui trouver quelque dédommagement. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 513 516.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646. 26 octobre. Paris.	A M. de Beauregard.	Gratification extraordinaire pour la landgrave de Hesse. Demande de quartier pour un corps de troupes françaises, jusqu'à ce qu'on puisse l'envoyer à Mayence ou à l'armée de Turenne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 192-193.
26 octobre. Paris.	A la princesse de Phalsbourg.	Remercîments pour les avis qu'elle envoie. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin* f° 193.
27 octobre. Paris.	A M. de La Galissonnière.	Mazarin lui recommande vivement M. de Castelnau-Mauvissière. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 194.
27 octobre. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Nouvelle recommandation pour le duc de Guise, qui se rend à Rome dans l'intention d'y soutenir lui-même ses intérêts. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. III, p. 403.
28 octobre. Paris.	A M. de Vautret.	Remercîments pour les avis qu'il a donnés. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 194.
28 octobre. Paris.	A M. de Couvonges.	Protestations de dévouement. M. de Couvonges n'a point à se mettre en peine : que la guerre continue ou que la paix survienne, Mazarin saura faire en sorte qu'il ne soit pas des plus mal placés. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 193-194.
28 octobre. Paris.	Au cardinal Grimaldi et au cardinal d'Este.	Recommandation pour le duc de Guise. Aff. étr. (Italie), t. XCIV. — Minute.
28 octobre. Paris.	A M. du Nozet.	Même recommandation. Aff. étr. (Italie), t. XCIV. — Minute.
28 octobre. Paris.	Au chevalier de La Valette.	Mazarin se réjouit de son arrivée à Venise. Protestations de dévouement et de désir de le servir. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 194-195.
28 octobre. Paris.	A Madame Royale.	Nouvelle de la mort du prince d'Espagne. « C'est un événement de grande consideration. » Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f. 91 recto.
29 octobre. Paris.	A M. le duc de Bournonville.	Mazarin parlera à Messieurs des finances pour le payement de sa pension, qui est en retard; mais il faut être indulgent envers eux à cause des dépenses pressées et souvent inopinées auxquelles on est obligé de subvenir. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 195.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
29 octobre. Paris.	A M. le duc de La Trémouille.	Protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 195-196.
29 octobre. Paris.	A M. l'évêque d'Aire.	Mazarin le remercie de son souvenir et l'assure de sa constante affection. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 196.
29 octobre. Paris.	A Messieurs de la ville de Colmar.	Il est juste qu'ils soient remboursés de ce qu'ils ont déboursé de bonne foi pour le service du Roi. Renvoi au congrès de Munster des prétentions de la ville de Colmar à la seigneurie de Sainte-Croix. Original signé. — Archives de la ville de Colmar. — Copie envoyée par M. Mosmann, archiviste de cette ville.
29 octobre. Paris.	A M. d'Amboise.	Permission de se rendre à la cour, pourvu que le service du Roi n'en souffre pas. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
[Octobre.] Paris.	Au marquis de Poma.	Mazarin le félicite de la résolution qu'il a prise de se rendre auprès des maréchaux de La Meilleraye et du Plessis. A la suite, addition de la main de Lyonne pour que l'on fasse de promptes levées, afin de renforcer le régiment de Poma. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
2 novembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Nouvelles de Porto-Longone; le mineur est attaché au bastion. Les maréchaux comptaient sur la prise de la place dans quatre ou cinq jours. Mazarin signale les inconvénients qu'il y aurait à conclure présentement une trêve pour la Catalogne. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f[os] 548-549.
2 novembre. Paris.	A M. de Brégy.	Détails sur le cardinal de Pologne (Casimir Wasa), frère du roi de Pologne. L'ambassadeur doit veiller attentivement sur les brigues pour l'élection du futur roi de Pologne. Pension payée par la France au comte d'Enof. Protestations de dévouement pour la reine de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 104-106.
7 novembre. Paris.	A M. d'Infreville.	Remarques sur les états qu'il a envoyés et sur des dépenses qui paraissent excessives. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 250. — Minute.
7 novembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin le remercie des éloges qu'il lui a donnés, et se félicite des succès de la Régence. Le cardinal désire vivement lui faire obtenir la charge de colonel général des Suisses, qui est vacante. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f[os] 602-604.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
7 novembre. Paris.	A M. d'Avaux.	On doit faire cas de l'esprit du ministre de Florence, dont le maître désire s'attacher à la couronne de France. Mazarin a des obligations envers le marquis de Castel-Rodrigo, qui a contribué à sa nomination au cardinalat. Le comte-duc (Olivarès) était, au contraire, opposé à cette nomination. Mazarin est disposé, la paix faite, à avoir une étroite correspondance avec Castel-Rodrigo pour le bien de la chrétienté. Il s'est efforcé de représenter à l'ambassadeur de Suède combien il importe de conclure la paix, et il le croit convaincu de cette vérité; mais son départ est retardé, et il serait nécessaire qu'il fût près de la reine de Suède. Question du Portugal à comprendre dans le traité. Question de la Lorraine. Mazarin redoute l'issue du siége de Lérida; mais la considération des Catalans a fait juger dans le conseil qu'il fallait en courir le hasard. Mazarin désire que la charge de colonel général des Suisses puisse être donnée à M. de Longueville. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 604-609.
8 novembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Les Français ont occupé Piombino et vont s'emparer de Porto-Longone. Mais ils ne tenteront pas pour le moment d'expédition contre Naples. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 324-328.
9 novembre. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Sa Majesté a résolu de faire passer en Ponant dix ou douze de ses vaisseaux. Il est nécessaire qu'on prépare les vivres et qu'on dispose les Ponantais à s'embarquer sur cette escadre au lieu des Provençaux. «Vous vous y employerez avec votre zele accoustumé.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 251. — Minute.
9 novembre. Paris.	A M. d'Aiguebonne.	Mazarin le remercie des nouvelles qu'il donne par une lettre du 25 octobre et du plaisir bien partagé que lui a causé la prise de Dunkerque. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 199.
9 novembre. Paris.	A M. Pardo de La Casta ou Gasta.	Mazarin lui annonce l'ordre que Sa Majesté a donné de le mettre en liberté. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 199.
9 novembre. Paris.	A M. le comte du Roure.	Protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 199-200.
9 novembre. Paris.	A M. Cotelier, à Nîmes.	Éloges pour ses services et son zèle, et protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 200.
9 novembre. Paris.	A M. Balthazar.	Mazarin a appris par ses lettres l'état des affaires de la province de Languedoc. Il loue son zèle et le fera valoir près du Roi. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 200-201.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
9 novembre. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin espère que la paix générale pourra bientôt être conclue. On doit engager le cardinal de Pologne à accepter la protection de ce royaume à Rome. La *comprotection* serait donnée au cardinal Ursini. Castel-Rodrigo a envoyé à la cour de Pologne un chanoine pour se plaindre des levées faites dans ce pays pour la France. Dispositions favorables de la reine de Pologne. Pension du comte d'Enof. Présent destiné au comte Ossolinski. Mazarin a accueilli favorablement le désir exprimé par le roi de Pologne d'obtenir l'ordre du Saint-Esprit. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 106-109.
9 novembre. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin se réjouit des « grandes dispositions qui paroissent en la reyne de Suede pour la paix. » Il a pris également plaisir à voir ce que Chanut lui marque « touchant l'union qui se traite pour le commerce entre la Suede et le Portugal. Personne autre que la Reyne et moy n'en avons cognoissance, ajoute Mazarin... Il sera bien à propos qu'autant qu'il dependra de vous, vous resserriez cette liaison entre les deux royaumes. Car c'est autant engager celui de Suede à assister le Portugal, s'il ne pouvoit estre compris dans la paix et que le Roy d'Espagne vint à l'attaquer quand elle sera faite. M. le comte de la Garde (Magnus de La Gardie) part d'icy infailliblement dans deux jours[1]. Outre le present du Roy, dans lequel, à cause de la consequence, on n'a pu exceder ce qui est accoustumé, la Reyne lui en a faict un plus beau en particulier. » Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 637. — Minute de la main de Lyonne.
9 novembre. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Il doit continuer à agir auprès du grand-duc. Les affaires de Naples ne sont pas encore en tel état qu'on doive y tenter une entreprise. Mazarin la remet à la campagne suivante. L'épuisement des finances est tel, qu'on ne peut songer à acheter les galères dont le grand-duc veut se défaire. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. IV, p. 38 et suiv.
10 novembre. Paris.	A la duchesse de Savoie.	Sur la demande de madame Royale, duchesse de Savoie, Mazarin a obtenu que, pour ménager le Piémont, on donnât ordre aux troupes de prendre une autre route. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
10 novembre. Paris.	Au prince Maurice.	Même sujet. Aff. étr (Turin), t. XLII. — Minute.

[1] On voit, par les dépêches de Chanut, que le séjour prolongé de Magnus de La Gardie en France était blâmé par les Suédois. Il écrivait à Mazarin, le 15 décembre 1646 (aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 655, original signé) : « Le grand retardement de M. le comte Magnus met icy ses amis en confusion. M. le prince Charles, palatin, me disoit hier en confidence que ses ennemis et envieux faisoient mille contes à son desavantage, et qu'ils estoient passez presque à des railleries en sa presence, qu'il avoit endurées pour ne point faire de bruit en un sujet si delicat. La reyne de Suede tient ferme et ne relasche point dans son affection, et m'a dit qu'elle sçavoit seule la raison de ce long sejour de Paris; mais beaucoup de conjectures me font croire qu'elle en sçait aussy peu que nous et qu'elle le dit pour l'excuser, bien qu'elle en souffre la plus grande peine. »

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
12 novembre. Ruel.	Au chevalier Garnier.	Mazarin sera bien aise d'avoir son avis sur ce qu'on pourra faire à Porto-Longone. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 252. — Minute.
13 novembre. Paris.	A M. d'Erlach.	Après de vives protestations d'amitié, Mazarin le prie de lui transmettre des renseignements sur le fort de Joux en Franche-Comté, pris autrefois sur les Espagnols par le duc de Saxe-Weimar. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 201-202.
13 novembre. Paris.	A M. de La Clavière.	Le cardinal lui promet de lui faire conserver son poste, même en cas de paix. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 203.
15 novembre. Paris.	A M. le marquis de Mortara.	Mazarin lui annonce que la Reine trouve bon qu'il se rende en Espagne pour presser le payement convenu de sa rançon. Il devra s'entendre avec M. Balthazar et se porter garant de la parole donnée par le cardinal à ceux qui doivent toucher l'argent. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 204.
15 novembre. Paris.	A M. de Combout?	Protestations de dévouement dans cette lettre que lui remettra le marquis de Castelnau-Mauvissière, qui va prendre possession du gouvernement de Brest. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 206-207.
15 novembre. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin envoie un de ses gentilshommes pour présenter, de sa part, à la reine de Suède, « quelques galanteries de ce climat. » Il prie Chanut de donner à ce gentilhomme tous les renseignements dont il aura besoin. Aff. étr (Suède), t. VIII, f° 638. — Minute.
		Dans une addition à la dépêche du 15 novembre, Mazarin annonce le départ du comte de La Gardie « dans tous les sentimens de satisfaction que nous pouvons desirer pour les traitemens qu'il a receus et dans une passion particulière d'avoir occasion, dans le service de sa maistresse, d'obliger la France. Vous aurez toute confiance en luy, et luy tesmoignerez d'avoir cet ordre, recourant franchement à luy dans les rencontres où vous en aurez besoin. Il faudra seulement prendre garde de se conduire comme il desirera pour ne luy pas nuire et que ce que vous ferez ne puisse ainsy nous prejudicier sous d'autres rapports. » Mazarin déclare ensuite qu'on est disposé, en France, à donner un titre au comte Magnus de La Gardie; mais on ne veut le faire que de concert avec la reine de Suède. Recommandation pour entretenir le chancelier de Suède des relations commerciales que l'on veut établir. Mazarin revient, dans cette addition, sur les présents dont il est fait mention dans l'analyse de la lettre du 9 no-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		vembre ; il termine en disant qu'une somme de cinquante mille écus a été avancée au comte de La Gardie sur le prix des vaisseaux qu'on pourrait acheter en Suède, « quoyqu'en cela M. du Quesne[1] pourra vous informer de tout, sçachant tous nos sentimens.» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 639-640. — Minute de la main de Lyonne.
16 novembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin le remercie de ce qu'il a dit au nonce sur la ligue d'Italie. Il attend l'avis des plénipotentiaires sur les ouvertures faites par le comte Magnus. Il espère que le voyage de Salvius à Munster aura avancé la paix. Il craint pour Lérida et pour la Catalogne, et prie les plénipotentiaires de hâter la conclusion de la paix. « Si la paix doit se conclure, comme je n'en doute plus, je vous prie que ce soit le plus promptement qu'il sera possible.» Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f[os] 647-648.
19 novembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Bonnes dispositions de la France pour la paix; modération de ses demandes. Les médiateurs doivent être piqués contre les Espagnols, « qui leur ont osté la negociation d'entre les mains. Il y aura beau champ de leur exagerer le mauvais traitement qu'ils ont receu; ce qui les animera à nous obliger dans les rencontres où ils le pourront.» Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f[os] 728-730.
20 novembre. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin revient sur le désir de la Reine d'accorder au comte de La Gardie quelque titre semblable à ceux « dont elle a accoustumé d'honorer les personnes de ce royaume les plus illustres en naissance et en merite.» Éloge du comte par Mazarin. Recommandation pour le commerce, dont Chanut doit parler au chancelier Oxenstiern, enfin pour les vaisseaux dont Mazarin l'a déjà entretenu. « Si j'ay quelque chose à y adjouster, dit-il en terminant, je vous le feray sçavoir par le sieur du Quesne, qui aura l'honneur d'accompagner mondict sieur l'ambassadeur[2].» Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 642. — Minute.
21 novembre. Paris.	A M. de Lauzon.	Protestations de dévouement. Lorsqu'on sert le Roi comme M. de Lauzon, on n'a besoin d'aucune recommandation pour obtenir les faveurs de Sa Majesté. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 213.
21 novembre. Paris.	A M. Brasset.	Mazarin le prie de donner toute son assistance au comte de Bentivoglio qui part pour faire quelques levées dont il a traité avec la république de Venise. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 210.

[1] Abraham du Quesne avait été envoyé en Suède pour acheter des vaisseaux, comme Mazarin l'indique dans plusieurs dépêches à Chanut.
[2] L'ambassadeur extraordinaire, Magnus de La Gardie, qui retournait en Suède.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
21 novembre. Paris.	Au prince d'Orange.	Lettre dans le même sens, pour recommander le comte de Romorantin qui va à Venise dans le même but. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 211.
21 novembre. Paris.	A M. le comte de Béthune.	Protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 211.
21 novembre. Paris.	A Messieurs de la ville de Sedan.	Mazarin s'emploiera toujours pour conserver à leur ville ses avantages et même pour lui en faire obtenir de nouveaux. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 211.
21 novembre. Paris.	A M. de Migènes.	Mazarin lui donne avis de la lettre qu'il a écrite à Messieurs de Sedan. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 212.
21 novembre. Paris.	Au R. P. Georges.	Mazarin le remercie des sentiments qu'il professe à son égard et lui exprime le regret qu'il a eu de ne pouvoir lui faire délivrer le passe-port qu'il demandait pour le Père général de son ordre. Une fois la paix faite, les choses se retrouveront dans leur état normal, et le Père général n'aura pas à regretter ce retard. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 212.
21 novembre. Paris.	A la duchesse de Savoie.	Mazarin la remercie de la joie qu'elle a témoignée à l'occasion de la prise de Dunkerque. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
22 novembre. Paris.	A l'abbé Busquet.	Mazarin se réjouit d'avoir reçu de bonnes nouvelles de sa santé. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
22 novembre. Paris.	A M. de Pilles.	Lettre de condoléance sur la mort de M. de Baume. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 254. — Minute.
22 novembre. Paris.	A M. d'Infreville.	Recommandations pour les armements maritimes et pour le sieur Léger avec lequel il doit agir de concert. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 255. — Minute.
22 novembre. Paris.	A M. Balthazar.	Remercîments pour les services rendus au cardinal Barberin, et pour la visite faite au frère de Mazarin, archevêque d'Aix. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 213.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
22 novembre. Paris.	A M. de La Coudrelle.	Mazarin est fâché que la compagnie de M. d'Alainville, frère de M. de La Coudrelle, ne puisse être conservée à sa maison; mais la Reine en a disposé, vu le jeune âge de celui pour qui M. de La Coudrelle la demandait. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 214.
22 novembre. Paris.	A M. le baron Desprez.	Protestations de désir de lui rendre service. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 214.
22 novembre. Paris.	A M. Arnolfini.	Mazarin le fera nommer volontiers aide de camp. Quant à la pension, elle se règle sur la qualité de l'emploi et non sur le temps de service. Aff. étr. (France), t. XXII, du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 214.
22 novembre. Paris.	A M. de Castelnau.	On lui a envoyé son congé, et le cardinal attendra son arrivée pour l'entretenir. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 215.
22 novembre. Paris.	A l'évêque de Béziers.	Mazarin le rassure sur les motifs qui ont fait rappeler son frère de Mantoue. C'est là une mesure que l'on doit prendre fréquemment pour maintenir le bon ordre. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 215.
23 novembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin espère que la France ne rencontrera pas d'obstacles du côté de la Suède, à laquelle elle a envoyé des subsides extraordinaires. Il félicite les plénipotentiaires de la manière dont ils ont traité avec les députés des Provinces-Unies, surtout en ce qui concerne la Catalogne. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 737-740.
23 novembre. Paris.	A M. d'Avaux.	Éloge du zèle de d'Avaux et des observations qu'il a faites sur le dernier mémoire présenté par les députés de Hollande. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 740-741.
23 novembre. Paris.	A M. de Brégy.	Projets de guerre de la Pologne contre la Porte ottomane. Remercîments à la reine de Pologne. Levées faites dans ce pays pour la France. Mazarin revient sur la protection du royaume de Pologne à Rome. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 109-111.
23 novembre. Paris.	A la reine de Pologne.	Protestations de respect et de dévouement. Mazarin insiste sur les questions traitées dans la lettre précédente. Aff. étr. (Suède), f°s 111-113.
30 novembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin se réjouit de l'espérance de voir bientôt conclu le traité de l'Empire. Il souhaite qu'on obtienne le consentement de l'électeur de Brandebourg. Il est très-important d'assurer la

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		garantie des États des Provinces-Unies pour le traité. Mazarin s'étonne de la discussion qui s'est élevée entre les sieurs de La Court et de La Barde. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 779-781.
Probablement du 30 novembre.	Aux provinciaux des Minimes.	Promesse de recommander les affaires du couvent de la Trinité-du-Mont aux cardinaux d'Este et Grimaldi pour faire cesser les désordres qui y ont existé dans les derniers temps. Aff. étr. (Rome), t. XCIV. — Minute.
30 novembre. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Il faut se tenir sur ses gardes avec le grand-duc de Toscane et s'efforcer de l'attirer au parti de la France. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. IV, p. 95-96.
30 novembre. Paris.	Aux plénipotentiaires de Portugal.	Protestations de zèle pour les intérêts du Portugal. Les plénipotentiaires de France ont ordre de lui donner toute la satisfaction possible, à moins d'impossibilité absolue. Mazarin regrette qu'on n'ait pu encore faire comprendre le Portugal dans le traité de paix. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 781-782.
30 novembre. Paris.	A M. d'Infreville.	Détails sur l'examen des comptes de la marine; recommandation de veiller strictement à la dépense. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 256. — Minute.
30 novembre. Paris.	A M. de Vincheguerre.	Il peut être certain qu'il n'y aura rien de changé pour sa table. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 257. — Minute.
30 novembre. Paris.	A M. Brasset.	Mazarin insiste sur la nécessité, pour les Hollandais comme pour les Français, de maintenir l'alliance entre les deux nations. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
30 novembre. Paris.	A M. de Marguerie.	Mazarin lui recommande instamment les intérêts de l'évêque d'Alby. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 218.
30 novembre. Paris.	A M. Dumesnil.	Mazarin l'engage à lui transmettre toutes les nouvelles qui parviendront à sa connaissance. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 218.
3 décembre. Paris.	Au comte d'Alais.	Remercîments pour les nouvelles qu'il lui a données de ce qui se passe à Marseille et protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 219.
3 décembre. Paris.	A MM. de Regles (ou Rugles?) et de Chambres.	Ils ont pris un peu trop vivement l'alarme sur des bruits répandus à l'occasion d'une attaque que les Espagnols se proposent de diriger contre Piombino. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
3 décembre. Paris.	A M. Brachet.	Recommandation pour que l'on conserve tout ce qui appartient au prince Ludovisio, « en considération de Sa Sainteté[1], à laquelle on l'a escrit ainsy. Néantmoins on nous donne advis que non seulement on a enlevé grande quantité de fer, mais aussy de tapisseries et autres meubles du palais et mesme des pieces de canon de Piombino.» Mazarin demande à Brachet des renseignements exacts sur ces faits. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
7 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Rien n'est aussi important que d'obtenir la garantie des Provinces-Unies pour le traité. La prétention de la France est fondée en justice, et il faut montrer de la fermeté dans cette affaire. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f[os] 811-813.
7 décembre. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin a été malade toute la semaine. Il faut se garder de Pau (Paw) comme du plus grand ennemi de la France. Nécessité de faire quelque concession au baron Oxenstiern, un des plénipotentiaires suédois. Mazarin croit que la sagesse et la modération de Salvius seront très-utiles. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f[os] 813.
7 décembre. Paris.	Au commandeur de Vincheguerre.	Mazarin a pris connaissance des représentations qu'il lui a faites dans l'intérêt des galères, et il en tiendra compte. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 258. — Minute.
7 décembre. Paris.	A M. d'Infreville.	Mazarin regrette de n'avoir pas reçu la nouvelle du départ des vaisseaux pour la Catalogne. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 259. — Minute.
7 décembre. Paris.	A M. Brasset.	Mazarin insiste sur l'importance de la garantie réciproque entre la France et les Provinces-Unies. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
7 décembre. Paris.	Au président de Grignon.	Souhaits pour le salut du roi de la Grande-Bretagne. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
7 décembre. Paris.	A M Brahé (Suède).	Protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 221.
7 décembre. Paris.	A M. Balthazar.	Félicitations pour les services qu'il rend au Roi. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 221.
7 décembre. Paris.	Aux maire et échevins de Riom.	Mazarin leur recommande le rétablissement des pères récollets. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 221-222.

[1] Le prince Ludovisio, neveu du pape Innocent X, avait eu la jouissance des mines et autres revenus de Piombino, dont les Français venaient de s'emparer.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
7 décembre. Paris.	A M. de Brégy.	Une indisposition n'a pas permis à Mazarin de répondre, par cet ordinaire, aux lettres de M. de Brégy. Il remet cette réponse à la semaine suivante, ainsi que celle qu'il doit au roi et à la reine de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 113.
7 décembre. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Cette lettre est à peu de chose près la même que celle du 30 novembre. L'abbé de Saint-Nicolas doit toujours s'efforcer d'attirer le grand-duc de Toscane dans le parti de la France. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. IV, p. 120-121.
9 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	L'affaire de Lérida a mal tourné, comme Mazarin le craignait. Il importe extrêmement de savoir où en sont les négociations pour la paix. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 845-846.
9 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Addition à la lettre du 9 décembre : Mazarin vient de recevoir le détail de l'affaire de Lérida : «A vous parler confidemment, M. le comte d'Harcourt a été surpris.» Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 846-848.
9 décembre. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin pense qu'il vaut mieux que les plénipotentiaires soient les premiers à connaître et à répandre la nouvelle de la disgrâce arrivée devant Lérida. Il espère que ce revers n'aura pas de suites fâcheuses. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f° 848.
10 décembre. Paris.	A M. de Saint-Tropez.	Lettre de félicitations pour son zèle. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 260. — Minute.
10 décembre. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	On répand de fausses nouvelles sur les préparatifs que font les Espagnols pour reprendre les places de Toscane. Il faut s'attacher à les réfuter. Annonce du mauvais succès du siége de Lérida. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. IV, p. 147 et suiv.
11 décembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	La France est décidée à garder et à fortifier Piombino et Porto-Longone. Le marquis de Fontenay-Mareuil va être envoyé ambassadeur à Rome. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 336 et suiv.
12 décembre. Paris.	A M. d'Infreville.	Mazarin a appris le départ des vaisseaux pour la Catalogne. On doit s'attacher maintenant à la conservation des ports de l'île d'Elbe et de Piombino. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 261. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646. 13 décembre. Paris.	A M. d'Infreville.	Mazarin approuve les mesures qu'il a prises, et lui promet sa protection. « Ne vous mettez en peine ni de menaces ni de persecutions; je saurai bien vous proteger.» Il faut envoyer de l'argent et des provisions à Piombino. Mazarin lui annonce l'arrivée prochaine de son frère, l'archevêque d'Aix; « alors il faudra reprendre toutes choses pour la campagne prochaine, si tant est que la guerre continue. Mais soit qu'elle dure ou non, il est toujours bon de travailler au radoub des vaisseaux qui en ont besoin.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 262. — Minute.
14 décembre Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin a eu peine à faire insérer l'échec de Lérida dans la *Gazette de Renaudot*. On l'a intitulé : *Arrivée de l'armée du Roy à Cervera.* « Ce desguisement-là m'a semblé ridicule, ajoute Mazarin; il y a plus de hauteur, à mon opinion, d'avouer librement une infortune que de la vouloir pallier[1].» Le cardinal se plaint de l'humeur de Jean Oxenstiern et recommande d'en écrire à Chanut. On ne doit pas redouter d'obstacles par suite du mariage de l'électeur de Brandebourg avec une fille du prince d'Orange. Ce mariage n'a pas plu aux États généraux des Provinces-Unies. Il faut insister pour obtenir d'eux la garantie réciproque du traité. Mazarin se félicite de ce qu'ils n'ont pas fait d'objections sur le projet de la France de retenir Piombino et Porto-Longone. Envoi de différentes pièces; réponse relativement aux dépenses de Tarragone, que la France voudrait conserver. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f° 855-859.
14 décembre. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin est fâché de voir traîner en longueur la conclusion de la paix de l'Empire par le caprice de M. Oxenstiern (Jean). Salvius, au contraire, désire la paix, et Mazarin espère qu'il aura assez de crédit en Suède pour faire approuver sa conduite. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f° 859-860.
14 décembre. Paris.	A l'archevêque de Toulouse.	Mazarin l'engage à user de toute son influence pour le service du Roi dans les prochains États de Languedoc. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 222.
14 décembre. Paris.	A M. du Plessis-Praslin.	On doit renvoyer à Toulon quatre vaisseaux qui servent dans l'armée de M. du Plessis-Praslin. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 263. — Minute.
16 décembre. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin prie M. de Brégy d'assurer le roi et la reine de Pologne de son très-humble service. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 113.
17 décembre. Paris.	A M. Naudé.	Mazarin approuve le voyage qu'il va faire à Aix pour visiter les livres de feu M. de Peyresc; il l'engage à se rendre compte du prix des livres et des manuscrits. Aff. étr (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 223.

[1] Le n° 155 de la *Gazette* de 1646 contient la *relation de la levée du siége de Lérida*, p. 1173-1184.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
17 décembre. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	L'abbé de Saint-Nicolas étant retourné à Rome, on a pensé qu'il serait bon d'entretenir quelqu'un auprès du grand-duc de Toscane, et on a jeté les yeux, pour cette mission, sur M. de Villeneuve, maréchal de bataille. Il ne prendra pas la qualité de résident. L'abbé de Saint-Nicolas devra lui donner les instructions nécessaires. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. IV, p. 173-174.
18 décembre. Paris.	A M. d'Infreville.	Mazarin lui recommande le prompt armement de la flotte, afin qu'elle soit prête à l'arrivée des officiers qu'on envoie et qu'elle les puisse porter, eux et leurs munitions, à Porto-Longone. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 264. — Minute.
20 décembre. Paris.	A Paolo Macarani.	Mazarin le remercie du zèle qu'il a montré pour la réintégration des Barberins dans les bonnes grâces du Pape. Mazarin espère que le Pape donnera toute satisfaction à la France. De son côté, la France a rétabli le prince Ludovisio dans tous ses biens et elle envoie un ambassadeur à Rome. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 347 et suiv.
20 décembre. Paris.	A l'évêque d'Alby.	Mazarin lui recommande d'user de son influence pour le service du Roi dans les États de Languedoc. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 223-224.
20 décembre. Paris.	A l'évêque de Comminges.	Même recommandation. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 223-224.
21 décembre. Paris.	A M. Chanut.	Chanut doit se conformer aux instructions qu'il reçoit des plénipotentiaires de Munster. Protestations de dévouement pour la reine de Suède. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 648. — Minute.
21 décembre. Paris.	Au commandeur de Vincheguerre.	Promesse de remédier aux besoins et charges des galères. Il faut veiller à leur conservation pendant l'hiver. Recommandations pressantes à cet égard. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 265. — Minute.
21 décembre. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin l'engage à résister énergiquement à des prétentions déraisonnables et aux nouvelles dépenses qu'on veut imposer pour la marine. Recommandation d'envoyer très-promptement des renforts à Piombino. Aff. étr. (France), t. CXII, f° 266. — Minute.
21 décembre. Paris.	A M. d'Infreville.	Renseignements sur les vaisseaux qu'on doit équiper le plus promptement possible. Mazarin le presse de hâter l'envoi des renforts destinés à Piombino. Aff. étr (France), t. CXII, f° 267. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
21 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin pense que la paix de l'Empire pourrait se conclure avec la cession à la Suède des deux Poméranies sous la garantie de l'Empire, sans le consentement de l'électeur de Brandebourg; mais la paix ne serait pas bien assurée, et les Espagnols ne manqueraient pas de saisir la première occasion de la rompre. La France y aurait un grand désavantage puisqu'elle aurait déjà payé l'argent aux archiducs pour leurs possessions d'Alsace et remis à l'Empire les villes forestières et beaucoup d'autres places d'Allemagne qu'elle a promis de rendre en faisant la paix. Cependant, si l'électeur de Brandebourg continue de résister, il faudra en venir là. Mazarin déclare que Trautmansdorff peut compter sur les bons offices de la France. Servien a rendu compte à Mazarin d'une conférence qu'il a eue avec Brun. Il est bon de se passer quelquefois des médiateurs, mais il ne faut le faire qu'avec réserve pour éviter de donner jalousie aux Hollandais et aux Impériaux. Mazarin croit toujours à la conclusion prochaine de la paix. Il parle ensuite des intérêts du duc de Mantoue qu'il désire ménager. Il faut toujours insister sur la nécessité de faire garantir le traité par les États généraux des Provinces-Unies. Le député de Hollande doit demander, dit-on, quelques postes dans le Limbourg. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 893-897.
21 décembre. Paris.	A M. d'Avaux.	A l'occasion d'une conférence entre d'Avaux et Ridolphi, Mazarin témoigne quelque défiance à l'endroit de ces hommes qui cherchent à se rendre considérables aux deux partis et à en obtenir des confidences. Il est satisfait d'apprendre que la France pourrait conserver Piombino et Porto-Longone. Le roi de Pologne a déclaré qu'il remettait entièrement ses intérêts aux mains du Roi. Il faut tâcher d'obtenir le consentement de l'électeur de Brandebourg pour la Poméranie. Mazarin a toute confiance dans Salvius. Il craint que Brun n'ait voulu tromper Servien. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 897-901.
21 décembre. Paris.	A M. Servien.	Mazarin répond relativement à la conférence que Servien a eue avec Brun. L'ouverture pour un mariage (probablement de l'Infante avec le Roi) est une tromperie manifeste pour exciter la jalousie et la défiance des Provinces-Unies. Il faut communiquer cette ouverture aux Provinces-Unies et continuer d'affirmer que l'on désire toujours la paix, et donner à Brun personnellement des témoignages d'estime. La France doit manifester le désir de conserver la Catalogne, afin d'obtenir ailleurs une compensation. *P. S.* «J'ajoute encore ce mot pour vous faire remarquer que le discours de M. Brun est d'autant plus dangereux, que je sçais certainement que, si les Espagnols pouvoient venir à bout de separer d'avec nous MM. les Estats, ils font leur compte ou de continuer la guerre contre la France, ou au moins de lui faire beaucoup rabattre des avantages qu'ils lui ont desjà accordés pour faire la paix.» Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f°s 901-909.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
22 décembre. Paris.	A M. le premier président du parlement de Provence.	Mazarin lui recommande les intérêts de l'abbé de Sérignan. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 224.
22 décembre. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas et à M. Gueffier.	Recommandation pour qu'ils obtiennent le *gratis* des bulles de l'abbaye de Saint-Remy pour le duc d'Aumale. Aff. étr. (Rome), t. XCIV. — Minute.
28 décembre. Paris.	Au duc d'Epernon.	Mazarin lui recommande la compagnie du Nord établie pour la pêche de la baleine. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 226.
28 décembre. Paris.	A M. le premier président du parlement de Bordeaux.	Même recommandation. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 227.
28 décembre. Paris.	A M. d'Infreville.	Renvoi de l'état apostillé des dépenses effectuées pour la marine. Observations sur certains articles. Quelques dépenses ont été rayées. Mazarin insiste vivement sur les abus : «Vous me mandez par votre lettre du 6 de novembre, que l'on souffroit avec peine que vous me representassiez qu'il y eût 90,000 livres de revenant bon et que l'on eût bien voulu que vous y eussiez pris part en laissant le reste aux autres, et comme cette corruption est de tres-grande consequence, je vous prie de ne pas manquer à m'en esclaircir franchement, et m'en faire sçavoir sans reserve toutes les particularitez, parce qu'il faut en faire un exemple qui puisse servir pour l'advenir.» Promesse de protéger M. d'Infreville contre tous ses ennemis. Recommandations pour hâter l'armement de l'escadre que l'on envoie présentement à la mer « comme la chose la plus pressée qui se puisse offrir de delà.» Aff. étr. (France), t. CXII, f° 268. — Minute.
28 décembre. Paris.	A l'abbé Costa.	Mazarin lui exprime toute l'estime qu'il fait de sa personne à cause de son zèle pour les Barberins. Il ne laissera échapper aucune occasion de lui témoigner sa reconnaissance. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 356.
30 décembre. Paris.	A Ugo Fiesco.	Lettre ayant trait à une franchise de pêche sollicitée par Ugo Fiesco sur le littoral de l'île d'Elbe. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 358.
30 décembre. Paris.	A monseigneur Magalotti.	Mazarin le remercie de ses bons services. Si Magalotti voit à Rome quelque poste qui lui convienne, qu'il l'en informe directement ou qu'il le dise à l'abbé de Saint-Nicolas ou au cardinal Grimaldi. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 359.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
29 décembre. Paris.	A M. Servien.	Mazarin le plaint de faire un voyage à La Haye en une si fâcheuse saison; mais il espère beaucoup de ce voyage pour le service du Roi. Il doit s'efforcer d'obtenir la garantie de la Hollande pour le traité. Brasset est averti de lui fournir l'argent; on lui accorde 10,000 livres. Si l'on pouvait gagner Saint-Ibal, qui se donne comme ayant beaucoup de crédit en Hollande, il ne faudrait pas négliger de le faire. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f[os] 958-960.
29 décembre. Paris.	A M. d'Avaux.	Le but des Espagnols est toujours de tâcher de séparer les Provinces-Unies de la France. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f[os] 957-958.
29 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Lettre de condoléance à l'occasion de la mort de M. le Prince. Aff. étr. (Allemagne), t. VII, f[os] 956-957.
30 décembre. Paris.	Sans suscription.	Instructions pour le régiment italien de Son Éminence. Son cousin Buffalini devra faire des représentations aux officiers sur le peu de soin qu'ils apportent à conserver les armes en bon état. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f[os] 415-416.
Dernier jour de décembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin est disposé à continuer la guerre en Italie et à conserver les conquêtes qu'on y a faites; mais il ne pourra agir dans cette contrée avec la même vigueur que par le passé; c'est surtout en Flandre que devront être faits les principaux efforts pendant la prochaine campagne. Arch. des aff. étr. (Rome), t. XCIV. — Minute corrigée de la main de Mazarin.
Décembre. (Sans autre indication).	Aux cardinaux d'Este et Grimaldi.	Recommandation pour l'évêque de Saintes, que Mazarin appelle « un de ses meilleurs amis. » Aff. étr. (Rome), t. XCIV. — Minute.
Décembre. (Sans autre date.)	A M. d'Avaugour.	Mazarin trouve les sentiments de d'Avaugour sur la trêve fort raisonnables[1]. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f[os] 263 v° et 264.
1646. Paris. (Sans autre indication.)	A M. Bentivoglio.	Cette dépêche est relative aux affaires entre la France et le Pape, d'une part, le Portugal et la Catalogne, de l'autre. Que Bentivoglio, qui doit lire cette lettre sans la communiquer à qui que ce soit, s'emploie comme médiateur entre le Pape et les Barberins, et cette réconciliation ramènera le bon accord entre le Roi et Sa Sainteté, qui n'aura pas lieu de s'en repentir. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f[os] 406-408. De la main d'Ondedei, sur l'ordre de Mazarin.

[1] Dans le manuscrit, cette lettre porte la date de 1648; mais c'est en décembre 1646 que l'on négociait la trêve avec la Bavière. D'Avaugour écrivait à Mazarin, le 9 décembre 1646 (aff. étr. Suède, t. VIII, f[os] 652 et suiv.): « Une seule chose peut sauver [le pays ennemi] de la ruine qui le menace, à savoir l'adjustement de la suspension d'armes. » D'Avaugour insistait vivement pour cette trêve ou suspension d'armes, à laquelle Wrangel s'opposait, quoiqu'elle fût nécessaire, d'après d'Avaugour, à l'armée suédoise. (Aff. étr. Suède, t. VIII, f[os] 652 et suiv.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646. (Sans autre indication que 1646.)	Au cardinal d'Este.	Mazarin lui exprime le désir qu'il a de le voir arriver à Rome, afin de pouvoir lui envoyer des détails sur les dispositions du Pape à l'égard de la France. Aff. étr. (France), t. XXI du recueil des *Lettres italiennes de Mazarin*, f° 413.
1647. 1er janvier. Paris.	A M. de La Ferté-Senneterre, gouverneur de Lorraine.	Mazarin le prie d'assurer l'exécution des ordres envoyés à des compagnies qui doivent se rendre à Lyon. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 229.
3 janvier. Paris.	A Filippo Valenti.	Mazarin lui annonce qu'il doit payer une partie du prix des galères que la France achète au grand-duc de Toscane, avec les deniers qu'il a entre les mains, et pour le reste il fera traite sur les banquiers Cenami de Lyon, ou Cantarini de Paris, aux meilleures conditions possibles. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 21 et 22.
3 janvier. Paris.	A Giannetino Giustiniani.	Recommandation pour faire tenir au cardinal Grimaldi les dépêches importantes qu'il lui envoie. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 22-23.
4 janvier. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin a vu les raisons données par le cardinal Grimaldi pour continuer la guerre; mais néanmoins il aimerait mieux conclure la paix, et le principal motif c'est qu'il faudra continuer la guerre sans les Hollandais (*basta il dire che bisognarebbe continuar la guerra senza gl'Olandesi*). Il recommande à Grimaldi de s'occuper de mettre les postes de Toscane en état de défense et de bien les approvisionner. Avertissement donné à du Nozet, ou Dunozet, pour qu'il s'acquitte mieux de sa charge d'auditeur de rote. Mazarin parle ensuite du mariage de Camille Panfilio, neveu du Pape, avec la princesse de Rossano. Plaintes contre le nonce Chigi, qui, à Munster, excite les Espagnols à ne pas céder à la France Piombino et Porto-Longone. Mazarin se plaint aussi de la conduite du Pape, qui refuse de livrer Beaupuis. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 4-9. — Copie du temps corrigée de la main de Mazarin.
[4 janvier[1].] Paris.	A Mario Frangipani.	Mazarin le loue de son zèle et se plaint du manque de bon vouloir de la cour de Rome. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 9-10.
4 janvier. Paris.	Au duc de Modène.	Remercîments pour la confiance qu'il témoigne en Mazarin. L'abbé de Saint-Nicolas lui a rendu compte de ses négociations avec le marquis Calcagnini, dont Mazarin fait l'éloge. Désir de hâter la conclusion du traité avec le duc de Modène, qui aurait une grande importance pour amener une paix générale. Le duc de Modène doit négocier avec le grand-duc de Toscane et avec le duc de Parme pour savoir quel rôle chacun d'eux

[1] La date du 4 janvier a été ajoutée d'après la place que cette lettre occupe dans le manuscrit.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		aura à jouer dans la ligue projetée. La Reine désire qu'il en résulte un grand avantage pour chacun de ces princes. L'armée française en Italie a surtout besoin de trois choses : de vivres, d'équipages pour l'artillerie, et de cavalerie. Moyens de s'en procurer avec le secours des princes italiens. La France est résolue à conserver les postes de Toscane. Le duc de Modène doit intervenir auprès des ducs de Toscane et de Parme pour les engager dans une ligue avec la France. Après plusieurs considérations sur les relations avec Venise et l'utilité pour le duc d'envoyer un ambassadeur a Munster, Mazarin termine en lui annonçant que Fontenay-Mareuil va occuper à Rome le poste d'ambassadeur. Éloge de Fontenay-Mareuil, de son expérience (*pratichissimo delle cose di Roma*). Il sera chargé de défendre les intérêts du duc de Modène. Aff. étr. (Rome). t. CIV. f[os] 10-16. — Copie du temps corrigée de la main de Mazarin.
4 janvier. Paris.	A la landgrave de Hesse.	Mazarin promet à la landgrave que ses intérêts seront soutenus avec chaleur à Munster par les plénipotentiaires de la France. Il la remercie de l'offre d'envoyer ses troupes vers le Rhin, dès que besoin en sera, et il la prie de tenir correspondance avec M. de La Ferté-Senneterre, « qui a receu ordre de faire le mesme de sa part.» Promesse d'envoi des subsides ordinaires et extraordinaires. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 175.
4 janvier. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin ne pense pas, contrairement à l'opinion du chancelier Oxenstiern, que le duc de Bavière songe à continuer la guerre. « Je vous diray, ajoute le cardinal, que la maxime de M. le chancelier Oxenstiern touchant les inclinations et la conduite du duc de Baviere, estoit sans doute infaillible il y a quelques années; mais qu'à present qu'il se voit sur le bord du tombeau, que le bas aage de ses enfans ne permet point qu'il les laisse embarrassez dans une guerre où la maison d'Autriche, qui est ennemie de la sienne et qui la regarde comme un obstacle aux desseins qu'elle a en Allemagne, au lieu de les proteger, les ruineroit indubitablement, cette maxime souffre quelque exception. Outre cela ce prince, voyant assez l'impossibilité qu'il y a qu'il ne succombe si la guerre continue, et qu'il puisse resister aux forces des deux couronnes (de France et de Suède), il est inimaginable qu'il ne parle tout de bon dans les propositions qu'il fait de s'accorder avec elles, en cas que la conclusion de la paix s'esloigne. Bien qu'il soit vray qu'il n'y a rien qu'il ne fasse pour esviter cette separation d'avec l'Empereur, à laquelle pourtant il se portera pour esviter de deux maux le pire, comme seroit pour luy la durée de la guerre, et, pour les esviter tous deux, il n'oublie rien pour disposer l'Empereur à donner de la satisfaction aux deux couronnes, afin que, par ce moyen, la paix vienne à se conclure au plus tost. En troisieme lieu, il n'est rien de si reciproque et de si estably que la hayne entre les Espagnols et le susdit prince, qui ne juge que trop que la maison d'Austriche d'Allemagne ne manquera point d'estre gouvernée par celle d'Espagne dans cette liaison plus estroite que jamais, qui sera

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		formée entre elles par le moyen de mariages, qui sont sur le point de s'y faire. « J'estime que ces considerations estant bien representées, comme elles le seront audict sieur chancelier, balanceront, pour le moins, l'opinion qu'il a que toute la procedure du duc de Baviere envers la France est pleine de pieges et d'artifices. Vous luy direz ensuite que, nonobstant cela, la France n'a jamais fait un pas vers ledict duc sans en donner part aux ministres de Suede, et bien qu'on ayt escouté ses propositions et ses protestations d'amitié, elles ont esté si peu considerées, qu'elles n'ont point empesché que nous n'ayons fait nos plus grands efforts contre luy, au temps mesme qu'elles ont esté faictes. Ce qui est si vray, que, lorsque l'on publioit le plus que nous estions d'accord avec le dict duc, c'est lorsque nostre armée a faict une marche de quarante journées pour joindre la Suedoise[1], agir de concert contre ce prince, envahir ses Estats et luy[2] prendre ses quartiers d'hyver, de sorte que ledict chancelier se doit asseurer que la France ne fera jamais rien, ny indirectement ny en de petites choses, qui luy puisse estre reproché par ses confederez et plus particulierement par la couronne de Suede. » Mazarin insiste, dans la dernière partie de sa dépêche, sur la nécessité de la paix. On a eu tort, en Suède, de s'inquiéter des armements de la Pologne dirigés contre les Turcs. Chanut doit travailler, de concert avec Brégy, à l'accommodement de la Pologne et de la Suède. « Le sieur du Quesne, ajoute Mazarin, doit partir dans deux jours pour l'achapt des vaisseaux que vous sçavez. » Aff. étr. (SUÈDE), t. VII, f[os] 301-303.
4 janvier. Paris.	A M. de Rogles ou de Rugles.	Mazarin lui annonce une dépêche du Roi qui le rappelle non par disgrâce, mais pour lui donner, vu son âge déjà avancé, un emploi qui ne l'éloigne pas trop de la cour. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 229.
4 janvier. Paris.	A M. Brasset.	Artifices des Espagnols pour prouver que les Français ne veulent pas conclure la paix. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
4 janvier. Paris.	Au duc d'Épernon.	Mazarin regrette de ne pouvoir seconder ses desseins pour l'évêché de Condom; mais il a pris des engagements envers M. d'Estrades. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 231.
4 janvier. Paris.	A la princesse de Phalsbourg.	Remercîments pour les souhaits qu'elle adresse à la Reine. Si la duchesse de Chevreuse compte sur les troubles qu'elle

[1] Mazarin veut parler de la marche que fit Turenne, en juillet et août 1646, pour rejoindre Wrangel. Trouvant le passage du Rhin fermé à Mayence, il fut obligé de remonter jusqu'à Wesel pour traverser ce fleuve. (*Mém. de Turenne*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 403.) Il franchit ensuite la Westphalie et la Hesse pour aller rejoindre Wrangel.

[2] La copie porte bien *luy*. Il semble qu'il faudrait *et y prendre ses quartiers d'hyver*.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		pourrait exciter en France, ses espérances seront trompées. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 230.
4 janvier. Paris.	A l'évêque de Saintes.	L'évêque doit faire connaître avec précision le sujet de ses plaintes contre les protestants. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 232.
4 janvier. Paris.	Au président de Bellièvre.	Mazarin lui recommande d'envoyer bon nombre d'Écossais qui seront enrôlés en France. Original signé. — B. I. de Saint-Pétersbourg.
4 janvier. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin félicite les plénipotentiaires d'avoir répondu énergiquement à un manifeste des Espagnols. Plaintes contre la partialité du nonce, qui, malgré ses protestations d'affection pour la France, agit contre elle. On a avis que les députés de Hollande ne traiteront pas sans la France. Aff. étr. (Allemagne), t. XI des *Minutes des négociations de la paix Westphalie.*
4 janvier. Paris.	A M. de Brégy.	Reproches sur la lenteur de son secrétaire qui a mis deux mois pour se rendre en France. Si le roi de Pologne licencie son armée, on désire en tirer 4,000 hommes pour le service de la France. Aff. étr. (Allemagne) t. XI des *Minutes des négociations de la paix de Westphalie.*
4 janvier. Paris.	A M. le général de La Valette.	Mazarin annonce une lettre particulière qu'il a chargé de Lyonne de lui écrire. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 230-231.
4 janvier. Paris.	A M. Balthazar.	Mazarin lui recommande les cavaliers du régiment de Créqui. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 232.
5 janvier. Paris.	Au cardinal d'Este.	Remercîments pour les avis qu'il a envoyés. Résolution de conserver les postes de Toscane. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 20-21.
5 janvier. Paris.	A Paolo Macarani.	Mazarin a vu avec plaisir que le Pape n'a pas repoussé l'offre qu'on lui a faite relativement à Piombino[1]. On attribue à l'influence espagnole les délais du Pape, qui n'a pas encore accepté positivement les propositions de la France. Mazarin s'en remet à l'abbé de Saint-Nicolas pour tout ce qui concerne les postes de Toscane. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 16-18.

[1] La France offrait de remettre les revenus de cette place au prince Ludovisio, neveu du Pape.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647. 5 janvier. Paris.	A Paolo Macarani.	Le marquis de San Vito a écrit à Mazarin pour l'assurer du bon vouloir du Pape à son égard. Paolo Macarani a donné les mêmes assurances. Mazarin prie Macarani d'en remercier le Pape. Il voudrait seulement que, dans des affaires qui n'intéressent que la justice, par exemple dans l'affaire de Beaupuis, le Pape donnât satisfaction à la France. Si le Pape veut faire à Mazarin quelque grâce particulière, il n'en demande pas d'autre que la promotion de son frère (*che dell' avanzamento di mio fratello*). Macarani pourra confier au cardinal Grimaldi et à l'abbé de Saint-Nicolas ce que le Pape lui a dit, mais sans les informer qu'il en a averti Mazarin (*senza mostrare di havermene scritto*), et il peut compter que le secret sera gardé de telle sorte que le Pape n'en aura jamais connaissance. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 18-20. — Copie du temps corrigée de la main de Mazarin.
5 janvier. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	L'abbé de Saint-Nicolas peut « rassurer le grand-duc de Toscane, en n'exigeant pas qu'il se déclare au moment où la paix va être signée entre la France et l'Espagne, comme Mazarin l'espère. On ne peut compter sur les bonnes intentions que manifeste le Pape. L'abbé de Saint-Nicolas doit s'efforcer de recouvrer ce que les Barberins ont laissé en dépôt à Rome. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas,* t. IV, p. 221 et suiv.
5 janvier. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Le roi de Pologne a offert à Mazarin sa nomination pour le cardinalat de son frère. Après avoir résisté pendant quelque temps à cause des mauvaises dispositions du Pape, Mazarin a consenti à l'accepter, et les expéditions pour cette nomination vont être envoyées cachetées au cardinal Grimaldi. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas,* t. IV, p. 228-229.
5 janvier. Paris.	Au marquis Ville.	Grands préparatifs faits par les Espagnols pour recouvrer Piombino et Porto-Longone et inspirer des inquiétudes à tous les princes voisins. Ils comptent principalement sur les troupes qu'ils ont dans le duché de Milan : « Nous aussi nous devons compter sur les troupes que nous avons là, et particulièrement sur votre vigilance et votre valeur (*nella vigilanza e valore di V. S. illustrissima*). » Recommandation de se tenir sur ses gardes. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 23-24.
[5 janvier][1]. Paris.	Au grand-duc de Toscane.	Annonce de l'envoi de M. de Villeneuve, qui doit traiter avec le grand-duc de ce qui peut concerner les intérêts de la France, sans toutefois sortir des limites de la neutralité. Le grand-duc doit prendre confiance en lui. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 24-25.

[1] La date du 5 janvier n'est pas dans la copie, mais elle est indiquée par la place que cette lettre occupe dans le manuscrit.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647. 8 janvier. Paris.	Au cardinal Barberin.	Mazarin a appris avec plaisir que le Pape, informé de l'arrivée du cardinal Barberin à Rome et de celle du cardinal Antoine à Avignon, avait promis de leur donner complète satisfaction, ainsi qu'à toute leur maison. Les ministres du roi de France ne manqueront pas d'insister pour qu'il en soit ainsi. Le marquis de Fontenay, nommé ambassadeur à Rome, soutiendra avec vigueur, comme il en a l'ordre précis, les intérêts de la maison Barberine. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 33-35.
9 janvier. Paris.	A M. de Bar	Protestations de dévouement. Mazarin ajoute que le moment actuel est préférable au printemps pour renforcer les compagnies et l'engage à y travailler promptement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 234.
10 janvier. Paris.	A M. de La Cosselière (?)	Pour le prier de prendre soin d'un envoi de livres qui lui sont adressés pour le cardinal par le sieur Tripolet de Strasbourg, et de les joindre à un premier envoi qu'il a déjà dû recevoir. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 234.
11 janvier. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin espère que la paix pourra être bientôt conclue, et « qu'après tant d'orages, nous verrons bientost le calme. » Aff. étr. (Allemagne), t. XI. — Minute de la main de Lyonne.
11 janvier. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin ne lui adresse qu'une courte dépêche. Il se contente d'insister sur un discours de Pau (Paw), « qui a affecté de faire convenir qu'un chacun demeureroit en possession de ce qu'il occupera lors de la signature du traité. Peut-estre que cela ne regarde que les postes de Toscane, ajoute Mazarin, que le vice-roy de Naples fait esperer aux autres ministres d'Espagne qu'il reprendra avant la belle saison et [avant] que nous ayons eu moyen de les mettre en bon estat; mais il sera de nostre prudence d'estendre encore ce soupçon à nos places de Flandres, et de renouveler les ordres que j'avois fait envoyer, il y a quelque temps, à tous les gouverneurs, d'estre bien sur leurs gardes. » Aff. étr. (Allemagne), t. XI. — Minute de la main de Lyonne.
11 janvier. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Satisfaction qu'a causée en France la réintégration des Barberins dans leurs droits. On espère que le Pape leur donnera une complète satisfaction. Détails sur différents emplois à distribuer à Piombino ou dans l'armée italienne. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 35-36.
11 janvier. Paris.	A M. de Brégy.	Remercîments pour le soin qu'il a pris d'assurer à son frère la présentation du roi de Pologne pour le cardinalat. Il doit adresser cet acte au cardinal Grimaldi. Il est nécessaire que Roncalli reçoive l'ordre d'aller à Rome le plus tôt possible. La Pologne réclame des subsides de la France pour la guerre contre

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		le Turc. Mazarin déclare qu'il ne peut prendre d'engagement à cet égard; il craint que M. de Brégy n'ait tenu quelque discours qui a été mal interprété et qu'il n'ait donné au roi de Pologne des espérances trompeuses. Il faut d'abord que l'on puisse conclure la paix générale. M. de Brégy doit insister pour que le roi de Pologne envoie en France trois ou quatre mille hommes de troupes qu'il avait rassemblées. L'ambassadeur peut se servir à cet effet de l'influence de la reine de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 113-117.
11 janvier. Paris.	A la reine de Pologne.	Mazarin s'efforce de terminer les différends de la reine de Pologne avec la duchesse de Mantoue; il a fait remettre à Mme de Choisy « les trois mille escus dont V. Majesté la veut gratifier. » Le sieur de Brégy doit entretenir la reine d'un sujet « pour lequel il aura besoin de ses bons offices. » Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 117-118.
11 janvier. Paris.	Au roi de Pologne.	Protestations de respect et de dévouement. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 118-119.
11 janvier. Paris.	A M. Chanut.	« Celle-ci est pour vous donner avis que le sieur du Quesne est sur le point de partir et de faire voile en Suede. Vous en sçavez le sujet[1]. » Mazarin recommande à Chanut de seconder du Quesne pour les acquisitions dont il est chargé. Il a appris avec plaisir que la reine de Suède est disposée à la paix. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 303-304.
12 janvier. Paris.	A M. le président de Beaubourg.	Lettre de recommandation pour les biens du duc d'Atry dépendant de l'abbayé de Saint-Arnoul, du prieuré de Varangeville, etc. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 234-235.
12 janvier. Paris.	A M. de La Ferté-Senneterre.	Même sujet que la précédente. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 235.
13 janvier. Paris.	A M. Fouquet.	Protestations de dévouement que M. de Launay lui transmettra de vive voix. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 235.
13 janvier. Paris.	Au président de Grignon.	Protestations d'affection et de dévouement. Mazarin promet de faire valoir ses services. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
14 janvier. Paris.	A M. de La Clavière.	Mazarin le remercie de l'assistance qu'il a donnée à Naudé, envoyé par le cardinal pour visiter la bibliothèque de Philipsbourg. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, n°s 235-236.

[1] Il s'agissait d'un achat de vaisseaux.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
14 janvier. Paris.	Aux officiers du régiment de Champagne.	Lorsque Leurs Majestés se décideront à disposer du régiment de Champagne, elles feront un choix digne d'un si beau corps. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 236.
15 janvier. Paris.	A M. de Noailles.	Mazarin le félicite de la résolution qu'il a prise d'aller chez lui recouvrer ses forces et l'engage à lui faire parvenir, de temps en temps, de ses nouvelles. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 236.
15 janvier. Paris.	A M. de Campy.	Mazarin fera la recommandation qu'il désire en faveur de son cousin Giulio Campy; mais il craint d'arriver trop tard, tant les compétiteurs pour les bénéfices sont nombreux. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 236.
16 janvier. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin profite du départ d'un gentilhomme que la Reine lui envoie et à Mme de Longueville, à l'occasion de la mort de M. le Prince, pour adresser aux plénipotentiaires un mémoire au nom du Roi. Il y est question des événements de Catalogne, du projet de trêve et d'avis importants que l'on a reçus. Les Espagnols, en s'opposant à la garantie du traité entre la France et les Provinces-Unies, prouvent qu'ils ne veulent pas la paix et ne songent qu'à semer la division entre la France et ses alliés. Les plénipotentiaires pourront d'autant mieux se servir de cette raison, « que nous ne pretendons pas que les Provinces-Unies soient obligées à rompre en cas que la France, par ambition ou à dessein de s'agrandir, fust la premiere à manquer au traicté.» Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. XI. — Minute de la main de Lyonne.
17 janvier. Paris.	A M. le comte du Daugnon.	Le comte lui fait tort en le croyant capable de prendre des impressions à son désavantage. Mazarin, au contraire, lui a donné et lui donnera toujours des preuves de son amitié. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 237.
17 janvier. Paris.	A M. de Lousche.	Mazarin l'engage à obéir le plus promptement possible aux ordres du Roi qu'on lui fait parvenir. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 237.
17 janvier. Paris.	A M. Balthazar.	Mazarin le remercie des services qu'il rend au Roi. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du même recueil, f° 237.
17 janvier. Paris.	Au comte Bonzi, résident à Mantoue.	Mazarin le remercie de l'exactitude avec laquelle il a rendu compte de l'état de la cour de Mantoue. Comme le jeune duc est tenu dans une étroite dépendance par sa mère, il n'y a pas lieu d'envoyer au résident des lettres qu'il présenterait à ce prince. Le résident pourra seulement adroitement lui faire entendre ce qui convient à son service et à la couronne de France (*farlo intendere quello che è di servitio suo e di questa*

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		*corona insieme*). Mazarin lui recommande de travailler à la réconciliation du prince de Coreggio avec le duc de Modène. Quant au duc de Guastalla, on l'autorise à différer sa déclaration d'alliance avec la France, puisqu'elle pourrait lui être préjudiciable. *P. S.* — Les déclarations de la duchesse de Mantoue paraissent favorables à la France. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 25-27.
17 janvier. Paris.	A M. l'évêque de Comminges.	Protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 238.
18 janvier. Paris.	A M. d'Avaugour.	Mazarin le félicite du soin avec lequel il soutient près du général Wrangel les sentiments et les intentions de la France, « qui n'ont pour fond que le bien de la cause commune. » Aff. étr. (Suède), t. VII. f[os] 257-258.
18 janvier. Paris.	A M. de Tracy.	« Ce que vous avez fait d'avoir rompu le dessein que M. Wrangel avoit de s'engager plus avant dans la Baviere et nous y attirer n'est pas un petit service pour l'avancement de la treve ou de la paix. M. le mareschal de Turenne ne pouvoit faire un meilleur choix que celuy qu'il a faict de vostre personne pour l'assemblée d'Ulm[1]. » Il faut accepter l'offre que fait un colonel de cavalerie de l'armée de l'Empereur, de passer au service de la France. Reproches de n'avoir pas acheté de livres en Allemagne. « Naudé ne vous le pardonnera jamais qu'à condition que vous tascherez de reparer cette negligence. » Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 364.
18 janvier. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin s'en réfère à une dépêche qu'il vient d'adresser à Servien, qui s'est rendu à La Haye et qui pourra communiquer ses lettres au duc. Il y a ajouté seulement deux avis : 1° l'un que les Espagnols appréhendent l'accommodement de la France avec l'Empereur; 2° l'autre, que l'on a conseillé aux Espagnols de rompre l'assemblée après avoir traité avec les Hollandais. Ils doivent en rejeter la faute sur la France, prétendant « que, ne se contentant pas de tout ce qu'ils ont relasché, elle fait assez voir qu'elle ne veut point la paix. » Mazarin parle de l'importance de la dernière dépêche de Chanut aux plénipotentiaires, dont il a reçu copie. « Dans une extremité, ajoute Mazarin, nous pourrions avec la faveur de la reyne (de Suède), porter hautement les choses contre le chancelier Oxenstiern, quand nous serions esclaircis entierement que c'est luy qui empesche la conclusion de la paix. » Néanmoins il espère que d'Avaux, qui est à Osnabrück avec Trautmansdorff, n'en reviendra pas sans que tous les différends qui arrêtent la paix d'Allemagne aient été terminés. Mazarin envoie un article d'une lettre relative aux dispositions de la princesse de Mantoue, qui semblent favorables à la France. Aff. étr. (Allemagne) t. XI. — Minute de la main de Lyonne.

[1] On négociait alors à Ulm une trêve avec le duc de Bavière.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
18 janvier. Paris.	A M. de La Ferté-Senneterre.	Mouvements de troupes. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 238-239.
18 janvier. Paris.	Au président de Grignon.	Mazarin pense qu'il ne faut plus insister sur l'arrestation d'un courrier, qui a été désavouée par le parlement. Original signé ; B. I. de Saint-Pétersbourg.
18 janvier. Paris.	A M. Brasset.	Recommandation de seconder la négociation de Servien à La Haye. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
18 janvier. Paris.	A M. de Dumas.	Mazarin lui recommande de continuer de donner ses soins aux deux régiments de Polonais en quartier à Ligny. Arch. Nat. KK 1075, f° 45. — Minute.
18 janvier. Paris.	A M[me] de Pilles.	Lettre de condoléance sur la mort de M.[1] ...... Il n'y a pas de paroles pour une affliction si grande et si récente. Mazarin fera en sorte que ce qui lui est dû retourne aux siens, qu'il espère voir recueillir les grâces que Sa Majesté lui eût prodiguées, s'il eût vécu. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 239.
18 janvier. Paris.	A M. le cardinal Bichi.	Pour lui annoncer que, sur sa recommandation, M. de[2] ..... a été mis en possession d'une compagnie de cavalerie du régiment de Poma. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 240.
18 janvier. Paris.	A M. Croissy.	Croissy, chargé de négocier à Ulm avec le duc de Bavière, doit se conformer aux instructions des plénipotentiaires français de Munster et à celles du maréchal de Turenne. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 365.
18 janvier. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin s'étonne que le chancelier Oxenstiern, qui est opposé à la paix, « estant habile comme il est, ne couvre son jeu plus seurement. » Heureusement la reine de Suède désire la fin de la guerre. Si le chancelier persiste dans son opposition, la reine pourrait « ordonner à ses deux plenipotentiaires de conclure la paix aux conditions qui seroient jugées raisonnables. » Chanut doit « estre alerte pour toutes ces choses-là et avoir tousjours devant les yeux le bien de cette couronne, et tascher, quoy qu'il arrive, de mettre à couvert ses interests. » Éloge de la conduite que le comte de la Gardie a tenue en France. Mazarin termine sa dépêche par l'éloge de Christine : « Je ne sçaurois exprimer avec quel plaisir je vois dans vos lettres le portrait que vous

[1] En blanc dans le manuscrit.
[2] En blanc dans le manuscrit.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		m'y faites de la reyne de Suede. Je vous avoue que ses actions, sa prudence et la fermeté de son esprit, ne me donnent pas une petite admiration. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 304-307.
18 janvier. Paris.	A M. de Brégy.	Félicitations à l'occasion de la harangue qu'il a prononcée à la diète de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 119.
18 janvier. Paris.	A la reine de Pologne.	Mazarin a appris avec plaisir que la reine a été satisfaite de la diète de Pologne. Remercîments pour de fort beaux tapis qu'elle a envoyés à Mazarin. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 119-120.
19 janvier. Paris.	A M. Lasnier, résident de France en Portugal.	Les Hollandais sont en lutte avec les Portugais pour le Brésil. Les Portugais doivent faire de puissants efforts contre les Espagnols, qui s'entendent avec les Hollandais. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 240 et suiv.
19 janvier. Paris.	A M. l'évêque d'Alby.	Le cardinal a vu avec beaucoup de satisfaction le témoignage qu'il rend de la prudence qu'a montrée M. de La Marguerie pour maintenir l'autorité du Roi dans Alby. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 240.
19 janvier. Paris.	A M. d'Hocquincourt.	Mazarin le remercie de son affection, et lui promet qu'il ne perdra pas de vue les intérêts de M. du Tot, dont les services ont déjà été appréciés, mais dont on s'occupera avec plus de zèle sur la recommandation de M. d'Hocquincourt. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, 240-241.
19 janvier. Paris.	A Jean Ménésès.	Mazarin envoie ce courrier pour prier le roi de Portugal de renvoyer le plus tôt possible ses vaisseaux dans la Méditerranée pour les unir à ceux de la France (*per pregare il rè di Portugallo à compiacersi di rimandare à primo tempo i suoi vascelli nel mar Mediterraneo per unirli di nuovo à quelli di questa corona*). Il désire que les vaisseaux portugais soient encore sous les ordres de Jean Ménésès. Éloge de ce personnage. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 27-28.
20 janvier. Paris.	A Paolo Macarani.	Le roi veut que le prince Ludovisio jouisse des revenus de Piombino. On a écrit dans ce sens aux gouverneurs de cette place, il leur a été expressément défendu de toucher au fer ni à autre chose appartenant au prince, et, comme on a su que ces prohibitions n'étaient pas exactement observées, on les a renouvelées. Le prince ne peut attribuer qu'à lui-même les dommages qu'il a soufferts, parce qu'il n'avait pas remercié le Roi de la faveur qu'il en avait reçue et avait affecté de suivre le parti espagnol. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 28-30.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
22 janvier. Paris.	Au maréchal de Rantzau.	Mazarin lui recommande de seconder du Quesne chargé de faire la visite et l'acquisition de quelques vaisseaux. Aff. étr. (Suède), t. VIII, f° 676. — Minute.
25 janvier. Paris.	Au président de Grignon.	Mazarin le remercie des renseignements qu'il lui a adressés. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
25 janvier. Paris.	A M. Brasset.	Nécessité de traiter les Hollandais avec hauteur et de témoigner que la France pourra se passer de leur concours dans la guerre contre l'Espagne. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
25 janvier. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin s'en réfère au mémoire du Roi en date du 25 janvier. Il félicite le duc de Longueville de la fermeté avec laquelle il a rabattu l'orgueil des Espagnols. « On commençoit desjà à parler dans Paris de cet accord particulier [des Espagnols avec les Hollandois] comme s'il estoit achevé de tout point et que tout fust perdu. C'est pourquoy j'ay jugé à propos de destromper le peuple par deux articles que j'ay donnés à Renaudot pour mettre dans sa *Gazette*, l'un de Munster et l'autre de Bruxelles. » Mazarin appelle aussi l'attention du duc de Longueville sur l'article du Mémoire du Roi, où l'on parle des décisions de la cour de Suède. Aff. étr. (Allemagne), t. XI. — Minute de la main de Lyonne.
25 janvier. Paris.	A M. d'Avaux, alors à Osnabrück.	Mazarin se plaint des divisions de la cour de Suède dans une conjoncture où l'on aurait besoin d'union. Cependant Mazarin espère que d'Avaux ne reviendra point d'Osnabrück sans avoir mis la dernière main au traité de l'Empire. « Ce seroit un coup mortel aux Espagnols qui rabattroit bien de l'excessive joie qu'ils font paroistre pour avoir emporté, malgré nos efforts, la signature de leurs articles avec Messieurs les Estats (des Provinces-Unies). » Mazarin espère que les plénipotentiaires français continueront de montrer la même fermeté, et qu'on arrivera ainsi à une paix glorieuse. Mazarin explique que la proposition qu'il a faite du mariage de la fille du duc de Longueville avec le duc de Mantoue a été surtout une preuve de la passion qu'il a pour le duc de Longueville et pour les intérêts de sa maison. Si le duc de Longueville trouve plus d'avantages dans une autre alliance, Mazarin le conjure de ne tenir aucun compte de sa proposition. Il emploiera tout son zèle pour faire réussir l'autre projet. Protestations de dévouement et d'affection pour le duc de Longueville et sa maison. Aff. étr. (Allemagne), t. XI. — Minute de la main de Lyonne.
25 janvier. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Pour ce qui concerne l'armement des vaisseaux, Mazarin ne peut qu'approuver les soins pris par son frère. Mazarin l'engage à rester à Toulon où il peut rendre de grands services. Il ne lui conseille pas de faire le voyage de Rome. Ses intérêts seront bien soutenus par l'abbé de Saint-Nicolas. Si, du reste, l'archevêque persistait à vouloir se rendre à Rome, il devrait attendre jusqu'au mois de juin, parce qu'à cette

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		époque on connaîtrait mieux les intentions du Pape. Mazarin s'en remet à ce que lui écrira Ondedei, avec lequel il s'est entretenu sur tous ces points. Il insiste pour que son frère reste à Toulon, afin de pouvoir stimuler l'armement de la flotte. Aff. étr. (Rome). t. CIV. f[os] 30-33.
25 janvier. Paris.	Au marquis Ville.	Passe-port donné au marquis de Santa-Croce. On a reçu avis que les Espagnols veulent faire passer des troupes du Milanais dans la Toscane pour attaquer Piombino et Porto-Longone Mazarin ne croit pas à ces bruits. Cependant il est nécessaire de veiller avec soin. Aff. étr. (Rome). t. CIV, f° 37.
25 janvier. Paris.	A M. Chanut.	La division augmente à la cour de Suède. Le chancelier Oxenstiern s'expose, en résistant à la paix, à s'attirer « la haine publique et à fournir mesme à la reyne, sa maistresse, un juste sujet de faire esclater dans le monde l'aversion qu'il croit qu'elle a contre luy. » Cependant Mazarin espère que le voyage que le comte de Trautmansdorff est allé faire à Osnabrück, « avec resolution de donner une entiere satisfaction à la Suede, nous delivrera de tout cet embarras. » Les Suédois, recevant satisfaction sur la Poméranie, ne pourront plus s'opposer à la paix. Chanut doit continuer de ménager le chancelier Oxenstiern, tout en entretenant une « confidence tres-particuliere avec la reyne, luy donnant de fortes asseurances que la France secondera tousjours ses bonnes intentions. » Il est nécessaire que le sénat de Suède connaisse bien les avantages que la paix procurerait à ce royaume. Enfin Mazarin engage Chanut à faire entendre à la reine de Suède, s'il juge « que l'esprit de la reyne soit suceptible de ce conseil sans s'en blesser, qu'elle doit diminuer les apparences de l'estime et effection qu'elle a pour M. le comte de La Garde (Magnus de La Gardie). » Aff. étr. (Suède). t. VII. f[os] 308-310.
25 janvier. Paris.	A M. Croissy.	Mazarin l'engage toujours à suivre les instructions des plénipotentiaires réunis à Munster. Il devra s'efforcer de vaincre la résistance que Wrangel apporte à la conclusion d'une trêve avec la Bavière. « Vous luy pourrez adroitement insinuer qu'un homme de son merite ne peut demeurer sans employ, et qu'il restera encore assez d'occasions pour l'occuper et luy donner matiere de faire paroistre sa vertu et d'acquerir de la gloire. » Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 365-366.
25 janvier. Paris.	Au comte d'Enhof.	« La pension que le Roy vous donne ne meritoit pas le remercîment que vous m'en faites. » Protestations d'estime et d'affection. Mazarin est très-satisfait que « la conduite de M. de Bregy soit agreable au roy (de Pologne), et qu'il soit bien dans l'esprit de ceux de sa cour. Cela ne contribuera pas peu à l'affermissement de la bonne intelligence que les deux couronnes ont contractée. » Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 120.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
28 janvier. Paris.	Au duc de Montbelliard.	Le sieur Hervart est chargé de l'aller trouver, pour continuer le traité qu'il a commencé d'ébaucher avec le duc de Montbelliard. Aff. étr. (Suède). t. VI, f° 204 r°.
28 janvier. Paris.	A M. le chancelier[1].	Mazarin le prie de seconder les négociations de Hervart auprès du duc de Montbelliard; il lui promet la reconnaissance de la cour de France. Aff. étr. (Suède). t. VI. f° 204 r°
28 janvier. Paris.	A M. de Grin, Grein ou Grünn, gouverneur du fort de Joux.	On est demeuré très-satisfait des raisons qui l'ont empêché d'accepter le gouvernement de Haguenau. Mazarin espère que rien ne l'empêchera d'accepter le gouvernement de Thann[2]. Aff. étr. (Suède). t. VI, f° 204 v°.
29 janvier. Paris.	A M. de Bellièvre.	Mémoire pour diriger la conduite de M. de Bellièvre en Angleterre. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 248 et suiv.
29 janvier. Paris.	A M. le prince d'Orange.	Mazarin lui recommande vivement, pour l'évêché d'Orange, le père Hyacinthe Serroni, de l'ordre de Saint-Dominique, qui a obtenu l'agrément du Roi. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 248.
29 janvier. Paris.	A M. le grand maître de Malte.	Mazarin le prie d'accorder au chevalier de Vins, capitaine d'une des galères du Roi, la dispense de six mois de résidence qui lui restent à faire. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 252.
29 janvier. Paris.	A M. Lasnier.	Mazarin lui recommande Lescot, que la Reine envoie dans le but d'acheter, en Portugal, des diamants et quelques belles perles pour faire une croix. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 252.
29 janvier. Paris.	A M. de Caumartin.	Mazarin l'engage à hâter le plus possible les recrues pour les corps suisses. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 11-12.
29 janvier. Paris.	A Messieurs de la ville de Strasbourg.	Mazarin réclame les meubles laissés par le sieur Berkamer, lieutenant colonel de son régiment de cavalerie allemande, qui est mort à Strasbourg et a fait don de ses meubles au sieur Silhon, secrétaire du cardinal. Aff. étr. (Suède), t. VI. f° 58.

[1] Probablement le chancelier du duc de Montbelliard.
[2] Petite ville de la haute Alsace, située au pied des Vosges.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
30 janvier. Paris.	A don Juan Ménesès.	Recommandation de s'entendre avec le sieur Lasnier pour presser le roi de Portugal d'agir fortement contre l'Espagne. Aff. étr. (France), t. XXII, du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 253 et suiv.
30 janvier. Paris.	Au chevalier de Gardane.	Pour l'engager à faire diligence dans son voyage à Lisbonne où M. Lasnier lui donnera les instructions nécessaires. En tout cas, s'il arrivait qu'en route il eût une mauvaise rencontre, il devra, à la dernière extrémité, jeter ses dépêches à la mer plutôt que de les laisser tomber aux mains des ennemis. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 254-255.
31 janvier. Paris.	Au chevalier de Gardane.	Instruction au chevalier de Gardane, commandant un des vaisseaux du Roi et se rendant en Portugal. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 255 et suiv.
31 janvier. Paris.	A M. de Béthune.	Lettre de remercîment pour ses bons souvenirs et protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 257.
Janvier. (Sans date précise.) Paris.	A M. le baron de Beck, gouverneur du pays de Luxembourg.	Aussitôt que M. de Marolles sera arrivé, le cardinal s'informera du traitement qu'on fait subir en prison au sieur de Melkenhausen, auquel le baron de Beck s'intéresse. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 257-258.
1er février. Paris.	A l'évêque de Marseille.	Promesse de contribuer à entretenir l'hôpital de Marseille et de réprimer les pirateries exercées par des vaisseaux turcs. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 258.
1er février. Paris.	A M. de Brégy.	Recommandation de fournir au colonel Priensky de l'argent en proportion du nombre d'hommes qu'il aura levés. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 261.
1er février. Paris.	Au roi de Pologne.	Recommandation pour le colonel Priensky. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 260-261.
1er février. Paris.	A la princesse de Phalsbourg.	Remercîments pour les avis qu'elle transmet et promesse de tenir compte de ses recommandations. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 261-262.
1er février. Paris.	A M. d'Avaux, à Osnabrück.	Mazarin, en donnant à d'Avaux des éloges pour le mémoire qu'il a envoyé, pense qu'il aurait mieux fait de ne pas annoncer immédiatement aux plénipotentiaires suédois que les ministres de Brandebourg avaient accepté les propositions qu'on leur adressait. Il aurait fallu faire désirer aux Suédois

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		les conditions qu'ils ont paru repousser. « Cette froideur qu'ils ont tesmoignée lorsqu'ils nous devoient accabler de caresses et de remerciemens me semble insupportable. » Mazarin s'étonne d'autant plus de la réponse des Suédois, que, d'après les lettres de Chanut, la reine de Suède promettait de se contenter de la partie de la Poméranie qu'elle a réclamée et de ne rien demander davantage. Mazarin s'étonne également que Salvius, qui connaît les intentions de la reine, se soit montré en public aussi déraisonnable que son collègue. Cependant il espère qu'on triomphera de leurs résistances. Aff. étr. (Allemagne), t. XII. — Minute de la main de Lyonne.
1er février. Paris.	A M. Chanut.	Recommandation pour le sieur du Quesne, qui va en Suède pour y acheter des vaisseaux. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, fos 259 et suiv.
1er février. Paris.	A M. l'évêque de Saint-Paul.	Le cardinal le remercie de son affectueuse correspondance et l'assure de tout son dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, fo 258.
1er février. Paris.	A M. l'archevêque d'Arles.	Mazarin le félicite de son voyage à Marseille et de la façon dont il a réuni tous les esprits dans une parfaite intelligence. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, fo 259.
1er février. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin approuve la pensée de Grimaldi d'aller à Piombino, où il pourra rendre de grands services. Il ne croit pas que les Espagnols attaquent les présides de Toscane, comme ils en ont répandu le bruit. Quant à une expédition des Français contre Naples, il faudra bien considérer les forces qu'y ont les Espagnols, les intelligences qu'on pourrait y entretenir et balancer tout, dans le cas où la paix ne serait pas conclue. L'essentiel est d'entretenir les dispositions que montrent pour la France les princes mal satisfaits des Espagnols. Mazarin trouve très-étrange que les Français vendent du fer aux Corses ; il prie Grimaldi de faire sur ce point une enquête sévère, comme pour tout ce qui concerne les postes de la Toscane. Il se plaint que, le Roi condescendant à accorder des faveurs au prince Ludovisio, ce dernier persiste à soutenir le parti espagnol. Détails sur divers Italiens qu'on pourrait employer : sur le cardinal Panfilio, neveu du Pape ; sur la légation d'Avignon, que le roi désire voir donner au cardinal Antoine Barberin ; sur les Barberins, qui demandent que les décrets relatifs à leur réintégration puissent s'accorder avec leur réputation et leur entière sécurité pour le présent et pour l'avenir ; sur l'achat des galères du grand-duc de Toscane ; sur des questions de cérémonial, etc. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fos 40-44.
1er février. Paris.	Au cardinal d'Este.	A l'occasion d'une promotion de cardinaux, où pourrait être compris un Vénitien, Mazarin exprime le désir que le Pape choisisse de préférence Ottoboni. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fo 45.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
1er février. Paris.	A Gianettino Giustiniani.	Mazarin ne croit pas que les Espagnols attaquent Piombino cet hiver. Cependant il faut veiller, et on a envoyé de France toutes les munitions nécessaires. Les négociations pour la paix pourraient aboutir, si les Espagnols voulaient procéder avec sincérité. En tout cas, on se prépare sérieusement à la guerre. Recommandation pour un prélat du nom de Durazzo. Aff. étr. (Rome). t. CIV, fos 46-47.
1er février. Paris.	A Paolo Macarani.	Mazarin confirme ce qu'il a dit des ordres donnés aux gouverneurs de Piombino et Porto-Longone en faveur du prince Ludovisio; mais il se plaint des secours donnés par ce prince aux Espagnols. On ne peut admettre les raisons alléguées par le Pape pour expliquer la conduite du prince. Aff. étr. (Rome). t. CIV, fos 47-48.
1er février. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	On doit embarquer pour Porto-Longone le régiment du marquis Bentivoglio aussitôt après son arrivée de Catalogne. Mesures prises pour le renforcer. Recommandation pour hâter l'armement des galères et des vaisseaux. L'archevêque doit presser M. d'Infreville pour que les vaisseaux soient pourvus de tout ce qui est nécessaire. On a envoyé le chevalier de Gardane au roi de Portugal pour le prier de faire entrer de nouveau ses vaisseaux dans la Méditerranée. Sur l'évêque de Sisteron et la résolution de Marseille de prohiber les marchandises venant de Toulon, comme s'il y régnait une maladie contagieuse. Aff. étr. (Rome). t. CIV, fos 48-52.
1er février. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin ne s'étonne pas que le cardinal de Pologne ait désiré quitter la profession ecclésiastique qu'il avait embrassée; il faut se servir de lui pour enlever au cardinal Mattei la protection du royaume de Pologne. Mazarin recommande à M. de Brégy de faire en Pologne des levées de troupes pour la France, et de les embarquer, s'il est possible, sur les vaisseaux que la France achète en Suède. Aff. étr. (Suède), t. VII, fos 120-121.
1er février. Paris.	A M. Chanut.	« Enfin du Quesne est parti ce matin pour vous aller trouver. Il conduit deux frégates et une fluste, afin que, dans celle-cy, on puisse mettre les masts que nous achepterons de delà pour fournir nos magazins. On a embarqué dans les deux autres le nombre de matelots qui est necessaire pour desservir les vaisseaux, que nous achepterons en Suede, dans leur trajet en France. » Pension pour le comte de La Gardie. Du Quesne est aussi chargé d'acheter du cuivre, des canons, etc. Mazarin recommande de faire partir les vaisseaux « dès l'instant que les glaces seront ouvertes. » Il recommande à Chanut de s'entendre avec de Brégy pour faire transporter en France les troupes levées en Pologne. Mazarin s'étonne de la froideur avec laquelle les plénipotentiaires suédois ont accueilli les propositions de l'électeur de Brandebourg, d'autant plus que « le sr d'Avaugour, qui est dans l'armée des Suedois, me mande que tous les officiers crient et soupirent après la paix. » Aff. étr. (Suède), t. VII, fos 310-312.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
2 février. Paris.	A M. Janet.	Le cardinal le remercie des communications qu'il lui fait et le prie de ne point ménager ses conseils. D'ailleurs le sieur du Quesne, qui lui remettra cette lettre, entrera de vive voix dans de plus longs détails. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 262.
4 février. Paris.	A la princesse de Carignan.	Protestations d'affection et de désir de lui rendre service. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 262-263.
5 février. Paris.	A M. de Grémonville, ambassadeur à Venise.	Mazarin regrette de ne pouvoir venir plus efficacement au secours de Venise. Original signé, conservé dans les archives de la famille d'Esneval, au château de Pavilly (Seine-Inférieure.)
5 février. Paris.	A M. Fabert.	Mazarin a reçu de bonnes nouvelles de sa santé et des travaux qu'il fait exécuter. Il l'en félicite, et l'engage à envoyer quelques bonnes recrues à Gassion. Arch. Nat. KK, 1075, f° 46. — Minute.
7 février. Paris.	Au sieur de Benet.	Le cardinal est *très-marry* de sa maladie et encore plus de l'inquiétude où il est qu'il n'ait point reçu de ses lettres. Il lui a pourtant écrit. Dans tous les cas, il ne doit point douter de son amitié. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 264.
7 février. Paris.	A M. de Léon, conseiller d'État ordinaire.	Mazarin lui recommande M. de La Chasse, lieutenant dans son régiment. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 264.
7 février. Paris.	A M. le comte d'Alais.	Le comte d'Alais lui ayant recommandé l'abbé de Valavoire pour l'évêché de Sisteron, bien qu'il n'ait pas l'âge et qu'il lui manque encore *certaines préparations que ceux qui ont la direction de la conscience de la Reyne désirent*, Mazarin ne s'emploiera pas moins de tout son pouvoir à le faire nommer, surtout par considération pour le comte. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 265.
7 février. Paris.	A Madame Royale.	Protestations de dévouement et de désir de servir les personnes qu'elle a recommandées. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 266-267.
7 février. Paris.	A M. de Viquefort ou Wicquefort.	Mazarin a appris avec plaisir les bonnes dispositions de l'électeur de Brandebourg. Il attend le retour de Wicquefort pour apprendre de sa bouche les détails particuliers. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 204-205.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
8 février. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin le conjure de prendre toutes les précautions possibles pour que les députés de Hollande ne puissent pas imputer l'ajournement de la paix aux prétentions excessives de la France. Il est cependant nécessaire de leur prouver que la France ne veut rien relâcher de ses demandes, et qu'elle continuera plutôt la guerre « toute seule dix ans durant. » Mazarin parle ensuite « des peines indicibles que donnent nos alliez, les uns pour vouloir la paix avec trop de precipitation, et les autres pour s'en soucier trop peu. » Nécessité de supporter cette conduite des alliés pour ne pas rompre avec eux. Mazarin annonce à M. de Longueville l'envoi d'une lettre du roi de Pologne. Pour conclusion, il le prie de parler fortement aux députés de Hollande qui sont à Münster, sur le point de la garantie, « comme la paix ne pouvant se faire qu'il ne soit ajusté. » Cela servira à appuyer les instances que M. Servien fait en même temps à Messieurs les Estats des Provinces-Unies. Aff. étr. (Allemagne), t. XII. — Minute de la main de Lyonne.
8 février. Paris.	Au président de Grignon.	Remercîments pour le soin avec lequel il tient Mazarin au courant des affaires d'Angleterre. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
8 février. Paris.	A M. le comte de Jonsac.	Mazarin lui proteste de son dévouement et le prie de donner assistance au gentilhomme qui lui remettra cette lettre et qui doit faire quelques levées pour son régiment. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 266.
8 février. Paris.	A M. l'évêque de Saintes.	Mazarin a fait des démarches à Rome pour faciliter la translation de son évêché; c'est une affaire qui lui paraît en très-bonne voie. Il le prie de donner assistance au gentilhomme qui lui remettra cette lettre et qui doit faire quelques levées pour son régiment. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 266-267.
8 février. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Le Pape n'a fait que des réponses évasives; il est nécessaire de le presser. Toutes ses belles protestations restent sans effet. La France a droit de s'en plaindre, et spécialement des promotions de cardinaux. Mazarin recommande à l'abbé de Saint-Nicolas de veiller à la conservation des postes de Toscane et d'entretenir toujours de bonnes relations avec le grand-duc. On a envoyé dans les places de Toscane MM. d'Estrades et de Refuges; l'un doit résider en terre ferme et l'autre dans les iles. On doit se montrer bien disposé pour le prince Mathias, frère du grand-duc de Toscane. Quant à une pension pour le prince Panfilio, qui se marie, on se décidera d'après la conduite du Pape. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. IV, p. 358 et suiv.
8 février. Paris.	A M. Gueffier.	Plaintes contre le Pape, qui permet des levées de troupes destinées à attaquer Piombino. La France se propose de garnir

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		cette place de troupes, de manière à opposer une résistance énergique. Aff. étr. (Rome), t. CII, f° 116. — Minute.
8 février. Paris.	Au père Pochetti.	Mazarin l'engage à ne pas entreprendre un voyage à la cour, avant d'avoir sérieusement examiné si l'entreprise qu'il a projetée est exécutable. Aff. étr. (Rome), t. CII, f° 117.
8 février. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin lui recommande l'acquisition des galères du grand-duc de Toscane. Ouvertures faites pour recevoir le prince Mathias au service de la France. Promesse d'une pension de vingt mille écus jusqu'à ce qu'on puisse lui accorder de plus grands avantages. Il est nécessaire de surveiller attentivement les affaires de Naples. Aff. étr. (Rome), CIV, f°s 52-55.
8 février. Paris.	Au marquis Ville.	Annonce de renforts pour l'armée de Piémont. — Détails pour le payement des troupes. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 55-57.
8 février. Paris.	Au marquis Mercurio Tarachia.	Remercîments pour le zèle qu'il montre. Aff. étr. (Rome), t. CIV. f° 58.
8 février. Paris.	A Georges Grimaldi.	Mazarin accepte l'offre faite par Giacomo Doria de lever un régiment. Il faudra s'entendre à ce sujet avec Brachet, intendant de l'armée de Piémont. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 58-59.
8 février. Paris.	A Paolo Macarani.	Mazarin le loue de n'avoir pas proposé formellement de remettre Piombino et Porto-Longone aux mains de Sa Sainteté. Le Roi veut conserver ces places, qui ont une grande importance; il consent seulement à laisser le prince Ludovisio jouir des revenus de Piombino, comme à l'époque où les Espagnols possédaient cette ville. Macarani a tort de croire que les princes italiens verraient avec plaisir ces places remises au Pape. Ils pensent à ce sujet, comme autrefois pour Pignerol, qu'il est bon que la France les possède pour pouvoir porter facilement ses armes en Italie. Mazarin déclare qu'il ne faut pas insister sur la remise des présides de Toscane. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 64-65.
8 février. Paris.	A Giannettino Giustiniani.	La réunion de l'armée française à celle de la Suède[1] a produit un heureux effet; le gouverneur de Milan ne songe plus à attaquer Piombino. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 65-66.
8 février. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin insiste sur les levées que M. de Brégy est chargé de faire pour la France en Pologne. Il doit s'entendre avec Chanut à ce sujet. Aff. étr. (Suède). t. VII. f° 121 v°.

[1] Ces armées s'étaient rapprochées du Tyrol.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
9 février. Paris.	A M. de Walderdorf, chanoine de l'église cathédrale de Würtzbourg.	Remercîments pour le zèle qu'il montre en faveur de la couronne de France et prière de confirmer dans ces sentiments M. l'évêque de Würtzbourg[1]. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 198.
10 février. Paris.	A M. du Molin ou du Moulin.	Mazarin lui annonce l'arrivée prochaine du sieur de La Moinerie en Irlande. Il s'étonne que du Molin se plaigne de manquer d'argent d'après les sommes que lui a remises M. Le Tellier et dont il doit justifier. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 267-268.
10 février Paris.	A M. d'Igby.	Mazarin le remercie des soins qu'il prend de la levée d'un régiment pour le service du Roi, et lui rappelle les détails contenus dans la lettre précédente. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 268.
11 février. Paris.	A Messieurs du Conseil catholique d'Irlande.	Mazarin les prie de favoriser les levées que le sieur de La Moinerie va faire dans leur pays. Aff. étr. (France), t. XII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 268-269.
12 février. Paris.	Aux mêmes.	Plaintes sur ce que les Espagnols ont été plus favorisés que la France dans les levées qu'ils ont faites en Irlande. Aff. étr. (France). t. XII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 269-270.
12 février. Paris.	A M. le comte d'Ulster.	Mazarin le remercie de l'offre qu'il a faite de fournir à Leurs Majestés une levée de 2,000 hommes. On a donné l'ordre au sieur de La Moinerie de s'entretenir avec lui à ce sujet. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 269.
12 février. Paris.	A M. Baron.	Mazarin lui annonce le départ pour l'Irlande de M. de La Moinerie, et le prie de l'assister de tout son pouvoir. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 270.
12 février. Paris.	A M. d'Antonville, résident près de l'électeur de Trèves.	On a jugé à propos que la négociation proposée par l'électeur de Bavière fût renvoyée à Münster. M. d'Antonville doit avoir reçu la vaisselle destinée à l'électeur de Trèves. Mazarin lui recommande de ménager cet électeur, de le disposer à prendre pour coadjuteur le prince de Conti, et de préparer les chanoines de Trèves à l'élection de ce prince. Aff. étr. (Allemagne). — 1647. Trois premiers mois, supplément.
12 février. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin a appris avec plaisir la nouvelle de son départ prochain pour Piombino; sa présence sera utile pour y établir la con-

[1] Philippe de Schœnborn, évêque de Würtzbourg; il fut nommé, en 1647, archevêque de Mayence.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		corde entre les chefs de l'armée et assurer de nouveaux progrès en Italie. Mazarin espère que le grand-duc de Toscane ne se joindra pas aux Espagnols; une semblable mesure serait contre ses intérêts, qui doivent le porter à s'unir à la France. Le cardinal Grimaldi doit s'entendre avec Brachet pour la bonne administration de Piombino et de Porto-Longone. Il sera aussi nécessaire d'y établir un magistrat pour rendre la justice. Détails sur la pension demandée pour D. Camille Panfilio, sur des questions de cérémonial, etc. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 66-70.
13 février. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Il serait à désirer que Grimaldi se rendît à Florence, afin de pouvoir traiter avec le grand-duc de Toscane. Parmi les points sur lesquels il devrait insister, Mazarin mentionne les intelligences du duc de Vendôme avec l'Espagne et la nécessité d'éloigner un pareil homme. Il sera nécessaire de recommander au prince Mathias, frère du Grand-Duc, la conservation des places de Piombino et Porto-Longone. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 70-73.
13 février. Paris.	Au grand-duc de Toscane.	Mazarin insiste sur la preuve de confiance que le Roi donne à sa maison dans la personne du prince Mathias. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 73 v°-74.
13 février. Paris.	Au prince Mathias.	Témoignages d'estime et d'affection qui seront confirmés par les avantages qu'il obtiendra de la France. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 74-75.
13 février. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin lui annonce que l'on a l'intention de donner le commandement de l'armée navale au prince Mathias avec vingt mille écus de pension, outre le traitement de général d'armée. Recommandations pour que la flotte soit en bon état. L'archevêque doit garder le secret sur ce qui concerne le prince Mathias. Précautions à prendre pour faire tenir sûrement les dépêches de France au cardinal Grimaldi. Mazarin demande à l'archevêque d'Aix son avis sur la personne qu'il faudrait placer près du prince Mathias. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 75-77.
13 février. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Les cardinaux ont sagement jugé qu'il fallait suspendre toutes les instances pour les Barberins; mais il est nécessaire que le Pape ne croie pas que l'on est satisfait de ses réponses évasives et que l'on se paye de mauvaise monnaie. Il faut toutefois éviter de rompre jusqu'à l'arrivée de l'ambassadeur. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. IV, p. 394 et suiv.
13 février. Paris.	A M. d'Avaux.	La France désire la paix, mais elle n'en est pas tellement « affamée qu'elle ne soit en état de continuer avantageusement la guerre et de les ramener (les ennemis) par les armes où nous n'avons pu les conduire par la raison et par ce relaschement que nous faisions sans necessité. » Leurs Majestés sont portées à la paix pour le bien de la Chrétienté; mais, bien loin de

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		leur en savoir gré, on les accuse de ne pas vouloir la paix. Le projet de marier l'infante d'Espagne avec le Roi a été inventé par Brun et Peñaranda pour inspirer de l'inquiétude aux Hollandais et les détacher de la France. Ils renouvellent maintenant cet artifice pour déterminer les Provinces-Unies à signer un traité particulier. Il faut s'appliquer avec le plus grand soin à détromper les Hollandais. On ne doit, en aucun cas, recevoir de pareilles propositions, mais les tourner en raillerie. Aff. étr. (Allemagne), t. XII des *Minutes des Négociations pour la paix de Westphalie.*
13 février. Paris.	A MM. Talon et La Moinerie.	Instruction pour leur voyage en Irlande et les levées à y faire. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin,* f° 270 et suiv.
14 février. Paris.	A Mgr Rinuccini, nonce en Irlande.	Mazarin se plaint que l'on ait autorisé en Irlande des levées pour les Espagnols de préférence à celles que la France voulait faire. On ne peut admettre l'excuse que la promesse avait été faite d'abord aux Espagnols, puisqu'elle a été faite en même temps aux deux nations. Mazarin espère que le conseil d'Irlande composé de tant de personnages de mérite (*composto di tanti personnaggi di merito*), prendra les mesures convenables pour remédier à un pareil état de choses. Le Cardinal le demande dans l'intérêt des catholiques d'Irlande. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 59-61.
15 février. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Le nonce a donné part du mariage de D. Camille Panfilio, qui a renoncé au chapeau de cardinal, avec la princesse de Rossano. Il a insinué que D. Camille Panfilio recevrait avec reconnaissance quelque bienfait de Sa Majesté. Il a été répondu qu'on attendrait une demande formelle du Pape. On doit insister pour que le cardinal de Pologne obtienne de la cour de Rome le titre d'Altesse. Le roi de Pologne veut faire donner la protection de son royaume au cardinal son frère, et la *comprotection* au cardinal des Ursins. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas,* t. IV, p. 409 et suiv.
15 février. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin répond d'abord aux plaintes du cardinal de Pologne contre le cardinal Grimaldi et contre l'abbé de Saint-Nicolas. Il a appris avec plaisir que la protection de Pologne est enlevée au cardinal Mattei; qu'elle est donnée au cardinal de Pologne (Casimir Wasa) et la *comprotection* au cardinal des Ursins. Mazarin pense « qu'on ne doit faire aucun fondement sur l'esprit » du cardinal de Pologne; mais il faut le ménager adroitement. Mazarin doit faire partir pour Rome Roncalli afin « d'agir de concert avec l'abbé de Saint-Nicolas touchant la promotion » de son frère (Michel Mazarin). Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 121-125.
15 février. Paris.	Au duc de Bavière.	Mazarin se réjouit des nouvelles qu'il a reçues du duc de Bavière. Elles lui prouvent la sincérité de ce prince, et il espère que l'on arrivera bientôt à la conclusion d'une bonne paix,

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		qui est l'objet de ses désirs; elle sera surtout la conséquence de la bonne intelligence de la France avec la Bavière (*ferma et inalterabile corrispondenza di V. A. con questa corona*). Mazarin est persuadé que le duc de Bavière y travaillera avec beaucoup de zèle. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 61-62.
15 février. Paris.	Au cardinal d'Este.	Mazarin lui annonce le départ du cardinal Grimaldi pour Piombino et Gênes. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 63.
15 février. Paris.	Au landgrave de Hesse.	Remercîments pour la chaleur avec laquelle ses ministres à La Haye secondent Servien. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 175-176.
15 février. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin le félicite de l'habileté avec laquelle il dispose la reine de Suède à la conclusion de la paix. Il doit se ménager entre les divers partis qui divisent la cour de Suède. Avis de la demande faite par la Pologne pour conclure une alliance plus étroite avec la France. Il faut éviter avec soin d'exciter l'inquiétude et la jalousie que les Suédois pourraient en ressentir. «Nous souhaiterions avec passion, ajoute Mazarin, que le traicté de paix esbauché entre la Pologne et la Suede precedast tout autre traité que nous pourrions faire avec cette couronne (la Pologne).» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 312-313.
15 février. Paris.	Au duc de Longueville	Mazarin le félicite de ce qu'il a dit à Contarini, qu'à la fin les Espagnols profiteraient des dépouilles des princes d'Italie. On ne peut compter sur une ligue des princes d'Italie dans laquelle le Pape entrerait. On reconnait en lui de plus en plus une aversion manifeste pour la France. On avait proposé au Pape de laisser à son neveu Ludovisio les revenus qu'il possedait dans l'île d'Elbe et qui ne s'élevaient pas à moins de 40,000 écus; mais il a répondu froidement à cette offre parce qu'on lui a persuadé que bientôt la France serait chassée des postes de Toscane. Leurs Majestés, blessées de cette conduite, ne donneront pas suite à leur bonne volonté pour le prince Ludovisio. Cependant la France dissimulera jusqu'au départ de l'ambassadeur pour Rome. Mazarin n'a pas encore entendu parler de la prétention du prince Robert d'avoir le Bas-Palatinat au préjudice de son frère aîné, mais il pense que, sur ce point, la France doit se montrer très-réservée, et que, «dans le commencement, ce ne doit être qu'une menace pour mettre promptement à la raison l'aisné Palatin, et qu'après cela on pourra se gouverner selon les occasions et l'estat des affaires.» Contarini cherche à se justifier des plaintes qu'on avait faites de sa conduite. «Il n'y a protestations qu'il ne me fasse de son inclination envers cette couronne.» Mazarin termine sa lettre en annonçant qu'un courrier porte à Vienne l'annonce de la conclusion du mariage du roi d'Espagne avec la fille de l'Empereur; «il doit estre bientost suivi de celuy d'un des enfants de l'Empereur avec l'infante d'Espagne. Ainsy voilà tous les artifices de nos parties qui s'en vont par terre. Je mande à

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		M. Servien de s'en bien prevaloir prez de Messieurs les Estats.» Aff. étr. (Allemagne), t. XII des *Minutes des Négociations pour la paix de Westphalie.* — Minute de la main de Lyonne.
15 février. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin lui recommande la patience, qui est nécessaire dans les négociations. Il serait heureux du mariage de Mlle de Longueville avec le duc de Mantoue. Aff. étr. (Allemagne), t. XII des *Minutes des Négociations de la paix de Westphalie.*
15 février. Paris.	A M. de Sirot.	Mazarin lui annonce qu'il a donné ordre à M. Le Tellier de pourvoir à sa demande, et qu'en cas de retard il lui enverra de son propre argent. Aff. étr. (France). t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin,* f° 273.
16 février. Paris.	Au président de Bellièvre.	Sur les négociations suivies en Angleterre dans l'intérêt du Roi. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
18 février. Paris.	A M. Prata.	Le cardinal sera reconnaissant des facilités que M. Prata apportera dans une affaire que M. de Saint-Aunais veut traiter avec lui à propos de la terre de Lusignan, dans le diocèse de Narbonne. Aff. étr. (France). t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin,* f°s 273-274.
20 février. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Promesse d'appuyer ses prétentions pour une abbaye. Recommandations pour la conduite que l'on doit tenir avec le Pape : ne pas se laisser détourner du but par des caresses, des plaisanteries ou des anecdotes racontées par le Pape (*dalle carezze, dalle burle, o da i racconti del Papa*). On doit insister fortement sur tout ce qui se fait à Rome au préjudice de la France. Il ne faut plus parler des revenus de Piombino. Le fer et les droits d'entrée doivent être réservés, en tout cas, au Roi. Les armées de France et de Suède, qui se sont approchées du Tyrol, pourront inspirer des inquiétudes au gouverneur du duché de Milan. Brachet doit faire des recherches pour découvrir ceux qui ont volé du fer. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 77-81.
22 février. Paris.	A Ugo Fiesco.	Recommandation de tenir prêtes des galères dans peu de jours et d'en donner avis au cardinal Grimaldi. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 82.
22 février. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Recommandation pour l'armement des galères. Remerciments au parlement d'Aix pour avoir protégé le commerce de Toulon contre le conseil de Marseille. Recommandations pour les approvisionnements. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 81, v° 85.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
22 février. Paris.	A Giannettino Giustiniani.	Remerciments pour des renseignements fournis sur Parme. Traité projeté entre la Hollande et l'Espagne. Néanmoins, malgré les grands préparatifs faits par les Espagnols, Mazarin espère leur tenir tête. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 85-86.
22 février. Paris.	A l'abbé Boschetti.	Plaintes contre le prince Ludovisio, qui ne veut pas se séparer de l'Espagne en acceptant ce que la France lui propose, c'est-à-dire les revenus de Piombino, comme il les avait à l'époque où les Espagnols occupaient cette place. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 86-87.
22 février. Paris.	A don Camille Panfilio.	Mazarin le remercie de lui avoir donné avis de son changement d'état[1]; souhaits pour que cette résolution lui soit avantageuse. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 87-88.
22 février. Paris.	A M. Chanut.	Approbation du soin avec lequel Chanut se ménage à la cour de Suède. Mazarin espère, d'après les nouvelles d'Osnabrück, que la paix sera bientôt conclue. Il revient sur les propositions de la Pologne pour un traité particulier avec la France, et engage Chanut à se concerter, à ce sujet, avec de Brégy pour ne pas donner d'ombrage aux Suédois. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 313-314.
22 février. Paris.	A M. Gueffier, chargé d'affaires à Rome.	Mazarin lui recommande les candidats aux bénéfices de Catalogne : « Il faut prendre de Sa Sainteté ce que l'on peut, puisqu'il n'en veut pas accorder davantage aux Catalans, et veiller à ce que ceux qui seront pourvus des bénéfices soient pris sur vostre liste et non pas sur celle d'Espagne. » Aff. étr. (Rome), t. CII, f° 177. — Minute.
22 février. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin le félicite de l'habileté avec laquelle il a conduit les négociations d'Osnabrück et en attend le résultat. Cependant on se prépare sérieusement à la guerre, et M. le Prince se rend en Catalogne avec des forces considérables. Aff. étr. (Allemagne), t. XII des *Minutes des Négociations de la paix de Westphalie.*
22 février. Paris.	A M. d'Autonville, résident auprès de l'électeur de Trèves.	Envoi de vaisselle de vermeil pour l'électeur de Trèves. M. d'Antonville doit travailler auprès de l'électeur et des chanoines pour que le prince de Conti soit nommé coadjuteur. Aff. étr. (Allemagne), 1647, trois premiers mois, supplément.
22 février. Paris.	Au duc de Longueville.	Les raisons alléguées pour faire adopter le projet de traité aux Provinces-Unies sont excellentes; mais Mazarin craint les artifices des ennemis et la faiblesse des alliés. Aff. étr. (Allemagne), t. XII. — Minute de la main de Lyonne.

[1] Ce neveu du pape Innocent X avait renoncé au cardinalat pour se marier, comme on l'a vu dans une lettre précédente, p. 860 (lettre du 15 février à l'abbé de Saint-Nicolas).

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
22 février. Paris.	Au président de Bellièvre.	Mazarin lui recommande les intérêts du roi d'Angleterre et les levées qui se font en Irlande. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
22 février. Paris.	A l'évêque de Montpellier.	Mazarin lui promet aide et protection pour maintenir son autorité. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 274.
23 février. Paris.	A M. de La Ferté-Senneterre.	Avis que le duc Charles de Lorraine, le landgrave de Darmstadt et le comte de Wolmar, fils naturel du roi de Danemark, marchent vers le Rhin pour reprendre les places que la France possède sur ce fleuve. Nécessité de concerter les mesures indispensables pour leur résister, avec la landgrave de Hesse et l'électeur de Trèves. Le maréchal de Turenne doit être consulté. Aff. étr. (Allemagne), 1647, trois premiers mois, supplément.
Probablement 23 février. Paris.	A M. d'Antonville.	Le duc Charles, le landgrave de Darmstadt et le comte de Wolmar, fils naturel du roi de Danemark, sont d'accord pour tenter une entreprise contre la France. Aff. étr. (Allemagne), 1647, trois premiers mois, supplément.
24 février. Paris.	A M. du Tot.	Mazarin lui annonce qu'il a obtenu pour lui le brevet de maréchal de camp. Aff. étr. (Allemagne), 1647. trois premiers mois, supplémeut.
24 février. Paris.	Aux révérends pères jacobins de Barcelone.	Les pieuses intentions de Leurs Majestés pour la réforme de leur couvent n'ayant point été exécutées, de nouveaux ordres sont envoyés et produiront un meilleur effet, et, s'il est encore besoin d'autre chose, le cardinal leur offre ses bons offices. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 274-275.
24 février. Paris.	A M. de Maugiron.	Protestations d'amitié; le cardinal a l'espoir de le voir dans peu et de les lui exprimer de vive voix. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 275.
24 février. Paris.	A M. de Mérinville.	Mazarin, n'ayant jamais douté de sa fidélité ni de son courage, a vu, avec une joie réelle, sa justification[1] si bien reçue dans le conseil de Sa Majesté, et il lui en exprimera de vive voix, à son arrivée, toute sa satisfaction. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 275.
24 février. Paris.	A M. de La Ferté-Senneterre.	Avis que le duc de Lorraine marche vers le Rhin et qu'il y a concert entre lui et le landgrave de Darmstadt. M. de La

[1] Le marquis de Mérinville, comme le marquis de La Trousse, avait été accusé d'avoir mal secondé le comte d'Harcourt pendant le siége de Lérida en 1646.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		Ferté-Senneterre doit veiller soigneusement à la défense des places qui dépendent de la France. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 79-80.
24 février. Paris.	A M. du Tot.	Mazarin lui annonce qu'il a obtenu pour lui un brevet de maréchal de camp, à la recommandation de M. de Turenne. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 59.
25 février. Paris.	A M. de Tracy.	Mazarin l'entretient des conférences qui avaient lieu à Ulm entre les députés de la France et ceux de la Bavière : « sur quoy je vous diray que les propositions des deputez de M. le duc de Baviere tiennent fort du style des Espagnols, et qu'ils ont fait comme ceux qui demandent beaucoup avec intention de se contenter de peu. » Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 366.
27 février. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin espère que la paix de l'Empire sera bientôt conclue. Mscr. B. M. n° 1719. t. II. f 213 recto.
27 février. Paris.	A M. de Vautorte.	Avis que le landgrave de Hesse-Darmstadt a des projets hostiles; nécessité de le surveiller. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 357 v° et 358.
28 février. Paris.	A M. de Guise.	Réponse à une lettre que le duc avait adressée de Rome. On espère le revoir bientôt en France. La Reine a voulu que Mazarin reprît l'abbaye de Corbie qui avait été donnée au neveu du Pape, Camillo Panfilio. Mazarin a eu un déplaisir extrême de n'avoir pas su plus tôt le désir du duc de Guise *pour le généralat de la mer;* mais les expéditions en étaient parties avant que sa lettre parvînt à Mazarin. Mazarin souhaite que le procès[1] du duc de Guise soit bientôt terminé; mais, connaissant le style de la cour de Rome, il craint que le duc ne se flatte et ne croie les choses plus faciles qu'elles ne sont. Aff. étr. (Rome), t. CII, f° 188. — Minute en partie de la main de Lyonne.
28 février. Paris.	Au sieur de Chancenaud (?).	Réclamation pour des ballots envoyés au lieutenant de roi à Péronne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 277.
1[er] mars. Paris.	Au président de Bellièvre.	Mazarin lui recommande le colonel Sandis qui s'en va à Londres pour faire des levées. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
1[er] mars. Paris.	Au président de Bellièvre.	Mazarin plaint le sort du roi d'Angleterre qui semble entraîné à sa perte. « C'est une fatalité qui force un chacun, commençant

[1] Le duc de Guise s'était rendu à Rome pour faire casser son mariage avec la comtesse de Bossut.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		depuis le Roi jusques au dernier de ses serviteurs, à travailler tout au contraire de ce que l'on devroit pour le bien de ses affaires.» Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
1er mars. Paris.	A M. de Grémonville.	Recommandation pour le sieur Bernardo Bonvisi. Original signé. — Archives de la famille d'Esneval, au château de Pavilly (Seine-Inférieure).
1er mars. Paris.	A M. de Villeneuve.	Mazarin l'engage à lui donner des nouvelles le plus souvent possible et à tenir bonne correspondance avec toutes les personnes dont on lui a parlé. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 277.
1er mars. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin espère que, dans les négociations d'Osnabrück, il aura réglé les articles entre la Suède et l'Empereur aussi heureusement que les différends entre la Suède et le Brandebourg. Mais cette espérance n'empêche pas la France de se préparer sérieusement à la guerre. Aff. étr. (Allemagne), t. XII des *Minutes des Négociations de la paix de Westphalie.*
1er mars. Paris.	Au prince Thomas.	Protestations de passion pour son service. Nouvelle de l'envoi de M. le Prince en Catalogne : «On a cru, apres le succez de Lerida, qui avoit un peu esbranlé les esprits de ce pays-là, qu'il estoit absolument necessaire de mettre le tout pour le tout et d'y envoyer une personne de cette condition pour restablir les affaires au point qu'on le peut souhaiter... Cela n'empeschera pas qu'on ne songe de bonne sorte à l'Italie.» Aff. étr. (Turin), t. XLII.
1er mars. Paris.	A M. de Brégy.	Il est impossible de conclure immédiatement une confédération nouvelle avec la Pologne dans la crainte d'éveiller l'inquiétude des Suédois, qui «sont d'une humeur si tendre et si disposés à recevoir de l'ombrage de la couronne de Pologne... si lez Suedois apprenoient que nous eussions seulement executé les trois articles des demandes faites par le roy et la république de Pologne, qui est de faire une ligue avec Dannemarck et Brandebourg pour la liberté de la mer Baltique, c'est-à-dire contre les Suedois, qui sont presumez par eux [entraver] cette liberté, jugez quelle alteration d'esprit causeroit en ceux-ci une telle proposition.» Mazarin est d'avis que, sans renoncer à ce projet de confédération, il faut l'ajourner. Il recommande à M. de Brégy de presser les levées qu'il doit faire en Pologne pour la France. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 125-127.
1er mars. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin espère que les différends entre les Suédois et le Brandebourg ont été terminés à Osnabrück[1]: l'électeur accepte de laisser à la Suède l'une des Poméranies, moyennant un dé-

[1] Voyez, sur cette négociation, p. 392 et suiv. du présent volume.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		dommagement. Chanut doit s'appliquer, à l'occasion des propositions de traité que la Pologne a faites à la France, à bien persuader aux Suédois «que non-seulement la France ne conclura jamais rien qui leur puisse estre suspect, et qu'elle n'est pas mesme capable d'escouter aucune proposition dont ils pussent concevoir de la jalousie.... Cependant vous devez travailler à disposer la couronne de Suede à entendre et apporter tout ce qui dependra d'elle à la paix qui se propose entre elle et la couronne de Pologne.» Recommandation de ne pas blesser les Hollandais par les négociations commerciales avec la Suède. «M. le chancelier Oxenstiern, ajoute Mazarin, reconnoist de la difficulté dans l'establissement du commerce proposé avec la France, à cause que cela pourroit choquer les Hollandois.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 314-315.
5 mars. Paris.	A M. Dumé ou Dumai, capitaine de la marine du Roi.	Ordre donné au capitaine Dumé de se transporter au fort de Mardick et d'y attendre des vaisseaux et frégates qui doivent s'y rendre. Dumé recevra à Mardick communication des ordres du Roi. Original signé, appartenant à M. Delié, ancien notaire au Havre.
8 mars. Paris.	A M. d'Avaux.	Éloge de l'habileté avec laquelle il a conduit les négociations d'Osnabrück et espoir d'une prompte conclusion. Aff. étr. (Allemagne), t. XII des *Minutes des Négociations de la paix de Westphalie.*
8 mars. Paris.	Au sieur de La Moinerie.	Recommandation de négocier au meilleur compte possible le fret des vaisseaux pour le transport des troupes. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 278-279.
8 mars. Paris.	Au marquis de Coetquen, gouverneur de Saint-Malo.	Recommandation pour qu'il aide le sieur de La Moinerie à fréter des vaisseaux aux meilleures conditions possibles. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 279.
8 mars. Paris.	A M. le duc de Lesdiguières.	Mazarin lui recommande le neveu de l'évêque de Montpellier, le sieur Vallat, à l'occasion d'un procès pendant au parlement de Grenoble, entre lui et le sieur Vallaguier, pour raison d'un canonicat. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 279-280.
8 mars. Paris.	A M. le premier président du parlement de Grenoble.	Lettre analogue à la précédente. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 280.
8 mars. Paris.	A M. de Malcissye.	Sa Majesté ayant accordé à l'un des enfants du comte de Braida des bénéfices vacants, le cardinal le prie de tenir la main à ce que nul autre ne s'en mette en possession. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 280.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
8 mars. Paris.	Au comte Bonzi, résident pour Sa Majesté à Mantoue.	Mazarin ne pense pas que le comte Bonzi doive exciter le jeune duc contre sa mère. On doit chercher l'union entre eux et à les attirer au parti de la France. Il importe peu à la France que ce soit la mère ou le fils qui gouvernent; mais, comme le duc est mineur, il doit se soumettre à la volonté de sa mère. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 91-93.
8 mars. Paris.	A M. de Brégy.	Recommandation de surveiller les démarches d'un envoyé de l'Empereur en Pologne. Le Pape, lorsqu'il a appris que le roi de Pologne voulait faire une nouvelle présentation pour le cardinalat a demandé : *à combien de cardinaux pretendoit le roy de Pologne et s'il n'estoit pas content qu'on eust conferé cette dignité à son frere ?* Recommandation de presser les levées pour la France. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 127-128.
8 mars. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin a reçu ses dépêches datées de Piombino sur les conférences que Grimaldi a eues avec d'Estrades et Brachet. Argent envoyé pour diverses dépenses et pensions. Détails sur l'acquisition des galères de Toscane, etc. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 104-107. — A la suite de cette dépêche se trouve un mémoire, f[os] 107-111, sur l'achat des galères de Toscane.
8 mars. Paris.	A M. Chanut.	Éloge de la reine de Suède et protestation du désir de lui être agréable. Négociations relatives à la Poméranie : « Les Suedois peuvent dire que, dans la negociation de M. d'Avaux à Osnabrück, ils ont obtenu de plus grands avantages par l'entremise de la France qu'ils n'en avoient pretendu. » Mazarin se plaint de leurs exigences : « Ils s'emportent à pretendre plusieurs choses au prejudice de la religion catholique. » Nécessité d'agir avec prudence et vigueur. Mazarin espère qu'en arrivant en Suède du Quesne « trouvera que vous aurez adjusté tout ce qui aura pu se faire sans luy tant pour l'achapt des vaisseaux que pour d'autres choses. » Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 315-316.
9 mars. Paris.	Au duc de Longueville	Mazarin insiste sur l'importance de conclure une trêve avec le duc de Bavière; ce qui permettrait de faire agir contre les Espagnols l'armée du maréchal de Turenne. Mazarin ne s'inquiète pas du voyage de Brun à Osnabrück; il espère que la paix avec l'Empereur sera conclue avant l'ouverture de la campagne. Ce qui est fâcheux, c'est que la France est obligée de payer des sommes considérables aux Suédois. On apprend indirectement que l'Espagne serait disposée à conclure une suspension d'armes, à condition qu'elle s'étendrait à la guerre maritime. Mazarin pense que c'est une ruse pour retarder les préparatifs que font les Français du côté de la mer. Aff. étr. (Allemagne), t. XII des *Minutes des Négociations de la paix de Westphalie.* Minute de la main de Lyonne.
12 mars. Paris.	A M. de Grémonville.	Remerciments pour les renseignements qu'il a envoyés. Original signé. — Archives de la famille d'Esneval, au château de Pavilly (Seine-Inférieure).

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
12 mars. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	D'après une lettre écrite par Grimaldi, Mazarin craint que la France ne puisse avoir les galères du grand-duc de Toscane. Grimaldi doit s'efforcer de les obtenir en promettant le commandement de la flotte au prince Mathias, frère du Grand-Duc, et en combattant les inquiétudes que les Espagnols font éprouver à ce dernier. On doit lui offrir quatre mille fantassins et cinq cents cavaliers pour l'entreprise d'Orbitello et de Porto-Ercole. Grimaldi doit aussi s'efforcer de gagner le cardinal Jean-Charles de Médicis. Mazarin le remercie des services qu'il a rendus pour la bonne administration de Piombino, et le prie de les continuer. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 121-124.
12 mars. Paris.	A M. de Caumartin.	Mazarin le remercie du soin qu'il a mis «pour esteindre l'ardeur avec laquelle les Suisses commençoient à s'emporter contre le voisinage des armées confédérées.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 12 r° et v°.
12 mars. Paris.	Au duc de Courlande.	Remercîments pour l'affection qu'il témoigne à la France. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 199.
13 mars. Paris.	A M. le premier président de Marbeuf.	Il ne doit l'abbaye que Sa Majesté lui a accordée qu'à son mérite personnel et à celui de son fils. Protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 284.
14 mars. Paris.	Au duc de Longueville.	Regret de la Reine de n'avoir pu lui accorder la charge de colonel général des Suisses. Elle a recommandé à Mazarin d'informer le duc de Longueville des grâces qu'elle a résolu de lui faire dès à présent : 1° elle donne au duc de Longueville le comté de Joux, dont il connaît l'importance, et qui touche à la principauté de Neufchâtel; 2° elle lui accorde le gouvernement de Caen. Sa Majesté ne peut donner la survivance du gouvernement de Normandie pour le comte de Dunois, fils du duc de Longueville; elle a résolu de refuser toutes les grâces de cette nature; mais elle s'engage, si elle en accordait, à y comprendre le comte de Dunois. Aff. étr. (Allemagne), t. XIII des *Minutes des Négociations de la paix de Munster*. Minute de la main de Lyonne.
14 mars. Paris.	A M. Cantarini.	Ordre de payer à M. de Boissise la somme de 45,000 livres. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 286.
15 mars. Paris.	Au président de Bellièvre.	Mazarin s'étonne des nouvelles mandées en Angleterre par Jermyn. Ordres donnés pour les levées de troupes en Angleterre et en Écosse. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 284-286, copie. — B. I. de Saint-Pétersbourg; original signé.
15 mars. Paris.	A M. de La Court (Henri Groulart).	Il sera nécessaire que M. d'Avaux retourne à Munster pour travailler avec le comte de Trautmansdorf au traité d'Es-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		pagne. La France s'efforce de faire entendre raison aux Suédois, «qui ne sont pas contens d'avoir obtenu une ample satisfaction et veulent encore la procurer aux protestans au desavantage des catholiques.» L'armée navale des Français se dirige vers les côtes de la Toscane. «Nous nous preparons à la guerre, comme si nous n'esperions rien à la paix; car nous ne sçavons que croire de l'intention des Espagnols, qui temporisent tousjours; mais ils attendent la marche de nos armées.» Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVII, f° 173.
15 mars. Paris.	A M. de Lusarche.	Mazarin proteste de son affection pour lui et l'aidera de tout son pouvoir dans le projet qu'il a maintenant de se donner à l'Église. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 286.
15 mars. Paris.	A M. de La Roque.	Connaissant son désir de servir Sa Majesté, le cardinal l'engage à se rendre près de lui à Pâques ou même plus tôt; là il en saura davantage. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 186-187.
15 mars. Paris.	A M.[1]	Pour l'engager à faire le plus promptement et en plus grand nombre possible les levées qu'il a promises. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 187.
15 mars. Paris.	A M. de Villemontée.	Lettre semblable à la précédente et remise par le même messager. Protestations de dévouement. Aff. étr. (France). t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 187-188.
15 mars. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin se plaint de la conduite des Hollandais Paw et Knuyt, à Munster et à La Haye. Il envoie copie de lettres du duc de Bavière, qui demande la protection de la France. Aff. étr. (Allemagne), t. XIII des *Minutes des Négociations de la paix de Westphalie.* Minute de la main de Lyonne.
15 mars. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin est d'avis qu'il doit quitter immédiatement Osnabrück. «C'est avoir assez fait pour l'utilité et la vanité des Suedois, qu'un ministre de vostre qualité y ayt fait un si long sejour pour l'amour d'eux.» Mazarin se plaint de l'humeur difficile des Suédois. La France a combattu la puissance excessive de l'Empereur; elle ne veut pas laisser «prendre un trop grand vol aux Suedois, qui, avec leur ambition qu'ils tascheroient de contenter, travailleroient en mesme temps et des mesmes mains à la ruine de la religion; ce qu'il n'y aura point à craindre de la maison d'Austriche, et vous sçavez, comme vous l'avez fort judicieusement remarqué dans vostre derniere

[1] En blanc dans le manuscrit.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		depesche, quelle jalousie la trop grande et ambitieuse puissance du feu roi de Suede commençoit à causer en France.» Mazarin annonce en terminant la conclusion prochaine d'une trève avec le duc de Bavière. (Cette trève avait été signée le 14 mars 1647.) Aff. étr. (Allemagne), t. XIII des *Minutes des Négociations de la paix de Munster*. Minute de la main de Lyonne.
15 mars. Paris.	A M. de Tracy.	Approbation de sa conduite pour la négociation d'une trève avec le duc de Bavière. «Il faut prendre garde, ajoute le cardinal que, dans le licenciement de l'armée de Baviere, ce prince ne s'affoiblisse point si fort, qu'il ne demeure encore considerable et à ses amis et à ceux qui ne le sont point, et vous n'ignorez point combien il importe de tenir en eschec les Suedois dans les desseins immoderez qu'ils ont en faveur des protestans et de la religion protestante.» Et plus loin : «Je ne puis m'abstenir de louer la conduite, avec laquelle vous avez empesché qu'Augsbourg ne fust du partage des Suedois. Si vous pouvez faire en sorte, comme je l'espere, que cette ville demeure neutre entre tous les partis, ce ne sera point pour nous une affaire de petite consequence.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 366-867.
15 mars. Paris.	A M. de Croissy.	Mêmes recommandations pour les négociations d'Ulm. Mazarin est disposé à présenter Croissy à la Reine pour devenir résident de France en Bavière. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 367-368.
15 mars. Paris.	A M. Chanut.	Recommandation pour que la mission de du Quesne puisse être remplie rapidement. Mazarin espère que la solution adoptée à Osnabrück pour la Poméranie aura satisfait les Suédois et que les autres difficultés n'entraveront pas le traité. Il recommande à Chanut de ménager toujours le grand chancelier Oxenstiern, dont la maison va se fortifier par une alliance qu'elle doit contracter avec celle du comte de Brahé. Félicitations à Torstenson pour la récompense par laquelle la reine de Suède a reconnu ses services. Quant à la maison palatine, elle n'a rendu aucun service pendant cette guerre, tandis que le duc de Bavière a facilité la satisfaction due aux couronnes de France et de Suède. Il est donc juste qu'on ne refuse pas à ce dernier ce qu'on lui a promis, c'est-à-dire la dignité électorale. Aff. étr. (Suède), t, VII, f[os] 316-319.
15 mars. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin n'écrit à l'archevêque que dans son intérêt et avec une entière franchise. Il reproche à son frère un esprit inquiet (*animo inquieto*); il blâme son projet de quitter la Provence pour aller à Rome, et ajoute que l'archevêque doit recevoir en bonne part tout ce qui vient de lui (*dovrebbe ricevere in buona parte tutto quello che viene da me*). L'ambassadeur, qui va se rendre à Rome et Roncalli agiront dans l'intérêt de la promotion de Michel Mazarin au cardinalat. Recommandations pour l'armement de la flotte et pour le chevalier Garnier. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 124-129.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
15 mars. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Plaintes contre le Pape, qui s'est laissé persuader que le royaume de France est en décadence et que le crédit de Mazarin décroît chaque jour. Il faut le presser vivement de donner satisfaction à la France. On est disposé à accorder des pensions au cardinal des Ursins et au duc de Bracciano. Il faudrait stipuler que le port de Civita-Vecchia restera fermé aux Espagnols comme aux Français. Le grand-duc de Toscane hésitera à se déclarer contre les Espagnols tant qu'ils auront quelques postes en Toscane. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. IV, p. 488.
15 mars. Paris.	Au marquis Ville.	On ne devrait pas accorder avec tant de facilité des passe-ports aux Espagnols. Ils ont traité avec très-peu de courtoisie la duchesse de Longueville (*hanno trattato con pochissime cortesie la sig^ra^ duchessa di Longavilla*), et ils font difficulté de garantir la sûreté des galères qui doivent porter à Rome l'ambassadeur de France. Mazarin ne pense pas qu'il soit nécessaire d'envoyer la cavalerie de Piémont en Toscane. Le marquis Ville doit l'entretenir en bon ordre jusqu'au moment où l'on en aura besoin. Aff. étr. (Rome). t. CIV, f°s 93-95.
15 mars. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin revient sur la présentation de son frère pour le cardinalat, tout en protestant « que le moindre interest de l'Estat » lui est « sans comparaison plus cher que le plus grand » de toute sa maison. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 128-129.
18 mars. Paris.	A la duchesse de Savoie.	Accusé de réception d'une lettre de la duchesse. Témoignage de respectueux dévouement. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
19 mars. Paris.	A l'archevêque de Narbonne.	Mazarin reconnait que le régiment de Rebé, commandé par le neveu de l'archevêque, a fort bien fait son devoir devant Lérida. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 238.
19 mars. Paris.	A M. de Grémonville.	Remercîments pour le zèle qu'il montre. Original signé. — Archives de la famille d'Esneval, au château de Pavilly (Seine-Inférieure).
20 mars. Paris.	Au major général d'Erlach.	Protestations de dévouement. Imprimé dans les *Mémoires historiques concernant le général d'Erlach*, t. III, p. 283.
22 mars. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin se loue de la sagacité avec laquelle il a conduit les négociations et apprécié les conditions du traité offert par les Espagnols. Aff. étr. (Allemagne). t. XIII des *Minutes des Négociations de la paix de Westphalie*.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
22 mars. Paris.	A M. Servien.	Lettre relative à la mort du stathouder des Provinces-Unies, Frédéric-Henri de Nassau. Original signé dans les archives de La Haye, imprimé dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 2e série, t. IV, p. 196-197.
22 mars. Paris.	A Georges Grimaldi.	Mazarin ne s'étonne pas que Jacques Doria n'ait pas réussi dans la levée qu'il proposait de faire pour la France. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 95.
22 mars. Paris.	A M. de Brégy.	Levées que M. de Brégy doit faire en Pologne. On pourrait se servir, pour transporter les troupes, des vaisseaux que la France a achetés en Suède. Nécessité d'ajourner la confédération avec la Pologne pour les raisons indiquées ci-dessus[1]. «On a desjà fait des instances à Rome pour la nomination de mon frere, et le roy de Pologne ne peut trop se haster de les appuyer en cette cour.» Aff. étr. (Suède), t. VII, fos 129-130.
22 mars. Paris.	A Paolo Macarani.	Mazarin ne sait plus comment persuader au Pape que la France veut vivre en bonne intelligence avec lui. Il se laisse tromper par les partisans de l'Espagne. Mazarin reproche aux Espagnols de ne pas vouloir la paix. Quant à lui, il achèterait le repos de la chrétienté au prix de son sang (*al costo del proprio sangue*); et cependant il compte sur de grands succès pour cette campagne. Reproches à la cour de Rome, qui ne veut donner aucune satisfaction à la France, et qui accorde asile à Beaupuis, coupable d'avoir voulu assassiner Mazarin. L'ambassadeur, qui va se rendre à Rome, traitera cette question. Protestations d'affection pour Paolo Macarani et désir de la lui témoigner. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fos 126-129.
22 mars. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin s'étonne que les plénipotentiaires de Suède retardent la conclusion de la paix sous divers prétextes. Chanut doit leur représenter que la France ne peut continuer la guerre d'Allemagne avec les mêmes forces et la même dépense que par le passé. Elle est obligée d'employer en Flandre une partie de l'armée de Turenne. Il est nécessaire de faire comprendre cette nécessité aux ministres de Suède et de leur rappeler qu'eux-mêmes ont jadis envoyé en Danemark les troupes qui combattaient en Allemagne. Quant aux négociations d'Ulm avec la Bavière, elles doivent tourner à l'avantage des deux couronnes. Aff. étr. (Suède), t. VII, fos 319-322.
25 mars[2]. Paris.	A MM. de Tracy et de Croissy.	Après avoir fait l'éloge de leur zèle, Mazarin leur envoie un mémoire et des instructions pour la conférence d'Ulm. Il examine le cas où les Suédois ne voudraient pas conclure une trêve particulière avec la Bavière, et soutient que les Français peuvent signer sans eux le traité : «que nous puissions

[1] Voy. analyse de la lettre du 1er mars à M. de Brégy, p. 866.
[2] A cette date, la trêve d'Ulm avait été signée; mais Mazarin l'ignorait encore.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		legitimement entendre à cet accommodement particulier, il est constant, puisque les Suedois mesmes nous en ont monstré le chemin, et que ce ne seroit qu'à leur imitation, et que nous le ferions encore d'une maniere plus civile qu'eux, qui ont fait une treve avec la Saxe, non-seulement sans nostre consentement, mais encore sans nostre participation, et que nous leur donnons part de ce que l'estat de nos affaires nous contraint de faire, en cette occurrence, avec Baviere.» Et plus loin : «quoyqu'il en soit, si la treve entre les deux couronnes et Baviere venoit à se rendre impossible, les sieurs de Tracy et de Croissy ne feront point difficulté d'arrester la treve particuliere entre nous et Baviere, en la maniere et aux conditions les plus commodes qu'ils pourront pour oster les jalousies que les Suedois et les Bavarois pourroient concevoir les uns des autres. «Pour ce qui est du dessein que nous avons de retirer nostre armée de l'Allemagne, au moins la plus grande partie, les sieurs de Tracy et de Croissy pourront representer aux Suedois qu'ils seroient bien injustes s'ils y trouvoient à redire, puisque la leur est sortie de ce pays-là pour aller faire la guerre au roy de Dannemarck, qui n'estoit ni nostre ennemy ny le leur, au moins declaré, et que la ruyne ou l'affoiblissement de ce prince ne servoit de rien aux autres alliez de Suede, puisque cela mesme arriva lorsque nous reccusmes la disgrace de Tütlingen, qui eust eu des suites tres-funestes en Allemagne, si l'estat de la saison, qui estoit l'entrée de l'hyver, n'eust empesché les ennemis de poursuivre leur victoire, et si les extremes efforts que nous fismes seuls, et au prejudice de toutes nos autres affaires, ne les eussent empeschez de s'en prevaloir, au lieu que nous nous servirons de nostre armée contre nostre ennemy declaré et l'ennemi indirect de la Suede, qui est le roy d'Espagne; que c'est pour la necessité, et necessité tres-pressante de nos affaires, dans la juste crainte où nous sommes de n'estre point assistez des Hollandois et d'avoir sur les bras toutes les forces de Flandres, grossies de six mille hommes qu'on dit que l'archiduc Léopold y doit mener.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 369 et suiv., spécialement f[os] 370 et 371.
27 mars. Paris.	A M. le duc de Lesdiguières.	Mazarin l'engage à protéger de son autorité les Pères jacobins de Grenoble et à faire en sorte que la ville leur accorde ce qu'elle a coutume de payer pour l'instruction qu'ils donnent à la jeunesse. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 289.
27 mars. Paris.	Au prince Thomas de Savoie.	Protestations d'affection. Nouvelle de la mort du prince d'Orange (Frédéric-Henri); les Espagnols le pleurent, parce qu'il était tombé dans un tel état[1], qu'il ne pouvait plus leur faire de mal. Mazarin compte sur le nouveau prince d'Orange; il souhaite surtout la paix, mais, s'il faut faire la guerre, le jeune stathouder rendra des services réels à la France. Le prince de

[1] Voy. p. 309, texte et note 1.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		Condé est parti pour la Catalogne où l'on espère qu'il forcera l'Espagne de concentrer toutes ses troupes. Piombino et Porto-Longone sont bien pourvus et sous les ordres de d'Estrades. On a empêché les Espagnols de lever des troupes dans le pays des Grisons. On pourrait envoyer, par ce pays, un corps de l'armée de Turenne jusque dans l'État de Milan. Prière de faire des levées pour la France. Mazarin ne croit pas qu'il faille penser à Naples pour le commencement de la campagne; on doit d'abord voir l'effet que produiront les diversions du côté de la Catalogne et de l'État de Milan. On avait pensé à confier au prince Mathias le commandement de l'armée navale; mais on a reconnu qu'il ne se souciait pas d'une expédition maritime. Le prince Thomas devra se préparer pour une attaque contre le duché de Milan. On va envoyer du Plessis-Besançon au duc de Parme; il ira aussi à Modène pour voir quel concours on pourrait obtenir de ces États. Quoique l'on ne craigne pas d'attaques contre Piombino et Porto-Longone, la France compte toujours, pour la défense de ces places, en cas de nécessité, sur le prince Thomas et le marquis Ville. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 129-137.
27 mars. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Plaintes de Mazarin contre le Pape, qu'il connait parfaitement. On ne peut imposer comme condition aux Barberins de rester emprisonnés dans Avignon. Il faut, pour résoudre ces questions, attendre l'arrivée de l'ambassadeur. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. IV, p. 515-517.
27 mars. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin revient sur l'achat des galères de Toscane, dont le prix a été fixé à cent treize mille piastres. Remercîments à Grimaldi pour avoir terminé cette affaire. Détails sur les achats et armements de galères à Gênes. Mazarin attend avec impatience la résolution du Grand-Duc et du prince Mathias. Ce dernier devrait accepter avec empressement un emploi aussi important (*un impiego cosi conspicuo*), sans quoi on pourrait soupçonner la bonne volonté du Grand-Duc. L'Espagne équipe une puissante armée navale; mais la France sera en état de lutter contre elle. Intelligences du cardinal Grimaldi et du cardinal d'Este dans le royaume de Naples; elles sont importantes surtout pour Gaëte, dont on pourrait tenter la surprise (*tentare la sorpresa*). Mazarin désire avoir un rapport sur l'état de cette place et ses fortifications du côté où on pourrait l'attaquer. C'est un des postes les plus considérables du royaume de Naples. Éloge de la prudence de Grimaldi sur les offres qu'on lui avait faites de mettre le feu aux châteaux de Naples. Pour la candidature de Michel Mazarin au cardinalat, Grimaldi devra s'entendre avec l'ambassadeur et Roncalli. Mazarin désire vivement la promotion de son frère. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 137-143.
28 mars. Paris.	A M. Servien.	Billet de quelques lignes accompagnant un paquet à l'adresse du prince Thomas et annonçant que ce paquet contient des choses qui importent fort au service de Sa Majesté. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 289.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
28 mars. Paris.	Au marquis Bentivoglio.	Les garnisons de Piombino et de Porto-Longone sont assez nombreuses pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y envoyer le régiment du marquis Bentivoglio. Il serait préférable de le diriger vers la France. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 99-100. *P. S.* Remercîments pour le zèle qu'il montre dans le service de la France. Promesse de récompense.
28 mars. Paris.	Au cardinal d'Este.	Le cardinal Grimaldi et l'abbé de Saint-Nicolas lui communiqueront tous les renseignements dont il pourrait avoir besoin. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 96-97.
28 mars. Paris.	A Giannettino Giustiniani.	Mazarin croit que l'élection de Giacomo Maria Spinola à la dignité de doge est défavorable à la France et a été faite par les intrigues espagnoles. On se propose de s'y opposer. Demande d'une galère pour transporter à Rome l'ambassadeur de France. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 97-98.
28 mars. Paris.	A Ugo Fiesco.	Protestations de dévouement. Mazarin est disposé à faire donner à son fils le commandement d'une galère. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 98-99.
28 mars. Paris.	Au duc de Modène.	La France veut s'occuper sérieusement des affaires d'Italie. On enverra en Piémont des forces considérables, qui seront placées sous les ordres du prince Thomas et du maréchal du Plessis. L'armée navale de France sera aussi forte que celle d'Espagne. Le prince Thomas doit s'entendre avec le duc de Modène. Si le grand-duc de Toscane s'était déclaré, le succès de l'entreprise aurait été assuré; mais Mazarin doute qu'on puisse l'entraîner dans le parti de la France. Cependant il compte sur le succès. Il annonce la mort du prince d'Orange (Frédéric-Henri). Les Espagnols le pleurent comme un homme dont la faiblesse servait merveilleusement leurs intérêts. Le nouveau prince d'Orange se montre très-bien disposé pour la France. Mission de Servien à La Haye afin d'obtenir la garantie des Hollandais pour la paix négociée avec l'Espagne. Départ du prince de Condé pour la Catalogne; espérance qu'il fait naître. L'armée de France, unie à celle de Suède, menace l'État de Milan. Le vice-roi de Naples aura besoin de toutes ses forces pour la défense de ce royaume. Ainsi le duc de Modène, le duc de Parme et le Grand-Duc pourraient en toute sécurité diriger une attaque contre l'État de Milan. Remercîments pour les avis qu'il a donnés. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 145-150.
28 mars. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin, qui d'abord n'avait fait aucune opposition à ce que le cardinal Sforza fût nommé à la légation d'Avignon, la combat dans cette dépêche (*non conviene in modo alcuno di consentirlo nella detta legatione*). Sforza est ennemi capital des Barberins, qui ont trouvé un asile à Avignon; ils y seraient exposés à mille outrages et mauvais traitements (*esposti à mille oltraggi e mali trattamenti*). Mazarin se plaint de la conduite du Pape

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		envers l'électeur de Trèves ; le Pape a montré sa partialité pour l'Empereur et le roi d'Espagne dans une dépêche qu'il a adressée à l'électeur. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 143-145.
28 mars. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Après avoir écrit la lettre précédente, Mazarin en a reçu une de son frère : le prince Mathias a refusé le commandement de l'armée navale. On peut craindre dès lors un changement dans les dispositions du grand-duc de Toscane. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 150-151.
29 mars. Paris.	Au prince d'Orange.	Mazarin lui adresse une lettre de condoléance sur la mort de son père. Il a perdu en lui un ami. Il espère que le nouveau prince d'Orange aura les mêmes sentiments. Imprimé dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 2e série, t. IV. p. 202-203.
29 mars. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin s'en réfère à un mémoire très-ample adressé aux plénipotentiaires. Il espère toujours le succès de la négociation. Aff. étr. (Allemagne). t. XIII des *Minutes des Négociations de la paix de Westphalie*. Minute de la main de Lyonne.
29 mars. Paris.	Au cardinal de Lyon (Richelieu.)	Mazarin lui annonce qu'il se démet en sa faveur de l'abbaye de Moissac. Aff. étr. (France). t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 289-290.
29 mars. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Ordre donné à la flotte française de partir le 10 avril pour la côte de Catalogne. Le commandeur des Gouttes enverra recevoir à Barcelone les ordres du prince de Condé. L'intention du Roi était d'abord qu'il attaquât Tarragone; mais, comme la saison est déjà avancée et la flotte espagnole considérable, on craint que la flotte française ne puisse lui tenir tête et que, par conséquent, le prince ne puisse continuer le siége. Le prince de Condé examinera s'il est en état de tenter cette entreprise, ou s'il doit s'attacher à quelque autre et renvoyer la flotte à Toulon. Cependant, comme il serait possible que la flotte espagnole éprouvât des retards et que le prince de Condé pût en profiter pour réduire Tarragone, ordre a été donné à la flotte française de partir à l'époque fixée; mais, si elle recevait avis, avant son départ, que la flotte ennemie tînt la mer avec des forces supérieures aux nôtres, elle ne devrait pas sortir, mais avertir le prince de Condé des motifs qui l'empêchent de mettre à la voile. Mazarin insiste en terminant sur l'importance qu'aurait la prise de Tarragone pour déterminer le roi d'Espagne à signer la paix. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 152-155.
29 mars. Paris.	A M. de Brégy.	Le comte Magne a fait à Rome des démarches pour faire obtenir à son frère la dignité de cardinal. «Il n'est point entré dans l'esprit de Leurs Majestez ny au mien, ajoute Mazarin, que cela se soit fait avec ordre ou permission du roi de Pologne.» Détails sur le cardinal de Pologne et son humeur inquiète. Il ne veut pas rester dans l'Église. Mazarin insiste sur les levées

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		qui doivent se faire en Pologne. M. de Brégy doit entretenir correspondance avec M. Chanut, tant pour le transport des troupes que pour les négociations de la Pologne avec la Suède. Mazarin déclare que la France ne veut point s'engager à une nouvelle alliance avec le prince de Transylvanie. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 130-133.
29 mars. Paris.	A M. Chanut.	La ratification que les Suédois ont faite du traité négocié à Osnabrück entre eux et l'électeur de Brandebourg est accompagnée de demandes qui en rendent l'exécution impossible. Mazarin espère qu'ils n'y persisteront pas. Il engage Chanut à agir de concert avec les plénipotentiaires français de Munster. D'Avaux a résisté énergiquement aux prétentions des Suédois en faveur de la maison palatine et des protestants d'Allemagne. Le marché pour les vaisseaux est enfin terminé. « On payera ponctuellement, ajoute Mazarin, aux termes que vous avez arrestez. Vous pouvez cependant vous servir de l'argent que le sieur du Quesne porte pour achepter des marchandises. » Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 322-323.
30 mars. Paris.	A M. de Feuquières.	Pour l'engager vivement, bien que Mazarin ne doute pas de son dévouement et de son activité, à mettre dans le meilleur état possible son régiment, qui doit être employé dans des occasions très-importantes. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 290.
Mars. (Sans date précise.) Paris.	Au président de Bellièvre.	Mazarin regrette de ne pouvoir faire plus pour le roi d'Angleterre. Instructions pour les levées de troupes en Irlande. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
Mars. (Sans autre indication.)	A M. le prince de Neubourg.	Remercîments pour le zèle qu'il montre en faveur de la France et promesse de soutenir ses intérêts. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 198 v°.
Mars. (Sans autre indication.)	Au père Vidimas (?) de la compagnie de Jésus.	Mazarin regrette que les religieux de sa compagnie qui habitent Neubourg aient à souffrir de la guerre. Il espère que la paix mettra bientôt un terme à leurs malheurs. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 198-199.
Mars. (Sans autre indication.) Paris.	Au duc de Modène.	Protestations de dévouement et de désir de lui rendre service. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 111-112. A la suite se trouve une indication sommaire des conditions auxquelles on pourrait traiter avec le duc de Modène (f°s 112-115) : garanties qu'on lui donnerait, places qu'on pourrait lui céder, pensions; projet d'union des ducs de Modène et de Mantoue, etc.
Mars. (Sans autre indication.)	Au prince Thomas.	Sur les négociations avec le duc de Modène. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 115-116.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647. Mars. (Sans autre indication.) Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin approuve les négociations du cardinal avec le grand-duc de Toscane. Ce prince désire que l'on entreprenne le siége d'Orbitello et de Porto-Ercole et que le prince Mathias ait le commandement de l'expédition. On peut prêter l'oreille aux propositions du Grand-Duc, et examiner avec lui les diverses entreprises que l'on pourrait tenter sur Naples, Milan ou Orbitello. On serait disposé à céder au Grand-Duc Orbitello et Porto-Ercole, pourvu qu'il fît à la France l'abandon d'une place, comme Porto-Ferraio. Mazarin revient en terminant sur le projet de donner au prince Mathias, frère du Grand-Duc, le commandement de l'armée navale. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 101-103.
Paris. Pas d'indication de mois; mais la lettre se trouve au milieu de dépêches de mars et est probablement du même mois.	Au cardinal d'Este.	Plaintes sur l'aversion que le Pape montre pour la France. Mazarin espère que l'arrivée de l'ambassadeur le déterminera à changer de conduite. Le duc de Bouillon reviendra en France après que ses affaires seront terminées. Sur l'achat des galères de Toscane et les questions de cérémonial pour le duc de Bracciano; sur la Bavière, le marquis Calcagnini, envoyé par le duc de Modène. Annonce du départ prochain de Leurs Majestés pour la Picardie. Les Espagnols ont cherché à inspirer au duc de Modène de la défiance contre la France. Le cardinal d'Este doit parler au Pape de la prochaine promotion, et insister pour que le frère de Mazarin y soit compris. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 116-121.
5 avril. Paris.	Au président de Bellièvre.	Mazarin le prie de rester encore quelque temps en Angleterre. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
5 avril Paris.	A MM. les comtes de Bioulle et d'Aubijoux.	Mazarin, qui ne doute point de leur zèle, les engage à faciliter toutes les propositions qui seront faites dans les États de Languedoc. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 291.
5 avril. Paris.	A M. Brasset.	Recommandations pour des vaisseaux qui doivent être achetés en Hollande. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
5 avril. Paris.	A M. Servien.	Il sera nécessaire de faire représenter souvent avec adresse à M. le prince d'Orange qu'il n'a rien à craindre ni à espérer que de la France. *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e série, p. 203, note.
5 avril. Paris.	A M. de Brégy.	L'argent qu'on lui a envoyé doit suffire pour la levée de troupes dont il est chargé. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 133.
5 avril. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin le félicite de la diligence avec laquelle il s'occupe de la levée de troupes en Pologne. Remercîments pour la reine de Pologne qui l'a secondé. Mazarin justifie Roncalli, contre le-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		quel M. de Brégy avait des soupçons. « Je puis vous protester, ajoute le cardinal, que je n'ay reconnu autre chose dans son esprit qu'une grande envie de bien vivre avec vous. » Mazarin le regarde, d'ailleurs, comme capable de solliciter l'affaire de son frère à Rome et comme instruit de l'humeur du Pape et de la cour romaine. Il faut empêcher le passage du cardinal de Pologne par la France. Mazarin a fait tout ce qu'il était possible dans l'intérêt de la reine de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 133-135.
5 avril. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin est toujours satisfait de l'acquisition des galères de Toscane. Envoi de M. de Chateleu (Chatelux) pour les amener à Toulon. Éloge du neveu du cardinal Grimaldi, qui a montré de la capacité. Mazarin promet de s'occuper des intérêts de ce jeune homme. Nouvelle de la trêve conclue avec le duc de Bavière. Détails sur l'état des finances françaises à Rome. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 157-159.
5 avril. Paris.	Au marquis Ville.	Détails sur l'armée. Trêve conclue avec la Bavière. La France se prépare à faire cette année quelque chose de bien (*per far quest' anno qualche cosa di buono*). Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 159-160.
5 avril. Paris.	A Philippe Valenti.	Il a bien fait de faire remettre quarante mille piastres à Florence pour le prix des galères que la Toscane a vendues à la France sous le nom du prince de Monaco. Le prix total est indiqué ici comme étant de cent trois mille piastres (plus haut *cent treize mille*). Détails sur les comptes de Mazarin avec Valenti et autres banquiers. Aff. étr. (Rome], t. CIV, f°s 161-162.
5 avril. Paris.	A Giannettino Giustiniani.	Désir exprimé par Francesco Cataneo de se mettre au service de la France, si on lui donnait le commandement d'une galère. Mazarin regrette d'avoir disposé de toutes les galères; mais il s'efforcera de lui confier une autre fonction. Suspension d'armes avec la Bavière. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 162-163.
12 avril. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Il faut prendre patience jusqu'à l'arrivée de l'ambassadeur. Questions de cérémonial avec le prince des Ursins et le duc de Bracciano. Satisfaction de voir les affaires du duc de Bouillon terminées. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. V, p. 51 et suiv.
12 avril. Paris.	Au sieur de La Moinerie.	Il doit prendre toutes les précautions nécessaires pour que le parlement d'Angleterre ne fasse pas saisir ses vaisseaux. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 296-297.
12 avril. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin lui fait donner communication de la réponse de la Reine au duc de Bavière. Aff. étr. (Allemagne), t. XIII des *Minutes des Négociations de la paix de Munster*. Minute de la main de Lyonne.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
12 avril. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin ne pense pas que le prince de Pologne (Casimir Wasa) veuille retourner à Rome pour y seconder la France en qualité de cardinal. Il paraît que ce prince est dans l'intention de se marier. Mazarin répond à ceux qui l'accusaient près du roi de Pologne de ne pas s'occuper des intérêts de la reine sa femme. Il a peine à croire que M. de Brégy ait promis au roi de Pologne l'assistance de la France en cas de guerre contre le Turc. Toutefois, si la diète polonaise donne son consentement pour cette guerre, Mazarin promet un secours de deux cent mille richsdales. La reine de Suède désire la conclusion d'un traité entre la Pologne et la Suède, et la présence de M. de Brégy aux négeciations. Mazarin a été bien aise d'apprendre que les troupes levées en Pologne par M. de Brégy seraient bientôt envoyées en France sur des vaisseaux que M. Chanut a achetés en Suède. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 135-138.
12 avril. Paris.	Au duc de Bavière.	Vive satisfaction qu'éprouve Mazarin des ouvertures faites par le duc de Bavière. La Reine accepte très-volontiers la proposition de ce prince d'envoyer un ambassadeur pour exprimer plus particulièrement ses sentiments affectueux (*per poter particolarmente esprimere li affettuosi sentimenti di V. A.*). Le duc reconnaîtra, en toute circonstance, les bonnes intentions dont Mazarin est animé à son égard. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 163-165.
12 avril. Paris.	A M. de Tracy.	Joie que Mazarin a éprouvée en apprenant la conclusion de l'armistice avec la Bavière. Il espère qu'il sera bientôt suivi de la conclusion de la paix générale de l'Allemagne. Mazarin désire vivement la fin de la guerre, et attend avec impatience l'arrivée de M. de Tracy pour connaître plus particulièrement les conditions de l'armistice. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 165-167.
12 avril. Paris.	A M. Chanut.	Contraste entre les bonnes paroles de la reine de Suède, qui se montre favorable à la paix, et la conduite de ses plénipotentiaires à Munster. Cependant, « la satisfaction des couronnes (France et Suède) estant aujourd'huy adjustée, nous ne pretendons pas estre obligez à rien de plus par les traitez. » Éloge de la conduite de Chanut pour l'achat des vaisseaux. Recommandation de ménager toujours le chancelier de Suède et de « l'assurer de la passion » que Mazarin a pour son service. Le cardinal se réjouit des bonnes dispositions de la Suède pour faire la paix avec la Pologne. Il a appris avec satisfaction que le crédit du comte Magnus de la Gardie est « dans sa vigueur tout entiere. » Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 323-325.
12 avril. Paris.	A M. l'archevêque de Narbonne.	Protestations de dévouement. L'archevêque s'exagère le peu que Mazarin a fait en faveur de ses neveux. Il s'est toujours employé avec joie pour lui et les siens. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 293-294.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
12 avril. Paris.	A M. de Villemontée.	Mazarin le remercie du zèle qu'il déploie pour des levées qu'il faut hâter le plus possible. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 294.
12 avril. Paris.	A M. le comte des Roches-Baritant.	Lettre analogue. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 294.
12 avril. Paris.	A M. Léger.	Le cardinal a appris par Rose quelques particularités qui le confirment dans la bonne opinion qu'il a de lui. Qu'il persiste dans cette conduite et il ne sera pas oublié aux occasions. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 295.
12 avril. Paris.	A M. de Benet.	Mazarin ne comprend pas quel sujet il a de se plaindre dans toutes ses lettres, et lui demande ce qu'il désire; le cardinal tient à le satisfaire. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 295.
12 avril. Paris.	A l'évêque d'Alby.	Protestations de dévouement et exhortations à montrer, dans la présente assemblée, le même zèle que dans la précédente. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 295.
12 avril. Paris.	A M. d'Argenson.	Lettre de félicitations sur la manière dont il s'acquitte de ses fonctions. Mazarin l'engage à continuer dans l'intérêt du service de Sa Majesté et dans le sien propre. Rien ne peut lui être plus agréable que le zèle déployé pour le bien de la religion. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 296.
12 avril. Paris.	A M. de Mérinville.	Mazarin le félicite de son arrivée à Montpellier et du dessein qu'il a d'assister aux États de Languedoc. Il sera heureux de le voir après la séparation de l'assemblée. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 296.
12 avril. Paris.	A M. le comte d'Alais.	Mazarin lui annonce que la Reine a reçu avec plaisir la réponse que le comte et la comtesse d'Alais lui ont faite sur la proposition du mariage de leur fille. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 293.
13 avril. Paris.	A l'évêque de Coire.	Remerciments pour le zèle qu'il a montré dans l'intérêt de la France. Il peut compter sur la reconnaissance de Mazarin. Aff. étr. (ROME), t. CIV, f° 167.
14 avril. Paris.	Au maréchal de La Meilleraye.	On lui adresse de nouveaux pouvoirs pour mettre un terme aux contestations entre les gouverneurs de Bretagne et les amiraux. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 298.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
15 avril. Paris.	A M. de La Ferté-Senneterre.	Turenne lui envoie un corps de 600 chevaux; il doit veiller à la défense des places du Rhin qui pourraient être menacées par le duc Charles de Lorraine. M. d'Erlach lui enverra des renforts. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII.
15 avril. Paris.	Au major général d'Erlach.	On a été obligé de dégarnir la Lorraine et la Champagne pour concentrer les troupes sur la frontière de Picardie. Mazarin prie M. d'Erlach d'envoyer des renforts en Lorraine à M. de La Ferté-Senneterre. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII. — Imprimé dans les *Mémoires du général d'Erlach*, t. III, p. 292.
16 avril. Paris.	A M. le duc d'Épernon.	Mazarin l'entretient du baron de Roques, qui ne peut aller se présenter à lui; il a fait un traité avec le sieur de Chalmazel, pour la charge d'enseigne-colonel aux gardes françaises. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 299.
17 avril. Paris.	A M. le duc d'Épernon.	Recommandation pour le sieur de La Salle, qui avait vendu sa compagnie des gardes. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 309.
17 avril. Paris.	A M. le duc d'Épernon.	Recommandation pour le sieur de Pujols. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 309 verso.
17 avril[1]. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Il ne faut pas menacer le Pape de ne plus retourner à son audience; une pareille menace répondrait parfaitement aux desseins d'Innocent X, qui ne veut rien accorder à la France. On a été bien aise d'apprendre que les Barberins sont autorisés à quitter Avignon lorsqu'ils le voudront. On espère que, dans la prochaine promotion, le Pape accordera plusieurs cardinaux à la France. Mazarin défend d'envoyer de l'argent, de Rome, pour les postes de Toscane. On pourrait demander au Pape de laisser les Français traverser ses États pour aller à Naples. Ce serait le moyen de l'empêcher de livrer passage aux Espagnols. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. V, p. 83 et suiv.
17 avril. Paris.	A M. le comte de Borgsdorf (?), grand chambellan de M. le marquis de Brandebourg.	Remerciments pour le zèle avec lequel il seconde la France. Leurs Majestés, « ayant descouvert que vous aviez commandé icy quelque meuble, ont ordonné qu'on fournist quatre mille escus de leur espargne pour en soulager vostre bourse. » Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 205 recto.
17 avril. Paris.	A M. le comte d'Oldenbourg.	Leurs Majestés lui ont accordé avec empressement ce qu'il a désiré. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 205 verso.

[1] La minute conservée aux Affaires étrangères (Rome, t. CII, f° 275) porte la date du 27 avril.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
17 avril. Paris.	Au duc de Würtemberg.	Même sujet. Aff. étr. (Suède), f[os] 205-206.
18 avril. Paris.	Au cardinal Grimaldi	Annonce de dépêches que lui portera un courrier spécial. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 168 recto.
18 avril. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin l'engage à ramener son armée en deçà du Rhin, puisque l'accord avec la Bavière est conclu. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 223 recto.
19 avril. Paris.	A M. Servien.	Lettre relative au prince d'Orange. Imprimée dans les *Archives de la maison de Nassau*, 2[e] série, t. IV, p. 204.
19 avril. Paris.	A M. d'Avaugour.	Mazarin le remercie du zèle avec lequel il a servi dans la négociation d'Ulm (trève avec la Bavière.) Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII, et (Suède), t. VII, f° 262.
19 avril. Paris.	Aux abbés d'Alsace.	Mazarin promet de s'employer en faveur de leurs monastères. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII, et (Suède), t. VI, f° 199 verso.
19 avril. Paris.	Au duc de Würtemberg.	Leurs majestés ont appris avec plaisir que le duc « demeuroit fort satisfait de la conduite de M. de Turenne et de M. de Tracy. » Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 200.
19 avril. Paris.	A M. le prince Roderic de Würtemberg.	Mazarin espère qu'il trouvera dans le traité de paix de justes satisfactions pour les intérêts de sa maison. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 200.
19 avril. Paris.	A M. d'Estrades[1].	Mazarin lui annonce l'arrivée de renforts, afin, ajoute-t-il, « que vous ne vous estonniez pas de voir arriver de delà plus de troupes que vous ne jugez y pouvoir subsister, parce qu'elles n'y demeureront pas longtemps, faisant estat de les employer en quelque autre endroit. » Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
19 avril. Paris.	A la landgrave de Hesse.	Mazarin regrette que les embarras financiers ne lui permettent pas toujours de se montrer aussi favorable qu'il le voudrait aux intérêts de la Landgrave. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 176-177.
19 avril. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin revient sur le prince de Pologne (Casimir Wasa), et pense qu'il n'ira résider à Rome « que lorsque le Pape luy donnera le titre d'Altesse ou d'Éminence royale. » Il est incompréhensible qu'on ait chargé un homme tel que le comte Magne d'aller soutenir à Rome les prétentions du prince de

[1] D'Estrades avait, à cette époque, le gouvernement de Piombino et de Porto-Longone.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		Pologne. Mazarin a l'intention de faire donner une abbaye à Roncalli et une pension de deux mille livres sur cette abbaye à Fantoni. On attend avec impatience l'arrivée des troupes levées en Pologne. Remercîments pour les livres que M. de Brégy lui a envoyés. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 138-139.
19 avril. Paris.	A M. Chanut.	Difficultés sur la satisfaction de la milice de Suède à cause de l'épuisement des finances de la France et de l'Empereur. Mazarin répond aux objections que faisaient les Suédois contre la Bavière, dont ils redoutaient la puissance. Il désire apprendre bientôt le départ des vaisseaux achetés en Suède. Il charge Chanut de complimenter le comte Magnus de La Gardie sur son mariage. Conseils à donner au prince palatin Charles, à l'occasion de projets de mariage entre ce prince et la reine Christine. Il faut «adoucir le chagrin que le terme que la reyne a pris pour son mariage lui pourroit causer.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 325-326.
20 avril. Paris.	A M. le duc d'Épernon.	Lettre portée par le sieur de Chalmazel, qui désire être présenté au duc pour l'entretenir au sujet du traité qu'il a fait de la compagnie des gardes, avec permission de Sa Majesté. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 299.
20 avril. Paris.	Au président de Bellièvre.	Mazarin regrette que des bruits désavantageux à la France aient été répandus en Angleterre; ces bruits ne sont nullement fondés. Mazarin donne ensuite des instructions sur les levées que l'on doit faire en Angleterre. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
20 avril. Paris.	Au résident de Mantoue.	Accusé de réception de plusieurs dépêches. Détails de cérémonial. Nouvelle de la conclusion d'un armistice avec la Bavière, qui conduira bientôt à la paix de l'Empire et finalement à la paix générale (*per esser seguitato ben presto da quello di tutto l'Imperio, e poi finalmente da una pace universale*). Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 168-169.
20 avril. Paris.	Au roi de Pologne.	Mazarin veut exprimer lui-même au roi de Pologne les sentiments de dévouement et de respect qu'il a déjà chargé Roncalli et Brégy de lui témoigner. Il le félicite du succès qu'il a obtenu dans la dernière diète, et il espère qu'il sera victorieux dans la lutte contre les Tartares. Mazarin a prié la reine de France d'accorder au roi de Pologne un subside de deux cent mille richsdalles pendant la durée de la guerre, et la Reine y a consenti. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 177-178.
21 avril. Paris.	A M. Lasnier.	Mazarin l'engage à presser les armements du Portugal. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 301.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
21 avril. Paris.	Au maréchal de La Meilleraye.	L'ambassadeur de Hollande se plaint très-vivement des mauvais traitements auxquels les Hollandais sont exposés à Nantes. Prière au maréchal de La Meilleraye de veiller à ce que les Hollandais ne puissent alléguer ce sujet de mécontentement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 301.
22 avril. Paris.	Au marquis d'Argenson.	Mazarin le remercie d'avoir contribué à la résolution des États (de Languedoc) de donner au Roi trois millions de livres. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 303.
22 avril. Paris.	A M. l'évêque de Mende.	Pour le remercier de s'être rendu à l'assemblée des États, malgré son indisposition, et de l'attitude qu'il y a eue. Mazarin l'engage à donner encore une nouvelle preuve de son dévouement pour ce qui reste à faire. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 303-304.
22 avril. Paris.	A M. l'archevêque de Narbonne.	Remerciments pour sa conduite aux États de Languedoc. Mazarin insiste pour la réduction du terme de cinq ans, demandé par la province. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 304.
22 avril. Paris.	A M. Cotelier.	Le cardinal l'assure de son dévouement et le remercie des thèses que son fils a bien voulu lui dédier. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 304-305.
23 avril. Paris.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Mazarin le remercie des services qu'il a rendus pendant les États de Languedoc. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 305-308.
23 avril. Paris.	A M. Lasnier.	Pour le prier de faire donner passage à Dominico Vincentini, de Rome, et à un de ses amis qui désirent faire un voyage dans les Indes orientales. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 305.
23 avril. Paris.	A M. de Corberon.	Mazarin le prie de conserver autant qu'il le pourra, dans l'étendue de sa charge, les biens du sieur de La Mothe-Fénelon, en considération des services qu'il a rendus et qu'il rend encore au Roi. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 305.
24 avril. Paris.	Aux intendants.	Mazarin leur recommande d'exécuter avec soin les ordres relatifs aux déserteurs. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 308.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
25 avril. Paris.	A M. de Bellièvre.	Mazarin prie M. de Bellièvre d'assister Naudé, son bibliothécaire, qui lui remettra cette lettre, et qu'il envoie s'informer s'il n'y aurait pas à Londres et dans d'autres lieux de la Grande-Bretagne, quelques livres curieux qui manquent à sa bibliothèque. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 308.
25 avril. Paris.	Au cardinal Antoine Barberin.	Protestations de dévouement et d'affection. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 169-170.
25 avril. Paris.	Au cardinal François Barberin.	Le succès des négociations entamées à Rome pour le retour du cardinal François Barberin dans cette ville dépendra surtout de l'ambassadeur que l'on y envoie. Protestations de zèle pour le service du cardinal Barberin. Mazarin a entretenu le prince préfet (Taddeo Barberini) et le cardinal Antoine des intérêts de leur maison et de projets de mariage. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 170-172.
25 avril. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Arrivée du courrier Acacciaferro avec des dépêches relatives au payement des galères du Grand-Duc. Valenti, qui a fait l'avance des fonds, sera complétement remboursé. L'arrivée de l'ambassadeur de France à Rome permettra au cardinal Grimaldi de se rendre à Gênes, comme il le désire. Mazarin fera pour le cardinal Rapaccioli ce qu'il ferait pour lui-même. Difficulté de lever des troupes en Italie pour l'armée française. Tobia Palavicino pourra se rendre à Piombino ou à Gênes, comme il le voudra. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 173-175.
26 avril. Paris.	A M. le prince d'Orange.	Pour le prier d'agréer la résignation que feu M. l'évêque d'Orange avait faite de son évêché, en faveur du père Hyacinthe Seroni, homme intègre et d'une vie exemplaire. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 309.
26 avril. Paris.	A M. du Mesnil ou Dumesnil.	Lettre de félicitation sur son zèle. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 309.
26 avril. Paris.	A M. de La Choipredière (?).	Le cardinal lui affirme qu'il n'est pour rien ni dans l'origine ni dans la suite de son procès avec Promonterio; jusqu'ici personne n'a pu se plaindre qu'il ait jamais cherché à entraver le cours de la justice. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 310.
26 avril. Paris.	Au sieur de Benet.	Mazarin est satisfait qu'il s'occupe de son régiment. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin* f° 309.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647. 26 avril. Paris.	A l'évêque de Montpellier.	Mazarin le remercie de sa conduite aux États de Languedoc. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 310.
26 avril. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin insiste sur la nécessité de faire entrer le Portugal dans le traité, de manière à éviter toute interprétation captieuse. Il espère que l'ambassadeur de Savoie se montrera plus facile, et qu'après ce que le Roi a fait pour son fils, Madame de Savoie ne voudra pas s'opiniâtrer à des chicanes. Il lui importe surtout d'éviter les contestations avec la couronne de France. Mazarin se réjouit de l'adresse avec laquelle M. d'Avaux s'est démêlé de la mauvaise humeur du baron Oxenstiern. Aff. étr. (France), t. XIV des *Minutes des Négociations de la paix de Westphalie*. — Minute de la main de Lyonne.
26 avril. Paris.	Au maréchal de La Meilleraye.	Mazarin le remercie de ce qu'il a fait aux États [de Bretagne]. Il l'engage à réconcilier MM. de Rohan et de Cossé. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 311-312.
26 avril. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin l'entretient surtout de l'ouverture faite par les ministres de Mantoue pour fortifier le poste de Pelissano et dédommager la maison de Mantoue de la perte qu'elle a éprouvée au traité de Cherasco. Cette mesure aurait pour résultat d'affaiblir et d'incommoder les ennemis, d'assurer un passage sur le Tanaro et de tenir en bride Alexandrie. «On satisfait et engage toujours plus avant la maison de Mantoue avec cette couronne (la France); on oste toute semence de division d'entre la dicte maison et celle de Savoye, et on donne le dernier affermissement à la seureté de Pignerol.» Mazarin regrette qu'on ne se soit pas avisé plus tôt de ce projet, afin d'en prévenir la Savoie. «On escrira cependant dès aujourd'huy à M. le prince Thomas, sans luy descouvrir le secret de nostre intention, qu'il n'y aura que M. le mareschal du Plessis qui sçaura, afin qu'il tienne la main à l'execution du dessein dès qu'il verra la conjoncture propre.» Le duc de Mantoue devrait pourvoir à la construction et à la garde du fort. On pourrait aussi s'emparer de la vallée de la Sessia et la fortifier; elle serait extrêmement à la bienséance du duc de Mantoue. «Mais le meilleur et le plus advantageux pour ledict duc, seroit, en cas que la guerre continue, de se declarer ouvertement et avec d'autres princes, qui lui confinent et qui sont dans la mesme disposition, et Sa Majesté joignant de ses troupes aux leurs, attaquer le Milanois du costé de Cremone et de Lodi, où il est entierement depourveu de tout et les places en fort mauvais estat. Ils trouveroient entiere facilité de faire telles acquisitions qu'ils voudroient et de bien autre importance que celle de Pelissano et de la vallée de Sessia. Le secretaire Perri, qui est icy, m'a dict en grande confidence, de la part de Mme de Mantoue que, dans les resolutions que le Roy pourroit prendre d'agir puissamment en Italie, Sa Majesté pouvoit s'asseurer que M. son fils contribueroit volontiers tout ce qu'Elle (Sa Majesté) trouveroit bon de luy ordonner et qui seroit proportionné à ses forces. Il sera bon que, sans vous ouvrir de cette particularité, vous jetiez sur ce propos

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		les ministres de delà pour recognoistre s'ils vous tiendront le mesme discours.» Aff. étr. (France), t. XIV des *Minutes des Négociations de la paix de Westphalie.* — Minute de la main de Lyonne.
26 avril. Paris.	A M. Servien.	Mazarin lui transmet des recommandations pour le prince d'Orange. Imprimé dans les *Archives de la maison de Nassau*, 2e série, t. IV, p. 204, note.
26 avril. Paris.	Au marquis Bentivoglio.	Mazarin n'approuve pas que des soldats italiens soient engagés et envoyes en France contrairement à leur volonté. Le marquis Bentivoglio devra s'entendre avec d'Estrades, qui a reçu les instructions du cardinal. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fos 175-176.
26 avril. Paris.	Au marquis Tobia Palavicino.	Mazarin ne s'étonne pas de la difficulté que le marquis Palavicino rencontre pour la levée des troupes en Italie. Palavicino doit conférer sur ce point avec d'Estrades, qui a pouvoir de prendre toutes les résolutions qui lui paraîtront opportunes. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fo 176.
26 avril. Paris.	A M. de Croissy.	Nouvelles félicitations sur la trêve d'Ulm. Le duc de Bavière aura lieu de reconnaître qu'il a pris le meilleur parti en s'unissant à la France. «Je vous prie de vous estendre là dessus, quand vous serez auprès de luy et de luy donner des asseurances indubitables de l'assistance que luy et ses enfans trouveront tousjours en cette cour, lorsqu'il en sera besoin.» Mazarin voudrait pouvoir tirer deux ou trois mille hommes de l'armée de Bavière, lorsqu'elle sera licenciée. «Nous avons advis de bonne part, ajoute le cardinal, et vous le pouvez donner en confidence à M. de Baviere, que les Espagnols font jouer toute sorte d'artifices pour irriter l'Empereur contre luy et luy faire prendre d'estranges resolutions à son prejudice. Ils travaillent sur le mesme dessein auprès de M. de Trautmansdorf, qui ne les escoute point. Il importe que Son Altesse y prenne garde et qu'il se prepare contre ces pieges et ces menées.» Mazarin rappelle ensuite ce que la France a fait pour assurer au duc de Bavière la dignité électorale et le haut Palatinat. Ces actes doivent lui donner confiance dans la conduite future de la France. Aff. étr. (Suède), t. VI, fos 374-375.
26 avril. Paris.	A M. d'Avaugour.	Éloge de la conduite qu'il a tenue à l'assemblée d'Ulm. Aff. étr. (Suède), t. VII, fos 260 verso et 261.
26 avril. Paris.	A M. l'évêque de Würtzbourg.	L'évêque de Würtzbourg peut compter sur la bienveillance et la protection de leurs Majestés. Mazarin connaît le zèle qu'il a montré pour porter le duc de Bavière à conclure la trêve d'Ulm et promet de soutenir ses intérêts. Aff. étr. (Suède), t. VI, fo 200 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
26 avril. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin se félicite de l'envoi de Roncalli à Rome. Il y soutiendra bien les intérêts du roi de Pologne. Le cardinal trouve très-élevé le prix des levées faites en Pologne. Il engage M. de Brégy à s'informer s'il ne pourrait pas acheter des vaisseaux à Dantzick ou dans d'autres ports de la mer (Baltique). Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 139-141.
26 avril. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin espère que toutes les acquisitions de canons, boulets, etc., ont été terminées par les soins de Chanut. Il souhaiterait que les plénipotentiaires de Suède fussent aussi raisonnables que leur reine. Ils se montrent peu disposés à la paix. Mazarin pense que l'insistance avec laquelle les Suédois demandent la satisfaction de leur armée « est pour s'en prevaloir après la paix de l'Empire dans le differend » qu'ils ont avec la Pologne. Chanut doit chercher à pénétrer leurs sentiments à cet égard. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 326-327.
27 avril. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin est d'avis que son frère peut se rendre directement à Rome et déclarer au Pape que, sachant l'honneur que lui veut faire le roi de Pologne [1], il a cru devoir venir protester humblement au Saint-Père de son entier dévouement. L'archevêque d'Aix aura soin, du reste, de ne se mêler d'aucune affaire qui déplairait au Pape. En passant par Gênes, il verra le cardinal Grimaldi, dans lequel il peut avoir toute confiance. Il doit se tenir en garde contre les Espagnols, qui chercheront à s'assurer de sa personne. La meilleure voie pour réussir à Rome est celle de la signora Olympia [2] (*ottima strada quella della signora Olympia*); il peut lui promettre quelque présent considérable; mais n'exécutera sa promesse qu'après la chose faite. Mazarin avait songé, pour le commandement de l'armée navale, au prince Maurice de Savoie. Si l'archevêque d'Aix approuvait cette pensée, il pourrait, comme de lui-même, en faire l'ouverture au prince. Il ne faut pas oublier que, si la flotte doit opérer en Catalogne, le prince Maurice devra déférer aux ordres du prince de Condé. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 179-182.
27 avril. Paris.	Au prince Thomas.	Mazarin attend avec impatience Marchisio chargé d'une mission du prince Thomas. Le marquis Calcagnini [3] doit retourner prochainement en Italie; il pourra traiter utilement avec le prince Thomas des mesures à prendre pour l'exécution des projets arrêtés. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 182-183.
27 avril. Paris.	A Monsignor Bentivoglio [4].	Il devra assurer le Grand-Duc que la France n'a pas pris en mauvaise part la résolution adoptée par le prince Mathias, de ne pas accepter le commandement de l'armée navale. La Reine est

[1] Le roi de Pologne accordait à Michel Mazarin sa présentation au cardinalat.
[2] Voy. p. 248, note 3.
[3] Ministre du duc de Modène.
[4] L'abbé Bentivoglio négociait, à cette époque, pour la France avec le grand-duc de Toscane.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		toujours disposée à témoigner sa bienveillance à la maison de Médicis. L'abbé Bentivoglio pourra dire au Grand-Duc que la France ne veut se mêler des affaires d'Italie qu'avec le concours des princes italiens et pour leur intérêt (*non applicare alle cose d'Italia, se non in benefitio et avantaggio de principi di essa e con l'unione et assistenza di qualcheduno de più considerabili di essa*). Le Roi ne veut rien garder pour lui, mais tout abandonner aux princes italiens, qui ne doivent pas négliger une aussi belle occasion. L'abbé Bentivoglio devra attester au Grand-Duc et à son frère le désir de la reine de France de leur témoigner en toute circonstance ses bonnes intentions. Aff. étr. (Rome), t. IV, f°s 183-186.
27 avril. Paris.	Au marquis de Ville.	Grands préparatifs des Espagnols en Italie; d'où nécessité de faire promptement des levées. Il faut menacer les officiers qui font mal leur devoir de les priver de leur compagnie et d'exiger qu'ils rendent l'argent reçu. Promesse d'assistances considérables du côté de la France. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 186-187.
28 avril. Paris.	A M. Giannetino-Giustiniani.	Le duc de Bavière a reconnu les bonnes intentions de la Reine et s'est décidé à signer la paix. Recommandation pour les présides de Toscane et prière de seconder d'Estrades qui y commande. Le chevalier Paul a combattu les Espagnols avec un succès extraordinaire : n'ayant que cinq galères il a vaincu une escadre composée de dix galères et de six vaisseaux. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 187-188.
28 avril. Paris.	A M. Lasnier.	Mazarin presse vivement les armements du Portugal. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 312 et suiv.
28 avril. Paris.	Au seigneur Cansacchi.	Remerciments pour le zèle qu'il montre en faveur de la couronne de France et pour les services qu'il lui a rendus auprès du grand-duc de Toscane. Éloge de Cansacchi, et protestations d'affection et d'estime. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 189.
28 avril. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Lettre confidentielle; quatre points principaux à examiner : 1° l'achat des galères; 2° l'entreprise de Naples; 3° le sujet du voyage du marquis Calcagnini; 4° la surprise de Pontremoli et de Final proposée par Grimaldi. Sur le premier point, Mazarin trouve avantageux d'avoir acheté les galères de Toscane sous le nom du prince de Monaco; elles pourront ainsi voyager en sûreté, se joindre à celles de Malte, combattre contre le Turc, etc. Relativement à Naples, Mazarin déclare que la France ne peut actuellement rien entreprendre : les Espagnols sont maîtres de la mer; d'ailleurs les chaleurs, dont la saison approche, sont nuisibles aux troupes françaises; ainsi cette entreprise doit être remise à un autre temps. Mazarin examine à qui l'on pourrait donner le commandement de l'armée navale, au prince Maurice, au duc de

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		Bouillon, ou au duc de Bracciano. Mazarin demande l'avis du cardinal Grimaldi. Ce dernier doit toujours entretenir des intelligences dans le royaume de Naples : il serait important de s'emparer de Gaëte ou de quelqu'un des forts de Naples. Il faut entretenir les bandits des Abruzzes et les autres causes de discorde dans le royaume de Naples. Troisième point : le duc de Modène est disposé à tenter une entreprise contre Milan. Le marquis Calcagnini est venu proposer ce projet. On l'a renvoyé avec les conditions de la France : que le duc de Modène tienne prêts au commencement de juin quatre mille fantassins et cinq cents cavaliers, ainsi que de l'artillerie et les provisions de l'armée; la France, de son côté, mettra sur pied des troupes qui seront en état de marcher dès le mois prochain. Annonce de l'envoi de Chouppes, dont Mazarin fait l'éloge : «Gentilhomme d'esprit, vaillant, plein de zèle (*gentilhuomo di spirito, valoroso, zelante*).» Du Plessis-Besançon doit se rendre près du duc de Modène après avoir vu le duc de Parme, et, lorsqu'il aura conféré avec le duc de Modène, il ira à Piombino pour s'entendre avec d'Estrades. On demandera passage pour les troupes au Grand-Duc. La sédition de Montpellier a été réprimée, et l'on a obtenu trois millions de livres des États de Languedoc. Espoir que les Espagnols ne pourront résister. Le roi de France ne gardera aucune partie des conquêtes que l'on pourra faire. Le prince Thomas sera généralissime des troupes; mais l'armée aura le drapeau de la France. Le duc de Modène, ayant sous lui d'Estrades, attaquera, d'un autre côté, le duché de Milan. Quant au quatrième projet, Mazarin demande de nouveaux renseignements. Services que peut rendre le cardinal Grimaldi pour ces divers plans pendant son voyage à Gênes. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 189-211.
30 avril Paris.	A M. de Clerville.	Félicitations pour le zèle avec lequel il sert le Roi. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
30 avril. Paris.	A M. Brachet.	Mazarin lui témoigne sa satisfaction et entre dans des détails sur les approvisionnements des troupes et les renforts destinés à l'armée. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
30 avril. Paris	Au marquis Calcagnini.	Mémoire pour le marquis Calcagnini : indication des conditions que doit remplir le duc de Modène pour l'expédition projetée contre Milan. Engagements que le Roi prend de son côté. On trouve reproduits dans cette dépêche, une partie des détails contenus dans la lettre du 28 avril 1647, adressée au cardinal Grimaldi (p. 891-892). Aff. étr. (Rome), t. CIV, f^s 211-218.
3 mai. Paris.	Au commandeur de Neuchèze.	Mazarin lui recommande de s'occuper promptement de l'achat de vaisseaux. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 398 recto.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
3 mai. Paris.	Au roi de Portugal.	Recommandation pour le sieur de Cerisantes, qui va offrir ses services au roi de Portugal. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 314.
3 mai. Paris.	A M. Lasnier.	Même recommandation. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 315.
3 mai. Paris.	A l'évêque de Viviers.	Mazarin le félicite de la part qu'il a prise aux États de Languedoc. Lettre analogue à celles écrites à l'évêque de Mende et à l'archevêque de Narbonne, en date du 22 avril précédent. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 314.
3 mai. Paris.	A M. le commandeur de Rouvre.	Il rendra à la Reine un service très-agréable, s'il contribue à faire réussir près du grand maître de Malte la prière qu'elle lui fait en faveur du chevalier de Jars à l'occasion de la vacance de la commanderie de Lagny-le-Sec. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 315.
3 mai. Paris.	Au grand maître de Malte.	Mazarin lui écrit qu'il ne peut rendre un plus grand service à la Reine que de nommer le chevalier de Jars à la commanderie de Lagny-le-Sec, vacante par suite du décès de M. de Médavy. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 316.
3 mai. Paris.	A M. Chanut.	Éloge de la conduite de M. Chanut pour les acquisitions faites en Suède. Recommandations pour l'armement des vaisseaux et l'embarquement des levées de Pologne. «Vous parlerez tousjours aux mesmes termes que vous avez fait touchant l'alliance projetée entre la France et la Pologne et donnerez avis à M. de Brégy des sentimens de cette cour.» Protestations d'affection pour le comte Magnus de la Gardie. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 327-329.
3 mai Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin, tout en regardant comme très-utile l'alliance avec la Pologne, recommande d'éviter «que les Suedois n'en puissent prendre de l'ombrage.» M. de Brégy doit entretenir bonne correspondance avec M. Chanut. Détails sur les levées qui se font en Pologne pour la France. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 141-143.
4 mai. Paris.	Au président de Bellièvre.	Mazarin exprime le désir qu'il reste encore quelque temps en Angleterre. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
5 mai. Paris.	Au duc de Rohan.	On se plaint de sa conduite aux États de Bretagne. Mazarin l'engage à s'éloigner de Nantes pour quelque temps. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 316-317.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
5 mai. Paris.	A M. de Saint-Aoùt.	Mazarin espère qu'il aura réussi à terminer les différends des États de Bretagne, et qu'il en aura obtenu ce que réclament les affaires du Roi. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 317-318.
5 mai. Paris.	A M. d'Harouis.	Mazarin lui adresse la lettre pour M. de Rohan. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 318.
5 mai. Paris.	Au maréchal de La Meilleraye.	Mazarin lui expose l'importance de donner satisfaction aux Hollandais, qui se plaignent des traitements qu'on leur fait subir à Nantes. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 318-319.
7 mai. Paris.	Au duc d'Épernon.	Mazarin le prie de souffrir que le comte de Toulongeon soit accompagné dans son gouvernement de Soules par les gardes qu'il a ordinairement à Bayonne. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 310 recto.
7 mai. Paris.	A M. du Lieu.	Pour lui enjoindre de ne plus envoyer de courrier extraordinaire et de faire tenir les paquets par les courriers ordinaires. (Il s'agissait d'une lettre du frère de Mazarin.) Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 319.
7 mai. Paris.	Au cardinal de Lyon.	Mazarin l'engage à accepter son abbaye de Moissac; il n'en continuera pas moins à prendre ses intérêts, quand des vacances se présenteront; mais cela peut être très-long, bien que la Reine désire lui donner des preuves de son affection. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 321-322.
7 mai. Paris.	A M. d'Estrades.	Mazarin lui accuse réception de ses lettres et appelle son attention sur les préparatifs considérables que l'archevêque d'Aix fait en Provence. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
9 mai. Paris.	Au marquis de Saint-Chamont.	Mazarin l'autorise, sur sa demande, à venir présenter sa justification pour les faits qui lui sont imputés. Aff. étr. (Rome), t. CII, f° 297 et f° 298. — Minute de la main de Lyonne, et original signé.
10 mai. Paris.	A l'archevêque de Reims.	Mazarin se félicite d'avoir pu rendre service à sa nièce. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 398 verso.
10 mai. Paris.	A M. de Turenne.	Recommandation pour le marquis Guillaume de Bade qui demande à être délivré de troupes logées dans son pays. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 223 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
10 mai. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin le félicite des efforts qu'il a faits dans l'intérêt de la religion. «Il n'eût point tenu à nous que l'Église n'eût remporté de plus grands avantages dans l'Empire, si nous eussions pu y donner la loy et porter par nos offices les choses où nous eussions voulu; mais puisqu'en cecy le credit que les ministres d'Espagne ont auprez de l'Empereur l'a fait passer par dessus toutes les autres considerations pour avoir donné aux religionnaires de ce pays-là la plus grande partie des choses qu'ils ont pretendu, et les gaigner par là à son party, il faut en demeurer en repos et acquiescer sans scrupule à ce qui a esté fait.» La France n'a nullement contribué à cette affaire; «nous luy avons seulement laissé prendre le cours qu'il n'estoit en nostre pouvoir d'arrester.» Mazarin impute à Paw les feuilles volantes répandues pour décrier la conduite des Français. Il est inutile de répondre aux dernières prétentions des Suédois, puisque la reine de Suède ne les soutiendra pas, d'après ce qu'a écrit Chanut. Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. XIV des *Minutes des Négociations de la paix de Westphalie.* — Minute de la main de Lyonne.
10 mai. Paris.	A M. Servien[1].	Mazarin avait été prié par M. d'Amboise d'être parrain de son fils, que Madame Royale doit tenir sur les fonts baptismaux; il prie M. Servien de le remplacer dans cette cérémonie. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 322.
10 mai. Paris.	Au comte d'Alais.	Mazarin l'engage vivement à accorder sa nomination au sieur de Vigneau, choisi par Sa Majesté pour remplir les fonctions de mestre de camp lieutenant du régiment colonel et capitaine lieutenant de la compagnie colonelle de la cavalerie légère, par suite de la démission acceptée de M. de Ruvigny. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 322-323.
10 mai. Paris.	Au comte d'Alais.	Le sieur de Boyer, gentilhomme du cardinal, ayant, contre un nommé Moreau, une affaire fâcheuse, dont M. d'Alais peut le délivrer facilement en déclarant que le traité qu'ils ont fait ensemble ne lui agrée pas, Mazarin prie M. d'Alais d'agir dans ce sens; ce qui lui vaudra toute sa reconnaissance. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 323.
10 mai. Paris.	A Mme la comtesse d'Alais.	Mazarin l'engage à prendre le sieur de Boyer sous sa protection et à le recommander vivement à son mari. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 323.
10 mai. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin espère que tout ce qui concerne les achats faits en Suède est terminé. Il se réjouit de savoir que l'autorité de la reine de Suède est affermie par la déclaration qu'elle a faite aux États de ce pays de son intention de se marier. Le règle-

[1] Il ne s'agit pas ici de l'ambassadeur chargé de négocier à Munster et à la Haye, mais du président Servien, qui représentait la France en Piémont.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		ment proposé aux Etats «fait bien voir, ajoute Mazarin, qu'elle veut avoir un mary, mais qu'elle ne veut point avoir de roy.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 329.
10 mai. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin recommande de presser le roi de Pologne de revenir avec insistance sur la présentation de son frère pour le cardinalat. La France est disposée à assister le roi de Pologne, et M. de Brégy pourra «refuter les discours des ministres imperiaux et espagnols en cette cour-là, qui ont publié qu'on n'avoit icy dessein que d'amuser de belles esperances la susdite Majesté de Pologne.» Le cardinal des Ursins n'acceptera la *comprotection* de Pologne que si le prince Casimir accepte lui-même la protection. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 143-144.
10 mai. Paris.	Au prince Thomas.	Recommandation pour le sieur de Sainte-Maure, qui mène en Italie sa compagnie de chevau-légers. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
11 mai. Paris.	A M. Grin (probablement Grün) commandant du fort de Joux.	Le sieur Hervart est chargé de lui faire des propositions pour l'acquisition du fort de Joux par la France. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII. — Minute de la main de Lyonne.
11 mai. Paris.	Au marquis de Bade.	Le sieur Hervart est chargé de lui faire des propositions pour l'acquisition, par la France, de terrains situés près de Brisach et appartenant au marquis de Bade. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII. — Minute de la main de Lyonne.
11 mai. Paris.	A M. d'Erlach.	Mazarin le prie d'avoir confiance dans ce que lui dira le sieur Hervart qui s'en retourne en Allemagne, et aussi de l'assister de son autorité. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII. — Minute de la main de Lyonne. — Imprimé dans les *Mémoires historiques concernant le général d'Erlach*, t. III, p. 296.
11 mai. Paris.	A M. l'archevêque d'Arles.	Mazarin l'engage à terminer à l'amiable le différend touchant la réforme de maisons religieuses. Le cardinal, qui soutient les intérêts de l'archevêque, ne lui écrit ainsi du reste que parce qu'il le sait disposé à agir dans ce sens. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 324.
11 mai. Paris.	Au grand maître de Malte.	Recommandation que lui adresse Mazarin pour le chevalier de Guise. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 324.
11 mai. Paris.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Recommandation pour le sieur du Fargis, qui se rend près du maréchal. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
11 mai. Paris.	Au marquis de Fontenay.	Mazarin lui annonce que le sieur Roncalli, chargé de cette lettre, doit solliciter du pape la promotion de Michel Mazarin, son frère, au cardinalat. Éloge de Roncalli, que Mazarin recommande vivement à l'ambassadeur. Aff. étr. (Rome), t. CII, f° 302. — Minute de la main de Lyonne.
11 mai. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Même sujet. Aff. étr. (Rome), t. CII, f° 303. — Minute de la main de Lyonne.
14 mai. Compiègne.	A M. de La Ferté-Senneterre.	Mazarin se plaint de ce que son régiment de cavalerie, qu'il croyait arrivé à Amiens, n'a dû partir de Bar-le-Duc que le 2 mai. Les ennemis ont déjà investi Armentières, et il est urgent de hâter la marche des troupes vers la frontière de Picardie. M. de La Ferté-Senneterre devra laisser en Lorraine quelqu'un chargé de recevoir les troupes envoyées par M. d'Erlach. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 83-85.
14 mai. Compiègne.	A M. de la Ferté-Imbault.	Mazarin, en lui annonçant le siége d'Armentières, le presse de diriger ses troupes vers Arras. La Cour doit se rendre le lendemain à Montdidier[1], et de là à Amiens. Efforts de Mazarin pour hâter la réunion des troupes françaises. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 85-87.
15 mai. Compiègne.	A M. de Saint-Simon.	Mazarin le remercie des souhaits qu'il lui a adressés au sujet de son départ et de la peine qu'il a prise de venir chez lui. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 324.
15 mai.	A M. d'Erlach.	Mazarin le remercie d'avoir bien voulu envoyer des troupes en Lorraine, et lui promet d'en prendre soin. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII, minute, et copie dans le t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 325.
17 mai.	A M. Brasset.	Mazarin lui recommande d'acheter deux vaisseaux pour le compte de la république de Venise. Il s'étonne que les Provinces-Unies refusent d'en vendre à la France. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 325-326.
17 mai.	A M. de Montade.	Mazarin lui annonce qu'il vient d'écrire à l'abbé Mondin, pour qu'il lui consigne l'argent que la Reine veut consacrer à quelques achats de raretés en Portugal. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 327.

[1] La *Gazette* mentionne l'arrivée de Mazarin à Compiègne le 13 mai. Elle ne dit pas s'il alla le 15 mai à Montdidier avec la Cour, et s'il l'accompagna le 16 à Amiens. Je n'ai pas indiqué de lieu pour les lettres du 15 et du 17 mai, parce que les manuscrits donnent la date sans indication du lieu. La *Gazette* dit que, le 18 mai, le cardinal se rendit à Doulens, et que le 20 il revint à Amiens.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
17 mai.	A l'abbé Mondin.	Mazarin le charge de faire acheter des diamants à Lisbonne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 326-327.
17 mai.	A M. Lasnier.	Mazarin se plaint des faibles armements du roi de Portugal, qui se réduisent à trois vaisseaux. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 328-329.
17 mai.	A M. de Brégy.	Détails sur les levées faites en Pologne et la destination de troupes. Argent envoyé pour suffire aux frais de ces levées. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 144 verso.
17 mai.	A M. d'Avaux.	Mazarin lui recommande de faire disparaître toutes les ambiguïtés du traité, afin d'enlever aux Espagnols les prétextes de rompre la paix. Aff. étr. (Allemagne), t. XIV des minutes des *Négociations de la paix de Munster.*
18 mai. Doulens.	Au duc de Longueville.	Mazarin se félicite des bonnes dispositions de Mme de Mantoue et de l'assurance qu'en ont donnée ses ministres. On espère qu'elle se déclarera sans attendre que les autres princes d'Italie se soient prononcés. Il n'a pas tenu aux ordres du Roi et aux soins de Mazarin que l'armée de Flandre ne fût déjà en campagne. Il résulte du retard des officiers que la France est forcée de se tenir sur la défensive. La plus grande partie des officiers ne sont point à leur poste; six compagnies des gardes, qui sont à Armentières, sont commandées par un enseigne. Les recrues sont en retard. Le Roi a reçu conseil de faire des châtiments exemplaires; mais la France n'en éprouvera pas moins un grand préjudice, et «cependant il importe de faire meilleure mine à cette heure que jamais.» Aff. étr. (Allemagne), t. XIV des minutes des *Négociations de la paix de Munster.* — Minute de la main de Lyonne.
20 mai. Amiens.	A l'abbé de La Rivière.	Mazarin espère que la santé du duc d'Orléans sera bientôt meilleure. Il parle de la nomination de Fouquet au poste d'intendant de l'armée comme venant directement de la Reine. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 331-332.
20 mai. Amiens.	Au duc d'Orléans.	Mazarin espère qu'il arrivera bientôt en bonne santé à Paris. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 331.
20 mai. Amiens.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Remercîments pour sa conduite aux États de Languedoc et pour le vote de trois millions qu'il a obtenu. Mazarin insiste pour que le payement en soit avancé. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 330.
20 mai. Amiens.	A M. le marquis de Mortemart.	Mazarin lui témoigne la satisfaction que la Reine aurait à le voir et le plaisir que lui-même en éprouverait. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 329.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
20 mai. Amiens.	A M. d'Argenson.	Lettre analogue à celle adressée à M. du Plessis-Praslin. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 330-331.
21 mai. Amiens.	A M. d'Émery.	Nécessité de terminer promptement les affaires du Languedoc. La Reine a donné l'évêché de Bayeux à un fils du premier président. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 338 et suiv.
21 mai. Amiens.	A M. le premier président du parlement de Paris.	Mazarin lui annonce que la Reine a gratifié son fils de l'évêché de Bayeux [1]. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 339-340.
21 mai. Amiens.	A M. de Bussy.	Mazarin va prendre toutes les mesures nécessaires pour lui faire payer, avec sa pension, mille écus ordonnés l'année précédente. C'est une juste récompense de son zèle à servir le Roi. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 340.
21 mai. Amiens.	Au sieur d'Anisy.	Mazarin le remercie des bonnes nouvelles qu'il lui donne de son régiment, l'engage à continuer ses soins, et lui annonce l'envoi de deux mille livres que la Reine avait données à feu son frère. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 341.
21 mai. Amiens.	A M. le comte Ugo.	En attendant qu'il y ait lieu de faire pour lui davantage, Sa Majesté lui donne une gratification de quatre mille livres, que Mazarin se charge de lui faire payer dans quinze jours. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 341.
22 mai. Amiens.	A M. d'Hocquincourt.	Protestations de dévouement. Mazarin lui annonce que M. du Passage répondra verbalement à la lettre qu'il lui a adressée. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 342.
22 mai. Amiens.	Au surintendant, président de Bailleul.	Réclamation pour une somme de vingt mille richsdales (reichsthalers) avancée depuis huit ou dix mois par les plénipotentiaires. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII. — Minute.
22 mai. Amiens.	Au prince Thomas.	Mazarin l'engage à ne pas quitter le Piémont pour venir à la Cour au moment où les ennemis ont attaqué Nice de la Paille. Il l'entretient ensuite du comte Fabroni, dont il n'approuve pas les pretentions. Prière d'agir auprès de la duchesse de Savoie pour qu'elle seconde les armes du Roi. Les ennemis

[1] Édouard Molé, trésorier de la Sainte-Chapelle et évêque de Bayeux, mort à quarante-trois ans, le 6 avril 1652.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		ont obtenu quelques avantages en Flandre : « Mais, ajoute Mazarin, le voyage de Leurs Majestez à Amiens, et le mien vers Arras pour voir et haster la marche des troupes et m'aboucher avec M. le mareschal de Gassion, ont eu un si bon effect et si prompt, que nostre armée a esté assemblée dès le vingtieme du courant à Bethune au nombre de dix-sept à dix-huit mille combattans, sans compter le corps de la Ferté-Senneterre, qui s'avance.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
23 mai. Amiens.	A la duchesse de Savoie.	Protestations de respect et de dévouement pour son service. Le maréchal du Plessis-Praslin doit envoyer des troupes au secours de Nice de la Paille. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
24 mai. Amiens.	A M. de Turenne [1].	Mazarin a reçu de Cologne l'avis de l'accommodement qu'il a fait avec l'électeur de Mayence. Cette nouvelle lui a été fort agréable. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII. — Minute.
24 mai. Amiens.	Au duc d'Orléans.	Nouvelles du siége d'Armentières qui résiste courageusement. Les maréchaux Gassion et Rantzau se proposent d'attaquer Ypres. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 342-343.
24 mai. Amiens.	A l'abbé de La Rivière.	Mazarin le remercie de ce qu'il a fait pour le Languedoc, dont les États devraient contribuer plus largement aux frais de la guerre. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 343.
24 mai. Amiens.	A M. de La Ferté-Senneterre.	Mazarin le prie de se réconcilier avec M. le marquis de Vitry et d'accepter la proposition que lui a faite le maréchal de l'Hôpital. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 344.
24 mai. Amiens.	Au président de Bellièvre.	Mazarin lui recommande de s'occuper des recrues destinées à l'armée française, et entre dans des détails sur l'enrôlement de ces troupes et les précautions à prendre. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
25 mai. Amiens.	Au Chancelier.	Remercîments pour les nouvelles qu'il a données à Mazarin et la réponse qu'il a faite au parlement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 345.
25 mai. Amiens.	Au duc de Longueville.	Armentières est assiégé; le sieur du Plessis-Bellière s'y défend vigoureusement. Les Espagnols espéraient s'en emparer

[1] Le nom est très-difficile à lire; je ne suis pas sûr qu'il y ait *Turenne*.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		promptement et de là marcher sur Courtray, « et nettoyer toute la Lys. » Mazarin est fâché de ne pas voir arriver les ambassadeurs du duc de Bavière. Il recommande d'entretenir une bonne intelligence avec les Bavarois qui sont à l'assemblée de Munster. D'après un mémoire remis par le résident de la landgrave de Hesse, on a à se plaindre de la conduite de l'électeur de Cologne. On devra s'adresser aux députés du duc de Bavière, frère de l'électeur de Cologne, pour faire cesser cette conduite. Aff. étr. (Allemagne), t. XIV des minutes des *Négociations de la paix de Munster*. — Minute de la main de Lyonne.
25 mai. Amiens.	A M. le comte d'Alais.	Pour complaire à M. d'Alais, la Reine, laissant de côté toutes considérations, même celle de l'âge, donne le gouvernement de la Tour-de-Bouc au sieur de Marguerit, fils du défunt gouverneur. Mazarin espère que M. d'Alais aura soin de pourvoir à ce qu'une personne capable y commande jusqu'à ce que le titulaire ait atteint l'âge. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 344-345.
25 mai. Amiens.	A M. de Tracy.	Mazarin lui envoie la ratification du traité conclu avec le duc de Bavière et une lettre pour ce duc. Il faut recommander au maréchal de Turenne de lever quelques subsides pour l'entretien des places que la France possède en Allemagne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 345-346.
25 mai. Amiens.	A M. Chanut.	M. Chanut a bien fait d'engager la reine de Suède à modérer ses exigences pour la satisfaction de la milice de Suède. Les lettres qu'elle a écrites à ses plénipotentiaires d'Osnabrück les ont déterminés à se rendre à Munster pour traiter avec les négociateurs français. C'est un résultat important, dont il faut remercier la Reine, ainsi que du prix modéré des canons. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 330-331.
25 mai. Amiens.	A M. de Brégy.	Mazarin se plaint de quelques-unes des conditions faites pour les levées en Pologne. Il parle ensuite de la *comprotection* de Pologne pour le cardinal des Ursins. Ce dernier ne l'accepterait pas, si la protection restait au cardinal Mattei. Annonce d'une tapisserie destinée au chancelier Osolinsky. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 145-146.
26 mai. Amiens.	A M. d'Arnauld.	Promesse de pourvoir à la conservation de Bourbourg. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 399 verso.
26 mai. Amiens.	Au marquis Ville.	Mazarin compte sur le zèle du marquis Ville pour la défense de Nice de la Paille; il sera secondé par le maréchal du Plessis-Praslin. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
26 mai. Amiens.	A M. d'Estrades.	Recommandation pour qu'il veille avec soin à l'emploi de l'argent et des munitions. Détails sur les affaires de Flandre. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
26 mai. Amiens.	A M. de Chouppes.	Approbation de ce que d'Estrades a écrit au sieur de Villeneuve, « afin qu'il conclust le traité, dont il vous avoit envoyé le projet, touchant les fugitifs. » Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
26 mai. Amiens.	Au colonel Mati.	Protestations d'estime et d'affection. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
26 mai. Amiens.	Au comte de Grancey.	Mazarin témoigne quelque ressentiment des plaintes que lui a adressées le maréchal de Grancey. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 399 recto.
27 mai. Amiens.	A l'archevêque d'Aix.	Lettre de recommandation pour M. de Valavoire et le chevalier de Valavoire, pour lesquels le cardinal professe une affection particulière. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 346-347.
27 mai. Amiens.	Au commandeur de Monteclair.	Mazarin a fait connaître à la Reine ce que M. de Monteclair lui a écrit sur l'évasion de M. de Vassé[1]. On n'a aucun reproche à adresser à M. de Monteclair. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 399 verso.
27 mai. Amiens.	A M. d'Émery.	Mazarin ordonne à M. d'Émery de terminer les différends entre MM. de Nouveau et Rossignol, pour la taxe à laquelle ils sont soumis. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 346.
28 mai. Amiens.	A l'archevêque de Narbonne.	Mazarin le remercie d'avoir contribué au service du Roi dans l'assemblée des États de Languedoc. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 349.
28 mai. Amiens.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Remerciments pour les services qu'il a rendus dans l'assemblée des États de Languedoc. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 350-351.
28 mai. Amiens.	A M. le premier président.	Mazarin le félicite vivement de la grâce que Sa Majesté lui a faite en gratifiant son fils de l'évêché de Bayeux. C'est un grand avantage de rendre service à des personnes qui en conservent une si profonde reconnaissance. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 348-349.
28 mai. Amiens.	A M. l'évêque d'Uzès.	Mazarin le félicite, au nom de Leurs Majestés, de la façon dont il a pris les intérêts du Roi, dans les États de Languedoc. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 349.

[1] On a vu ci-dessus, p. 434, que le marquis de Vassé avait été arrêté.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
28 mai Amiens.	A M. le comte d'Alais.	Lettre de recommandation en faveur de M. de Valavoire. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 350.
28 mai Amiens.	A M. d'Argenson.	Remercîments pour la somme de cent cinquante mille livres accordée par les États de Languedoc en sus des trois millions. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 351.
29 mai. Amiens.	A M. le contrôleur général d'Émery.	Mazarin lui recommande le baron de Palise, ou Balise, et le prie de le favoriser dans le dessein qu'il a d'acheter la charge de commissaire du régiment de Molondin. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 352.
29 mai. Amiens.	Au Doge et au Conseil de la République de Gênes.	Remercîments pour avoir contribué à assurer le passage de ses nièces en France. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 352.
29 mai. Amiens.	Au marquis Ville.	Félicitations sur le bon ordre donné pour grossir ses troupes et les mettre dans le meilleur état possible. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
29 mai. Amiens.	A M. d'Estrades.	Mazarin se réjouit de la manière dont se font les levées en Italie. Détails sur les travaux exécutés pour fortifier Porto-Longone. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
29 mai. Amiens.	A M. Brachet.	Félicitations sur le bon état des approvisionnements. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
29 mai. Amiens.	A M. de Brégy.	Mazarin regrette les propos échangés entre le roi de Pologne et le nonce du Pape à l'occasion de la présentation de son frère au cardinalat. Il craint que cela ne nuise au succès de l'affaire. Le cardinal Mattei offre de se contenter de la *comprotection*, si le cardinal de Pologne accepte la protection. Il faut s'y opposer, et envoyer immédiatement les lettres de *comprotection* pour le cardinal des Ursins. Regrets à l'occasion de difficultés que présentent les levées. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 146-147.
30 mai. Amiens.	A MM. de Gassion et de Rantzau.	État des forces qu'on leur envoie. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f 121 recto.
1er juin. Amiens.	A M. d'Avaux.	Mazarin croit que les Espagnols sont maintenant moins disposés à conclure la paix. Aff. étr. (Allemagne), t. XV des minutes des *Négociations concernant la paix de Munster*.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
1er juin. Amiens.	Au duc de Longueville.	Mazarin n'a rien à ajouter à ce qui se trouve dans le mémoire du Roi. Il y a eu des divisions entre les maréchaux français; on a été obligé de leur envoyer le maréchal de Villeroy, « informé de toutes les intentions de Leurs Majestez en attendant l'arrivée du maréchal de Turenne.» Aff. étr. (Allemagne), t. XV des minutes des *Négociations de la paix de Munster*. — Minute de la main de Lyonne.
1er juin. Amiens.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin l'entretient des mesures à prendre pour l'attaque qui doit être dirigée contre le duché de Milan. Déjà les troupes du maréchal du Plessis-Praslin sont en marche. Nécessité de se servir du prince Thomas. Nouvelles de Flandre : Mazarin se plaint des officiers; trois mestres de camp ont été arrêtés [1]. Siége d'Armentières; résistance opiniâtre depuis trois semaines. Mazarin se réjouit de ce qu'une semblable bicoque arrête pendant trois semaines les ennemis commandés par l'archiduc accompagné de Beck, Lamboy, Piccolomini, Caracène et de tous les autres officiers généraux. L'armée française s'est enfin réunie et attend des renforts que doit lui amener Turenne. En Catalogne, siége de Lérida par le prince de Condé. Remercîments pour le zèle que montre Grimaldi, et spécialement pour les intelligences qu'il entretient dans Naples. Remercîments également pour l'intérêt qu'il prend à la promotion de son frère. Détails sur les levées tentées en Italie et sur autres affaires relatives à ce pays. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 220-228.
1er juin. Amiens.	Au roi de Danemark.	Remercîments pour la lettre qu'il a adressée à Mazarin. Le cardinal désire qu'il se présente des occasions où il puisse montrer ses sentiments de vénération pour les « vertus royales » du prince. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 201.
1er juin. Amiens.	A M. Chanut.	Remercîments pour le zèle et l'habileté dont il a fait preuve dans tous les achats de vaisseaux, canons, etc. Les payements seront faits avec beaucoup d'exactitude aux termes fixés. On a écrit aux plénipotentiaires pour l'affaire de Benfeld [2]. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 331-332.
1er juin. Amiens.	A Fontenay-Mareuil, ambassadeur à Rome.	Mazarin se plaint de la conduite du Pape qui feint d'ignorer ce qui se passe à Rome. « Il y va de nostre honneur de ne continuer pas à nous payer de cette monnoie. On peut lui parler [au Pape] en termes à faire cognoistre que ces sortes de responses-là sont ridicules : il ne sçait jamais rien de ce qui se fait dans Rome et à sa vue mesme..... Je veux croire que M. l'abbé de Saint-Nicolas n'aura pas manqué de faire sçavoir à M. de Brégy en Pologne tout ce que Sa Sainteté luy respondit quand il luy parla de la nomination de mon frere, afin que ce Roy-là sçache la verité des choses et le cas qu'on fait à Rome de luy, afin qu'il puisse mieux prendre ses mesures..... Armentieres tient toujours; ce qui est une espece de miracle qu'une

[1] Voy. p. 434.
[2] Cette petite ville de la basse Alsace était restée au pouvoir des Suédois, qui prétendaient s'y maintenir.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		bicoque attaquée par toutes les forces qui sont generalement dans les Pays-Bas ayt desjà tenu quasi deux fois autant que Dunkerque fit contre nous.» Aff. étr. (Rome), t. CII, p. 353. — Minute de la main de Lyonne.
1er juin. Amiens.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Mazarin écrit directement à l'ambassadeur, qu'il croit arrivé à Rome. La maison Ursine (Orsini) a parlé de faire vérifier au parlement une déclaration portant qu'ils (les Orsini) seraient traités comme princes étrangers. Mazarin répond que cette prétention est inadmissible et injurieuse au Roi : «Le parlement n'a jamais rien fait de semblable à l'esgard d'aucun prince estranger.» Aff. étr. (Rome), t. CII, p. 352. — Minute de la main de Lyonne.
3 juin. Amiens.	Au cardinal Grimaldi.	Le peuple de Naples et la majeure partie de la noblesse persévèrent dans la pensée de s'affranchir de la domination espagnole (*tanto la pleòe quanto la maggior parte di quella nobilità continuino nella dispositione di liberarsi dalla dominatione spagnola*). De son côté la France se prépare en mettant ses forces navales en état de combattre celles des Espagnols. Nécessité d'entretenir toujours des intelligences dans le royaume de Naples, en se tenant en garde pour n'être pas trompé par ceux avec qui l'on traite. Mazarin a reçu des avis à cet égard : un individu, dont il ignore le nom, a promis aux Espagnols de leur révéler toutes les intelligences que le cardinal Grimaldi entretient dans ce pays. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fos 228-230.
4 juin. Amiens.	A Giannetino Giustiniani.	Mazarin a appris avec peine les désordres qu'il signale. La Reine a prescrit de les réprimer rigoureusement. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fo 231.
4 juin. Amiens.	A MM. les évêques de Bamberg et de Würtzbourg.	Mazarin a été ravi de voir dans les lettres des évêques leur zèle pour la couronne de France. Leurs députés seront accueillis avec empressement. «V. A. connoistront par là la consideration en laquelle leurs personnes sont en cette cour.» Aff. étr. (Suède), t. VI, fo 201 vo.
4 juin. Amiens.	A l'abbé de Loyac.	Le Pape a déjà disposé en faveur de M. du Nozet d'un bénéfice que demande l'abbé de Loyac. Mscr. B. M. no 1719, t. III, fo 400 recto.
7 juin. Amiens.	A M. l'évêque de Montpellier.	Protestations de dévouement. Mazarin devait écrire à son frère la lettre de recommandation que l'évêque réclame, mais son frère a quitté Aix. Il ne peut donc le servir dans cette occasion, malgré son vif désir. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, fo 352.
7 juin. Amiens.	A M. le premier président.	Mazarin le félicite, de la part de Sa Majesté, de son zèle et de la peine qu'il a prise pour empêcher l'assemblée des Chambres. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, fo 353.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647. 7 juin. Amiens.	A M. le contrôleur général.	Prière de donner quelques secours à M. de Pilles qui n'a rien touché depuis trois ou quatre ans pour la garnison du château d'If. Prière aussi de fournir six mois de vivres extraordinaires aux seize galères de Provence. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 353.
7 juin. Amiens.	A M. d'Estrades.	Recommandation de veiller sur le commis d'un nommé Le Brunet, qui fait les achats. Brouilleries entre Noailles, ou Navailles, et Brachet, à l'occasion des approvisionnements de Porto-Longone. Pili, Banchi, ou Bianchi, et autres, sont signalés comme coupables de fraudes. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
8 juin. Amiens.	A M. Chanut.	Mazarin a vu que Chanut avait annoncé à la reine de Suède la nécessité où était le roi de France de rappeler d'Allemagne l'armée du maréchal de Turenne. Comme cette princesse montre beaucoup de bonne volonté, il ne faut « rien oublier pour rhabiller ce que cette déclaration pourroit avoir gasté. On fera tous les efforts imaginables pour donner satisfaction à Sa Majesté, » en payant le subside, malgré la détresse financière de la France. La continuation de la guerre ne doit être imputée qu'aux Espagnols. Ce n'est qu'à la dernière extrémité, et après être restée longtemps sur la défensive, que la France a rappelé d'Allemagne l'armée de Turenne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 332-335.
8 juin. Amiens.	A M. de Brégy.	Réponse faite par le Pape lorsque le cardinal Grimaldi lui a présenté les lettres du roi de Pologne en faveur de Michel Mazarin. Le Pape a dit qu'il venait de faire cardinal le frère du roi de Pologne, et que, d'ailleurs, ce prince s'était engagé à ne présenter pour le cardinalat que des Polonais. Le Pape a été averti de la négociation qui a été entamée pour enlever la protection de Pologne au cardinal Mattei, et a empêché ce dernier d'y renoncer, quoiqu'il y fût très-disposé. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 147-148.
8 juin. Amiens.	A l'ambassadeur de Hollande.	Mazarin lui écrit à l'occasion de quelques différends survenus entre des Français et des marins hollandais. Il lui promet que les traités seront religieusement observés. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 354.
8 juin. Amiens.	A MM. les États généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas.	Lettre analogue à la précédente. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 354-355.
8 juin. Amiens.	Au président de Grignon.	Mazarin espère que le président de Bellièvre obtiendra la délivrance des recrues irlandaises arrêtées par les parlementaires et conduites à Plymouth. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES
1647.		
8 juin. Amiens.	Au président de Bellièvre.	Mazarin lui écrit relativement aux levées qu'on faisait en Angleterre et en Irlande. Original signé ; B. I. de Saint-Pétersbourg.
8 juin. Amiens.	A M. d'Avaux.	Mazarin se plaint de l'opiniâtreté avec laquelle les ministres suédois insistent pour obtenir l'évêché d'Osnabrück. Aff. étr. (Allemagne), t. XV des minutes des *Négociations secrètes de la paix de Munster*. — Minute de la main de Lyonne.
10 juin. Amiens.	A M. l'évêque d'Utique, coadjuteur de Montauban.	Le cardinal ignorait complétement qu'on ne lui eût pas payé la somme de six mille livres que lui avait accordée Sa Majesté. Moyennant un billet qu'il joint à cette lettre, il est certain que le sieur de Bartillac ne tardera pas davantage à acquitter cette dette. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 355.
10 juin. Amiens.	A M. Bartillac.	Pour qu'il ait à payer six mille livres à M. l'évêque d'Utique, dont moitié comptant et moitié quatre jours après. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 355.
10 juin. Amiens.	A M. d'Arpajon.	Sa Majesté ne peut être mieux disposée à l'égard de M. d'Arpajon, mais elle est engagée de longue main pour la première abbaye vacante en Languedoc, et M. d'Arpajon doit attendre une autre occasion, qu'on s'empressera de saisir. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 356.
10 juin. Amiens.	A M. de Villemontée.	Le Roi ayant donné ordre de faire une levée de six cents hommes de pied, le cardinal prie M. de Villemontée d'en faciliter l'exécution. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 356.
10 juin. Amiens.	A M. de La Rochefoucault.	Même lettre qu'à M. de Villemontée. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 356.
10 juin. Amiens.	A M. Baltazar.	Protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 357.
10 juin. Amiens.	A M. de La Vieuville.	Mazarin s'est activement occupé de la mise en liberté de son fils que Sa Majesté avait fait arrêter. (Voy. ci-dessus, p. 434.) Toutefois ses démarches ne méritent point des remercîments aussi vifs que ceux que lui adresse M. de La Vieuville. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 357.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
12 juin. Amiens.	A Madame Royale.	Mazarin l'engage à se réconcilier complétement avec le prince Thomas. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 358.
12 juin. Amiens.	A M. Peny.	Ordre donné pour l'échange des prisonniers d'Armentières avec ceux de Mardick. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 400 verso.
12 juin. Amiens.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin le prévient des négociations de du Plessis-Besançon à Mantoue, Modène, Parme; il l'avertira directement de toutes les résolutions prises. Détails sur une escadre à former à Gênes. Mazarin reconnaît l'importance de l'expédition de Naples; mais les forces manquent, parce que l'on veut tenter une entreprise contre le duché de Milan. L'armée navale est puissante, et on pourra en disposer. Examen des chefs qui pourraient la commander, tels que les ducs de Bouillon, de Bracciano, etc. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 231-237.
13 juin. Amiens.	A M. de Florimont.	Leurs Majestés sont disposées à tenir compte du mépris avec lequel M. le comte de Mercurin a repoussé les sollicitations des ennemis. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 359.
13 juin. Amiens.	A M. le comte Mercurin-Tarrachia.	Mazarin lui annonce que Leurs Majestés ont appris avec satisfaction la façon dont il a rejeté les offres par lesquelles les ennemis voulaient le séduire. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 359.
13 juin. Amiens.	A Mme de Venel [1].	Lettre de félicitations dans laquelle il loue son frère d'avoir confié ses nièces en si bonnes mains. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 359.
14 juin. Amiens.	A M. Gaufredi.	Protestations d'estime et d'affection. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
15 juin. Amiens.	A M. Cantarini.	Sa Majesté ayant gratifié M. le chevalier de Valbelle d'une somme de vingt mille livres tournois, en reconnaissance des bons services rendus par le sieur de Valbelle, son frère, dans la charge de capitaine de galères, il plaira à M. Cantarini de la lui payer en deux termes, le premier dans un an et le second un an après le premier payement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 360.

[1] Marie Gaillard, mariée à M. de Venel, conseiller au parlement d'Aix. Je ne sais d'après quelle autorité M. Amédée Renée, dans l'ouvrage intitulé *Les Nièces de Mazarin* (p. 40-41 de la 1re édition), dit que la marquise de Senecey fut gouvernante des nièces de Mazarin. La correspondance du cardinal prouve qu'aussitôt après leur arrivée en France elles furent placées sous la direction de Mme de Venel, et c'est encore à Mme de Venel qu'en 1656 et 1657 Mazarin adressait des instructions pour l'éducation de ses nièces.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
15 juin. Amiens.	A M. le grand prieur de Saint-Gilles.	Pour le remercier de l'accueil qu'il a fait à ses nièces. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 360.
15 juin. Amiens.	A l'ambassadeur de Hollande.	Mazarin promet qu'on examinera sérieusement les réclamations qu'il avait adressées. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 360.
15 juin. Amiens.	Au duc de Longueville.	M. le prince Thomas a fait un voyage à la cour de France. Il a entamé une négociation pour obtenir que le grand-duc de Toscane prenne ouvertement le parti de la France. Son voyage avait aussi pour but d'arrêter les plans de campagne et de mettre la dernière main à l'accommodement des différends qui existent entre Madame Royale, le prince Maurice et lui. Aff. étr. (Allemagne), t. XV des minutes des *Négociations de la paix de Munster.* — Minute de la main de Lyonne.
15 juin. Amiens.	A M. d'Avaux.	Mazarin appelle son attention sur la pensée secrète des Espagnols lorsqu'ils ont déclaré, dans l'article relatif à l'assistance que la France pourrait donner au Portugal, que ce ne serait que pour la *défense.* Il regarde comme un point très-important pour la France, que la nature de cette assistance reste indéterminée. Aff. étr. (Allemagne), t. XV des minutes des *Négociations de la paix de Munster.* — Minute de la main de Lyonne.
15 juin. Amiens.	Au président de Bellièvre.	Mazarin a appris avec plaisir que le parlement a relâché les Irlandais qui avaient été arrêtés. Il est étonné de n'avoir point de nouvelles des recrues pour lesquelles de l'argent a été envoyé. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
15 juin. Amiens.	Au prince d'Orange.	Mazarin lui annonce que le sieur de Montrésor, auquel le prince s'intéressait, a été mis en liberté par ordre de la Reine. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 361.
15 juin. Amiens.	A M. Servien.	Mazarin ne pouvant tenir un enfant sur les fonts baptismaux, le prie de le remplacer dans cette cérémonie. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 361.
15 juin. Amiens.	Au marquis Ville.	Mazarin le félicite du zèle qu'il montre pour tirer vengeance des ennemis, enorgueillis de la prise de Nizza (Nice de la Paille) et d'Armentières. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 237-238.
15 juin. Amiens.	A M. Chanut.	Embarras financiers de la France, qui soutient seule la lutte contre l'Espagne, et ne peut pas payer le subside à la Suède. Cependant, si le refus de payement produisait un trop mauvais effet, on pourrait s'engager à fournir le subside au moins pour

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		ce terme et tâcher toujours d'entretenir les bonnes dispositions de la reine de Suède pour la France. A l'occasion d'une comparaison que cette princesse avait faite de Mazarin avec Richelieu, le cardinal ajoute : « L'affection que Sa Majesté me porte luy fait voir et juger des choses bien autrement qu'elles ne sont; car je me reconnois si au-dessous des qualitez de ce grand ministre, que, si j'ay quelque chose de bon, je le dois principalement à l'honneur que j'ay eu de l'approcher.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 335-337.
16 juin. Amiens.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Mazarin pense que le duc de Guise a visité l'ambassadeur français à Rome et lui a cédé la main, comme au représentant du Roi. Imprimé dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, t. V, p. 175 et suiv.
16 juin. Amiens.	Au marquis de Fontenay.	Réponse à une dépêche de Florence. « On cognoit fort bien icy les irrésolutions de M. le Grand-Duc, son humeur lente à agir et que toutes les bonnes intentions qu'il tesmoigne ne sont que de simples velleitez qui ne doivent pas faire esperer de grands effects; mais, comme il se pourroit faire que les forces du Roy seroient telles en Italie que luy et les autres princes recognoissent de pouvoir se declarer sans courir aucun hazard et qu'alors il songeroit à ne pas laisser eschapper une occasion aussy favorable d'agrandir sa maison en partageant les conquestes auxquelles Sa Majesté continue à ne vouloir rien pretendre, il faudra remettre en ce temps-là de le convier à se declarer.» On aurait désiré que Fontenay-Mareuil parlât au Grand-Duc de la maison Barberine. Éloge pour ce qu'il a dit au prince Mathias, frère du Grand-Duc. La négociation de du Plessis-Besançon à Parme a réussi; il sera bon qu'il en parle au cardinal d'Este, « qui doit être ravi qu'un cardinal de la consideration de M. le cardinal Farneze entre dans le parti sans autre caractere que celuy de serviteur de la France; ce qui releve d'autant plus le lustre de protecteur [1].» Annonce de l'arrivée prochaine de Turenne en France. Aff. étr. (Rome), t. CII, f° 370. — Minute de la main de Lyonne.
16 juin. Amiens.	A l'abbé de La Feuillade.	Mazarin le félicite de sa conduite. Il ne croit pas que l'ambassadeur à Rome en prenne de la jalousie. « Je ne puis seulement m'empescher de vous faire sçavoir sur ce que le Pape vous a dict touchant le droit du roy de Pologne de nommer au cardinalat et d'y nommer de ses sujets nationaux ou des Italiens, que depuis vingt-cinq ans ledict roy a fait pourvoir, à sa nomination, les feux cardinaux Torres et Santa Croce; que M. Visconti, qu'il nommoit, l'auroit esté n'estoit que M. le cardinal Barberin n'aymoit pas sa personne et luy en demandoit un autre, pour preuve de quoy, dans la promotion qu'il fit, le pape Urbain en fit tout à la fois trois Italiens à la nomination de l'Empereur, de France et d'Espagne.» Aff. étr. (Rome), t. VII, p. 375. — Minute de la main de Lyonne.

[1] Le protecteur des affaires de France à Rome était le cardinal d'Este, frère du duc de Modène.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
17 juin. Amiens.	A M. de Turenne.	Mazarin est heureux d'apprendre l'arrivée de Turenne sur la Moselle avec un corps d'infanterie assez considérable. Il espère que le maréchal a rencontré Ruvigny dépêché vers lui. Mazarin se propose de remonter les cavaliers de son armée. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII. — Minute de la main de Lyonne.
18 juin. Amiens.	Au sieur de Benet.	Mazarin est disposé à profiter de ses services pour recruter des troupes italiennes. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 362.
18 juin. Amiens.	A M. Imbert.	Mazarin compatit à ses embarras et parlera en sa faveur à MM. des finances, dès qu'il sera de retour à Paris. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 362.
18 juin. Amiens.	A M. Vert.	Lettre analogue à celle écrite à M. de Benet, à la même date. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 362-363.
18 juin. Amiens.	A Don Paul del Rosso.	Mazarin le remercie, en termes très-affectueux, d'une croix que le sieur de Launay lui a apportée de sa part, et dont la valeur déjà grande est doublée par la façon dont elle est donnée. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 363.
18 juin. Amiens.	Au général-major d'Erlach.	Plaintes de la conduite de l'abbé de Lutzel, que MM. de Soleure ont reçu bourgeois de leur ville au préjudice des droits du Roi. Imprimé dans les *Mémoires historiques concernant le général d'Erlach*, t. III, p. 307-308.
19 juin. Amiens.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin espère toujours que l'on pourra entraîner le grand-duc de Toscane dans la coalition contre l'Espagne. Hésitations sur la possibilité d'entreprendre une expédition contre Naples sans nuire à celle de Milan. Mazarin prie le cardinal Grimaldi de s'appliquer surtout aux affaires de Milan. Détails sur les forces que la France peut fournir. On ne doit pas songer à tirer des troupes de Catalogne. Celles du Piémont seront employées à l'attaque du duché de Milan. On attend les dernières résolutions que prendra le duc de Modène. Mazarin s'étonne que le nombre des troupes que l'on peut tirer de Piombino et Porto-Longone soit aussi peu considérable. Avis que la duchesse de Mantoue traite avec l'Empereur et avec l'Espagne. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 228-248.
20 juin. Amiens.	Au prince Thomas.	Mazarin a parlé à MM. des finances de manière à leur faire connaître qu'il désire le contentement du prince. M. de Modène cherche à s'excuser de tout ce qui a été projeté. « Il se voit, écrit Mazarin, qu'il veut donner à cognoistre que les affaires presentement ne sont pas en estat de prendre la resolution qu'il avoit fait esperer. » D'après les nouvelles envoyées par

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		d'Estrades, il ne pourrait pas entrer en campagne « avec plus de mille hommes. » Cependant Mazarin espère que cette diversion pourra seconder les entreprises du prince Thomas sur le duché de Milan. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
20 juin. Amiens.	A François-Marie Palaviccino.	Plaintes sur ce que des corsaires espagnols ont trouvé asile dans les eaux de la rivière de Gênes. Si la République ne peut s'opposer à ces désordres, le roi de France sera contraint d'y apporter remède. Remercîments pour le zèle que montre François-Marie Palaviccino. Aff. étr. (Rome). t. CIV, f°s 248-248 *bis*.
21 juin. Amiens.	A M. Kynic ou König.	Mazarin lui rappelle ses promesses et lui déclare que, de son côté, il n'oubliera pas les siennes. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 363.
21 juin. Amiens.	A M. de Caumartin.	Pour l'engager à mettre à contribution, à l'occasion, le zèle que prétend avoir, pour le service de Sa Majesté, le sieur de Kynic qui l'est venu voir à son passage à Paris. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 363-364.
22 juin. Amiens.	A M. Chanut.	Remercîments pour la reine de Suède et pour le comte Magnus de la Gardie. Mazarin se plaint des plénipotentiaires Suédois, qui ne veulent pas se joindre à la France pour s'opposer à ce que l'Empereur puisse secourir les Espagnols, lorsque la paix d'Allemagne aura été conclue. Les députés de Bavière ont, au contraire, appuyé la demande de la France. Mazarin espère que la reine de Suède n'approuvera pas la conduite de ses ambassadeurs à Osnabrück. Il importe de résoudre le plus tôt possible la question relative à Benfeld. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 537-340.
22 juin. Amiens.	A M. le prince d'Orange.	M. de La Thuillerie, allant reprendre ses fonctions d'ambassadeur extraordinaire en Hollande, exprimera de vive voix à Son Altesse les bonnes dispositions de Leurs Majestés à son égard et le dévouement particulier de Mazarin. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 364.
23 juin. Amiens.	A MM. les États des Provinces-Unies.	Lettre analogue à celle adressée au prince d'Orange. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 365.
23 juin. Amiens.	A M. de La Mothe.	Mazarin compatit grandement à son affliction, mais on laissera au maréchal, son fils, pleine liberté de se justifier. Mazarin désire qu'il y parvienne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 365.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
23 juin. Amiens.	A M. le vicomte d'Hostel.	Pour l'engager, en cas qu'on se mette en campagne, à remonter son régiment qui est en désarroi. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 365.
24 juin. Amiens.	A M. de Tracy.	Déplaisir qu'a ressenti Mazarin du désordre arrivé dans l'armée de Turenne. Il est persuadé que M. de Tracy contribuera de toutes ses forces à le réprimer. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII. — Minute de la main de Lyonne.
24 juin. Amiens.	A M. d'Estrades.	Renseignements sur divers chefs qui doivent servir sous d'Estrades, Reymond, Saint-Aignan, Sirot, Stoppa, etc. Recommandations pour l'observation de la discipline, la solde des troupes, les approvisionnements, les munitions. Renforts envoyés. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
25 juin. Amiens.	A M. du Plessis-Praslin.	Mazarin attend de ses nouvelles sur les projets de campagne, pour lesquels il doit se concerter avec le prince Thomas. Il s'étonne que plusieurs régiments n'aient que deux cents hommes. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute. Dans un *Post-Scriptum* de la main de Lyonne, Mazarin parle d'un projet formé par la duchesse douairière de Mantoue. Cette partie de la lettre, qui a plus d'importance a été publiée textuellement dans l'Introduction, p. XLIII.
25 juin. Amiens.	Au marquis Ville.	Éloge de son zèle. Promesse de secours pécuniaires, « quoy que les finances du Roy soient plus chargées que jamais. » Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
25 juin. Amiens.	A M. de Chouppes.	Mazarin a appris son arrivée à Piombino. Le cardinal Grimaldi lui dira ce qu'il y aura à faire. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
25 juin. Amiens.	A M. Le Camus.	Mazarin témoigne le chagrin que lui cause la mauvaise santé de M. Le Camus. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
25 juin. Amiens.	Au comte Ardizzi.	Félicitations sur l'affection qu'il montre pour le service du Roi. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
25 juin. Amiens.	A M. de Turenne.	Chagrin qu'a causé à Mazarin le malheur qui lui est arrivé dans l'exécution des ordres qu'on lui avait envoyés. Espérance qu'il parviendra à apaiser ce desordre. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII. — Minute de la main de Lyonne.
25 juin. Amiens.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Mazarin est très-décidé à accorder au frère du maréchal la faveur qu'il sollicite. C'est la juste récompense de ses services. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 365-367.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
25 juin. Amiens.	A M. de Cossé.	Protestations de dévouement et félicitations sur la façon dont il s'acquitte de ses obligations au camp de Beaupré. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 366.
25 juin. Amiens.	A M. de Vitry.	Recommandation de prendre soin de son régiment qui laisse beaucoup à désirer tant pour les soldats que pour le petit nombre d'officiers à leur poste. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 366.
25 juin. Amiens.	A M. le lieutenant civil.	Mazarin répond à une lettre dans laquelle le lieutenant civil lui attribue le bon état du royaume, tandis qu'il faut surtout en faire honneur à la piété de la Reine, à la bonté naturelle du peuple et à la prudence des magistrats. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 367.
27 juin. Amiens.	A Fontenay-Mareuil.	Mazarin le félicite de n'avoir accepté aucun tempérament pour la préséance avec M. de Guise et d'avoir agi comme il a fait avec le Pape. «Il le faut presser; c'est pourquoi je ne doute point que vous ne continuiez à lui parler avec la vigueur nécessaire.» Aff. étr. (Rome), t. CII, p. 390. — Minute en partie de la main de Lyonne.
28 juin. Amiens.	A M. de Caumartin.	Remercîments pour le zèle avec lequel il s'est opposé à l'entreprise de MM. de Soleure. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 13.
28 juin. Amiens.	A Giannetino Giustiniani.	Commencements de campagne peu favorables à la France : Prise d'Armentières, siége de Lérida levé. Espérance de réparer bientôt ces échecs. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 248-249.
29 juin. Amiens.	A M. d'Avaugour.	Il connaît trop la justice de M. Wrangel pour croire qu'il s'étonne que, les Espagnols ayant pris trois places de la France et les États généraux des Provinces-Unies ne mettant point de troupes en campagne, la France ait été obligée de rappeler Turenne, «et de le faire venir pour esteindre le feu qui brusle nostre maison.» D'ailleurs, les forces des Suédois sont supérieures à celles de l'Empereur, leur seul adversaire actuellement. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII, et (Suède), t. VII, f°s 260-261.
29 juin. Amiens.	A l'abbé de La Rivière.	Détails sur la situation des affaires. Mscr B. M. n° 1719, t. II, f° 92 recto.
29 juin. Amiens.	A M. de Bellièvre.	Mazarin lui écrit relativement aux régiments levés en Angleterre. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
29 juin. Amiens.	A Crescentino Fuschi.	Négociations avec le prince Ludovisio pour la principauté de Piombino. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 249-250.
29 juin. Amiens.	A M. Chanut.	Plein pouvoir donné à Chanut de prendre toutes les résolutions qu'il jugera nécessaires. Mazarin craint que le baron Oxenstiern et Salvius ne rendent de mauvais offices à la France. Il insiste sur la nécessité d'obtenir que l'Empereur ne puisse pas soutenir l'Espagne après la conclusion de la paix de l'Empire. C'est le mauvais vouloir de Peñaranda qui arrête seul la paix, quoique la France se soit relâchée au sujet de la trêve qu'elle demandait pour le Portugal. Nouvelles de l'armée de Turenne et de la révolte de la vieille cavalerie allemande. Mazarin s'efforce de prouver que cet événement ne nuira pas aux succès de la France. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 340-344.
30 juin. Amiens.	A M. de Ferrare.	Pour le remercier des avances qu'il a faites à M. Jamet. Mazarin l'assure que sa reconnaissance ne se bornera pas là. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 370.
Juin. (Sans autre date.) Amiens.	Au duc d'Épernon.	Mazarin regrette que la Reine ait accordé depuis plus de dix jours le bénéfice qu'il sollicite pour le sieur Girard. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 310 verso.
Juin. (Sans autre date.) Amiens.	A M. de Turenne.	La landgrave de Hesse demande qu'on lui envoie des secours, et la Reine désire lui venir en aide. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 230 recto.
(Sans autre date; probablement de juin.)	A M. d'Erlach.	Mazarin l'engage à agir de concert avec les troupes de la Landgrave pour écraser Lamboy. Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 16-17.
Juin. (Sans autre date.) Amiens.	Au cardinal Grimaldi.	La révolte de Naples peut être aussi bien contraire que favorable aux projets de la France (*La sollevatione di Napoli puo esser cosi ben contraria a nostri disegni come favorevola*[1]). L'arrivée de l'armée française dans le royaume de Naples pourrait produire un effet tout contraire à celui que l'on désire. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 250-252.
1[er] juillet. Amiens.	A l'abbé de La Rivière.	L'armée française s'est avancée vers Landrecies, et on attend la résolution qu'elle va prendre. Mazarin se réjouit de l'espérance de revoir bientôt le duc d'Orléans. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 370-371.

[1] Cette phrase fait supposer que la dépêche, datée de juin dans le manuscrit, doit être de juillet. La révolte de Naples n'éclata que le 7 juillet, et Mazarin n'en reçut la nouvelle que le 23 juillet. Il parle de cette insurrection dans une lettre du 23 juillet adressée au prince de Condé. (Voy. ci-dessous, p. 928.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647. 1er juillet. Amiens.	Au duc de Modène.	Protestations d'affection et de dévouement pour ce prince. Le duc doit être convaincu de la mauvaise volonté des Espagnols à son égard. Avantages qu'il trouverait à se joindre à la France : détails sur les secours en troupes, en argent. Pour l'entreprise contre le duché de Milan, il serait nécessaire de la concerter avec le prince Thomas. Probabilités de succès. Il en résulterait des révolutions à Naples et en Sicile. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fos 254-261.
2 juillet. Amiens.	Au duc de Modène.	Satisfaction que Mazarin a éprouvée de la conduite du marquis Calcagnini, envoyé du duc de Modène. Ce dernier a pu reconnaitre quels étaient les sentiments de la Reine. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fos 261-262.
2 juillet. Amiens.	A M. de Caumartin.	M. de Caumartin a montré beaucoup de prudence dans l'affaire du renouvellement de l'alliance avec les ligues grises. « Je n'ay point esté surpris d'apprendre, ajoute Mazarin, que les Espagnols promettent toute protection aux protestans grisons, pourveu qu'ils ne renouvellent point l'alliance de France. Tous ces beaux attributs qu'ils se donnent de seuls défenseurs de la religion n'ont jamais esté qu'en apparence. » Aff. étr. (Suède), t. VII, fos 13-14.
2 juillet. Amiens.	Au baron de Kynic ou Küny.	Mazarin a fait accorder, selon son désir, une compagnie à un de ses enfants dans le régiment suisse du Roi. Mscr. B. M. no 1719, t. III, fo 401 recto.
2 juillet. Amiens.	A Mme de la Fontaine-Chalandray.	Mazarin lui annonce qu'il donne, suivant les instances qu'elle lui en a faites, une compagnie à son fils dans son régiment de cavalerie. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, fo 373.
2 juillet. Amiens.	A M. l'évêque de Coire.	Mazarin l'informe que la protection de la Reine est acquise aux catholiques de son diocèse, ainsi qu'à lui-même. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, fo 371.
2 juillet. Amiens.	A MM. les catholiques du canton des Grisons.	Lettre dans le même sens. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, fo 372.
2 juillet. Amiens.	A M. de Salis.	Pour le féliciter de la belle conduite de son neveu au siége d'Armentières. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, fo 372.
2 juillet. Amiens.	A M. de Villequier.	Leurs Majestés sont tellement satisfaites de l'état de son régiment de cavalerie, qu'elles ont cru devoir l'augmenter de deux compagnies. M. de Villequier est donc prié de chercher deux capitaines habiles qui trouveront l'argent de la levée à leur disposition. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, fo 372.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
3 juillet. Amiens.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin n'approuve pas le voyage de l'archevêque. On doit se tenir en garde contre les bruits que les Espagnols répandent de leurs succès. Mazarin parle des affaires de Flandres et de Catalogne en atténuant les revers de la France. Espérances favorables en Italie. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 262-264.
3 juillet. Amiens.	Au prince de Condé.	Recommandation pour un banquier génois nommé Gorglione. Aff. étr. (Espagne), t. XXIV. — Minute.
3 juillet. Amiens.	Au cardinal d'Este.	Détails sur la situation générale des affaires. La France désire surtout la paix; mais, si elle est forcée de continuer la guerre, elle compte sur des succès. Mazarin s'étonne du changement qui s'est manifesté dans les dispositions du duc de Modène, frère du cardinal. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 264-266.
4 juillet. Amiens.	A M. de Turenne.	Mazarin lui exprime le regret que lui a causé la révolte de la cavalerie allemande. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 228 verso.
4 juillet. Amiens.	A M. de Tracy.	Mazarin le remercie des efforts qu'il a faits pour ramener la vieille cavalerie allemande dans son devoir. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII. — Minute de la main de Lyonne.
4 juillet. Amiens.	A M. de Vautorte.	Remerciments pour avoir détourné la ville de Strasbourg de fournir des bateaux aux troupes mutinées. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 261 v° et 262.
4 juillet. Amiens.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin l'engage à se tenir sur ses gardes contre les bruits répandus par les Espagnols. « Nous croyons perdre quand nous ne sommes pas vainqueurs, écrit Mazarin; eux, au contraire, se croient vainqueurs, quand ils ne perdent rien. » Détails sur les affaires de Catalogne et de Flandres. Espérances de succès, si la France est forcée de continuer la guerre. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 267-269.
4 juillet. Amiens.	A Giannetino Giustiniani.	Éloge de son zèle. Il importe de tenir les galères espagnoles enfermées dans le port de Savone. Indication des services que ces galères pourraient rendre à l'Espagne par le transport des troupes et la jonction avec leur flotte. Les Espagnols ont craint que ces galères ne fussent attaquées par les Français dans le port même de Savone; « mais Sa Majesté a plus à cœur la satisfaction de la République de Gênes que le dommage considérable que cette attaque pourrait causer aux Espagnols. (*havendo S. M. troppo à cuore la sodisfattione di cotesta republica, à me pare, che il maggior danno che potessero ricevere i Spagnuoli in questa occasione*). Plaintes sur les corsaires qui trouvent asile dans la rivière de Gênes. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 269-272.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
4 juillet. Amiens.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin revient sur les galères de Naples enfermées dans le port de Savone. Nouvelles du duc de Modène qui a cru nécessaire de ne pas se déclarer immédiatement. Mazarin combat les hésitations de ce prince, et il engage le cardinal Grimaldi à employer son influence dans le même sens. Ordre a été donné au bailli de Valençay de s'avancer vers les côtes de Toscane. Mazarin insinue à Grimaldi qu'il devrait engager le prince de Condé à demander au Roi de diriger une expédition en Italie (*Se V. Em. giudicasse à proposito, come da se, scrivere al signor principe di Condé per muoverlo à dimandar permissione à S. M. di tentar qualche cosa in Italia...., mi rimetto à lei di farlo.*) Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 272-274.
5 juillet. Amiens.	A M. le comte de Vaubecourt.	Mazarin lui offre une compagnie dans son régiment de cavalerie pour son fils. Une addition jointe à cette lettre porte qu'ayant résolu de mettre sur pied un régiment d'infanterie pour M. le duc d'Anjou, il a songé à supplier le Roi d'en donner le commandement au fils du comte de Vaubecourt, mais qu'il faut une grande diligence, car, le régiment devant se composer de trente compagnies, il est nécessaire de choisir trente bons capitaines et faire en sorte qu'il soit sur pied à la fin du mois. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 374.
6 juillet. Amiens.	Au duc de Longueville.	On a vainement tenté de faire entrer des troupes dans Landrecies. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII. — Minute.
6 juillet. Amiens.	A M. Chanut.	Tentatives faites, à Stockholm, par un Écossais pour détacher la Suède de la France. Nouvelles de la guerre de Flandre, de la révolte des Weimariens de l'armée de Turenne, de la levée du siége de Lérida. Si ces événements contribuent à engager les Espagnols à conclure la paix, «on s'en resjouira icy plus qu'eux-mesmes.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 344-346.
7 juillet. Amiens.	A M. de Turenne.	Recommandation pour le colonel Christian Frix, ou Fritz, qui se rend à l'armée de Turenne. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 230 recto.
7 juillet. Amiens.	Au comte du Daugnon.	Mazarin le presse de lui envoyer trois cents hommes pour renforcer son régiment d'infanterie. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 374-375.
7 juillet. Amiens.	Au marquis Tobia Palavicino.	Remercîments pour les levées qu'il a faites en Italie; prière de les continuer. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 274-275.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
7 juillet Amiens.	A Crescentino Fuschi.	Mazarin le félicite de l'exactitude avec laquelle il s'acquitte de ses fonctions (Fuschi parait avoir été chargé de surveiller l'exploitation des mines de fer de Toscane et de l'ile d'Elbe.) Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 275-176.
7 juillet. Amiens.	Au prince de Condé.	Surprise qu'a causée à Mazarin le mauvais résultat du siége de Lérida. « Avec tout cela, continue Mazarin, j'ay eu beaucoup de consolation dans ce malheur que vous ayez eu assez de pouvoir sur vous pour en prevenir de plus grands qui estoient comme inevitables, au moins celuy de la ruine de l'armée, si vous vous fussiez opiniastré plus longtemps à ce siege. Je vous avoue qu'à moins de l'avoir veu, je ne vous aurois point creu capable de pouvoir vous resoudre au party que vous avez pris, et je puis bien vous protester en verité qu'à mon esgard vous avez acquis plus d'estime en cette action que vous n'auriez fait par la prise mesme de la place; car vous avez desjà donné tant de preuves de vostre courage et de vostre capacité dans le mestier, qu'il ne s'y peut rien adjouster; mais en cette derniere occasion, vous avez donné un tesmoignage signalé d'une souveraine prudence et de vostre zele pour le bien de l'Estat, ayant preferé le salut de l'armée à toute autre consideration.» Après avoir insisté sur cette pensée et montré qu'elle était partagée par la Reine, Mazarin continue ainsi : «Vous pouvez vous asseurer, Monsieur, que tout ce qui se pourra faire humainement pour vous donner moyen de reparer cet accident et de prendre vostre revanche des ennemis se fera; que l'on desgarnira plustost tous les autres endroits et que je feray employer jusqu'au dernier sol que l'on pourra trouver et tout mon credit pour justifier pleinement ce que j'ay eu souvent le bien de vous dire, que c'estoit dans les adversitez, si elles arrivoient jamais, que je paroistrois vostre veritable serviteur et que je me piquerois davantage de vous en donner des preuves. «Au mesme temps que M. de La Moussaie est arrivé, qui n'a esté qu'au deuzieme du courant, nous avons receu des avis de Madrid, dont voici la substance. Ils ne croyoient pas que Lerida pust aller jusques au quatre ou cinquiesme [1] de ce mois, et cela avoit obligé le roy d'Espagne d'envoyer à Saragosse don Louis de Haro, son favori, pour faire tous les efforts imaginables, afin que l'armée pust estre en estat le vingt-cinquiesme ou le vingt-sixiesme du passé. Ils pretendoient qu'elle pourroit marcher dez ce jour-là, composée de dix mille hommes effectifs et de trois mille chevaux, ayant fait desbarquer à Bineros [2] trois mille hommes de l'armée et tiré deux mille cinq cents hommes de Tarragone et de Tortose. Et on m'asseure qu'ils estoient resolus, s'agissant d'un coup de partie pour eux en la perte de Lerida, de hazarder tout pour la secourir. Ils tesmoignoient de sçavoir que vous aviez perdu beaucoup de monde au siege, marquant, entre autres, que Britto [3] avoit, dans une sortie, esté maistre de la

[1] La minute porte bien écrits en toutes lettres *au quatre ou cinquiesme*.
[2] Vinaroz, petite ville de la province de Valence sur la frontière de Catalogne.
[3] Gouverneur de Lérida.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES
1647.		tranchée plus d'une heure et demie, et qu'il avoit tué quatre cents Suisses. Ils se flattoient, en outre, que vous manquiez de vivres et de fourrages pour la cavalerie, et que l'armée souffroit de grandes incommoditez dans ce siege. On me mande aussy qu'il y avoit grande quantité de soldats dans Madrid de ceux qui s'estoient rendus et qu'on songeoit aux moyens de les envoyer aux Indes. Ce qui ne sera pas mal qu'il soit sceu dans l'armée et que les soldats sçavent (*sic*) que la meilleure condition qu'ils peuvent trouver, c'est de continuer à servir. « J'attends maintenant avec impatience de sçavoir comme quoy les Catalans auront pris vostre retraite et s'ils sont tout à fait rasseurez, et je ne doute point qu'ils ne le soient, nostre armée estant en estat de ne rien craindre. « Il se pourra faire que, les ennemis ayant eu la nouvelle, auront renvoyé dans Tarragone et dans Tortose les hommes qu'ils en avoient tirez et fait rembarquer les autres, soit par ce que la cause cesse aujourd'huy pour laquelle ils avoient assemblé tout ce monde là, soit pour la seureté des dictes places et pour mettre l'armée navale en estat d'agir, et, en ce cas, on ne croit pas qu'ils osent plus paroistre devant vous; mais il se pourroit faire aussy qu'estant animez par un bon succez et entierement inesperé pour eux, ils eussent pris la resolution de pousser leur fortune et d'entreprendre quelque chose avec leur armée en l'estat que ce siége leur a donné l'occasion de la mettre. C'est pourquoy j'ay esté ravi de voir par la lettre dont vous m'avez favorisé, que vous vous promettez de les en faire repentir, et à la verité vostre cavallerie estant forte et en bon estat, et vostre infanterie n'estant pas rebutée, y ayant grande apparence qu'il n'y aura plus de deserteurs, et qu'on pourra empescher ce mal avec un peu de soin et que mesme vous serez peut estre renforcé de quatre regimens, qui sont en marche pour vous aller rejoindre, je ne doute point qu'en cas de rencontre avec les ennemis vous n'en remportiez un bon succez, et il ne vous sera pas difficile à croire qu'il n'y a rien au monde que je souhaite avec tant de passion.» Mazarin aurait désiré que le prince de Condé lui fît connaître les mesures qu'à son avis on devrait prendre en Catalogne. Il a appris, par un envoyé du maréchal de Gramont, que le prince désirait être rappelé avant la fin de la campagne; mais il est persuadé qu'il ne quitterait pas son poste, s'il reconnaissait que son retour pût être préjudiciable au service du Roi. Il le conjure de lui faire savoir nettement son sentiment, et ajoute : « Premièrement sur vostre retour icy avant la fin de la campagne, je vous avoue que je craindrois extremement que les Catalans, ayant conceu de grandes esperances de vostre arrivée et depuis de l'entreprise que vous aviez faite, voyant celle-cy manquée et que vous les quitteriez dans un temps où l'ennemy les peut encore bien tourmenter avant la mauvaise saison, cela ne causast une consternation générale parmi les peuples, qui pourroit estre suivie bientost de pernicieuses consequences que vous jugerez aussy bien que moy et qui rejailliroient en quelque façon sur vostre gloire, parce que tout le mal qui en arriveroit seroit infailliblement imputé à vostre retraite, chacun voyant bien que, tant que vous auriez esté present, les ennemis n'auroient sceu faire aucun progrez

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		dans le pays par les armes ny rien avancer aussy par les menées secretes, ny les Catalans avoir aucun degoust. «Vous sçavez que nous n'avons autre place dans la Catalogne que l'affection des peuples et la croyance qu'ils ont que nous pouvons les bien defendre de leurs ennemis, de sorte que, si une fois ils viennent à changer d'opinion et que nous leur donnions lieu de croire que nous les considerons peu, nos affaires sont faites en ce pays-là. Mais, comme après tout je ne puis croire qu'ayant bien voulu faire deux cents lieues pour les sauver et prendre tant de peine et vous exposer à tant de hazards, vous voulussiez aujourd'huy les laisser en peril pour six semaines ou deux mois de plus ou de moins, je n'ay aucune inquietude sur ce point; mais en eschange, j'ay autant de peine qu'il s'en peut avoir sur le choix des partis qu'on peut prendre pour reparer l'accident de Lerida.» Mazarin examine ensuite ces divers partis : il faudrait prendre sa revanche dans le même lieu. « Ailleurs ce ne seroit pas une pleine vengeance; ce dont je puis vous asseurer, ajoute-t-il, c'est que les ennemis ne sçauroient plus recevoir d'assistance ny de Flandres ny d'aucun autre endroict; si ce n'est peut-estre deux mille hommes de Naples, de tres-meschante soldatesque, [qui,] ayant esté levée et embarquée par force, se dissipe dès qu'elle a mis pied à terre. « Les deux autres mille, que le vice-roy de Naples avoit assemblez, ont debarqué depuis peu à Final et passé dans l'estat de Milan. Les levées qu'ils peuvent faire dans l'Espagne ne sont d'aucune consideration, et ils en ont desjà tiré jusqu'au dernier homme qui se peut, et il y a bien plus d'apparence que ce qu'ils ont se debandera, qu'il n'est à croire que le nombre s'en puisse augmenter. Leur armée navale n'est pourveue de vivres que pour tout le mois d'aoust.» Après avoir exposé la situation des ennemis, Mazarin demande au prince de Condé s'il croit qu'en lui envoyant un renfort il pourrait attaquer Tarragone, ou tenter quelque autre siége en Catalogne, ou livrer une bataille navale à la flotte de don Juan d'Autriche. Puis il continue en ces termes : « Je ne veux pas obmettre aussy de vous mettre en consideration ce qui se passe en Sicile et à Naples [1], dont tout le monde generalement nous escrit qu'il suffiroit de faire paroistre l'armée navale du Roy en ces costes-là pour porter les peuples à une entiere revolte et à chasser eux-mesmes les Espagnols, particulierement si vous la commandiez [2], vostre seul nom estant capable de leur faire tout oser et tout entreprendre. Je vous envoie les derniers avis que j'ay de Palerme mesme du 5 du passé. On nous asseure que le royaume de Naples est dans les mesmes dispositions et n'attend que la conjoncture pour suivre l'exemple des autres. M. le cardinal Grimaldi et M. de Fontenay [3] y entretiennent quantité d'intelligences, et sont tous deux si persuadez du succez de cette entreprise, si on la tente, et la voient si facile, qu'ils nous depeschent cour-

[1] La révolte de Masaniello éclatait le jour même (7 juillet) où Mazarin écrivait cette lettre. Le cardinal ne pouvait en être informé; mais il prévoyait et préparait depuis longtemps cette insurrection.

[2] On trouve ici pour la seconde fois, je crois, une pensée qui reviendra souvent dans la correspondance de Mazarin, savoir que le prince de Condé aurait pu contribuer plus qu'aucun autre à assurer le succès de l'insurrection de Naples. Voy. ci-dessus l'analyse d'une lettre du 4 juillet adressée au cardinal Grimaldi, p. 918.

[3] Fontenay-Mareuil, ambassadeur à Rome. Voy. l'Introduction, p. LXV, note 4.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		riers sur courriers, et me veulent quasy rendre responsable si l'on perd une si belle occasion de porter le coup mortel à la monarchie d'Espagne. Vous sçaurez, Monsieur, qu'en mesme temps que l'armée navale s'avanceroit pour se faire voir, on pourroit y faire marcher par terre deux mille chevaux et cinq mille hommes de pied du corps qui est aux postes de Toscane, ou qu'on pourroit tirer de Piedmont sans le desgarnir. « M. le duc de Richelieu a comme assiegé douze galeres de Naples dans le port de Savone, et, si, par quelque accident, on peut les rendre inutiles, les ennemis seront moins forts en galeres que nous, le reste de cette campagne, aussi bien qu'en vaisseaux. » Mazarin passe en revue les autres destinations que l'on pourrait donner à la flotte française, et consulte ensuite le prince sur les candidats à la vice-royauté de Catalogne : comte d'Harcourt, prince Thomas de Savoie, duc de Bouillon, cardinal Bichi. Il termine en parlant de la révolte des troupes qui ont refusé de suivre Turenne, et des événements de la guerre de Flandre. Enfin il exprime l'espoir que l'on pourra bientôt conclure une paix avantageuse. Aff. étr. (Espagne), t. XXIV, minute. Cette importante dépêche et la plupart de celles que Mazarin a adressées au prince de Condé en 1647, ont été renvoyées aux analyses ou aux *additions et corrections*, parce qu'elles ne se trouvent pas dans les volumes de la correspondance du cardinal, mais dans des registres conservés aux affaires étrangères, dont je n'avais pas eu connaissance.
7 juillet. Amiens.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin est peu satisfait de la pensée qu'a le Pape de nommer l'archevêque d'Aix cardinal de son propre mouvement. Ce serait priver de leur droit et le roi de France et le roi de Pologne. Détails relatifs aux Orsini et au duc de Bracciano. Le mauvais succès de Catalogne retardera les affaires d'Italie; il est nécessaire d'envoyer des secours au prince de Condé. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 276-278.
7 juillet. Amiens.	Au résident de Mantoue.	La duchesse de Mantoue doit surtout se tenir en garde contre les artifices des Espagnols. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 279.
9 juillet. Amiens.	A l'ambassadeur de Venise.	Mazarin le remercie des avis qu'il lui a donnés. Leurs Majestés désirent la paix; le retard vient des Espagnols enorgueillis de quelques avantages et de leur traité avec les Hollandais. Nouvelles de la Pologne. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 279-281.
10 juillet. Amiens.	A M. de Noirmoutier.	Mazarin lui écrit pour le presser de compléter son régiment. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 401 verso.
12 juillet. Amiens.	Au surintendant des finances (président de Bailleul).	Mazarin approuve la résolution qu'il a prise de renoncer à l'administration des finances. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 375.

DATES et LIEU DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647. 12 juillet. Amiens.	A M. du Plessis-Praslin.	Mazarin le prie de le remplacer comme parrain d'un des fils de M. d'Amboise, dont Madame Royale doit être marraine. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 402 recto.
13 juillet. Amiens.	Au président de Bellièvre.	Mazarin le prie de continuer à s'occuper des affaires du roi d'Angleterre dont la situation est critique. Original signé.; B. I. de Saint-Pétersbourg.
13 juillet. Amiens.	A M. d'Avaux.	Mazarin insiste sur la franchise avec laquelle il écrit et sur le plaisir qu'il a d'être éclairé des intentions de ses amis. Il annonce à d'Avaux[1] que le président de Bailleul est remplacé par d'Émery comme surintendant des finances. Aff. étr. (Allemagne), t. XV des *Minutes des Négociations secrètes de la paix de Munster*. — Minute de la main de Lyonne.
13 juillet. Amiens.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin lui annonce qu'il est impatiemment attendu à la Haye par Servien qu'il doit remplacer. Aff. étr. (Hollande), t. XLV. — Minute de la main de Lyonne.
13 juillet. Amiens.	A M. Chanut.	L'affaire d'Osnabrück[2] a été terminée par la connivence des Impériaux, qui n'ont pas résisté aux instances des Suédois. C'est un préjudice notable pour les catholiques. Plaintes contre Rosenham, résident de Suède à Munster, qui a dit que la France «ne vouloit point la paix.» Chanut doit détourner la reine de Suède d'envoyer en France ce Rosenham. Les difficultés relatives à la satisfaction de la milice de Suède tiennent peut-être à ce que la Suède veut rester en armes. Les plénipotentiaires Suédois se montrent peu disposés à terminer l'affaire de Benfeld. Plaintes contre l'ambassadeur de Danemark qui, en passant par la Hollande, a prêté à Mazarin des propos qu'il n'a jamais tenus. Dans une addition à cette dépêche, Mazarin s'excuse de ce que les achats faits en Suède n'ont pas encore été payés. «Je vous prie, écrit-il, de tesmoigner à Sa Majesté le desplaisir sensible que j'en ay.» Il s'oblige en son propre nom à faire payer une somme de quarante mille risdalles que Chanut pourra tirer sur lui. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 346-349.
14 juillet. Amiens.	A la reine de la Grande-Bretagne.	Mazarin s'empresse de lui annoncer la délivrance du sieur Porter, qui doit se rendre auprès de la reine de la Grande-Bretagne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 376.
15 juillet. Amiens.	A M. d'Avaux.	Mazarin lui annonce que les bonnes nouvelles (prise de Dixmude et de la Bassée) compensent les mauvaises du commencement de la campagne. Les Espagnols doivent désirer vivement la paix. Aff. étr. (Allemagne), t. XV des *Minutes des Négociations secrètes de la paix de Munster*. — Minute de la main de Lyonne.

[1] D'Avaux avait le titre de surintendant des finances conjointement avec le président de Bailleul.
[2] Cet évêché devait appartenir alternativement à un catholique et à un protestant.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
16 juillet. Amiens.	A M. de Gassion.	Nouvelles du siége de Landrecies. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 125 recto.
16 juillet. Amiens.	A M. l'évêque de Grasse.	Remercîments pour la lettre qu'il a écrite à Mazarin et par laquelle il se déclare du nombre de ses amis. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 378.
16 juillet. Amiens.	Au comte de Jonzac.	Recommandation pour le comte de Neuchèze, dont les biens avaient été exposés à des violences. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 377.
16 juillet. Amiens.	A M. de Saint-Géran.	Mazarin lui envoie un gentilhomme porteur de fonds, qu'il lui remettra afin qu'il puisse lever trois cents hommes pour son régiment d'infanterie. Il doit aussi choisir trois capitaines et trois lieutenants. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 377.
16 juillet. Amiens.	A M. de Villemontée.	Mazarin lui recommande, comme il l'a fait pour M. de Jonzac, de veiller sur les biens de M. de Neuchèze. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 378.
16 juillet. Amiens.	A M. le Chancelier.	Même lettre. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 378.
16 juillet. Amiens.	A M. de Fontenay-Mareuil.	Les matelots que Fontenay a trouvés sur son bâtiment, quand il est arrivé de Hollande, avaient été levés par le commandeur de Neuchèze pour aller servir la république de Venise. Ils doivent être remis au commandeur de Neuchèze, s'il les réclame. Aff. étr. (Rome), t. CII. — Minute.
17 juillet. Amiens.	A M. de Gassion.	Mesures à prendre si les ennemis tentent d'envahir la France. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 126 recto.
17 juillet. Amiens.	Au sieur de La Moinerie.	Pour lui recommander de prêter tout son concours au chevalier de Valois, qui part pour faire quelques levées. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 379.
18 juillet. Amiens.	Au premier président (Mathieu Molé).	La nomination de son fils à l'évêché de Bayeux est la juste récompense de ses services. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 379-380.
18 juillet. Amiens.	A M. de Champlastreux.	Mazarin ne peut accepter ses remercîments. Si Sa Majesté a accordé à son frère l'évêché de Bayeux, c'est uniquement aux services de son père qu'il le doit. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 379.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1646.		
19 juillet. Amiens.	A M. de Villequier.	Mazarin lui recommande d'augmenter de deux compagnies son régiment de cavalerie; les commissions et l'argent sont prêts, et il s'étonne que M. de Villequier n'ait point reçu la lettre qu'il lui a adressée à ce sujet, car il en avait chargé un des siens dont il ne se rappelle pas le nom. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 380.
19 juillet. Amiens.	A MM. Servien et de La Thuillerie.	On les autorise à passer outre à la signature du traité de garantie. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 22. — Minute de la main de Lyonne.
19 juillet. Amiens.	A M. d'Avaux.	Mazarin approuve la pensée de d'Avaux de faire appuyer par les médiateurs la condition que l'Empereur ne puisse secourir les Espagnols, sans quoi l'Italie deviendrait le principal théâtre de la guerre par suite des troupes que l'Empereur y enverrait. La défection de Jean de Werth donne beaucoup à penser au monde [1]. Aff. étr. (Allemagne), t. XV des *Minutes des Négociations de la paix de Munster*. — Minute de la main de Lyonne.
19 juillet. Amiens.	Au duc de Longueville.	Nécessité d'insister pour que l'Empereur ne puisse secourir les Espagnols. Les Provinces-Unies ont accordé la garantie; la paix va devenir plus facile. Le duc de Longueville devra rester à Munster tant qu'il y croira sa présence utile. Mazarin le conjure d'aller au-devant de ce qui pourra être le plus agréable aux Suédois. Servien témoigne grande joie de la garantie accordée par les Provinces-Unies. On doit en faire autant à Munster. Aff. étr. (Allemagne). t. XV des *Minutes des Négociations de la paix de Munster*. — Minute de la main de Lyonne.
19 juillet. Amiens.	Au maréchal de Brezé.	Concernant une levée de trois cents hommes pour le régiment d'infanterie du cardinal, levée pour laquelle il prie le maréchal de donner tous ses soins et de faire toute diligence. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 380.
19 juillet. Amiens.	A M. de Rasilly.	Pour une levée de cinq cents hommes, dont les détails lui seront indiqués par les dépêches de M. Le Tellier. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 381.
19 juillet. Amiens.	Au marquis de Coetquen.	Recommandations pour la restitution d'une frégate qui a été conduite à Saint-Malo. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 381.

[1] Malgré la trêve conclue à Ulm avec la Bavière, Jean de Werth avait rejoint les Impériaux avec une partie de la cavalerie bavaroise.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
19 juillet. Amiens.	Au duc d'Anjou.	Mazarin l'engage à continuer ses études et ses divertissements et espère le revoir bientôt en bonne santé. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 382.
19 juillet. Amiens.	A M. Vincent.	Plaintes contre le duc de Lorraine, qui, en paraissant vouloir traiter, met ses troupes à la disposition de l'Espagne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 382-383.
19 juillet. Amiens.	A M. Chanut.	Promesse de pension et de régiment pour Jacob, ou Jacques de la Gardie. Mazarin est fâché des mauvaises dispositions du chancelier Oxenstiern, dont il honore le mérite. Il n'en comprend pas la cause. Nouvelles de la guerre de Flandres, où les Françaisont pris Dixmude et la Bassée. Le gouverneur de Landrecies a rendu cette place aux Espagnols, «sans attendre que la mine eust joué ny mesme qu'elle fust faite.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 349-351.
19 juillet. Amiens.	Au prince de Condé.	La Moussaie a demandé formellement, au nom du prince, qu'il fût rappelé de Catalogne. La Reine l'autorisè à faire ce qu'il voudra. Mazarin lui parle ensuite du choix d'un nouveau vice-roi de Catalogne. «Je trouve, dit-il, qu'il n'y a quasy autre party à prendre que d'y envoyer, ou un cardinal, ou mon frere pour la politique, et un mareschal de France pour les armes pendant la campagne. Encore crois-je que le choix de mon frere plaira davantage aux peuples, parce que ce leur sera comme un gage qu'on n'a non-seulement aucune pensée de les abandonner, mais qu'on veut soustenir leurs affaires tres-vigoureusement, et, afin qu'il ne se perde point de temps en cela, je luy escris dez aujourd'huy, par un courrier que je depesche à Rome, de se tenir prest [à partir] pour la Catalogne en diligence, au premier avis qu'il recevroit de vous.» Mazarin parle des démarches que l'on a faites pour cette charge de vice-roi de Catalogne et dit comment lui a été indiqué le choix de son frère. Il revient sur les projets d'expédition en Italie, entretient le prince de la situation de l'Allemagne et de l'Espagne, des négociations de Servien à la Haye, de l'attaque contre Dixmude et La Bassée, de la nomination de d'Émery comme surintendant des finances, enfin de la répression des attaques contre le gouvernement. «La licence des langues et des plumes a esté telle à Paris, pendant tout ce tems, que Sa Majesté a esté contrainte d'y faire intervenir son authorité pour la refrener et d'en faire quelque exemple : on a envoyé le sieur de Belesbat[1] en Bretagne, le comte de Fiesque[2] en sa maison, l'evesque de Rennes[3] à son evesché, et mis à la Bastille le chevalier de l'Escale, et l'ordre avoit esté donné pour y mettre aussi un nommé Sarrasin[4], qui s'est trouvé avec M. le Coadjuteur à Commercy[5]. C'est un homme que j'avois

[1] Probablement Paul Hurault de l'Hospital, sieur de Belesbat, mort le 7 mars 1691.
[2] Charles-Léon, comte de Fiesque, qui avait épousé en 1643 Gilonne d'Harcourt. Les mémoires de M[elle] de Montpensier parlent souvent du comte et de la comtesse de Fiesque.
[3] Henri de La Mothe-Houdancourt, frère du maréchal.
[4] Jean-François Sarrasin, poète et historien, né à Caen en 1603, mort en 1654.
[5] Le coadjuteur Paul de Gondi, était seigneur, ou, comme on disait alors, damoiseau de Commercy.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		voulu employer et fait nommer par le Roy pour estre prez du cardinal Antoine du vivant du feu Pape[1]. Il s'est meslé de vouloir composer quelques vers sur des sujets que je ne puis seulement mettre sur le papier[2].» Mazarin termine sa dépêche en engageant le prince de Condé à lui envoyer l'abbé Sala et à gagner le docteur Morel. Il doit engager M. de Marca à agir dans le même sans. Aff. étr. (Espagne), t XXIV. — Minute.
20 juillet. Amiens.	A M. de Palluau.	Mazarin l'entretient de l'armée du Nord, des moyens de la fortifier et des projets que l'on peut former. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 346 recto.
20 juillet. Amiens.	A M. Servien.	Mazarin le remercie de son avis sur le traité avec la Bavière; il n'a pas l'intention de signer ce traité avant que la paix d'Allemagne soit conclue. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 24. — Minute de la main de Lyonne.
20 juillet. Amiens.	Au marquis Ville.	Remercîments pour les rapports qu'il a envoyés sur l'état des forces espagnoles. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 281-282.
20 juillet. Amiens.	A Giannetino Giustiniani.	La Reine a approuvé, que Giannetino Giustiniani fût chargé des affaires de France à Gênes avec douze mille livres d'appointements par an. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 282-283.
21 juillet. Amiens.	A M. de Palluau.	Mazarin témoigne sa joie de la prise de la Bassée. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 350 recto.
22 juillet. Amiens.	A Mme de Venel.	Mazarin la remercie de conduire jusqu'à Lyon ses nièces qu'elle ne devait accompagner que jusqu'à Avignon. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 385.
22 juillet. Amiens.	A M. de Manse.	Mazarin lui promet qu'à son retour à Paris il s'occupera de faire régler sa pension. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 386.
22 juillet. Amiens.	Au maréchal de Gramont.	«Vous ne sçauriez croire, lui écrit Mazarin, à quel point les critiques d'estat et les batteurs de pavé de Paris se sont esgayez depuis peu sur les fautes du gouvernement et les belles censures qu'on y a faites tous ces jours-cy de ma conduite.» Et

[1] Les biographies attribuent ordinairement à Chavigny le projet d'attacher Sarrasin au Pape Urbain VIII et à ses neveux.

[2] D'après Tallemant des Réaux (*Historiette de Sarrasin*), ce poëte fut mis à la Bastille pour des vers satiriques composés contre le Roi, «à l'occasion des machines des comédiens italiens.»

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		plus loin : « Je ne sçaurois vous exprimer à quel point la Reyne est en colere des chansons qu'elle a seu qu'on a chantez à Paris sur Lerida[1]. On a donné tous les ordres possibles pour trouver les versificateurs, et je vous asseure qu'on ne les espargnera pas. Ces Messieurs se sont aussy souvenus de moy en mesme temps, mais je fais comme les jesuites, qui prient tousjours pour la medisance et la persecution. Ils le font sans doute par humilité. Pour moy, qui ne suis pas si bon, je regarde que c'est une marque de n'avoir pas ses affaires delabrées.» Mazarin termine par quelques détails sur la révolte de Sicile : « La revolte de Sicile s'augmente tous les jours, l'exemple de Palerme ayant esté suivi de toutes les autres villes hors de Messine, et on me confirme de Genes qu'on a continué de crier *Vive France*. On chassa d'abord le vice-roi de Palerme, et ils ont estably une certaine forme de Senat, qui donne les ordres, dont j'ay veu les imprimez, qui seront sans doute mieux executez que ceux du vice-roy, puisqu'ils ne vont qu'à oster les imposts, augmenter le pain, delivrer les prisonniers et descharger le roy d'Espagne de ce qu'il doit au peuple et à la noblesse.» Aff. étr. (Espagne), t. XXIV. — Minute.
23 juillet. Amiens.	Au prince de Condé.	Mazarin vient de recevoir un courrier de Fontenay-Mareuil annonçant la révolte de Naples; il se hâte d'en informer le prince de Condé. Son frère et le cardinal Grimaldi lui écrivent que, si, dans ces conjonctures, l'armée navale de France parait sur les côtes de Naples, « c'est un royaume perdu pour l'Espagne et qu'il n'y aura rien de si aisé que de porter les peuples à eslire tel roy qu'on voudra.» Mazarin pense que le roy d'Espagne enverra sa flotte au secours du vice-roi de Naples, et que le prince pourra profiter de son départ pour attaquer quelque place d'Espagne. Aff. étr. (Espagne), t. XXIV. — Minute de la main de Lyonne.
23 juillet. Amiens.	A M. de Fabert.	Mazarin a vu la lettre par laquelle il annonçait que, vu l'état de ses finances, il ne pouvait faire de nouvelles levées. Mazarin est convaincu de son zèle, et promet que, dès qu'il sera à Paris, il le fera payer de ce qui lui est dû. En attendant, il lui envoie mille pistoles et deux lettres de change de dix mille livres chacune. Arch. nat. KK, 1075, f° 48. — Minute.
24 juillet. Amiens.	A M. de Penacors.	Sur des levées de troupes. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 402 verso.
24 juillet. Amiens.	Au prince d'Orange.	Remercîments pour l'affection avec laquelle il a fait profiter les Français du licenciement des troupes des Provinces-Unies. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 25. — Minute.

[1] Voy. le Journal d'Oliv. d'Ormesson, t. I, p. 388, note.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
24 juillet. Amiens.	A Mme la duchesse d'Aiguillon.	Mazarin lui recommande un concierge pour le Palais-Royal, dans le cas où elle n'aurait pas l'intention de laisser la place à la veuve de l'ancien titulaire. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, fos 386.
24 juillet. Amiens.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin le met en garde contre toutes les démonstrations de bienveillance du Pape, qui veut retarder la promotion des couronnes[1] et y mettre un Espagnol pour ménager le roi catholique (*per il riguardo del Rè cattolico*). Il serait à désirer que la promotion de l'archevêque d'Aix eût lieu à la nomination du roi de Pologne. L'ambassadeur doit presser le Pape de faire la promotion des couronnes, qui doit comprendre le prince de Conti. Si la promotion des couronnes était retardée, ce prince et sa famille en seraient blessés et s'en prendraient à l'archevêque (*poiche il principe di Conti dovendo essere il soggetto, che sarà nominato da S. M., potrebbe credersi che, per procurar gl' avantaggi di V. S. Illma, havesse adherito al pensiero del Papa*). L'archevêque d'Aix ne doit communiquer cette dépêche qu'à l'ambassadeur. Expédition de brevet de pension pour le duc de Bracciano. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fos 283-287.
24 juillet. Amiens.	A l'archevêque d'Aix.	Le prince de Condé doit quitter la Catalogne au mois de septembre. La Reine, avec l'avis du duc d'Orléans, a jugé à propos de nommer l'archevêque d'Aix vice-roi de cette province; elle a pensé que cette nomination serait plus capable qu'aucune autre de donner du repos et de la sécurité à la Catalogne (*rendere i Catalani quieti e sicuri*). L'archevêque doit se tenir prêt à se rendre dans cette province au premier avis. L'armée de Catalogne sera sous les ordres d'un maréchal de France. L'archevêque peut confidentiellement communiquer cette dépêche au cardinal d'Este et à l'ambassadeur. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fos 287-289.
24 juillet. Amiens.	A M. d'Estrades.	Détails sur les troupes qu'il commande, sur les prétentions des différents chefs, sur les secours qu'il doit recevoir, etc. « Je vois bien, lui écrit le cardinal, par les lettres du sieur du Plessis-Besançon, qu'il n'y a guères à espérer du duc de Modène, et, comme on n'a jamais souhaité qu'il s'engageast sans qu'il y trouvast ses seuretez et ses advantages, aussy ne trouve-t-on point à redire aux scrupules qui l'empeschent de le faire. Mais nous eussions voulu seulement en avoir esté esclaircis auparavant, parce que nous eussions eu moyen de prendre mieux nos mesures. » Renseignements sur diverses questions relatives à la situation des affaires et des armées en Italie. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
25 juillet. Amiens.	A M. de Guitaut, gouverneur des îles Sainte-Marguerite.	Remercîments pour des dépêches interceptées. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, fos 386-387.

[1] C'est-à-dire la promotion des cardinaux qui avaient été proposés par les souverains des principaux États catholiques.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
25 juillet. Amiens.	A M. de Clerville.	M. d'Estrades lui donnera les instructions nécessaires au sujet des fortifications. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
25 juillet. Amiens.	Au marquis de Poma.	Mazarin regrette qu'il n'y ait pas lieu de satisfaire au désir que le marquis de Poma a exprimé de trouver une occasion de montrer sa valeur. Il ne manquera pas de l'avertir dès qu'elle se présentera. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
25 juillet. Amiens.	Au prince Thomas.	Mazarin se plaint des irrésolutions du duc de Modène. Il voudrait que le prince Thomas contribuât à les faire cesser, en déclarant qu'il secondera énergiquement ses desseins. Il indique ensuite divers projets de campagne, pour lesquels le prince Thomas devra se concerter avec le cardinal Grimaldi et le maréchal du Plessis-Praslin. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 290-294.
26 juillet. Amiens.	Au cardinal Barberin.	Mazarin lui annonce la prise de Dixmude et de la Bassée, et l'approche de Turenne avec son armée. Comme la cour doit se diriger vers la mer, il n'engage pas le cardinal Barberin à se rendre à Amiens; cependant, si ce cardinal désire voir Leurs Majestés, il peut entreprendre le voyage. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 294-295.
26 juillet. Amiens.	A Giannetino Giustiniani.	Mazarin ne juge pas à propos d'écrire à la République de Gênes à l'occasion des galères espagnoles qui ont trouvé un asile dans le port de Savone. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 295 v°.
26 juillet. Amiens.	Au prince Thomas.	On n'a pas encore pris une résolution décisive pour l'Italie. Mazarin se borne à indiquer quelques projets, sur lesquels le prince Thomas, le maréchal du Plessis et le cardinal Grimaldi pourront délibérer. La révolte de Naples ne doit pas engager à envoyer une armée dans ce pays; ce serait le moyen de réconcilier les Napolitains avec les Espagnols. Si les Espagnols sont obligés de laisser leurs forces à Naples, on pourra tenter sur un autre point quelque entreprise. Dans un *Post-Scriptum*, Mazarin engage encore le prince Thomas à se concerter avec le cardinal Grimaldi et le maréchal du Plessis. Il promet que ni l'argent ni les renforts ne manqueront. Les projets des Espagnols, qui paraissaient si menaçants au commencement de la campagne, ont eu peu de résultats. En général les espérances des ennemis ont été trompées. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 295-303.
26 juillet. Amiens.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin parle d'abord des galères d'Espagne bloquées par la flotte française dans le port de Savone. Il blâme Richelieu de n'avoir pas attaqué la flotte ennemie; il l'appelle *troppo savio, troppo considerato*, et dit qu'il a perdu la plus belle occasion qu'il put jamais désirer «de rendre glorieuse et à tout jamais mémorable sa première sortie en mer.» Le cardinal Grimaldi aura sans doute fait valoir la prudence de cette conduite en

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		l'attribuant au respect pour les ports de la République (*di non haver voluto attaccare le dette galere nelli porti della Republica*). Nouvelles de Flandres. Détails sur des services rendus par un cavalier Tibout ou Tibaud (le nom est écrit des deux manières). Projets pour augmenter l'armée d'Italie. Mazarin expose ensuite les diverses expéditions que l'on pourrait entreprendre et en discute les avantages et les inconvénients. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 304-320. Cette dépêche a été publiée en partie dans l'Introduction, p. XLIV et suiv.
26 juillet. Amiens.	Au cardinal Grimaldi.	Dans une seconde dépêche portant la même date, Mazarin s'en réfère à la lettre précédente. Il se borne, dans celle-ci, à recommander à Grimaldi de s'entendre, pour toutes les affaires de mer, avec le bailli de Valençay. Il parle en quelques mots de l'entreprise de Naples : « Io sono persuaso che non si possa fare impresa più utile che quella del regno di Napoli, ne da generale alcuno con speranza di maggiori progressi, che dal sig^{r} principe di Condé. » Il aurait voulu que Grimaldi conseillât au prince de l'entreprendre. Dans un *Post-Scriptum*, Mazarin ajoute qu'on ne doit pas se presser d'envoyer l'armée navale à Naples. Mazarin voudrait que les Espagnols se décidassent à conclure la paix. Il se félicite des succès de la France. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 320-324.
26 juillet. Amiens.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin vient de recevoir une nouvelle dépêche de Grimaldi en date du 13 juillet. Il lui rappelle que tous les plans de la première dépêche du 26 juillet sont de simples projets, dont l'exécution est subordonnée aux événements. Il engage Grimaldi à conférer avec le prince Thomas et avec le maréchal du Plessis. Il voudrait que la révolte de Naples amenât les Espagnols à conclure la paix : « Si riconosce la gran providenza di Dio, che va con questi accidenti rimenando i Spagnuoli al buon camino della pace. » En Flandre, les forces de la France, même séparées des Hollandais, tiennent tête aux Espagnols. Les places de Dixmude et La Bassée, qui ont été prises, ont plus d'importance qu'Armentières et Landrecies. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 324-326.
26 juillet. Amiens.	A M. d'Amboise.	Mazarin, tout en l'engageant à s'adresser à lui avec confiance, lui représente qu'il a eu tort de se plaindre du président Servien. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
27 juillet. Amiens.	A M. Servien.	Mazarin aurait souhaité qu'après la signature du traité de garantie, Servien eût pu porter les Provinces-Unies à arrêter les conditions du traité entre la France et l'Espagne; mais il désire tellement le retour de Servien à Munster, qu'il ne peut consentir à le voir rester à La Haye, si l'affaire traîne en longueur. Il s'étonne qu'on n'ait pas relevé à Munster auprès des ministres de Suède la proposition faite par Paw aux Provinces-Unies de se liguer avec l'Empereur contre la

DATES et LIEUX DES DATES	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		Suède. Il serait utile de conclure le traité avec l'Espagne, en même temps que celui de l'Empire, mais il y aurait des difficultés. Aff. étr. (Allemagne), t. XV des *Minutes des Négociations de la paix de Munster.* — Minute de la main de Lyonne.
27 juillet. Amiens.	Au duc de Longueville.	Mazarin lui adresse des éloges sur la manière dont il a parlé à Oxenstiern (Jean). Il fait ensuite l'éloge du chancelier Oxenstiern, «comme d'un des plus grands ministres et des plus capables qui fussent dans les affaires... J'ai cru que la France devoit souhaiter la continuation de son administration, ayant fait cognoistre en luy beaucoup de fermeté pour la foy des alliances et tous les bons sentimens qu'il se peut pour le bien public.» Aff. étr. (Allemagne), t. XV des *Minutes des Négociations de la paix de Munster.* — Minute de la main de Lyonne.
27 juillet. Amiens.	A M. Servien.	«J'ay esté bien ayse d'apprendre, par la vostre du 22me du passé, que le sieur du Quesne estoit arrivé. Qu'il n'avoit trouvé aucune difficulté en son passage, et que vous l'aviez laissé en estat de faire voile.» Plaintes contre l'ambassadeur de Danemark et sa femme, qui représentent les affaires de France comme ruinées. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 34. — Minute.
27 juillet. Amiens.	A M. le Chancelier.	Mazarin consulte le chancelier sur une évocation que sollicite le maréchal de Schomberg. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 387.
27 juillet. Amiens.	A M. de Coetquen.	Lettre de remercîments. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 387.
27 juillet. Amiens.	A M. de Brégy.	Mazarin se plaint qu'aucunes des troupes levées en Pologne ne soient encore arrivées. Si l'on ne peut avoir les soldats, au moins il faut faire en sorte que l'argent ne soit pas perdu. Mazarin s'étonne des plaintes de Roncalli. Il ne pense pas qu'il soit utile d'insister pour un voyage du prince Casimir à Rome. Le cardinal s'occupera de lui faire donner une pension. Il revient sur la *comprotection* de Pologne pour le cardinal des Ursins. Dans un *Post-Scriptum*, Mazarin dit que le Pape pourrait bien nommer son frère cardinal de son propre mouvement. Quant à lui, il aimerait mieux en avoir l'obligation au roi de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 149-151.
29 juillet. Amiens.	A Mme la Princesse.	Remercîments pour la lettre qu'elle a écrite à la Reine. Leurs Majestés ont renoncé au voyage de Calais et de Dunkerque et se proposent de se rendre à Dieppe. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 388-389.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
30 juillet. Amiens.	A M. de Villequier.	Remercîments et protestations de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 389.
30 juillet Amiens.	A M. d'Hervart.	Nouvelle d'une trahison qui se prépare en Franche-Comté. M. d'Hervart doit prendre, avec M. d'Erlach, les mesures nécessaires pour la prévenir. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 389-390.
31 juillet. Amiens.	A l'archevêque d'Aix.	Le cardinal Antoine Barberini demande que, par un acte public, la France montre qu'elle est satisfaite de ses services. On pourrait lui donner un brevet qui lui garantirait la succession éventuelle au protectorat de la France qu'a maintenant le cardinal d'Este. Mazarin engage son frère à s'entendre, à ce sujet, avec le cardinal d'Este et à lui écrire son avis. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 327-328.
31 juillet. Amiens.	Au sieur Ugo Fiesco.	Mazarin regrette que, par suite de son absence de Paris, la pension d'Ugo Fiesco n'ait pas été payée régulièrement à ses gens; mais il espère être de retour dans peu de jours. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 328-329.
31 juillet. Amiens.	Au sieur marquis Ville.	Envoi de passe-ports pour le connétable de Castille, pour ses enfants et ses bagages. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 329-330.
Fin juillet. Amiens.	Au duc d'Orléans.	Mazarin lui donne avis des principaux événements militaires de Flandre et de Catalogne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, p. 390-391.
1er août. Amiens	A M. de Montreuil, envoyé en Écosse.	Il doit s'entendre avec M. de Bellièvre pour les affaires du roi d'Angleterre. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 392.
2 août. Dieppe.	A M. l'abbé de La Calvière.	L'abbaye de la Psalmodie était promise à M. le comte de Brienne; mais le cardinal tâchera d'accommoder cette affaire, car il a à cœur les intérêts de l'abbé. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 393.
2 août. Dieppe.	Au président de Bellièvre.	Mazarin fera connaître à la reine d'Angleterre les conseils que Bellièvre l'engage à donner à son mari. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
3 août. Dieppe.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin le loue des efforts qu'il a faits pour terminer les affaires du Brésil (différends du Portugal et de la Hollande). Il faut éviter que les Hollandais accusent la France de chercher des

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		prétextes pour éloigner la conclusion de la paix. Recommandations pour des achats de poudre. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 80. — Minute de la main de Lyonne.
3 août. Dieppe.	Aux évêques de Languedoc.	Mazarin leur promet d'intervenir pour obtenir la réparation de l'outrage fait au domestique de l'évêque de Viviers. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 393.
3 août. Dieppe.	A MM. Servien et de La Thuillerie.	Lettre relative au rapt de Melle de la Bazinière dont ils doivent demander la poursuite à MM. les États généraux des Provinces-Unies. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 394-395.
3 août. Dieppe.	A M. le prince d'Orange.	Lettre relative au rapt de Mlle de la Bazinière. Aff. étr. (France), t. XXII du même recueil, f° 395.
3 août. Dieppe.	A Messieurs les Estats des Provinces-Unies.	Requête relative au rapt de Mlle de la Bazinière, et prière à MM. les États d'employer tout leur pouvoir pour qu'elle soit rendue à sa mère. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 395.
3 août. Dieppe.	A M. le marquis de Brandebourg.	Lettre dans le même sens. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 396.
3 août. Dieppe.	A M. de Valon.	Félicitations au sujet des levées qu'il a faites et exhortations pour qu'il les rende le plus fortes possible. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 396.
3 août. Dieppe.	A M. le surintendant.	Mazarin le prie d'ordonnancer les fonds nécessaires pour la marine et pour les ports de Piombino et de Porto-Longone. Aff. étr. (France), t. XXII du même recueil, f° 396.
3 août. Dieppe.	A M. de Broglio.	Mazarin l'assure de la satisfaction de Leurs Majestés, l'engage à venir le trouver avant de se rendre en Piémont, et lui promet que ses services seront récompensés. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
3 août. Dieppe.	Au prince de Condé.	Remerciments pour les instructions relatives aux affaires de Catalogne envoyées par le prince. Approbation des travaux faits en divers endroits. Mesures à prendre pour les fonds qu'on y consacre et pour rassurer les Catalans. « Quand leurs Majestez prennent la resolution de fortifier des postes devant Tarragone et devant Lerida, ce n'est pas qu'elles perdent la pensée, la guerre continuant, de faire tous les efforts possibles pour chasser les ennemis desdictes places, mais que, comme la paix peut estre conclue avant qu'on en ayt eu le temps, il est de la prudence de les rendre au moins inutiles à

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		l'ennemy et de s'asseurer, par ce moyen, la possession de tout le champ de Tarragone et de la plaine d'Urgel, puisqu'on est desjà d'accord que les fortifications une fois commencées pourront estre perfectionnées pendant la trève.» Pour ce qui concerne le retour du prince, la Reine s'en remet entièrement à sa décision. Recommandation de n'emmener avec lui aucun officier. Le maréchal de Gramont doit attendre, au moins, l'arrivée du nouveau vice-roi. Mazarin revient sur les motifs qui l'ont décidé à faire choix de son frère. Il pense que la prise d'Ager[1] satisferait le pays. «Ce n'est pourtant pas, ajoute Mazarin, une entreprise digne de vous; mais je crois que l'on pourroit prendre quelque conjoncture d'y envoyer M. de Marsin ou quelque mestre de camp.» La dépêche se termine par des nouvelles de Flandre et des négociations. Aff. étr. (Espagne), t. XXIV; minute de la main de Lyonne.
4 août. Dieppe.	Au prince Thomas de Savoie.	Mazarin a reçu hier (3 août) le courrier du prince de Condé, qui répond que, pour cette campagne, il ne peut rien entreprendre. Le champ reste libre au prince Thomas; il pourra se servir des troupes levées en Languedoc. Le duc de Richelieu a ordre de s'entendre avec lui pour toutes les affaires d'Italie. Dans un *Post-Scriptum*, Mazarin répète qu'on ne doit rien entreprendre, particulièrement à Naples, sans apparence de succès. «Vedendosi che il tumulto à Napoli aumenta ogni giorno, mà che il popolo si dichiara sempre appassionato per il rè di Spagna, che non applica ad havere alcun capo, che dimostra aversione alla nobilita, e che con l'esecutione fatta nella persona del fratello del duca di Matalone camina ad un odio implacabile con essa, bisogna condursi con gran cautela.» Mazarin prie le prince Thomas de s'entendre avec le cardinal Grimaldi et le maréchal du Plessis-Praslin. Avis des événements de Flandre et d'Allemagne. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 332-335.
4 août. Dieppe.	A M. de Sirot.	Mazarin lui annonce qu'il est nommé colonel du régiment de Bonikhausen, dont le chef s'est déclaré contre la France. Mazarin lui envoie Ottavio del Buffalo, «qui est un gentilhomme de naissance, tres-brave, tres-vieux soldat, et qui a longtemps servi en Allemagne.» Il le prie de le prendre pour lieutenant-colonel. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 397-398.
4 août. Dieppe.	A Messieurs du Parlement de Normandie.	Mazarin les assure que pleine et entière justice leur sera rendue à l'occasion du différend pour lequel ils ont député M. le procureur général. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 398.

[1] Cette ville de Catalogne fut, en effet, prise par Condé.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
4 août. Dieppe.	Au sieur Grimaldi, neveu du cardinal.	Remercîments pour le zèle qu'il a témoigné, et promesse de l'indemniser des dépenses faites pour l'achat de quatre galères. Aff étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
5 août. Dieppe.	Au commandant de son régiment.	Mazarin l'assure de sa protection ainsi que tous les soldats de son régiment. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 398.
5 août. Dieppe.	A M. (probablement Gaston d'Orléans.)	Mouvements des armées. Gassion est dans l'intention d'assiéger Lens. Rantzau est à Dixmude. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 399-400.
6 août. Neuchâtel.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin a obtenu que Giannetino Giustiniani fût chargé des affaires de France à Gênes; mais, comme il craint la jactance et la vanité de ce personnage, il engage le cardinal à retenir par devers lui les lettres qu'il lui a adressées sans en donner communication à Giannetino. Il s'en réfère à la dépêche qu'il a écrite au prince Thomas, lequel doit lui en envoyer copie. Les vaisseaux achetés en Suède ont éprouvé diverses avaries qui ont retardé leur arrivée à Dieppe. Enfin ils sont entrés dans ce port pendant que la cour y était. Mazarin les a visités et en fait l'éloge. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 335-337.
Août [1]. (Sans autre indication.)	Au prince Thomas de Savoie.	Mazarin pense que l'entreprise la plus avantageuse serait, en ce moment, celle de Monte-Argentaro. On pourrait ensuite faire l'échange de cette place pour Porto-Ferraio dans l'île d'Elbe. Le grand-duc de Toscane n'y mettrait probablement aucun obstacle. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 337-340.
7 août. De Gournai.	Au cardinal Grimaldi.	Le prince de Condé ne veut pas se charger de diriger la guerre en Italie. Mazarin approuve les propositions du cardinal Grimaldi. Il s'efforce de prouver que l'échec essuyé à Lérida n'est pas aussi considérable qu'on l'a prétendu. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 340-342.
8 août.	A M. de Fontenelles.	Mazarin l'engage, en cas qu'il ait moins de soixante chevaux, à en donner moitié au sieur de Palnau et moitié au sieur de Petitpont; s'il en a davantage, qu'il en donne trente au premier et le reste au second. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 400.
9 août.	A M. Servien.	Les Espagnols ne paraissent pas s'inquiéter du traité de garantie. «La plus grande peine, ajoute Mazarin, qu'ont les Espagnols de la conclusion du traité de garantie, c'est qu'elle

[1] Cette lettre doit être du 6 août d'après la place qu'elle occupe dans le manuscrit.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		entraisne avec soy le retour à Munster des deputés de Messieurs les Estats, et qu'ils apprehendent d'y estre poussez à faire des choses qu'ils ne voudroient pas.» Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 51. — Minute de la main de Lyonne.
9 août.	A la princesse de Phalsbourg.	Mazarin se plaint du duc de Lorraine qui a réuni ses troupes à celles des Espagnols; il aura lieu de s'en repentir. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 400-401.
9 août. Paris.	Au comte d'Alais.	On a intercepté des lettres du duc de Vendôme à l'archiduc[1], où il l'entretenait de projets chimériques contre l'État, entre autres du soulèvement des Cévennes. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 401-402.
10 août. Paris.	Au prince de Condé.	Mazarin le félicite de sa guérison. Il a été bien aise d'apprendre que les ennemis n'oseront rien entreprendre en Catalogne. Il a appris que le cardinal Grimaldi lui avait envoyé du Plessis-Besançon pour lui exposer l'état des affaires d'Italie[2]. «J'en ay esté fasché, ajoute-t-il, parce qu'après ce que vous m'aviez escrit en dernier lieu, je sçay bien que son voyage aura esté inutile et que vous n'avez point de pensée de ce costé-là.» Nouvelles de la guerre de Flandre. Détails sur la conduite des Weimariens. «Je receus hier une depesche de M. de Turenne par Duperron, datée du dernier du passé, par laquelle j'apprends que le regiment des nouveaux Rose et Oheim[3] et celuy qui portoit mon nom, estoient revenus à luy, de façon qu'avec le sien d'Allemands, qui ne l'a jamais quitté, il avoit quatre regimens tous entiers, et, en outre, il me mande que tous les officiers des autres generalement, mesme jusques aux caporaux, l'avoient aussy joint, et que la peine qu'il avoit à ramener les cavaliers des autres regimens, qui estoient tousjours mutinez, estoit la mesfiance qu'ils avoient d'estre chastiez; mais qu'aprez y avoir bien pensé, il avoit resolu de partir d'Heilbronn, où il est, pour aller à eux avec huict cents mousquetaires, quatre pièces de canon et deux mille chevaux, afin, ou de les obliger, leur offrant le pardon et toute sorte de bons traitemens, de revenir dans l'obeissance, ou de les attaquer pour les disperser, estant asseuré qu'une fois separez, en moins de quatre jours, ils reviendront tous se joindre à luy.» Aff. étr. (Espagne), t. XXIV. — Minute.
12 août. Paris.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Le maréchal a eu communication des lettres écrites par Mazarin au cardinal Grimaldi et au prince Thomas; ce qui rend de nouvelles instructions inutiles. Mazarin lui recommande seulement de s'appliquer fortement à l'exécution. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.

[1] Probablement à l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas.
[2] On a vu plus haut, p. 918, que Mazarin avait prié le cardinal Grimaldi de proposer à Condé de se charger du commandement de l'armée d'Italie.
[3] Je pense que Mazarin veut parler des nouveaux régiments portant le nom de Rosen et Oheim.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
12 août. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin l'engage à revenir en France le plus tôt possible pour aller prendre en Catalogne le poste qui lui est assigné. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 342-344.
14 août. Paris.	Au prince Thomas de Savoie.	Mazarin lui annonce les propositions faites par le cardinal Grimaldi pour envoyer par terre une armée à Naples. Il craint que l'apparition d'une armée n'engage les Napolitains à se déclarer pour les Espagnols. Il vaut mieux fomenter la révolte de loin, et se borner à envoyer une flotte. Du reste, il s'en remet à l'avis que le prince adoptera de concert avec le cardinal Grimaldi et le maréchal du Plessis. Si le prince veut s'embarquer sur la flotte, il en aura le commandement, et, dans le cas où l'expédition contre Naples ne réussirait pas, il pourrait attaquer, au moins, Monte-Filippo et Porto-Ercole, dont l'acquisition serait facile. On pourrait ainsi chasser les Espagnols de toute la côte de Toscane et même s'emparer d'Orbitello. Mazarin parle ensuite de promotion de cardinaux, de recommandation pour le marquis de Poma, etc. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 346-353.
14 août. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin parle d'abord des négociations avec le duc de Modène, puis s'en réfère pour Naples à une précédente dépêche. Il est toujours l'adversaire d'une expédition par terre; il aimerait mieux que le prince Thomas s'embarquât sur la flotte et se présentât en vue de Naples. Même tentative pour la Sicile. Si l'expédition ne réussissait pas, on pourrait toujours prendre les ports de Toscane. Mazarin espère que Grimaldi s'est déjà entendu avec le bailli de Valençay sur la destination de la flotte, qui pourra rester sur les côtes d'Italie. « Io persisto nel mio parere che sia meglio di attendere di esser chiamati à Napoli che di andarvi senza che ce ne sia fatta istanza. » C'est aussi l'opinion du bailli de Valençay. Déjà Masaniello et le peuple de Naples avaient imploré les secours de la France [1] en promettant de se soumettre à elle et de lui livrer le château de Gaëte. Mazarin revient ensuite sur les préparatifs de l'expédition contre Milan, où doivent figurer le prince Thomas, le maréchal du Plessis-Praslin et le comte d'Estrades. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 353-361.
15 août. Paris.	Au cardinal d'Este.	Nouvelles des événements de Flandre, de Catalogne, d'Espagne et d'Allemagne. Résumé des faits exposés avec plus de détails dans d'autres dépêches. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 361-362.
15 août. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin se plaint de la mauvaise volonté de la province de Hollande. Il voudrait que l'on cherchât à gagner Paw et Knuyt, qui se sont montrés les plus hostiles entre les députés des Provinces-Unies. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 70.

[1] On trouve, en effet, dans plusieurs passages des lettres de cette époque, que Masianello était en relation avec la France. Voy. aff. étr., Rome, t. CIII et CV, deux dépêches de Fontenay-Mareuil adressées, l'une à Servien, l'autre à Mazarin.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
16 août. Paris.	Au prince d'Orange.	Lettre dans le même sens. C'est surtout aux sollicitations de ce prince que Paw et Knuyt ont dû d'être admis au nombre des médiateurs. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 71.
16 août. Paris.	A M. Chanut.	Le conseil du Roi a été tellement satisfait de la conduite de la reine de Suède, qu'il a décidé que, malgré les embarras financiers et les charges qui pèsent sur la France, le terme entier du subside serait payé à la Suède. Mazarin est touché personnellement des bontés que cette princesse lui témoigne. Il se plaint des plénipotentiaires Suédois, qui sont loin de montrer les mêmes sentiments. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 352-354.
16 août. Paris.	A M. de Brégy.	Recommandations pour les levées qui se font en Pologne. On prépare une ambassade solennelle pour envoyer au roi de Pologne l'ordre du Saint-Esprit. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 151.
16 août. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin se félicite du bon état de la santé de son frère et de ce qu'il pourra bientôt « recueillir le fruit des promesses de Sa Sainteté.... L'affaire de Naples pourra produire de plus grandes suites qu'on n'avoit cru d'abord, puisque le peuple entre en défiance de l'execution des promesses du vice-roi et qu'il a procedé à l'election de gens pour gouverner et regler sa conduite. » Nouvelles de Flandre et de Munster. En Flandre, on a été obligé de lever le siége de Landrecies. Servien s'achemine avec les députés des États généraux vers Munster, « où, quand ils seront arrivez, on verra s'il y a lieu d'esperer que les Espagnols consentiront à la paix, laquelle seroit generale, puisque la seule difficulté qui reste au traicté de l'Empire demeureroit terminée. » Aff. étr. (Rome), t. CIII. — Minute.
17 août. Paris.	A M. Servien.	Mazarin se réjouit que la dépêche qu'il a reçue de Servien soit datée d'Utrecht. Il lui recommande d'examiner ce qui s'est fait à Munster en son absence. Mazarin se défie de Paw et Knuyt, malgré toutes les promesses qu'ils ont pu faire. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 73. — Minute de la main de Lyonne.
17 août. Paris.	Au président de Bellièvre.	Mazarin a été bien aise d'apprendre que les bourgeois de Londres ont le désir de voir le Roi. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
19 août. Paris.	A M. d'Avaugour.	Mazarin se réjouit du succès des armées confédérées en Allemagne. « Quant à ce que vous me marquez touchant les 18^m (dix-huit mille) risdalles, que M. Torstenson [1] dict avoir données pour Leurs Majestez, c'est une chose dont je n'ay jamais ouy parler. » Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 262 v° et 263.

[1] Torstenson avait quitté le commandement de l'armée suédoise depuis plus d'un an; ainsi la réclamation dont parle Mazarin se rapporte à une époque bien antérieure à la date de la lettre.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
20 août. Paris.	Au roi de Pologne.	Mazarin s'engage à lui faire payer exactement le subside promis. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 363.
20 août. Paris.	Au duc de Neubourg.	Mazarin regrette que les ordres donnés par le maréchal de Turenne en faveur du duc de Neubourg n'aient pas été exécutés; il promet d'y remédier. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 364.
21 août. Paris.	A M. de La Haye.	Mazarin lui recommande la recherche de manuscrits pour sa bibliothèque. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 4o3.
21 août. Paris.	A M. d'Avaugour.	Remerciments pour son exactitude. Mazarin reconnaît que, pour les soldats révoltés, on n'a rien à espérer que par l'arrivée du prince Charles[1]. Il passe ensuite aux dix-huit mille risdalles, que Torstenson aurait avancées pour la France et dont il n'a jamais entendu parler[2]; enfin il promet à M. d'Avaugour de lui faire payer ses appointements le plus tôt possible. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 263 r° et v°.
22 août. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin désire connaître les résolutions du duc de Modène. Après avoir parlé de la situation de l'Italie, il ajoute : « Non occorre far fondamento ne sopra il viaggio del sig^r principe di Condé in Italia, ne sopra il far passar parte delle truppe di Catalogna. » Il espère que le duché de Milan suivra l'exemple de Naples et de la Sicile. Il parle de la nécessité de répandre à Naples des écrits qui conviennent au temps, et il cite un écrit de cette nature composé par Ondedei. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 369 et suiv.
22 août. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Sa nomination à la vice-royauté de Catalogne a été accueillie dans ce pays avec une vive satisfaction. L'archevêque d'Aix doit se mettre immédiatement en route, et se rendre en Provence, où il trouvera toutes les instructions nécessaires. Mazarin entretient ensuite son frère des promotions futures au cardinalat. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 364-367.
23 août. Paris.	A M. d'Avaugour.	Mazarin est bien aise d'apprendre que Wrangel a approuvé les justes raisons qui avaient obligé le Roi de rappeler l'armée du maréchal de Turenne. Mazarin pense qu'une partie de la cavalerie mutinée a rejoint l'armée de Wrangel et que ce dernier travaillera efficacement à faire rentrer les rebelles dans le devoir. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 262.
23 août. Paris.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Recommandations pour les affaires d'Italie. Refus d'envoyer la flotte à Naples, malgré les instances de l'ambassadeur de

[1] Le prince Charles de Bavière, fils de l'électeur palatin, Frédéric V, devait prendre le commandement de l'armée suédoise en remplacement de Wrangel.

[2] Voy. ci-dessus, p. 939, la lettre du 19 août à d'Avaugour.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		Rome : « C'est assez que les revoltez voient nostre armée en bon estat, non esloignée de Naples, et qu'ils soient asseurez que la France est disposée et en puissance de les assister, toutes fois et quantes qu'ils se mettront en estat que nous le puissions faire avec quelque seureté et apparence de bon succez. » Mazarin espère toujours que le duc de Modène et les autres princes italiens finiront par se déclarer en faveur de la France. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
23 août. Paris.	Au cardinal Theodoli.	Cette lettre est relative au cardinal Sforza et expose les avantages qu'il y aurait à l'attacher à la France. Remercîments pour le zèle que montre le cardinal Theodoli. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 384-386.
24 août. Paris.	Au duc d'Épernon.	Mazarin regrette de ne pouvoir encore accorder au fils du duc d'Épernon la survivance de la charge de colonel de l'infanterie française. L'évêché de Condom qu'il demande pour M. de Mirepoix a été donné à un frère du sieur d'Estrades. Mazarin a obtenu pour M. de Vaillac le régiment qui était à son frère. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 308 verso.
24 août. Paris.	A M. le prince de Condé.	Mazarin le remercie de ce qu'il veut bien prolonger pendant quelque temps son séjour en Catalogne, malgré la maladie que lui ont causée les chaleurs et l'intempérie de l'air. Mazarin a envoyé une dépêche à son frère pour luy recommander de se rendre en toute diligence en Espagne. Il espère que les instances du Pape ne pourront le retenir; et il prie le prince d'éclairer de ses conseils le nouveau vice-roi. La flotte d'Espagne n'a pas encore quitté Tarragone. Nouvelles des négociations de la guerre de Flandre et de l'armée de Turenne. On pourrait peut-être tenter quelque entreprise en Catalogne au commencement de l'hiver. Aff. étr. (Espagne), t. XXIV. — Minute.
27 août. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin exprime le désir que le traité d'Ulm soit ponctuellement exécuté et que les États du duc de Bavière soient respectés. « Leurs Majestez, ajoute Mazarin, desirent non-seulement conserver, mais augmenter la bonne intelligence qui est entre elles et ce prince. » Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXIX. — Minute.
27 août. Paris.	Au résident de Mantoue.	Protestations d'affection et de dévouement pour le duc de Mantoue et pour sa mère. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 385-388.
27 août. Paris.	A M. de Tracy.	Remercîments pour le zèle qu'il a montré pendant les désordres qui sont arrivés dans l'armée de M. de Turenne. Il faut se consoler d'un accident qu'on ne pouvait prévoir. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 75-76.
27 août. Paris.	A M. d'Anisy.	Mazarin persiste dans l'intention de mettre son régiment dans la meilleure situation possible. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 76.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
28 août. Paris.	A M. de Malespie.	Remercîments pour le compte qu'il a tenu de sa recommandation. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 406.
28 août. Paris.	A Turenne.	Turenne a dû prier la landgrave de Hesse de lui envoyer des renforts pour le reste de la campagne; Mazarin écrit dans le même sens à la Landgrave. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII. — Minute.
28 août. Paris.	A la landgrave de Hesse.	Prière d'envoyer trois mille hommes de pied et mille ou douze cents chevaux rejoindre l'armée de Turenne. « Elle (la landgrave) aura cette satisfaction et cette gloire, ajoute le cardinal, qu'après avoir appuyé fort utilement les armes de Suède des siennes, elle en fortifiera encore les nostres, en une conjonction si favorable que la retraite de l'Empereur de devant Egra [qui] donne moyen à nos alliez de s'en passer. » Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 176-177.
28 août. Paris.	Au marquis de Fontenay.	Mazarin parle des mouvements de Naples et dit : « Si les divisions avec la noblesse continuent et que l'un des partis s'attache à l'Espagne, vous voyez bien que la politique veut que nous fomentions l'autre parti; mais si c'est le peuple qui suit l'Espagne, il y faut procéder bien délicatement et avec grand secret. Car il est vray que l'ayant contraire et avec l'appuy des Espagnols, qui ont les forteresses en main, nous ne pourrions pas esperer grand chose de la bonne volonté de la noblesse, si ce n'est qu'ils eussent moyen de nous introduire dans quelque place. » Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 64. — Minute de la main de Lyonne.
29 août. Paris.	Au prince Thomas de Savoie.	Mazarin croit que l'on peut compter sur le duc de Modène. S'il donne une réponse favorable, il faudra réunir toutes les forces pour attaquer le duché de Milan. On pourrait aussi appeler dans le Piémont les troupes de Piombino. Si l'on renonce à une invasion dans l'État de Milan, on pourra les employer pour s'emparer de Porto-Ercole. Le prince Thomas devra s'entendre avec le maréchal du Plessis-Praslin et avec le cardinal Grimaldi. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 388-391. P. S. où Mazarin exprime le désir que les différends entre le prince Thomas et sa belle-sœur, Madame Royale, soient promptement terminés.
29 août. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin va envoyer du Plessis-Besançon vers le duc de Modène pour le porter à s'unir avec la France et la Savoie contre l'Espagne. Il espère que l'on pourra alors tenter quelque entreprise contre le duché de Milan. Mais il ne faut pas dégarnir Piombino, dont la garnison pourra servir pour les affaires de Naples, ou de Porto-Ercole, ou d'Orbitello. Mazarin recommande à d'Estrades d'approvisionner les Présides de Toscane. Il seroit à souhaiter que le vice-roi de Naples se déclarât pour le peuple contre les nobles. La France pourrait alors s'allier avec les nobles et s'emparer de quelque place importante. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 392-398.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
29 août. Paris.	A M. d'Estrades.	Mazarin l'engage à ne pas s'éloigner de Piombino, à moins quo le duc de Modène ne se déclare ou qu'il n'y ait quelque chose de considérable à entreprendre dans le Piémont. Il ne faut pas « se mettre hors d'estat de se prévaloir des occasions qui se pourroient offrir du côté de Naples, où nous voyons les affaires s'eschauffer de plus en plus. » Le cardinal Grimaldi doit lui donner des renseignements précis sur ce qu'il aura à faire. Recommandations pour les troupes, les approvisionnements, etc. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
29 août. Paris.	A Fontenay-Mareuil.	Mazarin le presse d'employer ses bons offices pour les bulles de la Rochelle et de Saintes, afin que ces églises ne restent pas plus longtemps sans pasteurs. Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 65. — Minute.
30 août. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin lui recommande très-vivement les affaires du Brésil. Il l'engage aussi à s'assurer des moyens de recruter des troupes en Hollande et lui indique les précautions à prendre. M. de Longueville viendra probablement à la cour; nécessité de bien expliquer ce voyage et de prévenir la mauvaise impression qu'il pourrait produire. Recommandation pour la poudre à acheter. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 88. — Minute de la main de Lyonne.
30 août. Paris.	A M. du Lieu.	Mazarin lui recommande de faire porter en toute diligence à Gênes les dépêches qui lui sont remises. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 408.
30 août. Paris.	A M. de Longueville.	Mazarin éprouve deux sentiments différents à la nouvelle du retour prochain de M. de Longueville : il se réjouit de le revoir bientôt, et craint, d'autre part, l'effet de son départ de Munster. Il compte toutefois sur les précautions que prendra le duc de Longueville. Aff. étr. (Allemagne), t. XVI des *Minutes des Négociations de la paix de Munster.* — Minute de la main de Lyonne.
30 août. Paris.	A la princesse de Phalsbourg.	Le cardinal exprime son regret à la princesse de Phalsbourg sur l'accident qui lui est arrivé (elle avait été faite prisonnière et menée à Courtray.) Aff. ét. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 406.
30 août. Paris.	Au duc d'Épernon.	Mazarin lui promet de tenir compte de sa recommandation pour le sieur Girard, au cas que l'abbaye de Verneuil vienne à vaquer. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 311 recto.
30 août. Paris.	A Ugo Fiesco.	Lettre relative à des galères achetées par le grand-duc de Toscane. La Reine a accordé une gratification de quatre mille livres à Ugo Fiesco. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 398-399.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
30 août. Paris.	A l'auditeur général de Piombino.	Félicitations sur la dignité qu'il a obtenue. Mazarin espère qu'il s'en servira dans l'intérêt de la France. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fos 399-400.
30 août. Paris.	A M. Chanut.	La clause par laquelle l'empereur se réserverait le droit de secourir les Espagnols ne serait pas un obstacle à la paix, « puisque le désir que Leurs Majestez ont de contribuer, mesme à leurs despens, ce qui peut estre necessaire à la conclusion de la paix generale, ou au moins à la particuliere de l'Empire, les a obligées de donner ordre à leurs plenipotentiaires de consentir à quelque expedient qu'on auroit proposé pour accommoder ce point. » Ce qui arrête la négociation, c'est la satisfaction de la milice de la Suède, « apprenant par les lettres du sieur d'Avaugour qu'il n'y a pas dans toute l'Allemagne assez d'argent monnoyé pour satisfaire aux demandes qu'alloit faire le sieur Esken (?), » Mazarin a vu avec plaisir le traité de la Suède avec le Portugal. Chanut a agi avec prudence pour ce qui concerne le traité de Pologne. Il doit s'entendre avec Brégy pour les troupes levées en Pologne, qui doivent être transportées de Dantzig en France. Détails sur Jacob de la Gardie, sur un péril auquel la reine de Suède a été exposée, etc. Mazarin termine en insistant sur l'importance de l'alliance avec le duc de Bavière. Aff. étr. (Suède), t. VII, fos 354-358.
31 août. Paris.	Au cavalier Digby, ou d'Igby, résident de la reine d'Angleterre à Rome.	Mazarin le remercie des avis qu'il lui donne et lui déclare qu'il peut lui écrire directement ou par l'intermédiaire de milord Germain. Il insiste sur la prise de Dixmude, sur l'importance de cette place et sur la prise de la Bassée. Les bruits fâcheux répandus ne sont que des artifices des Espagnols. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fos 400-401.
31 août. Paris.	Au président de Bellièvre.	Mazarin l'engage à continuer de rendre au roi d'Angleterre tous les services en son pouvoir. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
3 septembre. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin lui envoie Le Rasle, un des principaux ingénieurs de l'époque. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 238.
3 septembre. Paris.	A M. de Nestier.	Mazarin le félicite du rétablissement de sa santé. M. Le Tellier doit lui mander le service auquel on peut l'employer. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 409.
4 septembre. Paris.	A Fontenay-Mareuil.	Mazarin blâme ce que l'ambassadeur a écrit relativement aux avances faites pour la promotion de son frère au cardinalat. Passant aux affaires de Naples, il dit « qu'on ne s'estoit pas trompé quand on a estimé qu'il ne falloit pas s'embarquer en cette entreprise qu'à bonnes enseignes, puisque les diligences que nous avons faites n'ont servi qu'à faire unir davantage le peuple au vice-roy, croyant de mieux meriter le pardon de sa faute en tesmoignant fidelité au roi d'Espagne contre nous. La plus grande peine que j'ay c'est que nous ayons tesmoigné,

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		par l'envoy de tant de personnes, trop d'avidité de manger un fruit qui n'estoit pas encore meur, et mesme que cela n'empesche qu'il ne meurisse.» Aff. étr. (Rome), t. CIII, f°s 77 et suiv. — Minute de la main de Lyonne.
4 septembre. Paris.	A M. le prince de Condé.	Mazarin désire rendre service à Marsin; mais il ne peut lui faire obtenir le régiment de Couvonges, que la Reine a voulu conserver au fils de M. de Couvonges. Mazarin croit que le départ de l'armée navale d'Espagne pour Naples sera plus capable d'allumer le feu dans ce pays que de l'éteindre. Nouvelles de l'armée de Turenne et des négociations de Munster. Mazarin le prie d'examiner si l'on ne pourrait pas tenter une attaque contre Agen. Il apprend de Rome que son frère a peu de disposition à l'emploi de vice-roi de Catalogne. Craintes que cause la santé de M. de Marca. Mazarin revient sur les négociations et les opérations militaires. Elles paraissent, sur tous les points, favorables à la France: Turenne est dans le Luxembourg; le duc de Modène s'est déclaré en faveur de la France, et l'on se prépare à attaquer le duché de Milan. La réunion des troupes de Gassion et de Rantzau fait espérer un brillant succès. Mazarin revient sur l'entreprise de Tarragone, dont l'exécution lui semble possible. Aff. étr. (Espagne), t. XXIV. — Minute.
5 septembre. Paris.	A Fontenay-Mareuil.	Ce n'est pas faute de bienveillance pour le bailli de Valençay que l'on a sursis à lui envoyer le brevet de maréchal de camp de l'armée navale. Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 79. — Minute.
5 septembre. Paris.	Au maréchal du Plessis.	Mazarin regrette qu'il n'ait pas réussi à terminer les différends entre Madame Royale et le prince Thomas. Il n'y a rien à espérer du côté du Milanais. Mazarin serait d'avis d'attaquer les postes de Toscane. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
6 septembre. Paris.	Au duc de Longueville.	La déclaration qu'a faite le duc de Longueville du projet de s'éloigner de Munster, a produit deux bons résultats : elle a tiré les ministres espagnols de leur léthargie et prouvé que la France n'avait pas autant de besoin de la paix qu'on se l'était figuré. Aff. étr. (Allemagne), t. XVI des *Minutes des Négociations de la paix de Munster*. — Minute de la main de Lyonne.
6 septembre. Paris.	A M. de la Thuillerie.	On a fait des offres à Paw, qui proteste, cependant, «ne vouloir pas estre gehenné par la France. S'il prend nostre argent suivant les ouvertures que vous en avez faites, peut estre qu'il parlera d'autre sorte.» Inquiétude causée dans les Provinces-Unies par le départ de M. de Longueville; il serait à souhaiter que les députés fussent animés pour la paix des mêmes dispositions que le reste de la nation. On apprend que l'électeur de Brandebourg veut licencier ses troupes; la France pourrait en profiter pour renforcer l'armée du maréchal de

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		Turenne et lui donner le moyen de faire des progrès dans le Luxembourg. Aff. étr. (HOLLANDE), t. XLV, pièce 95. — Minute de la main de Lyonne.
6 septembre. Paris.	A l'évêque d'Alby.	Joie qu'a causée la conversion du marquis de Malause. La Reine lui a accordé une pension. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 409-410.
6 septembre. Paris.	A M. de Valon.	Protestations d'affection. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 410.
6 septembre. Paris.	A la princesse de Phalsbourg.	Mazarin insiste sur les fâcheux résultats pour le duc de Lorraine du parti qu'il a pris en joignant ses troupes à celles de l'Espagne. Aff. étr. (FRANCE), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 410-412.
6 septembre. Paris.	A M. de Charlevois.	Ordre donné que la pension que la Reine lui a accordée lui soit payée. Aff. étr. (ALLEMAGNE), t. LXXXVIII.
6 septembre. Paris.	A Sa Sainteté.	Remercîments pour un bref adressé à la Reine et protestations de son désir sincère d'arriver à la conclusion de la paix. Aff. étr. (ROME), t. CIV, f°s 404-406.
6 septembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin pense, comme le cardinal, qu'il est impossible de traiter avec le peuple de Naples : « *che non vi sia modo di trattare ni aggiustar cosa alcuna col popolo di Napoli.* » Mazarin blâme la conduite de l'ambassadeur de France à Rome et celle de son frère ; il leur reproche d'avoir agi avec légèreté. Aff. étr. (ROME), t. CIV, f°s 406-411.
6 septembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Considérations générales sur l'Italie et sur les entreprises que l'on pourrait tenter. Mazarin trouve la situation de Naples moins avantageuse que par le passé : « Io ho detto in passando à V. Em. che le forze nostre siano bastanti per andare à Napoli per terra, e non per consigliar questa impresa, essendo io di opinione che lo stato delle cose avanti questi tumulti fosse più vantaggioso per noi, che al presente, poiche all'hora poteva il popolo et la Nobilità, che non erano ancora disuniti, desiderar l'armi francesi, per sottrarsi dal peso insoffribile dell'impositioni ; mà adesso c'hanno trovato il modo di farlo da se medesimi, vorranno più stabilirsi nella libertà, che da se stessi hanno acquisitata, che esporla à nuovi rischi con le guerre et con l'introdur eserciti francesi nel regno. » Envoi d'argent avec la recommandation de ne l'employer qu'à la dernière extrémité à cause des embarras financiers. Aff. étr. (ROME), t. CIV, f°s 411-418. — Copie du temps corrigée de la main de Mazarin.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
6 septembre. Paris.	Au duc de Bracciano.	Lettre de compliments à l'occasion d'une faveur accordée par le Roi. Mazarin s'excuse de n'avoir pu lui donner la préséance sur l'ambassadeur. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f^s 418-419 v°.
6 septembre. Paris.	A M. Chanut.	Éloge de la reine de Suède. On a découvert que le résident de Suède en Angleterre, nommé Moet, avait de fréquentes entrevues avec l'ambassadeur d'Espagne. Il serait important de connaître la vérité sur cette intrigue. La reine de Suède a bien fait de suspendre son jugement sur la connivence du duc de Bavière avec Jean de Werth. Mazarin ne croit pas le duc complice de la trahison de Jean de Werth. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 358-360.
6 septembre. Paris.	Au seigneur duc de Santo-Gemini.	Compliments sur une faveur que le Roi venait de lui accorder. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 419-420.
6 septembre. Paris.	Au cardinal Orsino.	Mazarin se félicite de voir la maison des Ursins (à laquelle appartenaient aussi le duc de Bracciano et le duc de Santo-Gemini) se rattacher à la France. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 420-422.
6 septembre. Paris.	A M. de Groensfeld ou Groensfelt.	Mazarin le félicite de son heureuse arrivée à la cour de Bavière. « Vous me ferez, s'il vous plaist, la faveur de croire que vous verrez confirmées par les effects toutes les avances, ou assurances, que vous ferez du zele et de la passion que j'ay pour son service (pour le service du duc de Bavière). » Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 356.
6 septembre. Paris.	A M. d'Erlach.	Éloge du zèle qu'il montre pour la France. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 17-18.
6 septembre. Paris.	A M. de Charlevois.	Mazarin le félicite de son zèle, lui annonce que sa pension va lui être payée, et l'engage à vivre en bonne intelligence avec d'Erlach. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 59.
7 septembre. Paris.	A MM. les chanoines du chapitre de Mayence.	En témoignant le déplaisir qu'ils ont éprouvé qu'un des membres de leur corps ait pris part à l'entreprise des ennemis du Roi, MM. les chanoines de Mayence ont prouvé « la passion qu'ils ont pour son service. » Mazarin regrette que de pareilles entreprises forcent d'augmenter le nombre des troupes qui occupent le pays. Il s'emploiera pour que les chanoines aient à en souffrir le moins possible. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 201-202.
9 septembre. Paris.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	Mazarin souhaite qu'il puisse faire quelque entreprise qui terminerait glorieusement la campagne. Il promet toute assistance pour en assurer le succès. Le maréchal se plaignait du prince Thomas : « J'ay esté bien marry, lui écrivait Mazarin, d'apprendre le peu de sujet que vous avez d'estre satisfait de M. le prince Thomas.... En tout cas, je vous prie de tout mon

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		cœur qu'il n'en revienne le moindre empeschement au bon succez des affaires.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
9 septembre. Paris.	A M. d'Estrades.	Mazarin lui annonce que M. de Navailles est envoyé avec mille chevaux près du duc de Modène. Recommandations pour les détails du service de l'armée. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
9 septembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Les dissentiments du peuple de Naples et des Espagnols vont toujours croissant. Le duc de Guise demande l'autorisation du Roi pour se mettre à leur tête, promettant de s'employer utilement pour la France. L'ambassadeur ne croit pas à son succès. Cependant on le laissera faire sa tentative. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 422-426.
10 septembre. Paris.	Au baron de Küny.	Mazarin le remercie des mémoires qu'il a adresés à Lyonne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 412.
10 septembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin annonce que le duc de Modène a pris la résolution d'attaquer Crémone, si on lui donne deux mille fantassins de l'armée de Provence et mille cavaliers tirés du Piémont. Mazarin trouve la saison trop avancée pour faire la guerre dans le duché de Milan. Désignation d'un lieutenant général (le marquis de Ville) et de deux maréchaux de camp, d'Estrades et Navailles, pour l'armée de Piémont. Autres détails sur l'organisation militaire et le système financier de l'armée d'Italie. Mazarin s'en remet toujours à la prudence de Grimaldi. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 426-429. *P. S.* Mazarin exprime le désir que don Juan d'Autriche se présente devant Naples, étant certain que son arrivée avec l'armée navale servira plutôt la France que l'Espagne : « Essendo per certo che servirebbe più questa corona che la Spagna.» Le *Post-Scriptum* s'étend du f° 429 au f° 431.
11 septembre. Paris.	A la duchesse de Mantoue.	Protestations de dévouement pour elle et sa maison; mais quant à la question du traité et des négociations qui y touchent, Mazarin ne pourra pas satisfaire à tous ses désirs. On devra s'en tenir au traité de Cherasco. *P. S.* Sans aucun détail particulier. Aff. étr. (Rome), t. CIV. f°s 431-433.
12 septembre. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin s'excuse de n'avoir pas consenti à ce qu'il devînt cardinal par la nomination de la couronne. Il redoutait le mécontentement du prince de Condé : « Quello che mi dava maggior fastidio era il rispetto del sig^{r} principe di Condé, il quale non solo si poteva offendere di veder lasciare addietro il sig^{r} principe suo fratello[1], mà molto più di credere che io havessi cooperato à questo con finezze et artificii.» Il s'en est expliqué

[1] Le prince de Conti, frère cadet du prince de Condé, était, à cette époque, destiné à l'Église.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		avec la princesse de Condé, qui a reconnu sa sincérité. Mazarin est satisfait de voir la nomination de son frère assurée. L'arrangement conclu par l'ambassadeur pourra être exécuté sur-le-champ, et la nomination de Michel Mazarin produira une union étroite entre la France et la papauté (*stretta unione fra S. B^ne e la Francia*). Mazarin engage vivement son frère à se rendre en Catalogne. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 433-436.
12 septembre. Paris.	Au marquis de Fontenay.	Mazarin avertit l'ambassadeur « qu'il est remis absolument à la pleine disposition de Sa Sainteté d'en user, comme Elle voudra, pour la grace qu'Elle veut faire à mon frère, à l'exception seulement d'une chose qu'on ne croit pas qui puisse lui tomber jamais dans l'esprit, qui seroit « de promouvoir le suject que nomme le roy d'Espagne conjoinctement avec mondict frere.» Aff. étr. (Rome). t. CIII, f° 97. — Minute de la main de Lyonne.
13 septembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Sur les instantes prières des États généraux des Provinces-Unies, le duc de Longueville a bien voulu différer son départ jusqu'à l'arrivée des ambassadeurs de cette république. « Il semble, ajoute Mazarin, que de cela naît un entier engagement de ne point achever leur traité particulier sans cette couronne. C'est au moins une marque certaine que, jusqu'icy, ils marchent de bon pied et ont envie de faire leur devoir.» Mazarin appelle l'attention du duc de Longueville sur la nécessité de terminer le plus tôt possible la paix de l'Empire. Il annonce que Turenne s'est emparé de la ville basse de Montmédy. Il a aussi pris quelques châteaux. Aff. étr. (Allemagne), t. XVI des *Minutes des Négociations de la paix de Munster.* — Minute de la main de Lyonne.
13 septembre. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin insiste vivement sur la nécessité de conclure immédiatement la paix de l'Empire, « ainsy que vous en avez receu l'ordre il y a trois sepmaines. Je suis encore maintenant d'autant plus fortifié dans cette pensée, que des avis nous viennent de tous costez, que non-seulement tous les catholiques de ce pays-là, mais les protestans mesmes, qui ont obtenu ce qu'ils pretendoient à la faveur des armes des deux couronnes et sont persuadez que nous ny les Suedois ne voulons la paix, pourroient se liguer avec l'Empereur. . . . pour conserver leurs avantages et chasser les estrangers (ce sont leurs termes) de l'Allemagne. Vous voyez donc que la necessité est beaucoup plus forte qu'elle n'estoit il y a quelque temps, de prevenir cet inconvenient et de haster la conclusion de la paix qui le destournera.» Aff. étr. (France), t. XVI des *Minutes des Négociations de la paix de Munster*, f° 182.
13 septembre. Paris.	Au prince Thomas de Savoie.	Mazarin paraît disposé, de concert avec le duc de Modène, à tenter une entreprise contre le duché de Milan. Cependant il ne faudrait pas attendre les troupes, parce qu'alors la saison serait trop avancée. Puis détails sur les forces militaires et le commandement de l'armée, sur les approvisionnements. Si l'on obtient des succès dans le duché de Milan, on s'en ressen-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		tira à Naples : « Se le cose camineranno bene nello stato di Milano, influiranno anche in quelle di Napoli, e l'armata navale in Porto-Longone sarà sempre di gran consequenza e di gran sicurezza per noi, quando comparisce cola don Juan d'Austria. » Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 438-443.
13 septembre. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin a été très-fâché d'apprendre la maladie de M. de Brégy. La promotion du frère de Mazarin est encore incertaine. Dans le cas où le Pape la ferait de son propre mouvement, on n'en sera pas moins obligé au roi de Pologne de la présentation qu'il a faite. M. de Brégy doit s'opposer à ce que le nonce du Pape obtienne la présentation pour le cardinalat. Mazarin n'a rien appris des excès qu'on reproche aux amirautés de Calais et de Dieppe sur les vaisseaux qui ont transporté les levées de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 151-153.
14 septembre. Paris.	A M. Chanut.	Détails sur le payement des sommes dues pour les acquisitions en Suède. Plaintes contre l'ambassadeur de Danemark, dont la reine de Suède a su reconnaître et caractériser les mensonges par ces mots : *veritas danica*. Mazarin charge Chanut de remercier la reine Christine. On apprend de divers côtés que Kœnigsmark aurait donné de l'argent aux troupes qui se sont révoltées contre Turenne et les aurait dispersées dans les autres corps de cavalerie : « Cela paroist un peu estrange et n'estre pas dans les lois d'une bonne confédération. » Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 360-361.
14 septembre. Paris.	Au marquis de Fontenay.	Nouvelle lettre sur la promotion de son frère au cardinalat. « Leurs Majestez sont d'advis de tesmoigner toute sorte d'agreement à Sa Sainteté lorsqu'elle executera la resolution qu'elle a prise de promouvoir mon frere au cardinalat de son propre mouvement, remettant à satisfaire aux nominations des couronnes incontinent qu'il y aura le nombre de places vacantes proportionné pour cet effect, et quand bien mesme Sa Sainteté voudroit promouvoir le comte d'Ognate de son propre mouvement, aussy bien que mon frere, on n'y trouvera rien à redire, n'estant pas nommé par le roy d'Espagne non plus que mon frere par la France. » Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 107.
15 septembre. Fontainebleau.	A M. de Turenne.	Son arrivée dans le Luxembourg a produit l'effet que désirait Mazarin en forçant les ennemis de diviser leurs forces. Mazarin souhaite qu'il attaque Montmédy. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 240 verso.
16 septembre. Fontainebleau.	Au prince de Condé.	Mazarin est inquiet de la santé de M. de Marca. Il s'occupe de faire un fonds pour les fortifications de Catalogne. Il revient sur le projet d'assiéger Tarragone et sur l'affaire de Fleix (on avait disposé du gouvernement de cette ville contrairement au désir du prince de Condé). Il attend avec impatience des nouvelles de son frère, qui devait partir de Rome au commencement d'octobre. Promesse de servir le chevalier de la

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		Rivière. Mazarin envoie au prince un extrait des nouvelles de Naples. Traité conclu avec le duc de Modène pour envahir le duché de Milan. Nouvelles de l'armée de Flandres. Gassion «aura fait grand esclat dans la Flandres et partout ailleurs de voir l'arcbiduc réduit visiblement à la deffensive et nostre armée faire tout son possible pour attirer au combat celuy qui devoit nous engloutir.» Forces et bonne intelligence des deux maréchaux de Gassion et de Rantzau. Aff. étr. (Espagne), t. XXIV. — Minute.
17 septembre. Fontainebleau.	A M. de Bellièvre.	Regrets sur la situation des affaires du roi d'Angleterre, que M. de Bellièvre, malgré son habileté, n'a pas pu améliorer. Détails sur les levées que l'on se propose de faire en Irlande. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
18 septembre. Fontainebleau.	Au cardinal Grimaldi.	Remercîments pour les sentiments exprimés dans sa dernière dépêche. Aff. étr. (France), t. XXI des *Lettres italiennes de Mazarin*, f°s 273-276.
18 septembre. Fontainebleau.	Au cardinal Antoine Barberin.	Le cardinal Antoine pourra se rendre à la cour et y sera bien reçu. Cependant il serait préférable qu'il allât à Casal. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 443-444.
19 septembre. Fontainebleau.	Au roi de Pologne.	Mazarin approuve la résolution prise par le prince Casimir, frère du roi de Pologne, de renoncer au cardinalat. Le prince Casimir pourra compter sur la bienveillance de la Reine. Aff. étr. (Rome). t. CIV, f°s 444-445.
20 septembre. Fontainebleau.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin approuve la pensée d'envoyer à Munster, pour traiter avec Paw des affaires du Portugal, la personne qui l'a déjà vu à La Haye. M. de La Thuillerie doit s'occuper des intérêts de la Landgrave dans l'affaire de l'Ostfrise. Mazarin lui parle ensuite des recrues. On a arrêté deux secrétaires de M. de Vendôme, dont on lui communiquera les dépositions; elles prouvent que les ennemis n'ont aucune disposition pour la paix. Ils ont fait retirer de l'assemblée le comte de Trautmansdorf, «parce qu'il travailloit à bon escient, avec sincérité, à donner la paix à l'Empire.» Variations des Provinces-Unies dans les affaires de Portugal, «n'y ayant plus d'homme d'authorité qui les dirige, comme ont fait jusqu'icy les princes de la maison de Nassau.» Mazarin pense que les États généraux seront obligés de changer de conduite. Il serait tres-important de terminer les différends des Portugais et des Provinces-Unies. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 111. — Minute de la main de Lyonne.
20 septembre. Fontainebleau.	A M. Chanut.	Servien doit faire connaître à Chanut les conditions du traité de garantie conclu avec les Provinces-Unies. Il ne doit pas donner le moindre ombrage à la Suède. Les plénipotentiaires de Suède à Osnabrück ont consenti à ce que la France prêtât l'oreille aux propositions de paix faites par le duc de Bavière. Chanut

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		doit continuer la négociation pour que la France recouvre les soldats qui se sont mutinés. Mazarin a été fort étonné d'apprendre que l'on discutait dans le Sénat de Suède pour savoir laquelle des deux alliances de France ou d'Espagne était la plus avantageuse pour ce royaume. Il s'étend sur les forces de la France : « Encore que du Quesne n'ait pas joint nostre armée [navale] avec son escadre, nous ne laissons pas de donner la loy à la mer. » Mazarin attribue l'attitude du Sénat de Suède au chancelier Oxenstiern. « Il sera bon que vous fassiez connoistre à la maison de la Garde (de la Gardie), écrit-il à Chanut, que ces sortes de pratiques ne vont pas moins contre eux que contre nous. » Il faut aussi informer la reine de Suède, « en grande confidence, que la passion qu'elle tesmoigne pour cette couronne et la bonté qu'elle a pour moy nous attire tous ces orages. » Aff. étr. (Suède). t. VII, f°s 361-364.
21 septembre. Fontainebleau.	Au président de Bellièvre.	Mazarin regrette vivement que le roi d'Angleterre ne sache pas profiter des bons conseils qui lui sont donnés. Original signé ; B. I. de Saint-Pétersbourg.
21 septembre. Fontainebleau.	Au cardinal Grimaldi.	Une lettre de Grimaldi lui a annoncé la conclusion du traité avec le duc de Modène. Avant d'envoyer la ratification, Mazarin en discute les conditions : il craint que la saison ne soit trop avancée pour pouvoir tenter quelque entreprise dans le Milanais. Il aimerait mieux consacrer le reste de la campagne aux postes de Toscane. On ne peut donner au prince Borso 30,000 livres de pension. Mazarin recommande au cardinal Grimaldi de se tenir près des lieux où l'action principale se passera. Détails sur les forces militaires dont on pourra disposer. Sommes employées en Italie. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 445-454.
21 septembre. Fontainebleau.	Au duc de Modène.	Mazarin se félicite de la conclusion du traité avec le duc de Modène. Il regrette que le retard apporté à la conclusion n'ait pas permis d'agir dans le duché de Milan, où l'on aurait fait des progrès. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 454-455.
21 septembre. Fontainebleau.	Au marquis Calcagnini.	Félicitations pour la part qu'il a prise au traité. Mazarin en prévoit d'heureux résultats. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 456.
21 septembre. Fontainebleau.	Au cardinal d'Este.	Mazarin se félicite du traité conclu avec le duc de Modène, frère du cardinal. Il espère que les armées réunies feront de rapides progrès dans le duché de Milan. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 456-457.
21 septembre. Fontainebleau.	Au résident du roi de Pologne à Rome.	Il n'est pas nécessaire de presser le Pape pour la promotion de Michel Mazarin au cardinalat. Le Pape s'y montre très-disposé. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 458-459.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
21 septembre. Fontainebleau.	A Giannetino Giustiniani.	Succès de la France sur tous les points; elle désire la paix; mais elle n'y peut encore réduire les Espagnols. Aff. étr. (Rome) t. CIV, f° 459.
21 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	« J'ai veu, par vostre lettre du 28 du passé, les nouvelles asseurances que vous a données le Pape en l'audience que vous aviez eue de luy cette semaine-là de vouloir promouvoir mon frère au cardinalat bientost. » Mazarin parle ensuite des dispositions de la France pour la paix, et des obstacles opposés par l'Espagne. Puis il passe à Naples : « la prudence veut que nous n'y prenions point de part que nous n'y soyons appelés, ou que nous ne voyions plus clair à quelque chose de solide, et en attendant que l'on attaque vivement l'Estat de Milan dans cette conjoncture qu'il ne peut estre assisté d'hommes et d'argent de ces deux royaumes-là et que les esprits n'y sont guere moins animez, nous pouvons nous faire honneur auprez du Pape à peu de frais par une offre, que je sais bien qu'il n'acceptera pas, qui est de l'assister des forces de cette couronne en nombre suffisant pour, avec les siennes, recouvrer le royaume de Naples qui appartient à l'Église. Il est remis à vous de la faire à Sa Sainteté selon que vous l'estimerez à propos ou non. » Mazarin termine en insistant sur des avantages obtenus dans le Nord par les armées françaises. Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 110. — Minute de la main de Lyonne.
22 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Mazarin est d'avis que l'on doit, pour les affaires de Naples et de Sicile, « laisser engager de plus en plus les peuples contre les Espagnols jusques à ce que les choses soient évidemment à un point irréconciliable, faire savoir cependant par toute sorte de moyens auxdicts peuples la superiorité que les armes du Roy ont partout à la terre et à la mer sur celles d'Espagne, et que la France a la volonté et le pouvoir de les servir quand et par les moyens qu'ils voudront eux-mesmes. » Remercîments pour le zèle qu'il a montré pour la promotion de Michel Mazarin. La mort du fils unique du roi de Pologne détermine le frère de ce roi à quitter le chapeau, comme il l'avait déjà résolu. Aff. étr. (Rome). t. CIII. f°s 117-118. — Minute de la main de Mazarin.
22 septembre. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin regrette qu'il ne soit pas parti pour la Catalogne, comme il le lui avait recommandé. Il l'en presse de nouveau. Il lui a envoyé 10,000 écus pour ses besoins les plus pressants. Il ne doit pas avoir d'inquiétude pour sa promotion au cardinalat; il sait avec quel zèle Mazarin s'en occupe. Aff. étr. (Rome). t. CIV, f°s 460-461.
23 septembre. Fontainebleau.	A M. de Rasilly.	Mazarin regrette que les ordonnances de M. de Rasilly n'aient pas été payées exactement. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII.
23 septembre. Fontainebleau.	A M. d'Hervart.	Mazarin lui accuse réception du traité qu'il a fait le 18 courant avec le sieur Grin (Grün) pour la remise du fort de Joux entre les mains de la personne que le Roi enverra pour en

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		prendre possession. Remerciments pour le zèle que M. d'Hervart a montré et envoi de la ratification du traité, d'un brevet d'une pension de cinq mille livres pour le sieur Grin avec les provisions du gouvernement de Haguenau. On voit, par la suite de cette dépêche, que Grin avait été établi dans le fort de Joux par Bernard de Saxe-Weymar. Mazarin négociait dans le même temps l'acquisition de Montbelliard. « J'ai appris avec grand plaisir, écrivait-il à d'Hervart, ce que vous avez fait pour l'affaire de Montbelliard, et la bonne espérance que vous en avez depuis que M. le duc de Virtemberg (Würtemberg) a promis de s'y employer près de son cousin[1]. Je vous prie de continuer à y travailler autant qu'il se pourra.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 92-93.
24 septembre. Fontainebleau.	Au cardinal Grimaldi.	Détails relatifs à des questions de finances. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 461-462.
24 septembre. Fontainebleau.	Au président de Sève.	Mazarin l'informe de sa nomination comme intendant de Provence. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 413.
26 septembre. Fontainebleau.	Au prince de Condé.	Après s'être réjoui de l'heureux accouchement de la duchesse de Longueville, Mazarin déplore l'inaction de l'armée de Flandre; Rantzau s'est retiré à Dunkerque, et Gassion songe à attaquer Lens. « Il m'escrit, ajoute Mazarin, que les ennemis s'estant vantez que, s'il se mettoit dans des pays propres à combattre, qu'ils l'y iroient aussytost chercher, il avoit pris cette resolution pour voir s'ils tiendroient leur parole.» Déplaisir causé à Mazarin par la mort de Ronette et le danger que court Sirot. Annonce du départ prochain de son frère. Efforts pour rétablir la concorde entre les principaux Catalans. Congés accordés au colonel Baltazar et à M. de Créqui. Nouvelles de Munster, d'Allemagne, de Bavière, d'Italie et de Flandre. Aff. étr. (Espagne), t. XXIV. — Minute.
27 septembre. Fontainebleau.	Au président de Bellièvre.	Mazarin partage son avis sur la conduite que tient Charles I[er] envers les indépendants. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
27 septembre. Fontainebleau.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin se réjouit de ce que les affaires du Brésil prennent une meilleure tournure. Détails sur les levées à faire en Hollande. Il faut travailler à prouver aux Provinces-Unies que les Espagnols ne veulent pas sincèrement la paix. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 116. — Minute de la main de Lyonne.

[1] Le comté de Montbelliard appartenait, à cette époque, à une branche de la maison de Würtemberg. Le comte de Montbéliard était, en 1647, Georges de Würtemberg, né en 1626, et mort en 1699.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
27 septembre. Fontainebleau.	A M. Servien.	Les Espagnols ont cherché à gagner le gouverneur du fort de Joux. Mazarin prévenu a averti Hervart, qui a réussi à conclure un traité avec ce gouverneur. Plaintes sur M. de Longueville qui ne paraît pas satisfait des grâces qu'on lui a accordées. Vaisseaux à vendre en Flandre à bon prix; il faut prendre des informations à ce sujet. Aff. étr. (Hollande). t. XLV. pièce 119. — Minute de la main de Lyonne. L'addition dans laquelle il est question de vaisseaux porte le n° 118.
27 septembre. Fontainebleau.	A M. Chanut.	La lettre de Servien sur le traité de garantie a mis Chanut en état de répondre à toutes les objections que l'on a faites sur ce point. Mazarin a été bien aise d'apprendre les détails relatifs à la conduite du prince palatin Charles. Chanut doit lui donner tous les conseils qui peuvent servir à le diriger; il doit s'efforcer d'exclure Rosenham de l'emploi de résident en France, auquel on le destine, et tâcher d'y faire nommer quelqu'un «qui ait de bons sentiments pour le bien public.» Remercîments pour le zèle que la reine de Suède montre en faveur de la France. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 364-365.
28 septembre. Fontainebleau.	Au duc d'Atry.	Mazarin espère le satisfaire sur la question de ses bénéfices et le presse de terminer l'affaire de son canonicat de Saint-Pierre pour le sieur Elpidio Benedetti. Affr étr. (Rome), t. CIII, f° 123. — Minute.
28 septembre. Fontainebleau.	Au comte de Moretto.	Mazarin se félicite des résultats de la campagne qui a donné à la France Dixmude. Déjà l'ennemi offre de rendre Landrecies pour Dixmude. Mazarin souhaite que l'on puisse arriver bientôt à la conclusion de la paix. Aff. étr. (Rome), t. CIV. f°s 462-463.
29 septembre. Fontainebleau.	A M. Vautier, médecin du Roi.	Inquiétude que cause la maladie du petit Monsieur (frère de Louis XIV). Aff. étr. (France). t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 413.
30 septembre. Fontainebleau.	A M. Vautier, médecin du Roi.	Même sujet. Aff. étr. (France). t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 413-414.
30 septembre. Fontainebleau.	A M. Fouquet.	Affliction qu'éprouve Mazarin de la blessure de Gassion. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 403.
30 septembre. Fontainebleau.	A M. de La Tour.	Inquiétude que cause à Mazarin la blessure de Gassion. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 403 verso.
30 septembre. Fontainebleau.	A M. de Saint-Léonard.	Même sujet. Mazarin lui recommande de veiller avec soin à la défense de Courtray. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 403 verso.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
30 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Recommandation pour obtenir le gratis des bulles de l'évêque nommé de Condom. Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 124. — Minute.
30 septembre. Fontainebleau.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Recommandation pour la sécularisation de l'abbaye de Saint-Victor-de-Marseille qui serait réduite en église collégiale, «changement qui, en l'estat où sont les choses, est absolument de la gloire de Dieu et du bien de son service.» Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 124, p. 125. — Minute.
Septembre. (Sans autre date)[1].	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin l'engage à se contenter de l'avantage qu'il lui a procuré en le faisant nommer vice-roi de Catalogne. Il lui rappelle que lui-même, quoique nommé au cardinalat, a rempli plusieurs missions : «Si recordi che doppo che io ero stato nontio straordinario in Francia e doppo esser nominato al cardinalato e fatto primo plenipotentiario per la pace, non ricusai di andare in Piemonte e di trattenermi quivi tanti mesi solo per eseguire una commissione del sig^r cardinale di Richelieu.» Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 401-404.
(Sans date précise, probablement de septembre.)	A la landgrave de Hesse.	Mazarin regrette que la landgrave n'ait pas pas pu envoyer à Turenne les troupes qu'il lui avait demandées[2]. Le jeune landgrave de Hesse a été accueilli par la cour de France avec beaucoup d'estime et d'affection. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 177-178.
4 octobre. Fontainebleau.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin a appris avec satisfaction que les affaires des Portugais avec les Hollandais prenaient un bon train. Il faut tâcher de gagner Paw, qui peut rendre de notables services en cette affaire. Mazarin ne s'étonne pas de voir Knuyt persévérer dans son mauvais vouloir envers la France. Recommandations pour les achats que l'on veut faire en Hollande. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, f° 123. — Minute de la main de Lyonne.
4 octobre. Fontainebleau.	Au président de Bellièvre.	Souhaits pour le roi de la Grande-Bretagne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 414-415.
4 octobre. Fontainebleau.	A M. de Montreuil.	Congé accordé, à moins que les circonstances ne permettent pas à Montreuil de s'absenter. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 414.
4 octobre. Fontainebleau.	A M. de Benet.	Lettre relative à la conduite des soldats qui reviennent d'Italie. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 415.

[1] Probablement du 5 septembre, d'après la place que cette lettre occupe dans le manuscrit.
[2] Voy. lettre du 28 août 1647, p. 942.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
4 octobre. Fontainebleau.	A M. de Brégy.	« Si le Pape fait mon frère cardinal de son propre mouvement[1] et sans avoir esgard à la nomination du roy de Pologne, vous devez faire tout vostre possible pour qu'il sursoye sa nomination jusques à ce que vous ayez pu convenir avec sa diete Majesté d'une personne qui, « estant son serviteur, fust aussy affectionné à cette couronne » (de France). Mazarin examine ensuite les titres des candidats que la Pologne pourrait présenter. Il espère que M. de Brégy sera secondé par la reine de Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 154-155.
4 octobre. Fontainebleau.	A la reine de Pologne.	Prière de venir en aide à M. de Brégy pour une affaire qu'il a ordre de lui communiquer. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 155.
4 octobre. Fontainebleau.	A M. Chanut.	Sur l'avis que le duc de Bavière veut rompre la neutralité, on a envoyé un mémoire aux plénipotentiaires. Mazarin s'en remet à eux pour prévenir Chanut. Ce dernier peut assurer la reine de Suède, en cas que la nouvelle soit vraie, « qu'il n'y a rien qui puisse dependre de nous pour venger l'affront que ce prince nous auroit fait et pour l'en faire repentir, à quoy la France ne se porte. » On dit que le duc de Bavière veut distinguer la France de la Suède; mais la France ne donnera pas dans ce piége. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 365-366.
5 octobre. Fontainebleau.	A Giannetino Giustiniani.	Nouvelles de l'armée de Flandres qui a attaqué la place de Lens. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 465-466.
5 octobre. Fontainebleau.	Au comte de Bieules.	Recommandations pour les recrues de son régiment. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 416.
5 octobre. Fontainebleau.	A M. Vert.	Ordre de faire donner un quartier dans le Dauphiné aux soldats italiens venant de Catalogne. Aff. étr. (France), t. XXII du même recueil, f° 415-416.
5 octobre. Fontainebleau.	Au duc d'Épernon.	Remercîments pour une lettre qu'il lui a adressée. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 311 verso.
5 octobre. Fontainebleau.	Au prince de Condé.	Mazarin le remercie du voyage qu'il a fait à Barcelone et qui a été fort utile, ainsi que des mesures qu'il a prises pour la conservation de Fleix et la fortification des postes devant Tarragone. Regret de la mort de M. des Jumeaux. Remercîments pour sa conduite à l'égard d'un envoyé du duc de Vendôme et des consistoires de Catalogne. Procès du maréchal de La Mothe; Mazarin souhaite qu'il puisse se justifier. Maladie de Monsieur, frère de Louis XIV. Mazarin déplore l'inertie des armées de Flandres. Mort de Gassion au siége de Lens. « Il prodiguoit tellement sa vie à tous momens et dans

[1] Le Pape nomma, en effet, Michel Mazarin cardinal *proprio motu*.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		des escarmouches ou autrement, sans que jamais on ayt pu rien gagner sur luy pour l'en empescher, que plus ou moins tard l'on n'en pouvoit attendre qu'un semblable malheur [1]." Rantzau s'est rendu à Lens pour remplacer Gassion. Les ennemis ont profité de ce mouvement pour investir Dixmude. Rantzau espère, s'il ne peut secourir cette place, qu'il pourra s'emparer de Douai ou d'Armentières. On apprend que le duc de Bavière a rompu la trêve d'Ulm. Mazarin ne croyait pas qu'il pût prendre une pareille résolution. Ordre a été donné à Turenne de repasser le Rhin avec l'armée qu'il commande. Aff. étr. (Espagne), t. XXIV. — Minute.
7 octobre. Fontainebleau.	A M. Bertrouville.	Ordre de pourvoir aux nécessités de son régiment. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 416.
7 octobre. Fontainebleau.	A M. de Bellebrune.	Recommandations pour qu'il conserve les revenus et fasse connaître les ressources d'une abbaye voisine de Hesdin. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 416-417.
7 octobre. Fontainebleau.	A M. de Sirot.	Mazarin se réjouit de ce qu'il a échappé au danger qu'il avait couru. Aff. étr. (France). t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 417.
7 octobre. Fontainebleau.	A M. d'Estrades.	Recommandations pour l'armée. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
7 octobre. Fontainebleau.	A Fontenay-Mareuil.	Le roi a été éclairci sur la conduite qu'a tenue à Rome l'abbé de Loyac et lui permet de s'en retourner, se promettant que son zèle ne lui sera pas inutile. Aff. étr. (Rome). t. CIII, f° 133. — Minute.
7 octobre. Fontainebleau.	Au duc de Guise.	Mazarin s'efforce de détourner le duc de Guise d'entreprendre l'expédition de Naples. Il l'engage à se concerter avec l'ambassadeur de France [2]. Imprimé dans l'*Histoire des révolutions de Naples*, par le comte de Modène, t. I, p. 112 et suiv.
9 octobre. Fontainebleau.	A Monseigneur Bentivoglio.	Conseils qu'il doit donner au grand-duc de Toscane pour qu'il s'affranchisse du joug de l'Espagne et s'allie avec la France, qui veut travailler à la délivrance et à la grandeur des princes d'Italie. Espérances de succès dans le duché de Milan. Réfutation des objections. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 465-468.

[1] Mazarin n'ajoute pas un mot de regret sur la mort de Gassion.
[2] Voyez ci-dessus, p. 506-507, la lettre de Mazarin à Fontenay-Mareuil, en date du 7 octobre 1647.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
10 octobre. Fontainebleau.	A M. Vincent.	Mazarin l'engage à bien examiner les obstacles qui s'opposent à la nomination de l'abbé de Chailly à l'épiscopat. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 404 recto.
11 octobre. Fontainebleau.	A M. de Rantzau.	Mazarin l'entretient des plans de campagne pour l'armée du Nord. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 360 recto.
11 octobre. Fontainebleau.	A M. d'Avaux.	Mazarin indique les points qui restent indécis entre l'Espagne et les Provinces-Unies. On doit étendre les conquêtes de la France aux dépendances des places occupées, et ne pas les restreindre au simple territoire de ces places. Aff. étr. (Allemagne), t. XVI des *Minutes des Négociations de la paix de Munster*. — Minute de la main de Lyonne.
11 octobre. Fontainebleau.	A M. de Feuquières.	Mazarin le remercie de l'empressement avec lequel il a secondé Turenne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 417-418.
11 octobre. Fontainebleau.	A M. Godefroy.	Congé que lui accorde le Roi à cause de son âge et des longs services qu'il a rendus auprès des plénipotentiaires. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 418.
11 octobre. Fontainebleau.	A M. de Benet.	Lettre relative aux levées de troupes et au quartier qu'elles doivent trouver à Saint-Marcellin. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 420.
11 octobre. Fontainebleau.	A M. de Champigny.	Mazarin lui a rendu tous les services qu'il pouvait désirer pour lui faire obtenir l'intendance de Lyon. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 420.
11 octobre. Fontainebleau.	A la landgrave de Hesse.	Mazarin regrette que la nouvelle de la défaite de Lamboy ne se soit pas trouvée véritable. Il ajoute : « avec tout cela et la déclaration de M. le duc de Bavière pour le party contraire, je ne tiens pas les affaires d'Allemagne en un estat si dangereux que V. A. les juge. » Il s'étonne de la résolution du duc de Bavière. Ordre a été donné à Turenne de repasser le Rhin, et aux plénipotentiaires de Munster de soutenir les intérêts de la Landgrave. Les mesures sont prises pour payer à la Landgrave des subsides extraordinaires. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 178-179.
11 octobre. Fontainebleau.	A M. Chanut.	Il paraît que la nouvelle de la défection du duc de Bavière a découragé les plénipotentiaires suédois. « Il importe extrêmement, ajoute Mazarin, ainsi que vous jugerez, de rassurer l'esprit des ministres qui sont auprès de la reyne; car pour Sa Majesté, je la connoistrois trop mal et croirois luy faire grand tort, s'il me venoit la moindre pensée d'employer aucune parole pour exciter sa generosité et sa fermeté. »

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		Chanut doit déclarer que la France se tient plus offensée que la Suède par la rupture de la trêve d'Ulm, et qu'elle ne négligera rien pour s'en venger. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 366-367.
12 octobre. Fontainebleau.	Au duc de Modène.	Mazarin espère un heureux succès de l'expédition entreprise contre l'État de Milan. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 468-469.
12 octobre. Fontainebleau.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin se plaint de la lenteur avec laquelle s'avance le prince Thomas (*se sua Alt. caminera con queste irresolutioni . . . farà gran pregiuditio à suoi proprii interessi*). Nécessité d'économie. Réclamations de la duchesse de Mantoue. Envoi d'un brevet pour le duc de Mantoue. *Post-scriptum* où il est question principalement de Giannetino Giustiniani et du grand-duc de Toscane. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 469-472.
12 octobre. Fontainebleau.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin a reçu la nouvelle que le duc de Modène a heureusement passé le Pô et attaqué Crémone avec espoir de succès. Avis que l'on pourrait gagner quelques-uns des habitants. Envoi d'argent. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 472-474.
14 octobre. Fontainebleau.	A Madame Royale.	Mazarin se félicite de l'honneur qu'il a eu de tenir avec elle sur les fonts baptismaux un fils de M. d'Amboise. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 422.
14 octobre. Fontainebleau.	Au président de Bellièvre.	Mazarin le prévient qu'il est autorisé à revenir en France. Il sera remplacé, pendant son congé, par le président de Grignon, son frère. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
14 octobre. Fontainebleau.	Au sieur Vert.	Mazarin l'avertit qu'il a prévenu le sieur de Benet de s'arrêter en Dauphiné avec les nouvelles recrues. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 421.
14 octobre. Fontainebleau.	A M. l'abbé de La Feuillade.	Lettre de condoléance sur la mort de son frère. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 421-422.
16 octobre. Fontainebleau.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Mazarin a reçu avis que l'armée navale de France va du côté de Naples; il s'en félicite, « aujourd'hui que l'on pourra faire voir aux peuples qu'on y va pour leur défense . . . et non pour leur conquête. » Mazarin annonce l'arrivée de vaisseaux portugais à Toulon. « Ils auront peut-être joint l'armée assez à temps; et possible aussi l'escadre du sieur du Quesne, qui a passé le détroit, se joindra à la flotte française. » Mazarin déclare que les sbires ne peuvent faire des exécutions

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		aux environs du palais de l'ambassadeur. « Autrement il seroit en pire condition que tous les autres princes, à qui personne ne donne la loi chez eux. » Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 152-153. — Minute de la main de Lyonne.
16 octobre Fontainebleau.	A M. du Plessis-Besançon.	Mazarin le félicite du succès avec lequel il a négocié à Mantoue et ailleurs pour le service du Roi. Il espère de bons résultats d'une attaque dirigée contre le duché de Milan « par le costé où l'on vient d'y entrer[1]. » Il se félicite d'avoir désapprouvé l'opinion de ceux qui voulaient qu'on envoyât les troupes dans le royaume de Naples. Seulement, voyant l'incertitude du duc de Modène, il avait été d'avis qu'on pouvait se servir de ces troupes pour s'emparer des autres postes de Toscane. Maintenant il faut agir vigoureusement du côté du Milanais. Mazarin espère que les princes italiens ne seront plus arrêtés par la pensée que la France ne s'occupe pas sérieusement de l'Italie, ou que des discordes doivent troubler ce royaume. Mazarin répond aux objections tirées de la personne du prince Thomas, dont il fait l'éloge. Les princes d'Italie ne peuvent songer à tenir la balance égale entre la France et l'Espagne, (ce qui leur est impossible) ni redouter l'ambition de la France, qui ne songe pas à faire des conquêtes en Italie. Efforts que l'on doit faire pour gagner Mme de Mantoue. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute de la main de Lyonne.
17 octobre. Fontainebleau[2].	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin a reçu un courrier du duc de Guise, qui lui a remis la lettre de l'archevêque en date du 18 septembre, et deux jours après le courrier ordinaire lui a remis celle du 16. On a répondu à Son Excellence de manière à ce qu'elle puisse connaître le plaisir que prendra Sa Majesté aux succès dudit seigneur, et celui que Mazarin aura lui-même à le servir. Cependant on a dû lui faire des représentations sur une affaire de si grande importance, où il va hasarder sa personne et sa réputation, et peut-être compromettre celle de la France, afin que Son Excellence prît bien ses mesures et ne se laissât pas porter avec trop de facilité à des résolutions qui seraient irrévocables. Mazarin engage ensuite son frère à se rendre promptement en Catalogne. Il ajoute, dans un *Post-scriptum*, que le roi de Portugal lui offre l'archevêché d'Evora, qui vaut quarante mille écus de rente, et il est d'avis que son frère accepte ce riche bénéfice. Ses livrées, sa maison (*famiglia*), carrosses l'attendent en Provence, afin qu'il fasse son entrée à Barcelone avec une pompe à laquelle tiennent beaucoup les Catalans (*con qualche apparenza, alla quale i Catalani sono deditissimi*). Après lui avoir annoncé la prise d'Ager, dont il fait ressortir l'importance, Mazarin ajoute que la compagnie de ses gardes ne lui coûtera rien, parce qu'outre les deux mille

[1] Du côté du Crémonais.

[2] M. de Pastoret, donnant une traduction un peu libre de cette lettre italienne, indique la ville d'Amiens comme le lieu d'où elle a été écrite. C'est une erreur évidente. La lettre a été, d'ailleurs, complétement changée dans la traduction. (Voy. Introduction, p. L et LI, texte et note.)

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		cinq cents écus fournis par le Roi, le cardinal avait ajouté une somme prise sur ses deniers (*di mio proprio denaro*). Il donne à son frère des conseils sur la conduite qu'il doit tenir et des renseignements sur plusieurs personnages du pays, lui annonce que ses appointements comme vice-roi de Catalogne lui seront payés à partir du mois de septembre, et insiste encore en terminant sur la nécessité du decorum. « Je ne saurais assez insister sur ce point (*non saprei esagerarli à bastanza questo punto*). » Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 474-480. — Imprimé en partie dans l'Introduction, p. L.
17 octobre. Fontainebleau.	Au prince de Condé.	Mazarin lui exprime la joie que lui cause la résolution qu'il a prise d'attaquer Ager. « Le poste, dit-il, est de grande conséquence, et nous donne l'avantage de pouvoir entrer librement dans l'Aragon; mais, outre cette consideration, j'estime infiniment de pouvoir faire cognoistre, par cette action, à tout le monde combien estoient ridicules les menaces des ennemis, qui, à leur dire, devoient nous engloutir apres le succez de Lerida, et se voient aujourd'huy sur la defensive, ayant tant publié la sortie en campagne de cette formidable armée, qu'ils assemblent tousjours jusques à l'hyver. » Nouvelle du passage du Pô envoyée par le duc de Modène. « Tous les obstacles que les ennemis avoient mis au passage du Pô ont esté enfin surmontez la nuit du 22 du passé, que l'on fit passer mille hommes en un endroit dont les ennemis ne se doutoient point, qui [les mille hommes] se retranchèrent avec une diligence incroyable, en sorte que huit cents chevaux, qui n'en estoient esloignez que de trois quarts de lieue, y estant accourus à moins d'une heure, et peu de temps après de l'infanterie, et s'estant presentez par trois fois aux retranchemens, furent contraints de s'en retourner honteusement avec perte de quelques officiers et d'environ vingt chevaux. Le matin, toute l'armée passa, et, sans perdre un moment de temps, s'avança à Casal Maggiore, d'où ils escrivent tous comme d'une terre de promission. Ils y ont trouvé grande quantité de vivres et de fourrages. Le pays est gras et abondant de tout, n'ayant point eu de guerre depuis plus d'un siècle. » Le duc de Modène et le prince Thomas se préparent à assiéger Crémone. Nouvelles de Flandres : Rantzau n'a pu assiéger ni Douai ni Armentières. Il se propose de tenter de secourir Dixmude. En Allemagne, le duc de Bavière a rompu la trêve et attaqué Memingen, ville occupée par les Suédois. Kœnigsmarck tient Lamboy assiégé. Turenne marche vers le Rhin. Nouvelle de la mort de l'électeur de Mayence. Mazarin aurait souhaité lui donner pour successeur le prince de Conti, ou, à son défaut, l'évêque de Würtzbourg. Dans une addition à cette lettre, Mazarin annonce que son frère a été promu cardinal le 7 octobre du propre mouvement du pape. Le petit Monsieur, frère de Louis XIV, a été guéri par l'habileté du sieur Vauthier. Aff. étr. (Espagne), t. XXIV. — Minute.
18 octobre. Fontainebleau.	Au duc de Longueville.	La rupture avec le duc de Bavière est complète, et Turenne passe le Rhin pour le combattre. Aff. étr. (Allemagne), t. XVI des minutes des *Négociations de la paix de Munster*. — Minute de la main de Lyonne.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
18 octobre. Fontainebleau.	A M. Vincent.	Mazarin engage son maître (probablement le duc de Parme) à ne pas imposer de conditions à la Reine pour l'alliance qu'il veut contracter avec la France. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 423.
18 octobre. Fontainebleau.	A l'évêque de Lavaur.	Mazarin l'engage à laisser l'évêque d'Orange jouir des revenus de son évêché du jour où il en a pris possession. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 423-424.
18 octobre. Fontainebleau.	Aux évêques de Bamberg et de Würtzbourg.	Mazarin promet le concours de la France pour assurer les avantages de la religion catholique et le parfait repos de l'Empire. Aff. étr. (France). t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*. f° 424.
18 octobre. Fontainebleau.	A M. le vicomte de Courval.	Mazarin lui envoie une lettre de créance pour un sieur Néel. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 425.
18 octobre. Fontainebleau.	A M. de Vautorte.	Mazarin engage M. de Vautorte à avoir confiance dans la personne qui lui remettra cette lettre. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXIX.
18 octobre. Fontainebleau.	Au président de Bellièvre.	Mazarin le prie d'examiner si, avant son départ, il pourrait lever des recrues pour la France. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
18 octobre. Fontainebleau.	A M. de Choupes.	Félicitations sur la manière dont on a exécuté le passage du Pô. « Nous attendons avec impatience les suites d'un si bon commencement. » Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
18 octobre. Fontainebleau.	A M. Brachet.	Recommandations pour les approvisionnements de l'armée. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
18 octobre. Fontainebleau.	A M. de Brégy.	Mazarin a reçu le compte de la dépense pour la levée des Polonais; cette dépense a été considérable, et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que les Polonais, arrivés en France, se débandent. Le duc de Courlande propose une levée de mille hommes. « Si vous pouviez convenir avec luy de quinze risdalles par soldat armé et rendu à Dieppe, ce ne seroit pas une mauvaise affaire. » Prière de conclure aux conditions susdites. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 156 verso et 157.
18 octobre. Fontainebleau.	A M. Chanut.	La reine de Suède ne doit pas craindre que le traité avec l'Espagne soit signé avant le traité avec l'Empereur. Le duc de Bavière a fait de grandes offres à la France pour qu'elle consentît à la rupture du traité d'Ulm avec la Suède, « protestant de le vouloir executer à nostre esgard. » La France a rejeté

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		ces propositions. «Cela vous donnera beau champ, ajoute Mazarin, de faire valoir de plus en plus, au lieu où vous estes, nostre fermeté dans les alliances.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 367 verso et suiv.
18 octobre. Fontainebleau.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	L'armée du prince Thomas s'est jointe à celle du duc de Modène. «Ce seroit un coup de partie de se presenter promptement devant Milan, avant que ni les uns ni les autres ayent le loisir de se recognoistre, y ayant tout subject d'esperer par là une revolution.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
18 octobre. Fontainebleau.	Au cardinal Orsino (des Ursins).	Envoi d'un chiffre pour les affaires que le cardinal ne voudra communiquer qu'à Mazarin. Le roi de Pologne a donné la *comprotection* de son royaume au cardinal des Ursins. Mazarin voudrait que ce cardinal eût réellement la protection et écrit à ce sujet. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 480-481.
18 octobre. Fontainebleau.	A M. Roncalli, résident de Pologne à Rome.	Remercîments pour le zèle qu'il a montré dans l'intérêt de la promotion de Michel Mazarin. Désir que le cardinal des Ursins ait la protection du royaume de Pologne. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 481-482.
19 octobre. Fontainebleau.	Au cardinal d'Este.	Mazarin le félicite des succès de son frère, le duc de Modène, qui a heureusement passé le Pô. Il prie le cardinal de lever pour la France des soldats italiens. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 483.
19 octobre. Fontainebleau.	A l'évêque de Coire.	Le roi a écrit aux plénipotentiaires de Munster en faveur de la religion catholique dans le canton des Grisons et en faveur de l'évêque de Coire. Conseils donnés à l'évêque. Aff. étr. (Rome), t. CIV. f°s 483-484.
19 octobre. Fontainebleau.	Au prince Thomas.	Le bonheur avec lequel le duc de Modène a passé le Pô fait espérer de plus grands succès. L'union des deux armées jettera la confusion parmi les Espagnols. Annonce de renforts qui viendront de Provence. Des provisions et de l'argent ont été fournis. État des affaires à Naples, en Flandres, en Catalogne. Puis retraite du duc de Modène à cause des pluies. Revers en Flandres; mort de Gassion; prise de Dixmude par les Espagnols. Espoir que le prince Thomas pourra s'unir au duc de Modène. Le marquis de Caracène a ordre des Espagnols de se rendre promptement dans l'état de Milan. Le prince doit tenter, avant son arrivée, d'obtenir quelque avantage. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 484-489.
19 octobre. Fontainebleau.	Au marquis Ville.	Nécessité de faire des efforts pour pousser plus loin les succès dans l'état de Milan. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 490.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
21 octobre. Paris.	A M. de Vautorte.	Mazarin le prie de veiller à ce que le choix du successeur de l'électeur de Mayence soit fait dans l'intérêt de la France. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 426.
21 octobre. Fontainebleau.	Au duc de Modène.	Félicitations sur le passage du Pô. Il est bien secondé par d'Estrades. Désir de faire en Italie des levées pour la France. Mazarin vient d'apprendre que les pluies, qui sont tombées en abondance, l'ont forcé de battre en retraite. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 491-493.
21 octobre. Fontainebleau.	A l'archevêque d'Aix.	Félicitations sur sa promotion au cardinalat. Désir qu'il se rende immédiatement en Catalogne. Plaintes contre ses retards. *Post-scriptum :* Mazarin insiste vivement sur la nécessité pour son frère de se rendre sur-le-champ en Catalogne. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 493-495.
22 octobre. Fontainebleau.	Au roi de Pologne.	Lettre de condoléance sur la mort de son fils. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 495-496.
23 octobre. Paris.	Au président de Grignon.	Mazarin apprend avec plaisir que les Écossais se montrent favorables au roi d'Angleterre. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
24 octobre. Paris.	A Giannetino Giustiniani.	Nouvelles de l'expédition du duc de Modène suspendue par les pluies. Sur le choix d'un résident de Gênes pour la France. Nouvelle de la prise de Dixmude par les Espagnols. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 496-497.
24 octobre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin revient sur l'expédition du duc de Modène : premiers succès. Éloge de la conduite du prince Thomas; aucun prince n'entend mieux que lui la guerre dans l'État de Milan. Mazarin espère qu'il n'y a aucune mésintelligence entre ce prince et le duc de Modène; il compte d'ailleurs sur le cardinal Grimaldi pour maintenir l'accord. On doit tenir la campagne le plus longtemps possible. Renforts promis; provisions préparées. Le duc de Modène a demandé pour d'Estrades la dignité de lieutenant général, qu'on ne peut lui accorder en ce moment. Sur la duchesse de Mantoue. Prière, s'il est possible, de lui procurer quelques bons tableaux, livres et surtout manuscrits, qui se trouveraient dans le duché de Milan. Mazarin termine par des nouvelles d'Espagne, de la promotion de son frère au cardinalat, de la retraite du duc de Modène, etc. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 497-506.
24 octobre. Paris.	Au comte Ardizzi.	Il rendrait un grand service à la France en persuadant au duc de Parme de se déclarer en sa faveur. « Sa Majesté emploie ses armes en faveur des princes italiens (*Sua Maesta impiega le sue armi in beneficio de principi d'Italia*); elle ne veut rien pour Elle que la gloire d'assurer la liberté de l'Italie (*et non vuol per sè, se non la gloria di haver donata la libertà all' Italia*). Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 507.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
25 octobre. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin lui recommande l'acquisition de vaisseaux et de canons en Suède. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 426-427.
25 octobre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	On ne peut compter sur le prince d'Orange ni songer à le prendre pour médiateur. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 145.
25 octobre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Lettre sur les achats de vaisseaux, mâts, poudre, vivres. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 427-428.
25 octobre. Paris.	A M. de Champigny.	Éloge de son zèle. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 429.
25 octobre. Paris.	A la duchesse de Savoie.	Mazarin lui recommande un de ses plus anciens serviteurs, nommé Marco Canissi ou Canisti. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
27 octobre. Paris.	A M. de Tracy.	M. Le Tellier a communiqué à Mazarin une lettre de M. de Tracy; le cardinal approuve la pensée qui y est exprimée. Le conseil a partagé l'avis de M. de Turenne sur le choix d'un successeur de l'archevêque de Mayence, et des instructions à ce sujet ont été envoyées à M. de Vautorte. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII. — Minute de la main de Lyonne.
27 octobre. Paris.	M. d'Avaux.	Mazarin se réjouit que les sentiments de Salvius se soient trouvés conformes à ceux de la France pour prouver aux princes de l'Empire que les couronnes alliées désiraient vivement la paix. Aff. étr. (Allemagne), t. XVI des *Minutes des Négociations de la paix de Munster*. — Corrections de la main de Lyonne.
27 octobre. Paris.	Au général-major d'Erlach.	Protestations d'estime et d'affection. Le régiment de d'Erlach s'est distingué dans l'armée de Flandre. Imprimé dans les *Mémoires historiques concernant le général d'Erlach*, t. III, p. 332-334.
28 octobre. Paris.	A la comtesse d'Alais.	Mazarin la remercie de la joie qu'elle a témoignée en apprenant la promotion de Michel Mazarin au cardinalat. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 429.
29 octobre. Paris.	A M. de Turenne.	Mazarin lui recommande d'épargner le plus possible les États du duc de Würtemberg. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 430.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
29 octobre. Paris.	Au maréchal du Plessis-Praslin.	«Vous pouvez juger le deplaisir sensible que l'on a icy de voir que les succez ayent jusqu'à present si peu correspondu aux esperances que nous avions conceues avec beaucoup de fondement de faire des progrez considerables dans l'Estat de Milan, veu l'estat de nos forces et la foiblesse et l'estonnement des ennemys, qui se trouvoient attaquez de deux costez à l'impourveu (*sic*). Il faut prendre patience, puisque le ciel s'en est meslé, ayant envoyé un secours de pluyes aux Espagnols, sans lequel il y a grande apparence que les choses se fussent passées autrement.» Mazarin exhorte le maréchal à faire les plus grands efforts pour réparer cet échec et lui transmet l'ordre de la Reine de camper pendant l'hiver dans le pays ennemi. «Je vous avoue que je ne puis pas comprendre, ajoute Mazarin, en terminant, comme quoy la campagne se puisse achever, sans que tant de forces contre tant de foiblesse et de confusion, comme celle où vous avez trouvé les ennemis, ne produisent pas quelque effet considérable.» Aff. étr. (Turin), t. XLII — Minute de la main de Lyonne.
30 octobre. Paris.	A M. de Vautorte.	Mazarin le prévient qu'il écrit à Turenne pour que les États du duc de Würtemberg soient ménagés. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVIII.
30 octobre. Paris.	Au prince de Condé.	Mazarin regrette le retard de son frère; mais «les cérémonies de recevoir le chapeau et les visites du college l'auront pu retenir quinze ou vingt jours après sa promotion.» Prière d'accorder un congé au comte de Broglia, qui veut venir faire un tour à la cour. Aff. étr. (Espagne), t. XXIV. — Minute.
30 octobre. Paris.	Au duc de Bavière.	Mazarin réfute les raisons alléguées par le duc de Bavière pour rompre la trêve d'Ulm : «Je ne veux pas douter que, dans la résolution qu'a prise V. A., elle n'ait eu principalement dans l'intention l'avancement de la paix et le bien de la religion catholique, nos parties ayant eu assez d'adresse pour luy pouvoir persuader que l'un et l'autre estoit en grand peril, si elle ne taschoit d'y apporter un prompt remede; mais certes j'apprehende bien que la voye qu'elle a pris ne produise un effect contraire. Car premierement pour la paix, comme les Espagnols n'y viendront jamais que par pure necessité, et que presentement l'Empereur a plus d'esgard à satisfaire le roy d'Espagne en ce qu'il desire qu'à ses interests propres et à ceux de l'Empire, autant que V. A., par la jonction de ses forces à l'armée imperiale, diminue de cette necessité, autant [elle] esloigne cette grande œuvre et agit contre sa propre fin. Pour la religion catholique, j'appelle Dieu à tesmoing si je ne serois pas prest de verser tout mon sang avec joye pour le moindre avantage que j'aurois moyen de luy procurer, et V. A. a peu sçavoir, par ses ministres, quelle a esté la conduite des plenipotentiaires de cette couronne dans l'assemblée sur cette matiere, que la pieté de la Reyne a preferée, en toutes rencontres, aux maximes politiques; mais il n'y a personne qui ne voye que la Religion souffrira plus de dommages en six mois de guerre que par tous les accommodemens où l'Empereur

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		et le party catholique avoient consenti. Je veux pourtant esperer de la prudence et de l'habileté de V. A. qu'elle demeslera tous ces embarras et que, de sa main, elle donnera, comme elle le peut facilement, le repos à l'Empire dans le temps mesme que les affaires sembloient estre dans le chemin de se rebrouiller davantage.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 356-357. — Citée par le père Bougeant (*Histoire du traité de Westphalie*, t. III, p. 357) sous la date du 25 octobre.
30 octobre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin avoue qu'il a été très-étonné en apprenant les obstacles qui ont arrêté l'armée française dans l'expédition de Milan. Il craint qu'elle ne prenne ses quartiers d'hiver dans un pays ouvert où il faudra se tenir toujours en armes. Cette expédition a été faite contre son avis : il jugeait la saison trop avancée. L'échec essuyé fait craindre pour la campagne prochaine, où les circonstances seront moins favorables. Il examine ensuite les plans que l'on pourrait adopter. Il regrette que les troupes françaises ne puissent vivre aux dépens du pays, comme en Flandres, «où la garnison de Courtray seule met à contribution presque toute la province (*ove la guarnigione di Courtré fa contribuire quasi tutta provincia*).» Mazarin insiste sur les embarras financiers ; il revient sur les fautes commises dans cette campagne, et trouve étrange que, sous le ciel tempéré de l'Italie, on prenne des quartiers d'hiver dès le mois d'octobre, tandis qu'en Flandre et en Allemagne on continue la guerre. Prière de communiquer cette dépêche à d'Estrades et à Brachet. On doit faire de nouveaux efforts pour engager le duc de Parme à se déclarer. Détails sur la duchesse de Mantoue. Éloge du maréchal du Plessis-Praslin. Affaires de Naples. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 510-527.
31 octobre. Paris.	Au comte de Broglia.	Éloge de la valeur et de la prudence que le comte a montrées pendant cette campagne. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 509-510.
31 octobre. Paris.	Au prince Thomas.	Déplaisir qu'a éprouvé Mazarin en apprenant la retraite du duc de Modène à Casal-Maggiore et la résolution de ne pas continuer l'expédition. Il insiste, comme dans la lettre au cardinal Grimaldi, sur les fâcheuses conséquences de cette campagne. Il annonce le départ prochain de la flotte française pour Naples, où elle ira combattre la flotte espagnole. Autres entreprises que l'on pourrait tenter, par exemple contre Final. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 527-531.
31 octobre. Paris.	A M. Krebs [1].	Mazarin lui annonce qu'il adresse une lettre à l'électeur, suivant ce qu'ils avaient concerté ensemble avant le départ de Krebs. «Il y verra les sentimens qu'on a icy pour la paix, qui ne peuvent estre plus sinceres et l'affection particuliere que j'ay

[1] Krebs avait été antérieurement envoyé en France par le duc de Bavière.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSE DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		pour le bien de son service.» Mazarin espère que Krebs confirmera l'un et l'autre de vive voix à l'électeur de Bavière. Aff. étr. (Suède), t. VI, f°s 357-358.
1er novembre. Paris.	A M. de Fontenay-Mareuil.	Mazarin le prie de soutenir auprès du Pape les intérêts de l'électeur de Trèves. Le député du grand-duc de Toscane à Munster se montre favorable à l'Espagne. Mscr. de la Bibl. publique de Chartres, n° 57. — Original signé.
1er novembre. Paris.	A M. de Benet.	Instructions pour les recrues réunies à Saint-Marcellin. Aff. étr. (France). t. XXII du recueil du *Lettres de Mazarin*, f° 431.
1er novembre. Paris.	A M. Vert.	Mazarin l'engage à s'entendre avec le sieur de Benel pour les recrues. Aff. étr. (France), t. XXII, f°s 431-432.
1er novembre. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin lui recommande de se montrer favorable au comte Magnus de La Gardie. «Dans le peu de temps que je l'ay veu en cette cour, je l'ay trouvé fort ombrageux et mesfiant, mais, dans le fond, j'ay eu tout subject de le croire fort affectionné à cette couronne, et cela autant par son inclination que pour son interest.» Quant à Rosenham, qui doit venir en France comme résident de Suède, Mazarin désire qu'il montre un autre esprit que celui qu'il a fait paraître à Munster. «Il faudra donc, s'il vient, que vous vous asseuriez le plus qu'il sera possible de ses intentions.» Mazarin approuve ce que chacun a dit au comte de La Gardie relativement à Benfeld[1]. La France se conduit avec une grande circonspection envers le duc de Bavière, «quelques instances que ledict duc nous ayt faictes et reiterées, envoyant mesme pour cela deux personnes de sa plus grande confiance, qui estoient le comte de Groensfeld et le docteur Krebs.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 369 verso et suiv.
1er novembre. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin s'étonne de n'avoir pas reçu de nouvelles de M. de Brégy depuis longtemps. Comme la promotion de son frère a eu lieu du propre mouvement du Pape, le roi de Pologne doit présenter un autre candidat pour la dignité de cardinal. Mazarin recommande M. Mancini. Il n'y a pas un moment à perdre. Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 157 verso.
2 novembre. Paris.	A M. d'Estrades.	Mazarin s'étonne de la résolution soudaine que l'on a prise de mettre les troupes en quartiers d'hiver. Il témoigne «le déplaisir sensible qu'il a de voir qu'une armée si puissante et si heureusement introduite dans le pays ennemi, où elle n'a trouvé que foiblesse et confusion, soit demeurée inutile.» Il cherche vainement la cause de ce revers, «chacun jugeant que les pluyes ont bien pu retarder, pour quelques jours,

[1] Petite ville de la basse Alsace qu'occupaient les Suédois.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		l'action de l'armée, mais non pas faire perdre absolument la pensée et obliger à finir entierement la campagne presque en mesme temps qu'elle a commencé.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
2 novembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Mazarin déplore la pénurie du trésor, qui ne permet pas de fournir l'argent nécessaire pour l'entretien des armées d'Italie. Il pense que les troupes pourraient vivre aux dépens du pays. Ordre a été donné à la flotte de partir pour Naples, mais elle a été retenue par les vents contraires Mazarin espère qu'elle pourra encore arriver à temps pour combattre la flotte espagnole. Le mécontentement de d'Estrades cessera par le départ de Navailles. Le maréchal du Plessis pourrait rejoindre le duc de Modène à la campagne prochaine. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 534-536.
3 novembre. Paris.	Au duc de Richelieu.	Le duc de Richelieu est chargé du commandement de la flotte envoyée au secours du duc de Guise. Imprimé dans l'*Histoire des révolutions de la ville et du royaume de Naples*, par le comte de Modène, t. I, p. 119.
3 novembre. Paris.	Au grand prieur d'Auvergne.	Mazarin lui annonce que le Roi l'a choisi pour servir dans l'armée navale envoyée à Naples. Imprimé dans l'*Histoire des révolutions de Naples*, par le comte de Modène, t. I, p. 122.
4 novembre. Paris.	A M. de Borgsdorf.	Protestations d'estime et d'affection. M. de Wicquefort doit lui communiquer le sujet de son voyage. Mazarin espère que M. de Borgsdorf contribuera avec plaisir, par ses soins et bons offices, à faire réussir l'affaire, «employant le crédit» qu'il a auprès de l'électeur de Brandebourg. Aff. étr. (Suède), t VI, f° 202.
5 novembre. Paris.	Au pape Innocent X.	Remercîments pour la promotion de son frère au cardinalat. Protestations du désir de lui témoigner sa reconnaissance. Souhaits pour la conclusion de la paix générale. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 537-539.
7 novembre. Paris.	Au duc de Lesdiguières.	Protestations de dévouement et de désir de lui rendre service. Aff. étr (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 432.
7 novembre. Paris.	A M. de Benet.	Mazarin approuve que l'on ait changé le quartier de Saint-Marcellin pour celui de Romans. Aff. étr. (France). t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 432-433
7 novembre. Paris.	A M. Vert.	Même sujet. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 433.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
8 novembre. Paris.	A M. Chanut.	Recommandation pour des achats de poudre et de vaisseaux en Suède. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 433-435.
8 novembre. Paris.	Au président de Grignon.	Mazarin le félicite de la manière dont il a été reçu par le roi d'Angleterre. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
8 novembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin se plaint de Paw et Knuyt, dont la mauvaise volonté ne l'étonne pas; mais il trouve leurs inventions peu spirituelles: elles consistent à prêter à Peñaranda des paroles peu vraisemblables. Mazarin approuve la conduite de l'ambassadeur et les discours qu'il a prononcés. Il se réjouit d'apprendre que le prince d'Orange conserve toujours pour la France des sentiments favorables; mais il hésite à remettre à son arbitrage les conditions de la paix, si ce n'est sous certaines réserves. Mazarin renvoie la décision aux plénipotentiaires. Il insiste sur la mauvaise foi des Espagnols qui ne veulent point la paix. Répondant à une ouverture de M. de La Thuillerie, Mazarin pense que l'on pourrait parler haut aux Provinces-Unies; il consultera les plénipotentiaires sur ce point. Recommandations pour divers achats à faire en Hollande. Aff. étr. (Hollande), t. XLV. pièce 160.
8 novembre. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin s'en réfère à une précédente dépêche pour ce qui concerne la négociation avec le duc de Bavière. Il ajoute, à l'égard de Rosenham : « J'ay veu ce que vous me marquez, par une derniere depesche, touchant le sieur de Rosenham; vous avez fort bien faict de ne pas gehenner la reyne (de Suède) à faire un autre choix, crainte aussy de tomber en de pires mains; on le traitera fort bien icy, et il sera bien farouche, si on ne gaigne son affection, surtout pouvant connoistre dans la source les sentimens de veneration que l'on a pour la reyne, sa maistresse, le cas que l'on faict de l'alliance avec la Suede et l'inviolable fidelité avec laquelle on veut l'observer. » Aff. étr. (Suède), t. VII, f° 372 verso et 373 recto.
8 novembre. Paris.	Au roi de Pologne.	Vif désir de la conclusion de la paix. Il faut imputer aux Espagnols les retards qui y sont apportés. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 539-541.
8 novembre. Paris.	Au roi de Pologne.	Mazarin lui annonce la promotion de son frère au cardinalat. Il remercie le roi de Pologne de la présentation qu'il avait faite en sa faveur. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 541-542.
10 novembre. Paris.	Au président de Bellièvre.	Remercîments pour les avis qu'il a donnés. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
10 novembre. Paris.	A Paolo Macarani.	Les bruits répandus à Naples relativement à Piombino sont des inventions des Espagnols.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		*P. S.* Dans une lettre particulière, qui sera remise par l'ambassadeur, Mazarin remercie le Pape de la faveur qu'il a accordée à son frère. Vif désir de témoigner sa reconnaissance à Innocent X. Mazarin blâme les priviléges que les ambassadeurs ont usurpés à Rome pour protéger les attentats de leurs serviteurs. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 542-547.
11 novembre. Paris.	Au duc de Longueville.	M. de Wicquefort, résident de l'électeur de Brandebourg à la cour de France, a fait, par ordre de son maître, des propositions d'une alliance plus étroite avec la France. Mazarin renvoie cette proposition à l'examen des plénipotentiaires. Aff. étr. (Allemagne). t. XVI des *Minutes des Négociations de la paix de Munster.* — Minute de la main de Lyonne.
11 novembre. Paris.	A l'électeur de Brandebourg.	Mazarin espère que M. de Wicquefort fera connaître à l'électeur de Brandebourg l'estime singulière que Leurs Majestés ont pour lui. «Quant aux affaires presentes, ajoute Mazarin, V. A. aura, s'il lui plaist, agreable que je m'en remette à la vive voix du sieur de Wicquefort.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 202-203.
13 novembre. Paris.	A Giannetino Giustiniani.	Mazarin lui annonce qu'il enverra au cardinal Grimaldi les dépêches portant nomination de Giannetino Giustiniani comme résident de France à Gênes. Il semble qu'on regardait la nomination d'un Génois en cette qualité comme contraire aux lois de la République. Mazarin répond que cette loi, n'existant pas pour l'Espagne, ne doit pas davantage exister pour la France. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 547-548.
13 novembre. Paris.	A l'archevêque d'Aix.	Mazarin le presse de partir pour la Catalogne. Il regrette que le mauvais temps et le manque de vivres aient empêché la flotte française de se rendre à Naples au moment où le peuple était exaspéré (*in tempo che havrebbe trovato il popolo irritato*). Cependant il espère que la flotte est partie pour Naples. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 548-552.
14 novembre. Paris.	A M. d'Estissac.	Mazarin est affligé de la maladie de Saint-Étienne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 435-436.
14 novembre. Paris.	A M. de Vicfort (*sic*). (pour Wiquefort ou Wicquefort.)	Protestations de dévouement et d'affection dont son frère est chargé pour lui. Désir que l'on puisse acheter des chevaux de Brunswick. Aff. étr. (Allemagne), t. XC.
14 novembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	M. de Wicquefort doit parcourir l'Allemagne à l'occasion de propositions qu'il a faites de la part de l'électeur de Brandebourg. Recommandation à M. de La Thuillerie de s'entendre avec lui pour des levées de troupes. Mazarin désirerait pouvoir faire des achats de chevaux dans le Brunswick, «où

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		on sçait qu'ils sont à bon marché, et on en voudroit tirer jusqu'à mille, si on peut en avoir la liberté de ces princes-là.» Recommandations pour les levées de troupes. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 165.
15 novembre. Paris.	A la princesse de Phalsbourg.	Remercîments pour les services qu'elle rend. Mazarin promet de tenir compte de ses recommandations. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f[os] 437-440.
15 novembre. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin lui recommande les acquisitions de poudre, de canons, de navires qu'il pourrait faire en Suède. Éloge de la reine Christine. « Je ne puis assez louer ny admirer que, parmy les grandes occupations que luy fournit le gouvernement de son royaume, au dedans et au dehors, et dans le bruit des armes qui faict ordinairement abandonner les autres pensées, elle ayt eu celle de former une bibliotheque royale et d'obliger la postérité d'un si beau present.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 373 et suiv.
15 novembre. Paris.	Au résident de Pologne.	Mazarin regrette que la cour de Pologne n'ait pas encore enlevé la protection de ce royaume au cardinal Mattei pour la donner au prince Casimir. Il en résulte que l'ambassadeur de France ne peut avoir confiance dans le protecteur de Pologne. Protestations du désir de conclure la paix. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 552-553.
15 novembre. Paris.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Lettre à part sur dona Olympia, dont Mazarin «croit tres-important au service du Roi de cultiver soigneusement l'affection et de ne rien omettre de ce qui se pourra pour la gagner entierement.» On songe à lui faire un présent, ou de vaisselle d'argent, de pierreries, ou de quelque belle tapisserie, ou à son neveu, ou à elle, selon qu'elle le préférera. On est aussi dans l'intention de gratifier le cardinal Maldachini de quelque abbaye. Il serait possible de concilier, par un double mariage, les intérêts des maisons Panfilia et Barberina; une des nièces de Mazarin pourrait épouser un des frères du cardinal Maldachini, et une autre pourrait être accordée au fils du préfet [1]. Aff. étr. (Rome), t. CIII, f[os] 208-209. — Minute de la main de Lyonne.
16 novembre. Paris.	A M. Brasset.	On lui destine le poste de Bruxelles. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
16 novembre. Paris.	Au prince de Condé.	Nouvelle de la maladie du Roi atteint de la petite vérole, mais sans mauvais symptômes. Félicitations, au nom de la Reine, pour les succès obtenus à Ager et à Constantin [2]. Mazarin remercie le prince des sentiments qu'il lui a exprimés à l'occasion de la promotion de son frère au cardinalat. Argent en-

[1] Taddeo Barberini.

[2] Ce nom, donné par le manuscrit, a été probablement altéré. Les dictionnaires géographiques n'indiquent en Espagne qu'une ville dont le nom se rapproche de Constantin : c'est *Constantine*, en Andalousie.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		voyé en Catalogne pour les fortifications et pour la solde des troupes. Recrues destinées à remplacer les corps qui reviendront de ce pays. Nouvelles des négociations de Munster et des révolutions de Naples. Envoi de l'armée navale sur les côtes de ce royaume. Négociation secrète avec le duc de Lorraine. Aff. étr. (Espagne), t. XXIV. — Minute.
17 novembre. Paris.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Mazarin croit que l'armée navale est partie. Le bailli de Valençay doit donner avis de tout à Fontenay-Mareuil, qui conserve la direction de l'expédition. «On juge ici que, sans voir bien clair au bon succès de l'affaire [de Naples], vous ne devez pas bouger de Rome parce qu'il iroit beaucoup de la dignité du Roi que vous eussiez quitté votre résidence, si elle ne devoit pas reussir.» Dans le cas où l'ambassadeur ne pourrait aller à Naples, l'abbé de Saint-Nicolas devra s'embarquer sur la flotte pour assister le bailli dans les traités. Quant au duc de Guise, «il sera bien necessaire, si vous ne pouvez le detourner de faire ce voyage, de lui donner pour adjoint ledict abbé de Saint-Nicolas, qui l'assistera de ses bons conseils en toutes occurrences.» Mazarin ne croit pas à la possibilité d'une république napolitaine; il faudrait surtout ménager l'accord du peuple avec la noblesse et le commencer, s'il est possible, «par une suspension [d'armes] entre eux.» Il pense que le parti le plus sûr et le plus avantageux pour ces peuples serait «qu'ils eussent un roi particulier sous le protectorat de cette couronne.» Cela vaudrait mieux que s'ils se donnaient au Roi lui-même. Mazarin désire que l'affaire soit mise aux mains de l'ambassadeur : «la bonne conduite y doit avoir plus de part que la force.» Mazarin parle ensuite du parti français à Rome : «notre parti, dit-il, me semble assez fort à Rome pour mettre à la raison tel autre que se pourroit estre.» Annonce de lettre de change pour les gratifications à faire à Rome et à Naples. Aff. étr. (Rome), t. CIII, f°s 212-213. — Minute de la main de Lyonne.
18 novembre. Paris.	A M. de Navailles.	Mazarin le félicite d'avoir rejoint le duc de Modène, malgré les difficultés qu'il a rencontrées. «Ce que vous avez fait en cela, ajoute le cardinal, ne m'a pas semblé nouveau, sçachant qu'il n'y a que l'impossible qui soit capable de vous arrester.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
20 novembre. Paris.	A M. de Benet.	Remerciments pour le zèle qu'il a montré dans les diverses mesures prises pour les recrues. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 440.
20 novembre. Paris.	A M. d'Estrades.	Protestations d'amitié. «J'apprends, lui écrit Mazarin, par les lettres de M. le cardinal Grimaldi, que vous avez eu quelque degoust de l'arrivée du sieur de Navailles dans le corps d'armée où vous estes.» Mazarin lui représente que M. de Navailles s'entendra parfaitement avec lui, et d'ailleurs on n'a jamais entendu imposer à d'Estrades aucune nécessité de par-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		tager le commandement. Promesse de l'indemniser de toutes les dépenses qu'il a faites pour cette campagne. Détails sur les vivres et fourrages nécessaires à l'armée. Envoi d'argent par le sieur Stoppa. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute. Une seconde lettre, en date du 30 novembre, revient sur les mêmes détails. Seulement on y voit que Mazarin accorde l'autorisation de revenir à d'Estrades, mais après un délai : «Je veux bien vous donner contentement sur les instances que vous me faites pour revenir auprès de nous; mais je serai bien aise que vous ayez un peu de patience jusques à ce qu'on ayt envoyé un chef, lequel puisse, au lieu de vous, aller prendre soin de toutes choses.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
20 novembre. Paris.	A M. de Sainte-Maure.	Congé accordé pour soigner sa santé. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
20 novembre. Paris.	A M. Brachet.	Sur l'argent, les étapes et approvisionnements de l'armée. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
20 novembre. Paris.	A M. Seyron.	Congé accordé. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
21 novembre. Paris.	A M. de Boudrenant.	Mazarin regrette de ne pas pouvoir lui fournir l'argent dont il a besoin pour sa galère. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 441-442.
21 novembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin lui écrit un mot à part pour lui recommander l'achat de deux vaisseaux. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 440-441.
21 novembre Paris.	A M. de Villeneuve, commandant la cavalerie de l'armée du roi en Italie.	M. de Villeneuve doit revenir d'Italie «pour servir en quelque autre employ.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
21 novembre. Paris.	Au prince de Condé.	Nouvelles de la santé du Roi, dont l'état s'est amélioré visiblement. *P. S.* indiquant que cette lettre n'a été envoyée que le 25[1], parce que le Roi avait éprouvé quelques petits accidents. «Je puis vous donner de bien meilleures nouvelles, ajoute Mazarin, estant arrivé cette nuit une espece de crise à Sa Majesté, son ventre s'estant lasché; ce qui a fort diminué la fièvre, et toutes choses vont, Dieu mercy, de bien en mieux. On ne peut

[1] Le *P. S.* daté du 25, dit : «après avoir escrit *hyer* cette lettre.» Ce qui ferait croire qu'elle doit être datée du 24 novembre, et cependant la minute porte bien *le 21 novembre*.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		pourtant pas dire encore qu'il soit hors de danger; car sa fievre continue. Ce 25 à midy.» Aff. étr. (Espagne), t. XXIV. — Minute.
22 novembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin apprend avec beaucoup de satisfaction que le prince d'Orange montre des dispositions favorables à la France. Nouvelles d'Italie et spécialement de Naples. Maladie du Roi. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 174. — Minute de la main de Lyonne.
22 novembre Paris.	A M. de Longueville.	La santé du Roi inspire toujours beaucoup d'inquiétudes à Mazarin. Le sénat de Suède a été très-ému de la distinction que le duc de Bavière a faite entre la France et la Suède, dans la rupture de la neutralité. La France rompra avec la Bavière dès que la Suède le demandera, et il est certain qu'il faudra en venir là, si le duc de Bavière ne retire pas ses troupes. Nouvelles des mouvements de Naples qui décideront sans doute les Espagnols à conclure la paix. «Ils doivent apprehender, ou jamais, que ces peuples-là, prenant la resolution de se donner au Roy, Sa Majesté ne les accepte comme les Catalans et ne s'engage de les faire comprendre dans la paix, comme aussy que, s'ils nous remettoient les chasteaux de Naples en main, il ne fut pas aisé de nous en faire sortir.» Aff. étr. (Allemagne), t. XVI des *Négociations de la paix de Westphalie.* — Minute de la main de Lyonne.
22 novembre. Paris.	Au père Acquaviva, dominicain.	Mazarin l'aurait vu avec plaisir attaché au cardinal son frère; mais il pense que le père Acquaviva pourra rendre plus de services dans les relations avec quelques seigneurs napolitains. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 554.
22 novembre. Paris.	Au cardinal d'Aix.	Ordres envoyés à la flotte de mettre à la voile pour Naples. Substance de tout ce qui a été écrit pour cette affaire : 1° travailler à la prise des châteaux et des îles et seconder les Napolitains pour chasser les Espagnols; 2° réunir le peuple et la noblesse de Naples; 3° Disposer le peuple de cette ville à recevoir un Roi, parce que la république ne peut subsister. On ne tient pas à ce que la souveraineté de ce pays soit donnée au roi de France; on voudrait seulement que le nouveau roi fût choisi par la France. Mazarin presse son frère de se rendre en Catalogne. Envoi de lettres pour le Pape et la signora Olympia, afin de leur accorder ce qu'ils désirent pour Piombino. Dans un *post-scriptum,* Mazarin insiste encore sur la nécessité pour son frère de se rendre en Catalogne, où l'on craint que le peuple ne se croie joué et abandonné. Il espère que son frère est parti pour cette destination. Michel Mazarin trouvera en Provence les expéditions pour sa nomination, ses livrées, etc. La dépêche revient encore sur l'envoi de la flotte à Naples et sur l'espérance du succès. Cependant deux choses troublent Mazarin, la première est le caractère du duc de Guise; la seconde, la résolution des Napolitains de se mettre en République. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 554-562; imprimée en partie dans l'Introduction, p. XLIX.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
22 novembre. Paris.	Au cardinal d'Aix.	Dans le *P. S.* tout en reconnaissant les services que le cardinal de Sainte-Cécile rend à Rome pour les affaires de Naples, Mazarin insiste très-vivement pour qu'il parte le plus tôt possible pour la Cataiogne. Il craint que les habitants de cette province, se croyant joués, ne prennent une funeste résolution. «Je me console cependant, ajoute Mazarin, en pensant qu'après avoir reçu mes lettres votre Éminence sera partie et aura fait le voyage en toute diligence, soit par mer, soit par terre; il ne peut me tomber en pensée que la révolte de Naples ou l'indisposition du Pape ait pu la faire hésiter sur la résolution qu'elle devait prendre, depuis qu'elle avait connu avec tant de précision les intentions de Sa Majesté et mon propre désir (*tanto precisamente le intentioni di sua Maestà, et il mio particolar desiderio*). Les affaires de Naples comparées à celles de Catalogne présentent la différence de l'ombre au corps. D'ailleurs la présence de V. Em. n'est pas absolument nécessaire au succès de nos affaires à Naples, tandis qu'elle est indispensable en Catalogne, à tel point que, lors même qu'il y aurait probabilité d'un prochain conclave, votre départ pour cette province serait préférable à votre séjour à Rome.» Aff. étr. (Rome), t. CIV, f° 557.
22 novembre. Paris.	A M. de Brégy.[1]	Mazarin approuve ce que M. de Brégy a dit au roi de Pologne pour lui prouver que son honneur n'était pas intéressé à ce que la nomination de Michel Mazarin au cardinalat fût faite sur sa présentation. Le roi de France avait d'abord insisté pour que l'on suivît cette voie; mais on a dû céder à la volonté bien arrêtée du Pape. «Je suis asseuré, ajoute le cardinal, que tout cela estant representé à propos, et avec vostre adresse accoustumée, dissipera tous les nuages qui s'estoient formez dans l'esprit de Sa Majesté.» Mazarin engage M. de Brégy à avertir la reine de Pologne que le comte Magne est maintenant à Vienne et travaille à unir étroitement l'Empereur au roi de Pologne. En terminant, il insiste pour que la protection de Pologne à Rome soit enlevée au cardinal Mattei. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 158-159.
22 novembre. Paris.	A M. Chanut.	Impression produite à la cour de Suède par la rupture de la trêve d'Ulm. On a accusé la France de tramer «des intelligences pour ruiner les affaires en Allemagne.» Chanut a très-judicieusement répondu à ces accusations. Le maréchal de Turenne, qui se trouvait dans le Luxembourg, a reçu ordre de rejoindre Wrangel. «La reyne de Suede connoistra tous les jours de plus en plus qu'on est incapable icy d'avoir jamais aucune pensée qui puisse tant soit peu blesser l'alliance.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 375-378.
25 novembre. Paris.	Au prince Thomas de Savoie.	Mazarin lui annonce la résolution prise par le peuple de Naples de vouloir vivre en République sous la protection de la France. Ce qui est plus plausible en apparence que praticable en réalité. De toute manière il est avantageux que ce pays puisse se soustraire à la domination espagnole. Le roi de France sou-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		tiendra donc les Napolitains, comme ils l'en ont supplié. Mazarin prie le prince Thomas de ne pas leur refuser son appui. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 561-562.
27 novembre. Paris.	Au prince Thomas.	Regrets à l'occasion de l'échec éprouvé dans l'État de Milan. Témoignages d'effection et d'estime pour le marquis de Poma; il n'est pas nécessaire qu'il vienne à la cour. Mazarin est parfaitement disposé pour lui. Poma pourra s'entendre avec d'Estrades pour prendre du service dans l'armée. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 562-564.
27 novembre. Paris.	Au prince Thomas.	État de Naples : Regrets que les affaires de ce pays n'aient pu marcher au gré du prince Thomas; mais le peuple s'est complétement séparé de la noblesse, et la France a été obligée de prendre le parti du peuple. Élection faite du duc de Guise pour généralissime. Cette proclamation, comme celle de la République, ne peut être attribuée ni à l'ambassadeur ni au frère de Mazarin; ils ont laissé faire. Le prince Thomas a été mal servi, sinon trompé (on voit qu'il se mettait sur les rangs pour commander à Naples). Mazarin déclare qu'il l'aurait beaucoup préféré au duc de Guise. Le prince doit attendre, pour aller au secours de ce peuple, qu'il demande son intervention à la tête d'une armée. Jusqu'à présent il n'a réclamé que la flotte, qu'on lui envoie. Il est peu probable que le peuple de Naples veuille se soumettre à l'autorité d'un roi. *Post-scriptum.* Conférence du prince avec un marquis de Ferrazzano, sur les affaires de Naples. Mazarin servira le prince avec tout le zèle possible. Il faut attendre le résultat de l'expédition navale. Il pourrait y avoir alors intelligence entre la noblesse et le peuple. Regret que le marquis Ferrazzano ne soit pas venu en France. Mazarin n'aurait jamais conseillé au prince de se mettre à la tête d'une armée levée à la hâte comme celle de Naples (*un esercito tumultuario*). Il termine par quelques détails sur les quartiers d'hiver. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 564-571.
27 novembre. Paris.	Au marquis de Poma.	Éloge pour le zèle avec lequel il a suivi l'armée dans le duché de Milan. Il doit s'entendre avec le cardinal Grimaldi pour tout ce qui concerne les levées de troupes. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
28 novembre. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin espère que la paix de l'Empire sera bientôt conclue. Nouvelles de Naples. Mazarin approuve la réponse que Chanut a faite au chancelier Oxenstiern à l'occasion de la rupture de la trêve d'Ulm. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 378 verso et suiv.
29 novembre. Paris.	Au duc de Guise.	Mazarin le félicite du choix qu'ont fait de lui les Napolitains pour commander leur armée. Il l'engage à prendre confiance dans le bailli de Valençay et l'abbé de Saint-Nicolas. Imprimé dans l'*Histoire des révolutions de Naples*, par le comte de Modène, t. I, p. 124.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
29 novembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin a appris ce qui a été décidé dans les États généraux des Provinces-Unies. Il le remercie d'avoir parlé avec fermeté en montrant que, si les États généraux font la paix avec l'Espagne, la France ne laissera pas de se maintenir et peut-être de continuer à malmener ses ennemis. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 187.
29 novembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin se réjouit du rétablissement du Roi. Il a fait savoir, par M. de La Court (Henri Groulard), aux plénipotentiaires de Suède que, dès qu'ils le voudraient, la France romprait avec le duc de Bavière. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVI. — Minute de la main de Lyonne.
29 novembre. Paris.	Au duc de Modène.	Les dépêches du duc et les conférences avec le marquis Calcagnini ont appris à Mazarin le résultat de l'expédition dans le duché de Milan. Il loue le duc de Modène de se maintenir à Casal-Maggiore, d'où il pourra reprendre l'expédition à la prochaine campagne. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 577-581.
29 novembre. Paris.	A M. Roncalli, résident du roi de Pologne à Rome.	La France désire la paix, mais une paix avantageuse et sûre (*vantaggiosa e sicura*). Michel Mazarin doit beaucoup de reconnaissance au roi de Pologne et la lui témoignera en toute circonstance. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 581-583.
29 novembre. Paris.	A l'abbé de Saint-Nicolas.	Mazarin lui annonce que l'on pourra avoir besoin de son ministère pour l'affaire de Naples. « Vous jugerez bien qu'il ne peut jamais s'en rencontrer de si importante à beaucoup près; ce qui vous doit être une preuve de la confiance entière que Leurs Majestés prennent en vostre personne et en vostre capacité. J'aurai l'esprit bien en repos quand je vous saurai arrivé à Naples. » Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 246. — Minute de la main de Lyonne.
29 novembre. Paris.	Au cardinal d'Aix.	Nouvelle de la guérison du Roi. Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 247.
29 novembre. Paris.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Même nouvelle. Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 248.
29 novembre. Paris.	Au marquis de Fontenay.	« J'ajoute encore ce mot pour vous dire que je ne sais pas quelle raison peut empescher à cette heure que l'on ne parle au Pape fortement des affaires de Messieurs les Barberins, qui sont toutes dans un desordre pitoyable. » Développement des recommandations en faveur des Barberins. Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 249.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
29 novembre. Paris.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Mazarin vient de recevoir une lettre du duc de Guise en date du 30 octobre donnant avis du voyage qu'il va faire à Naples. Mazarin s'étonne que le courrier ait fait si peu de diligence. On mande que le duc de Guise veut se faire roi. Mazarin ne pense pas que ce projet puisse réussir. Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 250. — Minute de la main de Lyonne.
29 novembre. Paris.	A M. Imbert.	Ordre de remettre une galiotte au sieur de Saint-Aunais. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 445.
29 novembre. Paris.	Au landgrave de Hesse.	Protestations de respect et de dévouement. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 445-446.
29 novembre Paris.	Au président de Grignon.	Mazarin serait heureux de voir la paix rétablie en Angleterre. Original signé; B. I. de Saint-Pétersbourg.
30 novembre. Paris.	A M. de Saint-Romain.	Le conseil du Roi n'a pu lui donner satisfaction dans la querelle qu'il a eue avec M. de La Court. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVI. — Minute de la main de Lyonne.
Dernier novembre.	A M. d'Avaux.	M. d'Avaux a très-bien répondu aux discours que lui a tenus Ridolphi sur le mariage de la fille de l'Empereur. Mazarin l'engage à pénétrer le fond de cette affaire, s'il peut le faire sans affectation. Il serait à souhaiter que, dans le traité avec l'Allemagne, on pût ménager pour le duc de Lorraine une souveraineté un peu éloignée avec une indemnité en argent. On attend avec impatience des nouvelles de Turenne et de la situation de l'Empire. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVI.
1er décembre. Paris.	A M. Grein, Green ou Grünn (le nom est écrit sous ces diverses formes).	Mazarin regrette de ne pouvoir lui donner le gouvernement de Thann et le prie d'accepter celui de Haguenau. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 446-447.
1er décembre. Paris.	A M. Hervart.	Mazarin lui annonce qu'il a donné au sieur Grünn le gouvernement de Haguenau au lieu de celui de Thann. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 447 et suiv.
1er décembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Détails sur les négociations avec la duchesse de Mantoue; Mazarin se plaint du duc de Parme. Préparatifs pour une nouvelle campagne dans le duché de Milan. Révolutions de Naples; départ de la flotte française. *P. S.* Mazarin dit que le prince Thomas a montré un grand désir d'aller à Naples sur la flotte française (*Mostrando maggior desiderio di andare à Napoli sopra l'armata navale*); mais,

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		par suite de la résolution du peuple d'appeler le duc de Guise, Mazarin a dissuadé le prince Thomas de tenter cette entreprise. Détails sur d'Estrades, Navailles, etc. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 586-599.
4 décembre. Paris.	A M. de Vautorte.	Mazarin se réjouit de ce que l'évêque de Würtzbourg a été nommé archevêque de Mayence. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 449.
6 décembre. Paris.	Au duc de Modène.	Mazarin le remercie de lui avoir annoncé le mariage de sa fille. Original signé; Archives du ministère de la maison royale de Naples.
6 décembre. Paris.	A Galeani.	Mazarin le remercie du zèle qu'il montre pour affranchir le duché de Milan du joug espagnol. Il lui parle d'une lettre écrite par un habitant de Milan à un de ses amis à Naples pour exhorter le peuple à recevoir un roi de la main du roi de France[1]. Aff. étr. (Rome], t. CIV, f°s 599-601.
7 décembre. Paris.	Au comte du Daugnon.	Lettre de recommandation pour un personnage qui se rend en Irlande. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 449.
7 décembre. Paris.	A M. Vert.	Mazarin le remercie de prendre au service de France les recrues qui viennent de Catalogne. Il doit les rassembler à Romans. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 450-451.
7 décembre. Paris.	A la reine de Suède.	Mazarin lui écrit, au nom de la reine de France, pour lui témoigner l'indignation que lui a causée l'attentat commis sur sa personne. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 451.
7 décembre. Paris.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Recommandation pour le sieur Fausto Tursi, médecin du cardinal Antoine, qui retourne à Rome. Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 265.
7 décembre. Paris.	A la duchesse de Savoie.	Mazarin lui annonce le choix qu'a fait la Reine du cardinal Antoine (Barberini) «pour se servir de son ministère dans ses affaires d'Italie.» Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
7 décembre. Paris.	Au prince Thomas.	Même sujet. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.

[1] On trouve dans le manuscrit, à la suite de cette dépêche, l'analyse de la lettre dont parle Mazarin

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
7 décembre. Paris.	A Madame de Mantoue.	Même sujet. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
7 décembre. Paris.	Au chevalier de Vivens ou Vivans.	Remercîments pour la lettre du 21 octobre que le chevalier de Vivens lui a adressée. Aff. étr. (Turin), t. XLII.
8 décembre. Paris.	Au duc d'Épernon.	Mazarin le remercie des témoignages d'affection qu'il lui donne, particulièrement pour la promotion de son frère au cardinalat. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 311-312.
10 décembre. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin se félicite avec lui du rétablissement de la santé du Roi et de la Reine mère. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVI.
10 décembre. Paris.	Au duc Roderic de Würtemberg.	Remercîments pour le zèle que ce prince témoigne au service du Roi. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 203 recto.
11 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin se réjouit du rétablissement de la santé du Roi, de la Reine et du duc d'Anjou. Les avis reçus le portent à croire que les Espagnols ne veulent pas de paix avec la France. Leur conduite le prouve : ils reviennent sur les points qu'ils avaient déjà accordés. La France doit mettre toute son application à empêcher la conclusion d'un traité particulier entre les Espagnols et les Provinces-Unies. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVI. — Minute de la main de Lyonne.
12 décembre. Paris.	A M. du Plessis-Praslin.	Mazarin insiste pour qu'il facilite, « autant qu'il dépendra » de lui, le logement des troupes dans le duché de Milan, « d'autant plus que l'armée de Modene logée dans le Cremonois, engageant une partie des forces des ennemis de ce costé-là, donne toute sorte de seureté à l'establissement desdicts quartiers de la partie du Milanois, confinant avec le Piedmont et le Montferrat, où l'on a projeté de s'establir. » Protestations d'amitié. Aff. étr. (Turin), t. XLII.
12 décembre. Paris.	A M. Hervart.	Mazarin pense que sa lettre ne trouvera plus M. Hervart à Brisach. Il le prie de n'apporter aucun délai à l'exécution de l'affaire qu'il lui recommande. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 93-94.
12 décembre. Paris.	Au cardinal d'Aix ou de Sainte-Cécile.	« D'après la lettre de Votre Éminence, en date du 21 novembre, que m'a apportée le courrier du duc de Guise, je vois qu'Elle annonce son départ pour la semaine prochaine, pourvu que le Pape soit remis de son indisposition, comme s'il fallait abandonner les affaires de Catalogne pour celles du conclave! Il est certain qu'en soutenant cette opinion Votre Éminence se trompe, ou veut se tromper, puisque, dans les affaires de Rome, elle peut, pour tout ce qui touche au service du Roi,

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		être suppléée par l'ambassadeur, ou par d'autres cardinaux, au lieu que, pour celles de Catalogne, la présence seule de Votre Éminence peut donner toute sécurité (*può portar sicurezza in ogni caso*).» Cette dépêche se termine par une injonction formelle au cardinal de Sainte-Cécile de se rendre en Catalogne. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 601-603.
12 décembre. Paris.	Au cardinal d'Aix.	Mazarin revient encore sur la nécessité pour son frère de se rendre promptement en Catalogne. Un conclave même ne devrait pas l'empêcher de partir. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 603-605.
13 décembre. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin regrette que les Espagnols aient eu communication des dépêches de la France et s'en soient servis pour inquiéter les plénipotentiaires suédois. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVI.
13 décembre. Paris.	Au duc de Longueville	Mazarin est de plus en plus convaincu que les Espagnols ne veulent pas la paix. Il faut s'efforcer de le prouver aux députés des Provinces-Unies, qui peut-être alors s'éloigneront des Espagnols. On doit chercher à gagner ces députés. Il faut aussi insister sur le voyage de Brun à Osnabrück et sur ses efforts pour s'opposer à la paix de l'Empire. Mazarin regrette que les ministres de Suède n'aient pas voulu différer la rupture avec la Bavière. Il est très-irrité de la trahison qui livre à l'Espagne les dépêches françaises. Nouvelles d'Italie. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVI. — Minute de la main de Lyonne.
13 décembre. Paris.	Au colonel Colhas.	Mazarin se réjouit de ce que le colonel Colhas a témoigné le désir de rentrer au service de France. Il l'a toujours estimé et le prie de persévérer dans cette résolution. Aff. étr. (Allemagne), t. XC. — Minute.
13 décembre. Paris.	Au colonel Schac.	Mazarin remercie le colonel Schac des offres qu'il fait de lever de la cavalerie, «et, bien que nous n'ayons pas besoin de cavalerie, ajoute-t-il, je m'employeray pour l'amour de vous auprès de Leurs Majestés pour vous faire accorder la levée de trois ou quatre cents maistres, pourveu que ce soit aux mesmes conditions que M. de Turenne en leve, c'est-à-dire à quinze pistoles par cavalier.» Aff. étr. (Allemagne), t. XC. — Minute.
13 décembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Lettre relative aux divers achats que M. de La Thuillerie doit faire en Hollande. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 195.
13 décembre. Paris.	A M. Vert.	Recommandation pour les recrues. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 455.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
13 décembre. Paris.	Au comte de Bioules, ou Bieules.	Même recommandation. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, fos 455-456.
13 décembre. Paris.	Au marquis Ville.	Protestations d'estime et d'affection. Recommandation pour le cardinal Antoine Barberini, qui doit se rendre à Casal. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fos 605-607.
13 décembre. Paris.	A M. d'Erlach.	Mazarin a vu avec plaisir les offres faites par d'Erlach pour des levées de troupes. Il indique les conditions auxquelles il peut accepter les levées de cavaliers. Pour l'infanterie, d'Erlach devra s'adresser à M. de La Thuillerie, qui est en Hollande. Le cardinal termine par des protestations d'estime et d'affection. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 60.
14 décembre. Paris.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Recommandation pour l'abbé de Barclay. Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 276.
15 décembre. Paris.	A M. de Lesdiguières.	Recommandation pour le régiment d'Anjou. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 456.
17 décembre. Paris.	A M. d'Infreville.	Recommandation pour le marquis Mattei. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 456.
17 décembre. Paris.	A la duchesse de Parme.	Remercîments pour la faveur qu'elle lui a faite de lui envoyer le comte Riva et de lui adresser une lettre. Original signé; Archives du ministère de la maison royale de Naples.
17 décembre. Paris.	A MM. les maréchaux de Turenne et de La Ferté-Senneterre.	Lettres de sauvegarde pour les terres du prince de Salm. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, fos 356-357.
17 décembre. Paris.	A M. Gabriel Naudé [1].	Mazarin lui recommande de se rendre à Aix, d'examiner les livres de Peiresc et de s'enquérir du prix. Aff. étr. (France), t. CXIV, pièce 127.
17 décembre. Paris.	Au duc de Parme.	Mazarin s'en remet aux déclarations que fera le comte Riva, que le duc avait envoyé à la cour de France. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fos 607-608.
18 décembre. Paris.	Au duc de Modène.	Le marquis de Maranello doit bientôt lui porter la réponse à toutes les questions qu'il a posées. Éloge de la vigilance et de l'application du duc. Aff. étr. (Rome), t. CIV, fos 608-609.

[1] Gabriel Naudé, né en 1600, mort en 1653. Il était bibliothécaire de Mazarin. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, et, entre autres, le *Mascurat*, où il réfute les attaques dirigées contre le cardinal par les frondeurs.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
18 décembre. Paris.	Au marquis de Fontenay-Mareuil.	Mazarin a reçu la lettre du 2 décembre qui l'informe de la maladie du Pape. Il se plaint des retards de son frère nommé vice-roi de Catalogne : « Je vous advoue que Leurs Majestez n'ont pas subject de se louer de sa conduite en ce rencontre, et en mon particulier je n'eusse jamais creu qu'il deust chercher tant de destours pour esquiver ce voyage... Vous ne sçauriez croire le desplaisir que j'en ressens.» Mazarin n'a rien à ajouter aux instructions pour les affaires de Naples. Dans un billet à part, il demande à l'ambassadeur de lui acheter des chevaux de Naples, ainsi que les pièces d'argenterie, tapisseries et tableaux qu'il pourrait trouver, enfin des échantillons de toile d'or et d'autres étoffes propres à faire des lits et des tapisseries. Aff. étr. (Rome), t. CIII, f°s 281-282.
18 décembre. Paris.	A M. de Navailles.	Félicitations à l'occasion de l'avantage qu'il a obtenu récemment sur les ennemis. Bon témoignage que le duc de Modène rend de lui. «Quelque désir que j'eusse de vous revoir, ajoute Mazarin, [j'ay fait] remettre en sa disposition de vous retenir auprès de luy, ou de vous laisser venir icy.» Recommandation de bien vivre avec d'Estrades. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
20 décembre. Paris.	A M. de Turenne.	On veut récompenser le gouverneur de Worms qui s'est bien défendu. La Reine s'en remet entièrement à la décision de M. de Turenne pour les places que veulent lui confier les Suédois. Mscr. B. M. n° 1719, t. II, f° 255 recto.
20 décembre. Paris.	A M. d'Avaux.	Rétablissement de la santé de Leurs Majestés. Il faut s'efforcer de réparer la mauvaise impression qu'a produite la communication d'une dépêche livrée aux Espagnols et transmise par eux aux Suédois. Les députés de Hollande, à l'exception de Niederhost et de Matbenesse, inspirent de la défiance à Mazarin. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVI.
20 décembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Le prince d'Orange aime la France; mais il n'a nulle application aux affaires. La France ne peut pas compter sur les députés des Provinces-Unies à Munster. Recommandation pour les marchandises achetées en Hollande. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 201.
20 décembre. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin recommande à l'ambassadeur de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'opposer aux artifices des ennemis, qui, profitant de ce que quelques dépêches sont tombées entre leurs mains, cherchent à séparer les Suédois de la France. « Les dites depesches sont, d'ailleurs, toutes remplies de louanges de la reyne de Suede et de la confiance entiere que l'on prend en la fermeté de sa foy et de l'admiration en laquelle on a icy les grandes qualitez qu'elle possede.» Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 384 et suiv.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
20 décembre. Paris.	A M. Chanut.	Mazarin insiste sur une maxime attribuée aux Espagnols, savoir «qu'il estoit loisible de manquer de foy aux heretiques.» Les Hollandais auraient dû se rappeler cette maxime, et les Suédois feront bien de ne pas l'oublier. «C'est pourquoy, ajoute le cardinal, M. le chancelier Oxenstiern a faict voir, dans le sentiment qu'il a soustenu en plein Senat, qu'il estoit grand politique et fort intelligent dans les maximes qui s'observent en ce royaume; asseurement il ne pouvoit raisonner avec plus de solidité sur l'asseurance qu'on devoit prendre en Suede de nostre foy, puisqu'outre la profession que nous faisons de la garder inviolablement, quand nous l'avons donnée, nostre interest propre requeroit que nous ne nous departissions point de ce à quoy nous estions obligez envers la couronne de Suede par plusieurs traictez d'alliance.» Mazarin espère que ces sentiments sont partagés par la Reine et par son conseil, et que Chanut pourra facilement dissiper les ombrages que les Espagnols ont cherché à leur inspirer contre la France. On annonce que le duc de Bavière désire la paix et s'efforce d'obtenir des conditions raisonnables, tandis que les Espagnols s'y opposent. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 389-390.
20 décembre. Paris.	Au cardinal Grimaldi.	Sur les levées de troupes que l'on fait en Italie pour la France, et les moyens de les transporter dans ce royaume. Il n'est pas nécessaire que la France ait un résident à Mantoue. Détails sur l'emploi des fonds dont dispose le cardinal. Le marquis Ferrazzano a fait connaître les motifs qui l'ont empêché de se rendre en France; on doit chercher par tous les moyens, mais avec adresse, à établir l'union entre le peuple et la noblesse de Naples. Sommes payées pour acheter l'alliance du duc de Modène. Éloge de la conduite du cardinal Grimaldi. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f[os] 610-614.
20 décembre. Paris.	A M. de Navailles.	Promesse de Mazarin d'envoyer ce qui est dû à sa compagnie de gens d'armes. Recommandation pour que cette compagnie soit tenue bien au complet, «faisant mesme venir des hommes de France pour cet effect, si besoin est.» «Je me resjouis avec vous de la satisfaction que M. le duc de Modène reçoit des services que vous rendez et suis ravy de voir que chacun applaudit au zelé et à la resolution que vous faites paroistre en tous les rencontres.» Recommandation pour la conservation des troupes en bon estat. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
20 décembre. Paris.	A M. d'Infreville.	Recommandation pour envoyer un homme fidèle chargé de veiller sur le biscuit embarqué pour la subsistance des soldats, et de donner ordre aux commandants des flottes de se tenir en correspondance avec Gianettino Giustiniani. Aff. étr. (Turin), t. XLII. — Minute.
20 décembre. Paris.	A l'électeur de Mayence, prince de Franconie.	Leurs Majestés, en appuyant la candidature de l'archevêque, «ont creu procurer l'entrée dans le collége électoral à un prince qui n'y porteroit point d'autre passion que celle qu'il doit legitimement à l'Empire, à la Religion et aux alliez de l'Empire.»

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
		Mazarin est convaincu que l'archevêque-électeur justifiera l'opinion de Leurs Majestés. Aff. étr. (Suède), t. VI, f° 203 verso.
20 décembre. Paris.	Au cardinal d'Este.	Détails sur les levées qui se font en Italie pour la France. Zèle que montre Mazarin pour les affaires d'Italie et particulièrement pour celles du duc de Modène, frère du cardinal d'Este. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 615-617.
23 décembre. Paris.	A M. de Pilles.	Mazarin lui promet sa protection s'il vent s'établir à la cour. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 458.
24 decembre. Paris.	A M. d'Avaux.	Mazarin l'engage à se défier de Ridolfi. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVI.
24 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	La Suède demande une augmentation de subsides et une déclaration immédiate contre la Bavière; on accorde le second point; discussion sur le premier. Intrigues de Saint-Ibard et de la duchesse de Chevreuse. L'obstination des Espagnols rendra probablement nécessaire la continuation de la guerre. On a songé à conclure un traité avec le Portugal qui fournirait des subsides en même temps que la France s'engagerait à le faire comprendre dans le traité. « L'inconvénient qu'il y auroit à craindre, c'est qu'il pourroit arriver que les Espagnols consentissent après à la paix à la reserve du point de ladite tresve en Portugal, et que, nous trouvant obligez au dict Roy de la luy faire accorder, nous perdissions pour cela seulement l'occasion de donner le repos à la chrestienté. » Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVI. — Minute de la main de Lyonne.
24 décembre. Paris.	Au cardinal des Ursins.	Remercîments pour les renseignements qu'il a adressés à Mazarin. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 617-618.
24 décembre. Paris.	Au cardinal Bichi.	Mauvaises nouvelles de la santé du Pape. L'ambassadeur de France à Rome pense qu'il serait à propos que les cardinaux qui sont en France se rendissent à Rome. La Reine ne doute point que le cardinal Bichi ne se conforme, en cette circonstance, à ce que réclame le service du Roi. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 618-619.
25 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Le maréchal de Turenne a signifié au duc de Bavière la rupture de la trêve. Il pourra bientôt se joindre à Wrangel, et tous deux envahiront la Franconie. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVI. — Minute de la main de Lyonne.
26 décembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Recommandations pour les acquisitions à faire en Hollande. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 204.

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		
26 décembre. Paris.	Aux consuls et habitants de Romans.	Remercîments pour la manière dont ils ont traité les soldats italiens. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, p. 459 et suiv.
26 décembre. Paris.	A M. de Benet.	Envoi d'un gentilhomme nommé de Boisfermé chargé d'amener les soldats italiens réunis à Romans. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 460.
26 décembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Sur les acquisitions de vaisseaux que l'on peut faire en Hollande. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 458 et suiv.
26 décembre. Paris.	Au duc d'Amalfi.	Recommandation pour l'échange d'un prisonnier, le baron de Bambach. Les prisonniers français et suisses se plaignent des mauvais traitements qu'ils éprouvent de la part des Espagnols. Mazarin espère qu'il suffira d'avoir signalé ces plaintes à l'archidue pour qu'il ordonne d'améliorer le sort des prisonniers. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 619-621.
27 décembre. Paris.	A M. de Saint-Tropez à Toulon.	Le marquis de Saint-Tropez pourra remercier le sieur Ascanio Pagano, chanoine de Naples, de ses bonnes intentions; mais il devra lui dire que toutes les affaires qui concernent Naples doivent être traitées avec l'ambassadeur de France à Rome ou par le bailli de Valençay. C'est à eux, ou à l'un d'eux, qu'il doit s'adresser. Aff. étr. (Rome), t. CIV, f°s 621-622.
27 décembre. Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin s'étonne que la reine de Pologne se montre favorable au comte Magne et à son frère. « Il faut vous y opposer avec adresse, conjointement avec M. Ozolinsky, » chancelier de Pologne. Annonce de l'envoi d'une tapisserie pour M. Ozolinsky. Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 162-163.
27 décembre. Paris.	A M. Ozolinsky.	Mazarin le prie de seconder M. de Brégy dans une affaire dont il lui exposera le détail. Aff. étr. (Suède). t. VII, f°s 163-164.
27 décembre. Paris.	A M. Chanut.	L'ambassadeur doit toujours insister sur la bonne foi que montrent les Français pour le maintien de l'alliance avec la Suède. « Nous avons préféré le hasard auquel nous exposions nostre armée, attirant sur elle les forces de Baviere et de l'Empereur, avant qu'elle se pust joindre à celle de Wrangel, au scrupule de laisser un soupçon mal fondé contre nostre sincerité. » Aff. étr. (Suède), t. VII, f°s 390 verso et suiv.
27 décembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin se plaint que ni la Suède ni les Provinces-Unies ne témoignent de confiance à la France malgré la ponctualité avec

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		laquelle elle exécute les traités. Mazarin approuve les conseils donnés à l'ambassadeur de Portugal. M. de La Thuillerie a carte blanche pour agir en faveur de la princesse d'Orange comme il le jugera convenable. Une tentative faite par les Espagnols pour surprendre Courtray a échoué. Aff. étr. (Hollande), t. XLV, pièce 205.
27 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Les Espagnols prouvent de plus en plus qu'ils ne veulent pas la paix. « Un chacun avouera, au moins, que nous avons fait, de nostre costé, pour cela peut-estre plus que nous ne devions. » Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVI. — Minute de la main de Lyonne.
27 décembre. Paris.	Au Rhingrave.	Remercîments pour les avis qu'il a donnés. Mscr. B. M. n° 1719, t. III, f° 404 recto.
28 décembre. Paris.	A M. de La Thuillerie.	Mazarin déplore l'aveuglement des Hollandais qui se laissent abuser par les Espagnols. Quant à ces derniers, ils se trompent s'ils croient avoir bon marché de la France. On se prépare à soutenir la guerre avec vigueur. Aff. étr. (Hollande), t. XLV.
29 décembre. Paris.	A M. de La Ferté-Senneterre.	Renseignements sur les levées de troupes. Turenne sera probablement obligé de prendre ses quartiers d'hiver en Lorraine. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 463-464.
31 décembre. Paris.	A la princesse de Phalsbourg.	Mazarin ne croit pas que le duc de Lorraine ait réellement l'intention de faire la paix. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 467.
31 décembre. Paris.	A M. de Benet.	Mazarin lui recommande d'accompagner le sieur de Boisfermé, qui doit mener les recrues italiennes à son régiment. Aff. étr. (France), t. XXII du recueil des *Lettres de Mazarin*, f°s 465-466.
31 décembre. Paris.	Au duc de Longueville.	Mazarin insiste très-vivement sur les difficultés que les Espagnols opposent aux traités. Il pense que les plénipotentiaires devraient en informer toute la chrétienté et montrer en contraste les facilités que les Français apportent à la paix. Nouvelles d'Italie : elles sont favorables pour Naples. La flotte était le 11 décembre à Porto-Longone pour se remettre des dégâts qu'une tempête furieuse lui avait causés, et parce que le vent lui avait été contraire. « C'est une continuation de la maligne influence qui a traversé tous nos desseins dans le cours de cette année. » Mazarin déclare de nouveau qu'il s'est attaché à aplanir toutes les difficultés qui s'opposent à la paix, afin que le duc de Longueville eût la gloire de la conclure. Il espère que les affaires de Naples vont y porter les Es-

DATES et LIEUX DES DATES.	SUSCRIPTIONS DES LETTRES.	ANALYSES DES LETTRES ET SOURCES.
1647.		pagnols : le succes dépend de l'union de la noblesse et du peuple, que conseillent les instructions envoyées par la France. Aff. étr. (Allemagne), t. LXXXVI. — Minute de la main de Lyonne.
Decembre. (Sans date précise.) Paris.	A M. d'Erlach.	Mazarin avait toujours compté sur l'affection de M. d'Erlach, dont M. Hervart lui donne de nouvelles assurances. « Je fonde (cette confiance), ajoute Mazarin, dans la certitude avec laquelle vous devez estre persuadé de mon amitié.» Aff. étr. (Suède), t. VI, f[os] 18-19.
Décembre. (Sans date précise.) Paris.	A M. de Brégy.	Mazarin insiste vivement pour qu'il s'oppose à la nomination du père Magne, ou Magnus, au cardinalat. La conduite du comte Magne, son frère, qui s'efforce de négocier un traité entre la Pologne et la maison d'Autriche, est un motif pour le faire exclure. M. de Brégy doit également s'opposer à la nomination du nonce en Pologne; c'est un prélat tout dévoué à l'Espagne. Enfin il faut enlever la protection de la Pologne à Rome au cardinal Mattei, et la faire donner au cardinal des Ursins. Annonce de l'envoi d'une tapisserie pour le chancelier Ozolinsky. Recommandation pour les levées de troupes en Pologne. Aff. étr. (Suède), t. VII, f[os] 159-162.

TABLE ANALYTIQUE.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

L

M

lipsbourg, p. 56; conformité de ses pensées avec celles du prince, *ibid.;* fait pour lui profession d'amitié et de franchise, p. 57; proteste, en écrivant aux députés des protestants, qu'il contribuera à entretenir la concorde en France, p. 62-63; félicite le duc d'Enghien de la prise de Philipsbourg, p. 74; laisse la porte ouverte pour le duc de Bouillon par considération pour Turenne, p. 79; n'a pu demander le gouvernement de Leucate pour Arnauld, parce qu'il lui semble juste qu'on le rende à Saint-Aunais, p. 81; joie qu'il témoigne des succès du duc d'Enghien, p. 85; sa maladie, p. 86; les médecins ne lui permettent pas de s'occuper d'affaires, *ibid.;* la maladie ne peut l'empêcher de songer au duc d'Enghien, p. 87; se félicite de revoir bientôt le duc d'Enghien à la cour, *ibid.;* lettre de félicitation qu'il adresse au pape Innocent X à l'occasion de son exaltation, p. 89; a écrit à la landgrave de Hesse pour qu'elle envoyât des secours à Turenne, p. 92; exprime vivement son affection pour Turenne, p. 94; Mazarin se plaint amèrement de son frère, qui a prêté l'oreille aux propositions du cardinal Spada pour une réconciliation des Barberins avec la France, p. 98; il lui reproche de n'avoir pas prévenu le cardinal Bichi avec lequel il lui a recommandé de se tenir en union étroite, p. 100; est prêt à sacrifier sa vie pour la France, p. 102; ne voudrait pas que ses régiments commissent des excès en se fiant à sa protection, p. 109, 110; approuve le projet du siége de Frankendal, p. 110; fait valoir les services rendus par Turenne, p. 113; le prie d'indiquer exactement jusqu'où pourront monter les dépenses de l'année, p. 117; fait résoudre l'envoi d'un ambassadeur en Suède, p. 125; ne veut pas que l'on écoute de propositions sans en faire part aux alliés, *ibid.;* Mazarin affirme qu'il ne tient pas à voir nommer son frère cardinal, p. 132; on ne saurait l'accuser de trop de tendresse pour sa famille, p. 142; s'il ne s'est pas opposé aux démarches faites pour son frère, c'est surtout dans l'intérêt de la France, *ibid.;* il ne rencontre aucun obstacle ni de la part de la Reine, ni de la part du duc d'Orléans, ni des princes du sang, p. 133; il désire avec passion la paix, *ibid.;* a servi de tout son pouvoir le duc de Bouillon par amitié pour son frère Turenne, p. 134; est disposé à accorder une audience au cardinal de Valençay, p. 136; réponse qu'il fait à l'envoyé du duc de Bavière, p. 142-143; est disposé à servir le duc de Bouillon par affection pour son frère Turenne, p. 144; pense qu'il serait utile pour la France d'admettre la maison Barberine dans les bonnes grâces du Roi, p. 158; Mazarin affirme qu'il ne tient pas aux intérêts de sa famille et qu'il a constamment refusé la nomination au cardinalat que la Reine lui offrait pour son frère, p. 159, 160; il aurait pu, par la faveur de la Reine et avec l'appui des plus grands seigneurs, obtenir pour sa famille et pour lui des honneurs et des grandeurs qu'il a refusés, p. 160; cité p. 162; inquiétude que lui a causée la défaite de Mariendal, p. 165; joie qu'il a éprouvée en apprenant que Turenne est en liberté et se porte bien, p. 169, 170; félicite Turenne de sa conduite, p. 175; nouvelles protestations d'amitié adressées à Turenne, p. 176; a donné ordre qu'on refît la vaisselle d'argent de

N

O

P

R

S

T

U

V

W

Y

Z

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Page 10, ligne 27. — *Cossigny*, nom probablement altéré. Il faut peut-être lire : *Faucigny*.

Page 20. — La lettre à la reine d'Angleterre est mal placée, elle doit être reportée à la page 32.

Page 26, ligne 6. — *ditto*, lisez : *detto*.

Page 26, ligne 18. — *Prevagliono*, lisez : *Prevagliano*.

Page 26, ligne 21. — *me*, lisez : *m'è*.

Page 48. — Il faut placer, avant la dépêche au duc d'Enghien, l'extrait suivant d'une lettre de Mazarin à son frère, du mois d'août 1644, sans date plus précise (Bibl. Maz. mscr. n° 1719, t. IV, f° 211) : «V. P. R. non mancherà di rappresentare al sig^r card^le Antonio, in caso che arrivi la mancanza del papa [1], che la condotta che terrà sarà la pietra di paragone delle sue attioni e dell' impegno nel quale Sua Em^za metterà la Francià di proteggerla contro chi si sia ; et à questo proposito mi pare, che calzi bene l'esempio del card^le d'Este, il quale havendo fatta l'esclusione apertamente à Sisto Quinto, non lascio, durante il suo pontificato, di stare in Roma con riputatione, temuto e rispettato dall' istesso papa, perche era protettore di Francia.

«V. P. R. non ometterà niente per far valere appresso il sig^r card^le Antonio la nuova gratia che S. Sta [2] si è compacciuta farle, alle mie instanze, dell' accressimento della sua pensione sino à dieci otto mila scudi.

«E stato trovato molto à proposito il pensiero di V. P. di doversi proporre il sig^r Vincenzo Martinozzi per entrare nel conclave [3] col sig^r card^le Antonio.»

Page 24, ligne 2. — *Hameaux*, lisez : *des Hameaux*.

Page 49, ligne 19. — *Degli Ponti*, cité en cet endroit, était un ingénieur italien célèbre, engagé au service de l'Espagne. Il ne faut pas le confondre avec le capitaine *des Ponts*, qui servait dans l'armée du prince d'Orange.

Page 50, ligne 7. — Le port de Christianpreis était situé dans un golfe de la mer Baltique où se trouve le port de Kiel. Cette addition corrige la note 1 de la page 50.

Page 63. — En tête de la lettre adressée à Turenne, lisez : *Fontainebleau* au lieu de *Paris*.

Page 77, ligne 10. — *Douglas*, lisez : *Daval*. Voyez la *Table alphabétique* au mot Du Val ; rectifier dans le même sens la note 3 de la page 212.

[1] On voit, par ce passage, que la nouvelle de la mort d'Urbain VIII n'était pas encore connue en France.

[2] La copie porte bien S. Sta, c'est-à-dire Sa Sainteté. Il semble que *S. M^té* serait préférable. C'était surtout de la cour de France que Mazarin devait obtenir des faveurs pour le cardinal Antoine.

[3] Chacun des cardinaux était accompagné de deux conclavistes, qui trouvaient souvent moyen de rester en communication avec les personnes étrangères au conclave, et leur donnaient avis de ce qui s'y passait.

Page 90, note 2, deuxième colonne. — *Chastas*, lisez : *Chastes.*

P. 122. — A l'occasion de l'indication de la source de la dépêche, il faut remarquer que la classification des volumes, relatifs à l'Allemagne, conservés aux Affaires étrangères, a été plusieurs fois modifiée. On a suivi ici l'ancienne classification des volumes contenant les négociations relatives aux traités de Westphalie.

Page 129, ligne 14. — *message*, lisez : *mesnage.* Cette correction rectifie la note 2.

Page 131, ligne 21. — *casa*, lisez : *caso.*

Page 139, ligne 6. — *Clou*, lisez : *Close.*

Page 147, dernière ligne. — *s'aseure*, lisez : *s'asseure.*

Page 152. note 3, ligne 2. — *Stollholen*, lisez : *Stolhofen.*

Page 178, ligne 3. — *di Roma*, lisez : *di Parigi.*

Page 182, à la fin de la ligne 14. — *per-*, lisez : *per* sans trait d'union.

Page 196. — La dépêche au duc d'Enghien qui porte la date du 11 juillet est datée du 2 juillet dans un autre manuscrit.

Page 241, ligne 8. — *Roannetz*, lisez : *Roannette.*

Page 249, note 1. — *Bondovisi*, lisez : *Rondinini.*

Page 328. — Les lettres de Mazarin conservées à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg ont été copiées par M. Léouzon-le-Duc et envoyées au Ministère de l'instruction publique. C'est d'après les copies de M. Léouzon-le-Duc que ces dépêches sont reproduites dans le présent volume en totalité ou par extraits. M. de la Ferrière, dans les relations fort intéressantes de ses missions scientifiques à Saint-Pétersbourg, a publié quelques-unes de ces lettres avec des variantes qui n'en modifient pas le sens.

Page 333, ligne 21. — *Hœust*, lisez : *Hœuft.* Voyez, sur ce personnage, la table alphabétique.

Page 363, ligne 12. — *garnison*, lisez : *garantie.*

Page 373, ligne 24. — *au ministre d'Espagne*, lisez : *aux ministres d'Espagne.*

Page 388, ligne 9. — *l'impudence* [*de Pau*], lisez : *l'impudence de* [*Knuyt*].

Page 468, ligne 2. — *Dieppe*, lisez : *Neuchâtel.* La cour, qui avait passé plusieurs jours à Dieppe, était, le 6 août, à Neuchâtel-en-Brai (aujourd'hui Seine-Inférieure).

Page 477, ligne 8. — *Sa Majesté*, lisez : *Sa Sainteté.*

Même page, note 3. — *Le cardinal Panfilio*, lisez : *le prince Ludovisio.*

Page 493, ligne 26. — *lUm*, lisez : *Ulm.*

L'étendue de ce volume n'a pas permis d'ajouter les lettres de Mazarin à Condé, indiquées p. 922; elles seront renvoyées aux suppléments avec quelques autres pièces qu'on nous a signalées trop tard pour qu'elles pussent être publiées dans ce volume.


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 10 12 01 13 02 6